D. SEARS

ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES;

PRÉCÉDÉE d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'ouvrage, ornée des portraits de* MM. DIDEROT *et d'*ALEMBERT, *premiers éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS,

CONTENANT,

I°. TÊTES ANTIQUES, ou *ICONOGRAPHIE;*

II°. COSTUMES DES DIFFÉRENS PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ, JUSQU'AU MOYEN-AGE;

III°. FIGURES ANTIQUES, ou *ICONOLOGIE;*

RÉDIGÉ par MONGEZ,

DE L'INSTITUT NATIONAL ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,

DESSINÉ par Madame MONGEZ,

GRAVÉ sous la direction de M. BOUILLIARD.

A PARIS,

CHEZ H. AGASSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES POITEVINS, N°. 18.

AN XII. — 1804.

OBSERVATIONS

GÉNÉRALES

SUR CE RECUEIL D'ANTIQUITÉS.

Ce *Recueil* est destiné à faciliter l'intelligence des auteurs anciens, et à procurer aux artistes les moyens de peindre avec vérité les anciens peuples.

Sous le premier aspect ce *Recueil* est le complément de mon *Dictionnaire d'antiquités*, qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*. Il en est à la rigueur indépendant, parce que, dans le *Dictionnaire*, je n'ai indiqué à chaque article que le monument, ou même la partie d'un monument, qui servoit de base ou de preuve à cet article, et parce que je n'y ai fait aucune mention des planches de ce *Recueil*, dont l'exécution me paroissoit devoir être retardée par les suites de la révolution. Mais les personnes qui liront quelques articles importans du *Dictionnaire*, tels que ceux des casques ou des boucliers, et qui placeront en même tems sous leurs yeux les planches relatives et leur explication, trouveront dans cette comparaison un secours réel. Souvent même les articles du *Dictionnaire* tireront un jour nouveau des observations que douze ans d'intervalle, écoulés entre l'impression du *Dictionnaire* et celle du *Recueil*, ont fait éclore, ou dont la publication récente d'ouvrages excellens, tels que le *Museum Pio-Clementinum* de Visconti, etc. m'a mis à portée d'enrichir ce *Recueil*.

Un supplément de cette nature a manqué aux *Dictionnaires d'antiquités, classiques, etc.* aux *Traités d'antiquités* de Dempster, de Rosin, etc. Placé dans de plus heureuses circonstances que ces savans ne l'ont été, et me trouvant collaborateur de l'*Encyclopédie méthodique*, pour laquelle les éditeurs n'ont épargné ni soins ni dépenses, j'ai saisi cette occasion de publier un *Recueil d'antiquités*, qui étoit depuis vingt ans l'objet de mes recherches. Je desire que les amateurs de la littérature ancienne applaudissent à mes travaux.

Le second aspect sous lequel je fais envisager ce *Recueil*, le rend entiérement indépendant de mon *Dictionnaire d'antiquités*: c'est pourquoi j'y ai joint une explication étendue et raisonnée des objets représentés dans les planches. Aussi l'éditeur se propose-t-il de le vendre comme un article séparé du reste de l'*Encyclopédie*. Le catalogue des ouvrages dont je l'ai extrait se trouvera à la fin du volume. En le parcourant, on verra que ce *Recueil* peut dispenser les artistes de rassembler plus de cent volumes d'antiquités, la plupart très-rares, et tous fort chers.

Les artistes y trouveront tous les objets qui peuvent entrer dans les compositions relatives aux peuples anciens connus par des monumens. Je n'ai excepté de cette généralité que l'architecture et ses détails, parce qu'ils sont traités exclusivement dans un *Dictionnaire* de l'*Encyclopédie méthodique*. Tout ce qui regarde la guerre, la navigation, la musique, la religion, les costumes civils et militaires des peuples anciens; tous les attributs de leurs divinités, etc. se trouvent compris dans ce *Recueil*: c'est là ce qu'il a de commun avec les autres ouvrages de ce genre.

Mais ce qui l'en distingue essentiellement, ce sont cinq points très-remarquables: 1°. l'abondance des objets: tels sont, par exemple, les casques, dont on trouvera ici plus de quatre-vingts dessins, tandis que les autres *Recueils d'antiquités* en présentent à peine huit ou dix; 2°. les dessins de toutes les têtes mythologiques *données*, c'est-à-dire, de celles qui présentent toujours les mêmes traits: telles sont les têtes de Jupiter, de Junon, etc.; 3°. les dessins de toutes les têtes grecques dont on connoît les noms avec quelque certitude; 4°. enfin, les têtes de ceux des Romains et des Barbares qui occupent des places dans l'Histoire, et qui peuvent en occuper dans les compositions des peintres et des sculpteurs; 5°. enfin, la désignation des couleurs des draperies que portent les dieux et les héros dans les peintures antiques.

J'insisterai peu sur le premier avantage qui distingue ce *Recueil*, l'abondance. Qu'un artiste ait à peindre un sujet qui exige la présence de plusieurs

femmes et de plusieurs militaires, les anciens Recueils lui donneront peu de secours. A peine y trouvera-t-il quatre ou cinq coiffures et cinq ou six ajustemens de femmes. Les dessins des costumes militaires s'y trouvent en aussi petit nombre. Au contraire, dans ce *Recueil* l'artiste verra plus de trente coiffures et ajustemens de femmes, et autant de costumes militaires. J'ose dire avec quelque confiance, que cette abondance seule doit le faire distinguer de tous les autres.

Ce que je viens de dire au sujet de l'étendue de ce *Recueil*, s'applique avec encore plus de justice aux quatre autres parties qu'il présente seul, et que l'on chercheroit vainement dans les *Recueils de costumes* publiés jusqu'à ce jour. Montfaucon voulut faire connoître, dans son *Antiquité expliquée*, toutes les têtes mythologiques. Mais on sait que ce savant, dont on ne peut assez louer le zèle, a mêlé avec les antiques beaucoup de compositions modernes; de sorte qu'il ne peut faire autorité. Dailleurs, les découvertes faites depuis lui, et les travaux des Gori, des Winckelmann, des Visconti, etc. ont tellement agrandi le champ de l'antiquité, que l'ouvrage de Montfaucon est aujourd'hui très-incomplet.

Quant aux têtes des Grecs, des Romains et des Barbares qui se sont conservées, et qui appartiennent à des personnages dont l'Histoire fait mention, c'est la première fois qu'on les joint aux Recueils de costumes. *Fulvius Ursinus* et ses copistes, *Gronovius* dans son *Thesaurus antiquitatum græcarum*, ont jeté les fondemens de ce travail, auquel Winckelmann et Visconti ont beaucoup ajouté; mais aucun d'eux n'a donné une collection aussi étendue. Celle que présente ce *Recueil*, et qui forme un Traité d'*Iconographie*, sera très-utile aux artistes, qui ne perdront plus un tems précieux à chercher un portrait antique qui n'existe pas, ou qui ne se trouve que dans un ouvrage volumineux, rare et très-cher. Il est naturel de connoître les traits de ses héros avant de chercher à les revêtir d'habillemens ou d'armures pareilles à celles qui étoient en usage dans les siecles où ils ont vécu. Les auteurs des Recueils de costumes n'ont point fait cette observation si naturelle, ou ils ont redouté les peines qu'exigeoit un semblable travail.

Quant aux couleurs des draperies que portent ordinairement les dieux et les héros dans les peintures antiques, Winckelmann en a parlé succinctement; mais aucun auteur n'a donné à cette recherche autant d'étendue qu'on lui en trouvera ici. On sait que chez les Anciens la peinture et la sculpture étoient une sorte d'écriture hiéroglyphique, et que tout, attributs, couleurs des draperies, etc. étoit ordonné d'après des notions constantes et généralement connues. En lisant cette observation, on jugera de l'importance de notre travail.

Pour former ce *Recueil*, je n'ai point fait usage de tous les monumens qui passent pour être antiques; mais je me suis attaché seulement à ceux dont l'antiquité n'est point suspecte, et, lorsque ceux-ci ont été restaurés, aux seules parties qui sont l'ouvrage de l'ancien artiste. Ce desir de n'offrir que des dessins de costumes antiques m'a fait négliger la plupart des statues, parce que leurs pieds et leurs mains, avec les attributs qu'elles tiennent, sont modernes. Je me suis borné en général à ne faire usage que des bas-reliefs, des pierres gravées, des médailles et des peintures. Ces monumens sont entiers pour la plupart, ou si quelques-uns ont souffert quelque restauration, on peut la distinguer avec facilité.

Le même desir m'a fait rejeter les auteurs de Recueils d'antiquités, dont la fidélité est suspecte. C'est pour cela que je n'ai point fait usage des médailles dessinées par Goltzius, parce qu'on y en voit un grand nombre dont on n'a jamais connu l'existence. Il en est de même des *Memorie Bresciane* de Rossi, Recueil fait à plaisir quant à la plus grande partie des monumens qu'il présente. Les *Costumes* de Dandré-Bardon ne méritent pas d'être cités, parce que les exemples en sont pris dans les tableaux des peintres modernes, Raphaël, le Poussin, etc.

Je dois un juste tribut de louanges aux *Costumes* de Lens. Les modèles sont bien choisis; les bonnes sources y sont indiquées. On desireroit seulement que son Recueil eût été plus étendu, et qu'il eût soigné davantage son style.

La troisième partie, qui présente les figures mythologiques et historiques, est, quant aux premières, un véritable Traité d'*Iconologie;* mais ce Traité a sur les autres l'avantage de ne rien offrir qui ne soit antique.

ORDRE

DES TÊTES MYTHOLOGIQUES.

SECTION PREMIÈRE.

Têtes mythologiques des Grecs et des Romains.

CYBÈLE. *Pl. I, n°.* 1 ..... Page 1
SATURNE. — *n^os.* 2, 3 & 4 ..... Ibid.
JANUS. — *n°.* 5 ..... Ibid.
JUPITER. *Pl. II, n^os.* 1 & 2 ..... Ibid.
JUNON. — *n°.* 3 ..... Ibid.
OCÉAN. — *n^os.* 4 & 5 ..... Ibid.
NEPTUNE. — *n°.* 6. *Pl. III, n°.* 1 ..... Ibid.
TRITON. — *n^os.* 2, 3 & 4 2
LÉANDRE. — *n°.* 5 ..... Ibid.
PLUTON. — *n°.* 6 ..... Ibid.
CÉRÈS. *Pl. IV, n°.* 1 ..... Ibid.
PROSERPINE. — *n°.* 2 ..... Ibid.
VULCAIN. — *n°.* 3 ..... Ibid.
CYCLOPE. — *n^os.* 4 & 5 ..... Ibid.
APOLLON. — *n°.* 6 ..... Ibid.
MARS. *Pl. V, n^os.* 1 & 2 ..... Ibid.
MERCURE. — *n^os.* 3 & 5 ..... Ibid.
PALLAS. — *n°.* 4 3
MORPHÉE. — *n°.* 6 ..... Ibid.
TERME ..... Ibid.
DIANE. *Pl. VI, n°.* 1 ..... Ibid.
PÂRIS. — *n°.* 2 ..... Ibid.
VÉNUS. — *n^os.* 3, 4 & 5 ..... Ibid.
L'AMOUR. — *n°.* 6 ..... Ibid.
PSYCHÉ. *Pl. VII, n°.* 1 ..... Ibid.
HERCULE. — *n^os.* 2 & 3 ..... Ibid.
BACCHUS. — *n^os.* 4 & 5 4
FAUNE. — *n°.* 6 ..... Ibid.
PAN. *Pl. VIII, n°.* 1 ..... Ibid.
SILÈNE. — *n°.* 2 ..... Ibid.
ESCULAPE. — *n°.* 3 ..... Ibid.
VICTOIRE. — *n°.* 4 ..... Ibid
MÉDUSE. — *n°.* 5 ..... Ibid.
GORGONE. — *n°.* 6 ..... Ibid.
HERMAPHRODITE. *Pl. IX, n^os.* 1 & 2 ..... Ibid.
VILLE ou PROVINCE. — *n°.* 3 ..... Ibid.
AFRIQUE. — *n°.* 5 5

SECTION II.

Têtes mythologiques des Barbares.

ISIS. *Pl. IX, n°.* 5 ..... Page 5
OSIRIS ..... Ibid.
SÉRAPIS. — *n°.* 6 ..... Ibid.
HARPOCRATE. *Pl. X, n°.* 1 ..... Ibid.
TYPHON. — *n°.* 2 ..... Ibid.
LUNUS. — *n°.* 3 ..... Ibid.
JUPITER-AMMON. — *n°.* 4 ..... Ibid.

Têtes omises.

JUPITER-DODONÉEN. *Pl. X, n°.* 5 1
SATYRE. — *n°.* 6 4

CHAPITRE II.

Observations générales sur les portraits antiques 6

SECTION I.

Têtes historiques des Grecs.

MÉLÉAGRE. *Pl. XI, n°.* 1 7
ULYSSE. — *n^os.* 2 & 3 ..... Ibid.
DIOMÈDE. — *n°.* 4 ..... Ibid.
HOMÈRE. — *n^os.* 5 & 6 ..... Ibid.
THALÈS. — *n°.* 7 ..... Ibid.
PITTACUS. *Pl. XII, n°.* 1 ..... Ibid.
BIAS. — *n°.* 2 8
PÉRIANDRE. — *n°.* 3 ..... Ibid.
CHILON. — *n°.* 4 ..... Ibid.
LYCURGUE. — *n°.* 5 ..... Ibid.
SAPHO. — *n°.* 6 ..... Ibid.
ESCHYLE. *Pl. XIII, n°.* 1 ..... Ibid.

SOPHOCLE. — n°. 2..... Page 8
MILTIADE. — n°. 3..... Ibid.
PÉRICLÈS. — n°. 4..... Ibid.
EURIPIDE. — n°. 5..... Ibid.
HERODOTE. *Pl. XIV*, n°. 1..... Ibid.
THUCYDIDE. — n°. 2..... Ibid.
SOCRATE. — n°s. 3, 4 & 5..... Ibid.
LYSIAS. — n°. 6..... Ibid.
HIPPOCRATE. — n°. 7..... 9
ALCIBIADE. *Pl. XV*, n°. 1..... Ibid.
ASPASIE. — n°. 2..... Ibid.
ANTISTHÈNE. — n°. 3..... Ibid.
XENOPHON. — n°. 4..... Ibid.
PLATON. — n°s. 5 & 6..... Ibid.
ARISTOPHANE. *Pl. XVI*, n°. 1..... Ibid.
DIOGÈNE. — n°. 2..... Ibid.
ISOCRATE. — n°. 3..... Ibid.
DEMOSTHÈNE. — n°s. 4 & 5..... Ibid.
ESCHINE. — n°. 6..... Ibid.
ZÉNON. *Pl. XVII*, n°. 1..... Ibid.
THÉOPHRASTE. — n°. 2..... 10
MENANDRE. — n°. 3..... Ibid
POSIDIPPE. — n°. 4..... Ibid.
MOSCHION. — n°. 5..... Ibid.
ALEXANDRE. *Pl. XVII*, n°. 6. *Pl. XVIII*, n°s. 1, 2 & 3..... Ibid.
EPICURE. — n°. 4..... Ibid.
MÉTRODORE. — n°. 5..... Ibid.
HERMARCHUS. *Pl. XIX*, n°. 1..... Ibid.
CARNÉADE. — n°. 2..... Ibid.
LYSIMAQUE. — n°. 3..... Ibid.
POSSIDONIUS. — n°. 4..... 11
ASCLÉPIADE. — n°. 5..... Ibid.
EPAPHRODITE. — n°. 6..... Ibid.
ARISTIDE. *Pl. XX*, n°. 1..... Ibid.
MODIUS ASIATICUS. — n°. 2..... Ibid.

SECTION II.

Têtes hiſtoriques romaines.

NUMA. *Pl. XXI*, n°. 1..... Ibid.
BTUTUS L'ANCIEN..... Ibid.
SCIPION L'AFRICAIN. — n°. 2..... Ibid.
TERENCE. — n°. 3..... Ibid.
MARIUS. — n°. 4..... Ibid.
SYLLA. — n°. 5..... 12
POMPÉE. — n°. 6..... Ibid.
CICÉRON. *Pl. XX*, n°s. 3 & 4. *Pl. XXII*, n°. 1. Ibid.
TITE-LIVE. — n°. 2..... Ibid.
ANTOINE. — n°. 3..... 12
LÉPIDE. — n°. 4..... Ibid.
JULES-CÉSAR. — n°. 6..... Ibid.
JUNIUS-BRUTUS. — n°. 5..... Ibid.
VIRGILE. *Pl. XXIII*, n°. 1..... 13
AUGUSTE. — n°. 2..... Ibid.
MECÈNE (prétendu)..... CICÉRON. — n°. 3... Ibid.
AGRIPPA. — n°. 4..... Ibid.
LIVIE. — n°. 5..... Ibid.
JULIE, fille d'Auguſte. — n°. 6..... Ibid.
TIBÈRE. *Pl. XXIV*, n°. 1..... Ibid.
GERMANICUS. — n°. 2..... Ibid.
AGRIPPINE mère. — n°. 3..... 14
CALIGULA. — n°. 4..... Ibid.
CLAUDE. — n°. 5..... Ibid.
AGRIPPINE jeune, mère de Néron. — n°. 6.... Ibid.
BRITANNICUS. *Pl. XXV*, n°. 1..... Ibid.
NÉRON. — n°s. 2 & 3..... Ibid.
SÉNÈQUE (prétendu). — n°. 4..... Ibid.
GALBA. — n°. 5..... Ibid.
OTHON. — n°. 6..... Ibid.
VITELLIUS. *Pl. XXVI*, n°. 1..... Ibid.
VESPASIEN. — n°. 2..... Ibid.
TITUS. — n°. 3..... 15
JULIE, fille de Titus. — n°. 4..... Ibid.
DOMITIEN. — n°. 5..... Ibid.
NERVA. — n°. 6..... Ibid.
TRAJAN. *Pl. XXVII*, n°. 1..... Ibid.
PLOTINE — n°. 2..... Ibid.
HADRIEN. — n°. 3..... Ibid.
ANTINOUS. — n°. 4..... Ibid.
SABINE. — n°. 5..... Ibid.
ÆLIUS. — *Pl. XXXVII*, n°. 6..... Ibid.
ANTONIN. *Pl. XXVIII*, n°. 1..... Ibid.
FAUSTINE mère. — n°. 2..... Ibid.
MARC-AURÈLE, n°. 3..... Ibid.
FAUSTINE jeune. — n°. 5..... Ibid.
VERUS. — n°. 5..... Ibid.
COMMODE. — n°. 6..... Ibid.
PERTINAX. *Pl. XXIX*, n°. 1..... Ibid.
SEPTIME-SÉVÈRE. — n°. 2..... Ibid.
CARACALLA. — n°. 3..... Ibid.
GÉTA. — n°. 4..... 17
ELAGABALE. — n°. 5..... Ibid.
ALEXANDRE-SÉVÈRE. *Pl. XXX*, n°. 1..... Ibid.
MAXIMIN. *Pl. XXIX*, n°. 6..... Ibid.
GORDIEN d'Afrique, père. *Pl. XXX*, n°. 2.... Ibid.
GORDIEN d'Afrique, fils. — n°. 3..... Ibid.
GORDIEN III ou Pieux. — n°. 4..... Ibid.
TRAJAN-DÈCE. — n°. 5..... Ibid.

GALLIEN. — *n°. 6*..... Page 17
POSTUME père. *Pl. XXXI*, *n°.* 1..... Ibid.
POSTUME fils. — *n°.* 2..... Ibid.
CLAUDE II ou le Gothique. — *n°.* 3..... Ibid.
PROBUS. — *n°.* 4..... Ibid.
DIOCLÉTIEN. — *n°.* 5..... Ibid.
MAXENCE. — *n°.* 6..... Ibid.
HÉLÈNE, mère de Conſtantin. *Pl. XXXII*, *n°.* 1. Ibid.
CONSTANTIN. — *n°.* 2..... Ibid.
CONSTANT. — *n°.* 3..... 18
JULIEN II ou le Philoſophe. — *n°.* 4..... Ibid.
JOVIEN. — *n°.* 5..... Ibid.
THÉODOSE I. — *n°.* 6..... Ibid.
ARCADIUS. *Pl. XXXIII*, *n°.* 1..... Ibid.
HONORIUS. — *n°.* 2..... Ibid.
ANASTASE. — *n°.* 3..... Ibid.
JUSTINIEN. — *n°.* 4..... Ibid.
MAURICE. — *n°.* 5..... Ibid.
PHOCAS. — *n°.* 6..... Ibid.
HERACLIUS. *Pl. XXXIV*, *n°.* 1..... Ibid.
IRÈNE, femme de Léon IV. — *n°.* 2..... 18
JEAN PALÉOLOGUE. — *n°.* 3..... Ibid.

SECTION III.

Têtes de Barbares.

PRIAM. *Pl. XXXIV*, *n°.* 4..... Ibid.
PERGAMUS. — *n°.* 5..... Ibid.
PHILISTIS. *Pl. XXXV*, *n°.* 1..... Ibid.
PTOLÉMÉE-SOTER. — *n°.* 2..... 19
MAGAS. — *n°.* 3..... Ibid.
CLÉOPATRE. — *n°.* 4..... Ibid.
ROI PARTHE. — *n°.* 5..... Ibid.
HAMILCAR & HANNIBAL. — *n°.* 6..... Ibid.
MASSINISSA. *Pl. XXXVI*, *n°.* 1..... Ibid.
JUBA père. — *n°.* 2..... Ibid.
MITHRIDATE. — *n°.* 4..... Ibid.
PYRRHUS, Roi d'Epire. — *n°.* 4..... Ibid.
ZÉNOBIE, Reine de Palmyre. — *n°.* 5..... Ibid.

TABLE

DE LA SECONDE PARTIE.

COSTUMES DES DIFFÉRENS PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ, JUSQU'AU MOYEN-AGE.

Costumes des peuples anciens juſqu'au moyen-âge. Page 21
LIVRE I. *Guerre*..... Ibid.
CHAP. I. *Armes défenſives & habillemens*..... Ibid.
SECT. I. *Des caſques en général*..... Ibid.
I. *Caſques des Troyens*. Pl. XXXVII..... Ibid.
II. *Caſques des autres Barbares*. Pl. XXXVIII à n°. 1, Pl. XL..... 22
III. *Caſques des Grecs & des Romains*..... Ibid.
1. *Caſques qui ſe ſont conſervés juſqu'à nous*. Pl. XL, n°s. 2, 3 & 4..... Ibid.
2. *Caſques dépourvus de cimier, de viſière & de joues*. Pl. XL, n°. 5. Pl. XLI, n°s. 1 & 2. Ibid.
3. *Caſques avec cimiers & panaches, mais dépourvus de viſière mobile & de joues*. Pl. XLI, à Pl. XLIV, n°. 3..... Ibid.
4. *Caſques à viſière mobile, dépourvus de joues*. Pl. XLIV à Pl. XLVI, n°. 6..... 23
5. *Caſques garnis de joues, mais dépourvus de viſière mobile*. Pl. XLVII, n°s. 1 & 2.. Ibid.
6. *Caſques garnis de joues & de viſière mobile*. Pl. XLVII à Pl. XLVIII, n°. 4..... Ibid.
7. *Caſques ſinguliers ou relatifs à des traits d'érudition*. Pl. XLVIII à Pl. LI, n°. 6.... Ibid.
SECT. II. *Cuiraſſes*. Pl. LII à LIV, n°. 5..... 24
SECT. III. *Chlamyde*, paludamentum & ſagum. Pl. LV, n°s. 1, 2, 3 & 4..... 25
Tunique militaire, campeſtre, &c..... Ibid.
SECT. IV. *Jambarts ou bottines, & chauſſures militaires*. N°. 1, Pl. LVI, à n°s. 5 & 6, Pl. LVIII... 26
SECT. V. *Boucliers*..... Ibid.
Boucliers grecs. N°. 1, Pl. LIX, à n°. 5, Pl. LXII. 26
Boucliers romains. N°. 6, Pl. LXII, à n°. 5, Pl. LXIV..... 27
Boucliers des Barbares. N°. 6, Pl. LXIV, à n°s. 4, 5 & 6, Pl. LXVI..... 28
CHAP. II. *Armes offenſives*..... 29
SECT. I. *Epées, poignards, harpé, baudrier*..... Ibid.
Epées grecques. N°. 1, Pl. LXVII, à n°. 6, Pl. LXVIII..... Ibid.
Epées romaines. N°. 1, Pl. LXIX, à n°. 11, Pl. LXXIII..... Ibid.
Epées des Barbares. N°. 1, Pl. LXXI, à n°. 4, Pl. LXXII..... 30
Poignards. N°. 5, Pl. LXXII, à n°. 8, Pl. LXXIII. 31
SECT. II. *Lances, dards, javelots, épieux*..... Ibid.
Lances, épieux. N°. 1, Pl. LXXIV, à n°. 2, Pl. LXXVI..... Ibid.
Javelots, dards. N°s. 3 & 4, Pl. LXXVI.... 32
SECT. III. *Arcs, flèches, carquois, frondes*. N°. 5, Pl. LXXVI, à n°s. 5, 6 & 7, Pl. LXXVIII.. Ibid.
SECT. IV. *Haches, marteaux, maſſues, &c*. N°. 1, Pl. LXXIX, à n°. 3, Pl. LXXX..... 34
CHAP. III..... 35
SECT. I. *Cavaliers & chevaux de guerre*. N°. 4, Pl. LXXX, à n°. 4, Pl. LXXXIV..... Ibid.
SECT. II. *Chars de guerre*. N°. 1, Pl. LXXXV, à n°. 1, Pl. LXXXIX..... 37
CHAP. IV..... 38
SECT. I. *Enſeignes militaires*. N°. 2, Pl. LXXXIX, à n°. 4, Pl. XCVII..... Ibid.

RECUEIL D'ANTIQUITÉS.

PREMIÈRE PARTIE.

TÊTES ANTIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

TÊTES MYTHOLOGIQUES.

SECTION PREMIÈRE.

Têtes mythologiques des Grecs et des Romains.

CYBÈLE. Sur une pierre gravée de la collection impériale (*Pl. XII*), on voit cette belle tête de la mère des dieux. Les tours dont elle eſt chargée forment ſon attribut caractériſtique. Les têtes de Cybèle ſont fort rares. On les confond ſouvent avec celles des villes ou des provinces perſonnifiées, dont l'attribut eſt le même. (*N°. 1, Pl. I.*)

SATURNE. On trouve ſur une lampe de terre cuite, publiée par Paſſeri (*tome I, tab. 9*), cette tête de Saturne, que la faucille dentée empêche de méconnoître. Il paroît ici..... fort & paré du bandeau royal, comme le dépeint Lucien. (*Cronoſolon, n°. 10.*) (*Pl. I, n°. 2.*)

La tête couverte d'une draperie & la *harpé* (eſpèce d'épée armée d'un crochet) font reconnoître ordinairement Saturne ſur les médailles & les pierres. C'eſt pourquoi nous lui attribuons celle-ci, qui eſt gravée ſur un jaſpe antique. (*Acad. des Inſcr., tome I, page 279.*) La draperie dont Saturne a ſouvent la tête couverte, déſigne l'obſcurité de l'avenir. (*Pl. I, n°. 3.*)

Un bas-relief du Capitole repréſente Saturne aſſis, recevant la pierre qu'il doit dévorer. On voit ici ſa tête. (*N°. 4, Pl. I.*)

JANUS. La double tête de Janus eſt gravée ſur les as, monnaie de bronze des premiers Romains & des peuples leurs voiſins. Celle-ci ſe voit dans le *Muſeum etruſcum* (*tom. I, tab. 196, n°. 1*), où elle eſt coiffée avec un pétaſe. (*Pl. I, n°. 5.*) Cette double tête déſignoit la fonction de portier du ciel, que les Romains donnoient à Janus.

JUPITER. Le premier de ces deux Jupiter (*N°. 1, Pl. II*) eſt un précieux buſte de ſardoine, conſervé dans la galerie de Florence. (*Muſ. Flor. Gem. I, tab. 52.*)

Le *n°. 2, Pl. II*, eſt gravé ſur une pierre de la même collection (*tab. 53, n°. 1*).

N°. 10, Pl. IV. Jupiter-Ammon ſe trouvera avec les divinités des peuples barbares.

N°. 5, Pl. X. Jupiter-Dodonéen, ainſi nommé de ſon oracle célèbre qui étoit établi à Dodone en Epire. On le reconnoît à la couronne de chêne ; car c'étoit par le mouvement de cet arbre que ſe rendoit l'oracle. Cette belle & ſublime tête, gravée ſur une ſardoine, faiſoit partie de la collection du Palais-Royal, qui appartient aujourd'hui à l'Empereur de Ruſſie.

JUNON. Cette tête eſt priſe d'un bas-relief de bronze, trouvé à Herculanum. (*Tome VI, pag. 261.*) On a attribué à Junon la figure à laquelle elle appartient, à cauſe du diadême qui la caractériſe ordinairement, de la grandeur des yeux & de la forme impérieuſe de la bouche. (*N°. 3, Pl. II.*)

OCÉAN. Ce dieu, père de tous les autres, & de plus père de tous les êtres, étoit repréſenté avec deux pinces de crabe, placées ſur ſa tête comme deux cornes. Le mot grec qui déſigne ces pinces, déſigne auſſi les deux langues de terre ou les jetées qui forment un bon port. L'attribut diſtinctif de l'Océan & de ſon épouſe Amphitrite annonçoit leur pouvoir ſur les ports de mer. Les poètes ennoblirent cet attribut, & lui ſubſtituèrent les cornes, ſymbole de la force chez les Orientaux. On voit la tête du *n°. 4, Pl. II*, ſur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tome II*).

On trouve la tête du *n°. 5, Pl. II*, ſur un autel rond de la villa Borghèſe, publié par Winckelmann. (*Monum. antic. n°. 21.*)

Aucune des ſtatues antiques attribuées à l'Océan ne préſentant les pinces d'écreviſſe, on ne les trouvera point dans ce Recueil.

NEPTUNE. Dans les fouilles d'*Herculanum*, on a trouvé le buſte de bronze (*Bronzi, tom. II, tav. 35*) que l'on voit ici, & que l'on attribue à Neptune. Les têtes de ce dieu avoient une grande reſſemblance avec celles de Jupiter ſon frère. Mais Winckelmann (*Hiſt. de l'Art, liv. 4, ch. 2, n°. 58*) fait obſerver, d'après la ſtatue

de la villa Médicis, la seule connue à Rome de son tems, que Neptune a la barbe plus crépue, & que le jet de cheveux qui s'élève sur son front, diffère beaucoup de celui de Jupiter. On peut vérifier ces observations sur le buste qui leur est conforme. On y retrouve aussi l'observation suivante : La poitrine étoit consacrée à Neptune. Aussi presque toutes les pierres gravées ne présentent pas la tête seule de ce dieu, comme il est d'usage pour les autres divinités ; mais à sa tête est jointe la poitrine. (*Pl. II*, n°. 6)

Un bas-relief de terre cuite, appartenant au prince Chigi, présente cette tête, que le trident fait reconnoître pour celle de Neptune. M. Guattani l'a publié dans ses *Monumenti antichi* (*an* 1784). (*Pl. III*, n°. 1.)

TRITONS. Divinités des mers, qui précèdent ordinairement Neptune & Amphitrite. Les tritons étoient les trompettes de ces dieux, & ils faisoient résonner une grande coquille, appelée, à cause de sa forme, conque marine. Les têtes de tritons sont faciles à reconnoître par les rangs d'écailles qui traversent leurs faces. La tête colossale du n°. 2, *Pl. III*, étoit conservée à la villa Médicis, & Winckelmann l'a publiée. (*Monum. antic.* n°. 35.)

Caylus (*Rec. d'antiq. tom. V*) a dessiné la lampe du n°. 3, *Pl. III*. Au côté de la face du triton qu'elle représente, on apperçoit les traces de deux dauphins qui sortent de la chevelure.

N°. 4, *Pl. III*. On trouve dans le *Museum etruscum* (*tom. I*, *tab.* 75, n°. 2) ce masque, que des espèces de nageoires fixées aux joues, aux lèvres & au menton font attribuer à quelque divinité marine, peut-être à un triton.

Lucien (*Timon*) dit que Zeuxis avoit représenté les tritons avec les cheveux rejetés du front en arrière.

LÉANDRE. Les artistes anciens se sont plu à représenter le malheureux amant de Héro, plongé dans l'eau jusqu'aux épaules. Dans la collection des empreintes du baron de Stosch, on en voyoit soixante de la tête de Léandre, & elles étoient toutes différentes. Celle-ci est tirée de la collection d'Orléans (*tome I*, *Pl. XCIII*) ; elle est gravée sur une aigue-marine. Le choix de la pierre est relatif au sujet. (*Pl. III*, n°. 5.)

PLUTON. Les monumens qui représentent Pluton (excepté ceux sur lesquels il enlève Proserpine) sont très-rares ; car il ne faut pas les confondre avec ceux qui appartiennent exclusivement à Sérapis. Les têtes de Pluton ont, avec celles de Jupiter & avec celles de Neptune, un air de ressemblance. Mais Pluton a la chevelure, la barbe, plus touffues, & l'air sévère. La tête du n°. 6, *Pl. III*, est tirée des pierres gravées de la galerie de Florence. (*Tome II*, *tab.* 72, n°. 1.)

CÉRÈS. Une pierre gravée de la galerie de Florence (*Gem. II*, *tab.* 96, n°. 3) présente cette tête de Cérès. Le voile & la couronne d'épis la font reconnoître. (N°. 1, *Pl. IV.*)

PROSERPINE. Sur une agate noire de la collection d'Orléans (*tome I*, *Pl. XVI*), on voit cette belle tête de Proserpine. Une pareille tête, qui sert de type aux médailles de Syracuse, avec la légende KOPAC, fille, avoit été attribuée à la nymphe Aréthuse, à cause des feuilles qui accompagnent les épis dont elle est couronnée, & que l'on prenoit pour des feuilles de roseaux. Mais la *fille* de Cérès peut porter la même couronne que sa mère. On auroit dû observer d'ailleurs que cette tête a les cheveux relevés comme ceux des vierges, & non flottans, comme les femmes les portoient. (*Pl. IV*, n°. 2.)

VULCAIN. Les têtes de ce dieu sont fort rares. Les Grecs lui donnoient de la barbe ; les Etrusques & les Romains le représentoient jeune & sans barbe. La barbe & le bonnet font reconnoître Vulcain sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tome II*, *tab.* 40, n°. 3), qui est ici dessinée. Ce bonnet, semblable à celui d'Ulysse, forme, avec des tenailles ou un marteau, l'attribut ordinaire de Vulcain. (*Pl. IV*, n°. 3.)

CYCLOPE. Ce mot veut dire, à l'œil rond, & non à un seul œil. Aussi paroît-il que, dans les siècles les plus reculés, on représentoit ces géants avec deux yeux. Tels ils paroissent sur un bas-relief du Capitole, où ils forgent des armes. Mais l'usage de peindre les cyclopes avec un œil au milieu du front prévalut C'est ainsi que paroît, sur un bas-relief de la villa Albani, publié par Winckelmann, le géant Polyphême. (*Monum. ant.* n°. 36.) Il est ici dessiné au n°. 4, *Pl. IV*.

Une peinture trouvée à Herculanum (*Pitt. tom. I*, *tav.* 53) présente ce cyclope : il est remarquable par sa chevelure hérissée (*Pl. IV*, n°. 5.)

APOLLON. Les têtes d'Apollon sont rares, peut-être parce qu'elles ne portent aucun caractère distinctif. Ce sont ordinairement des têtes de jeune homme, couronnées de laurier, & l'on a pu facilement les attribuer à des personnages historiques. Celle que l'on voit ici appartient au célèbre Apollon du Belvédère, qui fait aujourd'hui l'ornement du musée français. La chevelure d'Apollon est toujours blonde, & arrangée avec soin. (*Pl. IV*, n°. 6.)

MARS. Cette tête de Mars est tirée d'un bas-relief qui représente Mars & Vénus surpris par Vulcain. (*Winck. Monum. ant.* n°. 27.) Qu'on ne soit pas étonné de voir paroître ici Mars jeune & sans barbe ; tel il paroît sur les pierres gravées, un petit nombre excepté, & à sa belle statue de la villa Ludovisi. (*Pl. V*, n°. 1.)

N°. 2, *Pl. V*. Un groupe du musée capitolin (*tom. III*, *tab.* 20) représente Mars avec de la barbe, tel qu'il paroît sur les médailles des Lucaniens, des Bruttiens, de Métaponte. On en voit la tête sous ce numéro. Le savant éditeur du muséum *Pio-Clementinum* (*Statuæ*) reconnoît pour Mars le prétendu Pyrrhus du Capitole. On en verra ici la tête parmi les têtes des Barbares.

MERCURE. Les têtes de Mercure sont coiffées souvent avec le pétase, bonnet orné de deux ailes. Elles ont aussi quelquefois de la barbe. Celles que je retrace ici en sont dépourvues. La première (n°. 3, *Pl. V*), tirée d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I*, *tab.* 69, n°. 1), est nue ; un caducée est placé à sa gauche : à droite sort de sa chlamyde la tête d'un enfant, qui peut être Bacchus que Mercure porte aux nymphes de Nysa pour l'élever.

N°. 6, *Pl. V*. Belle tête de Mercure, tirée de la même collection (*ibidem*, n°. 2). Le caducée la fait attribuer au dieu-messager.

PALLAS ou MINERVE. (*Pl. V*, n°. 4.) Une très-belle pierre gravée en creux, & deſſinée ici de la grandeur de l'original, préſente la tête de Pallas. (*Pierres de l'Empereur*, *Pl. XVIII.*) Le nom abrégé du graveur *Aſpaſius* la faiſoit autrefois attribuer à la célèbre Aſpaſie; mais la vue des médailles d'Athènes, où cette tête ſert de type, a fait reconnoître l'erreur. On croit aujourd'hui que c'eſt une copie de la Pallas de Phidias, parce qu'elle ne ſe trouve pas ſur les plus anciennes médailles d'Athènes. Le cimier du caſque eſt formé de quatre aigrettes de crin teintes en rouge, & ſupporté par un ſphinx. Pallas ayant mis un frein à Pégaſe en le donnant à Bellérophon, ce cheval ailé trouve ici ſa place. Les quadriges s'y voient auſſi, parce qu'on en attribuoit l'invention à Pallas. Enfin, la poitrine & les épaules de la déeſſe ſont couvertes de la redoutable égide, & l'on voit le bois de la lance dont elle eſt ordinairement armée.

MORPHÉE. (*Pl. V*, n°. 6.) Le ſavant éditeur du muſée Pio-Clémentin reconnoît pour Morphée (aux ailes de papillon attachées à la tête) ce buſte d'Hermès, que Winckelmann a publié (*Monum. antic.* n°. 169) ſous le nom de Platon. Les ailes de papillon avoient, ſelon lui, rapport au dialogue de Platon ſur l'immortalité de l'ame. Mais les traits n'ont aucune reſſemblance avec le buſte de ce philoſophe, qui porte ſon nom écrit en caractères antiques, & que l'on voit dans la galerie de Florence. D'ailleurs, les cheveux & la barbe reſſemblent parfaitement à ceux du dieu Terme ou de Jupiter-Terme.

TERME. Les têtes de cette divinité romaine, qui ſe ſont conſervées en grand nombre, reſſemblent toutes à celle du n°. 6 de la *Pl. V*, ſi l'on détache les ailes de papillon C'étoit un Hermès qui les portoit. Elles ſervoient de bornes dans les champs.

DIANE. (*Pl. VI*, n°. 1.) Une pierre gravée d'Orléans (*tom. I*, *Pl. XVII*) préſente cette belle tête de Diane. On la reconnoît à l'arc, au carquois, à la chevelure relevée ſur le haut de la tête, comme la portoient les vierges. On peut la comparer à la tête de la Diane chaſſereſſe, conſervée dans le muſée français; chef-d'œuvre digne de l'artiſte qui a fait l'Apollon du Belvédère. La tête de la Diane de marbre, trouvée à *Herculanum* en 1750, a les cheveux blonds; ceux du ſommet de la tête deſcendent ſur le front en petites boucles, & ceux des faces tombent en longs flocons ſur les épaules; mais par derrière ils forment un nœud à quelque diſtance de la tête. Cette tête eſt ceinte d'un bandeau, ſur lequel ſont ſculptées de relief huit roſes rouges.

La chevelure de Diane étoit blonde, ſelon Anacréon (*Ode* 60), qui l'appelle la blonde fille de Jupiter.

PARIS. (*Pl. VI*, n°. 2.) Buſte de Pâris ſur une pierre gravée de Natter, publiée par Winckelmann. (*Monum. antic.* n°. 112.) La mitre ou le bonnet phrygien qui couvroit ſa tête, étoit dorée dans le ballet-pantomime décrit par Apulée. (*Metamorph. lib.* 10, *pag.* 345, *in uſum.*) Ici elle eſt ornée d'étoiles. On voit diſtinctement les pendans ou fanons de la mitre, qui ſervoient à la lier ſous le menton, & que Virgile appelle *redimicula mitræ*.

VENUS. Il eſt vraiſemblable que nous poſſédons un grand nombre de Vénus antiques; mais l'abſence des attributs empêche de les donner avec certitude à cette déeſſe. Il en eſt de même des ſtatues de femmes qu'on croit la repréſenter; c'eſt pourquoi je me ſuis attaché à ne reproduire que les têtes reconnues véritablement pour les ſiennes.

Pl. VI, n°. 3. L'Amour, placé ſur les épaules de ce buſte, fait reconnoître ici Vénus. Pierre gravée de la galerie de Florence. (*Tom. I*, *tab.* 82, n°. 1.)

Pl. VI, n°. 4. La queue d'un dauphin, qui eſt gravée près d'un buſte de femme, déſigne Vénus ſur cette pierre de la galerie de Florence. (*Tom. I*, *tab.* 82, n°. 2.) Le cétacée rappelle l'élément d'où ſortit Vénus à ſa naiſſance.

Pl. VI, n°. 5. On voit ici la tête d'une Vénus de bronze, trouvée à *Herculanum*. (*Tom. VI*, *tab.* 14.) Le dauphin, entortillé autour de l'arbre ſur lequel elle s'appuie, ne laiſſe aucun doute ſur la dénomination, quoique les cheveux ſoient en partie liés ſur le ſommet de la tête, comme ceux des vierges. Elle eſt ici repréſentée ſortant de l'onde, & n'ayant point encore ſubi le joug de l'hymen.

L'AMOUR ou CUPIDON. Un beau camée du Palais-Royal (*tom. I*, *Pl. XXXV*, *pag.* 155) repréſente l'Amour coiffé avec la dépouille du lion de Némée. La petiteſſe de ſes ailes déſigne l'enfance; & cet enfant eſt le vainqueur d'Hercule! Les Anciens ont répété ſouvent cette ingénieuſe allégorie. Elle ſert même de type à des médailles d'Alexandre-le-Grand (*Gotha Numar. pag.* 99. — *Annal. Reg. Syr. tab.* 1), où l'on voit l'Amour, enfant & déſarmé, porté par un lion. (*Pl. VI*, n°. 6.)

Je ne parlerai point ici de l'Amour adoleſcent; mais je ne puis me taire ſur l'uſage de repréſenter l'Amour avec un bandeau ſur les yeux. On ne le voit point tel ſur les pierres gravées de Stoſch, entre leſquelles il y en a cependant plus de deux cents conſacrées à ce jeune dieu, ni ſur les pierres de la galerie de Florence, ni ſur les pierres de la collection nationale. Au reſte, ce bandeau & cet aveuglement ont fourni matière aux plus jolis madrigaux. J'ai dû avertir les artiſtes pour qui je travaille; c'eſt enſuite au goût à les guider dans leurs compoſitions.

PSYCHÉ. La fable de Pſyché ſemble ne pas appartenir à l'ancienne Mythologie. Apulée, qui écrivoit en latin dans le ſecond ſiècle de l'ère vulgaire, eſt le premier auteur qui l'ait rapportée, s'il ne l'a pas inventée. La tête de Pſyché ne devroit donc pas, à la rigueur, être comptée parmi les têtes données; cependant, la trouvant preſque toujours retracée ſous les mêmes traits, j'ai cru la devoir inſérer dans ce Recueil. Les artiſtes en ont d'ailleurs ſouvent beſoin, ſoit qu'ils aient à repréſenter l'épouſe de l'Amour, ou l'ame dont Pſyché étoit le ſymbole. Son nom grec déſigne, & l'ame, & le papillon dont elle porte les ailes. Une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I*, *tab.* 79, n°. 1) preſente cette belle tête. (*Pl. VII*, n°. 1.)

HERCULE. On remarque ordinairement dans le front & le cou d'Hercule les formes du taureau, le plus fort des animaux qui naiſſent en Europe. Aucun de ſes monumens ne les préſente exprimées avec autant d'énergie que ſur le camée du Palais-Royal (*tome I*, *Pl. LXXXII*); elles y ſont peut-être même outrées. Le goût de l'artiſte le guidera dans l'étude de ces beaux modèles. Hercule n'eſt point ici couronné avec les branches du peuplier,

ſon attribut ordinaire ; c'eſt une couronne de chêne qu'il porte, pareille à celle de Jupiter-Dodonéen. Plutarque, parlant de la reſſemblance que l'on trouvoit à Antoine avec Hercule, fait mention de la largeur du front & de la forme arrondie du nez. (*Pl. VII*, n°. 3.)

Sur une améthyſte gravée du Palais-Royal (*tome I*, *Pl. LXXX*) paroît Hercule jeune : on voit autour de ſon cou *l'indication* de la dépouille d'un lion. On remarquera ſur ſon front la forme de celui du taureau. Il n'a point les oreilles écraſées, comme on les voit aux plus célèbres têtes d'Hercule, parce qu'il ne s'eſt point encore exercé aux combats du Ceſte. (*Pl. VII*, n°. 2.)

BACCHUS. Si Bacchus n'eſt, comme Apollon, qu'un ſymbole du Soleil ou de l'ame de l'Univers, comme lui auſſi il eſt ordinairement repréſenté avec les traits & les grâces de la jeuneſſe. Sénèque (*Œdip. verſ.* 419) l'appelle une vierge déguiſée, à cauſe de ſes formes & de ſa chevelure blonde. Il a des cheveux de couleur châtain dans les peintures d'Herculanum. (*Tom. IV*, *pag.* 137.)

Entre les belles têtes de Bacchus, on admire cette cornaline du Palais-Royal. (*Tome I*, *Pl. LXVI.*) Le dieu eſt brillant des grâces de la jeuneſſe, & couronné de lierre. (*Pl. VII*, n°. 4.)

Lorſque les artiſtes voulurent peindre Bacchus vainqueur de l'Inde, ils lui donnèrent les formes de l'âge viril : la barbe eſt le caractère de cet âge. Une des plus belles têtes de Bacchus-Indien eſt celle de ce numéro, quoiqu'elle préſente les traits d'un homme âgé de vingt-cinq ans au plus ; cependant la barbe eſt longue & touffue, parce que les dieux ne devoient avoir que les formes les plus belles : de là vint au Bacchus-Indien le ſurnom de *Barbu*. La couronne de lierre & la reſſemblance avec les têtes des figures de Bacchus-Indien ont fait reconnoître celle-ci. (*Pl. VII*, n°. 5.)

FAUNE. Les faunes avoient la forme humaine, hors les oreilles & la queue de bouc. Les monumens les repréſentent ordinairement dans l'âge de la jeuneſſe, mais d'une jeuneſſe achevée, à cette époque où le corps eſt parvenu à tout ſon développement. Les traits de leur viſage, la manière dont leurs cheveux ſont travaillés & leur bouche légérement relevée aux deux extrémités rappellent d'une manière vague les formes du bouc. Cette tête eſt gravée dans la collection du Palais-Royal. (*Tome I*, *Pl. LXXII.*) (*Pl. VII*, n°. 6.)

SATYRE. (*Pl. X*, n°. 6.) Cette tête de ſatyre eſt gravée ſur une ſardoine de la galerie de Florence. (*Tome I*, *tab.* 86, n°. 5.) Elle eſt très-expreſſive. On y voit toutes les formes du bouc : les cornes, les oreilles pointues, les lèvres ſaillantes, les cheveux crépés & ſemblables à des poils, &c.

PAN. Quoique dans l'origine Pan fût repréſenté ſous les traits d'un ſatyre, cependant cette divinité, que Pindare appeloit le plus (*apud Ariſtid. Bacch.*) parfait des dieux, reprit par la ſuite la forme humaine. Winckelmann lui attribue cette tête que l'on voit ſur les médailles d'Antigone, roi d'Aſie, à cauſe de ſa barbe, de ſa chevelure hériſſée & de la couronne de lierre. (*Pl. VIII*, n°. 1.)

SILÈNE. Lucien, parlant de Silène, dit que « c'étoit » un petit vieillard dont le nez étoit écraſé..... les » oreilles grandes & droites. » C'eſt ainſi que le repréſente un bronze d'*Herculanum* (*tome V*, *p.* 23), dont on voit ici le deſſin. La couronne de lierre cache le haut de l'oreille. (*Pl. VIII*, n°. 2.)

ESCULAPE. On trouve quelquefois Eſculape repréſenté ſans barbe ; mais le plus ſouvent il en a une très-forte. Il eſt ordinairement couronné de laurier, comme ſon père Apollon ; cependant un diadême ou un ſimple bandeau ceint la tête de quelques-unes de ſes ſtatues. On voit ce bandeau à une tête conſervée dans la collection des pierres gravées de la galerie de Florence. (*Tom. I*, *tab.* 68, n°. 2.) Comme elle eſt deſſinée de profil, on ne peut appercevoir le caractère particulier des têtes d'Eſculape, qui annonce le petit-fils de Jupiter : je veux parler des cheveux : ils s'élèvent ſur le front, d'une manière qui fait qu'on leur trouve quelque reſſemblance avec ceux du père d'Apollon. (*Pl. VIII*, n°. 3.)

VICTOIRE. Les cheveux de la Victoire ſont, à quelques exceptions près, relevés ſur la tête comme ceux de Diane & des vierges. Elle eſt toujours repréſentée jeune, & elle eſt ſouvent couronnée de laurier. La tête que l'on voit ici eſt gravée ſur une améthyſte du Palais-Royal. (*Tome I*, *Pl. XL.*) La coiffure, la couronne & les ailes déſignent la Victoire. (*Pl. VIII*, n°. 4.)

GORGONE. Des trois gorgones, Méduſe avoit ſeule des ſerpens mêlés avec ſes cheveux : c'eſt pour cela ſans doute que les éditeurs de la deſcription des pierres gravées du Palais-Royal (*tome I*, *Pl. XCV*) ont reconnu une des gorgones ſur l'améthyſte qui eſt deſſinée ici, à l'abſence des ſerpens. (*Pl. VIII*, n°. 6.)

MÉDUSE. On voit ſur cet onyx de trois couleurs (*Palais-Royal*, *tome I*, *Pl. XCVI*) une des plus belles têtes de Méduſe. Les ſerpens, les ailes, les cornes & la terreur répandue ſur ce viſage admirable, tout fait reconnoître ce ſymbole, que Pallas avoit placé ſur ſon égide pour effrayer ſes ennemis, & qui brilloit ſur le bouclier des héros. Ovide nous dit pourquoi les ſerpens étoient entrelacés dans la chevelure de Méduſe. Neptune lui avoit déclaré ſa paſſion dans le temple de Minerve, & la déeſſe, offenſée, voulant punir Méduſe, changea en ſerpens ſes cheveux ſi beaux & ſi vantés. On voit ſouvent ſa tête repréſentée avec la langue tirée hors de la bouche. Lucien (*in Philopatride*) dit que les héros plaçoient ſur leurs boucliers la tête de Méduſe, parce qu'on lui attribuoit la puiſſance de préſerver de tout accident. Ç'a été vraiſemblablement pour en faire des amulettes, que l'on a gravé ſi ſouvent ſur les pierres cette tête monſtrueuſe. (*Pl. VIII*, n°. 5.)

HERMAPHRODITE. Caylus (*Recueil d'antiquités*, *Pl. XXVIII*, *tome III*) a fait deſſiner de face & de profil une tête d'hermaphrodite. J'ai cru devoir l'imiter, parce que le mélange des traits qui caractériſent les deux ſexes, n'a jamais eu de réalité que dans l'imagination des Anciens. Ils ſe ſont plu à répéter les portraits de cet être chimérique, pour des raiſons que je rapporterai ailleurs. Je dirai ſeulement ici que cette tête peut ſervir de modèle pour repréſenter les infortunés qu'une main barbare a privés, dès l'enfance, du ſexe viril. (*Pl. IX*, n°s. 1 & 2.)

VILLE ou PROVINCE. Les Anciens perſonnifioient les provinces, les contrées, les royaumes, les villes, les montagnes, les mers, les îles, les iſthmes, les

fleuves, les fontaines, &c. Ils les désignoient par des attributs particuliers, relatifs à leur commerce, à leur religion, aux fleuves qui les arrosoient, &c. Je n'ai à parler ici que des têtes de ces personnages allégoriques. On voit dans Philostrate l'ISLE de Scyros représentée sous la forme d'une femme coiffée avec des joncs; le MONT Cithéron couronné de lierre, &c. Une pierre gravée de la galerie de Florence (*tome I, tab.* 96, *n°.* 8) présente cette tête de femme couronnée de creneaux, symbole d'une ville ou d'une province. (*Pl. IX, n°.* 3.)

AFRIQUE. Sur les médailles & sur les pierres gravées (*Mus. Flor. II, tab.* 19), l'Afrique est représentée par une tête de femme coiffée avec la dépouille d'un éléphant. (*Pl. IX*, n°. 4.)

SECTION II.

Têtes mythologiques des Barbares.

ISIS. Isis étoit en Egypte le symbole de la force génératrice de la Nature, & celui de la lune. Sous le premier rapport, elle portoit pour coiffure la dépouille d'une pintade, parce que la variété des couleurs de cet oiseau étoit l'emblême de la variété de couleurs & de choses que l'on admire dans les ouvrages de la Nature. Des cornes de vache désignoient le croissant de la lune. Enfin les feuilles de musa, de cet arbuste qui, disoit-on (*Horus Apol. lib.* 1, *cap.* 23), poussoit une seule branche à chaque lunaison, formoient souvent la couronne d'Isis. Sur une sardoine de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 54, *n°.* 5), on la voit couronnée de *persea*, avec des cheveux frisés en longues boucles. Cette tête a été gravée par des Grecs, qui lui ont donné les formes des têtes grecques, au lieu des formes de l'ancien égyptien. On verra dans les figures mythologiques deux têtes d'Isis de l'ancien style. (*Pl. IX, n°.* 5.)

OSIRIS. On ne connoît point de tête que l'on puisse attribuer sans contestation à Osiris.

SÉRAPIS. On ne connoît point de monument où soient représentés les deux anciens Sérapis égyptiens, le Sérapis-Soleil-d'Hiver, & le Sérapis-du-Nil. Tous ceux qui nous sont parvenus sont postérieurs au culte de Sérapis-du-Pont, que Ptolémée Philadelphe établit à Alexandrie après y avoir fait transporter sa statue. Un vase à fond plus étroit que l'ouverture, que l'on est convenu d'appeler boisseau, est ordinairement placé sur ses têtes, & désigne la fertilité que le Nil procuroit aux plaines de l'Egypte. On voit une belle tête de Sérapis dans la collection des pierres gravées de la galerie de Florence. (*Tome I, tab.* 54, *n°.* 2.) Les Grecs confondirent avec leur Pluton & le Sérapis-Soleil-d'Hiver, celui des signes ténébreux & le Sérapis-du-Nil. C'est pourquoi on trouve Sérapis représenté avec les formes de Pluton & avec le boisseau, qui ne convenoit point au mari de Proserpine. « Les têtes de Sérapis ou de » Pluton nous présentent, dit Winckelmann (*Hist. de* » *l'Art, liv.* 4, *chap.* 2), des cheveux arrangés autre- » ment que ceux de Jupiter. Pour rendre la physionomie » & le regard de ce dieu plus sombres & plus sévères, on « l'a représenté avec les cheveux rabattus sur le front..... » On voit aussi souvent la barbe au dessous de la bouche, » partagée en deux touffes distinctes. » (*Pl. IX, n°.* 6.)

HARPOCRATE. Cette divinité égyptienne étoit le symbole du soleil naissant au solstice d'hiver; c'est pourquoi on le représentoit ordinairement accroupi, & la main rapprochée de la bouche; tel en un mot que l'embryon dans le ventre de la mère. Il avoit aussi la tête rasée, excepté un flocon de cheveux qui pendoit du côté droit, pour montrer que, malgré la foiblesse de ce soleil, désignée par l'absence des cheveux, il brille toujours pour quelque partie de la terre. (*Macrob. Saturn. lib.* 1, *c.* 21.) Les Grecs & les Romains ne virent dans ce rapprochement du doigt & de la bouche, que l'emblême du silence ou du secret. C'est pourquoi Pline (*lib.* 33, *c.* 3) dit que de son tems on portoit des Harpocrates gravés sur les anneaux, dont on faisoit usage pour cacheter les lettres. Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 77) a publié cet Harpocrate, qui est gravé sur une pierre de Stosch. Il porte le fruit du *persea*, un bracelet & un collier remarquables par leurs formes. (*Pl. X, n°.* 1.)

TYPHON. C'étoit pour les Egyptiens le génie du mal, l'adversaire éternel d'Osiris, du génie du bien. Cette doctrine a servi de base à toutes les théogonies orientales. Mais *Typhon* étoit particuliérement le symbole du vent d'orient, vent brûlant & desséchant, qui, après avoir passé sur les déserts embrâsés des bords de l'Euphrate, de l'Arabie, &c. versoit sur l'Egypte des torrens de feu. Le *Typhon* des Egyptiens, l'assassin d'Osiris, n'étoit point un monstre, comme le Typhon des Grecs. La seule particularité qu'ils racontoient de lui (*Plutarch. de Iside*), c'est qu'il étoit roux, ou de couleur de feu: de là vint qu'on n'admettoit pour les sacrifices que des bœufs roux, & que l'âne, dont la couleur ordinaire en Egypte étoit le roux, passoit pour l'animal favori de *Typhon*. Une pierre de la galerie de Florence (*tome II, tab.* 41, *n°.* 1) présente cette tête effrayante. (*Pl. X, n°.* 2.)

MEN & LUNUS. On voit sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tome II, tab.* 40, *n°.* 1), un buste coiffé du bonnet phrygien, ayant un croissant pour attribut. Les médailles de Phrygie & des pays voisins, qui ont pour type un jeune homme avec le croissant, le bonnet phrygien & le mot MHN; les pareilles, d'Antioche de Pisidie, avec le mot MENSIS, &c. nous apprennent que c'étoit le *mois* personnifié, auquel on rendoit un culte dans plusieurs villes d'Asie. Spartien croit que le dieu *Lunus*, adoré à Carrhes en Mésopotamie, & que seul il appelle de ce nom, étoit la lune; que les maris donnoient à celle-ci le sexe masculin, pour triompher des charmes & des artifices de leurs femmes. C'est là un des mille contes que les Orientaux & les Egyptiens faisoient aux étrangers sur la nature de leurs dieux, qu'ils tenoient secrète. Comme la plupart des nations comptoient par mois lunaires, les étrangers furent plus aisés à tromper sur cet objet. (*Pl. X, n°.* 3.)

AMMON. Nous avons vu Harpocrate être le symbole du soleil naissant au solstice d'hiver. De même le soleil adolescent, à l'équinoxe du printems, fut représenté sous les formes de l'âge viril, avec des cornes de bélier: c'étoit le Jupiter-*Ammon* de Thèbes & de la Libye. On croit que cet attribut désignoit le signe du zodiaque, dans lequel le soleil étoit placé à l'équinoxe du printems, le bélier (ce qui arriva trois cents ans en-

viron avant l'ère vulgaire). Mais voyant qu'Hérodote (*lib.* 2, *c.* 42) parle de Jupiter-*Ammon* comme d'une ancienne divinité ; qu'en vertu de la préceſſion des équinoxes, le taureau préſidoit encore à celui du printems peu avant cet hiſtorien, & non le bélier, je penſe qu'il faut chercher une autre cauſe de cet attribut. On la trouvera, ſelon moi, dans le langage oriental, où les cornes ſont le ſymbole de la force & de la puiſſance. A ce titre elles conviennent au ſoleil adoleſcent, puiſſant & déjà fort. La tête que l'on voit ici eſt tirée d'une pierre gravée du Palais-Royal. (*Tome I, Pl. VI.*) C'eſt l'ouvrage d'un Grec, qui a cru devoir donner à la face le principe de la tête du bélier. (*Pl. X, n°.* 4.)

Têtes mythologiques omiſes.

Pl. X, n°. 5. Tête de Jupiter-Dodonéen. On en trouve l'explication à l'article de JUPITER, page 1.

Pl. X, n°. 6. Tête de ſatyre. On en trouve l'explication après l'article de FAUNE, page 4.

CHAPITRE II.

Observations générales ſur les portraits antiques.

Je fais précéder mes recherches ſur les coſtumes des Anciens, par le deſſin des portraits des Grecs, des Romains & des Barbares qui ſont parvenus juſqu'à nous, & dont les peintres & les ſculpteurs peuvent avoir beſoin pour leurs diverſes compoſitions.

Le choix de ces portraits n'a pas été difficile pour le nombre, mais il l'étoit beaucoup relativement à leur authenticité. J'ai donné pour les Grecs, tous ceux qui m'ont paru véritablement antiques, quoique pluſieurs ſoient d'un médiocre intérêt pour l'Hiſtoire, parce que le nombre en eſt très-limité. Quant à leur antiquité, je dois d'abord faire obſerver généralement que nous devons regarder comme *données* ou *convenues* les têtes que les Romains reconnoiſſoient pour les portraits d'Homère, d'Hérodote, &c.; car deux mille ans qui nous ſéparent d'eux, nous ôtent le droit d'être plus difficiles. A la vérité, Phèdre (*Fab. lib.* 5, *in prologo*) diſoit déjà du tems d'Auguſte, que l'on gravoit ſur des ſculptures modernes les noms de Praxitele, de Myron, &c. pour les rendre plus précieuſes :

Ut quidam artifices noſtro faciunt ſeculo,
Qui pretium operibus majus inveniunt, novo
Si marmori adſcripſerunt Praxitelem ſuo,
Myronem argento.....

Pline l'ancien dit même d'Homère, qu'au ſiècle où il écrivoit (celui de Titus), on n'avoit pas le véritable portrait du prince des poètes, & que les têtes *données* alors pour telles, étoient faites d'imagination (*lib.* 35, *cap.* 11). *Quin imò etiam, quæ non ſunt, finguntur, pariuntque deſideria non traditi vultus, ſicut in Homero evenit.*

Contentons-nous donc de recevoir pour antiques les portraits des Grecs célèbres, avec les inſcriptions que ces images auguſtes portoient dans l'ancienne Rome ; car c'eſt des fouilles faites dans l'enceinte de Rome, dans ſes environs, & ſurtout dans la villa d'Hadrien à Tivoli, que viennent preſque toutes ces images, qui font la richeſſe de nos plus magnifiques collections.

Ce que je dis ici ne concerne que les portraits en marbre, ſoit ceux de bas-relief, ſoit ceux de ronde-boſſe, qui ſont pour la plupart des débris d'Hermès, eſpèces d'obéliſques renverſés, ou de gaînes terminées par des buſtes. Quant aux portraits des perſonnages illuſtres de la Grèce, que l'on voit ſur les médailles, on ne peut douter de leur vérité lorſque les médailles ſont véritables, & lorſque les noms ſont écrits avec les têtes. Tels ſont, dans ce Recueil, les portraits de Lycurgue, d'Alexandre & de Lyſimaque. Mais je dois faire ici une obſervation générale, relative à pluſieurs des têtes que l'on voit ſur les médailles grecques, avec des noms de perſonnages connus. Dans la plupart des villes & des îles grecques, le premier magiſtrat ou le premier archonte donnoit ſon nom à l'année... *L'an de l'archontat de Pittacus.* Souvent on plaçoit ſa tête ſur les monnaies que nous appelons aujourd'hui *médailles*. Pluſieurs individus ont eu en Grèce, ſoit ſimultanément, ſoit à des époques très-différentes, le même nom. A la renaiſſance des lettres on prit ces têtes de magiſtrats pour celles des grands-hommes qui avoient porté les noms dont elles étoient accompagnées. Ainſi on crut avoir le portrait de *Socrate*, tandis que c'étoit celui d'un magiſtrat inconnu, nommé *Socrate*.

Je n'appellerai donc tête de tel ou tel Grec, que celle qui portoit ſon nom inſcrit lorſqu'on l'a déterrée. On eſt du moins aſſuré qu'avant le ſiècle où les ravages des Barbares l'ont enſevelie ſous les décombres des palais, elle étoit reconnue pour appartenir à ce perſonnage, comme nous l'apprend le nom qui y eſt gravé. C'eſt là ce que je déſigne pour plus de clarté par l'expreſſion ordinaire, TÊTE DONNÉE ; quoique, rigoureuſement parlant, cette dénomination dût être réſervée pour les têtes qui, ſans avoir d'inſcription, ſemblent avoir porté de toute antiquité le nom ſous lequel on les connoît : telle eſt, par exemple, la belle tête d'Homère, qui du Capitole eſt paſſée dans le muſéum de la République françaiſe.

Non-ſeulement les médailles mal expliquées ont été une ſource d'erreurs pour les antiquaires qui ont donné des collections de portraits antiques, mais encore les pierres gravées en ont occaſionné auſſi quelques-unes. C'eſt ainſi que, liſant à côté de différentes têtes de femmes, têtes nues ou coiffées d'un caſque, le mot ΑCΠΑCΙΟΥ, ou ſon abrégé ΑCΠΑC, on crut avoir le portrait de la célèbre *Aſpaſie*. On ſait aujourd'hui que le plus ſouvent les noms inſcrits ſur les pierres gravées ne ſont pas ceux des perſonnages qui y ſont repréſentés, mais qu'ils déſignent les graveurs des pierres. Or *Aſpaſius* en étoit un. C'étoit auſſi un graveur que le *Solon*, dont le nom, mis au génitif, ΣΟΛΩΝΟΣ, & ſon abrégé ΣΟΛΟΝ, ont fait prendre, juſqu'au commencement du dernier ſiècle, pour les portraits du légiſlateur d'Athènes, des têtes vieilles & jeunes, chauves ou coiffées, avec des nez longs ou courts, &c.

Doit-on inſérer dans les collections de portraits an-

tiques, ceux que l'on trouve dans les peintures qui ornent les anciens manuscrits ? Par exemple, doit-on regarder comme authentiques les portraits des médecins grecs que l'on voit dans le beau manuscrit de Dioscoride, qui est dans la bibliothèque de Vienne, & que *Lambecius* a publiés?..... Je ne le crois pas. Ce manuscrit a été écrit dans le cinquième siècle de notre ère, & les portraits que l'on y a tracés ne sont que des fantaisies du peintre. Il faut porter le même jugement du Térence du Vatican, qui paroît être du siècle de Constantin. Je donnerai cependant dans la suite des têtes romaines, celle de Térence, qui est peinte dans ce manuscrit, parce que *Fulvius Ursinus* & ceux qui l'ont suivi l'ont insérée dans leurs Recueils.

Je ne ferai ici mention que d'un seul de ceux qui ont publié des collections de portraits antiques, parce qu'il a ouvert la carrière, parce qu'il a été copié sans discussion (& de plus avec surcharge) par tous ses successeurs dans ce genre de travail, si l'on excepte Gronovius (*Thesaurus Antiq. græcarum, tome I, II & III*), Bottari (*Museum Capitolinum*), Winckelmann & Visconti (*Museum Pio-Clementinum*). Je veux parler de Fulvio Orsini, plus connu sous les noms de *Fulvius Ursinus*. Ce savant antiquaire du seizième siècle a été souvent calomnié, & on l'a accusé d'ignorance ou de mauvaise foi. Un seul mot suffira pour sa justification. *Fulvius Ursinus* (*Imag. Viror. Illustr. Præf. part.* 2) a dit avec franchise, que les noms de Thalès & de Diogène avoient été gravés récemment; que les têtes d'Aristophane, d'Héraclite, de Carnéade & d'Isocrate n'appartenoient ni aux bustes ni aux gaînes auxquelles on les avoit adaptés. *Volui vos admonuisse*, ajoute-t-il après ce loyal aveu, *ne veritatis ignoratione falsâ illâ, ac subditiâ inscriptione deciperemini.* « J'ai voulu vous en avertir, » de peur que vous ne fussiez trompés par cette inscrip- » tion fausse, qui a été gravée postérieurement. »

Cette justice rendue à *Fulvius Ursinus*, qui doit s'appliquer aussi à Jean-Pierre Bellori (*Imag. Viror. Illustr.*) & à *Achilles Statius* ou Achille Statio (*Præfat. in part.* 1. *Imag. Ursini*), terminera mes observations sur les portraits des Grecs.

Je n'ai point d'observations à faire sur les portraits des Romains que l'on voit dans cette collection, parce qu'ils ont été dessinés, pour la plupart, d'après des médailles authentiques, ou d'après des pierres gravées, dont la ressemblance avec ces médailles n'a point été contestée. Je rappellerai seulement aux artistes ce que j'ai déjà dit plus haut, qu'ils ne trouveront ici de têtes romaines que celles des personnages qui peuvent faire le sujet de quelque composition intéressante. Si l'on voit donc Héraclius dans cette collection, c'est par la raison que Corneille a composé une tragédie sur cet Empereur.

Par rapport aux statues & aux bustes des Romains que je citerai, je dois à la vérité de dire que les Romains se permettoient quelquefois d'écrire leurs noms ou de placer leurs portraits sur les statues des hommes illustres de la Grèce, afin de faire croire à la postérité que ces monumens avoient été érigés à leur honneur. Cicéron écrit à Atticus (*lib. 6, epist.* 1) : *Odi falsas inscriptiones statuarum alienarum.*

SECTION PREMIÈRE.

Têtes historiques des Grecs.

MÉLÉAGRE. Cette tête est tirée du muséum de Florence. (*Gemma, tom. I, tab.* 32, *n°.* 1.) Elle a le plus grand rapport avec le beau *Méléagre* du muséum Pio-Clémentin, & avec le *Méléagre* dont un grand nombre de bas-reliefs conservés à Rome présentent des portraits. (*Pl. XI, n°.* 1.)

N. B. On voit par ce rapprochement, que la tête du héros des forêts de Calydon est devenue pour les peintres & les sculpteurs une tête *donnée*, c'est-à-dire, qu'ils ne peuvent, sans crainte d'être soupçonnés d'ignorance, lui donner des traits différens de ceux qui le caractérisent sur les monumens.

J'explique ici, & pour toute la suite de cette collection, le sens des mots TETE DONNÉE, que j'ai été forcé d'employer pour me faire entendre.

ULYSSE, caractérisé par le bonnet des marins, bonnet à pointe obtuse, qui désignoit ses longs voyages. *Ulysse* paroît ici tel qu'il est représenté avec Diomède, sur une pâte antique de la collection de Stosch. Elle a été publiée par Winckelmann dans ses *Monumenti antichi inediti* (*n°.* 153). (*Pl. XI, n°.* 2.) Cette seconde tête d'Ulysse est prise d'un bas-relief antique. On lui verse du vin que contient une outre. Son bonnet a l'air d'être tissu avec des joncs. (*Pl. XI, n°.* 3.)

DIOMÈDE étoit, selon Homère (*Iliad. lib.* 14, *v.* 112), le plus jeune des Rois qui formèrent le siége de Troye. Winckelmann croit qu'il est représenté avec Ulysse sur la pâte antique de Stosch, citée à l'article d'*Ulysse*. (*Pl. XI, n°.* 4.)

HOMÈRE. On voudroit aujourd'hui connoître les véritables traits du prince des poètes; mais Pline (*lib.* 35, *cap.* 11) écrivoit, il y a deux mille ans, que l'on n'avoit pas le véritable portrait d'*Homère*, & que les têtes connues de son tems, comme représentant ce grand poète, étoient faites d'imagination. Aussi je retrace au hasard cette tête que Fulvius Ursinus (*tab.* 72) a publiée d'après une médaille de bronze de Chio. Je crains bien qu'il n'ait pris pour *Homère* un magistrat du même nom qui gouvernoit cette île. (*Pl. XI, n°.* 5.)

Voici le buste reconnu généralement pour celui du chantre d'Achille, sans autre fondement cependant qu'une tradition de trois siècles. Il étoit au Capitole (*Mus. Capitol. tom. I, tab.* 54), & il fait aujourd'hui l'ornement du muséum français. (*Pl. XI, n°.* 6.)

THALÈS. Le portrait du premier des sages de la Grèce, du fondateur de la secte Ionienne, est gravé sur une pierre de la galerie de Florence. (*Gem. I, tab.* 49, *n°.* 1.) Gori, éditeur de ce muséum, l'aura probablement reconnu d'après un buste que l'on voyoit chez Achille Maffei, & qui portoit écrit sur le cou le nom THALÈS. Quelle étoit l'authenticité de ce marbre ? Auquel des personnages appelés *Thalès* appartenoit-il ? Je n'ai rien de certain à répondre. Visconti, éditeur du muséum Pio-Clémentin, croit le reconnoître dans un buste adossé à celui de Bias, son compatriote & son ami. (*Pl. XI, n°.* 7.)

PITTACUS, un des sept sages de la Grèce, qui, ayant accepté la souveraineté de Mitylène sa patrie, eut assez de présence d'esprit pour l'abdiquer après avoir établi de bonnes lois. Son portrait est pris des Recueils de Fulvius Ursinus (*n°.* 111), qui l'avoit trouvé sur une médaille de Mitylène. Cette médaille unique, après

avoir appartenu à la reine Chriſtine, eſt entrée dans la collection du Vatican. (*Pl. XII*, n°. 1.)

BIAS, un des ſept ſages de la Grèce. Son buſte eſt conſervé dans le muſéum Pio-Clémentin. (*Tomo VI*, *tav.* 23.) Il a été trouvé à Tivoli, dans la maiſon de campagne de Caſſius. On lit au deſſous du buſte le nom *Bias de Prène*, & la ſentence favorite de ce ſage : *La plupart des hommes ſont méchans.* (*Pl. XII*, n°. 2.)

PÉRIANDRE. C'eſt encore dans la maiſon de campagne de Caſſius, à Tivoli, qu'a été déterré le buſte de ce tyran, compris ſi injuſtement dans le nombre des ſages de la Grèce. On lit au deſſous du buſte cette inſcription : *Périandre, fils de Cypſélus de Corinthe.* (*Muſ. Pio-Clément. tom. VI.*) (*Pl. XII*, n°. 3.)

CHILON. Winckelmann (*Monum. antic. ined.* n°. 165) a publié le deſſin d'un fragment de moſaïque, ſur laquelle on liſoit le mot célèbre de *Chilon*, l'un des ſept ſages de la Grèce, ΓΝΩΘΙ ΣΑΥΤΟΝ, *connais-toi toi-même.* Cette ſentence annonce que le buſte qu'elle accompagnoit ſur la moſaïque repréſentoit ce philoſophe. On voit ici cette tête. Le deſſin qui avoit appartenu au marquis Capponi eſt aujourd'hui dans la bibliothèque du Vatican. (*Pl. XII*, n°. 4.)

LYCURGUE, l'immortel légiſlateur de Sparte. On voit dans le muſéum Pio-Clémentin (*Statue, tom. III*, *tav.* 13) ſa ſtatue, qui a été trouvée dans des fouilles faites à *Centoncelle*, ſur le chemin de Paleſtrine.

Lycurgue eſt reconnoiſſable à l'œil gauche qui manque, & qui fut crevé dans une ſédition, par un jeune homme armé d'un bâton. La tête reſſemble parfaitement à celle de *Lycurgue*, que l'on voit ſur des médailles de Lacédémone avec ſon nom. (Haym, *Teſoro britannico, tom. I*, *pag.* 125, & Froelich, *Elementa rei numariæ, tab.* 21, n°. 11.) (*Pl. XII*, n°. 5.)

SAPHO, lesbienne fameuſe par ſes poéſies. Fulvius Urſinus a trouvé ſon portrait ſur une médaille d'argent de Mytilène, ville de l'île de Lesbos & patrie de *Sapho*. Elle appartenoit à un cardinal de Farnèſe. (*Fulv. Urſinus, tab.* 129.) (*Pl. XII*, n°. 6.)

ESCHYLE. La tête du tragique grec que je donne dans cette planche eſt priſe d'une pâte antique de la collection de Stoſch, qui appartient aujourd'hui au roi de Pruſſe. Winckelmann l'a publiée ſous le n°. 167 de ſes *Monum. antic. inediti*. On y voit un aigle qui laiſſe tomber une tortue ſur la tête chauve d'un vieillard aſſis. Sotade (*Ap. Stob. ſerm.* 96) & Valère-Maxime (*lib.* 9, *cap.* 12) diſent qu'*Eſchyle* ſe promenant dans la campagne, un aigle laiſſa tomber ſur ſa tête une tortue pour la briſer. Il avoit pris cette tête chauve pour un rocher pelé. Ils ajoutent que le poète mourut de cet accident. (*Pl. XIII*, n°. 1.)

SOPHOCLE. Fulvius Urſinus (*tab.* 186) a donné la tête de ce célèbre tragique d'après un bas-relief fait en forme de bouclier rond, trouvé dans le tombeau d'un poète près de Rome, & ſur lequel on liſoit le nom de *Sophocle*. Cette reſſemblance eſt prouvée encore par un buſte de ce tragique, qui porte ſon nom, & que l'on voit au muſéum Pio-Clémentin. (*Pl. XIII*, n°. 2.)

MILTIADE, fils de Cimon l'athénien, qui vainquit les Perſes à la bataille de Marathon. Fulvius Urſinus avoit fait deſſiner ſa tête d'après un buſte de marbre, ſous lequel étoient écrits un dyſtique latin & un dyſtique grec. Voici le premier :

Qui Perſas bello vicit Marathonis in arvis,
Civibus ingratis & patriâ interiit.

Les vers grecs apprenoient que les Perſes & Marathon étoient les témoins des hauts faits de guerre de *Miltiade*. (*Pl. XIII*, n°. 3.)

PÉRICLÈS, athénien auſſi célèbre dans l'hiſtoire politique de la Grèce, que dans celle des lettres & des arts. Ce beau buſte, qui porte l'inſcription *Périclès, fils de Xanthippe, athénien*, a été trouvé à Tivoli, dans les ruines de la maiſon de campagne de Caſſius. Il eſt dans le muſéum Pio-Clémentin. (*Tomo VI*, *tav.* 29.) (*Pl. XIII*, n°. 4.)

EURIPIDE. Winckelmann (*Monum. antic. inediti*, n°. 168) a publié une petite ſtatue d'*Euripide* aſſis, tenant un maſque & un thyrſe (elle eſt dans le muſéum français). Son nom eſt écrit ſur la plinthe, & les titres de ſes tragédies ſont gravés aux deux côtés de la ſtatue. Mais n'ayant jamais pu retrouver la tête, le cardinal Albani en fit ſculpter une d'après le buſte que l'on voit à la Farnéſine, & qui porte le nom d'*Euripide*. (*Pl. XIII*, n°. 5.)

HÉRODOTE, le père de l'Hiſtoire. Fulvius Urſinus a donné ce portrait d'après un hermès chargé de deux buſtes adoſſés, qui portoient gravés ſur leur poitrine, l'un le nom d'*Herodote*, & l'autre celui de *Thucydide*. Cet hermès ſe trouvoit alors chez le cardinal de Céſi. Il a paſſé depuis à la Farnéſine, où il a été partagé en deux, & d'où on l'a tranſporté à Naples. (*Muſ. Pio-Clém. 6, pag.* 32.) (*Pl. XIV*, n°. 1.)

THUCYDIDE, l'hiſtorien de la guerre du Péloponèſe entre Sparte & Athènes. Son portrait a la même origine que celui d'*Hérodote*. (*Pl. XIV*, n°. 2.)

SOCRATE. Epictète (*Diſſert. Arriani, lib.* 4, *cap.* 11) aſſuroit que *Socrate* avoit un *corps gracieux & agréable à voir ;* cependant Xénophon dans ſon *Banquet*, Platon dans le dialogue *Theætetus*, Alexandre-d'Aphrodiſée & Maxime de Tyr ont dépeint *Socrate* fort laid de viſage, chauve, ayant des yeux ſaillans & le nez écraſé. Les antiquaires ont ſuivi la dernière opinion, & la tête de Socrate eſt une tête donnée. On en voit une ſous ce numéro, qui eſt tirée d'un anneau de bronze du cabinet de Brandebourg, publié par Laurent Béger. (*Pl. XIV*, n°s. 3, 4.)

J'en donne une ſeconde mieux prononcée, parce que les artiſtes ont ſouvent à peindre *Socrate* : elle eſt tirée des *Imagines*, &c. de Fulvius Urſinus (*anno* 1570), *tabula* 51. C'eſt peut-être celle que l'on voyoit à la Farnéſine. (*Pl. XIV*, n°. 5.)

LYSIAS, orateur athénien. Il compoſa pour Socrate une apologie que ce philoſophe refuſa d'employer, parce qu'il ſe repoſoit de ſa juſtification ſur ſon innocence. Cette tête eſt deſſinée d'après un buſte du Capitole (*Muſ. Capitol. tab.* 63 & 64), qui porte une inſcription antique, le nom de *Lyſias*. On ne ſait où ſont les deux

deux buſtes de cet orateur avec ſon nom gravé, que Fulvius Urſinus a deſſinés. (*Pl. XIV*, n°. 6.)

HIPPOCRATE, célèbre médecin grec, natif de l'île de Cos. Fulvius Urſinus (*tab.* 71) poſſédoit une médaille de bronze de cette île. On y voyoit d'un côté la tête nue d'*Hippocrate*, qui eſt ici gravée, & de l'autre un ſerpent entortillé autour d'un bâton, ſymbole ordinaire d'Eſculape & de Cos. Suidas (*voce* Ιπποκρατης) dit cependant que ſes portraits peints ou ſculptés le repréſentoient avec ſon manteau ſur la tête, ſoit parce que c'étoit ſon uſage de le porter ainſi, ſoit pour déſigner ſes longs voyages, ſoit enfin, ajoute-t-il, parce qu'il exerçoit la chirurgie. (*Pl. XIV*, n°. 7.) On voit au muſéum français une tête d'Hippocrate.

ALCIBIADE. Une Grecque diſoit (*Ariſtæneti, lib.* 1, *epiſt.* 11) d'un beau jeune homme..... « C'étoit d'après » lui qu'il falloit faire les Mercures, plutôt que d'après » *Alcibiade*. » Arnobe (*lib.* 6) aſſure auſſi, ſur le témoignage de ſaint Clément d'Alexandrie, que les ſtatuaires d'Athènes donnoient aux *Mercures* les traits d'*Alcibiade*; c'eſt pourquoi j'avois choiſi une des belles têtes de Mercure pour faire connoître l'ami de Socrate. Mais le ſixième volume du muſéum Pio-Clémentin étant arrivé à Paris, j'ai préféré, pour la collection, le portrait d'*Alcibiade*, qui eſt conſervé dans ce muſéum (*tomo VI*, *tav.* 31), & qui a été trouvé à la villa Fonſeca, ſur le mont Cælio. Il porte pour inſcription & en grec ce nom, dont la fin eſt effacée: *Alcib*—. (*Pl. XV*, n°. 1.)

ASPASIE. L'hermès qui porte l'inſcription *Aſpaſie*, avec la tête que l'on voit ici, a été trouvé dans les fouilles de *Caſtro-Nuovo*, près de *Civita-Vecchia*.

On voit l'épouſe de Périclès au muſéum Pio Clémentin. (*Tomo VI*, *tav.* 30.) (*Pl. XV*, n°. 2.)

ANTISTHÈNE. Ce buſte, avec l'inſcription grecque *Antiſthène*, a été trouvé à Tivoli, dans les fouilles de la maiſon de campagne de Caſſius. On voit au muſéum Pio-Clémentin (*tomo VI*, *tav.* 35) cette tête du fondateur de la ſecte des Cyniques. Les pareilles ont été fauſſement & ſouvent attribuées à Carnéade. (*Pl. XV*, n°. 3.)

XÉNOPHON. Cette tête ſe trouve à la villa Albani, & Winckelmann (*Monum. antic. inediti*, n°. 171) l'attribue à Xénophon, à cauſe de la beauté des traits & de la couronne d'olivier. On ſait que ce général offroit un ſacrifice lorſqu'il apprit que ſon fils avoit été tué à la bataille de Mantinée: il ôta ſa couronne d'olivier; mais il la remit bientôt quand on lui dit que ſon fils s'étoit diſtingué par ſa valeur. (*Pl. XV*, n°. 4.)

PLATON. De tous les portraits de *Platon* qui ont été publiés juſqu'ici, j'ai choiſi celui que Fulvius Urſinus a pris ſur une pierre gravée, & celui que l'on trouve dans la collection d'Herculanum (*Bronzi*, *tom. I*, *pag.* 103). On ne peut aſſurer d'aucun d'eux, qu'il nous préſente la véritable tête de *Platon*; mais tous deux ſont inconteſtablement antiques, & tous deux rappellent le ſoin particulier que ce philoſophe prenoit de ſes cheveux & de ſa barbe. (*Pl. XV*, n°s. 5 & 6.)

Quant à la tête à laquelle ſont attachées de chaque côté des ailes de papillon, & que Winckelmann (*Monumenti antichi inediti*, n°. 169) a priſe pour celle de *Platon*, à cauſe du papillon, ſymbole de l'ame (dont Platon a le premier enſeigné l'immortalité), c'eſt une erreur de ce ſavant. Viſconti, antiquaire romain, y reconnoît avec plus de raiſon Morphée, & on trouvera cette tête dans la ſérie des têtes mythologiques.

ARISTOPHANE, célèbre auteur de comédies à Athènes. Ce portrait eſt tiré de la galerie de Florence, où eſt conſervé le buſte d'*Ariſtophane*, trouvé dans la villa d'Hadrien à Tivoli, & ſur lequel on lit en grec: *Ariſtophane, fils de Philippidus, athénien.* (*Fulvius Urſinus, tab.* 34.) (*Pl. XVI*, n°. 1.)

DIOGÈNE. A la villa Albani on voit la ſtatue du philoſophe cynique & un bas-relief qui le repréſente. Winckelmann (*Monum. ant. ined.* n°. 173) a fait graver la tête de *Diogène* d'après ces monumens, & on la voit ici ſous le n°. 2, *Pl. XVI*.

ISOCRATE, un des plus célèbres orateurs d'Athènes. Son buſte en marbre, avec l'inſcription grecque, *Iſocrate, fils de Théodore, athénien*, étoit dans le muſéum de Florence. Fulvius Urſinus l'avoit vu dans les jardins de la villa Medici (*tab.* 54). (*Pl. XVI*, n°. 3.)

DEMOSTHÈNE. On n'avoit que des conjectures à offrir ſur les buſtes que l'on croyoit repréſenter le prince des orateurs grecs, lorſqu'en 1753 on trouva, dans les fouilles de *Reſina* près d'Herculanum, le buſte de bronze qui porte le nom grec de *Démoſthène* gravé ſur la poitrine, & que je donne ici. On ne peut avoir de doutes ſur ſon authenticité. Il eſt tiré de l'ouvrage ſur les antiquités d'Herculanum. (*Bronzi I*, *pag.* 53.) (*Pl. XVI*, n°. 4.)

On voit dans le muſéum français la célèbre ſtatue de Démoſthène aſſis, de grandeur naturelle, qui a été apportée du Vatican, où on l'avoit tranſportée de la *villa Montalto*, depuis *Negroni*. La tête antique de Démoſthène a été rapportée poſtérieurement. « On y peut » obſerver, avec M. Viſconti, que la lèvre inférieure » rentre ſenſiblement en dedans de la bouche. Ce défaut » naturel étoit probablement la cauſe de la difficulté que » ce célèbre orateur éprouvoit à prononcer. »

En 1768 on vit paroître à Rome le plâtre d'un bas-relief qui repréſente *Démoſthène* aſſis, la tête penchée, & tenant un rouleau de la main gauche. Sur l'eſpèce d'autel qui lui ſert de ſiége eſt gravée l'inſcription ΔΗΜΩΣΘΕΝΗΣ ΕΠΙΒΩΜΙΟΣ, *Démoſthène près de l'autel.* On voit ici ſa tête. Le deſſin du bas-relief, qui appartenoit au docteur Mead, médecin de Londres, ſert de cul-de-lampe au chap. 8 du 4e. livre de l'*Hiſtoire de l'Art*, de Winckelmann, in-4°., édition de Paris, par Janſen. Le buſte de Florence, dont le plâtre eſt répandu dans toute l'Europe, n'eſt point un Démoſthène. (*Pl. XVI*, n°. 5.)

ESCHINE. Le célèbre rival de Démoſthène, Eſchine, paroît ici. Son buſte, avec l'inſcription *Æſchines*, a été trouvé à Tivoli, dans les ruines de la maiſon de campagne de Caſſius, & on le voit au muſéum Pio-Clémentin. (*Tomo VI*, *tav.* 36.) (*Pl. XVI*, n°. 6.)

ZÉNON, fondateur de la ſecte des Stoïciens, ou l'un des deux *Zénons* qui ſuivirent la ſecte d'Epicure. On n'a aucun moyen pour décider auquel d'entr'eux appartient le beau buſte de bronze trouvé à Herculanum (*tom. V*, *pag.* 67), avec le nom grec ſur le piédouche, & dont on voit ici la tête. (*Pl. XVII*, n°. 1.)

THÉOPHRASTE, surnommé *le Divin*, à cause de la douceur de son éloquence attique. Ce philosophe écrivit sur toutes les parties de l'histoire naturelle. Fulvius Ursinus avoit dessiné son portrait d'après un hermès qui étoit dans le palais des Massimi à Rome, & qui portoit l'inscription grecque antique: *Théophraste, fils de Mélante, d'Erèse.* On le voit ici. (*Pl. XVII*, n°. 2.)

MÉNANDRE, célèbre poète comique d'Athènes. Fulvius Ursinus trouva son buste en marbre, au revers du grand médaillon qui renfermoit le buste de Sophocle. Tous deux avoient leurs noms grecs anciennement gravés. (*Pl. XVII*, n°. 3.)

M. Visconti pense que le prétendu Marius assis, de la villa Montalte, depuis Négroni, conservé jadis dans le muséum Pio-Clémentin, & aujourd'hui dans le musée français, est un *Ménandre.*

POSIDIPPE. On trouve dans Gronovius (*Thesaur. Antiq. græcarum, tom. II, pag.* 100) le dessin d'une statue assise, sur la base de laquelle étoit gravé ce nom, ΠΟΣΕΙΔΙΠΠΟΣ. Je donne ici le portrait de ce poète comique, qui occupa la scène trois ans après la mort de Ménandre. Athénée & Suidas font souvent mention de ses comédies, qui ne nous sont point parvenues. Cette statue, qui a la même origine que la précédente, étoit dans le muséum Pio-Clémentin, & orne à présent le musée français. (*Pl. XVII*, n°. 4.)

MOSCHION, poète comique grec, qui n'est connu que par des citations de Stobée & de Clément d'Alexandrie. Fulvius Ursinus avoit vu chez Jérôme Garimberti une statue, sur la base de laquelle étoit gravé ce nom: ΜΟΣΧΙΩΝ. (*Pl. XVII*, n°. 5.)

ALEXANDRE. La tête de ce héros, qui paroît ici sous le n°. 6, est celle que l'on voit dans le muséum du Capitole. Winckelmann l'a publiée. (*Monum. antichi inediti*, n°. 175.) Elle est aujourd'hui dans le muséum français. Les trous percés dans la chevelure ont servi à fixer des rayons de métal, selon M. Visconti; ce qui lui fait reconnoître ici le soleil ou Phœbus. (*Pl. XVII*, n°. 6.)

Celle du n°. 1 est sur une pierre gravée de la galerie de Florence. (*Gem. tom. I, tab.* 25, n°. 2.) (*Pl. XVIII*, n°. 1.)

En 1779 on trouva, dans les fouilles que fit le chevalier Azara dans la villa des Pisons à Frascati, un hermès de marbre *cipolin* (verd comme les poireaux), avec l'inscription grecque: *Alexandre, fils de Philippe, macé.....* Mengs, peintre célèbre, ami de Winckelmann, reconnut cette tête pour l'ouvrage d'un bon artiste, fait dans le bon tems de l'art, &, avant d'avoir lu l'inscription, il la prit pour le portrait d'*Alexandre* ou de son ami Ephestion. Elle est aujourd'hui dans le muséum français. Le cit. Leblond, membre de l'Institut de France (*Mémoires de l'Institut. Littérature, tome I, page* 630), n'y retrouve pas les traits qui caractérisent le fils de Philippe sur la médaille suivante. (*Pl. XVIII*, n°. 2.)

Le cit. Leblond (*ibidem*) a prouvé que s'il existoit un véritable portrait d'*Alexandre*, il devoit, avec la plus grande probabilité, se trouver sur les médailles d'une ville qui se glorifioit de l'avoir pour fondateur: telle étoit Apollonie de Carie. Pellerin (*Médailles de Rois, Pl. II*) a publié un médaillon de bronze de cette ville, sur lequel on voit une tête coiffée avec la peau d'un lion, & la légende: *Alexandre, fondateur des Apolloniates*: au revers les villes d'Apollonie & de Lysias en Phrygie (voisine de la Carie), debout, portant de leur main gauche, l'une, le simulacre d'Apollon, l'autre, celui de la Fortune, & joignant leurs mains droites, avec cette légende: *Alliance des Apolloniates & des Lysiadens.*

Ce portrait n'est point idéal: la ligne faciale, ou le profil du front & celui du nez ne forment point une ligne droite: on y apperçoit très-distinctement un léger enfoncement à la jonction de ces deux parties supérieures de la face. Du reste, cette tête ressemble parfaitement, 1°. à celle qui porte un casque sur les médailles *communes* des Macédoniens, tête que j'avois dit, en 1786 (*Dict. d'Antiq.* ALEXANDRE), être le véritable portrait d'*Alexandre*; 2°. à la tête de jeune homme coiffée de la dépouille d'un lion, que l'on voit sur les médailles & médaillons d'argent d'*Alexandre*; 3°. à la même tête ceinte du diadême, de ses médailles de bronze. (*Pl. XVIII*, n°. 3.)

ÉPICURE. On a trouvé dans les fouilles d'Herculanum (*tom. V, pag.* 81) un buste de bronze, qui porte sur son piédouche le nom grec de ce célèbre philosophe. On en voit ici la tête. Elle ressemble parfaitement à celle du muséum du Capitole (*Mus. Capit. tom. I, pag.* 12), qui fut trouvée à Rome en 1742, lorsqu'on bâtit le nouveau portique de Sainte-Marie-Majeure. C'étoit un hermès à double tête; l'une porte le nom d'*Epicure*, & l'autre celui de son disciple *Métrodore.* Il ne faut pas être étonné de trouver plusieurs *Epicures* antiques; car Cicéron (*de Finib. bon. lib.* 5, *in principio*) dit que les disciples de ce philosophe conservoient son portrait, non-seulement peint ou sculpté, mais encore gravé sur des coupes & des anneaux. Pline l'ancien (*lib.* 35, *cap.* 2) dit encore que ses disciples & plusieurs autres personnes plaçoient son portrait dans leurs appartemens, & qu'ils le portoient aussi sur eux. (*Pl. XVIII*, n°. 4.)

MÉTRODORE, l'ami d'Epicure, a sa tête adossée au Capitole, à celle de son maître & de son ami. (*Mus. Capitol. tom. I, pag.* 12.) (*Pl. XVIII*, n°. 5.)

HERMARCHUS. Le buste de bronze de ce philosophe a été trouvé à Herculanum (*tom. V, pag.* 72), & son nom grec est gravé sur le piédouche antique. *Hermachus*, de Mitylène, fut le chef de l'école d'Epicure après la mort de ce philosophe. Celui-ci laissa par testament, son jardin, sa maison & ses livres à *Hermachus*, qu'il désigna pour son successeur. (*Diogen. Laert. lib.* 10, *Epicur. Segm.* 17.) (*Pl. XIX*, n°. 1.)

CARNÉADE, philosophe grec, fondateur de la troisième Académie. On voyoit au palais Farnèse un buste qui portoit son nom. Visconti, éditeur du muséum Pio-Clémentin (*tomo VI, pag.* 51, *not. g*), ne reconnoît que ce buste pour appartenir à *Carnéade*; tous les autres sont, selon lui, des Antisthènes. (*Pl. XIX*, n°. 2.)

LYSIMAQUE. Le portrait de ce capitaine d'Alexandre, qui régna après lui, est pris d'une pierre gravée de la galerie de Florence. (*Gem. I, tab.* 25.) Il est parfaitement ressemblant aux beaux médaillons d'or de ce Roi. *Lysimaque* portoit des cornes de bélier liées à son diadême, non comme fils de Jupiter-Ammon, mais comme un symbole de la force & de la puissance. C'est ainsi que les portèrent les Rois d'Asie, Antigonus, Démétrius, &

Sapor, Roi des Parthes. (*Ammian. Marcelli, lib.* 19, *cap.* 1.) (*Pl. XIX*, *n°.* 3.)

POSSIDONIUS. On voyoit encore en 1750, au palais Farnèse, le buſte, avec l'inſcription antique ΠΟΣΙΔΟΝΙΟΣ, gravée ſur ſa draperie, qui a été publié par Fulvius Urſinus. Il y a eu deux célèbres philoſophes ſtoïciens qui ont porté ce nom; l'un étoit d'Alexandrie, & l'autre fut ſurnommé *le Rhodien*, parce qu'il enſeigna long-tems dans l'île de Rhodes. Auquel des deux appartient le buſte? (*Pl. XIX*, *n°.* 4.)

ASCLÉPIADE. Dans le muſéum du Capitole (*tom. I*, *tab.* 3) eſt conſervé un buſte dépourvu de barbe, & qui porte ſur la poitrine l'inſcription antique: ΑCΚΛΗΠΙΑΔΗC. Eſt-ce le portrait d'*Aſclépiade*, philoſophe célèbre & diſciple de Stilpon, ou celui d'*Aſclépiade*, médecin ſi vanté par Pline & par Celſe? L'abſence de la barbe a fait conjecturer à Bottari, éditeur du muſéum du Capitole, que ce n'étoit pas la tête du philoſophe. (*Pl. XIX*, *n°.* 5.)

EPAPHRODITE. On voit dans les Recueils de Boiſſard & dans Fulvius Urſinus la ſtatue d'un homme aſſis, tenant un rouleau. Sur la plinthe on lit cette inſcription antique: M. METTIUS EPAPHRODITUS GRAMMATICUS GRAECUS M. METTIUS GERMANUS FEC. Ce grammairien floriſſoit à Rome ſous les règnes de Néron & de Nerva. Cette ſtatue, moitié grande comme nature, eſt placée aujourd'hui dans la cour du palais Altieri. (*Pl. XIX*, *n°.* 6.)

ARISTIDE, ſophiſte grec, célèbre à Rome dans le ſiècle des Antonins, & dont les ouvrages ſont parvenus juſqu'à nous. Pie IV fit placer, dans la bibliothèque du Vatican, une ſtatue trouvée dans des fouilles faites dans l'enceinte de Rome. On lit ſur la baſe cette inſcription, qui paſſe pour être antique: ΑΡΙCΤΙΔΗC CMIPNEOC. *Ariſtide* étoit, à la vérité, d'Adrianopolis en Myſie; mais ayant obtenu de Marc-Aurèle le rétabliſſement de Smyrne qu'un tremblement de terre avoit preſque détruite, il reçut probablement le ſurnom de *Smyrnéen*. (*Muſ. Capit. tom. I*, *pag.* 18.) (*Pl. XX*, *n°.* 1.)

MARCUS MODIUS ASIATICUS. Dans la collection des antiques de la République françaiſe, on voit un buſte de marbre qui eſt antique, ainſi que le piédouche & les inſcriptions gravées ſur ce piédouche & ſur la poitrine. Caylus (*Recueil d'antiquités*, *tome VI*, *pl. XLII*) qui l'a publié, dit qu'il avoit été apporté de Smyrne en France. C'eſt le portrait d'un médecin, chef de l'école Méthodique. La forme des caractères des inſcriptions fait conjecturer qu'il a vécu dans le premier ſiècle de l'Empire romain. Voici l'inſcription qui eſt gravée ſur le piédouche: M MOΔIOC ΑΣΙΑΤΙΚΟC ΙΑΤΡΟC ΜΕΘΟΔΙΚΟC. *Marcus Modius Aſiaticus Medicus Methodicus.* On lit ſur la poitrine: ΙΗΤΗΡ ΜΕΘΟΔΟΥ ΑΣΙΑΤΙΚΕ ΠΡΟCΤΑΤΑ ΚΑΙΡΕ ΠΟΛΛΑ ΜΕΝ ΕCΘΛΑ ΠΑΘΩΝ ΦΡΕCΙ ΠΟΛΛΑ ΔΕ ΛΥΓΡΑ.

Benè tibi ſit, Medice aſiatice, methodicæ ſectæ dux. Qui multa quidem fauſta, multa verò funeſta, mente (æquabili) paſſus es. Ce buſte, avec ſon piédouche, a de hauteur 0,496 de mètre, ou un pied ſix pouces quatre lignes. (*Pl. XX*, *n°.* 2.)

SECTION II.

Têtes hiſtoriques romaines.

NUMA. La tête de *Numa* Pompilius eſt gravée ſur les médailles d'argent de la famille *Pomponia*, & le nom *Numa* eſt écrit ſur le diadême ou le bandeau qui orne cette tête. On ſait que les triumvirs monétaires prenoient pour types des monnaies qu'ils faiſoient frapper, ou des traits hiſtoriques qui honoroient leurs familles, ou les têtes des héros dont ils prétendoient deſcendre. La famille *Pomponia* ſe croyoit iſſue d'un fils du roi *Numa*. On trouve dans le *Muſeum Cortonenſe*, *tab.* 72, ſur une pierre gravée, la tête de ce Roi que l'on voit ici. (*Pl. XXI*, *n°.* 1.)

BRUTUS l'ancien. (*Lucius Junius.*) On croit trouver ſon portrait dans un buſte en bronze du muſéum français, qui étoit placé dans le palais des Conſervateurs au Capitole. Le buſte eſt d'un ſtyle poſtérieur aux premiers Céſars. La tête reſſemble à quelqu'une de celles que l'on voit ſur les médailles de la famille *Servilia*. Mais comme ces têtes diffèrent les unes des autres, je n'ai pas cru devoir donner ici un portrait auſſi douteux.

SCIPION L'AFRICAIN. La tête de ce numéro eſt celle d'une pierre gravée de la collection du prince Piombino, à Rome. Winckelmann l'a publiée dans ſes *Monumenti antichi* (*n°.* 176). Elle reſſemble par les traits du viſage, par l'abſence des cheveux & par la cicatrice en forme de croix ſur le côté droit du crâne, à la célèbre tête de baſalte du palais Roſpigliоſi, qui a été trouvée à Liternum, où *Scipion* avoit une villa. Elle porte par tradition le nom de *Scipion l'Africain l'ancien*; ce qui l'a fait donner à trois têtes en marbre du Capitole, à une du palais Barberini, à une tête de bronze du muſéum français, à une pierre gravée du cabinet national de France (*Mariette*), qui porte l'inſcription, peut-être moderne, P. SCIPI. AF..... Mais auquel des deux *Africains* appartiennent ces têtes, qui ont une cicatrice? La tradition les donne, ſur des fondemens légers, à l'ancien *Africain*; & Winckelmann croit plutôt y reconnoître *l'Africain*-le-Jeune. Voyez le *Dictionn. d'Antiquités*, au mot SCIPION. Au reſte, M. Carlo Féa aſſure, dans ſes notes ſur Winckelmann (*Hiſt. de l'Art*, *liv. 6*, *ch. 5*, §. 9), que c'eſt l'ancien *Africain*, d'après une peinture d'Herculanum, non encore publiée, qui repréſente Scipion-l'Africain-l'Ancien avec Maſſiniſſa & Sophonisbe. (*Pl. XXI*, *n°.* 2.)

TÉRENCE. Je donne ici le portrait du célèbre poète comique, du Ménandre de Rome, d'après la peinture qui forme le frontiſpice du *Térence* du Vatican. Ce précieux manuſcrit eſt du ſiècle de Conſtantin. Il a été publié, avec les gravures de deſſin qui en font l'ornement, à Urbin en 1736, *in-folio*. Il eſt très-probable que le portrait, tracé ſix ſiècles après la mort de *Térence*, eſt une production de l'imagination du peintre. Auſſi je ne le donne ici que pour ſuivre Fulvius Urſinus & ſes imitateurs. (*Pl. XXI*, *n°.* 3.)

MARIUS. On n'a point de portrait véritable du vainqueur des Cimbres & des Teutons. Celui que l'on voit ſous ce numéro eſt tiré du Recueil de Fulvius Urſinus, qui l'avoit deſſiné ſur une pierre gravée, dépourvue d'inſ-

cription. Comment l'avoit-il donc reconnu ?..... D'après la ſtatue de *Marius*, qui eſt au Capitole. Mais cette ſtatue, comme l'avance Faber (*Imag. Illuſtr. Virorum*), avoit à ſes pieds une boîte ronde, deſtinée à mettre des rouleaux d'écriture ; ce qui eſt un ſymbole ordinaire des ſénateurs ou des ſavans, & *Marius* n'étoit ni l'un ni l'autre. C'eſt avec auſſi peu de fondement qu'on a donné le nom de *Marius* aux têtes du palais Barberini & de la villa Ludoviſi, ainſi qu'à la ſtatue aſſiſe de la villa Négroni, qui a été dans le muſéum Pio-Clémentin, & que M. Viſconti a reconnue pour Ménandre. Elle eſt aujourd'hui dans le muſée français. (*Pl. XXI*, *n°.* 4.)

SYLLA. Les médailles de la famille *Cornel'a* nous préſentent le portrait de ce Romain, célèbre par ſes victoires & ſes proſcriptions. C'eſt d'après ces monumens inconteſtables que l'on a reconnu un buſte de bronze trouvé dans les fouilles de Portici, & qui eſt placé dans la collection d'Herculanum. (*Tom. V, pag.* 147.) On voit dans le muſéum de Florence une très-petite ſtatue de *Sylla*, dont la dénomination paroît peu fondée (*Statue*). (*Pl. XXI*, *n°.* 5.)

POMPÉE. Cette belle tête du défenſeur du Sénat, & non d'un défenſeur du peuple romain, eſt priſe d'une pierre gravée du muſéum français. (*Mariette, tom. II, pl. XLII.*) Sa reſſemblance avec la tête des médailles du grand Pompée n'eſt pas douteuſe. On ne peut pas en dire autant de ſa ſtatue qui eſt au palais Spada. Les éditeurs milanais de l'*Hiſt. de l'Art* ont fait connoître une belle ſtatue de Pompée en marbre blanc, plus grande que nature, que l'on voit dans la villa de Caſtellazzo, près de Milan. Elle eſt nue, à l'exception d'une draperie qui, de l'épaule gauche, pend juſqu'à terre. Elle a été tranſportée de Rome, & elle a été reſtaurée en pluſieurs endroits. (*Pl. XXI*, *n°.* 6.)

CICÉRON. Winckelmann (*Hiſt. de l'Art, liv. 6, chap.* 5), après avoir examiné tous les monumens que l'on croit repréſenter le Démoſthène romain, fait, pour éclairer cette diſcuſſion, l'obſervation ſuivante : Plutarque eſt le premier écrivain qui ait dit que le célèbre orateur fut ſurnommé *Cicero* à cauſe d'un porreau qu'il avoit ſur le nez, & qui reſſembloit à un pois chiche, *cicer.* Priſcien a répété cette aſſertion. Mais Pline l'ancien, qui écrivoit avant Plutarque, dit (*lib.* 18, *cap.* 3) que les Fabius, les Lentulus, les *Cicérons*, avoient été ainſi appelés du genre de légume qu'ils ſavoient le mieux cultiver..... *Cognomina..... jam Fabiorum, Lentulorum, Ciceronum, ut quiſque aliquod optimè genus ſereret.* Que penſer à préſent de la ſtatue du Capitole, au nez de laquelle on a incruſté un pois chiche ?

On regarde le buſte du palais Mattei, qui porte le nom de Cicéron gravé ſur la baſe, comme ſon véritable portrait, parce que l'inſcription eſt antique. A la vérité, le nez, les lèvres & le menton ſont des reſtaurations modernes. On le voit ici. (*Pl. XX*, *n°s.* 3, 4.)

Il eſt tiré des *Monumenti Matthæiana* (*tom. II, tab.* 10 & 11). La reſtauration eût été mieux faite ſi le ſculpteur avoit connu les deux pierres gravées de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 41, *n°s.* 2, 3), dont une eſt ici deſſinée. (*Pl. XXII*, *n°.* 1.) Le baron de Stoſch, en les voyant, dit qu'elles reſſembloient au buſte de Cicéron du palais Mattei, & à la tête que lui-même avoit publiée (*tab.* 27) avec le nom du graveur *Dioſcoride*. D'après cela, ce prétendu *Mécène* de Dioſcoride, & celui de Solon, que l'on verra plus bas, ſont les véritables portraits de l'orateur romain.

J'ajouterai que toutes les médailles ſur leſquelles on a vu ou cru voir la tête de *Cicéron* ſont ſuppoſées, excepté celles de Magnéſie de Lydie, où on lit en grec autour d'une tête qui a le nez droit (non aquilin) : *Marcus Tullius Cicero.* Lambecius (*Bibl. Cæſ. Vindob tom. II, pag.* 726), Liébe (*Gotha Numaria, cap.* 5, *n°.* 21), &c. ont voulu en prouver la vérité.

TITE-LIVE. Mariette (*tom. II, pl. XLVI*) a cru reconnoître dans cette tête, qui eſt dans la collection des pierres gravées de la République françaiſe, les traits de l'hiſtorien de Rome, de l'immortel *Tite-Live.* Gronovius (*Theſaur. Antiq. græc. tom. III*) a publié une tête ſemblable d'après le bas-relief d'un tombeau trouvé à Padoue, ſur lequel étoit gravée cette inſcription : T. LIVIUS LIVIAE T. F. QUARTAE L. HALYS. Mais il a laiſſé appercevoir ſes doutes ſur le *Titus Livius* dont parle cette inſcription : je ſuivrai ſon exemple. (*Pl. XXII*, *n°.* 2.)

MARC-ANTOINE. Le portrait de l'eſclave de Cléopâtre, que l'on voit ici, eſt pris d'une pierre gravée du *Muſeum Florentinum.* (*Gem. I, tab.* 42, *n°.* 12.) Il reſſemble parfaitement aux médailles de ce triumvir, dont les débauches ſeront connues de la poſtérité la plus reculée, parce que l'éloquence de Cicéron leur a donné une éternelle, mais déplorable célébrité. (*Pl. XXII*, *n°.* 3.)

CLÉOPATRE. On trouvera ſa tête avec celles des Rois barbares, après les têtes romaines.

LÉPIDE. Un buſte de bronze, déterré dans les fouilles de Portici (*Herculan. tom. V, pag.* 151), & qui reſſemble aux médailles conſulaires de ce triumvir, nous préſente ſon portrait. Voilà cet homme ſans talens, ſans énergie, que la bizarre fortune ſe plut à élever, qui fut deux fois conſul, grand pontife, triomphateur ſans avoir combattu, commandant de trente légions ſans aucune connoiſſance de l'art militaire, triumvir & maître du ſort de ſes deux collègues ſans en ſavoir profiter ; enfin, qui traîna une longue vieilleſſe dans la honte & le mépris. (*Pl. XXII*, *n°.* 4.)

JULES-CÉSAR. Cette belle tête étoit dans la collection des pierres gravées du Palais-Royal (*tom. II, pl. XIX*), qui appartient aujourd'hui à l'Empereur des Ruſſies. Ce Romain fut l'un des plus grands-hommes dont l'Hiſtoire ait conſervé le ſouvenir, par la réunion des talens militaires & de l'art d'écrire..... Mais il donna des fers à ſa patrie ! On ne connoiſſoit de véritables portraits de Céſar qu'un buſte coloſſal au palais Farnèſe & la ſtatue du Capitole ; car le buſte du Capitole n'a pas d'authenticité. Mais on voit aujourd'hui, dans le muſéum Pio-Clémentin, un buſte très-beau de *Jules-Céſar.* (*Pl. XXII*, *n°.* 6.)

MARCUS JUNIUS BRUTUS. Les médailles ſur leſquelles ſont placés, d'un côté, la tête de *Brutus*, & de l'autre le bonnet de la Liberté, avec la légende, ID. MART. les Ides de mars, jour de la mort de Céſar, ont fait reconnoître le vengeur de la liberté ſur une pierre gravée (*Muſ. Florent. Gem. I, tab.* 1, *n°.* 9) du muſéum de Florence. (*Pl. XXII*, *n°.* 5.) Le muſéum français renferme un buſte en marbre tiré du Capitole.

VIRGILE. Une tradition fort ancienne a fait donner le nom du chantre d'Enée à une tête couronnée de laurier, devant laquelle étoit placé un masque porté sur un piédestal. Fulvius Ursinus a publié cette médaille que personne n'a vue depuis, & que l'on croit fausse. Le masque avoit fait croire à Fortunio Liceti (*Gem. antiq. cap.* 118), que ce portrait étoit celui d'un poète comique ou d'un poète tragique. Mais Gronovius & Gori (*Mus. Florent. Gem. I, tab.* 43, *n°.* 7) pensent qu'il rappelle les Mânes, pour faire allusion à la description des enfers, qui est dans l'Enéide. Quoi qu'il en soit, je donne ici la tête de *Virgile* d'après la pierre gravée du muséum de Florence, sur laquelle Gori l'a cru reconnoître. (*Pl XXIII, n°.* 1.)

AUGUSTE. La collection du Palais-Royal (*tom. II, pl. XXII*) m'a fourni cette tête d'*Auguste*. Les traits sont les mêmes que ceux du beau médaillon d'or qui a été trouvé dans les ruines d'Herculanum. En vain l'heureux *Auguste* combla-t-il de faveurs les poètes, afin que son nom ne parvînt à la postérité qu'entouré d'éloges; le burin de l'Histoire a éternisé les crimes d'*Octave*, c'est-à-dire, l'assassinat de Cicéron & les proscriptions exécrables. On voit au Capitole deux statues d'*Auguste*; l'une le représente en sénateur assis, & l'autre nu, à l'héroïque. Dans le muséum Pio-Clémentin, on conservoit une statue antique, revêtue de la toge, sur laquelle on a placé une tête antique d'Auguste: elle étoit à Venise dans le palais Giustiniani, & aujourd'hui elle est dans le muséum français. Il y a dans le muséum Pio-Clémentin une autre statue qui représente *Auguste* sacrifiant, & qui vient des fouilles d'Otricoli, l'ancien *Ocriculum*. Cet Empereur y paroît aussi nu, à l'héroïque: cette statue étoit dans le palais Vérospi. Les têtes & les bustes d'*Auguste* sont communs. On voit dans le muséum Pio-Clémentin un beau buste couronné d'épis, qui étoit autrefois à la villa Mattei, & un autre buste qui représente *Auguste* vieux. Sa tête colossale se voit à la villa Mattei, & une de ses têtes est dans le Capitole. Sa tête couronnée de chêne, qui orne le muséum français, se voyoit au cabinet Bévilacqua de Vérone: il y en a une dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, & trois semblables sont à la villa Albani. On voyoit à la bibliothèque du Vatican une belle tête d'*Auguste*, gravée sur une calcédoine de plus de deux décimètres de hauteur. (*Pl. XXIII, n°.* 2.)

MÉCÈNE. Parmi les têtes de divers âges & de diverses formes auxquelles le nom de *Solon* est joint sur les pierres gravées, & que l'on avoit prises jusqu'au commencement du dernier siècle pour les portraits du législateur d'Athènes, on distingue celle-ci (*Pl. XXIII, n°.* 3), qui est gravée sur une pierre du Palais-Royal. (*Tom. II, pl. XX.*) *Solon* est le nom du graveur, & non celui du personnage. Le duc d'Orléans, régent, remarqua & corrigea l'erreur des antiquaires. Depuis cette époque, on crut y voir le portrait de *Mécène*. Mais le baron de Stosch y a reconnu celui de *Cicéron*, d'après le buste du palais Mattei, qui est gravé dans ce Recueil. (*Pl. XX, n°s.* 3 & 4.)

MARCUS AGRIPPA. Une pierre gravée du muséum de Florence (*Gem. I, tab.* 2, *n°.* 7) nous présente le gendre d'Auguste. Cette tête ressemble parfaitement aux médailles d'Agrippa. Elle représente ce favori d'Auguste, qui eut le courage de lui conseiller d'abdiquer l'Empire, & de rendre à Rome son ancienne liberté. Sénèque (*Epist.* 94) en a fait un bel éloge, que l'Histoire confirme en tout point: *M. Agrippa, vir ingentis animi, qui solus ex his, quos civilia bella claros potentesque fecerunt, felix in publicum fuit.* « Seul entre tous ceux que les » guerres civiles ont rendu célèbres & puissans, ce » grand-homme eut le bonheur de procurer le bien » public. » On voit sa tête colossale au Capitole, & une statue héroïque dans le palais Grimani, à Venise. (*Pl. XXIII, n°.* 4.)

LIVIE, femme d'Auguste, célèbre par sa dissimulation & par sa cruauté. Caligula la nommoit Ulysse déguisé. Le désir de voir régner son fils Tibère la porta à faire périr tous les successeurs immédiats de son mari, le jeune Marcellus, les Césars Caius & Lucius. Elle essaya même d'empoisonner son époux, & cependant elle mourut tranquillement dans son lit. Cette tête est tirée de la collection du Palais-Royal. (*Tom. II, pl. XXV.*) On voit dans le muséum Pio-Clémentin une statue de Livie, qui la représente sous l'emblême de *la Piété*. (*Pl. XXIII, n°.* 5.)

JULIE. On voit dans la collection des antiques de la République française (*Mariette, tom. II, pl. LVI*), cette tête de la belle & spirituelle *Julie*, fille d'Auguste, & l'objet de son amour si l'on en croit Caligula; elle fut un instant l'épouse du jeune Marcellus; plus long-tems celle d'Agrippa, & jusqu'à sa mort celle de Tibère. Ses débauches ont flétri sa mémoire, & ont empêché de donner des larmes à sa fin funeste. (*Pl. XXIII, n°.* 6.)

TIBÈRE. Le modèle de Louis XI, le plus dissimulé, le plus perfide des hommes paroît ici. La collection du Palais-Royal (*tom. II, pl. XXVI*) renferme cette tête, qui ressemble parfaitement aux têtes des médailles de *Tibère*. (*Pl. XXIV, n°.* 1.)

Le nom de Tibère réveille l'idée des débauches les plus horribles, qu'il n'a pas eu honte de consacrer sur des médailles appelées *spintriæ*.

On voit à la villa Borghèse une tête plus grande que nature, & une statue demi-nue de *Tibère*. Deux têtes du Capitole le représentent âgé; mais la tête de la statue, qui est dans la villa Albani, le représente jeune. On voit aussi une tête de Tibère dans le muséum Pio-Clémentin; & dans le muséum français, une tête en bronze presque colossale. Là se trouvent la statue avec la toge, déterrée dans l'île de Caprée, statue qui étoit au Vatican, & le buste de la villa Albani.

GERMANICUS. Les médailles de ce héros ont servi à caractériser deux pierres du muséum de Florence. (*Gem. I, tab.* 4, *n°.* 7, *& Gem. II, tab.* 9, *n°.* 1.) C'est sans doute aussi d'après elles que l'on avoit donné le nom de *Germanicus* à une statue de la villa Montalto (appelée depuis *Négroni*), que Louis XIV fit placer dans la galerie de Versailles, & qui est à Paris dans le muséum français. Elle est nue: une draperie est suspendue à son bras gauche, & tombe sur la tortue qui est sculptée sur la plinthe. On peut douter que cette statue, qui est véritablement antique, & la seule peut-être qui n'ait aucune restauration (si l'on excepte deux doigts d'une main), représente *Germanicus*. Mais on a trouvé dans les fouilles d'Otricoli, une statue qui présente les traits de ce Prince infortuné. On voit au Capitole une très-belle tête de *Germanicus*. Visconti reconnoît, dans la statue du prétendu Germanicus, quelque orateur

romain représenté sous les formes de Mercure, dieu de l'éloquence (*Pl. XXIV*, n°. 2.)

AGRIPPINE mère. Les médailles grecques de cette illustre Princesse ont fait reconnoître pour son portrait cette tête, qui a été trouvée dans les fouilles d'Herculanum. (*Tom. V, p.* 189.) On voit au Capitole un buste de marbre qui représente cette digne veuve du vertueux Germanicus. On y voit aussi sa statue assise : deux semblables sont, l'une, dans le palais Farnèse; l'autre, dans le muséum de Florence. (*Pl. XXIV*, n°. 3.)

CALIGULA. Les fouilles d'Herculanum (*tom. V, pag.* 195) ont fait trouver un bronze de cet indigne fils de Germanicus & d'Agrippine. Ce tyran farouche & imbécille, qui auroit voulu que l'Empire romain n'eût qu'une tête afin de pouvoir la couper d'un seul coup, paroît aussi en basalte & en marbre au Capitole. On voit au muséum Pio-Clémentin une statue de *Caligula* nu, à l'héroïque, trouvée à Otricoli. La villa Albani renferme une statue de *Caligula*, la tête couverte de la toge, comme grand-prêtre : elle est de marbre blanc. (*Pl. XXIV*, n°. 4.)

CLAUDE. Une belle pierre de la collection du Palais-Royal (*tom. II, pl. XXXI*) présente le portrait (*Pl. XXIV*, n°. 5) de l'imbécille mari de Messaline, du père adoptif de Néron. On voit de lui au Capitole un buste de marbre, & un semblable se trouve dans le muséum de Florence. Le muséum Pio-Clémentin renferme une tête colossale de *Claude*, trouvée à Otricoli.

On voit dans Montfaucon (*Antiq. expliq. tom. V, pl. CXXIX*) un beau buste de *Claude*, placé sur une base richement sculptée. Il est aujourd'hui à Madrid, au palais *del Retiro*. Le muséum français renferme deux bustes en bronze de cet Empereur.

AGRIPPINE jeune, mère de Néron, qui reçut la mort par ordre de ce monstre. Ce fut le prix de l'injuste préférence qu'elle avoit fait obtenir à Néron sur Britannicus, en empoisonnant Claude son époux. Ce portrait est pris d'une pierre gravée du muséum de Florence. (*Gem. tom. I, tab.* 5, n°. 7.) On voit au Capitole un excellent buste en marbre de cette Princesse. La plus belle de ses statues est à Naples, & étoit à Rome, au palais nommé la *Farnésine* : on en voit une à la villa Albani. (*Pl. XXIV*, n°. 6.)

BRITANNICUS. Les portraits de l'infortuné fils de Claude & de Messaline, qui fut privé du trône par Agrippine, & de la vie par Néron, sont très-rares, parce que le fratricide Néron les fit détruire soigneusement. M. le chevalier Azara, l'ami de Winckelmann & de Mengs, possédoit une statue de marbre échappée à sa fureur. Elle a été trouvée à Tivoli, & elle représente *Britannicus* en Bacchus, comme on le voit gravé sur ses médailles grecques. Je donne ici sa tête d'après une pierre gravée du muséum de Florence. (*Gem. tom. I, tab.* 5, n°. 6.) Elle a servi peut-être à faire reconnoître la tête antique de *Britannicus*, que l'on a adaptée à une statue antique du même muséum. (*Pl. XXV*, n°. 1.)

NÉRON. Dans la superbe collection des portraits des Empereurs exposés à la villa Albani, la tête de *Néron* manque. On peut juger par-là de la grande rareté de ses portraits. Des deux têtes du Capitole, l'une est restaurée presqu'en entier, l'autre représente *Néron* enfant. On la voit ici. (*Pl. XXV*, n°. 2.)

J'ai pris l'autre tête (*Pl. XXV*, n°. 3) sur une pierre gravée du Palais-Royal. (*Tom. II, pl. XXXII.*) On voit de *Néron*, dans le muséum Pio-Clémentin, une tête couronnée de laurier, une statue assise, plus petite que nature, trouvée sur le mont Esquilin, conservée long-tems à la villa Négroni, & le représentant en joueur de lyre. Au palais Ruspoli on conserve une tête plus grande que nature. A la villa Borghèse on en voit une autre. Le muséum français renferme une tête & une statue de Néron, presque colossale, qui est nue; les cuisses seules sont enveloppées dans une large draperie; la tête est ornée d'un simple bandeau.

SÉNÈQUE. Je ne donnerai point ici le portrait de la statue de marbre gris que l'on voit dans la villa Borghèse. Cette statue, presque nue, est placée sur une cuve. On l'a appelée *Sénèque* sans aucun fondement, & Winckelmann l'a prise pour un esclave des bains. (*Hist. de l'Art, liv. 6, chap. 6.*) C'est ici une des (*Pl. XXV*, n°. 4) têtes connues sous le nom du précepteur de Néron. On en voit une semblable au Capitole, une dans le muséum de Florence, deux dans les villa Médicis & Albani, une en bronze à Portici, &c. Il n'est pas sûr néanmoins qu'elles soient bien nommées, car Lefèvre (*Faber*), commentateur de Fulvius Ursinus, dit qu'elles ressembloient à une tête semblable avec le nom de *Sénèque*, qui étoit sur une médaille *contorniate* du cardinal B. Maffei; mais on n'a jamais revu cette médaille. Il est donc douteux que le portrait de *Sénèq e* soit venu jusqu'à nous. On voit une tête antique semblable, posée sur une statue antique, revêtue de la toge, dans le muséum Pio-Clémentin. Le savant Visconti ne doute pas de la vérité de ces portraits de *Sénèque*.

GALBA. Les portraits de *Galba*, qui ne régna que sept mois & sept jours, sont fort rares. On en voit un buste au Capitole, & le plus beau de tous au muséum français, où il a été transporté de la villa Albani. Je donne sa tête d'après une pierre gravée du Palais-Royal. (*Tom. II, pl. XXXIII.*) (*Pl. XXV*, n°. 5.)

OTHON. On n'a point de médailles de bronze de cet Empereur frappées à Rome, & ses portraits sont rares. On voit ses bustes au Capitole, à la villa Albani & dans le muséum de Florence. La tête qui est dessinée sous ce *numéro* est tirée (*Pl. XXV*, n°. 6) d'une pierre gravée du même muséum. (*Gem. I, tab.* 6, n°. 3.) Le buste de la villa Albani représente *Othon* avec une barbe courte. Dans le muséum français on trouve une statue d'Othon, représenté à l'héroïque.

VITELLIUS. C'est d'une pierre gravée du muséum de Florence (*Gem. I, tab.* 6, n°. 4) qu'est tirée la tête de cet Empereur, fameux uniquement par sa gloutonnerie. Ses bustes sont très-rares. Celui du palais Giustiniani est moderne. On en voit deux antiques, l'un au Capitole, l'autre dans le muséum de Florence. (*Pl. XXVI*, n°. 1.)

VESPASIEN. Un buste de marbre de cet Empereur, fameux par son avarice, est placé dans le Capitole. Je donne son portrait d'après une pierre gravée du muséum de Florence. (*Gem. I, tab.* 6, n°. 6.) (*Pl. XXVI*, n°. 2.)

TITUS. Les portraits de ce Prince, appelé à si juste titre les délices du genre humain, sont rares. On voit de lui deux bustes de marbre, l'un au Capitole, l'autre dans le muséum de Florence, & une belle tête colossale, avec un autre buste, à la villa Albani. Celle que l'on (*Pl. XXVI*, n°. 3) trouve ici est prise d'une pierre gravée de Florence. (*Gem. I*, *tab.* 6, n°. 7.) Le muséum Pio-Clementin renferme une tête de *Titus*, & celui de France un buste en bronze.

JULIE, fille de Titus, Princesse trop connue par ses amours avec son oncle Domitien. La collection des pierres gravées de la République française renferme aujourd'hui la belle tête de cette *Julie*, qui a été gravée sur une aigue-marine par *Evodus*. On lit sur la pierre le nom du graveur. Elle étoit jadis dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis. On voit encore *Julie* sur une pierre gravée du muséum de Florence (*Gem. I*, *tab.* 6, n°. 8), & une statue du Capitole l'a reproduite encore à nos yeux. (*Pl. XXVI*, n°. 4.)

DOMITIEN, l'exécrable frère de Titus. Les statues & les bustes de *Domitien* sont très-rares, parce que le Sénat, qui voulut flétrir la mémoire de ce second Néron, fit détruire ses images & ses médailles. On en voit au Capitole deux têtes, dont une est colossale; au palais Giustiniani, une statue cuirassée, qui a été brisée au dessous de la poitrine, & dont les bras sont modernes; à la villa Aldrobrandini, une statue nue & héroïque de *Domitien*; enfin, au muséum français, on en voit une autre, qui étoit à la villa Albani. Là étoit aussi un buste colossal, qui est au muséum français. La tête qui paroît ici est tirée d'une pierre gravée de la collection de Florence (*Gem. I*, *tab.* 10, n°. 2.) (*Pl. XXVI*, n°. 5.)

NERVA. La justice & la sagesse de cet Empereur réparèrent les désordres de Domitien, & sa prudence lui fit adopter Trajan pour perfectionner son ouvrage. Le cabinet du Capitole renferme une tête très-belle & très-rare de *Nerva*. L'Algardi a restauré seulement l'extrémité du nez & de l'oreille. (*Hist. de l'Art*, *liv.* 6, *chap.* 6.) On en voit une belle dans le muséum de Florence, & une autre à Rome chez le marquis Rondinini. Les portraits de ce bon Prince sont très-rares. C'est d'après une pierre gravée de Florence (*Gem. I*, *tab.* 8) que je donne (*Pl. XXVI*, n°. 6) sa tête. On voit de *Nerva*, au muséum Pio-Clementin, une tête & un buste antique couronné de laurier, restauré, en figure assise. Dans le muséum français est placé un buste de Nerva, qui a été transporté de la villa Albani.

TRAJAN. C'est d'après une pierre gravée du Palais-Royal (*tom. II*, *pl. XXXV*) que l'on a dessiné la tête du (*Pl. XXVII*, n°. 1) meilleur des Princes. On en voit deux têtes, dont l'une est colossale & couronnée de chêne, au Capitole; une au palais Farnèse; & dans le palais du cardinal *della Valle* est conservée la tête colossale, que l'on croit avoir appartenu à la statue qui étoit placée sur la colonne trajane. La villa Albani renferme aussi une tête colossale de Trajan: elle a, depuis la fossette du cou jusqu'au sommet, plus d'un mètre de hauteur. La statue de la villa Mattei, qui représente *Trajan* assis, habillé en philosophe, avec un pied & sa chaussure antique, avoit été transportée au muséum Pio-Clémentin; mais aujourd'hui elle est dans le musée français, où se trouvent aussi deux bustes de cet Empereur, dont l'un est tiré de la villa Albani.

PLOTINE. Les portraits de la digne épouse de Trajan sont très-rares. On en voit une tête au Capitole, & une autre dans le muséum de Florence. Celle qui est ici est tirée de la collection des pierres gravées du Palais-Royal. (*Tome II*, *pl. XXXVI.*) La tête colossale de la villa Mattei est aujourd'hui dans le muséum Pio-Clémentin. (*Pl. XXVII*, n°. 2.)

HADRIEN fut artiste, & il persécuta, fit même mourir plusieurs artistes. Il fut littérateur, & il voulut affoiblir la gloire dont Homère jouissoit depuis plus de huit siècles. On voit d'*Hadrien* plusieurs bustes au Capitole: une belle tête colossale au palais Borghèse; un buste colossal en bronze au musée français (il vient de Venise), & un buste d'une belle conservation au cabinet de Bévilacqua, à Vérone. Une pierre gravée du Palais-Royal (*tom. II*, *pl. XXXVIII*) m'a fourni la tête que l'on voit ici. Deux statues représentent *Hadrien*, l'une nu, à l'héroïque (qui a passé dans le muséum français), & l'autre sacrifiant. La tête colossale d'*Hadrien*, qui est au muséum français, fut d'abord conservée au château Saint-Ange, & depuis dans le muséum Pio-Clémentin, où l'on voit aussi une statue d'*Hadrien* représenté en Mars, nu, avec le casque & le parazonium. (*Pl. XXVII*, n°. 3.)

ANTINOÜS, favori honteux d'un Empereur débauché. Il fut divinisé par *Hadrien* qui l'adoroit, & qui força les Egyptiens à le placer au rang de leurs dieux: c'est pourquoi il paroît souvent couronné de fleurs de *lotus*. Ses monumens sont très-multipliés. On croyoit voir au Belvédère sa statue, que M. Visconti a reconnue depuis pour celle de Mercure. Le cabinet du Capitole renferme une statue d'*Antinoüs*: toutes deux ornent le musée français.

Il y en a une fort belle sur le mont Cœlius, à la villa Casali: la tête est couronnée de lierre, comme celle de Bacchus.

Sa plus belle statue, selon Visconti, est au palais Farnèse. Dans les fouilles de la villa d'Hadrien, on trouva, en 1790, un buste colossal, qui est dans le muséum Pio-Clémentin, &, en 1791, deux statues.

On connoît plusieurs bustes du beau Bithynien; un dans le cabinet de Bévilacqua à Vérone (Maffei, *Verona Illustr. part.* 3, *col.* 216, *tab.* 10); un dans le muséum de Florence; un de demi-bosse à la villa Albani, qui est aujourd'hui dans le musée français; une tête colossale à la villa Mondragone, au dessus de Frascati. (Vinckelmann a publié les deux derniers dans ses *Monum. antichi*, n°s. 179, 180.)

Plusieurs pierres gravées présentent aussi le portrait du favori d'Hadrien. La plus belle est dans le cabinet du duc de Marlborough: une très-belle se voit dans la collection de Florence (*Gem. I*, *tab.* 10, n°. 12), & elle m'a fourni la tête qui est dessinée sous ce numéro. (*Pl. XXVII*, n°. 4.)

SABINE. J'ai tiré la tête de l'infortunée femme d'Hadrien, de la collection des pierres gravées du Palais-Royal. (*Tome II*, *pl. XXXIX.*) Le cabinet du Capitole renferme un buste de marbre de *Sabine*. On en voit un dans le muséum Pio-Clémentin. (*Pl. XXVII*, n°. 5.)

AELIUS, fils adoptif d'Hadrien, mort avant ſon père, & connu par le raffinement de ſes débauches. Sa tête eſt deſſinée ici (*Pl. XXVII*, n°. 6) d'après une pâte antique du Palais-Royal. (*Tome II, pl. XL.*) On voit ſon buſte au Capitole & au muſéum français, où il a été tranſporté de la villa Albani.

ANTONIN. Les portraits de cet Empereur qui rappeloit le ſouvenir de Numa, plus encore par ſes vertus que par les traits de ſon viſage, ſont communs. On en voit un buſte dans le cabinet du Capitole; un dans le muſéum de Florence. Dans le palais Farnèſe, on conſervoit ſa tête coloſſale, ainſi qu'au palais Borghèſe & au château Saint-Ange. On a tiré des fouilles de la villa d'Hadrien une tête d'*Antonin*, qui eſt placée dans le muſéum Pio-Clementin. On voit au muſéum français ſa tête voilée, & couronnée d'épis (coſtume des frères *Arvales*); elle vient du château d'Ecouen. Il paroît ici d'après une pierre gravée du Palais-Royal. (*Tome II, pl. XLI.*) (*Pl. XXVIII*, n°. 1.)

FAUSTINE mère, épouſe du ſage Antonin, mais femme trop fameuſe par ſes débauches. On voit deux de ſes buſtes au Capitole; un autre de marbre de Paros dans le muſéum de Florence. La tête qui paroît ici eſt tirée d'une pierre gravée du Palais-Royal. (*Tome II, pl. XLII.*) De tous les portraits des Impératrices, les ſiens ſont les plus communs. On voit au muſéum Pio-Clémentin une tête de *Fauſtine*, preſque coloſſale, tirée de la villa d'Hadrien.

Les têtes de l'ancienne Fauſtine diffèrent de celles de ſa fille par la coiffure. La touffe de cheveux qui eſt fixée au ſommet de la tête de la mère, eſt placée derrière la tête de Fauſtine jeune. (*Pl. XXVIII*, n°. 2.)

MARC-AURÈLE. On conſerve beaucoup de portraits de cet Empereur, qui fut ſurnommé à juſte titre *le Philoſophe*. On en voit trois buſtes & une ſtatue dans le cabinet du Capitole; trois buſtes & une tête coloſſale à la villa Borghèſe; une ſtatue dans la galerie Giuſtiniani; une ſtatue nue, à l'héroïque, dans le muſéum français. Je donne ici (*Pl. XXVIII*, n°. 3) ſon portrait d'après une pierre gravée de la collection de Florence. (*Gem. I, tab.* 14, n°. 7.) On voit dans le muſéum de la même ville une ſtatue de *Marc-Aurèle*, nue, à l'héroïque, avec une couronne de laurier. Le muſéum Pio-Clémentin renferme un buſte antique de *Marc-Aurèle*, tiré des ruines de la villa d'Hadrien.

FAUSTINE jeune, indigne fille d'Antonin, indigne épouſe de Marc-Aurèle, mais digne mère de Commode. On voit ſon buſte dans le cabinet du Capitole: il a été trouvé dans la villa d'Hadrien. Son portrait eſt deſſiné ici d'après une pierre gravée de la collection de la République françaiſe. (*Mariette, tome II, pl. LXX.*) (*Pl. XXVIII*, n°. 4.)

VERUS ou LUCIUS VERUS, Empereur avec Marc-Aurèle, & mort avant lui. Ses débauches & ſes crimes rempliſſent ſeuls les pages de l'Hiſtoire, conſacrées à ſa vie, & ſes portraits ſont les plus communs de tous ceux des Empereurs. On voit au Capitole un buſte de *Vérus*; trois à la villa Borghèſe, dont deux copiés l'un ſur l'autre; un buſte coloſſal dans la même villa, &c. Il paroît ici (*Pl. XXVIII*, n°. 5) d'après une pierre gravée du Palais-Royal. (*Tome II, pl. XLIII.*) Dans le muſéum Pio-Clémentin eſt conſervée une ſtatue trouvée à Paleſtrine, à laquelle on a adapté une tête de *Vérus*, priſe d'un buſte de la villa Mattei. On y voit auſſi de Vérus un buſte antique, trouvé près de la porte Majeure. Le muſéum français renferme trois buſtes de Vérus, l'un tiré du palais ducal de Modène, les autres de la villa Albani, & une tête voilée, couronnée d'épis (coſtume des frères *Arvales*), qui étoit au château d'Ecouen.

COMMODE, cet indigne fils d'un Empereur philoſophe, qui renouvela les jours déſaſtreux de Caligula, de Néron & de Domitien. La réſolution priſe par le Sénat, d'anéantir la mémoire de *Commode*, a rendu ſes portraits extrêmement rares. On voit de lui un très-beau buſte au Capitole. Le cardinal Alexandre Albani ayant fait creuſer à Nettuno (l'antique *Antium*) les fondemens de ſa maiſon de campagne, a découvert pluſieurs têtes & pluſieurs buſtes de *Commode*, qui avoient été mutilés à coups de hoyau. Le prétendu *Hercule-Commode* du Belvédère eſt un Hercule portant dans ſes bras, ou le petit Ajax, fils de Télamon, ou ſon fils Télèphe. De même le groupe du palais Farnèſe, repréſentant un homme qui tient ſur ſes épaules un enfant tué, déſigné ſous le nom de *Commode-Gladiateur*, parce qu'on lui a adapté une tête moderne de *Commode*, eſt Atrée, aſſaſſin du fils de Thyeſte. Le portrait de Commode, que l'on trouve ici (*Pl. XXVIII*, n°. 6), eſt pris d'une pierre gravée du Palais-Royal. (*Tome II, pl. XLIV.*) On voit une tête de *Commode* au palais Farnèſe, dans le muſéum Pio-Clémentin, & deux dans le muſéum français, où elles ont été tranſportées, l'une du palais de Modène, & l'autre de la villa Albani.

PERTINAX, mort victime de ſon zèle pour le rétabliſſement des bonnes mœurs & de la diſcipline militaire. Ses portraits ſont de la plus grande rareté. On voit de cet Empereur un buſte au Capitole, & un autre dans le muſéum de Florence. Une pierre gravée du Palais-Royal (*tome II, pl. XLV*) préſente la tête que je donne ici. Le muſéum Pio-Clémentin renferme une tête antique de *Pertinax*, placée ſur un buſte moderne, qui étoit au palais Nunez, à Rome. (*Pl. XXIX*, n°. 1.)

SEPTIME-SÉVÈRE, dont on a dit, comme d'Auguſte, que, pour le bonheur du monde, il n'auroit dû jamais naître, ou qu'il auroit dû toujours vivre. Ses portraits ſont communs. Il y a de lui une ſtatue de bronze au palais Barberini. On voit au Capitole trois buſtes en marbre de *Septime-Sévère*. Sa ſtatue avec cuiraſſe, *Paludamentum* & *parazonium*, étoit à la villa Albani, & ſe trouve aujourd'hui dans le muſéum français; de même que le buſte de la même villa, & un autre buſte en marbre. La tête qui eſt ici deſſinée, eſt tirée d'une pierre gravée du muſéum de Florence. (*Gem. I, tab.* 15, n°. 9.) Le muſéum Pio-Clémentin renferme un buſte antique, trouvé à Otricoli. Le prince Borghèſe en a déterré un fort beau en faiſant fouiller dans l'ancienne Gabies. (*Pl. XXIX*, n°. 2.)

CARACALLA, parricide, fratricide, aſſaſſin de ſon épouſe & de ſon enfant. Ridicule imitateur d'Alexandre, on a vu à Rome des hermès à deux têtes adoſſées, l'une d'Alexandre, l'autre de *Caracalla*. Ses portraits ſont communs. On voit deux de ſes buſtes en marbre au Capitole; un dans le muſéum de Florence; un à la villa Albani, & une ſtatue avec un buſte au palais Farnèſe.

Un

Un buſte antique, copié ſur celui-là, eſt dans le muſéum Pio-Clémentin. Une pierre gravée du Palais-Royal (*tome II, pl. XLVI*) préſente la tête qui eſt ſous le *n°. 3, pl. XXIX.* Le muſéum français renferme un buſte de cet Empereur.

GÉTA, l'infortuné frère & l'innocente victime de Caracalla. On voit de lui au Capitole un buſte de marbre, qui eſt peut-être unique. Sa tête eſt deſſinée ici d'après une pierre gravée du muſéum de Florence. (*Gem. I, tab. 15, n°. 12.*) (*Pl. XXIX, n°. 4.*)

ELAGABALE ſe vantoit publiquement d'être le mari de toutes les femmes, & la femme de tous les maris : c'eſt aſſez peindre cet homme exécrable. Ses portraits ſont très-rares. On voit ſon buſte en marbre au Capitole. Sa tête eſt ici (*Pl. XXIX, n°. 5*) deſſinée d'après une pierre gravée du muſéum de Florence. (*Gem. I, tab. 16, n°. 4.*) Le muſéum Pio-Clémentin renferme un buſte antique, à nez moderne, reſtauré comme un Alexandre-Sévère. Mais M. Viſconti l'a rendu à *Elagabale.*

ALEXANDRE-SÉVÈRE égala Titus & les Antonins par ſa douceur, ſa bonté, ſon affabilité, & les ſurpaſſa par la pureté de ſes mœurs. Ses portraits ſont d'une ſi grande rareté, que l'on n'en trouve aucun dans le cabinet du Capitole ni dans le muſéum Pio-Clémentin. On avoit reſtauré un beau buſte trouvé dans les fouilles d'Otricoli, & on l'avoit placé dans ce dernier muſéum ſous le nom d'*Alexandre-Sévère.* Mais l'éditeur de ce muſéum, le ſavant Viſconti, l'a reconnu pour un Elagabale. Dans le muſéum de Florence, on voit deux buſtes de cet Empereur, l'un avec la toge, & l'autre avec la cuiraſſe. Je donne ici ſon portrait d'après une pierre gravée du Palais-Royal. (*Tome II, pl. XLVII.*) (*Pl. XXX, n°. 1.*) On voit au muſéum français, un beau buſte qui appartenoit à Pie VI.

MAXIMIN. On voit dans le cabinet du Capitole une tête de cet Empereur, auſſi célèbre par ſes vices & ſes cruautés, que par ſes formes coloſſales. Sa tête eſt tirée d'une pierre gravée de Florence. (*Gem. I, tab. 16, n°. 6.*) (*Pl. XXIX, n°. 6.*)

GORDIEN *d'Afrique, père*; GORDIEN *d'Afrique, fils*, & GORDIEN *pieux*, petit-fils ou neveu. La mauvaiſe fortune des Romains ne laiſſa régner que quelques inſtans ces trois bons Princes, dont les pierres gravées du Palais-Royal (*tome II, pl. XLVIII, XLIX, L*) m'ont fourni les portraits. On voit dans le muſéum français ceux de Gordien-Pie & de Gordien d'Afrique.

Les amateurs des monumens antiques ſeront ſatisfaits de les trouver ici, afin de pouvoir plus aiſément les diſtinguer ſur les médailles. On voit leurs trois têtes en marbre au cabinet du Capitole. (*Pl. XXX, n°s. 2, 3, 4.*)

TRAJAN-DÈCE ne régna que deux ans ; mais ſa douceur, ſa juſtice & ſes vertus rappelèrent les beaux jours de Trajan. Il fut, malheureuſement pour ſa gloire, un des plus ardens perſécuteurs de ceux de ſes ſujets qui adoroient le Chriſt. On voit au Capitole ſa tête en marbre, & elle paroît ici (*Pl. XXX, n°. 5*) d'après les médailles recueillies par Banduri. (*Tom. I, pag. 2.*)

GALLIEN. On voit ici ſon portrait, qui eſt en marbre dans le cabinet du Capitole (*tome II, tab. 78*), & l'on peut en voir un ſemblable dans le muſéum français ; il eſt tiré de la villa Albani.

La tête de bronze, couronnée de laurier, de la villa Mattei, aujourd'hui dans le muſéum Pio-Clémentin, qui lui étoit attribuée, eſt reconnue pour celle de *Trebonianus-Gallus*, & elle eſt d'un travail au deſſous du médiocre. Nous ferons connoître Gallien par ces mots de l'hiſtorien Trebellius-Pellion (*in Gall. cap. 16*) : « Né pour ſon ventre & les plaiſirs honteux, il perdit » ſes jours & ſes nuits dans le vin, & l'Univers par ſes » débauches. » Ce fut ſous ſon règne que les trente tyrans déchirèrent l'Empire romain. (*Pl. XXX, n°. 6.*)

POSTUME père, & POSTUME fils. Des trente tyrans que la foibleſſe de Gallien laiſſa ſe partager l'Empire, le ſeul qui fût recommandable par des lumières & des vertus, fut *Poſtume* le père. Son fils régna après lui. Il reſſembla à ſon père en ce point. Leurs portraits ſont tirés des pierres gravées du muſéum de Florence. (*Gem. I, tab. 21, n°s. 5, 6.*) (*Pl. XXXI, n°s. 1, 2.*)

CLAUDE II ou le Gothique. Modèle de toutes les vertus, il fit revivre en ſa perſonne Trajan & les Antonins. Il défit une armée innombrable de Goths. Mais la peſte l'enleva aux Romains éplorés après un règne de deux ans. Son portrait eſt tiré des médailles recueillies par Banduri. (*Tom. I, pag. 331.*) (*Pl. XXXI, n°. 3.*)

PROBUS. Les Romains le pleurèrent comme le Prince le plus parfait qui eût occupé le trône des Céſars. Il fit planter la vigne dans les Gaules, afin d'occuper ſes ſoldats pendant la paix. Sa tête eſt deſſinée ici d'après les médailles de Banduri. (*Tom. I, pag. 442.*) (*Pl. XXXI, n°. 4.*)

DIOCLÉTIEN. Ce Prince acquit beaucoup de gloire par lui-même & par les collègues qu'il ſut choiſir. Il eſt devenu moins fameux par ſa haine pour les adorateurs du Chriſt, que par les grandes qualités qu'il montra dans le gouvernement, & par la perfidie qui déshonora ſes actions privées. On peut dire de lui comme on l'avoit dit d'Hadrien, qu'il fut un méchant homme, mais un grand Empereur. Sa tête eſt deſſinée ici d'après une pierre gravée du muſéum de Florence. (*Gem. I, tab. 17, n°. 1.*) (*Pl. XXXI, n°. 5.*)

MAXENCE. Opprobre du genre humain, ce tyran n'eſt connu que par les crimes les plus honteux & par la victoire que remporta ſur lui Conſtantin près de Rome. Les pinceaux de Paphaël ont éterniſé cette défaite. La tête de ce nouvel Elagabale eſt tirée du Recueil de Banduri. (*Tom. II, pag. 148.*) (*Pl. XXXI, n°. 6.*)

HÉLÈNE. Les artiſtes ont quelquefois beſoin de retracer le portrait de la mère de Conſtantin, qui eſt célèbre dans les faſtes du Chriſtianiſme. Les médailles recueillies par Banduri (*tom. II, pag. 208, tab. 2*) la leur préſenteront ſous les traits d'une jeune Princeſſe. (*Pl. XXXII, n°. 1.*)

CONSTANTIN. Ce Prince a été juſtement flétri par le burin de l'Hiſtoire, pour avoir fait mourir ſes collègues, ſon fils aîné, ſon épouſe, &c. &c. Mais il a été célébré par les Chrétiens, dont il embraſſa la religion. Une pierre gravée de Florence (*Gem. I, tab. 17, n°. 2*)

préſente le portrait que l'on trouve ici ſous le *n°. 2*, *pl. XXXII*. On voit à Rome trois ſtatues de *Conſtantin*, d'un mauvais travail; deux au Capitole, & l'autre ſous le portail de Saint-Jean-de-Latran. Il y en a une en bronze dans la place publique de Barletta, dans la Pouille. Elle eſt décrite & gravée à la ſuite de *l'Hiſt. de l'Art*, de Winckelmann (*édition de Janſen, à Paris*), tom. II, pl. IX, pag. 514.

CONSTANT, frère & ſucceſſeur de Conſtantin, a été loué avec exagération par une partie des Chrétiens, dont il épouſa les dogmes & les querelles; blâmé par les Ariens qu'il perſécuta, & flétri, à cauſe de ſes vices, par le burin impartial de l'Hiſtoire. Son portrait eſt tiré d'une pierre du *Theſaurus brandeburgicus* de Béger. (*Tom. I, pag. 92.*) (*Pl. XXXII, n°. 3.*)

JULIEN II ou le Philoſophe. Il fut ainſi nommé par ceux qui eſtimoient ſa ſobriété, la ſimplicité de ſes mœurs, ſon éloignement pour le faſte, ſon amour pour la juſtice & la diſcipline militaire. Mais les Chrétiens lui reprochent d'avoir déſerté leurs temples pour relever ceux de Jupiter & de Junon. Ils ont voulu flétrir ſa mémoire en l'appelant l'apoſtat. Ses portraits ſont fort rares. On voit ſa tête en marbre au Capitole. Elle paroît ici d'après une pierre gravée de Florence. (*Gem. I, tab. 19.*) (*Pl. XXXII, n°. 4.*) On trouve au muſéum français ſa ſtatue, vêtue du *pallium*, avec un diadême de laurier orné de pierreries, & avec la barbe des philoſophes.

JOVIEN régna peu de mois, & fut très-favorable aux Chrétiens. Sa tête eſt priſe des médailles recueillies par Banduri. (*Tome II, pag. 444.*) (*Pl. XXXII, n°. 5.*)

THÉODOSE I ou le Grand reſſembloit à Trajan par ſes vertus & par l'eſprit de gouvernement. Il rendit le Chriſtianiſme dominant & excluſif dans tout l'Empire romain. Le Recueil de Banduri (*tome II, pag. 505*) a fourni ce portrait. (*Pl. XXXII, n°. 6.*)

ARCADE & HONORIUS, fils de Théodoſe, ne ſuccédèrent à leur père que pour faire régner ſous leurs noms Rufin & Stilicon, & pour voir Alaric ravager l'héritage des Céſars. Le Recueil de Banduri (*tome II, pag. 527, 539*) préſente leurs portraits. (*Pl. XXXIII, n°s. 1, 2.*)

ANASTASE, l'un des Empereurs grecs qui témoigna le plus de modération & de ſageſſe; mais il favoriſa les querelles & les guerres inteſtines des Chrétiens. Il eſt connu dans l'hiſtoire de France par l'envoi qu'il fit, dit-on, à Clovis, des ornemens impériaux & des lettres de conſul. Banduri (*tom. II, pag. 610*) a fourni ſon portrait. (*Pl. XXXIII, n°. 3*)

JUSTINIEN, auſſi célèbre entre les Empereurs grecs, par ſa valeur, ſa juſtice, le rétabliſſement du code romain, &c. que par la longue durée de ſon règne, paroît ici avec une mouſtache, d'après les médailles recueillies par Banduri. (*Tom. II, pag. 632.*) Les Giuſtiniani de Rome ont mis au deſſus d'une ſtatue preſque coloſſale de leur villa, une inſcription qui annonce un *Juſtinien*, afin de ſoutenir la prétention qu'ils annoncent de deſcendre de cet Empereur. Cette ſtatue, quoique d'un travail médiocre, ſeroit un prodige de l'art ſi elle appartenoit au ſiècle de *Juſtinien*. Mais la tête eſt moderne, & faite d'après un Marc-Aurèle jeune. (*Pl. XXXIII, n°. 4.*)

MAURICE, PHOCAS, l'aſſaſſin du foible *Maurice* & de toute ſa famille, ne paroiſſent ici, d'après les Recueils de Banduri (*tom. II, pag. 664, 671*), que pour ſervir aux deſſins relatifs à la belle tragédie de Corneille, intitulée *Héraclius*. (*Pl. XXXIII, n°s. 5, 6.*)

HÉRACLIUS. Son portrait, qui eſt deſſiné ici d'après Banduri (*tom. II, pag. 681*), peut être néceſſaire aux artiſtes lorſqu'ils traiteront des ſujets relatifs à l'hiſtoire des Chrétiens, tel que le bois de la croix enlevé à Coſroès, roi des Perſes, & rapporté par *Héraclius* à Conſtantinople, &c. (*Pl. XXXIV, n°. 1.*)

IRÈNE, femme de Léon IV, célébrée par les Chrétiens grecs, pour avoir épouſé leurs opinions ſur le culte des images. La première elle gouverna ſeule, ſans époux, l'Empire d'Orient, qu'elle avoit uſurpé à force d'aſſaſſinats & de crimes. On a de la peine à reconnoître, ſur les médailles groſſières de ſon ſiècle, recueillies par Banduri (*tom. II, pag. 709*), la beauté qui la rendit célèbre. (*Pl. XXXIV, n°. 2.*)

JEAN VIII PALÉOLOGUE vit flotter les étendards des Turcs dans les plaines de Conſtantinople. Il fut l'avant-dernier des Empereurs d'Orient. Il joua un rôle dans l'hiſtoire des Chrétiens, par les ſoins inutiles qu'il ſe donna pour réunir les Chrétiens grecs avec les latins. On voit ici un énorme médaillon, qui fut fondu en Italie pour conſerver ſa mémoire. (*Banduri, tom. II, pag. 777.*) (*Pl. XXXIV, n°. 3.*)

SECTION III.

Têtes hiſtoriques des Barbares.

PRIAM. Caylus (*tome IV*) a publié ce bas-relief de terre cuite, trouvé dans les thermes d'Antonin. (*Pl. XXXIV, n°. 4.*)

PERGAMUS. Le portrait de ce fondateur de Pergame en Myſie, dont l'exiſtence eſt plus que douteuſe, formoit le type d'une médaille des habitans de Pergame, que Caninus a publiée dans ſes *Images des hommes illuſtres*. Gori a reconnu, d'après cette médaille, le roi *Pergamus*, tel qu'il paroît ici, ſur une pierre gravée du muſéum de Florence. (*Gem. I, tab. 26, n°. 1.*) Mais aucun antiquaire, depuis le ſeizième ſiècle, n'a vu cette médaille. On connoît la folie des villes grecques, qui ſe donnoient pour fondateur un homme ou une femme, à laquelle elles créoient un nom analogue aux leurs. L'exiſtence de *Pergamus* n'a probablement pas eu plus de réalité que celle de tant d'autres prétendus fondateurs des villes de Grèce & d'Aſie. (*Pl. XXXIV, n°. 5.*)

PHILISTIS, reine de Sicile. Les médailles & les pierres gravées ſont les ſeuls monumens qui atteſtent l'exiſtence de cette Princeſſe, dont l'Hiſtoire ne fait aucune mention. La beauté de ſes médailles annonçoit un pays où les arts du deſſin étoient très-floriſſans: c'étoit tout ce que l'on pouvoit conjecturer ſur le pays où elle avoit régné. Mais aujourd'hui on ne peut plus douter qu'elle n'ait gouverné la Sicile, ou du moins une partie

de cette île célèbre dans l'Hiſtoire de l'Art, depuis que l'on a découvert ſur les degrés de l'ancien théâtre de Syracuſe cette inſcription : ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ ΦΙΛΙΣΤΙΔΟΣ. Une pierre gravée du Palais-Royal (*tom. II, pl. VII*) a préſenté cette tête. (*Pl. XXXV*, n°. 1.)

PTOLÉMÉE *Soter*, général d'Alexandre : il eut l'Egypte en partage après la mort du conquérant ; il la gouverna avec ſageſſe. Ce fut lui qui fit bâtir le célèbre phare d'Alexandrie. Il avoit compoſé une hiſtoire des conquêtes d'Alexandre, qui n'eſt pas parvenue juſqu'à nous. La collection des pierres gravées du Palais-Royal (*tome II, pl. V*) a fourni ſon portrait. (*Pl. XXXV*, n°. 2.)

MAGAS, roi de la Cyrénaïque, avec le *ſilphium*, plante particulière à cette contrée, que l'on recherchoit pour les repas. Le portrait de ce Roi peu connu, tiré des pierres gravées du Palais-Royal (*tome II, pl. VI*), ſervira aux artiſtes qui traiteront des ſujets relatifs aux Africains ſeptentrionaux. (*Pl. XXXV*, n°. 3.)

CLÉOPATRE, la dernière des rois d'Egypte, l'objet de l'idolâtrie d'Antoine & des mépris d'Auguſte, paroît ici d'après une pierre gravée du muſéum de Florence. (*Gem. I, tab. 25*, n°. 9.) (*Pl. XXXV*, n°. 4.)

ROI PARTHE. (*Pl. XXXV*, n°. 5.) Une pierre gravée du Palais-Royal (*tom. II, pl. VIII*) préſente le buſte d'un Roi de la dynaſtie des Saſſanides, dynaſtie qui commença l'an 225 de l'ère vulgaire, & qui finit en 651.

On remarquera la chevelure recherchée, la mouſtache, la longue barbe de ce Roi, & ſon vêtement orné de très-groſſes perles.

HAMILCAR & ſon fils HANNIBAL. Je ne donne ici ce portrait d'Hannibal que pour ſuivre l'exemple d'Urſinus, de Gevartius & de Gronovius. Une pierre gravée, trouvée près de Pérouſe & du lac de Thraſymène, où *Hannibal* avoit campé, a préſenté ces deux têtes, que l'on a attribuées à *Hannibal* enfant & à ſon père Hamilcar. Voilà l'unique fondement de cette dénomination. Cette pierre a été gravée ici d'après le *Theſaurus antiq. græcarum* de Gronovius. (*Tom. III, pag.* 50.) (*Pl. XXXV*, n°. 6.)

MASSINISSA, Roi de Numidie, allié des Romains & vainqueur des Carthaginois. Le motif expoſé dans l'article de *Magas* fait trouver ici le portrait de *Maſſiniſſa*, qui eſt tiré des pierres gravées du muſéum de Florence. (*Gem. I, tab. 25*, n°. 11.) (*Pl. XXXVI*, n°. 1.)

JUBA père, Roi de Mauritanie, l'ami de Pompée, le défenſeur de ſes fils, vaincu par l'heureux Céſar. Ses médailles ont fait reconnoître ſon portrait ſur une pierre gravée de la collection de la République françaiſe. (*Mariette, tom. II, pl. XCI.*) (*Pl. XXXVI*, n°. 2.)

MITHRIDATE, Roi de Pont, le plus cruel ennemi des Romains depuis Annibal. Il s'oppoſa ſeul pendant long-tems à ce peuple conquérant qui vouloit envahir l'Aſie ; mais la fortune ne ſeconda pas ſa valeur. Les belles médailles de ce Prince ont ſervi à Gori à reconnoître ſon portrait ſur une pierre gravée du muſéum de Florence. (*Gem. I, tab* 25, n°. 10), qui eſt deſſinée ici. (*Pl. XXXVI*, n°. 3.)

PYRRHUS, Roi d'Epire (prétendu). On voit dans le cabinet du Capitole une ſtatue plus grande que nature, que des têtes d'éléphans, gravées ſur la cuiraſſe, ont fait attribuer à Pyrrhus, parce que ce Roi fit le premier paſſer des éléphans en Italie. (*Varro, de Ling. latin.* 6, 1, 3.) La reſſemblance a fait donner le même nom à une tête en marbre du palais Farnèſe, & à une tête de porphyre de la villa Ludoviſi. Mais les ſucceſſeurs d'Alexandre, & *Pyrrhus* par conſéquent, ne portoient point de barbe, comme on le voit ſur leurs médailles : la tête de la ſtatue du Capitole en a une très-épaiſſe. M. Viſconti, éditeur du muſéum Pio-Clémentin, reconnoît dans cette ſtatue un Mars avec barbe, tel qu'il paroît ſur les médailles des Lucaniens, de Métaponte, de *Petelinum*, des Bruttiens, des familles romaines, avec les légendes MARS ULTOR & MARS ADSERTOR. On voit ici la tête du prétendu Pyrrhus d'après le muſéum Capitolin. (*Tom. III, tab.* 48.) (*Pl. XXXVI*, n°. 4.)

ZÉNOBIE, Reine de Palmyre, célèbre par les connoiſſances qu'elle avoit acquiſes, par la ſageſſe avec laquelle elle gouverna ſon Empire, par le malheur qu'elle eut d'être vaincue & traînée en triomphe par Aurélien. Son portrait eſt pris d'une médaille frappée en Egypte, & deſſinée dans le Recueil de Banduri. (*Tom. I, pag.* 394.) (*Pl. XXXVI*, n°. 5.)

SECONDE PARTIE.

COSTUMES DES PEUPLES ANCIENS, JUSQU'AU MOYEN AGE.

Observation générale sur les costumes.

Il faudra consulter la troisième partie de ce Recueil (celle qui représente les figures antiques), pour connoître les figures qui correspondent à chaque livre des costumes.

Les figures forment le complément de ces livres, parce qu'elles présentent en entier & mis en action, les détails auxquels seuls est consacrée la partie des costumes.

N. B. La partie des costumes, relative aux Egyptiens, ne sera donnée qu'après la publication du travail de la commission des savans français qui ont suivi en Egypte notre illustre Empereur.

LIVRE PREMIER.

GUERRE.

CHAPITRE PREMIER.

ARMES DÉFENSIVES ET HABILLEMENS.

SECTION PREMIÈRE.

Des casques en général.

Les *casques* présentent, sur les monumens, un nombre infini de variétés; mais on ne peut établir aucune distinction relative aux différens peuples de l'antiquité. Un exemple suffira pour faire sentir le danger de ces règles exclusives. On croit assez généralement que les *casques* dépourvus de visière appartiennent aux Romains; aussi les appelle-t-on *casques* romains. Cependant la tête de *Rome* sur les médailles consulaires porte souvent un *casque* muni de visière, c'est-à-dire, celui que l'on appelle *grec*. (*N°s. 2, 3 & 4 de la planche XXXVII,*) D'ailleurs, la belle Minerve, gravée sur des camées par *Aspasius*, & prise dans les deux derniers siècles pour celle d'Aspasie, est coiffée d'un *casque* sans visière. On la voit ici au *n°. 2 de la planche LI.* Minerve est coiffée de même sur les médailles d'Athènes. On ne peut donc établir aucune différence certaine entre les *casques* grecs & romains. Je dirai la même chose des *casques* dessinés sur les vases & les monumens *étrusques*. D'abord on sait que les vases ainsi nommés ont été trouvés la plupart, non dans l'Etrurie, mais dans la Campanie & dans les îles grecques. Ils sont donc l'ouvrage des artistes grecs, & non des Etrusques. De plus, il est aujourd'hui généralement reconnu que les sujets dessinés sur ces vases & gravés sur les marbres appelés *étrusques*, sont tirés de l'histoire grecque mythologique. On peut en conclure avec probabilité, que les *casques* & les autres parties du costume que l'on y voit tracés sont grecs.

Voilà une seconde distinction établie jusqu'ici entre les armes grecques & étrusques, qu'il faut oublier.

Seuls, les *casques* troyens ou phrygiens présentent ordinairement une forme qui tient de celle du bonnet phrygien, & qui peut les faire classer séparément.

L'ordre que j'observerai dans l'explication des *casques*, dont je présente une grande variété, sera celui-ci: 1°. Les *casques* troyens ou phrygiens; 2°. les *casques* des autres Barbares; 3°. *casques* des Grecs & des Romains, distribués selon leurs degrés de simplicité, ou selon le nombre des pièces dont ils sont composés; 4°. enfin les *casques* qui présentent quelques particularités relatives à des traits d'histoire ou d'érudition.

I. *Casques des Troyens.*

Pl. XXXVII, n°. 1. Casque d'Enée. Peintures du manuscrit de Virgile, qui étoit dans la bibliothèque du Vatican. On croit qu'il a été écrit & peint sous le règne de Théodose, vers la fin du quatrième siècle.

Pl. XXXVII, n°. 2. Casque de la tête de la déesse *Rome*, sur les médailles de la famille *Cornelia*. On s'accorde

à regarder ces casques de *Rome* comme des imitations du bonnet phrygien.

Pl. XXXVII, *n°.* 3. *Casque* de la tête de *Rome*, sur les médailles de la famille *Aurelia*.

Pl. XXXVII, *n°.* 4. *Idem*, sur les médailles de plusieurs familles romaines.

Pl. XXXVII, *n^os.* 5 & 6. *Casques* des Amazones, dessinés d'après les *vases étrusques* d'Hamilton. Ils sont réunis aux *casques* troyens, parce qu'ils en ont la forme.

II. *Casques des autres Barbares.*

Pl. XXXVIII, *n^os.* 1 & 2. *Casques* des Sarmates, sur la colonne trajane. Ils rappellent les *casques* troyens.

Pl. XXXVIII, *n°.* 3. *Casque* de Barbare auxiliaire des Romains dans l'expédition de Trajan contre les Daces. On ne sait à quel peuple de la Germanie il appartient. Il est tiré des bas-reliefs de la colonne trajane.

Pl. XXXVIII, *n^os.* 4 & 5. *Casques* de Barbares, sur des monumens du palais Giustiniani, à Rome.

Pl. XXXVIII, *n°.* 6. *Pl. XXXIX*, *n^os.* 1 & 2. *Casques* de Barbares, des trophées qui sont au Capitole, mal nommés *trophées de Marius*. Winckelmann croit que ces monumens sont du tems de Domitien.

Pl. XXXIX, *n^os.* 3 & 4. *Casques* de Barbares avec des cornes. On les voit sur des trophées dans les tableaux d'Herculanum.

Ces cornes rappeloient les dépouilles d'animaux dont se couvrirent les premiers guerriers. Plutarque dit (*in Pyrrho*) que le casque de Pyrrhus, Roi d'Épire, étoit surmonté de deux cornes de bélier. Ce Recueil en présente de semblables sur le casque du roi Lysimaque. *Voyez sa tête.*

Pl. XXXIX, *n^os.* 5 & 6. *Pl. XL*, *n°.* 1. *Casques* de Barbares, dessinés d'après les pierres gravées du muséum de Florence.

III. *Casques des Grecs & des Romains.*

I. *Casques qui se sont conservés jusqu'à nous.*

Pl. XL, *n°.* 2. Caylus a décrit, dans ses Recueils d'antiquités (*tome I*), ce casque de bronze, qui est aujourd'hui dans la collection des antiques nationales de la République française. Il a plus de 2 décimètres (9 pouces) de longueur extérieure, & plus de 2 centimètres (11 lignes) de moins dans son intérieur, à cause de la saillie du devant. Sa largeur est de 1 décimètre & 82 millimètres (6 pouces 9 lignes). Aucune tête n'ayant cette grosseur, on ne peut douter que l'on ne doublât le casque d'une coiffe d'étoffe ou de feutre, dont il est fait mention dans Ammien Marcellin (*lib.* 19, *cap.* 8), ou d'une éponge. Le bouton est creux. Ce casque a été fondu avec une si grande légéreté, qu'il n'a guère que 3 millimètres (un peu plus d'une ligne) d'épaisseur. Tout le morceau ne pèse aujourd'hui que 993 grammes (2 livres & 4 gros), quoiqu'il soit chargé de crasse, de vert-de-gris, & de soudure que l'on a été obligé de mettre depuis peu, afin de soutenir quelques pièces que le tems avoit séparées. On voit encore en dedans, de chaque côté, les têtes des attaches ou des joues qui servoient à l'assujettir sous le menton.

Ce *casque*, ainsi que le suivant, auroit appartenu à un simple soldat, s'il a servi du tems où a été sculptée la colonne trajane; car sur ce monument, les *casques* des simples soldats ne sont surmontés d'aucun cimier ni panache. Un bouton ou une tête alongée les termine ordinairement, & les ornemens paroissent réservés aux centurions & aux autres officiers.

Les soldats romains ne portoient point de casques dans le camp hors des factions, ni dans les marches. Ils ne les plaçoient sur leurs têtes que dans les combats & dans les pompes.

Pl. XL, *n°.* 3. *Casque* de bronze trouvé dans les fouilles d'Herculanum.

Pl. XL, *n°.* 4. On conserve dans le muséum de Florence ce *casque*, déjà publié par Gori. (*Mus. etrusc. tom. II*, *pag.* 177.) Il est de bronze & a été moulé. On voit des lettres étrusques gravées dans sa concavité. Il a été trouvé dans le territoire de Cannes (*Canna*).

II. *Casques dépourvus de cimier, de visière & de joues.*

Pl. XL, *n°.* 5. *Casque* ressemblant à un bonnet sans bords, tiré des vases étrusques d'Hamilton.

Pl. XL, *n°.* 6. *Casque* tiré du même Recueil.

Pl. XLI, *n°.* 1. *Casque* d'Amphion. Bas-relief de la villa Borghèse, qui représente Zetus & Amphion avec leur mère Antiope. Les noms sont gravés au dessus des personnages, & Amphion porte une lyre. Winckelmann, *Monum. antichi*, *n°.* 85.

Pl. XLI, *n°.* 2. *Casque* étrusque, tiré des peintures d'Herculanum.

III. *Casques avec cimiers & panaches, mais dépourvus de visière mobile & de joues.*

Pl. XLI, *n°.* 3. *Casque* d'un Grec dans les *Monum. antichi* de Winckelmann. Il n'a qu'un cimier très-simple.

Pl. XLI, *n°.* 4. *Casque* d'un Grec dans le même Recueil.

Pl. XLI, *n^os.* 5, 6. *Pl. XLII*, *n°.* 1. *Casques* tirés des vases étrusques d'Hamilton.

Pl. XLII, *n°.* 2. Casque d'un Grec dans les *Monum. antichi* de Winckelmann. Son panache est fait avec des crins.

C'est ainsi que doivent être les panaches des héros de la guerre de Troye. Homère ne parle jamais de plumes employées pour les panaches.

Pl. XLII, *n°.* 3. *Casque* d'un Grec, des tableaux d'Herculanum.

Pl. XLII, *n°.* 4. *Casque* de Trajan, tiré de ses bas-reliefs, qui sont encastrés dans l'arc de Constantin.

Pl. XLII, *n°.* 5. *Casque* d'un Grec, dans la collection des pierres gravées de Florence. Un loup sert de cimier. Le devant de ce casque ou le *frontail* est alongé en pointe & travaillé sous la forme d'un visage. C'est la *visière* fixe ou immobile. Lorsque le guerrier vouloit couvrir son visage, il tiroit le casque en avant; alors les yeux du casque, qui étoient percés, répondoient aux yeux du guerrier.

Pl. XLII, *n°.* 6. *Pl. XLIII*, *n^os.* 1 & 2. *Casques* de Grecs, de la collection des pierres gravées de Florence.

Pl. XLIII, *n°.* 3. *Casque* semblable d'un Grec. *Monum. antichi* de Winckelmann.

Pl. XLIII, *n°.* 4. *Idem*, du même Recueil.

Pl. XLIII, *n°.* 5. *Idem*, de la collection des pierres gravées de Florence.

Pl. XLIII, *n°.* 6. *Casque* remarquable par la forme du panache, tiré des *Monum. antichi* de Winckelmann.

Pl. XLIV, *n°.* 1. *Casque* remarquable par les plumes

du panache, & par la viſière immobile, qui ne préſente pas les traits d'un viſage; du Recueil des lampes de Paſſeri (*Tom. II.*)

Pl. XLIV, n°. 2. *Caſque* à viſière immobile, qui a des joues ou parties qui ſe lioient ſous le menton; des *Monum. antichi* de Winckelmann.

Pl. XLIV, n°. 3. *Caſque* dont la viſière, ſemblable en tout aux viſières immobiles, eſt mobile, ou du moins figurée mobile; de la collection des pierres gravées de Florence.

IV. *Caſques à viſière mobile, dépourvus de joues.*

Pl. XLIV, n°. 4. *Caſque* d'un Romain, dépourvu de cimier; de la collection des pierres gravées de Florence.

Pl. XLIV, n°s. 5 & 6. *Caſques* de Grecs, des *Monum. antichi* de Winckelmann.

Pl. XLV, n°. 1. *Caſque* d'une divinité étruſque ou de l'ancien ſtyle grec; du même Recueil.

Pl. XLV, n°s. 2 & 3. *Caſques* de Romains, des pierres gravées de Florence.

Pl. XLV, n°s. 4 & 5. *Caſques* de Grecs; le premier de la collection précédente; le ſecond des *Monum. antichi* de Winckelmann.

Pl. XL, n°. 6. *Caſque* tiré du Recueil des lampes de Paſſeri. (*Tom. II.*)

Pl. XLVI, n°s. 1 & 2. *Caſques* de Romains, des bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin.

Pl. XLVI, n°s. 3, 4 & 5. *Caſques* de Grecs, tirés, le premier, du Recueil d'antiq. de Caylus (*tom. I*), & les deux autres des tableaux d'Herculanum.

Pl. XLVI, n°. 6. *Caſque* d'un Grec, remarquable par une ſorte de viſière mobile placée au deſſus de l'immobile, tiré de la collection des pierres gravées de Florence.

V. *Caſques garnis de joues, mais dépourvus de viſière mobile.*

Pl. XLVII, n°. 1. *Caſque* d'un Grec, des pierres gravées de Florence.

Pl. XLVII, n°. 2. *Caſque* tiré des vaſes étruſques d'Hamilton.

VI. *Caſques garnis de joues & de viſière mobile.*

Pl. XLVII, n°. 3. *Caſque* d'Ajax, fils d'Oilée, ſur une pierre gravée des *Monumenti antichi* de Winckelmann.

Pl. XLVII, n°s. 4 & 5. Deux deſſins du même *caſque* étruſque, tirés des Recueils d'antiquités de Caylus. (*Tom. VI, pl. XXIX.*) On voit ici le développement des joues & leurs charnières.

Pl. XLVII, n°. 6. *Pl. XLVIII*, n°s. 1 & 2. *Caſques* de Romains, tirés des bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin.

Le *caſque* des centurions différoit, au quatrième ſiècle, ſelon Végèce (*lib. 2, cap. 16*), de celui des ſoldats, par la couleur & par la poſition de l'aigrette du *caſque*, qui étoit de fer. Cette aigrette étoit argentée, & placée parallélement à la face, afin qu'ils fuſſent reconnus de loin dans la mêlée. *Tranſverſis & argentatis criſtis, ut faciliùs agnoſcerentur à ſuis.* Je n'en ai trouvé d'exemple que ſur les bas-reliefs de l'arc de Conſtantin. (*Antiquité expliquée. Suppl. tom. IV, pl. XXX.*)

Les ſoldats qui précèdent l'Empereur triomphant, ont des aigrettes formées d'un bouquet de quatre à cinq très-petites plumes, droites, ou de petites lames de métal. Ces aigrettes ſont placées à l'ordinaire ſur le ſommet de la tête; mais à quelques-uns d'eux, en petit nombre, elles ſont fixées ſur la partie du *caſque* qui couvre le haut du front, & parallélement au front. Ceux-ci ſeroient-ils les centurions?

Pl. XLVIII, n°. 3. *Caſque* d'un Grec, tiré des *Monum. antichi* de Winckelmann.

Pl. XLVIII, n°. 4. *Caſque*, des vaſes étruſques d'Hamilton.

CASQUES SINGULIERS OU RELATIFS A DES TRAITS D'ÉRUDITION.

Pl. XLVIII, n°. 5. *Caſque* remarquable par des joues doubles ou par le prolongement (ſur le viſage) de la coiffe dont les *caſques* étoient ordinairement doublés; des vaſes étruſques d'Hamilton.

Pl. XLVIII, n°. 6. *Caſque* qui préſente diſtinctement l'agencement des *joues* autour des oreilles, & le lien ſous le menton. (*Ibid.*)

Pl. XLIX, n°. 1. *Caſque* garni d'ailes, ſur les médailles de Donnus, petit ſouverain des Alpes. Tome I, n°. 31, de la IIIe. planche des Hommes illuſtres, du Recueil numiſmatique de Geſſner.

Pl. XLIX, n°s. 2 & 3. Deux deſſins différens d'un *caſque* garni d'ailes; du tome I des Recueils d'Antiq. de Caylus.

Pl. XLIX, n°s. 4 & 5. Deux *caſques* garnis de deux plumes, des vaſes étruſques d'Hamilton.

Pl. XLIX, n°. 6. Dans le même Recueil d'Hamilton on voit ce *caſque*, qui préſente les deux plumes fixées d'un même côté.

Pl. L, n°s. 1, 2, 3. *Caſques* de Romains, remarquables par les quatre ornemens qui forment leurs cimiers; des bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin. Les aigrettes étant vues de face, ſeroient-ce des caſques de centurions?

Pl. L, n°. 4. *Caſque* d'un Grec, remarquable par les deux oreilles dont il eſt chargé; du Recueil des vaſes grecs, publié en 1795 par Tchisben.

Pl. L, n°s. 5, 6. *Pl. LI*, n°. 1. *Caſques* fermés, ſemblables à ceux des derniers ſiècles de la chevalerie. Le premier eſt ſculpté dans le bas-relief de la villa Pamphili, que l'on a cru trop légérement repréſenter le gladiateur Baton; dans les *Monum. antichi* de Winckelmann, n°. 199. Le ſecond, des vaſes étruſques d'Hamilton. On voit le troiſième ſur le monument ſépulcral d'un légionnaire, dans le Recueil des inſcriptions de Muratori.

Pl. LI, n°. 2. Ce beau *caſque* de Pallas eſt ſur une pierre gravée par *Aſpaſus*. Dans le ſeizième ſiècle on avoit pris cette Minerve pour une *Aſpaſie*, à cauſe du nom du graveur, que l'on interprétoit mal. Il eſt fait mention de ce *caſque* dans les obſervations générales qui ſont à la tête de l'explication des planches de *caſques*.

Pl. LI, n°. 3. On voit ſur une médaille de la famille *Antonia* la Macédoine, repréſentée par une tête ainſi coiffée. Il paroît probable que ce bonnet ou *caſque* ſimple eſt la *cauſia*, bonnet ou *caſque* propre aux Macédoniens.

Pl. LI, n°. 4. *Caſque* d'un cocher du cirque. Winckelmann, en décrivant celui-ci dans ſes *Monum. antichi*, rapporte les autorités qui prouvent que les gladiateurs & les cochers du cirque portoient des *caſques* ſurmontés de deux ailes. On peut rapprocher de ce numéro les n°s. 2 & 3 de la planche XLIX.

Pl. LI, n°. 5. Sur la colonne appelée Théodoſienne

(*Pl. IX*, *n°.* 24), on voit l'Empereur à cheval; il porte le casque du n°. 5. La forme est très-différente de celle des casques dont se servoient les Romains trois siècles auparavant. Le cimier, porté par un aigle éployé, est surmonté d'un panache qui paroît formé de plumes & de crins. L'ornement découpé du frontail est très-remarquable.

Pl. LI, *n°.* 6. Une petite statue de bronze, trouvée dans l'Etrurie, qui représente un guerrier (*Mus. etrusc. tom. I, tab.* 117), porte ce casque, qui est entouré d'une couronne de rayons. Le panache est remarquable par son excessive grandeur. Il descend jusqu'au bas des reins. Il paroît que c'étoit une lame de métal. Au reste, on retrouve chez tous les peuples sauvages le goût pour les coiffures exagérées; il a sans doute pour objet la terreur qu'ils veulent jeter dans l'ame de l'ennemi.

De ce que César ordonna à ses soldats de frapper au visage, pour les défigurer, les jeunes patriciens qui combattoient pour Pompée, on a conclu que les *casques* des Romains laissoient le visage découvert. Mais on peut opposer un trait d'histoire de la même époque, qui paroît prouver le contraire. (*Hirtius, de bello africano, cap.* 16.) Labienus, lieutenant de Pompée, méprisoit les légionnaires de César, & les appeloit de jeunes soldats, *tirones*. L'un d'eux courut sur lui en disant qu'il étoit vétéran de la dixième légion. Labienus répondit qu'il ne voyoit point les marques de ce grade. Alors celui-ci, jetant son casque pour se faire connoître, dit l'historien, *cassidem de capite dejecit, ut cognosci ab eo posset*, cria : Tu vas me reconnoître, &c.

Je dirai, pour concilier les deux sentimens, que la visière rabattue ou le casque abaissé laissoit le bas du visage découvert. Du moins peut-on le conclure d'un passage de Dion Cassius (*lib.* 72, *cap.* 19), qui dit que Commode, après avoir combattu avec des gladiateurs, & remporté des victoires qu'on ne lui disputoit qu'en apparence, « baisoit ses amis, selon son usage, au travers de son casque. »

Il est difficile de fixer l'époque où les plumes furent employées pour orner les casques. Il est certain qu'Homère n'en fait aucune mention, & qu'il parle toujours de crins de cheval. Théophraste, qui écrivoit dans le quatrième siècle avant l'ère vulgaire, dit, dans son histoire des plantes (*chap.* 5, *liv.* 4), que l'on plaçoit sur les *casques* des plumes d'autruche. Pline, cinq siècles après, parle du même usage.

Nous lisons dans César (*Bell. gallic. lib.* 2, *cap.* 21) & dans Plutarque (*Lucull. pag.* 175, *tom. III, Briani*), que les Romains, dans les marches, couvroient les *casques* avec un étui de peau.

SECTION II.

Cuirasses.

On voudroit en vain fixer des caractères distinctifs entre les *cuirasses* grecques & les *cuirasses* romaines. Peut-être les lames circulaires de métal qui ceignoient la poitrine, le ventre & les reins, pourroient-elles être affectées aux Romains seuls.

Les *cuirasses* faites de plaques de métal, fixées en recouvrement sur des tissus, comme des écailles de poissons ou comme des tuiles, paroissent n'avoir pas été usitées chez les Grecs; mais les Barbares les employoient ordinairement. (*Pausan. in Attic. cap.* 21.)

Quoique les Grecs des tems héroïques soient le plus souvent représentés nus, avec le casque & le manteau, on croyoit cependant que les Grecs, assiégeant Troye, avoient porté des *cuirasses* de toile de lin, doublées plusieurs fois. Dans le fameux tableau de Polygnote, qui représentoit le sac de Troye (*Pausan. in Lacon.*), on voyoit sur un autel une *cuirasse* d'airain, composée de deux pièces, l'une desquelles couvroit le dos & les épaules; l'autre, le ventre & la poitrine : elles se réunissoient sur les côtés avec des agraffes.

Cuirasse grecque prise sur les vases étrusques d'Hamilton. Les deux pièces de la cuirasse ne s'attachent pas sur les côtés, mais sur la poitrine & sur les reins. La tunique est visible sur les genoux. (*Pl. LII*, *n°.* 1.)

Cuirasse grecque, tirée des vases grecs d'Hamilton, publiés en 1795. Elle ressemble à la précédente; mais les détails sont mieux exprimés. (*Pl. LII*, *n°.* 2.)

Cuirasse grecque. Un héros grec porte cette *cuirasse* sur un des bas reliefs publiés par Winckelmann. (*Monumenti antichi, &c.*) Le nu est si bien exprimé, qu'on ne peut douter que la cuirasse ne fût faite de cuir ou d'un tissu de lin, telle que la portoit Alexandre. (*Plutarq. in Alex.*) Elle est dépourvue d'ornemens inutiles, car on ne doit pas donner ce nom aux bandelettes qui descendent de la ceinture aux genoux. Les cuisses étant divisées, & se mouvant indépendamment l'une de l'autre, ne pouvoient être renfermées dans un tissu épais & continu. Il fallut les défendre par des portions de cuir ou d'autre matière souple, qui, étant très-divisées, se prêteroient à tous le mouvemens. (*Pl. LII*, *n°.* 3.)

Cuirasse de Barbare. Elle fait partie d'un des trophées qui sont au Capitole, & que l'on appeloit jadis *trophées de Marius*. Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv.* 6, *ch.* 6) les attribue à Domitien, & croit que ces dépouilles sont celles d'un chef des Daces. On remarquera les écailles qui couvrent cette cuirasse. Ces trophées se trouvent à la suite de la colonne trajane. (*Pl. LII*, *n°.* 4.)

Cuirasses de soldat *romain*, prises des bas-reliefs de la colonne trajane. Elles sont faites de lames de métal, qui défendoient les reins, l'estomac, le ventre & les épaules. On plaçoit ces lames sur une tunique épaisse. Deux agraffes les lioient sur la poitrine, & une seule sur le dos. (*Pl. LII*, *n°.* 5. *Pl. LIII*, *n°.* 1.)

Cuirasse romaine. Sur une pierre gravée de la galerie de Florence on voit cette cuirasse, qui est ornée d'un croissant. Le bras est défendu par des bandelettes semblables à celles qui protégeoient les cuisses. (*Pl. LIII*, *n°.* 2.)

Cuirasse romaine. Une statue de César, placée au Capitole, porte cette riche cuirasse. Elle est ceinte sous les mamelles, d'une bandelette qui pouvoit servir à suspendre un poignard. (*Pl. LIII*, *n°.* 3.)

Cuirasse romaine, prise des bronzes d'Herculanum. (*Tom. VI*, *tav.* 61.) Le triple rang de bandelettes qui en forme la partie inférieure désigne un chef. Les académiciens de Naples ont cru reconnoître, dans la figure équestre qui la porte, Alexandre. Je la crois plutôt romaine. (*Pl. LIII*, *n°.* 4.)

Cuirasse romaine, prise des mêmes bronzes. Elle présente des détails plus riches que la précédente, & l'agencement du *paludamentum* qui l'entouroit. (*Pl. LIII*, *n°.* 5.)

Cuirasse romaine. On trouve dans le voyage de la Grèce de Choiseul-Gouffier, le torse d'une statue antique de guerrier. La cuirasse qui couvre ce torse est remarquable par le nombre des pièces qui la composent. (*Pl. LIV*, *n°.* 1.)

Cuirasse romaine, qui paroît faite en grande partie de chaînettes

chaînettes & de fils de métal. Elle appartient à un guerrier qui monte le navire antique publié par Winckelmann dans ſes *Monumenti antichi*. (*Pl. LIV*, n°. 2.)

Cuiraſſe romaine. La ſtatue du Capitole, qui étoit jadis à Rome dans le palais des *Maſſimi*, où on l'appeloit Pyrrhus, roi d'Epire, repréſente, ſelon M. Viſconti (*Muſ. Pio-Clement. Stat.*), Mars barbu. Je donne ici ſa brillante cuiraſſe. (*Muſ. Capit.* 3, *tab.* 48.) (*Pl. LIV*, n°. 3.)

Cuiraſſe romaine, tirée du même muſéum (*tab.* 58). Elle eſt placée ſur une ſtatue de Marc-Aurèle. (*Pl. LIV*, n°. 4.)

Tunique de cuir, qui ne deſcendoit pas plus bas que les hanches. On la mettoit ſur la tunique ordinaire, & elle tenoit lieu de cuiraſſe. On la voit ſouvent ſur la colonne trajane (110) : les prétoriens & les cavaliers la portent ordinairement. Varron l'appelle *pectorale de corio crudo*. (*Ling. lat. lib.* 4.) Tacite nous apprend (*Hiſt lib.* 1, *cap.* 79) que les chefs des Sarmates en faiſoient uſage. On l'appeloit *ſcortea*, tunique de cuir. (*Pl. LIV*, n°. 5.)

SECTION III.

Chlamyde, paludamentum, sagum.

Les Grecs armés portoient par-deſſus la cuiraſſe la chlamyde. En tems de paix, les militaires la portoient ſur la tunique, comme on le voit ſur les peintures du Térence du Vatican. Les comédies de Plaute, qui ſont grecques, quoiqu'écrites en latin, nous apprennent que ce vêtement étoit auſſi celui des voyageurs, par la raiſon que le *pallium* ou manteau grec auroit gêné les mouvemens. En effet, celui-ci ſe jetoit autour du corps, comme la toge, qui n'étoit qu'un *pallium* plus ample ; &, comme celle-ci, il n'étoit point lié par une agraffe. La chlamyde avoit la forme d'un carré long. Sa largeur étoit ordinairement égale à la diſtance qui ſe trouve du cou au milieu des jambes d'un homme de grande ſtature, & ſa longueur étoit double. Une agraffe la lioit quelquefois par les deux coins placés ſur la longue ligne. Souvent auſſi cette agraffe la lioit, non par les coins, mais à deux points placés ſur la longue ligne, & à peu près à ſes deux tiers. Au reſte, que la chlamyde fût liée de l'une ou de l'autre manière, elle flottoit librement, & l'agraffe ſe trouvoit tantôt ſur la poitrine, tantôt ſur l'une ou ſur l'autre épaule. Celles dont on voit une partie ſur les cuiraſſes des planches précédentes, préſentent ces différentes ſituations.

La chlamyde ſervoit d'arme défenſive lorſque l'on étoit ſurpris ſans bouclier. On l'entortilloit alors autour du bras gauche, pour parer les coups de l'ennemi.

La chlamyde des Grecs, le *paludamentum* des généraux romains & le *ſagum* des ſoldats romains avoient la même forme ; ils ne différoient que par l'ampleur, la grandeur, le tiſſu, la couleur & les ornemens ; c'eſt pourquoi j'inſiſterai ſur ſon développement. Pour le faire connoître, je donne ici (n°. 1, *Pl. LV*), deux figures tirées d'un fragment de bas-relief (publié par Winckelmann, *Monum. antic.* n°. 136), qui repréſente le corps d'Hector rendu aux Troyens. La figure du jeune homme préſente ſur le devant la première moitié de la chlamyde : on voit l'autre ſur le dos de la ſeconde figure. A l'un & à l'autre l'agraffe lie la chlamyde, non par les coins (qui ſont libres tous les quatre), mais par deux points placés ſur la ligne ſupérieure. On voit une de ces chlamydes développée ſous le n°. 2, *Pl. LV*. Les lettres indicatives correſpondent à celles des deux figures. A eſt le premier coin ſupérieur ; B, le premier point ſaiſi par l'agraffe ; C, le ſecond point ; D, le ſecond coin ſupérieur ; E, le ſecond coin inférieur ; F, le premier coin inférieur.

On ſait que la chlamyde macédonienne étoit diſtinguée de celles des autres Grecs ; mais on ignore ſes caractères diſtinctifs. Peut-être étoit-ce l'ampleur & la longueur, ſi l'on en juge d'après la figure d'Alexandre, que l'on voit ſur un bas-relief publié par Winckelmann. (*Monum. antic.* 174.) Cette figure, dont la tête n'eſt pas antique, eſt deſſinée ici ſous le n°. 3, *Pl. LV*. Sa chlamyde deſcend plus bas que la cheville du pied.

Sous le n°. 4, *Pl. LV*, on voit un ſoldat romain revêtu du *ſagum*. Il eſt en marche, & il porte ſon caſque ſuſpendu ſur la poitrine. Il eſt pris de la colonne trajane, n°. 64.

Le *paludamentum* des généraux romains étoit quelquefois blanc ; mais ordinairement il étoit rouge. Ce rouge étoit écarlate, & non pourpre ou rouge-violet. Pline (22, 1) dit en effet que « le grain du *coccus* (le kermès) » eſt conſacré à la teinture du *paludamentum* des généraux. » *Cocci granum imperatoriis dicatum paludamentis*. Cependant les écrivains latins ſe ſervent du terme générique *purpureus*.

Hirtius (*Bell. afric. cap.* 57) dit qu'un chef du parti de Pompée, appelé Scipion, en portoit un pareil..... *Sagulo purpureo uti ſolitus*. On vit une femme ſe revêtir de cet habillement affecté aux généraux. Agrippine, femme de Claude, parut à ſes côtés (*Plin.* 33, 3, 19) avec un *paludamentum* tiſſu d'or pur, ſans aucune autre matière..... *Indutam paludamento, auro textili ſine aliâ materie*.

Le *ſagum* des ſoldats romains étoit ordinairement roux. Il avoit la même forme que le *paludamentum*, comme nous venons de le voir dans ce paſſage : *ſagulo purpureo*. Cependant tous les *ſagum* n'avoient pas d'agraffe, car Claude-le-Gothique mandoit à Regillianus (*Trebel. Pollio de Regill. pag.* 276) de lui envoyer deux *ſagum*, mais des *ſagum* à agraffe..... *Duo ſaga..... ſed fibulatoria*.

Tunique militaire, &c.

Je ne donne aucun deſſin de la tunique militaire que l'on portoit ſous la cuiraſſe, ou ſous la chlamyde immédiatement, parce qu'elle ne différoit que par la petiteſſe de celle que l'on portoit à la ville & aux champs. Je ferai obſerver ſeulement qu'elle éprouvoit les mêmes changemens, comme nous le voyons à la figure du ſoldat romain. Sa tunique a, comme celles des figures du même âge, des manches extrêmement larges.

Je ferai obſerver encore que, ſur la colonne trajane, les ſoldats & les chefs portent une eſpèce de *cravate* : c'eſt une légère draperie ou un linge lié lâchement ſur la poitrine, après avoir entouré le cou. On pourra exprimer cette partie du coſtume militaire lorſqu'on repréſentera des Romains du ſiècle de Trajan.

On voit auſſi ſur cette colonne, que les militaires romains portoient de longues culottes (*campeſtre*), qui deſcendoient juſqu'aux mollets. Elles n'étoient point fendues vers les genoux, comme les nôtres ; mais elles étoient fermées, & s'appliquoient au haut de la jambe. C'eſt probablement d'un ſemblable habillement qu'Ulyſſe menace Therſite de le dépouiller (*Iliad. II, verſ.* 262), pour le mettre entiérement nu. Les ſoldats romains ne le portèrent que depuis Auguſte, & peut-être ſeulement

dans les régions froides, telles que la Germanie, la Belgique, &c. On croiroit qu'ils le plaçoient immédiatement sur la peau, car on lit dans *Volcatius Gallicanus* (*pag.* 453), qu'une sédition violente s'étant élevée dans le camp d'*Avidius Cassius*, il sortit de sa tente nu & couvert seulement du *campestre*..... *Processit nudus, campestri solo tectus.*

SECTION IV.

Jambarts & chaussures militaires.

En lisant les auteurs grecs, on voit que leurs guerriers couvroient le devant des jambes avec des plaques de métal, pour les garantir des coups d'épée ou de lance. Cette armure, que j'appellerai des *jambarts* (par analogie avec les *brassards* & les *cuissards* de nos paladins), ne couvroit que le devant de la jambe, depuis le genou jusqu'au coudepied, & elle étoit liée avec des courroies sur le derrière de la jambe. On la plaçoit sur une éponge très-fine ou sur un feutre : tous deux servoient aussi à doubler les casques. Quelquefois on ne portoit qu'un seul *jambart;* il étoit alors attaché à la jambe gauche, à celle que l'on avançoit lorsqu'on se défendoit avec le bouclier tenu du même côté. Enfin les figures sardes, conservées dans le cabinet du collége romain, portent les *jambarts* sur le gras des jambes, & le devant est sans défense.

Sur un bas-relief de la villa Borghèse, publié par Winckelmann (*Monum. antic.* n°. 132), un esclave agenouillé chausse à Achille un *jambart*. Il le place sur sa chaussure ordinaire. On les voit ici au n°. 1, *Pl. LVI.*

N°. 2, *Pl. LVI.* Un des Castors qui se chausse le *jambart;* sur un vase grec de la bibliothèque du Vatican. (*Monum. ant.* n°. 22.)

N°. 3, *Pl. LVI.* Dans un bosquet de la villa Borghèse, près d'une fontaine, on voit une statue grecque dont je donne ici les *jambarts*. (*Costumes de Lens, fig.* 31.)

N°. 4, *Pl. LVI.* On voit dans le *Museum etruscum* de Gori (*tom. I, tab.* 108), un guerrier armé d'un casque, d'une cuirasse & des *jambarts*. Sur sa cuisse droite sont gravées deux lignes de caractères étrusques.

N°. 1, *Pl. LVII. Jambart* que porte à la jambe gauche le prétendu gladiateur Baton à la villa Pamphili. (*Monum. ant.* n°. 199.)

Il est difficile de trouver des chaussures militaires grecques, parce que les personnages des tems héroïques sont ordinairement représentés nus. D'ailleurs, les pieds de presque toutes les statues étant restaurés, on ne peut recourir qu'aux bas-reliefs.

Le n°. 2, *Pl. LVII*, présente une chaussure très-simple, tirée d'un vase grec (*Winck.* n°. 98), qui représente Thésée châtiant le brigand Sinnis.

N°s. 3 & 4, *Pl. LVII.* Chaussures des Amazones, tirées d'un bas-relief publié par Winckelmann. (*Monum. ant.* n°. 138.)

N°. 5, *Pl. LVII.* Sur un bas-relief grec (*Monum. ant.* n°. 6) Mars paroît armé d'une cuirasse & portant cette chaussure.

On peut dire en général que les chaussures des Grecs différoient des chaussures romaines. Les premières laissoient découverts les doigts & une partie du dessus du pied ; les secondes couvroient le pied & une partie de la jambe jusqu'au dessus de la cheville. Cette distinction se fait remarquer ordinairement dans les chaussures militaires, de même que dans les chaussures civiles.

On voit au n°. 6, *Pl. LVII*, la chaussure de Marc-Aurèle à cheval dans l'expédition de Syrie. Ce bas-relief est au Capitole. (*Admiranda roman. Antiq.* n°. 7.)

Sur le même marbre le chef des prétoriens, qui accompagne l'Empereur, porte la chaussure du n°. 1, *Pl. LVIII.*

La statue équestre de Marc-Aurèle au Capitole porte la chaussure du n°. 2, *Pl. LVIII.* (*Perrier*, n°. 11.)

N°s. 3 & 4, *Pl. LVIII.* Chaussures des soldats romains sur la colonne trajane. (N°. 16.)

Les semelles de la *caliga* étoient armées de clous : c'étoit le caractère distinctif de cette chaussure, portée par les simples soldats. Une lampe conservée dans le cabinet du collége romain (*Mus. Kircher. Bonanni*) nous en a conservé la forme. Elle est ici sous les n°s. 5 & 6, *Pl. LVIII.*

SECTION V.

Boucliers.

Ne trouvant point dans Homère le mot qui désignoit les anses du bouclier, on en a conclu que les premiers Grecs ne se servoient pas de cette anse. Ils portoient, dit Eustathe (*Iliad. II, vers.* 388), le bouclier suspendu au cou par le moyen d'une longue courroie ou d'une lame de bronze, qu'ils rapprochoient ou éloignoient à l'aide d'une agraffe. Il seroit difficile d'en trouver aucun exemple dans le Recueil des vases étrusques d'Hamilton, ni dans le *Museum etruscum*. Je pense qu'on aura pris pour le bouclier suspendu le pétase des voyageurs rejeté sur les épaules.

Boucliers grecs.

Le n°. 1, *Pl. LIX*, fait connoître le mécanisme des deux anses : la plus grande servoit à passer le bras ; elle étoit fixée vers le milieu du bouclier. La main retenoit le bouclier par la plus petite des anses, qui étoit fixée vers le bord. Ce bouclier grec, ἀσπὶς, est rond, tel que le portoient les Argiens & les cavaliers. (*Monum. ant.* 109.)

Le même Recueil de Winckelmann (n°. 88) nous fait connoître ce mécanisme pour le bouclier ovale. La grande anse n'étoit plus au milieu, mais elle se rapprochoit du bord, pour donner plus de facilité. Bas-relief grec. (*Pl. LIX*, n°. 2.)

Les Grecs gravoient sur leurs boucliers la première lettre du nom de la cité pour laquelle ils combattoient. (*Xenoph. Hist. græc. lib.* 4, *cap.* 4.) J'en donne deux exemples dans les boucliers suivans, qui appartiennent aux Lacédémoniens. On voit au haut le *lambda* initial, & dans le bas le *kappa*, seconde consonne du mot *Lacon.*

Cléomène II, Roi de Sparte dans le troisième siècle avant l'ère vulgaire, fit abandonner à ses concitoyens l'usage de porter le bouclier suspendu, & leur fit adopter celui des anses. (*Plutarch. in Cleomene.*) Fourmont découvrit en 1728, dans les ruines d'Amyclée, près de l'ancienne Sparte, les trois boucliers que l'on voit ici sous les n°s. 3, 4 & 5, *Pl. LIX.* Ils étoient gravés en relief sur des pierres, & avoient 1 mètre 19 centimètres (3 pieds 8 pouces) de longueur. Les dessins sont dans l'Histoire de l'Académie des belles-lettres. (*Tome XVI, pag.* 101.)

Le bouclier de Tydée présente une singularité dont il n'y a peut-être pas d'autre exemple, c'est de voir la

lettre A gravée en dedans. Elle eſt l'initiale du mot Argos, & elle rappelle que Tydée conduiſoit les Argiens dans la célèbre expédition des ſept chefs contre Thèbes. Le bouclier rond de Tydée, deſſiné ici ſous le *n°.* 6, *Pl. LIX*, eſt pris du beau ſcarabée étruſque, qui repréſente cinq chefs délibérant. (*Monum. ant. n°.* 105.)

Adraſte, Roi d'Argos, porte, ſur la même pierre gravée, le bouclier du *n°.* 1, *Pl. LX*, qui eſt ovale & à double échancrure figurée.

Le bouclier d'Adraſte rappelle celui des Béotiens, qui étoit ovale & échancré réellement aux deux extrémités du petit diamètre. Il forme le type de leurs médailles (*Geſſneri, tom. I, tab.* 15, *n°s.* 8, 9.) (*Pl. LX, n°.* 2.)

Le *n°.* 3, *Pl. LX*, préſente le bouclier qui déſigne ſur les médailles la Macédoine. Celui-ci forme le type de quelques médailles de la famille *Cæcilia*. La dépouille d'éléphant, qui remplit le milieu, ne s'y trouve pas toujours. On peut croire que telle étoit la forme des boucliers dont ſe ſervoient les Macédoniens.

La *pelta* étoit une ſorte de petit bouclier léger & très-maniable. Elle donna ſon nom aux troupes légérement armées, *peltaſtæ*, par oppoſition aux *oplites*, peſamment armés, qui portoient de grands & larges boucliers. Les Amazones portent ordinairement ſur les marbres la *pelta*. Sa forme varie peu. Ce bouclier eſt en général échancré. (*Ammonius.*) Il préſente quelque reſſemblance avec un croiſſant. Les Thraces, les Macédoniens, les Africains, les Eſpagnols & les Crétois ſe ſervoient de la *pelta*.

Sur un des vaſes grecs d'Hamilton, publiés en 1795, une Amazone eſt armée de la *pelta* du *n°.* 4, *Pl. LX*.

Sur une pierre gravée de la galerie de Florence, une Amazone porte la *pelta* du *n°.* 5, *Pl. LX*.

Un bas-relief de la villa Borghèſe repréſente les Amazones qui viennent au ſecours de Priam. (*Monum. antic. n°.* 137.) On y voit la *pelta* du *n°.* 6, *Pl. LX*.

Sur un bas-relief de la villa du pape Jules, Achille eſt repréſenté embraſſant la Reine des Amazones, qu'il vient de bleſſer à mort. (*Monum. antic n°.* 139.) Cette Reine & une de ſes compagnes portent la *pelta* du *n°.* 1, *Pl. LXI*.

On voit dans le *Muſeum etruſcum* de Gori (*tom. I, tab.* 31), un bas-relief où Minerve porte le bouclier du *n°.* 2, *Pl. LXI*. Cette tête de Méduſe, qui tire la langue, rappelle un geſte moqueur uſité chez les Romains, & probablement auſſi chez les Grecs. Du moins voit-on ſouvent ſur les médailles de ceux-ci une tête de lion ouvrant la bouche & tirant la langue. Avant le combat de Manlius Torquatus & d'un Gaulois, celui-ci ſe moquoit du Romain, dit Aulu-Gelle (*lib.* 9, *cap.* 13), & tiroit la langue..... *Irridere atque linguam exertare.*

La tête de Méduſe forme auſſi l'*umbo*, l'ornement du milieu du bouclier d'Hector, dont on tranſporte le corps. Bas-relief déjà cité. (*Monum. ant. n°.* 136.) Agamemnon portoit un ſemblable bouclier. (*N°.* 3, *Pl. LXI.*)

On voit le même ornement ſur un bouclier grec du même Recueil, au frontiſpice duquel eſt gravée Minerve, à qui il appartient. Il eſt ici ſous le *n°.* 4, *Pl. LXI*.

La tête de Méduſe couvre en entier le bouclier grec du *n°.* 5, *Pl. LXI*, qui eſt gravé ſur une pierre de la galerie de Florence.

Le bouclier du *n°.* 6, *Pl. LXI*, eſt remarquable par le ſujet qui y eſt repréſenté. On peut le regarder comme une eſpèce de trophée. Il eſt porté par un des frères de Méléagre ſur un bas-relief du palais Barberini, que Winckelmann a publié. (*Monum. ant. n°.* 88.)

Le ſujet que repréſente le bouclier grec du *n°.* 1, *Pl. LXII*, eſt moins intéreſſant. On y voit un jeune cerf dévoré par un quadrupède ailé. Ce bouclier eſt gravé ſur une pierre de la galerie de Florence.

Un cheval ailé, Pégaſe peut-être, fait l'ornement du bouclier deſſiné ſous le *n°.* 2, *Pl. LXII*. Il eſt tiré des vaſes étruſques d'Hamilton.

La ſuite du même Recueil, publiée en 1795, avec le véritable titre, *Vaſes grecs*, préſente le bouclier du *n°.* 3, *Pl. LXII*.

On voit ſur une pierre gravée par *Teucer*, & publiée par Winckelmann (*Monum. ant.* 126), le bouclier grec du *n°.* 4, *Pl. LXII*.

Le bouclier grec du *n°.* 5, *Pl. LXII*, remarquable par ſa ſimplicité, eſt tiré du même Recueil.

On pourroit conclure, d'un paſſage de Strabon, que les boucliers grecs étoient de bronze (*lib.* 4). Il dit des Liguriens, qu'on les croyoit d'origine grecque, parce qu'ils portoient des boucliers de bronze.

On voyoit ſur le *bouclier* d'Achille un cheval marin; ſur celui d'Etéocle, un homme eſcaladant des murs; ſur celui de Parthénopée, un ſphinx tenant un homme entre ſes pattes; ſur celui d'Agamemnon, une Gorgone; ſur celui de Ménélas, un dragon; ſur celui d'Hector, un lion; ſur celui d'Idoménée, un coq; ſur celui d'Ulyſſe, un dauphin; ſur celui d'Epaminondas, un dragon; ſur celui d Amycus, un crâbe; ſur celui d'Alcibiade, l'Amour courbant un foudre, &c.

Boucliers romains.

Du tems de Philippe, roi de Macédoine, c'eſt-à-dire, deux ſiècles avant l'ère vulgaire, les Romains portoient encore, comme l'atteſte Polybe (*lib.* 17, *cap.* 14), leurs boucliers longs & courbés, ſuſpendus avec des courroies, pour pouvoir tenir les javelots & le pieu deſtiné à former les paliſſades. On ne ſait quand ils adoptèrent les anſes. Nous ſommes mieux inſtruits ſur l'époque à laquelle leurs fantaſſins quittèrent le bouclier rond des Grecs, pour adopter les boucliers carrés-longs des Sabins, *ſcuta ſabina*. Plutarque (*in Romulo*) fait Romulus auteur de ce changement, qui ſuivit la réunion des deux peuples. Le *ſcutum* étoit tantôt plat, & alors il repréſentoit le γέρρον des Grecs; tantôt il étoit courbé en forme de canal, & c'étoit alors le θυρεὸς des Grecs. Le *ſcutum* appartenoit aux fantaſſins. Au reſte, c'eſt ſouvent le mot générique dont on ſe ſert pour déſigner toutes ſortes de boucliers.

Les cavaliers romains portoient la *parma* ou bouclier rond, plus petit que le *clypeus*. Ils n'adoptèrent point la *pelta* des Grecs: les troupes auxiliaires ſeules la portèrent dans leurs armées, à moins que ce nom déſignât auſſi quelquefois le bouclier rond.

Le *n°.* 6, *Pl. LXII*, préſente les deux anſes du bouclier d'un légionnaire, qui eſt ſculpté ſur un tombeau publié par Muratori dans ſon Recueil d'inſcriptions.

Il paroît que le bouclier des légionnaires changea de forme, mais ſans perdre de ſa longueur: nous l'avons vu à ſix pans au numéro précédent. Celui du *n°.* 1, *Pl. LXIII*, eſt carré-long. On le voit dans les bas-reliefs de l'arc de Septime-Sévère.

Celui du *n°.* 2, *Pl. LXIII*, eſt pris du même arc de triomphe.

Les bas-reliefs de l'arc de Conſtantin préſentent le bouclier du *n°.* 3, *Pl. LXIII*.

Le foudre gravé ſur le bouclier du *n°.* 4, *Pl. LXIII*,

qui eſt tiré des bas-reliefs de l'arc de Sévère, déſigneroit la légion fulminante, *fulminatrix*, ſi l'on étoit aſſuré que les légionnaires euſſent porté des boucliers ovales. Le bouclier ovale ou rond, ἀσπὶς, mais plus grand que la *parma* & moins que le *ſcutum*, s'appeloit *clypeus*. Peut-être étoit-il l'arme diſtinctive des auxiliaires.

C'eſt encore le foudre qui fait l'ornement du bouclier deſſiné ſous le *n°.* 5, *Pl. LXIII.* On le voit ſur un marbre de Paleſtrine, publié par Winckelmann. (*Monum. ant. n°.* 207.) Il repréſente un navire monté par des ſoldats.

Sur le même navire ſe voit auſſi le bouclier du *n°.* 6, *Pl. LXIII.* Un ſerpent entortillé autour d'une lance en fait l'ornement. On ne ſait ſi ce ſymbole déſignoit le militaire qui le portoit ou le corps auquel celui-ci appartenoit.

Un guerrier aſſis, s'appuyant ſur le bouclier du *n°.* 1, *Pl. LXIV*, ſert de type à un médaillon de bronze latin de l'empereur Commode. (*Geſſneri, tom. II, tab.* 121, *n°.* 32.) Il eſt remarquable par la pointe qui lui ſert d'*umbo*.

Dans les bas-reliefs de l'arc de Conſtantin on voit le bouclier rond du *n°.* 2, *Pl. LXIV*. La couronne & les deux bras d'une ancre ſont-ils des trophées d'une victoire navale ?

Une pierre gravée de la galerie de Florence préſente l'élégant bouclier rond du *n°.* 3, *Pl. LXIV*, ſur lequel eſt placée la redoutable égide.

Sur un marbre de la baſe de la véritable colonne antonine, qui repréſente l'apothéoſe d'Antonin, une femme armée & aſſiſe s'appuye ſur le bouclier rond du *n°.* 4, *Pl. LXIV*. La louve qui allaite Rémus & Romulus ſert d'ornement à ce bouclier, & fait reconnoître Rome perſonnifiée. Les ſculpteurs anciens ſavoient tirer un grand parti des plus petits détails, pour caractériſer les ſujets qu'ils vouloient rendre.

La forme extraordinaire du bouclier carré & très-convexe, deſſiné ſous le *n°.* 5, *Pl. LXIV*, m'a engagé à le joindre à mon Recueil. Il eſt porté par le prétendu gladiateur Baton ſur un marbre de la villa Pamphili, qui a été publié par Fabretti & par Winckelmann. (*Monum. ant. n°.* 199.)

Dans les guerres civiles, les ſoldats du parti de Pompée écrivirent ſur leurs *boucliers* le nom de ce général. (*Dion. Caſſii, lib.* 42, *cap.* 15.) Végèce nous apprend que chaque ſoldat de la légion portoit inſcrits, en dedans de ſon bouclier, les nombres de la légion, de la cohorte, du manipule auquel il appartenoit, & ſon nom propre. (*Xiphil. in Domitiano.*) Les ſoldats qui venoient ſe rendre rejetoient leurs *boucliers* ſur leur dos, ou les portoient ſur la tête ou ſous les aiſſelles. (*Appian. Bell. civil. lib.* 2, *pag.* 746, *tom. II. Tollii.*) Dans les marches, les Romains mettoient ſur leurs *boucliers* & ſur leurs caſques des couvertures de cuir.

Boucliers des Barbares.

Le *n°.* 6, *Pl. LXIV*, préſente un bouclier que portent les Perſes dans les bas-reliefs de Perſépolis, palais dont on fait remonter la fondation juſqu'au grand Cyrus, ou du moins juſqu'à Darius. C'étoient des tiſſus d'oſier, couverts de cuir. Spartacus arma de ſemblables boucliers ſes ſoldats. (*Frontin. Stratag. lib.* 1, *cap.* 7, *n°.* 6.)

On voit dans le *Muſeum etruſcum, tom. II, tab.* 198, une pierre gravée, ſur laquelle ſont inſcrites des lettres étruſques. Deux prêtres ſaliens portent ſuſpendus à un long bâton les boucliers ſacrés, appelés à Rome *ancilia*. Il y en a ici un ſous le *n°.* 1, *Pl. LXV*. On pourroit croire qu'ils étoient en uſage chez les Latins; car on adoroit à *Lanuvium*, ville du *Latium*, Junon-Conſervatrice ou *Soſpita*. Son image eſt placée ſur pluſieurs médailles, & elle porte toujours un bouclier de cette forme.

Le bouclier du *n°.* 2, *Pl. LXV*, appartient aux Germains. Il fait partie du trophée qui ſert de type à une médaille d'argent d'Auguſte, avec la légende DE GERMANIS. (*Geſſneri, tom. II, tab.* 16, *n°.* 13.)

Tite-Live (*lib.* 38, *n°.* 21) nous apprend que le bouclier gaulois étoit long & plat, mais qu'il étoit trop étroit pour couvrir un homme. Appien (*Bell. civil. lib.* 5, *pag.* 1167, *tom. II. Tollii.*) dit la même choſe. On voit un bouclier gaulois ſous le *n°.* 3, *Pl. LXV*. Il eſt tiré des bas-reliefs qui furent découverts en 1711, lorſqu'on fit des fouilles dans l'égliſe métropolitaine de Paris. Montfaucon a publié ces bas-reliefs. (*Antiq. expliq. tom. II, pl. CXC.*)

N°. 4, *Pl. LXV*. Un ſecond bouclier gaulois, tiré des mêmes bas-reliefs.

Le *n°.* 5, *Pl. LXV*, tiré de la colonne trajane (*tab.* 50), préſente le bouclier & le bras d'un Dace.

La colonne appelée *antonine* nous a fourni les boucliers des Barbares, deſſinés ſous les *n^os.* 6, *Pl. LXV*, & 1, *Pl. LXVI*.

Les boucliers des Barbares, *n^os.* 2 & 3, *Pl. LXVI*, ſont tirés des bas-reliefs de l'arc de Conſtantin, attribués à Trajan.

Les trophées dits de Marius, qui ſont au Capitole, & que l'on attribue à Domitien, préſentent les boucliers des Barbares, deſſinés ſous les *n^os.* 4, 5 & 6, *Pl. LXVI*. Leur richeſſe n'étonnera pas quand on lira que Mithridate avoit un bouclier orné de pierres précieuſes. (*Plutarch. Lucull. pag.* 191, *tom. III. Briani.*)

CHAPITRE II.

ARMES OFFENSIVES.

SECTION PREMIÈRE.

Epées, poignards, harpé, baudrier.

On peut dire généralement que les épées des peuples civilisés étoient droites, & que celles des Barbares étoient recourbées, comme les cimetères modernes. Il faut faire une exception très-remarquable pour l'épée lacédémonienne, qui étoit recourbée : de plus, sa petitesse étoit passée en proverbe. Mais on ne voit nulle part que les Anciens se soient servis d'épées à lame aussi étroite, que celle de l'épée portée aujourd'hui par les Européens. La nécessité fit donner à de certaines épées une longueur extraordinaire : telle fut l'épée des cavaliers, *equestris spatha* : telle fut celle des soldats qui montoient les chameaux; la dernière avoit (environ 5 pieds 8 pouces, ou 1 mètre 84 c.) quatre coudées de longueur, selon Diodore de Sicile. (*Lib.* 2, *cap.* 17.)

Epées grecques.

Les Grecs des tems héroïques portoient l'épée sous l'aisselle du côté gauche, de manière que le pommeau touchoit la mamelle de ce côté. Ordinairement l'épée étoit presqu'horizontale. Le baudrier ou ceinturon étoit lié autour du fourreau vers le haut, passoit sur la poitrine, de là sur l'épaule droite, &, descendant ensuite sur les reins, alloit s'attacher vers le milieu du fourreau. Les Grecs se servoient de l'épée pour tailler & pour pointer : sa forme rempliſſoit ces deux objets. Elle s'élargissoit vers les deux tiers de sa longueur, & se terminoit en pointe peu aiguë. Telle on la voit sur les bas-reliefs étrusques & sur les vases grecs qui portent le même nom. Sa longueur est à peu près égale à celle du bras. Le fourreau de ces épées avoit partout la même largeur, & il étoit terminé par un ornement qui s'élargissoit en s'arrondissant comme un champignon, dont il portoit le nom. Ces généralités seront reconnues dans les épées grecques dont on va voir les dessins.

L'épée du *n°.* 1, *Pl. LXVII*, est celle que l'on trouve le plus souvent dans les mains des héros grecs, sur les monumens les plus anciens. Elle est tirée d'un bas-relief étrusque. (*Museum etruscum, tom. III, tab.* 9.)

Le *n°.* 2, *Pl. LXVII*, est pris des peintures que présentent les vases appelés *étrusques*.

C'est des mêmes peintures qu'est tiré le fourreau *n°.* 3, *Pl. LXVII*.

L'épée du *n°.* 4, *Pl. LXVII*, est prise du même Recueil.

L'épée grecque du *n°.* 5, *Pl. LXVII*, a la poignée travaillée en forme de bec d'aigle. Telle étoit la poignée de l'épée de Thyamis, décrite dans le chap. 4 du liv. 2 des Ethiopiques d'Héliodore. Ce numéro est tiré des *Monumenti antichi* de Winckelmann.

L'épée grecque du *n°.* 6, *Pl. LXVII*, est tirée du même Recueil.

L'épée grecque du *n°.* 7, *Pl. LXVII*, est gravée sur une pierre de la galerie de Florence.

Les *n^os.* 8, *Pl. LXVII*, & 1, 2, 3, *Pl. LXVIII*, font partie de l'armure des héros grecs qui assistent au sacrifice d'Iphigénie, sur le beau vase de la villa Médicis. (*Admir. rom. Antiq. tab.* 18 & 19.)

L'épée grecque du *n°.* 4, *Pl. LXVIII*, tirée d'une pierre gravée de la galerie de Florence, est légérement courbée & très-remarquable par le pommeau qui seul tient lieu de poignée. Seroit-ce l'épée des Lacédémoniens..... ou celle que, dans l'armée de Xercès, portoient les Lyciens & les Cariens, selon Hérodote?

L'épée recourbée du *n°.* 5, *Pl. LXVIII*, est mise ici pour la *harpé*, c'est-à-dire, pour l'arme que donna Vulcain à Persée, qui alloit combattre la Gorgone. Le héros la porte de la main gauche sur cette pierre gravée de Stosch, publiée par Winckelmann. (*Monumenti antichi*, *n°.* 84.) De la droite il tient la tête sanglante de Méduse. Le nom de Persée est gravé en lettres étrusques.

L'arme du *n°.* 6, *Pl. LXVIII*, est gravée sur la pierre trouvée & conservée à Lyon, avec l'inscription relative à un taurobole. (*Montfaucon, Antiq. expliq. tom. II, pl. LXXIV.*) Elle ressemble parfaitement, & à la *harpé* qui se voit, avec la tête du vainqueur de la Gorgone, sur des médailles de Persée & de Philippe V, Rois de Macédoine; sur celle d'Iconium en Lycaonie, & à celle que tient Persée sur un bas-relief étrusque, où il délivre Andromède. (*Mus. etrusc. I, tab.* 123.)

Epées romaines.

Il est vraisemblabe que, jusqu'au tems d'Annibal, les Romains se servirent des mêmes épées que les Etrusques & les Grecs, dont ceux-ci descendoient. Mais Polybe nous apprend qu'à cette époque ils adoptèrent l'épée des Celtibériens ou Espagnols. (*Gladius.*) Elle servoit à frapper d'estoc & de taille. Polybe ne la fait pas mieux connoître; de sorte qu'il faut recourir aux monumens pour pouvoir la décrire. Le baron de Stosch, célèbre par sa riche collection de pierres gravées, avoit fait exécuter, d'après les colonnes trajane, antonine, &c. un modèle d'épée romaine, qui avoit de longueur 0 mètre 582 mill. (21 pouces & demi). L'an 7, en faisant des fouilles pour extraire la tourbe des atterrissemens formés par la Somme, non loin d'Abbeville, à Heilly, près de Corbie, on découvrit une épée de bronze. Homère (*Odyss. lib.* 8, 403) parle d'une épée toute de bronze. Si celle-ci n'est pas l'épée romaine, elle en a du moins la forme & les proportions. Elle pèse 690 grammes (21 onces du poids de marc). Il faudroit y joindre le poids de la poignée, que le tems a détruit. En voici le dessin. (*N°.* 1, *Pl. LXIX.*) L'épée entière, réduite à

un tiers de sa grandeur. (*N°. 2.*) Partie supérieure de l'épée, de la grandeur de l'original. A, poignée..... B, filets ou cannelures tracées sur la lame..... C, extrémité de la soie..... D, D, échancrures pratiquées sur les bords de la lame, peut-être pour recevoir des ressorts qui arrêtoient la lame dans le fourreau. Le bronze est formé de 12,53 d'étain & de 87,47 de cuivre.

Je donne sous le *n°. 3*, *Pl. LXIX*, une des trois poignées pareilles des trois épées de bronze, qui sont conservées dans la collection nationale des antiques. Par le moyen de ces trois *numéros*, on a le dessin des quatre épées antiques de bronze qui sont connues en France.

Il ne nous est point parvenu de fourreaux antiques. Le cuir ou le bois dont ils étoient faits, n'a pu probablement résister à l'humidité. Mais en fouillant dans les mêmes atterrissemens de la Somme, où l'on avoit découvert l'épée romaine décrite ci-dessus, on a trouvé en l'an 11, le bout du fourreau d'épée, dessiné de la grandeur de l'original sous le *n°. 7*, *Pl. LXVIII*. Il est de bronze, & il est plein dans toute l'extrémité A, B, C. Dans les trois petits trous on plaçoit les clous qui lioient le bout au fourreau. Les deux grands trous servoient peut-être à fixer l'épée par la pointe, comme elle l'étoit vers la poignée par le baudrier.

De quel côté les Romains portèrent-ils l'épée ?..... Des deux côtés alternativement, à différentes époques, & quelquefois à la même époque, suivant les grades militaires. Polybe, qui vivoit du tems de Scipion & de Lælius, place l'épée du côté droit. (VI, 21.) Josèphe dit (*3 lib.*) que les fantassins de Titus portoient une épée du côté gauche, & du côté droit un poignard d'environ un pied (0 mètre 32 c) de longueur. Les prétoriens portoient toujours l'épée du côté droit, pour les distinguer des autres soldats, comme on l'apprend de Jean d'Antioche, cité par Saumaise. (*Hist. Aug. tom. I, pag.* 600. *Lugd.* 1671.)

Sur la colonne trajane, les épées des soldats, des enseignes & des simples prétoriens sont toujours du côté droit. Celles de l'Empereur, des officiers-prétoriens, des tribuns & des centurions sont toujours du côté gauche. Sur la colonne théodosienne, tous la portent du côté droit; mais elle ne descend plus des épaules: elle est suspendue par deux chaînes à la ceinture. Aussi Eustathe dit-il, dans ses Commentaires sur Homère, que de son tems (& probablement depuis les commencemens du Bas-Empire) on ceignoit l'épée, & qu'on ne la portoit plus suspendue comme dans les tems héroïques. L'épée des bas-reliefs de la même colonne est d'un tiers plus courte, a une plus grosse poignée & une pointe plus aiguë que celles de la colonne trajane.

L'épée des cavaliers, appelée par Apulée (*Meta. lib. 1, pag.* 8. *In usum*) *equestris spatha*, étoit plus longue que le *gladius* des fantassins. On l'apprend aussi de Denys d'Halyc. (*Lib.* 8, *cap.* 67.)

Il faut observer que, sous Auguste, le droit de porter l'épée fut restreint aux militaires & à certains magistrats. (*Dion. Cass. lib.* 53, *cap.* 13.)

On voit sous les *n°s.* 8, *Pl. LXVIII*, & 1, *Pl. LXX*, deux épées de soldats romains, prises sur la colonne trajane. (*Tab.* 9.)

L'épée d'un porte-enseigne des mêmes bas-reliefs est dessinée sous le *n°.* 2, *Pl. LXX*.

N°. 3, *Pl. LXX*. Épée d'un des deux Empereurs qui suivent à cheval la marche triomphale de la colonne théodosienne (*Pl. IX.*)

L'épée du *n°.* 4, *Pl. LXX*, est celle d'un soldat de la même marche. On voit la chaîne & la ceinture auxquelles elle est suspendue. (*Pl. II.*)

Dans le Recueil d'inscriptions, publié par Muratori, on voit, gravé sur un marbre, un Romain que l'épitaphe qualifie de *légionnaire*. Son épée est dessinée ici sous le *n°.* 5, *Pl. LXX*.

Les *n°s.* 6 & 7, *Pl. LXX*, présentent une épée romaine & son fourreau, tirés des antiquités d'*Herculanum*.

Le même Recueil m'a présenté l'épée romaine du *n°.* 9, *Pl. LXXIII*. Elle est à peine indiquée.

Dans les lampes antiques de Passeri (*tom. II*), on voit l'épée romaine du *n°.* 10, *Pl. LXXIII*, qui a beaucoup de rapport avec la précédente.

L'épée romaine du *n°.* 11, *Pl. LXXIII*, est gravée sur un camée de la galerie de Florence.

Epées des Barbares.

L'épée des Barbares étoit ordinairement recourbée; ce qui, comme je l'ai dit, la distinguoit de l'épée grecque & de l'épée romaine. Cependant l'épée gauloise & celle des Celtibériens étoient droites. On sait en effet qu'au tems d'Annibal, les Romains adoptèrent l'épée des derniers. Or, l'épée romaine n'étoit pas recourbée. Quant à l'épée gauloise, Polybe (*lib. 2, cap.* 33) nous apprend qu'elle n'avoit pas de pointe; que l'on ne pouvoit s'en servir que pour tailler; qu'au premier coup elle se faussoit, & que, pour s'en servir encore, on étoit obligé de la redresser en la pressant contre la terre avec les pieds. Ces détails prouvent qu'elle étoit droite. De plus, Strabon l'appelle épée longue (*lib.* 4, *pag.* 196. *Paris.* 1620), sans doute par opposition à celle des Romains, dont la longueur moyenne étoit de 0 mètre 582 mill. (environ 21 pouces & demi).

Dans les mêmes atterrissemens de la Somme, où l'on a découvert l'épée romaine de bronze, *gladius*, que j'ai décrite plus haut, on a trouvé aussi (à Long, village distant d'un myriamètre & demi d'Abbeville) une épée de fer, *spatha*, que l'on ne peut méconnoître pour gauloise. On la voit ici entière, & dessinée du quart de la grandeur de l'original. (*N. 1, Pl. LXXI.*)

Les *n°s.* 2 & 3, *Pl. LXXI*, présentent la poignée & la pointe dessinées dans toute leur grandeur. La lame prolongée forme la soie sur laquelle est fixée la traverse de la poignée par le moyen de deux clous rivés; & la masse imparfaitement arrondie qui la termine, est traversée & maintenue par cette même soie. Longueur totale, 0 mèt. 91 c. (33 pouces 10 lignes); lame seule, 0 mèt. 78 c. (28 pouces 10 lignes); largeur de la lame vers la poignée, 0 mèt. 06 c. (2 pouces 3 lignes). La lame est d'acier, mais d'un acier très-foible. La garde est moins aciérée que la lame. La masselotte qui termine la poignée l'est encore moins que la garde. Cette longue épée, *spatha*, étoit l'arme propre des auxiliaires dans les armées romaines. Ils avoient aussi une lance (*Tacit. Ann.* 12, *cap.* 35), tandis que les légionnaires portoient le *pilum* & le *gladius*.

Les *n°s.* 1, 2, 3, *Pl. LXXIII*, présentent un baudrier gaulois, de bronze. Chaque partie de ce baudrier est de la grandeur de l'original. Le troisième numéro présente le crochet qui formoit une extrémité; le second, le revers du premier; le premier enfin, la partie qui formoit l'autre extrémité. La chaîne a de longueur, 1 mètre 6 c. (environ 5 pieds). Vers 1780 on trouva cette antique gauloise près de Saint-Florentin, non loin de Sens, paroisse d'Avrolle, en fouillant dans des tombeaux qui paroiss-

ſoient plus anciens que les reſtes des voies romaines dont ils étoient voiſins. Cette chaine étoit poſée en travers ſur un ſquelette.

Les *n*os. 1, 2, 3, *Pl. LXXII*, préſentent encore une exception à la règle générale. Ce ſont des épées de Barbares, & elles ſont droites. Les deux premières, qui ont leurs baudriers & leurs fourreaux très-ornés, font partie des prétendus trophées de Marius, qui appartiennent à Domitien, & qui ſont conſervés au Capitole. On les trouve à la ſuite de la colonne trajane de Bartoli, & dans Montfaucon. La troiſième épée eſt celle d'un Dace. On la voit dans les bas-reliefs de Trajan, qui font partie de l'arc de Conſtantin.

C'eſt probablement encore à un Dace qu'appartient l'épée du *n*°. 4, *Pl. LXXII*. Elle eſt recourbée, & peut ſervir de modèle pour les épées des Barbares. Le nom de *falx*, faulx ou lame recourbée, dont Claudien (*Pr. Conſ. Stilich. lib.* 1, *v.* 109) ſe ſert en parlant de l'arme des Gélons, déſigne probablement une eſpèce de cimetère, qu'ils aiguiſoient comme une faulx, avec une pierre, ainſi que Sidoine le dit des Gètes. (*Carm.* 7, *verſ.* 412.)

Nous voyons dans Diodore de Sicile (*lib.* 2, *cap.* 17), que les ſoldats de Sémiramis, qui montoient des chameaux, portoient des *épées* de quatre coudées de longueur.

Poignards.

Les héros du ſiége de Troye avoient ſouvent, comme Agamemnon (*Iliad. III*, *verſ.* 272), un poignard ou un couteau lié au fourreau de l'épée. Xénophon (*de Ageſilao*, *cap.* 2, *n*°. 14) dit qu'après la victoire des Lacédémoniens ſur les Thébains, on voyoit les poignards nus, ſoit à terre, ſoit plongés dans les corps, ſoit dans les mains..... Joſèphe (*lib.* 3) dit que les fantaſſins de Titus portoient une épée du côté gauche, & du côté droit un poignard d'environ 0 mètre 32 c. (1 pied français) de longueur. Sur la colonne trajane on voit un poignard court & large à un ſoldat qui travaille aux retranchemens. Les centurions & les tribuns militaires portoient le poignard & l'épée. *Centurio ſtricto pugione occurens*, dit Tacite. (*Hiſt.* 1, 43, 2.) Béliſaire (*Procop. Bell. goth.* 2, 8) voulant faire rendre des effets qu'on avoit enlevés, le voleur tira un poignard qui étoit ſuſpendu ſur ſa cuiſſe, & l'enfonça dans le ventre de Béliſaire. Les Perſes portoient un poignard fixé à la cuiſſe droite.

Soldat romain des bas-reliefs de la colonne trajane, portant un poignard à la ceinture. (*Tab.* 9.) (*N*°. 5, *Pl. LXXII*.)

Poignard des médailles de Brutus, l'aſſaſſin de Céſar. (*Geſſneri II*, *tab.* 17, *n*°. 137.) (*N*°. 6, *Pl. LXXII*.)

N°. 4, *Pl. LXXIII*. Poignard de la collection d'antiques ci-devant de Sainte-Geneviève, aujourd'hui nationale.

N°. 5, *Pl. LXXIII*. Poignard publié par Lachauſſe dans ſon *Muſeum romanum*.

N°. 6, *Pl. LXXIII*. Poignard ou couteau publié par Montfaucon. (*Antiq. expliq. tom. II*, *pl. LXVI*.)

N°. 7, *Pl. LXXIII*. Poignard ou couteau publié par Caylus. (*Rec. d'Antiq.*)

N°. 8, *Pl. LXXIII*. Figures des bas-reliefs de Perſépolis. Un poignard pend de la cuiſſe droite. (*Lenſ. fig.* 88.) Nous voyons dans Agathias (*Hiſt. Juſtiniani*, *lib.* 3, *pagina* 92, 1660) que les *Dilimnita*, nation belliqueuſe qui habitoit la Perſe, vers le Tigre, portoient des épées ſuſpendues aux épaules, & des *poignards* attachés aux bras gauches.

SECTION II.

Lances, dards, javelots, épieux.

Il eſt difficile d'établir une diſtinction préciſe entre la lance, le dard, le javelot & l'épieu, car on lançoit toutes ces armes contre l'ennemi. On peut dire cependant que la lance & l'épieu ſervoient à combattre de près plus ſouvent qu'ils n'étoient lancés. Ce ſera le caractère diſtinctif que je leur aſſignerai; mais je n'ai garde de le rendre excluſif. Je dirai enſuite que le dard & le javelot étoient lancés ordinairement; dans le beſoin cependant on s'en ſervoit pour combattre de près. (*Strab. lib.* 10, *pag.* 448, 1620.)

Lances, épieux.

La *lance* étoit compoſée ordinairement, 1°. d'une hampe de bois de frêne ou de cornouiller; 2°. d'un fer aigu de différentes formes; 3°. d'un talon. Les hampes étoient unies & rondes; cependant on en voit qui ſont travaillées ſous différentes formes. Toutes les lances n'avoient pas de talon. Le talon étoit de métal, ordinairement pointu, puiſqu'on *fichoit* les lances dans la terre. On voit dans l'Iliade (15, *verſ.* 278) les héros porter des lances aiguës des deux extrémités, & combattre avec l'une & avec l'autre. Philopémen (*Polyb. XI*, 16) ayant briſé ſa lance contre les armes du tyran de Lacédémone, lui porta de ſi rudes coups avec le talon de cette arme, qu'il le tua.

Sur les monumens, les lances s'élèvent de peu au deſſus de la tête des guerriers. Elles paroiſſent n'avoir que 1 mèt. 95 c. ou 2 mèt. 11 c. (6 pieds ou 6 pieds & demi). Cependant la ſariſſe ou lance macédonienne avoit quatorze coudées de longueur, 6 mèt. 82 c. (environ 21 pieds). Pour défendre les navires, on ſe ſervoit de lances plus longues que les autres, appelées quelquefois *contus* pour les diſtinguer. Les Grecs en firent uſage devant Troye. Marcellus en arma (*Plutarch. Briani II*, *pag.* 255) les Romains pour combattre les ſoldats d'Annibal, qui n'avoient que des lances courtes. Les Cataphractes du Bas-Empire, cavaliers couverts de fer, en portoient de ſemblables.

On enfermoit les lances dans des étuis ou fourreaux lorſqu'on n'en faiſoit point uſage. Il eſt fait mention de ces étuis dans l'Iliade, & Ariſtophane en a parlé. (*Acharn. act.* 4, *ſcen.* 7.) Souvent on ornoit les lances de banderolles flottantes (*Frontini*, *Strat. I*, *cap.* 12, *n*°. 5), de diverſes couleurs, comme on le voit ſur les vaſes grecs, dans les bacchanales, où des thyrſes pendent de ſemblables ornemens. Dans les funérailles on portoit les lances renverſées, *verſis armis*, dit Stace (*Thebaid.* 6, *verſ.* 214); & ſur le beau vaſe Médicis, où eſt repréſenté le ſacrifice d'Iphigénie, un des héros grecs a le fer de ſa lance appuyé ſur la terre. A Athènes on portoit une lance aux funérailles de ceux qui avoient été aſſaſſinés. (*Demoſth. in Everg. pag.* 688. *Wolfii.*) Préſenter la lance en la tenant par le milieu de la hampe annonçoit que l'on demandoit une ſuſpenſion de combat. Ainſi agit deux fois Hector dans l'Iliade. (*Lib.* 3, *verſ.* 77, & 7, *verſ.* 54.)

L'*épieu* reſſembloit (ainſi que je l'ai dit) à la lance,

& , comme elle , il ſervoit à combattre de près. Un caractère pourroit le faire diſtinguer de la lance s'il étoit conſtant ; c'eſt l'abſence du talon. Mais on en trouve un mieux prononcé dans le Traité de la chaſſe de Xénophon & dans *Julius Pollux*. (*Lib.* 5 , *cap.* 4) Au fer de la lance on ajoutoit deux dents (comme ils les appellent) ou deux parties ſaillantes , pour empêcher l'animal bleſſé de s'avancer vers le chaſſeur le long de l'épieu. On faiſoit plus , & dans le même deſſein on plaçoit ſur l'épieu des croiſſans très-recourbés. Gratius (*Cynegeticon , verſ.* 110) nous apprend ces détails.

. . . . . *Tum ſtricta verutis*
Dentibus , & geminas ſubiere haſtilia furcas.
Et quidam totos clauſerunt enſibus orbes
Ne ceſſaret iners in vulnere maſſa ferino.

Les *Contarii* romains étoient armés de l'épieu , que l'on appeloit *contus* à cauſe de ſon extrême longueur.

N°. 1 , *Pl. LXXIV*. Lance à deux fers , telle que la portoient les Grecs au ſiége de Troye. (*Winck. Mon. ant.*)

N°. 2 , *Pl. LXXIV*. Sur une pierre gravée , publiée par Winckelmann (*Monum. antic.* 202) , on voit un Grec armé montant à cheval. Il tient de la main droite les rênes & cette lance , au bas de laquelle eſt fixé un crampon. Son pied droit eſt appuyé ſur le crampon , qui ſert à faciliter ſes mouvemens , en l'élevant à la hauteur du genou du cheval. C'eſt ce que Xénophon (*de Equit.* c. 7, n°. 1) appelle monter à cheval avec le ſecours de la lance.

N°. 3 , *Pl. LXXIV*. Lance ordinaire. (*Monum. ant.* n°. 72.)

N°s. 4 & 5 , *Pl. LXXIV*. Lances tirées des antiquités d'*Herculanum*.

N°. 6 , *Pl. LXXIV*. Lance romaine , tirée des bas-reliefs de Trajan , encaſtrés dans l'arc de Conſtantin.

N°. 7 , *Pl. LXXIV*. Fer de lance de bronze , conſervé dans le muſéum de Kircher. A , la pointe ou la langue. B , B , les ailes. (*Pollux , lib.* 5 , *cap.* 3 & 4.)

N°. 1 , *Pl. LXXV*. Fer de lance de bronze , du cabinet de Brandebourg. (*Beger.*)

N°. 2 , *Pl. LXXV*. Fer de lance de bronze. (*Rec. d'antiq. de Caylus.*)

N°. 3 , *Pl. LXXV*. Figure gauloiſe , tenant de la main droite un objet inconnu , & de la gauche le bouclier & la lance gauloiſe. C'eſt le type du revers d'une médaille gauloiſe , publiée par Pellerin. (*Peuples I, pl. V*, n°. 15.) Le n°. 8 de la même planche préſente une lance ſemblable.

Les médailles des Gaulois ſont ſi groſſières , qu'on ne peut diſtinguer la forme préciſe de leurs lances.

Sidoine (*Epiſt.* 4, 20) parlant des Francs , le jeune Sigimer & ſes compagnons , dit qu'ils avoient des lances armées de crocs ou hameçons , & qu'ils portoient dans la main droite des haches deſtinées à être lancées..... *Lanceis uncatis , ſecuribuſque miſſilibus dextræ refertæ.* Les n°s. 4, 5 & 6, *Pl. LXXV*, peuvent en donner quelque idée. La première eſt tirée du tome III des *Rec. d'Antiq.* de Caylus ; la ſeconde , des peintures d'*Herculanum* , & la troiſième d'une pierre gravée du *Muſeum florentinum*.

N°s. 7, 8, *Pl. LXXV*, & 1, *Pl. LXXVI*. Inſtrumens de bronze , tranchans par le bas , deſſinés de leur grandeur , & tirés de la collection d antiques , dite de Sainte-Geneviève. On en a déterré ſouvent en Angleterre , en Bretagne & en Normandie. Le n°. 7 eſt creuſé pour recevoir une hampe , un manche ou un piquet. Les n°s. 8 , *pl. LXXV*, & 1 , *pl. LXXVI* , entroient au contraire dans le bois. Le premier & le dernier ont un trou ou anneau qui ſervoit à les porter ſuſpendus. Je les donne ici parce qu'on a cru les reconnoître pour les fers de lance des Barbares. Leur uſage n'eſt pas encore bien déterminé.

Le n°. 9 , *Pl. LXXV*, porté par le cavalier qui monte à cheval à l'aide de ſa lance (*Monum. antic.* n°. 202) , préſente le caractère diſtinctif de l'épieu , les deux dents ou pointes fixées vers la douille du fer de lance.

On retrouve ce caractère mieux prononcé au n°. 2 , *Pl. LXXVI*. C'eſt le fer d'un épieu qui , avec une mâchoire de quadrupède , ſert de type aux médailles des Etoliens. Ces deux objets ſont relatifs à la fameuſe chaſſe du ſanglier de Calydon en Etolie. On ne peut douter que ce caractère ne fût celui de l'épieu , quand on voit ſur un marbre du Capitole (*tom. IV, tab.* 53) , un chaſſeur endormi qui tient une arme ſemblable & la laiſſe de ſon chien. Le bois de l'épieu avoit , ſelon Gratius (*Cynegeticon , verſ.* 147) , cinq pieds romains , 1 mèt. 475 mill. (4 pieds 6 pouces 5 lignes 8).

Javelots , dards.

Le dard (*pilum* des Romains) & le javelot étoient deſtinés à être lancés : on ne s'en ſervoit pour frapper ou percer de près que dans des circonſtances fort rares. C'étoit préciſément le contraire pour la lance & l'épieu. Le *dard* ou *pilum* étoit carré , & ſon fer , qui avoit la même forme & une longueur extraordinaire , ne coupoit point. Il ſe terminoit en pointe très-acérée ; mais le reſte du fer étant mou , il ſe recourboit du premier coup , & mettoit l'ennemi dans l'impoſſibilité d'en faire uſage.

Le fer du *javelot* étoit tranchant. L'uſage de cette arme de jet étoit général. Les héros du ſiége de Troye en portoient ordinairement deux. Quelquefois on fixoit vers le milieu du javelot deux courroies , qui ſervoient à le balancer comme une fronde , afin de l'envoyer plus loin. Ces courroies étoient appelées *amentum* par les Romains. Les ſoldats de cette nation écrivoient ſur leurs javelots le nom de leur chef. (*Plutarch. in Mario Briani II , pag.* 516.)

N°. 3 , *Pl. LXXVI*. Javelot garni de ſa courroie. Il eſt tiré des vaſes grecs de Tchisben. (*Ann.* 1793.)

N°. 4 , *Pl. LXXVI*. On trouve ſur les médailles (*Geſſ. II , tab.* 7 , n°. 25) de la famille *Calpurnia* , l'eſpèce de javelot qui ſervit depuis aux Francs d'arme nationale : je veux parler de l'*angon*. Agathias (*Hiſt. byzant.* 1660 , *pag.* 40) dit que cette arme de jet reſſembloit par ſa longueur aux javelots ; mais il ajoute qu'à la baſe du fer étoient fixées deux lames tranchantes & recourbées comme des hameçons.

On peut dire avec beaucoup de vraiſemblance , que l'*angon* fut le type des fleurs de lis , adoptées par les Rois de France pour leurs armoiries.

On peut encore rapporter ici les lances armées de crocs , deſſinées plus haut. Il eſt probable que le bois des javelots avoit ordinairement la longueur indiquée à l'explication du n°. 2 , *Pl. LXXVI* , ſi l'on en juge par ce vers de Gratius :

In quinos ſublata pedes haſtilia plenâ
Cæde manu.....

SECTION III.

Arcs , flèches , carquois , frondes.

On trouve ſur les monumens grecs , des *arcs* de deux ſortes ; les uns ſont très-courbés , & les autres preſque droits.

droits. Dans les bas-reliefs, où Hercule combat les oiſeaux de Stymphale, il eſt armé d'un arc très-courbé ſur les côtés, & foiblement dans le milieu. Je le fais connoître ici, *n°. 5, Pl. LXXVI*, d'après une pierre gravée de la galerie de Florence. (*Muſ. flor. Gem. I, tab.* 38, *n°.* 1.) Hercule, diſoit-on, tenoit cet arc d'un berger de Scythie, nommé Teutarus. C'étoit en effet l'arc des Scythes, auquel les anciens géographes comparoient le Pont-Euxin. Un poëte, cité par Athénée, introduit un berger qui, ne ſachant pas écrire le nom de Théſée, compare les lettres de ce nom aux idées qui lui étoient les plus familières, & dit que la troiſième lettre ou le *ſigma* avoit la forme d'un arc de Scythe. Le Pont-Euxin ayant une inflexion dans le milieu de ſa courbure, on voit qu'il ne s'agit pas ici du *ſigma* rond, fait en c latin, mais qu'il eſt queſtion du *ſigma* anguleux, Σ.

L'arc de la ſeconde forme eſt légérement courbé ſur les côtés, & ſi peu vers le milieu, qu'il eſt preſque droit. On voit ordinairement cet arc dans les mains d'Apollon. Je le donne ici au *n°. 6, Pl. LXXVI*, d'après un autel rond du Capitole, d'un travail grec du plus ancien ſtyle. Winckelmann l'a publié. (*Monum. ant. n°.* 38.)

Une troiſième forme de l'arc, très-remarquable, eſt celle qui fait partie du type de pluſieurs médailles des Arſacides. (*Geſſneri I, tab.* 1. *Arſac. n°.* 8.) La courbure de l'arc eſt portée ſur un ſeul côté. On le voit ici au *n°.* 1, *Pl. LXXVII.*

Les *carquois* des Anciens ſont de pluſieurs ſortes; mais il ſeroit difficile d'aſſigner à quelques-uns, excluſivement aux autres, certain tems ou certaines contrées. On peut donc les employer indiſtinctement. Il y a des carquois ronds & terminés en pointe ornée; quelques-uns de ceux-ci ont un couvercle qui recouvre les flèches; d'autres reſſemblent à un obéliſque dreſſé ſur ſa pointe; d'autres enfin, qui renferment ordinairement l'arc avec les flèches, ſont contournés comme les conſoles. Les Ethiopiens, c'eſt-à-dire, les peuples qui habitoient les bords du Nil, au deſſus des cataractes, n'avoient point de carquois; mais ils paſſoient les flèches dans les plis d'un bandeau dont ils ceignoient leur tête. (*Claudian. Idyl. IV, verſ.* 23.) *Gens compoſitis crinem vallata ſagittis.*

Les *flèches* étoient ordinairement faites avec des roſeaux, & garnies de plumes à un bout, celui qui ſe plaçoit ſur la corde de l'arc. L'autre bout, celui qui devoit bleſſer, étoit armé, chez les Barbares, d'os ou de caillous aiguiſés, d'arêtes de poiſſons, d'épines, &c. Les Parthes (*Dio Caſſius, lib.* 25, *fragm. n°.* 5) armoient leurs flèches de deux pointes réunies, dont l'une étoit moins ſolide, afin qu'elle ſe rompît dans la plaie. Les flèches des Grecs & des Romains étoient armées de pointes de fer ou de bronze.

Montfaucon dit qu'étant à Rome au commencement du dix-huitième ſiècle, il vit déterrer des fers de flèche de bronze, en ſi grand nombre, que l'on en chargea pluſieurs bateaux. Béger en a publié deux dans ſa deſcription du cabinet de l'électeur de Brandebourg. On les voit ici ſous les *n°s.* 2 & 3, *Pl. LXXVII.* (*Montfaucon, tom. IV, Pl. XXV, n°.* 1.)

Sur une pierre gravée de Stoſch (*Monum. ant. n°.* 119), publiée par Winckelmann, Philotecte, bleſſé, marche péniblement à l'aide d'un bâton qu'il tient de la main gauche. De la droite il porte l'arc du *n°.* 4, *Pl. LXXVII*, & le carquois du *n°.* 5, *Pl. LXXVII*, dans lequel eſt renfermé un ſecond arc avec les flèches.

Sur un bas-relief du Capitole, qui fait partie d'un ſarcophage antique, on voit un combat d'Amazones. L'arc du *n°.* 5, *Pl. LXXVII*, & le carquois du *n°.* 6, *Pl. LXXVII*, ſont partie de leur armure. (*Lens, Pl. XXIII, n°.* 70.)

Le *n°.* 7, *Pl. LXXVII*, préſente un carquois tiré des peintures d'Herculanum.

Le carquois du *n°.* 1, *Pl. LXXVIII*, qui renferme l'arc & les flèches, ſert de type aux médailles d'argent d'Antoine, appelées *ciſtophores*, & frappées en Aſie. (*Geſſneri II, tab.* 10, *n°.* 37.)

Le carquois du *n°.* 2, *Pl. LXXVIII*, fait partie du revers d'une médaille d'argent de Commode, ſur laquelle on voit la tête de cet Empereur, couverte de la peau du lion de Némée. (*Geſſneri II, tab.* 120, *n°.* 46.)

On trouve ſur les médailles du même Empereur le carquois du *n°.* 3, *Pl. LXXVIII.*

Le *n°.* 4, *Pl. LXXVIII*, préſente un carquois de Barbare. Il eſt arménien; du moins ſe voit-il avec un carquois rond ſimple, un ſecond carquois rond renfermant un arc, & la légende ARMENIA CAPTA, ſur une médaille d'argent d'Auguſte. (*Geſſneri II, tab.* 14, *n°.* 17.)

Les trophées que l'on attribue fauſſement à Marius, & qui appartiennent plutôt à Domitien, m'ont préſenté l'arc & les carquois des *n°s.* 5, 6 & 7, *Pl. LXXVIII.* Ce ſont les dépouilles des peuples de la Germanie. On les voit au Capitole, & l'on en trouve le deſſin à la ſuite de la colonne trajane de Bartoli.

Les archers portoient, du tems de Végèce (*lib.* 1, *car.* 20), dans le quatrième ſiècle, des manches ou des braſſarts qui couvroient leur bras & peut-être leur main gauche. On en voit de pareils au bras droit d'un cavalier, armé de bouclier & de lance, rapporté par Duchoul. (*Caſtramétation des Romains. Lyon*, 1557, *in-4°. pag.* 54.) Mais on ne ſait quel fondement faire ſur un monument dont il n'indique ni l'âge ni le pays. Quant à lui, il le croit un Romain peſamment armé; ce qui eſt hors de toute vraiſemblance.

Les *frondes* étoient rares au ſiége de Troye & dans les armées grecques. Hélénus ayant été bleſſé par Ménelas (*Iliad. XIII, verſ.* 599), Agénor enveloppe ſa main dans une fronde de laine que lui portoit un ſerviteur. Les Acarnaniens étoient célèbres par leur habileté à s'en ſervir (*Polluc. I, ſegm.* 149), ainſi que les Etoliens, à qui Strabon (*lib.* 8, *pag.* 357, 1620) attribue l'invention de la fronde. Cet écrivain parle auſſi du ſac rempli de pierres que portoient les frondeurs. En général les frondeurs étoient placés, dans l'opinion, au dernier rang des armées. Les Romains penſoient de même, & lorſqu'on vouloit punir un cavalier ou un fantaſſin légionnaire, on le plaçoit parmi les frondeurs. Sur les colonnes trajane & prétendue antonine, on voit pluſieurs frondeurs romains & barbares. On en trouve même qui lancent les pierres ſans fronde. Aucun d'eux n'a de ſac pour porter les pierres. Ils les tiennent dans leur *ſagum*, entre le bras gauche & la poitrine. On verra dans la partie des figures hiſtoriques un frondeur tiré de la colonne trajane.

Les frondes des Anciens étoient formées, comme les nôtres, de deux cordes ou de lanières de cuir liées à une eſpèce de poche qui s'élargiſſoit vers le milieu. On peut le conjecturer, 1°. de ce que le nom de *fronde* a été donné par les Grecs & les Romains à une pierre montée en bague; 2°. du même nom donné par les Grecs au diadême qui s'élève ſur le milieu du front; tel que Junon le porte ordinairement.

Végèce parle d'une eſpèce de fronde particulière, appelée *fuſtibalus*. « C'eſt, dit-il (*lib.* 3, *cap.* 14), un » bâton long de quatre pieds, au milieu duquel eſt liée » une fronde de cuir : agité avec les deux mains, il lance » des pierres comme l'onagre (machine de guerre). » Les monumens ne nous ont préſenté aucun *fuſtibalus*.

SECTION IV.

Haches, marteaux, maſſues, &c.

Homère parle de la *hache* dont il arme ſes héros. A la vérité il la nomme tantôt Ἀξίνη (*Iliad. XIII, verſ.* 612), tantôt πέλεκυς (*Iliad. XV, verſ.* 711); mais il les diſtingue l'une de l'autre dans ce vers 711e., où il les nomme toutes les deux. Le caractère qui les diſtingue le plus viſiblement eſt le tranchant ſimple ou double. Dans l'Iliade, Piſandre combattant Ménélas, « ſort, dit Ho- » mère, de deſſous ſon bouclier une belle hache de » bronze, qui avoit un manche long, bien poli, de bois » d'olivier. » Les Amazones ſont armées d'une hache double, qui eſt proprement la πέλεκυς. Auſſi les villes qui ſe glorifioient d'avoir eu pour fondatrices des Amazones, plaçoient-elles cet inſtrument ſur leurs médailles. Pauſanias (*Eliac. I, pag.* 400) dit qu'on voyoit dans les bas-reliefs du temple de Jupiter à Elis, Théſée armé d'une hache double (πελέκει), combattant les Centaures.

La hache ne paroît pas avoir fait partie des armes des Romains. Sur la colonne trajane, ils ſe ſervent ſeulement, pour conſtruire les paliſſades, de hache à ſimple tranchant, armée d'une pointe au revers.

Végèce (*lib.* 4, *cap.* 46) recommande dans un combat naval l'uſage de la hache double, qu'il décrit ainſi : *Bipennis eſt ſecuris habens ex utrâque parte latiſſimum & acutiſſimum ferrum.* Des plongeurs s'en ſervoient pour couper les liens du gouvernail des vaiſſeaux ennemis.

Les Barbares ſe ſervoient de la hache dans les combats : tels furent les Scythes. C'étoit l'arme de jet en uſage chez les Francs. Procope (*Bello gothico, lib.* 2, *cap.* 25) dit que chaque Franc porte une hache armée d'un double fer, épais, tranchant, & garnie d'un manche de bois court. En abordant l'ennemi il la lançoit avec tant de force, qu'elle briſoit les boucliers, tuoit les guerriers, & avec tant d'adreſſe qu'il atteignoit toujours ſon but. La hache, qui ſert de type aux médailles de Ténédos, préſente tous ces caractères. Voici le témoignage de Sidoine. (*Carm.* 247, *epiſt. IV*, 20.)

Excuſſiſſe citas vaſtum per inane bipennes
Et plagæ præſciſſe locum, clypeoſque rotare
Ludus.

N°. 1, *Pl. LXXIX.* Hache double, à long manche. Une Amazone en eſt armée, ſur une pierre gravée de la galerie de Florence.

N°. 2, *Pl. LXXIX.* Hache double, à long manche. On la voit dans les mains d'une Amazone, ſur un bas-relief de la villa Borghèſe, publié par Winckelmann. (*Monum. antic. n°.* 137.)

N°s. 3 & 4, *Pl. LXXIX.* Haches doubles, à manche court. Elles ſervent de type aux médailles d'argent de Ténédos (*Geſſn. I, tab.* 79, *n^os.* 7 & 8), & elles préſentent tous les caractères des haches des Francs.

Un *marteau* à long manche & à deux têtes ſe voit ſouvent dans les mains des génies & des furies, ſur les bas-reliefs trouvés en Etrurie.

N°. 5, *Pl. LXXIX.* Marteau double, ou maillet à long manche. (*Muſ. etruſc. I, tab.* 84.)

Sur les vaſes grecs qui font ſuite aux vaſes d'Hamilton (1795), une Amazone eſt armée du marteau ſimple à long manche du *n°.* 6, *Pl. LXXIX.*

La *maſſue* eſt ſur les monumens l'arme des perſonnages que l'on ſuppoſe avoir vécu dans les tems héroïques. Dans l'armée de Xercès, les Aſſyriens & les Ethiopiens étoient armés de maſſues de bois, durcies avec le fer. (*Herodot. lib.* 7, *cap.* 539.) Les Daces portent des maſſues ſur la colonne trajane. On ne permettoit aux eſclaves de porter d'autre arme que la maſſue.

Le *n°.* 7, *Pl. LXXIX*, préſente une maſſue armée de fer, qui ſert de type aux médailles ſur leſquelles Commode ſe fait appeler l'Hercule-Romain.

N°. 8, *Pl. LXXIX.* Maſſue que porte une ſtatue de Mars dans une peinture antique publiée par Winckelmann. (*Monum. antic. n°.* 177.)

On voit la maſſue du *n°.* 1, *Pl. LXXX*, dans la main d'une Amazone, ſur un bas-relief de la villa Borghèſe. (*Ibidem, n°.* 137.)

L'arme extraordinaire du *n°.* 2, *Pl. LXXX*, eſt priſe des bas-reliefs dont ſont ornés les reſtes des temples d'Athènes. (*Stuart.*)

J'ai placé avec les armes ſingulières, ſous le *n°.* 3, *Pl. LXXX*, cette eſpèce de *harpé* que tient Perſée, ſur une agate-onyx de la collection d'Orléans. (*Tome I, Pl. XCIV.*)

CHAPITRE III.

SECTION PREMIÈRE.

Cavaliers et chevaux de guerre.

Je ne ferai qu'une ſeule obſervation ſur l'époque à laquelle on doit fixer l'uſage de la cavalerie; c'eſt qu'elle eſt antérieure à la guerre de Troye. A la vérité, Homère, qui parle ſouvent de chars, ne fait aucune mention de cavalerie ni de cavalier; mais l'opinion générale des Anciens ſupplée à ce ſilence. Caſtor & Pollux étoient toujours repréſentés combattant à cheval. Dans le combat de Théſée & des Amazones, celles-ci étoient repréſentées à cheval. Sur un beau bas-relief de la villa Borghèſe (publié par Winckelmann, *Monumenti ined.* n°.), ces héroïnes viennent au ſecours de Priam, montées ſur des chevaux. Virgile n'a pas cru choquer les idées reçues, en repréſentant Aſcagne & la jeuneſſe troyenne (*Æneid. lib.* 5, *verſ.* 545) montés ſur des chevaux, aux jeux que célébra Enée pour les funérailles d'Anchiſe.

Les Anciens connoiſſoient diverſes eſpèces de chevaux; mais on peut douter qu'ils aient employé ceux que nous appelons de race *anglaiſe*, c'eſt-à-dire, ces chevaux qui ont une tête mal faite, placée ſur une très-longue & étroite encolure; du moins ne les voit-on point ſur les monumens antiques. On peut dire en général que les chevaux repréſentés ſur les monumens grecs ſont plus fins que ceux des monumens romains; mais les uns & les autres ont l'encolure plus forte que celle de nos chevaux, & l'on ſait combien cette force donne de beauté. Pollux (*lib.* 1, *ſegm.* 189) veut qu'ils aient le cou agréablement courbé du coq, & non le cou droit du bouc.

Les cavaliers montoient-ils des chevaux hongres, tels que ceux de la cavalerie moderne ?..... Le problême ſeroit difficile à réſoudre par les monumens, car on y voit des chevaux entiers & des hongres; mais un paſſage de Xénophon pourroit faire croire que les chevaux de la cavalerie grecque étoient hongres. Il dit dans l'expédition de Cyrus (*lib.* 3, *cap.* 4, n°. 21), que la manière de camper des Perſes étoit fort incommode lors des ſurpriſes de nuit, parce que leurs chevaux avoient les pieds engagés dans des entraves. C'eſt ainſi que cela ſe pratique aujourd'hui en Egypte & dans l'Orient, parce qu'on y monte des chevaux entiers. Le ſoin que prend Xénophon de faire obſerver aux Grecs cette pratique des Perſes, paroît prouver que les premiers ne montoient que des chevaux hongres.

On peut conclure le contraire pour les Romains d'un paſſage de Strabon (*lib.* 7, *pag.* 312, *edit.* 1620), où il fait remarquer que les Scythes & les Sarmates (peuples qui paſſoient leur vie entière à cheval) ne ſe ſervoient que de chevaux hongres, afin de les rendre plus dociles. Auroit-il fait cette remarque ſi les chevaux de la cavalerie de ſa nation n'euſſent été entiers ?

L'uſage de *ferrer* les chevaux, en appliquant à leurs pieds des fers, n'a pas été connu des Grecs ni des Romains. Fabretti, qui avoit examiné tous les chevaux des monumens antiques, colonnes & bas-reliefs, diſoit que le ſeul pied *ferré* qu'il eût vu, étoit ſur un bas-relief du palais Mattei, qui repréſente une chaſſe de l'empereur Gallien. Mais Winckelmann a reconnu ce pied pour une reſtauration moderne; de ſorte qu'avant le dixième ſiècle de notre ère, on ne trouve aucune preuve de la ferrure des chevaux. Il n'en eſt pas de même des mulets & des mules. Les Anciens les *ferroient*, mais en renfermant leurs pieds dans une eſpèce de ſabot de fer. Les mules de Néron étoient ferrées d'argent.

On obſerve ſur une belle émeraude de Stoſch, publiée par Winckelmann (*Monum. antic.* n°. 68), & qui repréſente le tyran Diomède faiſant dévorer le jeune Abdère par ſes jumens, que les Anciens coupoient quelquefois la crinière de leurs chevaux. Les quatre chevaux de Veniſe, qui ſont placés devant les Tuileries, ont auſſi la crinière coupée. Cet uſage étoit affecté plus ſpécialement au tems de deuil. Admète, à la mort d'Alceſte, & les Theſſaliens, à la mort de Pélopidas, coupèrent les crins de leurs courſiers.

Les étriers n'ayant point été en uſage avant le ſixième ſiècle de notre ère, les Anciens ne montoient point à cheval comme nous. Ils s'élançoient ſur les chevaux, ou ils montoient ſur des corps élevés qui les plaçoient à la hauteur des flancs du cheval, ou enfin ils ſe faiſoient ſoulever par des écuyers. Virgile (*Æneid.* 12, *verſ.* 288) parle de la première manière :

. . . . . *Corpora ſaltu*
Subjiciunt in equos.....

Pour rendre cette manière plus aiſée, on dreſſoit les chevaux à s'agenouiller. (*Pollux*, *lib.* 1, *ſegm.* 213.) Silius Italicus peint le cheval de Cloelius, s'inclinant auprès de ſon maître, bleſſé à la bataille de Cannes, comme s'il eût voulu favoriſer ſa fuite (*lib.* 10, *verſ.* 465) :

Indè inclinatus colla, & ſubmiſſus in armos,
De more inflexis præbebat ſcandere terga
Cruribus.....

Une lampe trouvée à Herculanum (*tom. VIII*, *pag.* 114) préſente un cheval dans cette attitude. On le voit ici ſous le n°. 4, *Pl. LXXX.*

Xénophon (*de Equitatu*, *c.* 7, n°. 1), parle d'une autre manière de monter à cheval à l'aide de la lance. Cette expreſſion avoit toujours été mal interprétée : on l'avoit crue ſynonyme de celle-ci : Du côté de la lance, c'eſt-à-dire, du côté droit. Mais Winckelmann a expliqué (*Monum. antic.* n°. 202) une pierre gravée de Stoſch, que l'on voit ici au n°. 5, *Pl. LXXX*, & qui donne l'intelligence parfaite du texte de Xénophon. Au bas de la lance d'un cavalier eſt fixé un crampon ſur lequel il place ſon pied droit, & l'élève à la hauteur du genou du cheval.

Equites deſultores, ſauteurs qui paſſoient d'un cheval ſur un autre. Chez les Indiens, les Scythes & les

Numides, la cavalerie étoit composée de *défulteurs*, qui conduiſoient au combat au moins deux chevaux. Lorſque celui qu'ils montoient étoit fatigué, ils ſautoient avec beaucoup d'agilité & beaucoup d'adreſſe ſur le cheval de main qu'ils conduiſoient. Les Grecs & les Romains prirent cet uſage des Barbares; mais ils les imitèrent ſeulement dans les jeux, & non dans les combats. Chez eux les baladins conduiſoient quatre & même ſix chevaux de front; ils ſautoient du premier ſur le quatrième ou ſur le ſixième. C'étoit là, dit Euſtathe (*Iliad. lib.* 4), ce qu'il y avoit de plus difficile.

Les cavaliers ne portoient point une chauſſure différente de celle des fantaſſins. Du moins les monumens ne nous apprennent rien ſur cet objet. Nous ſavons ſeulement qu'ils portoient des éperons. Les auteurs grecs & latins en font mention; mais nous n'en voyons aucune trace ſur les monumens antiques, à moins que l'on ne prenne pour les liens de l'éperon cette courroie qui entoure le coudepied gauche de l'Amazone du Capitole, placée aujourd'hui dans le muſée français. Caylus (*Rec. d'antiq. tom. III, pl. IX, n°.* 5) a publié l'éperon de bronze du *n°.* 1, *Pl. LXXXI.* Il eſt compoſé d'une pointe ſolide, fixée ſur un demi-cercle dont les extrémités ſont percées de trous, pour recevoir les liens qui fixoient l'éperon à la chauſſure.

J'ai dit ailleurs que les cavaliers portoient des épées plus longues que les fantaſſins. Le beſoin a fait naître cet uſage chez toutes les nations. Il en étoit de même de la lance; celle des cavaliers étoit fort longue, & portoit ordinairement le nom de *contus*. On peut dire encore que les cavaliers romains, repréſentés ſur les monumens, ſont couverts rarement de la cuiraſſe formée de bandes de fer; mais le plus ſouvent de la cuiraſſe de cuir, faite en forme de tunique courte, dont parle Pollux (*lib.* 1, *ſegm.* 135).

On pourroit deſirer de trouver ici l'article des *cataphractes*, cette cavalerie du Bas-Empire, qui étoit couverte de fer, hommes & chevaux; mais je renvoie leur article au livre des figures hiſtoriques romaines.

Les Maures, les Numides & les autres habitans du nord de l'Afrique (les Egyptiens exceptés) montoient à cheval ſans bride, & à cru. Ils conduiſoient leurs chevaux avec la voix & avec une ſimple baguette. Quoique la bride paroiſſe rarement ſur les monumens des Grecs & des Romains, nous ſavons cependant qu'ils s'en ſervoient. On pourroit croire, d'après les débris (*Rec. d'antiq. tom. I, pag.* 263, *& tom. II, pl. CXXIII, n°.* 2) de quelques brides antiques, qu'elles conſiſtoient en un ſimple filet. Les Gaulois ſe ſervoient de mors très-rudes, & probablement hériſſés d'aſpérités & d'inégalités, comme les mâchoires du loup, dont les dents ſont fort inégales; car on les appeloit *lupata*. Dans les fouilles faites par M. Grignon, dans les débris de la ville gauloiſe du Châtelet en Champagne, près de Joinville, on a trouvé des mors de fer, briſés & très-rudes. M. de Terſan eſt aujourd'hui poſſeſſeur des objets trouvés dans ces fouilles.

On monta long-tems les chevaux à cru, comme le pratiquèrent toujours les Africains. Enſuite on jeta ſur leur dos des dépouilles d'animaux ou des couvertures: tels furent les Grecs. Les Romains ſe ſervirent d'abord d'*ephippia*, eſpèce de houſſe ou de ſelle ſans arçon. Les Magiſtrats & les Empereurs les avoient en pourpre, puis ils firent uſage de panneaux carrés, tels qu'on les voit à la ſtatue de Marc-Aurèle au Capitole. L'an 340 eſt la première époque où il ſoit parlé de ſelle proprement dite. Conſtant, fils du grand-Conſtantin, combattant contre ſon frère Conſtantin pour lui ôter l'Empire, pénétra juſqu'à l'eſcadron qu'il commandoit, & le renverſa de deſſus ſa ſelle, comme le rapporte Zonaras. Mais nous ne connoiſſons point de monument plus ancien que la colonne théodoſienne, ſur lequel on voye des arçons. Les chevaux des cavaliers ſculptés dans ces bas-reliefs ſont enharnachés avec des ſelles fortement prononcées, dont on diſtingue facilement l'arçon de devant & celui de derrière, tels à peu près que les préſentent les monumens de l'ancienne chevalerie.

Après avoir lu ce qui précède ſur les ſelles, on ne ſera plus étonné de voir les Anciens ignorer ſi long-tems l'uſage des étriers. L'abſence des panneaux & des arçons rendoit impoſſible la ſuſpenſion des étriers. Auſſi leur uſage ſuivit de près celui des ſelles à arçons, dont la colonne théodoſienne préſente les premiers modèles. On penſe que le Traité de tactique, compoſé par l'empereur Maurice (mort en 602), eſt le premier ouvrage dans lequel il ſoit fait mention des étriers. Certainement leur uſage fut général au neuvième ſiècle.

N°. 2, *Pl. LXXXI.* Cheval enharnaché le plus ſimplement. C'eſt un de ceux des Quades, peuple de Germanie. On le voit dans les bas-reliefs de la colonne prétendue antonine.

N°. 3, *Pl. LXXXI.* Cheval d'un chef romain. On le voit dans les bas-reliefs de l'arc de Septime-Sévère.

N°. 1, *Pl. LXXXII.* Houſſe faite avec une peau de lion. Le cheval eſt pris des bas-reliefs de Trajan, qui ſont encaſtrés dans l'arc de Conſtantin.

N°. 2, *Pl. LXXXII.* Cheval monté par l'Empereur ſur la colonne théodoſienne. (*Pl. IX, fig.* 24 *bis.*) Les deux arçons de la ſelle & la richeſſe de la double houſſe ſont très-remarquables.

N°. 1, *Pl. LXXXIII.* Tête de cheval avec ſes ornemens, priſe de l'arc de Titus.

N°. 2, *Pl. LXXXIII. Idem.* (*Antiq. Caylus, tom. I.*)

N°s. 3 *&* 4, *Pl. LXXXIII. Idem, idem*, priſes d'un bas-relief de la villa Albani, publié par Winckelmann. (*Monum. ant. n°.* 203.)

N°s. 1, 2 *&* 3, *Pl. LXXXIV. Idem, idem, idem*, tirées des bronzes découverts à Herculanum.

N°. 4, *Pl. LXXXIV.* Pour terminer l'article de la cavalerie, je dois placer ici le deſſin d'une chauſſe-trape de bronze, qui étoit conſervée dans la collection d'antiques dite de Sainte-Geneviève. Quatre pointes égales entr'elles, & longues d'environ 0 mèt. 04 c., ſont fondues, & liées avec un globe de 0 mét. 015 c. de diamètre. Leur arrangement eſt tel, que dans toute poſition trois de ces pointes ſervent d'appui à la quatrième, qui ſe trouve alors perpendiculaire. Celle-ci perçoit le pied des chevaux quand on avoit ſemé les chauſſe-trapes ſur le paſſage de la cavalerie. Valère-Maxime (*lib.* 3, *cap.* 7, *n°.* 2) parle de chauſſe-trapes de fer, *ferreos muricis*. Végèce (*lib.* 3, *cap.* 24) les appelle *tribulos*. Léon, dans ſa Tactique, en parle comme d'une défenſe qui pouvoit tenir lieu de foſſés.

Les peintres anciens donnoient aux chevaux qui faiſoient partie de leurs compoſitions, des couleurs analogues à la place qu'ils y occupoient. Philoſtrate (*Iconum, lib.* 1, *cap.* 17), décrivant un tableau de Pélops & d'Œnomaüs, dit que « les chevaux du dernier ſont noirs, parce » qu'ils ſont attelés pour exécuter une perfidie, tandis » que ceux de Pélops ſont blancs. » Les graveurs de pierres ont eu le même ſoin. Sur le camée du Palais-Royal, qui repréſente l'Aurore montée ſur un char, la

déeſſe & le fond de la pierre ſont travaillés dans un lit d'agate blanche ; mais les chevaux ſont ſculptés dans un lit de ſardoine.

SECTION II.

Chars de guerre.

Les héros d'Homère combattent toujours ſur des chars : jamais ils ne montent les chevaux, quoique cet uſage ſoit antérieur à la guerre de Troye. Les chars de ces héros ſont tirés ordinairement par deux chevaux, quelquefois par trois. Sur le char ſont placés le guerrier qui combat & celui qui conduit les chevaux. On guidoit les courſiers avec les rênes, & on les excitoit avec un fouet de cuir. Ces chars étoient fermés par-devant & ouverts par-derrière, afin de rendre les mouvemens faciles à exécuter. Leur hauteur excédoit de peu celle des chevaux. On ſe tenoit le plus ſouvent debout dans ces chars. Sur le devant des chars on fixoit une anſe, à laquelle s'attachoient les rênes. Homère en fait ſouvent mention.

Un ſarcophage de la villa Borghèſe, publié par Winckelmann (*n°.* 43 *aes Monum antichi*), & qui repréſente la chute de Phaéton, nous montre diſtinctement la manière dont les Anciens atteloient les chevaux à leurs chars. Le timon du char de Phaéton, qui eſt renverſé, ſe termine par un joug placé ſur le cou des chevaux. Ce joug s'applique ſur leur cou par deux bras concaves, qui étoient travaillés ſous la forme de cou & de tête d'oie. Le bout du timon, qui ſe lie au joug, eſt formé en boule.

Je devrois donner un deſſin des chars armés de faulx, mais nous n'en trouvons aucun ſur les monumens antiques. Je dirai ſeulement qu'ils étoient portés ſur deux grandes roues, armées de faulx à la circonférence & à l'extrémité de l'eſſieu. L'extrémité du timon étoit auſſi armée de deux longues pointes. Enfin, le derrière du char étoit garni de lames tranchantes, qui empêchoient l'ennemi d'y monter.

N°. 1, *Pl. LXXXV.* Char tiré des vaſes appelés étruſques. Il préſente ſur le devant l'anſe à laquelle on attachoit les rênes, & ſur le derrière une portion de cercle contre laquelle le héros & le conducteur appuyoient leurs reins.

N°s. 2 *&* 3, *Pl. LXXXV.* Chars dépourvus de timon, ſoit par l'oubli des ſculpteurs, ſoit parce que des courroies ſeules ſervoient à les traîner. Le premier eſt tiré des *Monum. antichi* de Winckelmann, *n°.* 134, & le ſecond des Recueils d'antiquités de Caylus.

N°s. 1, 2, 3, *Pl. LXXXVI.* Les *Monumenti antichi* (*n^os.* 117, 143, 88) de Winckelmann m'ont fourni ces trois chars grecs. Le premier a un timon droit ; le ſecond, un timon recourbé au deſſus des chevaux, & le troiſième a le ſien tellement diſpoſé entre les chevaux, que l'on n'en voit aucune partie.

Les *n^os.* 1, 2, *Pl. LXXXVII ;* 1, 2, *Pl. LXXXVIII*, *&* 1, *Pl. LXXXIX*, ſont pris de la colonne antonine. Ces chars ſervoient à porter les armes & le bagage des ſoldats. Ils ſont tirés par des chevaux, excepté le *n°.* 2, *Pl. LXXXVII*, qui appartient aux Germains, & qui eſt tiré par des bœufs. On remarquera les roues pleines des deux premiers chars ; ces roues étoient appelées *timpana*, & l'on s'en ſert encore dans la Campanie. Les ornemens du *n°.* 11 feroient croire qu'il portoit le bagage de l'Empereur ou de quelque chef de l'armée.

CHAPITRE IV.

SECTION PREMIÈRE.

Enſeignes militaires.

DIODORE de Sicile nous apprend que les chefs des Egyptiens portoient au bout d'une lance des figures d'animaux, pour conduire & rallier leurs ſoldats. Il ajoute que cette invention ayant fait obtenir des victoires, & que le peuple s'en croyant redevable à ces animaux, leur rendit un culte.

Homère ne parle point d'enſeignes Il dit ſeulement qu'Agamemnon, ne pouvant ſe faire entendre, prit un morceau d'étoffe pourpre, & l'éleva pour rallier les Grecs qui fuyoient vers leurs vaiſſeaux. On croit cependant que, dans les tems héroïques, un bouclier, un caſque ou une cuiraſſe fixée au haut d'une lance ſervoit d'enſeigne militaire. Dans les tems poſtérieurs, les Grecs firent uſage d'enſeignes ornées de ſymbole. Minerve, ſa chouette & l'olivier brillèrent ſur celles des Athéniens; un cheval ailé, Pégaſe, ſur celles de Corinthe; la lettre M ſur celles des Meſſéniens; le Λ ſur celles des Lacédémoniens, & ainſi des autres lettres initiales des noms.

Les Romains n'eurent d'abord pour enſeignes qu'une poignée de foin ou d'herbe (*manipulus*) attachée au bout d'une perche. De là vint le nom de *manipule*, donné aux petits corps qui compoſoient la légion. Ovide (*Faſt. III, verſ.* 114) le dit expreſſément :

Pertica ſuſpenſos portabat longa maniplos :
Unde maniplaris nomina miles habet.

La légion devenant plus nombreuſe, on la diviſa en cohortes, dont les manipules firent partie. Il fallut alors multiplier les enſeignes. Afin de les diverſifier, on prit pour ſymboles des animaux & des êtres fantaſtiques; aigles, ſangliers, chevaux, louves, minotaures, &c. Mais Marius, étant conſul pour la ſeconde fois (649 de Rome), conſerva, dit Pline (*lib.* 10, *cap.* 4), l'aigle ſeul pour enſeigne de la légion entière; les autres ſymboles furent affectés aux manipules & aux cohortes.

On peut dire en général, d'après Servius (*in* 8, *Æneidos*), que les enſeignes de l'infanterie étoient rouges, & celles de la cavalerie bleues; celle du conſul étoit blanche.

Il n'y avoit qu'une aigle pour chaque légion. Le premier centurion de la légion étoit chargé de veiller à ſa garde, & celui qui la portoit étoit déſigné par le nom d'*aquilifer*. L'aigle étoit d'or ou d'argent, de la groſſeur d'un petit pigeon : auſſi vit-on (*Florus*, 4, 12, 38), à la défaite de Varus, un porte-enſeigne s'enfoncer dans un marais, tenant l'aigle cachée ſous ſon baudrier : *Intrà balthei ſui latebras*. Cette aigle étoit éployée ou poſée ſur un foudre, &c. & placée au haut d'une pique.

Au deſſous de l'aigle on attachoit différens ornemens de métal, tels que de grands médaillons, des buſtes des Empereurs, des récompenſes militaires & d'autres ſignes de diſtinction. De là vint que celui qui la portoit, devoit être très-fort. Caracalla, affectant de vivre avec les ſoldats comme avec ſes égaux, portoit quelquefois les peſantes enſeignes. (*Herodian. lib.* 4, *cap.* 12.) Un crochet fixé près de la pointe inférieure de l'aigle ſervoit à la porter; car, en voyage même, les porte-enſeignes en étoient chargés. Suétone (*cap.* 43) fait obſerver que Caligula, marchant contre les Germains, alloit avec tant de rapidité, que les cohortes prétoriennes furent obligées de charger, contre l'uſage, *contrà morem*, les enſeignes ſur des bêtes de ſomme. Les images des Empereurs étant attachées aux aigles, on rendoit un culte à celles-ci : on les parfumoit, on les couronnoit de fleurs, & l'on faiſoit des libations en leur honneur.

A l'aigle, ainſi qu'au bouclier de chaque légion, étoit ſans doute attaché le ſymbole qui faiſoit diſtinguer ce corps militaire; le foudre pour la légion *fulminatrix* & pour la jovienne; la maſſue pour l'herculéenne, &c. Claudien (*de Bello gildonico, verſ.* 418) :

Herculeam ſuus Alcides, joviamque cohortem
Rex ducit ſuperûm.....
Nervius inſequitur, merituſque vocabula felix,
Dictaque ab Auguſto legio, nomenque probantes
Invicti, clypeoque animoſi teſte leones.

La cohorte, qui étoit la dixième partie de la légion, avoit une enſeigne. Une enſeigne particulière diſtinguoit auſſi chaque manipule, dont trois formoient la cohorte. Mais on ignore la différence qui exiſtoit entre ces deux enſeignes. Peut-être les manipules conſervèrent-ils les repréſentations d'animaux & d'êtres fantaſtiques; telles que l'on en verra dans ce chapitre. Ce ſeroit alors aux cohortes que l'on attribueroit ces enſeignes ſurchargées d'ornemens, qui ſont répétées ſur les colonnes trajane & prétendue antonine.

Ces ornemens étoient analogues à des faits glorieux pour la cohorte, ou à des événemens particuliers à la légion entière. On y remarque des couronnes; de très-petits boucliers ou médaillons préſentant les portraits des Empereurs; des crénaux, des tours, des becs de navires, trophées des villes & des vaiſſeaux pris ou détruits, &c. Celui des ornemens qui frappe le plus eſt une main droite, qui a tous les doigts étendus. C'étoit un ſymbole de la concorde qui régnoit entre divers corps militaires. Tacite (*Hiſt. lib.* 2, *cap.* 8) dit du faux Néron : *Centurionem ſiſennam, dextras, concordiæ inſignia, Syriaci exercitus nomine ad prætorianos ferentem, variis artibus aggreſſus eſt*..... C'étoit auſſi un témoignage du dévouement des troupes à leurs chefs; dévouement qu'elles annonçoient ordinairement au chef qui les avoit haranguées en élevant la main droite ouverte.

On ſupprimoit ces ornemens dans les deuils & les

calamités publiques. C'eſt du moins ce que firent les légions à la mort de Germanicus. (*Tacitus*, *Annal. lib.* 2, *cap.* 73.)

Dans le quatrième ſiècle, où écrivoit Végèce (*lib.* 3, *cap.* 5), les enſeignes étoient, 1°. les aigles; 2°. les dragons; 3°. les *vexilla*; 4°. les flammes rouſſes ou d'un blond foncé, *flammulæ rufæ*, &, 5°. les *pinnæ*.

J'ai décrit les aigles. Je ne parlerai des dragons qu'à la fin. Les *vexilla* étoient généralement les enſeignes de la cavalerie, & particuliérement celles de la cavalerie auxiliaire, qui en prit le nom de *vexillatio*. *Vexillum* déſigna auſſi quelquefois, mais rarement, les enſeignes de l'infanterie. Végèce (*lib.* 2, *cap.* 1) dit expreſſément que la cavalerie, dont étoient formées les ailes de la légion, prit le nom *vexillatio*, de l'étoffe qui, découpée en flammes, lui ſervoit d'enſeigne. *Equitum alæ dicuntur..... quæ nunc vexillationes vocantur à velo, quia velis, hoc eſt, flammulis utuntur.* Ailleurs il dit que ces flammes étoient rouſſes ou d'un blond foncé : *flammulæ rufæ*. Une pique, traverſée vers la naiſſance du fer par une baguette, portoit la draperie carrée qui formoit le *vexillum*. Sur cette draperie étoient peints ou brodés le nom & le ſymbole de la légion, le n°. de la cohorte ou du manipule, &c.

On donnoit probablement au *vexillum* le nom de *flammula*, flamme, lorſque la draperie étoit beaucoup plus étroite que longue. Le bas de la draperie étoit peut-être découpé en une ou en pluſieurs pointes, pour lui donner quelque reſſemblance avec les flammes véritables.

Le *labarum*, devenu célèbre depuis que Conſtantin y eut inſcrit le monogramme du Chriſt, n'avoit pas une forme nouvelle. C'étoit le *vexillum* des troupes romaines; car Tertullien, qui écrivoit avant Conſtantin, dit (*Apologet. cap.* 16), en parlant de la pique & de la traverſe des *vexilla*, qui formoient une croix : *Siphara illa vexillorum & Cantabrorum, ſtola crucum ſunt.* « Les draperies » des *vexilla* & des *cantabra* recouvrent des croix. »

Les *pinnæ*, que Végèce compte au nombre des enſeignes, étoient peut-être des aigrettes de plumes de diverſes couleurs, qui ſervoient de ſignal particulier ou de point de ralliement. Du moins voit-on à la planche XVe. de la colonne trajane, une aigle & une enſeigne de cohorte ornées de ſemblables aigrettes.

Dracones, les dragons, comptés auſſi par Végèce entre les enſeignes, étoient dans l'origine les enſeignes des Barbares. Suidas en attribue de ſemblables aux Indiens & aux Scythes. Les Daces, voiſins des Scythes, en avoient un grand nombre, comme on le voit ſur la colonne trajane. Les Romains, en incorporant depuis lors les Barbares comme auxiliaires dans leurs armées, s'accoutumèrent à ces enſeignes bizarres, & ils les adoptèrent pour leurs cohortes; car Végèce, qui écrivoit ſous Valentinien le jeune, dit que chaque cohorte avoit ſon *dragonaire*, qui marchoit au combat chargé d'un *dragon*. *Dracones per ſingulas cohortes à draconariis feruntur ad prælium.* Zoſime (*lib.* 3, *pag.* 172. *Oxonii*, 1679), parlant de l'expédition de l'empereur Julien contre les Parthes, dit que le *dragon* étoit l'enſeigne dont les Romains faiſoient uſage dans les guerres.

Les *dragons* étoient formés de deux parties très-différentes. La tête étoit de métal, d'argent ou d'argent doré. A cette tête étoient attachés un corps & une queue de dragon, figurés avec des toiles de lin, *in linteo depicti*, dit Tertullien (*Apologetic. cap.* 16), ou des étoffes de ſoie, ou de la pourpre. Le vent, s'engouffrant dans leur gueule béante, agitoit la langue, enfloit le cou & le corps, & les faiſoit reſſembler à de véritables *dragons*. Claudien peint ſouvent ces enſeignes effrayantes (*in Rufinum*, *lib.* 2, *verſ.* 176) :

. . . . . *Latèque videres*
Surgere purpureis undantes anguibus haſtas,
Serpentumque vago cœlum ſævire volatu.

Ailleurs (*de* 3 *Honorii Conſul. ad finem*) :

. . . . . *Hi picta draconum*
Colla levant, multuſque tumet per nubila ſerpens.
Iratus ſtimulante noto, vivitque receptis
Flatibus, & vario mentitur ſibila tractu.

Enfin il les peint affaiſſés dans le repos. (*Ibidem.*)

. . . . . *Spiriſque remiſſis*
Manſueſcunt varii vento ceſſante dracones.

Les enſeignes ou porte-enſeignes, ſoit fantaſſins, ſoit cavaliers, portoient des noms analogues à l'aigle ou aux autres enſeignes. Leur coſtume étoit remarquable, & diſpoſé pour effrayer les ennemis. Ils étoient revêtus d'une tunique de cuir, plus courte que la tunique ordinaire (appelée par Végèce *lorica minor*), & qui tenoit lieu de cuiraſſe. Leur tête étoit couverte du muſle de quelqu'animal, d'ours, de loup, &c.; le reſte de la dépouille les enveloppoit comme un *ſagum*, & les pattes étoient nouées ſur leur poitrine Ce muſle recouvroit un caſque ordinaire, comme nous l'apprend Végèce (*lib.* 2, *cap.* 16). *Omnes autem ſignarii, vel ſigniferi, quamvis pedites, loricas minores accipiebant, & galeas ad terrorem hoſtium urſinis pellibus tectas.* Ils s'aidoient pour porter leurs enſeignes, qui étoient fort peſantes, d'une eſpèce de crochet fixé au bas de la pique.

N°. 2, *Pl. LXXXIX.* Aigle de bronze poſée. Elle ſervoit d'enſeigne à quelque légion. (*Recueil de Caylus*, *tome III.*)

N°. 3, *Pl. LXXXIX.* Aigle ſemblable, éployée. (*Ibid.*)

N°. 4, *Pl. LXXXIX.* Aigle ſemblable, poſée ſur une couronne. (*Ibid.*)

N°. 1, *Pl. XC.* Panthère de bronze poſée, ſervant d'enſeigne à une cohorte ou à un manipule. (*Recueil de Caylus*, *tome III*, *Pl. LXIV.*)

N°. 2, *Pl. XC.* Enſeigne de même ſorte : lionne marchant. (*Ibid.*)

N°. 3, *Pl. XC.* Enſeigne de même ſorte : bélier marchant. (*Colon. traj. tab.* 34.)

N°. 4, *Pl. XC.* Aigle éployée, poſée ſur un bâton très-court. (*Antiq. expliq. tome IV, Pl. XXXV, n°.* 2.)

N°. 5, *Pl. XC.* Aigle éployée, poſée ſur un foudre que ſupporte un long bâton. L'aigle tient au bec un anneau. Tirée des bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin.

N°. 6, *Pl. XC.* Aigle éployée, poſée ſur un long bâton, auquel ſont attachés un médaillon d'Empereur, un foudre & un très-petit bouclier, chargé d'un vol d'aigle. (*Ibid.*)

N°. 1, *Pl. XCI.* Aigle éployée, poſée ſur un long bâton, auquel ſont attachés la traverſe & les cordons qui doivent porter un *vexillum*, un foudre, deux médaillons d'Empereurs & deux portions de pomme de pin. (*Ibid.*)

N°. 2, *Pl. XCI.* Aigle éployée, poſée ſur un long bâton, auquel ſont attachés la traverſe & les cordons

qui doivent porter un *vexillum*, quatre médaillons d'Empereurs & une portion de pomme de pin. (*Ibid.*)

N°. 3, *Pl. XCI.* Aigle éployée, posée sur un foudre, supporté par un long bâton, auquel sont attachés un médaillon, une couronne, une tablette chargée d'une inscription & deux portions de pomme de pin. (*Ibid.*)

N°. 4, *Pl. XCI.* Aigle éployée, posée sur un globe fixé au haut d'une lance, dont le bout inférieur est terminé en fer de flèche. On voit au dessus de ce fer de flèche un croc qui servoit à porter l'enseigne. A la lance sont attachées une portion de rempart en relief, une couronne & une tessère. (Médailles de Tibère.)

N°. 1, *Pl. XCII.* Aigle éployée, posée sur un long bâton, auquel sont attachés tous les ornemens décrits ci-dessus, & de plus un *vexillum* & deux croissans.

N°. 2, *Pl. XCII.* Aigle chargée d'une tour, à travers laquelle se déploient ses ailes. (*Col. traj. tab.* 5.)

N°. 3, *Pl. XCII.* Louve marchant sur une tessère, destinée à recevoir une inscription. Le bout inférieur de la lance qui la porte, est remarquable par sa forme. (*Méd. impériales.*)

N°. 4, *Pl. XCII.* J'ai déjà dit que le *vexillum* appartenoit particuliérement à la cavalerie; mais on ne doit pas en faire une règle sans exception. *Vexillum* simple, composé d'une lance avec son fer, & d'une traverse qui supporte la draperie. Montfaucon (*tome IV, Pl. XXXV, n°.* 4) l'a prise sur la colonne trajane.

N°. 5, *Pl. XCII*, & n°. 1, *Pl. XCIII.* Deux *vexillum*, ornés de franges par le bas, portés par des cavaliers, qui accompagnent Marc-Aurèle à cheval, sur un marbre du Capitole. (*Montfaucon, Suppl. tome IV, Pl. XVI.*)

N°. 2, *Pl. XCIII. Vexillum*, le seul que l'on trouve sur la colonne appelée théodosienne. (*Pl. XVI.*)

N°. 3, *Pl. XCIII. Vexillum* surmonté d'une aigle. Sur un marbre du Capitole, où Trajan pardonne à Parthamasiris. (*Montfaucon, Suppl. Pl. XXII.*)

N°. 4, *Pl. XCIII. Vexillum* dont la draperie est ornée d'une figure peinte ou brodée. La lance qui le porte est chargée d'ornemens, aigle, médaillons, tessère, portion de pomme de pin, &c. (*Col. traj. tab.* 5.)

N°. 5, *Pl. XCIII.* La même planche de cette colonne présente une main droite renfermée dans une couronne, & fixée sur une lance qui est ornée de médaillons, d'un croissant & d'une portion de pomme de pin. Cette main droite étendue étoit un signe de concorde & d'union, soit entre les différentes armées, soit entre les troupes & leur chef. Elle avoit fait donner à l'enseigne le nom particulier, *concordia.*

N°. 1, *Pl. XCIV.* Dans la planche XCVII^e. de la même colonne, Trajan harangue les enseignes & les chefs de son armée, qui lui jurent fidélité en élevant la main droite étendue. Les enseignes portent aussi des mains étendues, placées sur des lances ornées de médaillons & de portions de pomme de pin.

N°. 2, *Pl. XCIV.* On voit au revers de quelques médailles impériales, une main droite étendue, renfermée dans une couronne placée sur une lance. Cette lance est chargée d'un *vexillum*, & terminée par un fer de flèche surmonté d'un crochet.

N°s. 3 & 4, *Pl. XCIV.* Aigle & enseigne de cohorte, ornées de plumes. Seroient-ce les *pinnæ*, les plumes que Végèce compte au nombre des enseignes militaires? (*Col. traj. tab.* 15.)

N°. 5, *Pl. XCIV.* Enseigne ornée d'éperons de navire (*rostra*), en mémoire de quelque victoire navale. Au dessus de ces éperons est posée une aigle éployée dans une couronne; elle est surmontée d'un *vexillum.* Au dessous des éperons on voit un médaillon fixé entre deux couronnes, & au dessus d'une portion de pomme de pin. (*Costume de Lens, Pl. XLVIII, n°.* 140.)

N°. 1, *Pl. XCV.* La planche LXXXIe. des bas-reliefs de la colonne trajane présente une enseigne remarquable par les tours & les murailles dont elle est ornée, & qui rappellent la prise de villes fortifiées. Entre ces deux simulacres de ville, on voit un médaillon. On en voit au dessus un pareil & un très-petit bouclier.

N°. 2, *Pl. XCV.* C'étoit au haut des enseignes que l'on plaçoit les torches dans les marches nocturnes. Du moins peut-on le conjecturer en voyant une enseigne surmontée d'une torche dans la planche XXIIIe. de la colonne trajane.

N°s. 3, 4 & 5, *Pl. XCV.* Une médaille de Trajan, de grand bronze, dessinée à la suite des bas-reliefs de la colonne trajane (*tab.* 115), présente une aigle & deux enseignes fichées en terre, avec deux couronnes liées à leur extrémité inférieure.

N°. 1, *Pl. XCVI.* On voit sur des médailles de Tibère cette enseigne, qui est remarquable par l'inscription S. P. Q. R. dont elle est ornée, & par la petite traverse placée au dessus du fer de flèche qui termine l'extrémité inférieure.

N°. 2, *Pl. XCVI.* La figure de Mars porte-trophée, placée sur un soutien pareil à celui des aigles, & portée avec les enseignes par les soldats de Trajan. Sur les bas-reliefs de cet Empereur, encastrés dans l'arc de Constantin.

N°. 3, *Pl. XCVI.* La figure de la Victoire, placée de même. (*Ibid.*)

N°. 4, *Pl. XCVI.* Enseigne de Barbares. *Vexillum* alongé & découpé en trois pointes. On pourroit l'appeler flamme. On le voit sur l'arc de Titus.

N°. 1, *Pl. XCVII.* Une semblable enseigne de Barbares, dans les trophées de la colonne trajane. (*Tab.* 58.)

N°. 2, *Pl. XCVII.* Un dragon agité (enseigne de Barbares), tiré des bas-reliefs de l'arc de Titus.

N°. 3, *Pl. XCVII.* Un dragon agité, très-orné. (*Colon. traj. tab.* 44.)

N°. 4, *Pl. XCVII.* Un dragon en repos. (*Colon. traj. tab.* 58.)

N. B. Le livre de la *Guerre* n'a pu être renfermé dans cette première livraison. La fin de ce livre, une partie des costumes & les figures mythologiques formeront la seconde livraison. La troisième renfermera les figures historiques & la fin des costumes.

SECTION II.

Inſtrumens de muſique militaire.

Je ne puis mieux commencer cette ſection qu'en tranſcrivant un paſſage remarquable de ſaint Clément d'Alexandrie (*in Pædagogo, lib.* 2, *pag.* 164, *edit.* 1641). « Voici les inſtrumens dont on ſe ſert à la guerre chez » les différens peuples : de la trompette chez les Étruſ» ques; de la flûte à ſept tuyaux chez les Arcadiens; de » la *pectis* (inſtrument à deux cordes) chez les Siciliens; » de la lyre chez les Crétois; de la flûte chez les La» cédémoniens; d'une corne chez les Thraces; du *tym*» *panum* chez les Égyptiens, & du *cymbalum* chez les » Arabes. » J'ajouterai, d'après Suidas, que les Indiens ſe ſervoient, au lieu de *trompettes*, de fouets qu'ils faiſoient claquer avec force, & de *tympanum* qui produiſoient un bruit terrible. Le *tympanum* étoit auſſi en uſage chez les Parthes.

Je diviſerai cette ſection en inſtrumens à vent, en inſtrumens à cordes & en inſtrumens de percuſſion.

N°. I. *Inſtrumens à vent.*

Les inſtrumens à vent employés à la guerre étoient les *trompettes* de différentes formes, les *cornes* d'animaux & les *flûtes*.

La *trompette* étoit droite ou courbe, & ce fut cet inſtrument dont les Grecs & les Romains firent le plus ſouvent uſage. On en attribuoit l'invention aux Tyrrhéniens ou Étruſques. C'eſt auſſi des marbres d'Étrurie (*Muſ. etruſc. I*, *tab.* 6 & 178) que j'ai tiré les *trompettes* à ſpirale que l'on voit ici aux *n*^os^. 1 & 2, *Pl. XCVIII*. On remarquera le morceau d'étoffe qui pend au bas de la première *trompette*.

On ſait que les Grecs ſe ſervoient de *trompettes*; mais on en ignore la forme. D'après les peintures des vaſes grecs dits *étruſques*, on peut croire qu'il y en avoit de droites. J'en donne un exemple au *n*°. 3, *Pl. XCVIII*. On ne voit point la *trompette* dans l'Iliade ni dans l'Odyſſée : cependant il en eſt fait mention dans le Combat des Grenouilles & des Rats; mais on doute qu'Homère en ſoit l'auteur. Au reſte, Virgile vante l'habileté du trompette Miſène, qui avoit ſouvent accompagné Hector dans les combats. Sur un objet qui appartient aux coſtumes des Grecs, avons-nous le droit d'être plus difficiles que les Romains, qui étoient plus voiſins de leurs tems & de leur pays?

De ce que les Lacédémoniens ſe ſervoient de lyre à la Guerre, & de flûte pour ſuſpendre le courage des jeunes gens allant au combat, & pour leur faire garder les rangs (*Thucyd. lib.* 5, *cap.* 70), Pauſanias (*Laconic. cap.* 17, *pag.* 251 *Kuhn.*) conclut peut-être trop généralement qu'ils n'avoient pas de *trompette*. Nous voyons en effet que, dans une bataille des Spartiates contre les Meſſéniens, le bruit de la *trompette*, inconnu juſque-là aux derniers, jeta une épouvante qui donna la victoire aux Lacédémoniens.

Les Grecs inſtituèrent depuis, dans les jeux ſolennels, des prix pour les joueurs de *trompette* : auſſi je crois devoir leur reſtituer le premier des *buccinatores*, que l'on verra plus bas, & que Gori a pris pour un Romain.

Nous ſommes mieux inſtruits ſur les *trompettes* des Romains; ils en avoient de trois ſortes : les *trompettes* droites, courbes & contournées en ſpirale. La première ſorte étoit appelée, à cauſe de ſa forme & de ſa matière, *æs rectum*, & *tuba* à cauſe de ſa reſſemblance à un tuyau, *tubus* (*Varro, LL. lib.* 4); elle étoit étroite à l'embouchure, s'élargiſſoit inſenſiblement, & ſe terminoit par une partie évaſée, que l'on appelle *pavillon*. La *trompette* droite étoit particuliérement affectée à l'infanterie, & les *tubicines* ne montoient à cheval que dans quelques occaſions extraordinaires. Les *trompettes* droites ſonnoient la charge, la retraite, & la ſortie du camp pour les exercices (*Veget. & Modeſtus*).

Pl. XCVIII, *n*°. 4. *Trompette* droite, tirée de la colonne appelée *Antonine* (*tab.* 64).

Pl. XCIX, *n*°. 1. On voit ſur les bas-reliefs de Trajan, qui ſont encaſtrés dans l'arc de Conſtantin (*Montfaucon, tom. IV, Pl. LXX*), cette *trompette*, qui eſt preſqu'auſſi longue que le muſicien eſt haut. Pour faire connoître ſa longueur, on a donné le trait de la figure.

C'eſt pour la même raiſon que l'on voit ici le *trompette* du *n*°. 2, *Pl. XCIX*, tiré des mêmes bas-reliefs, mais qui appartient au ſiècle de Trajan (*Montfaucon, IV, Pl. CX*).

N°. 3, *Pl. XCIX*. Sur une moſaïque gravée à la *Pl. XXX* des peintures antiques de Bartoli, coloriées (Paris, 1757), & qui paroît avoir été faite vers la fin du Haut-Empire, on voit la *trompette* droite de ce numéro; elle eſt blanche ou d'argent, ornée de filets jaunes ou d'or.

La ſeconde ſorte de *trompette* romaine étoit courbée vers le pavillon; ce qui lui donnoit quelque reſſemblance avec le bâton des Augures, le *lituus*, dont on croit qu'elle prit le nom. Mais comme un ſon clair & aigu s'exprime en grec par un mot analogue à celui-là, & comme le *lituus* avoit cette nature de ſon, comparé au ſon grave de la *tuba*, je crois la dernière étymologie plus vraiſemblable. D'ailleurs, ſa courbure étoit moindre que celle du bâton augural & que celle du *cornu*. Le *lituus* étoit droit ſur les deux premiers tiers de ſa longueur, & il ſe recourboit légérement dans ſon dernier tiers. Le pavillon repréſentoit quelquefois la gueule d'un poiſſon ou d'une bête féroce. Cette courbure formoit au plus un quart de cercle. On voit le *lituus* ainſi formé ſur un ſarcophage, avec la *trompette* demi-circulaire, le *cornu*, & avec cette inſcription : M. JULIUS VICTOR EX COLLEGIO LITICINUM ET CORNICINUM. Acron, commentant le vers vingt-troiſième de la première ode du livre premier d'Horace, dit : « Voici la différence que j'ai » trouvée entre le *lituus* & la *tuba* : le premier ſert à la » cavalerie, & eſt recourbé; la ſeconde eſt droite, & » à l'uſage de l'infanterie. » Il faut ajouter, d'après Ammien-Marcellin, que les Empereurs, voulant haranguer les ſoldats, les faiſoient aſſembler au ſon de la *trompette* courbe. Ce *lituus* étoit fait d'un bois mince, revêtu de cuir, & il rendoit un ſon aigu, comme le dit Ennius : *Lituus ſonitus effundit acutos.*

N°. 4, *Pl. XCIX*. On voit cette *trompette* courbe, dont joue un cavalier dans la pompe triomphale de la moſaïque citée plus haut; elle eſt blanche ou d'argent, ornée de filets jaunes ou d'or.

N°. 5, *Pl. XCIX*. Fabretti (*Columna trajana, pag.* 204) a publié ce *lituus*, qu'il avoit tiré d'un monument antique; il a trouvé auſſi, dans une inſcription, le nom de celui qui en jouoit, *liticen*.

On verra au *n*°. 5, *Pl. C*, une *trompette* de Barbare, qui reſſemble au *lituus*.

La troiſième ſorte de *trompette* romaine étoit appelée *buccina* & *buccinum*. On pourroit l'appeler un cor, car elle étoit recourbée de manière à former un cercle non

fermé. Végèce (*de Re milit. lib.* 3, *cap.* 5) la définit ainſi : *Buccina, quæ in ſemetipſam æreo circulo flectitur.* Nous en avons vu une chez les Etruſques, fabriquée de cette manière, & une autre former pluſieurs tours de ſpirale. La *buccina* n'en avoit qu'un; elle paſſoit ſous le bras de celui qui l'embouchoit, de manière que le pavillon ſe trouvoit ſur ſa tête ou ſur ſon épaule.

La *buccina* étoit commune à l'infanterie & à la cavalerie; elle annonçoit dans le camp les veilles de la nuit, le changement des ſentinelles & l'heure des repas (*Tacit. Annal.* 15, 30, 1). On a vu plus haut une *buccina* ſimple & une *buccina* plus compoſée, tirées des marbres d'Etrurie.

N°. 1, *Pl. C.* On voit ici un *buccinator* tiré d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 59, n°. 1). Gori le croit Romain; cependant ſa tête nue & la chlamyde, qui eſt ſon vêtement unique, doivent plutôt le faire prendre pour un Grec.

N°. 2, *Pl. C.* Voici un *buccinator* romain; il eſt tiré des bas-reliefs de Trajan, qui ſont encaſtrés dans l'arc de Conſtantin (*Montfaucon, tom. IV, Pl. LXX*). Son coſtume eſt pareil à celui des porte-enſeignes romains.

N°. 3, *Pl. C.* Fabretti (*Col. traj. pag.* 204) a publié cette *buccina*, dans laquelle on voit exprimés diſtinctement la traverſe qui lioit ſes deux extrémités, & les liens qui pouvoient ſervir à la ſoutenir.

N°. 4, *Pl. C.* Cette *buccina*, tirée des pierres gravées de la galerie de Florence (*II, tab.* 92), rappelle les formes des coquilles & des cornes dont on ſe ſervit d'abord au lieu de *trompettes*.

Du tems de Végèce, qui vivoit ſous Valentinien-le-Jeune, les Romains ſe ſervirent d'une quatrième ſorte de *trompette* (*de Re milit. lib.* 3, *cap.* 5) : c'étoit la corne des bœufs ſauvages de Germanie, appelés *uri*. On garniſſoit d'argent ſon embouchure, & le ſon qu'elle rendoit, étoit clair & éclatant. *Cornu, quod ex uris agreſtibus, argento nexum, temperato arte ſpiritu, quem canentis flatus emittit, auditur.* On ſe ſervoit de la corne pour faire mouvoir les enſeignes. Les *cornicines* appartenoient à l'infanterie : eux & les *tubicines* ſonnoient le *claſſicum*, cet air réſervé aux généraux ſeuls, & qui ſervoit à raſſembler les ſoldats, à annoncer une exécution à mort, & enfin à commander le ſilence aux ſoldats aſſemblés, pour faire écouter le général. — Les deux derniers numéros ſont les ſeuls qui préſentent quelque reſſemblance avec les *cornes*.

Les Barbares ſe ſont ſervis long-tems de *corne* pour s'exciter au combat : Clément d'Alexandrie le dit des Thraces. Quant aux autres peuples du Nord, les anciennes traditions, & principalement celle du redoutable cor ou cornet d'Odin, en font foi. — Les Thraces ſe ſervoient auſſi, du tems de Xénophon (mort l'an 360 avant l'ère vulgaire), pour ſonner la charge, de flûtes & de *trompettes* faites avec du cuir de bœuf (*de Cyri Expedit. lib.* 7, *cap.* 3, n°. 16).

On voit dans les prétendus trophées de Marius, la *trompette* courbée du n°. 5, *Pl. C*; elle a quelque reſſemblance avec le *lituus* ou la *trompette* de la cavalerie romaine. Une gueule de dauphin tient lieu de pavillon.

Les coquilles compoſées d'une ſeule pièce & roulées ſur elles-mêmes, entr'autres celles de la famille des buccins (d'où l'on dérive les mots *buccina*, *buccinator*), ſervirent de *trompettes* aux peuples ſauvages. Quelques-uns en conſervèrent l'uſage après leur civiliſation. — On trouvera de ſemblables coquilles ſur les monumens antiques & dans ce Recueil, où elles ſont embouchées par des Vents, des Tritons, &c.

Les *flûtes* furent employées par différens peuples pour s'animer au combat, comme le fifre l'eſt aujourd'hui en Europe. Clément d'Alexandrie dit que les Arcadiens ſe ſervoient de la ſyringe ou *flûte* à ſept tuyaux, inſtrument favori de Pan, leur divinité tutélaire. Les Lacédémoniens (*Thucyd. lib.* 5, *cap.* 70) employoient à la guerre les *flûtes* pour tempérer l'ardeur des jeunes gens, & pour leur faire garder les rangs, l'ordre de bataille ou de marche. — On ignore ſi les *flûtes* guerrières différoient des *flûtes* ordinaires : auſſi n'en parlerai-je en détail que dans l'article général de la muſique.

N°. II. *Inſtrumens à cordes.*

Clément d'Alexandrie dit qu'à la guerre les Crétois ſe ſervoient de la *lyre*, & les Siciliens de la *pectis*, inſtrument à deux cordes. Pauſanias (*Laconic. cap.* 17, *pag.* 251 *Kuhn.*) dit auſſi que les Lacédémoniens marchoient au combat au ſon des flûtes, de la *lyre*, & de la *cithare*, autre ſorte de *lyre*. — Les monumens ne nous ont conſervé aucun de ces inſtrumens deſtinés à la guerre, & aucun auteur ne nous apprend s'ils différoient des inſtrumens de même dénomination qui étoient employés habituellement. C'eſt pourquoi je n'en parlerai que dans le livre de la muſique.

N°. III. *Inſtrumens de percuſſion.*

Les inſtrumens de percuſſion employés à la guerre, ſelon Clément d'Alexandrie, étoient le *cymbalum* chez les Arabes, & le *tympanum* chez les Égyptiens. C'eſt auſſi de ces deux inſtrumens & de leurs variétés que je parlerai dans cet article.

Les *cymbales* antiques, *cymbala* (car ce mot eſt mis le plus ſouvent au pluriel), ne différoient point des *cymbales* employées aujourd'hui; elles étoient d'airain, rondes, légérement concaves, cependant plus creuſes que les nôtres; car on donna leur nom à des vaſes à boire. On en tiroit des ſons aigus en les frappant l'une contre l'autre. Les Arabes s'en ſervoient dans les combats. Je ne les décrirai & je n'en donnerai des deſſins que dans le livre de la muſique, parce que je n'en ai trouvé, ſur des monumens, aucune qui eût trait à la guerre.

On manque auſſi de ſemblables monumens pour peindre les diverſes ſortes de *tympanum* employées à la guerre. C'eſt pourquoi je n'en donnerai ici que la ſimple nomenclature, réſervant les deſſins pour le livre de la muſique; mais je ferai obſerver généralement que les Romains ne s'en ſervirent jamais à la guerre.

Les *tympanum* des Anciens peuvent être diviſés en trois ſortes. La première ſorte étoit formée d'un cuir mince, étendu ſur un cercle ou ſur une bande circulaire de bois ou de métal. On frappoit ce *tympanum* avec la main nue ou avec une baguette, ou enfin avec une eſpèce de fouet : c'eſt proprement notre tambour de baſque. Les Romains (*Juven.* 3, 64) l'avoient reçu des Syriens ou des Orientaux.

La ſeconde ſorte de *tympanum* n'avoit auſſi qu'un ſeul cuir, étendu ſur un demi-globe de métal; elle reſſembloit aux timbales de notre cavalerie. Pline (19, 35) en eſt garant lorſqu'il compare au *tympanum* des perles baroques, qui avoient une ſurface plane & l'autre convexe. C'étoit probablement de cette ſorte que ſe ſervoient les Égyptiens à la guerre, ſelon Clément d'Alexandrie.

On ne ſait ſi les Parthes ſe ſervoient de timbales ou de tambours proprement dits, c'eſt-à-dire, à deux cuirs, troiſième ſorte de *tympanum*. Juſtin (*lib.* 41, *cap.* 2) parle ſeulement du *tympanum*; mais Appien (*Bell. Parth. tom. I, pag.* 237 *Tollii*) s'exprime de manière à laiſſer du doute. « Les Parthes, dit-il, ne s'excitent point au combat » avec des cors & des trompettes; mais, en frappant ſur » des inſtrumens de bois concaves & couverts de peaux » tendues avec des clous de cuivre, ils font entendre en » même tems & de pluſieurs côtés un ſon profond & » grave, ſemblable au mugiſſement des animaux, mêlé au » bruit du tonnerre. »

Quoi qu'il en ſoit, Iſidore, qui vivoit dans le ſeptième ſiècle (ſiècle qui vit finir le Bas-Empire & commencer le moyen-âge), décrit la *ſymphonia*, notre tambour à deux cuirs (*Origin.* 2, 22): « Un morceau » de bois creuſé, ayant des deux côtés une peau tendue, ſur laquelle les muſiciens frappent en deſſus & » en deſſous avec des baguettes. » On ne connoît qu'un ſeul monument qui préſente un tambour; mais Montfaucon, qui donne le deſſin de la lampe ſur laquelle on le voit (*tom. V, Pl. CLXXX*), doute, à cauſe de la reſſemblance avec nos tambours, de l'antiquité de cette lampe.

CHAPITRE V.

RÉCOMPENSES MILITAIRES.

§. Ier. *Colliers, bracelets militaires &* phaleræ.

Les couronnes exceptées, on ne ſauroit dire ſi les Grecs eurent diverſes récompenſes militaires; mais les Romains les multiplièrent. Les colliers, *torques*, furent de ce nombre; ils étoient d'or pour les auxiliaires & les troupes étrangères, & d'argent pour les citoyens, au tems de Pline (32, 2). Valérien en fit diſtribuer d'or & du poids d'une livre (de douze onces) (*Pollio, D. Claud. cap.* 13). Les inſcriptions nous apprennent que le même individu pouvoit en recevoir pluſieurs fois. On diſtribuoit les colliers aux cavaliers & aux fantaſſins (*Hirt. Bell. Hiſpan. cap.* 26).

Il en étoit de même des bracelets militaires, *armillæ militares*. Les Romains avoient pris cet ornement des Sabins, qui, ſelon Tite-Live (1, 2), aimoient à ſe parer de bracelets d'or très-peſans, qu'ils portoient au bras gauche. Du tems de Pline (33, 2), les ſoldats étrangers ne recevoient pas cette récompenſe.

Les cavaliers recevoient une récompenſe particulière, la *phalera*, ornement ou chaîne de métal, qui n'étoit pas un collier (*torques*), mais qui tomboit ſur la poitrine, ſelon ces vers de Silius Italicus (*lib.* 15, *verſ.* 254):

Tum merita æquantur donis, ac præmia virtus
Sanguine parta capit. Phaleris hic pectora fulget;
Hic torque aurato circumdat bellica colla;

cependant on donnoit auſſi le nom de *phalera* à un ornement qui ſe plaçoit ſur le poitrail des chevaux, & que le cavalier recevoit pour récompenſe.

Le ſeul paſſage où il ſoit fait mention des *cornicula* eſt celui de Tite-Live (X, 44). Il dit qu'un général les diſtribua à tous ſes cavaliers avec des bracelets d'argent. En peut-on conclure que les *cornicula* appartenoient excluſivement à la cavalerie?..... Cet ornement ſe plaçoit-il ſur les caſques, & étoit-il formé de petites cornes de métal précieux, telles que l'on en voit pluſieurs, & que le nom ſemble l'indiquer?

On trouvera dans le chapitre des ornemens (livre des coſtumes civils), des colliers & des bracelets, dont quelques-uns ont probablement ſervi à des militaires.

Les agraffes ou *fibules* furent auſſi une récompenſe militaire; elles ſervoient à lier les extrémités de la chlamyde, du *ſagum*; à lier la ceinture, le baudrier, &c. *Quintius*, dit Tite-Live (39, 31), *alter prætor, ſuos equites catellis ac fibulis donavit*. Dans le nombre des *fibules* publiées par Caylus, on en voit qui ſont ornées de médaillons ou de portraits en relief d'Empereurs & d'Impératrices. On peut croire que c'étoient des récompenſes militaires données par ces perſonnages illuſtres. Dans le chapitre des ornemens (coſtumes civils), on trouvera des *fibules*, dont quelques-unes ont probablement ſervi à des militaires.

Dans le paſſage de Tite-Live cité plus haut, il eſt fait mention des *catellæ*, chaînes d'or qui étoient auſſi des récompenſes militaires; mais on ne peut aſſurer qu'elles différaſſent des *phaleræ* ni des *armillæ*.

§. II. *Couronnes militaires.*

Les Romains empruntèrent des Grecs l'uſage de diſtribuer des *couronnes* pour récompenſer les belles actions des guerriers; ils en varièrent les formes ſuivant la diverſité des actions. On donna ſouvent des *couronnes* d'or; mais ce furent alors des récompenſes pécuniaires, plutôt que des honneurs militaires.

La *couronne* des triomphateurs étoit faite avec des branches de laurier, entrelacées de bandelettes & de feuilles d'or. On la voit ſur les médailles impériales, les Empereurs l'ayant tous portée juſqu'à Conſtantin, qui prit le diadême. Cette *couronne* eſt deſſinée ici au *n°.* 1, *Pl. CI*.

La *couronne* obſidionale étoit faite de plantes déſignées par le nom générique *graminées*, & particuliérement de gazon, *gramen*. Les ſoldats la préſentoient à celui qui les avoit délivrés des malheurs d'un ſiége. On ne la trouve point ſur des médailles authentiques; elle eſt ici, *n°.* 2, *Pl. CI*, tracée d'imagination.

La plus honorable des *couronnes* étoit la *couronne* civique, quoiqu'elle ne fût faite que de branches de chêne. On la donnoit à celui qui avoit ſauvé un ou pluſieurs citoyens: auſſi cette *couronne*, qui ſert de type à pluſieurs médailles d'Auguſte & d'autres Empereurs, eſt-elle

jointe à la légende OB CIVES SERVATOS. On la voit au *n°. 3, Pl. CI.*

Celui qui avoit monté le premier sur les murs d'une ville assiégée, recevoit une *couronne* d'or appelée *murale*, & ornée de créneaux. — Les *couronnes* vallaires étoient d'or. On les accordoit à ceux qui les premiers avoient forcé les retranchemens ou le camp de l'ennemi; elles étoient hérissées de pointes de pieux (*vallum*), avec lesquels on formoit les palissades. On ne trouve point sur les médailles ces deux sortes de *couronnes*, qui sont dessinées ici sous les *n°s. 4 & 5, Pl. CI;* mais on les voit sur les enseignes de quelques légions ou de quelques cohortes, qui s'honoroient de les avoir méritées (*Col. trajane, antonine, &c.*).

Sur les médailles d'Agrippa on voit la tête de ce généreux Romain, ornée d'une *couronne* rostrale ou navale. On la lui avoit décernée après qu'il eut détruit les flottes du fils de Pompée. Elle est formée de becs (*rostra*) de navire ou d'éperons de proue. On l'a dessinée ici au *n°. 6, Pl. CI*, d'après sa médaille (*Gessner. II, 32, 3*).

Celui qui n'obtenoit que les honneurs du petit triomphe, de l'ovation, ne portoit pas la *couronne* de laurier. On lui donnoit une simple *couronne* de myrte. Cette *couronne* est ici dessinée au *n°. 7, Pl. CI*, d'après une médaille de la famille Considia, où on la voit sur la tête de Vénus.

§. III. *Trophées.*

Nous avons vu des corps de troupes recevoir en commun des couronnes, & en parer leurs enseignes: c'étoient aussi des armées & des nations qui élevoient les *trophées*. Les Grecs en dressoient après chaque victoire. La religion les avoit rendus sacrés; mais l'humanité & la crainte d'éterniser les haines nationales empêchoient de les relever lorsque la vétusté les avoit fait tomber. Pausanias dit que les Macédoniens ne dressoient point de *trophées;* cependant on en voit sur les médailles de Philippe & de son fils Alexandre, soit que les Macédoniens eussent changé d'opinion à cette époque, soit que ces médailles aient été frappées en leur honneur par des villes qui leur avoient consacré des *trophées*.

Les Romains imitèrent les Grecs, & ils perpétuèrent le souvenir de leurs victoires en érigeant des *trophées*. Sur leurs médailles ils les firent porter même par des Divinités, Mars-*Gradivus*, la Victoire, & par Romulus. Quoique l'on eût improuvé, comme nous l'apprend Pausanias (*Quæst. roman. 26*), ceux des Grecs qui les premiers avoient élevé des *trophées* durables, c'est-à-dire, de bronze ou de marbre, cependant les Romains adoptèrent cet usage fastueux. Les places publiques, les péristyles du Capitole & des temples furent ornés de *trophées*. J'ai donné séparément, dans les chapitres de ce livre, les diverses parties dont l'assemblage forme les magnifiques *trophées* de marbre qu'on admire au Capitole. On les a attribués long-tems à Marius; mais aujourd'hui on a adopté généralement l'opinion de Ligorio, qui les attribuoit à Domitien.

Dans l'origine les *trophées* furent dressés par les vainqueurs sur le champ de bataille même, & toujours avec les armes des vaincus. C'étoit ordinairement un tronc de chêne ou de quelqu'autre arbre que présentoit le terrain, revêtu d'une cuirasse, chargé d'un casque, d'un bouclier, avec une lance ou un javelot. J'en donne ici deux modèles aux *n°s. 1 & 2, Pl. CII.* Le premier est pris des peintures d'Herculanum (*tom. III, pag. 197*); il est de la plus grande simplicité. Le second, gravé sur une pierre de la galerie de Florence (*tom. II, tab. 19*), est plus composé. Le luxe des *trophées* n'eut bientôt plus de bornes. On ne se contenta pas de graver, pour toute inscription, les noms des vainqueurs & ceux des vaincus: on représenta les derniers enchaînés aux *trophées*, dans l'attitude des captifs. On en voit ici au *n°. 3, Pl. CII*, un modèle qui est gravé sur une lampe du Recueil de Passeri (*tom. II*). — Je n'en donne pas un plus grand nombre, parce qu'on les varioit à la volonté du vainqueur ou selon le goût de l'artiste; mais je vais faire connoître les *trophées* des victoires navales, qui sont très-rares, & que l'on ne trouve ordinairement que sur les médailles & les pierres gravées.

Un des plus simples est celui qui sert de type à des médailles d'argent de Pompée (*Gessn. tom. II, tab. 1, n°. 15*); il est composé d'une cuirasse, d'un casque, d'un trident, d'une proue, d'une poupe, & de deux *lituus* ou trompettes de la cavalerie. On le voit ici au *n°. 4, Pl. CII.* Entre les médailles (*ibid. tab. 16, n°. 24*) d'argent d'Auguste, on en trouve qui ont un type relatif à la défaite du fils de Pompée. C'est un *trophée* naval, qui est dressé sur une proue de navire; il est plus orné que le précédent. On le voit ici au *n°. 1, Pl. CIII.* Un plus élégant encore est gravé sur une sardoine de la galerie de Florence (*tom. II, tab. 71, n°. 1*). La Victoire, portant un *trophée* & présentant une couronne, marche sur la proue d'un navire, à laquelle est attaché l'étendard d'une légion, *n°. 2, Pl. CIII.*

§. IV. *Triomphes.*

On ne doute pas que les Grecs n'aient eu des marches triomphales, & que les chefs des armées victorieuses ne fussent reçus avec appareil dans leur patrie; mais on ne sauroit dire que ces honneurs fussent classés & soumis à des règles constantes, comme ils l'ont été chez les Romains. C'est pourquoi je ne parlerai que de ceux-ci, & je m'occuperai particulièrement des triomphateurs, parce que les détails du *triomphe* appartiennent à l'histoire, & non aux recueils de costumes.

On connoît deux sortes de *triomphes*, le grand & le petit. Le dernier, qui s'appeloit *ovation*, n'étoit accordé que pour des succès partiels & pour des victoires peu importantes. Le vainqueur, revêtu de la simple toge, comme le dit Denis d'Halicarnasse (*III, cap. 61*), & non de la toge brochée d'or des triomphateurs, ni de la toge qui faisoit distinguer les Consuls, les Préteurs (la prétexte), marchoit à pied ou à cheval à la tête de ses troupes, dont une partie le précédoit, conduite au son des flûtes. Le Sénat, les Chevaliers assistoient à cette cérémonie, dont la marche se terminoit au Capitole par le sacrifice de brebis blanches. On ne portoit dans l'*ovation* que des couronnes de myrte.

Le grand *triomphe*, le *triomphe* proprement dit, réunissoit tout ce que la reconnoissance & l'orgueil national avoient pu imaginer de fastueux. La pompe sembloit divisée en deux parties par le char du triomphateur. On voyoit le Sénat, ensuite une foule immense de citoyens vêtus de toges blanches, des trompettes & d'autres musiciens; des chariots remplis des armes & des dépouilles de l'ennemi; des chariots portant les plans en relief des villes & des forteresses que l'on avoit prises, avec des inscriptions; de grands tableaux qui représentoient les batailles & les siéges; les simulacres des fleuves, des montagnes, les animaux, les végétaux extraordinaires, &

même les Dieux adorés par les vaincus ; les Rois, les chefs ennemis avec la tête rasée (marque de servitude), & chargés de chaînes ; les victimes couronnées de fleurs, avec les cornes dorées, suivies des victimaires & des prêtres ; les principaux officiers ; le char du triomphateur ; les licteurs avec les faisceaux couronnés de laurier. Enfin, la marche étoit fermée par les soldats, qui chantoient les louanges de leur chef ou même des vers satyriques. Tous ceux qui formoient la pompe & les spectateurs portoient des couronnes de laurier (*Ovid. Trist. lib.* 4, *eleg.* 2).

Les soldats du cortège, dans le *triomphe* de Titus, qui est représenté sur son arc, portent l'habit civil, la tunique & la toge. Probablement ils avoient le ceinturon militaire & des poignards : du moins peut-on le conclure d'un passage d'Hérodien (*lib.* 2, *cap.* 44), qui ajoute que ces poignards, destinés pour les pompes, étoient ornés d'or & d'argent.

On voyoit briller ces métaux précieux avec l'ivoire sur le char du triomphateur. Le *n°.* 3, *Pl. CIII*, présente le char de Marc-Aurèle, qui est sur un marbre du Capitole (*Admiranda Roman. tab.* 8). Ce char, orné de bas-reliefs qui représentent des Divinités, est rond ; il a la même forme sur l'arc de Titus ; cependant, sur quelques médailles, il paroît ouvert par-derrière : il est ordinairement tiré par quatre chevaux richement enharnachés.

Si l'on consulte les deux monumens que je viens de citer, celui de Titus & celui de Marc-Aurèle, on verra le triomphateur vêtu de la tunique & de la toge, ayant au dessus de sa tête la couronne de laurier, que présente une Victoire, tenant d'une main un bâton assez court, dénué d'ornemens, & de l'autre un rouleau de *papyrus* ou de parchemin. On ne sauroit dire ici que sa toge fût de pourpre & ornée de bandes de brocard, parce que la sculpture ne rend point les couleurs.

Mais sur une mosaïque qui paroît avoir été faite vers la fin du Haut-Empire, qui est gravée à la *Planche XXX* des *Peintures antiques de Bartoli, coloriées* (Paris, 1757), & dessinée ici au *n°.* 4, *Pl. CIII*, on voit un triomphateur monté sur un char rond. Le char est tiré par deux chevaux qui portent sur la tête un ornement doré, taillé en forme de plumes. Le triomphateur est revêtu d'une draperie dépourvue d'agraffe, à fond jaune ou d'or, doublée de bleu, traversée par des bandes de pourpre, & bordée d'un parement large, à fond blanc ; parement qui est bordé de pourpre, & chargé de carrés longs pourpres (*scuta*). Ce vêtement extérieur ressemble beaucoup à la chappe des prêtres catholiques : comme celle-ci, il est bordé de paremens ou d'*orfrois ;* il ne forme point de plis ; il présente la forme d'un vêtement roide & demi-circulaire ; il s'applique sur l'estomac en descendant de l'épaule gauche ; il s'applique aussi sur le bras droit, contre l'usage de ceux qui portoient la toge ou la toge-prétexte. Étoit-ce la *toga palmata ?* Dans ce cas elle auroit beaucoup perdu de l'ampleur de la toge ordinaire. C'est, au reste, ce qui arriva aux habits d'appareil sous le Bas-Empire.

Sur les médailles on voit quelquefois le triomphateur tenir un bâton surmonté d'une aigle, & une palme. On voit aussi dans le char, à ses côtés, un personnage revêtu de toge..... C'est là tout ce que les monumens nous présentent. Mais les écrivains nous apprennent (*Plin. lib.* 33, *cap.* 7, *sect.* 36) que Camille, lors de son *triomphe*, avoit le corps peint en rouge avec du *minium ;* que souvent les parens du triomphateur montoient avec lui dans le char. Suétone (*Tiber. cap.* 6) dit que Tibère adolescent, & Marcellus, fils d'Octavie, étoient montés sur les chevaux qui traînoient le char de *triomphe* d'Auguste après la bataille d'Actium. Tertullien (*Apologetic. cap.* 33) dit aussi que, derrière le triomphateur & dans son char, étoit placé un homme qui lui rappeloit sans cesse qu'il étoit mortel. Isidore (*Origin.* 7, *cap.* 3) ajoute, contre toute vraisemblance, que c'étoit un bourreau. Nous lisons dans Pline (*lib.* 33, *cap.* 1), que cet esclave public tenoit suspendue une couronne d'or sur la tête du triomphateur ; fonction que les sculpteurs ont ennoblie en l'attribuant à la Victoire. Le triomphateur, dit encore Pline au même endroit, portoit, comme les esclaves, un anneau de fer, probablement pour détourner les malignes influences des regards de l'envie. C'étoit sans doute pour la même raison que l'on suspendoit un *phallus* sous le char de *triomphe*.

CHAPITRE VI.

§. Ier. *Tentes.*

ACHILLE campoit ſous une cabane de roſeaux au lieu de *tente* (*Iliad. Ω, verſ.* 450; *Poll. Onomaſt. X*, 170); mais ſur la Table iliaque, c'eſt une *tente* qui paroît être de toile ou de peau. Les Princes aſiatiques étaloient ſur leurs *tentes* un luxe étonnant. Trebellius Pollion, parlant (*pag.* 300, *tom. II, Hiſt. Auguſt.*) d'Hérode, fils d'Odénat, roi de Palmyre, & de Zénobie, dit : « C'étoit » l'homme le plus efféminé; il étaloit tout le luxe de » l'Orient & de la Grèce. Ses *tentes* étoient dorées, & » ornées de perſonnages brodés. En un mot, il imitoit » en tout la magnificence des Perſes. » Dans le ſiècle de Théodoſe, les Mèdes, les *Saces* leurs voiſins, coloroient & chargeoient de peintures leurs *tentes*, & les Indiens les ornoient de pierreries, dit Claudien (*in pr. conſ. Stilich. lib.* 1, *verſ.* 156).

Chez les Romains, les *tentes* étoient faites quelquefois de poils de chèvre, mais de la grande eſpèce de chèvre que nourriſſoit la Bétique (*Feſtus Avienus, Ora maritima, lib.* 1, *verſ.* 218); quelquefois de peaux, d'où vint l'expreſſion *ſub pellibus hyemem agere*, & ſouvent de toile.

Les Latins déſignoient les *tentes* par les mots *tentoria* & *papiliones*. Le dernier étoit relatif à la forme qu'elles avoient lorſqu'on les ouvroit par-devant & par-derrière, en relevant les pentes; elles préſentoient alors la figure d'un papillon volant.

Lorſque les artiſtes ont un camp à repréſenter, il eſt utile pour eux de pouvoir jeter de la variété dans la forme des *tentes*; ils en trouveront ici pluſieurs. Les *n^os.* 1, 2, 3, *Pl. CIV*, tirés de la colonne prétendue antonine (*tab.* 24, 26, 14), préſentent les *tentes* les plus ſimples. On croit reconnoître dans la première une de celles qui étoient appelées *papiliones*. C'eſt auſſi des bas-reliefs de la même colonne (*tab.* 10, 62, 57) que ſont priſes les *tentes* plus ornées des *n^os.* 4, *Pl. CIV*, & 1 & 2, *Pl. CV*. Les bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin (*Montfaucon, IV, Pl. LXIX*), préſentent une *tente* des Barbares, que l'on voit ici ſous le *n^o.* 3, *Pl. CV*.

Aux *tentes* je joins une tour de ſignaux & d'obſervation, priſe des bas-reliefs de la colonne trajane (*tab.* 1, *n^o.* 20); elle eſt carrée, entourée de paliſſades, *n^o.* 4, *Pl. CV*.

§. II. *Camp*, ſuggeſtum, *ſentinelles*, *&c.*

Les *camps* étoient entourés de paliſſades & de foſſés. Ceux des Romains, dont on voit de nombreux veſtiges dans les Gaules, étoient placés ordinairement ſur des monticules entourés de ruiſſeaux ou de ravins eſcarpés, excepté un ſeul point, par où ils communiquoient avec la plaine. Dans le centre du *camp* il y avoit, dit Hérodien (*lib.* 4, *cap.* 8) en parlant de Caracalla, qui, après le meurtre de Géta, ſe réfugia dans celui des Prétoriens, « un lieu ſacré où l'on rendoit un culte aux enſeignes & » aux Dieux tutélaires de l'armée. » Il étoit placé ſur l'eſpace vide, au milieu duquel on établiſſoit le *pratorium* ou la tente du général. Cette tente étoit plus élevée que les autres, afin que toute l'armée pût appercevoir l'étendard rouge que l'on arboroit au ſommet pour donner l'ordre du combat. Un paſſage de *Julius Obſequens* (*cap.* 132) nous apprend que l'on plantoit dans la terre une lance devant la *tente* du *Præfectus caſtorum*, probablement comme une marque de ſa dignité. Les ſoldats prétoriens campoient à l'extrémité de l'eſpace vide, au centre duquel étoit le prétoire; ils montoient la garde à la porte de cette *tente*, ayant la main droite élevée & fermée, à l'exception de l'*index*, & tenant de la gauche le bouclier. On les voit ſouvent dans cette attitude ſur les colonnes trajane & prétendue antonine.

Le chef des rondes, chez les Grecs, étoit appelé *codonophore*, parce qu'il portoit une ſonnette avec laquelle il annonçoit ſon paſſage, afin de connoître, par la réponſe ou par le ſilence des ſentinelles, ſi elles veilloient ou ſi elles étoient endormies (*Ariſtophan. Aves*, *verſ.* 1160; *Thucyd. IV*, *cap.* 135). Chez les Romains le Tribun, en donnant l'ordre, donnoit auſſi pour chaque cohorte une teſſère ou tablette ſur laquelle étoit écrit le mot du guet (*ſignum*). Le ſoldat prépoſé pour la recevoir (*teſſerarius*) la portoit à la cohorte, & les chefs des rondes la reprenoient pour la rendre au Tribun.

C'étoit probablement encore auprès du prétoire qu'étoit placé le *ſuggeſtus*, cette eſpèce de piédeſtal ſur lequel les Empereurs & les généraux étoient montés lorſqu'ils haranguoient l'armée; harangue appelée *allocution*. Sur la colonne trajane, le *ſuggeſtus* eſt fait de pierre de taille. On en voit un plus orné dans les bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin; il eſt deſſiné ici ſous le *n^o.* 1, *Pl. CVI*. Il paroît que le *ſuggeſtus* étoit conſtruit ſolidement dans les lieux où l'armée ſéjournoit. Zoſime (*lib.* 3) & Ammien-Marcellin (24, 5) font mention d'un *ſuggeſtus* de pierre qui étoit à Zaragarde dans la Méſopotamie, & qui portoit le nom de *Trajan*, auquel il avoit ſervi. Ordinairement il étoit fait de gazons, que l'on entaſſoit pour former une élévation. Plutarque raconte (*in Pompeio*) que Pompée, près de marcher contre les Arabes, reçut d'heureuſes nouvelles, mais qu'il ne put pas les annoncer ſur-le-champ à ſes ſoldats, parce qu'il n'y avoit point en cet endroit de *ſuggeſtus* fait à l'ordinaire avec des gazons entaſſés. Ceux-ci y ſuppléèrent en formant une élévation avec les bâts des bêtes de ſomme.

Telles ſont les notions générales ſur les *camps* des Anciens, dont les artiſtes peuvent avoir beſoin.

§. III. *Fortifications*, *ingénieurs.*

Je ne puis mieux faire connoître les *fortifications* des Anciens qu'en tranſcrivant le paſſage de Dion-Caſſius (*lib.* 74, *cap.* 10), dans lequel il décrit le ſiége de Byzance, formé par Septime-Sévère. « La ville de By- » zance étoit bien fortifiée. Ses murs étoient conſtruits

» avec des pierres carrées très-groſſes, liées par des » barres de fer. En dedans, des levées & des conſtruc- » tions les épauloient; de ſorte que le tout ſembloit » ne former qu'une ſeule muraille, ſur laquelle on cir- » culoit à couvert. Pluſieurs grandes tours, adoſſées » par-dehors, avoient de petites ouvertures qui ſe ré- » pondoient en tout ſens. Par ce moyen, ceux qui » aſſailloient les murs ſe trouvoient expoſés entre les » tours; car, élevées très-près les unes des autres, » non en ligne droite, mais aux diverſes ſinuoſités des » murailles, elles expoſoient aux coups tout ce qui en » approchoit. Sur le continent, les murs étoient fort » élevés pour repouſſer les attaques de l'ennemi. Du » côté de la mer ils étoient moins hauts, parce que » les rochers & le courant du Boſphore les défendoient » aſſez. On avoit fermé avec des chaînes les deux ports, » dont les deux extrémités étoient défendues par des » tours élevées ſur des rochers..... La force & la ſûreté » de Byzance ne conſiſtoient pas dans ſon mur ſeule- » ment, mais on avoit encore placé ſur ce mur des ma- » chines de toute eſpèce qui lançoient de groſſes pier- » res, des poutres ſur les ennemis quand ils étoient » près, & des pierres, des javelots, des piques lorſ- » qu'ils étoient éloignés; de ſorte qu'on ne pouvoit » approcher, même d'aſſez loin, ſans danger. Quelques » machines portoient des harpons qu'on abattoit ſubi- » tement, & avec leſquels on enlevoit les machines & » les navires des aſſiégeaus. »

Ceux qui dirigeoient les travaux des ſiéges, & que nous appellerions *les ingénieurs*, ſe ſervoient, pour meſurer les diſtances, d'un inſtrument que Suidas appelle *διόπτρα*, qu'il dit être deſtiné à cet uſage, mais dont il ne donne aucune deſcription. Nous voyons dans Joſèphe (*Bell. Jud. lib.* 6, *cap.* 19), que les Romains, aſſiégeant Jéruſalem, « jetoient une balle de plomb, liée à un fil, pour » meſurer la diſtance des murs; ils la lançoient avec » des machines, parce que les traits des aſſiégés ne leur » laiſſoient aucun autre moyen de meſurer le chemin » qu'avoient à faire les béliers pour battre les mu- » railles. »

Quelques écrivains ont cru reconnoître les tranchées, creuſées parallélement aux murs des places aſſiégées, dont on ſe ſert aujourd'hui pour faire les approches avec ſûreté; ils ont cru les reconnoître dans les bas-reliefs de la colonne trajane & dans des paſſages de divers auteurs grecs & latins, notamment dans la deſcription que fait Céſar du ſiége de la capitale des *Bituriges*; mais d'autres ſavans n'ont vu dans ces bas-reliefs & dans ces paſſages, que des ſoldats placés à l'abri des traits des aſſiégeans par les *vinea*, machines dont je vais bientôt parler.

§. IV. *Machines de guerre, tortue.*

Les Anciens employoient dans les ſiéges trois ſortes de machines : les unes pour couvrir les aſſiégeans; d'autres pour lancer les traits; d'autres enfin pour battre les murailles & pour monter à l'aſſaut.

Je n'ai rien de particulier à dire des galeries ſouterraines, que l'on creuſe encore aujourd'hui comme on le faiſoit autrefois. Quant aux mines, les Anciens les faiſoient agir par abaiſſement, c'eſt-à-dire, en brûlant & en détruiſant les étais qu'ils avoient placés ſous les murs & les tours des aſſiégés, tandis que nous les faiſons ſauter avec la poudre, qui fut inconnue aux Anciens. La première des machines employée par les Grecs & par les Romains pour former les approches, étoit l'*agger* des derniers, le *χῶμα* des premiers, que nous appelons aujourd'hui *redoute* ou *plate-forme*; elle ſervoit à protéger les ſapeurs & à porter les tours de bois que l'on rouloit vers les murailles. Les aſſiégeans commençoient l'*agger* à une courte diſtance de la ville, &, l'augmentant ſucceſſivement, ils s'en approchoient au point de combattre pied à pied avec ceux qui défendoient les murailles. On conſtruiſoit l'*agger* avec de la terre, des bois, des faſcines & des pierres. Les branches des arbres ſervoient à lier ces différens matériaux. Les flancs étoient affermis par les troncs, qui, par leur croiſement réciproque, formoient des étoiles rayonnantes, *ſtellatos axes* (*Lucan.* 3, *verſ.* 455, *& Silius Italicus*, 13, *verſ.* 109). Le front de l'*agger*, que l'on rapprochoit chaque jour des foſſés de la ville aſſiégée, & que l'on élevoit à la hauteur de ſes murailles, n'étoit point revêtu, afin d'amortir les coups de l'ennemi. Le derrière étoit formé en talus pour faciliter la montée aux tours & aux ſoldats. Cette deſcription ſuppléera aux figures.

La *vinea* mettoit à couvert les travailleurs. Haute de ſept pieds romains, large de huit, longue de ſeize, elle étoit couverte d'un double toit, l'un de planches, & l'autre de claies. Les claies formoient auſſi les côtés, & tout l'extérieur étoit revêtu de cuirs mouillés ou fraîchement enlevés, pour réſiſter aux feux lancés par les aſſiégés. On réuniſſoit pluſieurs *vineæ* (*Veget.* 4, 15), & l'on en formoit une galerie, ſous laquelle les ſoldats s'approchoient des murailles pour en ſaper les fondemens. Le nom *tentoria*, que donne à ces machines le moine Abbon dans la *Deſcription du ſiége de Paris par les Normands*, déſigne un toit aigu. C'eſt pourquoi je crois reconnoître la *vinea* dans cette figure qu'Apollodore nous a tranſmiſe (*Montfaucon*, *IV*, *Pl. LXXXVIII*), & qui eſt deſſinée ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CVI.*

Céſar a décrit le *muſculus* (*de Bello Gall. lib.* 2, *c.* 10), que ſes ſoldats conſtruiſirent pendant le ſiége de Marſeille. C'étoit un berceau de charpente couvert de terre, de tuiles, de cuir cru, &c., que les ſoldats faiſoient avancer à l'aide des roulettes ſur leſquelles il étoit ſoutenu; il ſervoit à applanir le terrain pour la marche des tours roulantes, &c.

Le *pluteus* différoit peu du *muſculus*. Seulement Végèce (4, 15) dit qu'il n'avoit que trois roues, une dans le milieu de la machine, & les deux autres aux extrémités, afin de pouvoir le tourner dans tous les ſens (*more carpenti*), comme un chariot ordinaire.

Les baliſtes étoient-elles deſtinées uniquement à lancer des traits, & la catapulte, l'onagre, le ſcorpion, à lancer des quartiers de roche? Ce n'eſt point ici le lieu de traiter cette queſtion. Appuyé du témoignage de pluſieurs Anciens, je dirai qu'en général la baliſte lançoit des flèches, des piques & de petits madriers armés de dards, ſelon la force de ſes reſſorts. Les plus anciennes baliſtes qui nous aient été tranſmiſes ſont celles de la colonne trajane (*tab.* 30 & 45). On les voit ici aux *n^os.* 1 & 2, *Pl. CVII.* Ce ſont probablement celles que Végèce (*lib.* 2, *cap.* 25) appelle *carrobaliſtas*, qui étoient traînées par des mulets, & au ſervice deſquelles onze hommes de chaque centurie d'une légion étoient affectés. Des cordes faites avec des nerfs formoient le reſſort qui lançoit les traits. L'auteur de la *Notice de l'Empire* dit que ce reſſort étoit ſi dur à tendre, qu'on employoit, pour le faire, deux roues, dans chacune deſquelles marchoit un homme : auſſi n'eſt-on pas étonné de voir traverſer le Danube aux traits que décochoient ces baliſtes. Je donne au *n°.* 3, *Pl. CVII*, le deſſin d'une baliſte que

Cyriaque d'Ancône avoit faite en Grèce d'après un monument antique. Ce deſſin m'a été communiqué par mon confrère M. Dufourny, qui l'a calqué à la bibliothèque Barberini, dans le Recueil de deſſins de Guiliano da Sangallo, qui l'avoit copié dans l'original. On y voit diſtinctement l'arc immenſe qui lançoit des piques très-longues & très-peſantes.

Le *ſcorpion* étoit auſſi, du tems de Végèce (*lib.* 4, *cap.* 22), une machine qui lançoit des traits; mais le nom de *manubaliſta*, qu'il portoit à cette époque, apprend qu'on le faiſoit agir avec les mains ſeules. D'ailleurs, il ne lançoit que de petits & de légers traits qui cauſoient cependant la mort, comme les bleſſures du ſcorpion, dont on lui avoit donné jadis le nom. Ammien-Marcellin déſigne par ce nom une machine qui lançoit des cailloux.

L'*onagre* lançoit des pierres, & même, dit Végèce (*ibidem*), « des quartiers de roche, ſelon la longueur » & l'épaiſſeur des cordes faites avec les nerfs; car plus » elles poſſèdent éminemment ces deux qualités, plus » gros ſont les quartiers que l'*onagre* lance avec la vio» lence de la foudre. Aucune machine de guerre n'eſt » auſſi redoutable que l'*onagre* & la *baliſte*. » Il dit ailleurs (2, 25) qu'il y avoit un *onagre* par chaque cohorte ou dix par légion, & qu'on les portoit ſur des chariots traînés par des bœufs.

La *catapulte* différoit peu de l'onagre, peut-être ſeulement par le moindre volume.

Au reſte, la force de la baliſte étoit telle, que rien ne pouvoit réſiſter à ſes traits, ni cavalier-cataphracte, ni fantaſſin, couvert même du long bouclier (*Veget. lib.* 2, *cap.* 25). Les pierres que lançoient les machines peſoient quelquefois juſqu'à cent livres romaines, 32,123 grammes (65 livres 10 onces). Vitruve (*X*, 22) parle de trois cent ſoixante, *pondo CCCLX*. L'auteur d'une *Guerre des Juifs*, fauſſement attribuée à Hégéſippe, raconte (*III*, 12) qu'une pierre ainſi lancée avoit fracaſſé & porté une tête à trois ſtades (552,5 mètres); qu'une autre avoit arraché un enfant du ventre de ſa mère, & l'avoit jeté à un demi-ſtade (92,09 mètres).

Lorſqu'on étoit parvenu au pied des murs, on y appliquoit la machine appelée *tortue* (*teſtudo*). Végèce (4, 14) la décrit ainſi : « On conſtruit la tortue avec des » madriers & des planchers, &, pour la préſerver des » incendies, on la couvre de cuirs, d'étoffes tiſſues avec » des poils & des haillons; elle renferme une poutre » qui quelquefois eſt armée d'un fer courbé, appelé » *faulx* à cauſe de ſa forme, & qui ſert à détacher les » pierres des murailles. » On employoit pour le même objet une énorme tarière, *terebra* de Vitruve, qui étoit renfermée dans la tortue. J'en donne ici, ſous le *n°*. 1, *Pl. CVIII*, une d'après les figures d'Apollodore (*Montfaucon, IV, Pl. LXXXVIII*).

Végèce continue : « La poutre que renferme la tortue » eſt quelquefois armée d'une maſſe de fer, & on l'ap» pelle *bélier*, ſoit parce quelle bat les murs avec un » front très-dur, ſoit parce qu'elle recule, comme les » béliers, pour frapper avec plus d'impétuoſité. Au » reſte, la machine entière a pris le nom de *tortue*, parce » que, de même que le quadrupède retire & avance » alternativement ſa tête, de même la machine fait ren» trer & ſortir alternativement la poutre, afin de porter » des coups plus violens. » La maſſe de fer ou d'airain dont on armoit la poutre, étoit formée ordinairement en tête de bélier. Fabretti a publié dans ſa *Colonne trajane* (*pag.* 216) le deſſin d'une tête de cette eſpèce & de ſon emmanchement. On la voit ici ſous le *n°*. 2, *Pl. CVIII*.

On trouve dans les auteurs anciens trois ſortes de bélier : le bélier ſuſpendu, le bélier coulant ſur des rouleaux, & le bélier que portoient ceux qui le faiſoient jouer. On voit la première ſorte dans le deſſin du *n°*. 1, *Pl. CIX*, tiré des *Mathematici veteres* (*Montfaucon, IV, Pl. LXXXIV*), qui paroît repréſenter la carcaſſe d'une *hélépole*, machine célèbre dans l'antiquité, & qui portoit des ſoldats ſur ſon toit. Peut-être doit-on rapporter à cette première ſorte le bélier de l'arc de Septime-Sévère, qui paroît avoir deux étages, & ſe termine en plate-forme. L'autre bélier du même arc, renfermé dans deux tortues à toits aigus, & rapprochées, eſt probablement de la ſeconde ſorte. On le voit ici au *n°*. 2, *Pl. CIX*. L'ouverture par laquelle il ſort, eſt trop étroite pour qu'il pût agir étant ſuſpendu. Je ne dirai rien de la troiſième ſorte, que l'on ſe repréſente facilement. Quant à la maſſe des béliers & de leurs têtes, on verra dans Joſèphe (*de Bello Jud. lib.* 3, *cap.* 15) que la poutre-bélière (comme l'appeloient nos ancêtres) avoit la longueur d'un mât. On conſerve à Haguenau & à Morvedro en Eſpagne, l'antique Sagonte, deux béliers. La tête de celui d'Haguenau eſt armée d'un fort talon de fer carré & tout uni; mais celui de Sagonte eſt armé d'une véritable tête de bélier, ſemblable à celle du bélier de l'arc de Sévère. Veſpaſien fit fondre, pour battre les murs de Jéruſalem, une tête de bélier qui égaloit en groſſeur dix hommes; elle étoit armée de vingt-cinq cornes ou ſaillies, écartées l'une de l'autre d'une coudée (0 mèt. 417), & groſſes comme le corps d'un homme. La maſſe qui ſervoit de contre-poids à cette tête peſoit 377,649,000 grammes, ou quinze cents talens (s'ils étoient attiques). Quinze cents hommes ne pouſſoient qu'avec peine ce terrible bélier contre les murailles.

Au moment où les murs avoient cédé aux coups redoublés des machines, on eſſayoit de porter des hommes armés ſur les remparts, & pour cela on employoit le *tellenon* ou corbeau à cage décrit par Végèce. Un mât planté ſolidement dans la terre ſupportoit, vers ſon extrémité ſupérieure, une longue poutre poſée en travers & en équilibre. Au bout de cette poutre étoit fixée une eſpèce de caiſſe garnie d'un tiſſu d'oſier, qui contenoit trois ou quatre hommes armés, & que l'on enlevoit en tirant fortement l'autre extrémité de la poutre; mais la *tortue* que formoient les ſoldats en ſe couvrant les uns les autres avec de longs boucliers, étoit d'un uſage plus facile & plus ordinaire. On en voit une ici ſous le *n°*. 1, *Pl. CX*; elle eſt priſe des bas-reliefs de la colonne prétendue antonine (*tab.* 36).

§. V. *Navires de guerre.*

Les navires de guerre, *πολεμικαὶ νῆες*, différoient des navires ordinaires : c'eſt pourquoi je les décris ici. L'addition qui les rendoit plus remarquables étoit le bec, *roſtrum*. On faiſoit ſaillir la proue à fleur d'eau, & on armoit cette ſaillie d'une maſſe de fer ou d'airain. Le choc de cette maſſe entr'ouvroit les flancs des navires ennemis & les faiſoit couler bas. Dans le combat naval d'Octave & du fils de Pompée, Agrippa perça la birème de Papias vers la proue; de ſorte que les rameurs du rang inférieur furent ſubmergés, & que ceux du rang ſupérieur n'échappèrent à la mort qu'en perçant le pont pour ſe ſauver à la nage. Le bec étoit quelquefois armé d'une tête de bélier, comme on le verra bientôt : quelquefois

quelquefois le bec ainſi armé étoit double : quelquefois le bec, ſans être triple, ſe trouvoit refendu en trois pointes, que l'on armoit d'énormes épées de bronze. On voit à Saint-Laurent, hors des murs de Rome, ſur des bas-reliefs publiés par Fabretti (*Col. traj. pag.* 115), des proues armées de becs ainſi refendus en trois. Une de ces proues eſt deſſinée ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CX.*

Le *n°.* 1, *Pl. CXI*, fera connoître les autres parties qui diſtinguoient les navires de guerre. Celui que l'on voit ici eſt tiré des bas-reliefs du duc d'Alcala, conſervés à Séville, & publiés par Montfaucon (*tom. IV, Pl. CXLII*). On reconnoît le bélier double, les créneaux qui défendent le pont : au deſſous des créneaux, les ouvertures par leſquelles les rameurs, placés ſous le pont, recevoient le jour ; le château ou la tour carrée, garnie de créneaux, ſur laquelle montoient des ſoldats pour combattre d'un endroit élevé, &c. Ces tours étoient quelquefois doubles & en plus grand nombre, comme le montrent des navires gravés ſur des pierres. Lorſqu'il y avoit deux tours, elles étoient placées à la pouppe & à la proue. C'eſt la dernière que l'on voit ſur le débris de la célèbre birème du marbre de Paleſtrine, l'ancienne Préneſte. Winckelmann l'a publié (*Monum. ant. n°.* 207), & on le trouve ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CXI.* J'en décrirai les différentes parties dans le livre de la navigation ; mais ici je n'ai à faire obſerver que ſa tour crénelée, & les pointes de trois lances ou javelots qui paroiſſent ſortir d'une eſpèce de barbacane.

Les peintures d'Herculanum (*tom. I*) préſentent pluſieurs navires à pluſieurs rangs de rame, chargés d'hommes armés. Des trois de la page 239, celui du milieu ſeul porte une tour carrée, ſurmontée d'une plus petite tour de même forme. Les proues des deux autres ont la forme d'une tête humaine monſtrueuſe, & ſont garnies à fleur d'eau d'un bec tranchant. Enfin, à tous les trois on voit de larges boucliers ronds, fixés contre les baluſtrades qui garniſſent le pont. Aux quatre navires de guerre de la page 243, ces boucliers ſont alongés en pointe d'un côté. De la bouche, qui fait partie de la proue du plus grand, ſortent deux poutres rondes, qui peut-être forment un double bec. Théodore *Prodromus* (*lib.* 5, *pag.* 225) nous apprend l'uſage de ces boucliers fixés aux bords des navires de guerre : « C'étoit » afin que le ſoldat, placé entre deux, pût lancer des » traits ſans danger ; car on avoit attaché ces boucliers » comme les créneaux des murailles & des tours, der- » rière leſquels les ſoldats lancent les traits. » Il avoit dit auparavant de ces trirêmes, que les œuvres mortes depuis la ſeconde juſqu'à la troiſième ceinture (ζωστῆρος) étoient couvertes de draperies très-épaiſſes & très-foulées, qui amortiſſoient les traits des ennemis, & que les boucliers étoient fixés ſur ces baſtingues.

Chez les Romains, le navire prétorien, celui qui portoit le chef, étoit diſtingué la nuit par une lumière. Sur la colonne trajane (*tab.* 59) on voit l'Empereur s'embarquer la nuit ; ce qui eſt indiqué par un flambeau que porte un de ſes ſerviteurs. A l'*apluſte* eſt ſuſpendue une lanterne. Florus (*lib.* 4, *cap.* 8), parlant de la fuite de Sextus-Pompée après ſa défaite dans les mers de Sicile, dit : « Celui qui naguère commandoit trois cent cin- » quante navires, fuyoit avec ſix ou ſept, ayant éteint » le fanal du navire prétorien, ayant jeté ſes anneaux » dans la mer..... »

Végèce (*lib.* 4, *cap.* 44), décrivant un combat naval, dit qu'on élevoit les tours ſur les plus grandes liburnes ; & Servius, expliquant ce vers de Virgile,

Tantâ mole viri turritis puppibus inſtant,

dit qu'on élevoit ces tours à l'inſtant même du combat : *De tabulis ſubitò eriguntur, ſimul ac ventum eſt in prælium, turres hoſtibus improviſæ.*

La *ſambuque* étoit l'appareil le plus formidable des combats navals. Pour le former on lioit deux quinquirèmes par un de leurs flancs, en ne laiſſant de rames qu'aux flancs extérieurs. On établiſſoit un plancher très-ſolide, ſur lequel (*Livius, lib.* 24, *cap.* 34) on plaçoit les machines les plus grandes. Végèce (*ibidem*) parle des baliſtes, des onagres, des ſcorpions & des quartiers de roche qui étoient lancés par ces machines. Le même écrivain décrit en particulier (4, 46) l'*aſſer* ou le bélier naval : « C'eſt une poutre peu épaiſſe » & longue, armée de fer aux deux extrémités, ſuſpen- » due à un mât comme une vergue. Lorſqu'on vient à » l'abordage, ſoit à droite, ſoit à gauche, on fait agir » l'*aſſer* comme un bélier ; il renverſe les ſoldats, les » matelots ennemis, & les écraſe ; ſouvent même il perce » les navires. »

Sur un des navires de guerre des bas-reliefs du duc d'Alcala, cités plus haut, on voit une trompette droite, qui eſt auſſi longue que le muſicien eſt haut.

Il n'eſt pas inutile de dire que, ſur les navires de guerre, on ſe ſervoit de lances très-longues (*conti*), & ſurtout de lances armées de petites faulx (δορυδρέπανα), pour couper les cordages des ennemis.

LIVRE II.

COSTUMES CIVILS.

Observations générales sur les Costumes civils.

Les peuples anciens dont l'Histoire nous a conservé le souvenir, même ceux du Nord, étoient sortis, au moins en partie, de l'état sauvage à l'époque où ils y occupent une place : c'est pourquoi je puis dire de tous, qu'ils étoient vêtus. Nous lisons, en effet, dans le plus ancien des historiens, dans Hérodote (*lib.* 1, *pag.* 6, *Wesseling.*), que, « chez les Lydiens & presque chez » tous les autres Barbares, c'est une grande honte que » de paroître nu. »

Ce sera donc de la matière, du nombre & de la forme des vêtemens que je traiterai dans cet ouvrage. Ce livre second de la seconde partie présentera chaque vêtement isolé, & la troisième partie présentera les figures antiques revêtues de ces mêmes habillemens ; de sorte que l'on trouvera ici, par exemple, la forme, la coupe d'une toge, & que l'on en verra le jeu sur des figures romaines dans la troisième partie. Je le répète : quoique distinctes pour l'ordre, ces deux parties sont inséparables pour l'étude.

La division de ce livre en chapitres aura pour base les variétés que l'on trouve dans les différentes parties de l'habillement. Les vêtemens du tronc ou du torse (pour parler la langue des artistes), présentant le plus grand nombre de variétés, seront décrits dans le premier chapitre. Les chaussures ayant moins varié, seront décrites dans le second. Les coiffures, les cheveux & la barbe, qui présentent le plus petit nombre de variétés, seront le sujet du troisième chapitre. Enfin, dans le quatrième je décrirai les ornemens divers dont les Anciens ont formé leur parure. Chacun de ces chapitres traitera en particulier des objets qui appartiennent aux hommes, aux femmes, aux enfans, & aux Rois ou chefs des nations.

N°. I. *Matières employées par les Anciens pour leurs vêtemens.*

§. Ier. *Corps organisés ; animaux.*

Peaux. Plusieurs peuples conservèrent les vêtemens de peaux d'animaux, qui leur avoient servi de premier habillement. Sans parler des dépouilles d'animaux féroces, dont les chasseurs aimoient à se parer, les Sardes portoient encore, du tems de Cicéron, la *mastrucca*. Isidore (*lib.* 19, *cap.* 3) nous apprend que ce vêtement étoit fait de peaux d'animaux sauvages (*ferarum*), & que les Germains ou peuples du Nord s'en servoient aussi ; ce que Prudence (*in Symmach.* 2, 698) avoit déjà dit. On verra dans la troisième partie un Scythe à cheval, portant ce vêtement. La *sisyra*, *sisura* & *sisurna* étoit un manteau du même genre (*Hesychius*), fait de peaux de chèvre garnies de poils. Julien (*Amm. Marcell.* 16, 5) ne se servoit, pour dormir, que d'un tapis & d'une *sisyra*. Pollux dit que les Scythes en faisoient usage ; il dit aussi (*lib.* 10, *segm.* 186) qu'il y en avoit de peaux de lion. Ammonius (*de Differ. vocum*) distingue la *sisyra* de la *sisyrma*, & dit que celle-ci étoit faite avec des flocons de laine réunis par des coutures, probablement comme nos étoffes peluchées. La διφθέρα étoit aussi un vêtement de peau ou plutôt de cuir, c'est-à-dire, de peau corroyée. On peut le conclure de ce que ce mot désigne des peaux sur lesquelles on pouvoit écrire, avec lesquelles on faisoit des tentes, des voiles de vaisseaux, &c. C'étoit le vêtement ordinaire des habitans des campagnes. Pausanias (*Arcadic. cap.* 1, *pag.* 599 *Kuhnii*) dit que, dans la Phocide & dans les environs de l'île d'Eubée, les pauvres portoient encore des tuniques de peaux de porc, dont on attribuoit l'invention au roi Pelasgus.

Ce n'étoit pas seulement de la peau des quadrupèdes terrestres que l'on fit des vêtemens. On vit aussi des peuples pêcheurs, les ichthyophages des bords de l'Araxe, se revêtir de celle des poissons & des cétacées, des veaux marins, des phoques, &c. (*Herodot. lib.* 1, *pag.* 202, & *Strab. XI*, *pag.* 512, 1620).

Poils. Les Ciliciens fabriquoient avec des poils de chèvres & de boucs, des étoffes auxquelles on donna le nom de *cilice*, & qui servoient à faire des vêtemens grossiers, usités dans l'Orient ; des tentes & des voiles de vaisseaux.

Les poils de chameaux furent aussi employés dans l'Orient, comme ils le font encore, à faire des tissus que l'on a appelés, dans le Bas-Empire, *camelots*, à l'époque où ils n'étoient encore fabriqués qu'avec ces poils. Élien (*lib.* 17, *cap.* 34) dit que les habitans de la mer Caspienne avoient une espèce de chameau dont le poil étoit aussi doux que la laine des brebis de Milet, & que les prêtres & les grands en composoient leurs vêtemens. Probablement que les Grecs étoient trompés sur cet objet, comme le seroient aujourd'hui ceux qui ignorent que l'on donne, dans le commerce du Levant, le nom de *poil de chameau* à celui d'un bouc très-commun en Perse.

Laine. De tous les poils des animaux qui servirent à faire des vêtemens, la laine fut le plus généralement employée. Tous les peuples connus se sont habillés de draps, qu'ils ont coupés & teints chacun selon son goût ou ses besoins. Les laines qui étoient le plus recherchées à cause de leur finesse ou de leur blancheur, étoient apportées de la Galatie (Angora ou Angoury est l'antique Ancyre, capitale de cette contrée), de Milet, de l'Attique, de la Pouille, de Tarente & des bords du Galæsus qui se jette dans son golfe, des Gaules, de la Bétique & de l'Afrique.

Le feutre, étoffe de laine foulée, & durcie par le

tartre ou par l'acide acéteux. Pline (*lib.* 8, *cap.* 48) nous apprend que les Anciens savoient préparer le feutre pour en faire des vêtemens & des meubles; qu'ils employoient pour le *feutrage* la laine courte; qu'ils l'imbiboient de vinaigre, & qu'alors le feutre étoit très-dur; qu'il résistoit même aux coups d'épée. César (*Bell. civil. lib.* 3, *cap.* 44) parle de manteaux de feutre, *ex subcoactis*, avec lesquels les soldats se garantissoient des traits; il les place auprès des manteaux de cuir & d'autre substance plus dure que les étoffes ordinaires. Les Tatares portent des manteaux de feutre, & forment leurs tentes avec des couvertures de feutre, qui sont impénétrables à l'eau. Les Romains appeloient les étoffes de feutre, *coactilia*; les manufactures de feutre, *taberna coactiliaria* (*Capitol. Pertin.* 3), & les ouvriers de ces manufactures, *coactiliarii*. Les mots πίλος, πιλητὸς & πιλοποιὸς avoient, chez les Grecs, les mêmes significations; mais πίλος & *pileus* n'ont-ils jamais désigné que des bonnets de feutre, comme l'a pensé Casaubon (*Exerc. ad Annal. Baron. XVI*, 84)? C'est ce dont on peut douter, quoiqu'ils aient eu très-souvent cette signification. Agatarchide (*Photius*, *pag.* 1333) raconte qu'un Ptolémée, faisant la guerre aux Éthiopiens, prit à sa solde cinq cents cavaliers grecs, & qu'il donna à cent d'entr'eux qui devoient former la première ligne, l'armure extraordinaire que voici : il revêtit les hommes de longues *stoles* de feutre, & il couvrit les chevaux de pareilles étoffes, que les Égyptiens appeloient κάσας ou κάππας; de sorte que le corps entier étoit caché, à l'exception des yeux.

Étoffes de Tarente. La transparence & la finesse des tissus fabriqués à Tarente les ont rendus célèbres dans l'antiquité, & on vendoit ces tissus à grand prix. Leur finesse étoit due aux belles laines du pays : leur transparence venoit de la manière de les fabriquer. On en prendra une idée en voyant les crêpes d'Angleterre, faits avec de la laine lisse ou frisée; mais il faut les distinguer des crêpes ordinaires de soie, & de la gaze, qui n'est faite qu'avec la soie. Cette grande transparence est attestée par plusieurs écrivains « Thelxinoë, dit Aristo» nète (*lib.* 1, *epist.* 25), étoit vêtue d'un tissu de Ta» rente, qui, par sa transparence, laissoit briller toute » la beauté de cette femme. » Cléarque, cité par Athénée (*lib.* 12, *cap.* 5, *pag.* 522), décrit le luxe des Tarentins : « ils portoient des vêtemens ornés de bordures » & transparens, semblables à ceux des femmes. » Suidas nous apprend que ces bordures étoient faites de pourpre, c'est-à-dire, de laine teinte en pourpre & tissue avec l'étoffe, ou brochée sur l'étoffe (pour me servir du langage des manufacturiers); il dit que la *tarentine* étoit un habillement léger, transparent, tissu de pourpre en partie, & non dans son entier. On en faisoit aussi des diadêmes pour les Reines, comme on le voit dans le même article du lexicographe.

L'île de Malte fut aussi célèbre par la finesse des tissus qu'elle fabriquoit; ils étoient probablement faits de diverses substances : de coton, comme on le verra plus bas, & de laine, comme on lit dans Silius Italicus (*lib.* 14, *vers.* 250) :

. . . . . *telaque superba*
Lanigera Melite. . . . . . .

Soie. Jusqu'au sixième siècle de l'ère vulgaire, les Européens ignorèrent l'origine de la soie. Alors seulement ils virent l'insecte qui la produit. Avant cette époque, les Assyriens fournirent à l'Europe les étoffes de soie qu'ils fabriquoient, & dont ils tiroient une partie du pays des Sères. Depuis les conquêtes d'Alexandre, il s'établit dans l'île de Cos (aujourd'hui Lango) une fabrique de tissus de soie, que les Grecs & les Romains, corrompus par le luxe, payoient au poids de l'or. C'étoient des espèces de gaze ou des tissus légers & transparens. On ne fabriquoit pas seulement des étoffes de soie pure (*holosericum*), mais on en formoit des tissus, dont la chaîne & la trame étoient, l'une de soie, & l'autre de coton (*subsericum*), afin de pouvoir les vendre à un prix moins élevé. Le luxe fut excessif sous les premiers Empereurs romains; cependant les femmes seules purent se vêtir d'étoffes de soie pure. Les hommes ne portoient que des étoffes de soie mélangée. Élagabale, fameux par tous les excès, porta le premier des tissus de soie pure, disant que les habillemens des Grecs & des Romains étoient méprisables, parce qu'ils étoient faits avec une matière vile, avec la laine (*Herodian. lib.* 5, *cap.* 11) : aussi ne s'habilloit-il que d'étoffes tissues par les Syriens, c'est-à-dire, de toiles de coton & d'étoffes de soie. Un demi-siècle après, Aurélien (*Vopisc. cap.* 45) refusa à son épouse la permission qu'elle sollicitoit de se servir seulement d'un manteau de soie pure, teinte en pourpre, parce que la soie se vendoit encore au poids de l'or. Au cinquième siècle, Paulin, évêque de Nole (*de laude Sanctorum*), louoit les femmes chrétiennes de Rouen dans les Gaules, de ce qu'elles ne faisoient usage ni de pourpre ni de soie. A la même époque, Alaric, assiégeant Rome, demande (*Zosim. lib.* 5) pour contribution aux malheureux habitans de lui livrer, entr'autres objets, quatre mille tuniques de soie. Enfin, les œufs de vers à soie, apportés au sixième siècle à Justinien, servirent à établir des fabriques de soie à Athènes, à Thèbes & à Corinthe, jusqu'à ce qu'en 1130, Roger, roi de Sicile, en établit une à Palerme, qui servit à former toutes les autres fabriques de l'Occident.

« On fabrique encore, dans la partie méridionale de la Macédoine, des chemises de soie qui présentent le réseau le plus fin, le plus uni, le plus régulier, & qui ont, outre cela, un moëleux & une souplesse qu'on ne trouve pas dans nos toiles européennes. Les Anciens désignoient ces ouvrages délicats par les expressions figurées de *vent tissu*, d'*habit aérien*, &c. Les femmes paroissent nues sous ces chemises de soie, qui drapent merveilleusement le nu. Salonique en exporte annuellement dix mille; elles se vendent chacune de huit à dix piastres (de 42 à 54 francs), & on les recherche beaucoup dans toutes les villes de la Turquie. Les plus fines passent à Constantinople, où elles servent à la parure des femmes du sérail & à celle des Princesses grecques. (*Félix Beaujour; Commerce de la Grèce.*) »

La pinne-marine, coquillage bivalve, fournissoit aux Anciens un duvet très-fin, avec lequel on fabriquoit des étoffes légères & très-chères. Le mollusque, habitant de cette coquille, se sert de ce duvet, que l'on a désigné quelquefois sous le nom de *byssus*, pour s'attacher aux rochers ou au fond de la mer. On en fait encore à Tarente des gants & des bas fins & très-chauds. Les tissus de ce duvet étoient probablement compris sous la dénomination de *tarentina vestes*, avec ceux de la belle laine de Tarente.

Le poil de castor a été employé par les Anciens, pour faire des tissus légers & chauds. Saint Ambroise (*de Dignit. Sacerdotii*) dit : « Nous recherchons les étoffes » de castor & de soie; & celui-là se croit le plus dis» tingué entre les évêques, qui porte les vêtemens les

» plus brillans. » Sidoine Apollinaire (*epist.* 7, *lib.* 5) désigne même les hommes qui vivoient dans le luxe par le seul mot *castorinati*, vêtus de castor. Enfin, Isidore (*Origin.* 19) nous apprend que la trame des vêtemens de castor étoit faite avec le poil de cet animal, qu'il appelle *la laine des castors..... Fibrinum, lana castorum, & fibrina vestis, tramam de fibri lana habens, castorina.* La chaîne étoit probablement faite avec une laine de mouton très-fine.

§. II. *Corps organisés ; végétaux.*

Les Anciens tirèrent aussi des arbres, des arbustes & des herbes, la matière de leurs vêtemens. Avec l'écorce des arbres, τὸς τῶν δένδρων φλοιὸς, dit Strabon (*XI*, *pag.* 512, 1620) en parlant des Massagètes insulaires. On fait encore, dans les Indes, des étoffes avec des ÉCORCES D'ARBRE, rouies, battues & filées comme le chanvre. C'est probablement ce fil d'écorce qu'Arrien appelle *le lin des arbres* (*Indic.*). Peut-être ne faisoit-on qu'assouplir & coller ces écorces, comme les insulaires de la mer du Sud le pratiquent encore avec l'écorce du *morus papyrifera*. Au reste, c'est le coton, que les Anciens ont désigné le plus souvent par la dénomination de *laine des arbres*, comme on le verra plus bas.

Les filamens du MUSA ont servi au même usage.

COTON. Entre les arbustes dont les Anciens ont tiré la matière de leurs habillemens, celui qui produit le coton est le plus célèbre. Jean-Reinold Forster, de la Société royale de Londres, a publié (*Londini, in* 8°., 1776) sur le *byssus* des Anciens, un excellent Traité dont voici l'extrait : « On a quelquefois donné au mot *byssus* l'acception particulière d'étoffe teinte en pourpre ; mais Isidore (*Origin.* 19, *cap.* 27), Pollux (*lib.* 8, *cap.* 17), saint Jérôme (*in Ezech. cap.* 27) & le plus grand nombre des écrivains disent que le *byssus* étoit une espèce de lin. Pollux & saint Jérôme lui donnent pour patrie les Indes & l'Égypte. Arrien (*pag.* 179, *edit. H. Steph.*), Tertullien (*de Pallio*), Méla (*lib.* 8, *cap* 8), ont dit expressément que le *byssus* étoit un lin ou une laine produite par des arbrisseaux de l'Inde, de l'Arabie & de l'Égypte, appelés *gossipion* par les Barbares. C'est du *gossypium* (arbrisseau de la monadelphie-polyandrie de Linné, qui produit le coton blanc) dont parle Pline (*lib.* 19, *cap.* 1), *cui nulla sunt candore mollitiâve præferenda.* Mais c'est du *bombax* ou fromager (arbrisseau de la même classe, qui produit le coton roux) dont a parlé Philostrate (*Apollon. Vita, lib.* 2, *cap.* 10), lorsqu'il a décrit un manteau roux fait avec le *byssus* des Indes. D'ailleurs, on peut assurer que le lin étoit inconnu aux Indiens, & rare en Égypte. »

Il paroît très-vraisemblable que c'étoit aussi de coton qu'étoient vêtus les prêtres égyptiens, & non de lin exclusivement, comme le mot *linigera turba* & d'autres semblables ont pu le faire penser. Les momies sont enveloppées dans des bandelettes de coton. Les ὀθόνια que l'on apportoit de l'Inde, les *vestes bissina* & *xulina*, les σολὴ que l'on apportoit de l'Inde & d'Alexandrie d'Égypte (*Theodor. Prodrom. lib.* 6, *circà med.*) avec les pierres précieuses, les perles & les bois aromatiques, étoient des toiles de coton. Diodore (*lib.* 5, *cap.* 12) dit que de son tems, le siècle d'Auguste, les habitans de l'île de Malte fabriquoient des toiles d'une finesse & d'une douceur extraordinaires ; il les appelle ὀθόνια, toiles de lin ou de coton ; mais on sait que les cotonniers ont été naturalisés depuis long-tems à Malte. Ils l'auroient déjà été dans l'Élide si le mot *byssus* désigne le coton dans un endroit où Pausanias décrit les cultures de cette contrée.

Un vers d'Euripide (*Bacchæ*, 819) nous apprend que le *byssus* ou coton n'étoit employé en Grèce que pour les habits des femmes. Il les caractérise par cette matière, qui étoit alors rare & chère en Europe. On conseille à Penthée de se déguiser en femme pour assister aux bacchanales, & on lui dit : « Prenez des habits » de coton. »

Στεῖλαι νιν ἀμφὶ χρωτὶ βυσσίνους πέπλους.

Je ne puis terminer l'article du coton sans parler des toiles peintes d'Alexandrie. Les Égyptiens avoient connu les moyens employés depuis si long-tems par les Indiens pour imprimer les toiles de coton (*Peripl. Maris Erythr. apud Arrian. tom. II, pag.* 165), & ils s'en servoient avec succès ; ils les vendoient aux Grecs & aux Romains. On ne peut douter que ces toiles de coton ne fussent semblables aux *indiennes* & aux *perses*, lorsqu'on lit dans Claudien (*in Eutrop. lib.* 1, *vers.* 350) la description des dessins dont elles étoient chargées : c'étoient des enroulemens bizarres, des chimères, des êtres fantastiques :

Jam testudo volat, profert jam cornua vultur ;
. . . . . *jam frugibus aptum*
Æquor, & advectum silvis delphina videbo :
Jam cochleis homines junctos. . . . .

Dans une note placée à la page 445 du tome Ier. des *Recherches asiatiques*, M. Langlès dit : « Le grec ὀθόνιον » paroît dériver de l'arabe *gouthoun*, dont nous avons » fait le mot *coton*. La suppression de la première lettre » de ce mot, en grec, est d'autant moins surprenante, » que les Égyptiens modernes n'expriment le *qâf* arabe » que par une légère aspiration gutturale. Quant au mot » σινδόνιον, il a une ressemblance évidente avec *sindhoù*, » nom sanskrit, & conséquemment original, du fleuve » que les Persans ont nommé *Sind*, les Grecs Ἰνδὸς, & » les Latins *Indus*. Les Persans & les Arabes désignoient » même par le mot *Sind* les pays situés en deçà de l'In- » dus, par rapport à nous. »

LIN. Si des textes précis ne prouvoient pas que les Grecs & les Romains faisoient usage de toiles de lin, on l'apprendroit en examinant les peintures & les sculptures antiques. On y reconnoit souvent la toile à sa transparence & à ses plis unis (*Winck. Hist. de l'Art, liv.* 4, *chap.* 5). Les anciens habitans d'Athènes, ainsi que d'autres habitans de la Grèce, s'habilloient de toile, selon Thucydide (*lib.* 1) : ce qu'il ne faudroit assurer que de la tunique des femmes si l'on consulte Hérodote (*lib.* 5). Le premier de ces historiens (*lib.* 2, *cap.* 49), décrivant la peste d'Athènes, dit que les malades sentoient un si grand feu intérieur, qu'ils ne pouvoient supporter les plus légers vêtemens ni les linges mêmes, χωὶ σινδόνων, & qu'ils demeuroient nus. C'étoit dans l'Élide qu'on cultivoit & qu'on travailloit le lin le plus fin (*Pausan. lib.* 5). Je ne parle point du lin que les Grecs tiroient de la Colchide, & qu'ils appeloient *sardonique*, selon Hérodote (*lib.* 2, *pag.* 151), parce que ce texte de l'historien présente de grandes difficultés. Ils faisoient avec le lin les voiles de navire (*Polyb. lib.* 5, *cap.* 89), les filets de chasse (*Xenoph. Venat. cap.* 2), des serviettes, des essuie-mains (*Ismen. lib.* 1). Les Romains les imitèrent ; mais de plus ils ornèrent le linge

de bandes de pourpre ; luxe que réprouva Alexandre-Sévère (*Lamprid. cap.* 40). Les Samnites étoient vêtus de toile lorsqu'ils alloient à la guerre, & les Ibériens, auxiliaires d'Annibal, portoient des tuniques de lin de couleur de pourpre (*Polyb. lib.* 2 & 3). Enfin, c'étoit de lin qu'étoit faite ordinairement la tunique intérieure des riches (vêtement que nous appelons *chemise*), ainsi que le *sudarium* ou *orarium*, linge avec lequel on essuyoit la sueur, & les vêtemens d'été dont les efféminés n'avoient pas honte de faire usage (*Artemid. lib.* 2, *cap.* 3). Pollux (*lib.* 7, *cap.* 16) dit que les meilleures des toiles, appelées *amorgines*, étoient tissues dans l'île d'Amorgos, une des Cyclades, & qu'on les croyoit faites avec le lin.

Un texte d'Aristote, cité par Diogène-Laërce (*de Pythag. lib.* 8, *segm.* 109), prouve que le lin n'étoit pas encore connu dans les îles de la Grèce au siècle de Pythagore, le sixième avant l'ère vulgaire.

CHANVRE. Il paroît que le chanvre, originaire de l'Asie, n'étoit pas connu des Grecs, ou du moins qu'ils l'employoient peu au tems où Homère écrivoit. On ne trouve dans ses poèmes ni dans ceux d'Hésiode aucune mention de ce végétal. Hérodote (dans le quatrième siècle avant l'ère vulgaire) est, à ma connoissance, le premier qui en ait parlé (*lib.* 4, *sect.* 44, *pag.* 34 *Wessel.*) ; il dit que cette plante croît en Scythie ; que les Thraces s'en font des vêtemens qui ressemblent tellement à ceux de lin, qu'il faut une grande expérience pour les distinguer ; qu'il ressemble fort au lin, excepté qu'il est plus gros & plus grand. Il falloit que l'historien n'eût jamais vu de chanvre pour confondre ce végétal, dont la tige est velue, dont les feuilles sont composées de cinq folioles, dont les sexes sont placés sur des individus séparés, avec le lin, qui a une tige lisse, des feuilles simples, & les deux sexes renfermés dans la même fleur. Théophraste, un siècle après Hérodote, n'en fait aucune mention. Dioscoride, contemporain de Pline, parle du chanvre (*lib.* 3, *cap.* 165, 166) & de ses usages médicinaux ; il dit qu'avec son écorce on fabriquoit les cordes les plus fortes. Pausanias écrivoit, un siècle après Dioscoride, que le chanvre étoit cultivé dans l'Elide (*Eliac. lib.* 5) ; mais les Grecs n'en firent usage que pour la corderie & l'*étoupage* des navires : du moins aucun de leurs écrivains ne fait mention de toile de chanvre. Les écrivains romains gardent le même silence sur cette toile, quoiqu'ils parlent de cordes, de filets, de calfatage, &c. faits avec le chanvre. C'est le seul usage que l'on en fit dans l'Europe méridionale jusqu'aux treizième & quatorzième siècles, où les toiles de chanvre, fabriquées depuis long-tems dans les îles britanniques & dans les autres contrées septentrionales de l'Europe, furent connues, & où l'on en fabriqua de semblables en France, en Allemagne, en Italie, &c. Dans le cinquième volume des *Mémoires de l'Institut* (*Littérat. & Beaux-Arts*), on en trouvera un que j'ai composé sur ce sujet.

Le duvet de l'*acanthus* & la substance laineuse de l'*apocinum* ont été filés pour vêtir les Anciens.

Les ROSEAUX, le PAPYRUS entr'autres, ont été employés pour les vêtemens. Les prêtres égyptiens (*Herod. lib.* 2, *cap.* 37) avoient des chaussures faites avec le *papyrus*, parce qu'ils ne portoient rien de ce qui avoit appartenu à un être vivant.

§. III. *Corps inorganiques.*

Les minéraux n'ont pu fournir aux Anciens, que l'AMIANTE, dont les filets soyeux, tordus avec du lin ou de la laine, aient formé une toile. Après qu'elle venoit d'être fabriquée, on la jetoit dans le feu, qui consumoit la laine ou le lin, & qui laissoit subsister le tissu d'amiante, devenu incombustible ; mais il est plus que douteux que l'on ait employé cette toile pour faire des vêtemens : on n'en trouve aucun témoignage dans les anciens écrivains. D'ailleurs, Pline dit que l'amiante se vendoit aussi cher que les perles ; il ajoute qu'à la vérité on en faisoit des serviettes, & que les Souverains seuls possédoient ces curiosités ; enfin, qu'on enveloppoit les corps des Rois dans des toiles d'amiante en les déposant sur le bûcher, afin que leurs cendres ne fussent point mêlées avec celles du bois & des aromates. On conserve dans la bibliothèque du Vatican une toile d'amiante, qui fut trouvée auprès de Rome en 1702, dans une urne de marbre, ornée de bas-reliefs élégans. Cette toile renfermoit un crâne & des os brûlés ; elle a de longueur environ 1 mèt. 8372 (cinq pieds sept pouces dix lignes & demie), & de largeur, 1 mèt. 6185 (quatre pieds onze pouces neuf lignes & demie).

OR, ARGENT. Je ne parlerois pas ici des métaux s'ils n'avoient servi que d'ornemens aux habits des Anciens ; mais Pline (*lib.* 33, *cap.* 3) dit qu'Agrippine-la-Jeune, femme de Claude, assista au spectacle d'une Naumachie revêtue d'un *paludamentum* (manteau des généraux) d'or, tissu sans autre matière : *Paludamento aureo, textili sine aliâ materiâ.* Élagabale (*Lamprid. cap.* 23) portoit une tunique de même sorte, *aureâ omni tunicâ.* Les galons d'or pur d'Herculanum peuvent donner une idée de ce luxe, qui fut très-rare ; car on se bornoit, en général, à mêler l'or avec la soie..... *Vestisque serica & intexta filis aureis*, dit Apulée (*Metam. lib.* 4). Pline nous apprend (*lib.* 8, *cap.* 48, *sect.* 63) qu'Attale, roi de Pergame, avoit mêlé le premier l'or avec d'autres matières.

N°. II. *Travail des matières employées à faire des vêtemens.*

COULEURS. Après le choix des matières employées pour les vêtemens par les différens peuples de l'antiquité, les artistes doivent connoître les couleurs recherchées pour embellir ces matières. La plus rare & la plus chère fut sans contredit la pourpre. Il y avoit deux sortes de pourpre si on la considère par rapport aux substances qui la fournissoient (*Philostr. epist.* 28) : 1°. la pourpre marine ou tyrienne, ἁλυργὶς, faite avec les mollusques testacées ou coquillages appelés *murex* & *purpura*, univalves tous deux, courbés en voûte alongée, terminés en pointe, hérissés de tubercules ou de piquans, & peut-être avec la liqueur rouge qui transsude au travers des pores de certains mollusques nus, tels que le lièvre de mer ; 2°. la pourpre terrestre, moins chère que l'autre, & faite avec les gallinsectes (non avec la cochenille du Mexique, que les Anciens n'ont pas connue), tel que le κόκκος, *coccus* ou *kermès*, qui vit sur les chênes-verts, que Silius Italicus (*lib.* 16, *vers.* 355) appelle *cinyphius coccus.* Si l'on considère la couleur pourpre par rapport à ses nuances, on en trouvera trois sortes distinctement énoncées dans Dion-Chrysostôme (*Orat.* 1, *pag.* 16) : la pourpre marine ou violette, qui ressembloit à notre laque, πορφύρα ; la pourpre terrestre, qui étoit rose (*glossa veteres..... roseum, coccinum*) ou qui ressembloit à notre écarlate, mais moins nette & moins brillante, φοινικὶς ; la pourpre commune, qui étoit une imitation

de l'une ou de l'autre, faites avec des mélanges de pastel, de *crocus* ou safran, de garance, &c. On pêchoit les coquillages sur les côtes de Phénicie, d'Afrique, de Grèce, & autour des îles de la Méditerranée. Les kermès étoient apportés à Rome de la Gaule narbonnaise, de l'Espagne, de la Galatie, de l'Arménie, de la Cilicie & de l'Afrique. Enfin, on distinguoit la pourpre par le nombre de bains que les teinturiers lui avoient donnés, *dibapha*, teinte deux fois.

Les Anciens aimoient les étoffes de *couleurs changeantes* ou gorge de pigeon, comme on le voit à la *Noce aldobrandine*, dans les peintures tirées des thermes de Titus, & surtout dans celles d'Herculanum. Winckelmann a dit (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 5, §. 6) que l'on ne pouvoit obtenir cet effet qu'avec des tissus de soie, dont la trame est d'une couleur, & la chaîne d'une autre, ou du moins avec des étoffes mélangées de soie. Lens a combattu cette opinion, & a dit avec raison que le poil de chèvre, le coton & le lin fin, ayant un peu de lustre, peuvent produire la couleur gorge de pigeon. Il auroit pu citer des camelots, des droguets & des burates de cette espèce. Au reste, on trouvera la preuve du goût des hommes efféminés pour les couleurs changeantes dans Aristénète (*lib.* 1, *epist.* 11), qui dit d'un jeune homme élégant : « Il portoit un manteau léger, remarquable par ses belles couleurs ; car il ne présentoit pas » une seule couleur permanente, mais il en changeoit, » & il brilloit comme les fleurs. » Philostrate (*Icon. lib.* 1, n°. 2) dit aussi du manteau d'Amphyon : « Il n'a » pas une couleur fixe, mais il en change & en présente » plusieurs, comme l'arc d'Iris. »

En parlant des couleurs, les écrivains latins se servent souvent de ces mots empruntés du grec, *mesoleucos*, *mesomelas*, *mesoporphyros*, &c. composés avec le mot grec *meso*, milieu. On peut être embarrassé en les traduisant. La *sarapis* des Mèdes étoit, selon Pollux (*lib.* 7, *cap.* 13), une tunique pourpre, & μεσολευκος. Étoit-elle faite de deux étoffes, blanche & rouge, qui la partageoient en deux de haut en bas ou horizontalement ? ou plutôt une bande d'étoffe blanche étoit-elle appliquée ou brochée perpendiculairement sur le milieu de la tunique rouge ? C'est le dernier sens qu'il faut adopter. Quinte-Curce dit en effet (*lib.* 3, 3, 17) qu'au milieu de la tunique pourpre de Darius étoit broché du blanc. En parlant d'habillemens, le milieu s'entend d'une ligne qui divise la personne en deux parties égales, & qui descend du haut de la poitrine. *Mesoporphyros* est donc la bande de pourpre qui descendoit sur le milieu du laticlave, & le laticlave même. Enfin, Pline (*lib.* 37, 10) dit que *mesoleucos* désigne une ligne blanche, qui traverse par le milieu une pierre précieuse, & *mesomelas* une ligne noire, qui coupe par le milieu une autre couleur.

En parlant des habits, l'adjectif *pullus* ne désigne pas toujours une couleur obscure. Nonius (*pullum*) fait observer qu'il signifie aussi *neuf*, & il cite le passage suivant de Tite-Live : *Vestis pulla, purpurea, ampla.*

L'épithète ποικιλη, donnée souvent aux vêtemens des femmes & des efféminés, ne désigne pas, comme on l'a cru quelquefois, une étoffe ornée de fleurs peintes ou brochées : celle-ci étoit désignée spécialement par les épithètes ανθινη, ανθηρα. Ποικιλη désignoit un vêtement de plusieurs couleurs. Cette distinction est établie sur un passage d'Artémidore (*Oneiro*, *lib.* 2, *c.* 3), qui donne les deux épithètes au même vêtement.

BORDURES. Les peintures d'Herculanum & les textes des anciens auteurs nous présentent des vêtemens ornés de bordures (que nous appelons en général *galons*). La pourpre fournissoit le plus souvent la matière des bordures ; cependant on en trouve de diverses couleurs. L'or & l'argent y ont été aussi employés. Par exemple, les ιματια περιλευκα de Pollux (*lib.* 7, *cap.* 13) désignent des vêtemens pourpre ou d'autres couleurs, bordés de blanc. Au contraire, la prétexte des magistrats romains étoit une toge blanche, bordée de pourpre. Il faut distinguer deux sortes de bordure : l'une appliquée ou cousue sur le fond, & l'autre tissue avec l'étoffe. Isidore dit (*lib.* 19, 33) : *Limbus, quem nos ornaturam dicimus, fasciola contexta ex filis, aut auro, adsutaque extrinsecùs in extremâ parte vestimenti.* Voilà la première sorte. La prétexte, dont le nom latin signifie *tissue au-devant* ou *au bord*, présente la seconde sorte. *Pratexta*, dit Varron (*L. L.*), *toga est alba purpureo pratexta limbo.* Les sculpteurs, représentant seulement les objets qui ont du relief, n'ont point exprimé les bordures qui ont été tissées avec l'étoffe. Quant à celles qui étoient *appliquées*, ils les ont quelquefois exprimées, & même on les a colorées : telles sont les trois bandes qui ornent le bas de la tunique d'une belle Diane trouvée à Herculanum en 1760, haute d'environ trois pieds (près d'un mètre). Cette tunique est blanche. La bordure inférieure est étroite & de couleur d'or. La supérieure est de couleur de laque ou violâtre, & l'intermédiaire, plus large, de même couleur, est ornée de festons & de fleurs blanchâtres. Le manteau des Rois captifs du Capitole est orné de galons & de franges.

BORDS du manteau. Ceux de la Pallas de Velletri, qui est dans le muséum Napoléon, sont ondés ou gauffrés. D'autres statues présentent le même travail. — Les bords de la toge d'Auguste, statue trouvée près de Velletri, & conservée dans le muséum Napoléon, sont découpés en festons peu saillans.

FRANGES. Winckelmann a trop généralisé son opinion lorsqu'il a dit que les franges placées aux bords des habillemens désignoient des Barbares. A la vérité, on les voit aux manteaux des Rois captifs du Capitole & de la villa Borghèse, à ceux des Germains & des Parthes sur les colonnes trajane, antonine, &c. ; mais les franges ornent aussi les bords du manteau de la prétendue Arie à la villa Ludovisi ; de la Pudicité au muséum Capitolin (*tom. III*, *tab.* 44) ; de la Vénus heureuse ou d'*Orbiana*, femme d'Alexandre-Sévère, au cabinet Clémentin. Le *sagum* même de quelques soldats romains, sur la colonne trajane, est orné de franges, ainsi que le vêtement des victimaires. Dans les peintures d'Herculanum, le manteau de Thalie (*tom. II*, *tav.* 3) est garni de franges. Il faut avouer cependant que Plutarque raconte comme une chose extraordinaire, que Lucullus (*tom. III*, *Briani*, *pag.* 176), marchant contre Tigrane, portoit, sur une cuirasse de fer à écailles, un manteau garni de franges, χρυσωτην εφεσιδα.

Je ferai remarquer que, sur les monumens, les *franges* ne sont pas toujours des galons *frangés*, ajoutés aux étoffes, comme les nôtres (les Barbares exceptés), mais que souvent les bords mêmes des étoffes de laine sont effilés, & prolongés sous cette forme : aussi Nonius dit-il (*cap.* 2, n°. 318) : *Fimbriæ sunt omnis extremitas.* Cette observation, appliquée à l'assertion de Winckelmann, la rend moins générale & plus vraisemblable.

PIÈCES D'APPLIQUE ou tissées avec l'étoffe pour imiter les pièces d'*application*. Il est fait souvent mention, dans les auteurs anciens, de pièces d'étoffe appliquées sur une autre étoffe, en forme d'ornemens, ou de pièces de

même étoffe que le fond, mais diverſement colorées. La pourpre, les tiſſus d'or & d'argent en fourniſſoient la matière ordinaire, & la tunique principalement en fut chargée ſous le Bas-Empire, époque où la toge fut preſqu'abandonnée. Ces ornemens reçurent différens noms, ſuivant leur forme, & ſelon qu'ils furent appliqués ou tiſſus avec l'étoffe. Dans le dernier cas on les appeloit παραφη, & ils imitoient auſſi la broderie : tel étoit le manteau léger & brillant que décrit Ariſténète (*lib.* 1, *epiſt.* 27); telles les chauſſes longues de Rhodogune dans ſon portrait tracé par Philoſtrate, &c.

Lorſque ces pièces d'*applique* étoient longues & droites ou des bandes, on les appeloit παραλληγες. Si elles étoient de pourpre, & ſi elles deſcendoient du col vers les jambes, chez les Romains c'étoit le *clavus* des laticlaves & des angusticlaves. On les appela auſſi *palma* & *palmus* : *toga palmata*. Iſidore (*lib.* 19, 22) dit que les *veſtes lacuatæ* étoient ornées de pièces carrées (*lacus quadratos*), tiſſues avec l'étoffe ou ajoutées avec l'aiguille, c'eſt-à-dire, brodées. *Lacus* & πλινθιον étoient ſynonymes dans ce ſens. *Scutum* déſignoit une pièce ronde comme certains boucliers, & *ſcutulatæ veſtes* les vêtemens qui en étoient ornés.

Broderies. Les Orientaux brodoient à l'aiguille leurs vêtemens & les tapis de Babylonie, ſi célèbres dans l'antiquité. Les Égyptiens les imitèrent & les ſurpaſſèrent. On fit enſuite ces broderies au métier; mais on ne peut aſſigner l'époque de ce perfectionnement. Les Romains déſignoient une étoffe brodée à l'aiguille par les mots *acu picta*, & *picta* ſeulement. Sous le Bas-Empire, ce luxe fut porté à l'excès par les Empereurs, les Conſuls, &c. On voit dans les Recueils de diptyques, des broderies repréſentant des plumes : auſſi appela-t-on ce riche travail *plumarium opus*, & les broderies en or *plumæ* ou πλουμια, comme nous l'apprend Procope (*de Ædificiis*, *lib.* 3, *cap.* 1). Je parlerai plus au long de la broderie lorſque je décrirai la toge des triomphateurs.

Étoffes a poil. Les Anciens fabriquoient pour leurs vêtemens, pour les couvertures des lits & des tables, pour les ſerviettes de table & de bain, &c., des étoffes velues ou garnies de poils faits avec la même matière que le fond de l'étoffe; ils en avoient de trois ſortes. Les unes étoient garnies de poils ſur les deux faces : on les appeloit *amphimallum*, du nom grec de la laine. Pline (*lib.* 8, *cap.* 48) dit que, de ſon tems, les Romains commencèrent à en faire uſage; que, du vivant de ſon père, ils avoient déjà adopté les étoffes velues d'un côté, appelées *gauſapa*, dont on faiſoit auſſi uſage dans les camps; il attribue cette double invention aux Gaulois. Peut-être le nom *gauſapum* venoit-il des Gaulois : auſſi déſigna-t-il quelquefois les deux ſortes d'étoffes dont je viens de parler. On le donna même, par extenſion, à des tiſſus de lin qui n'étoient garnis de poils qu'à leur extrémité, comme ſont placées ordinairement les franges. Les Égyptiens en fabriquoient de coton. Les Iſis grecques du Capitole, du palais Barberini, & preſque toutes les Iſis, ſont enveloppées dans un manteau très-léger, orné, ſur ſes bords, d'eſpèce de franges ou plutôt de longs poils tiſſus avec l'étoffe.

Plis des vêtemens. Je ne veux point parler ici des plis accidentels formés par le jet des draperies ou par le mouvement des différentes parties du corps. Je parle de plis conſtans & formés à deſſein : tel fut le κολιδωτος ou la ſtole pliſſée des Perſes, que l'on retrouve dans les bas-reliefs de Perſépolis. « Chez les Anciens, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 5, §. 30), on étoit fort dans l'uſage de plier les habits & de les mettre en preſſe, ſurtout après qu'ils avoient été lavés; ce qui devoit ſouvent avoir lieu dans les tems les plus reculés de la Grèce, où les vêtemens des femmes étoient blancs. On trouve chez quelques écrivains, des paſſages qui atteſtent que les Anciens ſe ſervoient de preſſes pour cet uſage (*tela prelis ſoluta*, *Claudianus Epithal. Pallad. verſ.* 101..... *Solutis preſſoriis veſtes nitentes*, *Ammian. Marcell. lib.* 28, *cap.* 4..... *Veſtis non mille ponderibus aut tormentis ſplendere cogentibus preſſa* : *Seneca*, *de Tranquill. animi*, *cap.* 1, *&c.*). On n'en peut d'ailleurs douter, ſi l'on fait attention aux éminences & aux cavités des raies qui ſe remarquent ſur les habillemens, & qui repréſentent les caſſures des étoffes. Les ſtatuaires de l'antiquité ont ſouvent indiqué ces caſſures dans leurs draperies. Pour moi, je penſe que les raies des vêtemens, que les Romains nommoient *rides*, *ruga* (*Martial. lib.* 3, *epigr.* 93), étoient de ces ſortes de caſſures, & non pas des plis repaſſés. » On voit ces plis formant des carrés, par leur rencontre, ſur le manteau d'une ſtatue de Melpomène, dite *la Junon du Capitole*, placée dans le muſéum Napoléon. Au reſte, on peut reconnoître, dans le texte de Sénèque, la calandre qui ſert à preſſer & à luſtrer les draps, les toiles & autres étoffes.

D'autres plis très-petits, très-ſerrés, & conduits du haut en bas, ſe font remarquer ſur la tunique retrouſſée des Dianes, ſur la tunique traînante du prétendu Sardanapale, &c. Ces plis rappellent ceux des fines toiles de coton, telles que la mouſſeline & d'autres de même eſpèce. Peut-être même étoient-ils formés à deſſein, comme les précédens.

Synthesis. On trouve ce mot employé par les juriſconſultes pour déſigner un certain nombre de vêtemens. On les diſpoſoit par aſſemblage. Les vêtemens qui étoient iſolés, étoient appelés *ſingulares* & μοναχαι. Je parlerai ailleurs du vêtement qui portoit ſpécialement le nom *ſyntheſis*.

Doublure. Les habits des Anciens étoient-ils doublés? Je n'oſerois prononcer négativement. Je dirai ſeulement ici, qu'ayant examiné attentivement toutes les ſtatues du muſée Napoléon, je n'ai apperçu aucune doublure entière. A la vérité, quelques philologues ont rendu par le mot français *doublée* le mot διπλη & ſemblables, dont ſe ſervent les écrivains grecs en parlant du manteau appelé χλαινα, en latin *lana*; mais je ferai voir ailleurs que ce mot déſignoit l'ampleur de ce manteau lorſqu'il appartenoit à des gens riches. Julius Pollux (*Onomaſt. lib.* 7, *cap.* 13) dit que ces *lana* étoient appelées διπλαι, διπληγιδες & διπλοες. Le dernier nom ſignifie qu'on les plioit en deux avant de les jeter autour de ſoi. Le ſens du mot *double*, appliqué au manteau grec, ſera diſcuté à l'article de ce vêtement.

N°. III. *Déſignation des vêtemens.*

Les écrivains anciens donnent ſouvent le même nom à la tunique, au manteau, à la chauſſure, &c. des hommes & à ceux des femmes. Cette identité de nom étoit fondée ſur l'identité des formes, car ces vêtemens avoient ordinairement la même forme pour les deux ſexes; ils ne différoient que par les proportions. Au reſte, nous retrouvons dans notre langue la même confuſion : chapeau, ſoulier, chemiſe, &c. appartiennent à l'homme & à la femme.

Le mot στολη eſt dans ce cas. Pollux (*pag.* 339) dit

que c'eſt un habillement ou plutôt un manteau des Thraces, Θρακῶν περιζωμα; cependant le mot σιρὰ déſigne, dans le Lexique de Cyrillus, une ceinture, une tunique, & la chlamyde. Le Gloſſaire d'Hérodote le définit auſſi une bandelette, une ceinture; mais il l'écrit ζειρά. Si l'abſence du σ n'eſt pas une erreur de copiſte, on pourroit croire que la laine, indiquée par ce mot, auroit été la matière de ces divers habillemens.

N°. IV. *Emploi des habillemens ſur les figures antiques.*

Le livre des coſtumes ayant pour baſe les figures antiques, il eſt néceſſaire de fixer l'opinion des lecteurs ſur la fidélité avec laquelle les ſculpteurs anciens ont copié les véritables habillemens dans certaines occaſions, tandis qu'ils s'en ſont écartés à deſſein dans pluſieurs autres. Ce point d'érudition a été traité par mon ſavant confrère M. Viſconti, avec toute l'exactitude poſſible, dans une lettre (inſérée dans la *Décade philoſophique*, 15 floréal an 12) dont je vais donner l'extrait.

« On eſt en général porté à croire que les ſtatues grecques & romaines nous fourniſſent des modèles parfaits des coſtumes uſités à l'époque où elles ont été exécutées. Il eſt certain cependant que ces coſtumes ne ſont pas en général ceux des tems où les portraits ont été ſculptés, & que les ſculpteurs grecs ont employé pour les *portraits héroïques* (ceux des dieux, des héros mythologiques & des hommes célèbres qu'on a voulu leur aſſimiler, quelquefois même du vivant de ceux-ci), des habillemens qui tenoient à des uſages plus anciens.

» Pour le prouver, il eſt inutile de recourir aux ſujets de l'hiſtoire héroïque. On ſent bien que le coſtume des figures dont ils ſont compoſés, n'a jamais pu être celui d'une nation, même peu policée. Jamais un chaſſeur, à moins que ce ne fût un ſauvage, n'eſt allé à la chaſſe ſans autre vêtement que celui du *Méléagre* du muſée Napoléon : jamais guerrier n'a combattu dans le coſtume du héros qu'on appelle *le Gladiateur-Borghèſe*. Achille n'aſſiſtoit pas au conſeil du Roi des Rois nu, comme on le voit dans le bas-relief du Capitole. De même Laocoon n'offroit pas nu des ſacrifices à Neptune. Enfin, les ſoins que prend Ulyſſe après ſon naufrage pour ſe préſenter décemment devant la fille d'Alcinoüs, ne nous permettent pas de penſer que Jaſon fût nu à la cour d'Aétès ou à celle du roi de Corinthe lorſqu'il s'entretenoit avec Médée ou avec Créuſe, quoique tous les bas-reliefs le repréſentent dans cet état.

» On ne veut parler ici que des portraits héroïques d'hommes ſupérieurs, qui ont vécu à l'époque de la civiliſation la plus parfaite de la Grèce ou de Rome; portraits faits même de leur vivant. Lorſque Cicéron reproche à Verrès les ſtatues nues qu'on avoit érigées à Syracuſe en l'honneur de ſon fils, ce n'eſt pas l'indécence ni l'infidélité du coſtume qu'il blâme; mais il blâme le père d'avoir cru ſon fils digne d'un *portrait héroïque*. En effet, la ſtatue de Pompée, que l'on voit encore à Rome, eſt du même tems que celles du jeune Verrès, & cependant elle eſt nue. Celle d'Agrippa, trouvée près du Panthéon, & tranſportée à Veniſe, l'eſt auſſi. Nous avons les ſtatues nues ou ornées ſeulement de quelques légères draperies grecques, d'Auguſte, de Tibère, de Druſus, de Germanicus, de Claude, de Domitien, de Nerva, d'Hadrien, de Marc-Aurèle, de Lucius-Verus, de Septime-Sévère & de Macrin. Nous en avons même de ſemblables qui repréſentent des perſonnages romains inconnus : tel eſt le prétendu Germanicus du muſée Napoléon; telles ſont deux belles ſtatues qu'on voyoit jadis dans les jardins de Sixte-Quint, & qui ont été tranſportées en Ruſſie. Preuve certaine que l'on a ſculpté des portraits héroïques, même de perſonnages qui n'étoient ni Empereurs ni Céſars, car nous connoiſſons tous les portraits de la famille impériale à la belle époque des arts.

» Il faut remarquer à ce ſujet un fait aſſez ſingulier : c'eſt qu'aucune ſtatue d'Empereur (celles dont la tête n'eſt pas une reſtauration, & dont, par conſéquent, la vérité eſt inconteſtable) ne le fait voir habillé avec la toge, à moins qu'il ne ſoit repréſenté exerçant les fonctions pontificales, & qu'il n'ait pour cette raiſon la toge ramenée ſur la tête : cependant cet habillement étoit l'habit civil des Empereurs romains, & ils le portent ſouvent ſur les médailles.

» De même les ſtatues des hommes illuſtres par leurs talens paroiſſent dans un coſtume idéal. Celles de Pindare, d'Euripide, de Démoſthène, d'Ariſtote, de Moſchion, d'Ariſtide-le-Sophiſte, qui ſont inconteſtables, n'ont qu'un grand manteau grec, jeté d'une manière pittoreſque ſur le corps nu. Or, ce coſtume n'a jamais été celui des Grecs. Quelques cyniques ſeuls l'avoient adopté.

» Les ſculpteurs eurent ſans doute moins de liberté lorſqu'ils repréſentèrent dans les bas-reliefs d'un arc de triomphe ou de quelqu'autre monument public, des événemens de leur âge; mais ils trouvèrent, dans ce cas même, quelques moyens d'y introduire des figures nues : 1°. ils placèrent, parmi les perſonnages véritables, des figures allégoriques, qui, heureuſement pour la clarté des ſujets, étoient en même tems des perſonnages mythologiques. Rubens en a uſé de même dans la vie de Marie de Médicis; mais ſes figures allégoriques, tirées de la mythologie ou des iconologies bizarres, n'ont pas pu être auſſi facilement reconnues par ſes contemporains. C'eſt ainſi que Rome repréſentée en amazone, le génie du Sénat & celui du peuple romain, la Victoire, le génie du Champ de Mars, les Divinités locales des fleuves & des villes, ſe trouvent avec les figures hiſtoriques dans les bas-reliefs qui ornoient autrefois les arcs de triomphe de Trajan & de Marc-Aurèle, dans ceux du grand piédeſtal de la colonne d'Antonin-Pie, & dans les ſculptures des colonnes trajane & prétendue antonine.

» 2°. Les anciens artiſtes travailloient avec beaucoup de liberté les draperies des figures véritablement hiſtoriques; ils ſavoient rendre pittoreſques les coſtumes de leur tems par la ſuppreſſion de pluſieurs de leurs parties. Nous trouvons dans les bas-reliefs de la colonne trajane quelques détails du coſtume militaire de l'Empereur & des ſoldats, que nous connoîtrions à peine à l'aide des écrivains, mais qu'aucun autre monument ne nous a préſentés. Les ſculpteurs ont cru ſans doute que la petite dimenſion des figures, diminuées encore par la diſtance, les diſpenſoit de rechercher les nudités, & que les grâces de leur poſe, de leur diſtribution en feroient tout le charme. La grande fidélité avec laquelle ils y ont repréſenté les coſtumes, nous mettent à portée de juger les ſuppreſſions importantes que les autres artiſtes ſe permettoient. On voit dans ces précieux bas-reliefs l'ouverture ſupérieure de la tunique, aſſujettie par un rang de boutons. On y voit des eſpèces de *focalia* ou de cravattes, que le ſavant Fabretti a mieux aimé appeler *chlamydia*,

chlamydia, & qu'aucun autre monument n'avoit fait connoître. L'Empereur y paroît dans son habit militaire avec des *campestria*, sorte de pantalon qui couvroit entiérement les cuisses, & qui descendoit plus bas qu'à mi-jambe. Ni les grands bas-reliefs de Trajan, exécutés peut-être par les mêmes artistes que ceux de la colonne, & représentant quelqu'un des mêmes sujets, ni ceux de Marc-Aurèle, qui sont aussi beaux, ne nous offrent la moindre trace de tous ces détails.

» Dans le costume civil, les personnes en dignité & les prêtres portoient dans les cérémonies une espèce d'étole, appelée *lena*, ornement qui fut le *lorum* des siècles suivans. Aucun marbre ne nous a conservé, avant l'âge de Septime-Sévère (époque de la décadence des arts), cette partie de l'ancien costume romain. Les Consuls, depuis Constantin, sont représentés grossiérement sur l'ivoire des diptyques; ils y paroissent avec le *lorum* & avec toute la pompe du costume consulaire, comme quelques personnes desireroient que les artistes exécutassent aujourd'hui les portraits héroïques.

» Lorsque les sculpteurs anciens se sont vus forcés de représenter dans cette espèce de portraits, mis en action & composant des sujets d'histoire, la tunique & la toge romaines, combien ne se sont-ils pas permis de suppressions & de modifications! Aucune figure de magistrat romain ne présente la *prétexte*, aucune figure de sénateur le *laticlave*, aucune figure de patricien le *croissant* de la chaussure, quoique ce fussent les marques distinctives de leurs dignités ou de leurs rangs. De même le bon ton exigeoit à Rome que la toge (vêtement très-ample, &, depuis Auguste, employé seulement dans les cérémonies & pour la représentation) se groupât sur l'estomac en un grand nœud circulaire, appelé *umbo*, nom qui exprimoit aussi la partie saillante du milieu du bouclier. Aucun monument ne présente cet *umbo*. Il est presqu'inutile d'ajouter que toutes les figures d'hommes & de femmes portent leurs tuniques à nu sur la chair, sans aucune espèce de chemise, quoique les écrivains grecs & latins parlent d'*indusium*, de *subucula*, d'*hypobasis* & d'*hypodytes*.

» Nous ne connoissons qu'un petit nombre de bas-reliefs, dont les sujets soient tirés de l'histoire grecque ou de celle des successeurs d'Alexandre. La frise du *Parthénon* d'Athènes, qui représente la procession des *Panathénées*, est de ce nombre. On voit par cet ouvrage célèbre, que Phidias avoit donné l'exemple de la suppression de quelques vêtemens, & que même il avoit agi à cet égard avec moins de réserve que ses successeurs. Plusieurs des cavaliers athéniens, qui forment la marche ou le cortège de la Théorie représentée sur cette frise, sont nus: leurs chlamydes voltigeantes ne cachent souvent aucune partie de leurs membres. Les préfets de la cérémonie, prêtres ou magistrats, qui remettent les vases & les ustensiles sacrés entre les mains des vierges athéniennes, & qu'on voit sculptés dans la portion de cette frise appartenante au musée Napoléon, n'ont point de chemise ni de tunique. Un large manteau est jeté d'une manière pittoresque autour de leur corps, qu'elle laisse à demi nu. »

M. Visconti résume ses observations, & il en conclut en général que les sculpteurs anciens ont employé les draperies pour trois raisons & sous trois aspects différens: par principe de décence, comme simple ornement, & comme signes ou attributs caractéristiques. 1°. Ils les ont employées par décence pour les statues des femmes & des Déesses. Les sculpteurs antiques ne représentent jamais des femmes sans vêtement, à moins que les artistes n'aient pu alléguer pour prétexte le bain ou la natation. C'est d'après de semblables motifs qu'ils ont représenté nues Vénus & les Nymphes. Les exceptions à cette règle sont très-rares. On peut même dire qu'en cela les Anciens ont été plus réservés que les Modernes. On doit attribuer également à un motif de décence la draperie qui enveloppe jusqu'à mi-corps les statues de quelques Impératrices représentées en Vénus, & le petit manteau qui se groupe autour des cuisses de plusieurs statues nues d'Empereurs romains: tels sont l'Auguste du musée Pio-Clémentin, le Septime-Sévère en bronze de Barberini, le Claude & le Germanicus de la villa Borghèse. Nous avons cependant des statues d'Empereurs entiérement nues: telles le Domitien & le Marc-Aurèle du musée Napoléon, le Caligula & le Macrin du Vatican.

2°. L'ornement & la richesse de l'ensemble paroissent quelquefois avoir été le principal & peut-être le seul motif qu'aient eu les artistes pour ajouter des draperies aux statues. C'est ainsi qu'ils ont donné une chlamyde à l'Apollon, à Méléagre, à Ganymède, & un petit manteau groupé autour du bras gauche à plusieurs statues, particuliérement aux Mercures.

3°. Mais ces petits manteaux & ces *indices* de vêtemens servoient aussi souvent à désigner le caractère du sujet. Ainsi ils désignent, dans les statues de Mercure, la promptitude de ses messages: la chlamyde de Méléagre rappelle l'habillement des chasseurs: l'extrémité seule d'un manteau sur l'épaule gauche de Pompée & de Marc-Aurèle apprend que le personnage, quoique nu, est censé habillé, & qu'il n'est pas représenté comme un lutteur se préparant au combat, ni comme un homme ordinaire sortant du bassin des Thermes. C'est pour cette raison que les statues des *Palestrites* & des *Pugillateurs* n'ont aucune espèce de draperie. — Pour marquer le caractère d'une statue, on a souvent placé auprès d'elle quelque partie de l'armure. C'est ainsi qu'un simple bouclier ou même un baudrier annonce un guerrier, un héros, un Empereur. Le Domitien du musée Napoléon n'a que la courroie sans épée. Sur les médailles de Locres, Ajax paroît avec l'épée & le bouclier dans l'attitude d'un combattant, tantôt la tête nue, tantôt avec le casque. Le Claude de la villa Borghèse a dans sa main le *parazonium* (épée romaine), emblème du commandement des armées & de la dignité impériale. D'ailleurs, il est nu, & ses cuisses seules sont cachées sous un petit manteau grec. Les peaux des faons (*nébrides*) que portent Bacchus & les personnages de son cortège, la peau de lion dont Hercule est revêtu, l'habillement phrygien ou barbare, employé indistinctement par les sculpteurs grecs pour indiquer presque toutes les nations de l'Orient, sont aussi des habillemens caractéristiques. Scythes, Thraces, Phrygiens, Arméniens, Perses, Indiens, &c., tous sont vêtus de la même manière; ce qui prouve d'ailleurs que les sculpteurs anciens n'ont observé ordinairement aucune vérité dans la représentation du costume des différentes nations: cependant les cheveux courts, les moustaches & le collier font reconnoître un guerrier gaulois dans la belle statue que l'on appelle improprement *le Gladiateur mourant*.

« Il faut observer que la prédilection des sculpteurs anciens pour le costume des siècles héroïques étoit la facilité qu'il leur laissoit pour faire paroître le nu en supprimant quelques parties de l'habillement; ce qui se pratiquoit même quelquefois dans la réalité & sous leurs

yeux. Par exemple, il n'étoit pas rare de voir un magiſtrat romain ſollicitant le conſulat, paroître dans les comices avec une toge très-blanche (*candidatus*), mais n'ayant aucun autre habillement. Pluſieurs philoſophes grecs ſe montroient en public ſans autre habillement qu'une eſpèce de caleçon & un grand manteau. Enfin, les jeunes gens qui attendoient leur tour dans les portiques des Paleſtres, étoient à demi nus. Les modes des pays chauds permettent en général quelques nudités, & les modes des Anciens venoient des pays chauds. Antioche & Alexandrie étoient les légiſlatrices du luxe. Ainſi les Grecs & les Romains eurent long-tems les jambes nues & les bras peu couverts, les tuniques à manches longues & étroites n'étant guère en uſage que ſur les théâtres, où des raiſons particulières les avoient fait adopter. Le coſtume antique s'allioit donc ſans inconvenance avec la nudité de quelques parties du corps; nudité à laquelle les ſculpteurs pouvoient encore donner une latitude arbitraire ſans bleſſer le coſtume.

» Remarquons en général que les Romains, en élevant aux Empereurs des ſtatues héroïques entiérement nues à quelques légères draperies près, ont choiſi ces draperies dans le coſtume des Grecs ou tout au plus dans celui qui pouvoit être commun aux deux nations. Les habillemens que portent les ſtatues d'Empereurs deminues, ſont de petits manteaux grecs (*ἱμάτια*), de grands manteaux grecs (*pallia*), des chlamydes ou *paludamenta* communs aux deux nations; enfin, des cuiraſſes (*thoraces*) communes à pluſieurs peuples. Jamais la draperie d'une ſtatue romaine demi-nue n'a été la toge : jamais une portion d'habillement qui fût excluſivement propre aux Romains, ne paroît ſur les figures romaines deminues; mais les habillemens grecs adoptés pour les buſtes, pour les ſtatues héroïques, & appelés *héroïques* à cauſe de l'uſage qu'on en fit dans les images des dieux & des héros de la mythologie. Ces habillemens, dis-je, ont été portés & employés journellement à certaine époque. Ce fut, pour la première fois, dans le ſeizième ſiècle que les artiſtes adoptèrent des draperies purement imaginaires; abus que l'on peut auſſi quelquefois reprocher à Jules-Romain même, aux Carraches, mais que les peintres napolitains ont porté, dans le ſiècle précédent, au dernier excès. »

CHAPITRE PREMIER.

Des Habits proprement dits.

Je désigne par *les habits proprement dits*, la partie de l'habillement qui couvroit & enveloppoit le *torse* ou le tronc, & qui étoit essentiellement distincte de la chaussure & de la coiffure. On peut classer ces habits sous trois dénominations générales : les habits que l'on portoit sous la tunique, la tunique & le manteau. Suidas fait cette distinction (*voce* Ὑποδύτην); il parle du vêtement intérieur & du vêtement extérieur.

SECTION PREMIÈRE.

Habits que l'on portoit sous la tunique.

§. Ier. *Chausses, caleçon & leurs équivalens.*

Dans les pays chauds ou dans les saisons chaudes, les Anciens ne portoient souvent d'autre vêtement sous la tunique, que celui qui tenoit lieu de caleçon. Ulysse menace Thersite (*Iliad.* B, *vers.* 261) de punir son insolence, & de le frapper à nu. « Je t'arracherai, dit-il, » tes habits, ton manteau, ta tunique, & le vêtement » qui couvre les parties sexuelles..... Τά τ' αἰδῶ ἀμφικα- » λύπτει. » On ne peut voir ce vêtement intérieur aux figures habillées des Grecs qui nous sont parvenues, ni à celles des Romains avant Trajan. Les caleçons de ces deux peuples ne passoient pas le haut de la jambe, soit qu'ils fussent fermés à chaque cuisse, comme les nôtres, soit qu'ils ne formassent qu'un jupon (jupe courte), comme ceux des Victimaires ou comme ceux des Écossais montagnards. Eustathe, expliquant les vers d'Homère cités plus haut, dit que l'expression du poète désigne un véritable caleçon fermé, appelé ἀναξυρὶς, parce qu'on le tiroit en haut pour s'habiller. C'est celui que les Romains appelèrent d'abord *campestre*, & *bracca* depuis qu'ils eurent connu les Gaulois, selon le même commentateur. On lioit ce caleçon autour des reins avec une courroie ou un cordon, comme on le voit dans Procope (*Hist. Arcana*, *cap.* 1). L'espèce de jupon qui tenoit quelquefois lieu de caleçon, & qui ressembloit au *limus* des Victimaires, semble être le διαζωσμα ou le ζωσμα des athlètes grecs, le *semicinctium* des Latins, si celui-ci n'est pas plutôt la légère draperie nouée autour de la ceinture & du haut des cuisses de la figure du n°. 1, *Pl. CXII* (*Monum. antic. Winckelm.* n°. 93). Théophraste, dans ses *Caractères* (*cap.* 5), dit de l'homme grossier, qu'étant assis, il relève ses habits jusqu'au genou, de manière qu'il découvre les parties les plus secrètes de son corps. Les Grecs alors ne portoient donc pas des caleçons fermés.

Dans la seconde partie de ce Recueil (*liv.* 1, *chap.* 1, *sect.* 3), je parle du *campestre* ou caleçon que portent les Romains armés sur les monumens travaillés depuis Trajan. On peut prouver que les Romains en habit civil portoient quelquefois des caleçons avant cette époque. Suétone le dit d'Auguste, & il distingue formellement ce vêtement de celui qui couvroit les jambes, *femina-libus & tibialibus utebatur.* J'ai dit quelquefois, parce que César, tombant sous les coups des conjurés, rabattit le haut de sa toge sur ses genoux & ses jambes, afin que sa chute ne présentât pas un spectacle indécent. *Sinum vestis ad ima crura deduxit*, dit Suétone (*Jul. Cæs. cap.* 82), *quo honestius caderet, etiam inferiore corporis parte velatâ.* Cette précaution n'eût pas été nécessaire s'il eût porté des caleçons fermés. Peut-être portoit-il le διαζωσμα ou *subligaculum*, ou les bandelettes dont on va parler. Deux cent soixante ans après, Caracalla fut tué par un centurion. « Dans l'instant, dit Hérodien (*lib.* 4, *cap.* 24), » où il relevoit les vêtemens qui couvroient ses cuisses, » τὰς ἐσθῆτας τῶν μηρῶν. » Un ancien scholiaste, cité dans la note dix-huitième de Gessner sur la onzième épître du premier livre d'Horace, dit : *Campestre, tenue est, & totius corporis nihil prater inguina tegit.* Il ressembloit donc parfaitement à notre caleçon.

On voit sur les statues qui représentent des Romains revêtus de la toge, des bandelettes qui, fixées au soulier proprement dit, s'élèvent jusqu'au gras de la jambe en se croisant plusieurs fois. Des témoignages précis nous apprennent que les Romains, du tems de Cicéron, entortilloient autour de leurs jambes des bandelettes de diverses couleurs. Valère-Maxime (*lib.* 6, *cap.* 2, n°. 7) rapporte que Favorin reprochoit à Pompée la couleur blanche de ses bandelettes : « C'étoit, disoit-il, un ban- » deau royal, quelque part qu'il fût placé : *Non refert* » *quâ in parte corporis sit diadema.* » Ces bandelettes étoient différentes du *semicinctium*, espèce de jupon très-court, que les pauvres portoient seul, & que les riches portoient sous la tunique, comme le dit Martial (*lib.* 14, *epig.* 153) :

Det tunicam dives; ego te præcingere possum;
Essem si locuples, munus utrumque darem.

Plusieurs figures en habit civil, sculptées sur l'arc de Constantin, portent une tunique à manches longues, qui ne descend qu'au milieu des cuisses : elles ont des caleçons qui se terminent au dessous des genoux; elles se trouvent dans les bas-reliefs du siècle de Constantin.

Les Barbares portoient presque tous des pantalons, c'est-à-dire, des chausses longues, qui descendoient jusqu'aux pieds. Les Grecs & les Romains les appeloient tantôt *anaxyrides*, tantôt, du nom barbare, *sarabara*. Quelquefois les Barbares ne portoient que ce vêtement seul, comme on le voit dans la troisième partie de ce Recueil, pour les Gaulois & les Germains. De tous les habillemens qui caractérisoient les Barbares dans les peintures & les sculptures des Anciens, les longues chausses étoient le plus apparent & le plus ordinaire. On donne encore, dans la Petite-Russie & en Illyrie, le nom *saravara* aux longues chausses.

§. II. *Tunique intérieure ou chemise.*

Dans les écrivains anciens on voit que les Grecs & les Latins, hommes & femmes, portoient plusieurs tuniques à la fois. Les témoignages sont plus rares pour les Grecs ; mais ils ne sont pas moins concluans. Plaute peint les mœurs de ce peuple dans ses comédies ; & dans le *Persa*, dont la scène est à Athènes (*act. III, sc. 2, vers.* 32), il fait dire à un de ses interlocuteurs, qu'un esclave, près d'être fustigé, quitte ses tuniques, *tunicas ponit.* Dans Josèphe (*Antiq. jud. lib.* 17, *cap.* 7) on voit l'esclave d'Antiphile cacher une lettre d'Acmé à Antipater entre ses tuniques ; car, dit l'historien, il en portoit deux. Zosime (*lib.* 1, *pag.* 64, *Oxon.* 1679) se sert des mots de *vêtement intérieur* pour désigner la seconde tunique, τῆς ἐνδύτος ἐσχάτης. Enfin Libanius, parlant de Malchus (*tom. II, pag.* 621, 1627), que Severus avoit fait dépouiller pour lui donner la question, dit qu'on lui ôta son manteau, τῆς χλαμύδος, sa première tunique, τῆ πρώτη χιτῶνος, & même la troisième, qui étoit de lin, καὶ τῆ τρίτη λίνε.

Quant aux femmes grecques, Aristénète parle expressément de leur tunique intérieure. Un pêcheur raconte, dans une de ses épîtres (*lib.* 1, *epist.* 7), qu'il vit une jeune fille très-belle quitter ses habits & sa tunique intérieure, τὸν ἔσχατον χιτωνίσκον, pour se baigner dans la mer. Je dirai ici par anticipation, que le diminutif χιτωνίσκος n'est pas relatif à la longueur des tuniques, mais à leur finesse ; car on trouve les mots ποδήρης, descendant jusqu'aux pieds, & σμικρὸς, petit, joints au premier. Pollux (*lib.* 7, *cap.* 13) parle du *cynassis*, qu'il décrit ainsi : « C'est une petite tunique de lin, qui finit » au milieu de la cuisse, comme le dit Ion. » J'en ai trouvé une sur les vases grecs d'Hamilton (2e. *collect.* 1800, *I, Pl. LIX*). On la verra ici au *n°.* 2, *Pl. CXII.* Il n'est pas douteux que ce soit la tunique intérieure (notre chemise) de la jeune fille qui y est représentée, puisqu'elle va se laver dans un très-grand vase, sur lequel elle s'appuie. Zosime (*lib.* 4, *pag.* 242, *Oxon.* 1679) parle d'un semblable vêtement de femme lorsqu'il dit que « les exacteurs de Théodose, après avoir perçu les » impôts, enlevoient encore les ornemens des femmes, » tous leurs habits, & même celui qui couvre les parties » les plus secrètes. » Mais n'ayant point employé, pour le désigner, le mot *tunique* ni ses dérivés, on ne peut décrire ce vêtement avec précision. Peut-être ne faut-il voir ici qu'une espèce de jupe très-courte, telle que celle du *n°.* 3, *Pl. CXII.* Passeri (*Pictura etrusc. I, Præf. pag.* 63) l'a fait dessiner d'après une figure de femme d'un vase grec, appelé improprement *étrusque.*

Les Romains, qui, dans leur premier âge, ne portèrent qu'un manteau sans tunique, portèrent ensuite deux tuniques long-tems avant Varron, qui servit sous Pompée. Cet écrivain (*de Vitâ Pop. Rom. lib.* 1, *apud Nonium*, 14, 36) nous l'apprend ; & il ajoute qu'ils appelèrent la tunique intérieure *subucula* & *indusium.* Il paroît que, depuis cette époque, ce vêtement, que j'appellerois *chemise* avec les Modernes, devint d'un usage général chez les Romains & les Grecs, au moins parmi les gens riches. Auguste (*Suetonius*) portoit la *subucula* sous ses quatre tuniques. Horace (*I, epist.* 1, 95) parle de la *subucula.* Tertullien l'appelle *interula.* Suétone (*Vitell. cap.* 2) parle de plusieurs tuniques : *Inter togam tunicasque.* Pline-le-Jeune dit que, dans la foule qui entouroit le tribunal des centumvirs (*IV, epist.* 16), un jeune homme ayant eu ses tuniques déchirées, *scissis tunicis*, demeura pendant sept heures vêtu de la toge seule, *solâ velatus togâ.*

Le mot *camisia*, d'où a été formé le français chemise, se trouve employé dans ce sens, pour la première fois, dans Victor de Vite (*lib.* 1), qui, décrivant la persécution des Chrétiens d'Afrique au cinquième siècle, dit que le ministre des cruautés du roi Genséric « employa les » nappes des autels à faire des chemises & des caleçons » pour son usage. » *De pallis altaris camisias sibi & femoralia faciebat.* Deux siècles après, Isidore de Séville écrit que ce vêtement étoit appelé *camisia* parce qu'on le portoit dans le lit, *in camis, id est, in stratis nostris.*

Cette tunique intérieure, que l'on portoit le jour sous la tunique extérieure, & que l'on gardoit seule dans le lit lorsque l'on ne couchoit pas nu (comme on le fait souvent dans les pays chauds), avoit la forme d'une tunique sans manches, & ne descendoit qu'au milieu des cuisses. Pollux le dit en parlant du *cupassis*, & on peut le conclure des mots χιτὼν, χιτωνίσκος, & autres dérivés du premier, que les Anciens emploient pour désigner la chemise.

Le lin étoit la matière dont on la faisoit ordinairement : tel étoit le *cupassis.* On l'apprend aussi du texte de Victor de Vite & de celui de Libanius, cités plus haut.

Ausone, décrivant les occupations de sa journée dans le petit poème intitulé *Ephemeris*, demande (*in Parecbasi*) à son domestique, pour se lever, « sa chaussure, » son habillement de lin, enfin tout ce qui sert à l'habiller. » *Puer eia surge, & calceos, & linteam da sindonem. Da, quidquid est, amictui quod jam paratum.* Ce poète vivoit dans le quatrième siècle de l'ère vulgaire, & fut consul l'an 379. On voit par ses vers, qu'alors on portoit immédiatement sur la peau, ou un linge qui entouroit les reins & les cuisses, ou, ce qui me paroît plus vraisemblable, une tunique de lin. Sans doute on en fit de soie lorsque le luxe fut porté à l'excès sous les Empereurs romains. La légéreté & la transparence de ces tuniques intérieures les fit appeler *du vent tissu, un habit aérien, &c.* (*Voyez* l'article de la SOIE dans les *Observations générales* qui commencent ce livre.)

§. III. *Diverses parties de vêtemens.*

Suétone, décrivant les vêtemens d'Auguste, parle d'un plastron de laine, *thorax laneus.* Les monumens n'en présentent aucun exemple.

Une figure de bronze, publiée par Caylus (*tom. VI, Pl. LXXI*), représente une femme qui s'attache sur la peau une large ceinture, immédiatement sous la gorge. On la voit ici au *n°.* 4, *Pl. CXII.* Martial (*lib.* 14, *epigr.* 134) l'appelle *fascia pectoralis.*

Fascia crescentes dominæ compesce papillas.

Castula : espèce de jupe qu'on lioit au dessus du nombril, & qui descendoit jusqu'aux pieds ; elle est décrite ci-après, dans le paragraphe de la tunique des femmes.

SECTION II.

Tunique.

§. Ier. *De la tunique en général, & de ses noms divers.*

La *tunique* étoit le vêtement que l'on portoit le plus souvent sur la peau, & sous le manteau. Dans ce sens

elle étoit le vêtement *intérieur*, relativement au manteau ; mais elle dut être appelée *vêtement extérieur* lorſqu'on portoit une ſeconde tunique *intérieure*, celle qui eſt appelée aujourd'hui *chemiſe*.

La tunique étoit commune aux deux ſexes, de même que le manteau : l'un & l'autre ne différoient point pour chaque ſexe par la forme : les proportions ſeules, & quelquefois la matière, étoient différentes.

La tunique eſt déſignée dans les écrits des Grecs par pluſieurs noms. χιτὼν eſt le nom commun aux tuniques des deux ſexes & à la chemiſe, comme on peut le prouver par cent paſſages, quoique Suidas l'appelle un habillement d'homme, & Euſtathe (*in Σ Iliad. pag.* 1166) un habillement de femme. Le dernier dit au même endroit, que le mot χιτωνισκάριον déſignoit une tunique courte, & que les mots χιτώνιον & χιτωνάριον déſignoient proprement la tunique des femmes. Cependant on voit le dernier mot déſigner le manteau des philoſophes (*Anthol. lib.* 3, *cap.* 52, *n°.* 2), & Lucien (*Meretric. XIV, tom. III*) dit en parlant d'un pilote : « Sa tunique » étoit petite, ne deſcendoit que juſqu'aux cuiſſes ; » il l'appelle χιτώνιον. Zoſime (*lib.* 5, *pag.* 341, *Oxon.* 1679) ſe ſert auſſi du même mot pour déſigner la tunique de l'empereur Honorius : d'où il faut conclure qu'on ne doit pas trop reſſerrer l'acception de ces mots.

On dira la même choſe de χιτωνίσκος. Il eſt employé pour déſigner la tunique des hommes par Ariſtide (*Sacr. Sermon. I, pag.* 274, *& II, pag.* 308, *&c.*), par Dion Caſſius (*lib.* 77, *cap.* 4, *de Cilone*), par Appien (*Bell. civil. lib.* 4, *pag.* 976 *Tollii*, *& Bell. punic. pag.* 66, *n°.* 41), par Plutarque (*Apoph. Cæcilii Metelli*, *& in Marcello*, *Briani*, *II*, *pag.* 267, *& in Alexandro*, *IV*, *pag.* 8, *&c. &c.*). Ammonius (*de Differentiis vocum*) dit auſſi que χιτώνιον eſt la tunique des femmes, comme χιτωνίσκος eſt celle des hommes ; mais Ariſténète (*lib.* 1, *epiſt.* 7) appelle une tunique de femme χιτωνίσκος, de même qu'Alciphron en parlant de celle de Phryné. Ainſi ce mot étoit, comme χιτὼν, commun aux deux ſexes. La forme des deux vêtemens étoit auſſi la même ; car on voit quelquefois χιτωνίσκος deſcendre juſqu'aux pieds, & avoir des manches prolongées juſqu'au poignet (*Athen. Deipnoſoph. lib.* 12, *cap.* 12, *& Dionyſ. Halicarn. lib.* 7, *cap.* 9). Dans le paſſage de ce dernier écrivain, un tyran de Cymes, voulant rendre efféminés les jeunes hommes de ſa ville, les fait revêtir de tuniques traînantes de diverſes couleurs, & de manteaux légers & moëleux. Je trouve donc dans la fineſſe de la matière, & dans celle du tiſſu, le caractère qui diſtingue ordinairement la tunique appelée χιτωνίσκος ; ce qui ſe prouve d'ailleurs par la qualité & les mœurs des perſonnes auxquelles s'appliquent les paſſages cités.

Le mot ἱμάτιον, qui déſigne en général un vêtement, & en particulier un manteau, eſt quelquefois employé pour déſigner la tunique. Polyen (*Strat. VIII, cap.* 66) dit que les habitans de Chios, preſſés par les Erythréens, s'engagèrent par ſerment à ſe retirer, χλαῖναν μίαν ἕκαστος καὶ ἱμάτιον ἔχοντες, avec une ſeule *chlæna* & une tunique. Leurs femmes, honteuſes de les voir déſarmés, leur conſeillèrent de garder leurs armes malgré les ſermens, & de dire que leur uſage étoit d'appeler χλαῖνα le javelot, & χιτὼν le bouclier. On voit évidemment que Polyen appelle ici la tunique ἱμάτιον.

§. II. *Tunique des hommes.*

Les Lacédémoniens, chez les Grecs, ne portoient pas ordinairement de tunique ſous le manteau. Les philoſophes cyniques les imitèrent. Dans les premiers ſiècles de la République, les Romains portèrent auſſi la toge ſans tunique, & les candidats conſervèrent long-tems cet uſage.

La tunique étoit ordinairement compoſée de deux pièces, coupées ſous la forme de carré ou de carré long : l'une couvroit la poitrine & le ventre ; l'autre, les épaules & le dos. Elles ſe réuniſſoient ſur les épaules par des coutures ou par des agraffes : quelquefois elles n'avoient pas d'autres points de réunion. Paſſeri en donne deux modèles, tirés des vaſes grecs du Vatican (*Pictura Etruſc. tom. I, pag.* 63). Le premier, repréſenté ici ſous le *n°.* 5, *Pl. CXII*, eſt formé de pièces carrées. Le ſecond, *n°.* 4, *Pl. CXII*, eſt formé de pièces coupées en carré long. Cette forme de tunique étoit la plus ſimple. On la retrouve, mais rétrécie, dans le ſcapulaire des moines, qu'ils plaçoient ſur la tunique ordinaire pour la conſerver lorſqu'ils alloient au travail.

Dans la tunique de la ſeconde forme, les deux pièces étoient réunies ſur les épaules, comme dans la première ; mais de plus elles étoient réunies depuis les ouvertures par leſquelles paſſoient les bras, juſqu'au bas de la tunique. Paſſeri (*ibidem*) nous en fournit deux modèles, tirés des vaſes grecs. On les voit ici ſous les *n°s.* 1 & 2, *Pl. CXIII.* La ceinture qui les lie, en diminue la longueur à l'œil ; mais il eſt facile d'évaluer cet effet.

Les tuniques que j'ai décrites étoient courtes, étroites, & laiſſoient découverts les bras & une partie des épaules : d'où leur vint, ſelon Aulu-Gelle (*lib.* 7, *cap.* 12), le nom ἐξωμὶς chez les Grecs, *exomis* chez les Latins. Elles furent le vêtement du peuple & des eſclaves en Grèce, & à Rome après que les Romains eurent adopté l'uſage de la tunique ; mais dès les troiſième & quatrième ſiècles de la République, les Romains donnèrent plus d'ampleur à la tunique : de là vint qu'elle couvrit les épaules & la moitié du bras. La ceinture qui reſſerroit la tunique donnoit aux prolongemens du haut une apparence de manches, quoiqu'il n'y en eût réellement aucune. On trouve ici pour modèle la figure du *n°.* 3, *Pl. CXIII* ; elle a été publiée par Gori (*Muſ. etruſc. tom. I, tab.* 96, *n°.* 1). On ajouta par la ſuite de véritables manches, mais ſi courtes, qu'elles n'atteignoient pas le coude, & la tunique fut alors appelée *colobium*.

J'ai dit plus haut que la tunique étoit ordinairement compoſée de deux pièces réunies par deux coutures ; mais elle pouvoit être compoſée d'une ſeule pièce pliée en deux, & réunie par une ſeule couture. Alors on perçoit l'ouverture du bras gauche dans le pli de l'étoffe, & on réſervoit celle du bras droit dans la couture du côté droit. On trouveroit peut-être dans cette contexture de la tunique l'explication de paſſages très-difficiles des lexicographes grecs. La tunique, ἀμφιμάσχαλος, avoit deux aiſſelles, deux ailes (πτερὰ, μασχάλη) ou deux prolongemens ſur les bras. Le ſcholiaſte d'Ariſtophane (*Equit. act. II, ſc.* 4, *verſ.* 47) dit que c'étoit l'habillement des gens libres. En effet, ces prolongemens étoient produits par l'ampleur du vêtement. Les lexicographes oppoſent à cette ample tunique « la petite tu- » nique des eſclaves, garnie d'une ſeule aile, dit Suidas » (*voce* Ἀμφιμάσχαλος), ou dont on couſoit une aile. » Pollux (*IV, ſegm.* 118) dit auſſi que l'*exomis* n'avoit point de couture ſur le côté gauche.

Dans les textes relatifs à l'*exomis*, on lit les mots : à une aile ou à deux ailes, & non celui de tunique garnie

de manches, χειρίδωτον. On trouve le dernier mot employé pour désigner les tuniques des Barbares, des efféminés, chez les Grecs & chez les Romains, jusqu'au troisième siècle. Aulu-Gelle (*lib.* 7, *cap.* 12) dit : « C'étoit, pour les hommes, une honte à Rome & dans » tout le Latium de porter des tuniques qui couvrissent » les bras jusqu'aux poignets. » Aussi voit-on (*Cicero, Philipp. XI, cap.* 11) Antoine ne prendre des manches, *accipere manicas*, qu'en sortant de Rome ; mais l'usage contraire prévalut. L'empereur Aurélien (*Vopiscus*) distribua au peuple des tuniques blanches garnies de manches, qui avoient été fabriquées dans diverses provinces. J'en donne sous le *n°.* 4, *Pl. CXIII*, un modèle tiré d'un bas-relief de la villa Panfili : c'est le portrait d'un jeune patricien (*Monum. ant. Winck. n°.* 189). On observera que les manches des Romains n'étoient pas étroites & serrées au poignet, comme celles des Barbares.

La longueur de la tunique des hommes varia suivant les pays & les tems. On peut dire en général que celle des Grecs ne descendoit pas au dessous du genou, & qu'à l'aide de la ceinture, les voyageurs la relevoient jusqu'au milieu des cuisses. Il en fut de même à Rome, & les militaires, de même que les voyageurs, la relevoient au dessus du genou. Quintilien (*XI*) dit : *Cui lati clausi jus non erit, ut tunicæ prioribus oris infrà genua paulùm, posterioribus ad medios poplites usque perveniant : nam infrà, mulierum est ; suprà, centurionum.* Mais les hommes, amollis par le luxe en Grèce & à Rome, portoient quelquefois, comme les femmes & les Orientaux, des tuniques qui descendoient jusqu'aux pieds.

Lorsqu'on ne portoit point de ceinture (usage des hommes efféminés & des femmes plongées dans l'affliction), les plis de la tunique n'étant point interrompus, étoient droits & perpendiculaires : de là vint, chez les Romains, la dénomination de *tunique droite* (*tunica recta*). C'est ainsi que la portoient, selon Pline (*lib.* 8, *cap.* 48, *sect.* 74), les nouveaux soldats & les nouvelles mariées.

Chacune des deux pièces qui composoient la tunique, s'appeloit à Rome *plagula*. Les prolongemens qui couvroient le commencement du bras s'appeloient, chez les Grecs, *les ailes* ou *les aisselles*.

Tunica asema, tunique simple, sans ornemens extraordinaires. Lampride (*Alex. Severo, cap.* 33) définit les tuniques *asemæ*..... « des tuniques à longues manches, » très-peu ornées de pourpre. »

§. III. *Tunique des femmes.*

Dans la section précédente j'ai parlé de la tunique intérieure ou de la chemise des femmes, & j'en ai donné un modèle d'après les vases grecs d'Hamilton. Je vais parler ici de la *castula*, longue jupe qu'elles portoient quelquefois seule, & quelquefois sous une tunique courte. Cette jupe se lioit au dessus des hanches, & descendoit jusqu'aux pieds. On en voit distinctement la forme sur une Bacchante d'un bas-relief du muséum Capitolin (*tom. IV, tab.* 58), qui est dessinée ici sous le *n°.* 5, *Pl. CXIII*. On pourra juger de la finesse de l'étoffe par celle des plis. Quelquefois cette jupe n'étoit fermée que d'un côté, & laissoit voir, lorsqu'elle étoit agitée, la cuisse & la jambe de l'autre côté : tel étoit sans doute le vêtement des filles de Lacédémone. On en trouvera ici au *n°.* 1, *Pl. CXIV*, un modèle qui est tiré d'un bas-relief du même muséum (*ibidem, tab.* 47). Varron (*apud Nonium, catula*) dit : « La castula est un vêtement que les femmes ceignent » à nu au dessous du sein, & dont elles font usage de- » puis qu'elles ne portent plus de tunique intérieure. » *Castula est palliolum præcinctui, quod nudæ infrà papillas præcinguntur, quo mulieres nunc & eò magis utuntur postquàm subuculis desierunt.* Elle ressembloit au *limus* des Victimaires, mais elle se lioit plus haut.

Lorsque les femmes portoient une jupe, elles mettoient une tunique courte, comme on le voit à la figure précédente. Quand cette tunique courte étoit dépourvue de manches, comme celle du *n°.* 2, *Pl. CXIV*, qui est tirée des vases grecs (*Passeri, Pict. Etrusc. I, pag.* 63), on pouvoit ne pas la lier avec une ceinture ; mais il n'en étoit pas de même quand elle étoit garnie de manches, *n°.* 3, *Pl. CXIV* (*ibidem*).

La tunique longue des femmes, garnie ou dépourvue de manches, descendoit jusqu'aux chevilles des pieds. Elles la laissoient flotter sans la lier avec une ceinture (*Nonni, Dionys. lib.* 5, *vers.* 405), lorsqu'elles étoient dans l'affliction (λυσιζώνους). C'est ainsi que paroît Andromède sur un bas-relief du Capitole (*Mus. Capitol. tom. IV, tab.* 52), où elle est délivrée par Persée. Elle est ici dessinée sous le *n°.* 4, *Pl. CXIV*. Les femmes portoient dans le lit la tunique longue, dépourvue de manches & sans ceinture. C'étoit alors leur seul vêtement ; ce qui étoit exprimé en grec par le mot μονοζώνων. Lorsqu'après la mort d'Antoine, Cléopâtre eut un entretien secret avec Octave, elle étoit couchée sur un lit de feuillage, vêtue d'une seule tunique (*Plutarch. Anton.*). C'est probablement dans le même sens qu'il faut entendre le mot ἄπεπλος, sans manteau, dont Pindare (*Nem. I, vers.* 74) se sert lorsqu'il peint Alcmène s'élançant de son lit pour écraser les serpens avec lesquels Hercule luttoit dans son berceau.

La tunique longue, dépourvue de manches, étoit ordinairement liée avec une ceinture. Le *n°.* 5, *Pl. CXIV*, en présente un modèle que Passeri (*Pict. Etrusc. tom. I, pag.* 63) a tiré des vases grecs. Le même auteur a dessiné, d'après les mêmes vases (*ibidem*), l'habillement du *n°.* 6, *Pl. CXIV* ; il est composé d'une longue jupe, sur laquelle est placée une moins longue : sur celle-ci, une tunique courte, dépourvue de manches, est liée avec une ceinture.

Souvent en Grèce, presque toujours dans l'Ionie, dans l'Orient & chez les Romains, la tunique longue étoit garnie de manches qui quelquefois ne passoient pas le coude, mais qui ordinairement descendoient jusqu'au poignet. Cette tunique fut appelée, à Rome spécialement, *stola*, nom qui avoit désigné en Grèce, & primitivement à Rome, tout habillement long de l'un ou de l'autre sexe. La stole des dames romaines étoit fermée au haut du cou, & descendoit jusqu'aux talons ; de sorte que l'on ne pouvoit voir que le visage & les mains. Horace le dit expressément (*Sermon. lib.* 1, *sat.* 2, *vers.* 94) :

Matronæ præter faciem nil cernere possis ;
Cætera, ni Catia est, demissâ veste tegentis.

& ailleurs (*ibidem, vers.* 28) :

. . . . . *sunt qui nolint tetigisse, nisi illas*
Quarum subsuta talos tegat instita veste.

La bande de pourpre, formant bordure au bas de la stole, touche ici les pieds, de même que dans le vers suivant de la même satyre (*vers.* 99) :

Ad talos ſtola demiſſa, & circumdata palla.

Une des filles de Niobé (*Lens, Pl. V, n°.* 12) préſente la ſtole en ſon entier; elle eſt deſſinée ici ſous le *n°.* 1, *Pl. CXV*. On la verra encore à la Muſe de la tragédie, aux Rois grecs, &c. Il faut diſtinguer la ſtole, tunique longue, de la *ſtola* ou bande d'étoffe, dont il ſera parlé dans la ſection troiſième.

Xyſtis, ξυστὶς. C'étoit, ſelon Pollux (*lib. 7, cap.* 13), un vêtement, un manteau & une tunique. La tunique appelée *xyſtis* étoit (*Suidas*) une tunique de femme qui deſcendoit juſqu'aux pieds, & Photius, dans ſon *Lexique*, ajoute qu'elle étoit de diverſes couleurs.

§. IV. *Tunique des enfans.*

Sur les monumens des Grecs, les enfans ſont ordinairement repréſentés nus. Lorſqu'ils ſont vêtus, ils le ſont comme leurs parens. Sur un bas-relief du palais de la villa Borghèſe, qu'a publié Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 89), on voit les plus jeunes enfans de Niobé ſe ſerrant contr'elle. Le petit garçon ne porte qu'une chlamyde, & la petite fille porte une longue jupe, une tunique courte & un manteau. Il en eſt de même des enfans romains repréſentés ſur les ſarcophages; ils ſont vêtus comme leurs parens.

Nous liſons dans Suidas (*voce* Χιτὼν) que les enfans eſclaves portoient une tunique garnie de manches.

Les Anciens emmaillotoient les enfans. Un bas-relief (*Monum. ant.* 71) préſente Télèphe qui vient de naître. On le voit ici au *n°.* 2, *Pl. CXV*. Sur une urne romaine eſt ſculpté Julius Diadumenus, qui n'avoit vécu que quatre heures (*Antiq. expliq. tom. III, Pl. XXXVI*); il eſt ici deſſiné ſous le *n°.* 3, *Pl. CXV*.

§. V. *Tunique des Rois & des Empereurs, des Reines, &c.*

On voit ici au *n°.* 4, *Pl. CXV*, le roi Créon, tiré d'un bas-relief du palais Lancellotti (*Mon. ant. n°.* 91), publié par Winckelmann; il porte les caractères diſtinctifs des Rois grecs hors des combats, le bandeau royal & la longue tunique garnie de manches. Œdipe, s'exilant de Thèbes après s'être privé de la vue, porte ſur un bas-relief du palais Rondinini (*ibidem, n°.* 103) une longue tunique garnie de manches courtes, & un ample manteau. C'eſt ainſi que paroiſſoient les Rois ſur les théâtres des Grecs & des Romains, & de plus ils tenoient un ſceptre de leur hauteur.

Les Empereurs romains évitèrent long-tems de porter un habillement qui rappelât le ſouvenir des anciens Rois. « Avant Dioclétien, dit Eutrope (*Breviar. lib. 9, cap. 26*), c'eſt-à-dire, avant la fin du troiſième ſiècle, » l'Empereur n'étoit diſtingué des citoyens que par le » manteau de pourpre: ſes autres vêtemens ne préſen- » toient rien d'extraordinaire..... Dioclétien le premier » adopta les attributs & les formes de la royauté, étran- » gers à la liberté romaine. » Les premiers Empereurs portèrent une tunique blanche, ſans manches, & ornée d'une bordure de pourpre par le bas, comme le dit expreſſément de Septime-Sévère Spartien (*cap.* 19). On voit dans ce même hiſtorien, que Caracalla portoit le laticlave ou la tunique ornée de deux bandes de pourpre perpendiculaires lorſqu'il ſe rendit au Sénat après la mort de Géta. C'eſt le ſeul écrivain qui attribue le laticlave aux Empereurs; mais l'on peut croire qu'ils le portoient comme les Sénateurs.

Alexandre-Sévère reprit, dit Lampride (*cap.* 33), les tuniques (*aſemæ vel macrocheræ*) ſimples & à longues manches, ornées de bandes étroites de pourpre, que portoit Septime-Sévère. Gallien renonça à cette ſimplicité antique (*Trebel. Pollion. cap.* 16); il ſe revêtit d'une tunique de pourpre ornée d'or, & garnie de longues manches. Le ſage empereur Tacite ne porta pas d'autres tuniques que celles des particuliers (*Vopiſc. cap.* 10 & 11). Enfin, les ſucceſſeurs de Conſtantin portèrent toujours la longue tunique des anciens Rois: auſſi voit-on une tunique deſcendant juſqu'aux pieds, & brodée en or, entre les ornemens de la royauté que les Empereurs de Conſtantinople envoyoient, dans le ſiècle de Juſtinien, aux Rois des bords du Pont-Euxin (*Agath. Hiſtor. Juſtiniani, lib. 2, pag.* 60: 1660). Le poète Corippus décrit cette tunique royale dans l'éloge de Juſtin jeune (*lib. 2, n°.* 18). Ce Prince, ſuccédant à Juſtinien, ſe revêt des habits impériaux. La tunique intérieure eſt le ſeul des vêtemens ordinaires qu'il ne quitte pas.

. . . . . *cultu ipſe priore*
Exuitur, tantùmque uno veſtitus amictu
Conſtitit. . . . . . .
. . . . . *tunicâque pius inducitur artus*
Auratâ ſe veſte tegens. . . . . . .
Subſtrictoque ſinu veſtis divina pependit
Poplite fuſa tenus, pretioſo candida limbo.

« Il prend d'abord la tunique impériale blanche, ornée » de broderies en or, de riches bordures, & il la relève » à l'aide de la ceinture; de ſorte qu'elle ne deſcend » pas plus bas que les jarrets. »

§. VI. *Obſervations diverſes ſur les tuniques.*

Κροκωτὸν étoit une eſpèce de tunique de couleur jaune-rougeâtre ou de ſafran. Suidas, qui l'appelle *vêtement intérieur*, relativement à une eſpèce de manteau, à l'ἔγκυκλος, dit que c'étoit un habillement conſacré aux fêtes de Bacchus. Les Latins l'appelèrent *crocota*. — Κεκοχίτων étoit une tunique de couleur de cire ou jaunâtre. Pan étoit vêtu quelquefois d'une ſemblable tunique (*Athenæi Deipnoſ. lib.* 10, *cap.* 20, *pag.* 455). — *Baſſaris*, tunique traînante, à fleurs, que porte ſouvent Bacchus. — La *calaſiris* étoit une tunique ornée de bandes d'une autre matière ou d'une autre couleur que celles du fond. Heſychius dit qu'elle étoit propre aux chevaliers & aux cochers. C'étoit auſſi la longue tunique de coton que portoient les Égyptiens. — Φαινόλης, tunique ſacerdotale, ſelon Suidas.

Colobium. Iſidore (*lib.* 19, *cap.* 32) dit que les anciens Romains (relativement à lui, qui écrivoit dans le ſixième ſiècle de l'ère vulgaire) appeloient de ce nom une tunique ſans manches. Il faut l'entendre de manches longues; car Caſſien (*de Habitu monachi, cap.* 5) dit que certains moines portoient des *colobium* de lin, & il ajoute qu'ils deſcendoient à peine juſqu'au bas des coudes, laiſſant les poignets entiérement découverts. Les écrivains liturgiques attribuent à ſaint Silveſtre, au commencement du quatrième ſiècle, la ſubſtitution des dalmatiques aux *colobium* chez les prêtres; ſubſtitution qui eut pour motif de couvrir la nudité des bras avec les longues manches des premières. Le mot κολοβὸς, court ou raccourci (racine du mot *colobium*), annonce l'abſence des longues manches ou des manches proprement dites; mais il n'exclut pas les manches courtes. Au reſte, le *colobium* fut orné de bandes de pourpre; il

servit même de laticlave, & il donna son nom à celui-ci. Enfin, on voit par la onzième loi du Code, que l'on portoit en paix le *colobium* avec la *penula*, comme on portoit la chlamyde en tems de guerre. Le *colobium* servoit aux deux sexes.

DALMATICA & DELMATICA. Dès le second siècle de l'ère vulgaire s'introduisit à Rome l'usage de la dalmatique. Ce vêtement venoit originairement de la Dalmatie (*Isidor. Origin. lib.* 19, *cap.* 22), &, comme nous l'avons vu dans la description du *colobium*, il ne différoit de celui-ci que par la longueur de ses manches, qui descendoient jusqu'aux poignets. Capitolin (*in Pertinace, cap.* 8) dit que Commode avoit des *penula*, des *lacerna* & les tuniques à longues manches des Dalmates, *chiridatas Dalmatarum*. On ne se servit d'abord de la dalmatique que dans les maisons; mais Commode la porta publiquement : ce que Lampride (*cap.* 8) remarque comme l'action d'un débauché. Élagabale se conduisit de même. A la longue, cette tunique devint d'un usage ordinaire, & on la porta sous la *lacerna* quand on abandonna la toge. Alors on l'orna de bandes de pourpre perpendiculaires ou de *clavi*, que représentent aujourd'hui les orfrois des dalmatiques dont se servent les diacres catholiques.

TUNICA PALMATA, tunique ornée de bandes de pourpre. On verra dans l'article de la TOGA PALMATA, que le mot *palma*, pris dans ce sens, étoit synonyme de *clavus*. Le nombre de ces bandes étoit exprimé par les mots *monoloris*, *diloris*, *triloris*, *&c.*

DIPHTERA, tunique de cuir, étroite, garnie d'un capuchon (*Pollux, lib.* 7, *segm.* 70).

J'ai dit plus haut que le mot ἀχίτων désignoit l'absence de la tunique. C'est ainsi que les philosophes cyniques portoient le manteau sur la peau, & sans aucun autre vêtement.

Le mot μονοχίτων n'exprimoit pas seulement que l'on ne portoit qu'une tunique (comme on l'a vu plus haut pour certaines circonstances), mais il désignoit spécialement l'absence de l'espèce de vêtement ou des objets quelconques que l'on mettoit par-dessus la tunique. C'est dans ce sens qu'est prise μοναχὴ ὀθόνη dans le périple de la Mer-Rouge, dite d'un peuple qui ne portoit d'autre vêtement qu'une tunique de coton ou de lin. C'est ainsi que, dans Lucien (*Cronosolon. n°.* 11, *tom. III, pag.* 393), un interlocuteur se plaint de n'être couvert, pendant un grand froid, que d'une tunique, μονοχίτων. Athénée (*lib.* 10, *cap.* 7, *pag.* 425), décrivant les statues de Clinès, échanson de Ptolémée-Philadelphe, dit qu'il tenoit le vase oblong pour verser à boire, & qu'il n'avoit qu'une tunique, μονοχίτων. Les *pocillatores* sont toujours représentés sans manteau. Enfin Plutarque, parlant de soldats dans deux endroits (*in Æmilio Paulo, Briani, II, pag.* 165, *& in Alexandro, IV, pag.* 93), dit qu'ils étoient sans armes, & qu'ils n'avoient que la tunique : ἄνευ τῶν ὅπλων μονοχίτων & ἄνοπλοι καὶ μονοχίτωνες.

N. B. Des circonstances imprévues ayant forcé à imprimer la troisième Partie de ce Recueil avant la seconde, on n'a pu calculer avec précision la place que celle-ci devoit occuper. On en trouvera la suite à la page 175, sous le titre courant SUPPLÉMENT A LA SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

FIGURES ANTIQUES.

Observation générale.

Ce premier livre de la troisième partie, qui présente les *figures mythologiques*, seroit incomplet si l'on ne rapprochoit de ses articles, ceux qui leur sont relatifs dans le Chapitre premier de la première partie, intitulé *Têtes mythologiques*.

LIVRE PREMIER.

FIGURES MYTHOLOGIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

FIGURES MYTHOLOGIQUES DES GRECS ET DES ROMAINS.

CŒLUS *ou* URANUS. Le père de Saturne, de l'Océan, &c. ouvre la carrière mythologique. (*N°.* 1, *Pl. CCI.*) On le voit sur une lampe de terre cuite, publiée par Passeri. (*Tome I, tab.* 7.) Un vieillard, vêtu d'une longue tunique, est porté dans les airs, & étend son vaste manteau. Autour de lui brillent le soleil, la lune personnifiés, & les étoiles.

SATURNE. Les monumens antiques présentent rarement les images entières de *Saturne*. (*N°.* 2, *Pl. CCI.*) Sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*Mus. Flor. I Gem. tab.* 97, *n°.* 6.), *Saturne* nu, ailé, s'appuie sur le long manche d'une faulx dentée. Sur une pierre gravée de la collection nationale (*Mariette, Pl. II*), *Saturne*, couvert d'une draperie, s'appuie sur une faulx dont le manche est garni d'une *manette*. On voit une semblable faulx sur les médailles consulaires. (*Gessn. II, tab.* 32, *n°.* 75.) Sur celles d'Élagabale, frappées à Antioche (*Gessneri II, tab.* 159, *n°.* 12), paroît Saturne, portant de grandes ailes & une faulx semblable aux nôtres. Passeri (*Lucern. Fictil. I, tab.* 10) reconnoît *Saturne* dans un personnage qui est vêtu d'une tunique courte, & qui tient une épée dont la pointe est recourbée. A la vérité, Lucien (*Cronosolon. n°.* 10, *tome III, pag.* 393) lui donne cet attribut, avec un air de gaîté, de vigueur & de parure qui ne lui étoit pas ordinaire; « car, dit-il, les peintres ont coutume de représenter » *Saturne* maigre & décharné, avec des liens aux pieds. » Ne seroit-ce pas plutôt le dieu Priape? On le trouvera à l'article de cette divinité. La faulx & la faucille pouvoient désigner l'agriculture, à laquelle *Saturne* présidoit chez les Romains. (*Pompeius Festus, voce* Opima.)

RHÉA. Sanchoniathon lui donne Saturne pour époux. Elle avoit pour attribut un cratère, grand vase dans lequel on mêloit le vin & le miel dont on faisoit des libations; ce qui désignoit les bienfaits dont elle combloit les mortels. Le scholiaste de Nicandre (*Alexipharm. vers.* 217) l'appelle porte-cratère. On la confondoit avec Cybèle.

CYBÈLE. Les attributs de *Cybèle* étoient nombreux. Elle étoit ordinairement coiffée de tours, & assise. Des lions la traînoient ou l'accompagnoient. Elle tenoit quelquefois un globe, souvent un tambour semblable à nos tambours de basque, appelé *tympanum*, & ordinairement des épis ou des pavots.

Le *n°.* 3, *Pl. CCI*, est tiré des pierres gravées de la galerie de Florence. (*I Gem. tab.* 96. *n°.* 9.)

Le *n°.* 1, *Pl. CCII*, tiré du Recueil de lampes de Passeri (*tome I, pag.* 16), est remarquable par la forme du char.

Marcianus Capella attribue la couleur verte à *Cybèle*, parce qu'elle étoit la déesse de la Terre & la mère des êtres.

ATYS. Une statue de la galerie de Florence (*Statue, tav.* 80), dont le torse seul est antique, représente *Atys*. Je n'en parle ici que pour faire connoître un caractère assez ordinaire des figures d'*Atys*, la tunique entr'ouverte sur le ventre, afin que l'on en remarque l'élévation. Elle annonçoit le mélange de la nature des deux sexes, qu'on donnoit à *Atys* depuis sa mutilation.

Le *n°.* 2, *Pl. CCII*, représente *Atys* tenant un sceptre surmonté d'une pomme de pin. (*Passerii Lucerna, Fict. II, tab.* 19.) Le bonnet phrygien désigne le lieu de sa naissance.

HEURES *ou* LES TROIS SAISONS. Les plus anciens Grecs ne comptoient que deux Saisons ou Heures dans

leur langue, l'été & l'hiver; enſuite on en compta trois. Phidias ne ſculpta que trois ſaiſons ſur le trône de Jupiter olympien. Winckelmann a publié (*Monum. ant.* n°s. 47 & 48) la baſe triangulaire d'un candelabre, ſur laquelle ſont ſculptées les *trois Heures* ou *Saiſons*. L'on voit ici ſous le n°. 3, *Pl. CCII*, le Printems. L'Été & l'Hiver ne portent point de draperie volante, ne tiennent rien, & devant elles ſont placés un feu allumé ſur des pierres pour l'Hiver, un arbuſte pour l'Été.

SAISONS (Les quatre). Les Grecs des âges poſtérieurs à celui de Phidias ajoutèrent l'Automne aux trois Heures des anciens Grecs. Les n°s. 1, 2, 3, 4, *Pl. CCIII*, ſont pris du bas-relief des noces de Pélée. (*Monum. antichi*, n°. III.)

Les Génies des *Saiſons* ſervent de type à des médailles de Commode. (*Geſſn. II*, *tab.* 122.) On les voit auſſi ſur l'arc de triomphe de Septime-Sévère.

PLANÈTES & SIGNES DU ZODIAQUE. Au n°. 5 de la *Planche VIII* du premier volume, on voit une tête de Méduſe, gravée ſur une agate-onyx de trois couleurs. Le revers de cette pierre eſt auſſi gravé; il eſt ici deſſiné au n°. 1, *Pl. CCIV*. La zône extérieure préſente les douze ſignes du Zodiaque, tels à peu près qu'on les voit dans le Zodiaque porté par ATLAS, *Pl. CCVII*, n°. 2. Ils ont de plus ici une étoile gravée au deſſus de chacun d'eux, & la Vierge eſt placée entre cette étoile & un croiſſant. — Dans la zône intermédiaire ſont gravées les ſept *Planètes* perſonnifiées, & les étoiles leurs ſymboles. Le Soleil nu, tenant un flambeau, monté ſur un char tiré par quatre chevaux, eſt placé ſous le Bélier, entre Vénus & Mars. Le dieu des combats, couvert d'un caſque & d'une cuiraſſe, tient l'épée d'une main, & de l'autre les rênes des deux chevaux noirs qui tirent ſon char. Jupiter tenant la foudre, monté ſur un char tiré par deux aigles, précède Mars. Saturne, armé de la faulx, monté ſur un char que traînent deux ſerpens, précède Jupiter. La Lune, tenant le croiſſant, & montée ſur un char tiré par deux chevaux, précède Saturne. Mercure, tenant le caducée, monté ſur un char traîné par deux coqs, précède la Lune. Enfin, Vénus nue, tenant un ſceptre, montée ſur un char traîné par deux colombes, précède Mercure & ſuit le Soleil. — Les *Planètes* ſemblent tourner autour d'une figure aſſiſe, qui occupe le milieu de la pierre. Voici tout ce que la petiteſſe de cette figure permet de diſtinguer: elle eſt aſſiſe ſur un cippe rond, porté par un piédeſtal & ſurmonté d'un chapiteau, comme une colonne; elle repréſente un homme, la tête ceinte d'un bandeau ou diadême, la ceinture & les cuiſſes ſeulement couvertes d'une draperie, tenant d'une main un ſceptre ou bâton dépourvu d'ornemens: ſa chevelure & ſa barbe ſont touffues. Les éditeurs des pierres gravées du Palais-Royal (*tome I*, *Pl. XCVII*, *pag.* 302) s'expriment ainſi: « Au centre, la Terre eſt » repréſentée, comme ailleurs, ſous la forme d'un vieil» lard aſſis ſur un cippe, ſymbole de ſa ſtabilité. » Ne ſeroit-ce pas plutôt Pan, qui paroît ſouvent entouré des ſignes du Zodiaque?

LUSTRE, période de cinq années. Athénée dit (*Deipnoſoph. lib.* 5, *cap.* 5) que dans la fameuſe pompe ordonnée par Ptolémée-Philadelphe en l'honneur de Bacchus, on voyoit une figure de femme remarquable par ſa grandeur, habillée très-richement, tenant d'une main une couronne de perſéa, de l'autre une palme, & que cette femme étoit appelée *Luſtre*. (En grec, l'eſpace de cinq années eſt exprimé par un mot du genre féminin.)

AN *ou* ANNÉE. Dans la pompe décrite à l'article précédent, on voyoit (*cap.* 7) marcher entre deux Silènes un homme d'une taille élevée de quatre coudées (probablement la coudée ſacrée, d'environ vingt pouces ou 0.542 du mètre), avec le maſque & le coſtume d'un acteur tragique, portant une corne d'abondance: c'étoit l'*Année*, en grec ἐνιαυτός, du genre maſculin.

MOIS. Le *mois* eſt déſigné en grec par le mot MEN, qui eſt du genre maſculin; auſſi fut-il adoré, dans pluſieurs villes d'Aſie, & ſurtout à Carrhes en Méſopotamie, ſous la figure d'un jeune homme vêtu en Phrygien ou en Barbare, ayant le croiſſant placé ſur ſes épaules. A Rome on l'appela *Lunus*. On trouvera ſon article parmi ceux des têtes & des figures mythologiques des Barbares.

Euſtathe, dans les *Amours d'Iſmène & d'Iſménias* (*lib.* 4), trace les portraits des douze *mois* correſpondans aux *mois* des Grecs. — Mars, époque de l'ouverture des campagnes: un guerrier. — Avril: berger jouant de la flûte. A ſes pieds, une chèvre qui met bas. — Mai: jeune homme vêtu *gaiment*, au milieu d'un jardin rempli de roſes & d'autres fleurs. — Juin: payſan fauchant un pré. — Juillet: moiſſonneur. — Août: un homme nu, ſortant du bain & buvant. — Septembre: un homme preſſant des raiſins. — Octobre: oiſeleur chaſſant à la glu. — Novembre: lever des Pléiades au tems d'Héſiode: laboureur. — Décembre: ſemeur. — Janvier: un jeune chaſſeur avec des chiens. — Février: vieillard ſe réchauffant à un grand feu.

Auſone (ou un poète ſon contemporain, dont les vers ſe trouvent après le trois cent ſoixante dix-ſeptième poème d'Auſone) décrit ainſi les *mois* des Romains. — Janvier, conſacré à Junon: un conſul jette dans le feu d'un autel de l'encens en l'honneur de Janus & des Lares. Un coq, placé près de l'autel, déſigne la première heure du premier jour où ſe fait le ſacrifice. — Février, ſous la protection de Neptune; *mois* des pluies à Rome: vêtu de bleu, & la tunique relevée par une ceinture; il porte des oiſeaux aquatiques. — Mars, ſous la protection de Minerve: un homme couvert de la peau d'une louve, animal conſacré au dieu Mars: près de lui, un bouc & une hirondelle. — Avril, ſous la protection de Vénus: couronné de myrte, il danſe au ſon des inſtrumens & dans la fumée des parfums. — Mai, ſous la protection d'Apollon; il ſavoure le parfum d'une fleur: un paon eſt auprès de lui. — Juin, ſous la protection de Mercure, paroît nu, montre un cadran pour indiquer la diminution des jours, porte une torche allumée: à ſes pieds, la faucille & des fruits. — Juillet, ſous la protection de Jupiter: nu, blond, couronné d'épis, portant une corbeille remplie de mûres. — Août, ſous la protection de Cérès: nu, portant une coupe à ſa bouche, tenant un éventail fait de la queue d'un paon. — Septembre, ſous la protection de Vulcain, cueille des raiſins & tient un petit lézard ſuſpendu à un fil. — Octobre, ſous la protection de Mars: chaſſeur; un lièvre à ſes pieds; des oiſeaux au deſſus de ſa tête; un grand vaſe ou une cuve auprès de lui. — Novembre, ſous la protection de Diane: vêtu (en prêtre d'Iſis) d'une tunique de lin, la tête raſée, tenant le ciſtre, appuyé contre un autel ſur lequel eſt placée la tête d'un che-

vreuil. Aux calendes de ce *mois* on célébroit les fêtes d'Iſis. — Décembre, ſous la protection de Veſta : ſemeur.

DIVINITÉS DE LA SEMAINE. Quoique la diviſion des jours par ſept, commençant par le jour du Soleil, & appelée *ſemaine*, n'ait eu lieu proprement que chez les Chrétiens du Bas-Empire, cependant les Grecs & les Romains avoient conſacré à Saturne, au Soleil, à la Lune, à Mars, à Mercure, à Jupiter & à Vénus, une période de ſept jours. On trouve ici au *n°.* 2, *Pl. CCIV*, un deſſin tiré d'un manuſcrit de Peyreſc, qui ſe trouvoit dans la bibliothèque de Saint-Victor. Sur cette portion de planiſphère on voyoit quatre des *Divinités de la ſemaine*, rangées ainſi ſur une portion de cercle : Saturne, la Lune, Mercure, Vénus. Les débris plus conſidérables d'un ſemblable planiſphère trouvé à Rome, & publié par Bianchi, nous ont montré les divinités intermédiaires, placées en oppoſition directe ſur l'autre bord du planiſphère, mais dans l'ordre rétrograde pour ſuivre la correſpondance d'oppoſition : Jupiter correſpondant par oppoſition à Mercure, Mars à la Lune, & le Soleil à Saturne, qui commençoit cette période ſeptenaire. — Dans un cercle intérieur étoient repréſentés les Génies qui préſidoient à chaque ſigne du Zodiaque ; l'un coiffé d'une peau de bélier, l'autre d'une dépouille & des cornes d'un taureau, &c. La tête ailée d'un vent eſt tracée hors de la circonférence du planiſphère.

AURORE. Sur une belle agate-onyx du Palais-Royal (*Pl. XLIV, tome I*), on voit l'Aurore qui traverſe les airs dans un char traîné par deux chevaux. Le fond du camée eſt blanc. L'Aurore & les chevaux ſont pris dans un lit de ſardoine ; ils ont cette couleur obſcure que leur donnoient les poètes. Je ne le donne point ici, parce que la déeſſe n'a aucun attribut particulier.

LUCIFER *ou* PHOSPHORUS. VESPER *ou* HESPERUS. Ces noms déſignoient l'étoile du matin & l'étoile du ſoir, ou plutôt la planète de Vénus, qui tantôt précède le ſoleil à ſon lever, & tantôt le ſuit à ſon coucher. On l'avoit perſonnifiée, dans ces deux phaſes, ſous la figure d'un enfant ou d'un jeune homme qui porte un flambeau. Sur un autel rond de la villa Borghèſe (*Winckel. Monum. inediti*, *n°.* 21), on voit le buſte d'un jeune homme : à ſes côtés ſont ſculptés deux flambeaux allumés, l'un droit & l'autre renverſé, qui expriment le jour commençant & le jour finiſſant.

Lucifer ou *Phoſphorus* (porte-lumière) étoit fils de l'Aurore, qu'il précédoit. C'étoit lui qui, avec les Heures, atteloit & dételoit les chevaux du Soleil. Nous le verrons précéder le char d'Apollon. *Veſper* ou *Heſpérus* (du ſoir) ſuivoit ce char chez Thétis.

MATIN, MIDI, SOIR. Les artiſtes anciens indiquoient dans leurs compoſitions, lorſque cela étoit néceſſaire, ces trois diviſions du jour par la figure du Soleil porté ſur un char. Ce char étoit-il placé à la gauche du ſpectateur, & montant vers le ciel? c'étoit le *Matin*. Si au contraire il deſcendoit vers la droite, il déſignoit le *Soir*. Occupoit-il dans le ciel le milieu du tableau? il déſignoit le milieu du jour.

NUIT. On voit ſur une lampe antique (*Lucern. Fictil. I*, *tab.* 97) une femme vêtue de longs habits, qui développe ſon vaſte manteau ; elle porte ſur la tête un croiſſant. (*N°.* 1, *Pl. CCV.*) Paſſeri reconnoît ici (*n°.* 23) la *Nuit* ou plutôt les Ténèbres diviniſées, ſelon les dogmes des Orphiques.

HEURES du jour & de la nuit. On ne trouve pas, dans les auteurs grecs mêmes, un mot pour les déſigner.

MORPHÉE, dieu des Songes. Sur un bas-relief du palais Mattei, publié par Winckelmann (*Monum. antichi*, *n°.* 110), paroît Morphée, verſant avec une corne les ſonges ſur les humains ; il eſt âgé, & porte une double paire d'ailes : celles de la tête appartiennent aux oiſeaux ; celles des épaules ſont des ailes de papillon. (*N°.* 2, *Pl. CCV.*) Philoſtrate (*Icon. lib.* 1, *cap.* 27) peint le Songe ou Morphée, avec l'air accablé de ſommeil, vêtu d'un habillement blanc ſur un noir, & tenant une corne des deux mains.

SOMMEIL. Dans la collection d'antiques conſervée à la bibliothèque de Saint-Marc à Veniſe (*tome II*, *tav.* 39), ſe voit un enfant ailé, couché ſur une peau de lion & endormi. A ſes pieds eſt un lézard : un chien dort à ſes côtés, & des fruits s'échappent de ſes mains. Cette multitude d'attributs, ſi oppoſée au génie des Anciens, pourroit faire naître des doutes ſur la haute antiquité de ce marbre. (*N°.* 3, *Pl. CCV.*)

LUNE. Portée dans une bige (char attelé de deux chevaux) & le front orné du croiſſant de Diane, la *Lune* brille ſur une pierre gravée de la galerie de Florence. (*Muſ. Flor. Gem. II*, *tab.* 88, *n°.* 1.) — Dans une peinture d'Herculanum (*tome III*, *pag.* 17), la *Lune* a une draperie de couleur rouge-changeant.

OCÉAN. Je ne donne point de figure de l'*Océan*, parce qu'il ne diffère des fleuves que par les ſerres de crabe, qui ſont placées ſur ſon front comme des cornes. On trouvera l'explication de cet attribut à l'article des TÊTES MYTHOLOGIQUES. Aucune ſtatue attribuée à l'*Océan* ne portant ces pinces, je n'en ai point fait deſſiner ici. Au reſte, celle du Capitole (*Muſ. Capitol. tome III*, *tab.* 1), à laquelle on donne le nom d'*Océan*, eſt aſſiſe ſur un monſtre marin au milieu des ondes. C'eſt un vieillard qui tient d'une main une coquille, & de l'autre une partie de la draperie qui le couvre de la ceinture aux pieds.

AMPHITRITE. Sur un bas-relief de la villa Borghèſe, qui repréſente la chute de Phaéton, Winckelmann (*Monumenti antichi*, *n°.* 43) reconnoît *Amphitrite* dans une figure de femme aſſiſe, tenant une rame & portant ſur le front des ſerres d'écreviſſe ou de crabe, attribut qui caractériſe auſſi l'Océan. (*N°.* 1, *Pl. CCVI.*)

TÉTHYS (*Tethys*, *Tethyos*), fille du Ciel & de la Terre, épouſe de l'Océan ſon frère, fut mère de trois mille Nymphes appelées *Océanides*, & fut l'aïeule de la Néréide Thétis, qui épouſa Pélée. On la prend quelquefois pour la Mer perſonnifiée. Diomède dit (*verſ.* 541) :

. . . . . *Licet ille ſonantibus antris*
Tethyos adverſæ.....

On n'en connoît point de figure.

THÉTIS (*Thetis*, *Thetidis*), Néréide, fille de Nérée,

petite-fille de *Téthys*, l'épouse de l'Océan, femme de Pélée & mère d'Achille. On la trouve sur plusieurs monumens où ses noces sont représentées; mais elle n'a aucun attribut particulier.

VENTS. On voit ici les figures de deux des *Vents* qui sont sculptés à Athènes sur les faces de la tour octogone, appelée *la tour des Vents*. Borée, le *vent* du nord, est représenté sous la forme d'un vieillard qui tient une conque de la main droite, & qui de la gauche s'enveloppe dans son manteau; il porte une tunique à longues manches, liée avec deux ceintures, & des chaussures couvertes, plus élevées que les chevilles. — Lucien (*Timon.*) le représente avec une longue barbe, des sourcils épais, & les cheveux rejetés du front en arrière. (*N°. 2, Pl. CCVI.*) — Cécias, le nord-est : vieillard qui tient des deux mains un bouclier avec lequel il verse de la grêle ou, selon d'autres, des olives. — Apéliotes, l'est : jeune homme légérement vêtu, portant dans son manteau des épis & des fruits. — Eurus, le sud-est, pluvieux à Athènes : vieillard qui ne porte aucun symbole, mais qui s'enveloppe dans sa vaste draperie. — Notus, le sud : jeune homme portant un vase pour se rafraîchir. — Lips, le sud-oueſt : jeune homme qui tient un acrostole (ornement de la proue des navires anciens). Il annonçoit la saison favorable aux voyageurs. — Zéphyr, l'oueſt, favorable à la végétation : jeune homme presque nu, sans tunique ni chaussure, légérement couvert d'un manteau, dans un pan duquel il porte des fleurs. Philostrate lui donne de petites ailes fixées aux tempes. (*N°. 3, Pl. CCVI.*) — Schiron, le nord-oueſt, le plus sec de tous : vieillard qui tient un vase renversé. — Tous ces *Vents* ont des ailes & la tête nue. Lips & Zéphyr seuls ne portent point de chaussure. — Les *Vents* froids ou pluvieux sont vêtus comme les Barbares, paroissent âgés & portent de longues barbes. Les *Vents* doux, légérement vêtus, sont représentés sous les traits de l'adolescence.

Sur le planisphère où sont gravées les Divinités qui président aux jours de la semaine, on voit un *Vent* qui porte de petites ailes au front. — (*N°. 1, Pl. CCVII.*) Les *Vents* d'orient & d'occident sont représentés sur un tombeau de la villa Borghèse, où l'on voit la chute de Phaéton, publié par Winckelmann (*Monumenti antichi, n°. 43*); ils y paroissent sous l'emblême de Génies ailés, les ailes étendues, soufflant dans une trompette droite ou plutôt dans une corne droite qu'ils tiennent d'une main, & appuyant l'autre main sur le derrière de leur tête, dans l'intention apparente de pousser l'air plus fortement.

On conserve au Capitole quatre autels ronds, trouvés dans le port d'Antium. On lit sur un : *Ara Ventorum.* Au dessous de cette inscription, le *Vent* est représenté sous la figure d'un jeune homme, sans ailes, porté dans les airs : il souffle dans une conque de mer qu'il tient de la main droite, & il appuie la gauche sur le derrière de sa tête; il n'a d'autre vêtement qu'un manteau flottant, qui est entiérement rejeté sur les épaules.

ATLAS. M. Guattani a publié (*Monumenti antichi*, 1786) le bas-relief suivant, qui est conservé à la villa Albani. — (*N°. 2, Pl. CCVII.*) *Atlas* agenouillé porte un Zodiaque surmonté d'un aigle, dans le milieu duquel Jupiter est assis.

VESTA. (*N°. 1, Pl. CCVIII.*) Sur une médaille de grand bronze de Sabine paroît *Vesta* assise, tenant le palladium & une haste (*Gesneri II, tab. 93, n°. 11*), avec la légende VESTA. Sur une médaille d'argent de Vespasien (*Gesneri II, tab. 56, n°. 12*), elle est debout, tient un capéduncule & une haste, avec son nom en légende. Le capéduncule désignoit la première & la dernière libation des festins qui se faisoient en l'honneur de *Vesta*.

JANUS. Sur une médaille d'argent de Pertinax (*Gessn. Impp. tab. 128, n°. 51*), on voit *Janus* debout, s'appuyant sur une haste, avec ses deux faces & la légende JANO CONSERVAT. On le voit de même sur une médaille de Commode, du cabinet de Vienne.

N°. 2, *Pl. CCVIII.* Il est placé de même au revers d'une médaille de moyen bronze d'Hadrien (*Ibid. tab. 91, n°. 7*); mais il a quatre faces. Ce dieu des Romains présidoit à l'année, & ces quatre faces étoient relatives aux quatre saisons.

JUPITER. Entre les petits bronzes trouvés dans les fouilles d'Herculanum, on remarque ce *Jupiter* (*tom. VI, tav. 87*), parce qu'il a tous ses attributs, le sceptre, le foudre, l'aigle, la barbe touffue & la couronne dans le milieu de laquelle on voit un corps rond qu'on ne peut caractériser. (*N°. 3, Pl. CCVIII.*)

Dans la même collection (*ibidem, tav. 3*) on voit *Jupiter* nu, avec un légère draperie sur le bras gauche; ce qui est assez rare.

Le *n°. 4, Pl. CCVIII*, représente *Jupiter* assis & deux chiens à ses côtés. (*Passerii Lucern. Fictil. I, tab. 30.*) Ces animaux font reconnoître *Jupiter custos*, Jupiter gardien.

Jupiter exsuperantissimus, souverain maître de toutes choses, est gravé sur une sardoine du Palais-Royal (*tom. I, Pl. III*). La corne d'abondance qu'il tient de la droite, la corbeille (*calathus*) posée sur sa tête, & la patère qu'il tient de la gauche, désignent les biens que *Jupiter* verse sur les mortels. Enfin le papillon, symbole de l'ame, qui est posé sur la patère, désigne le dieu qui leur donne la vie. Il est vêtu d'une tunique sans manches, qui descend jusqu'aux pieds, & d'une draperie qui enveloppe le torse seulement.

N°. 1, Pl. CCIX. Jupiter pluvius, qui donne la pluie, est ainsi représenté sur la colonne prétendue Antonine. (*Tab. 15, édit. 1704.*) — On voit enfin dans le centre du Zodiaque porté par ATLAS, *Jupiter* assis, tenant un sceptre, & l'aigle à son côté.

Jupiter, dans les peintures antiques, porte une draperie rouge; il est ordinairement couronné de laurier ou de fleurs.

TITAN. (*N°. 2, Pl. CCIX.*) Sur un jade de la collection du Palais-Royal (*tom. I, Pl. VIII*), est gravé ce *Titan*. On le reconnoît à son corps terminé en serpens. *Serpentipedesque gigantas*, dit Ovide. (*Trist. 4, Eleg. 7, v. 15.*) Cette conformation appartient exclusivement aux *Titans*, si l'on excepte la seule Echidna, monstre moitié femme & moitié serpent. Notre *Titan* tient d'une main un corps sphérique qu'il va lancer, & de l'autre la dépouille d'un lion, dont il se sert comme d'un bouclier.

JUNON. (*N°. 3, Pl. CCIX.*) Junon-nourrice, belle statue du muséum Pio-Clémentin, qui a été publiée par Winckelmann. (*Monum. antichi, n°. 14.*) Il a cru reconnoître Hercule dans l'enfant allaité par *Junon* que Ju-

piter avoit trompée, ſelon Pauſanias. Mais M. Viſconti, éditeur du Muſéum, dit que cet enfant eſt Mars, dont *Junon* fut mère ſans le ſecours d'aucun homme, & par la vertu ſeule d'une fleur. — *N°.* 1, *Pl. CCX.* Junon-reine paroît ſouvent ſur les médailles des impératrices romaines, avec le paon ſon oiſeau favori, & la légende *Juno regina.* On voit celle-ci ſur les médailles de Criſpine. (*Geſſn. Impp. tab.* 128, *n°.* 19.) — Junon des mariages (*Pronuba*), ſur un ſarcophage antique. (*Admir. Rom. n°.* 56.) *Junon*, placée entre deux époux, les unit. On voit ſa main droite placée ſur l'épaule droite de l'époux, & la gauche ſur l'épaule gauche de l'épouſe. — Junon-Lucine eſt le type d'une médaille de moyen bronze, de Fauſtine la jeune. Une femme debout porte un enfant ſur le bras gauche; deux autres ſont à ſes côtés. Son nom ſert de légende. (*Geſſn. tab.* 115, *n°.* 25.) Junon-Lucine paroît aſſiſe ſur les médailles de Julie, femme de Sévère. (*Geſſn. tab.* 138, *n°.* 6.) Elle porte un enfant au maillot, & tient une fleur.

Junon pourroit être vêtue de bleu, parce qu'elle déſigne l'air; mais Marcianus Capella l'a introduite couverte d'une draperie blanche.

Nonnus (*Dionyſiac. lib.* 8, *verſu* 223) donne à entendre que, ſeule entre les Déeſſes, *Junon* portoit une chauſſure d'or. — L'épithète βοώπις, par laquelle Homère déſigne les yeux de *Junon*, a été mal rendue par celle-ci, *aux yeux de bœuf.* Elle eſt formée de la ſyllabe augmentative βο, & elle doit être traduite, *aux grands yeux.*

ILITHYE préſidoit aux accouchemens. Les Grecs lui donnoient pour mère *Junon*; mais les Romains lui ſubſtituèrent *Junon-Lucine.*

IRIS. Sur un des vaſes grecs publiés en 1795 pour faire ſuite à ceux d'Hamilton, on voit *Iris* qui apporte un caſque à un héros. Elle a de longues ailes, un bandeau lie ſes cheveux. Le caducée, ſymbole qui caractériſoit les envoyés & les hérauts, fait reconnoître ici la meſſagère des Dieux. (*N°.* 2, *Pl. CCX.*)

CASTOR ET POLLUX, *ou* LES DIOSCURES (fils de Jupiter). Je ne puis mieux dépeindre les célèbres Gémeaux qu'en tranſcrivant l'endroit où Pauſanias raconte (*Meſſen. cap.* 27, *pag.* 344, *Kuhnii*) que deux jeunes gens d'*Andana*, ville de la Meſſénie, prirent leur coſtume pour tromper les Lacédémoniens, dévoués au culte des *Dioſcures.* « Revêtus de tuniques blanches, de » chlamydes de pourpre, montés ſur de très-beaux che» vaux, portant des bonnets (ronds) & des lances. » Apulée, décrivant une pantomime dont le ſujet étoit le jugement de Pâris (*lib.* 10, *pag.* 347, *in uſum*), dit que les *Dioſcures* portoient des caſques allongés comme des œufs, & ſurmontés d'une étoile. C'eſt ainſi qu'ils paroiſſent ſur les monumens. C'eſt auſſi pourquoi on ne peut les reconnoître dans le groupe fameux dont l'original eſt en Eſpagne, à Saint-Ildephonſe, & dont les copies ſont dans les jardins de Verſailles & des Tuileries. M. Viſconti y reconnoît Antinoüs déifié, avec ſon génie. — Les deux jumeaux ſe plaiſoient à dompter les chevaux; ils en ont ordinairement auprès d'eux; mais on attribue particuliérement ce goût à *Caſtor.* — *Pollux* avoit remporté la victoire aux premiers jeux pythiques de Delphes, aux combats du Pancrace, dont celui du ceſte faiſoit partie. C'eſt pourquoi il a les oreilles écraſées, ſur un grand bas-relief de la villa Albani (*Winck. Mon. ant. n°.* 62), à ſa ſtatue du Capitole, & à celle du palais Farnèſe. — On voit ici au *n°.* 3, *Pl. CCX*, un des *Caſtors* (on donne quelquefois le même nom aux deux frères) qui ſont gravés ſur une ſardoine de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 97, *n°.* 5). Les étoiles placées au deſſus de leurs têtes les font reconnoître. Leurs bonnets ſont ici moins élevés qu'on ne les voit ordinairement. Celui que je ne donne pas ne diffère de l'autre que par l'abſence de la draperie. Le cheval qui eſt auprès de lui n'a point de bride.

GANYMÈDE. Ce beau Troyen que Jupiter fit enlever par ſon aigle, eſt repréſenté, comme on le voit ici *n°.* 4, *Pl. CCX*, ſur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 56, *n°.* 6). Coiffé du bonnet phrygien, couvert de la ſeule chlamyde, portant un carquois, il careſſe l'aigle de ſon maître. — Il porte ſouvent le bâton courbé des bergers, & le vaſe qui déſigne les fonctions de l'échanſon des Dieux. — Les artiſtes qui repréſentent Ganymède enlevé ſur le dos de l'aigle, n'ont point conſulté les anciens auteurs ni les monumens. Pour qu'il fût ainſi placé, il faudroit qu'il eût conſenti à ſon enlévement, & qu'il ſe fût placé de ſon gré. La tradition mythologique nous apprend le contraire. Dans la lettre cinquante-neuvième (*lib.* 3) d'Alciphron, un Grec dit qu'en ſonge il croyoit être *Ganymède*..... « Je portois le bâton » courbé & la flûte des bergers, la tiare phrygienne; » je conduiſois les brebis ſur le mont Ida. »

PALLAS *ou* MINERVE. C'eſt en vain que l'on voudroit établir une diſtinction formelle entre ces deux noms, & ne donner le premier qu'à la déeſſe des combats. *Pallas* eſt auſſi la déeſſe des Arts & la déeſſe de la Prudence, caractériſée par la chouette, qui voit dans les ténèbres. — *Pallas* eſt repréſentée avec des yeux bleus. (*Lucian. Dialog. VIII.*) Elle n'a jamais le ſein découvert, peut-être parce qu'on lui attribuoit une virginité perpétuelle. C'eſt pour la même raiſon que ſes cheveux ſont ordinairement relevés. La beauté de ſes mains étoit paſſée en proverbe. Sur une des freſques des thermes de Titus, la tunique courte de *Pallas* eſt gorge de pigeon: la plus longue eſt couleur de feu, quoiqu'elle ſoit ordinairement bleue. Sa ceinture eſt de couleur de laque, & le cimier du caſque eſt d'un rouge éclatant, comme la tunique longue. On peut dire généralement que cette dernière couleur convient à une divinité guerrière. Dans les peintures d'Herculanum (*tom. V, pag.* 9), *Minerve* porte une longue tunique violette, & par-deſſus une draperie d'un jaune-clair.

N°. 1, *Pl. CCXI.* On voyoit dans le cabinet de Sainte-Geneviève cette *Pallas* de bronze, qui tenoit une lance & une patère. La ſimplicité en fait le prix. Elle eſt deſſinée de la grandeur de l'original.

Pl. CCXI, *n°.* 2. Ce bronze, trouvé à Herculanum (*tom. VI, pag.* 23), eſt ici deſſiné de la grandeur de l'original. *Pallas* eſt repréſentée tenant une patère, ſur laquelle eſt poſée la chouette, ſon attribut ordinaire.

Pindare (*Olymp. XIII, verſ.* 100) appelle *Minerve*, la Vierge à l'égide bleue. — Je ferai obſerver ici que Jupiter porte l'égide ſur un beau camée du muſéum français. M. Viſconti l'a écrit dans une Diſſertation. Homère donne l'égide à pluſieurs Dieux; mais depuis la victoire de *Minerve* ſur le monſtre Égide, dont elle porta la dépouille, ce nom fut reſervé pour le bouclier de *Pallas*, & pour l'ornement particulier qui lui ſert quelquefois

de défense. On voit, au milieu de l'égide, la redoutable Gorgone, & des serpens flottent suspendus à cette dépouille.

Dans la pantomime du *Jugement de Pâris*, décrite par Apulée (*lib.* 10), on vit paroître *Minerve* portant un casque brillant, entouré d'une couronne d'olivier, élevant un bouclier, & agitant sa lance comme dans un combat. Deux enfans la suivoient comme des écuyers, tenant des épées nues, & s'élançant par bonds. C'étoient la Terreur & la Crainte.

Strabon dit (*lib.* 13, *pag.* 601-1620) que plusieurs statues de *Minerve*, très-anciennes, étoient assises. On en voyoit de semblables à Phocée, à Marseille, à Rome, à Chio & ailleurs. Cette attitude désignoit-elle la prudence de la déesse ?

Pallas est ordinairement couronnée d'olivier.

PALLADIUM. Les Anciens ne sont pas d'accord sur la description de cette statue de Minerve, qui fut enlevée de Troye par Diomède & Ulysse. Si l'on en croit les écrivains latins, les Grecs n'enlevèrent qu'une copie du véritable *Palladium;* mais Énée l'apporta en Italie, & les Romains le déposèrent dans le temple de Vesta. Quant aux formes de cette statue tombée du ciel, Procope (*Bell. Gothic. lib.* 1, *cap.* 16) dit que de son tems on ignoroit dans quel pays elle pouvoit se trouver, mais qu'on la voyoit à Bénévent dans un bas-relief. « C'est » la figure d'une guerrière qui menace de sa lance, & » qui semble se préparer au combat. Elle porte une tu» nique qui descend jusqu'aux pieds. La face n'est point » celle de Pallas, telle que les Grecs la représentoient; » mais elle rappelle les anciens ouvrages des Égyptiens. » Apollodore (*lib.* 3) lui fait tenir la lance avec une quenouille & un fuseau; mais sur les pierres gravées, où l'on voit l'enlévement du *Palladium*, c'est une Pallas armée de bouclier, de lance, & terminée en gaîne, c'est-à-dire, avec les jambes non séparées, à l'égyptienne.

CÉRÈS. Les pavots & les épis que tiennent d'une main les figures de *Cérès*, gravées sur deux pierres de la galerie de Florence, sont les symboles de la fécondité & les attributs ordinaires de cette déesse. Le sceptre que porte l'une d'elles est aussi l'attribut des grandes Divinités. (*Mus. Flor. Gem. tom. I, tab.* 100, *nn.* 3, 4.)

Une lampe antique du Recueil de Passeri (*tom. I, tab.* 22) présente la figure du *n°.* 3, *Pl. CCXI*, vêtue d'une longue tunique, d'un large manteau qui recouvre la tête. *Cérès* tient de la main droite une longue torche qui rappelle la recherche pénible qu'elle fit pour trouver Proserpine, & de la gauche les épis & les pavots qui avoient procuré du repos à la déesse, fatiguée de ses longues courses. Le croissant & le globe, placés sur sa tête, annoncent quelqu'analogie avec Isis.

Cérès devroit, selon Winckelmann, porter une draperie jaune, parce qu'elle rappelleroit à la fois la couleur des moissons & l'épithète *blonde* que lui donne Homère. — Pindare (*Olymp. VI, vers.* 159) l'appelle *Cérès aux pieds rouges*. Virgile (*Georgic. I, vers.* 297) lui donne aussi l'épithète *rouge*. Cette épithète étoit-elle relative à la couleur d'une variété de froment qui en a pris son nom, *le blé rouge ?* ou plutôt rappelloit-elle l'usage de peindre en rouge, dans les solemnités, les pieds des statues de Cérès; car l'on peignoit les statues entières de plusieurs Dieux avec du minium, comme l'a fait observer Winckelmann ? (*Hist. de l'Art, liv.* 1, *chap.* 2, *n°.* 2.) On consacroit aussi à *Cérès* la couleur blanche, & ses prêtresses portoient des vêtemens de cette couleur. (*Ovid. Metam. X, vers.* 432.)

Le cheval que l'on voit auprès de *Cérès* sur plusieurs monumens, rappelle sa métamorphose en cavale, lorsqu'elle se déroboit aux poursuites de Neptune. — On lui offroit les prémices des fruits; on lui immoloit des brebis & surtout des truies, qui nuisent aux semences. Dans ses sacrifices, on ne portoit pas des couronnes de fleurs, mais on se couronnoit de myrte ou de narcisse pour rappeler le deuil que *Cérès* avoit porté après l'enlévement de Proserpine. — Les laboureurs lui consacroient les instrumens de leur art, un soc, un joug, une faucille, &c.

On voit souvent *Cérès* couronnée d'épis, ou coiffée avec une espèce de tour non crénelée, ou de turban peu élevé; plus souvent encore avec le boisseau, symbole de la fertilité, ou avec la corbeille mystique, appelée *ciste*, qui rappeloit les mystères d'Éleusis. — Sur plusieurs médailles, elle est représentée, tantôt marchant & portant une ou deux torches; tantôt sur un char tiré par des serpens ailés, & cherchant sa fille chérie.

DIANE. Les statues de *Diane* ne sont pas rares; mais on ne connoît point de peinture antique qui la représente. Pour y suppléer, je ferai connoître en détail une *Diane* de marbre trouvée à Herculanum en 1750, & qui est colorée. Les cheveux sont blonds, relevés & noués comme ceux des vierges. Ils sont ceints d'un bandeau orné de huit roses rouges. Les draperies sont blanches. La tunique a des manches larges, disposées en plis boudinés: sa bordure est formée par trois bandes étroites; l'extérieure d'un jaune d'or : l'intermédiaire, moins étroite, de couleur de laque, est ornée de fleurons blancs; l'intérieure est de la même couleur. Les tissus de la tunique & de la chlamyde sont plissés à plis étroits & serrés; plis indépendans de ceux que forment la ceinture & les contours du corps. — La taille de *Diane*, sur les monumens, est plus légère, plus svelte que celle de Junon & de Pallas. Le plus souvent elle n'est vêtue que d'une tunique qui n'atteint pas les genoux; c'est alors *Diane* chassereſſe. Cependant elle porte quelquefois une tunique longue & traînante. Seule entre toutes les Déesses, dit Winckelmann, elle a, sur quelques monumens, le sein droit découvert.

Pl. CCXII, n°. 1. Un moyen bronze trouvé à Herculanum (*tom. VI, pag.* 43) représente *Diane* chasseresse. Elle est armée de l'arc, & ceinte, par-dessus sa tunique retroussée, de la dépouille d'un faon. Les cerfs formoient son attribut distinctif, comme on le voit à la belle statue trouvée à Arles, & conservée dans le musée français. Les chaussures de la *Diane* d'Herculanum sont ornées de petits boutons en forme de grelots.

Dans une peinture d'Herculanum (*tom. IV, p.* 319), *Diane* porte une couronne avec des rayons d'or, un manteau bleu-céleste, une tunique jaune avec deux bordures violettes. Cette tunique intérieure n'est visible que depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Le haut du torse est couvert d'une tunique violette : on ne la voit plus au dessous de la ceinture. Ses cothurnes sont jaunâtres. — Les courroies des sandales de la statue en marbre de *Diane*, trouvée à Herculanum en 1750, sont rouges. Cette couleur rappelle la statue de marbre que (*Bucol.* 7. *vers.* 31), dans une églogue de Virgile, Corydon promet de consacrer à *Diane*, & qui devoit avoir des cothurnes rouges. Mais cette chaussure rouge rappelle plus vivement l'identité reconnue par les Grecs d'Asie entre

Diane & Cérès, & les épithètes communes à l'une & à l'autre.

Diane, dit Winckelmann, eſt la ſeule déeſſe qui paroiſſe quelquefois avec un ſein découvert. Orphée l'appelle *déeſſe aux longues draperies*; auſſi la voit-on ainſi vêtue ſur quelques monumens. — Elle y paroît quelquefois traînée par deux cerfs, & portant une torche; quelquefois montée ſur un cerf, ou le tenant d'une main.

Les Étruſques, comme les anciens Grecs (*Pauſan. lib.* 5, *pag.* 424), donnoient des ailes à *Diane*. Elle en portoit ſur le coffre de Cypſelus, & on lui en voit de très-grandes ſur une pierre gravée de la galerie de Florence.

DIANE *ou* LUNE. Son article eſt plus haut.

DIANE D'ÉPHÈSE. La célébrité du temple d'Éphèſe, de la ſtatue de *Diane* qu'il renfermoit, & les honneurs qu'on lui rendoit, en firent un culte particulier qui ſe répandit dans toute l'Aſie. La nature & ſa force génératrice étoient repréſentées par le grand nombre & la groſſeur des mamelles de cette ſtatue, & par les divers animaux dont elle eſt chargée. On voit ici (*Pl. CCXII*, *n°.* 2) cette figure bizarre qui rappelle les Divinités de l'Inde. Elle eſt tirée de *l'Antiquité expliquée* (*tome I*, *Pl. XCXIV*). Ménetrier l'avoit publiée, d'après Béger, dans ſa *Diſſertation ſur les attributs de Diane d'Éphèſe*.

HÉCATE. Les uns reconnoiſſent Diane, d'autres Iſis irritée, d'autres la Lune, d'autres Proſerpine, ſous cet emblême: tous du moins ſont d'accord que c'étoit une divinité vengereſſe des crimes. On plaçoit les ſtatues d'*Hécate* dans les carrefours & devant les portes des maiſons, parce que, diſoit-on, ſes ſtatues ſeules chaſſoient les ſpectres. D'un autre côté, *Hécate* apparoiſſoit dans la nuit ſous des formes effrayantes. — *Pl. CCXII*, *n°.* 3. L'ancienne *Hécate* étoit repréſentée avec un ſeul viſage & avec un ſeul corps. Celle-ci ſe voit ſur une lampe antique du Recueil de Paſſeri (*tom. I*, *tab.* 97). — *Pl. CCXIII*, *n°.* 1. Pauſanias (*Corinth. cap.* 30) dit que le ſculpteur Alcamène fit le premier, dans le cinquième ſiècle avant l'ère vulgaire, une ſtatue d'*Hécate* avec trois viſages & avec trois corps adoſſés les uns aux autres. Lachauſſe (*Muſ. Roman. tab.* 15) en a publié une ſemblable qui a été inſérée dans *l'Antiquité expliquée* (*tom. I*, *Pl. XC*, *n°.* 5). Une des têtes eſt coiffée avec le *lotus*, comme l'étoit Iſis; une autre porte le bonnet phrygien, entouré d'une couronne à rayons; la troiſième porte une couronne de laurier. Les mains d'un corps tiennent deux torches; celles d'un autre tiennent un poignard & un ſerpent; celles du troiſième tiennent un fouet de cordes, & la clef qui ouvre la région des ténèbres. Auſſi voit-on ſur une pâte antique de Stoſch, *Hécate* avec Pluton & Iſis.

PLUTON. J'ai dit ailleurs que les monumens ſur leſquels *Pluton* eſt repréſenté d'une manière diſtincte, ſont fort rares. J'excepte les monumens ſur leſquels il enlève Proſerpine, & ceux que le *calathus* ou la corbeille placée ſur la tête fait attribuer à Sérapis. Le *n°.* 2, *Pl. CCXIII*, eſt tiré d'une belle pierre gravée de la galerie de Florence. (*Tom. II*, *tab.* 72, *n°.* 1.) La tête eſt deſſinée ailleurs plus en grand. Le Cerbère & l'abſence du *calathus* font reconnoître ici *Pluton*: il porte le ſceptre comme les grands Dieux. Quant à la fourche à deux dents que des monumens lui donnent pour attribut, les auteurs anciens n'en parlent point. — On peut donner à *Pluton* des draperies noires. (*Claudian. de Raptu Proſerp. lib.* 1, *verſ.* 79.)

PLUTUS. On a confondu quelquefois Pluton avec *Plutus*, le dieu des richeſſes, parce que l'on tire l'or des entrailles de la terre; mais ce ſont deux Divinités très-diſtinctes. On ne trouve *Plutus* ſur aucun monument; mais Philoſtrate (*Icon. lib.* 2, *cap.* 27) dit qu'on voyoit ce dieu peint au deſſus de la citadelle de Rhodes. « Il » avoit des ailes pour déſigner ſa deſcente du ciel; il » étoit d'or pour rappeler la ſubſtance dans laquelle il » s'étoit montré; enfin, il étoit repréſenté avec des » yeux, parce que la Providence céleſte le leur avoit » envoyé. » L'écrivain a raiſon de parler ici de ſa bonne vue, car on peignoit ſouvent *Plutus* aveugle, & quelquefois boiteux, par une fiction morale. — A Thèbes, la Fortune tenoit dans ſes bras *Plutus* enfant; à Athènes, c'étoit la Paix.

PROSERPINE. Sur les monumens, *Proſerpine* ne porte aucun attribut qui puiſſe la caractériſer.

PARQUES. Les artiſtes anciens ont repréſenté ordinairement les *Parques* ſous la figure de vierges jeunes & belles, quelquefois avec des ailes à la tête, quoique les poètes les aient peintes vieilles & même boiteuſes. Dans le périſtile du temple d'Apollon à Delphes (*Pauſanias*, *lib.* 10, *pag.* 858), on ne voyoit que deux *Parques*. On n'en voit pareillement que deux ſur un bas-relief du muſéum Capitolin (*tom. IV*, *tav.* 25), qui repréſentent Prométhée formant l'homme; elles ſont belles & jeunes toutes deux: l'une tient une quenouille, & l'autre, regardant le Zodiaque tracé ſur un globe, tient une baguette & un petit vaſe, qui peut être une écritoire. — Elles ſont trois ſur un beau ſarcophage du Capitole (*Muſ. Capit. tom. IV*, *tav.* 29), qui repréſente la Lune & Endimion. L'une file, & tient une quenouille & un fuſeau ſemblables aux nôtres; une autre tient des deux mains un rouleau déployé en partie, parce que les *Parques* étoient les gardiennes des décrets de Jupiter, ſelon Marcianus Capella: de là vient que l'on voit ordinairement une des *Parques* dans l'attitude d'écrire ſur un rouleau. Entre ces deux *Parques* eſt placée la troiſième, d'une taille plus élevée, portant un diadême, & tenant une balance & une corne d'abondance.

La *Parque* dont on voit le deſſin au *n°.* 3, *Pl. CCXIII*, tient de la droite le ſtyle pour écrire, & de la gauche une tablette double (un diptyque); elle poſe le pied gauche ſur une roue, emblême ordinaire de la vie humaine. Cette *Parque* eſt tirée d'un bas-relief de la villa Borghèſe (*Sculpt. tom. I*, *tav.* 12, *pag.* 58); il repréſente la mort de Méléagre. A une extrémité, la mère de cet infortuné jeune homme, animée par une Furie, brûle le fatal tiſon. La *Parque* eſt placée auprès d'elle.

Le *n°.* 4, *Pl. CCXIII*, préſente les trois *Parques*; elles ſont tirées d'un fragment de bas-relief du muſéum Pio-Clémentin, trouvé à Oſtie, qui repréſente Prométhée animant des corps. Clotho tient le rouleau de la main gauche, & peut-être une écritoire de la droite. Lachéſis tient le globe céleſte & la baguette. Atropos, enfin, montre de la droite à celle-ci un objet extraordinaire qu'elle porte du bras gauche: c'eſt la meſure appelée *coudée*. Un ancien poète cité par Synéſius (*Epiſt.* 94), dit à Néméſis: « Tu meſures (examines) toujours la vie

» avec la coudée. » On ſait que les *Parques* avoient des fonctions analogues à celles de cette déeſſe.

FURIES *ou* EUMÉNIDES. Je dirai des *Furies* ce que j'ai déjà dit des Parques : c'eſt qu'aucun monument ne les préſente ſous des traits hideux. Ce ſont au contraire de belles vierges au regard ſévère. Pauſanias (*Attic. cap.* 28) raconte qu'auprès des Propylées on voyoit à Athènes un temple des Euménides ; que leurs images ne préſentoient rien de hideux, & qu'Eſchyle le premier avoit placé des ſerpens dans leurs cheveux. — On avoit auſſi varié ſur le nombre des *Furies*, car Plutarque (*De Sera Num. Vind. pag.* 564) n'en comptoit qu'une ſeule.

Diogène Laërce (*Mened. pag.* 364) dit que Ménédemus portoit le coſtume des *Furies* : une tunique noire qui deſcendoit juſqu'aux talons, liée avec une ceinture rouge ; le bonnet arcadien, ſur lequel étoient peints les douze ſignes du Zodiaque (ce bonnet étoit relatif au rôle de devin qu'il jouoit) ; des cothurnes tragiques, &c. Les *Furies* portent cette longue tunique ſur une lampe du Recueil de Paſſeri (*tome II*), où elles tourmentent Oreſte ; ſur un vaſe grec d'Hamilton, où l'une d'elles, coiffée avec des ſerpens, tient un flambeau de chaque main. Mais ſur un vaſe grec (1795), une *Furie* porte une tunique courte, liée avec une large ceinture, des chauſſures fermées qui s'élèvent à mi-jambe ; elle eſt coiffée élégamment ſans ſerpens, mais elle en tient un de chaque main.

N°. 1, *Pl. CCXIV.* Sur un marbre étruſque (*Muſ. Etruſc. I, tab.* 83, *n°.* 2), on voit cette *Furie* qui porte une tunique courte, à longues manches, liée avec une ceinture, des chauſſures fermées, de longues chauſſes : elle n'a point de ſerpens dans ſa coiffure ; elle porte l'épée à crochet, appelée *harpé* ; enfin, elle a de longues ailes d'aigle. — Sur un vaſe grec dit *étruſque*, d'Hamilton, une *Furie* vue à mi-corps, ayant des ſerpens entortillés autour de ſa tête & de ſes bras, porte des ailes larges & d'une forme bizarre. Elle tourmente Oreſte.

N°. 2, *Pl. CCXIV.* Sur le bas-relief de la villa Borghèſe (*tom. I, tav.* 12, *pag* 58), qui repréſente la mort de Méléagre, & qui eſt cité dans l'article précédent, on voit cette *Furie* qui excite la mère du mourant à brûler le fatal tiſon ; elle porte de petites ailes ſur la tête, & elle tient un flambeau renverſé.

N°. 3, *Pl. CCXIV.* Sur un bas-relief du palais Accoramboni, publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 149), une *Furie* tourmente Oreſte ; elle tient un fouet d'une main, & de l'autre une torche, autour de laquelle un ſerpent eſt entortillé.

Sur des médailles d'Antioche & de Laodicée, toutes les deux en Carie ; de Tralles, &c., on voit les trois *Furies* adoſſées, debout, coiffées avec l'eſpèce de turban appelé *tutulus*, & tenant leurs attributs divers.

MORT. La *Mort* ne fut point hideuſe ſous le ciſeau des Grecs. Un Génie renverſant le flambeau de la vie ; un Génie brûlant les ailes du papillon, ſymbole de l'ame ; des roſes à demi effeuillées & répandues ſur le tombeau d'une jeune fille : tels furent, chez les Grecs & les Romains, les emblèmes de la *Mort*. On ne voit point dans leurs bas-reliefs, des ſquelettes, des têtes ou des os décharnés & ſéparés du tronc, à moins qu'ils ne tiennent la place d'une ſorte d'hiéroglyphe : ce cas ſe réduit peut-être à un ou deux exemples ; mais jamais ils ne firent partie d'une allégorie.

GÉNIE DE LA MORT. Sur une lampe du Recueil de Paſſeri (*tome III*), on voit deux adoleſcens, les jambes croiſées & s'appuyant ſur de longs flambeaux renverſés ; ils ſont placés aux côtés d'une urne cinéraire. Ces *Génies de la mort* ſont deſſinés ici au *n°.* 4, *Pl. CCXIV.* Sur une lampe de la même collection (*tome III*) ſont gravés deux Génies, vêtus de tuniques courtes, qui attachent des guirlandes à une urne de même forme, que les lettres D. M. font reconnoître pour un monument funèbre.

Ces Génies n'ont point d'ailes. Les deux premiers ont les jambes croiſées, attitude du repos. C'étoit avec les jambes torſes (& non croiſées, comme l'a cru Winckelmann) qu'étoient ſculptés à Élis, ſur le coffre de Cypſelus, deux enfans repoſant dans les bras de la Nuit, & repréſentant le Sommeil & la Mort. L'un étoit blanc, & dormoit ; l'autre étoit noir, & paroiſſoit dormir. — Dans les Recueils de ſarcophages antiques de Boiſſard, de Gruter, on trouve plus de dix exemples de Génies tenant des flambeaux renverſés, & ayant les jambes croiſées.

Dans le muſée français on voit un jeune homme de grandeur naturelle, debout, les jambes croiſées, les bras élevés ſur la tête, & le dos appuyé contre un pin. « Ce » Génie funèbre exprime par ſon attitude, dit M. Viſ- » conti, *le repos éternel dont on jouit après la mort.* »

Une cornaline de la collection du Palais-Royal préſente le *n°.* 1, *Pl. CCXV*, qu'on ne peut méconnoître. Debout, s'appuyant ſur un flambeau renverſé, portant des ailes, cet adoleſcent eſt le ſymbole ou le *Génie de la mort.*

CHARON. Un vieillard robuſte paſſoit dans une frêle barque les Ombres qui entroient dans le royaume de Pluton. Mercure les lui amenoit, & elles payoient au ſombre nautonnier une obole pour leur paſſage. Tout cela eſt repréſenté ſur une lampe antique, recueillie par Bellori (*Montfaucon, tome V, Pl. CCIV*), & qui eſt deſſinée ici au *n°.* 2 de la *Pl. CCXV. Charon* paroît dans la même attitude ſur un bas-relief du palais Barberini, qui repréſente l'entrevue de Protéſilas & de Laodamie ſon épouſe (comme l'a expliqué Winckelmann, *Mon. ant. n°.* 123), & ſur pluſieurs autres monumens.

OMBRES *ou* AMES conduites aux Enfers, &c. On en voit ſur pluſieurs bas-reliefs, mais ſurtout ſur le marbre du palais Barberini cité plus haut, & expliqué par Winckelmann. L'*ombre* de Protéſilas y eſt repréſentée deux fois ſous la forme du *n°.* 3, *Pl. CCXV.* Lorſque les Anciens introduiſoient les morts ſur la ſcène, ils les repréſentoient enveloppés en entier dans une vaſte draperie (πεπλος) qu'Euripide dit être l'habillement qui convient aux morts. (*Hercul. Fur. verſ.* 548.)

CERBÈRE. On voyoit dans le cabinet de Sainte-Geneviève, aujourd'hui dans la collection d'antiques nationales, un petit bronze qui repréſente le redoutable chien des Enfers, tel que Macrobe (*lib.* 1, *cap.* 20) l'a décrit, avec trois têtes, l'une de chien, l'autre de loup, ſéparées par une tête de lion, qui eſt d'une proportion plus forte ; elles ſont placées ſur un corps de chien, qui eſt enveloppé, comme les têtes, dans les replis de deux ſerpens. On en trouve le deſſin dans Montfaucon (*tome V, Pl. CLVII*), & ici au *n°.* 4, *Pl. CCXV.*

Il ne faut pas confondre *Cerbère* avec Orthus, le gardien des

des troupeaux de Géryon, tué par Hercule. Ce monstre avoit le corps & deux têtes de chien.

MERCURE. On reconnoît aujourd'hui *Mercure* dans le prétendu Antinoüs du Belvédère, & c'est à M. Visconti que l'on doit cette restitution. Les attributs ordinaires de *Mercure* sont le pétase & la chlamyde (bonnet & manteau de voyageur), les ailes à la tête & aux pieds, & le caducée; ils rappellent son emploi de messager des Dieux. Une baguette simple qu'il porte quelquefois, désigne ses fonctions de conducteur des ames. La bourse étoit l'attribut du dieu des marchands. Le bélier fait connoître le dieu des bergers, & le coq, le dieu qui veille toujours. La tortue rappelle l'invention d'une espèce de lyre qu'il avoit fabriquée avec le test de cet animal. — La figure du *n°.* 1, *Pl. CCXVI*, tirée d'une pierre gravée d'Orléans (*tom. I, Pl. XXI*), porte une partie de ces attributs.

N°. 2, *Pl. CCXVI.* Cette figure de *Mercure*, tirée d'un camée de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 69, *n°.* 4), & gravée de la grandeur de l'original, est coiffée avec le pétase ailé, & porte de la droite la baguette qui ouvroit les Enfers. La beauté du travail & le volume rendent ce camée très-précieux; mais il l'est encore davantage par la rareté du symbole que *Mercure* tient de la main gauche: c'est un rouleau d'écriture (*volumen*), qui désigne le dieu de l'éloquence.

Dans une peinture d'Herculanum (*tom. III, pag.* 67), *Mercure* porte une chlamyde cramoisie & des cothurnes gris-bruns. Dans une autre (*tom. V, pag.* 85), sa chlamyde est rouge. Sa chaussure étoit d'or. (*Nonn. Dionys. lib.* 8, *vers.* 225.)

On célébroit la beauté des mains de *Mercure*, & cette partie de la poitrine qui forme l'entre-deux des mamelles. Anacréon (*Ode* 29) demandoit au peintre de son cher Bathylle, de lui donner ces caractères de beauté. — J'ai dit ailleurs que les statuaires grecs donnoient aux *Mercures* les traits d'Alcibiade.

Dans la pantomime du *Jugement de Pâris*, décrite par Apulée (*lib.* 10, *pag.* 345 *in usum*), on vit paroître un jeune homme nu, ayant seulement l'épaule gauche couverte de la chlamyde des adolescens. Ses cheveux étoient blonds, & l'on voyoit dans sa chevelure de petites ailes dorées. La baguette & le caducée faisoient reconnoître *Mercure*. — Lorsque l'insensé Commode vouloit paroître au théâtre sous le costume de *Mercure*, il portoit (*Dio. Cass. lib.* 72, *cap.* 17) une tunique de pourpre, chargée de broderies d'or; une chlamyde grecque de même étoffe, une couronne de pierres précieuses de l'Inde, & un caducée d'or.

HERMÈS. Ce nom ne devroit désigner que les bustes de Mercure, terminés en gaîne, placés dans les carrefours, avec les noms des chemins gravés sur les côtés de la gaîne, qui leur faisoient face. Il est cependant d'usage d'appeler *Hermès* tous les bustes terminés en gaîne. On voit ici au *n°.* 3, *Pl. CCXVI*, un *Hermès* tiré des antiquités d'Herculanum. (*Pitture III, pag.* 181.) La tête n'est point celle de Mercure: elle a de la barbe; elle est couronnée de fleurs & de bandelettes, & elle rappelle ces *Hermès* attribués jadis à Platon, & que l'on a reconnus pour le dieu Terme. (*Voyez son article.*)

On plaça sur des gaînes d'autres Divinités que Mercure, des portraits d'hommes célèbres & même des têtes doubles, comme on le verra dans les articles suivans.

HERMATHÈNE. Cicéron (*Ad Atticum, Epist.* 4, *lib.* 1) avoit fait venir de Grèce un *Hermathène*, & le vouloit placer dans son académie. Le nom composé fait croire que ces *Hermès* avoient les formes de Mercure & celles de Minerve; cependant l'*Hermathène*, indiqué comme tel par Tristan (*tom. I, pag.* 47), d'après une médaille des triumvirs, présente Minerve coiffée d'un casque, tenant la lance, le bouclier, & terminée en gaîne depuis la ceinture. On en voit un semblable sur une lampe de la collection de Passeri (*tom. II*); mais on n'apperçoit d'autre attribut de Mercure que la gaîne. Cela suffit-il pour faire reconnoître un *Hermathène?*

HERMÉRACLE. Il faut appliquer ici ce que j'ai dit des Hermathènes. Si des statues d'Hercule, terminées en gaîne depuis la ceinture, doivent être prises pour des *Herméracles*, on en verra un dans la collection des lampes de Passeri (*tom. II*), & un autre sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 40); mais il me paroît plus raisonnable de ne prendre pour *Herméracles* que l'Hercule du Recueil de Caylus (*tom. I, pag.* 217), qui est terminé en gaîne, & qui tient un caducée. Voilà un attribut de Mercure uni à ceux d'Hercule. C'étoient là probablement ces *Herméracles* que l'on plaçoit dans les académies, les gymnases, & que demandoit Cicéron (*lib.* 1, *Epist.* 10) à son ami Atticus. Mais un As de la famille Rubria (*Gessneri, tom. II, tab.* 26, *n°.* 11) présente un *Herméracle* encore mieux prononcé, qui est dessiné ici au *n°.* 4, *Pl. CCXVI.* Deux têtes adossées, comme celles de Janus, sont coiffées, l'une d'un pétase ailé, l'autre de la dépouille d'un lion, & la massue & le caducée sont gravés auprès de ces têtes. Il est vraisemblable que, placées sur une gaîne, ces deux têtes formeroient un véritable *Herméracle.*

HERMÈS, avec portraits d'hommes célèbres. Philostrate (*de Vitis Sophist. lib.* 1, *cap.* 21, *n°.* 7) dit que le père d'Hérode-Atticus ayant reçu dans sa maison le sophiste Scopélien, « fit abattre à coups de pierres tous » les *Hermès* des anciens rhéteurs qui étoient dans les » galeries de sa maison, parce qu'ils avoient gâté l'esprit » de son fils. » On a déterré plusieurs *Hermès* de philosophes dans la villa d'Hadrien, & ce sont eux qui ont fourni le plus grand nombre des portraits d'hommes célèbres de la Grèce, qui nous sont parvenus.

HERMÈS à double tête. Lucien, parlant, dans son *Jupiter Tragoedus* (*n°.* 43, *tom. II, pag.* 691, *in*-4°.), de la réponse de l'oracle interrogé par Crésus, dit « qu'elle » étoit parfaitement ambiguë & à deux faces: tels on » voit certains *Hermès* doubles, mais semblables des deux » côtés, de quelque point qu'on les regarde. » On trouve dans les collections d'antiques, des têtes doubles adossées, de tout sexe & de tout âge, qui présentent les mêmes traits. Ces *Hermès* étoient peut-être placés sur une ligne dans le milieu de quelque galerie ou de quelque portique; ils sembloient les diviser en deux parties distinctes, sans les séparer réellement.

On voit au Capitole les têtes adossées d'Épicure, & de Métrodore son disciple chéri.

HERMAPHRODITE. L'art ne semble avoir jamais produit un camée aussi précieux que celui du Palais-Royal (*tome I, Pl. XXV*), qui est dessiné ici au *n°.* 5, *Pl. CCXVI.* On y voit un bel *Hermaphrodite*, à demi couché sur la peau d'un lion, ayant, comme les femmes,

la chevelure treſſée & liée, ou un bandeau; des bracelets aux bras & à l'avant-bras, &c. Deux enfans ailés jouent de la flûte à ſept tuyaux & de la lyre pour charmer ſon loiſir; un troiſième agite, pour le rafraîchir, un éventail fait en forme de feuille d'arbre.

Si les marques du ſexe viril n'étoient pas apparentes, héſiteroit-on à reconnoître ici Vénus & les Amours? Non. Eh bien! l'on doit conſerver cette dénomination. Selon Macrobe (*Saturn.* 3, *cap.* 8), Vénus, en effet, étoit dieu & déeſſe. Les Cypriotes lui avoient érigé une ſtatue qui avoit de la barbe, & qui cependant étoit revêtue d'habits de femme. Pallas elle-même étoit mâle & femelle, comme on le voit dans ſon hymne. (*Orph. Hymn.*) La Lune étoit auſſi le dieu *Lunus*. Au reſte, les Anciens donnoient les deux ſexes à tous les Dieux en les invoquant (*Arnobius, contra Gentes, lib.* 3), pour exprimer la vertu générative & féconde, qui étoit l'eſſence de la divinité.

C'eſt par cette raiſon, & non par un motif obſcène, qu'à la villa Borghèſe un *Hermaphrodite* debout fait remarquer ſur lui-même ce double attribut.

A la vérité, les *Hermaphrodites* du palais Borghèſe, de la galerie de Florence, &c., ne préſentent pas, comme celui de notre camée, les attributs de Vénus; mais l'ignorance où nous ſommes ſur leur véritable dénomination n'excuſe pas le reproche de molleſſe que l'on a fait aux Anciens à cauſe de la multiplicité de ces figures. Elles exprimoient un dogme de leur théologie : c'étoit un motif louable pour juſtifier cette multiplicité.

NEPTUNE. Les ſtatues antiques de *Neptune* ſont très-rares. On en voit une belle dans le muſéum Pio-Clémentin : la triple pointe du trident & le dauphin ſont modernes. Le dieu eſt nu : c'eſt ainſi qu'il paroit le plus ſouvent. Tel on le voit ici au *n°.* 1, *Pl. CCXVII*, tiré de la collection des pierres gravées de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 49); il tient ſon trident & un dauphin : tel il paroît ſur un des autels trouvés à Porto d'Anzio, & conſervé au Capitole. (*Montfaucon, tom. II, Pl. LII.*) Sur une pierre de la collection d'Orléans (*tom. I, Pl. XXVI*), *Neptune* nu tient ſon trident; il a un pied poſé ſur une pierre élevée. Cette attitude déſigne, dans les autres figures, une perſonne qui écoute ou qui obſerve attentivement. Quant à *Neptune*, elle déſigne ſa puiſſance ſur la Terre, que l'on croyoit être ébranlée par le trident de ce dieu lorſqu'elle trembloit; auſſi étoit-il adoré en Laconie, à Therapné, ſous le nom de *Maître de la Terre.* (*Pauſan. Lacon. cap.* 20.)

N°. 2, *Pl. CCXVII.* Le trident & le dauphin que tient *Neptune*, ſur un bas-relief du muſéum Pio-Clémentin, ſont ſes attributs ordinaires; mais la barbe pointue, la longue tunique & le manteau ramaſſé à petits plis demandent une explication. Peut-être tiennent-ils au coſtume des Orientaux. Du moins voit-on *Neptune* vêtu de même ſur une médaille d'Alexandre II, roi de Syrie, publiée par Froelich.

S'il nous étoit parvenu quelque portrait de *Neptune* peint, ſes draperies ſeroient vraiſemblablement vert de mer ou céladon. C'étoit ainſi que Sextus-Pompée ſe vêtit après avoir détruit la flotte d'Auguſte, comme s'il eût été un fils de *Neptune*.

PORTUNUS *ou* PORTUMNUS des Latins, PALÉMON des Corinthiens, jadis MELICERTE; il étoit fils d'INO (LEUCOTHOÉ des Grecs & MATUTA des Latins). Ils devinrent des Divinités marines après qu'Ino ſe fut précipitée dans la mer avec Palémon, qui fut reçu par un dauphin. Ce groupe & le dauphin ſervent de type à une médaille de Corinthe, devenue colonie romaine. Palémon, debout ou couché ſur un dauphin, paroît auſſi très-ſouvent ſur les médailles de la même ville. Ce type eſt relatif aux jeux iſthmiques, établis à Corinthe en l'honneur du fils d'Ino. Les Romains croyoient qu'il préſidoit à la conſervation des ports, & quelques antiquaires le reconnoiſſent ſur la médaille de Néron, qui repréſente le port d'Oſtie dans la figure qui tient le gouvernail, & qui s'appuie ſur un dauphin. (*Voyez l'article* PORT.)

TRITON. Dans les peintures d'Herculanum (*tom. II, pag.* 247), on voit le *Triton* du *n°.* 3, *Pl. CCXVII.* Il a la tête, le torſe & les jambes du Centaure. Le train de derrière eſt remplacé par le corps & la queue d'un poiſſon. A cette figure s'applique exactement l'épithète que donne Tzetzès aux *Tritons*; il les appelle *poiſſons-centaures.* Ce *Triton* a les oreilles de Faune, comme les Centaures : des nageoires couvrent la réunion des deux natures. L'objet qu'il tient, eſt indécis. Peut-être eſt-ce une coquille.

N°. 4, *Pl. CCXVII.* Une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom II, tab.* 47) préſente un *Triton* qui a la tête & le torſe de l'homme, des nageoires & le reſte du corps de poiſſon; il tient une conque marine & un gouvernail.

Lucien (*in Timone*) dit que Zeuxis avoit repréſenté les *Tritons* avec les cheveux rejetés du front en arrière.

MARINS (DIVINITÉS, MONSTRES).

DIVINITÉS MARINES. Je n'entends point parler ici de Neptune, d'Amphitrite, &c. Je déſigne par ce nom, & dans cet article ſeulement, les Divinités céleſtes, repréſentées avec les formes des Divinités marines du ſecond ordre. On voit au palais Corſini un cercueil antique, ſur lequel eſt ſculpté un chœur de ces étranges Divinités; il eſt gravé à la page 333 du tome IV du muſéum Capitolin. Jupiter tenant le foudre & un gouvernail, Mars portant le caſque, le bouclier & l'épée nue, Apollon tenant un carquois & une haſte, & Mercure tenant une baguette, nagent ſur les flots de la mer : ils ont, au lieu de cuiſſes & de jambes, des corps & des queues de poiſſons; ils portent aſſiſes ſur ces corps de poiſſons les Déeſſes de l'Olympe, qui conſervent entiérement la forme humaine.

Priape doit être mis au nombre des *Divinités marines*, comme on le verra à ſon article.

SCYLLA. Dans les peintures d'Herculanum (*tom. III, pag.* 109), on voit ce redoutable monſtre de la mer de Sicile, qui a été chanté par Homère (*Odyſſ. XII*) & par Virgile (*Æneid. III*). Une femme nue tient des deux mains un gouvernail, dont elle ſemble menacer les pilotes. Depuis le nombril ſon corps eſt prolongé par de larges nageoires; elles couvrent les dos de trois chiens, qui terminent ce monſtre hideux. L'un des chiens ronge la tête d'un jeune homme abattu ſous ſes pieds. On voit encore *Scylla* ſur des cercueils étruſques & ſur des médailles de Sextus-Pompée.

GLAUCUS, berger de Béotie, changé en dieu marin. Philoſtrate (*Icon. lib.* 2, *cap.* 15) le dépeint de cette manière : « Sa barbe eſt humide & blanche; ſes cheveux

» flottent sur les épaules ; ses sourcils épais se touchent, » & paroissent n'en former qu'un seul ; ses bras sont dis- » posés pour nager facilement ; sa poitrine est couverte » d'herbes marines ; son ventre est étroit ; le reste de son » corps se termine en poisson, & la queue se recourbe » jusqu'aux reins. »

MONSTRES MARINS. Les artistes anciens ont eu souvent à représenter les mers sur les cercueils, pour rappeler celle qui conduisoit aux îles fortunées, séjour des ames vertueuses ; ils animèrent & diversifièrent l'image monotone de l'Océan, en le faisant sillonner par les animaux terrestres, auxquels ils donnoient alors une partie des formes marines, c'est-à-dire, le corps terminé, depuis la ceinture, en queue de poisson, & des nageoires longues & étroites, fixées aux pieds de devant. On trouvera un cheval marin dans les peintures d'Herculanum (*tom. III*, *pag.* 87), un bœuf marin (*ibidem*, *pag.* 97), une panthère marine (*ibidem*, *pag.* 93), une chèvre marine sur un bas-relief du Capitole (*tom. IV*, *tav.* 62), &c.

Je n'ai point donné de dessin des animaux marins dont je viens de parler, parce qu'ils sont faciles à concevoir d'après une description. Il n'en est pas de même du Dauphin. Celui que l'on voit sur les médailles & les marbres diffère tellement du cétacée connu sous ce nom, que j'ai cru nécessaire de le retracer ici au *n°.* 1, *Pl. CCXVIII.*

Il faut observer généralement que les Divinités & les monstres de la mer étoient peints couleur vert de mer ou céladon.

VÉNUS. On ne devroit être embarrassé que sur le choix lorsqu'on voudroit indiquer une figure antique de *Vénus*, si l'on suivoit l'opinion commune ; mais on ne trouve qu'un petit nombre de statues que l'on puisse avec certitude attribuer à cette déesse. Les mains de ces statues ont été restaurées, & les attributs qu'elles tiennent, ne sont point antiques. A la vérité, la *Vénus* de Médicis, qui fait aujourd'hui l'ornement du musée français, a les mains rapportées ; mais le Dauphin & les Amours placés à ses côtés sont antiques, & attestent l'intention de l'artiste. Je ne la donne pas ici, parce qu'elle ne tient aucun attribut. Au reste, il faut savoir que les sculpteurs qui ont restauré les prétendues *Vénus* ont donné les attributs de cette déesse à des statues & à des torses de femmes qui ne présentoient aucun motif de cette apothéose. — Cette *Vénus*, qui tient la pomme donnée par Pâris, & qui a une main placée, comme l'avoit à Gnide la fameuse statue de *Vénus*, est prise d'un beau camée de la collection du Palais-Royal (*tom. I*, *Pl. XXXII*). L'Amour ailé est à ses côtés. (*N°.* 2, *Pl. CCXVIII.*) — *Vénus* victorieuse sert de type à plusieurs médailles. On voit celle-ci dans le Recueil d'Oisel (*tab.* 48). Elle tient de la main gauche la palme des vainqueurs, & elle s'appuie sur un bouclier ; mais elle tient ici de la main droite une pomme, quoique sur les autres elle tienne un casque, & quelquefois une lance. (*N°.* 3, *Pl. CCXVIII.*) — C'est encore le dauphin qui fait reconnoître *Vénus* dans un précieux bronze trouvé à Herculanum (*tom. VI*, *tav.* 14, *pag.* 53) ; elle appuie un de ses bras sur un bâton, autour duquel est entortillé le cétacée. Sa coiffure est élégante ; ses bras sont ornés de bracelets à plusieurs tours, & travaillés sous la forme de serpent. Elle a un pied nu, & elle attache ou elle détache la chaussure de l'autre. — On trouve plusieurs monumens antiques, sur lesquels on voit une femme nue qui tient un de ses pieds. Il paroît qu'il faut y voir *Vénus* blessée au pied par les épines des roses sur lesquelles elle a marché en cherchant Adonis. Cette explication générale trouve-t-elle ici sa place ?

Je ne donne point la *Vénus Callipyge*, parce que cette statue ne présente aucun attribut de *Vénus*.

La colombe, la pomme & le myrte sont les attributs ordinaires de *Vénus*. Elle est ordinairement couronnée de myrte ou de roses ; mais les roses ne peuvent convenir que dans les compositions où elle est épouse, parce que les Anciens ne couronnoient jamais des vierges avec ces fleurs.

L'AMOUR *ou* CUPIDON. Je ne donnerai point ici une figure de l'*Amour*, parce qu'on n'y verroit autre chose qu'un enfant ou un adolescent avec des ailes, ou dépourvu d'ailes. D'après cela on l'a confondu si souvent avec des Génies, & l'on a pris si souvent un Génie pour l'*Amour*, qu'il est difficile d'assigner entr'eux une différence réelle. L'arc & les flèches que les artistes modernes placent toujours dans ses mains, détruiroient l'incertitude si l'*Amour* le portoit ordinairement. Mais je ferai observer que sur plus de deux cents pierres gravées, pâtes ou empreintes relatives à l'*Amour*, & renfermées dans la collection de Stosch, on en trouve à peine six ou sept sur lesquelles l'*Amour* paroisse avec ces attributs. Il porte l'arc & les flèches dans une peinture d'Herculanum (*tom. II*, *pag.* 97), où il pleure l'infortune d'Ariadne.

Je ferai encore ici une observation sur l'usage presque général de représenter l'*Amour* enfant. On sent que l'amant & l'époux de Psyché étoit adolescent. C'est ainsi qu'il paroît sur les pierres gravées les plus anciennes. Il y porte aussi des ailes d'aigle comme les autres Divinités.

PSYCHÉ. J'ai dit ailleurs ce qu'il faut penser du tems où fut connue la fable de *Psyché* ; j'y ai dit aussi que le mot *Psyché* désignoit dans le grec, & l'ame & le papillon ; que les Grecs ayant fait d'abord de cet insecte le symbole de l'ame, choisirent ensuite *Psyché* à cause de la double signification de son nom. J'ajouterai ici que cette fable étoit une allégorie destinée à représenter les tourmens que le Desir (*cupido*) en général, & l'Amour particuliérement, fait souffrir à l'ame.

Cette *Psyché* est représentée avec l'Amour sur une pierre gravée, de la collection du Palais-Royal (*tom. I*, *Pl. XXXVII*). Les ailes de papillon la font reconnoître pour son amante (*n°.* 4, *Pl. CCXVIII*). — Est-il rien de plus précieux que le fameux groupe de l'Amour & de *Psyché* qui fait l'ornement de la galerie de Florence ? (*Statuæ*, *tab.* 43.) *Psyché* porte des ailes de papillon, nue jusqu'à la ceinture : de là aux pieds, elle est couverte d'une draperie. Le musée français renferme aujourd'hui un semblable groupe qui étoit au Capitole, mais qui ne présente aucun des attributs de *Psyché* ni de l'Amour.

VULCAIN. Les poètes ont peint *Vulcain* boiteux ; mais les artistes ne rendoient pas ce défaut, ou du moins ils l'exprimoient d'une manière peu sensible. « Nous ad- » mirons, dit Cicéron (*lib. I*, *de Nat. Deor.*), ce *Vulcain* » d'Athènes, fait par Alcamène ; il est debout & vêtu ; » il paroît boiteux, mais sans aucune difformité. » Le *n°.* 1, *Pl. CCXIX*, est tiré d'un bas-relief du musée Pio-Clémentin, trouvé à Ostie. *Vulcain* porte le bonnet & les tenailles, ses attributs ordinaires.

Il paroît avec les mêmes attributs sur un marbre du

Capitole (*Admir. Rom. antiq.* 3) : mais les tenailles présentent une forme différente; elles ne sont point croisées, & ressemblent aux *bruxelles* des ouvriers.

Sur une pierre gravée en creux, de la collection nationale (*Mariette*, 21), *Vulcain*, tête nue, assis sur un rocher, forge avec un marteau sur une enclume semblable aux nôtres, un objet peu distinct qu'il tient d'une main.

Sur les monumens *Vulcain* accompagne souvent Pallas. Il étoit près d'elle aux noces de Pélée, & il y portoit les torches comme il avoit coutume de le faire dans les mariages. (*Euripid. Troad.* 343.) On le voit aussi sur un bas-relief du palais Mattei, qui représente ces noces.— *Vulcain* paroît jeune & sans barbe, 1°. sur un bas-relief du palais Rondinini, où il tient un maillet pour ouvrir la tête de Jupiter près d'enfanter Minerve; aussi Platon assure-t-il qu'il y avoit entr'eux une étroite liaison, comme je viens de le dire : 2°. sur un autel étrusque du Capitole, où il porte aussi un maillet (*Winck. Mon. ant. n°.* 5) : 3°. sur des patères étrusques : 4°. sur des médailles de Lipari : 5°. sur des médailles romaines. (*Vaill. tom. I, tab.* 25, *n°.* 8; *Mus. Pembroch. p.* 2, *tab.* 3, *&c.*)

GRACES. Winckelmann a dit (*Hist. de l'Art, liv.* 4, *chap.* 2, §. 69) que les *Grâces*, Vénus & les Saisons, ou les Heures, sont de toutes les Déesses les seules qui paroissent nues sur les monumens. Mais il dit (§. 82) un peu plus loin, qu'à la vérité Pausanias (*Beotic. II*, *cap.* 35, *& Eliac. II*, *cap.* 24) atteste qu'anciennement les *Grâces* étoient représentées vêtues; cependant il croit qu'il ne s'est conservé qu'un seul monument conforme à l'ancienne tradition: c'est un autel triangulaire de la villa Borghèse, de travail étrusque.

Au palais Ruspoli, un groupe de trois *Grâces*, de demi-nature, nous les représente les plus grandes, les plus belles & les mieux conservées. Leurs têtes sont antiques (celles de la villa Borghèse étoient modernes), & peuvent servir à fixer nos idées. Ces têtes n'ont aucun ornement. Les cheveux sont liés autour de la tête avec une bandelette; mais deux d'entr'elles les ont rassemblés en nœuds sur le chignon. La physionomie de ces Divinités n'exprime ni la gaîté ni la gravité; elle annonce la douce satisfaction, suite de l'innocence.

Dans une peinture d'Herculanum (*tom. III, pag.* 61), on voit les *Grâces* du *n°.* 2, *Pl. CCXIX*; elles tiennent des fleurs, & elles en sont couronnées.

On voit dans une peinture des ruines du palais de Titus les trois *Grâces* qui dansent en se tenant par les mains; elles portent des bracelets au bras, à l'avant-bras & à la jambe. Leurs chevelures sont blondes. Elles sont vêtues de longues tuniques ouvertes. L'une porte une couronne de perles, une longue & une courte tuniques blanches, liées avec une ceinture dorée & une draperie volante de même couleur. Une autre porte une longue & une courte tuniques rouges, liées avec une ceinture dorée & une draperie volante blanche. La troisième n'est vêtue que d'une seule tunique jaune, ouverte de bas en haut, qui laisse voir à nu le torse & le bras gauche. Ces deux dernières ont les cheveux liés avec une bande rouge. (*Peintures colorées de Bartoli.*)

MARS. On peut voir dans le Recueil de Périer (*tab.* 38) la statue de *Mars* en repos, qui est conservée à la villa Ludovisi. Le dieu est jeune & n'a point de barbe. Il paroît de même sous ce *n°.* 3, *Pl. CCXIX*, qui est pris d'une pierre gravée d'Orléans (*tom. I, Pl. XXXIX*). Il porte une lance & un trophée : c'est le *Mars* vengeur (*ultor*) des Romains.

Dans une peinture d'Herculanum (*tom. IV, pag.* 29), *Mars* porte une chlamyde couleur de sang.

On verra à l'article de *Mars*, dans le texte des têtes mythologiques, que ce dieu porte souvent la barbe sur les médailles & les marbres.

BELLONE. Les poètes ont armé *Bellone* de torches & de fouets, & Claudien (*Eutrop.* 2, 244) lui donne aussi une faulx.

A l'égide & à la chouette près, on représentoit de même *Bellone* & Pallas. On n'avoit pas même découvert avant Winckelmann une figure de *Bellone* que l'on pût reconnoître sans incertitude; car, dit-il dans la Préface de sa Description des pierres gravées de Stosch, les voyageurs assurent que Minerve, sur le fronton de son temple à Athènes, paroît sans casque & sans bouclier, comme on représente *Bellone*. Le seul monument où l'on voit indubitablement cette déesse, est le fragment d'un grand sarcophage de la villa Albani. (*Monum. antichi, n°.* 29.) *Bellone* y est placée sur un piédestal élevé, tenant une lance de la main droite, & un bouclier sous le bras gauche. Devant elle une vieille femme tient, sur un autel allumé, un coq victime agréable à *Bellone*. Un de ses prêtres, appelés *Fanatici*, est assis près de l'autel; il porte du bras gauche un grand bouclier, & paroît vouloir se frapper avec une épée.

TERREUR, CRAINTE, PEUR, PALEUR. La *Crainte*, qu'Hésiode donne pour fille à Mars & à Vénus, attelloit, selon Homère, les chevaux au char du dieu de la Guerre. — Dans la pantomime du *Jugement de Pâris*, décrite par Apulée (*lib.* 10, *pag.* 348 *in usum*), « deux » enfans accompagnoient Pallas, & s'élançoient avec » des épées nues. C'étoient la *Crainte* & la *Terreur*, les » écuyers de la déesse des combats. » En Grèce & à Rome on avoit consacré des temples à ces Divinités; mais on ignore sous quelles formes & avec quels attributs elles y étoient représentées. On a cru les reconnoître sur des médailles consulaires, en voyant des têtes avec les cheveux hérissés.

COLÈRE. On ne trouve point cette figure allégorique sur les monumens. Prudence l'a décrite ainsi :

Stat procul Ira tumens, spumanti fervida rictu,
Sanguinea intorquens suffuso lumina felle.

« Debout dans le lointain, la *Colère* bouillante, la » bouche écumante, roulant des yeux teints de sang & » de fiel. »

FUREUR. Les Romains lui donnèrent le sexe féminin, parce que le mot *furor* étoit de ce genre. Elle a, selon Virgile (*Æneid. lib.* 1, 398), la tête teinte de sang, & couverte d'un casque sanglant, le visage déchiré de mille plaies. Elle est enchaînée pendant la paix, les mains liées derrière le dos, assise sur un amas d'armes, frémissant de rage; pendant la guerre, après avoir rompu ses chaines, elle porte le ravage en tous lieux.

FAIM. Virgile place cette hideuse déesse aux portes de l'Enfer, avec la Vieillesse, les Chagrins, les Maladies, &c. Les Lacédémoniens conservoient dans le temple de Minerve Chalcioeque un portrait de la *Faim*. Elle étoit peinte sous la figure d'une femme pâle & have, d'une

maigreur affreuſe, & qui avoit les mains liées derrière le dos. (*Polyænus, lib. 2, in hippodamante.*)

ENVIE. Nous trouvons dans l'Anthologie (*Steph. pag.* 344, *vel Brunck, pag.* 206, *tom. III*), la deſcription d'une ſtatue que M. Heyne propoſe aux artiſtes pour repréſenter l'*Envie*, en changeant le ſexe..... « Un » vieillard couché par terre, grinçant des dents que ſa » bouche entr'ouverte laiſſe voir, très-maigre, ſoutenant » ſa tête avec la main, s'appuyant ſur la terre avec ſon » bâton, les cheveux hériſſés & la peau ridée. » (*Comment. Gotting.* 1790, *pag.* 93.)

VICTOIRE. La *Victoire* eſt ordinairement repréſentée jeune, belle, avec les cheveux relevés ſur la tête, comme les vierges; avec des ailes d'aigle. Elle eſt vêtue d'une tunique qui deſcend juſqu'aux pieds, dont les plis ſe relèvent des deux côtés en forme d'éventail, comme s'ils étoient agités par un grand vent, & d'une ſeconde tunique beaucoup plus courte. Elle porte une palme, ou une couronne, ou un trophée, ou un étendard. Baudelot a fait obſerver que la *Victoire*, portée ſur un char tiré par deux ou par quatre chevaux, annonce des prix gagnés dans les jeux, plutôt que des triomphes ſur les ennemis. — On voit dans la collection du Palais-Royal (*tom. I, pag.* 190) cette *Victoire* qui ſert de type à pluſieurs médailles impériales, portée ſur le globe terreſtre; elle tient un étendard & une couronne (*n°.* 1, *Pl. CCXX*). — Une *Victoire* navale eſt conſacrée ſur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 71, *n°.* 1). La déeſſe eſt placée ſur un navire, comme ſur des médailles de Tripoli de Phénicie (*Pellerin, Peuples II, Pl. LXXXII, n°.* 32); ſur des médailles d'Antoine, d'Auguſte, &c. Elle porte un trophée & une couronne. Un étendard qui indiquoit l'armée ou la légion victorieuſe, eſt incliné ſur la proue du navire (*n°.* 2, *Pl. CCXX*). — La *Victoire* eſt ſouvent repréſentée écrivant ſur un bouclier les noms des peuples vaincus ou des légions victorieuſes. C'eſt ainſi qu'elle paroît ſur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 69, *n°.* 1). Les rochers ſur leſquels doivent être placés & le bouclier & le trophée dont il fait partie, déſignent pour le champ de bataille des contrées ſauvages & montueuſes. — Les Anciens ont aimé l'allégorie, mais celle qui eſt ſimple & que l'on comprend au premier coup-d'œil. Une des plus agréables allégories qui nous ſoient parvenues, ſe voit ſur une lampe publiée par Bellori. (*Montfaucon, tom. V, Pl. CLXXXIX.*) La *Victoire* porte une corne d'abondance & un trophée.

Sur une peinture d'Herculanum (*tom. II, pag.* 226), la *Victoire* porte une tunique blanche qui deſcend juſqu'aux pieds, eſt fermée vers le col, & ne laiſſe que l'avant-bras découvert. — Sur une autre peinture d'Herculanum (*tom. III, pag.* 197), la *Victoire* porte une longue tunique blanche, & par-deſſus une draperie violette. — Sur une troiſième enfin (*tom. IV, pag.* 241), ſa draperie unique eſt jaune, bordée de violet.

RENOMMÉE. D'après les deſcriptions brillantes qu'ont faites de la *Renommée* Virgile (*Æneid. IV*, 173), Ovide (*ex Ponto, lib. 4, Ep. 4, v.* 12), & d'autres poètes; d'après le culte qu'on lui rendoit à Athènes où elle avoit un autel (*Pauſan. I, c.* 17. *Æſchines, Orat. in Timarch. & de falſâ legat.*), & à Rome où Camille (*Plutarch.*) lui avoit élevé un temple dans la douzième région, il eſt étonnant que les monumens antiques ſur leſquels elle eſt repréſentée, ſoient auſſi rares. A la vérité, on pourroit la confondre avec la Victoire, parce que cette déeſſe porte des ailes comme elle; mais jamais la Victoire n'embouche la trompette, attitude qui annonce ſi bien les fonctions de la *Renommée*. C'eſt donc la trompette qui doit être ſon attribut caractériſtique. On doit lui donner la coiffure des vierges, parce qu'aucun poète n'a chanté ſes amans ni ſon hymen.

On la voit ſur un plomb antique publié par Ficoroni (*Piombi antichi, pag.* 80). Mais le plus précieux monument ſur lequel paroiſſe la *Renommée*, celui d'après lequel elle eſt deſſinée ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXX*, eſt une médaille d'or unique, du roi Démétrius I, ou Poliocerte, publiée par Eckhel (*Numi vet. anecdoti, tab. VI, n°.* 9), & expliquée de nouveau dans ſa *Doctrina Numorum veterum* (*tom. II, pag.* 119, 120). Sur cette médaille on voit d'un côté une femme ailée (*la Renommée*), poſée ſur un navire, embouchant la trompette qu'elle tient de la main droite, & tenant de la gauche un long bâton ou un ſceptre. On lit ſur l'autre côté : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ. Pallas, marchant, *brandiſſant* une lance & tenant un bouclier de la main gauche, ſert de type, & dans le champ un monogramme qui repréſenre une hache à deux tranchans. La *Renommée* annonce à l'Univers la victoire navale que Démétrius avoit remportée près de Chypre ſur Ptolémée & ſes alliés.

APOLLON. PHŒBUS. On ne doit pas donner indiſtinctement l'un de ces deux noms au dieu dont on voit ici les figures. Lorſqu'il eſt l'emblême du ſoleil & de la lumière, lorſqu'il conduit le chœur des Muſes & qu'il inſpire les poètes, c'eſt alors qu'il eſt le brillant *Phœbus*. Ailleurs c'eſt *Apollon*, dont les attributs ordinaires ſont le laurier, la lyre, l'arc, le trépied, le corbeau, le cygne & le griffon. — Lorſqu'*Apollon* paroît avec un manteau dans les peintures antiques, cette draperie eſt bleue ou violette, comme on le voit dans le Recueil de Bartoli (*tav.* 7). — Une belle pierre gravée de la galerie de Florence (*Gem. II, tab.* 87), deſſinée ici au *n°.* 4, *Pl. CCXX*, repréſente *Phœbus* monté ſur un char tiré par quatre chevaux. Il porte une couronne ornée de rayons & un flambeau allumé. *Phoſphorus* ou *Lucifer* (l'étoile du matin), ſous la forme d'un petit génie ailé qui porte auſſi un flambeau allumé, ſemble guider les courſiers de *Phœbus*. — Sur une pierre gravée, publiée par Maffei (*Montfaucon, tom. I, Pl. L, n°* 4), on voit *Apollon* debout, vêtu d'une longue chlamyde, & tenant une lyre. Près de lui eſt un trépied poſé ſur une baſe qui eſt ornée de guirlandes de laurier. — *N°.* 1, *Pl. CCXXI.* Couronné de laurier, le dos ſeulement couvert d'une légère draperie, & tenant de la main droite l'arc fatal à Pithon, *Apollon* s'appuie ſur une colonne; à ſes pieds eſt ſa lyre divine (*Muſ. Flor. Gem. I, tab. 65, n°.* 4).

On verra dans le chapitre des figures hiſtoriques un joueur de flûte, vêtu d'une tunique traînante que ſerre une vaſte ceinture, & de la *palla*, vaſte manteau de femme. C'eſt ainſi qu'eſt repréſenté *Apollon* lorſqu'il conduit, en jouant de la lyre, le chœur des Muſes. Cet *Apollon* Muſagète porte une draperie verte ſur une peinture d'Herculanum (*tom. II, pag.* 5). — *Apollon* a toujours une chevelure blonde, arrangée avec ſoin. — Dans une peinture d'Herculanum (*tom. III, pag.* 3), il porte une chlamyde violette. — Dans une autre (*tom. V, pag.* 219), où ſont repréſentés les trois pères de la médecine, *Apollon*, Chiron, Eſculape, la draperie d'*A-*

pollon eſt de couleur changeante, entre le rouge & le vert.

Apollon paroît ſouvent appuyé ſur quelqu'objet, & ayant les jambes croiſées. Le *croiſement* des jambes déſignoit en général, chez les artiſtes anciens, le repos. *Apollon* ſe repoſoit après la victoire ſur le redoutable ſerpent Python.

MARSYAS. Le ſupplice de ce préſomptueux rival d'Apollon a exercé ſouvent le pinceau & le ciſeau des artiſtes grecs. Je ne donnerai point ici la figure de *Marſyas*, parce qu'elle ne préſente d'autre trait particulier que les oreilles pointues des Faunes & des Satyres. Je dirai la même choſe du barbare qui aiguiſe un couteau pour l'écorcher. Il a les traits, la chevelure, la mouſtache, &c., d'un barbare. C'eſt d'après cela que le baron de Stoſch le reconnut le premier pour le Scythe qui ſe prépare à ſervir la vengeance d'Apollon. On voit ces deux ſtatues célèbres dans la galerie de Florence. (*Statuæ, tav.* 13, 95.)

Je ſaiſirai cette occaſion de rappeler que les Anciens n'ont jamais repréſenté une divinité aſſiſtant à un ſupplice, ou témoin d'une action barbare. Sur tous les monumens, bas-reliefs, médailles & pierres gravées qui repréſentent la fable de *Marſyas*, cet infortuné paroît toujours près d'être écorché, mais non encore déchiré, à cauſe de la préſence d'Apollon. Auſſi, ſur une pâte antique de la collection de Stoſch, où le Scythe écorche *Marſyas*, Apollon eſt tourné d'un autre côté que ſa victime.

Les graveurs de pierres ne liront pas ici ſans intérêt que la plupart des pierres ſur leſquelles eſt gravé le ſupplice de *Marſyas*, ſont des jaſpes rouges, c'eſt-à-dire, d'une couleur analogue au ſujet.

LATONE La mère d'Apollon, portant ſur ſes bras Apollon & Diane, ſert de type à quelques médailles d'Ephèſe, de Tripoli en Carie, &c. Elle n'a aucun attribut particulier.

MNÉMOSYNE, déeſſe de la mémoire & du raiſonnement, étoit mère des Muſes. On voit au muſéum Pio-Clémentin une ſtatue antique, avec la baſe & l'inſcription antiques, MNHMOΣYNH. Elle ne porte aucun attribut, mais elle eſt enveloppée dans un grand manteau ſous lequel elle élève ſa main droite vers le menton. Cette attitude qui caractériſe auſſi Polymnie, eſt celle d'une perſonne qui ſe recueille pour rappeler quelqu'objet à ſa mémoire.

MUSES. Les *Muſes* paroiſſent toujours vêtues ſur les monumens : jamais elles n'ont le ſein découvert. Ce caractère peut ſaire diſtinguer les *Muſes* des Nymphes quand on ne voit point les attributs ordinaires des premières, parce que les Nymphes ſont le plus ſouvent repréſentées demi-nues. Les *Muſes* portent ordinairement des couronnes de laurier; mais Phurnutus (*de Naturâ Deorum, cap.* 14, *pag.* 161) leur donne des couronnes de palmes ou de branches de palmier.

Sur un cercueil étruſque, publié par Gori (*Inſcript. etruſ. tom. III, tab.* 33), on voit les *Muſes* qui, dans un défi, ayant vaincu, par leurs chants, les filles de Pierius, les puniſſent de leur témérité, & arrachent les plumes de leurs ailes. Ces Déeſſes portent un diadème auquel ſont fixées, ſur le milieu du front, deux plumes, gages de cette victoire ou d'une ſemblable qu'elles avoient obtenue ſur les Syrènes. Pauſanias (*Bœotic. pag.* 308) & Caſſiodore (*Var. lib.* 5, *Epiſt.* 51) ont parlé deces plumes, que l'on voit très-diſtinctement ſur un bas-relief du palais Barberini, à une ſtatue du Capitole (*tom. III, tab.* 39) & à une autre de la villa Albani. On peut ſe ſervir de cet attribut ſingulier pour faire reconnoître une des *Muſes* lorſqu'on la repréſente ſeule. C'eſt pourquoi je donne ici, au *n°.* 2, *Pl. CCXXI*, la ſtatue du Capitole. Une, deux & même trois plumes preſque droites, ayant de hauteur les deux tiers de celle de la face, ſortent du milieu de la chevelure, à ſa naiſſance ſur le front, même lorſqu'il n'y a point de diadème. — On voit au muſéum français un buſte qui repréſente une *Muſe* ſans autre attribut que les deux plumes ſur le front.

M. Heyne (*de Muſar. Relig. &c. Soc. Gotting.* 1784) claſſe les *Muſes* relativement à leurs fonctions, que déſignent leurs attributs : 1°. Poéſie, diviſée en épique, lyrique (avec les flûtes, avec les lyres, & en vers érotiques), tragique, comique; 2°. Pantomime (& éloquence); 3°. Hiſtoire; 4°. Aſtronomie..... Ainſi Calliope tient des tablettes; Euterpe, la flûte; Terpſichore, la lyre; Érato, la lyre; Melpomène, le maſque tragique & la maſſue; Thalie, le maſque comique & le *pedum*; Polymnie a l'attitude de la méditation ou le geſte des orateurs; Clio, le rouleau ou *volumen*; Uranie, le globe céleſte & la baguette ou *radius*.

Après avoir parlé des *Muſes* en général, je vais les faire connoître chacune en particulier. Pour cela je donne ici, *n°.* 3, *Pl. CCXXI*, le bas-relief d'un cercueil du muſéum Pio-Clémentin (*tom. IV, tav.* 14), ſur lequel Apollon & Pallas ſont repréſentés avec les neuf *Muſes*. Je décrirai auſſi le bas-relief d'un autre cercueil de la même collection (*ibid. tav.* 15), ſur lequel ſont ſculptés les Génies des Muſes, portant les attributs de ces Divinités, demi-nus, enveloppés ſeulement, depuis les reins juſqu'aux jambes, dans une draperie, excepté un ſeul qui eſt vêtu entiérement. Enfin, je ferai connoître les ſtatues des *Muſes* qui ſont dans le muſéum français. Quant aux vêtemens des *Muſes*, je les décrirai d'après les peintures d'Herculanum (*tom. II*). Je ſuivrai, dans cette énumération, l'ordre des deux bas-reliefs, en commençant par la gauche du lecteur.

CLIO. La Muſe de l'Hiſtoire ſe fait reconnoître par le rouleau d'écriture (*volumen*) qu'elle tient, & par le caſque (ſymbole des guerriers) qui eſt à ſes pieds. Son Génie & la *Clio* du muſée français, tirée, en 1774, des fouilles de la maiſon de campagne de Caſſius, à Tivoli, tiennent auſſi le rouleau. On le voit dans la main de la *Clio* d'Herculanum, qui, aſſiſe ſur un hémi-cycle (ſiège à doſſier circulaire), porte une longue tunique violette, à manches courtes; un bracelet & un manteau rouge-foncé, bordé de bleu-clair.

EUTERPE. La Muſe de la Muſique tient une flûte de chaque main. Vêtue comme Melpomène & Polymnie, Muſes qui préſident auſſi au théâtre, elle porte une tunique longue, à plis droits & continus, à manches étroites, deſcendantes juſqu'au poignet (l'*ortoſtadios*), avec une ceinture formée par-devant en plaſtron triangulaire. Son Génie tient des deux mains deux flûtes réunies. L'*Euterpe* du muſéum français vient du Vatican, & originairement du palais *Lancelotti* de Rome; elle tient une flûte & porte des ſandales.

Cette Muſe eſt la ſeule dont on ne trouve pas la figure dans les peintures d'Herculanum.

THALIE. La Muſe de la Comédie tient un maſque de ſatyre, qui rappelle ſon origine. Seule entre toutes les Muſes, elle porte une tunique & un manteau qui ne deſcendent pas au-delà du milieu de la jambe ; mais la tunique a de très-longues manches. — Son Génie tient un maſque comique & le bâton des bergers. La *Thalie* du muſéum français, trouvée à Tivoli dans les ruines de la maiſon de campagne de Caſſius, ſe reconnoît au lierre dont elle eſt couronnée ; au *tympanum* ou tambour de baſque, ſymboles des jeux de théâtre conſacrés à Bacchus ; au *pedum* ou bâton recourbé des bergers. Ce dernier attribut eſt l'emblême de la poéſie paſtorale & géorgique à laquelle Thalie préſide, ainſi qu'à la comédie rappelée par le maſque.

Dans les peintures d'Herculanum, *Thalie* eſt vêtue d'une longue tunique verte, bordée de rouge, à manches très-longues ; d'une ſeconde tunique rouge, un peu moins longue, avec des manches terminées au milieu du bras ; enfin d'un manteau rouge, bordé de franges, orné, vers le bas, d'une pièce carrée de pourpre (*lacus*). Seule entre les huit Muſes d'Herculanum, *Thalie* porte des franges, ornement que les Grecs & les Romains laiſſoient aux Barbares. Il annonce ici la licence des bacchanales, fêtes qui virent naître la Comédie. Elle tient le maſque comique & le bâton des bergers.

MELPOMÈNE. La Muſe de la Tragédie porte, comme Euterpe & Polymnie, l'habillement théâtral, la tunique longue, à manches étroites & très-longues ; la ceinture formée par-devant en large plaſtron triangulaire, & le grand manteau, le *ſyrma*. Elle tient le maſque tragique & la maſſue des héros appuyée ſur une tête de bœuf qui eſt poſée ſur la terre. — Le Génie de *Melpomène* tient un maſque tragique & la maſſue.

La *Melpomène* du muſéum français, trouvée à Tivoli dans les ruines de la villa de Caſſius, eſt couronnée de lierre, tient le maſque héroïque d'Hercule & un poignard ; elle s'appuie ſur ſa jambe gauche, qui eſt poſée ſur une pierre élevée. Cette attitude caractériſe le repos ou l'attention d'une perſonne qui écoute. *Melpomène* porte une longue tunique à plis droits, non interrompus, à manches étroites & très-longues ; une autre plus courte, qui eſt liée ſur les hanches avec une large ceinture & le manteau tragique.

Cet habillement eſt le même que celui de la *Melpomène* peinte ſur les murs d'Herculanum, qui tient le maſque tragique & la maſſue. Sa longue tunique bleue a des manches qui n'atteignent pas le coude. Sa tunique plus courte, de couleur rouge-clair, n'a point de manches, & ſon manteau eſt bleu.

TERPSICHORE. La Muſe qui préſide à la poéſie lyrique, porte une longue tunique ſans manches, & une draperie qui l'enveloppe depuis les reins juſqu'aux pieds. Elle tient de la main droite un archet, *plectrum*, & de l'autre une lyre qui eſt appuyée ſur la cuiſſe gauche. La jambe, de ce côté, eſt poſée ſur une pierre élevée. — Le Génie de *Terpſichore* eſt placé entre un laurier & un vaſe poſé ſur un cippe. Le laurier & le vaſe étoient la récompenſe des vainqueurs aux jeux olympiques, que l'on chantoit dans les odes.

La *Terpſichore* du muſéum français, trouvée à Tivoli dans les ruines de la villa de Caſſius, eſt vêtue d'une tunique longue avec des manches courtes, d'une tunique plus courte ſans manches, & d'un manteau. Elle tient une lyre, dont le corps eſt une écaille de tortue, & les branches ſont deux cornes de chèvre ſauvage.

Dans les peintures d'Herculanum, *Terpſichore* porte une longue tunique de couleur changeante, entre le rouge-clair & le bleu, garnie d'une ſeule manche qui deſcend juſqu'au milieu de l'avant-bras gauche. La draperie extérieure eſt bleue. Elle tient une petite lyre.

ÉRATO préſidoit aux poéſies érotiques, ainſi que l'annonce ſon nom, dérivé de celui de l'Amour. Mais elle rempliſſoit encore des fonctions plus nobles ; elle étoit la Muſe de la Philoſophie. C'eſt pour cela ſans doute que, ſur le cercueil du muſéum Pio-Clémentin, elle a les vêtemens & l'attitude d'une perſonne qui parle en public. Elle porte une longue tunique avec des manches qui deſcendent juſqu'au poignet, & le manteau grec, *pallium*, jeté comme la toge. Elle ſoutient, de la main gauche, ſon manteau à la hauteur de la cuiſſe ; de la droite, qui eſt placée devant la poitrine, elle fait le geſte uſité chez les orateurs (*Apul. Metam. lib. 2, p. 54, in uſum*), l'index légérement courbé & appuyé ſur le pouce étendu, les autres doigts pliés. — Le Génie d'*Érato* tient une lyre.

L'*Érato* du muſéum français, trouvée à Tivoli dans les ruines de la villa de Caſſius, a les avant-bras reſtaurés. Elle porte l'habit de théâtre, la longue tunique à courtes manches, la tunique moins longue, ſans manches, liée avec une ceinture, & un manteau.

Dans les peintures d'Herculanum, *Érato* porte une longue tunique roſe, avec une double bordure bleue & des manches courtes ; un vaſte manteau d'un vert-gai, qui l'enveloppe. Elle tient une lyre qui a près des deux tiers de ſa hauteur, & qui diffère beaucoup de celle de Terpſichore. « On a cru d'après cela, dit M. Viſconti, » que la différence des lyres pouvoit ſeule faire diſtinguer l'une de l'autre ces deux Muſes ; mais on doit » conſidérer que, dans les autres monumens, les deux » eſpèces de lyre ſont indiſtinctement données à ces » deux Muſes, qui préſident l'une & l'autre aux différens genres de poéſie lyrique. »

POLYMNIE étoit appelée la *Muſe ſilencieuſe*, *Muſa tacita*, parce qu'elle préſidoit à la pantomime. Sous ce rapport elle étoit repréſentée ſans attribut, & même l'abſence des attributs étoit alors ſon caractère diſtinctif. Mais Horace lui demande d'accorder ſa lyre, *barbiton* (*Ode I, verſ. 34, lib. 1*), comme à la divinité qui avoit inventé l'harmonie. Elle paroît ſur notre marbre avec cet attribut & avec l'habit de théâtre que portent auſſi Melpomène & Euterpe. — Sur le marbre du muſéum Pio-Clémentin, où ſont repréſentés les Génies des Muſes, ſeul entre tous le Génie de *Polymnie* eſt vêtu. Il porte le coſtume des orateurs grecs, la tunique courte & le *pallium*, dans lequel il eſt enveloppé preſqu'en entier, excepté les mains qui tiennent un rouleau, *volumen*. On voit, ſur les marbres, ce rouleau dans la main des rhéteurs & de ceux qui haranguoient. Il rappelle ici la Mémoire, & la Fable à laquelle préſidoit *Polymnie*.

Entre les ſept Muſes trouvées à Tivoli dans les ruines de la villa de Caſſius, & qui ornent aujourd'hui le muſéum français, *Polymnie* eſt la mieux conſervée. Elle eſt couronnée de fleurs & enveloppée dans un manteau très-ample, qui déſigne, ou le recueillement néceſſaire à la Mémoire, c'eſt-à-dire, à la réminiſcence du paſſé, ou l'obſcurité des tems fabuleux.

La *Polymnie* d'Herculanum porte une longue tunique

verte & un manteau bleu qui l'enveloppe. Elle tient l'index de la main droite devant sa bouche, geste qui indique le travail de la Mémoire & le souvenir des Fables.

URANIE. Vêtue d'une longue tunique & d'un manteau, la Muse de l'Astronomie ou plutôt de l'Astrologie (erreur chérie des Anciens) tient le globe céleste & la baguette, *radius*, avec laquelle on indiquoit la position des astres. — Le Génie de cette Muse porte les mêmes attributs.

L'*Uranie* du muséum français, tirée du palais *Lancellotti de Velletri*, est debout & vêtue d'une longue tunique, sur laquelle est jeté un grand manteau. Les bras, le globe & la baguette sont modernes.

Dans les peintures d'Herculanum (*tom. II & V*), on trouve deux *Uranies*. La première, assise sur un siège à dos circulaire, tient de la main droite une baguette avec laquelle elle montre le globe céleste qui est dans sa main gauche. Elle porte une longue tunique jaune, à manches courtes, des bracelets aux avant-bras & un ample manteau bleu. — La seconde tient un globe bleu; elle porte une longue tunique verte & un manteau rouge-changeant.

CALLIOPE inspire les vers héroïques. Sur notre marbre, elle se prépare à jouer de la flûte. A ses pieds est placée cette cassette ronde, *scrinium*, dans laquelle on déposoit les rouleaux d'écriture, & que l'on voit auprès des statues d'orateurs, de philosophes, de consulaires, &c. — Le Génie de *Calliope* tient un symbole analogue au *scrinium*, des tablettes sur lesquelles il écrit avec un poinçon ou style.

La *Calliope* du muséum français, trouvée à Tivoli dans les ruines de la villa de Cassius, est assise sur des rochers, & tient des tablettes, *pugillares*, dont une partie est antique. Elle porte une tunique longue, à manches courtes & boutonnées; une tunique courte & un manteau. A ses pieds est la chaussure appelée *soccus*.

La *Calliope* d'Herculanum tient un rouleau, *volumen*, de la main gauche : l'index de la droite est étendu & élevé, le reste de la main étant fermé. Elle porte une longue tunique verte & un manteau blanc.

MOMUS. Lucien parle souvent de ce dieu de la raillerie; mais il ne le dépeint jamais. Les Modernes lui donnent pour attribut une marotte, figure bizarre que l'on ne voit point sur les monumens antiques.

LAVERNE. Il est fait mention, dans les écrivains latins, d'un autel, d'un bois avec une statue (*Acron. in Horat. Epist. 16, lib. 1*), consacrés à *Laverne*, déesse des voleurs; mais ils ne nous disent rien de la figure sous laquelle cette divinité étoit représentée : seulement Horace lui donne l'épithète *belle*.

ESCULAPE. Sur les monumens, *Esculape* est quelquefois représenté sans barbe; ordinairement il a une barbe fort touffue, la poitrine nue, la partie inférieure du corps couverte d'une draperie, & la chaussure ouverte des Grecs, de couleur blanche. Il tient un bâton autour duquel est entortillé un serpent, symbole de la convalescence ou de la santé. C'est ainsi qu'on le voit sur une plaque de bronze, trouvée à Herculanum (*tom. V, pag. 271*). Les chairs sont d'argent incrusté dans le bronze. — Le coq, la chouette, la chèvre & le serpent étoient consacrés à *Esculape*. — *N°. 4, Pl. CCXXI.* Dans une peinture d'Herculanum (*tom. V, pag. 223*), où sont représentés les trois pères de la médecine, Apollon, Chiron, *Esculape*; celui-ci est assis dans le costume des philosophes. Il a une longue barbe, porte l'index de la main droite à la bouche, tient de la gauche un bâton, & n'a d'autre vêtement qu'un manteau; mais cette draperie est de couleur changeante, entre le vert & le rouge.

HYGIE *ou* HYGIÉE, déesse qui entretenoit & qui rendoit la santé. Elle étoit fille d'Esculape; c'est pourquoi elle paroît souvent à ses côtés. Elle tient ordinairement un serpent, auquel elle donne à manger dans une patère, espèce de vase plat comme nos soucoupes. On la voit au *n°. 5, Pl. CCXXI*, tenant une coupe ou un vase creux d'où s'élèvent un serpent & un rameau d'olivier. Elle est ainsi gravée sur la plaque de bronze damasquinée en argent, trouvée à Herculanum (*tom. V, p. 271*), à côté de la figure d'Esculape, citée plus haut.

On donnoit aussi à Minerve le surnom d'*Hygie*, & en latin celui de *Medica* qui est synonyme. C'est pourquoi Minerve, portant un casque & tenant un serpent, est sculptée sur un des beaux candelabres de marbre du palais Barberini.

TÉLESPHORE. Ce dieu des convalescens paroît, avec Esculape & Hygie, sur les médailles de Pergame, de Smyrne, de Pitané, de Sala, &c. Il y est représenté sous la figure d'un enfant ou d'un adolescent, couvert d'un manteau fermé, sans manches, qui, enveloppant les bras, descend au dessous des genoux, & auquel tient une espèce de capuchon qui couvre sa tête. C'est la *pœnula*.

On se servoit de la *paenula* pour se préserver du froid (*Horat. Epist. XI, lib. 1*); c'est pourquoi les convalescens en faisoient usage : de là vint qu'on en revêtit le dieu qui présidoit à la convalescence.

Caylus (*Rec. d'Antiq. III, Pl. XLIV*) a publié une figure qu'il croit être un *Télesphore*. Elle est assise, ce qui est très-rare, & coiffée, sous son capuchon, d'un espèce de calotte. C'est de ses Recueils que j'ai tiré le petit *Télesphore* du *n°. 1, Pl. CCXXII*.

BACCHUS. « L'idée la plus sublime de la beauté » adolescente fut le caractère particulier des figures de » *Bacchus* & d'Apollon, parce que les poètes avoient attribué l'un & l'autre sexe à ces deux Divinités. Les artistes » leur donnèrent une nature mixte & équivoque; nature » qui, par la largeur & la hauteur des hanches, ainsi que par » la délicatesse & l'arrondissement des membres, approche beaucoup de celle des femmes & des eunuques. » C'est ainsi que s'expriment, d'après Winckelmann, les auteurs de la *Description des pierres gravées du Palais-Royal*, en parlant de la sardoine (*Pl. LXVIII, tom. I*) que je présente ici (*n°. 2, Pl. CCXXII*) comme un modèle de la nature mixte & équivoque donnée à *Bacchus*. La couronne de lierre & le thyrse le font reconnoître. On apperçoit la jeunesse éternelle & le ventre de *Bacchus* qu'Anacréon (*Ode XXIX*) désiroit voir à Bathylle, dans le portrait de ce beau jeune homme. — Les attributs ordinaires de *Bacchus* sont le lierre, le thyrse, les pampres & les grappes de raisin, les crotales, le *tympanum*, les cymbales, la peau de chèvre ou de panthère, la chèvre & la panthère elles-mêmes. — Dans les peintures antiques, les draperies dont *Bacchus* est revêtu, sont ordinairement

ordinairement rouges (*Philoſtrat. Icon. Ariadnæ*) ou blanches (*Bartoli, Pitt. ant. tav.* 2).

Sur le fameux coffre de Cypſélus, ſculpté à Corinthe dans le ſixième ſiècle avant l'ère vulgaire, on voyoit *Bacchus* avec de la barbe, tenant une patère d'or, & vêtu d'une tunique qui deſcendoit juſqu'aux pieds. C'eſt ainſi que les artiſtes grecs repréſentoient le fils de Sémélé, pour déſigner, par la barbe, l'âge viril qu'il avoit atteint pendant la conquête de l'Inde, & par l'habillement long, le coſtume des Orientaux. Sa ſtatue coloſſale que l'on porta dans la pompe de Ptolémée Philadelphe (*Athen. Deipn. lib.* 5, *cap.* 7), faiſoit des libations avec un vaſe d'or, à panſe renflée, & garni de deux longues anſes, *carcheſium*. Elle étoit revêtue d'une tunique de pourpre qui deſcendoit juſqu'aux pieds, & ſur cette tunique, de la crocote, vêtement de ſoie tranſparent, ou de gaze, & de couleur de ſafran; enfin d'un large manteau de pourpre brochée d'or. La crocote étoit l'habillement des femmes. Elles ſeules auſſi portoient, chez les Grecs, des étoffes à fleurs; mais dans l'Orient ces étoffes ſervoient aux deux ſexes, & *Bacchus* en eſt revêtu quelquefois. — Le *Bacchus* de la pompe égyptienne ſemble, au thyrſe près, être repréſenté ſur le fragment de pierre gravée que l'on voit ici, & qui a été publié en 1785 par Guattani (*Monum. antichi*), *n°.* 3, *Pl. CCXXII.* — C'eſt encore un *Bacchus* indien qui paroît ſous ce *numéro* (*n°.* 4, *Pl. CCXXII*). Il eſt tiré d'un bas-relief qui, de la villa Negroni, étoit entré dans le muſéum Pio-Clémentin, & qui fait aujourd'hui l'ornement du muſée français. Ce *Bacchus* a été pris long-tems pour le Trimalcion de Pétrone, parce que l'on n'avoit pas fait attention aux queues des Faunes qui le ſervent.

Dans une peinture d'Herculanum (*tom. IV, p.* 137), *Bacchus* a les cheveux de couleur châtain.

A l'article du BŒUF A FACE HUMAINE, ſymbole de *Bacchus*, ſurnommé *Hébon*, je parlerai de cette figure monſtrueuſe.

IACCUS. Le jeune *Iaccus*, qui étoit ſans doute Bacchus enfant, jouoit un grand rôle dans les myſtères de Bacchus & de Cérès. On n'en connoît pas de figure authentique. Suidas dit qu'on le repréſentoit à la mamelle. Dans le temple de Cérès à Athènes on voyoit, dit Pauſanias (*Attic. cap.* 2, *pag.* 6, *Kunii*), les ſtatues de Cérès, de ſa fille, & d'*Iaccus* tenant un flambeau.

BACCHANTS, BACCHANTES. Ces noms, dont le premier n'eſt uſité que chez les antiquaires, déſignent les hommes & les femmes qui forment, ſur les monumens, la ſuite de Bacchus. Ces perſonnages ſont ordinairement demi-nus, couverts ſeulement de peaux de panthères, de cerfs, légérement attachées avec des ceintures de pampres & de lierre. Ces plantes forment leurs couronnes; mais leur chevelure flotte le plus ſouvent ſur leurs épaules. Ils portent des flambeaux, des lances ornées de pampres & de bandelettes, appelées thyrſes; des cymbales, des crotales, des *tympanum*, des trompettes droites, &c. L'un d'eux a des clochettes liées à ſon vêtement ſur un marbre du Capitole (*Muſ. Capitol. tom. IV, tav.* 49). Souvent ils traînent des boucs ornés de guirlandes pour les immoler à Bacchus, ou ils portent des lambeaux de faons & de chevreaux qu'ils ont déchirés. Ils portent en grande pompe les objets ſacrés des myſtères de Bacchus, le *phallus*, le van & la ciſte ou corbeille myſtique.

Lorſque les *Bacchantes* ne portent pas des dépouilles d'animaux, elles ſont vêtues de la *baſſaris*, eſpèce de tunique traînante, & de la crocote, tunique flottante, jaune, tranſparente, & tiſſue de ſoie comme nos gazes. Ces habillemens, propres aux Orientaux, rappeloient les triomphes de Bacchus.

Winckelmann a fait obſerver que les Anciens ne donnoient pas aux viſages des *Bacchantes* des traits auſſi forcés que le ſont les attitudes de leurs corps. Leur joie n'étoit jamais éclatante: c'étoit l'expreſſion ſimple & douce du contentement & de la ſérénité de l'ame. Sur le viſage d'une *Bacchante*, dit-il, on ne voit briller pour ainſi dire que l'aurore de la volupté. Les Anciens donnoient aux viſages des *Bacchantes* le caractère de la grâce comique, qui conſiſte le plus ſouvent dans un ſourire de gaîté, exprimé par les angles de la bouche tirés en haut. On voit qu'ils ont cherché à imprimer aux figures idéales de *Bacchantes*, la grâce des Silènes & des Faunes.

SILÈNES. Le père nourricier de Bacchus a la forme humaine, hors les oreilles qui ſont alongées & pointues. On ne lui voit, ſur les monumens, ni cornes ni pieds de chèvre. Il en eſt de même des autres *Silènes;* car les anciens artiſtes les multiplièrent pour augmenter le cortége de Bacchus. Dans les pompes du cirque (*Dionyſ. Halicarn. lib.* 7, *cap.* 72), on voyoit paroître des *Silènes:* c'étoient des hommes vêtus de tuniques garnies de poils, & de petits manteaux d'étoffes à fleurs.—Dans la pompe bachique de Ptolémée Philadelphe (*Athen. Deipn. lib.* 5, *cap.* 7), ceux qui marchoient les premiers & qui écartoient la foule, étoient des *Silènes* portant des chlamydes rouges ou violettes..... des chauſſures ouvertes & blanches. L'un d'eux avoit le pétaſe & un caducée d'or; un autre portoit une trompette droite. —Un vieillard chauve, camus, avec des oreilles pointues & une barbe friſée, riant, à demi ivre, gros & court, tenant un thyrſe ou un vaſe, & monté ſur un âne: voilà le *Silène* des Bacchanales (*Caylus, tom. III*). C'eſt lui que l'on voit ici (*n°.* 5, *Pl. CCXXII*). — L'inſtituteur de Bacchus, celui qui dans Virgile (*Eglog.* 6) chante la coſmogonie & la théogonie, eſt repréſenté ſur quelques monumens ſous la forme d'un philoſophe, avec une barbe vénérable qui deſcend en ſerpentant juſques ſur la poitrine. Une peinture d'Herculanum (*tom. III, pag.* 105) le préſente avec des caractères affectés par les prétendus philoſophes, la longue barbe & une ſeule draperie blanchâtre, ſans tunique. Il eſt couronné de pampre, & tient un thyrſe autour duquel eſt entortillé le ſerpent, ſymbole de la ſageſſe & de l'éternité (*n°.* 1, *Pl. CCXXIII*).

Dans les peintures d'Herculanum *Silène* porte, tantôt (*tom. II, pag.* 85) une draperie blanche, tantôt une draperie verte (*tom. V, pag.* 195).

FAUNES. Les grâces & la force de la jeuneſſe brillent dans ce *Faune* qui eſt gravé ſur une agate de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 87, *n°.* 7). Je l'ai choiſi parce qu'il porte tous les attributs des *Faunes*, le thyrſe, le vaſe & la peau de lion (*n°.* 2, *Pl. CCXXIII*).

SATYRES. Ces Divinités champêtres étoient repréſentées ſous la forme d'hommes couverts de poils, avec les cornes, les oreilles, la queue, les cuiſſes, les jambes & les pieds du bouc. Un bas-relief d'argent trouvé à Herculanum (*tom. V, pag.* 269) préſente le *Satyre* qui eſt deſſiné ici de la grandeur de l'original (*n°.* 3, *Pl. CCXXIII*).

ARIADNE. On ne peut mieux terminer la description du cortége de Bacchus qu'en parlant de la belle *Ariadne*. Son abandon, la rencontre qu'en fit Bacchus dans l'île de Naxos, les noces de Bacchus & d'*Ariadne*, l'apothéose de cette heureuse épousée, &c., tous ces sujets ont exercé souvent le ciseau & le pinceau des Anciens. Cependant je ne donnerai point ici de figures d'*Ariadne*, parce qu'elles n'ont point d'attribut particulier. A la vérité, on n'hésitoit pas à donner le nom d'*Ariadne* à des têtes de femmes, jeunes & couronnées de pampre ou de lierre. Mais il faut observer que les traits de Bacchus jeune diffèrent peu de ceux d'une jeune fille ou d'une jeune femme.

M. Visconti a reconnu *Ariadne* abandonnée dans deux figures couchées, l'une du Belvedère, qui est dans le muséum français, & l'autre de la villa Médicis, que l'on avoit appelée *Cléopâtre* à cause d'un bracelet placé sur le bras gauche, & qui a la forme d'un serpent. Ce bracelet étoit en usage chez les Anciens, & il portoit même un nom particulier, relatif à sa forme. Sur plusieurs pierres gravées on voit *Ariadne* ainsi représentée, & abandonnée par le volage Thésée.

PAN. Ce dieu champêtre fut représenté, dans les premiers siècles de la Mythologie, comme un Satyre. Sa forme se rapprocha par la suite de la forme humaine. Sous les traits des Satyres il étoit un emblême de l'ame de l'Univers, dont il régloit l'harmonie avec sa flûte à sept tuyaux, emblême des sept planètes. Sur une sardoine gravée, de la galerie de Florence (*Gen. tom. II, tab.* 88, *n°.* 3), il joue de la flûte devant un autel sur lequel est un feu allumé : une étoile brille au dessus de cet autel, & les douze signes du Zodiaque entourent le dieu, qui semble les animer par ses sons harmonieux. Le pin lui étoit consacré, à cause de la nymphe Pithys qu'il avoit aimée, & qui avoit été changée en pin (*n°.* 4, *Pl. CCXXIII*). — *Pan* étoit le dieu des bergers, & il prenoit soin des troupeaux. On voit dans la galerie de Florence une statue (*Statue, tab.* 61) de ce dieu, qui est terminée en gaîne. *Pan* est couvert d'une peau de cerf; il a la barbe épaisse, des oreilles pointues, & il porte un chevreau sur son épaule gauche. Il est coiffé du pétase ou bonnet plat, garni de larges bords, tel que le portoient les pasteurs, les laboureurs, les marins, &c. Cette statue n'a qu'environ quatre pieds de hauteur (*n°.* 1, *Pl. CCXXIV*). — Les longues oreilles, la longue barbe, & la brebis que porte des deux mains sur ses épaules une petite figure étrusque, la font reconnoître pour *Pan*, le dieu des bergers. Gori (*Mus. Etrusc. I, tab.* 65, *n°.* 1) l'a publiée sous ce nom.

PRIAPE. Le culte rendu à *Priape* comme au dieu des jardins, des vergers, des potagers, des vignes, des abeilles, &c., fut moins commun chez les Grecs que chez les Romains. Je parlerai ici de ce culte seulement. Je ne ferai point mention de celui que rendoient à *Priape* les débauchés, & dont tant de pierres gravées présentent des témoignages, si toutefois on n'a pas trop souvent supposé un but obscène à un culte rendu à la force génératrice de l'Univers, exprimée par les organes de la génération.

La superstition, qui ne met point de bornes à ses craintes chimériques, & qui multiplie à l'infini les ridicules préservatifs, avoit converti en talismans & en amulettes les figures de *Priape* & les organes de la génération, ses symboles. Les Romains portèrent sur eux ces amulettes, qui étoient faites de toutes sortes de matières, même de corail : ils leur donnèrent les formes les plus bizarres; ils les suspendirent derrière les portes des appartemens, afin que le bruit des sonnettes dont elles étoient ornées, éloignât les mauvais Génies quand on ouvriroit les portes, &c.

Le dieu des jardins étoit représenté le plus souvent sous forme d'Hermès ou de Terme, avec des couronnes de pampre, de laurier, de fleurs, &c., quelquefois avec des oreilles de chèvre, presque toujours avec l'organe de la génération fortement exprimé. Il tient quelquefois une corne d'abondance : tel on le voit ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXIV*, d'après un petit bronze d'Herculanum (*tom. VI, pag.* 367). Au *n°.* 3, *Pl. CCXXIV*, il paroît vêtu en villageois avec une tunique courte, liée par une ceinture, avec un bonnet écrasé ou *pileus*, étendant la main gauche sur un autel chargé de fruits, & tenant de la droite une longue serpe recourbée par le bout. Cet instrument a été pris par Passeri (*Lucern. Fictil. I, tab.* 10) pour la *harpé*, & il a reconnu ici Saturne. Je crois plutôt voir une figure de *Priape*.

On offroit au dieu des jardins, des fruits, des fleurs; on lui immoloit des ânes, par la seule raison peut-être que c'étoit l'usage des habitans de Lampsaque, chez qui *Priape* étoit honoré solennellement.

Les épigrammes 4-11 du chapitre LVI du livre Ier. de l'Anthologie nous apprennent que *Priape* présidoit à la navigation. Il n'est point fait mention de cette attribution dans les philologues.

HERCULE. Ceux qui veulent connoître le beau idéal des Anciens, c'est-à-dire, ces formes grandes & majestueuses qu'une imagination enflammée créoit après avoir étudié long-tems les plus belles formes qui existent, doivent examiner les figures & les têtes d'*Hercule*. Voulant tracer le symbole de la force, ils lui donnèrent quelque ressemblance avec le taureau, le plus fort des êtres qu'ils connoissoient.

L'*Hercule-Farnèse*, ainsi désigné par ce qu'il étoit à Rome dans le palais Farnèse avant d'avoir été transporté à Naples, est ici dessiné. On le voit dans le Recueil de Perrier (*tab.* 2, *& Hist. de l'Art, tome II, Pl. XII*). On en conserve un plâtre très-ancien dans les salles de l'École de peinture au Louvre. Il faut observer seulement qu'une portion des pieds & des jambes est moderne. On a retrouvé depuis quelques années les parties antiques, & on les a rétablies à Naples (*n°.* 4, *Pl. CCXXIV*).

Je donne ici (*n°.* 5, *Pl. CCXXIV*) cet *Hercule* en repos, tiré d'une cornaline du Palais-Royal (*tome I, Pl. LXXXVI*), parce que l'on trouve près de lui ses principaux attributs, & parce que ces attributs ne sont point l'ouvrage des restaurateurs. On voit la dépouille du lion de Némée, les cavales de Diomède, les pommes des Hespérides, la hure du sanglier de Calydon, l'arc, la massue fatale aux monstres, & le sphinx, qui indique peut-être la patrie du héros, Thèbes.

ORTHUS, chien qui gardoit les troupeaux de Gérion, & qui fut tué par Hercule. On l'a confondu quelquefois avec Cerbère; mais il est facile de les distinguer. Cerbère avoit trois têtes de différens animaux, & *Orthus* n'a que deux têtes de chien. C'est ainsi qu'on le voit sur une cornaline de la collection d'Orléans (*tom. I, Pl. LXXXV*).

NÉMÉSIS. On voit sur plusieurs médailles l'implacable

Néméſis. Cette Divinité, que Platon (*Leg. lib.* 4, *pag.* 417) appelle *la Meſſagère de la Juſtice*, étoit la déeſſe de la juſtice diſtributive ; elle obſervoit attentivement le méchant & l'orgueilleux, & ne laiſſoit jamais les crimes impunis. Elle eſt ordinairement repréſentée avec le bras droit plié, élevant vers ſes yeux ſa draperie ou abaiſſant ſon voile ſur ſon viſage, pour montrer qu'elle grave les crimes dans ſa mémoire. Ce bras plié, & repréſentant la coudée, avec laquelle il a en grec un nom commun, annonce que *Néméſis* meſure & pèſe les œuvres des mortels. Sur les médailles de Tianus en Paphlagonie, on lit le nom de *Néméſis*. La déeſſe paroît ſe couvrant le viſage avec ſon voile, & ayant à ſes pieds une roue, qui étoit, chez les Anciens, l'emblême de la vie.

On voit ici au *n°.* 1, *Pl. CCXXV*, une ſtatue en marbre de la villa Albani, que Winckelmann a publiée (*Monum. antich. n°.* 25). Lorſquelle fut déterrée, elle n'avoit ni tête ni bras, & elle ne préſentoit aucune trace d'ailes. On ne put la reconnoître qu'à ſa draperie, qu'elle tient élevée ſur ſon ſein. Lorſqu'on voulut la réparer, on lui donna cette tête antique, qui eſt coiffée avec une tour, comme celle de Cybèle. On y étoit autoriſé par un médaillon de Macrin (*Oſſerv. &c. Buonaroti, pag.* 223), ſur lequel *Néméſis* porte le même ornement. Cette ſtatue tient un rameau de poirier ſauvage, comme le tenoit celle de Phidias (*Pauſan. lib.* 1, *pag.* 82). Les Grecs faiſoient avec ce bois dur les lances, les javelots, & cet attribut de *Néméſis* déſignoit probablement ſon inflexibilité.

Les Anciens reconnurent auſſi deux *Néméſis*, les Déeſſes de la juſtice diſtributive & de la juſtice attributive : on les voit ſur pluſieurs monumens. C'étoit alors *Néméſis* & *Adraſtie*.

Quelques anciens poètes (*Hygin. Poet. Aſtron. n°.* 8) diſoient que Jupiter avoit aimé *Néméſis*, & qu'il s'étoit métamorphoſé en cygne pour la rendre mère d'Hélène ; ce qu'il avoit fait à ſon inſu & pendant ſon ſommeil. On devroit donc appeler *Néméſis* les femmes endormies que l'on voit avec un cygne. L'abſence du ſommeil caractériſeroit alors Léda.

FORTUNE. Je ferai ſur les repréſentations de cette déeſſe, les mêmes obſervations que j'ai faites ſur celles de l'Amour. Les ſculpteurs anciens n'ont eu garde d'exécuter ſur le marbre & le bronze les portraits bizarres & extraordinaires que les poètes ont tracés de la *Fortune*. Les médailles & les marbres ne nous préſentent point la *Fortune* aveugle, la *Fortune* chauve par-devant, comme les poètes l'avoient dépeinte ſous le nom de l'*Occaſion* ; la *Fortune* poſée toute entière ſur la circonférence d'une roue, &c. &c. On la voit ordinairement vêtue d'une longue tunique & d'un manteau, coiffée avec une bandelette ou avec le diadême, portant une corne d'abondance, dont la ſignification n'eſt pas équivoque ; tenant un gouvernail de navire pour annoncer qu'elle gouverne l'Univers ; ayant un pied poſé ſur une proue de navire ou ſur une petite roue pour faire connoître ſon empire ſur les mers & ſur la vie des mortels, dont la roue étoit l'emblême.

La ſuperſtition & la cupidité ayant multiplié à l'infini les images de la *Fortune* pour en faire des amulettes, on lui donna les attributs des autres Divinités, aſſemblage que l'on déſignoit par le mot de figure *Panthée*. On en voit ici un exemple ſous le *n°.* 2, *Pl. CCXXV*. C'eſt un petit bronze d'Herculanum. La *Fortune* tient ſes attributs ordinaires, le gouvernail & la corne d'abondance ; mais elle a ſur la tête le panier, *calathus*, dans lequel on ramaſſoit les grains, ſymbole de la fécondité, que les Égyptiens plaçoient ſur la tête de leurs Divinités.

Sous le *n°.* 3, *Pl. CCXXV*, on voit la *Fortune* conſtante, qui eſt aſſiſe & qui tient un cheval par la bride. C'eſt ainſi qu'elle eſt gravée ſur une médaille d'argent de Commode (*Geſſneri, tom. II, Impp. roman. tab.* 120, *n°.* 43), avec la légende *Fortuna manenti*.

OCCASION. Quelque recherchée & bizarre que ſoit la figure de l'*Occaſion* repréſentée debout, marchant avec des ailes aux talons & un raſoir à la main ; enfin, chauve ſur le derrière de la tête, avec de longs cheveux ſur le haut du front, on la trouve ainſi décrite dans une épigramme de Poſidippe (*Anthолog. Steph. pag.* 346, *vel Brunck, II, pag.* 49), ſur une ſtatue de bronze de Lyſippe, dans une épigramme d'Auſone (XII), & dans Phèdre (*lib.* 5, *fab.* 9).

SILVAIN, ou plutôt SYLVAIN, étoit le dieu des forêts, *ſylvarum*, comme l'indique ſon nom latin. Il n'étoit point d'origine grecque, & il faiſoit partie de la Mythologie des peuples du Latium, ſous les noms de *Faunus*, d'*Hercules ruſticus*, de *Mars ruſticus*. On ne le trouve que ſur des monumens romains : c'eſt de là auſſi que j'ai tiré les deux figures que l'on voit ici. Je les donne parce que le mot SILVANO les accompagne ſur les marbres qu'a publiés Boiſſard.

Le *n°.* 4, *Pl. CCXXV*, préſente *Sylvain* avec la barbe & les oreilles de chèvre : il eſt couronné de branches & de cônes de pin ; il n'a point de bras, & il eſt terminé en gaîne depuis la ceinture, comme un Hermès ou un Terme. (*Montfaucon, tom. I, Pl. CLXXVIII, n°.* 2.)

Sous le *n°.* 1, *Pl. CCXXVI*, *Sylvain* a les oreilles, les cornes, la barbe, la queue, les cuiſſes, les jambes & les pieds du bouc ; il eſt couronné de lierre, & tient une branche de pin, garnie de ſes cônes. (*Montfaucon, tom. I, Pl. CLXXVIII, n°.* 1.)

BON ÉVÉNEMENT. *Bonus Eventus*. Ce dieu étoit diſtingué de la Fortune, parce qu'on attribuoit à celle-ci les bons & les mauvais ſuccès, tandis que le *Bon Événement* n'étoit l'auteur que des heureux ſuccès. On voit ſouvent ſur les médailles impériales grecques & latines, ce dieu, qui eſt toujours repréſenté de la même manière & avec les mêmes attributs, c'eſt-à-dire, jeune, nu, debout, tenant une patère d'une main, & de l'autre des épis avec des pavots, ſymboles de la fécondité. Il paroît ainſi ſur une pierre gravée d'Orléans (*tom. I, Pl. LXXXVII*). Il étoit adoré en Grèce ſous la ſimple dénomination de *Dieu bon*, ΤΟΝ ΑΓΑΘΟΝ, comme on le voit ſur une médaille d'Éphèſe de Salonine, rapportée par Vaillant.

Varron (*R. Ruſt. I, cap.* 1) compte le *Bon Événement* au nombre des Divinités qui protégeoient les habitans des campagnes.

BON GÉNIE, *Agathodémon* des Grecs, diffère peu du Bon Événement. On le voit ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXVI*, avec les mêmes attributs, la corne d'abondance & la patère, qu'il tient perpendiculairement, comme s'il faiſoit des libations ſur un autel ; mais il eſt vêtu. Il porte la chauſſure grecque, la tunique ſans manches & un manteau qui couvre ſa tête & ſes épaules, ſelon l'uſage des perſonnes qui offroient des ſacrifices. Il eſt tiré du Recueil des lampes de Paſſeri (*tome III*).

GENIE & GÉNIES. « Dès que nous naiſſons, dit » Servius (*Æneid. VI*, 443), deux *Génies* ſont chargés » de nous accompagner : l'un nous exhorte au bien ; » l'autre nous pouſſe au mal..... Ils ne nous quittent » qu'après la mort, & alors nous ſommes ou deſtinés à » une meilleure vie, ou condamnés à une plus mau- » vaiſe. » Cette doctrine étoit reçue chez les Grecs, qui ſans doute l'avoient puiſée dans l'Orient : de là vient que, ſur les marbres & les médailles, on voit le *Génie* de l'Empereur, qui eſt repréſenté ordinairement comme le Bon Événement, & quelquefois ayant ſur la tête le panier, ſymbole de l'abondance. On y voit auſſi le *Génie* des Armées, qui eſt repréſenté debout entre les enſeignes. Le Sénat eut ſon *Génie*, qui étoit revêtu de la toge, ſans doute de la toge bordée de pourpre. Le *Génie* du peuple romain étoit diſtingué par la couronne rayonnée, ou par le bandeau royal & par le ſceptre. Les tours placées ſur la tête des *Génies* de pays, de peuple, de ville, &c., les font reconnoître. Ceux des fleuves & des montagnes portoient des attributs particuliers.

Les Anciens attribuèrent des *Génies* aux Dieux mêmes : ces *Génies* tiennent ordinairement les attributs de la Divinité qu'ils repréſentent ou à laquelle ils ſont attachés. Les Étruſques & les anciens Grecs leur ont donné de grandes ailes. Le *Génie* de Bacchus eut un nom particulier : on l'appeloit *Acratus* (vin pur), & Pauſanias avoit vu à Athènes ſon portrait peint ſur une muraille. Dans l'article des MUSES j'ai décrit leurs *Génies ;* ce qui pourra ſervir à donner une idée des *Génies* des autres Divinités.

Je ferai obſerver au ſujet des *Génies* des Divinités en général, & en particulier du *Génie* proprement dit, que les Modernes placent ſi ſouvent dans leurs compoſitions, que l'on ne trouve point de flamme ſur la tête des *Génies* dans les ouvrages des Anciens.

Les Anciens croyoient qu'il exiſtoit de mauvais *Génies*, comme Apulée nous l'apprend, & que les ames erroient ſur la Terre après leur ſéparation des corps. C'eſt d'eux que nous viennent les fables ridicules des revenans, & même des loups-garous.

Pauſanias raconte (*Eliac. II, cap. 7, pag.* 468, *Kunii*) « que, dans deux villes appelées *Hera* & *Temeſſa*, il y » avoit exiſté un *Génie* qu'Euthymus avoit chaſſé. Ce » *Génie* étoit très-noir, horrible à voir, & couvert » d'une peau de loup. On l'appeloit *Lybas.* »

Les Romains juroient par leurs *Génies*, & les femmes par leurs Junons ; elles appeloient ainſi les *Génies* de leur ſexe. Mais le ſerment le plus redoutable étoit de jurer par le *Génie* de l'Empereur.

LARES. C'étoient chez les Romains les bons Génies de chaque famille, de chaque maiſon, de chaque quartier, de chaque ville. Le temple des *Lares* de Rome étoit ſitué dans la huitième région. Les *Lares* étoient auſſi les protecteurs des champs, des chemins, &c. C'étoit en l'honneur des *Lares* protecteurs des carrefours, que l'on célébroit à Rome des fêtes appelées *Compitalia* ou *Lararies*, que Macrobe déſigne plaiſamment (*Saturn. I*, 10) ſous le nom de *la Solennité des petites ſtatues* (*celebritas ſigillariorum*). Dans chaque famille on rendoit en effet un culte à de petites figures des *Lares*, que l'on conſervoit auprès du foyer ou dans une armoire appelée *Lararium*. Sur un autel du muſéum Pio-Clémentin on lit ces mots : LARIBUS AUGUSTIS, & l'on voit les deux figures du *n°.* 3, *Pl. CCXXVI*. Ces *Lares* ſont couronnés de laurier, vêtus d'une ſimple tunique courte ſans manches, liée avec une ceinture, ont des chauſſures qui s'élèvent juſqu'à mi-jambe, portent chacun un vaſe fait en forme de corne (*rhyton*), qui ſervoit aux libations, & ſe tiennent de l'autre main. C'eſt une patère que l'on voit dans l'autre main de deux figures ſemblables qui ſont ſculptées ſur un autel de la galerie de Florence, qui étoit jadis dans la villa Médicis, & ſur lequel ſe lit auſſi l'inſcription *Laribus Auguſtis*.

Sur une médaille de la famille Cæſia (*Geſſn. tom. II, tab. 6, n°.* 25), on voit deux figures aſſiſes, demi-nues, coiffées avec le bonnet à rebords, le pétaſe, tenant une haſte, & portant l'autre main ſur un chien. Deux monogrammes que l'on décompoſe ainſi, LA & RE, forment l'abrégé du mot LARES. On ſait que le chien étoit conſacré aux *Lares*, comme étant chargé avec eux de la garde des lieux domeſtiques. Plutarque (*Quæſt. Rom. tom. II, pag.* 276) dit même qu'on les revêtiſſoit de la peau de cet animal.

On offroit aux *Lares*, du vin, des gâteaux : on les couronnoit de violettes, de thym, de romarin, d'épis, &c. ; on allumoit des lampes en leur honneur. Les jeunes patriciens qui avoient atteint l'âge de la puberté, leur conſacroient leurs bulles, & les eſclaves, en devenant libres, leur offroient leurs chaînes. Le porc étoit leur victime ordinaire (*Plaut. Menechm. act. II, ſc.* 2). Les voyageurs religieux portoient toujours quelque petite ſtatue des dieux *Lares*. A chaque repas on réſervoit une portion de viande, qu'on leur offroit.

PÉNATES. Les *Pénates* étoient regardés ordinairement comme les Dieux tutélaires de la patrie. Quelquefois auſſi on donnoit ce nom aux Dieux qui étoient honorés dans les maiſons particulières, & c'étoient alors les mêmes Divinités que les Lares. (*Voyez leur article.*)

Les *Pénates* étoient différens, ſelon les Divinités qui, dans chaque ville, dans chaque contrée, recevoient un culte particulier. Denys d'Halicarnaſſe (*lib.* 1) dit qu'on conſervoit à Rome, dans un temple près du Forum, les *Pénates* apportés de Troye : « C'étoient, dit-il, deux » jeunes hommes aſſis, armés chacun d'une lance. » Auſſi voit-on ſur des médailles d'argent de la famille Antia, deux têtes accolées, ſans barbe, ceintes d'un bandeau, avec la légende DEI PENATES. Cependant on trouve dans les peintures du Virgile du Vatican (*Æneid. III, verſ.* 147, *pag.* 67), les *Pénates* de Troye apparoiſſant à Énée, pendant ſon ſommeil, ſous la forme de deux vieillards, avec de la barbe, la tête couverte avec l'ample draperie dans laquelle ils ſont enveloppés, & vêtus de longues tuniques. On lit au deſſus de leurs têtes : DII PENATES.

On doit donc peindre en général, pour *Pénates* d'une ville ou d'une contrée, les Divinités que l'on y révéroit particuliérement.

NYMPHES. De même que des Génies répandus dans tout l'Univers préſidoient à tous les élémens, à tous les phénomènes, de même auſſi les *Nymphes* rempliſſoient des fonctions analogues. Les Divinités de l'un & de l'autre ſexe avoient auſſi des *Nymphes* pour former leur cortége : les Muſes étoient les *Nymphes* d'Apollon. On conſacroit quelquefois aux *Nymphes* de petits temples, mais le plus ſouvent des antres ou des cavernes creuſées de main d'homme & ornées, que l'on appeloit des *Nymphées*. C'étoit là qu'on célébroit ordinairement les myſtères. Longus (*Paſtor. lib.* 1 *ineunte*) décrit ainſi les portraits des *Nymphes*, qui étoient « ſculptées en

» ſimple pierre, les pieds nus ainſi que les bras juſqu'aux » épaules, la chevelure flottante ſur le dos, le vêtement » relevé autour des reins, & le coup d'œil gracieux. » En général, les *Nymphes* étoient vêtues très-légérement; mais il n'en eſt pas de même des Muſes, dont les vêtemens ſont toujours longs & amples. Philoſtrate (*Icon. lib.* 2, *cap.* 11) dit : « Examinez les *Nymphes* par familles. » Des gouttes d'eau s'échappent de la chevelure des » Naïades. Quant aux *Nymphes* qui préſident à la garde » du bétail, elles ont un extérieur plus négligé; elles » ſont pénétrées de roſée : leur chevelure eſt ornée de » fleurs d'hyacinthe naiſſantes. »

Les draperies des Néréides étoient de couleur vert de mer. Dans le deſſin colorié d'une peinture antique, conſervé à la bibliothèque du Vatican (*Monum. antic.* n°. 18), une Naïade porte une tunique légère, couleur d'acier ou glauque, & un manteau vert.

Les attributs des *Nymphes* étoient relatifs à leurs fonctions : c'étoient des coquilles, des urnes, des plantes, des rameaux d'arbres. — Sur un ſarcophage du Capitole & ſur un bas-relief de la villa Borghèſe, les *Nymphes*, compagnes de Diane, portent des ailes comme on en voit à quelques Génies; mais on ne voit nulle part ces *Nymphes* (les Oréades) avec le carquois. (*Winckelm. Allég.*)

TERRE. On confondit quelquefois la *Terre* (*Tellus*) avec Cybèle & Veſta; mais elle eut, en Grèce & à Rome, des temples, des oracles & un culte particuliers. Dans un de ſes temples, ſitué en Achaïe, ſur les bords du Grathis, elle étoit appelée *la Déeſſe au large ſein*, à cauſe de ſa fécondité. On la voit ſur pluſieurs monumens. Elle paroît ici ſous le n°. 1, *Pl. CCXXVII*, & elle eſt tirée d'un bas-relief de la villa Borghèſe, qui repréſente la chute de Phaéton, & que Winckelmann a publié (*Monum. ant.* n°. 43). Couronnée d'épis, tenant une fleur & la corne d'abondance, le ſein découvert, elle eſt à demi couchée, & trois enfans, ſymboles des trois ſaiſons qui partageoient anciennement l'année, jouent auprès d'elle.

Sur une médaille de grand bronze de Commode (*Geſſneri II*, *Impp. rom. tab.* 122, n°. 9), qui porte à l'exergue TELLUS STABILIT., *la Terre raffermie*, on voit une femme couronnée d'épis, nue juſqu'à la ceinture, aſſiſe ſur la *Terre*, tenant la corne d'abondance de la main gauche, qu'elle appuie ſur un panier rempli de fruits, & la droite ſur un grand globe qui eſt placé à ſes côtés. Les quatre Saiſons, repréſentées par quatre jeunes filles tenant divers attributs, montent ſur ce globe.

La diſtinction entre la *Terre* & Cybèle eſt évidemment prouvée par un bas-relief de la galerie du palais Albani, publié par Winckelmann (*Monum. antic.* n°. 28), qui repréſente l'adultère de Mars & de Vénus. On y voit d'un côté Cybèle aſſiſe ſur un ſiége très-orné, ayant deux lions à ſes côtés; & de l'autre, la *Terre* aſſiſe ſur le pavé, appuyée ſur un bœuf couché, qui étoit ſon ſymbole chez les Egyptiens (*Macrob. Saturn. lib.* 1, *cap.* 19), & tenant la corne d'abondance.

Dans la collection des pierres gravées de la galerie de Florence (*II*, *tab.* 87), on voit la *Terre* appuyée ſur un rocher, & tenant la corne d'abondance.

FLORE. Quelques écrivains ont dit que *Flore* étoit une divinité des Sabins, de qui les Romains l'avoient reçue, & qu'elle n'avoit pas été connue des Grecs; mais Pline (*lib.* 36, *cap.* 5) dit qu'on voyoit à Rome une ſtatue de *Flore*, ouvrage de Praxitèle. On lui attribue auſſi une tête couronnée de laurier, portant des boucles d'oreille, qui ſert de type à des médailles des Marſeillois, peuple originaire de Grèce. Sur les médailles de la famille Servilia, on lit que Caïus Servilius, fils de Marcus, établit le premier les fêtes appelées *Florales*; & d'après cela on attribue avec raiſon à *Flore* la tête de femme, couronnée de fleurs, qui eſt ſur l'autre face de la médaille.

Quant aux ſtatues de *Flore*, il eſt très-douteux que nous en ayions qui ſoient authentiques. A celle du Capitole, la main & le bouquet qu'elle tient, ſont des additions modernes : il en faut dire autant de la couronne de fleurs que tient celle du palais Farnèſe. Les fleurs dont ces ſtatues ſont couronnées, ont fait naître l'idée de ces reſtaurations; mais Winckelmann croit qu'elles repréſentent des Muſes, peut-être Erato & Terpſichore.

POMONE. La déeſſe des fruits eut à Rome un temple & un prêtre d'un ordre ſupérieur, *Flamen pomonalis*. Elle eſt repréſentée ſur une lampe du Recueil de Paſſeri (*tome II*), vêtue d'une longue tunique ſans manches, liée avec une ceinture; d'un grand manteau qu'elle ſoutient de ſes deux mains à la hauteur de la ceinture, & qui eſt rempli de fruits; elle eſt couronnée d'épis. On la voit ici au n°. 2, *Pl. CCXXVII*.

On trouve dans le même Recueil une autre figure de *Pomone*, qui eſt vêtue d'une tunique longue & d'une courte, toutes deux ſans manches & liées avec une ceinture. D'une main elle tient un fruit, & elle porte ſur la tête une corbeille remplie de fruits.

VERTUMNE, dieu des jardins & des vergers chez les Étruſques. Les Romains lui élevèrent un temple, & inſtituèrent, dans le mois d'octobre, des fêtes en ſon honneur. L'étymologie du nom latin de *Vertumne* le fait dériver de *vertere*, changer, tourner; auſſi croit-on que ce dieu étoit l'emblême de l'année & de ſes variations. On avoit raiſon de feindre avec Ovide (*Metam. lib.* 14), qu'il prenoit différentes figures pour plaire à Pomone, c'eſt-à-dire, pour conduire les fruits à leur maturité. Le poète le fait paroître ſucceſſivement ſous celles d'un laboureur, d'un moiſſonneur, d'un vigneron, & enfin d'une vieille femme, pour déſigner le Printems, l'Été, l'Automne & l'Hiver. On ne connoît point de véritable figure de *Vertumne*. On dit qu'il étoit repréſenté ſous la figure d'un jeune homme couronné de pluſieurs eſpèces de plantes, tenant des fruits d'une main, & de l'autre la corne d'abondance.

ANGÉRONE fut chez les Romains la divinité du ſecret & du ſilence, comme Harpocrate & Sigalion l'avoient été chez les Egyptiens-Grecs. Si l'on étudie le paſſage de Macrobe (*Saturn. lib.* 3, *cap.* 9), où cet écrivain parle du ſilence rigoureux que la ſuperſtition faiſoit obſerver aux Romains ſur le nom de la divinité tutélaire de Rome, on reconnoîtra dans *Angérone* l'emblême de ce ſecret politique & religieux. Cette obſervation eſt de Caylus, qui, dans ſes Recueils d'antiquités (*tom. III*), a publié la figure du n°. 3, *Pl. CCXXVII*.

On peut dire que le caractère particulier d'*Angérone* eſt de porter l'index d'une main à ſa bouche.

ESPÉRANCE. Cette divinité fut honorée d'un culte particulier chez les Romains. On la voit ſouvent ſur leurs médailles, où elle eſt drapée à la manière des Étruſ-

ques. Elle tient ordinairement une fleur de lys d'une main, ou des épis & des pavots ; de l'autre, elle relève son vêtement. Sur une pierre gravée de la collection d'Orléans (*tome I, Pl. LXXXVIII*), qui est dessinée ici sous le *n°.* 4, *Pl. CCXXVII*, on voit le buste d'une jeune femme qui tient des épis & des pavots, symboles de l'abondance, & qui a de grandes ailes. On crut d'abord reconnoître la Victoire, parce qu'il seroit difficile de citer un monument sur lequel l'Espérance portât des ailes ; mais le panier (*calathus*) qui est placé sur la tête de cette figure, comme il l'est sur celle de l'*Espérance*, au revers d'une médaille de Pescennius Niger (*Tristan, Comment. Hist. II, pag.* 34), décide la question.

A la villa Ludovisi on voit une statue de l'*Espérance*, de deux pieds de hauteur, avec son nom sur la base antique. — Il est difficile de composer une allégorie plus ingénieuse & plus simple que celle d'une pâte de verre antique de la collection de Stosch : l'*Espérance* porte sur sa main droite la figure du Bon Événement.

Sur des médailles d'Hadrien & de ses successeurs, l'*Espérance* de l'Empereur (*Spes augusta*) présente une fleur à des militaires.

COMUS, dieu des festins & des danses nocturnes. On n'en connoît aucune figure. Celle que Montfaucon (*tom. I, Pl. CCIII, n°.* 4) a donnée d'après Maffei, ne présente pas une ressemblance exacte avec la description que Philostrate en a faite (*Icon. I, n°.* 2, *pag.* 765) ; il le peint jeune, couronné de roses, & tenant négligemment une torche. La figure de Maffei représente plutôt l'Hyménée, comme on le verra dans l'article suivant.

HYMÉNÉE. Les figures de ce dieu sont fort rares, parce que sur les monumens romains qui représentent des mariages, c'est Junon qui unit les époux. Cependant j'en puis citer une tirée du Recueil des lampes de Passeri (*tom. I, tab.* 38). Un jeune homme nu, couronné de laurier, tient d'une main un flambeau allumé, & étend l'autre sur un vase très-élégant. Derrière sa tête on voit un As, celui que l'époux donnoit à l'épouse le jour du contrat, *per coemptionem*. Le vase & le flambeau désignoient le feu & l'eau, ou le mariage par cohabitation, *per usu capionem*.

On voit ici cette figure au *n°.* 5, *Pl. CCXXVII*. Elle ressemble parfaitement au prétendu Comus de Maffei, cité dans l'article précédent, qui tient une torche comme cet *Hyménée*, & qui a près de lui un vase placé sur un cippe.

On trouve un *Hyménée* grec sur un bas-relief de la villa Albani, expliqué par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 111). Il représente les noces de Pélée & les Dieux qui apportent des présens aux époux. *Hyménée* paroît couronné de laurier, tenant d'une main un flambeau élevé, & de l'autre un vase à deux anses dont il veut gratifier l'époux de Thétis. Il porte une tunique courte, à longues manches ; un manteau & de longues chausses qui descendent jusqu'à ses pieds.

ÉTERNITÉ. Horus-Apollo dit que les Égyptiens désignoient dans les hiéroglyphes l'*Éternité* par les images du soleil & de la lune. D'après cela on croit la reconnoître sur une médaille d'Antiochus Épiphane, où l'on voit une figure debout portant le soleil de la main droite, tenant un sceptre de la gauche, & ayant la lune sur sa tête (*Gusseme, n°.* 1).

L'*Éternité* est souvent représentée sur les médailles des Empereurs, mais elle n'a pas un rapport immédiat avec eux ; elle représente la perpétuité de l'empire. Tantôt une femme est debout devant un autel, & elle a les mains étendues, tantôt elle presse d'un pied le globe céleste. Quelquefois elle est dans un char traîné par l'éléphant qu'on lui donnoit pour symbole, à cause de sa longévité ; quelquefois elle tient un globe sur lequel est posé le Phénix. On voit aussi dans ses mains une haste & un gouvernail. Enfin elle porte sur une main la tête du soleil, & sur l'autre celle de la lune. (*Voyez l'article suivant.*)

IMMORTALITÉ étoit le même personnage allégorique que l'Éternité. Les Égyptiens & les Grecs avoient adopté pour son symbole un serpent replié en cercle, & qui mord sa queue. Le nom grec de l'année désigne un objet qui retourne sur lui-même. Le Phénix étoit aussi un symbole de l'*Immortalité*.

NATURE. La *Nature* étoit représentée sous les mêmes formes que la Diane d'Éphèse. Mais les philosophes désignant par ce nom l'assemblage de tous les êtres, l'ame & l'harmonie de l'Univers, on représenta la Nature sous l'emblème de Pan, dont le nom signifie *Tout*. (*Voyez l'article de ce dieu.*)

Souvent on représentoit la Nature sous les formes d'Isis, & c'est à Isis que se rapporte le portrait qu'en a tracé Apulée (*Metam. lib.* 11, *pag.* 360 *in usum*). « La » Nature, dit-il, avoit une chevelure longue & flottante, » une couronne mêlée de fleurs & d'épis. Deux serpens » étoient repliés autour de cette couronne, & le milieu » étoit orné d'un disque semblable à un miroir qui jetoit » une lumière argentée, comme celle de la lune. Son » vêtement intérieur, tissu d'un byssus transparent, » étoit de couleur changeante, blanche, jaune & rouge. » La couleur noire de son manteau étoit très-brillante. » Sur la bordure & sur le fond de ce manteau étoient » brodées des étoiles & la lune pleine qui étinceloit de » feux. Tout ce travail étoit entouré d'une guirlande » composée de fleurs & de fruits. De la main droite la » déesse portoit un sistre, & de la gauche un vase d'or » dont l'anse étoit travaillée sous la forme d'un aspic qui » élève sa tête & qui enfle son col. Enfin, sa chaussure » étoit tissue de feuilles de palmier. »

VÉRITÉ. Dans son tableau de la Calomnie, Apelles avoit représenté la *Vérité* sous la figure d'une femme modeste laissée à l'écart. Philostrate (*Icon. lib.* 1, *cap.* 27) lui donne des vêtemens blancs.

PROVIDENCE. Chez les Égyptiens l'œil étoit le symbole d'Osiris, le dieu à plusieurs yeux, c'est-à-dire, de la Providence, ou plutôt de la prévoyance & de la munificence de Dieu ; car c'est là ce qu'il faut entendre par les mots Προνοια & *Providentia*. L'Égypte reconnoissoit chaque année, dans le débordement du Nil, un effet de cette providence des Dieux, comme on le voit sur une pierre gravée publiée par Winckelmann (*Monum. ant.* 81). On y lit ces mots, ΠΡΟΝΟΙΑ ΘΕΟΥ, autour d'un buste qui a une longue barbe & une longue chevelure. Sur sa tête est placée une corbeille ; sur sa poitrine sont posées en sautoir deux cornes d'abondance, l'une remplie de fruits, & l'autre d'épis. Deux petits enfans montent sur ses épaules, & deux autres sur sa tête. Tous ces symboles désignent le Nil.

On trouve sur les médailles des Romains la *Providence* des Dieux, & par une suite de l'apothéose des Empereurs, la *Providence* d'Auguste, de Commode, d'Alexandre Sévère, &c. On vouloit exprimer par ces légendes, que l'Empereur étoit mis au rang des Dieux parce qu'il avoit imité leur providence dans le soin qu'il avoit pris de prévenir les besoins de ses sujets. Ordinairement la Providence y est représentée sous la figure d'une femme appuyée sur une colonne, qui tient d'une main la corne d'abondance, & de l'autre une baguette avec laquelle elle montre un globe placé à ses pieds. Sur une médaille de Pertinax, elle tient la main élevée vers un globe qui paroît descendre du ciel. Enfin, sur des médailles de Tacite, elle tient de chaque main une enseigne militaire.

ABONDANCE. Sur des médailles des Empereurs, l'*Abondance* est représentée sous la figure d'une femme assise qui fait des libations avec une patère, & qui tient la corne d'*abondance*. Sur d'autres médailles une femme debout renverse une corne d'*abondance*, d'où sortent des monnoies ou des grains. Quelquefois on ne voit que ses symboles, deux cornes posées en sautoir, ou un boisseau rempli d'épis.

Sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 99, *n°.* 7), une femme debout, ayant un diadême, tient de la main droite une coupe pleine de fruits, & de la gauche des épis. Elle est vêtue d'une longue tunique & d'une plus courte, toutes les deux sans manches, & liées avec une ceinture. On la voit ici au *n°.* 1, *Pl. CCXXVIII.*

SÉCURITÉ. Cette divinité sert de type à plusieurs médailles d'Empereurs. Tantôt elle est assise, un coude appuyé sur son siége, & une main posée sur sa tête; de l'autre elle tient une haste, ou la corne d'abondance, ou le globe; quelquefois le feu brille sur un autel placé devant elle: tantôt elle est debout, appuyée sur un cippe, tenant un sceptre, & portant une main sur son diadême. C'est ainsi qu'elle paroît ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXVIII*, d'après une médaille de Constantin (*Banduri, tom. II, pag.* 242). Quelquefois elle est debout, tenant un rameau, une palme ou une couronne d'olivier.

JOIE publique. *Hilaritas, lætitia.* Ce personnage allégorique est représenté sur les médailles impériales sous la figure d'une femme tenant une palme & une corne d'abondance: des enfans jouent à ses pieds. Quelquefois elle tient une couronne & un sceptre, ou un gouvernail posé sur un globe.

BONHEUR public, du siècle, &c. *Felicitas, &c.* Ce personnage allégorique est représenté sur les médailles impériales sous la figure d'une femme qui tient un caducée & une corne d'abondance, comme sur les médailles d'Hadrien (*Gessneri, tab.* 88, *n°.* 14), & ici au *n°.* 3, *Pl. CCXXVIII*, où la patère & le caducée, ou un enfant sur son bras, & elle pose le pied sur une proue. Assise, elle distribue un congiaire, des largesses en blé; elle tient un globe sur lequel est posée une Victoire qui lui présente une couronne.

PAIX. Les Grecs & les Romains lui rendirent un culte, & lui consacrèrent des temples & des statues. Sa figure paroît souvent sur les médailles impériales. Sur une médaille d'Othon le buste de la *Paix* se voit avec la légende grecque, EIPHNH. La déesse est couronnée d'épis: une draperie est ramenée sur le derrière de sa tête. Là est aussi placé un caducée (*Gessneri, tom. II, Impp. tab.* 52, *n°.* 33). On lit le même nom sur une médaille de Néron, où la Paix debout tient un caducée & un casque (*Gessn. tom. II, Impp. tab.* 48, *n°.* 8). Avec la même légende elle tient trois épis & un caducée sur des médailles de Titus (*ibidem, tab.* 62, *n°.* 21). Avec son nom latin, la *Paix* tient deux rameaux d'olivier & le caducée sur une médaille de Galba (*ibidem, tab.* 51, *n°.* 22); & ici sous le *n°.* 4, *Pl. CCXXVIII*..... Sur une médaille du même Empereur (*ibidem n°.* 23), dessinée ici au *n°.* 5, *Pl. CCXXVIII*, la *Paix* tient de la gauche la corne d'abondance, & de la droite un flambeau avec lequel elle met le feu à un monceau d'armes. C'est ainsi qu'elle paroît sur une pierre gravée, dessinée par Mariette (*Pl. CXV*). (*Voyez l'article suivant.*)

CONCORDE. Quoique l'on voie quelquefois sur les médailles le mot PAX avec les symboles de la *Concorde*, il est cependant certain que les Anciens rendoient à chacune de ces Divinités un culte particulier, & qu'ils leur élevoient des temples séparés. D'ailleurs, on voit sur des médailles de grand bronze (*Gessneri, tom. II, Impp. tab.* 77, *nn.* 27, 28) de Trajan, la légende EIPHNH KAI OMONOIA, la *Paix* & la *Concorde*. Ces Divinités se tiennent d'une main, & portent de l'autre, la première, un rameau d'olivier, & la *Concorde* une corne d'abondance.

Deux villes grecques qui avoient contracté une alliance particulière désignoient sur leurs médailles cette alliance, OMONOIA, ou cette *Concorde*, par deux figures qui les représentoient avec leurs attributs distinctifs, & qui se tenoient par la main.

Deux Augustes dans la même attitude, avec la légende CONCORDIA AUGG., désignent sur les médailles, leur réconciliation ou la parfaite union qui régnoit entr'eux.

La *Concorde* ou la bonne harmonie qui régnoit entre les différens pouvoirs de l'Empire, est représentée sur les médailles impériales sous la figure d'une femme qui tient d'une main un patère ou un rameau, & de l'autre une haste ou la corne d'abondance. Quelquefois la *Concorde* n'est désignée que par ses symboles, tels que deux mains jointes qui tiennent souvent un caducée. On trouve trois mains jointes sur des médailles de Salonin, avec la légende CONCORDIA AUGG, & sur celles d'Auguste avec la légende SALUS GENERIS HUMANI.

La *Concorde* des armées est représentée sous la figure d'une femme debout entre deux enseignes militaires qu'elle touche des deux mains. La *Concorde* des prétoriens sur les médailles d'Othon est désignée par l'Empereur en habit militaire, qui donne la main à un soldat prétorien, &c. &c.

LIBERTÉ. On voit souvent sur les médailles consulaires & impériales la tête ou la figure, ou le symbole de la *Liberté*. Ce symbole est un bonnet sans bord (*pileus*), tel que le Préteur le plaçoit sur la tête d'un esclave auquel il donnoit la liberté & un léger coup de baguette. Sur les médailles de Galba (*Gessneri, tom. II, tab.* 51, *n°.* 5), & ici au *n°.* 6, *Pl. CCXXVIII*, paroît la *Liberté* dans l'attitude du Préteur; elle présente le bonnet & tient une baguette. Une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 100, *n°.* 5) présente la déesse qui tient le bonnet & une corne d'abondance. On voit ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCXXIX*, cette ingénieuse allégorie.

Sur les médailles qui ne préſentent que la tête de la *Liberté*, elle eſt tantôt couronnée d'olivier ou de laurier; tantôt un voile eſt placé ſur la couronne; quelquefois elle porte un diadême.

Le bonnet, placé entre deux poignards, ſert de type à des médailles que Brutus fit frapper après la mort de Céſar.

PUDEUR, PUDICITÉ. Les Romains rendirent un culte à cette vertu; mais ils furent obligés de lui conſacrer deux temples ſéparés, l'un pour la *Pudicité* patricienne, & l'autre pour la plébéienne. Cette déeſſe paroît ſouvent ſur les médailles des Impératrices, quelle qu'ait été leur conduite; elle y eſt ordinairement repréſentée ſous la figure d'une femme debout ou aſſiſe, qui tient un ſceptre & qui cherche à couvrir ſon viſage avec la partie du manteau qui eſt placée ſur ſa tête comme un voile. On la voit ainſi ſur une médaille de Maeſa (*Geſſn. tom. II, tab.* 161, *n°.* 4), & ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCXXIX.*

FÉCONDITÉ. La *fécondité* des Impératrices eſt repréſentée ſur leurs médailles ſous la figure d'une femme aſſiſe ou debout, qui tient une corne d'abondance & qui tend une main à un petit enfant. Son plus bel emblême eſt celui qui ſert de type à des médailles de Fauſtine jeune (*Geſſneri, tom. II, tab.* 114, *n°.* 27), & que l'on voit ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXXIX.* Elle porte deux enfans, & en a deux autres à ſes côtés.

PIÉTÉ *ou* RELIGION, AMOUR MATERNEL, AMOUR FILIAL, &c. Cicéron dit que le mot *Piété* exprime à la fois, & le culte qu'on rend aux Dieux, & la vénération pour ſes aïeux & pour ſes parens.

PIÉTÉ, RELIGION. Cette vertu eſt repréſentée ſur les médailles par les ſymboles de la religion, les vaſes ſacerdotaux, la patère, les autels & les temples, ou ſous la figure d'une femme qui a la tête couverte avec ſon manteau, qui tient une patère ou le coffre à l'encens (l'*acerra*), & qui jette ce parfum ſur un autel. C'eſt ainſi qu'elle paroît ſur une médaille de Lucille (*Geſſneri, tom. II, tab.* 119, *n°.* 52), & ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CCXXIX.* Quelquefois la *Piété* élève les mains vers le ciel. — La *Piété* ou la *Religion* des Empereurs eſt ſouvent exprimée ſur les médailles, depuis Trajan Dèce, par la figure de Mercure, qui tient la bourſe & le caducée.

PIÉTÉ, AMOUR MATERNEL. Sur les médailles de Domitille, épouſe de Veſpaſien (*Geſſn. tom. II, tab.* 59, *n°.* 19), & ici au *n°.* 5, *Pl. CCXXIX*, on voit cette Princeſſe ou la *Piété* aſſiſe ſur un trône, coiffée avec le diadême, & ſon manteau ramené ſur la tête; elle tient de la main gauche un long ſceptre, & elle étend la droite ſur ſon fils, le jeune Titus. Quelquefois cette même affection eſt déſignée ſous l'emblême d'une femme qui porte un enfant dans ſes bras.

PIÉTÉ, AMOUR FILIAL. Sur des médailles de la famille Cæcilia on voit la tête de la *Piété* voilée: au-devant, une cicogne. Les Anciens croyoient que cet oiſeau emporte ſur ſon dos ſes père & mère vieux ou infirmes. Sur des médailles de Céſar, Énée porte ſon père Anchiſe. Sur celles de Catane en Sicile, les deux frères *pieux*, Amphinomus & Anapius, enlèvent du milieu des laves de l'Etna leur père & leur mère, ſeul tréſor dont la conſervation les occupe dans cet incendie général.

PIÉTÉ, AMOUR du Sénat pour l'Empereur. Sur des médailles d'Antonin-Pieux & de Commode on voit l'Empereur & un ſénateur vêtu de la toge, avec la légende PIETATI SENATVS.

Réciproquement, ſur des médailles de Galba, un ſénateur place une couronne ſur la tête de l'Empereur, avec la légende SENATVS PIETATI AUGVSTI.

PIÉTÉ, AMOUR mutuel des empereurs Balbin & Pupien, exprimé par le ſymbole de deux mains jointes, & par la légende PIETAS MVTVA AVGG.

PIÉTÉ, AMOUR de l'Empereur pour quelque province ou pour quelque ville. Il eſt repréſenté ſur les médailles du Bas-Empire par la figure de l'Empereur en habit militaire, qui relève une figure de femme agenouillée, coiffée de tours, avec la légende PIETAS AVG.

PIÉTÉ, AMOUR des armées pour l'Empereur. Sur des médailles d'Alexandre Sévère, une femme debout s'appuie de la droite ſur une enſeigne militaire. A ſa gauche eſt plantée une ſeconde enſeigne, & on lit PIETAS MILITUM.

PRUDENCE. Sur des médailles de Caraufius & d'Aureolus on lit PRUDENTIA AVG.; mais on croit que c'eſt une faute des monétaires, parce que les types de ces médailles appartiennent à la Providence. Sur les unes on voit une femme debout, qui tient une couronne & une baguette; & ſur les autres, une femme debout tient une baguette, s'appuie ſur un cippe: un globe eſt à ſes pieds. Voici le portrait que fait de la *Prudence* (φρόνησις) Euſtathe dans le Roman d'Iſmène & d'Iſménias (*lib.* 2, *pag.* 35): « Elle porte une couronne de perles & de » pierres précieuſes, un collier d'argent avec des pla» ques d'or & une agraffe d'hyacinthe. Sa chevelure eſt » blonde. Elle élève ſa main droite vers ſon front, & » ſemble toucher le rubis qui en fait l'ornement. Dans la » gauche elle tient un globe élégant. Ses pieds ſont nus; » l'un eſt caché ſous ſes vêtemens. Sa tunique ſimple » reſſemble à celle que portent les habitans des campa» gnes; car le peintre a employé tout ſon art à la tête » de cette vierge, & il a peint avec négligence le reſte » de la figure. »

JUSTICE, ÉQUITÉ. Les Grecs donnoient à la divinité qui préſidoit à la Juſtice, les noms de *Dicé*, d'*Aſtrée* & de *Thémis*. « Les Romains repréſentoient la Juſtice, » dit Aulu-Gelle (*lib.* 14, *cap.* 4), ſous la figure d'une » vierge au regard perçant & redoutable, avec des traits » remplis de dignité, quoique ſévères & triſtes; mais ils » ne préſentoient rien de bas ni de farouche. » Sur les médailles impériales, la *Juſtice* ou l'*Équité* tient un ſceptre & une balance de niveau. C'eſt ainſi qu'elle paroît ſur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 99, *n°.* 4), & ici ſous le *n°.* 1, *Pl. CCXXX.* Sur les médailles de Sévère, elle porte la balance & une corne d'abondance. Quelquefois elle tient une patère & une haſte.

Euſtathe (*de Iſmenia, &c. pag.* 41) trace ce portrait de Thémis ou de la *Juſtice*. « Une vierge a l'air céleſte, » le port majeſtueux, le viſage éclatant de beauté. Sa » tunique eſt de couleur rouge, & la blancheur de ſon

» corps

» corps brille au travers de cet habit ; ce que le peintre » n'a indiqué que légérement. Sa chevelure, liée sur le » dos, flotte mollement. Elle fixe les cieux. Sa tunique » descend jusqu'au milieu de ses jambes. Elle tient une » balance de la main droite, & un flambeau de la » gauche. »

FORCE, COURAGE, *VIRTUS*, trois mots synonymes, mais auxquels le mot français *Vertu* n'a pas un rapport direct. La *Force*, ἰσχὺς, étoit, disoit-on, fille de Thémis & sœur de la Tempérance. Voici le portrait qu'en fait Eustathe (*de Ismenia, &c. lib.* 2, *pag.* 36) : « Une figure toute militaire, si l'on excepte le visage, » dont le regard est même plus assuré qu'il ne paroît » convenir à une vierge. Un casque brille sur sa tête ; un » bouclier couvre sa poitrine, & une tunique chargée » d'écailles son dos ; une ceinture entoure ses reins ; » ses mains & le reste de son corps sont armés. Quoique » ses mains paroissent endurcies, cependant ses doigts » présentent la douce mollesse des doigts d'une vierge ; » de sorte que vous croyez voir un soldat si vous regar- » dez les parties du corps qui sont couvertes par les » armes ; mais celles qui sont découvertes, annoncent » une belle vierge. Enfin, cette vierge ou, si vous l'ai- » mez mieux, cette figure armée tient de la gauche un » bouclier, & de la droite la longue & redoutable lance » du dieu Mars. »

On voit une semblable figure de la *Force* sur les médailles de Galba, qui ont pour légende HONOS ET VIRTUS. Elles ont pour type deux figures, celles de l'Honneur & de la *Force* : celle-ci, vêtue en Amazone, porte le casque, la tunique relevée avec une ceinture, des chaussures qui s'élèvent à mi-jambe ; tient le *parazonium* ou épée des généraux & la lance. Elle appuie son pied droit sur un casque. L'Honneur est représenté sous la figure d'une femme couverte d'une draperie de la ceinture en bas, tenant une haste & une corne d'abondance. Sur des médailles de la famille *Fusia*, où on lit le nom de *Kalenus*, on voit deux têtes accolées ; l'une, celle de l'Honneur, a les cheveux frisés en longues boucles, une couronne de laurier, & ces lettres à côté : HO. L'autre tête est coiffée avec un casque, & on lit auprès d'elle ces lettres, VIRT., initiales du mot latin qui exprimoit la *Force* & le *Courage*.

La réunion de ces deux personnages allégoriques ne doit point surprendre. Ils avoient à Rome deux temples réunis, & l'on ne parvenoit à celui de l'Honneur qu'en passant par celui de la *Force*. (*Voyez l'article suivant.*)

HONNEUR. Dans l'article précédent, j'ai parlé de l'*Honneur* uni à la Force ou au Courage. Je ne m'occuperai ici que de l'*Honneur*, représenté seul sous la figure d'un personnage vêtu de la toge, tenant une haste & la corne d'abondance, ou une branche de laurier, avec les légendes HONOS, HONORI AUG, HONOS AUG, &c. C'est ainsi qu'il paroît sur les médailles d'Antonin, de Marc-Aurèle. Sur celles de Titus, le type est un homme enveloppé, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, dans une draperie, s'appuyant sur une haste, tenant la corne d'abondance, & le pied gauche posé sur un globe.

CONSTANCE. Elle est représentée sur les médailles d'*Antonia*, femme de Drusus, sous la figure d'une femme qui tient une longue torche & la corne d'abondance, & d'une femme assise qui élève la main droite. Sur une médaille de Claude (*Gessn. II, tab.* 42, *n°.* 11), une femme en habit militaire élève la main & l'index droits, comme les sentinelles.

MODÉRATION. Sur une médaille de Tibère (*Gessneri II, Impp. tab.* 34, *n°.* 19), on voit un bouclier orné de divers dessins, d'une couronne & d'une tête peu distincte. On croit qu'elle représente la *Modération*, parce qu'on lit autour du bouclier la légende MODERATIONI. S. C. Le Sénat fit frapper cette médaille en l'honneur de Tibère, parce qu'il s'étoit contenté de trois triomphes, au lieu de sept qu'il avoit mérités.

CLÉMENCE. On distingue, sur les médailles impériales, deux acceptions du mot *clementia* : *clementia Augusti & clementia temporum*. Toutes deux expriment la facilité à pardonner ; mais il semble que la première est relative aux étrangers, & la seconde aux Romains. Sur une médaille de César, on voit une tête coiffée du diadème & un rameau d'olivier : la légende est CLEMENTIA, & elle rappelle la clémence dont César usa après ses victoires. Souvent cette *Clémence* est représentée sous la figure d'une femme assise, qui tient une haste & un rameau d'olivier ou une patère, ou qui étend le bras droit. Quelquefois l'Empereur tend la main ou le rameau d'olivier à un homme ou à une Province agenouillée. La tête, peu distincte de la *Clémence*, occupe le milieu d'un bouclier votif, avec la légende CLEMENTIÆ, sur une médaille de Tibère. Probus & la *Clémence* tiennent un globe sur lequel est posée la Victoire, &c.

La *Clémence* des tems, *Clementia temporum*. Le type qui est joint à cette légende sur des médailles de Tacite, présente l'Empereur & un militaire romain se donnant la main. Quelquefois cette *Clémence* est représentée sous la figure d'une femme qui tient une haste, & qui s'appuie sur une colonne.

TEMPÉRANCE, σωφροσύνη des Grecs, synonyme de la modération en toutes choses. Voici le portrait qu'en fait Eustathe (*de Ismenia, &c. lib.* 2, *pag.* 39) : « Une » figure de femme qui avoit l'air d'une vierge, mais chez » qui tout présentoit un caractère de sévérité, le regard, » le port, la tunique & la chaussure. Sa couronne n'étoit » pas ornée de pierres précieuses & de perles ; mais elle » étoit tissue de feuilles & de fleurs : on n'y remarquoit » point de roses, soit que le peintre les eût oubliées, » soit que leur éclat fût surpassé par les couleurs des autres » fleurs. Le nœud de la couronne lioit aussi la chevelure ; » un voile blanc couvroit une partie du front ; la tunique » étoit légère, ample, blanche, & flottante jusqu'aux » pieds ; la paume de la main droite couvroit le sein » droit, & les doigts cachoient de même le sein gauche, » de manière que la vierge sembloit en être dépourvue. » De la main gauche elle soutenoit son vêtement à la » hauteur de la cuisse. Borée paroissoit souffler sur le » front de cette vierge, & il avoit abattu une grande » partie de la tunique sur ses pieds. On admiroit l'art » avec lequel le peintre avoit su exprimer le souffle au- » dacieux de Borée, l'air sévère & la finesse des vête- » mens de la vierge. Mais le dieu qui amène les frimats » n'avoit pu atteindre son corps délicat. Le pied droit » placé devant le gauche, les jambes & les cuisses dans » la même position, empêchoient que la finesse de la tu- » nique n'en laissât appercevoir les contours. Enfin, le » peintre lui avoit donné des chaussures noires, qui » seyoient mal à une vierge, quoiqu'elles fussent pré- » cieuses. »

FIDÉLITÉ, ATTACHEMENT. *Fides* est le mot latin qui exprime les deux mots français. Le symbole de la *Fidélité* étoit deux mains jointes ou une figure debout tenant la corne d'abondance, ou une femme debout tenant des épis & un panier de fruits, comme on le voit sur une médaille de Plotine (*Gessn. II, tab.* 83, *n°.* 10), avec la légende FIDES AUGUSTI. S. C. Lorsque le type est relatif à la *Fidélité* des armées ou de quelque corps militaire, on voit des enseignes dans le champ, & la *Fidélité* debout ou assise, qui les touche. Sur une médaille d'Élagabale (*Gessn. II, tab.* 158, *n°.* 18), la *Fidélité* touche une enseigne d'une main, & sur l'autre elle porte un oiseau que l'on croit être une tourterelle, adoptée pour le symbole de l'Amitié. La légende est FIDES EXERCITUS.

SAGESSE. On voit sa tête sur les médailles consulaires de P. Sempronius Sopus ou Sophus : c'est une allusion au nom grec de la *Sagesse*, *Sophia*. On peut dire en général que Pallas étoit représentée ordinairement pour l'emblême de la Sagesse. Aussi sur des médailles de Licinius & de Constantin (*Banduri II, p.* 192 & 247), où on lit pour légende SAPIENTIA PRINCIPIS, on voit la chouette posée sur un cippe, autour duquel sont placés une lance, un bouclier & un carquois.

SALUT. Le mot *salus* a deux significations sur les monumens. Dans la première, il est synonyme du nom d'Hygie, fille d'Esculape, déesse de la Santé, & c'est la déesse ou le serpent son symbole qui sert de type aux médailles relatives à des convalescences.

La seconde acception du mot *salus* est plus étendue, & alors on peut le rendre par le mot français, *salut*. Ainsi on lit souvent sur les médailles impériales : SALUS GENERIS HUMANI, SALUS ORBIS, le salut de l'Univers ; alors on voit le Prince qui relève une figure agenouillée, deux Empereurs-collègues se donnant la main, &c. &c.

LIBÉRALITÉ *ou* LARGESSE du Prince, ou *CONGIARIUM*, *du conge*, mesure de capacité qui servoit à mesurer le blé, le vin, l'huile que les Empereurs distribuoient aux Romains. Sur les médailles de Pertinax, on voit la figure de la *Libéralité* (*Gessn. II, tab.* 129, *n°.* 7), que je donne ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXX*. C'est une femme qui tient la corne d'abondance & une tessère, tablette sur laquelle étoit inscrit le nombre de mesures que chacun devoit recevoir. Le plus souvent l'Empereur est représenté sur une estrade, ayant à ses côtés la *Libéralité*, le préfet du prétoire, & distribuant des *largesses* à des militaires ou à d'autres citoyens.

MONNAIES. Si Junon-*Moneta* présidoit à Rome aux *monnaies*, ce n'étoit probablement que par une acception détournée de son surnom ; car *moneta* vouloit dire celle qui avertit. Quoi qu'il en soit, on voit, sur les médailles de la famille *Plætoria*, une tête de femme, autour de laquelle on lit MONETA, & l'on ne peut douter que ce nom ne soit relatif à la *monnaie*, parce qu'on voit au revers l'enclume, les tenailles, le marteau des monétaires. Sur plusieurs médailles d'Empereur, & même sur celles de Domna (*Gessneri II, tab.* 137, *n°.* 53), on voit les monnaies d'or, d'argent & de cuivre représentées sous les figures de trois femmes qui tiennent des balances & des cornes d'abondance. A leurs pieds sont des masses de métal amoncelées. La figure du milieu tient sa balance par un bras de suspension, qui est de beaucoup plus long que ceux des autres. On croit qu'elle représente la monnaie d'or.

Au reste, on ne sera pas étonné que les Romains rendissent un culte à la divinité qu'ils croyoient les préserver des fausses monnaies, quand on saura que la contrefaction étoit très-facile, soit parce qu'ils ne faisoient point une tranche régulière, soit parce que le nombre des monétaires étoit si grand, qu'ils se révoltèrent sous Aurélien, & qu'ils furent difficiles à réduire.

PANTHÉE. Ce mot adjectif est composé des deux mots grecs, *tout* & *Dieu*, & il désigne une figure, un objet qui est chargé des attributs de toutes les Divinités ou du moins de plusieurs Divinités. On en voit quelques-unes sur les médailles d'Antonin, de Faustine, d'Hadrien. Les petites statues de bronze qui représentent des Fortunes sont souvent des figures *Panthées*, parce que ces statues étant portatives, la superstition les chargea des attributs des autres Dieux, que l'on prenoit aussi pour des protecteurs spéciaux. Une lampe antique du muséum de Kircher, publiée par Bonani, & depuis par Montfaucon (*tom. V, Pl. CLXVIII*), présente la figure *Panthée* la plus chargée d'attributs de toutes celles qui nous sont parvenues. Une femme assise, vêtue d'une longue tunique, coiffée avec un casque, ayant une tête de Méduse sur la poitrine, tient un gouvernail, une corne d'abondance, & fait, avec une patère, des libations sur un autel rond chargé de fruits. Un paon est posé sur le dossier de son siége, & le serpent bon génie sur l'autel. Un dauphin s'élance de son siége. Dans le champ & autour de la figure *Panthée* sont placés le sphinx, une lyre, un caducée, un foudre, deux fruits de pavots & une colombe.

Une des plus curieuses figures *Panthées* est la déesse syrienne, que l'on trouvera avec les Divinités des Barbares.

En 1746 on trouva dans les fouilles de Résina une main *Panthée* de bronze, fixée sur un piédestal ; elle fait partie de la collection d'Herculanum (*Bronzi I, pag. xxxvij*). La singularité de ces monumens de la superstition, dont on connoissoit déjà six autres (*Thesaur. Antiq. græc. tom. VII, pag.* 510 ; *ibidem, tom. X, pag.* 662 *ex museo Barberini ; Museo Romano Causæi, tom. II, tab.* 11 *ex museo Bellori ; Mus. Kirch. Bonnani, tab.* 25 ; *Gori, Inscript. antiq. tom. III ; Caylus, Antiq. tom. V, tab.* 63, *nn.* 1, 2), l'authenticité de celui-ci, enfin la réunion des attributs les plus remarquables dont sont ornées les six autres mains, & que présente ce monument précieux, m'ont engagé à le faire dessiner de la grandeur de l'original, sous les *n°s.* 3, *Pl. CCXXX*, & 1, *Pl. CCXXXI*. On crut d'abord que les objets dont sont chargées les mains *Panthées* n'étoient relatifs qu'à Cybèle & à ses mystères ; mais on en voit quelques-uns qui n'ont point de rapport à ces mystères, ou du moins dont nous ignorons absolument les rapports ; de sorte qu'il est plus prudent de regarder les mains *Panthées* comme la réunion des attributs de plusieurs Divinités. Voici ceux que présente la main trouvée à Résina.

Le pouce & les deux doigts qui le suivent, sont étendus ; mais les deux autres sont abaissés. C'étoit le geste ordinaire des orateurs, des philosophes, de ceux qui parloient en public, & probablement des Hiérophantes lorsqu'ils instruisoient les initiés. Sur le second & le troisième doigt est placé un foudre, & l'on y voit les serres de l'aigle qui y étoit posé. A la naissance de ces mêmes doigts, & dans la paume de la main, est assis un vieil-

lard avec la barbe épaiſſe, le bonnet phrygien, une tunique liée avec une ceinture & à manches courtes ; il élève les index de ſes mains, dont tous les autres doigts ſont baiſſés. Sur la main publiée par Caylus, on ne voit que la tête de ce vieillard, qui eſt pris pour Midas par ceux qui rapportent ces attributs aux myſtères de Cérès, dans leſquels le roi de Phrygie jouoit un grand rôle. Ses pieds ſont poſés ſur une tête de bélier, ſymbole ordinaire de Mercure. Au deſſous, un objet de forme conique, mais peu diſtinct, eſt placé ſur une eſpèce de table ou de conſole. Plus bas, & ſous une voûte ou dans une caverne, eſt couchée une femme qui tient un petit enfant. Un long vaſe, dont le couvercle imite la pomme de pin, ſymbole placé auſſi ſur l'extrémité du pouce, & un arbriſſeau, ſont poſés ſur le piédeſtal. Enfin, une tortue s'élève au deſſus de l'arbriſſeau.

Le revers de la main préſente pluſieurs attributs divers. Une fleur ſous des balances ; un long ſerpent, dont la tête eſt briſée ; le *tympanum* ou le tambour de baſque ; un ſiſtre ou une lyre, ou même des tenailles ; des cymbales, deux flûtes, un fouet, une grenouille, un lézard ou un petit crocodile ; enfin, un caducée.

EUROPE. Eſchyle (*Perſæ*, *verſ.* 179) & Moſchus (*Idyll. II*, *verſ.* 8) avoient perſonnifié, dans leurs vers, l'*Europe* & l'Aſie ; mais on n'avoit aucun monument ſur lequel on les vît perſonnifiées. En 1780, dans des fouilles faites par le prince Sigiſmond Chigi (dans la ferme de Porcigliano, à ſix lieues de Rome, ſur la voie Laurentine, près de la mer), on découvrit un petit bas-relief de marbre de Numidie (jaune antique), ſur lequel ces deux parties du Monde offrent un ſacrifice à Alexandre. M. Viſconti a fait graver & a expliqué ce monument dans la nouvelle édition in-4°. de la *Diſſertation ſur les hiſtoriens d'Alexandre*, de M. de Sainte-Croix. On ne peut méconnoître les deux figures, parce qu'on lit derrière chacune d'elles, ΕΥΡΩΠΗ, ΑΣΙΑ. L'*Europe*, deſſinée ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCXXXI*, eſt coiffée avec des tours ; elle porte une longue tunique deſcendant juſqu'à ſes pieds, qui ſont nus, ſans chauſſure, & par-deſſus une ſeconde tunique courte, terminée par-devant au milieu des cuiſſes, & par-derrière deſcendant juſqu'aux talons ; liée avec une ceinture, garnie de manches qui deſcendent juſqu'au deſſous du coude. Elle tient un rouleau (*volumen*) pour déſigner les lettres.

ASIE. Sur une médaille d'Hadrien on lit ASIA & ASIA AVG. Le type eſt une femme debout, vêtue d'une tunique & d'un manteau : elle appuie le pied droit ſur la proue d'un navire ; elle tient un ſerpent de la main droite, & de la gauche un gouvernail de navire renverſé (*Geſſneri II*, *tab.* 84, *n°.* 19). Il faut obſerver que ce type eſt relatif à l'*Aſie*, mais à l'*Aſie* mineure ſeulement, celle où les Romains ne pouvoient arriver que par mer. La figure dont il eſt parlé dans l'article précédent, deſſinée ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXXXI*, déſigne toute l'*Aſie* ; elle eſt coiffée avec des tours ; elle porte une tunique ſans manches, deſcendant juſqu'aux pieds, qui ſont chauſſés avec des ſandales, & par-deſſus une ſeconde tunique, deſcendant par-devant juſqu'au milieu des cuiſſes, & par-derrière juſqu'aux talons, garnie de manches qui ſe terminent vers le milieu du bras. L'avant-bras eſt orné de bracelets. Elle tient une patère ou ſoucoupe pour déſigner les parfums.

AFRIQUE. Sur les médailles d'Hadrien, qui ont pour légende le mot AFRICA, on voit une femme aſſiſe ſur la terre ; elle eſt coiffée avec la dépouille d'un éléphant, & elle tient un ſcorpion & la corne d'abondance, ou elle s'appuie ſur un lion couché. A ſes côtés eſt un boiſſeau rempli d'épis & de fruits (*ibidem*, *tab.* 87, *n°.* 20).

MONTAGNE. J'ai déjà dit pluſieurs fois, & je dois répéter ici que les bas-reliefs étoient une eſpèce d'écriture ſymbolique. Au lieu de repréſenter avec leurs proportions certains objets qui, dans un champ auſſi reſſerré en hauteur, auroient fait paroître les autres beaucoup trop petits, on étoit convenu de donner des formes aſſez diſtinctes pour les faire reconnoître, mais trop courtes ſi on les compare au prototype. Ainſi, dans un bas-relief de la villa Borghèſe (*Sculpture*, *&c. tome I*, *pag.* 29, *tav.* 17), conſervé dans la première ſalle, & qui repréſente la fable de Prométhée, les figures occupent les deux tiers de la hauteur du champ. Il auroit été impoſſible d'y placer le mont Caucaſe ſi l'on eût voulu le mettre en proportion avec les figures ; auſſi l'artiſte n'a-t-il cherché qu'à l'indiquer par quelques rochers ; mais il l'a déſigné formellement par la figure du Caucaſe perſonnifié, que l'on voit ici ſous le *n°.* 1, *Pl. CCXXXII*. C'eſt un homme qui a une longue barbe, dont le corps, nu juſqu'à la ceinture, eſt enveloppé de là juſqu'aux pieds dans une draperie. Il eſt aſſis à terre, le dos & le bras appuyés ſur des rochers ; il tient une branche d'arbre. Dans les tableaux de Philoſtrate (*lib.* 1, *cap.* 14), on voit le Cithéron, montagne de Béotie, repréſenté ſous la figure d'un homme couronné de lierre.

ISTHME. Voici le tableau qu'a tracé Philoſtrate (*Iconum*, *lib.* 2, *cap.* 16) de l'*Iſthme* de Corinthe. Cet *Iſthme* eſt formé par un monticule qui unit le Péloponnèſe à l'Attique, & au pied duquel étoient placés le port de Cenchrée ſur la mer Égée, & celui du Léchéum ſur la mer Adriatique. « L'*Iſthme* eſt repréſenté ſous la figure » d'un dieu ; il eſt à demi couché ſur la terre. La nature » l'a placé entre l'Égée & l'Adria. A ſa droite, un jeune » homme repréſente le Léchéum, & probablement une » jeune fille, placée à ſa gauche, eſt le Cenchrée. Les » deux mers, belles & aſſez tranquilles, ſont aſſiſes » contre la terre qui forme l'*Iſthme*. »

ISLE. Philoſtrate (*Iconum*, *lib.* 1, *cap.* 2) a tracé le portrait de l'*île* de Scyros..... « Cette héroïne, déeſſe » ſubalterne, couronnée de roſeaux, placée au pied » d'une montagne, d'une forte ſtature & vêtue de cou- » leur vert de mer, eſt *Scyros*, que Sophocle appelle » l'*Iſle venteuſe*. Elle tient un rameau d'olivier & une » branche de vigne. »

PORT DE MER. Les jetées ou les promontoires qui forment les *ports* ſont déſignés en grec par le mot qui déſigne auſſi les pinces des crabes. C'eſt pourquoi ces pinces ſont placées ſur la tête de l'Océan & d'Amphitrite. A l'article de l'ISTHME nous avons vu les deux *ports* de Corinthe, repréſentés par deux perſonnages dont le ſexe eſt analogue au genre du nom grec de chaque *port*.

Sur une médaille de grand bronze de Néron (*Geſſneri*, *II*, *tab.* 46, *n°.* 2), qui a pour légende PORT. OST. AVGVSTI. S. C., on voit le *port* d'Oſtie formé par une enceinte de magaſins & de voûtes, ſous leſquelles on retiroit les navires pendant l'hiver. Pluſieurs navires paroiſſent dans ce *port* avec leurs voiles pliées, & ſur le mât de celui du milieu eſt élevée la ſtatue de Claude ou

de Néron, les réparateurs d'Oſtie. A l'entrée eſt placé Neptune ou le dieu des *ports*, Portumnus, aſſis ſur les ondes, appuyé ſur un dauphin & tenant un gouvernail.

MER. Je ne parle point ici de la *Mer* en général : l'Océan étoit ſon ſymbole. Je déſigne telle ou telle *Mer*. On a vu à l'article de l'ISTHME, que, dans un tableau décrit par Philoſtrate, les *Mers* Égée & Adriatique étoient repréſentées aſſiſes & adoſſées à l'iſthme de Corinthe. Le même écrivain (*Icon. lib.* 1, *cap.* 27), décrivant une peinture, dit : « Elle repréſente Oropus ſous la » figure d'un jeune homme, placé entre deux jeunes » femmes habillées de couleur glauque : ce ſont des » *Mers*. » On ſait que la contrée de la Grèce appelée *Oropus* étoit ſituée entre l'Attique & la Béotie, &, par extenſion, entre les deux parties de l'Euripe.

FLEUVE, RIVIÈRE. Les Anciens repréſentoient les *Fleuves* & les *Rivières* de deux manières, ſous la figure d'hommes & de femmes, & ſous celle d'un bœuf. Élien, qui nous atteſte cet uſage (*Variar. lib.* 2, *cap.* 33), ajoute : « De cette ſeconde manière les Stymphaliens » figurent l'*Éraſine* & la *Métope ;* les Lacédémoniens, » l'*Eurotas ;* les Sicyoniens & les Phliaſiens, l'*Aſopus*, » & les Argiens, le *Céphiſſe*. Mais l'*Érymanthe* a chez » les Pſophidiens la figure d'un homme, ainſi que l'*Alphée* chez les Héréens & chez les Cherronéſiens de » Cnide. Les Athéniens repréſentent auſſi, dans les cérémonies religieuſes, le *Céphiſſe* ſous la forme d'un » homme, mais avec des cornes. Dans la Sicile, les Syracuſains peignent l'*Anapus* ſous la figure d'un homme, » & ils rendent un culte à la fontaine *Cyané* ſous la figure » d'une femme. Les habitans d'Égeſte honorent le *Porpax*, le *Crimiſſus* & le *Telmiſſus* ſous la figure d'hommes. Les Agrigentins offrent des ſacrifices au *Fleuve* » qui a donné le nom à leur ville, & ils le peignent ſous » la forme d'un bel adoleſcent. »

Lorſque les *Fleuves* étoient repréſentés ſous la figure humaine, ils étoient ordinairement à moitié couchés, le coude appuyé ſur une urne, tenant des roſeaux ou une corne d'abondance. Philoſtrate (*Icon. lib.* 2, *cap.* 14), décrivant le portrait du Pénée, lui donne cette attitude, & ajoute : « Car il n'eſt pas d'uſage de repréſenter les » *Fleuves* debout. » Le même écrivain dit (*Epiſt.* 26) que les poètes donnent toujours aux *Fleuves* de longues chevelures, & les artiſtes en ont agi de même. Dion-Chryſoſtôme (*Orat.* 4, *pag.* 73) peint les *Fleuves* « couchés, nus, le plus ſouvent avec une longue barbe, » couronnés de roſeaux ou de bruyère (μυρίκην). » C'eſt ainſi que paroît le Danube ſur la colonne trajane (*tab.* 4), & ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXXII*. Ce *Fleuve* eſt couronné de roſeaux, porte une chevelure & une barbe longues ; il eſt nu juſqu'à la ceinture, & il regarde à ſa droite. On en a conclu avec beaucoup de vraiſemblance, que l'artiſte avoit voulu peindre par ce regard l'Orient, vers lequel coule le Danube, parce que la main droite & le côté droit déſignoient ce point de l'horizon. C'eſt auſſi vers ſa droite que regarde le même *Fleuve*, qui eſt appuyé ſur une urne & tient des roſeaux ſur les bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin. Une draperie l'enveloppe de la ceinture aux pieds.

Sur une pierre gravée (*Maffei, tom. II, tav.* 33) paroît un *Fleuve* couché, la main droite appuyée ſur une urne, tenant de l'autre main le trident. On avoit cru voir Neptune ; mais l'urne fait reconnoître un *Fleuve*. A ſes pieds ſont deux dauphins qui « ſignifient, dit Winckelmann (*Deſcript. des pierres de Stoſch. pag.* 110), que » c'eſt un *Fleuve* qui a ſon embouchure dans la mer. » Cette manière de diſtinguer les *Fleuves* des *Rivières* eſt très-élégante. Quant à l'attribut diſtinctif que quelques perſonnes avoient voulu placer dans la barbe, cette règle ſouffre trop d'exceptions pour être adoptée. Sur un bas-relief de la villa Borghèſe, qui repréſente la chute de Phaéton (*Winckelm. Monum. ant. n°.* 43), on voit l'Éridan ou le Pô repréſenté ſans barbe ; il tient des roſeaux & s'appuie ſur une urne. Il eſt ici deſſiné ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXXXII*. D'ailleurs, nous avons vu plus haut, dans le paſſage d'Élien, que le *Fleuve Acragas* étoit honoré à Agrigente ſous la figure d'un beau jeune homme. Il n'eſt pas douteux que cette figure n'eut point de barbe, quoique l'*Acragas* ſe jetât dans la mer.

On a donné encore pour règle générale, que les *Fleuves* étoient repréſentés ſous la figure d'homme, & les *Rivières* ſous la figure de femme ; mais Winckelmann (*Monum. ant. pag.* 20, *n°.* 18) a publié le deſſin d'une peinture antique des thermes de Titus, qui repréſente Minerve jetant les flûtes dont elle s'étoit amuſée à jouer, parce qu'elles l'avoient fait paroître difforme à cauſe de l'enflure des joues. « La femme, dit-il, qui, aſſiſe aux » pieds de la déeſſe, s'appuyant du bras droit ſur une » urne, étend le bras gauche comme pour recevoir les » flûtes, paroît être la figure d'un *Fleuve*. En effet, Pro» perce (*lib.* 2, *eleg.* 23, *verſ.* 89) dit que ce fut en ſe » regardant dans le Méandre, qu'elle s'apperçut de cette » difformité. Ce n'eſt pas une choſe extraordinaire de » voir les *Fleuves* repréſentés ſous la figure de femme. » M. Thomas Jenkins, peintre à Rome, poſſédoit » un *Fleuve* ſous cette forme, avec les attributs ordi» naires & d'un beau travail. On voit encore ſur un bas» relief de la villa Albani (dans la ſalle du Roi captif), » où eſt repréſenté Bacchus monté ſur un tigre, avec » diverſes autres figures, un *Fleuve* ſous la figure d'une » femme, appuyant à l'ordinaire ſon coude droit ſur une » urne d'où l'eau s'écoule, & tenant des roſeaux de la » main gauche. » Ce *Fleuve* eſt deſſiné ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CCXXXII*, d'après les *Mon. ant.* de Guattani (1786). Winckelmann ajoute : « Toutefois le Méandre paroît » toujours ſur les médailles ſous la figure d'un homme » qui a de la barbe, & ſous celle d'un jeune homme » ſans barbe ſur le ſeul monument que je connoiſſe, pu» blié dans ces *Monum. ant. n°.* 42, & repréſentant le » ſupplice de Marſyas. On pourroit donc reconnoître » dans cette figure une Nymphe ou une Naïade du » *Fleuve* Méandre, parce que les urnes appartiennent à » ces Nymphes comme aux *Fleuves*, ſi toutefois on n'a » pas repréſenté ici, par cette figure de femme, la fon» taine ou la ſource du *Fleuve*, les fontaines étant ordi» nairement peintes ſous la figure de femme. » On voit enfin que les Siciliens donnoient indifféremment les formes d'homme ou de femme aux *Fleuves* & aux fontaines. On trouve dans Philoſtrate (*Icon. lib.* 2, *cap.* 14) une manière élégante d'indiquer qu'un *Fleuve* reçoit une *Rivière*. « Le Pénée, dit-il, ſupporte le Titareſius, comme » plus léger, de meilleur goût. »

Vaillant aſſuroit que les *Fleuves* ne ſont repréſentés couchés que lorſqu'ils reçoivent des *Rivières*, qui alors ſont repréſentées debout ; mais pluſieurs médailles ont des types qui détruiſent cette obſervation. Sur une médaille des Saïtténiens dans la Lydie, frappée en l'honneur de Gordien-Pie, on voit le Pactole ou l'Hyllus & l'Hermus, dans lequel il ſe jette, tous deux à demi couchés ſur leurs urnes. Il en eſt de même, ſur une mé-

daille d'Apamée, du Marſyas & du Méandre qui le reçoit.

Les draperies des *Fleuves* ſont ordinairement de couleur verte (*Ovid. de Arte am. lib.* 1, *verſ.* 224).

Lorſque les *Fleuves* ſont repréſentés ſous la figure humaine, on met auprès d'eux des attributs qui peuvent les faire reconnoître. Auprès du Nil ſont placés de petits enfans, relatifs aux ſeize coudées qui formoient ſon accroiſſement le plus avantageux, le crocodile, l'hippopotame & l'ibis. Le Xanthus tient le palladium, ſymbole de Troye qu'il arroſoit. La louve allaitant deux enfans déſigne le Tibre, &c. Quelquefois on écrivoit leurs noms auprès de leurs figures ou ſur leurs urnes.

Paſſons à la ſeconde manière dont les *Fleuves* ont été repréſentés, ſelon Élien, cité plus haut, ſous la forme de bœuf : de là vint que pluſieurs d'entr'eux furent appelés *cornigeri* & *tauriformes*. On croit que cette forme rappeloit le bruit ſourd de leurs eaux, que l'on comparoit au mugiſſement des taureaux. Homère le dit du Xanthe. Euſtathe ajoute (*pag.* 1237) que cette reſſemblance engagea les Anciens à immoler des taureaux à la mer & aux *Fleuves*, & il donne quelquefois aux lits des *Fleuves* le nom de *cornes*. Sur les médailles d'Agyrium, de Catane en Sicile (*Geſſneri, tom. I, tab.* 1, *n°.* 18, *& tab.* 17, *n°.* 24), on voit la tête d'un jeune homme, deſſinée de profil avec une corne de bœuf placée ſur le front : ce ſont les figures de deux *Fleuves*, & nous avons déjà cité Élien, qui dit que les Athéniens repréſentoient ainſi le Céphiſſe. Quelquefois les *Fleuves* ont la figure entière du taureau. Mais c'eſt à Bacchus, déſigné par le ſurnom particulier d'*Hébon*, & non aux *Fleuves*, qu'il faut rapporter le bœuf à face humaine que l'on voit ſur les médailles de la Campanie & de la Sicile, comme je le prouverai d'après Eckhel, à l'article de ce monſtre.

Une ſardoine gravée d'Orléans (*tom. I, Pl. XXIX*) préſente de face une tête d'homme ſans barbe, qui a des cornes & des oreilles de bœuf. Il eſt très-vraiſemblable qu'elle repréſente un *Fleuve*.

FONTAINES. Les *Fontaines* ſont ordinairement repréſentées ſous la figure de jeunes femmes qui s'appuient ſur des urnes. Sur quelques médailles de Sicile, leur ſymbole eſt une tête de lion avec de l'eau qui coule de ſa bouche. Sur quelques monumens, les *Fontaines* ſont repréſentées par des vaſes couchés & poſés ſur de petites colonnes. C'eſt ſur une urne ſemblablement placée, & percée pour ſervir à une conduite d'eau, qu'eſt appuyée une Nymphe de grandeur naturelle, debout & revêtue d'une draperie élégante, qui ſe voit à la villa Albani.

PROVINCES & VILLES. Les antiquaires ſe ſervent du mot *Provinces* pour déſigner les pays, régions ou contrées perſonnifiées, parce qu'elles étoient appelées de ce nom par les Romains, dont elles formoient l'Empire ou dont elles étoient tributaires. Je réunis dans un ſeul article les *Provinces* & les *Villes*, parce qu'aux ſymboles près, la manière de les repréſenter étoit la même. C'étoit ordinairement une figure de femme plus ou moins vêtue, debout ou aſſiſe, & coiffée de tours. On voit ſur un bas-relief de la villa Médicis (*Admir. Roman. Antiq. tab.* 13) la figure d'une *Province* fléchiſſant un genou ; mais ſur un bas-relief du Capitole (*Muſ. Capit. tom. IV, pag.* 60), on voit une femme vêtue d'une tunique courte, ſans manches & retrouſſée, portant un caſque & des cothurnes, s'appuyant ſur une hache qui a un tranchant & une pointe ; en un mot, ſous le coſtume des Amazones. On lit au deſſous l'inſcription antique UNGARIA, & au deſſus l'inſcription moderne : IMPERII ROMANI PROVINCIA.

Nous avons vu une *Province* fléchiſſant le genou : voyons à préſent une *Province* conquiſe. Sur les médailles & ſur les marbres, elle eſt repréſentée ſous la figure d'une femme aſſiſe ou debout, la tête inclinée, l'index d'une main rapproché du menton ou la tête appuyée ſur la main. La Judée paroît dans ces deux attitudes ſur les médailles de Veſpaſien & de Titus. La Germanie, la Sarmatie & l'Arménie paroiſſent de même ſur diverſes médailles impériales, & la Dacie ſur un bas-relief qui eſt placé ſous la ſtatue de Rome dans le palais des conſervateurs au Capitole. La vue de ces monumens m'a fait penſer que la ſtatue de la villa Médicis, dont on voit aux Tuileries une imitation par Legros, & que l'on a cru repréſenter le Silence ou Mnémoſyne, eſt une *Province* conquiſe, qui faiſoit partie de quelque grand trophée ou d'un arc de triomphe. Je l'ai prouvé (*Mém. de l'Inſtitut, Littér. & Beaux-Arts, tom. V*) d'après ſon attitude & d'après les caractères des Barbares qu'elle préſente, les cheveux droits & épars, un ſein découvert, & une chauſſure étrangère aux Grecs & aux Romains.

Sur les monumens, l'Orient eſt repréſenté par une tête jeune, couronnée de rayons : ſouvent le mot *Oriens* eſt exprimé. La Macédoine eſt vêtue en conducteur de chars ou de chevaux, parce qu'elle élevoit d'excellens courſiers ou parce qu'elle rendoit au Soleil un culte particulier. Ses ſymboles ſur les médailles ſont un bouclier rond & la maſſue d'Hercule, héros dont les rois de Macédoine ſe vantoient de deſcendre. La Mauritanie ſe fait reconnoître par le cheval & par la baguette, parce que, dans cette *Province*, on ne conduiſoit les chevaux qu'à la voix & avec une baguette, ſans ſe ſervir de bride ni d'éperon. Le ſiſtre, l'ibis & le crocodile déſignent l'Égypte. Une plante d'ache ou de perſil dans un vaſe déſigne l'Achaie, à cauſe des jeux de cette contrée, où la couronne d'ache étoit la récompenſe des vainqueurs.

L'Eſpagne paroît ſur les médailles ſous la figure d'une femme qui tient un bouclier & deux javelots, ou une branche d'olivier. A ſes pieds eſt un lapin, appelé en latin *cuniculus*, nom que l'on donna aux galeries des mines. L'Eſpagne renfermoit pluſieurs mines très-riches, & les lapins y étoient en abondance. Sur une médaille d'Hadrien, la Gaule a près d'elle un mouton, à cauſe de ſes riches pâturages ; elle porte ordinairement un *ſagum* rayé, & l'eſpèce de javelot propre aux Gaulois, le *gæſum*. Les trois Gaules peuvent être diſtinguées par des attributs relatifs à leurs ſurnoms, les longues chauſſes de la *braccata*, la longue chevelure de la *comata*, & le coſtume romain de la *togata*. Sur des médailles d'argent de Galba (*Geſſn. tom. II, tab.* 50, *nn.* 42 & 43), on lit TRES GALLIÆ, & l'on voit trois buſtes de femme : l'un a les cheveux liés autour de la tête & noués ſur la nuque ; l'autre les porte longs & liſſes ; le troiſième les a liés ſeulement autour de la tête. Sur une autre médaille d'argent du même Empereur (*ibid. n°.* 41), on lit GALLIA autour d'une tête coiffée comme la première des trois qui ont été citées plus haut. Deux épis ſont placés devant, & deux javelots derrière cette tête. La Phénicie a pour attribut le palmier, parce que le mot φοινιξ, nom du fruit de cet arbre, eſt analogue à celui de la contrée ΦΟΙΝΙΚΗ. Le même arbre & ſes rameaux caractériſent la Judée, qui faiſoit partie de la Phénicie.

Le chameau ou plutôt le dromadaire (chameau à une seule bosse) désigne l'Arabie.

La Dacie (contrée qui répondoit à celle que confinent aujourd'hui le Pruth, le Danube, le Tibiscus & les monts Carpates) porte sur les médailles une enseigne formée par une tête d'âne. On ignore le motif de cet emblême ; mais on sait qu'aujourd'hui, en Egypte & dans l'Orient, les ânes sont très-forts, très-prisés, & qu'ils servent de monture aux plus riches. En auroit-il été de même chez les Daces ? La Pannonie, terminée par le Danube, le Save, la Carinthie, la Stirie, &c., tient des enseignes militaires pour indiquer la valeur de ses habitans. La Germanie, aujourd'hui l'Allemagne, tient un javelot & un bouclier plus long & plus étroit que ceux des Romains. La Thessalie (*Philostrati, Icon. lib.* 2, *cap.* 14) est couronnée d'épis & de branches d'olivier, & elle conduit un jeune cheval. La *triquetra*, symbole formé par la réunion de trois cuisses avec les jambes & les pieds, sur laquelle est placée une tête, désigne les trois promontoires de la Sicile, qui a aussi pour attribut la faucille & des épis. Sur des médailles de Vespasien on lit ce mot, ITALIA, & l'on voit l'Italie représentée sous la figure d'une femme coiffée avec des tours, assise sur un globe étoilé, tenant un sceptre & une corne d'abondance. Claudien (*in pr. Conf. Stilich. lib.* 2, *v.* 262) la représente liant la vigne & le lierre, & répandant le vin à grands flots. Sur une médaille d'or de Claude (*Gessneri, tom. II, tab.* 41, *n°.* 6*), on lit pour exergue BRITANNIA, & l'on voit la Grande-Bretagne debout, tenant un gouvernail : une proue est à ses pieds. On trouve la même légende sur un grand bronze d'Antonin (*Gessneri, tom. II, tab.* 98, *n°.* 8), & l'on y voit une femme assise sur des rochers, tenant une enseigne militaire & un javelot. Son coude gauche est appuyé sur un bouclier orné d'une tête de bœuf.

La Cappadoce paroît sur les médailles sous la figure d'une femme vêtue d'une tunique courte, coiffée de tours, tenant une enseigne de cavalerie, parce que les Romains en tiroient un grand nombre de cavaliers. A ses pieds ou sur sa main droite, le mont Argée. L'Arménie se fait reconnoître à l'arc, au carquois fait en forme de console, à la tiare cylindrique terminée par des rayons, & se prolongeant sur la nuque seulement. La Parthie porte une tiare recourbée, une tunique courte, des chausses longues, & tient un carquois.

Les *Villes* furent aussi représentées sur les monumens sous des figures & avec des attributs qui les faisoient reconnoître. Ces attributs sont le plus souvent les figures des Divinités auxquelles les *Villes* rendoient un culte particulier, ou les symboles de ces Divinités, ainsi que les animaux qui leur étoient consacrés. Les végétaux, les fruits, les produits des manufactures propres au territoire de ces *Villes* leur servent aussi de symboles. Enfin, on voit sur les médailles, & employés au même usage, des objets qui n'ont de relatif aux *Villes* que des allusions à leurs noms ; ce que les Modernes ont appelé des armes parlantes : un cœur pour *Cardia*, une grenade pour *Sidé*, une clef pour les îles *Clétdes*, &c. &c.

Ne pouvant rapporter tous ces attributs, ce qui seroit & trop long & inutile en grande partie, je vais donner la description d'un monument antique que l'on voit sur la place de Pouzzole ; il fera connoître la manière dont les Anciens représentoient les *Villes*. C'est la base rectangulaire d'une statue colossale que douze ou quatorze *Villes* d'Asie firent élever à Tibère, comme un témoignage de leur reconnoissance pour les moyens qu'il leur avoit fournis de réparer les désastres d'un tremblement de terre. Laurent-Théodore Gronovius a donné le dessin de cette base avec son explication dans le *Thesaurus Antiquitatum græcarum* (*tome VII, pag.* 433) ; mais comme le dessin de Bulifon, sur lequel il a travaillé, est inexact, Winckelmann (*Essai sur l'Allégorie, tome I, pag.* 61) a cru devoir rétablir la vérité, & je le suivrai. La première figure à droite est Hyrcania : cette *Ville* porte un chapeau qui ressemble au pétase ailé de Mercure. C'est ainsi que sur une de ses médailles (*apud Odericium, pag.* 129) paroît la tête de Mercure avec le caducée. La seconde *Ville* est Apollonie d'Ionie, qui tient un oiseau. Sur une de ses médailles (*Gusseme, I, pag.* 230) on voit une colombe éployée. Ephèse, sous le costume de Diane, est coiffée avec une tour, de laquelle s'élancent différens animaux, semblables à ceux qui accompagnent les statues de Diane d'Ephèse : on les a pris mal à propos pour des flammes. Elle tient de la main gauche deux épis de blé & deux têtes de pavot, & elle pose le pied du même côté sur un masque tragique qui a une barbe. Enfin, on voit derrière elle la statue de Diane portée sur une colonne. La quatrième figure, Myrina, appuie le coude gauche sur un trépied, dont il ne reste plus que le haut : de la main droite elle tenoit probablement une branche de myrte (*myriné* en grec), comme on la voit sur ses médailles. La cinquième *Ville*, Cibyra, a le costume d'une Amazone, la tunique retroussée, le casque, la lance & un bouclier rond : ce bouclier n'est pas ordinairement celui des Amazones, mais on le leur voit quelquefois. Il paroît que cette *Ville* se donnoit pour fondatrice une de ces héroïnes, comme Smyrne & Miryna. Ici finit l'explication de Winckelmann. Temnus, la sixième *Ville*, paroît sous les formes d'Esculape. Ce dieu sert de type à ses médailles, frappées en l'honneur de Mammée (*Gusseme, VI*) & d'Otacilie (*Occo, pag.* 367).

Sur un des côtés paroît Cymé. Sur les revers de quelques médailles de cette *Ville* (*Hunteri, tab.* 22, *fig.* 20-27), on voit une femme debout, tenant un sistre de la main droite, & une corbeille de la gauche. Quelqu'usée que soit la figure de la base, elle rappelle ce type par sa masse. La huitième *Ville*, Tmolus, est seule représentée sous la figure d'un homme nu. Il tient des pampres & des raisins, & il désigne l'excellence des vignes du mont Tmolus, qui donnoit son nom à la ville, ou le héros Tmolus son fondateur, dont on voit sur des médailles de Sardes la tête couronnée de pampres. On ne peut rien dire de Philadelphie : sa figure est trop dégradée.

Sur l'autre côté paroît la dixième *Ville*, Hierocæsarea, célèbre par le culte qu'elle rendoit à Diane Persique, divinité qui sert de type (*Seguini, Selecta Numism. pag.* 10, 11) à plusieurs de ses médailles. La figure de cette *Ville* est coiffée de tours, & porte la tunique courte & retroussée de Diane. La onzième *Ville* est une figure de femme, vêtue d'une longue tunique & d'un manteau ; elle tenoit de la main droite élevée un objet qui est détruit ; de même de la gauche, qui est appuyée sur la hanche. On ne voit plus au dessous de cette figure que la lettre E, que l'on croit avoir fait partie du nom *Ægæa*. Mostène, qui est la douzième, tient d'une main des fruits dans un pan de son manteau, & de l'autre un objet peu distinct, de forme ronde-alongée. Athénée (*lib.* 11) parle d'une espèce de noix qui portoit le nom de cette *Ville*.

Enfin, sur la face qui porte la dédicace du monument & à la fin des lignes, on voit une femme qui élève une main du côté de l'inscription, & qui tient l'autre sous ses vastes

draperies. Au dessous on lit IA, reste de *Magnesia ad Maeandrum*. La figure de femme qui est placée au commencement de l'inscription appuie une main sur la tête d'un petit enfant, & tient l'autre élevée vers sa poitrine. Les lettres qui paroissent encore sous cette figure sont inexplicables; mais on a tout lieu de croire qu'elle représente la *Ville* de Sardes.

Cet exemple suffira pour montrer comment on doit représenter les *Villes* personnifiées. On consultera sur chacune de celles qui ont laissé des monumens, le *Lexicon univ. rei numariæ* de M. Rasche. Je vais parler seulement de la plus célèbre des *Villes*, de Rome.

ROME. On voit souvent *Rome* personnifiée sur les médailles & les marbres. Quelquefois elle est coiffée de tours; mais ordinairement elle porte un casque. Quelquefois elle est vêtue en Amazone; quelquefois elle porte aussi un manteau. Elle est souvent assise sur des armes entassées. Près d'elle est placée ordinairement la louve allaitant Rémus & Romulus. Dans une peinture antique, conservée dans le palais Barberini, *Rome* porte une tunique blanche & un manteau rouge. On voit ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCXXXIII*, la figure de *Rome* couronnée par la victoire, qu'elle porte sur sa main droite; de l'autre elle s'appuie sur un bouclier orné de la tête de Méduse. Cette figure est gravée sur une pierre de la galerie de Florence (*Gem. tom. II, tab. 53, n°. 3*).

CHEMIN (*ou* VOIE) personnifié. Trajan ayant réparé la *Voie Appienne*, le Sénat fit frapper en son honneur des médailles, sur lesquelles on lit: VIA TRAIANA. On y voit (*Pedrusi, VI, pag.* 24) une figure de femme assise par terre, tenant de la main droite une roue qui est placée sur son genou, & de la gauche une branche d'arbre. Le coude gauche est appuyé sur un monticule. On voit ici cette figure au *n°.* 2, *Pl. CCXXXIII*. Sur les bas-reliefs de Trajan, encastrés dans l'arc de Constantin, cette figure assise à terre appuie son bras gauche sur la roue, & élève la main droite vers le Prince.

BŒUF A FACE HUMAINE. Sur les médailles de Campanie & de Sicile on voit souvent un *Bœuf à face humaine*, tel qu'il paroît sur une pierre gravée de la collection d'Orléans (*tome I, Pl. XXVIII*), & tel qu'il est ici dessiné d'après cette pierre, sous le *n°.* 3, *Pl. CCXXXIII*. Les savans ont été partagés sur le sens caché de ce monstre symbolique. Les uns l'ont pris pour le Minotaure; mais cette opinion n'a plus de partisans depuis que l'on a connu la véritable figure du monstre de Crète, que l'on verra ci-après. D'autres le prirent pour le symbole de l'agriculture, symbole qui eût été mieux choisi si l'on n'avoit adopté qu'un bœuf ordinaire. Claude-Pierre Burman, & après lui le prince Torremuzza, virent ici le symbole d'un fleuve. Enfin, Mattorelli (*Colonia in Napoli I*, 229) renouvela l'opinion de Matthæus Ægyptius (*Senat. consul. de Bacchan. pag.* 232), qui a été portée à l'évidence par Eckhel (*Doctrina Nummor. veter. vol. I, pag.* 136). Ces savans pensent que le *Bœuf à face humaine* des médailles de Campanie & de Sicile est Bacchus, que Macrobe (*lib.* 1, *cap* 18) dit avoir été adoré par les habitans de Neapolis en Campanie, sous le nom d'*Hébon*. Plutarque (*de Isid. & Osir. pag.* 364) dit aussi que plusieurs peuples de la Grèce représentoient Bacchus sous la figure d'un taureau, & que les femmes des Éléens le prioient de venir avec son pied de bœuf; aussi voit-on sur une médaille de Géla en Sicile, une femme présentant une couronne au *Bœuf à face humaine* (*Torremuzza, Sicil. Numism. tab.* 32, *n°.* 1). On réunit la face humaine au taureau, pour apprendre qu'un dieu étoit caché sous cette forme: de même pour Jupiter enlevant Europe, comme il paroît sur deux pierres gravées, l'une de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 57, *n°.* 2), & l'autre du Recueil des pierres gravées de Gravelle (*tom. II, n°.* 45): de même qu'Io est peinte par Eschyle (*Supplic. v.* 576), en partie vache & en partie femme.

MINOTAURE. On ne peut plus douter de la forme de ce monstre qui dévoroit les enfans des Athéniens, depuis que l'on a vu dans les peintures d'Herculanum (*tom. I, tav.* 5) ces enfans remerciant Thésée leur libérateur, & le *Minotaure* abattu à ses pieds. Il a le corps d'un homme, & le col avec la tête d'un taureau. C'est ainsi qu'il paroît sur des médailles d'Athènes (*Pellerin, Rec. I, Pl. XXII*) & sur un des vases grecs publiés en 1795 par Tchisben. On le voit ici dessiné sous le *n°.* 4, *Pl. CCXXXIII*.

CENTAURE. L'assemblage monstrueux des formes du cheval & de celles de l'homme, désigné par le mot *Centaure*, est une invention des Égyptiens, & non des Grecs. On voit un *Centaure* qui décoche une flèche, & un *Centaure* femelle sur un monument égyptien qui est dans le jardin du palais Barberini, & un autre sur une table de basalte du muséum Clémentin à Bologne. Ces deux *Centaures* ont les pieds de cheval. Mais les Grecs, en adoptant la fiction égyptienne, donnèrent aux *Centaures* les jambes de devant de l'homme, comme on le voit ici au *n°.* 5, *Pl. CCXXXIII*, d'après une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 39, *n°.* 1), où Thésée le combat. Tels furent les *Centaures* d'un des plus anciens monumens grecs, du coffre de Cypselus, Prince qui vivoit peu avant Cyrus (*Pausan. lib.* 5, *pag.* 426). Excepté cette pierre gravée, tous les monumens représentent les *Centaures* avec les quatre pieds de cheval; ils ont aussi quelquefois des oreilles de cheval, & c'est ainsi qu'ils paroissent sur des vases grecs publiés par Tchisben. On en voit un ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCXXXIV*. Lucien (*Zeuxis, n°.* 6, *tom. I, pag.* 843), décrivant un *Centaure* femelle peint par Zeuxis, dit qu'il avoit des oreilles de Satyre.

Le *Centaure* de la villa Borghèse & le plus âgé des deux *Centaures* du Capitole ont les cheveux relevés au dessus du front, à peu près comme ceux de Jupiter, dont ils descendoient par Ixion, comme l'a fait observer Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv.* 4, *ch.* 2, *n°s.* 3, 4); mais il n'en faut pas conclure que ce soit un caractère distinctif, car on ne le remarque point au *Centaure* Chiron, sur une des peintures d'Herculanum.

Les *Centaures* traînent souvent le char de Bacchus sur les monumens qui représentent ses triomphes ou ses fêtes.

SIRÈNES. Sur les monumens, les *Sirènes* sont représentées de trois manières différentes. Selon l'opinion qui paroît être la plus ancienne, elles avoient la tête & le corps de femme jusqu'à la ceinture, & la forme d'oiseau de la ceinture en bas. C'est ainsi qu'une d'elles paroît sur un vase grec dessiné par Tchisben, & ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCXXXIV*. Elle tient un *tympanum*, espèce de tambour de basque, & deux objets difficiles à reconnoître. Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 46) a publié le dessin d'un bas-relief où l'on voit une Muse coupant les ailes à

une *Sirène* pour se parer de ses plumes, monument éternel de son triomphe. La *Sirène* qui est dessinée ici sous le *n°. 3, Pl. CCXXXIV*, a la tête, le corps, la gorge, les bras de femme, & une draperie légère; mais les cuisses, les jambes, les pieds & les ailes attachées aux épaules humaines, sont des membres d'oiseau. Elle tient une flûte de chaque main.

Sur des marbres étrusques & sur une lampe (*Gori, Inscript. Etruriæ, tom. I; Mus. Etrusc. I, tab.* 197, *n°.* 1; *Bellorii Lucern. ant. pag.* 2, *fig.* 2), on voit Ulysse lié au mât de son vaisseau, & trois *Sirènes* chantant & jouant de la lyre & des flûtes. Ces *Sirènes* sont des femmes richement vêtues, sans aucun caractère distinctif.

On a dit encore que les *Sirènes* avoient toutes les formes de l'oiseau, à l'exception de la tête, qui étoit celle d'une femme. C'est ainsi qu'on en voit une sur les médailles de la famille Valeria (*Gessneri, tom. II, tab.* 29, *nn.* 52, 53). Cette *Sirène* est coiffée avec un casque, & contre son aile gauche sont appuyés un bouclier & deux javelots. Quelques érudits reconnoissent ces monstres pour des Harpies: c'est pourquoi j'en donne ici au *n°.* 1, *Pl. CCXXXV*, une tirée du Recueil d'Antiquités de Caylus (*tome II, Pl. XXXIV*). On en voit une semblable sur les vases étrusques d'Hamilton.

HARPIES. Virgile (*Æneid. lib.* 3, *vers.* 216) donne à ces monstres la tête de femme, de grandes ailes (*vers.* 226), un gros ventre, *uncaque manus*. Si ces mains crochues sont des mains de femme, on voit une *Harpie* dans la Sirène qui tient les flûtes. Dans les peintures du Virgile du Vatican (*in-fol. pag.* 108), on trouve une *Harpie* représentée à l'entrée des Enfers avec les autres monstres qu'y place Virgile (*Æneid. lib.* 6, *vers.* 289); elle ressemble à celle que je viens de citer, & mieux encore à l'autre Sirène qui tient un tambour, si on lui ajoute de grandes ailes.

Si par *uncæ manus* on doit entendre des serres crochues, de même que Pline (VIII, 10) appelle *manum* la trompe de l'éléphant, alors les *Harpies* n'auront plus que la tête de femme, & on les verra dans la troisième Sirène.

GORGONE. Cette figure horrible est représentée sur un vase grec publié par d'Hancarville (*tom. IV, Pl. CXXVI*). On y voit les *Gorgones*, & Persée qui coupe la tête à Méduse. Les ailes, la tête large, hideuse, la langue tirée hors d'une bouche très-ouverte, tels sont les traits qui caractérisent ces trois femmes infortunées. Méduse a, de plus que ses sœurs, des serpens mêlés avec ses cheveux (*n°. 2, Pl. CCXXXV*).

PYGMÉES. Les Grecs ayant créé des Géans, créèrent aussi des hommes très-petits, hauts d'une coudée; d'où vint leur nom *Pygmées*. Homère, & d'après lui les auteurs anciens, parle des combats que ces nains livroient aux grues. On en voit un ici sous le *n°. 3, Pl. CCXXXV*, tiré des vases grecs publiés par Tchisben.

GRIFFONS. Servius (*ad Virgil. Eclog.* 8, *vers.* 17) dit que « les *Griffons* sont une espèce de bêtes féroces » qui naissent sur les monts hyperboréens. Ils ont toutes » les formes du lion, excepté la tête & les ailes, qui » sont celles de l'aigle. » D'autres auteurs ont écrit qu'il y avoit des mines d'or dans les mêmes montagnes, & que les *Griffons* prépossés à leur garde en défendoient l'entrée aux Arimaspes, peuple voisin. On voit souvent leurs combats sur les vases grecs, appelés improprement *étrusques*. Je donne ici un de ces *Griffons* sous le *n°.* 4, *Pl. CCXXXV*; il est tiré du Recueil d'Hamilton (*tom. IV, Pl. CX; II, Pl. LVI*). On remarquera la légéreté de son corps, sa crête & ses cornes. La description de Servius s'applique exactement, aux oreilles près, à celui du *n°.* 1, *Pl. CCXXXVI*, qui est tiré du Recueil de lampes de Passeri (*tom. I, tab.* 79). La forme de la tête des *Griffons* varie beaucoup sur les monumens. Un sarcophage du Capitole (*Mus. Capitol. tom. IV, tav.* 24, & *pag.* 121, 128) en présente un qui a la tête & les cornes du bélier (on le voit ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCXXXVI*), & deux qui sont terminés en poisson. Sur un marbre publié par M. Choiseul-Gouffier, un *Griffon* a la tête de l'autruche. Dans une peinture d'Herculanum (*tom. IV, pag.* 53), les *Griffons* sont blancs; dans une autre (*tom. V, pag.* 336), ils sont rouge-jaune dans les lumières.

Le *Griffon* appartient à la théologie égyptienne comme le Sphinx. Cette union monstrueuse de l'aigle & du lion exprimoit la force & la vigueur du soleil ou de son emblême Osiris; aussi vit-on les Grecs atteler les *Griffons* au char de Phébus. Ces animaux devinrent un des symboles d'Apollon; mais ils furent quelquefois consacrés à Jupiter, & même à Némésis. C'est à cette divinité impitoyable que l'on rapporte le *Griffon* lorsqu'il appuie le pied sur une roue, symbole de la vie humaine & de ses révolutions. C'est ainsi qu'il paroît sur les médailles de Smyrne: sur d'autres, c'est un vase qui est sous son pied. On ne peut rien dire de ce dernier type; il n'est peut-être qu'un ornement arbitraire, de même que les *Griffons* placés sur des cuirasses, sur le casque de Minerve, des médailles d'or de Philippe, d'Alexandre, des Véliens de Lucanie; sur celui de Mars, des médailles des Bruttiens, &c.

Il n'en étoit pas de même des sarcophages, sur lesquels on voit si souvent des *Griffons*. D'après l'opinion fantastique qui les avoit créés gardiens des mines d'or, on les constituoit aussi gardiens des cercueils pour effrayer les violateurs des tombeaux; & pour rappeler la sainteté des sépultures, on plaçoit des candelabres auprès des *Griffons*.

CHIMÈRE. Je n'ai point à chercher l'origine de la *Chimère*, de ce monstrueux assemblage des formes du lion, de la chèvre & du serpent, que détruisit Bellérophon monté sur Pégase. Sa défaite sert de type aux médailles de Corinthe, mais non exclusivement. On voit ici sous le *n°.* 3, *Pl. CCXXXVI*, une *Chimère* prise des vases grecs peints par M. Tchisben. On en conserve une de bronze dans la galerie de Florence; elle est de grandeur naturelle; la queue est cassée; de sorte que l'on ne peut assurer qu'elle fût terminée en serpent. On la voit dans le *Museum Etruscum* (*tom. I, tab.* 155) avec l'inscription étrusque, qui est gravée sur sa cuisse droite.

PÉGASE. Ce cheval monstrueux, né du sang de Méduse, porte des ailes qui sont ordinairement des ailes d'aigle.

CHAPITRE II.

FIGURES MYTHOLOGIQUES DES BARBARES.

SECTION PREMIÈRE.

Figures mythologiques des Égyptiens.

ISIS. Entraîné par la rapidité du travail des graveurs, je n'ai donné qu'une tête d'*Iſis*. Cette tête a été travaillée dans le ſtyle grec, apporté en Égypte par les Ptolémées; mais il importe beaucoup de connoître l'ancien ſtyle des Égyptiens, parce qu'il repréſente les traits des deux nations qui ont habité l'Égypte, ſoit par droit d'occupation, ſoit par droit de conquête. Je vais réparer cette omiſſion. Sur les plus anciens monumens de l'Égypte, ceux que l'on trouve à Thèbes, à Éléphantis, &c. on voit les têtes formées comme celles des Nègres. Ce ſont probablement celles des Éthiopiens, qui habitèrent les premiers ou qui conquirent les premiers la Haute-Egypte, cette partie qui fut auſſi peuplée la première. Un beau camée du Palais-Royal (*tom. I, Pl. I*) préſente une tête d'*Iſis*, qui « a les principaux caractères des anciennes têtes égyptiennes, mais cependant moins reſſentis; les angles de la ſection des lèvres élevés, le menton gros & ſaillant, les narines larges & étendues, les joues un peu enflées, l'angle externe de l'œil beaucoup plus élevé que l'angle interne, l'ovale de mauvaiſe grâce, & les oreilles placées plus haut que le nez. » On retrouve ces caractères au plus grand nombre des Sphinx. La tête d'*Iſis* eſt coiffée avec la dépouille d'un vautour, & non de la poule de Numidie, comme je l'ai dit ailleurs (*Pl. CCXXXVI*, n°. 4). La ſeconde tête d'*Iſis*, qui eſt ici deſſinée, préſente les traits des Indoux ou des anciens habitans de l'Inde. De ce nombre étoient les Perſes, qui conquirent & ravagèrent l'Égypte, conduits par le farouche Cambyſe. Le profil de cette tête eſt fort alongé. Le front & le nez ſont ſéparés par un enfoncement très-ſenſible; le nez eſt légérement arrondi vers la pointe; les narines ſont très-relevées; la lèvre ſupérieure, très-renflée, eſt beaucoup plus avancée que l'inférieure: celle-ci eſt plus ſaillante que le menton. Enfin, le haut de l'oreille ne s'élève qu'à la hauteur de l'œil, qui eſt très-alongé. La dépouille du vautour couvre le haut & le derrière de la tête, & deux cornes de vache qui ſupportent un diſque (emblêmes du croiſſant & de la lune pleine), ſurmontent cette coiffure. Winckelmann (*Monum. ant. nn.* 73 & 74) a publié les deſſins qu'avoit faits d'une petite figure d'*Iſis* en bronze, & du profil de ſa tête, Pierre-Léon Ghezzi, deſſins qui ſont conſervés à la bibliothèque du Vatican. On voit ici le profil & le derrière de cette tête (*Pl. CCXXXVII*, n°s. 1 & 2). La troiſième tête d'*Iſis*, que je donne ici, eſt gravée ſur une agate de deux couleurs, qui ſe trouvoit à Rome dans le muſée du marquis Capponi; elle ſert de cul-de-lampe au chapitre Ier. du livre II de l'*Hiſtoire de l'Art* de l'édition de Janſſen. La dépouille du vautour & un collier ou plutôt une collerette pareille à celles que l'on voit peintes ſur la poitrine des caiſſes de momies, forment la parure de cette tête; elle préſente les traits des Indoux mêlés avec les traits des têtes éthiopiennes. Le profil, depuis la naiſſance du nez juſqu'au menton, eſt très-ſaillant; le nez eſt peu large, mais pointu & alongé; la lèvre ſupérieure eſt forte & ſaille en avant de l'inférieure, qui ſaille pareillement en avant du menton; l'œil eſt peu ouvert, mais alongé vers les angles, & le trou de l'oreille eſt placé au niveau de l'œil. On croit généralement que cette agate repréſente, ſous l'allégorie d'une *Iſis*, quelque Reine égyptienne, épouſe d'un des Ptolémées (*Pl. CCXXXVII*, n°. 3). Sous le n°. 4, *Pl. CCXXXVII*, on voit *Iſis* allaitant Horus. C'eſt le deſſin de la petite ſtatue de bronze, dont la tête eſt deſſinée plus haut ſous deux aſpects différens. On ne peut trouver ici Harpocrate, parce que l'enfant allaité par *Iſis* n'a point le flocon de cheveux qui caractériſe ce jeune dieu. *Iſis* étant l'emblême de la Nature, qui produit & qui renferme toutes les formes, dut être repréſentée ſous pluſieurs formes: c'eſt pourquoi on en trouve ici pluſieurs figures. Winckelmann (*Mon. ant.* n°. 75) a publié celle que l'on voit ſous le n°. 1, *Pl. CCXXXVIII*, d'après un deſſin tiré du Recueil du commandeur del Pozzo. Sur la tête d'*Iſis* eſt placé le fruit du perſéa avec les cornes de vache. La déeſſe eſt vêtue d'une longue tunique rayée ou pliſſée, tunique qui lui étoit propre, & dont ſe revêtoit la fameuſe Cléopâtre (*Plutarchus in Antonio. Briani, tom. V, pag.* 121) lorſqu'elle paroiſſoit en public avec les attributs d'*Iſis*. Les longues ailes de notre *Iſis* ſont repliées deux fois autour de ſon corps. C'eſt ainſi qu'on les voit à des Divinités phéniciennes qui ſervent de type à quelques médailles de Malte.

OSIRIS. Lorſque les écrivains grecs qui avoient voyagé en Égypte voulurent faire connoître à leurs compatriotes les Divinités égyptiennes, ils leur cherchèrent des analogues dans la mythologie grecque. *Oſiris* devint le Soleil ou Apollon, parce que, ſur les monumens égyptiens, il tient une eſpèce de fouet à deux & à trois branches. D'après cela l'épervier, qui étoit conſacré à *Oſiris*, le fut auſſi à Apollon.

Sur les monumens faits en Égypte dans les tems les plus anciens, *Oſiris*, à qui l'on attribuoit l'invention de l'agriculture, porte des ſymboles que j'ai eſſayé de reſtituer à cet art utile. On voit ici au n°. 2, *Pl. CCXXXVIII*, le buſte d'un *Oſiris* de terre cuite, de la collection dite de Sainte-Geneviève; il a la forme primitive, celle des momies, & il tient trois attributs. Le premier eſt le croc avec lequel on commença à labourer; le ſecond, la charrue compoſée d'un manche, d'un ſoc & d'une traverſe qui les maintenoit réunis; le troiſième, qui pend derrière lui, a la forme des traîneaux avec leſquels on

foule encore le blé dans le Levant. Près de cet *Ofiris* on a deſſiné ſes autres attributs, l'eſpèce de fouet à pluſieurs branches, qui étoit peut-être un fléau, avec lequel on battoit quelques céréales & les plantes légumineuſes; la clef que tiennent les grands Dieux d'Égypte (*Muſ. Capitol. tom. III, pag.* 78, 79), & qui pouvoit déſigner l'inondation du Nil par l'ouverture des canaux; enfin, la tête d'oiſeau en général, & de huppe (*ibid, tab.* 88) en particulier, qui ſert d'ornement aux bâtons ou aux ſceptres des mêmes Divinités.

Sur une ſardoine gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 23, *n°.* 1), on voit *Oſiris* marchant, ayant une eſpèce de couronne rayonnée, portant un oiſeau ſur ſon bras droit étendu, & tenant de la main gauche un bâton terminé par la figure d'un œil. Sur quelques monumens, *Oſiris* porte ſa main gauche à l'organe de la génération. Plutarque le décrit de même (*de Iſid. & Oſir.*), & c'étoit ainſi que l'on avoit repréſenté Mercure à Cyllène, ſelon Pauſanias (*lib.* 6). On reconnoît ici le ſymbole de la fécondité, qui l'eſt encore dans la religion des Indiens. Dans une peinture d'Herculanum (*tom. II, tav.* 10), *Oſiris*, peint ſur un fond noir, a le viſage, les bras & les pieds bleus.

Non-ſeulement on conſacra l'épervier à *Oſiris*, mais on le repréſenta même avec la tête de cet oiſeau. C'eſt ainſi qu'on le voit ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXXXVIII*, d'après une lampe du Recueil de Paſſeri (*tom. III, tab.* 80). On conſerve à Rome, dans le palais Barberini, une ſtatue de même forme; & dans le cabinet Rolandi, un épervier de baſalte, haut de 0 mèt. 568 (vingt-un pouces), coiffé avec un bonnet rond aplati par le haut, & attaché ſous la tête avec deux liens.

ÉPERVIER. (*Voyez* OSIRIS.)

CNEPH *ou* CNUPHIS. Sur une table de granit rouge, conſervée dans le jardin du palais Barberini à Rome, monument du plus ancien ſtyle égyptien, on voit la figure qui a été publiée par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 79), & qu'il a cru repréſenter *Cneph*. Elle eſt coiffée avec une eſpèce de turban ſurmonté d'un globe, & de deux plumes droites qui ont de longueur deux fois celles de la face. Un ſerpent qui circule autour du turban, s'élève ſur le front. Cette figure, quoique mâle, n'a point de barbe, & paroît nue juſqu'au nombril: de là un vêtement la couvre juſqu'aux genoux. De la main gauche elle tient un bâton terminé en bas par un petit croiſſant, & en haut par une tête d'oiſeau; de la droite elle tient une coupe ovale ou une petite gondole, ſur laquelle eſt poſé un quadrupède marchant, dont on ne peut diſtinguer l'eſpèce. Cette figure eſt aſſiſe ſur un ſocle cubique, qui repoſe ſur une baſe oblongue.

Euſèbe (*Præpar. Evang. lib.* 3, *cap.* 11, *pag.* 115) dit que les Égyptiens repréſentoient *Cneph* ſous la figure d'un homme de couleur bleuâtre & preſque noir, qui tenoit une ceinture ou un ſceptre, & qui avoit pour ornement de tête de grandes plumes.

Cneph ou l'ame du Monde étoit la même divinité que le Bon Génie & même que Phthas, dans lequel les Grecs crurent voir leur dieu Vulcain.

GLOBE AILÉ. Sur les portes & dans le milieu de la friſe des temples égyptiens on voit un *Globe ailé*, c'eſt-à-dire, ſoutenu par deux ailes de vautour éployées, & autour duquel ſont entortillés un ou deux ſerpens; il eſt ici deſſiné au *n°.* 4, *Pl. CCXXXVIII*, d'après le monument du palais Barberini, cité dans l'article de *Cneph*. Euſèbe (*Præpar. Evang. lib.* 1, *circa finem*) dit que les Égyptiens repréſentent le Monde par une figure circulaire de couleur de l'air, ſemé de flammes, dans le milieu de laquelle eſt placé un ſerpent développé ſous la forme d'un vautour.

ŒUF entre deux ſerpens. Dans les bas-reliefs égyptiens, à l'entrée des monumens, on voit un *œuf* que deux céraſtes ou ſerpens à cornes ſoutiennent avec leurs bouches, celui qui eſt ici deſſiné au *n°.* 1, *Pl. CCXXXIX*, d'après une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 23, *n°.* 4). Selon les Égyptiens (*Euſeb. Præpar. Evang. lib.* 3, *cap.* 11), Cneph, créateur de tout, avoit fait ſortir de ſa bouche un *œuf*, duquel étoit ſorti à ſon tour le dieu Phtha, le Vulcain des Grecs; & cet *œuf* qu'ils conſacroient à Phtha, étoit l'Univers.

Quant à ces ſerpens à cornes, les céraſtes (*Serpens de Lacépède, in-4°. pag.* 73) des naturaliſtes, ce ſont des ſerpens venimeux d'Arabie & d'Égypte; ils ont au deſſus des yeux deux petites eſpèces de cornes mobiles, de même nature que les écailles.

BON GÉNIE *ou* AGATHODÉMON. Les Égyptiens déſignèrent ſous ce nom, tantôt Cneph, tantôt le Nil, & particuliérement le bras du Nil qui avoit ſon embouchure à Canope. Sous ce dernier rapport c'étoit encore le Sérapis du Nil, adoré à Canope, & alors le *Bon Génie* étoit un ſerpent élevant la partie antérieure de ſon corps, qui portoit la tête de Sérapis avec la corbeille. On en voit un ici au *n°.* 2, *Pl. CCXXXIX*, tiré du Recueil d'Antiquités de Caylus (*tom. III*). Ailleurs, c'eſt une tête de lion entourée de rayons, & même une tête de taureau avec ſes cornes. Quelquefois le *Bon Génie* eſt repréſenté par le ſerpent appelé *vipère d'Égypte* (Lacépède, *Serpens*), qui a deux renflemens ſur la tête. Sur les monumens il ſe dreſſe, & renfle prodigieuſement une eſpèce de voile qu'il a ſous le col. Ce ſerpent eſt venimeux, & on croit qu'il eſt l'aſpic qui donna la mort à Cléopâtre.

HORUS & HARPOCRATE étoient fils d'Oſiris & d'Iſis; auſſi le premier étoit-il appelé *le vieil Horus*, & le ſecond *le jeune Horus*. Winckelmann a publié le deſſin d'une Iſis de bronze, qui allaite le petit *Horus*. (On l'a vu ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CCXXXVII.*) *Horus* eſt nu; il porte, en guiſe de collier, un ornement très-large, & un bracelet au poignet. Sur ſa tête eſt un bonnet légérement conique, orné par-devant d'un ſerpent ſaillant.

De même que *Harpocrate*, toujours enfant, étoit l'emblême du ſoleil naiſſant au ſolſtice d'hiver, de même *Horus*, jeune, fort & vigoureux, étoit l'emblême du ſoleil parvenu au ſolſtice d'été, & jouiſſant de toute ſon énergie. Jablonski (*Pant. Ægypt.*) a trouvé dans la langue cophte, que l'on croit être l'ancien égyptien, l'étymologie du nom d'*Horus*, qui ſignifie *Roi* ou *Seigneur*. Dans la théologie grecque, Apollon remplaça *Horus*. Gori a cru reconnoître *Horus* ſur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 42, *n°.* 1). C'eſt une figure debout, nue juſqu'à la ceinture, tenant ſon vêtement élevé devant la poitrine, & coiffée avec une fleur de lotus; mais elle reſſemble plutôt à Iſis.

SÉRAPIS. J'ai dit ailleurs que les Égyptiens avoient deux *Sérapis*: l'un qui étoit l'emblême du ſoleil d'hiver, du ſoleil ténébreux; l'autre, le *Sérapis* du Nil; qu'il n'y

a point de monument de *Sérapis* antérieur au règne de Ptolémée Philadelphe, qui établit à Alexandrie le culte de *Sérapis-du-Pont* après y avoir transporté sa statue; que les Grecs confondirent le *Sérapis* soleil d'hiver avec leur Pluton, & qu'ils réunirent dans leur Pluton les deux anciens *Sérapis*, en lui donnant la corbeille (emblême de la fécondité que l'Égypte doit au Nil) avec le Cerbère. On voit dans le Recueil de lampes de Passeri (*tom. III*) cette figure de *Sérapis-Pluton* (*Pl. CCXXXIX*, *n°.* 3).

HARPOCRATE. Avant l'arrivée des Grecs en Égypte, *Harpocrate* étoit le symbole du soleil naissant au solstice d'hiver, à l'époque où le Nil, rentré dans son lit, laissoit les campagnes couvertes des fleurs du *lotus*, espèce de *nymphea* (plante aquatique). On le représentoit accroupi, avec la main rapprochée de la bouche, c'est-à-dire, dans la posture d'un embryon. Il étoit ordinairement assis sur des fleurs de lotus; & du côté droit de sa tête rasée descendoit un seul & long flocon de cheveux, qui désignoit que, malgré son état de foiblesse, le soleil éclaire & échauffe toujours quelque partie de la Terre.

Harpocrate paroît ici (*Caylus*, *Rec. d'Antiq.* 3) accroupi sur une grande fleur aquatique; il en tient une avec le fléau ou le fouet qu'il porte souvent. On apperçoit les traces du flocon de cheveux, qui a été détruit (*Pl. CCXXXIX*, *n°.* 4). — Sur un beau camée du Palais-Royal (*tom. I*, *Pl. II*), on voit cet *Harpocrate*. Le flocon de cheveux & les fleurs de lotus sont très distincts (*Pl. CCXXXIX*, *n°.* 5).

Les Grecs & les Romains firent de l'*Harpocrate* égyptien le dieu du Silence, à cause du rapprochement de son doigt & de sa bouche.

APIS & NIL. Les Égyptiens-Grecs représentèrent le *Nil* comme on représentoit les fleuves en Grèce, c'est-à-dire, sous la figure d'un homme assis à terre. Mais pour exprimer la fécondité procurée à l'Égypte par le *Nil* lorsqu'il s'élevoit à seize coudées, ils placèrent seize enfans auprès du fleuve, montés sur ses jambes, ses bras, ses épaules, sur la corne d'abondance qu'il tient, & sur le Sphinx qui lui sert d'appui. Cette figure du *Nil*, qui a été long-tems au Capitole, fait aujourd'hui l'ornement du musée Napoléon.

Dans les tems antérieurs aux Lagides, *Apis* étoit le symbole du *Nil*; aussi célébroit-on la naissance de ce bœuf sacré à l'époque de l'accroissement du fleuve. Les figures de cet animal présentent quelques variétés; mais elles ont plusieurs caractères constans, dont quelques-uns rappellent les marques ou taches blanches qui faisoient reconnoître ce bœuf noir; il a presque toujours le dos couvert d'une housse qu'il portoit vraisemblablement quand il paroissoit en public. Un aigle dessiné sur sa croupe est placé conformément au récit d'Hérodote; mais l'escarbot que les historiens placent dans la bouche, l'est ordinairement sur les épaules. De même un disque blanc, fixé entre les cornes, remplace le croissant que Pline & Ammien-Marcellin disent qu'on lui voyoit au côté droit, & qui est très-remarquable sur des médailles d'Hadrien & d'Antonin, parce qu'il n'y a point de housse. Enfin, *Apis* a sur le front un triangle blanc ou incrusté d'argent. J'en ai fait dessiner un sous le *n°.* 1, *Pl. CCXL*; il est tiré de Montfaucon (*Antiq. expl. tom. II*, *Pl. CXXVI*, *n°.* 1).

CHAT *ou* ÆLURUS, traduction latine du nom grec du *Chat*. Les Égyptiens firent du *Chat* un des symboles d'Isis ou de la Lune, à cause du nombre de ses petits, que l'on croyoit naître à chaque portée dans des nombres progressifs, depuis un jusqu'à vingt-huit, nombre des jours d'un mois lunaire. Plusieurs de ces *Chats-Dieux*, de ronde bosse, sont parvenus jusqu'à nous. On ne peut douter qu'ils ne soient de cette espèce d'animal lorsque le corps est entier; mais quand la tête seule est placée sur un corps d'homme, on a de la peine à la distinguer de celle du lion, qui étoit adoré à Léontopolis, & qui étoit aussi le symbole d'Isis, surtout si les figures sont de très-petite proportion, à moins que l'on ne puisse reconnoître la crinière, seul caractère distinctif de la tête & du col du lion. On voit ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCXL*, une de ces figures équivoques; elle est tirée de Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. IV*), qui croit voir un éventail dans sa main. Cette figure se trouve aussi dans Montfaucon (*Suppl. tom. II*, *Pl. XLIV*, *n°.* 2), qui, dans le même endroit, a donné le dessin d'un *Chat* que l'on ne peut méconnoître pour une divinité égyptienne, parce qu'il porte, liée à son col par un collier, une petite plaque chargée d'hiéroglyphes.

ANUBIS, le fidèle compagnon & le gardien d'Isis, est représenté dans les anciens monumens égyptiens avec une tête de chien; mais jamais il n'y tient le caducée. Cet attribut lui fut donné par les Grecs, qui reconnurent *Anubis* dans leur Mercure. Tel étoit le personnage qui représentoit *Anubis* (*Metam. lib.* 2) dans la pompe d'Isis, qu'Apulée vit à Cenchrée dans l'Achaïe: il avoit la tête d'un chien terrible; il étoit alternativement de couleur noire & doré; enfin, il portoit un caducée de la main gauche, & il secouoit de la droite une palme verdoyante. Cette alternative de couleurs brillante & obscure rappeloit les fonctions d'*Anubis*, qui, étant le symbole de l'horizon (*Plutarch. de Iside*), ouvroit ou terminoit le jour; aussi voit-on dans les Antiquités de Boissard (*tom. IV*, *pag.* 78) un bas-relief consacré par le prêtre Isias aux Dieux d'Égypte, qui partagent le même trône où paroît *Anubis* à la tête de chien, au corps humain, tenant une sphère & un caducée, & posant un pied sur le crocodile. On conserve dans le musée du Capitole (*tom. III*, *tab.* 85) l'*Anubis* de marbre blanc, qui est dessiné ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCXLI*, qui tient un fistre & le caducée, & qui est une imitation du style égyptien-grec, faite du tems d'Hadrien.

CYNOCÉPHALE, animal à tête de chien. C'est le nom que les Grecs donnèrent au magot, espèce intermédiaire entre le singe proprement dit & le babouin. Il est commun dans la Haute-Égypte & dans la Barbarie. Les Égyptiens le nourrissoient dans les temples pour connoître le tems de la conjonction du soleil & de la lune, parce qu'on croyoit que, dans cette circonstance, le *Cynocéphale*, privé de la faculté de voir, refusoit la nourriture, & sembloit s'affliger de l'enlévement de la lune; aussi, ajoute Horus Apollo (*lib.* 1, *cap.* 14 & 15), qui rapporte cette tradition, lorsque les Égyptiens veulent exprimer l'idée de la nouvelle lune, ils représentent un *Cynocéphale* debout, la tête ornée d'un diadême, levant les mains au ciel, adressant ses prières à la déesse, dans l'espoir de recouvrer la vue dès qu'elle pourra se dégager des rayons du soleil. Dans les monumens égyptiens on voit le *Cynocéphale* dans cette attitude: on le reconnoît à l'absence de la queue & à la ressemblance de sa tête avec celle du chien. Il est ici représenté assis, d'après

un monument qui ſemble appartenir au tems d'Hadrien. On le voit au *n°.* 3, *Pl. CCXL.* Il eſt conſervé à la villa Albani (*Hiſt. de l'Art, liv.* 2, *chap.* 1, *édit. de Janſſen, tome I, pag.* 115, *Pl. X*). Il y en a un de même eſpèce & dans la même attitude dans la galerie de Florence (*Gem. I, tab.* 59, *n°.* 1); il eſt de Calcédoine & de ronde boſſe, de la hauteur du dernier deſſin.

Les habitans d'Hermopolis rendoient un culte particulier au *Cynocéphale* ou magot : ceux qui habitoient les environs de Memphis, & que l'on appeloit *Babyloniens*, adoroient le cercopithèque ou la guenon, qui diffère du premier parce qu'il a une queue, & parce que ſa tête a moins de rapport avec celle du chien.

CERCOPITHÈQUE. (*Voyez* CYNOCÉPHALE.)

HIPPOPOTAME. Ce quadrupède étoit regardé à Hermopolis comme le ſymbole de Typhon ou du Génie du mal; mais on l'adoroit à Paprémis, autre ville d'Égypte. On n'en voyoit plus dans cette contrée dès le tems d'Ammien-Marcellin, à la fin du quatrième ſiècle. L'*Hippopotame* s'étoit retiré au deſſus des cataractes; auſſi ſes figures ſont-elles très-différentes ſur les monumens. J'en donne ici au *n°.* 2, *Pl. CCXLI*, une qui eſt priſe d'une pierre gravée de la collection d'Orléans (*tom. II, Pl. LXII*). On en voit une auſſi dans le *Muſeum Capitolinum* (*tom. III, tab.* 90). On pourra la conſulter pour rectifier celle-ci.

CROCODILE. Ce quadrupède, devenu le ſymbole de l'Égypte, étoit honoré d'un culte particulier à Thèbes, à Coptos, à Arſinoé & à Crocodilopolis ſeconde, parce qu'il étoit, ſelon Plutarque, un ſymbole de la divinité; mais dans d'autres villes on le pourſuivoit à outrance, parce que, diſoit-on, Typhon, le meurtrier d'Oſiris & l'ennemi de tous les Dieux, s'étoit transformé en *Crocodile*. On en voit ici la figure au *n°.* 3, *Pl. CCXLI*, d'après les quadrupèdes ovipares de Lacépède (*Pl. XIV*).

IBIS. Cette eſpèce de courli étoit conſacrée particuliérement à Thoth; cependant Iſis eſt repréſentée quelquefois avec une tête d'*Ibis*. On voit ici au *n°.* 4, *Pl. CCXLI*, une des *Ibis* peintes à Herculanum (*tome II, pag.* 315) dans un ſacrifice égyptien.

MENDÈS : bouc ſacré. Ce dieu étoit le ſymbole de la Nature ou de la puiſſance créatrice de tous les êtres ſublunaires, & les Grecs lui aſſimilèrent Pan, qui étoit pour eux le même ſymbole. D'ailleurs, on adoroit dans quelques nômes un bouc que l'on regardoit, à cauſe de ſa fécondité, comme l'emblême de *Mendès*. On voit dans la Table iſiaque cet animal ſacré; mais il ne porte aucun attribut particulier.

CANOPE. Le Sérapis du Nil étoit adoré à *Canope*, ville ſituée ſur un des bras de ce fleuve, & il reçut le ſurnom de *Canopien*. C'étoit auſſi Sérapis que l'on adoroit à Alexandrie, mais Sérapis-Pluton. *Canope* faiſoit un grand commerce de ces vaſes d'argile, qui ſervoient à filtrer l'eau du Nil pour la rendre potable ou à la rafraîchir, & ſes habitans prirent pour ſymbole de leur dieu un de ces vaſes. Il eſt douteux qu'il nous ſoit parvenu des *Canopes* antérieurs aux Lagides; car on ne doit pas donner ce nom à des vaſes qui ont ſervi à renfermer les momies des animaux ſacrés, & dont le couvercle repréſente une tête d'animal.

Le deſſin des *Canopes* que l'on conſerve dans les collections eſt grec, principalement celui de la tête; mais les figures en bas-relief qui ornent le corps de ces vaſes, ſont imitées des ſculptures égyptiennes. On voit ici au *n°.* 1, *Pl. CCXLII*, le beau *Canope* de baſalte vert qui eſt placé dans le caſin de la villa Albani; il eſt tiré du *tome I, Pl. XV* de l'*Hiſtoire de l'Art* de Winckelmann (édition de Janſſen). On y retrouve preſque tous les objets révérés en Égypte. La tête qui forme le couvercle eſt celle d'Iſis, comme le vaſe eſt l'emblême de Sérapis. Les éperviers ſacrés, coiffés avec la fleur du *colocaſia*, ſont placés ſur la niche qui renferme deux enfans accroupis, peut-être Harpocrate & Horus naiſſans. Au deſſous eſt le Globe entre deux ſerpens. Au lieu d'être ailé comme à l'ordinaire, il eſt ici porté par le ſcarabée ou l'eſcarbot ſacré, qui a les ailes éployées. A côté du ſcarabée ſont aſſis le Cynocéphale & le dieu Chat. Derrière le vaſe ſont ſculptés Anubis à la tête de chien, & Oſiris à la tête d'épervier, tous deux agenouillés. On voit aux deux côtés de la niche deux figures d'homme qui ont des coiffures différentes, mais qui portent tous deux l'index à la bouche. Seroient-ce Harpocrate avec le fruit du *colocaſia* ſur ſa tête, & Horus, devenus grands? Derrière eux ſont placés Oſiris & Iſis ſous les formes humaines. Du menton de la tête d'Iſis, qui ſert de couvercle, pend une treſſe formée, à ce qu'on croit, avec les feuilles du perſéa, arbriſſeau conſacré à Iſis. C'eſt auſſi l'amande de ſon fruit, formée en cœur, qui pend du col d'Iſis. Les Égyptiens attachoient des idées myſtérieuſes à toutes les parties de ce végétal. Enfin, derrière les animaux aſſis on apperçoit deux repréſentations de l'œil humain. Cette repréſentation eſt fréquemment ſculptée & peinte ſur les monumens égyptiens. Diodore de Sicile (*lib.* 1, *p.* 10), Macrobe & Euſèbe diſent que l'œil étoit le ſymbole d'Oſiris, le dieu à pluſieurs yeux, & qu'il ſignifioit la Providence. M. Blumenbach penſe que ces figures d'*œil* ſont des repréſentations des organes ſexuels de l'homme.

J'ai donné avec autant d'étendue l'explication des bas-reliefs ſculptés ſur ce *Canope*, parce qu'ils renferment preſque toute la théologie égyptienne. C'eſt une figure Panthée.

On voit au Capitole (*Muſ. Capitol. tom. III, tab.* 82) un *Canope* de baſalte de même eſpèce; mais c'eſt le bœuf Apis, qui eſt placé dans la niche.

Lachauſſe a fait connoître (*Muſ. roman. tab.* 32, *&c.*) un *Canope* qui étoit chez le cardinal Chigi. On y voit de plus qu'aux précédens, deux crocodiles. Celui d'agate orientale de la galerie de Florence (*Gem. I, tab.* 59) eſt à peine ébauché.

ŒIL. (*Voyez* CANOPE.)

CŒUR. (*Voyez* CANOPE.)

SCARABÉE *ou* ESCARBOT. Les Égyptiens rendoient un culte au *Scarabée*; ils avoient pris pour le ſymbole du Soleil, ſelon M. de Paw, le grand *Scarabée* doré, qui dans les jardins dévore les fourmis & chaſſe les vers. En général, le *Scarabée* ſacré étoit de l'eſpèce des bouſiers qui vivent dans les fientes d'animaux, & qui préviennent l'infection par la promptitude avec laquelle ils les dévorent. Pluſieurs enferment leurs œufs dans des boules qu'ils forment avec la fiente deſſéchée. On trouve dans les collections pluſieurs *Scarabées* égyptiens & étruſques,

de ronde bosse & de diverses grandeurs. Leur matière ordinaire est le basalte, le jade, la prase & la serpentine. Le dessous est aplati, & porte des figures ou des hiéroglyphes gravés; il a toujours les ailes cachées sous leurs étuis. On le voit avec les ailes éployées sur le canope dessiné dans ce Recueil.

SPHINX. Sous les signes du Lion & de la Vierge, le Nil croissoit & se débordoit pour porter dans les campagnes la fertilité. C'étoit là ce que rappeloit aux Égyptiens la vue du *Sphinx* ou de la réunion des formes d'une vierge & de celles d'un lion. C'est pourquoi on plaçoit cet emblême à l'entrée des temples. Il fut simple dans les premiers tems, & c'est ainsi qu'il paroît sous le bras gauche de la statue du Nil (*Perier, Pl. XCIV*). On le voit ici au *n°.* 2, *Pl. CCXLII.* Pour conserver plus des formes de la Vierge que de celles du Lion, on lui donna les bras & les mains de l'homme; il paroît ici au *n°.* 3, *Pl. CCXLII*, sous cette forme, d'après les dessins de Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. I, pag.* 13). Il y en a quatre pareils sur l'obélisque du soleil à Rome, vers sa pointe, un sur chaque face. Au reste, malgré les mamelles des *Sphinx* égyptiens, on leur donnoit l'organe de la virilité: il est apparent à six *Sphinx* de la villa Borghèse, à deux de la villa Albani, à un du cabinet Pio-Clémentin, &c. La raison de ce double sexe nous est inconnue, à moins qu'on ait voulu conserver au Lion son sexe propre. Cet usage a peut-être servi d'autorité aux artistes grecs & romains, qui ont donné la barbe à des *Sphinx.* On en voit un ici au *n°.* 1, *Pl. CCXLIII*, qui est tiré des peintures d'Herculanum (*tom. V, pag.* 290). Il y en a deux semblables dans le même Recueil (*ibidem, pag.* 29), & un autre, traité dans le genre appelé *arabesque*, sert de vignette au chapitre III du livre Ier. de l'*Histoire de l'Art* (édition de Janssen).

Ces *Sphinx*, qui ont de la barbe pour la plupart, ont des ailes. Quelques savans ont fait de l'addition des ailes le caractère distinctif des *Sphinx* grecs. En effet, on en voit à tous ceux que l'on sait être l'ouvrage de cette nation. Un *Sphinx* ailé paroît sur les vases grecs appelés *étrusques* (*tom. I, Pl. CXX*). On en voit un semblable sur les médailles de Chios, de Métaponte, &c. J'en ai fait dessiner un seul sous le *n°.* 2, *Pl. CCXLIII*, parce qu'il est remarquable par la forme de ses ailes & de ses ornemens; il étoit de marbre, & Passeri le conservoit dans son cabinet (*Lucerna Fictil. tom. III, pag.* 75).

SECTION II.

Figures mythologiques des autres Barbares.

PERSES. Sous la dynastie des Achéménides, les *Perses* rendirent un culte au feu, & les Mages en furent les ministres. On ne sait quelle fut la religion des *Perses* sous Alexandre & les Rois de Syrie ses successeurs; mais les Parthes, qui fondèrent la dynastie des Arsacides, affectèrent de refuser de la considération aux Mages, & ils permirent l'introduction des Divinités grecques, & même du culte des Chrétiens. Enfin, Ardeschir, qui vainquit les Parthes & qui fonda la dynastie des Sassanides, en rendant l'empire aux *Perses*, leur rendit l'ancienne religion, celle du feu sacré. Ce feu brûla long-tems, jusqu'à ce que les califes renversèrent les pyrées, & établirent l'islamisme sur leurs ruines.

N'ayant point eu de Divinités visibles, les *Perses* n'ont point laissé de monumens religieux inconteſtables. Je n'en trouve que deux, qui paroissent avoir quelqu'analogie avec leur culte. Le premier, dessiné ici sous le *n°.* 3, *Pl. CCXLIII*, est répété plusieurs fois dans les bas-reliefs de Persépolis, qui appartiennent à la dynastie des Achéménides; dans ceux de Nakschi-Roustam, du mont Bi-Sutoun ou de Kirmanschah. Un homme, costumé comme les figures les plus distinguées de ces bas-reliefs, tient dans sa main gauche un cercle. Une ceinture fort large, qui l'entoure au milieu du corps, a deux extrémités qui se projettent à une grande distance, & qui ressemblent à des ailes. La figure n'est point terminée au dessous de cette espèce de ceinture. Mon savant collègue, M. de Sacy, a donné de cet emblême l'explication la plus satisfaisante (*Mém. sur les Inscript. de Kirmanschah, p.* 67). Le *Férouher* est, dans la religion des *Perses*, une substance spirituelle qui est liée intimement aux hommes & aux Génies, & qui est le principe de leurs sensations. Cet emblême représente donc un des *Férouhers* qu'Ormus a produits pour protéger ceux qui rendent au feu le culte qui lui est dû. C'est pourquoi il est placé au dessus du Prince, qui est devant l'autel du feu sacré. Ce sont de véritables ailes qui le soutiennent; car dans les livres des *Perses*, les *Férouhers* sont comparés à des oiseaux; aussi le même emblême paroît-il sur les mêmes bas-reliefs sous une forme plus simple. On ne voit que les deux ailes éployées, & au milieu la ceinture, dont les deux extrémités se prolongent sous les ailes, mais sans figure d'homme.

Le second monument, qui paroît appartenir à la religion des *Perses*, & en particulier au culte du feu, forme le revers des médailles des Sassanides: c'est un pyrée ou autel du feu sacré. Du milieu des flammes paroît sortir une tête, sur laquelle nous sommes dans une ignorance absolue. On la voit ici au *n°.* 4, *Pl. CCXLIII.*

MITHRA étant une divinité originaire de la Perse, devroit trouver sa place ici. Nous dirons plus bas, à son article, pourquoi il est transposé.

SYRIENS. Nous avons des habitans de la Syrie deux Divinités figurées sur les monumens, la *Déesse Syrienne* & *Astarté.*

DÉESSE SYRIENNE. On voit ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCXLIV*, une figure de cette déesse, prise d'un marbre du Capitole (*Mus. Capitol. IV, pag.* 231). Une femme est assise entre deux lions, vêtue d'une longue tunique à manches courtes: elle a le bas du corps enveloppé dans une draperie; elle tient les mains élevées. Dans l'une est un fruit de pavot ou une grenade; dans l'autre, une patère garnie d'un manche ou un miroir. Sur sa tête s'élève un ornement conique, terminé par un croissant, dans lequel est sculptée une étoile. De ce croissant pend un voile parsemé d'étoiles. Enfin, sur la base on lit: P. ACILIVS. FELIX D. D. DIA SVR ME. CVM. SVIS. Cette inscription fait seule reconnoître la *Déesse Syrienne* (*Dia Suria*): on l'auroit prise pour Cybèle; aussi Macrobe nous dit-il (*Saturn. lib.* 1, *cap.* 23) que des lions étoient placés sous la statue d'Atargatis..... qu'Atargatis étoit une divinité semblable à la grande-mère (Cybèle); & Pline avoit dit que la *Déesse Syrienne* étoit appelée *Derceto* par les Grecs, & *Atargatis* par les habitans du pays. Apulée (*Metam. lib.* 8) est du même sentiment. Saint Augustin (*De Civit. Dei, lib.* 7) l'appelle aussi la Grande-Mère & la Terre. Assise sur un lion, elle sert de type aux médailles d'Hiéropolis de Syrie.

Lucien a écrit un petit Traité sur la *Déesse syrienne* ; il peint la statue de son temple à Hiérapolis (la même ville qu'Hiéropolis) comme une figure Panthée. Elle tenoit un sceptre d'une main, & de l'autre une quenouille. Sa tête étoit couronnée de rayons & coiffée de tours, sur lesquelles flottoit un voile semblable à celui de Vénus-Céleste ; elle étoit ornée de pierreries de diverses couleurs, entre lesquelles on admiroit celle qui étoit sur sa tête, & dont le feu éclairoit le temple pendant la nuit. Enfin, de quelque côté qu'on la considérât, elle sembloit toujours vous regarder. A ces attributs déjà nombreux, on voit encore ajoutés le foudre, le sistre, le caducée, le fouet avec le *tympanum*, deux lions, divers animaux, les signes du Zodiaque, &c., sur une figure de femme assise, dont Pirro Ligorio a fait un dessin conservé dans la bibliothèque de la reine Christine. Il annonce qu'il a fait ce dessin d'après une petite statue de bronze, qui appartenoit à Virginio Corsini, comte d'Anguillara. Bellori a écrit un petit Traité sur ce dessin (*Thesaur. Antiq. græc. tom. VII, pag.* 426), qui se trouve à la *Planche V* du tome Ier. de Montfaucon ; mais la vue du bonnet dont est coiffée cette figure, & qui ressemble exactement aux mitres des évêques catholiques, la vue du manteau dont elle est revêtue, & qui ressemble exactement aux chappes modernes des mêmes prêtres, m'a fait douter de l'antiquité de ce monument, & m'a empêché de le placer dans ce Recueil.

ASTARTÉ : c'étoit la divinité des Sidoniens. Sanchoniaton dit que les Phéniciens appeloient ainsi Vénus ; aussi *Astarté* sert-elle de type aux médailles de Tyr, de Sidon, d'Aradus, de Béryte, d'*Ælia Capitolina* (l'ancienne Jérusalem), &c. Elle y paroît debout, une corbeille sur sa tête, vêtue d'une tunique courte, à longues manches, posant la main droite sur un trophée, tenant de la gauche un sceptre, terminé quelquefois supérieurement par une traverse. Une Victoire, posée sur un cippe, lui présente une couronne. On voit ici au *n°.* 2, *Pl. CCXLIV*, ce type des médailles de Sidon. Quelquefois *Astarté* paroît assise dans un char.

PALMYRÉNIENS. Ce peuple isolé au milieu des sables, à une distance à peu près égale de l'Euphrate & de la Méditerranée, brilla pendant quelques années ; mais Aurélien ayant vaincu la reine Zénobie, détruisit l'empire des *Palmyréniens*. On voit au Capitole deux monumens qui présentent les Divinités de Palmyre. Le premier est ici dessiné sous le *n°.* 3, *Pl. CCXLIV*. Agliboulus & Malachbelus, comme l'apprend la double inscription de ce marbre, y paroissent vêtus, le premier comme le sont encore les Orientaux, & le second comme un Empereur armé, excepté le croissant, placé derrière ses épaules. Ce croissant le fait reconnoître pour le dieu *Lunus*. Le premier est le soleil ; car on sait que les *Palmyréniens* rendoient un culte solennel à ces deux planètes, & l'on admire encore, parmi les ruines de Palmyre, celles du temple du Soleil. Sur l'autre marbre du Capitole (*ibidem, pag.* 87), on voit d'abord le buste du Soleil avec la tête entourée de rayons ; ensuite ce même dieu vêtu à l'orientale, monté sur un char traîné par des griffons, & couronné par la Victoire.

MEN & LUNUS. J'ai dit ailleurs que Spartien seul appelle *Lunus* le dieu *Men* ou le Mois personnifié par les Asiatiques. Voici sous le *n°.* 1, *Pl. CCXLV*, son portrait pris d'une pierre gravée, publiée par Mariette (*Pl. LIX*). Un beau jeune homme, coiffé du bonnet phrygien, vêtu d'une tunique liée avec une ceinture & d'un manteau, portant de longues chausses, tenant une haste ou lance sans fer, & une pomme de pin, ayant un croissant placé derrière la tête. Cette figure sert de type à plusieurs médailles d'Asie, sur lesquelles on lit le mot MHN ou le mot MENSIS. Quelquefois *Lunus* y porte les habits de femme, car cette divinité étoit mâle & femelle. Son culte étoit répandu dans l'Asie mineure, dans la Syrie, & plus solennellement établi à Carrhes en Mésopotamie. La Lune, chez les Indiens, est une divinité tantôt mâle, tantôt femelle.

CÉLESTE. Capitolin (*in Pertinace*) dit que les Carthaginois adoroient la déesse *Céleste*, & qu'ils la représentoient portée sur un lion. Gori a cru la reconnoître sur deux pierres gravées de la galerie de Florence (*tom. I, tab.* 96, *n^os^.* 7 & 9) : l'une présente une femme coiffée de tours, tenant le *tympanum* ou tambour de basque, & assise sur un lion ; la même figure sur la seconde est assise entre deux lions. Ces deux figures rappellent Cybèle, & rien n'autorise à y reconnoître la déesse d'Afrique, à moins que celle-ci ne fût représentée avec les mêmes attributs que la Grande-Mère.

MITHRA. Quoique les Perses adorassent le Soleil sous ce nom, & qu'ils lui rendissent un culte dans des cavernes (*Lactatius, in Statium*), cependant, n'ayant aucun monument de *Mithra* qui soit perse, j'ai cru devoir placer son article entre les Divinités des Asiatiques & celles des Européens. Les Romains dûrent la connoissance de ce culte aux Pirates de la Cilicie, que détruisit Pompée (*Plutarch. in Pompeio, III, pag.* 445, *Briani*), plus de soixante ans avant la naissance de Jésus-Christ.

Apologistes de la religion chrétienne, Tertullien (*de Præscript. pag.* 247, *& adverſ. Marc. pag.* 439, *edit. alterâ Rigaltii*) & Justin (*Apolog. I, cap.* 66, *& Dialog. cum Tryph. cap.* 70, 78) comparent en toute occasion le christianisme au culte de *Mithra*. *Mithra* & le Christ naissoient le même jour dans une caverne ou une étable : l'un & l'autre régénéroient l'Univers par le sang d'un agneau ou d'un taureau ; ils mouroient à l'époque de la renaissance de la Lumière, comme ils étoient nés dans la saison des Ténèbres : tous deux enfin eurent des initiations secrètes, des purifications, des baptêmes, des confessions même, &c. On retrouvera les bases de ce parallèle dans les tableaux des mystères mithriaques, que le tems a épargnés. Je donne ici au *n°.* 2, *Pl. CCXLV*, celui de ces marbres qui présente le plus grand nombre de symboles ; il fut gravé en 1564 par Lafreri, qui l'avoit dessiné à Rome chez Octavien Zeno, près du théâtre de Pompée & du champ de Flore. On le voit dans Montfaucon (*tom. I, Pl. CCXV, n°.* 4). Voici l'explication qu'en a donnée M. Dupuis (*Origine de tous les cultes, tom. III, pag.* 43).

Le jeune homme qui tient un flambeau allumé & élevé, symbole du retour de la lumière, est le Printems ; il est peint sous les traits de la jeunesse, âge que l'on donnoit à cette époque aux images du Soleil. Le vieillard qui tient le flambeau renversé, symbole des ténèbres, représente l'Automne ou la vieillesse de l'année, de la Nature & du Soleil. L'arbre couvert de simples feuillages, auquel est attaché le flambeau allumé, & l'arbre couvert de fruits, auquel est attaché le flambeau renversé, désignent la même chose. Les deux figures d'animaux (le taureau & le scorpion) attachées à ces arbres sont em-

pruntées du Zodiaque, où elles répondoient au printems & à l'automne, trois mille ans avant l'ère vulgaire; ce qui prouve que ce bas-relief eſt la copie d'une peinture très-ancienne. *Mithra* ou le Soleil du printems immole le taureau, ſigne dans lequel il a paſſé. Le ſang du taureau féconde la terre, & un chien le lèche; mais le ſcorpion, ſigne dans lequel fut tué Oſiris, ronge l'organe de la génération, & détruit la fécondité en ramenant l'automne. Le lion, époque de la plus grande force du ſoleil, le corbeau & le ſerpent, placés dans les cieux ſous le lion, aſſiſtent à ce ſacrifice; ils jouoient un grand rôle dans les initiations des Mithriaques. Le couronnement de ce bas-relief précieux repréſente ſept pyrees ou ſept autels chargés de feux, qui ſont allumés en l'honneur des ſept planètes. Aux deux extrémités ſont placés, d'un côté le Soleil conduiſant un quadrige, dont les chevaux regardent les diverſes parties du Monde; & de l'autre la Lune ſur un char traîné par deux chevaux, qui paroiſſent ſuccomber ſous la fatigue. Je parlerai plus bas des figures entourées d'un ſerpent.

Dans la *Planche CCXVII* du tome Ier., Montfaucon a publié, ſous le *n°.* 2, une pierre gravée du Recueil de Maffei, ſur laquelle un des deux Génies qui tiennent ordinairement les flambeaux répand ſa ſemence ſur la terre pour la féconder (Montfaucon n'a pas rendu cet objet), comme fit Vulcain lorſqu'il donna naiſſance à Erichtonius, & Jupiter à Orion. Enfin, on voyoit auſſi dans l'antre de *Mithra* une femme qui allaitoit un enfant. Le culte de *Mithra* ſe répandit dans toute l'Europe. Dans les Gaules même, on a trouvé à Saint-Andiol, ville du Vivarais, un bas relief mithriaque (*Caylus, Rec. d'Antiq. III*).

Les Chrétiens des premiers ſiècles reprochoient ſouvent aux Païens la monſtruoſité de leurs idoles, & ſurtout des figures qui étoient adorées dans les antres de *Mithra;* mais ils ignoroient que ces figures étoient les ſymboles des phaſes aſtronomiques. On en voit ici une des plus curieuſes ſous le *n°.* 1, *Pl. CCXLVI & CCXLVII.* Elle eſt conſervée dans le muſéum Pio-Clémentin (*tom. II, tav. xix*), & déſignée ſous le nom de *Mithra* ou *viſage de lion.* Une tête de lion, ſigne où le Soleil eſt dans ſa plus grande force, eſt placée ſur un corps humain, qui a de grandes ailes. Un ſerpent, ſymbole de la révolution de l'année, entoure la figure entière depuis les pieds, & ſa tête ſurmonte celle de *Mithra.* Sur la poitrine ſont gravés les ſignes des équinoxes, le Bélier & la Balance; & ſur le haut des cuiſſes, les ſignes des ſolſtices, le Cancer & le Capricorne. *Mithra* eſt poſé ſur le globe de la terre qu'il féconde, & il tient dans chaque main le débris d'une torche, comme on peut le conjecturer d'une figure analogue, publiée par Montfaucon (*Antiq. expliq. tom. I, Pl. CCXV, n°.* 2). Dans la même planche, une autre figure de *Mithra* tient deux clefs, parce qu'il ouvre & ferme l'année.

CABIRES. Les myſtères célébrés à Samothrace (île ſituée près de l'Helleſpont), & qui eurent des ramifications dans pluſieurs villes de Grèce, d'Ionie & même d'Italie, avoient pour but principal l'initiation au culte des *Cabires.* Dans ces myſtères on mettoit à mort un *Cabire*, comme Bacchus mouroit dans les ſiens; auſſi M. Dupuis (*Origine de tous les cultes*) a-t-il cru reconnoître dans les deux *Cabires*, Bacchus & le Soleil. Ces Dieux apportés de Syrie, comme le prouvent quelques médailles, étoient repréſentés tantôt comme les Dioſcures, tantôt comme Vulcain. Dans le dernier cas, un *Cabire*, vêtu d'une tunique courte, portoit le bonnet qui déſigne les artiſans ſur les monumens, tenoit d'une main un marteau à deux têtes, & de l'autre des tenailles. Quelquefois il eſt monté ſur un cheval, & il ne tient que le marteau à deux têtes (*Geſſneri, tom. I, tab.* 24).

GERMAINS. Nous n'avons aucun monument qui repréſente les Dieux des *Germains.* Les figures bizarres que Samuel Groſſer a données dans ſon *Hiſtoire de la Luſace* (Leipſ. 1714), que l'on trouve dans les notes ſur les lettres de Tollius, & que Montfaucon a inſérées dans ſon *Antiquité expliquée* (*tom. II, Pl. CLXXXIV*), paroiſſent être le fruit d'une imagination en délire.

De Hooge a deſſiné à plaiſir un prétendu *Hercules Maguſanus*, qui a trompé Gargon & Keiſsler (*Antiq. ſeptentrion.*).

NEHALENNIA. Les monumens découverts l'an 1646 en Zélande, ſur les bords de la mer, près d'Oësbourg, dans l'île de Walckeren, où cette divinité de la Germanie ſeptentrionale eſt repréſentée, ſont authentiques, & les inſcriptions qui les lui attribuent, ſont claires & nombreuſes. Gruter a rapporté une inſcription en l'honneur de *Nehalennia*, trouvée dans une autre contrée; & en Angleterre on en a découvert un marbre, ſur lequel le nom de la déeſſe eſt écrit en entier. Montfaucon (*tom. II, Pl. CXCIV*) a publié pluſieurs des figures de *Nehalennia* trouvées en Zélande. Toutes ont la tête couverte d'une eſpèce de coiffe, qui eſt coupée en rond vers la nuque; elles ſont vêtues d'une longue tunique à longues & larges manches, & d'une eſpèce de manteau qui couvre la poitrine & les épaules comme un camail. Droites ou aſſiſes, elles tiennent des fruits dans une coupe. Une ſemblable coupe remplie de fruits & un chien ſont placés à leurs côtés. Sur les faces des monumens qui préſentent *Nehalennia*, ſont ſculptés Neptune & Hercule. On en voit un ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXLV.* Le deſſin paroît fait avec peu de goût: on n'a pu ici que le copier fidellement. La préſence de Neptune & le lieu où ces bas-reliefs ont été trouvés, avoient fait croire que la déeſſe préſidoit à la navigation comme Iſis; mais les fruits font penſer qu'elle étoit peut-être une des Déeſſes mères, Divinités célèbres dans les Gaules, la Grande-Bretagne, la Germanie & l'Italie.

DÉESSES MÈRES. On a découvert dans pluſieurs contrées de l'Europe, mais particuliérement dans les Gaules, des inſcriptions gravées en l honneur des *Déeſſes mères.* Quelquefois des figures de femmes y ſont jointes, le plus ſouvent au nombre de trois, comme dans le bas-relief trouvé à Metz, publié d'abord par Boiſſard, enſuite par Montfaucon (*Supplém. tom. I, Pl. LXXXV, n°.* 1), & que l'on voit ici au *n°.* 2, *Pl. CCXLVI & CCXLVII.* Tantôt debout, tantôt aſſiſes, elles tiennent des fruits, des pommes de pin, des patères, des cornes d'abondance. Ce n'étoient pas proprement des Divinités champêtres, car le bas-relief cité plus haut avoit été conſacré par les habitans du quartier de la Paix à Metz: IN HONOREM DOMUS DIVINÆ DIS MAIRABUS VICANI VICI PACIS. D'ailleurs, on a trouvé des inſcriptions en l'honneur des Mères de Gabie, de Girone, &c.

GAULOIS. En creuſant ſous le chœur de l'égliſe cathédrale de Paris, en 1711, on trouva quatre eſpèces d'autels, ornées, ſur leurs quatre faces, de bas-reliefs groſ-

siers & d'inscriptions latines. On les voit aujourd'hui dans le muséum des monumens français, rue des Petits-Augustins. Ils ont été expliqués dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, par Baudelot & Moreau de Mautour, & publiés par Montfaucon (*Antiq. expl. tom. II, Pl. CXC*). Une inscription en fait connoître l'âge : elle apprend que, sous l'empire de Tibère, ceux des Parisiens qui naviguoient ou qui commerçoient sur la rivière (*nauta Parisiaci*) avoient consacré ce monument à Jupiter très-bon & très-grand. Dans ces bas-reliefs paroissent Vulcain, Jupiter, Castor, Pollux, représentés avec leurs noms gravés & avec leurs attributs ordinaires. Plusieurs figures sont tellement mutilées, qu'on ne peut les reconnoître, d'autant plus qu'elles ne portent point d'inscriptions : quatre seulement ont conservé les leurs, & présentent des attributs qui semblent être propres aux Divinités gauloises; c'est pourquoi je les retracerai ici sous le *n°. 3, Pl. CCXLVI & CCXLVII.* Un homme couronné de feuillages porte une tunique courte, a le bras & la main droite élevés, & il tenoit quelqu'attribut, peut-être une hache; la gauche est appuyée sur un tronc d'arbre; à ses pieds est la partie tronquée. On lit au dessus de sa tête, ESVS ou HESUS, que l'on croit avoir été, chez les Gaulois, le dieu de la guerre, & qu'ils appaisoient, dit Lucain (*I, vers.* 445), par l'effusion du sang humain. Sur la quatrième face du même cippe on lit, TARVOS TRIGARANVS, corruption de deux mots grecs qui signifient *le taureau à trois grues*. L'on voit au dessous, auprès d'un arbre, un bœuf avec trois grues posées, l'une sur sa tête, & les deux autres sur son dos. On n'a pas même de conjectures à proposer sur ce bas-relief. Sur la troisième face du troisième cippe est gravé le mot CERNVNNOS; au dessous il ne reste plus que le buste dessiné ici au *n°. 4, Pl. CCXLVI & CCXLVII.* Un homme à tête chauve, à barbe, a des oreilles pointues & des cornes bifurquées, avec un anneau très-large, enfilé sur chacune. Enfin, sur la quatrième face du même cippe, on voit ces traces de lettres SE VI RI OS, & au dessous le buste d'un homme nu, qui paroît frapper avec un instrument, dont une partie est brisée, un serpent qui s'élève contre lui. Seroit-ce Hercule combattant l'hydre de Lerne ou le dragon des Hespérides ?

Au reste, Hercule reçut un culte particulier des Gaulois, ainsi que Mercure, appelé chez eux *Teutates*. Ils les représentoient sans l'organe sexuel, qu'ils remplaçoient par une espèce de plaque ronde ou par deux anneaux enlacés l'un dans l'autre. On voit ici, au *n°. 5, Pl. CCXLVI & CCXLVII*, un semblable Mercure (*Montf. tom. II, Pl. CLXXXVI, n°. 1*), qui fut trouvé au commencement du dernier siècle, avec plusieurs autres figures de ce dieu, sur la montagne de Framont, la plus haute de celles qui séparoient l'Alsace de la Lorraine. On croit que les Gaulois adoroient aussi Jupiter sous le nom de *Taranis*, dont Lucain, cité plus haut, a fait mention.

BRESCIA *ou* BRESSE dans le Milanais. Ottavio Rossi a écrit un volume in-4°. sur les Antiquités de cette ville, dans lequel il a inséré les dessins de plusieurs figures de Divinités anciennes, qu'il a créées & qu'il a osé donner pour authentiques.

Telles sont les Divinités des Barbares, dont on a conservé ou dont on a cru posséder quelques figures.

LIVRE II.

FIGURES HISTORIQUES.

Observation générale.

Ce livre préſente les *coſtumes* mis en action (s'il eſt permis de s'exprimer ainſi), c'eſt-à-dire que les *figures hiſtoriques* réuniſſent les détails qui ont été expoſés dans la partie des *coſtumes*. On doit donc rapprocher les articles des *figures hiſtoriques*, des articles qui leur ſont relatifs dans la partie des coſtumes, & réciproquement.

CHAPITRE PREMIER.

TROYENS ET AMAZONES.

Dans les Recueils d'antiquités on place ordinairement les Troyens parmi les Barbares; mais ceux qui font leur étude de l'antiquité en général, & des poèmes d'Homère en particulier, ne peuvent ſe réſoudre à ſéparer les *Troyens* des Grecs. D'ailleurs, le haut degré d'opulence & de ſplendeur où les *Troyens* étoient parvenus, ſelon le chantre de l'*Iliade*, à l'époque de cette guerre fatale qui détruiſit leur Empire, m'engage à les placer même avant leurs ennemis.

J'ai cru auſſi devoir réunir dans le même article les *Troyens* & leurs fidelles alliées les *Amazones*, afin que l'on eût d'abord ſous les yeux ce qui a trait aux tems héroïques de la Grèce.

Tous les monumens qui préſentent des *Troyens*, ont été faits par des artiſtes grecs, & tous les écrivains qui parlent de cette nation ſont Grecs. Ainſi l'on ſe rappellera toujours, en liſant ce chapitre, que j'y rapporte uniquement les opinions adoptées par les Grecs, & depuis par les Romains.

SECTION PREMIÈRE.

Troyens armés.

Ce ſeroit une témérité que de vouloir établir rigoureuſement des différences entre l'armure des *Troyens* & celle des Grecs. Cependant Virgile raconte (*Æneid. II, verſ.* 410) que, la nuit de la priſe de Troye, quelques-uns des habitans de cette ville ſe revêtirent des armes des Grecs qui avoient été tués, afin de ſe faire paſſer pour des Grecs, & de ſortir plus facilement, mais qu'ils furent vivement aſſaillis par les *Troyens*, à cauſe de la forme des armes & de la couleur des panaches grecs. Auſſi en examinant deux bas-reliefs de la villa Borghèſe, publiés par Winckelmann (*Monum. antiq. nn.* 135 & 137), qui repréſentent, l'un Hector rapporté par les *Troyens*, & l'autre Priam allant avec des *Troyens* à la rencontre des Amazones, voit-on que le cimier du caſque des *Troyens* eſt bas & recourbé en avant (comparé à celui des caſques grecs). Ces caſques *troyens* ſont deſſinés à la première Planche des coſtumes. On reconnoît ici la reſſemblance avec le bonnet phrygien, qui caractériſe les *Troyens*. Il eſt probable que les chefs portoient, comme ceux des Grecs, des panaches de crin de cheval, mais d'une autre couleur: du moins peut-on le conclure de l'effroi que cauſa au fils d'Hector le panache de ce héros. Un *Troyen* qui accompagne Priam, ſur le ſecond des bas-reliefs cités, & qui eſt deſſiné ici au *n°.* 1, *Planche CCXLVIII*, paroît être armé; il porte cependant le bonnet phrygien. On pourroit donc donner auſſi cette coiffure aux *Troyens armés*. On croit encore reconnoître ſur les monumens, que la barbe des *Troyens* eſt plus longue que celle des Grecs.

Le bouclier que tient la figure citée, reſſemble à celui des Amazones, à une des ſortes de la *pelta*, celle qui eſt arrondie par le bas & échancrée deux fois ſur le diamètre, qui forme le demi-cercle. Seroit-ce le bouclier phrygien, celui que Pythagore reconnut, dit Maxime de Tyr (*Diſſert.* 18), à ſa forme phrygienne? En entrant dans un temple de Minerve il le vit ſuſpendu avec d'autres offrandes, & il dit qu'il l'avoit porté lorſqu'il étoit le *Troyen Euphorbus*. Je dois faire obſerver cependant que, ſur les bas-reliefs cités, les *Troyens* ont des boucliers ovales: il faut ſuivre plutôt cet uſage.

La figure du *n°.* 1 porte une chlamyde ſemblable en tout à celle des Grecs. Je ne la décrirai pas ici. — La tunique de cette figure pourroit être très-longue ſi elle étoit unique; mais on ne peut aſſurer, à cauſe de la petiteſſe de la figure, que les deux diviſions apparentes & indépendantes de la ceinture viſible ne ſoient que des replis formés par deux ceintures cachées. Ce ſont peut-être les bords de deux très-petites tuniques d'inégale longueur, placées ſur la tunique viſible. Cette tunique a des manches qui n'atteignent pas le coude. Sur les monumens, les *Troyens* qui ne ſont pas armés, ont ſeuls des manches qui deſcendent juſqu'au poignet; mais les uns & les autres portent de longues chauſſes qui ſe lient à la chauſſure, & la chauſſure couvre tout le pied, comme le *calceus* des Romains.

Voilà ce que les monumens nous ont appris juſqu'ici ſur le coſtume militaire des *Troyens*. On pourra, pour le même objet, tirer parti d'un paſſage d'Hérodote

(*lib. 7, pag. 542*), qui dit que, dans l'armée de Xercès, les Phrygiens étoient armés comme les Paphlagoniens. Les *Troyens* sont toujours assimilés aux Phrygiens. Ainsi le passage suivant du même écrivain (*ibidem*) est applicable aux uns & aux autres : « Les Paphlagoniens allant à » la guerre, portoient des casques faits de plusieurs pièces » repliées; des boucliers arrondis, petits; de courtes lances; des javelots; des poignards, & des chaussures » propres à cette nation, qui s'élevoient jusqu'à la moitié de la jambe. » Lucien (*Alexand. tom. II, pag. 246, in-4°.*) dit que la chaussure des Paphlagoniens étoit de cuir, καρβατίνας. C'étoit aussi de cuir qu'étoit fait leur casque (*Xenoph. Exp. Cyri, lib. 5, cap. 4, n°. 5*).

Au reste, les Romains, dans le siècle d'Auguste, sembloient n'admettre aucune différence entre l'armure, la tactique des *Troyens* & celles des Grecs. On peut le conclure d'un passage de Denys d'Halicarnasse. Selon l'historien (*lib. 1, cap. 57*), *Latinus*, Roi des Rutules, voulant repousser Énée qui étoit débarqué en Italie, « fit » marcher une armée nombreuse contre les *Troyens*; » mais les voyant armés comme les Grecs, & se préparer » au combat en observant un ordre admirable..... il fut » effrayé, &c. »

SECTION II.

Costume civil des Troyens.

Quoique les écrivains anciens aient parlé souvent des *Troyens*, de la splendeur de leur Empire & de sa chute effrayante, ils ne donnent cependant aucune lumière sur leurs *costumes*. Il faut chercher ce qu'ils ont dit des Phrygiens, parce qu'ils les confondent avec les *Troyens*. *Numanus* (*Æneid. IX, vers. 614*) reproche aux compagnons d'Énée leurs malheurs & le luxe de leur ville antique :

Vobis picta croco, & fulgenti murice vestis
Et tunicæ manicas, & habent redimicula mitræ.

& *Turnus* (*ibid. XII, 97*) :

. . . . . *Fœdare in pulvere crines*
Vibratos calido ferro, myrrhâque madentes.

Voilà les habits teints avec les deux espèces de pourpre. Le mot *phrygio* désignant un brodeur, annonce que la broderie servoit encore en Phrygie à rehausser l'éclat des teintures. Les tuniques des *Troyens* avoient de longues manches, & leurs mitres ou bonnets des joues ou des fanons. Leur chevelure étoit longue, frisée avec le fer & parfumée. Ils portent la barbe sur les monumens.

Apulée, décrivant un ballet-pantomime (*Metam. X, pag. 345, in usum*), dont le sujet étoit le *Jugement de Pâris*, peint le jeune *Troyen* vêtu d'une brillante tunique, portant un long & ample manteau orné de broderies, la tête enveloppée dans une tiare d'or. Philostrate (*Heroic. 15*) lui donne pour manteau une peau de tigre, & dit qu'il avoit l'œil peint, τὸ ὄμμα ἐγγεγραπται. On sait que, dans l'Orient, les femmes se peignent, en bleu ou en noir, le tour des paupières pour faire paroître leurs yeux plus grands.

Dans le troisième tome des *Peintures d'Herculanum* (*pag. 35*), on voit un *Troyen* debout, étendant la main droite, tenant de la gauche un arc détendu, avec un carquois sous le bras gauche : il étend la droite vers une femme assise qui paroît pensive. Ce *Troyen*, qui vraisemblablement est Paris, porte de longues chaussures de couleur d'or, qui descendent jusqu'aux chevilles; des chaussures ouvertes; une tunique rouge, avec des bandes bleues; un manteau bleu plus clair, qui descend aussi bas que les chausses; un bonnet phrygien de couleur d'or, avec une appendice qui descend jusqu'à la première ceinture placée sous les mamelons; une seconde ceinture est placée sur les hanches, & elle est cachée par le repli de la tunique qu'elle tient relevée à la hauteur du genou. Je donne ici cette figure de Pâris au *n°. 2, Pl. CCXLVIII.* Ce sont les seuls habillemens de *Troyen*, dont on puisse faire connoître les couleurs. Sur un bas-relief de terre cuite, conservé dans le muséum du Collége romain (*Winck. Monum. antiq. n°. 117*), on voit Pâris enlevant Hélène sur un char. Il est ici dessiné sous le *n°. 3, Pl. CCXLVIII.* Je ne cite pas le Pâris du palais Altemps à Rome, que l'on peut voir dans Lens (*Pl. XXI, n°. 62*), parce que les restaurations seules en ont fait un Pâris, & parce qu'il ne représente, sans cela, qu'un Barbare considéré en général.

Dans un bas-relief de la villa Borghèse (*Winck. Mon. ant. n°. 135*), Priam est à genoux, dans la posture de suppliant, pour obtenir d'Achille le corps d'Hector. Il est vêtu d'une tunique qui descend jusqu'aux pieds, telle que la portoient les Rois & les Prêtres. Cette tunique est garnie de très-longues manches. On croit en distinguer une seconde, dont les manches s'arrêtent au milieu du bras. Il porte le bonnet phrygien, un long & ample manteau. Il est dessiné ici sous le *n°. 4, Pl. CCXLVIII.* Sous le *n°. 1, Pl. CCXLIX*, paroît encore Priam avec le sceptre, tel qu'il est représenté sur un autre bas-relief de la même villa, où il reçoit les Amazones qui viennent le défendre contre les Grecs (*Winckelm. Monum antiq. n°. 137*). Je donne, sous le *n°. 2, Pl. CCXLIX*, un des *Troyens* qui portent les présens offerts par Priam à l'implacable Achille (*ibid. 135*).

L'habillement des *Troyennes* ne diffère pas ordinairement, sur les marbres, de celui des Grecques. Homère leur donne les mêmes ornemens, colliers, bracelets, &c. Cependant je dois faire connoître deux figures de *Troyennes*, qui sont coiffées avec le bonnet phrygien. Cette coiffure peut produire un effet pittoresque sous le crayon d'un habile artiste; c'est pourquoi on trouvera ici une de ces figures sous le *n°. 3, Pl. CCXLIX.* Elle est tirée d'un bas-relief du palais Mattei (publié par Winckelmann, *Mon. ant. n°. 130*), qui représente Antiloque apprenant à Achille la mort de Patrocle. Derrière Antiloque sont placées deux femmes vêtues & coiffées de la même manière, dont l'une est la figure précédente. Winckelmann les reconnoît pour deux *Troyennes* qu'Achille & Patrocle avoient faites prisonnières (*Iliad. I, vers. 661.*)

On ne peut douter que les habits des *Troyens* ne présentassent des différences notables, comparés à ceux des Grecs; car Agamemnon dit, dans la tragédie d'Euripide, qui porte le nom d'*Hécube* (*vers. 732*), en voyant de loin le cadavre de Polydore, fils de cette malheureuse Reine..... « Quel est ce *Troyen* mort que j'apperçois dans la tente? » Ce n'est point un Grec : les habillemens dont il est » vêtu, me font reconnoître son pays. »

SECTION III.

Costume religieux des Troyens.

Les poèmes d'Homère, de Virgile, de *Quintus* de Smyrne, &c. n'établissent aucune différence entre les

rites, le *costume religieux des Troyens*, & ceux des Grecs. Les monumens *troyens*, relatifs à ces objets, sont les figures de Laocoon & une peinture d'Herculanum (*III*, *pag.* 205). Laocoon est nu : Virgile parle seulement des bandelettes (*vittas*) dont il étoit orné. C'est le bandeau sacré qui ceignoit la tête des Prêtres comme celle des Rois. Le tableau d'Herculanum représente l'entrée du cheval de bois dans la ville de Troye. Lorsqu'on l'a découvert on pouvoit espérer d'y voir les détails des fêtes, des pompes religieuses des *Troyens*, car ils traînent en triomphe cette fatale machine devant la statue de Minerve, à qui elle étoit consacrée ; mais l'état de dégradation où étoit le tableau quand on l'a gravé, ne laisse plus distinguer que des masses : les détails sont perdus. On entrevoit seulement que les personnages qui traînent le cheval, portent des masques tels que ceux des Égyptiens, c'est-à-dire, qui représentent les têtes de divers animaux ; de chiens, par exemple.

SECTION IV.

Costume des Amazones.

Je n'ai point à écrire ici l'histoire des *Amazones ;* mais ayant à peindre leur costume, je dois parler de cette fable d'où on dérivoit leur nom grec, ou plutôt qui fut composée d'après leur nom (sans mamelle). Plaute (*Curcul. act. III, sc.* 1), Diodore (*lib.* 2, *caput* 45), Strabon (*lib.* 11, *pag.* 504-1620), &c. disent que les *Amazones* brûloient leur mamelle droite afin de tirer l'arc avec plus de facilité. Cette fable est détruite par tous les monumens : les deux mamelles des *Amazones* y sont fortement exprimées. De plus, les mamelons sont très-prononcés, parce que ces héroïnes étoient mères pour la plupart. Cependant elles portent ordinairement leurs cheveux relevés & noués, comme les vierges.

Strabon, cité plus haut, dit que les *Amazones* combattoient à cheval ; qu'elles étoient armées d'arcs, de haches, de *pelta*, & que leurs vêtemens & leurs ceintures étoient faits de peaux de bêtes sauvages. On reconnoît le pelage moucheté du cerf à l'*Amazone* dont le buste, dessiné ici au *n°.* 4, *Pl. CCXLIX*, est pris des vases grecs d'Hamilton (2*e*. *Collection*, 1800, *II*, *Pl. X*). La tête présente ce caractère que Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 2, §. 89) dit avoir remarqué sur toutes les figures d'*Amazones*, une physionomie grave, mêlée d'affliction & de douleur. Quant à l'autre observation que fait le même écrivain (*ibidem*, *chap.* 5, §. 17), elle est trop générale, & même elle est contredite par les deux figures entières d'*Amazones* que l'on voit ici. Winckelmann disoit que ces héroïnes sont les seules femmes qui n'aient pas la ceinture placée immédiatement au dessous du sein, mais qu'elles la portent, comme les hommes, sur les reins, sans doute pour désigner leur génie belliqueux.

Voici le *costume ordinaire des Amazones :* une seule tunique courte, sans manches, liée avec une ou deux ceintures ; des chaussures qui montent jusqu'au milieu des jambes ; des boucliers faits en croissant & deux fois échancrés (une des sortes de *pelta*), ou des boucliers coupés comme les écus des armoiries (autre sorte de *pelta*), ou des boucliers ovales sans échancrure ; des haches à deux tranchans ; diverses sortes de massues, &c. Elles ont ordinairement la tête nue, mais elles portent quelquefois des casques garnis de joues, dont la forme du panache rappelle le bonnet phrygien ; quelquefois elles portent ce bonnet même : on le voit au buste du *n°.* 1 & à la figure du *n°.* 9, *Pl. CCL*, qui est prise d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*Gem. tom. II*). — Les manches longues ou phrygiennes du *n°.* 1 sont analogues au bonnet. — Le *n°* 2, *Pl. CCL*, est pris d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 138).

Le cothurne ou la chaussure élevée & la *pelta* étoient tellement affectés aux *Amazones*, qu'après la victoire de Pompée (*Plutarq. pag.* 400, *tom. III*, *Briani*) sur les *Albani* du Caucase, les Romains dépouillant les morts, qui en portoient de semblables, furent très-surpris de ne pas trouver de corps de femme.

Dans les peintures d'Herculanum (*tom. V*, *pag.* 314), on voit deux *Amazones* assises. Elles portent une seule tunique violâtre, avec des taches rouges, qui rappellent le pelage moucheté des bêtes fauves ; des cothurnes verts ; un bonnet phrygien rouge ; une *pelta* blanche avec une bordure rouge. — Dans une peinture des ruines du palais de Titus, deux *Amazones* ont les cheveux blonds, les bras nus, une lance, une *pelta* rouge avec une bordure jaune. Elles portent une tunique qui finit au genou, & par-dessus une seconde tunique qui finit au dessous du nombril. Les deux tuniques de l'une sont violettes, l'intérieure de l'autre est rouge, & l'extérieure verte.

CHAPITRE II.

FIGURES HISTORIQUES GRECQUES ET ÉTRUSQUES.

On ne ſera pas étonné de voir ici réunis dans le même Chapitre les Grecs & les Étruſques, lorſqu'on ſe rappellera que les monumens les plus anciens des Grecs préſentent le même ſtyle que ceux des Étruſques. Je les ai réunis ſous le rapport de l'Art; mais je n'en veux rien conclure pour les rapports hiſtoriques.

SECTION PREMIÈRE.

Figures militaires des Grecs & des Étruſques.

§. Ier. *Grecs & Étruſques armés, conſidérés en général.*

J'ai décrit avec ſoin, dans la partie des *coſtumes*, les détails de l'armure des Grecs. On en trouvera ici l'enſemble.

A la GUERRE DE TROYE, les Grecs étoient vêtus & couverts de cuiraſſes, de caſques & de bottines lorſqu'ils combattoient; cependant les artiſtes des ſiècles poſtérieurs ſe plurent à les repréſenter combattant nus, & portant ſeulement le caſque, le bouclier, l'épée ſuſpendue ſous l'aiſſelle. On en voit ſous le *n°*. 3, *Pl. CCL*, un exemple qui eſt tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 32). Quelquefois ils ajoutèrent la chlamyde, ainſi qu'on le voit ici au *n°*. 1 de la *Planche LV*. Quelles qu'aient été les raiſons qui leur aient fait adopter l'uſage de repréſenter nus les Grecs des tems héroïques, j'ai dû en donner des exemples. Dans ces mêmes tems ils combattoient debout ſur des chars qui étoient conduits par leurs écuyers. Une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 26, *n°*. 1) préſente le deſſin du *n°*. 4, *Pl. CCL*. Il n'eſt point fait mention de cavalier à la guerre de Troye; c'eſt pourquoi je n'en parlerai pas encore.

Si l'on en croit Procope (*de Bello Perſico*, *lib.* 1, *cap.* 1), les archers, à la guerre de Troye, étoient peu eſtimés, n'avoient ni chevaux, ni lance, ni bouclier; ils combattoient à pied, &, pour lancer des flèches, ils ſe cachoient ſous les boucliers des autres combattans, ou derrière des cippes & des tombeaux. Euripide (*Hercul. Fur. verſ.* 159) dit que les archers étoient les moins eſtimés des ſoldats. Sur une ſardoine de la galerie de Florence (*tom. II*, *tab.* 27, *n°*. 5), on voit une poupe de navire terminée par l'ἄφλαστον des Grecs, l'*apluſtre* des Romains. Un guerrier debout ſur la poupe, coiffé d'un caſque garni d'un panache, nu, preſqu'auſſi grand que l'*apluſtre* eſt haut, lance un javelot & ſe couvre de ſon bouclier. A ſon côté eſt agenouillé un archer, qui tire, derrière l'*apluſtre*, une flèche. Cet archer porte une ſimple tunique & une eſpèce de bonnet, ſemblable à celui d'Ulyſſe.

Homère (*Iliad. X*, *verſ.* 131) dit que Neſtor, réveillé par Agamemnon, ſort de ſon lit, « revêt une tuni-» que, prend une chauſſure précieuſe, jette ſur ſes » épaules un manteau (χλαῖναν) pourpre, épais, ample, » & couvert d'un duvet touffu, le lie avec une agraffe, » ſaiſit une forte lance armée d'une pointe d'airain. » Si le poète eût ajouté l'épée, il auroit décrit ici tout le coſtume des Rois grecs : tels ils ſont repréſentés ſur pluſieurs bas-reliefs. Cette *lana* ou chlamyde différoit des autres ſeulement par l'épaiſſeur & l'ampleur; elle n'étoit d'uſage que l'hiver, & elle convenoit au grand âge de Neſtor. C'eſt encore ſur la vieilleſſe qu'on doit motiver le bonnet épais (πῖλον) dont Polygnote avoit couvert la tête de Neſtor dans les tableaux de Delphes (*Pauſan. Phocic. cap.* 25).

Les héros d'Homère portoient des cheveux courts, excepté les plus jeunes, tels qu'Achille & Ménélas, que Philoſtrate (*Heroic. cap.* 6) dit avoir conſervé l'uſage de ſon pays, de Sparte. De même ils portoient la barbe dès qu'ils étoient d'âge à en avoir. — Pauſanias dit (*Lacon. cap.* 3) que toutes leurs armes étoient de bronze : hache, pointes de javelot & de lance, épée entière (ἡ μάχαιρα δὲ καὶ διὰ πασης χαλκοῦ πεποίηται), &c. Alcée parle, dans des vers conſervés par Athénée (*Deipn. lib.* 14, *cap.* 6), de caſques de bronze avec des panaches de crin, de jambarts de bronze, d'épées de bronze & de cuiraſſes de lin. — Dion Chryſoſtôme (*Orat.* 2, *pag.* 29) fait obſerver qu'Homère ne parle pas avec éloge de l'uſage des ornemens d'or, tels que bracelets, colliers, ornemens du poitrail & des brides des chevaux.

§. II. *Portraits des héros grecs à la guerre de Troye.*

AGAMEMNON. Philoſtrate (*Heroic. cap.* 6) dit que la beauté d'*Agamemnon* avoit contribué à lui faire obtenir le commandement de l'armée grecque. « Il avoit, » ajoute-t-il, un air grave, de grands traits, & il pa-» roiſſoit ſacrifier aux Grâces. » Dans les tableaux de Polygnote à Delphes (*Pauſan. Phocic.* 30, *pag.* 872), *Agamemnon* paroiſſoit avec Antiloque, Achille, Patrocle, Protéſilaüs, & ſeul il avoit de la barbe; il appuyoit ſon aiſſelle gauche ſur un ſceptre, & il tenoit des deux mains un long bâton.

MÉNÉLAS. Les Grecs permirent à *Ménélas* (*Philoſ. Heroic. cap.* 6) de porter les cheveux longs, comme le faiſoient les jeunes gens, parce que c'étoit l'uſage des Spartiates, dont il étoit Roi. Dans les tableaux de Polygnote à Delphes (*Pauſan. Phocic. cap.* 26, *pag.* 863), les deux Atrides avoient des caſques, & *Ménélas* tenoit un bouclier ſur lequel étoit peint un ſerpent. Sur deux bas-reliefs antiques (celui du Capitole, qui eſt déſigné ſous la dénomination impropre d'*Urne d'Alexandre-Sévère*, & celui de la villa Borghèſe, *Monum. ant. n°*. 124), qui repréſentent la colère d'Achille contre Agamemnon, à cauſe de l'enlévement de Briſéis, Winckelmann reconnoît *Ménélas*, qui eſt aſſis comme Agamemnon, mais qui n'a ni bandeau royal, ni ſceptre, ni marche-pied comme ſon frère, parce qu'il lui obéiſſoit dans l'armée des Grecs.

ACHILLE. Sa chevelure étoit blonde (*Iliad. XXIII*, 141); il n'avoit point de barbe à cause de sa grande jeunesse. Sa beauté fut célèbre dans l'antiquité. Philostrate (*Heroic. cap.* 5) le dépeint ainsi : « Son nez n'étoit point » encore courbé; mais on voyoit qu'il le deviendroit. » Son sourcil étoit arqué, & ses yeux annonçoient la » fierté. » Sa lance a été très-célèbre, parce que le talon guérissoit les blessures que la pointe avoit faites. Cette pointe étoit de diamant (*Philostr. Heroic. cap.* 9, *n°.* 4), & rien ne pouvoit lui résister. Le talon étoit d'airain, & brilloit comme l'éclair. Dans une peinture antique (*Hist. de l'Art, liv.* 4, *chap.* 5, E), *Achille* étoit vêtu d'une draperie vert-céladon, probablement pour faire allusion à sa mère Thétis, qui étoit une divinité de la mer.

PYRRHUS, fils d'Achille, paroît, dans les tableaux décrits par Philostrate (*Icon. cap.* 1), vêtu d'une tunique blanche qui descend jusqu'au genou, & d'un manteau de pourpre qui enveloppe l'épaule & le bras, mais non la main gauche. On pourroit lui donner une chevelure d'un blond-ardent; car quelques Anciens en tiroient l'étymologie de son nom.

PATROCLE. Dans les tableaux de Polygnote à Thèbes, *Patrocle* n'avoit point de barbe (*Pausan. Phoc. cap.* 30, *pag.* 872). Philostrate (*Heroic.* 19, *n°.* 9) le dépeint ainsi : « Patrocle étoit blond; il avoit l'œil noir, les » sourcils beaux, des cheveux médiocrement longs. Sa » tête étoit fortement liée avec le col, effet de la gym- » nastique. Son nez étoit droit, & ses narines ouvertes » comme le sont les naseaux des coursiers généreux. »

ANTILOQUE ne portoit point de barbe dans les tableaux de Polygnote à Thèbes (*Pausan. Phoc.* 30).

ULYSSE, sur les monumens, porte la barbe & un bonnet sans bords, à pointe obtuse, tel que celui des marins de la Méditerranée & du Levant. On a cru que cette coiffure désignoit ses voyages sur mer; mais il la portoit dans une pantomime décrite par Lucien (*de Salt. n°.* 83), où l'on représentoit sa dispute avec Ajax. — Un dauphin tracé sur son bouclier sert à le faire reconnoître (*Cassandra, Lycophr. vers.* 658). Dans Philostrate (*Heroic. cap.* 10, *n°.* 11) il est peint devant Troye. « Dans un âge » peu propre aux amours, ayant le nez légérement » aplati, l'œil incertain à cause de ses méditations & » de ses soupçons, car il paroissoit toujours plongé dans » la réflexion; il étoit d'une taille moyenne. » Héliodore (*Æthiop. lib.* 5, *cap.* 14) trace le portrait d'*Ulysse*. « Je vis en songe un vieillard dont le corps étoit desséché. Sa tunique, relevée au dessus du genou, laissoit » voir les restes de la vigueur qui l'avoit animé. Il portoit » un bonnet de cuir. La prudence & la finesse étoient » peintes sur son visage. »

DIOMÈDE étoit, après Achille (*Iliad. XIV*, 112), le plus jeune des chefs de l'armée grecque. Philostrate (*Heroic. cap.* 4, *n°.* 4) le dépeint ainsi : « Il étoit bien » fait, avoit l'air joyeux; son teint étoit brunâtre, son » nez droit, sa chevelure crépue & négligée. » Son bouclier étoit rond comme celui des Argiens qu'il commandoit devant Troye. Son casque étoit conique ou alongé, αὐλωπὶς (*Iliad. XI*, 253).

STHÉNÉLUS. *Sthénélus* (*Philostr. Heroic. cap.* 4, *n°.* 4) étoit grand, droit, avoit les yeux bleus, le nez recourbé, une chevelure assez longue, le teint rouge & animé.

IDOMÉNÉE. Entre les statues consacrées à Olympie (*Pausan. Eliac. I*, 25) étoit celle du petit-fils de Minos. Le symbole de son bouclier étoit un coq, oiseau consacré au Soleil, parce qu'il annonce son retour, & qui rappeloit l'origine de l'épouse de Minos, de Pasiphaë, fille du Soleil.

AJAX, fils de Télamon, étoit d'une grandeur extraordinaire; il est toujours représenté sur les monumens avec de la barbe & dans un âge mûr.

§. III. *Après la guerre de Troye.*

Depuis la GUERRE DE TROYE, les mœurs des Grecs sont mieux connues, ainsi que leurs costumes. C'est aussi depuis cette époque que j'établis une ressemblance entre leurs monumens & ceux des Étrusques. — Hérodote (*lib.* 1, *pag.* 80, *Wessel*) attribue aux Cariens le premier usage des panaches sur les casques, des emblêmes tracés sur les boucliers, & des anses qui servoient à les porter. Ailleurs (*lib.* 4, *pag.* 360) il dit que les Grecs avoient reçu des Égyptiens le casque, & même le bouclier.

Les Rois, à la guerre, n'étoient distingués que par la pourpre & la richesse de leur armure. Du moins n'ai-je trouvé qu'un seul casque orné d'une couronne (*Pl. LI, n°.* 6). Antigone, se plaignant de ce qu'Éthéocle n'a pas voulu céder la royauté à son frère, dit (*Stat. Thebaid. XI*, 396) :

> . . . . . , ... *Namque uritur alto*
> *Corde, quòd innumeri comites, quòd regia cassis,*
> *Instratusque ostro sonipes, quòd fulva metallo*
> *Parma micet.....*

Lactantius ou Lutatius (scholiaste de Stace) explique le *regia cassis* par ces mots : *Cum diademate*, avec le diadême. — Peut-être les Rois grecs portoient-ils à la guerre la longue tunique, un de leurs attributs. C'est ainsi qu'Œdipe aveugle, partant pour son exil, & conduit par ses fils, paroît sur un fragment conservé dans le palais Rondinini (*Winckelm. Monum. ant. n°.* 103). Le diadême ceint ses cheveux longs & négligés; sa tunique touche sa chaussure. Sur cette longue tunique est placée une sorte de cuirasse ou de tunique courte. Une épée pend à son côté gauche, & son manteau très-ample est agraffé sur l'épaule du même côté. Plutarque (*in Timoleonte*) dit que les chefs portoient tous des anneaux, peut-être comme une marque de leur dignité.

Xénophon peint (*Exped. Cyri, lib.* 1, *cap.* 2, *n°.* 16) les Grecs qui combattoient pour Cyrus le jeune : « Ils » avoient des casques d'airain, des tuniques rouges, des » jambarts & des boucliers très-brillans. » Comme il ne parle point des lances, dont certainement ils étoient armés, on peut croire qu'il a pareillement oublié les cuirasses de métal ou de lin. Ailleurs (*ibid. lib.* 6, *cap.* 5, *n°.* 16) il fait mention de leurs lances, des outres pour porter de l'eau, des saccoches pour la nourriture, & d'autres ustensiles dont ils étoient chargés en voyage. Les cavaliers portoient des boucliers ronds, de longues épées & des cuirasses particulières; armes fort lourdes, dit Plutarque (*Philopœm. Briani, II, pag.* 379).

Hors des camps, & ne marchant pas en ordre de bataille, les militaires grecs ne portoient que l'épée & la

chlamyde (*Plautus in Rudente, act. II, sc. 2, vers. 7*), *tres..... chlamydatos cum macheriis.* Il n'eſt pas fait mention de caſque; auſſi Plutarque (*in Pericle, I, pag. 339, Briani*) fait-il obſerver que les portraits de Périclès (*Pl. XIII, n°. 4*) ont toujours un caſque, parce qu'il avoit la tête fort longue, & que les ſtatuaires avoient voulu cacher ce défaut. Quant à l'épée, les militaires ſeuls la portoient chez les Anciens, qui reprochoient aux Barbares de marcher armés parmi leurs amis & leurs parens. Les Grecs armés ſaluoient avec l'épée, & en inclinant la tête. La veuve de Polynice dit à Antigone, en parlant de ſon époux (*Statii, Thebaid. XII*, 400) :

. . . . . Teque ille acie reſpexit ab ipſâ
Enſe ſalutatam, & nutantis vertice coni.

Aratus, entrant dans le théâtre de Corinthe après une victoire, fut accueilli par des applaudiſſemens unanimes. « Il s'avança cuiraſſé ſur la ſcène, dit Plutarque (*V, pag. 334, Briani*); il paſſa ſa lance dans la main droite, » & pliant & inclinant un moment ſon corps ſur le genou, il s'arrêta aſſez long-tems pour recevoir ces témoignages d'eſtime & de reconnoiſſance. »

La figure du *n°.* 1, *Pl. CCLI*, eſt tirée d'un vaſe grec (appelé mal-à-propos *étruſque*) de terre cuite de la bibliothèque du Vatican, ſur lequel on lit en lettres grecques : *Alcimus a peint.* Dans la gravure qu'a publiée Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 143), ce Grec porte un caſque garni de plumes. Peut-être eſt-ce une inexactitude du deſſinateur; car l'uſage des plumes pour les panaches n'exiſtoit pas dans le tems du ſiége de Troye. Homère ne parle que de crins de cheval.

On voit un panache de crins à triple étage (τριλοφη) à la figure du *n°.* 2, *Pl. CCLI*; elle eſt tirée des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. V, Pl. LX*). Les joues du caſque ſont relevées.

La cuiraſſe de la figure étruſque du *n°.* 3, *Pl. CCLI*, eſt très-remarquable (*Muſ. Etruſc. I, tab.* 40, *n°.* 1).

Il faut obſerver le caſque pointu, les deux javelots & la cuiraſſe étroite de la figure du *n°.* 1, *Pl. CCLII*, qui eſt tirée des vaſes grecs, dits *étruſques*, d'Hamilton (*I, Pl. XLVIII*).

La forme extraordinaire du bouclier & du caſque qui couvre le viſage entier, rendent cette figure étruſque très-remarquable; elle eſt tirée du *Muſeum Etruſcum* (*I, tab.* 40, *n°.* 4), & elle eſt deſſinée ſous le *n°.* 2, *Pl. CCLII*). Sur les vaſes grecs d'Hamilton (*IV, Pl. L*), on voit le trompette du *n°.* 1, *Pl. CCLIII.* La forme de ſon caſque, celle de la draperie qui lui tient lieu de chlamyde, & les jambarts, doivent le faire remonter aux premiers tems de la Grèce.

C'eſt à cette époque que l'on rapporte aujourd'hui les mœurs & les coſtumes des Étruſques. Leurs armes reſſemblent à celles des Grecs, mais plus encore à celles des Romains, qui probablement adoptèrent les armes des Étruſques, s'ils n'étoient pas eux-mêmes d'origine étruſque. — On pourroit croire que les Étruſques cherchoient, par l'exagération de leur armure, comme le font encore les peuples ſauvages de l'Amérique & de la mer du Sud, à ſe donner un aſpect effrayant. Ils chargeoient leurs caſques de cornes, de longues oreilles; ils portoient pour cimier de longues pointes ou de grandes & larges crêtes de métal; ils hériſſoient leurs longues & larges mouſtaches. Leurs boucliers ſont ordinairement de forme ronde; leur chauſſure couvre le pied entièrement; leurs jambarts (bottines) ſont à double rang. La cuiraſſe des Étruſques eſt liée avec une ceinture, quelquefois double, ſous la forme de corde. Enfin, ils portent quelquefois la chlamyde ou le *paludamentum.* — Les Tyrrhéniens (nom ſous lequel les Grecs déſignèrent ceux que les Romains appelèrent Étruſques) avoient inventé, ſelon Diodore, une eſpèce de trompette très-ſonore.

Nous avons vu que toutes les machines de guerre avoient été en uſage chez les Grecs. Peut-être la *tortue* que formoient les ſoldats en ſe couvrant de leurs boucliers, eſt-elle d'origine romaine, parce que la forme demi-cylindrique du bouclier légionnaire ſembloit diſpoſée particuliérement pour cela; cependant il n'eſt pas vraiſemblable que ceux des Grecs qui ſe ſervoient de boucliers carrés ou oblongs n'aient pas formé quelquefois la *tortue* : du moins peut-on dire que chez eux elle ne fut pas comptée entre les évolutions ordinaires.

Quant à la marine militaire des Grecs, elle fut preſque nulle juſqu'à Thémiſtocle, car leurs navires n'étoient pas pontés; ils ne le furent qu'à cette époque. Mais depuis lors les Athéniens devinrent célèbres pour la conſtruction & pour la manœuvre, comme les Rhodiens pour la ſageſſe de leurs lois maritimes.

§. IV. *Armure de divers peuples grecs d'Europe & d'Aſie.*

J'ai diſpoſé ces peuples dans l'ordre alphabétique, parce que l'ordre géographique exige plus de recherches. On ne trouvera ici que les peuples dont les artiſtes peuvent avoir quelqu'intérêt à connoître les coſtumes.

ACHÉENS. Dans les troiſième & ſecond ſiècles avant l'ère vulgaire, les *Achéens* ſe rendirent formidables aux autres Grecs, & même aux Romains; ils dûrent ces ſuccès à leur conſtitution politique & à leur ſcience militaire. Je n'ai à parler ici que de leurs armes. Plutarque raconte (*Briani, II, pag.* 382) que Philopœmen réforma leur tactique & leurs armes. « Les *Achéens* avoient des » boucliers trop légers & trop étroits pour couvrir le » corps, des lances beaucoup plus courtes que les ſariſſes, armure avantageuſe à la vérité pour combattre de » loin, mais très-défavorable pour combattre de près. » Philopœmen leur fit quitter le bouclier léger (θυρεὸν), la » lance (δόρατος), & prendre le bouclier peſant (ασπίδα) » & la ſariſſe macédonienne (σάρισσαν). Il leur fit adopter » auſſi les caſques, les cuiraſſes & les jambarts, afin » qu'ils combattiſſent de pied ferme, & non comme les » troupes légères (δρομικῆς καὶ πελταστικῆς). » Pauſanias (*Arcad. cap.* 50, *pag.* 700, *Kuhnii*) parle plus amplement de la même réforme. « Philopœmen, dit-il, changea » l'armure des fantaſſins; ils portoient de courtes lances » (μικρὰ δοράτια) & de très-longs boucliers, ſemblables » à ceux des Gaulois ou aux boucliers d'oſier des Perſes » (ἐπιμηκέστερα ὅπλα κατὰ τοὺς Κελτικοὺς θυρεοὺς, ἢ τὰ γέρρα » τὰ Περσῶν). Il leur fit prendre le bouclier des Argiens » (ἀσπίσιν Ἀργολικαῖς) & de grandes lances (τοῖς δόραι » μεγάλοις). »

On lit dans Tite-Live (XXXVIII, 29), qu'au tems de la ligue des *Achéens*, les habitans d'Ægium, de Patras & de Dyme étoient des frondeurs plus adroits que ceux mêmes des îles Baléares; que leur fronde ne conſiſtoit pas en une ſeule courroie, comme la fronde de ceux ci; mais que c'étoit une triple courroie fortifiée par un grand nombre de coutures qui lui donnoient la force & la ſoupleſſe d'un nerf; enfin, qu'ils frappoient à volonté leurs ennemis, non-ſeulement à la tête, mais encore à telle ou telle partie du viſage.

ÆTOLIENS & semblables. (*Voyez* ÉTOLIENS.)

ARCADIENS. Ce peuple étoit célèbre dans la Grèce par la force de ses soldats, chargés d'armes pesantes (ὁπλῖται). Lucien en parle (*Dialog. Mortuor.* 14). On lit dans Xénophon (*Hist. Grac. VII*, 5), qu'à la bataille de Mantinée, les *Arcadiens*, pesamment armés, portoient des massues comme les Thébains.

ARGIENS. On a vu dans l'article des ACHÉENS, que Philopœmen leur fit abandonner leurs longs boucliers, & qu'il leur fit adopter le bouclier des *Argiens* (ἀσπίδων Ἀργολικαῖς). Ce bouclier d'Argos, célèbre dans l'antiquité, étoit rond ou ovale (figure analogue à la figure ronde). Hygin (*Fab. CLXXI*) le dit expressément : *Rotundam habuit figuram clypeus argolicus.* Les *Argiens* portoient, au siége de Troye, des boucliers ronds : ce bouclier est l'attribut de leur roi Diomède. Il devint le bouclier des cavaliers, mais sous un plus petit volume. Peut-être étoit-il ovale dans les mains des Achéens & du reste de l'infanterie grecque ?

ATHÉNIENS. Iphicrate (*Corn. Nepos*, *cap.* 1) commandoit, l'an 395 avant l'ère vulgaire, l'armée des *Athéniens*..... « Il changea l'armure des fantassins, qui portoient avant lui de très-grands boucliers, de courtes » lances, des épées légères. Il leur fit substituer le bouclier ovale (*pelta*) ou bouclier rond (*parma*). De là » vint que les fantassins furent appelés *peltastæ*, & qu'ils » furent plus agiles pour les marches & pour les attaques. » Iphicrate doubla la longueur des lances, fit prendre » des épées plus longues ; il changea aussi la forme des » cuirasses, & substitua à celles d'airain des cuirasses de » lin, qui rendirent le soldat plus léger, & le défendirent aussi efficacement. » C'étoient des tissus de lin en grand nombre, réunis par des coutures fort serrées. L'armure des *Athéniens* fut adoptée par les autres peuples grecs.

Alcibiade étoit très-beau, dit Athénée (*Deipn. lib.* 12, *cap.* 9) ; il conserva long-tems la longue chevelure qu'il avoit dans sa jeunesse. Il portoit une chaussure différente de celle des autres *Athéniens*, & à laquelle on donna son nom. Commandant l'armée, il s'occupoit encore de sa parure ; son bouclier, orné d'or & d'ivoire, avoit pour symbole l'Amour courbant un arc.

BÉOTIENS. (*Voyez* THÉBAINS.)

CARIENS d'Asie, non les *Caryens* du Péloponèse. Les *Cariens* habitoient la partie sud-ouest de l'Asie-Mineure. Hérodote (*lib.* 1, *pag.* 80, *Wessel*) dit qu'ils étoient, au tems de Minos, le peuple le plus belliqueux de son voisinage, & qu'on leur attribuoit l'usage des panaches de casque, des peintures sur les boucliers & des anses pour tenir, avec le bras & la main, les boucliers que l'on portoit auparavant suspendus sur l'épaule gauche avec une longue courroie passée autour du cou. Le même historien ajoute (*lib.* 7, *pag.* 547) que les *Cariens* qui faisoient partie de l'armée navale de Xercès, étoient armés comme les Grecs, & qu'ils portoient aussi des faulx & des épées très-courtes. Ces épées convenoient pour l'abordage, & les faulx pour couper les manœuvres des vaisseaux ennemis.

CRÉTOIS. Les archers *crétois* étoient célèbres. L'île de Crete fourniſſoit de bonnes troupes légères ; aussi Plutarque (*Briani, II, pag.* 185) compte-t-il au nombre des dépouilles de Persée, qui furent portées dans le triomphe de Paul-Émile, les peltes des *Crétois*. — Les *Crétois* marchoient au combat, selon Athénée, au son de la lyre. Dans les premiers tems ils y marchoient au son de la flûte.

CYPRIOTES. Dans l'armée navale de Xercès, leurs Rois avoient la tête ceinte de bandelettes ; les autres portoient des tuniques. Du reste, ils étoient armés comme les Grecs (*Herodot. VII*, *pag.* 546).

DORIENS d'Asie, voisins des Cariens. Hérodote (*lib.* 7, *pag.* 547) dit que les *Doriens*, montés sur la flotte de Xercès, étoient venus du Péloponèse, & qu'ils étoient armés comme les Grecs.

ÉLÉENS. Lucien (*Dialog. Mort.* 14) cite avec éloge les archers *éléens*.

ÉOLIENS, peuple d'Asie, voisin des Mysiens & des Ioniens. Sur la flotte de Xercès, ils portoient les mêmes armes que les Grecs (*Herodot. VIII*, *pag.* 548).

ÉTOLIENS. Dion-Chrysostôme (*Orat.* 64, *de Fortun. pag.* 598) dit que, du tems d'Alexandre, c'étoient d'habiles archers.

IONIENS. Dans l'armée navale de Xercès, les *Ioniens* étoient armés comme les Grecs dont ils descendoient (*Herodot. VII*, *pag.* 547).

ILES situées entre l'Asie & la Grèce. Leurs habitans, montés sur la flotte de Xercès, étoient armés comme les Grecs (*Herodot. VII*, *pag.* 547).

LACÉDÉMONIENS. Lycurgue (*Plutarc. Briani, I, pag.* 115) permit aux *Lacédémoniens* de porter les cheveux longs, & de placer des ornemens sur leurs armes. Ils arrangeoient leur chevelure avant le combat ; ensuite le Roi immoloit une chèvre, ordonnoit aux *Lacédémoniens* de se couronner, & aux joueurs de flûtes de jouer l'air de Castor. Tous entonnoient l'hymne de Pan, & marchoient à l'ennemi au son des flûtes. Pausanias (*Lacon.* 17, *pag.* 251) joint aux flûtes la lyre & la cithare. — On lit dans Festus, que les bonnets (*pilei*) de Castor & de Pollux leur avoient été donnés pour rappeler leur origine lacédémonienne, parce que, ajoute-t-il, les Spartiates portent de semblables bonnets dans les combats. — Les *Lacédémoniens* armés étoient vêtus de tuniques rouges ou rousses, afin que la vue du sang coulant (*Xenoph. Laced.* 11, 3) des blessures ne les décourageât pas. Leur épée étoit si courte, qu'un *Athénien* disoit par dérision, que des bateleurs pourroient les avaler (*Plutarch. Licurg. Briani, I, pag.* 111). Le même écrivain dit (*in Dione*, *V*, *pag.* 214) que Calippus fut tué avec la même épée qui, dans sa main, avoit tranché les jours de Dion..... « On la reconnut à la forme ; car elle étoit » courte comme celle des *Lacédémoniens*. » — Le bouclier des *Lacédémoniens* étoit d'airain (*Xenoph. ibid.*), oblong & diversement échancré : on en voit trois à la *Planche LIX*. Dans le troisième siècle avant l'ère vulgaire, Cléomène leur fit tenir le bouclier avec des anses : ils le portoient auparavant suspendu avec une courroie qui s'alongeoit ou se raccourcissoit par le moyen d'une agrafe (*Plut. Cleom. IV*, *pag.* 325). — Cléomène [illegible]

fit auſſi ſubſtituer à la lance la ſariſſe, & leur apprit à la tenir des deux mains.

LYDIENS. Du tems de Créſus, les *Lydiens* (*Herodot. lib.* 1, *pag.* 6) étoient le peuple le plus courageux & le plus belliqueux de l'Aſie. Ils étoient d'excellens cavaliers, & ils portoient de longues lances. Ceux qui ſervoient dans l'armée de Xercès étoient armés, dit Hérodote (*lib.* 7, *pag.* 542), à peu près comme les Grecs; c'eſt pourquoi ils ſont placés dans cette ſection. — Athénée dit (*lib.* 14, *cap.* 6), d'après Hérodote, qu'ils marchoient au combat au ſon des flûtes à pluſieurs tuyaux & des flûtes ſimples.

MACÉDONIENS. Nous n'avons des *Macédoniens*, peuple devenu ſi célèbre ſous le règne d'Alexandre, une connoiſſance certaine que depuis ce conquérant. — Au paſſage du Granique (*Plut. Briani, IV, pag.* 22), ce Roi portoit une pelte (bouclier léger), un caſque orné d'une crinière, & ſur les côtés de deux panaches remarquables par leur blancheur & leur grandeur. A la bataille d'Arbelle (*ibiaem, pag.* 48) il portoit un caſque de fer, brillant comme de l'argent pur; une cuiraſſe de lin double; un colleret de fer, orné de pierres précieuſes; un épée très-légère & teinte de diverſes couleurs; un riche baudrier & un manteau travaillé en Sicile. — Les ſoldats d'Alexandre étoient armés, dit Tite-Live (*IX, cap.* 19), d'un bouclier rond & de la ſariſſe : *clypeus ſariſſaque illis.* La ſariſſe, qui fut (*ad Herenn. IV, cap.* 32) d'abord l'arme propre des *Macédoniens*, étoit une lance longue de plus de quatorze coudées ou de ſix mètres quatre-vingt-deux millimètres (environ vingt-un pieds). Alexandre leur fit quitter la barbe (*Plutarc. Theſ. I, pag.* 5), parce que les ennemis les ſaiſiſſoient par là. Il leur ôta auſſi les cuiraſſes entières qui couvroient la poitrine & le dos, & il ne leur laiſſa que des demi-cuiraſſes, ἡμιθωράκια, afin que leur dos fût expoſé au fer des ennemis s'ils prenoient la fuite (*Polyani, Strat. IV, cap.* 3, *n°.* 13).

Dans le chapitre des coiffures j'ai parlé fort au long de la *cauſia*, qui ſervoit aux *Macédoniens* de bonnet en tems de paix, & de caſque à la guerre. La *cauſia* étoit faite de cuir de bœuf cru, comme nous l'apprend Dion Caſſius (*lib.* 77, *cap.* 7) lorſqu'il décrit l'armure de cette phalange que forma Caracalla pour imiter Alexandre. « Les ſoldats de cette nouvelle phalange portoient auſſi » une cuiraſſe de lin tiſſue à trois fils, un bouclier rond » d'airain, une lance très-longue, armée d'une pointe » courte, des jambarts & l'épée. » — Démétrius Poliocerte portoit (*Athen. Deipn. XII, cap.* 9, *pag.* 585) une *cauſia* de pourpre, ornée d'un diadême brodé en or.

La ſariſſe étoit auſſi remarquable par ſa peſanteur, que par ſa longueur : *Immobilem*, dit Tite-Live (*lib.* 44, *cap.* 41), *longitudine & gravitate haſtam.* Auſſi Cléomène, en la faiſant adopter aux Lacédémoniens (*Plutarc. IV, pag.* 325), leur enſeigna-t-il à la tenir avec les deux mains. La ſariſſe étoit de frêne, & aſſez élaſtique pour céder aux coups ſans ſe rompre (*Suidas*, Συνείκοντες). — Le bouclier des *Macédoniens* étoit léger, ἐλαφροῖς πελταρίοις, dit Plutarque (*Æmil. II*, 171). Suidas (σπλῆται) dit expreſſément qu'il étoit rond. — Leur épée étoit courte (μικρὰς μὲν ἐγχειριδίους (*ibidem*)), comparée à l'épée eſpagnole, μαχαίρα, que les Romains avoient adoptée. — Tite-Live (42, 65) décrit, ſous le nom de *caſtroſphendonas*, une eſpèce de trait employé par les *Macédoniens* dans la guerre de Perſée. Un fer pointu, long de deux palmes, cent ſoixante-deux millimètres (ſix pouces), étoit fixé à un fût long d'une demi-coudée (huit pouces environ). Il avoit trois plumes ou ailes, & deux courroies ſervoient à le lancer.

La chlamyde, qui étoit le manteau des Grecs armés voyageant, & des jeunes gens, avoit, chez les *Macédoniens*, une forme ou du moins une ampleur remarquable; ce qui la fit appeler proprement *chlamyde macédonienne.* Sur un bas-relief de la villa Albani (*Winck. Mon. ant. n°.* 174) on voit Alexandre & Diogène. La chlamyde du Macédonien ne préſente d'autre différence avec celle des autres perſonnages antiques, que ſa longueur; elle deſcend plus bas que la cheville du pied, & ordinairement elle touche à peine le gras de la jambe. Strabon (*XVII*, 793) compare la forme du Monde connu à la chlamyde macédonienne déployée; ce qui prouveroit qu'elle étoit plus large que haute. Pline dit (*V*, 10) que l'architecte Dinocharès donna au plan de la ville d'Alexandrie d'Égypte, la figure d'une chlamyde macédonienne déchirée dans ſon contour, & prolongée en pointe ſur les côtés..... *Ad effigiem macedonicæ chlamydis orbe girato laciniosam, dextrâ lævâque anguloſo procurſu.* Au reſte, cette chlamyde & le bonnet faiſoient reconnoître les *Macédoniens.* De là vint que l'Étolien *Thymarchus* ayant tué *Charmades*, lieutenant du roi Ptolémée, ſe traveſtit en *Macédonien* avec ces habits du mort, *chlamyde interempti & galero ad macedonicum ornatus eſt habitum* (*Frontini, Strat. III, cap.* 2, *n°.* 11), & s'introduiſit dans le port de Samos à l'aide de ce déguiſement.

MANTINÉENS. Lucien (*Dialog. Mort.* 14) parle des *Mantinéens* comme de troupes légères très-renommées.

MYSIE. La Troade fit partie de la *Myſie* dans les tems poſtérieurs au ſiège de Troye. Il n'eſt queſtion ici des *Myſiens* que depuis cette époque. Hérodote (*VII, pag.* 542) donne pour armure à ceux qui combattoient dans l'armée de Xercès, de petits boucliers ronds (ἀσπίδας σμικρὰς), des javelots durcis au feu, & des caſques propres à leur nation.

THÉBAINS. Ils portoient le bouclier béotien, ovale & échancré des deux côtés dans ſa moindre largeur. Xénophon (*Hiſt. grec. VII*, 5) dit qu'ils étoient armés de maſſues. Ils tenoient un des premiers rangs parmi les troupes peſamment armées (*Lucian. Dialog. Mort.* 14.)

THESSALIENS. La cavalerie theſſalienne étoit célèbre dans l'antiquité. Héliodore, qui écrivoit ſes *Éthiopiques* ſous le Bas-Empire, dit (*III, cap.* 7) que les crépides des cavaliers *theſſaliens* étoient ſerrées au deſſus des talons avec une courroie rouge.

SECTION II.

Coſtume civil des Grecs & des Étruſques.

§. Ier. *Des Grecs en général.*

ROIS GRECS. Un des attributs diſtinctifs des Rois étoit la pourpre marine. Homère (*Iliad. IV, verſ.* 141) dit même qu'un mors d'ivoire, teint avec cette pourpre par les Méoniennes ou les Cariennes, étoit l'objet des deſirs de pluſieurs cavaliers, mais qu'il étoit réſervé pour le Roi. Ce poète décrit ainſi (*Iliad. II, verſ.* 42) le coſtume d'Agamemnon : « Il revêt ſa riche tunique, faite » d'une

» d'une étoffe moëlleuſe, & par-deſſus il jette un ample » manteau. Il lie ſa précieuſe chauſſure. Il ſuſpend à ſes » épaules une épée ornée de clous d'argent. Il prend le » ſceptre de ſes pères, toujours brillant. » Athénée (*V*, *cap.* 14) parle d'un Roi ou d'un tyran de Tarſe, appelé *Lyſia*, & philoſophe de la ſecte d'Épicure. Ayant été élu ſtéphanophore, c'eſt-à-dire, prêtre d'Hercule, il ne voulut jamais dépoſer la puiſſance ſouveraine qui étoit attachée pour un certain tems à cette dignité, & il déploya le coſtume des Rois. « Il portoit une tunique de » pourpre, ornée dans le milieu d'une bande blanche; » une chlamyde très-ample & très-riche; la chauſſure » blanche, appelée *laconique*, & une couronne d'or, » travaillée ſous la forme d'une branche de laurier. » Le même écrivain, parlant d'Ortygès qui exerçoit la tyrannie à Érythrée avec quelques autres citoyens, & qui portoit, ainſi qu'eux, le coſtume des Rois, dit: « Ils ſe plaçoient ſur un tribunal, devant les portes de la ville, » pour rendre la juſtice, portant des manteaux de pourpre, des tuniques bordées de pourpre. L'été, ils » avoient des chauſſures qui laiſſoient le pied découvert » par pluſieurs ouvertures; l'hiver, des chauſſures de » femme. Ils portoient de longues chevelures qu'ils friſoient en anneaux, & ſur leſquelles ils plaçoient des » diadêmes jaunes & pourpres. Toute leur parure étoit » d'or, comme celle des femmes. » Enfin Lucien, parlant (*Somnium*, *n°.* 26, *tom. II*, *pag.* 743) des Rois de la ſcène, dit..... « Les acteurs tragiques, repréſentant Cécrops, Siſyphe ou Télèphe, portent des diadêmes, » des épées à poignée d'ivoire, la chevelure flottante & « une chlamyde ornée de dorure. » Les vaſes grecs d'Hamilton (*II*, *Pl. XLI*; *III*, *Pl. XLIII*) m'ont préſenté les deux Rois que l'on voit ici ſous les *n^os^.* 2, *Pl. CCLIII*, & 1, *Pl. CCLIV*. Le premier porte le coſtume qu'Homère, cité plus haut, donne à Agamemnon.

REINES GRECQUES. Il y a peu de choſes à obſerver ſur le coſtume des Reines. Excepté la pourpre & le diadême, il étoit le même que celui des autres Grecques. La forme des habillemens des Reines ne différoit point de la forme des autres habillemens de femmes; ils étoient ſeulement plus amples & plus riches. Le diadême étoit tantôt le bandeau royal, tantôt le diadême proprement dit, ou une plaque de métal triangulaire ou arrondie, qui ſe plaçoit ſur les cheveux, immédiatement à leur naiſſance. Les modèles inſtruiront mieux que les deſcriptions. J'en donne ici trois, tirés des vaſes grecs d'Hamilton (*I*, 128; *II*, 89; *III*, 43). On les voit ſous les *n^os^.* 2, 3, *Pl. CCLIV*, & 1, *Pl. CCLV*. A la vérité, la richeſſe de leurs coſtumes différens, & la place qu'elles occupent dans les ſujets dont elles font partie, ſont les ſeuls motifs ſur leſquels je me fonde pour reconnoître ici des Reines; mais je les crois ſuffiſans. Il n'en eſt pas de même du *n°.* 2, *Pl. CCLV*. On ne peut douter que cette femme, placée ſur un char avec ſon raviſſeur, ne ſoit la Reine de Sparte, l'épouſe de Ménélas, Hélène. C'eſt un bas-relief de terre cuite du collége romain, publié par Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 117).

GRECS, CONSIDÉRÉS EN GÉNÉRAL. J'ai déjà dit que le coſtume grec, comparé au coſtume romain, conſiſtoit dans le *pallium* & dans la chauſſure ouverte, ou les *crepidæ*, parce que les Romains portoient la toge & la chauſſure fermée, ou le *calceus*. Du reſte, tout étoit égal dans les deux coſtumes; tunique, *femoralia*, ou caleçon, & la coiffure, ſi l'on en excepte la bandelette avec laquelle les *Grecs* ſe ceignoient aſſez ſouvent la tête. Cicéron (*Pro Rabir. cap.* 10, *pag.* 48, *tom. VI*, *Gravii*) dit que des citoyens romains, même des nobles adoleſcens, & des ſénateurs d'une naiſſance illuſtre, alloient à Naples pour y jouir, pendant quelque tems, des délices du climat, & qu'ils s'y montroient le front ceint du bandeau grec. « Vous voyez, ajoute-t-il, *L. Sylla*, *imperator*, portant la chlamyde. La ſtatue de Scipion l'aſiatique même, placée au Capitole, eſt non-ſeulement re- » vêtue de la chlamyde, mais elle eſt chauſſée avec les » *crepidæ*. » Tacite raconte auſſi (*Annal.* 2, 59) que Germanicus parcourant l'Égypte, & voulant ſe rendre agréable aux habitans, « marchoit ſans garde, les pieds » découverts (ſans *calceus*, mais avec les *crepidæ*) & » portant le manteau des *Grecs*, de même que l'avoit » fait en Sicile P. Scipion, quoique la guerre punique » durât encore. » C'étoit ainſi qu'Antoine en avoit agi dans le même royaume (*Appian. Bell. civil.* 5, *p.* 1080, *tom. II*, *Tollii*), où il voulut vivre en ſimple particulier. « Au lieu du manteau romain, il portoit le manteau » carré des *Grecs* (la chlamyde) & la chauſſure blanche » attique, les *phacaſia* (chauſſure particulière des Prê- » tres d'Athènes, & de ceux d'Alexandrie). »

Au ſiége de Troye, les *Grecs* portoient en général les cheveux d'une moyenne grandeur (*Philoſtrat. Epiſt.* 26). Ils les portèrent depuis un peu plus courts.

Nous voyons l'énumération de leur habillement dans la menace que fait Ulyſſe à Therſite (*Iliad. II*, *verſ.* 261) de le dépouiller & de le mettre nu pour le frapper. « Je » t'arracherai ta *chlena*, ta tunique & l'habillement qui » couvre les parties ſexuelles. » Il n'eſt point fait depuis mention du caleçon dans les écrivains grecs, juſqu'au Bas-Empire, excepté de celui que portoient les athlètes. On voit même, dans deux chapitres des *Caractères de Théophraſte*, ceux *du Sot* & *de l'Impudent*, des paſſages qui prouvent l'abſence de toute eſpèce de caleçon. Mais Procope (*Hiſt. arcan. cap.* 1) en parle, & il dit même qu'on l'attachoit avec une courroie. Codin (*Origin. Conſtantin.*) parle auſſi de l'ὑποκαμισοζωλιον de l'architecte Ignace, celui qui avoit reſtauré Sainte-Sophie. Il doit donc demeurer pour conſtant que les *Grecs* portèrent, à certaines époques ſeulement, une eſpèce de caleçon, quoique les artiſtes ne l'aient pas exprimé dans les monumens, pour conſerver le nu ſans interruption. J'en puis citer un exemple, qui eſt peut-être unique; c'eſt la figure du *n°.* 3, *Pl. CCLV*, tirée des vaſes grecs de terre cuite d'Hamilton (*III*, 43). Elle porte le coſtume grec. La forme du bonnet pourroit faire reconnoître ici Ulyſſe ou quelqu'autre héros célèbre par une longue navigation. Les compartimens deſſinés, ou les pièces d'applique qui paroiſſent ſur ſa tunique & ſur ſa chlamyde, pouvoient être de pourpre. On ne lui voit ni collier d'or, ni bracelet, ni aucun autre ornement fait de ce métal. Dion-Chryſoſtôme (*Orat.* 2, *pag.* 29) dit qu'Homère paroît n'avoir pas approuvé ces ornemens d'or, ni les freins, ni les ornemens du poitrail des chevaux, faits avec l'or.

Je viens de parler du bonnet ſans bords des marins, des artiſans, &c. Je parlerai ailleurs du pétaſe que portoient habituellement, pour ſe défendre de l'ardeur du ſoleil, les voyageurs, les chaſſeurs & preſque tous les *Grecs* hors des villes.

Les *Grecs* portoient deux eſpèces de manteau, la chlamyde ou *lena*, & le *pallium* ou le manteau grec proprement dit. Sous le manteau ils avoient une tunique qui

ſe terminoit au genou, & dont les manches ne deſcendoient que vers le milieu du bras. Mais ſous la tunique, les *Grecs* ne portoient point de chemiſe, c'eſt-à-dire, de tunique de lin. Le froid les forçoit-il à ſe vêtir plus chaudement, ils portoient une tunique intérieure de la même matière que la tunique ſupérieure, mais beaucoup plus courte & d'une étoffe plus moëlleuſe. Lorſqu'on la fit de lin ſous le Bas-Empire, alors on la porta même dans le lit.

Les militaires, ſous les armes, portoient la chlamyde ſur la cuiraſſe, & celle-ci ſur la tunique; ſans armes, ils la portoient ſur la tunique. Les chaſſeurs, les voyageurs, les jeunes Athéniens & les efféminés faiſoient un uſage habituel de la chlamyde, parce qu'étant liée par une agraffe, & peu ample, elle contraignoit moins les mouvemens, que le *pallium*.

Le *pallium* ou le manteau grec proprement dit (par oppoſition à la toge des Romains) avoit la forme d'un carré-long; ſa hauteur étoit égale au moins à celle d'un homme; ſa largeur avoit deux fois & même deux fois & demie celle d'un homme. Le *pallium* n'avoit point d'agraffe: on le jetoit autour du corps, à peu près comme la toge. C'étoit le manteau des citoyens grecs, des magiſtrats, des orateurs, &c.; en un mot, l'habillement de cérémonie. Sous les ſucceſſeurs de Conſtantin, les *Grecs* abandonnèrent le *pallium*, & portèrent habituellement la chlamyde, même dans les cérémonies. Il y avoit des règles de décence ſur la manière de porter le *pallium*. Athénée (*Deipn.* 1, *cap.* 18) l'énonce expreſſément, & il cite un écrivain grec..... « Couvrez, dit celui-ci, votre » poitrine avec le manteau; mais crainte de paſſer pour » groſſier & pour incivil, ne le relevez pas au deſſus » du genou. »

Certains philoſophes exceptés, les *Grecs* ne paroiſſoient point en public ſans tunique, & couverts ſeulement du manteau; ce qui s'exprimoit pas le mot ἀχίτων. Auſſi un hiſtorien (*Diod. XI*, *cap.* 256) raconte-t-il comme une choſe extraordinaire, de voir Gélon, voulant témoigner ſa ſécurité, ſe préſenter aux Syracuſains & les haranguer..... « non-ſeulement ſans armes, mais » encore ſans tunique, & avec un manteau ſeul, ἀχίτων » ἐν ἱματίῳ. »

Les *Grecs* ceignoient leur tunique avec une ceinture, dans laquelle ils renfermoient l'argent & d'autres effets précieux, comme les Orientaux le pratiquent encore. Cette ceinture tenoit lieu de poches.

J'ai décrit fort au long dans l'article de la *chauſſure des Grecs*, les *crepidæ*, ſemelle liée ſur le pied par pluſieurs tours de courroie, qui laiſſent le deſſus du pied preſqu'entiérement découvert. Cet entrelacs de la courroie étoit ſuſceptible de recevoir toutes ſortes d'ornemens, plaques de métal doré, pierres gravées, &c. La courroie même étoit tiſſue avec de l'or quand on portoit le manteau de pourpre.

Les Grecs ne portoient point d'armes dans les villes; les militaires eux-mêmes, hors du ſervice, ne ſe diſtinguoient des autres citoyens que par la chlamyde (*Lucianus, de Gymn.*, n°. 34, *tom. II*, *pag.* 915).

GRECQUES EN GÉNÉRAL. Les *Grecques* portoient une tunique intérieure de lin ou d'une laine extrêmement fine, qui tenoit lieu de la chemiſe des Modernes. Elles mettoient enſuite la tunique extérieure, qui deſcendoit juſqu'aux pieds, mais dont les manches ou les aîles ne deſcendoient pas au-delà du milieu du bras. Une ceinture ſerroit la tunique ſous le ſein. Quelquefois on plaçoit ſur les hanches une ſeconde ceinture, qui ſervoit principalement à tenir la tunique retrouſſée quand il falloit courir ou agir avec aiſance. Diane chaſſereſſe porte ordinairement cette ceinture, au deſſus de laquelle on voit les replis de la tunique relevée. On trouve, dans le chapitre Ier. du livre II des *coſtumes civils*, des femmes vêtues avec la longue tunique, qui a quelquefois de longues manches, d'où lui vint le nom générique στολὴ.

Une ample draperie, coupée en carré-long, formoit le manteau des *Grecques*: c'étoit le πέπλος d'Homère; « cette étoffe ſans couture, qu'on lioit avec une agraffe, » comme dit Euſtathe (*Iliad. XXIV*, *p.* 1347), & qui fut » quelquefois tiſſue de lin (*ibidem*, *pag.* 538). » Le manteau étoit orné, ſuivant la richeſſe de celle qui le portoit, de broderies en or & en argent; de brochures & de bordures de pourpre lorſqu'il n'étoit pas entiérement fait de pourpre, &c.

A ce vaſte manteau les *Grecques* ſubſtituèrent ſouvent deux pièces d'étoffe carrées, qui ſe plaçoient devant la poitrine & ſur le dos. Elles étoient liées l'une à l'autre, ſur les épaules, avec deux boutons; quelquefois elles étoient encore liées ſur les flancs, & les bras paſſoient entre deux. Celle de devant ſe terminoit un peu au deſſus du nombril; celle de derrière à la ceinture, & quelquefois même aux talons. La tunique que l'on portoit ſous ce court manteau (ἐπωμὶς & διπλοΐδιον, *Pollux*, *VII*, 13, *ſegm.* 49, ἡμιφάριον, *Ariſtæn.*, *lib.* 1, *epiſt.* 4, 19), ne s'élevoit pas ordinairement plus haut que le deſſous du ſein, où elle ſe lioit autour du corps comme une jupe, & deſcendoit juſqu'aux pieds. Quelquefois elle étoit retrouſſée avec une ceinture au deſſus des hanches. Une figure de bronze d'Herculanum (*II*, *pag.* 291), deſſinée ici ſous le *n*°. 1, *Pl. CCLVI*, fera connoître cet élégant coſtume. On portoit auſſi le grand manteau par-deſſus cet habillement, comme on le voit à pluſieurs figures de bronze du même Recueil (*ibid. pag.* 261, *III*), & à la figure d'Electre du bas-relief de la galerie de Florence (*Winck. Mon. ant.* n°. 147), deſſinée ici ſous le *n*°. 2, *Pl. CCLVI*.

Je ne donne point ici de figures vêtues ſimplement de la tunique & du manteau; parce que les figures des Déeſſes en préſenteront pluſieurs exemples; mais j'ai cru devoir faire deſſiner, ſous le *n*°. 3, *Pl. CCLVI*, une figure de femme, tirée des vaſes grecs de terre cuite (*Pictur. Etruſc. I*). Le double rang de perles ou d'ornemens ronds dont ſes deux tuniques ſont chargées, la rend très-remarquable.

J'ai parlé ailleurs aſſez au long des chauſſures & des coiffures des *Grecques*: on en remarquera ici une qui ſemble avoir été plus particuliérement la coiffure des femmes âgées; c'eſt celle de la première des deux vieilles femmes deſſinées ſous les *n*^os^. 4, 5, *Pl. CCLVI*. La première eſt priſe d'un bas-relief du palais Barberini, publié par Winckelmann (*Monum. ant.* n°. 148); la ſeconde, d'un bas-relief de la villa Panfili (*ibidem*, 92).

Sous le *n*°. 1, *Pl. CCLVII*, on voit une figure de femme, tirée des peintures d'Herculanum. La ſimplicité de ſes habillemens, de ſa coiffure, &c., fait croire que c'eſt une femme du peuple.

Les *Grecques* de bonnes mœurs, quand elles paroiſſoient en public, couvroient leur tête & leur viſage avec leur

manteau ou avec un voile. Il est dit dans Aristenète (*II*, *epist.* 18), de la courtisane Thelxinoé, qui vouloit passer pour une femme respectable..... « Jouant la pudeur, elle » s'assit voilée; elle abaissa son manteau jusque sur ses » yeux, & elle regardoit en dessous. »

Damascius (*apud Photium*, *pag.* 1056) fait la peinture suivante d'une jeune fille..... « Dicé..... belle adolescente, ayant la démarche légère, portant une tunique » sans manches, de couleur jaune, une ceinture ornée » de morceaux de pourpre découpés sous différentes » formes, la tête ceinte du diadême; elle n'avoit point » de manteau. »

On peut voir dans le chapitre *des coiffures*, celle qui étoit affectée aux vierges : on y lira qu'on ne devoit pas les coiffer avec des roses; & dans le chapitre *des chaussures*, on verra qu'un peintre fut blâmé pour avoir donné à une vierge une chaussure noire.

Les courtisanes avoient ordinairement un costume qui les faisoit reconnoître. A Athènes, une loi les obligeoit de porter des étoffes à fleurs ou de diverses couleurs (*Suidas*, *voce* Ετ αιρων). Elles portoient les cheveux très-courts, pour varier leur coiffure avec différentes perruques, tandis que les femmes de bonnes mœurs ne coupoient point leur chevelure. Dans une comédie de Plaute (*Mostell. act. I*, *scen.* 3, *v.* 67), la servante *Scapha* dit à la courtisane *Philématium* : « Si vous voulez vous lier » pour toute votre vie à cet amant, il faut vous résoudre à exécuter toutes ses volontés, & à laisser croître » vos cheveux; *capiundas crines.* » La pourpre leur étoit interdite (*Aristenet. I*, *epist.* 4 & 19).

Plaute (*Epidic. act. II*, *scen.* 2, *versf.* 45) fait l'énumération des divers habillemens que portoient les Athéniennes; elle est remarquable :

Quid istæ? quæ vesti quotannis nomina inveniunt nova?
Tunicam rallam, tunicam spissam, linteolum cæsitium,
Indusiatam, patagiatam, caltulam aut crocotulam.
Subparum aut subminiam, ricam, basilicum aut exoticum,
Cumatile aut plumatile, cerinum aut berinum. Gerræ maximæ!
Cani quoque ademtum' st nomen. Ep. *Quî?* Pe. *Vocant laconicum.*

Si l'on pouvoit traduire littéralement ce passage, on connoîtroit presque toutes les espèces d'habillement des *Grecques*, parce que la scène est à Athènes. Je vais l'essayer : « ..... Chaque année n'inventent-elles pas de » nouveaux noms pour leurs habillemens? Tunique transparente; tunique épaisse; linge découpé; tunique » semblable à la tunique intérieure, ornée de bandes » de pourpre jaune-clair, jaune de safran. Jupe de lin, » teinte en vermillion clair; voile; habit royal, étranger, vert-clair, garni de plumes, couleur de cire ou » rousseâtre. Plus grande sottise encore! Elles ont pris » le nom d'un chien..... Ep. Comment donc? Pe. » Pour le donner à un habillement. Elles l'appellent » laconique. »

Dans le lit, les *Grecques* n'avoient que la tunique, sans manteau (μονοχίτων, *Philostrati*, *Icon.* 5. ἄπεπλος, *Pindari*, *Nem.* 1, 74). On étendoit sur les lits précieux des couvertures de pourpre & des *lana* (peluchées) garnies de poils (*Iliad. XXIV*, 643).

Les Adolescens, chez les Grecs, se faisoient remarquer par un luxe recherché. Voici le portrait qu'Eustathe (*Ism. Amor. IV*) fait de l'un d'eux..... « Sa che- » velure flottoit sur les épaules; elle étoit artistement » frisée. Il étoit couronné de roses. Sa tunique, tissue » d'or, avec des fleurs brochées, descendoit jusqu'aux » talons, & étoit enflée par le vent. Dans ses mains » étoient des roses & d'autres fleurs d'une odeur agréable. Sa chaussure même étoit recherchée; elle étoit si » luisante, ainsi que ses pieds frottés d'huiles odorantes, » que le pré où il se promenoit, s'y peignoit comme » dans un miroir. » Nous voyons dans Denys d'Halicarnasse (*VII*, *cap.* 9) un tyran de Cume, en Italie, voulant efféminer les jeunes Cuméens, « les forcer à » laisser croître leur chevelure, comme celle des vierges, » à la teindre, à la friser, à la rassembler dans des filets; » enfin, à se revêtir de tuniques légères, de diverses » couleurs, qui descendoient jusqu'aux pieds. »

Il faut observer généralement que les habillemens de diverses couleurs, de couleur changeante, avec des fleurs ou d'autres ornemens brochés, n'étoient portés en Grèce que par les Asiatiques, par les Barbares, par les tyrans, & enfin par les Grecs efféminés des deux sexes.

Dans Plaute (*Bacchides*, *act. III*, *sc.* 3, *versf.* 18), un esclave reproche au jeune Mnesilochus sa mauvaise conduite..... « Je soutiens qu'autrefois, avant les vingt ans » accomplis, il ne vous auroit pas été libre de remuer » le doigt sans votre pédagogue, & de poser le pied » hors de la maison. Si, avant le soleil levé, vous ne vous » fussiez pas rendu à la palestre, vous auriez été rigoureusement puni par le préfet du gymnase. Celui d'entre » vous auquel cela arrivoit, éprouvoit encore, pour » surcroît de punition, la honte de se voir soupçonné de » mauvaises mœurs, lui & son maître. Là, on s'exerçoit » plus utilement à la course, à la lutte, à lancer le javelot & le disque, au pugilat, à la paume & au saut, » qu'on ne le fait aujourd'hui avec une courtisane & » dans la débauche; là enfin, ils travailloient plus sûrement à fortifier leur tempérament, que dans ces réduits obscurs. Lorsque vous seriez revenu de l'hippodrome, de la palestre, & que vous seriez rentré dans » la maison, là, couvert seulement d'un léger & court » habillement, assis près de votre maître, occupé à la » lecture, si vous vous fussiez trompé sur une syllabe, » votre peau eût été meurtrie de tant de coups, qu'elle » eût ressemblé aux étoffes bigarrées dont s'habillent les » nourrices. »

Les enfans, en Grèce, avoient une coiffure particulière. On nouoit sur le sommet de la tête une partie de leur chevelure; le reste flottoit en boucles. Les filles & les garçons de condition libre portoient des boucles d'oreille : les filles, deux; les garçons, une seule, placée à l'oreille droite (*Isidor. XIX*, 31).

Les *Grecques* portoient dans le deuil des habillemens noirs (*Ovid. Met. VI*, 289). Thétis, profondément affligée de la mort de Patrocle, prend le plus noir de ses vêtemens (*Iliad. X*, 94). Lacharès l'Athénien se cache dans une fosse après la prise de Sestus, & il s'échappe en se mêlant, dans des funérailles, à des femmes vêtues de deuil, couvert d'une tunique de femme, ἐν γυναικείῃ στολῇ, & d'un voile noir, καλύπτρην ἔχων μελαιναν (*Polyæni*, *Strat. III*, *cap.* 7). Authonoé, mère d'Actéon, apprenant la mort cruelle de ce fils (*Dionys. V*, 406), « erra sur les montagnes sans ceinture & sans chaussure, » λυσιζώνων, ἀνυπόδητος. » Les Anciens représentoient ordinairement sans ceinture les femmes profondément affligées, surtout après la mort de leurs époux ou de leurs parens. C'est ainsi que Sénèque (*Troad.* 8) introduit sur la scène les Troyennes pleurant la mort d'Hector,

veſte remiſſâ. Un bas-relief de la villa Borghèſe (*Winck. Mon. ant. n°.* 135) préſente Andromaque accompagnée des Troyennes, vêtues d'une tunique traînante, ſans ceinture, recevant à la porte de Troye le corps d'Hector.

Dans le deuil, les *Grecques* & les Grecs coupoient leurs cheveux (*Lyſias, Orat. funebr. n°.* 17). Éthra, mère de Théſée, & une femme âgée paroiſſoient ſans cheveux dans une peinture de Polygnote à Delphes (*Pauſan. X*, & *Euripid. Phœniſſ.* 375). Cet uſage déſignoit probablement le deuil conſtant des veuves : tel celui d'Hécube, de Clytemneſtre (*Euripid. Troad.* 279, 480; *Helen.* 1093, 1134, 1248; *Iphig. Aul.* 1438). Les enfans coupoient auſſi leurs cheveux à la mort de leur père (*Euripid. Electr.* 108, 148, 241). On coupoit même les crins aux chevaux dans le deuil général d'une ville ou d'un pays : tel Admète à la mort de ſon épouſe (*Euripid. Alceſt.* 428) : tels les Theſſaliens à la mort de Pélopidas (*Plutarch. Pelopid.*)

LES ESCLAVES, chez les Grecs, portoient les cheveux très-courts, & jamais friſés. « Tu te vantes d'être » eſclave des Muſes, dit un perſonnage de la comédie » des Oiſeaux d'Ariſtophane (*verſ.* 912) à un poète, & » tu portes une longue chevelure ! » Leur vêtement étoit une tunique, ſouvent dépourvue de manches, qui donnoit iſſue aux bras, d'un côté par un trou fait dans la couture, & de l'autre par une ouverture pratiquée dans l'étoffe. Cette tunique étoit appelée ἑτερομάσχαλος. Une ceinture la lioit. Dans les peintures du Térence du Vatican, les eſclaves portent une tunique très-longue, garnie de manches qui deſcendent juſqu'aux poignets. Ils avoient un manteau groſſier fort court. Dans les peintures du Térence du Vatican, les eſclaves tiennent ordinairement des deux mains, par les deux extrémités, leur manteau replié, tendu comme une corde, & appuyé ſur la nuque du cou : de là vint l'expreſſion *conjicere in collum pallium* (*Plaut. Captiv. act. IV, ſc.* 1, *verſ.* 11), pour dire, ſe diſpoſer à courir. Dans l'*Epidicus* de Plaute (*act. V, ſc.* 2, *verſ.* 60), Périphane voulant récompenſer un eſclave, lui dit : *Optimum atque æquiſſimum oras. Soccos, tunicam, pallium tibi dabo.* « Je te donnerai une » chauſſure, une tunique & un manteau. » Ce qui annonce expreſſément que les eſclaves étoient chauſſés, quoiqu'ils aient quelquefois les pieds nus dans les peintures du Térence.

Les eſclaves devoient avoir devant leurs maîtres une attitude humble & modeſte. Euſtathe dit (*Iſmen. Amor. lib.* 3 *ineunte*) de certains ſerviteurs : « Tous portoient » une torche de la main droite, & ils tenoient la main » gauche placée ſur leur poitrine, comme les eſclaves. » Plutarque raconte (*in Lucullo, tom. II, pag.* 165, *Briani*) que Tigranes, Roi d'Arménie, ſe faiſoit ſervir par des Rois; que quatre d'entr'eux l'accompagnoient comme des ſatellites & des valets de pied; qu'ils couroient devant lui, vêtus de tuniques légères, lorſqu'il marchoit à cheval ou qu'il prenoit de l'exercice; qu'ils ſe tenoient debout autour de lui, ayant les mains jointes, quand il étoit aſſis ſur ſon trône pour rendre la juſtice, « annon- » çant, dit l'hiſtorien, par cette attitude, qu'ils étoient » eſclaves, qu'ils avoient vendu à leur ſeigneur leur » liberté & leur corps; car elle n'eſt nullement favora- » ble à l'action, & elle ne déſigne que la patience. »

Les Grecs avoient pris des Aſiatiques l'uſage des eunuques; auſſi leur laiſſoient-ils le coſtume des Barbares, les étoffes de diverſes couleurs, qui les faiſoient reconnoître. Dans les peintures du Térence du Vatican, l'eunuque porte une tunique courte d'étoffe rayée, liée par une ceinture; une eſpèce de chlamyde nouée avec une agraffe, de longues chauſſes rayées, une chauſſure fermée, un bonnet fait comme une barette de Vénitien; auſſi Phædria dit-il (*Terent. Eunuch. act. IV, ſc.* 4) de Chæréa, qui s'étoit traveſti en eunuque : *Ità viſus eſt dudùm, quia variâ veſte exornatus fuit.* Sous les ſucceſſeurs de Conſtantin, les eunuques jouirent d'un grand crédit. L'Empereur Julien le leur ôta, & l'orateur Libanius (*Parentale Julian. apud Fabric. Biblioth. græc. lib.* 5, *cap.* 9, *pag.* 298, *edit.* 1708) a ſaiſi ce trait dans ſon éloge. « Les eunuques furent réduits au ſervice domeſ- » tique, comme cela devroit toujours être, & ils ne » tirèrent plus vanité de leurs tuniques. » On peut conjecturer qu'ils portoient encore les tuniques d'étoffes rayées. On trouvera ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCLVII*, la figure de Chæréa traveſti en eunuque (*Terent. Urbini*, 1736, *pag.* 76), tirée du Térence du Vatican.

LES HÉRAULTS étoient très-reſpectés chez les Grecs; ils portoient ordinairement un caducée pour annoncer leur miſſion pacifique; auſſi Jaſon, débarquant ſur les rivages de Colchos (*Argonaut. Apoll. III, verſ.* 197), prit & montra le caducée. Quelquefois les *héraults* portoient le caducée & la lance pour déclarer la guerre ou pour propoſer la paix; ce qui paſſa en proverbe chez les Grecs (*Polyb. IV, pag.* 318). On voit ſur un vaſe de terre cuite, dans le cabinet du collége romain, un *hérault* portant les deux ſymboles, & le chapeau plat des voyageurs rejeté ſur ſes épaules (*Winck. Monum. ant. pag. xxxv*); il eſt deſſiné ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCLVII*.

Les anciens ORATEURS grecs, Périclès, Thémiſtocle, Ariſtide, n'étendoient point la main hors de leur *pallium* (*Plutarch. Gracch.*). Eſchine (*in Timarch. pag.* 174) dit : « Notre uſage actuel de haranguer avec la main étendue » auroit été regardé autrefois comme meſſéant ou trop » hardi, & nos prédéceſſeurs ne ſe permettoient d'en » agir ainſi qu'avec une grande réſerve. La ſtatue de » Solon, qui eſt placée dans le marché de Salamine, a » la main cachée ſous le manteau. Les Athéniens l'ont » fait repréſenter tel qu'il les haranguoit. » On voit ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CCLVII*, le Génie de Polymnie, Muſe de la pantomime, vêtu & poſé comme un orateur grec; il eſt tiré d'un bas-relief du muſéum Pio-Clémentin (*tom. IV, tav.* 15), qui repréſente les Génies des Muſes, portant les attributs de ces Divinités, & ſans chauſſure. Le *n°.* 5, *Pl. CCLVII*, préſente la figure de Démoſthène haranguant & tenant un écrit à demi déroulé (*Hiſt. de l'Art, tom. II, Pl. X*). Cette ſtatue de marbre blanc eſt en Angleterre.

En général, chez les Anciens, on demandoit le ſilence, on annonçoit que l'on vouloit haranguer en étendant le bras & la main. Pline (*XXXIV, cap.* 8, *pag.* 657, *Harduini*) avoit en vue ce geſte lorſqu'il diſoit du ſculpteur Cephiſſodote l'ancien, qu'il avoit fait une figure : *Concionantem manu elatâ.* On en verra un exemple dans le chapitre des Étruſques. Hérodien (*I, cap.* 25) dit d'un cynique monté ſur la ſcène : « Il fit taire le peuple avec » la main. »

Apulée (*Metam. lib.* 2, *pag.* 54, *in uſum Delph.*) a décrit le geſte d'un orateur qui ſe préparoit à haranguer. « Téle- » phron, dit-il, raſſembla les couvertures en un mon- » ceau, ſur lequel il appuya le coude. A demi relevé ſur » ſon lit, il étendit la main droite, & il fit le geſte des

» orateurs, c'eſt-à-dire qu'ayant replié les deux der-
» niers doigts & le pouce, étendu les deux autres, &
» ſouri avec douceur, il parla ainſi. »

LES SOPHISTES étoient des philoſophes-rhéteurs ; ils affectoient un grand luxe. Hippias, Gorgias, & le plus grand nombre des autres *Sophiſtes*, portoient des manteaux de pourpre.

PHILOSOPHES. Sidoine Apollinaire (*IV, Epiſt.* 9) nous a conſervé la manière diverſe dont on repréſentoit les plus célèbres *philoſophes* grecs. « On en voit les » portraits dans les gymnaſes, les bâtimens de l'Aréo-» page & ceux du Prytanée. Speuſippe a la tête penchée » en avant ; Aratus, la tête creuſe ; Zénon a le front reſ-» ſerré ; Épicure a de l'embonpoint ; Diogène, la barbe » friſée ; Socrate, la barbe blanche ; Ariſtote, un bras » hors du manteau ; Xénocrate, les cuiſſes rapprochées ; » Héraclite a les yeux à demi fermés & remplis de lar-» mes ; Démocrite rit & a les lèvres ſéparées ; Chryſippe » a les doigts rapprochés pour indiquer des nombres ; » Euclide les tient ouverts pour indiquer de grandes me-» ſures ; Cléanthe a les ongles des mains rongés pour » déſigner la réunion de ces deux motifs. »

Il eſt difficile de peindre le coſtume des *Philoſophes*, conſidérés en général. Le plus grand nombre conſervoit les cheveux & la barbe (*Ariſtoph. Aves*, 1282), ne portoit point de tunique, avoit un manteau d'étoffe commune & de couleur obſcure (*Dio Chryſoſt. Orat.* 71, *pag.* 628), les pieds ou nus ou découverts, comme je l'ai expliqué à l'article de la *chauſſure*. Antiphon dit à Socrate (*Xenoph. Memorab. I, cap.* 6) : « Vous vous » nourriſſez des mets & des boiſſons les plus viles : non-» ſeulement votre manteau eſt groſſier, mais encore » vous ne vous ſervez que de celui-là en hiver comme » en été ; enfin, vous paſſez votre vie nus pieds & ſans » tunique (*Eunap. pag.* 137 & 157, *edit.* 1596). » On voit ici deux figures de *Philoſophes*. L'une, *n°.* 1, *Pl. CCLVIII*, eſt tirée des peintures d'Herculanum. L'autre, *n°.* 2, *Pl. CCLVIII*, eſt une ſtatue de la villa Borghèſe, en marbre blanc, de grandeur naturelle ; elle eſt (*Hiſt. de l'Art, Janſſen, II,* 12) connue ſous les dénominations de *Béliſaire*, de *Diogène*, de *Chryſippe*, chef des Stoïciens, &c. Un paſſage de Lucien (*de Sectis, n°.* 16) peint les diverſes ſectes de *Philoſophes*. « Les » Épicuriens étoient amis du luxe & des plaiſirs ; les » Péripatéticiens aimoient les richeſſes & la diſpute ; les » Platoniciens aimoient la gloire & étoient vains. »

Les Stoïciens marchoient gravement, étoient habillés décemment, avoient toujours l'air penſif, & étoient raſés de très-près pour la plupart (*Lucian. de Sectis, tom. I, pag.* 756).

Les Pythagoriciens, dont Apollonius de Tyane profeſſoit la doctrine, ne portoient point de vêtement fabriqué avec des ſubſtances animales (*Philoſtrat. Apollon. I, cap.* 9). L'habillement de Pythagore étoit blanc (*Ælian. Var. Hiſt. XII*, 332) ; il portoit une couronne d'or & des caleçons. Apollonius portoit de longs cheveux, des vêtemens de lin, les pieds nus, c'eſt-à-dire, découverts (*Philoſtr. I, cap.* 9), un manteau brun (*ibid. II, cap.* 20). Les ſages de l'Égypte avoient des chauſſures faites avec l'écorce des arbres. Apollonius les approuvoit en cela, & les imitoit (*ibid. VI, cap.* 11, & *VIII, cap.* 7, *n°.* 4).

Antiphane, cité par Athénée (*Deipn. XII, cap.* 11), dit d'un Académicien ou Platonicien : « Vous recon-» noiſſez ce vieillard : il paroît Grec ; il porte un man-» teau blanc, une belle tunique brune, un bonnet élé-» gant, un bâton léger. Une petite table eſt placée de-» vant lui. Que dirois-je de plus ? Je crois voir l'Aca-» démie même. »

Les Cyniques ſe diſtinguoient des autres *Philoſophes*, autant par l'habillement, que par la conduite & les opinions. On les reconnoiſſoit ordinairement (*Luciani Cynicus, n°.* 1, *tom. III, pag.* 539, & *n°.* 20) à l'abſence de la tunique, à la nudité des pieds, à la tête raſée (ἐγκεφαλίδες), au manteau épais & velu (*Antholog. II, cap.* 52, *n°.* 5), μάλιον, qui laiſſoit une épaule découverte ; à la barbe courte (πωγώνιον, *ibidem*), à la beſace, au bâton. Lucien (*bis accuſatus, n°.* 6, *tom. II, pag.* 798) ajoute à ce portrait un livre dans la main gauche ; & parlant de Peregrinus (*n°.* 36, *tom. III, pag.* 357), qui ſe déshabilla avant de monter ſur le bûcher, il dit : « Quit-» tant ſa beſace, ſon vil manteau, ſa maſſue pareille à » celle d'Hercule, il reſta couvert d'un linge groſſier, » ἔσῃ ἐν ὀθόνῃ ῥυπώσῃ ἀκριβῶς. » Il veut parler ſans doute du linge qui ceignoit les reins, & qui tenoit lieu de caleçon.

Sur un bas-relief de la villa Albani (*Winck. Mon. ant. n°.* 174), on voit Diogène dans un tonneau de terre cuite : il ne paroît que juſqu'au nombril ; il a l'épaule & le bras gauches couverts d'une draperie ; il tient de la main gauche un bâton court & noueux. Le chien placé ſur le tonneau fait reconnoître le Cynique. Placé aux pieds d'un homme nû, qui tient un long bâton, dans la même villa (*ibid. n°.* 172), il fait auſſi reconnoître le même *Philoſophe*. Enfin, on voit dans la même villa la ſtatue d'un *Philoſophe* cynique, grande comme nature, dont la tête eſt rapportée ; elle porte un manteau, une beſace ; elle tient un bâton noueux. A ſes pieds ſont pluſieurs rouleaux ou volumes. Winckelmann (*ibid. pag.* 228) fait obſerver ſur cette ſtatue, qui eſt inconteſtablement celle d'un Cynique, que ſon manteau n'eſt pas plié en deux ou double, comme le dit Horace, *quem duplici panno patientia velat ;* & il en conclut que le manteau des Cyniques étoit doublé ou fourré, *foderato*, comme celui de Neſtor, ajoute-t-il, déſigné dans Homère (*Iliad. X*, 134) par le mot διπλῆ. J'ai fait voir ailleurs que les manteaux doubles n'étoient pas toujours pliés en deux, comme ceux de quelques Pallas, mais qu'ils étoient faits quelquefois d'une étoffe chaude, ou épaiſſe, ou moëlleuſe, ou peluchée, μάλιον, cité plus haut.

LES ARCHITECTES portoient une baguette pour ſe faire reconnoître dans les travaux qu'ils dirigeoient, ſi l'on peut généraliſer ce que Codinus dit de Strategius, inſpectant la conſtruction de l'égliſe de Sainte-Sophie : « Il portoit une tunique blanche, ſans manches, & il » tenoit une baguette légère. »

PAYSANS. Je vais donner pluſieurs figures de *payſans* grecs, afin que l'on puiſſe entendre les paſſages relatifs à leur coſtume groſſier (*n°.* 1 ; *Pl. CCLIX*). Eumée, couvert d'une peau de mouton ou de chèvre, apportant des vivres à Ulyſſe que la vieille reconnoît, ſur un bas-relief de terre cuite du collége romain (*Winck. Mon. ant. n°.* 161). — *N°.* 2, *Pl. CCLIX*. Ulyſſe vêtu en *payſan*, couvert d'une peau de cerf, à qui Minerve rend ſa première forme, ſur un vaſe de terre cuite trouvé à Nola (*ibidem, n°.* 159). — *N°.* 3, *Pl. CCLIX*. *Payſan* qui a la tête & le dos couverts d'une peau de mouton ou de chèvre, ſur une bague publiée par Béger (*Antiq. expliq.*

III, Pl. CXXXVI). — N°. 4, *Pl. CCLIX*. Costume de *Payſan :* tunique, ceinture & chauſſure très-épaiſſes; petit bronze trouvé à Herculanum (*Bronzi, II, pag.* 203).

Héſiode (*Opera, &c.* 536) recommande au laboureur de prendre pour l'hiver une longue tunique, dont la trame ſoit plus fournie que la chaine; un manteau fait d'une étoffe ſouple, une chauſſure de cuir de bœuf, garnie de chauſſons; une caſaque de peaux de chevreau, couſues avec des nerfs de bœuf, pour ſe défendre de la pluie; enfin, un bonnet bien ample & bien fourré, pour mettre les oreilles à couvert. Dans le roman d'*Iſménias & d'Iſmène* (*lib.* 4), Euſtathe décrit une peinture qui repréſentoit un Laboureur, ayant une chauſſure, une tunique groſſières & déchirées, un bonnet fait de laine foulée, une barbe épaiſſe, tenant de la main droite le manche de la charrue, & de la gauche l'aiguillon. Le même écrivain (*ibid. lib.* 4) décrit un Moiſſonneur & un Faucheur, peints dans les mêmes tableaux. Le premier portoit de la main droite une faulx (faucille), & de la gauche il raſſembloit les épis. Sa tête étoit couverte d'un bonnet bien travaillé, ſans lequel il n'auroit pu ſoutenir l'ardeur du ſoleil; ſa tunique étoit relevée autour des reins, & le reſte de ſon corps étoit nu depuis la ceinture. Le Faucheur avoit la tête ceinte, non de roſes ou d'autres fleurs, mais d'un linge. Sa chevelure étoit courte, ſon col couvert; ſa tunique groſſière étoit relevée ſans art; ſes pieds & ſes jambes étoient nus. Il tenoit une faulx avec ſes deux mains. Dans les mêmes tableaux on voyoit un Berger ou un Chevrier avec la tête nue, les cheveux & la barbe hériſſés, les mains & les avant-bras nus juſqu'aux coudes, la tunique relevée juſqu'aux genoux.

Longus (*Paſtor. lib.* 2, *ineunte*) peint un Payſan couvert d'une peau garnie de poils, chauſſé avec des bottines de cuir de bœuf cru, & portant une beſace. Le vieux Laerte cultivant ſes champs portoit, dit Homère (*Odyſſ. XXIII*, 226), une tunique groſſière, faite de pièces couſues; des bottines de cuir de bœuf, & des gants pour ſe défendre des épines; un bonnet de peau de chèvre. Enfin, Dion-Chryſoſtôme dit de quelqu'un (*Orat. LXXI, pag.* 627) : « Vêtu en agriculteur ou portant la » tunique ſans manches d'un berger, ou le manteau de » peau garnie de poils, ou ceint d'un ſimple caleçon. »

LES VOYAGEURS grecs portoient la chlamyde au lieu du *pallium*, qui étant fort ample, & qui n'étant point retenu par une agraffe, auroit trop gêné les mouvemens; ils portoient auſſi le pétaſe ou chapeau à bord large & plat, l'épée, & quelquefois des javelots. Trois figures de *Voyageurs*, tirées de monumens grecs, ſerviront de preuves. N°. 1, *Pl. CCLX*, tiré des vaſes grecs de terre cuite d'Hamilton (*I, Pl. XXXV*). N°. 2, *Pl. CCLX*, tiré d'un bas-relief de la villa Borghèſe, repréſentant Zéthus & Amphion avec leur mère Antiope. Sous ce numéro eſt deſſiné Zéthus, qui choiſit la vie paſtorale (*Winck. Mon. ant. n°.* 85). N°. 3, *Pl. CCLX*, tiré d'un vaſe grec de terre cuite, conſervé dans la bibliothèque du Vatican (*ibidem, n°.* 98), qui repréſente Théſée & Pirithoüs châtiant le brigand Sinnis. Sous ce numéro eſt deſſiné Pirithoüs. Une ſeule de ces figures porte une tunique relevée avec une ceinture, mais elles ont toutes la chlamyde. Ce manteau eſt l'attribut particulier des *Voyageurs*. Philoſtrate (*de Vitis Sophiſt. lib.* 2, *cap.* 27, *n°.* 5), parlant du ſophiſte Mégiſtias, qui déclamoit à l'inſtant où le ſophiſte Hippodromus deſcendoit d'un navire : « Changeons l'un & l'autre de vê- » tement, dit Hippodromus; car celui-ci portoit une » chlamyde, & Mégiſtias le manteau de déclamateur. » Dans le *Mercator* de Plaute (*act. V, ſc.* 2), Charinus change de projet, & renonce à voyager; il dit à ſon domeſtique de lui apporter ſon manteau, qui étoit dans la maiſon, & d'y porter ſa chlamyde. Bientôt après il reprend ſon projet de voyage, & il redemande ſa chlamyde. Dans le *Perſa* du même auteur (*act. I, ſc.* 3), on dit à un perſonnage que l'on veut faire paſſer pour un *Voyageur* arrivant par mer : « Prenez la tunique, la cein- » ture, la chlamyde & la *cauſia*. » Dans le *Pſeudolus* du même écrivain, le même jeu eſt répété : on y demande la chlamyde, l'épée, le pétaſe, & la tunique garnie de manches (*manuclatam tunicam*). Le pétaſe ou la *cauſia* faiſoit partie du coſtume des *Voyageurs*, comme on vient de le voir dans deux paſſages cités plus haut. On voit auſſi dans un de ces deux textes, & dans la ſcène du *Mercator* déjà indiquée, que l'épée faiſoit auſſi partie de ce coſtume.

On voit un MARIN ſur une pierre gravée de Stoſch, expliquée par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 158), & deſſinée ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CCLX*. C'eſt un des compagnons d'Ulyſſe, qui ouvre l'outre dans laquelle les vents étoient renfermés. Cette figure donnera l'intelligence d'un paſſage du *Miles glorioſus* de Plaute (*act. IV, ſc.* 4), où l'on décrit le coſtume d'un *Marin :* « Tu prendras, dit-on » au perſonnage que l'on veut faire déguiſer, l'habille- » ment d'un *Marin;* tu porteras une *cauſia* brune..... un » manteau de même couleur (les *Marins* modernes l'ont » adoptée); il ſera lié ſur l'épaule gauche, laiſſant le » bras libre, & ta tunique ſera retrouſſée avec une cein- » ture. » Les *Marins* ne portoient pas toujours le manteau. Lorſqu'il faiſoit beau tems, ils n'avoient que la tunique. Un homme vêtu d'une tunique ſeule eſt pris, dans Dion-Chryſoſtôme (*Orat.* 71), pour un *Marin*. Cette tunique étoit ordinairement tiſſue de jonc, comme une natte. Pauſanias (*Phocic. cap.* 29) dit que, dans les peintures de Polygnote à Delphes, « Elpénor avoit pour » tout vêtement une natte de jonc, telle que les *Marins* » ont coutume de la porter. »

LES CHASSEURS pourſuivant les bêtes fauves doivent avoir, dit Pollux (*V, cap.* 3), leur chlamyde entortillée autour du bras gauche, en guiſe de bouclier. C'eſt ainſi que la porte Méléagre ſur les bas-reliefs qui repréſentent la chaſſe du ſanglier de Calidon. La chlamyde des *chaſſeurs* étoit différente de la chlamyde ordinaire; elle étoit plus courte. Plutarque (*Peloxid. Briani, II, pag.* 205) l'appelle χλαμυδίον, & Gratius Faliſcus (*Cynegeticon*, 38), *curta chlamys*. Plutarque, cité plus haut, dit que les exilés de Thèbes, voulant rentrer par ruſe dans leur patrie, prirent le coſtume des *chaſſeurs*, « portant des chlamydes courtes, des pieux pour dreſ- » ſer les filets, & conduiſant des chiens de chaſſe. » J'ai décrit à la page 31 l'épieu que portoient les *chaſſeurs* avec les javelots pour combattre la grande bête; ils ſe ſervoient de flèches pour atteindre les oiſeaux. Pour tuer le lièvre & les animaux de même grandeur, ils leur lançoient un bâton légérement courbé & renflé par un bout, qui fut appelé, à cauſe de cet uſage, λαγοβόλον. Le *n°.* 1, *Pl. CCLXI*, tiré d'une pierre gravée antique, repréſente cette chaſſe au lièvre. Oppien (*Cynegeticon, I, verſ.* 91, *&c.*) décrit le coſtume, les armes & les inſtrumens des *chaſſeurs*. Ils doivent porter deux javelots dans la main droite, & une petite faulx paſſée dans la ceinture, avec laquelle ils releveront leur tunique. Leurs armes ſeront des épées, des bâtons pointus comme les

aiguillons des laboureurs, un trident pour percer les lièvres, des crocs & des maſſues plombées.

LES MENDIANS étoient vêtus comme les plus miſérables des payſans. Dion-Chryſoſtôme (*Orat.* 7, *pag.* 105) peint un bouvier qui fut conduit ſur la ſcène dans une ville d'Eubée. « Vous voyez, dit-on au peuple raſſemblé dans le théâtre, la vile tunique ſans manches, & la peau dont il eſt revêtu..... C'eſt un véritable *mendiant* qui ne poſſède rien. »

§. II. *Des divers peuples de la Grèce.*

ABANTES, anciens habitans de l'Eubée. Homère dit qu'ils coupoient leurs cheveux ſur le devant de la tête; qu'ils les laiſſoient croître & flotter par-derrière. Plutarque (*Theſe. Briani*, *I*, *pag.* 5) ajoute qu'ils vouloient par-là ôter aux ennemis le moyen de les ſaiſir par-devant.

ACARNANIENS. (*Voyez* ÆTOLIENS.)

ACHÉENS. Le chef de la ligue des *Achéens*, appelé Préteur par les Romains, ne portoit aucune marque apparente de ſa dignité; car Philopœmen ne fut pas reconnu par la femme de ſon hôte, de Mégare, chez qui il étoit invité à dîner (*Plutarc. Philop. Briani. II*, *pag.* 374). Plutarque dit expreſſément d'Aratus (*ibid. V*, *pag.* 338), par oppoſition au luxe des tyrans, qu'il portoit un manteau & une chlamyde, tels qu'ils ſe trouvoient (τὰ τυχόντα).

ÆTOLIENS. Thucydide dit (*lib. I*, *cap.* 5) que de ſon tems les *Ætoliens*, les Acarnaniens & les Locriens-Ozoles conſervoient des reſtes de leur ancienne férocité, tel que le port habituel des armes. — Les *Ætoliens* portoient la *cauſia*, comme les Macédoniens, les marins, &c. & une chlamyde d'une forme ou d'une couleur particulière (*Polyb. IV*, *cap.* 4, *pag.* 274).

ARCADIENS, habitant les montagnes élevées du centre du Péloponnèſe, furent les derniers civiliſés, parce qu'il paroît que la Grèce reçut la civiliſation par les régions maritimes. « Ils portoient des tuniques de peau de » porc, dit Pauſanias (*Arcadic. I*, *pag.* 599), telles qu'en » portoient les plus miſérables de l'Eubée & de la Phocide. » Le bonnet ou pétaſe des *Arcadiens* (πῖλος ἀρκαδικὸς) eſt cité dans les écrivains grecs (*Diog. Laert. in Menedemo*, *pag.* 364); mais on n'a aucun moyen d'en décrire la forme.

ARGIENS. Philoſtrate, décrivant une ſtatue de Tantale (*Apollon. Vita. III*, *c.* 25), dit qu'elle étoit vêtue comme les *Argiens*, & qu'elle avoit ſeulement la chlamyde theſſalienne. Ce manteau fait connoître que la ſtatue pouvoit être armée.

ATHÉNIENS. Thucydide (*lib. I*, *cap.* 6) dit que les *Athéniens* furent des peuples de la Grèce les premiers qui renoncèrent au port habituel des armes, & qui adoucirent la férocité de leurs mœurs antiques. Les vieillards avoient ceſſé, ſeulement dans le ſiècle où il vivoit (le cinquième avant l'ère vulgaire), de porter des tuniques de lin, de boucler leurs cheveux & d'en lier ſur le ſommet de la tête une partie avec des agraffes d'or repréſentant des cigales. Athénée (*Deipnoſoph.* 12, *cap.* 1) parle de ce luxe des anciens Athéniens; il dit de plus qu'ils portoient des tuniques de diverſes couleurs & des manteaux de pourpre; qu'ils faiſoient porter avec eux des ſiéges plians, de crainte d'être forcés de s'aſſeoir ſur toutes ſortes de ſiéges. Il ajoute: « Cependant ces mêmes » hommes furent victorieux à Marathon! »

Clément d'Alexandrie attribue ſpécialement aux magiſtrats d'Athènes les tuniques longues, les manteaux traînans, le nœud de cheveux placé ſur la tête (appelé *crobyle*), & les cigales d'or. Peut-être faudroit-il reſtreindre ce luxe aux magiſtrats ſeuls ou aux vieillards (*Lucian. Nav.* n°. 3, *pag.* 249, *tom. III*). Xénophon dit en effet (*Athen. Reſpub.*, *cap.* 1, n°. 10): ..... « Le peuple » à Athènes ne porte point de meilleurs habits que les » eſclaves & les étrangers qui habitent cette ville. La » forme même n'eſt pas différente. » Les Athéniens riches avoient cependant une manière de porter le manteau, qui les faiſoit reconnoître. Philoſtrate dit d'un portrait de Thémiſtocle (*Icon. II*, *cap.* 32): « On reconnoît » un Grec au milieu des Barbares..... & ſurtout il a un » manteau à l'athénienne. » Il dit auſſi d'un portrait de Dédale (*ibid I*, *cap.* 16): ... « Il reſſemble à un Athénien..... par ſon coſtume; car il eſt enveloppé dans » un manteau de couleur obſcure, & de plus il a les » pieds découverts, comme les portent les Athéniens. » Le manteau traînant, cité par Clément d'Alexandrie, n'étoit-il en uſage qu'à Athènes?

On peut conclure d'un paſſage de Philoſtrate (*Apollon. Vit. II*, *c.* 41, & *VI*, *cap.* 6), que les Athéniens les plus diſtingués portoient, en été & à la campagne, des manteaux de coton (ὀθόνας).

Au reſte, dans les cérémonies publiques, ſoit politiques, ſoit religieuſes, les chefs des Athéniens brilloient par la richeſſe de leur coſtume. Dans les fêtes de Bacchus, celui qui conduiſoit la pompe portoit une couronne d'or & un manteau de pourpre (*Demoſt. adv. Midiam*, *pag.* 388, *Volſii*).

Dans le paſſage de Philoſtrate, relatif à Dédale cité plus haut, j'ai rendu le mot ἀνυποδησίας par ceux-ci, *les pieds découverts*, & non par ceux-là, *les pieds nus*. Je n'ai trouvé aucun autre texte d'écrivains grecs, relatif aux *Athéniens*, dans lequel il fût queſtion de la nudité des pieds. D'ailleurs, une ſtatue de Démoſthène, qui eſt en Angleterre, & dont on voit le deſſin dans l'édition de Winckelmann par Janſſen (*tom. II*, *Pl. X*), le repréſente avec une chauſſure qui laiſſe les doigts des pieds découverts.

Juſqu'au deuxième ſiècle de l'ère vulgaire, les jeunes Athéniens portèrent des chlamydes noires (*Philoſtr. Vit. Sophiſt.*, *lib. II*, *c.* 1), pour témoigner le regret que conſervoient toujours les *Athéniens* du meurtre du hérault *Copréus*, qu'ils avoient mis à mort. A cette époque Hérode-*Atticus* leur en donna de blanches. On peut conclure, de cet uſage, qu'à Athènes on portoit le deuil en noir. On le voit poſitivement dans le paſſage où Xénophon (*Hiſt. Grec. I*, *cap.* 7) raconte que les amis de Théramène ſe préſentoient pendant les Apaturies, & dans toutes les aſſemblées du peuple, avec des habits noirs & les cheveux coupés, comme s'ils euſſent été parens des citoyens tués au combat des Arginuſes.

Les *Athéniens* conſacroient l'adoption par teſtament, ſur les tombeaux, en y faiſant ſculpter un enfant qui portoit un vaſe (λεκυθοφόρος). (*Demoſt. adv. Leochar*, *pag.* 674, *Volſii.*)

Hérodote raconte (*lib. V*, *pag.* 415, *Weſſeling.*) que les *Athéniens* ayant été vaincus dans l'île d'Égine, un

ſeul d'entr'eux ſurvécut à cette défaite, & qu'il en porta la nouvelle à Athènes..... « Mais les veuves des morts, » voyant avec indignation que celui-là ſeul étoit échappé, » l'entourèrent, le ſaiſirent & le percèrent avec les » agraffes de leur habillement, en lui demandant cha- » cune des nouvelles de leurs époux; de ſorte qu'il mou- » rut. Les *Athéniens*, plus affligés de ce meurtre que de » la défaite, mais ne pouvant en punir leurs épouſes, » changèrent leur habillement, & leur firent prendre » celui des Ioniennes (car auparavant les Athéniennes » portoient celui des Doriennes, pareil à celui des Co- » rinthiennes) : ils leur donnèrent des habillemens de » lin, dont l'uſage n'exigeoit point d'agraffe. Pour s'ex- » primer plus exactement, dans l'origine cet habille- » ment ne fut point ionien, mais carien; car ancien- » nement l'habillement entier des femmes grecques étoit » celui que nous appelons dorien. Pour ce qui regarde » les Argiens & les Éginètes, ils firent, chacun dans leur » contrée, une loi qui preſcrivoit de donner aux agraffes » une fois & demie la longueur qu'elles avoient alors, » & qui ordonnoit aux femmes d'en conſacrer de pa- » reilles dans les temples.... Il y eut depuis une telle » émulation entre les femmes des Argiens & celles des » Éginètes, contre les Athéniennes, que les premières » portèrent, & portent encore au moment où j'écris, » des agraffes plus grandes qu'elles l'étoient autrefois. »

Il faut conſulter l'article des Cariens & celui des Ioniens pour entendre ce paſſage. Les agraffes dont il y eſt fait mention lioient ſur l'épaule ou ſur le haut du bras (τὰς περόνας, τῶν ὤμων, dit en rapportant ce fait le ſcholiaſte d'Euripide, *Hecub.* 933) l'ancien habillement des Athéniennes. Au reſte, on vit reparoître, ſous le Bas-Empire, ces grandes agraffes; elles eurent environ deux millimètres (ſix à ſept pouces) de longueur.

Sylburge a rapporté un paſſage d'un ſcholiaſte (*Clemens Alexandrin. Pædag. II, cap.* 10, *pag.* 238..... *pag.* 825. *Paris*, 1641), qui jette un grand jour ſur le texte d'Hérodote. Il dit des Lacédémoniennes..... « Comme elles » portoient des tuniques ſans manches, on voyoit leurs » bras depuis l'épaule juſqu'au poignet; ce qui eſt évi- » dent d'après les plus anciennes ſtatues & les portraits » de femmes. Être vêtu à la dorienne déſignoit l'uſage » de cet habillement dépourvu de manches; car les Do- » riens le portoient ainſi, de même que les Lacédémo- » niens. Au contraire, être vêtu à l'ionienne déſignoit » l'uſage des habillemens garnis de manches, tels que » les portoient les Athéniennes : auſſi les Ioniens étoient- » ils appelés *Athéniens*, à cauſe qu'ils étoient une colonie » venue de l'Attique. » L'ancien habillement des Athé- niennes étoit donc dépourvu de manches, lié avec des agraffes, & probablement fait d'étoffes de laine. Depuis la défaite d'Égine leur habillement fut de lin, garni de manches, & ſans agraffes (dans le ſixième ſiècle avant l'ère vulgaire).

BÉOTIENS. Les neiges étoient abondantes en Béotie; c'eſt pourquoi Héſiode, qui y étoit né, recommandoit à ſes compatriotes (*Opera, &c., verſ.* 536)..... « de ſe » défendre du froid avec un manteau épais, une tunique » fort longue, & en fabriquant les étoffes de ces habil- » lemens avec une trame très-épaiſſe. »

CARIENS. Euſtathe dit (*Iliad. V*, 425)..... « Agraffe » que les femmes portoient autrefois ſur la poitrine, pour » aſſujettir le manteau. Les Doriens les premiers fixèrent » leurs manteaux avec des agraffes; ce qui fit appeler, » par Hérodote, habillement dorien celui des femmes, » qui étoit ainſi fixé. Tel fut, dit-il, l'ancien habille- » ment de toutes les femmes, & il appelle tunique de » lin celle des Cariennes. »

COLOPHONIENS. Théopompe, cité par Athénée (*XII, cap.* 6), dit que mille des habitans de Colophon en Ionie ſe promenèrent dans la ville, portant de longues tuniques de pourpre, luxe réſervé pour les Rois; car la livre de pourpre coûtoit une livre d'argent.

CORINTHIENS. Leurs femmes portoient l'habille- ment des Doriens (comme on l'a vu dans l'article des Athéniens), c'eſt-à-dire, des tuniques ſans manches.

CUMÉENS de la Campanie portoient, dit un hiſ- torien cité par Athénée (*XII, cap.* 6), des ornemens d'or, des habillemens faits avec des étoffes à fleurs, & montoient des chars attelés de deux chevaux quand ils alloient à la campagne avec leurs épouſes.

DORIENS. On comprenoit ſous ce nom tous les ha- bitans du Péloponnèſe, depuis que les *Doriens*, conduits par les Héraclides, en eurent chaſſé les Ioniens. Les Arcadiens ſeuls ne leur furent pas ſoumis; mais ils éta- blirent une colonie à Mégare. (*Voyez* les articles des ATHÉNIENNES & du PELOPONNÈSE.)

ÉPIRE. Ceux des *Épirotes* qui étoient voiſins de Cor- cyre, parloient, étoient coiffés & s'habilloient comme les Macédoniens (*Strab. VII, pag.* 327 - 1620).

EUBÉE. Les habitans de l'Eubée portoient au ſiége de Troye les cheveux longs par-derrière, & courts par- devant. (*Voyez* ABANTES.) Les pauvres portoient dans cette île des tuniques de peau de porc (*Pauſan. Arcad. cap.* 1).

ILOTES. Myron de Pryène, cité par Athénée (*XIV, cap.* 21), dit que les Lacédémoniens forçoient les *Ilotes* à porter des bonnets de peaux & des tuniques de la même matière.

IONIENS. Les *Ioniens* furent célèbres dans l'Antiquité par le luxe & la molleſſe qui diſtinguoient les Aſiatiques, au nombre deſquels ils étoient comptés. Thucydide (*III, cap.* 104) cite des vers de l'hymne d'Apollon compoſé par Homère, où les *Ioniens* ſont déſignés par l'épithète ἑλκεσιχίτωνες, vêtus de longues tuniques. S'ils ne les por- toient pas traînantes, du moins ces tuniques étoient- elles beaucoup plus longues que celles des Grecs d'Eu- rope, telles à peu près que les habillemens des Turcs, qui deſcendent juſqu'aux chevilles des pieds. *Antiphanes*, cité par Athénée (*XII, cap.* 6), dit de tous les *Ioniens*..... « Peuple efféminé, adonné aux plaiſirs, vêtu avec le plus » grand luxe. » Démocrite d'Éphèſe, cité par le même écrivain (*ibidem*), diſoit des Éphéſiens. ... « Ils portent » des habillemens de diverſes couleurs..... Les habille- » mens des *Ioniens* ſont violets, pourpres & jaunes, avec » des loſanges brochées. Leur chevelure eſt ſéparée en » deux, & ornée de figures d'animaux (de cigales d'or, » dit Thucydide, *I, chap.* 6). Ils portent des *ſarapis* » jaunes, pourpres, blanches; des *calaſiris* faites à Co- » rinthe..... Les plus belles *calaſiris* ſont celles qui » viennent de Perſe..... Les Éphéſiens portent auſſi les » plus précieux des habillemens des Perſes, ceux qu'on » appelle

» appelle *cōlées*. Ils sont faits avec une étoffe d'un tissu » serré, qui leur donne à la fois de la force & de la légé- » reté. On y attache, avec des bandelettes de pourpre, » des grains d'or semblables à ceux de millet. »

La chaussure des *Ioniens* caractérisoit en Grèce les gens efféminés (*Apollon. Epist.* 63).

LACÉDÉMONIENS & SPARTIATES. Je suis forcé de les réunir dans un seul article, quoique les seconds habitassent seuls la ville de Sparte, tandis que les autres habitoient toutes les contrées soumises aux premiers, la ville exceptée.

Au cinquième siècle avant l'ère vulgaire, les *Lacédémoniens* portoient encore la barbe & la chevelure longues (chevelure seulement moins courte que celle des autres Grecs & des Romains), conformément aux institutions de Lycurgue, comme on le voit dans la Vie de Nicias, par Plutarque (*Briani, III, pag.* 231). Lycurgue disoit que les longues chevelures rendoient les hommes plus beaux lorsqu'elles étoient bien arrangées, & plus redoutables lorsqu'elles étoient en désordre (*ibidem, pag.* 5, *in Lysandro*). Les *Spartiates* peignèrent & mirent en ordre leur chevelure au moment qui précéda le combat des Thermopyles (*Synes. pag.* 79-1633). Ils portoient encore la longue chevelure, la chaussure & le vêtement qui les caractérisoient à l'époque de la ligue des Achéens (*Pausan. Achaic. cap.* 14). Mais les institutions de Lycurgue perdirent leur force presqu'entiérement dans le second siècle avant l'ère vulgaire, quoiqu'il en subsistât quelque trace dans l'éducation de la jeunesse trois siècles après. Au reste, le luxe dans le costume avoit déjà porté, avant cette époque, diverses atteintes aux sévères institutions; car le comique Antiphane, qui vivoit dans le siècle d'Alexandre (*Athen. XIV, cap.* 8), parle des filets de pourpre dans lesquels des ôtages lacédémoniens renfermoient leurs cheveux. Sous le règne de Domitien, Apollonius (*Epist.* 63) reproche aux *Lacédémoniens* de ne plus porter la barbe, de s'épiler, de porter des *lana* d'étoffe douce & légère, des anneaux; d'être chaussés comme les Ioniens.

La chevelure lacédémonienne distingua aussi les Thuriens, les Tarentins & tous ceux, dit Philostrate (*Apollon. Vit. III, cap.* 15), qui chérissoient les institutions de Lycurgue.

Les *Lacédémoniens* portoient un bonnet de la forme d'un œuf coupé par la moitié, semblable à celui des Dioscures, & le *bonnet lacédémonien* faisoit proverbe dans la Grèce (*Appian. Bell. Syriac. pag.* 185, *tom. I*, 1670). Ils cessèrent de le porter en abandonnant les institutions de Lycurgue, & Dion-Chrysostôme, parlant dans le deuxième siècle de l'ère vulgaire (*Orat.* 71, *pag.* 628) de certains bonnets, les compare à ceux « que portoient » autrefois les *Lacédémoniens*. »

Tant que les institutions de Lycurgue furent en vigueur, les *Lacédémoniens* ne portèrent qu'un manteau sans tunique, ἄνευ χιτῶνος (*Plutarc. Instit. lacon. tom. VI, pag.* 77, *Briani*), & le même manteau dans toutes les saisons. Ce manteau étoit de couleur obscure & d'une étoffe grossière, & c'étoit ainsi que le portoient ceux des Athéniens qui affectoient de paroître dans Athènes avec le costume austère des *Lacédémoniens*. Démosthène (*Adv. Conon. pag.* 732, *Wolfii*, 1572) nomme entr'autres Diotime, Archébiade, Chœretius, & il les dépeint ainsi..... « Ils ont un air sévère, des manteaux grossiers, des » chaussures très-simples. » Plutarque (*Phocio Briani, IV, pag.* 185) ajoute à ce portrait une barbe très-longue.

On a vu plus haut que les *Lacédémoniens* avoient une chaussure particulière. On a cru que la couleur rouge en faisoit le caractère distinctif (*Pollux. VII, cap.* 22, *segm.* 88); mais on lit dans Athénée (*V, cap.* 14), que Lysias, tyran de Tarse, portoit « une chaussure blanche » laconienne. » Je crois trouver ce caractère dans le passage de Démosthène, cité plus haut, où il désigne la chaussure des *Lacédémoniens* par le mot ἁπλᾶς, simple ou sans ornemens.

Les *Lacédémoniens* portoient ordinairement (non dans les assemblées politiques) de gros bâtons recourbés à leur extrémité supérieure (*Aristophan. Aves*, 1283, & *Schol.*). — Jamais ils ne se baignoient ni ne se frottoient avec des huiles odorantes (*Plutarc. Instit. lacon. Briani, VI, pag.* 71). — Ils ne portoient jamais de pourpre (*Clem. Alex. Stromat. I, pag.* 294-1641). Dans le siècle où Pline écrivoit (*XXXIII, cap.* 1, *sect.* 14) ils n'avoient encore que des anneaux de fer. — Les Rois, les Éphores, ne portoient aucune distinction particulière. — Les *Lacédémoniens* prenoient leurs repas, assis sur des bancs de bois, tandis que les autres Grecs mangeoient couchés sur des lits (*Athen. XII, cap.* 3). — Lycurgue, voulant détruire la superstition des tombeaux, dit Plutarque (*Instit. lacon. Briani, VI, pag.* 80), permit d'enterrer dans les villes, & même auprès des temples. On enveloppoit les corps dans une étoffe rouge, on les déposoit sur un lit de feuilles d'olivier; mais on ne pouvoit graver, sur les tombeaux, que les noms des hommes morts à la guerre, & des femmes qui avoient vécu saintement; ἱερᾶς, dit Plutarque (*in Lycurg. Briani, I, pag.* 120). — Ceux qui avoient pris la fuite dans un combat, étoient condamnés à porter toujours des manteaux couverts de pièces, d'une couleur très-obscure, & à raser la moitié de leur barbe.

L'éducation des *Lacédémoniens* étoit très-austère. Les enfans marchoient nus pieds, la tête rasée. A l'âge de douze ans, ils portoient un manteau, le même pendant toute l'année. Quand ils marchoient, ils cachoient leurs mains sous cet habillement, & ils ne levoient pas les yeux; jamais ils ne portoient de tunique; jamais ils ne prenoient de bains hors des rivières (*Xenoph. Lacæd. Respubl. cap.* 2, 3. — *Plutarc. in Lycurg.*).

Les *Lacédémoniennes* mariées portoient ordinairement une tunique, un manteau, mais toujours un voile en public (*Plutarc. Apoph. lacon. Charil. Briani, VI, p.* 64). Les filles n'avoient pour tout habillement qu'une tunique, μονοχίτωνες (*ibid. in Pyrrho, II, pag.* 472), & cette tunique différoit de celle des femmes & de celle des autres Grecques. Les deux pièces qui, par les coutures sur les deux côtés, formoient les tuniques ordinaires, n'étoient point cousues ensemble depuis les hanches jusqu'au bas; de sorte que, dans la marche, elles flottoient au gré des vents, & elles laissoient les cuisses découvertes (*ibid. in Parallel. Lycurgi & Numæ, I, pag.* 168). Sur les théâtres, Hermione paroissoit avec cette tunique pour indiquer qu'elle étoit de Sparte.

Les *Lacédémoniens* enlevoient leurs futures épouses; ensuite la femme qui présidoit aux mariages, leur coupoit les cheveux, les chaussoit avec une chaussure, & les couvroit avec un manteau d'homme; enfin, elle les laissoit seules, sans lumière, & couchées sur un lit de feuillages.

Un article tel que celui-ci, où tout est extraordinaire, demanderoit à être fortifié par des preuves tirées des

monumens ; mais cela eſt impoſſible, parce qu'il ne nous en reſte point qui repréſentent des *Lacédémoniens*, ce peuple n'ayant jamais exercé les arts.

LOCRIENS-OZOLES. (*Voyez* ÆTOLIENS.)

LYDIENS. (*Voyez l'article des* BARBARES.)

MACÉDONIENS. « Les Épirotes, placés du côté » de Corcyre, étoient appelés *Macédoniens*, parce que, » dit Strabon (*lib. 7, pag. 327, edit. 1620*), ils par- » loient le même dialecte, portoient la même chlamyde » que les *Macédoniens*, avoient les cheveux coupés » comme eux, & pluſieurs autres points de reſſem- » blance. » Ce paſſage eſt le ſeul, à ma connoiſſance, dans lequel on donne aux *Macédoniens* une manière particulière de couper ou de peigner les cheveux. Je n'en ſaurois dire autre choſe.

Dans la ſection II du chapitre des *coiffures*, j'ai décrit fort au long la *cauſia*, bonnet propre aux *Macédoniens*, & qui reſſembloit à celui des Dioſcures. J'y renvoie le lecteur.

Plutarque (*Apophtegm. Philipp. Briani, VI, pag.* 18) rapporte un fait, duquel on peut conclure que les *Macédoniens* ne portoient point de caleçon ſous leur tunique. Un des priſonniers de guerre que Philippe aſſis faiſoit vendre lui-même, lui dit : « Rabattez votre chlamyde, » car cette poſture eſt indécente. »

Nous voyons ſouvent les *Macédoniens* caractériſés par la chlamyde, habillement dont on leur attribuoit d'ailleurs l'invention. Winckelmann penſoit que la longueur & l'ampleur de la chlamyde macédonienne étoient ſon caractère diſtinctif : il le prouvoit par un bas-relief de la villa Albani, qu'il publia dans ſes *Monumenti antichi* (*n°.* 174), & qui repréſente Alexandre & Diogène dans ſon tonneau de terre cuite. A la vérité, la chlamyde du Roi deſcend preſque juſqu'aux chevilles ; mais on doit obſerver d'abord que pluſieurs ſtatues d'autres perſonnages grecs en préſentent d'auſſi longues ; enſuite que chez tous les peuples les habillemens des Rois étoient plus longs & plus amples que ceux des ſimples citoyens. J'ai donc cru devoir chercher une autre raiſon qui ait porté les hiſtoriens à caractériſer toujours les *Macédoniens* par la chlamyde, ſans donner à ce manteau quelqu'épithète de laquelle on puiſſe tirer un trait diſtinctif (*Strab. VII, pag.* 327-1620 ; *XV, pag.* 715. *Plutarch. ſuprà, &c.*). Je crois l'avoir trouvée dans l'uſage excluſif de la chlamyde, relativement au *pallium* que les autres Grecs portoient en tems de paix & dans les villes.

La chauſſure des *Macédoniens* avoit quelque choſe de remarquable qui la faiſoit diſtinguer. Si dans la deſcription du triomphe de Paul-Émile (*Briani, II, pag.* 186), où Plutarque peint le malheureux Perſée couvert d'un manteau brun, & portant les crépides de ſon pays, il déſigne par le mot ἐπιχωρίοις, la Macédoine plutôt que la Grèce entière, Strabon (*XX, pag.* 715-1620) ſemble décider la queſtion par la négative, en ne déſignant la chauſſure d'un envoyé d'Alexandre que par le mot *crepides*.

Le diadême des Rois de Macédoine a été décrit dans la ſection des *coiffures*. Ordinairement leur chlamyde étoit de pourpre, & c'étoit celle que portoit Alexandre ſur une tunique de pourpre rayée de blanc, avec la *cauſia* ceinte du diadême (*Athen. XII, cap.* 9). Ses ſucceſſeurs l'imitèrent (*Plutarch. in Antonio. — Briani, V, pag.* 120).

Démétrius Poliocerte ſe diſtingua des autres Rois de Macédoine par un faſte égal à celui des Rois d'Orient (*Plutarc. Demetr. Briani, V, pag.* 509. — *Athen. XII, cap.* 9). Sa *cauſia* de pourpre étoit ceinte d'un double diadême de pourpre brodé en or, dont les extrémités flottoient ſur ſes épaules. Sa chauſſure étoit faite entièrement de pourpre la plus précieuſe, & chargée d'ornemens d'or. Ses chlamydes ordinaires étoient d'un pourpre ſi foncé, qu'elles paroiſſoient noires. Il s'en fit broder une ſur laquelle on voyoit repréſentés en or le ciel avec des étoiles & les douze ſignes du zodiaque. Cet ouvrage admirable n'étoit pas fini lorſque Démétrius fut précipité du trône, & aucun de ſes ſucceſſeurs n'oſa en faire uſage.

Les *cauſia* de pourpre & de riches chlamydes étoient les marques de diſtinction que les Rois de Macédoine diſtribuoient à ceux des courtiſans qu'ils appeloient leurs amis.

MÉLOS. Les habitans de cette île portoient les cheveux moins courts que les Grecs pris en général, de même que ceux qui ſuivoient en partie les inſtitutions de Lycurgue (*Philoſtr. Apollon. Vita, III, cap.* 15).

MILET. Plutarque (*Briani, III, pag.* 30) dit d'Alcibiade, que le voyant à Lacédémone ſuivre ponctuellement les inſtitutions de Lycurgue, on auroit pu douter qu'il eût jamais porté une *lana* miléſienne, μιλησίας χλανίδος. Déſigne-t-il un habillement tiſſu avec la laine de *Milet*, célèbre par ſa fineſſe, ou une *lana* de forme ou de couleur particulière aux Miléſiens?

PÉLOPONNÈSE. Un ſcholiaſte d'Euripide, cité par Euſtathe (*Iliad. XVIII, pag.* 963), dit que, dans le *Péloponnèſe*, les filles, pendant le jour, ne portoient ni ceinture ni tunique, mais qu'elles avoient ſeulement un manteau qu'elles attachoient d'un côté avec une agraffe. Périandre (*Athen. XIII, pag.* 589), ayant vu Méliſſa, d'Épidaure..... « vêtue ſelon l'uſage des Péloponéſiennes » (elle n'avoit point de manteau, elle ne portoit qu'une » tunique, & elle verſoit du vin aux ouvriers), en » devint amoureux & l'épouſa. » Méliſſa, occupée aux travaux domeſtiques, ne portoit pas un manteau qui eût gêné ſes mouvemens ; mais elle auroit été entièrement nue ſi elle eût été ἀχίτων, comme le dit le ſcholiaſte d'Euripide. Elle portoit ſans doute une ſeule tunique légère, celle qui tenoit lieu de notre chemiſe, μονοχίτων, comme dit Athénée ; de ſorte que le mot ἀχίτων ne déſigneroit, dans le ſcholiaſte, que l'abſence de la tunique extérieure. Le manteau à agraffe étoit le vêtement dorien, porté d'abord & enſuite abandonné par les Athéniennes.

Polyſperchon, voulant inſpirer à ſes troupes le mépris pour les Péloponéſiens qui les aſſiégeoient ; « prit, dit » Polyen (*Strat. IV, cap.* 14), le *pileus* des Arcadiens, » un manteau groſſier, très-épais, attaché avec une » agraffe, & un bâton ; voilà, dit-il, les ennemis que » vous avez à combattre, &c. »

PHOCIDE. Les pauvres de cette contrée, voiſine de l'Eubée, portoient des tuniques de peau de porc (*Pauſan. Arcad. cap.* 1).

SAMOS. Les habitans de cette île, ſituée vers la côte d'Aſie, avoient adopté une partie du luxe qui régna toujours dans cette partie du Monde. On voit dans Athénée

(*lib.* 12, *cap.* 6) qu'ils portoient des bracelets, & qu'à la fête de Junon ils marchoient en pompe, portant des tuniques blanches qui touchoient la terre, & des cheveux qui flottoient sur les épaules.

SICILE. Les Syracusaines (*Theocrit. Idyl. XV*, 21, 34) se faisoient un honneur de descendre des Doriens, de parler le dialecte du Péloponnèse : aussi portoient-elles l'ample manteau dorien, lié avec une agraffe (*ibid.*). En général, tous les Siciliens avoient la même prétention (*Thucidid. pag.* 426. *Hermocrates*).

Hiéron, Gélon & les autres Rois prédécesseurs d'Hiéronyme (excepté Denys le tyran), n'avoient porté aucun habillement, aucun attribut qui les distinguât des autres citoyens (*Tit. Liv. XXIV*, *cap.* 5) ; mais Hiéronyme, à l'exemple de Denys, porta la pourpre & le diadême, eut des gardes armés, & sortit de son palais monté sur un char attelé de quatre chevaux blancs.

Les courtisans de Denys le tyran portoient, comme lui, la tunique longue, σολὴν, comme on le voit dans Plutarque (*Dion. Briani*, *V*, *pag.* 166.)

SIRIS. « Les habitans de *Siris* (ville de Lucanie) ne » le cédèrent pas aux Sybarites en luxe, dit Athénée » (*XII*, *pag.* 523) ; ils portoient des tuniques de di» verses couleurs ; ils les lioient avec de riches ceintu» res, qui les firent appeler par leurs voisins, μιτροχί» τωνες. » Ce surnom (*porteurs de tuniques liées avec des ceintures*) étoit fondé sur la richesse des ceintures, & non sur leur usage ; car presque tous les peuples en portoient.

SYBARITES. Leur luxe & leur vie voluptueuse passèrent en proverbe dans l'antiquité. Athénée (*XII*, *cap.* 3) dit qu'ils portoient des habillemens faits avec les laines de Milet..... que leurs enfans, jusqu'à la puberté, étoient vêtus de pourpre, & que leurs cheveux étoient liés en boucles avec des fils d'or.

Sybaris ayant été détruite, des Grecs fondèrent auprès de ses ruines la ville de *Thurium*. Philostrate (*Apoll. Vita*, *III*, *cap.* 15) dit que les habitans de *Thurium* portoient, selon l'usage des Lacédémoniens, les cheveux moins courts que les autres Grecs.

SYRACUSAINS. (*Voyez* SICILE.) Phylarque, cité par Athénée (*XII*, *cap.* 4), dit qu'une loi défendoit aux femmes de Syracuse l'usage de l'or pour leur parure, celui des étoffes de diverses couleurs, de la pourpre, des étoffes brochées, sous peine d'être considérées comme de viles prostituées..... qu'une autre loi défendoit aux *Syracusains* l'usage de la parure, des habillemens recherchés & différens de ceux des autres citoyens, sous peine d'être reconnu pour un corrupteur des deux sexes.

TARENTE. Les Tarentins, dit Philostrate (*Apollon. Vita*, *III*, *cap.* 15), portoient les cheveux moins courts que les autres Grecs, de même que ceux qui avoient en honneur les institutions de Lycurgue.

Les laines de *Tarente* étoient recherchées. Les Tarentins en faisoient des étoffes si fines, qu'elles étoient transparentes, semblables à nos crêpes de laine. Cléarque, cité par Athénée (*XII*, *cap* 5), dit que le luxe avoit corrompu les Tarentins à un tel point, qu'ils s'épiloient tout le corps ; qu'ils portoient des habillemens transparens & ornés de bandes de pourpre, habillement réservé ordinairement pour les femmes. Telxinoé, dans Aristenète (*lib.* 1, *epist.* 25), étoit vêtue d'une étoffe transparente, au travers de laquelle brilloit toute sa beauté.

THESSALIENS portoient plus d'habits, & des habits plus longs & plus amples que les habitans du reste de la Grèce ; aussi Athénée (*XIV*, *cap.* 23) dit-il : « Ils » ressembloient aux Perses par l'habillement & par le » luxe. » J'ajouterai, & par l'habitude du cheval. Leurs mœurs étoient très-dissolues, & dans les festins ils faisoient danser des femmes dépouillées de tout habillement, une ceinture exceptée.

La chlamyde des *Thessaliens* & leur pétase avoient des formes particulières. Philostrate (*Vita Apollonii*, *III*, *cap.* 25) dit qu'une statue de Tantale « portoit le cos» tume des Argiens, mais que la chlamyde ressembloit » à celle des *Thessaliens*. » Procope (*Bell. Vandalic. I*, *cap.* 25) dit que, dans les marques de dignité envoyées par les Empereurs romains aux Rois maures, « on » voyoit un manteau blanc, lié avec une agraffe d'or au» près de l'épaule droite, semblable par sa forme à la » chlamyde thessalienne. » Enfin Philostrate (*Heroic.*, *cap.* 2, *n°.* 2) dit de Protésilas : « Il est revêtu de la chla» myde thessalienne. » Le dernier texte a fait retrouver à Winckelmann cette chlamyde. Il a publié, dans ses *Monumenti antichi* (*n°.* 123), le bas-relief d'un sarcophage du palais *Barberini*, qui représente l'entrevue de Protésilas sorti des enfers, & de son épouse Laodamie. Le savant antiquaire fait remarquer la chlamyde du jeune *Thessalien* (qui a une petite roue à ses pieds, & qui est dessiné ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCLXI*, & auquel il faut joindre la chlamyde macédonienne d'Alexandre, ici *Planche LV*, *n°.* 3). Elle est plus longue que celle de Mercure, qui le reconduit à Caron, & que celles de toutes les figures du bas-relief. Aussi Protésilas en relève-t-il une partie avec la main gauche, à la hauteur de sa cuisse. Le sculpteur s'est conformé en cela au costume des *Thessaliens*. Strabon dit en effet (*XI*, *pag.* 530-1620)..... « On appelle habit arménien celui des *Thessaliens*, » composé de longues tuniques appelées Étoliennes » dans les tragédies, ceintes sur la poitrine, & de » manteaux pareils à ceux que portent les acteurs tra» giques lorsqu'ils représentent des *Thessaliens*..... De » tous les Grecs, les *Thessaliens* portent les habits les » plus longs, probablement parce qu'ils habitent les » contrées les plus septentrionales & les plus froides..... » Leur costume a du rapport avec celui des Perses. »

« Les chlamydes thessaliennes ont, dit Suidas (Θετταλ.), » des deux côtés, des angles qui ressemblent à des ailes, » d'où vient l'expression *ailes thessaliennes*. » Eckel (*Num. vet. Anecdoti*, *tab. VII*, *n°.* 11) a cru voir ses ailes dans les bouts de la ceinture d'une Minerve (*voyez* ici la seconde Minerve citée dans l'article des LYBIENS), qui sont passés sur ses deux bras, & qui pendent ensuite. Il en donne pour raison que cette Minerve, se trouvant fréquemment sur les médailles de Thessalie, est celle d'*Itone*, ville de cette contrée. Quelque respect que j'aie pour cet illustre antiquaire, je ne puis être ici de son avis. Je crois plutôt qu'il faut reconnoître les ailes de la chlamyde dans les deux portions que laissoit pendre & flotter l'agraffe lorsqu'elle n'étoit pas fixée aux angles de ce manteau, mais lorsqu'elle l'étoit à deux points plus rapprochés du milieu. On la portoit ainsi quelquefois comme le montre la *Planche LV* de ce Recueil, & probablement la chlamyde thessalienne, étant beaucoup plus ample & plus longue que celle des autres Grecs,

les ailes flottantes devoient auſſi l'être davantage que les ailes de la chlamyde ordinaire.

Le pétaſe theſſalien a été décrit dans la ſection des *coiffures des Grecs*, partie des *coſtumes*.

Dans le deuil pour la mort de Pélopidas (*Plutarc. Pelopid. Briani, II, pag.* 236), les *Theſſaliens* coupèrent leurs chevelures & les crins de leurs chevaux.

THURII. (*Voyez* SYBARITES.)

§. 3. *Les Étruſques.*

Il eſt difficile d'aſſigner des caractères précis & *tranchés* qui faſſent diſtinguer les monumens étruſques des monumens grecs des premiers tems, & les monumens étruſques des monumens romains du premier âge de Rome. On en peut dire autant des coſtumes étruſques; de ſorte que j'ai eu d'abord le deſſein de réunir le coſtume civil des *Étruſques* à celui des Grecs, comme je l'ai fait dans le livre de la *Guerre*. Mais j'ai trouvé aſſez de monumens des *Étruſques* pour faire ſur cette nation un article intermédiaire entre celui des Grecs, qu'elle imita en partie, & celui des Romains, qui ſemblent l'avoir imité en tout.

Il eſt certain qu'après la fondation de Rome, & même quatre ſiècles après, les *Étruſques* parloient encore une langue & portoient encore un coſtume qui les faiſoient diſtinguer des Romains. Plutarque dit (*Poplic. Briani, I, pag.* 232) de Mutius Scævola..... « Ayant formé le deſ-» ſein d'ôter la vie à Porſenna, il pénétra dans ſon camp » ſous l'habit des *Étruſques*, & parlant leur langue. » Ce fut encore (*Frontini Stratag. lib.* 1, *cap.* 2, *n°.* 2) « ſous l'habit des *Étruſques* que Fabius *Cæſo*, qui parloit » bien leur langue, reçut, dans la guerre des *Étruſques*, » l'ordre de pénétrer dans la forêt *Ciminia* pour obſerver » les mouvemens de l'ennemi. »

J'ai fait remarquer ailleurs que les *Étruſques* cherchoient, ainſi que le font aujourd'hui les habitans des îles de la mer du Sud, à ſe donner un aſpect terrible en portant des caſques d'une grandeur démeſurée; en les chargeant d'immenſes panaches, de larges & longues crêtes, d'oreilles, de cornes, &c. D'ailleurs, les cuiraſſes, les boucliers, les jambarts, les épées, les armes de jet & de haſt que l'on voit ſur les monumens étruſques, diffèrent peu de ceux des Romains, & l'on conçoit évidemment que ceux-ci les prirent chez les *Étruſques*.

La ſtatue de la galerie de Florence, deſſinée ſous le *n°.* 3, *Pl. CCLXI*, donnera une juſte idée du coſtume civil des *Étruſques*. Elle eſt inconteſtablement étruſque. Les trois lignes écrites en caractères étruſques, & gravées ſur le bord & au bas du manteau par-devant, le prouvent, ainſi que le lieu où elle a été découverte, près de Pérouſe, au milieu de tombeaux étruſques. Elle eſt de bronze, creuſe, & elle a été fondue. Sa hauteur eſt de ſix pieds romains & deux onces (1 mètre 68 centimètres); elle a de proportion onze têtes, meſurées depuis le bas du menton juſqu'à la naiſſance des cheveux ſur le front. Cette figure porte une tunique ſemblable à celle des anciens Romains, un manteau ſemblable à la toge & ſemblablement placé, mais moins ample. La bande ou la *brochure* de pourpre qui ornoit le bord de la prétexte, eſt exprimée par une ligne tracée près du bord du manteau, & les caractères étruſques ſont gravés dans cet eſpace. Sa chauſſure, entièrement couverte, liée par des [illegible]ettes qui couvrent les jambes juſqu'au milieu, eſt ſemblable à celle des figures romaines revêtues de la toge. Il en eſt de même de l'anneau qu'elle porte au doigt annulaire de la main gauche. Ses cheveux ſont très-courts, plus courts que les Romains les portèrent jamais. Enfin, elle n'a point de barbe.

Sous les *n°s.* 4, *Pl. CCLXI*, & 1, *Pl. CCLXII*, on voit deux figures étruſques très-remarquables, qui ont été tirées des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. VI, Pl. XXVI*). Ce ſont un ſoldat & un perſonnage civil. Je ne conſidère ici que le dernier. Il eſt vêtu d'une tunique rayée, ſans manches, qui touche la terre : il porte ſur cette tunique un manteau jeté comme le *pallium* des Grecs & de la même ampleur. Le manteau eſt bordé ou broché ſur le bord, comme le fut la prétexte. Une bande, formée de la même brochure, le partage dans ſa hauteur, & traverſe obliquement le dos de la figure. Enfin, ce perſonnage a de la barbe, tandis que le militaire n'en porte point.

La figure étruſque du *n°.* 2, *Pl. CCLXII*, eſt tirée du *Muſeum Etruſcum* de Gori (*tom. I, tab.* 63). Elle rappelle, par ſon vêtement & ſon attitude, le Dieu de la Convaleſcence, le petit Téleſphore. Comme lui, elle eſt enveloppée dans l'habillement fermé, appelé chez les Romains *pænula* (que j'ai décrit ailleurs), dont le capuchon eſt relevé ſur la tête; mais la barbe & les traits indiquent un vieillard, ou du moins un homme d'un âge mûr. Ses jambes & ſes pieds ſont couverts par le prolongement des chauſſes & par une chauſſure fermée.

Les *n°s.* 3 & 4, *Pl. CCLXII*, préſentent une autre figure tirée du même *muſeum* (*tom. I, tab.* 98). Elle porte une tunique garnie de manches qui deſcendent juſqu'aux poignets. Cette tunique touche la terre; elle eſt garnie, par le bas, d'une bande ou d'une *brochure*. La figure porte ſur la tunique un capuchon garni de prolongemens qui deſcendent par-devant juſqu'à l'eſtomac, & par-derrière juſqu'à mi-jambes. Cet habillement reſſemble au ſcapulaire de certains moines bénédictins & bernardins.

On trouve ſur les monumens étruſques un grand nombre de figures couvertes de capuchons de diverſes formes. Les habitans des Apennins s'en ſervent encore pour ſe garantir du froid.

Tite-Live raconte (*lib.* 1, *cap.* 34) que Tarquin l'Ancien, venant d'Étrurie pour s'établir à Rome, vit ſur le Janicule un aigle enlever ſon bonnet (*pileus*) & le remettre enſuite ſur ſa tête. Je donne, ſous le *n°.* 1, *Pl. CCLXIII*, la figure d'un laboureur qui, accompagné de ſa femme, conduit la charrue ſur un monument étruſque (*Muſ. Etruſc. II, tab.* 200). Il porte un *pileus* qui reſſembloit probablement à celui de Tarquin par la forme, quoiqu'il pût en différer par la matière. L'habillement de ce laboureur eſt difficile à décrire, mais il eſt très-remarquable.

Les femmes étruſques repréſentées ſur les monumens portent ordinairement, comme les Grecques, la longue tunique & un manteau. Ces habillemens ſont très-ſouvent pliſſés, & les plis ſe ſoutiennent régulièrement, probablement à l'aide d'un apprêt. On n'en peut donner un exemple plus frappant que la figure des *n°s.* 2 & 3, *Pl. CCLXIII* (*Muſ. Etruſ. I, tab.* 35). Sa tunique eſt d'une longueur moyenne, ſans manches proprement dites; la draperie, qui tient lieu de manteau, eſt pliſſée par le bas & par le haut. Sa coiffure eſt très-remarquable : les cheveux treſſés deſcendent ſur le dos, mais ils ſont réunis ſur la tête ſous un bonnet. En général, ſur les monu-

mens, les cheveux des femmes étruſques ſont partagés en longues treſſes. J'ai parlé plus haut de la femme qui accompagne le laboureur *étruſque :* on la voit ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CCLXIII.* Sa longue tunique ne devoit pas être commode pour le travail des champs.

Le *n°.* 1, *Pl. CCLXIV*, préſente deux figures tirées d'un bas-relief de la villa Albani. Winckelmann (*Mon. ant. n°. 56. Hiſt. de l'Art, liv.* 3, *chap.* 2, *ſect.* 13) le croit étruſque & de la plus haute antiquité. Il y reconnoît Leucothoé & Bacchus ſon nourriſſon. « Leur dra» perie, dit-il, eſt diſpoſée en plis parallèles, indiqués » ſeulement par des inciſions preſque droites, placées » toujours deux à deux. » La longue tunique du petit Bacchus eſt portée auſſi par un enfant peint ſur un vaſe grec publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 200), & deſſiné ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCLXIV.* Il joue de la flûte double pour amuſer trois femmes qui ſe réjouiſſent dans un feſtin. Auprès de lui eſt placé l'enfant du *n°.* 3, *Pl. CCLXIV.* Il tient le vaſe à long manche (*ſimpulum*) avec lequel on puiſoit le vin dans le cratère, pour le verſer dans chaque coupe. J'ai fait deſſiner, ſous le *n°.* 4, *Pl. CCLXIV*, le buſte d'une ſtatue d'enfant étruſque, que Gori (*Muſ. Etruſc. I, tab.* 45) croit être l'Amour armé. Il porte, pendue à ſon col, la bulle que les Romains adoptèrent pour être la marque diſtinctive des enfans des patriciens.

Enfin on voit, ſur un ſarcophage étruſque de marbre (*ibidem, tab.* 179), deux licteurs qui précèdent un triomphateur. Leur coſtume & leurs faiſceaux ſont les mêmes que ceux des licteurs romains. A la vérité, on n'y apperçoit point de hache ; mais l'un des deux tient d'une main un objet caſſé à ſon extrémité, que l'on peut prendre pour le manche de cet inſtrument de ſupplice.

CHAPITRE II.

SECTION III.

Figures religieuſes des Grecs & des Étruſques.

Je n'ai point ici à expoſer les dogmes, ni à décrire les cérémonies de la religion des Grecs & des Etruſques. Je dois ſeulement, d'après mon plan, préſenter aux artiſtes des figures de Prêtres grecs s'il s'en eſt conſervé, & donner quelques notions ſur ceux qui aſſiſtoient aux cérémonies religieuſes. On trouvera dans la ſeconde partie de ce Recueil, à l'article RELIGION, les inſtrumens & les objets relatifs aux ſacrifices. Quant aux temples & aux autres édifices ſacrés, on en cherchera les détails & l'enſemble dans les Traités d'architecture.

Je réunirai dans la même ſection les figures religieuſes des Grecs & celles des Etruſques, à cauſe de la conformité que l'on croit avoir exiſté entre les cultes religieux de deux peuples, dont le ſecond devoit ſon origine ou du moins ſa civiliſation au premier.

§. 1er. *Prêtres grecs & étruſques.*

Dans l'antiquité, les Prêtres & les Prêtreſſes ne formoient point un ordre diſtinct : le reſpect ſeul leur aſſignoit dans l'opinion un rang diſtingué. Ils n'étoient point liés au ſacerdoce par des nœuds indiſſolubles ; de ſorte qu'on ne peut établir, par rapport à eux, aucune aſſertion générale, qui ne ſouffre quelqu'exception. Leur coſtume, le même quant à l'enſemble, varioit quelquefois dans les détails, ſelon le culte des Divinités auxquelles ils étoient conſacrés. L'offrande des ſacrifices ne leur étoit pas même excluſivement réſervée, comme on le verra plus bas. On ne peut aſſurer que les Prêtres euſſent, hors de leurs fonctions, un coſtume particulier. Je ne parlerai donc que du coſtume religieux.

Les habillemens longs étoient un des caractères du coſtume des Prêtres, c'eſt-à-dire, la tunique deſcendant juſqu'aux pieds, & le manteau long & ample. Théodore (*Prodromus, lib.* 4, *ineunte*) dit : « Miſtylus parut re» vêtu d'un beau manteau blanc, deſcendant juſqu'aux pieds, tel que celui d'un Prêtre. » L'orateur Lyſias (*Orat. V, pag.* 78, *tom. I, edit.* 1615) reproche à Andocide d'avoir imité & révélé les myſtères, « revêtu » d'habits longs, ϛολαῖς. » A la bataille d'Arbelle, le devin Ariſtandre, monté ſur un cheval (*Plutarc. Alexand. IV, pag.* 49, *edit. Briani*), marchoit devant Alexandre, « re» vêtu d'un manteau ample, blanc, la tête ceinte d'une » bandelette dorée. »

La couleur blanche étoit encore un des caractères généraux du coſtume ſacerdotal. Nous venons de le voir dans la deſcription de celui d'Ariſtandre, faite par Plutarque. Quinte-Curce (*IV, cap.* 13) dit la même choſe d'Ariſtandre : « Vêtu de blanc, tenant des branches de » verveine, il marchoit le premier, la tête couverte, in» voquant, &c. » (*Argon. Val. Flac. I*, 385.)

Les Prêtres, chez les Grecs, portoient les cheveux longs. Artémidore (*Oneiro. I*, 19) dit : « C'eſt un heu» reux préſage, de rêver que l'on a une longue & belle » chevelure, telle que la portent les Prêtres, les Rois, les » Magiſtrats & les Acteurs. » Hérodote dit expreſſément que les Prêtres (*II, pag.* 120, *Viſſeling.*) de tous les pays portoient de longs cheveux ; que ceux d'Égypte ſeuls ſe raſoient la tête.

Les Prêtres ſe ceignoient le front d'une bandelette de même forme que le bandeau royal, mais dont la partie antérieure ne s'élevoit pas en pointe, comme le diadême proprement dit. Philoſtrate (*Apollon. Vita, IV, cap.* 28), parlant d'une ſtatue de Milon, dit : « Les Crotoniates » honorèrent cet athlète du ſacerdoce de Junon. C'eſt » pourquoi on ne doit point être étonné de voir la tête de » ſa ſtatue ceinte avec une bandelette (μίτρᾳ), puiſque » j'ai dit qu'il étoit Prêtre. » Je traduis le mot grec par celui de bandelette, parce que Philoſtrate, peu auparavant, ſe ſert, pour la déſigner, du mot ταινίαν, exempt d'équivoque. Saumaiſe (*In Solin. pag.* 371, *A.*) établit, d'après Heſichius, un caractère diſtinctif entre le bandeau

royal & celui des Prêtres. « Ceux-ci, dit le lexicographe, » portent le σφόφιον. » Feſtus rend ce mot grec par le latin *ſtropus* & *ſtrupus*, & dit que cet ornement diſtinctif des Prêtres étoit une bandelette tortillée, *faſcia tortilis*.

Pendant les actes religieux, les Prêtres avoient la tête voilée, *velato capite*, c'eſt-à-dire qu'ils ramenoient ſur leur tête une partie de leur manteau.

Les Prêtres portoient une chauſſure particulière, appelée chauſſure ſacrée (τὸ ἱερὸν πεδίλον) par Euſtathe, qui en fait ſouvent mention dans ſon roman, mais qui ne la décrit jamais. Iſménias ſon héros la porte en ſa qualité de héraut (κηρυξ) de Jupiter. Appien (*Bell. civil. V, pag.* 1080. *II, Tollii*) dit que « le triumvir Antoine paſſa » l'hiver en Égypte, ſans aucune marque de dignité, » portant une chauſſure blanche d'Athènes, à l'uſage » des Prêtres d'Athènes & d'Alexandrie, appelée *phé-* » *caſe*. » La couleur blanche étoit donc auſſi un caractère diſtinctif de la chauſſure des Prêtres grecs & égyptiens. Ces derniers Prêtres ne portoient jamais des dépouilles d'animaux, comme on le verra dans leur article. La chauſſure des Prêtres n'étoit donc pas de laine, mais de lin ou de coton, ſuivant les pays.

Les ſouverains Pontifes ou les chefs des Prêtres, Ἀρχοντας τῶν Ἱερεων, comme les nomme Dion-Chryſoſtôme (*Orat.* 35), ſe faiſoient remarquer par la couronne, la pourpre, & les jeunes gens à longue chevelure, qui les accompagnoient, portant des parfums.

Les *Ithyphalles* portoient, dans les fêtes de Bacchus & dans celles de Priape, l'emblême qui repréſentoit la force génératrice de la nature. Ils portoient (*Athen. XIV, cap.* 4) un maſque d'ivrogne, des couronnes, des manches d'étoffes à fleurs, des tuniques rayées de blanc, & un habillement de laine de Tarente, qui les couvroit de la ceinture aux chevilles des pieds.

Apulée (*XI*, 287) dit que, pendant la cérémonie de l'initiation aux grands myſtères, il portoit une couronne de palmier, dont les feuilles formoient des eſpèces de rayons autour de ſa tête. Sur un vaſe grec (*Hamilton, II, Pl. XXV, an.* 1795), on voit trois jeunes gens, peut-être des Athéniens, qui exécutent la courſe des flambeaux, portant des couronnes de palmier. Ces couronnes étoient auſſi portées dans les jeux publics par les concurrens (*Pauſan. VIII, cap.* 48, *pag.* 697).

Archigalle, *Galles* & autres Prêtres de Cybèle. C'eſt des Grecs que les Romains reçurent le culte de Cybèle, qu'ils avoient eux-mêmes reçu des Aſiatiques. Denys d'Halicarnaſſe, écrivant dans le premier ſiècle avant l'ère vulgaire, dit même (*lib.* 2, *cap.* 19) qu'à Rome ce n'avoit été juſqu'alors que des étrangers qui euſſent exercé le ſacerdoce de ce culte bizarre. On voit dans le muſéum du Capitole (*tom. IV, tab.* 16) un bas-relief qui repréſente l'*Archigalle* (le chef des *Galles*) ou une Grande-Prêtreſſe de Cybèle. Ses Prêtres étoient eunuques pour la plupart : de là vient qu'on ne peut prononcer affirmativement ſur le ſexe de cette figure, qui n'eſt ſculptée que juſqu'à la ceinture. Il eſt ici deſſiné ſous le *n°.* 1, *Pl. CCLXV*. La tunique de ce Prêtre monte juſqu'au col, & a des manches qui touchent les poignets. Ses cheveux ſemblent être renfermés dans une eſpèce de coiffe, qui peut être la mitre phrygienne. Sur cette mitre eſt ramenée, en guiſe de voile, une partie du manteau dans lequel les épaules & le torſe ſont enveloppés. Une couronne de laurier, placée ſur ce voile, eſt entrelacée de trois portraits : celui de Jupiter au milieu ; celui d'Atis & celui de Combabus, célèbres tous deux dans les myſtères de Cybèle, à cauſe de leur caſtration. Ce Prêtre porte des boucles d'oreille, un collier formé par deux ſerpens qui ſoutiennent un œuf avec leurs bouches, le portrait d'Atis ſuſpendu ſur ſa poitrine, & une double bandelette formée par des corps globuleux enfilés (comme celles des victimes), qui tombe des deux côtés de la tête juſqu'à la ceinture. Enfin, l'*Archigalle* tient de la main droite un pavot & trois branches d'olivier (pour aſperger les aſſiſtans) ; de la gauche, une corbeille remplie de pommes de pin, & un fouet garni d'oſſelets de mouton.

Sur un ſarcophage (*Montfaucon, I, Pl. II*, d'après Boiſſard) on lit l'épitaphe grecque d'un Prêtre de Cérès, dont la figure eſt ſculptée au deſſous (deſſinée ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCLXV*). Ce Prêtre a de la barbe ; il porte une tunique longue, garnie de longues manches ; un manteau très-ample, une coiffure qui couvre toute la tête, le viſage excepté, & qui deſcend ſur la poitrine, ſous la forme de deux longues pointes, ornées chacune de deux globules.

Nous avons vu plus haut que le devin Ariſtandre (*Quint. Curt. IV, cap.* 13), offrant aux Dieux des vœux pour les ſuccès des Macédoniens à la bataille d'Arbelle, tenoit des branches de verveine. Cette plante étoit employée dans toutes les cérémonies religieuſes ; c'eſt pourquoi on l'appeloit *plante ſacrée*. On ſe préſentoit dans les temples couronné de verveine, ou tenant des branches de cette plante : avec ſes branches on aſpergeoit l'eau luſtrale, &c.

Prêtreſſes grecques. L'uſage varioit ſuivant les lieux & les Divinités : les Prêtreſſes furent tantôt femmes, tantôt vierges. Elles formoient à Argos, à Phalère, un collége conſacré à Junon : celle qui étoit placée à la tête du collége s'appeloit *mère* ; les autres étoient appelées *filles* ou *vierges*. On ne ſait rien de leur coſtume particulier ſi elles en avoient un.

Caylus a cru reconnoître dans la figure deſſinée ici ſous le *n°.* 1, *Pl. CCLXVI*, une Prêtreſſe étruſque. Nous n'y voyons qu'une femme employée aux plus vils emplois dans les temples (ſi elle doit y être rapportée), à cauſe de la nudité de la moitié de ſon corps. Je mettrai en parallèle la Vierge du *n°.* 2, *Pl. CCLXVI*, qui porte une longue torche : elle eſt priſe d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 23).

La Vierge du *n°.* 3, *Pl. CCLXVI*, porte un vaſe des ſacrifices, ou va faire des libations ſur les tombeaux de ſes parens ; elle eſt tirée du Recueil des vaſes grecs d'Hamilton (*deuxième collection*, 1800, *I, Pl. XXXV*). Celle du *n°.* 4, *Pl. CCLXVI*, eſt une *Canéphore* ; elle porte la corbeille ſacrée : on la voit ſur un bas-relief publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 182).

Le précieux bas-relief de Phidias, tiré d'un temple d'Athènes, & dépoſé dans le muſéum Napoléon, repréſente les Vierges que des Prêtres inſtruiſent pour les cérémonies des Panathénées ; elles ſont vêtues & poſées de même. Je ne donnerai ici que celle qui porte de la main droite un meuble religieux, *n°.* 1, *Pl. CCLXVII*, & le Prêtre du *n°.* 2, *Pl. CCLXVII*.

On voit ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCLXVII*, Œdipe qui ſe purifie devant le temple des Euménides. Il a la tête couverte avec ſon manteau ; il tient un faiſceau de baguettes, & il eſt aſſis ſur la peau d'une brebis récemment immolée (*Winck. Mon. ant. n°.* 104). Sa fille, debout près de lui, porte auſſi des faiſceaux de baguettes, & un des vieillards de Colone va puiſer de l'eau pour purifier Œdipe.

Chez les Grecs, comme depuis chez les Romains, la

fiancée avoit, pendant la célébration du mariage, la tête couverte avec une draperie. On le voit dans les bas-reliefs qui repréſentent les nôces de Thétis & de Pélée. Thétis, ainſi voilée, eſt deſſinée ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CCLXVII*; elle eſt tirée d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Mon ant. n°.* 3).

§. II. *De ceux qui aſſiſtoient aux cérémonies religieuſes.*

Les Prêtres n'étoient pas toujours les miniſtres néceſſaires des ſacrifices. Ils étoient offerts ſouvent par les Rois, par les chefs des armées, par les magiſtrats & les chefs des familles.

On peut dire en général que les Anciens ſe couvroient la tête en priant les Dieux. Dans l'*Amphytrion* de Plaute, un perſonnage dit d'un autre (*act. V, ſc.* 1, *verſ.* 41) : « Il invoque les Dieux la tête couverte, avec des mains » pures, & il implore leurs ſecours. » Servius (*Æneid. III*, 405 & 545) dit expreſſément qu'on agiſſoit de la ſorte en priant les Dieux, Saturne excepté, pour n'être pas diſtrait par la vue des objets extérieurs.

Tous ceux qui aſſiſtoient aux ſacrifices (ceux des Euménides exceptés), portoient une couronne d'olivier (*Athen. Deipn. XV, pag.* 674), & l'on en tenoit ordinairement une branche en priant les Dieux (*Porphyr. Antr. Nymph. pag.* 122).

Apulée (*Metam. IV, pag.* 132 *in uſum*) nous fait connoître le geſte d'adoration des Anciens : « Frappés de la » beauté extraordinaire de Pſyché, ils lui rendoient les » hommages religieux comme à Venus même, appro» chant leur main droite de la bouche, & tenant le pre» mier doigt appuyé ſur le pouce étendu. »

Les Anciens baiſoient avec reſpect les pieds des Divinités. Libanius dit (*Lament. Daphn. tom. II, pag.* 184, *edit.* 1627) que l'empereur Julien « approchoit ſa bou» che ſacrée du pied de l'Apollon de Daphné. » Ils en baiſoient auſſi la bouche. Cicéron, parlant d'une ſtatue de bronze d'Hercule, célèbre par ſa beauté, & que Verrès avoit enlevée d'Agrigente (*Verr. IV, pag.* 255, *edit.* 1695), dit : « Sa bouche & ſon menton ſont un » peu uſés par les baiſers de ceux qui offroient des vœux » au demi-dieu. »

Winckelmann a dit que l'on ne ſe mettoit point à genoux en ſuppliant les Empereurs (*Hiſt. de l'Art, liv.* 4, *chap.* 3, §. 27). M. Carlo Fea a prouvé le contraire dans une note placée ſous le texte dans les éditions poſtérieures, & a cité un grand nombre de monumens. Ces monumens cités n'ont point de rapport avec les cérémonies religieuſes; mais on connoit pluſieurs paſſages des Anciens, qui prouvent que cette attitude y étoit d'uſage.

CHAPITRE III.

FIGURES ROMAINES.

SECTION PREMIERE.

Romains armés.

N°. I. *Soldats romains.*

Nous avons peu de notions de la manière dont les Romains furent armés & diſciplinés avant le ſecond conſulat de Marius (649 de Rome). Les marbres de ces tems (s'il y en a jamais eu) ne ſont point parvenus juſqu'à nous, & les hiſtoriens ſont très-laconiques ſur cet objet. On peut dire en général que les premiers Romains ſe ſervoient de caſques, de cuiraſſes, de boucliers, de lances, d'épées, &c.; mais il ſeroit imprudent d'en vouloir retracer rigoureuſement les formes. On attribue à Romulus la formation de la légion, & ſa diviſion en cohortes & en manipules. Le nom des derniers leur fut donné à cauſe des enſeignes groſſières dont ils ſe ſervirent d'abord : ce furent des poignées de foin ou de gazon. Pour les diverſifier, on adopta les figures en argent de différens animaux, bœuf, cheval, aigle, &c.; celle du Minotaure, &c.

La figure des *n^os^*. 1, 2, *Pl. CCLXVIII*, peut repréſenter un général d'armée des premiers ſiècles de Rome. Les jambarts qu'il porte, ſe trouvent rarement à des figures romaines, quoique les écrivains de cette nation en aient parlé. Les trois crêtes dont ſon caſque eſt orné (celle du milieu eſt briſée ſur la tête), rappellent, avec les jambarts, les guerriers étruſques. La petiteſſe de ſon épée & de ſon manteau eſt très-remarquable. Enfin, la barbe, que les Romains quittèrent dans le ſiècle des Scipions & reprirent dans celui d'Hadrien, annonce un Romain des premiers tems de la République. Cette figure de bronze, deſſinée ici de la grandeur de l'original, a été trouvée en (1802) l'an 10 dans les tourbières d'Épagne, à cinq kilomètres d'Abbeville.

Marius choiſit l'aigle pour l'enſeigne principale de la légion; elle fut d'or, ainſi que les couronnes & ſes autres ornemens. La pique qui les portoit, étoit couverte de lames d'argent (*Suidas*, Ξυσον). Les autres enſeignes ſervirent aux cohortes & aux manipules. Il eſt probable que le vainqueur des Cimbres fit adopter aux Romains des armes & une tactique uniformes. Ce que je vais en dire ne datera rigoureuſement que de cette époque.

Les armées romaines étoient compoſées de légionnaires, fantaſſins & cavaliers, & des auxiliaires. Les légionnaires étoient diviſés primitivement en vélites, haſtaires, princes & triaires. Les vélites étoient des troupes légères, compoſées de frondeurs, d'archers & de ſoldats qui lançoient le javelot. Les vélites-frondeurs n'avoient point d'armes défenſives; auſſi leur étoit-il permis de fuir lorſqu'ils n'avoient plus de pierres ni de balles

de plomb. On en voit ici un au *n°.* 3, *Pl. CCLXVIII;* il eſt tiré des bas-reliefs de la colonne trajane (*tab.* 86). Les vélites-archers portoient un caſque, une cuiraſſe à écailles, une épée, un arc & un carquois. Végèce (*lib.* 1, *cap.* 20) dit qu'ils couvroient leur bras gauche, celui qui étoit le plus avancé quand ils tendoient l'arc, avec une manche. Sur la colonne trajane (*tab.* 83) on voit un archer auxiliaire dont le bras droit eſt nu, & le gauche qui tient l'arc, couvert juſqu'au poignet d'une manche de cuir ou de quelque tiſſu très-épais. Procope (*de Bello perſico, lib.* 1, *cap.* 1) dit que de ſon tems (le ſiècle de Juſtinien) les archers portoient des cuiraſſes, des jambarts qui s'élevoient juſqu'au genou, des flèches à droite, & l'épée à gauche. Quelques-uns portoient encore un javelot ſuſpendu à leur corps, un petit bouclier ſans anſe pour couvrir le viſage & le col. Ils montoient auſſi à cheval, & ils lançoient, ainſi montés, des flèches en avant & en arrière, avec tant de force qu'ils perçoient boucliers & cuiraſſes; ils élevoient l'arc à la hauteur du front, & ils attiroient la corde juſqu'à l'oreille droite. Les vélites qui lançoient le javelot portoient, dans le ſecond ſiècle de l'ère vulgaire, un caſque, un bouclier, une épée, la cuiraſſe à écailles ou les lames de bronze, & un javelot d'environ un mètre de longueur, garni d'une pointe très-effilée, qui ſe recourboit du premier coup. On voit dans la galerie de Florence (*Muſ. Flor. Statuæ, tab.* 77) un guerrier poſé avec un genou en terre, ayant une cuiraſſe de cuir ſur ſa tunique, une épée au côté gauche, tenant de la main droite les débris d'un javelot, & de la gauche un bouclier carré, mais replié trois fois en forme de tuile courbe, à triple courbure (*imbricatus*). Gori a cru reconnoître un vélite. On le voit ici au *n°.* 4, *Pl. CCLXVIII.* A la vérité il n'a point de caſque, & cependant Polybe en donne un aux vélites avec un bouclier; mais comme les autres écrivains ne parlent point du caſque, on peut croire, avec Valtrinus (*de Re milit. vet. Roman.*), qu'ils ne le portèrent pas dans les premiers tems.

L'armure des vélites en général étoit, ſelon Polybe (*lib.* 6), l'épée, les haſtes légères (javelots), un bouclier rond de trois pieds de diamètre, & un bonnet de peau de loup. Suidas (Ζῶμα) dit que les troupes armées à la légère portoient le *ſagum* & les chauſſes.

Les haſtats portoient le javelot (*pilum*), l'épée eſpagnole, le grand bouclier (*ſcutum*), le caſque & un plaſtron d'airain. Les plus riches ſe ſervoient, au lieu de plaſtron, d'une cuiraſſe de mailles. Polybe dit que les princes & les triaires étoient armés de même que les haſtats, excepté que les triaires portoient la pique au lieu du javelot. Le bouclier romain étoit carré, long, convexe; & lorſqu'il étoit porté, il deſcendoit juſqu'aux pieds : ποδήρεις θυρεὸς, dit Plutarque (*in Æmil. II, pag.* 171).

Sous les *n°s.* 1 & 2, *Pl. CCLXIX*, on voit un légionnaire de la colonne trajane (*tab.* 38). La tunique de cuir (*ſcortea*), qui tient lieu de cuiraſſe, & dont les bords ſont découpés; les longues chauſſes (*campeſtre*), la chauſſure avec les bandelettes, qui montent vers le milieu de la jambe (*caliga*); la cravate (*focale*), les formes du caſque & du bouclier, ſont très-apparentes. Sur la colonne prétendue antonine ni ſur l'arc de Sévère, on ne voit point de changement eſſentiel dans l'armure du légionnaire. Muratori, dans ſon *Recueil d'Inſcriptions*, a publié celle d'un légionnaire, à laquelle eſt jointe la figure que l'on voit ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CCLXIX.* On remarquera la forme du bouclier & la longueur du *ſagum.* Ce bas-relief paroît poſtérieur au ſiècle de Sévère. Enfin, je donne ſous le *n°.* 4, *Pl. CCLXIX*, un ſoldat de la colonne théodoſienne (*Pl. I, n°.* 2). La forme du caſque, la petiteſſe de l'épée & de la lance, doivent être obſervées.

L'armure de la cavalerie romaine différoit peu de celle des fantaſſins; ils portoient ſeulement une lance armée de pointes à ſes deux extrémités. Les fantaſſins n'auroient pu faire uſage d'une ſemblable lance, parce qu'ils auroient bleſſé quelqu'un du rang qui les ſuivoit. On trouvera cette lance au *n°.* 1 de la *Planche LXXIV.* Le *n°.* 1, *Pl. CCLXX*, préſente un cavalier de la colonne trajane (*tab.* 66), marchant en paix; il a la tête nue, comme il étoit d'uſage dans les marches. Son caſque eſt probablement attaché à la houſſe du cheval d'un côté, comme le bouclier eſt lié de l'autre. Sa pique (ainſi que toutes les parties foibles & ſaillantes des bas-reliefs de cette colonne) a été briſée. Sur la colonne antonine (*tab.* 47), les cavaliers portent le *ſagum* frangé. On en a deſſiné un deſcendu de cheval, au *n°.* 2, *Pl. CCLXX.* Enfin, le *n°.* 3, *Pl. CCLXX*, tiré de la colonne théodoſienne (*Pl. VII*), préſente un cavalier du Bas-Empire.

La cavalerie qui fut la plus célèbre à cette époque, étoit celle que l'on déſigna par le nom de *Cataphractes*, couverts de tous côtés; elle étoit en uſage depuis longtems dans l'Orient. Les Romains virent les Cataphractes pour la première fois lorſqu'ils vainquirent Antiochus (*Tit. Liv. lib.* 35, *n°.* 48, *& lib.* 37, *n°.* 40) : ce fut Conſtance, fils de Conſtantin (*Julian. Orat. prim. in laudem Conſtantii*), qui les introduiſit dans leurs armées. Héliodore, qui écrivoit ſous Théodoſe & Arcadius, les décrit ainſi (*Æthiopic. lib.* 9, *pag.* 443, *edit.* 1611) : « Un homme d'élite & doué d'une grande force ſe couvre d'un caſque très-ſolide, qui embraſſe toute la tête en exprimant les traits du viſage, comme les maſques de théâtre : ce caſque enveloppe la tête & le col, & ne préſente d'ouverture que devant les yeux, pour laiſſer la vue libre. De la main droite ce guerrier eſt armé d'une pique plus longue que les lances ordinaires, & ſa gauche tient les rênes du cheval. Une épée eſt ſuſpendue à ſon côté. La cuiraſſe couvre non-ſeulement ſa poitrine, mais tout ſon corps. En voici la forme. Des lames de fer ou d'airain taillées en carré, de la longueur d'un palme (quatre-vingts millimètres, ou trois pouces, ſelon Paucton), ſe recouvrant les unes les autres, ſont liées par de fortes coutures, & repréſentent une tunique formée d'écailles, qui s'applique au corps ſans le gêner : elle embraſſe chaque membre, & ſe prête à tous les mouvemens en s'alongeant ou ſe reſſerrant; elle eſt garnie de manches, & prend du col juſqu'au genou, ſans autres ouvertures que celles qui ſont pratiquées vers les cuiſſes pour permettre au cavalier d'embraſſer le dos du cheval : cette cuiraſſe repouſſe les flèches, & réſiſte à tous les coups. Une botte liée à la cuiraſſe couvre le pied & la jambe juſqu'au genou.

» On revêt le cheval d'une armure de même ſorte. Des eſpèces de bottes enveloppent ſes jambes; la tête eſt cachée entiérement ſous un frontal; la croupe & les côtés, juſqu'au ventre, ſont défendus par un caparaçon tiſſu de chaînes de fer qui les met à couvert, & qui ne gêne point la marche du cheval, à cauſe de l'eſpace vide qu'il laiſſe entre ſes parties. Le cavalier ainſi armé eſt placé ſur le cheval; il n'y monte pas, mais on l'y place, à cauſe du poids dont il eſt chargé. Lorſque le ſignal du combat eſt donné, il rend la bride à ſon cheval, le frappe des éperons, & il eſt emporté avec force dans les rangs ennemis;

ennemis ; de sorte que l'on croit voir se mouvoir un homme de fer ou une statue de métal. La pique est très-alongée vers la pointe, & elle est soutenue par le col du cheval, à l'aide d'un lien ; de même le talon est fixé aux cuisses du cheval, à l'aide d'un nœud qui ne cède point pendant le combat, mais qui au contraire aide la main du cavalier, uniquement occupée à diriger le coup. Le point d'appui donne à la pique une telle force, qu'elle perce tout ce qu'elle rencontre, & que souvent même elle perce & enlève deux hommes d'un seul coup. »

On ne connoît aucun monument sur lequel on voie des cataphractes romains ; mais sur la colonne trajane (*tab.* 27), des cataphractes auxiliaires combattent avec les Romains, & l'on en a dessiné ici un sous le *n°.* 4, *Pl. CCLXX.* On observera que le visage & les mains ne sont point couverts, & qu'il ne porte point de pique.

Les *Auxiliaires* des armées romaines furent des alliés ou des tributaires. Ceux qui combattoient contre Caractacus & les Bretons portoient de longues épées (*spathis*) & des lances (*hastis*) (*Tacit. Annal.* 12, 35). Du tems de Pline (33, *cap.* 2, *sect.* 10) on donnoit pour récompense militaire des colliers d'argent aux Romains, & des colliers d'or aux auxiliaires & aux étrangers. De plus, ceux-ci ne pouvoient porter les chaînes (*armillæ*) que l'on donnoit aussi pour récompense aux nationaux.

La cohorte des *Prétoriens*, composée de soldats choisis, servoit de garde au général ou au préteur. Je n'ai point à parler ici de leur puissance, mais de leur costume. On voit sur les colonnes trajane & prétendue antonine, les prétoriens monter la garde à la porte du Prétoire ou auprès de la personne du général. Ils n'ont d'autre arme offensive que l'épée ; ils ont le bras droit & l'*index* droit élevés ; de la gauche ils tiennent le bouclier. Ils portent l'épée du côté droit ; ce qui les distingue du reste de l'armée (*Not. Salmasii in Spartian. pag* 135 ; *Hist. Aug. in*-8°.). Dion Cassius (*lib.* 78, *cap.* 37) dit que Macrin, voulant rendre la marche des prétoriens plus légère, leur fit quitter les cuirasses à écailles & les boucliers faits en forme de tuiles courbes. Sous le *n°.* 1, *Pl. CCLXXI*, est dessiné un prétorien en faction (*Colon. anton. tab.* 4). Sous le *n°.* 2, *Pl. CCLXXI*, on voit un soldat qui étoit sculpté sur un tombeau (*Muratori, Inscript.*), dont l'épitaphe le qualifie de prétorien. La grossièreté du travail & la forme de l'armure annoncent le siècle de Constantin.

N°. II. *Consuls, Généraux & autres officiers romains.*

Consuls & Généraux. Les généraux romains n'avoient de marques distinctives que le *paludamentum*. C'étoit un *sagum* (*fulgens sagulum*), dit de celui de Scipion Silius Italicus (17, 528), semblable, pour la forme, à celui des soldats, mais qui en différoit certainement par la couleur, & probablement par l'ampleur & par la finesse de la laine dont il étoit tissu. Cette couleur étoit le blanc ou le rouge-clair que donnoit le *coccus* ou kermès du chêne-vert, tandis que le *sagum* de l'Ordre équestre ou la *trabea* étoit teinte en rouge-violet avec le coquillage appelé *murex*, & que le *sagum* des soldats étoit roux (*Valer. Maxim. lib.* 1, *cap.* 6, *n°.* 2). Plutarque raconte comme une chose très-remarquable, que Lucullus (*pag.* 176, *tom. III, Briani*), marchant contre Tigrane, portoit un *paludamentum* orné de franges ; il ajoute qu'il portoit aussi une cuirasse à écailles de fer, très-brillante. Le même écrivain dit que Paul Émile (*pag.* 169, *tom. II*), dans l'action où Persée fut vaincu, se promenoit à cheval auprès des combattans, avec un front serein, sans casque & sans cuirasse. Les généraux ne prenoient le *paludamentum* que hors de Rome. Gallien le premier le porta dans la capitale.

La manière de porter l'épée étoit encore une marque distinctive des officiers, depuis le général jusqu'au tribun. Nous voyons sur la colonne trajane les soldats porter l'épée suspendue à un baudrier qui passe sur l'épaule, comme la portoient les héros grecs ; mais les officiers paroissent ceints à la hauteur du nombril, du baudrier ou ζωστὴς, d'où pend l'épée. Suidas dit que l'on appeloit ζωστὴς une ceinture qui se plaçoit sur la cuirasse, ὦ ἐπάνω τῶ θώρακος χρῶνται : de là vint à l'épée des officiers le nom *parazonium*, auprès de la ceinture, tandis que l'autre étoit appelée par les Grecs ὑπωλένιος, sous l'aisselle (*Schol. Pind. Ol.* 2, *vers.* 149). La forme de l'épée des officiers, du *parazonium*, différoit aussi, comme on peut le conclure des vers de Martial (*lib.* 14, 32) sur cette arme :

Militiæ decus hoc & grati nomen honoris ;
Arma tribunitium cingere digna latus.

La cuirasse des officiers différoit de celle des soldats par les ornemens, & surtout par les espèces de franges qui couvroient les bras & les cuisses. On voit sur la colonne trajane plusieurs rangs de franges aux cuirasses des officiers. Peut-être le nombre des rangs & la longueur des franges désignoient-ils les divers grades ; mais on ne peut rien dire de précis sur cet objet.

Le dictateur & le consul qui commandoient les armées, étoient vêtus comme les autres généraux ; mais ils étoient précédés, le premier par vingt-quatre, & le second par douze licteurs. Six précédoient les proconsuls, les généraux, les maîtres de la cavalerie. Les tribuns n'avoient point de licteurs, mais des *viatores* ou messagers. Sur la tunique, les licteurs portoient dans Rome une toge courte, *togulam*, dit Cicéron (*in Pison. cap.* 23) ; & hors de la capitale, un *sagum* court, *sagulum* (*ibid.*). De même ils ne plaçoient une hache dans leurs faisceaux qu'après être sortis de Rome. On ne connoît point de figure de consul armé avant celles qui sont tracées sur les dyptiques.

En voici une du cinquième siècle (*Thesaur. Dypticor. tom. II*) ; elle est dessinée sous le *n°.* 3, *Pl. CCLXXI.* On remarquera les broderies dont sa tunique & sa longue chlamyde sont chargées, l'énorme agraffe qui lie celle-ci, & les portraits des Empereurs qui sont peints sur le bouclier.

La tente du général étoit appelée *Prétoire*, quoique les préteurs ne commandassent pas les armées ; mais Asconius dit que ce nom lui fut donné parce que les premiers Romains donnoient le nom générique *Préteur* à celui qui commandoit l'armée.

Le préfet du Prétoire ou le commandant des prétoriens étoit le chef de la garde de l'Empereur. L'épée & le baudrier étoient les marques de sa dignité, & il ne les quittoit jamais.

Six tribuns militaires commandoient la légion, recevoient & donnoient le mot d'ordre, posoient les sentinelles, &c. Au lieu des licteurs qui précédoient les officiers supérieurs, les tribuns militaires n'avoient que des huissiers ou messagers, *viatores*. Alexandre-Sévère les leur ôta, & il ordonna qu'en leur place quatre soldats marchassent (*Lamprid. c.* 52) devant les tribuns. Ces officiers portoient le *parazonium* & des anneaux d'or. Les soldats ne pouvoient avoir que des anneaux de fer. Les

anneaux d'or servirent à reconnoître les tribuns tués dans une bataille, que Scipion prioit Asdrubal de faire enterrer (*App. Punic. p.* 104, *tom. I, Tollii*). Le *sagum* des tribuns différoit de celui des soldats; car le tribun Décius, environné des Samnites, prit celui d'un soldat pour se déguiser en allant faire une reconnoissance, *sagulo gregali amictus* (*Liv. lib.* 7, *cap.* 34). Lorsqu'ils demandoient le mot d'ordre aux Empereurs, ils ne portoient pas le *paraζonium*, mais l'épée des cavaliers, ξίφος ἱππικὸν, ainsi que Josèphe le dit du tribun qui tua Caligula (*Antiq. jud. lib.* 19, *cap* 1). On verra, auprès de l'Empereur, des officiers que l'on croit être des tribuns.

Le centurion commandoit une des centuries dont la cohorte étoit composée, & le centurion de la première centurie commandoit toute la cohorte. Le primipile ou premier centurion de la première cohorte étoit chargé de la garde de l'aigle légionnaire. Un cep de vigne, *vitis*, étoit la marque de dignité du centurion, & il s'en servoit pour châtier les soldats. On voit ce bâton dans les mains des centurions qui sont sculptés sur des tombeaux dessinés dans les Recueils de Boissard & de Muratori. J'en ai fait dessiner ici un sous le *n°.* 1, *Pl. CCLXXII*, malgré la grossièreté du travail, à cause des récompenses militaires dont il est comme accablé. Autour du bras droit qui tient la *vitis*, on remarque un bracelet (*armilla*) très-prononcé. Sa tête est ceinte d'une couronne dont on ne peut distinguer l'espèce : sur sa poitrine & sur ses épaules brillent des portraits d'Empereurs, qui sont suspendus à un collier (*torques* ou *collare*) énorme. La tête de Méduse qui est au milieu, fait partie de la cuirasse. Du tems de Végèce (*lib.* 2, *cap.* 16), au quatrième siècle de l'ère vulgaire, les centurions portoient des cuirasses, des boucliers longs, des casques de fer avec des aigrettes argentées, placées en travers pour les faire reconnoître. (*Voyez la page* 23 *de la seconde partie de cet ouvrage.*)

Après avoir reçu le mot d'ordre du général, le tribun l'écrivoit sur une *tessère* ou planchette qui étoit portée aux commandans des manipules par le *tesserarius* : c'étoit un soldat en grade. On en voit un sculpté sur un tombeau, avec son épitaphe recueillie par Muratori (*Thes. Inscript.*). Il est ici dessiné sous le *n°.* 2, *Pl. CCLXXII*. Il faut observer la tessère, l'épée qui sort du côté droit, & l'ample *sagum* qui est orné de franges, de même que la chaussure. (Observez que le graveur a inconsidérément retourné le dessin.)

On apprend par les inscriptions, que les porte-enseignes tenoient un rang distingué dans les armées romaines. Polybe (*lib.* 6) dit qu'ils étoient choisis entre les soldats les plus vigoureux, à cause de la pesanteur des enseignes. Ils devoient être aussi les plus intrépides : on ne leur pardonnoit pas une lâcheté, parce qu'ils entraînoient avec eux le reste de la troupe. Ils étoient dépositaires de l'argent des soldats. Sur les colonnes trajane & prétendue antonine, les porte-enseignes ne sont distingués des simples soldats que par la dépouille de lion ou d'ours dont ils avoient le casque, le dos couverts, & dont les pattes s'attachoient sur la poitrine. Tel on voit ici sous le *n°.* 3, *Pl. CCLXXII*, un porte-enseigne (*signifer*) marchant en tems de paix, & tiré de la colonne trajane (*tab.* 95). Le *n°.* 1, *Pl. CCLXXIII*, présente un *aquilifer*, celui des porte-enseignes que le centurion primipile chargeoit du soin de porter l'aigle légionnaire. A en juger par les deux colonnes citées, le *vexillifer*, celui qui portoit le vexille, l'étendard de la cavalerie, n'avoit point de dépouille d'animaux. On voit son casque en entier, & son armure ne diffère point de celle des simples soldats, soit qu'il porte son vexille à cheval, soit qu'il le porte à pied. On en voit un ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCLXXIII*, tiré des bas-reliefs de la colonne prétendue antonine (*tab.* 51).

Je ne donnerai point de figures de trompettes, parce que leur costume étoit le même que celui des porte-enseignes : comme eux ils portoient les dépouilles de bêtes féroces. On les verra dessinés en buste dans les *Planches* de leurs instrumens.

Le *n°.* 3 *bis*, *Pl. CCLXXIII*, présente un licteur à l'armée, vêtu du *sagum*. Ce *sagum* étoit rouge, probablement d'une autre nuance que le *paludamentum* du général. Peut-être aussi étoit-il moins ample, car Silius Italicus (*lib.* 9, *vers.* 420) l'appelle *sagulum* :

Isque ut Varronem procul inter prælia vidit,
Et juxta sagulo circumvolitare rubenti
Lictorem.....

N°. III. *Empereurs dans les camps.*

S'il nous étoit parvenu des peintures des Romains, nous ferions connoître avec facilité le costume des Empereurs, surtout leur costume militaire, parce qu'il différoit par la couleur seule (la couleur pourpre) de celui des officiers supérieurs. Mais les bas-reliefs & les statues sont les seuls monumens que nous puissions citer, & ils ne nous présentent que des formes privées de couleur. Les statues mêmes ne doivent être copiées qu'avec discernement. En effet, celle de Marc-Aurèle que l'on voit au Capitole, celle de Septime-Sévère, qui, de la villa Albani, a été transportée dans le muséum français, ont des cuirasses beaucoup plus richement ornées que les figures de ces deux Empereurs; celle de Marc-Aurèle dans les bas-reliefs de la colonne prétendue antonine; celle de Sévère dans les bas-reliefs de son arc de triomphe. Au reste, on pourroit dire que les statues qui représentent les Empereurs vêtus d'une armure si riche, les représentent dans le costume des triomphateurs; car on sait que l'or, l'argent & les broderies brilloient sur les vêtemens de ceux-ci. C'est pourquoi je donne sous le *n°.* 1, *Pl. CCLXXIV*, la statue d'Auguste, qui est au Capitole. Quoique sa cuirasse (*Périer, tab.* 10) soit ornée, elle est une des plus simples. La statue pédestre de Marc-Aurèle, du même muséum, a pour armure la cuirasse brillante de la *Planche LIV*, *n°.* 4. La tête est nue; la chaussure est moderne. Le *n°.* unique de la *Pl. CCLXXV* présente la statue équestre du même Empereur, qui est placée à l'entrée du Capitole (*Périer, tab.* 11). A sa statue pédestre on opposera la figure du même Empereur, tirée de sa colonne (*tab.* 53), & dessinée ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCLXXIV*. Sa cuirasse ne présente aucune broderie : c'étoit probablement celle que les Empereurs portoient lorsqu'ils marchoient en ordre de bataille, soit à pied, soit à cheval. Étoient-ils dans le camp & désarmés, ou en marche ordinaire, ils ne portoient que la tunique & le *paludamentum*, comme on le voit à la statue équestre de Marc-Aurèle, déjà citée, & dans les bas-reliefs de la colonne trajane (*tab.* 33).

Lorsque les Empereurs haranguoient les soldats, ils portoient la cuirasse, le *paludamentum*; ils tenoient alors de la main gauche, quelquefois la lance, comme le Marc-Aurèle du dernier *numéro*, & Trajan (*Col. traj. tab.* 20); quelquefois le rouleau, *volumen*, ou les placets (*Col. traj. tab.* 36); quelquefois enfin l'épée, qui caractérisoit les généraux. Cette dernière attitude étant la plus

ordinaire, on verra ici Trajan ainſi poſé, mais ſous deux aſpects différens : *n°. 3, Pl. CCLXXIV*, tiré de la colonne trajane (*tab.* 38), & *n°. 1, Pl. CCLXXVI*, tiré de la même colonne (*tab.* 87). C'eſt auſſi ſur le même monument que l'on voit Trajan marchant à la tête de ſa cavalerie, tel qu'il eſt ici ſous le *n°. 2, Pl. CCLXXVI*.

Sur la place publique de Barletta dans la Pouille, on voit une ſtatue de bronze coloſſale, qui repréſente Conſtantin revêtu de la cuiraſſe. J'en donne ici, ſous le *n°. 3, Pl. CCLXXVI*, un deſſin tiré de la nouvelle édition de Winckelmann, par Janſſen (*tom. II, Pl. IX, pag.* 514). Il faut obſerver que la croix eſt moderne ; que la main droite tenoit probablement autrefois une lance, & que la tunique a de longues manches. La dernière figure d'Empereur qui eſt ici ſous le *n°. 1, Pl. CCLXXVII*, eſt tirée de la colonne appelée *théodoſienne* (*Pl. IX, n°. 24 bis*). La richeſſe des vêtemens de cet Empereur, & du harnois de ſon cheval, rappelle la molleſſe de Caracalla (*Dio Caſſius, lib.* 78, *cap.* 3). « Il ne pouvoit plus ſupporter la chaleur ni le poids d'une armure ; auſſi portoit-il des tuniques garnies de manches, travaillées en forme de cuiraſſe, afin d'avoir le mérite apparent de porter une armure ſans avoir à en redouter la peſanteur, & afin d'être à l'abri des attaques ſecrètes. Il les portoit ſouvent hors des combats. Sa chlamyde (le *paludamentum*) étoit tantôt faite de pourpre, tantôt mêlée de blanc & de pourpre, tantôt de couleur rouge. » Élagabale imita cet exemple, & c'eſt de lui, non de Dioclétien, qu'Eutrope auroit dû dire (*Breviar. lib.* 9, *cap.* 26) : « Le premier il ſubſtitua dans l'Empire, » à la liberté romaine, les formes de la royauté. Il voulut être honoré par la proſternation, tandis qu'on ſaluoit ſes prédéceſſeurs. Il orna de pierres précieuſes ſes vêtemens & ſa chauſſure, tandis que la marque diſtinctive de l'Empereur étoit ſimplement un manteau de pourpre, le reſte de ſon vêtement n'ayant rien d'extraordinaire. » Mais on peut obſerver que la plupart des ſucceſſeurs d'Élagable renoncèrent à ce luxe aſiatique. Ce n'eſt que depuis le commencement du Bas-Empire (placé ordinairement ſous Valérien) que les Empereurs l'adoptèrent conſtamment. « Gallien, dit Trebellius Pollion (*cap.* 16), couvrit ſes cheveux de poudre d'or, parut ſouvent en public avec une couronne rayonnée. On le vit avec un manteau de pourpre & des agraffes d'or, ornées de pierres précieuſes, dans cette Rome où ſes prédéceſſeurs avoient toujours porté la toge. Il revêtit auſſi une tunique d'homme, brodée en or, & garnie de longues manches. Il orna de pierres précieuſes ſon baudrier & ſa chauſſure militaire. » La figure d'un conſul du Bas-Empire, deſſinée dans le *numéro* précédent, donnera l'intelligence des vers de Claudien (*in pr. Conſ. Stilich. lib.* 2, *verſ.* 87), où, peignant les largeſſes de Stilichon, conſul ſous les fils de Théodoſe, il décrit, au diadême près, le vêtement des Empereurs..... « Vous diſtribuez avec juſtice les chlamydes de pourpre, les baudriers couverts de perles, les toges ornées de pierres précieuſes, les cuiraſſes enrichies d'émeraudes, les caſques chargés d'hyacinthes, les épées à poignées brillantes, &c. »

N°. IV. *Obſervations générales ſur la milice romaine.*

Armure des ſoldats romains. Ils portoient des eſpèces de chemiſes, « c'eſt-à-dire, dit ſaint Jérôme (*Fabiol. de Veſtitu ſacerdot.*), des tuniques de lin, qu'ils appellent *camiſiæ* ; elles s'appliquent au corps & aux divers membres avec tant de préciſion, que les ſoldats n'en ſont pas moins agiles à la courſe, au combat, à lancer les traits, à porter le bouclier & à manier l'épée, &c. » On plaçoit ſur cette tunique, la cuiraſſe quand on étoit armé ; & ſous le Bas-Empire, la chlamyde lorſqu'on étoit en coſtume civil. Le même écrivain dit dans l'éloge de *Nepotianus*..... *Referret alius, quod in palatii militia ſub chlamyde & candenti lino corpus ejus cilicio tectum ſit.*

Dans le chapitre des *caſques*, j'ai parlé de l'eſpèce de calotte ou de bonnet que l'on mettoit ſous le caſque pour prévenir les écorchures. J'y ai dit auſſi que l'on employoit les éponges au même objet.

Sur la colonne trajane on voit le plus grand nombre des Romains porter le *campeſtre*, eſpèce de culottes qui deſcendent juſqu'aux gras de jambe. On ne peut pas cependant aſſurer qu'ils en portaſſent tous ou toujours ; car *Trebellius* Pollion (*pag.* 314, *tom. II*) dit que le tyran Saturnin ordonna que les ſoldats porteroient dans le repas le *ſagum, ne inferiora denudarentur*, afin de couvrir la partie inférieure de leur corps. Il s'agit ici de repas d'apparat, dans leſquels les convives mangeoient couchés ſur des lits.

Tant d'auteurs modernes ont écrit que le *ſagum* avoit des manches, qu'on ne peut trop répéter le contraire. C'étoit une pièce d'étoffe coupée ſous forme de carré-long. On le conclut évidemment du paſſage de Capitolin (*Commod., cap.* 6), où il dit que Commode ſe faiſoit amener dans les ſalles de ſon palais ſon cheval *Praſinus*, couvert de tapis de pourpre..... *Sagis fuco tinctis coopertum.*

A Rome & dans l'Italie, les ſoldats romains ne marchoient pas en corps d'armée lorſqu'ils étoient conduits par les Empereurs, qui reſpectoient les conſtitutions de l'Empire. Marc-Aurèle, revenant de l'Orient & de la Grèce..... « arrivé à Brindes, dit Capitolin (*pag.* 394), » ſe revêtit & fit revêtir ſes ſoldats de la toge ; il ne » leur permit point de porter le *ſagum*. »

Il paroît que les ſoldats, hors du camp, ne portoient pas le *ſagum* ; du moins en étoit-il ainſi quand ils alloient à la chaſſe. Béliſaire les conduiſoit contre les Perſes, & ils étoient allés à la chaſſe près de leur camp ſans armure. Procope (*Bel. perſic., lib.* 2, *cap.* 21) dit : ..... « Ils » n'avoient ni *lana* ni aucune autre eſpèce de manteau, » ὅτε ἄλλην ἐπωμίδα τινά. Ils ne portoient que des tuniques » de lin, de longues chauſſes & le ceinturon. »

Le *ſubarmale*, ὑπωμὶς, étoit l'oppoſé de l'*épomis*. C'étoit la tunique que l'on portoit ſous la cuiraſſe. Sévère, voulant punir les prétoriens qui avoient aſſaſſiné Pertinax, les fit venir devant lui, en tunique & ſans armes : *Prætorianos cum ſubarmalibus inermes ſibi juſſit occurrere* (*Spart. Sever.* 6).

On a dit, dans l'article des *chauſſures militaires*, qu'elles étoient garnies de clous en deſſous. Joſèphe confirme cette aſſertion (*Bel. judaic. VII, cap.* 7). Lorſque l'armée de Titus aſſiégeoit le temple de Jéruſalem, le centurion *Julianus* pourſuivant les Juifs..... « Il avoit ſa chauſſure armée de clous aigus & ſerrés, comme les autres » ſoldats ; de ſorte que, courant ſur un pavé fait de » grandes pierres, il tomba. Au bruit que firent ſes » armes dans cette chute, les aſſiégés ſe retournèrent, &c. »

Le luxe s'introduiſit dans la milice romaine avec les habillemens des Barbares, ſous les ſucceſſeurs des Antonins. Alexandre-Sévère (*Lamprid.* 40) donna aux ſoldats des jambarts, de longues chauſſes & des chauſ-

ſures fermées, comme faiſant partie de l'habillement militaire.

Caracalla leur avoit fait prendre le long *ſagum* des Gaulois, c'eſt-à-dire, la caracalle faite de bandes d'étoffes diverſement colorées.

Aurélien (*Vopiſc.*, *pag.* 562, *tom. II*) permit aux ſimples ſoldats d'attacher leurs manteaux avec des agraffes d'or : auparavant ils n'en pouvoient avoir que d'argent. Le premier auſſi, il leur diſtribua des tuniques ornées de broderie & de bandes d'étoffes précieuſes, juſqu'au nombre de cinq, telles que les tuniques appelées *linea*, au tems où écrivoit *Vopiſcus*, ſous les règnes de Dioclétien & de ſes ſucceſſeurs. On ne leur permettoit auparavant que des bandes de pourpre.

On apprend de *Trebellius* Pollion, dans la *Vie de Gallien* (*cap.* 2), que les baudriers ou ceinturons des ſoldats avoient des ornemens d'or & des étoiles; qu'ils les détachoient dans les repas d'apparat. C'étoit auſſi dans le ceinturon qu'ils portoient les pièces de monnaies. Alexandre-Sévère diſoit (*Lamprid.*, *cap.* 52) : « Le ſoldat manque d'ardeur ſeulement lorſqu'il eſt bien vêtu, » armé, chauſſé, bien nourri, & quand il a quelqu'argent dans ſon ceinturon. »

Camille, conduiſant les Romains contre les Gaulois (*Plutarc. Camillo. Briani, II, pag.* 332), leur fit prendre des caſques de fer (ὁλοσίδηρα) ſans aucun rebord, afin que l'épée de l'ennemi gliſſât ſur le caſque ou ſe briſât. Il entoura leurs boucliers de bois avec une lame de bronze, parce que le bois ſeul ne pouvoit réſiſter aux coups.

Depuis les guerres civiles les ſoldats portoient leurs armes dans Rome même. Des troupes du parti de Céſar, qui excitoient des troubles dans la Campanie, lui envoyèrent à Rome quelques-uns des leurs. Il leur députa des lieutenans qui les arrêtèrent dans les faubourgs & leur demandèrent ce qu'ils deſiroient. « Ces ſoldats répondirent (*Dio Caſſ. XLII*, *pag.* 52) qu'ils vouloient » faire eux-mêmes leurs propoſitions. Céſar leur permit » alors d'entrer dans Rome ſans autre arme que l'épée; car » ils avoient coutume de la porter, même dans cette » ville, & ils n'auroient pas ſouffert qu'on leur en interdît l'uſage. » Il paroît que, dans les tems ordinaires, les ſoldats qui étoient campés hors de Rome n'y pouvoient entrer avec leurs armes. Maximin avoit établi un camp près de cette capitale. « Quelques-uns des ſoldats » qui jouiſſoient d'une plus grande liberté, parce qu'ils » avoient mérité une ſolde extraordinaire, & à qui l'on » permettoit d'aller dans leur maiſon à cauſe de leur » âge, ſe préſentèrent à l'entrée du Sénat avec les autres » citoyens. Pour n'être pas remarqués, ils avoient » quitté leurs armes; ils n'étoient vêtus que de la tunique & du manteau, ſous lequel ils tenoient les mains » cachées. » (*Herodian. VII*, *pag.* 27.) On leur en fit un crime.

Quelquefois on leur faiſoit monter la garde pendant la nuit, ſans lance ni épée, afin que, n'ayant aucun moyen de ſe défendre contre l'ennemi, ils ne ſe laiſſaſſent pas ſurprendre par le ſommeil. Ainſi l'ordonna Paul-Emile (*Plutarc. Briani*, *VI*, *pag.* 70).

Les Romains ſurpris ſans bouclier enveloppoient leur bras gauche dans le *ſagum*, pour en tenir lieu, & ſe défendoient avec l'épée (*Cæſar Bell. civil. I*, *cap.* 75, *& Tacit Hiſtor. V*, *cap.* 22).

Dans les pompes, les ſoldats portoient des enſeignes dorées & des boucliers argentés (*Appian. Bell. civil. I*, *pag.* 694, *tom. II*, *Tollii*). Sous le Bas-Empire, dans les fêtes publiques, les chefs étoient revêtus des habillemens réſervés aux patriciens; les ſoldats portoient la toge (*Claudian. IV*, *Conſul. Honor.*, *verſ.* 5). — Lorſqu'ils revenoient victorieux ou qu'ils apportoient des nouvelles agréables, ils couronnoient de laurier le fer de leur lance.

Lorſqu'on enterroit un militaire, on le couvroit des ornemens militaires qu'il avoit obtenus. Après la bataille de Pharſale, Céſar, voulant honorer la mémoire du centurion *Craſtinus*, qui avoit le plus contribué à la victoire..... « Il le fit chercher parmi les morts, dit Appien (*Bell. civil. lib.* 2, *pag.* 785, *tom. II*, *Tollii*), plaça ſur » ſon corps les ornemens militaires (τὰ ἀριστεῖα), & lui » éleva un tombeau particulier auprès de la ſépulture » commune. »

SECTION II.

Romains en habit civil.

§. Ier. *Des Romains en général.*

Dans le livre des *coſtumes civils*, j'ai fait connoître dans un grand détail les divers habillemens des *Romains*. Je ne parlerai ici que de l'uſage de ces habillemens.

Les *Romains* des premiers ſiècles ne portoient qu'un manteau ſans tunique, &, dans les tems poſtérieurs, ceux qui conſervoient les mœurs antiques en uſoient quelquefois de même. Plutarque (*Caton. Briani*, *IV*, *pag.* 261) dit que ſouvent Caton d'Utique ſe rendoit au tribunal, ſans tunique & les pieds nus. On doit croire qu'au défaut de tunique, ces *Romains* portoient un morceau d'étoffe qui les couvroit depuis les hanches juſqu'au bas des cuiſſes, ſoit qu'il eût la forme d'une jupe courte, comme le *limus*; ſoit qu'il fût croiſé & ſerré entre les cuiſſes, comme le ζωμα ou διαζωμα des athlètes grecs (décrit dans le chapitre Ier. du livre II). Sans ce léger habillement ils auroient été entiérement nus ſi le vent ou quelque circonſtance imprévue eût développé leur manteau. Dans les grandes chaleurs & dans les contrées les plus chaudes de l'Italie, les agriculteurs ne portoient que ce léger habillement, & dans ce ſens on diſoit qu'ils étoient nus. De là vint ſans doute que *Cincinnatus*, conduiſant la charrue & abordé par les députés du Sénat, qui venoient lui déférer la dictature, envoya chercher ſa toge afin de les recevoir dignement.

Vers le déclin de la République, les Romains, les militaires ſurtout, portèrent ordinairement le *campeſtre*, eſpèce de caleçon qui deſcendoit juſqu'au haut de la jambe, ou ils entortillèrent autour de leurs cuiſſes des bandelettes qui en tenoient lieu.

La *tunique*. L'uſage de la tunique devint général & habituel à Rome dès le commencement de la République. Les riches en portèrent même pluſieurs, au moins deux : l'une intérieure (*ſubucula* & *induſium*), qui tenoit lieu de la chemiſe des Modernes, qui fut appelée *camiſia* ſous le Bas-Empire, & qui étoit ordinairement de lin; l'autre extérieure, qui étoit la tunique proprement dite. Les écrivains nous apprennent que l'on portoit alors pluſieurs tuniques, même qu'Auguſte en portoit quatre ſur la *ſubucula*; mais aucun marbre ne nous en a montré plus d'une.

La forme de la tunique des Romains eſt très-connue. Les premières tuniques furent courtes, étroites, laiſſant découverts les bras & une partie des épaules, *exomis* (*Aul. Gel. VII*, 12). On leur donna, vers le milieu de

la République, plus d'ampleur; de sorte que le haut des bras étoit couvert par les parties latérales supérieures. On y adapta ensuite de véritables manches qui, à la ville & dans tout le *Latium*, descendoient jusqu'aux coudes (*ibidem*); mais à la campagne, jusqu'aux poignets. Vers le déclin de la République, prendre les manches, *accipere manicas*, & aller à la campagne devinrent synonymes (*Cicer. Philipp. XI, cap.* 11). Ces manches longues, qui n'étoient pas étroites comme celles des Barbares, devinrent d'un usage général depuis le troisième siècle de l'ère vulgaire. La tunique des Romains descendoit peu au dessous des genoux: on la lioit avec une ceinture qui servoit aussi aux militaires, aux chasseurs, &c. à la tenir relevée jusqu'au milieu des cuisses. Dans les plis de cette ceinture on plaçoit l'argent & les petits objets que l'on portoit habituellement.

La tunique étoit ordinairement blanche ou d'une seule couleur, & dépourvue d'ornemens. Mais on l'orna quelquefois par le bas, de bandes horizontales de pourpre, appliquées ou brochées avec l'étoffe. Des bandes de pourpre semblables, descendant par-devant du haut de la tunique jusqu'au bas, caractérisoient, par leur différente largeur, le *laticlave* & l'*angusticlave*. Enfin, sous le Bas-Empire, lorsqu'on eut abandonné la toge, lorsqu'on lui eut substitué la chlamyde que l'on portoit seulement dans les cérémonies & au palais impérial, on chargea les tuniques d'ornemens appliqués, de diverses formes & de diverses matières, pourpre, étoffes à fleurs, brochées d'or, d'argent, de perles, de broderies qui représentoient des oiseaux, des quadrupèdes, &c.; qui retraçoient même des vers, des sentences, &c. Les vêtemens des Prêtres catholiques peuvent en donner l'idée.

A la tunique se bornoit l'habillement de la populace romaine & celle de toute l'Italie. De là vient qu'Horace (*I, Epist.* 7, *vers.* 65) l'appelle *tunicatus popellus*, & que Cicéron désigne les habitans de Capoue par le mot *tunicati* (*de Lege agrar. n°.* 34). Martial, mettant en opposition la tranquillité du séjour des champs avec la représentation exigée dans Rome, l'appelle *tunicata quies*. Aussi ne portant point, à la campagne, la toge qui pouvoit mettre les bras à l'abri du soleil, les Romains portoient alors des tuniques avec des manches. Les tableaux d'un *forum* ou marché, trouvés à Herculanum (*Pitture III*), présentent des artisans vêtus seulement d'une tunique. L'un (*pag.* 227), dessiné ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCLXXVII*, tient un creuset; c'est un fondeur de métaux. Un autre (*pag.* 213), dessiné ici sous le *n°.* 3, *Pl. CCLXXVII*, tient un écrit qu'il lit. La tunique courte du premier est celle que désigne Caton le censeur (*Nonius Ephippium*) par les mots *tunicâ modicâ*, lorsqu'il dit de son enfance: *Mihi puero modica una fuit tunica & toga, sine fasciis calceamenta, equus sine ephippio, balneum non quotidianum, alveus rarus.* Le même disoit que le propriétaire d'un bien rural devoit donner à ceux qui l'exploitoient, une tunique (*Re rustic.* 59) longue de trois pieds & demi (*tunicam pedum trium & semis*), de 1 mètre 0.322 (ou trois pieds deux pouces deux lignes), c'est-à-dire, un peu plus longue que la moitié de la hauteur d'un grand homme; de sorte qu'étant raccourcie par la ceinture qui la lioit sur les hanches, elle ne paroissoit pas excéder cette moitié. Voilà sans doute la longueur de la tunique courte, qui fut celle des agriculteurs, de la populace de Rome, des Romains ennemis du luxe, du jeune Caton, &c.: telle est celle de la première des figures du *forum* d'Herculanum, citées plus haut. Quant aux Romains riches ou constitués en dignité, il est probable que leur tunique avoit de longueur les deux tiers de la hauteur d'un grand homme; de sorte qu'étant liée par la ceinture, elle descendoit jusqu'aux genoux, tandis que la tunique courte ne passoit pas le milieu des cuisses.

A la tunique courte & à la tunique longue il faut joindre la tunique qui descendoit jusqu'aux talons, *tunica talaris*. Les femmes la portoient ordinairement à Rome, & quelquefois aussi les Romains débauchés dans l'intérieur de leur maison, à Rome ou dans les provinces de l'Empire. Cicéron reproche à Verrès (*V, pag.* 320 & 359, *edit.* 1695) de s'être montré en Sicile, où il étoit préteur, avec cette tunique, avec le *pallium* de pourpre & les crépides des Grecs.

Le *manteau*. Les historiens romains attribuent aux Etrusques le premier usage de la toge en Italie; mais de la toge étroite, *togula*, *toga arcta*, & ils disent que Tarquin-l'Ancien l'apporta à Rome. Avant son règne les Romains portoient peut-être un manteau moins ample, semblable à la toge étroite de la statue étrusque de bronze qui est conservée dans la galerie de Florence, ou au *pallium* des Grecs, qui en différoit très-peu. Mais ils portoient certainement la *trabea*, dont Ovide représente Romulus revêtu (*II, Fast.* 504), que Virgile appelle *quirinalis*, qui se lioit avec une agraffe comme la chlamyde à laquelle elle ressembloit par sa forme, & dont elle ne différoit que par la couleur & les ornemens.

La *toge*, que j'ai décrite ailleurs, fut, depuis Tarquin-l'Ancien, le manteau que portèrent les citoyens romains & les affranchis dans les cérémonies, dans les assemblées du peuple; qu'ils portèrent presque toujours à Rome jusqu'à Constantin. La toge & la chaussure fermée ou le *calceus* devinrent les traits caractéristiques du costume romain, comme le *pallium* & la chaussure découverte ou les *crepidæ* (appelées à Rome *soleæ*) étoient ceux du costume grec. Dans Rome & dans l'Italie, ceux qui ne jouissoient pas des droits de citoyen romain, & ceux qui en avoient été privés (*Plin. IV, Epist.* 2) portoient le manteau grec, qui, avec la même forme que la toge, en différoit par des dimensions plus petites & par la manière de l'ajuster. On négligea beaucoup l'usage de la toge dans les provinces; mais on enveloppoit toujours dans ce manteau, en les portant au bûcher, ceux qui avoient eu le droit de cité. Juvénal (*III*, 171) dit: *Pars magna Italiæ est..... in quâ nemo togam sumit, nisi mortuus.* A Rome même Auguste, haranguant le peuple (*Sueton. cap.* 40) reprocha à la plupart de ses auditeurs cette négligence.

Une bande de pourpre, cousue ou brochée sur le bord inférieur de la toge, la fit appeler *prétexte*. Les magistrats dans leurs fonctions, & les enfans jusqu'à la puberté, portoient cette toge. Les derniers, en la quittant, prenoient la toge commune (*toga pura*), qui étoit blanche & dépourvue d'ornemens.

La toge des triomphateurs étoit ornée de bandes de pourpre, de morceaux d'étoffes à fond d'or & d'argent, découpés sous différentes formes.

La toge de deuil étoit de couleur obscure (*toga pulla*).

La toge ordinaire étoit blanche, mais on en augmentoit la blancheur en frottant l'étoffe avec de l'argile blanche (*creta*). Tous en usoient ainsi dans les fêtes, les cérémonies (*Dio Cass. LXIII*, 4), & les candidats lorsqu'ils briguoient les charges.

Suétone (*August. cap.* 40), cité plus haut, après avoir dit qu'Auguste reprocha au peuple romain qu'il haranguoit, de ne plus porter la toge, ajoute: « Il chargea » les édiles de ne laisser paroître personne dans le

» *forum*, dans le cirque, que revêtu de la toge, & de » faire quitter les *lacerna*. » L'hiſtorien déſigne par les mots *pullatorum turbam* la très-grande partie des auditeurs d'Auguſte, qui ne portoient pas la toge. On peut conclure de ce récit, que ſur la fin de la République, les habitans de Rome faiſoient un uſage habituel de la *lacerna*, eſpèce de chlamyde de couleur obſcure. La *lacerna* n'avoit d'abord été portée que par les ſoldats, qui la garniſſoient de franges, comme le dit un ancien ſcholiaſte de Perſe & Iſidore (*Origin. XIX, cap.* 24) : c'étoit alors le *ſagum ;* mais quand elle devint d'un uſage général ſous les Céſars, elle fut appelée *lacerna* & *byrrus* à cauſe de ſa couleur rouſſeâtre. Ce manteau à agraffe fut partout ſubſtitué à la toge, même dans le palais impérial, ſous Conſtantin & ſes ſucceſſeurs ; mais on lui rendit ſon nom grec, *chlamyde*, parce que la langue grecque devint la langue des habitans de Conſtantinople. Martial (*XIV*, 137) nous apprend que, dans les amphithéâtres qui étoient découverts, on mettoit la *lacerna* ſur la toge pour ſe garantir des intempéries de l'air. Les chevaliers ſe levoient dans les ſpectacles lorſque Claude entroit, pour lui faire honneur, & ils ôtoient leurs *lacerna* (*Sueton. Claud. cap.* 6).

La *lacerna* étoit quelquefois garnie d'un capuchon. Sur les colonnes trajane & prétendue antonine, on en voit de ſemblables à des ſoldats. Vérus (*Capitolin. pag.* 415) & Élagabale (*Lamprid. pag.* 877) cachoient leur viſage ſous ce vêtement lorſqu'ils fréquentoient les lieux de débauche.

Pendant que la toge fut l'habit de cérémonie, la *lacerna* fut l'habit ordinaire, ſurtout dans les tems froids, à cauſe qu'elle étoit ſouvent peluchée. *Pallium fimbriatum* (dit le ſcholiaſte de Perſe). En voyage & dans les voitures qui, les litières exceptées, étoient découvertes, les Romains portoient la *penula*, habit fermé comme un ſac, percé pour laiſſer ſortir la tête, garni ſouvent d'un grand capuchon peluché à longs brins, *pallium cum fimbriis longis* (dit le même ſcholiaſte) ; & ordinairement brune ou rouſſeâtre. La *penula* fut appelée *caſula* ſous le Bas-Empire ; auſſi en retrouvons-nous la forme dans la chaſuble des Prêtres catholiques, mais telle qu'ils la portèrent juſqu'aux quinzième & ſeizième ſiècles. On l'appela, en grec, μαίνδυη & φαινόλη. Il falloit d'une main relever le côté oppoſé de la *penula* lorſqu'on vouloit avancer le bras & l'autre main. Dans Martianus Capella (*III, pag.* 50, 1599), la Grammaire perſonnifiée ſe mettant en poſture de haranguer..... *Penula à dextrâ cum modeſtiâ verecundiâque relevata, ſic cœpit.*

Milon portoit la *penula* lorſqu'il fut rencontré par *Clodius*. Sous les Céſars, on porta dans Rome la *penula* pendant l'hiver. C'étoit le manteau des convaleſcens : de là vint qu'il fut l'attribut diſtinctif du petit Téleſphore, le Dieu de la convaleſcence. Sous Galba on ſe revêtiſſoit de la *penula* dans les ſpectacles ; & Suétone (*Galba, cap.* 6) dit que cet Empereur, ne voulant pas être applaudi dans les ſpectacles, fit circuler l'ordre de tenir les mains cachées ſous les *penula*, écrit ſur une teſſère. Ce manteau fut toujours regardé comme un habit de voyage ; c'eſt pourquoi on le quittoit en entrant dans les temples (*Tertullian. de Orat., cap.* 12). Auſſi du tems d'Hadrien les ſénateurs ne ſe ſervoient de la *penula* que hors de Rome. Alexandre-Sévère (*Lamprid., cap.* 27) « permit aux vieillards de porter dans la ville les *penula* » à cauſe du froid ; auparavant on ne les portoit qu'en » voyage ou dans les tems de pluie. Mais il en défendit » l'uſage, dans Rome, aux femmes des citoyens diſtingués, & ne le leur permit qu'en voyage. » Lorſque, ſous le Bas-Empire, la chlamyde fut devenue le manteau des gens diſtingués, la *penula*, appelée alors *caſula*, devint celui des eſclaves & des ſimples particuliers (*Procop. Bell. Vandal. II, cap.* 26).

On vit, à la même époque, paroître un ornement qui tint lieu de la prétexte : c'étoit le *lorum*, bande d'étoffe ornée quelquefois de pierres précieuſes & de broderies, large comme la main. Le *lorum* repréſentoit, par ſa forme & par la manière dont après s'en être entouré le col on le croiſoit ſur la poitrine, la bande ou la brochure de pourpre qui caractériſoit la prétexte. Il paroît, ſur les figures des bas-reliefs de Conſtantin, ſur ſon arc de triomphe, & ſur les figures des Conſuls, gravés ſur les dyptiques.

Je donne ici, ſous les *n*os. 4 & 5, *Pl. CCLXXVII*, deux figures de Romains non patriciens, revêtus de la toge. Leur *calceus* n'eſt point garni de courroies, comme celui des ſénateurs : ce ſont des habitans, peut-être même des magiſtrats d'Herculanum. On les trouve dans le Recueil des bronzes tirés de cette ville (*Bronzi II, pag.* 339, 335). Sous le *n*o. 1, *Pl. CCLXXVIII*, on voit deux hommes du peuple ſous le règne de Conſtantin. Sur ſon arc de triomphe ils reçoivent ſes libéralités. Leur habillement n'eſt pas ſculpté d'une manière très-diſtincte. Cependant ils paroiſſent vêtus de tuniques courtes, garnies de longues manches, & d'une chlamyde fort étroite. Sous le *n*o. 2, *Pl. CCLXXVIII*, ſont deſſinés quatre Romains du ſiècle de Théodoſe ; l'un d'eux eſt l'architecte de la colonne de cet Empereur ou de ſon fils Arcade, & il lui en préſente le modèle dans les bas-reliefs de cette même colonne. Si les deſſins de ces bas-reliefs ſont fidèles, on auroit porté alors à Conſtantinople de longues tuniques & d'amples manteaux.

On peut être étonné de voir tous les citoyens romains porter la toge (habillement coûteux à cauſe de ſon ampleur), quoiqu'il y en eût de pauvres. Mais nous voyons encore les Romains, même les moins riches, porter des manteaux fort amples, qui durent vingt ans, & ſous leſquels les moins aiſés ne ſont vêtus que de haillons. La toge étoit de laine blanche. Lorſque l'uſure ou des taches lui avoient ôté ſa fraîcheur, on lui en redonnoit l'apparence pour quelques heures, en la frottant avec de l'argile blanche, *creta*. Nos ſoldats en uſent ainſi quand leur uniforme eſt blanc.

Chauſſure. De même que les *crepidæ* (chauſſure ouverte) & le *pallium* caractériſoient le coſtume grec, de même auſſi le *calceus* & la toge caractériſoient le coſtume romain. Le *calceus*, proprement dit, étoit une chauſſure qui enveloppoit tout le pied, & dont les bandelettes enveloppoient encore, en ſe croiſant, le bas de la jambe juſqu'au mollet. Les magiſtrats en habit civil, & les autres citoyens, portoient le *calceus* noir. Les Rois de Rome, Céſar & ſes ſucceſſeurs, les magiſtrats revêtus de la prétexte, portoient le *mulleus :* c'étoit un *calceus* fait avec du cuir rouge. Les voyageurs, les gens de campagne & les plébéiens portoient une chauſſure de cuir non apprêté, qui s'élevoit comme les brodequins modernes, & qu'ils appeloient *pero*. Le *ſoccus* & la *ſolea*, qui étoient des chauſſures ouvertes, formées par une ſimple ſemelle liée avec des courroies, & qui reſſembloient aux *crepidæ* des Grecs, ſervoient aux Romains dans l'intérieur des maiſons & à la campagne. — Les Romains étoient toujours chauſſés, c'eſt pourquoi Plutarque fait remarquer que Caton d'Utique ſe rendoit ſouvent au tribunal ſans tunique & nus pieds (*Cat. Briani, IV, pag. CCLXI*).

Coiffure. Jusqu'au cinquième siècle de la fondation de Rome, les Romains portèrent les cheveux longs, c'est-à-dire, moins courts que ceux des Grecs. Depuis lors ils portèrent les cheveux aussi courts, & ils se firent raser, excepté dans le deuil & dans l'affliction. Les jeunes gens & les enfans portoient les cheveux longs.

Quant au bonnet (sans bords) & au chapeau (bonnet garni de bords), les Romains n'en portoient point lorsqu'ils étoient revêtus de la toge : seulement ils la ramenoient sur la tête pour se garantir de l'ardeur du soleil ou des rigueurs de l'hiver; de sorte que tous les Romains à la campagne (où ils ne portoient point la toge), tous ceux des habitans de Rome qui n'avoient pas le droit de la porter, ceux mêmes qui avoient ce droit étant renfermés dans leurs maisons, les esclaves enfin dans la vie ordinaire, portoient le *pileus*, bonnet sans bords, ou le *galerus* garni de bords étroits, ou le pétase garni de bords plus larges.

Ceinture. Les Romains lioient ordinairement leur tunique avec une ceinture, & ils plaçoient dans ses replis les divers objets que les Modernes renferment dans les poches, tels que le mouchoir (*sudarium*), la bourse, les clefs, &c.

Focale, mouchoir de cou. Cette partie de l'habillement étoit de linge. Les malades & les efféminés la portoient seuls en public.

Anneaux. Les Romains portoient tous des anneaux de différente matière. Les soldats, les esclaves, les pauvres, avoient des anneaux de fer; ceux des chevaliers, des sénateurs, des centurions, &c. étoient d'or. On s'en servoit pour cacheter; aussi étoient-ils le plus souvent garnis de pierres gravées. Les pauvres se contentoient de morceaux de verre, sur lesquels on formoit des empreintes, avec les plus belles pierres gravées en relief. *Vitreis gemmis ex vulgi annulis*, dit Pline (*XXXV, cap. 6, sect.* 30). On les appelle aujourd'hui des *pâtes*.

Déshabillé. Rentrés dans leurs maisons, les Romains prenoient la *domestica vestis* (*Sueton. Vitell.* 8), que Sénèque appelle (*de Tranquill. cap.* 1) « un habillement » simple, que l'on conservoit sans soin, & que l'on pre» noit sans inquiétude. » Dans l'épitaphe d'Arion, rapportée par Pignorius (*de Servis*), on voit qu'un des serviteurs des Empereurs étoit prépose à la garde de cet habillement, avec le titre *A veste matutinâ*. Il consistoit probablement dans l'absence de la toge, que l'on remplaçoit quelquefois, lorsqu'il faisoit froid, par un manteau moins ample & plus léger, & dans l'usage de chaussures légères, telles que la *solea*, qui étoit découverte comme les *crepidæ* grecques. Cicéron (*Epist.* 22, *lib.* 10) raconte comme une action déshonorante de Balbus, que ce Romain, étant questeur pour César à Gades (Cadix), & faisant brûler vif dans le cirque un citoyen romain, se promenoit auprès du bûcher après avoir pris un somptueux repas (*nudis pedibus*), avec une chaussure découverte (*tunicâ solutâ*), vêtu d'une simple tunique sans ceinture, & les mains derrière le dos.

Les *jeunes gens* qui ne prenoient aucun soin de leur réputation, & les *débauchés*, se faisoient remarquer, du tems de Cicéron (*Catilin. II*, n°. 10), par les cheveux frisés, les tuniques garnies de longues manches, descendant jusqu'aux talons, & par des toges faites avec une étoffe aussi légère que notre voile, *velis amictos, non togis.*

Habit de bain. La *balnearis vestis* de Lampridius (*Alex. Sev.* 42) est décrite par Dion Cassius (*LXXVII*, 4), dans l'endroit où il parle du meurtre de Cilon, que Caracalla son élève fit arracher du bain pour le conduire au supplice. « Il n'avoit qu'une mauvaise chaussure (Spartien » dit *nudis pedibus*), & une tunique courte & légère. » Lampride (*ibidem*) dit qu'Alexandre-Sévère se baignoit souvent avec tous les citoyens dans les bains publics; que, dans l'été surtout, il retournoit au palais en habit de bain, n'ayant d'autre marque de sa dignité qu'une *lacerna* de couleur écarlate. On s'enveloppoit ordinairement, en sortant du bain, dans des *lacerna* peluchées, & quelquefois garnies de capuchons.

Habit de table. On sait peu de chose sur la *cœnatoria vestis.* Je l'ai rassemblé dans la section du *manteau des Romains*, à l'article de la SYNTHESIS. Il paroît que c'étoit une tunique fort large & un manteau fort léger. La réunion de ces deux habillemens formoit ce que nous appellerions un *habit complet*, véritable signification du mot *synthesis :* cet habillement étoit de lin, & ordinairement blanc. Un texte de Martial feroit conclure qu'on en portoit plusieurs à la fois dans l'hiver. L'habit de table des femmes différoit de celui des hommes : *Quemdam senatorem muliebribus cœnatoriis uti solitum* (*Pomp. leg.* 33, *ff. de auro & argent. legat.*). La chaussure étoit la *solea.*

Dans les *jours de fête*, le peuple romain paroissoit en public avec des toges blanchies & rendues brillantes par le frottement de la terre à foulon, λευχειμονῶν, dit Dion Cassius (*lib.* 63, *cap.* 4) en parlant du jour où Néron couronna Tiridate. Il ajoute que le peuple étoit aussi couronné de lauriers, δαφνηφορῶν. On verra dans l'article des MILITAIRES ROMAINS, quelle étoit leur tenue dans les pompes.

Candidats. Leur nom vint, à ce qu'on croit, de la blancheur recherchée de leurs toges, blancheur qui les faisoit reconnoître de loin par le peuple; ils ne pouvoient porter d'autre habit que la toge, ἐν ἱματίῳ, dit Plutarque (*in Coriolano; Briani, II, pag.* 67), & sans tunique, ἄνευ χιτῶνος. Les statues des philosophes sont ainsi vêtues.

Esclaves & Affranchis. Appien dit expressément (*Bell. civil. II, pag.* 820 *tomi II Tollii*) qu'à l'époque de la mort de César, tous les états étoient confondus à Rome; que l'affranchi & l'esclave ne pouvoient être distingués du citoyen & du maître; enfin, qu'excepté l'habit des sénateurs, tous les autres habillemens leur étoient communs. Il veut parler ici de la prétexte, du laticlave & de l'angusticlave. Ulpien dissuada l'empereur Alexandre-Sévère d'établir une différence entre l'habillement des citoyens & celui des esclaves, de crainte qu'elle ne servît à faire connoître à ceux-ci leur supériorité en nombre. Dans l'intérieur des maisons ils ne portoient que la tunique, & souvent des tuniques d'étoffes rayées ou à fleurs, qui désignoient les contrées barbares où ils étoient nés. Apulée (*Metam. IX*, 279, *in usum Delph.*), faisant la peinture des esclaves condamnés à la meule, c'est-à-dire des plus vicieux, dit qu'ils étoient à peine couverts avec des haillons; que plusieurs n'avoient de couvert que les parties sexuelles, & que les tuniques des autres tomboient en lambeaux. Il ajoute qu'ils avoient des stigmates imprimés sur le front, la tête rasée sur une moitié, & des anneaux de fer aux jambes.

On ne sait rien de particulier sur les *femmes esclaves.* Seulement Procope dit, dans l'*Histoire secrète de Justinien* (*cap.* 9), que Théodora, épouse de cet Empereur, avoit servi d'esclave à sa sœur aînée..... « Elle la suivoit » portant une tunique légère, garnie de longues man» ches, vêtement des jeunes esclaves. »

Le jour qu'un esclave étoit *affranchi*, il paroissoit en public avec le bonnet sans bords (*pileus*) & la tête rasée (*Plutarc. in Flaminio ; Briani, II, pag.* 418). Après la défaite de Persée, Roi de Macédoine, Prusias son beau-frère « alla au-devant des généraux vainqueurs (*Appiani* » *Bell. Mithrid. tom. I, pag.* 297, *Tollii*), portant l'ha- » bit romain, c'est-à-dire, la toge, la chaussure italique, » ayant la tête rasée & le *pileus*. » Les affranchis laissoient ensuite croître leurs cheveux comme les autres citoyens. On voit ici sous le *n°.* 3, *Pl. CCLXXVIII*, un affranchi, figure tirée d'une médaille d'argent de la famille Sulpicia (*Gessneri, tom. II, tab.* 28, *n°.* 31).

Les *enfans* des deux sexes qui appartenoient aux familles patriciennes, portoient, jusqu'à l'âge de la puberté, la prétexte, qui étoit une toge blanche, bordée de pourpre pour les garçons, & une *palla* (manteau de même forme, mais moins ample que la toge) bordée de pourpre pour les filles. Peut-être même les filles portoient-elles la toge prétexte, si l'on doit prendre à la lettre ces paroles de Cicéron (*Verr. I, pag.* 520, *Gravii* 1699) : *Eripies igitur pupillæ togam prætextam? Detrahes ornamenta, non solùm fortunæ, sed etiam ingenuitatis?*

L'ornement qui faisoit reconnoître les jeunes patriciens étoit la bulle d'or suspendue au cou. J'ai décrit cette bulle dans le chapitre des *ornemens divers*. Je donnerai ici deux figures portant la bulle. La première, *n°.* 1, *Pl. CCLXXIX*, tirée du muséum du Capitole, représente un enfant ; la seconde, *n°.* 2, *Pl. CCLXXIX*, tirée de la galerie de Florence (*Statuæ, tab.* 91), représente un jeune homme.

Les *Romaines* étoient coiffées, chaussées, vêtues à peu près comme les Grecques. Leur habillement étoit composé ordinairement d'une tunique intérieure très-courte, de lin, qui tenoit lieu de notre chemise ; d'une tunique extérieure qui descendoit jusqu'aux pieds, qui étoit quelquefois garnie de longues manches, qui étoit appelée *stola*, & d'un manteau très-long, très-ample, souvent de lin, appelé *palla*. Ce manteau différoit peu du *pallium* des Grecs quand il étoit de laine ; c'est pourquoi Sénèque (*Hercul. Œteus, act. III, vers.* 716) appelle *palla* le manteau empoisonné de Nessus :

Ut missa palla est, tabe Nessea illita.

De même on appela *stola* la longue tunique des Rois, des Prêtres, des joueurs de lyre, des Orientaux, &c. &c. En public, les Dames se couvroient en partie la tête & le visage avec la *palla*. En voici deux exemples : l'un, *n°.* 3, *Pl. CCLXXIX*, tiré des bronzes d'Herculanum (*II, pag.* 325) ; l'autre, *n°.* 1, *Pl. CCLXXX*, pris des pierres gravées de la galerie de Florence.

Tertullien (*de Pallio*) dit que de son tems (fin du second & commencement du troisième siècle) les Romaines avoient quitté la *stola* & le *supparum* (ce mot désigne ici le manteau, quoiqu'ailleurs il désigne une tunique longue de lin), & qu'elles ne se servoient plus de ces litières fermées, dans lesquelles, même en public, elles étoient aussi cachées que dans l'intérieur de leurs maisons. Probablement alors elles parurent en public avec la longue jupe qu'elles lioient immédiatement sous le sein, & avec cet habillement léger, composé de deux pièces assemblées sur les épaules, & qui flottoient par-devant & par-derrière jusqu'à mi-corps. Cet habillement se mettoit quelquefois avec le manteau, ou il formoit un manteau, comme on le voit *n°s.* 2 & 3, *Pl. CCLXXX*, à une figure assise de la galerie de Florence (*Statuæ*, 88, 89). Ces habillemens sont ailleurs décrits & dessinés avec soin, ainsi que les chaussures & les coiffures. Quant aux coiffures, on en trouve de si hautes, qu'on douteroit qu'elles eussent jamais été en usage si l'on ne lisoit dans Juvénal (*Satyr. VI, vers.* 503), que des femmes petites avoient l'art de paroître, vues par-devant, aussi grandes qu'Andromaque, tant elles chargeoient leurs têtes de cheveux étrangers, tant elles avoient de moyens de soutenir ce vaste édifice :

Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum
Ædificat caput. Andromachen à fronte videbis :
Post minor est : credas aliam.....

La finesse & la richesse des draperies distinguoient à Rome, comme elles distinguent encore dans les autres pays, les femmes nobles ou riches des femmes du peuple. Probablement que la manière de les porter formoit aussi une autre distinction ; c'est pourquoi on trouvera ici sous les *n°s.* 4, 5, *Pl. CCLXXX*, & *n°.* 1, *Pl. CCLXXXI*, des figures de femmes diversement drapées. Elles sont tirées des Recueils d'antiquités de Caylus, la première du tome IV, & les deux autres du tome III. Artémidore, qui écrivoit dans le second siècle de l'ère vulgaire, donne à entendre que la couleur de l'habillement des femmes libres étoit le blanc, celle des affranchies le noir, & le pourpre celle des femmes nobles..... Καὶ εἰ μὲν ἡ χλαμὺς εἴη λευκὴ, ἐλευθέραν ὁ ἰδὼν γαμήσει. Εἰ δὲ μέλαινα, ἀπελευθέραν· εἰ δὲ πορφυρᾶ, εὐγενεστέραν ἑαυτοῦ.

Les *morts*, chez les Romains, étoient portés, dans les funérailles, revêtus d'habits blancs (*Artemid. Oneirocrit. II, cap.* 3). Les cadavres des simples citoyens étoient revêtus de la toge commune blanche ; ceux des hommes qui avoient été consuls ou préteurs, de la prétexte (*Polyb. VI, cap.* 51) ; ceux des censeurs, d'une toge toute entière de pourpre ; ceux des triomphateurs ou des citoyens auxquels on avoit accordé la permission de porter les ornemens des triomphateurs, d'une toge tissue d'or.

Le *deuil*, chez les Romains, auroit été porté en blanc par les femmes si nous en croyons Juste-Lipse (*ad Annal. Taciti, II*), Noris (*Cenotaph. Pisan, pag.* 357) & Kirchmann (*de Funer. Roman. II, cap.* 17) ; mais Denys d'Halicarnasse dit (*VIII, cap.* 62) que les Romaines portèrent pendant une année le deuil de Coriolan en habits noirs, μέλασιν ἀμφιέσμοῖς. Artémidore, qui écrivoit sous Antonin, dit (*ibidem*) sans distinction de sexe ni de rang. « Ce ne sont pas les morts qui portent des habits noirs, » mais ceux qui les pleurent. »

Nous venons de voir que, du tems d'Artémidore, les Romains portoient le deuil en noir. Aux funérailles d'Auguste, Tibère & Drusus son fils étoient vêtus de noir, σολὴν..... φαιὰν (*Dio Cass. LVI, cap.* 31) ; les magistrats portoient l'habit sénatorial, la prétexte exceptée ; les autres sénateurs & patriciens, l'habit des chevaliers. Quand le bûcher fut éteint, les principaux de l'Ordre des chevaliers, vêtus de simples tuniques & sans ceinture, les pieds nus, recueillirent les restes de l'Empereur & les déposèrent dans son mausolée (*Sueton. cap.* 100).

Si l'on consulte les jurisconsultes, on verra que le blanc ne fut permis dans le deuil, ni aux hommes ni aux femmes..... *Qui luget abstinere debet à conviviis, ornamentis, purpurâ & albâ veste*, dit Paul (*Recept. Sent. lib.* 1, *tit.* 21, §. 3). On tira un mauvais augure en voyant Antoine revêtu d'un *paludamentum* noir, haranguer l'armée romaine avant de combattre les Parthes. Enfin, Zosime (*V, pag.* 324, *Oxonii*, 1679) raconte que, sous l'empereur Arcade, des soldats, chargés de soumettre des moines

moines révoltés, les massacrèrent, poursuivirent ceux qui fuyoient, & tuèrent, avec les fugitifs, tous ceux qui, comme les moines, étoient vêtus de noir..... ὅσοι φαιαῖς ἔτυχον ἐσθῆσιν ἡμφιεσμένοι..... soit parce qu'ils étoient en deuil, soit pour toute autre cause..... ἢ διὰ πένθος, ἢ διὰ τινα ἑτέραν περιπέτειαν. Après des témoignages aussi précis, on ne doutera plus que, dans tous les tems, les Romains n'aient porté le deuil en noir.

§. II. *Dignités, professions, &c. des Romains.*

Les premiers Rois de Rome portèrent le costume des Rois grecs, le bandeau royal, le manteau de pourpre, & probablement la tunique longue. Tarquin-l'Ancien adopta celui des Rois d'Étrurie, la toge de pourpre ornée d'or, la chaussure rouge, appelée *mulleus*, & le sceptre surmonté d'un aigle; il se fit précéder par vingt-quatre licteurs, & entourer par une garde nombreuse.

La tête de Numa, entourée du diadême, est le seul monument qui représente un Roi de Rome. On la trouvera dans l'iconographie.

Licteurs & faisceaux. Je dois parler ici des licteurs & de leurs attributs, parce que la présence de ces huissiers publics fut une des marques distinctives de chaque magistrature; ils étoient de condition libre, & au moins affranchis. Cicéron (*in Pison. cap.* 23) nous apprend qu'ils portoient dans Rome des toges courtes (*togulæ*), & hors de la ville des *sagum* courts (*sagula*). Quel que fût leur nombre, ils marchoient toujours un à un, comme on les voit sur une médaille de Brutus: de là vint l'expression *lictor primus, proximus, secundus, &c.* Une pierre sépulcrale présente ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCLXXXI*, un licteur revêtu de la petite toge; elle est tirée du *Diarium italicum* (*Montfaucon, Antiq. expliq. III, Pl. XIV*), & elle a été consacrée par *Caius Cœlius secundus* à son père *M. Cœlio Dionysio, lictori.* Le licteur du *n°.* 3, *Pl. CCLXXXI*, revêtu d'un petit *sagum*, est tiré d'un bas-relief des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n°.* 178). Lorsque les licteurs ne portoient pas les faisceaux, ils tenoient une baguette.

Les faisceaux étoient composés de branches d'orme, au milieu desquelles étoit fixée une hache, & liées avec des courroies. En général, sur les monumens, la hache n'a qu'un seul tranchant, est placée vers le milieu de la hauteur des faisceaux, non à leur sommet. Valerius *Poplicola* fit détacher la hache des faisceaux dans Rome, par respect pour le peuple, & ne les y replaça que hors de la ville: cet exemple fut suivi par tous les magistrats. Lorsque le magistrat, qui avoit le droit de se faire précéder par des licteurs, étoit rentré dans sa maison, on attachoit les faisceaux à sa porte: *In postibus triclinii fasces erant cum securibus fixi* (*Petron. cap.* 30). Les faisceaux des consuls victorieux, des triomphateurs, de César & de ses successeurs étoient garnis de laurier. Des vers conservés dans l'Anthologie (*IV, cap.* 42) nous apprennent que les haches des licteurs qui précédoient les Empereurs, étoient d'argent.

Les *Accensi* & les *Viatores* étoient des espèces d'huissiers qui, avec les licteurs, précédoient les magistrats, & ils marchoient aussi devant les moindres magistrats, qui n'avoient point de licteurs. On ne sait rien de particulier sur leur costume.

Les *Consuls* du tems de la République ne furent distingués des autres citoyens que par la prétexte, le sceptre d'ivoire, la chaise curule & les douze licteurs qui précédoient chacun des deux consuls. Le consul ordinaire (*ordinarius*) étoit le plus âgé des deux, celui qui donnoit son nom à l'année, que les douze licteurs précédoient armés de faisceaux pendant le premier mois. Pendant ce mois, le second consul n'étoit précédé que d'un *Accensus*; il étoit suivi de ses douze licteurs, armés de simples baguettes. Le second consul avoit seul les faisceaux pendant le second mois, & ainsi alternativement.

Sous les Empereurs, l'autorité des consuls fut anéantie; mais la pompe de l'appareil consulaire s'accrut d'une manière extraordinaire. Nous en lisons la description dans le discours adressé à Aurélien par l'empereur Valérien, qui le créoit consul (*Vopisc.* 13). *Cape igitur tibi pro rebus gestis tuis..... tunicam palmatam, togam pictam, subarmalem profundum, sellam eboratam; nam te consulem hodiè designo, scripturus ad Senatum, ut tibi deputet scipionem, deputet etiam fasces. Hæc enim Imperator non solet dare, sed à Senatu, quandò fit consul, accipere.* Les ornemens consulaires donnés à Aurélien sont la tunique chargée d'ornemens & de bandes de pourpre, la toge brodée, une large (*profundum*) bande d'étoffe teinte en pourpre-foncé, qui se plaçoit sur les épaules (*Ducang. Numi constantinopol. cap.* 6) & autour du corps (*subarmalem*), la chaise d'ivoire. Ceux que le Sénat doit lui donner sont le sceptre & les faisceaux. Cassiodore (*Variarum, VI, Form. consul.*) joint la chaussure dorée (*calceis auratis*). Claudien, décrivant ces mêmes ornemens (*in Prob. & Olyb. Cons. — IV, Cons. Honor.* 585), ne parle que de soie, de fils de soie tortillés avec l'or, de pierres des Indes, d'émeraude, d'améthyste, d'hyacinthe, de jaspe, de perles, liés avec des fils d'or & entourés de broderies. Les diptyques consulaires nous présentent des figures de consuls dans toute leur pompe. On en voit ici deux tirées du *Thesaurus Diptycorum* de Gori, & qui appartiennent au cinquième siècle. Le premier de ces consuls, *n°. unique, Pl. CCLXXXII*, est assis sur la chaise curule, a les pieds posés sur un marche-pied, tient d'une main le linge (*mappa*), qu'il doit déployer pour faire commencer les jeux du cirque; de l'autre, une espèce de sceptre surmonté de la figure de l'Empereur armé; il porte une longue tunique ornée de bandes de pourpre, une toge ou une espèce de manteau orné de rosaces, d'écussons en broderies. Sur ce manteau, & tournant deux fois autour du corps, est placée une large bande d'étoffe (*subarmalis profundus*, ou *lorum*, ou *omophorium* des évêques, qui, en se rétrécissant, devint leur *pallium* moderne), presque couverte de broderies. Le second consul, *n°.* 4, *Pl. CCLXXXI*, est debout, tient le linge & le sceptre d'ivoire surmonté d'un aigle, tel qu'on en voyoit un dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis; porte une chaussure remarquable par l'ampleur, la longueur des courroies, & un *subarmalis* ou *lorum* très-long & très-large.

Les Empereurs créèrent des magistrats honoraires, c'est-à-dire qu'ils accordèrent les honneurs & les attributs des magistratures à des personnes qui ne les avoient point exercées. On vit donc des consuls honoraires qui portoient le même costume que les consuls ordinaires (*Cassiodori, VI, Formul. consular. insignium*).

Les femmes des consuls ou des consulaires (*consulares feminæ*, comme les appelle Ulpien) portoient, dit Ducange (*de Numism. infer. ævi, n°.* 8), presque le même costume que leurs époux. Sur une peinture d'un manuscrit très-ancien de Dioscoride, conservé dans la bibliothèque de Vienne (*Lambecii, lib.* 2), on voit Juliana, fille de l'empereur Olybrius, & femme du consul Areo-

binda, porter le *subarmalis*. Tertullien (*de Cultu femin. II*) parle des *maritalia ornamenta* dont se paroient les femmes. Lampride (*n°*. 4, *pag.* 798), parlant du sénat de femmes créé par Élagabale, dit qu'il y admit entr'autres « les femmes qui portoient les ornemens de la dignité » consulaire dont leurs époux avoient été revêtus; or- » nemens que les Empereurs ses prédécesseurs accor- » doient aux femmes de leurs familles, principalement » à celles dont les maris n'étoient pas ennoblis, afin que » du moins elles le fussent elles-mêmes. »

Le *Dictateur* portoit-il un costume particulier? On l'ignore. Seulement il est certain qu'il étoit précédé par vingt-quatre licteurs, comme l'avoient été les deux Tarquins.

Le *Maître de la cavalerie*, qui étoit le premier magistrat après le dictateur, avoit six licteurs.

Les *Décemvirs* eurent-ils d'autre distinction que les douze licteurs dont chacun d'eux étoit toujours précédé? Il est vraisemblable qu'ils portoient la prétexte.

Les *Censeurs* se servoient, dans leurs fonctions, de la chaise curule. Polybe (*VI*, 51) dit que, dans leurs funérailles, on les revêtoit d'une toge de pourpre. La portoient-ils dans l'exercice de leur charge?

Les *Patriciens* étoient les membres des familles sénatoriales; ils portoient en public la prétexte, le laticlave, l'anneau d'or, & le croissant attaché à la chaussure. Quelques philologues ont voulu restreindre l'usage du croissant (on trouvera sa description dans l'article des SÉNATEURS) aux seuls membres du Sénat; mais il est certain que l'âge viril étoit requis pour l'admission au Sénat, & cependant Stace dit (*Sylv. V*, 2, *vers.* 28) expressément que la Curie avoit lié à la chaussure de Crispinus enfant le croissant des patriciens.

. . . . . *Genitum te Curia fensit*,
Primaque patricia clausit vestigia Lunæ.

Le *Sénateurs* portoient au Sénat & dans les cérémonies, la prétexte, le laticlave, la chaussure de cuir noir (*Horat. lib.* 1, *Satyr.* 6), à laquelle étoit attaché sur le talon un croissant d'ivoire. Cicéron (*n°*. 10) nous avoit bien appris que Milon avoit assisté au Sénat le jour du meurtre de Clodius; qu'il n'en étoit sorti qu'à la fin de la séance, & qu'il étoit rentré chez lui pour changer de chaussure & d'habillement, devant aller à la campagne: *Calceos & vestimenta mutavit*. On en concluoit que les sénateurs portoient une chaussure particulière. On lisoit d'ailleurs dans les vies des sophistes par Philostrate (*Herod. cap.* 8): « Bradua, beau-frère d'Hérode-Atti- » cus, distingué entre les consulaires, avoit le signe de » la noblesse attaché à sa chaussure: c'est un croissant » d'ivoire placé vers les chevilles. » Philostrate raconte encore qu'Hérode, voulant humilier Bradua, qui vantoit la noblesse de son extraction, lui dit: Vous avez la noblesse à vos talons. Cependant cet objet d'antiquité n'étoit pas encore bien connu, malgré les nombreux traités écrits sur les chaussures des Anciens; il l'a été enfin dans l'année 1794, époque à laquelle parut l'explication des inscriptions grecques relatives à Hérode-Atticus, par M. Visconti. Elles avoient été trouvées à l'ancien bourg de Triopé, près de la voie appienne, & elles sont conservées dans la villa Borghèse. Le poète Marcellus, auteur de la seconde inscription, dit que l'Empereur (Marc-Aurèle), voulant consoler Hérode-Atticus de la mort de sa femme Regilla & de deux de ses enfans, permet à son fils, quoiqu'enfant, παιδὶ, « de porter une » chaussure ornée d'un astre aux talons, tel que l'on dit » avoir été porté par Mercure lorsqu'il conduisit Énée » hors du camp des Grecs. Ce dieu avoit alors aux pieds » un croissant lumineux: c'est le même que les descen- » dans d'Énée attachèrent à la chaussure des enfans no- » bles. On n'a pu blâmer la concession de cet antique » ornement des talons usité chez les Étrusques, faite à » un descendant de Cécrops; car Céryx, un des ancê- » tres d'Hérode, tiroit son origine de Mercure & de » Hersé. » On voit en effet sur la Table iliaque, Énée conduit par Mercure, & non par l'étoile que Virgile suppose lui avoir été donnée par Vénus pour éclairer sa fuite. C'est encore des Étrusques que les Romains prirent le croissant, avec les autres ornemens de la noblesse & des magistratures.

« Mais, dit M. Visconti, comment se fait-il que l'on » ne retrouve ce croissant à aucune des chaussures de » sénateurs, quoique l'on conserve plusieurs de leurs » figures, & que les anciens sculpteurs rendissent avec » exactitude les plus légers détails des habillemens & » des costumes? On ne peut donner à cette question » que deux réponses. La première, celle qui a toujours » paru la plus vraisemblable, est que cette espèce de » talonnière ne se plaçoit pas sur le devant de la chaus- » sure, mais par-derrière, sur le talon, & que cette » partie des statues de sénateurs étant toujours cachée » par un pan de la toge, les sculpteurs n'ont pas repré- » senté le croissant. Secondement, cette position du » croissant est conforme à la tradition fabuleuse; car » Mercure, précédant Énée, devoit porter au talon l'or- » nement lumineux qui éclairoit la marche du fils d'*An- » chise*. »

Le laticlave ne différoit de l'angusticlave des chevaliers que par la largeur des bandes de pourpre. (*Voyez-en* la description à l'article des CHEVALIERS.) On a conclu avec raison d'un passage de Suétone (*Cæsar. cap.* 45), que l'on ne portoit point de ceinture sur le laticlave. Il est probable que le laticlave se mettoit sur la tunique ordinaire, qui étoit ceinte, & qu'il étoit plus long (*Quintil. lib.* 11).

Alexandre-Sévère permit aux sénateurs de se faire traîner à Rome dans des chars argentés (*Lamprid.* 43).

Lorsque les sénateurs voyageoient dans les provinces de l'Empire, on leur donnoit quelquefois le titre honorifique de *Legatus*, & alors ils pouvoient se faire précéder par des licteurs (*Ciceron. Epist.* 21, *lib.* 12).

Les fils des sénateurs n'étoient que chevaliers, jusqu'à ce qu'ils entrassent dans le Sénat.

Les *Chevaliers* (*Equites*) formoient le second ordre de l'État, comme les sénateurs formoient le premier. Leurs ornemens étoient l'anneau d'or, l'angusticlave & la *trabea*. Cet anneau étoit souvent orné d'une pierre gravée, qui étoit enfoncée dans la masse d'or, & non retenue par une fertissure: du moins en trouve-t-on un grand nombre de cette forme dans les ruines antiques. La *trabea* étoit, comme je l'ai fait voir ailleurs, une espèce de chlamyde ou de *sagum* qui s'attachoit avec une agraffe; elle étoit teinte avec la pourpre marine, & ornée par le bas, de bandes horizontales d'écarlate. L'angusticlave étoit une tunique blanche, ornée de deux bandes de pourpre qui la traversoient de haut en bas sur la poitrine & le ventre: ces bandes étoient moins larges que celles du laticlave. On pourroit croire que l'angusticlave étoit ceint, du moins lorsqu'on portoit la *trabea*, espèce de chlamyde destinée à faciliter aux chevaliers le maniement de leur cheval.

Les *Tribuns* du peuple n'avoient d'autre distinction

que d'être précédés par un *Viator* : ils ne portoient aucun ornement de pourpre sur leurs habits ; ils n'avoient point de licteurs (*Plutarch. Quæst. Rom.* 80) ; ils rendoient la justice assis sur des bancs, non sur des chaises curules ; ils ne conservèrent sous les Empereurs que le nom de leur dignité. Spartien dit que, sous Hadrien (*pag.* 25) ; ils portoient la *penula* lorsqu'il pleuvoit.

Les *Préteurs* portoient la prétexte, avoient la chaise curule placée sur leur tribunal. Devant ce tribunal étoient dressées une lance & une table, comme on les voit sur des médailles consulaires, pour désigner le droit de présider aux ventes. Ils portoient l'épée pour marquer qu'ils avoient le droit de faire des recherches (*quæstiones*). Six licteurs avec des faisceaux les précédoient, du moins hors de Rome, où quelques-uns croient qu'ils n'en avoient que deux : ils étoient suivis de plusieurs officiers subalternes (*Accenses, Scribes*), &c. ; ils quittoient la prétexte & ils prenoient la toge simple avant de prononcer la peine de mort.

Les *Propréteurs* jouissoient, mais seulement dans la province où ils commandoient, des mêmes distinctions que les préteurs : il en étoit de même lorsqu'ils commandoient une armée. Alors ils portoient le costume militaire.

Les *Proconsuls* ne portoient ni l'épée ni le costume militaire (*Dio Cass. LIII, cap.* 13) : ils jouissoient, mais seulement hors de Rome, des mêmes distinctions que les consuls ; ils portoient la prétexte, & avoient douze licteurs (*Diodor. Sicul. apud Photium, pag.* 1192).

Les *Édiles curules*, seuls entre tous les édiles, rendoient la justice sur des chaises curules, & vêtus de la prétexte (*Plut. in Mario; Dionys. Halicarn. VI, cap.* 95). Les autres n'avoient aucun habillement distinctif, rendoient la justice assis sur des siéges ordinaires, & ne pouvoient être reconnus que par les serviteurs ou huissiers qui les accompagnoient.

Les *Questeurs* n'avoient dans Rome aucune distinction ; mais dans les provinces, & dans l'absence du préteur seulement, ils avoient des licteurs, ils portoient la prétexte (*Cicero pro Plancio*, 98).

Les *Duumvirs* de diverses classes qui existoient à Rome avoient-ils quelques marques distinctives ? On l'ignore. On sait seulement que les *Duumvirs capitaux* étoient précédés par deux licteurs armés de faisceaux.

Les *Duumvirs municipaux* tenoient dans les colonies & dans les municipes le même rang, & avoient la même autorité que les consuls à Rome : ils portoient la prétexte (*Liv. lib.* 34, 7) ; ils présidoient la curie. Cicéron se moque de la vanité des duumvirs de Capoue (*Orat. de Lege agrar. n°.* 34), qui vouloient être appelés préteurs, & qui, au lieu de licteurs armés de simples bâtons, tels que ceux des autres duumvirs, avoient des licteurs armés de faisceaux. De même Horace (*lib.* 1, *serm.* 5, *vers.* 34) rit du duumvir de Fundi, qui, jadis simple greffier, se faisoit appeler préteur, portoit la prétexte, le laticlave, & faisoit porter devant lui le foyer destiné aux sacrifices.

Fundos Aufidio Lusco prætore libenter
Linquimus, insani ridentes præmia scribæ,
Prætextam & latum clavum, prunæque batillum.

Les *Décurions* représentoient les sénateurs dans les colonies & dans les municipes, comme la *curia* qu'ils composoient (d'où ils furent aussi appelés *Curiales*), étoit la représentation du Sénat. Avoient-ils quelque marque distinctive ?

Les *Empereurs* les plus sages prirent le plus grand soin pour ne pas rappeler par leur costume le souvenir des Rois. Jusqu'au tems de Dioclétien (*Eutrop. IX*, 26), c'est-à-dire jusqu'au milieu du troisième siècle, ils ne se distinguèrent des sénateurs que par la couronne de laurier & par la chaussure rouge. Ils portoient donc la tunique blanche, ornée de bandes de pourpre perpendiculaires, appelée *laticlave* ; la toge bordée de pourpre ou la prétexte ; une chaussure élevée & de cuir rouge. A l'armée ils portoient la chlamyde de pourpre, appelée *paludamentum*. Jamais ils ne ceignirent le diadême ; ils ne portèrent la barbe que depuis Hadrien. Les couleurs (non la diversité des formes) étant le seul caractère distinctif du costume des Empereurs, la sculpture n'a pu le rendre ; c'est pourquoi, dans les bas-reliefs divers, dans ceux de la colonne trajane & de la colonne prétendue antonine, dans ceux de l'arc de Septime-Sévère, dans ceux de Trajan, qui sont encastrés dans l'arc de Constantin, & même dans leurs statues & leurs bustes, les Empereurs ne sont distingués que par la place qu'ils occupent. C'est pourquoi je ne donnerai ici aucune de ces figures.

Jules-César, devenu dictateur perpétuel, ne se distingua des sénateurs dans la vie commune, que par la couronne de laurier des triomphateurs, dépourvue de lemniscques ou bandelettes, qu'il porta toujours ; mais dans les jeux & dans les jours d'appareil il prit leur costume entier, c'est-à-dire, la toge ornée de bandes de brocard & de pourpre, & la couronne de rayons ornée de pierres précieuses. Il adopta la chaussure élevée & rouge qu'avoient portée les Rois d'Albe, dont il prétendoit descendre par Iule, fils d'Énée. Ses successeurs l'imitèrent jusqu'à Dioclétien, excepté quelques-uns d'entr'eux, que leur folie & leur luxe insensé ont rendus fameux.

Auguste porte sur ses médailles la couronne de laurier, non pas simple, comme celle de César, mais liée avec des lemniscques ou bandelettes, qui ressemblent par-derrière aux extrémités d'un diadême. Ses successeurs en portèrent une semblable.

Caligula portoit une chaussure ouverte, très-légère, ornée de dorures & de perles. Aurélius-Victor (*cap.* 31) & Suétone disent qu'il essaya de ceindre le diadême, mais qu'il n'osa pas le garder. On lui voit une barbe naissante, parce qu'il étoit fort jeune.

Néron porte sur les médailles, avant l'âge de vingt-deux ans, une barbe naissante ; il porte aussi la couronne de rayons, qui étoit celle des Dieux, & que l'on ne donnoit aux Empereurs qu'après l'apothéose. Ses successeurs l'imitèrent.

Hadrien laissa croître sa barbe, & il fut imité en cela par ses successeurs jusqu'à Constantin.

Élagabale ne porte sur les médailles qu'une barbe naissante, parce qu'il étoit fort jeune : il ceignit un diadême orné de pierres précieuses, mais il n'osa s'en parer que dans l'intérieur du palais ; il chargea (c'est le terme propre) ses habits & ses chaussures de pierres précieuses.

Alexandre-Sévère reprit les tuniques simples, à longues manches, ornées de bandes étroites de pourpre, que portoit Septime-Sévère, & qu'avoient quittées Caracalla & Élagabale. Sa toge & sa *penula* étoient fort simples. A l'exemple des premiers Empereurs, il porta toujours, à Rome & dans l'Italie, la toge sans ornemens. Quant à la prétexte & à la toge des triomphateurs, il ne se servit de la première qu'en remplissant les fonctions de consul, & de la seconde qu'en remplissant celles de souverain Pontife. Hors de l'Italie, sa chlamyde ou son *paludamentum* n'étoit point de pourpre marine ; il étoit seu-

lement teint en écarlate. En rejetant les riches chaussures d'Élagabale, il ne reprit point la chaussure rouge de ses prédécesseurs; mais il en adopta une blanche avec des bandelettes de même couleur.

Gordien-l'Ancien (*Capitol. cap.* 4) eut, le premier des Romains, étant simple particulier, *primus Romanorum privatus*, la toge des triomphateurs, ornée de bandes de brocard & de pourpre Auparavant, les Empereurs ne se servoient que de celle qui étoit conservée au Capitole ou dans le palais impérial.

Gallien se revêtit d'une tunique de pourpre ornée d'or, & garnie de longues manches; il porta dans Rome une chlamyde de pourpre liée avec une agraffe d'or, ornée de pierres précieuses. Il reprit la *caliga*, mais il l'enrichit de pierres précieuses. Enfin, il porta la couronne de rayons, & il parut en public avec les cheveux couverts de poudre d'or.

Aurélien, plus hardi que ses prédécesseurs, ceignit habituellement le diadême; il porta des habits tissus d'or, & ornés de pierres précieuses; mais on ne les voit point sur ses médailles.

Tacite essaya de ramener la simplicité antique : il ne porta pas d'autres tuniques que celle des particuliers; il porta la *caliga*, chaussure des militaires.

Dioclétien, vers la fin du troisième siècle, adopta les attributs & les formes de la royauté (*Eutrop. IX, cap.* 26) usités en Europe, & il y ajouta tout le luxe de l'Asie. Cet appareil royal est désigné dans Zosime (*II, pag.* 119, *edit.* 1679) par les mots βασιλικὴ στολή. Dioclétien fut imité par ses successeurs, par Constantin & ses descendans. Voici les détails de ce costume : sur la tunique intérieure on plaçoit la tunique impériale, blanche, ornée de broderies en or, de riches bordures, & qui, à l'aide de la ceinture, ne descendoit pas plus bas que les jarrets. On mettoit ensuite une chlamyde de pourpre marine, très-longue, que lioit une large agraffe d'or, ornée de chaînes d'or & de pierres précieuses. Cette chlamyde étoit le seul des attributs de la royauté que gardassent dans le deuil les Empereurs de Constantinople (*Liban. apud Fabric. Bibl. Grac. V, cap.* 9). Aussi ne permettoient-ils pas aux Rois des *Lazi*, ni à ceux des autres peuples tributaires, de porter la chlamyde pourpre; ils ne leur en accordèrent qu'une blanche brodée en or (*Agath. Hist. Justiniani, II, pag.* 60. 1660).

Leur chaussure, de cuir persique (espèce de maroquin), étoit rouge, ainsi que les bandelettes qui la lioient : cette couleur fut exclusivement réservée aux Empereurs. Ils portèrent habituellement un diadême d'or, orné de perles & de pierres précieuses. Dans le muséun Napoléon on conserve une statue de Julien, vêtue du *pallium*, avec un diadême de laurier orné de pierreries. Enfin, ces Empereurs portèrent le bonnet impérial.

Constantin quitta la barbe que les Empereurs avoient reprise depuis Hadrien. Julien la laissa croître vers la fin de son règne, comme il le pratiquoit avant d'être César. Son successeur Jovien la quitta. Enfin, l'empereur Phocas laissa croître sa barbe dans toute sa longueur, & ses successeurs l'imitèrent.

Deux figures de Justinien, dessinées ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCLXXXIII*, & *n°. unique*, *Pl. CCLXXXIV*, donneront une plus juste idée du costume des Empereurs depuis Dioclétien, que n'a pu le faire la description La première, qui est la plus simple, est une mosaique conservée à Ravenne; elle ne présente que la masse. La seconde, plus riche en détails, est sculptée sur un ancien diptyque (*Thesaur. Diptyc. Gorii, II*). On y remarque avec quelle profusion les Empereurs ornoient tous leurs habits de broderies, de perles & de pierres précieuses.

Les médailles de Dioclétien ne le représentent pas avec ce luxe asiatique. De même, sur l'arc élevé par le peuple romain en l'honneur de Constantin, on voit dans les bas-reliefs, que les artistes n'avoient pas osé retracer ce luxe sur le marbre. Une de ces figures, dessinée ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCLXXXIII*, le présente vêtu d'une longue tunique, d'une chlamyde; la tête nue, sans diadême, sans couronne, tenant le globe impérial & un rouleau. Une seconde, ici *n°.* 3, *Pl. CCLXXXIII*, le représente vêtu de même, avec le *lorum* mis en travers sur la poitrine, tenant, non le globe, mais une tablette de libéralité.

Les *Césars*, c'est-à-dire, ceux à qui les Empereurs donnèrent ce titre, n'étoient distingués des sénateurs que par la couronne de laurier, qu'ils portoient simple & dépourvue de lemnisque. Depuis Diaduménien ils portèrent la couronne de rayons. Commode, écrivant à Albin (*Capitolinus in Albino, cap.* 2), lui dit : ..... « Vous » prendrez le titre de César..... Afin qu'une portion de » la majesté impériale brille dans votre personne, vous » porterez le manteau d'écarlate; en ma présence & au- » près de moi vous porterez le manteau de pourpre, » mais sans broderie d'or. Ainsi l'a porté, par la volonté » d'Hadrien son père adoptif, mon aïeul *Verus*. » Sous Constantin & ses successeurs, les Césars portèrent un manteau qui leur fut propre (*Julian. ad Athen., I, pag.* 277); il étoit teint en écarlate & bordé de broderies en or, κοκκοβαφεῖ καὶ περιχρύσῳ (*Zosim., II, p.* 117. 1679).

Les *Impératrices*, sous le Haut-Empire, ne se distinguèrent des femmes des sénateurs que par la richesse (non par la forme) de leurs habits, & surtout par l'usage de la pourpre marine & de la soie. Agrippine, femme de Claude, seule osa paroître dans une naumachie à côté de son époux, portant un *paludamentum* tissu d'or, sans mélange d'aucune autre matière. Sous le Bas-Empire, les Impératrices étalèrent le même luxe que leurs époux. Elles portèrent tantôt une chlamyde ornée de perles & liée avec de riches & larges agraffes : telle paroît *Théodora*, épouse de Justinien, dans une mosaique de Ravenne, dessinée ici sous le *n°.* 4, *Pl. CCLXXXIII*; tantôt elles portèrent une *mandua*, espèce de *penula*, fendue des deux côtés, depuis le bas jusqu'aux coudes, chargée des mêmes ornemens que la chlamyde : telle paroît une Impératrice sur un diptyque publié par Montfaucon (*Antiq. expliq., III, Pl. XXVI bis*). Elle est dessinée ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCLXXXV*.

Les coiffures des Impératrices sont : la couronne de laurier, que l'on voit rarement sur leur tête; le diadême, ou le bandeau royal, qu'elles ne portent que sous le Bas-Empire; le diadême terminé en pointe, qu'elles portent avec un voile lorsqu'elles sont représentées sous la figure de quelque Divinité. Quant à l'arrangement de leur chevelure, chacune des Impératrices paroît toujours, sur ses médailles, avec la même, quoiqu'il soit très-vraisemblable qu'elle en ait changé quelquefois.

Des licteurs précédoient les Impératrices, & l'on portoit aussi le feu devant elles comme devant les Empereurs.

Officiers du palais. Lampride (*cap.* 34) dit de Sévère-Alexandre, qu'aucun de ses officiers ne porta d'habillement orné de dorures, pas même dans les festins publics; ce qui prouve l'existence de ce luxe sous ses prédécesseurs.

Cura palatii. Ce nom désignoit le chef des officiers du

palais. On voit, dans Caſſiodore (*Variar., VII*), qu'il portoit une verge d'or, & qu'il précédoit tous les officiers.

Vicaire de Rome, dans le ſiècle de Juſtinien, portoit toujours en public la chlamyde (*Ibid., VI*).

Préfet du Prétoire, dans le ſiècle de l'empereur Conſtance, portoit un coſtume ſemblable à celui de l'Empereur, mais ſans aucun ornement de pourpre (*Eunap. Vita Proareſii, pag.* 150. 159⁰).

Préfet de l'Annone, dans le ſiècle de Juſtinien, partageoit en public le char (*carpentum*) du préfet de Rome (*Caſſiodor. Variar., VI*).

Préfet de Rome (*Urbanus*), dans le ſiècle de Juſtinien, paroiſſoit en public, revêtu de la toge & monté ſur un char, *carpentum* (*Ibid. VI*).

Comes provinciæ, un gouverneur de province, quoique magiſtrat civil & revêtu d'habits civils, portoit toujours l'épée pour marque de ſa dignité (*Ibid. VII*).

Orateur. Chez les Romains, comme chez les Grecs, les orateurs des premiers tems parloient enveloppés dans leur manteau. A peine leur main & leur avant-bras droits ſortoient-ils. Mais C. Gracchus (*Dio Caſſ.*) fit paroître ſon bras droit entier, & par ce mouvement il découvrit l'épaule droite en faiſant tomber en arrière le haut de la toge. Quoique les Romains, après Auguſte, euſſent ſubſtitué, dans l'uſage habituel, la *penula* à la toge, on voit dans Quintilien (au tems de Domitien), que les avocats la portoient toujours.

Grammairien. A Rome, comme à Athènes, les grammairiens étoient ce que ſont aujourd'hui les critiques ou les philologues. Suétone (*de Illuſtr. Grammat., cap.* 9) dit du grammairien *Orbilius*..... « On voit à Bénévent, » dans le Capitole, ſa ſtatue de marbre. Il eſt aſſis, revêtu du *pallium* : deux caſſettes à papiers ſont auprès » de lui. »

Pocillatores. C'étoient des adoleſcens qui ſervoient à table. Les Grecs & les Romains eurent pour les jeunes gens une paſſion très-blâmable : de là vint la parure recherchée des *pocillatores*. Voici la deſcription recherchée qu'en a faite Philon (*Vit. Contempl.*) : ..... « Les plus » jeunes d'entr'eux verſent le vin. Les plus âgés ſont » lavés avec ſoin ; ils ſont fardés ; leurs cheveux, très- » longs, ſont treſſés & arrangés en forme de caſque. » Quelques-uns ſont entiérement raſés, ou ils ont les » cheveux aplatis ſur le front & treſſés en cercle autour » de la tête. Ils portent des tuniques très-blanches, » auſſi légères que des toiles d'araignée. Une ceinture » retient ces tuniques abaiſſées juſqu'aux genoux par- » devant, & au deſſous par-derrière. Les côtés de la » tunique, ſoutenus par des bandelettes, s'écartent & » ſont agités au gré des vents. » J'ai fait deſſiner ici deux *pocillatores*. Le premier, *n°.* 2, *Pl. CCLXXXV*, eſt tiré du *Muſæum Romanorum* de la Chauſſe. Le ſecond, *n°.* 3, *Pl. CCLXXXV*, eſt tiré du cabinet de Saint-Germain-des-Prés (*Antiq. expliq., III, Pl. LX*).

Dapiferi. Ceux qui ſervoient à table étoient ceints avec un linge, & l'on vit l'inſenſé Caligula faire tenir debout, aux côtés de ſon lit de table, des ſénateurs, *juccinctos linteo* (*Suet. Caius., cap.* 26).

En 1780 on déterra à Rome, près de Saint-Jean-de-Latran, des peintures à freſque qui repréſentoient des *dapifères*. Elles ont été publiées par Caſſini & Amaduzzi. On les croit du tems de Théodoſe. Je donne ici le deſſin de trois de ces figures. Elles ont des cheveux friſés, liés avec un bandeau ; elles ſont chauſſées. Elles portent une longue tunique d'un blanc changeant, qui deſcend juſqu'aux chevilles des pieds. Sur cette tunique eſt un habillement un peu plus court, tirant ſur le violet. Chaque ſervant a ſur les épaules un large écuſſon en broderie. Le *n°.* 1, *Pl. CCLXXXVI*, porte un plat long, couvert. Le *n°.* 2, *Pl. CCLXXXVI*, porte un large plat découvert, dans lequel on diſtingue, entr'autres objets, un oiſeau. Un écuſſon rond en broderie eſt placé au bas de ſa tunique. Le *n°.* 3, *Pl. CCLXXXVI*, tient un vaſe. Il ſe fait reconnoître pour un *pocillator* à la richeſſe de ſon vêtement, qui eſt orné par le bas, par le haut, ſur les épaules, à la hauteur des genoux & ſur le bord des longues manches, d'écuſſons en broderie. La forme générale de ces habillemens, les bandes de broderie qui deſcendent ſur la poitrine de la troiſième figure, les fonctions des figures ici repréſentées, &c., rappellent les dalmatiques des diacres & des ſous-diacres de l'Égliſe romaine, & en font connoître l'origine.

Populace de Rome. Elle ne portoit qu'une tunique rouſſe, liée avec une ceinture, pour ſe défendre de l'inclémence des ſaiſons ; les plus aiſés portoient la *lacerna* ou la *penula*.

Agriculteurs. Plutarque dit de Caton-l'Ancien (*Briani, II, pag.* 330) que, revenu de la ville à ſa métairie, il prenoit l'exomide ſi c'étoit dans l'hiver, & que dans l'été il travailloit à la terre, nu, & avec ſes domeſtiques. Par le mot *nu*, γυμνὸς, l'hiſtorien entend qu'il ne portoit point de tunique, mais qu'il étoit ſeulement ceint d'une eſpèce de caleçons très-courts. L'exomide étoit une tunique très-courte, dépourvue de toute eſpèce de manches.

Le payſan Corydon dit, dans une églogue (*VII*, 26, 79) de *Calphurnius*, poète du troiſième ſiècle, en parlant des jeux du cirque auxquels il avoit aſſiſté..... « Je » me plaçai dans l'endroit où la populace, couverte » d'habillemens de couleur obſcure, regarde les jeux » derrière les chaiſes des femmes ; car la partie découverte du cirque étoit occupée par les chevaliers & par » les tribuns, revêtus de toges d'une blancheur éclatante. Plût aux Dieux que je n'euſſe pas porté l'habit » des payſans ! J'aurois vu de plus près ma divinité (l'Empereur), mais j'en ai été empêché par la pouſſière » dont j'étois couvert, par la couleur rouſſeâtre de mes » pauvres habits, & par mon manteau que lioit une » agraffe groſſière. »

Les gens de la campagne, pris en général, portoient, hors du travail des champs, des habits de couleur obſcure, une tunique, une eſpèce de chlamyde & un bonnet.

Laboureurs. Denys d'Halicarnaſſe (*X*, 17), parlant de *Quintius Cincinnatus*, qui venoit d'être élu conſul, dit : « Dans ce moment il labouroit ſon champ pour l'enſe- » mencer, & il ſuivoit les geniſſes qui ouvroient les ſil- » lons. Il n'avoit point de tunique ; il étoit ſeulement » ceint d'une étoffe groſſière, & il avoit la tête couverte » avec le *pileus* » Thémiſtius (*Orat. VIII, pag.* 114, » *edit.* 1684) dit qu'il portoit la tunique ſans manches, l'exomide, ἀχειρίστα ἐν ἐξωμίδι.

Dans le poème intitulé *Moretum*, & attribué à Virgile, le laboureur *Simulus*, après avoir pris ſon repas frugal, chauſſe ſes bottines, ſe couvre du *pileus*, & atelle ſes bœufs à la charrue.

On verra la figure d'un laboureur dans la ſection des *Étruſques*.

Bergers, Pâtres, Chevriers. Les deſſins que je donne ici ſeront plus utiles que les deſcriptions. Les *n°s.* 4, 5, *Pl. CCLXXXVI*, préſentent des bergers ; ils ſont tirés

des pierres gravées de la galerie de Florence (*Gemm. II, tab. 54, n°. 3, & tab. 54, n°. 1*). Le berger du *n°. 6, Pl. CCLXXXVI*, est sculpté sur le sarcophage d'un chrétien du second ou du troisième siècle de l'ère vulgaire (*Roma subterranea, 1659, pag. 187*). Il faut remarquer l'espèce de camail qu'il porte sur la tunique, & qui peut être l'*humerale* ou l'ὠμοφόριον. Le pâtre du *n°. 7, Pl. CCLXXXVI*, & le chévrier du *n°. 8, Pl. CCLXXXVI*, sont tirés de la colonne de Théodose (*Pl. VII & XIV*).

Pêcheurs. On en voit ici deux sous les *n°s. 1 & 2, Pl. CCLXXXVII.* Le premier est tiré des *Peintures d'Herculanum* (*tom. II, p. 273*); le second est tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*Gemm. II, tab. 49, n°. 1*).

Voyageurs. Lorsque les Romains alloient à la campagne ou en voyage, ils prenoient la tunique garnie de longues manches, comme Cicéron le dit d'Antoine (*Philip. XI, cap. 11*), *accipit manicas.* Ils substituoient ensuite à la toge l'habillement fermé, appelé *penula*, comme Cicéron le dit de Milon, *penula irretitus.* Ils portoient le *pileus*; souvent aussi ils portoient l'espèce de chlamyde appelée *lacerna*, à laquelle étoit quelquefois attaché un capuchon, *lacerna cucullata.*

On ne peut douter que les habillemens de voyage des Romains ne différassent des habillemens de ville. Démétrius, fils d'Antiochus, Roi de Syrie, étant en ôtage à Rome, se sauva vêtu de ses habits ordinaires, & il recommanda à ses affidés de venir le rejoindre avec des habits de voyage, αὐτοὺς δὲ λαβόντας ἐσθῆτας τὰς ὁδοιπορικὰς (*Polyb. Excerpt. Legat. 114, pag. 946*).

Macrin, voyant son armée détruite par celle d'Élagabale, quitte les ornemens impériaux; il se déguise dans sa fuite en se faisant raser la barbe, en prenant l'habit de voyage, ἐσθῆτα ὁδοιπορικὴν, & en se couvrant la tête, τὴν κεφαλὴν ἀεὶ σκεπων; ce qui prouve qu'il prit un manteau à capuchon.

Cabaretier. Philostrate (*Vit. Apollon. IV, cap. 42*) dit que Néron avoit chanté dans un cabaret, nu, ceint d'un caleçon, comme les cabaretiers les plus vils. Le même écrivain dit aussi (*Epist. 23*) que les cabaretiers portoient une tunique de lin.

Mineurs & Carriers. J'ai trouvé dans les peintures des catacombes de Rome (*Roma subterranea, 1659, lib. 4, pag. 43*) les figures des *n°s. 3 & 4, Pl. CCLXXXVII*: la première, qui est vêtue d'une assez longue tunique & qui a des cheveux, tient une lampe supportée par une longue tige, garnie d'un crochet, telle que celle qui est peinte auprès de l'autre figure, pour l'éclairer dans son travail. Elle représente un chef de mineurs ou un inspecteur des travaux; l'autre figure est un des chrétiens condamnés *ad metalla* (aux travaux des mines & des carrières), qui extrait avec une pioche la pouzzolane pour la construction des thermes de Dioclétien. Il n'est vêtu que d'une tunique grossière à manches courtes. Il a la tête rasée, & l'on voit sur son front les stigmates que l'on gravoit avec un fer rouge sur le visage des criminels condamnés *ad metalla.*

SECTION III.

Figures religieuses des Romains.

Je ne puis mieux commencer la section qui traite des cérémonies religieuses des Romains qu'en rapportant le témoignage d'un Grec, Denys d'Halicarnasse, qui, dans le premier siècle avant l'ère vulgaire, écrivoit sur les antiquités romaines. Il dit (*lib. 2, cap. 18 & 19*)..... « Romulus établit dans sa ville les cérémonies religieuses, » les temples, les fêtes, les sacerdoces, les jours de » repos, &c..... conformément aux usages religieux les » plus sages établis chez les Grecs; mais il n'adopta » point les fables qui sont injurieuses pour les Divinités, » ou qui consacrent la mémoire d'actions criminelles..... » On ne voit point chez les Romains de deuils religieux » pour des Dieux enlevés, comme le pratiquent les » Grecs pour Proserpine & Bacchus; ni d'hommes agités » par le souffle divin (quoique leurs mœurs soient déjà » corrompues), ni par les fureurs des Corybantes, ni » des assemblées secrètes, ni des veilles nocturnes avec » des rassemblemens d'hommes & de femmes, ni d'autres cérémonies blâmables: on y voit au contraire les » rits religieux exécutés avec prudence, & non à l'exemple des Grecs & des Barbares..... Lors même que les » oracles ordonnent d'admettre dans Rome certains cultes étrangers, on ne le fait qu'en les purgeant des » superstitions fabuleuses, comme celui de la Mère » Idéenne (Cybèle). Chaque année les préteurs ordonnent des sacrifices & des jeux en son honneur; mais » ce sont un homme & une femme, natifs de Phrygie, » qui offrent les sacrifices, qui promènent les attributs » de la Déesse dans la ville, demandant l'aumône, ayant » de petites images attachées sur la poitrine, marchant » au son des flûtes qui les accompagnent, & de ceux » qui les suivent en chantant des hymnes en l'honneur » de la Déesse, & frappant sur des tambours. Aucun » Romain n'oseroit demander l'aumône pour la grande » Déesse, ni parcourir la ville revêtu d'une longue tunique de diverses couleurs, au son des flûtes, ni » prendre part aux cérémonies phrygiennes; les lois & » les sénatus-consultes l'ont défendu. »

Un caractère distinctif des cérémonies religieuses, chez les Romains, fut la simplicité des vases & des ustensiles. *Posidonius*, cité par Athénée, (*VI, cap. 21*), dit: « Ils n'y emploient rien au-delà de ce qu'exige le simple » nécessaire, ne prenant point des habits plus amples ni » plus longs. Nous ne portons alors que des habits, des » chaussures d'un prix ordinaire, des bonnets de peau » de mouton garnie de laine, & nous ne nous servons » que de vases de terre & de bronze. »

Après la lecture de ces passages on demeurera persuadé qu'il faut rechercher chez les Grecs l'origine des cérémonies religieuses des Romains; qu'il faut donc recourir à leur article dans cet ouvrage, & que je n'ai à retracer ici que les choses qui furent propres aux derniers.

§. Ier. *Prêtres & Prêtresses.*

La prétexte, c'est-à-dire, la toge bordée de pourpre, fut un habit distinctif des Prêtres romains. Pline dit de la pourpre (*IX, cap. 36*), qu'elle marque la distinction des Ordres de l'État..... « que les Prêtres la portent lorsqu'ils invoquent les Dieux..... *Diis advocatur placandis.* » Trebellius Pollion (*cap. 81*), décrivant le triomphe de Gallien, dit que, « revêtu d'une tunique ornée de » bandes de brocard, d'une toge richement brodée, il » monta au Capitole, entouré des sénateurs & de tous » les Prêtres revêtus de prétextes. »

Le mot *tutulus* désignoit deux objets différens dans l'idiôme particulier des Prêtres. S'agissoit-il des Prêtres, le *tutulus* désignoit (*Fulgent. Exposs. Serm. ant. p. m. 174*) la partie de la toge ou du *pallium*, que l'on ramenoit sur la tête en sacrifiant. S'agissoit-il des Prêtresses, Ves-

tales ou autres, le *tutulus* étoit une portion de cheveux liés & relevés sur la tête avec une bandelette de pourpre (*Festus*).

On donnoit aussi au mot *infula* deux significations distinctes. C'étoit, dit Servius (*Æneid. X, vers.* 538), un bandeau que l'on ceignoit comme un diadême, & duquel pendoient des bandelettes de chaque côté : dans ce sens l'*infula* étoit une bandelette sacrée, de laine blanche ou rouge, dont les Prêtres se couronnoient, que l'on suspendoit aux portes des nouveaux mariés, aux têtes des victimes, aux branches de verveine que portoient les supplians & ceux qui invoquoient les Dieux, &c. Dans *Firmicus* (*V, cap.* 4) on voit le mot *infula* donné aux bandelettes qui nouoient les couronnes, & qui retomboient ensuite sur les épaules : *coronarum infulis adornatos.*

Verbena se prenoit aussi dans deux sens différens : tantôt c'étoit la verveine véritable, qu'Aristandre tenoit à la bataille d'Arbelle (*Quint. Curt. IV, cap.* 13), dont les Prêtres; les Féciaux, &c. se couronnoient, que tenoient les supplians & ceux qui approchoient des autels; tantôt le mot *verbena*, comme s'il eût été écrit *herbena*, désignoit toutes les plantes que l'on employoit dans les mêmes circonstances, de quelqu'espèce qu'elles fussent (*Servius & Donatus*).

Gabinus cinctus, manière d'ajuster la toge, propre aux Prêtres de certains colléges, aux citoyens qui se dévouoient, au consul ouvrant les portes du temple de Janus, aux chefs des colonies traçant l'enceinte de la ville, &c. Elle est décrite dans la deuxième partie (*livre II, chap.* 1, *sect.* 3).

Albogalerus, Galerus, Apex, Apiculum. Les Flamines, Prêtres de Jupiter, de Mars, &c., portoient dans leurs fonctions un bonnet de forme particulière, que sa forme fit appeler *galerus*; sa couleur blanche, *albogalerus*; l'ornement qui tenoit lieu du cimier des casques, *apex*. On voit ce bonnet sur la tête de deux Flamines, dans un bas-relief de la *villa Médicis*, publié par Bellori (*Admiranda roman. Antiquit., tab.* 15). Ce monument représente la pompe d'un sacrifice. Un de ces Flamines est dessiné ici sous le *n°.* 5, *Pl. CCLXXXVII.* On voit encore l'*apex* sur une frise du temple de Jupiter-Tonnant, sur des médailles de Jules-César, où il désigne sa dignité de grand Pontife, &c. L'*apex* ressembloit un peu à la *causia* des Macédoniens, des Épirotes : il étoit fait de peau de brebis, étoit lié sous le menton avec des courroies appelées *offendices*. Au lieu de cimier, on y fixoit une baguette d'olivier recouverte de laine, appelée proprement *apex*. Les Flamines ordinaires ne portoient ce bonnet que dans les cérémonies religieuses; mais le Flamine *Dialе* ou de Jupiter ne pouvoit le quitter que dans l'intérieur de sa maison. « Dans les grandes chaleurs, le bonnet des Flamines étoit insupportable, » dit Servius; alors ils se ceignoient avec une bandelette » étroite, appelée *apiculum*, parce qu'il leur étoit défendu d'avoir la tête nue. »

Flamines. Ce nom désignoit les Prêtres de plusieurs Divinités, des Empereurs déifiés, &c., & les Prêtresses de certain ordre. L'article précédent de l'*albogalerus*, & la figure qui y est jointe, font connoître le costume des Flamines. Ce *Flamine* porte le bonnet sacré, une baguette de la main droite, des rameaux d'olivier de la gauche, & une toge. Un passage de Tite-Live (*lib.* 27, *cap.* 8) nous apprend que cette toge étoit bordée de pourpre (la prétexte); ce que la sculpture n'a pu indiquer, si cette bordure étoit tissue avec l'étoffe & non appliquée.

Pour l'espèce d'étole des Flamines, la *lana* sacrée, on consultera la deuxième partie (*livre II, section* 3).

Saliens. Une sardoine gravée, de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 23, *n°.* 3), présente deux hommes portant des boucliers ovales suspendus à un bâton. Ces hommes ont les jambes & les bras nus, de la barbe, la tête couverte avec une draperie qui enveloppe le torse jusqu'à la ceinture, & sous cette draperie une espèce de tunique relevée par-devant. Sur la draperie extérieure de l'un on voit un cheval marin; sur celle de l'autre, une figure humaine dont les jambes sont remplacées par des corps & des queues de serpent. L'un d'eux est dessiné ici sous le *n°.* 6, *Pl. CCLXXXVII.* Agostini & Gori les ont reconnus pour des *Saliens*, à cause des boucliers sacrés, *ancilia*, qu'ils portent en pompe.

Cherchons quel étoit le costume bizarre de ces Prêtres de Mars. Tite-Live dit (*I, cap.* 20) qu'ils portoient une tunique brodée ou ornée de pourpre (*picta*), & sur cette tunique une cuirasse de bronze. Denys d'Halicarnasse (*II, cap.* 70) dit : ..... « Portant des tuniques de diverses couleurs; sur ces tuniques des ceintures de » bronze; des manteaux bordés de pourpre, attachés » avec des agraffes, appelés *trabea* (c'est un habillement » propre aux Romains, & des plus honorables); l'*apex* » sur la tête, &c. » Quoique le mot τηβεννα, employé par Denys pour désigner le manteau qu'il appelle expressément *trabea*, désigne ordinairement la toge, cependant la mention des agraffes qui le lioient, doit le faire placer dans le nombre des manteaux ressemblant à la chlamyde pour la forme C'est donc la *trabea* des chevaliers : on en verra la description dans les costumes considérés en détail. Au reste, la figure jointe à cet article ne laisse appercevoir que le bas d'une tunique retroussée par-devant, & un manteau ramené sur la tête, qui n'est point coiffée avec l'*apex*. Ce manteau est trop court & trop étroit pour rappeler la toge : ce seroit tout au plus une *trabea* fort courte. Aussi je ne reconnois pas ici un *Salien*, mais un de leurs adjoints, qui, dit l'historien un peu plus bas, portoient les boucliers suspendus à des bâtons, tandis qu'il dépeint les *Saliens* « tenant de la » droite une lance ou une baguette, & de la gauche » la *pelta* des Thraces, bouclier oblong, ayant les côtés » échancrés, semblables à ceux que portent les Grecs » qui figurent dans les mystères des Curètes. » Cette description convient parfaitement aux boucliers que porte la figure dessinée sous ce numéro.

Le *souverain Pontife.* « Lorsque, dit Zosime (*IV,* » *pag.* 250, *edit.* 1679), un Empereur prenoit les rênes » de l'Empire, les Pontifes lui présentoient la stole sacrée, & il étoit reconnu souverain Pontife. » Cet habillement que l'Histoire appelle στολη ιερατικη, étoit-il la prétexte? C'est ce qu'on ne peut assurer, malgré les probabilités. Étoit-il la bande d'étoffe appelée *lena?*

Vestales. Une figure de *vestale*, que l'on ne peut méconnoître pour telle, est celle du *n°.* 7, *Pl. CCLXXXVII*; elle est sculptée sur un autel antique du muséum du Capitole (*IV, pag.* 67), où elle tire, avec une bandelette formée de globules enfilés, le navire qui porte une statue de Cybèle. Une inscription apprend que ce monument a été consacré à Cybèle & au navire sauveur, *navi salvia*, par une femme de la famille *Claudia*. On reconnoît ce trait fameux de l'Histoire romaine, lorsque la *vestale Claudia Quinta* traîna seule avec sa ceinture, de l'embouchure du Tibre à Rome, le navire chargé de la

ſtatue de Cybèle, envoyée de Peſſinunte par Attale, Roi de Pergame. Cette figure eſt vêtue d'une tunique qui touche les pieds, liée avec une ceinture ; d'un ample manteau qui, après avoir couvert le derrière de la tête, eſt lié ſous le menton avec une agraffe, couvre enſuite le deſſus des épaules, tombe ſur le dos, ſe raſſemble vers la ceinture ſur le devant du corps, où il eſt ſupporté par le bras gauche.

Cette manière de porter la *palla* auroit-elle été appelée *ſuffibulum* dans le jargon ſuranné des Pontifes ? « *Suffibulum*, dit Feſtus, eſt un habillement blanc, garni » d'une bordure de pourpre, quadrangulaire, oblong, » que les Vierges Veſtales ont coutume d'avoir ſur la tête » lorſqu'elles ſacrifient, & qui eſt lié avec une agraffe » (*fibula*). » Cet habillement blanc, bordé de pourpre, étoit la prétexte, qu'elles portoient comme les autres Prêtres & Prêtreſſes, mais liée avec une agraffe. On pourroit croire que le *ſuffibulum* ou manteau des *Veſtales* étoit de toile de lin ; d'abord, parce que s'il eût été fait de laine, comme la prétexte ordinaire, il eût été d'un uſage fort incommode, enveloppant la tête comme un capuchon ; enſuite, parce que Denys d'Halicarnaſſe, parlant (*II*, *cap.* 68) du feu de Veſta rallumé miraculeuſement par la veſtale *Æmilia*, qui jeta une portion de ſon vêtement ſur les cendres éteintes, ſe ſert du mot καρπασινης, qui déſigne conſtamment les tiſſus de lin.

Les *Veſtales* lioient leurs cheveux ſur la tête avec une bandelette de pourpre. La touffe de cheveux, ainſi liée & relevée en forme de cône, étoit appelée *tutulus* (*Feſtus*), & κορυφη par Denys d'Halicarnaſſe (*VIII*, *cap.* 89) qui, parlant du ſupplice de la veſtale *Opimia*, dit qu'on détacha les bandelettes qui lioient ſes cheveux ſur la tête, &c., της κορυφης..... τα σεμμαθα. Il dit ailleurs (*II*, *cap.* 23) que les *Veſtales* rempliſſoient les fonctions des Canéphores grecques, & qu'elles portoient des couronnes ſemblables à celle que l'on voit ſur la tête des ſtatues de Diane d'Éphèſe.

Les *Veſtales* marchoient précédées chacune par un licteur. Lorſque les premiers magiſtrats, les conſuls mêmes les rencontroient, ils leur cédoient le pas, & ils faiſoient baiſſer leurs faiſceaux devant elles.

L'agraffe qui lie la prétexte de la veſtale *Junia Torquata*, dont la figure, deſſinée ici ſous le *n°*. 8, *Pl. CCLXXXVII*, eſt tirée du Recueil d'Antiquités de Spon, prouve la vérité de ce monument, ſur lequel on avoit conçu des doutes.

Frères Arvales. Ils ne formoient pas un collége de Prêtres proprement dits : c'étoient douze citoyens choiſis entre les perſonnes les plus diſtinguées de Rome pour offrir les ſacrifices des *Ambarvales*. Les Empereurs & les Princes de la famille impériale furent ordinairement membres de ce collége religieux. Ils n'avoient pour attribut diſtinctif qu'une couronne d'épis de blé. On voit dans le muſéum Napoléon une tête d'Antonin, couronnée d'épis & couverte avec la prétexte ; elle y a été apportée du château d'Écouen.

Augures. Nous avons vu, dans l'article des Prêtres grecs, le devin (*Augure* chez les Romains) Ariſtandre marcher avec l'armée d'Alexandre à Arbelle : ſon coſtume y eſt décrit ; mais je n'y ai pas dit que ces devins grecs, lorſqu'ils faiſoient leurs obſervations, regardoient le nord, regardoient comme heureux les augures qui venoient de l'eſt ou du côté droit, & comme malheureux ceux qui venoient de l'oueſt ou du côté gauche.

Les *Augures* romains au contraire faiſoient leurs obſervations tournés au midi ; de ſorte que les augures pris à l'oueſt, côté droit, étoient heureux, & pris à l'eſt, côté gauche, étoient ſiniſtres. Ils avoient alors la tête couverte, & ils tenoient le *lituus*. Si l'on en croyoit Servius, les *Augures* auroient porté dans leurs fonctions la *trabea* de pourpre marine, ornée de bandes de pourpre terreſtre ou d'écarlate ; cependant Cicéron (*pro Sextio*) dit du fils de Lentulus Spinther, que le peuple avoit nommé *Augure* dans la même année où il avoit pris la toge virile : *Cui ſuperior annus idem & virilem patris & prætextam populi judicio dedit.* On voit ici ſous le *n°*. 9, *Pl. CCLXXXVII*, la figure d'un *Augure* tenant le bâton courbé (*lituus*), marque de ſa dignité ; il eſt pris d'une médaille de la famille Minucia (*Geſſner. tom. II*, *tab.* 21, *n°*. 89), & il porte la toge. A la vérité, un médaillon de bronze d'Antonin, du cabinet impérial de France (médaillon unique), repréſente l'augure Navius coupant un caillou & tenant le *lituus*, ayant la tête couverte avec une chlamyde ou *trabea*, ſi l'on en juge d'après le deſſin de Geſſner (*Impp. roman. tab.* 97, *n°*. 11) ; mais ayant examiné le médaillon, j'ai reconnu qu'il étoit très-uſé, & que l'on n'y pouvoit diſtinguer la forme du manteau.

Miniſtres ſubalternes des autels. On voit ici ſous le *n°*. 10, *Pl. CCLXXXVII*, un miniſtre faiſant des aſperſions d'eau luſtrale avec l'*aſpergilum*, pendant la cérémonie des *ſuovetaurilia* : il eſt tiré de la colonne trajane (*tab.* 78) ; il n'a pour vêtement qu'une tunique courte, liée avec une ceinture.

Les *Victimaires*, *Popæ*. Ils conduiſoient les victimes à l'autel ; ils apprêtoient les couteaux, l'eau, la farine, le miel & tous les autres objets néceſſaires pour les ſacrifices. Ils frappoient les victimes au commandement du Prêtre ; ils les égorgeoient, leur ouvroient le ventre. Après l'inſpection des entrailles, ils les lavoient, répandoient ſur ces entrailles de la farine, &c. Dans les triomphes ils marchoient après tous les autres miniſtres des Dieux, conduiſant un bœuf blanc aux cornes dorées, & portant les inſtrumens du ſacrifice. Sur les monumens on les voit toujours nus, couronnés d'olivier, ceints d'un vêtement fermé depuis le nombril juſqu'aux pieds. « Cet habille- » ment, dit Servius, s'appeloit *limus*, parce qu'il étoit » bordé de pourpre par le bas. » Dans les deſſins ſuivans, on verra des *Victimaires*. Je préſente ſeulement ici celui du *n°*. 11, *Pl. CCLXXXVII*, qui tient, au lieu de hache, une eſpèce de maſſue aplatie ou de marteau (*malleus*), parce que Winckelmann (*Mon. ant. pag.* 240) a donné, ſans une autorité ſuffiſante, le nom de *malleus* à la hache des *Victimaires*. Ce nom convient mieux à l'eſpèce de maſſue que tient cette figure, tirée des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. V*), & au maillet arrondi, à deux têtes, dont ſont armés les *Victimaires* dans les bas-reliefs de l'arc de Titus. Peut-être, dans l'idiôme ſacerdotal, donnoit-on auſſi à la hache le nom de *malleus* ; mais aucun texte ne nous l'apprend.

Camilles. On appeloit ainſi de jeunes garçons & de jeunes filles, de bonne famille, ayant père & mère vivans, qui ſervoient dans les ſacrifices. Ils portoient la boîte des parfums, *acerra*, le vaſe d'eau luſtrale, &c. Ils paroiſſent, ſur les monumens, vêtus d'une ſeule tunique liée avec une première ceinture, & relevée avec une ſeconde, couronnés d'olivier ou de quelqu'autre plante. On verra des *Camilles* dans les deſſins qui ſuivront.

Joueurs de flûtes. Ils faiſoient partie de la pompe des ſacrifices ; mais, la couronne d'olivier exceptée, leur coſtume ne préſente rien de particulier. Je ferai obſerver ſeulement qu'ils ne portent point la tunique & le manteau traînant des muſiciens de théâtre.

SACRIFICES. Je donne ici les deſſins de trois cérémonies religieuſes des Romains, parce qu'ils raſſemblent tous les miniſtres des ſacrifices. Le premier, *n°.* 1, *Pl. CCLXXXVIII*, repréſente l'empereur Titus faiſant des libations ſur un autel, auprès duquel on voit un joueur de flûte, un licteur & un camille portant la boîte de l'encens. Il a été publié par Winckelmann (*Mon. ant.*, *n°.* 178). On n'a deſſiné ici que les principaux perſonnages. Le *n°.* 2, *Pl. CCLXXXVIII*, tiré du muſéum Capitolin (*tom. IV*, *tab.* 13), repréſente le ſacrifice d'un *luſtre* ou d'une purification. On voit l'autel allumé; le victimaire, armé d'un couteau, qui tient la corne de la victime; un ſecond victimaire armé de la hache, & le camille qui porte le vaſe ſacré. On n'a pas deſſiné le ſacrificateur & le joueur de flûte, parce qu'ils reſſemblent entiérement à ceux du numéro précédent. Le *n°.* 1, *Pl. CCLXXXIX*, publié par Winckelmann (*Mon. ant.*, *n°.* 183), eſt le ſeul qui repréſente l'inſpection des entrailles des victimes, *extiſpicium*: c'eſt un bas-relief du palais de la *villa* Borghèſe. Je n'ai fait deſſiner que les miniſtres néceſſaires de cette cérémonie: celui qui examine les entrailles, *extiſpex*; le victimaire, armé de la hache & portant le ſeau d'eau luſtrale.

Prêtres de Cybèle. Denys d'Halicarnaſſe dit que juſqu'à ſon tems, le premier ſiècle avant l'ère vulgaire, ç'avoit toujours été des étrangers qui rempliſſoient les fonctions de Prêtres de Cybèle. Mais toutes les ſuperſtitions de l'Orient étant venues s'établir à Rome ſous les règnes de Tibère & de ſes ſucceſſeurs, des Romains ſe conſacrèrent à ces myſtères. Spon (*Miſcellan. Antiquit.*) a rapporté l'épitaphe d'une *Laberia Felicia*, qui eſt appelée Grande-Prêtreſſe de la mère des Dieux, de la mère Idéenne. Elle eſt vêtue d'une longue tunique à longues manches, d'un ample manteau ramené ſur la tête; elle porte ſuſpendu ſur ſa poitrine le buſte d'Attis; de la droite elle renverſe une patère ſur un autel rond, orné d'une guirlande; de la gauche elle porte une guirlande. Sa chevelure eſt en partie nouée ſur le front.

Caylus a publié, dans ſes Recueils d'Antiquités (*tom. I*), le deſſin d'une Prêtreſſe de Cybèle, que l'on voit ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCLXXXIX*; mais il l'a priſe mal-à-propos pour une Prêtreſſe d'Iſis. Je le donne, parce qu'il ſervira pour les coſtumes des Aſiatiques. Cette Prêtreſſe a les cheveux enveloppés dans une mitre très-apparente, de laquelle deſcendent deux cordons formés de globules enfilés, retenus ſur la poitrine par trois ſemblables cordons placés en travers. Elle eſt vêtue d'une longue tunique garnie de longues manches ſerrées ſur les poignets & vers les coudes avec des bracelets. Un très-ample manteau l'enveloppe, lui couvre le deſſus & le derrière de la tête. Elle porte ſuſpendu ſur la poitrine le buſte d'Attis.

Prêtres d'Iſis à Rome. Pendant que les partiſans de Vitellius & ceux de Veſpaſien combattoient les uns contre les autres dans Rome, Domitien, diſent Tacite (*Hiſt. III*, *cap.* 74) & Suétone (*Domit.*, *cap.* 1), ſe cacha dans la demeure des Prêtres d'Iſis, & ſe revêtit, comme eux, de l'habillement de lin, *lineo amictu*.

Prêtreſſes romaines. J'ai parlé des *Veſtales*, des *Prêtreſſes de Cybèle*; je vais réunir, dans cet article, des figures de femmes, que l'on croit, avec quelque probabilité, repréſenter des Prêtreſſes, mais dont on ne peut déterminer le ſacerdoce avec certitude. Le *n°.* 1, *Pl. CCXC*, eſt une ſtatue publiée par Maffei & par Montfaucon (*Antiq. expliq.*, *III*, *Pl. XVI*). La tête, les bras & le mains ſont reſtaurés. Elle eſt vêtue d'une longue tunique ſans manches, d'un très-ample manteau qui eſt noué ſur la poitrine, comme celui d'Iſis. Deſſus ces habits, une très-large bande d'étoffe paſſe en écharpe de l'épaule droite à la hanche gauche, & a une extrémité pendante de la poitrine au genou. Seroit-ce la *læna* des ſacrificateurs? On voit ſur les épaules les reſtes de ſa chevelure bouclée. Caylus (*Rec. d'Antiq.*, *III*) a publié le petit bronze du *n°.* 2, *Pl. CCXC*. Une femme vêtue d'une longue tunique a tout le corps enveloppé dans ſa *palla*; de ſorte que ſon viſage ſeul eſt découvert. Seroit-ce une Prêtreſſe de la Bonne-Foi, *Fides?* Servius (*Æneid.*, *I & VIII*) dit qu'en lui offrant des ſacrifices, on avoit la tête & la main couvertes d'une draperie blanche: *Fidei albo panno, involutâ vel velatâ manu ſacrificatur*.

§. II. *Des autres perſonnes qui aſſiſtoient aux cérémonies religieuſes.*

J'ai déjà dit qu'en priant les Dieux, Saturne ſeul excepté, on avoit la tête couverte. La figure du *n°.* 3, *Pl. CCXC*, tirée des Recueils d'Antiquités de Caylus (*tom. IV*), repréſente un jeune Romain, la tête couverte de la toge, tenant d'une main un morceau d'encens pris dans l'*acerra* qu'il porte dans l'autre main. Trajan, faiſant des libations la tête couverte du *paludamentum* (chlamyde ou *ſagum* des généraux), paroît ici ſous les *n°s.* 4 & 5, *Pl. CCXC*, afin que l'on diſtingue le développement de cet habit militaire. Il eſt tiré des bas-reliefs encaſtrés dans l'arc de Conſtantin.

Nous avons vu, dans l'article du *manteau civil des Romains*, que les magiſtrats, offrant des ſacrifices, portoient un habillement appelé *læna*, & que cet habit ſacré avoit des ornemens d'or.

Sur quelques médailles on voit le buſte d'un Empereur, couronné de laurier & couvert du manteau, particuliérement ſur celles de Conſtance-Chlore (*Banduri*, *II*, *pag.* 211). On a voulu déſigner leur ſouverain pontificat.

Les femmes avoient auſſi la tête couverte dans les cérémonies religieuſes. On en voit ici une ſous le *n°.* 6, *Pl. CCXC*. Elle eſt tirée d'un bas-relief publié par Bellori (*Admiranda*, *&c.*, *tab.* 15).

Les généraux & les particuliers qui ſe dévouoient pour la patrie ou pour le ſalut de quelque perſonnage diſtingué, ſe couvroient la tête..... *Imperatores..... capite velato..... ſe devoverent* (*Cicer. Natur. Deor. II*, *cap.* 3). Celui qui s'étoit dévoué pour Caligula (*Sueton.* 27) étoit couronné de verveine & ceint de bandelettes, *verbenatum infulatumque*, comme les victimes.

On voyoit à Preneſte la ſtatue de *Manicius* avec cette inſcription: *Manicius* a fait un vœu pour les ſoldats qui formoient avec lui la garniſon de *Caſilinum*. Elle portoit la cuiraſſe, la toge, & elle avoit la tête couverte.

En offrant des ſacrifices on regardoit l'Orient, & Vitruve recommande de tourner les autels vers ce point de l'horizon.

Mariage. Chez les Romains, de même que chez les Grecs, le mariage fit partie des cérémonies religieuſes; mais les Romains eurent deux ſortes de mariages, l'un par confarréation, qui ſe célébroit avec un gâteau du blé le plus pur, par le miniſtère du Grand-Pontife & du Flamine de Jupiter. On en voit deux monumens ſur des pierres gravées de la galerie de Florence (*Gem. I*, *tab.* 100). Un homme revêtu de la toge donne la main à une femme. Deux épis ſemblent ſortir de leurs mains réunies. Ils ont tous deux la tête découverte; ce qui ſemble an-

noncer qu'on n'a point voulu retracer une véritable *confarréation*, mais seulement un souvenir de cette cérémonie.

L'autre sorte de mariage étoit moins solennelle, mais aussi plus commune. On la voit ici retracée sous le *n°.* 81, *Pl. CCXCI*, d'après un bas-relief du palais *Justiniani* (*Admiranda rom. Antiq.*, *tab.* 56). Junon *Pronuba* (qui préside aux mariages) appuie ses mains sur les épaules d'un homme & d'une femme qui se donnent la main. La femme a la tête couverte avec une draperie qui ne présente aucune différence avec la *pella* ordinaire. Cependant on ne peut douter que ce ne soit le *flammeum* qui couvroit la tête des nouvelles épouses. Cette draperie religieuse n'avoit donc rien de particulier que la couleur, & la sculpture ne la représente pas. Nonius (*XIV*, 31) dit en effet : *Flammeum, vestis vel tegmen, quo capita matronæ tegunt.* Pline (*XXI*, 8) nous apprend que cette draperie, teinte autrefois en pourpre-orangé, d'où lui venoit le nom *flammeum*, l'étoit de son tems en pourpre seulement.

CHAPITRE IV.

BARBARES.

Observations générales sur les Barbares.

Les Grecs appeloient *Barbares* tous les peuples qu'ils connoissoient, les Égyptiens mêmes & les Romains. Les Romains les imitèrent en cela, & Plaute donne aussi le nom de *barbare* à l'idiôme latin dans lequel il écrivoit (*Trinummus*, *Prolog. vers.* 19).

Huic nomen græcè est THESAURO *Fabulæ :*
Philemo scripsit, Plautus vertit barbarè.

Par le mot *Barbares* je désignerai donc, comme eux, tous les peuples de l'antiquité, en n'exceptant que les Grecs & les Romains.

Les artistes de ces deux nations s'accordèrent à représenter de la même manière, & constamment, les *Barbares*, afin qu'on pût les distinguer au premier coup-d'œil. Dans ce dessein ils leur donnèrent un caractère de tête & un costume très-différens des leurs. 1°. Caractère de tête..... On peut l'étudier sur le prétendu gladiateur mourant, qui de Rome est passé dans le muséum français; sur le Scythe qui se prépare à écorcher Marsyas, & que l'on désigne sous le nom trivial de *Remouleur* (*Rotatore*); sur le prétendu *Patus* de la villa Ludovisi; sur les bas-reliefs des colonnes trajane & prétendue antonine, &c. &c. Ces têtes présentent des traits ignobles, très-éloignés du beau idéal. La ligne faciale s'enfonce beaucoup entre les sourcils, & les pommettes sont saillantes. La barbe manque rarement; & lorsqu'elle manque, on en apperçoit au moins distinctement quelques touffes sur la lèvre supérieure; ce que nous appelons une moustache. Les cheveux, qui aux belles têtes grecques sont en général courts, bouclés & légérement rabattus sur le front, sont ici un peu longs, très-droits, relevés sur le front, coupés au dessous des oreilles, & tombans sur la nuque. Je donne sous le *n°.* 11, *Pl. CCXCII*, la tête d'un prétendu gladiateur mourant, parce qu'elle présente sensiblement le caractère des *Barbares*.

2°. Le costume général des *Barbares*, en paix & en guerre, est composé de longues chausses qui se réunissent avec la chaussure, d'une tunique garnie de longues manches qui descendent jusqu'au poignet, & d'un bonnet dont la forme ordinaire rappelle celle du bonnet phrygien. Quand ces *Barbares* sont des personnages distingués, ils portent quelquefois des manteaux. Les *Barbares* paroissent-ils armés, ils tiennent alors des épées le plus souvent courbées, & des boucliers de diverses formes. Je donne ici pour exemple au *n°.* 2, *Pl. CCXCII*, la figure du *Barbare* Thoas, Roi de la Tauride, qui conduit au sacrifice Oreste & Pylade enchaînés, sur un bas-relief du palais Accoramboni (*Winckelm. Monum. ant. n°.* 149).

On a peut-être donné trop de généralité à une opinion de Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 5, §. 15), qui semble restreindre l'usage des franges pour orner les vêtemens, aux *Barbares*, & vouloir expliquer par des bordures, soit appliquées, soit travaillées avec l'étoffe, les textes où l'on croit qu'il est parlé de franges pour des personnages grecs. Il est probable qu'elle est vraie par rapport aux Grecs, mais on ne peut l'appliquer aux Romains; car on voit à des Romains des *paludamentum* & des *sagum* bordés de franges, dans les bas-reliefs des colonnes trajane & prétendue antonine (voilà pour les vêtemens militaires); des manteaux bordés de franges à la statue du Capitole (*tom. III*, *tab.* 44), que l'on croit représenter la Pudicité; à la Cérès du muséum français, dont la tête paroît être le portrait de Julie, fille d'Auguste, & des vêtemens ornés de même à des ministres des sacrifices chez des Romains (*Admir. Antiq. rom. tab.* 9, 10, 14). Il faut lire à la suite de cet article les généralités qui sont au commencement de la seconde section de ce chapitre IV, & celles qui commencent le livre des *costumes civils*.

SECTION PREMIÈRE.

Barbares armés.

N°. 1er. *Barbares armés, que l'on voit sur des monumens.*

TROYENS & AMAZONES. (*Voyez* le commencement de ce Livre.)

ÉTRUSQUES. (*Voyez* GRECS.)

ÉGYPTIENS. (*Voyez* la page 21.)

PERSES. Ils sont, après les Égyptiens, le plus ancien

peuple dont les monumens soient parvenus jusqu'à nous; ils furent gouvernés d'abord par les Rois Achéménides, depuis Cyrus jusqu'au vainqueur de Darius; pendant un siècle seulement par les successeurs d'Alexandre; ensuite par les Arsacides ou Parthes, si redoutables aux Romains; enfin par les Sassanides, que détrônèrent les Califes vers le milieu du septième siècle de l'ère vulgaire. Nous avons des monumens des trois dynasties *perses*. Deux médailles d'argent, dont le diamètre est de trente-un millimètres (ou quatorze lignes), & qui sont conservées dans la collection nationale, présentent des *Perses* armés d'arcs & de lances, vêtus de longues tuniques serrées avec une ceinture, coiffés avec des bonnets travaillés en forme de créneaux ou de tours, portant une barbe & une chevelure épaisses. On les voit ici aux *n*os. 3 & 4, *Pl. CCXCII*. Ces médailles appartiennent aux Achéménides; elles portoient probablement le nom d'*Archers*, à cause de leur type, & elles donnèrent lieu à un bon mot d'Agésilas, qui joua sur ce nom. C'est encore à la première dynastie que l'on rapporte les bas-reliefs de Persépolis, desquels j'ai tiré les figures des *n*os. 5, *Pl. CCXCII*, & 1, *Pl. CCXCIII*. La première, vêtue d'une longue tunique plissée, tient une lance & un bouclier ovale, échancré des deux côtés, comme celui des Béotiens. Son bonnet a la forme d'un turban, orné de cannelures perpendiculaires. La seconde figure porte une tunique qui ne descend pas au dessous du genou; elle tient une lance. Un bouclier d'une forme extraordinaire est suspendu à son côté gauche: un poignard l'est à sa ceinture du côté droit. Son bonnet, rond & élevé en forme de turban, n'a aucun ornement. La barbe & la chevelure de ces deux figures sont très-épaisses.

De la vue de ces figures & de divers textes de Xénophon (*Inst. Cyri. lib. 7, cap. 1, & lib. 2, cap. 2 & 6*), d'Hérodote (*lib. 7, cap. 61*), de Strabon (*lib. 15*), d'Héliodore (*lib. 6, cap. 7*), de Prodromus (*lib. 5, ineunte*), &c., on peut conclure que les *Perses*, vaincus par les Grecs en Europe, & par Alexandre en Asie, portoient la stole des Mèdes, qui descendoit jusqu'aux chevilles du pied, ces longues chausses qui caractérisoient les peuples d'Orient; des cuirasses à écailles; les cavaliers, des casques d'airain ou du moins garnis de bandes de fer & d'airain; les fantassins, un bonnet de laine foulée, élevé en forme de tour; un bouclier tissu d'osier, appelé *gerra*, de forme presque rhomboïdale ou de la forme des boucliers béotiens: telles étoient les armes défensives des *Perses*. Quant à l'armure particulière de leurs cavaliers *cataphractes*, on la trouvera décrite dans l'article de la *cavalerie romaine*, qui l'adopta. Les armes offensives des *Perses* étoient des lances courtes, terminées inférieurement par une pomme; de grands arcs, des carquois cylindriques ou prismatiques, des flèches de roseaux, une épée courte, appelée *copis*; un poignard à lame courte, suspendu à la ceinture, & qui descendoit sur la cuisse droite, appelé *acinaces*; une hache à deux tranchans, appelée *sagaris*, & la fronde. Ils se servoient de chariots armés de faulx, d'instrumens à vent, de béliers & d'autres machines de guerre. Enfin, l'enseigne de Cyrus, qui fut toujours celle des Rois, étoit un aigle d'or fiché sur une lance fort longue. Le costume militaire de Cyrus ne différoit de celui de ses gardes, selon Xénophon, que par l'éclat des armes. Un des Artaxercès (*Charito. lib. 6, cap. 4*) montoit un grand & fort cheval, dont tout le harnois étoit d'or. Son vêtement de pourpre étoit orné d'une broderie babylonienne. Il portoit une tiare de couleur d'hyacinthe, un cimetère doré, deux javelots, un arc & un carquois, ouvrage des Sères, & d'un grand prix.

Les dix mille hommes, appelés *immortels*, qui faisoient la principale force de l'armée de Darius (*Quint. Curt. III, cap. 3*) & des autres Rois de Perse depuis Cyrus, portoient des colliers d'or, des habits tissus d'or, des tuniques garnies de longues manches, ornées de perles.

Les Romains ne connurent les *Perses* que sous la dynastie des Arsacides, & ils les appelèrent *Parthes*. Les guerres contre les Parthes furent très-célèbres par la défaite & la mort de Crassus, la retraite d'Antoine, les triomphes de Trajan, de Marc-Aurèle, de Septime-Sévère, la paix honteuse que fit Macrin avec Artaban, &c. Enfin, sous Alexandre-Sévère, ce même Artaban fut détrôné par Ardeschir, l'Artaxare ou Artaxercès des écrivains grecs & latins, qui commença la dynastie des Sassanides. Quelques médailles impériales, les bas-reliefs de l'arc de Septime-Sévère, monumens de ses victoires sur les Parthes, serviront à tracer le costume militaire de ce peuple, costume qui fut le même sous les Sassanides, successeurs d'Ardeschir. Quoique les Parthes eussent adopté des *Perses* qu'ils avoient subjugués, l'usage des longues barbes, des chevelures frisées, ils conservèrent, les jours de combat, leur ancienne coutume d'hériſſer les cheveux & de les rabattre sur le visage. L'empereur Julien (*in Constanc. tom. I, pag. 63*) nous apprend que les Parthes, pour paroître issus des *Perses*, prirent leurs vêtemens & leurs armes; c'est pourquoi j'aurai peu de chose à ajouter à ce que j'ai dit plus haut. Sur leurs médailles (*Gessn. I, tab. 1, n°. 8*) on voit l'arc du *n°. 1, Pl. LXXVII*, remarquable par sa courbure, qui est placée sur un côté, tandis qu'elle l'est ordinairement au milieu de l'arc. Marchant toujours à cheval, ils faisoient peu de cas des fantassins, qui, dit Marcellin (*lib. 23, cap. 6*), combattent couverts à la manière des Mirmillons. Ils portoient sans doute, comme ces gladiateurs, de longs boucliers, une épée & un poignard.

On voit sous le *n°. 2, Pl. CCXCIII*, un cavalier parthe fuyant devant la cavalerie de Septime-Sévère; il est tiré des bas-reliefs de l'arc élevé en l'honneur de cet Empereur. On reconnoît distinctement sa tunique liée avec une ceinture, ses longues manches, sa chlamyde, appelée *candys*, attachée avec une agraffe, & ses longues chaussses. Etant vu en dessous, on ne distingue pas la forme de sa tiare; mais on la trouvera bien exprimée au *n°. 3, Pl. CCXCIII*. Ce cavalier démonté est pris du même arc. Dans ces bas-reliefs on voit les enseignes des Parthes. L'une est dessinée ici au *n°. 4, Pl. XCVI*; c'est un *vexillum* découpé en flammes: l'autre au *n°. 2, Pl. XCVII*; c'est un dragon. Florus (*lib. 3, cap. 11*) nous apprend qu'elles étoient de soie brodée en or, & Tacite (*Annal. VI, segm. 134*), que les bataillons des Parthes brilloient par l'éclat des broderies. L'adresse à tirer des flèches, même en fuyant, rendit la cavalerie parthe longtems redoutable aux Romains. Une arme qui devoit être fort dangereuse dans les mains de ces cavaliers, étoit le lacs ou cordeau, appelé *τάγη*. Les Alains, les Huns, les Sarmates & les autres hordes scythiques en faisoient aussi usage, & les habitans de l'Amérique méridionale s'en servent pour prendre les bœufs sauvages. Un bout de ce lacs étoit lié à la bride du cheval, & à l'autre étoit attachée une masse pesante. Le Parthe, arrivé à la portée de son ennemi, lançoit le lacs, qui, étant fort long, s'entortilloit autour de lui; puis il fuyoit au galop, &

entraînoit ſon ennemi mort ou vif. Valerius Flaccus en fait mention (*Argonaut. VI*, 132) : *Doctus & Auchates patulo vaga vincula gyro ſpargere, & extremas laqueis adducere turmas.*

Voici la deſcription des tambours des Parthes, qui rappellent les longs & gros tambours des Orientaux (*Appian. Bell. Parth. tom. I, p.* 237) : « Lorſque ceux-ci » ſe furent approchés, leur chef éleva un ſignal, & la » plaine retentit ſur-le-champ d'un bruit ſourd & d'un » frémiſſement horrible, car les Parthes ne s'excitent » point au combat avec des cors & des trompettes ; mais » en frappant ſur des inſtrumens de bois concaves, & » couverts de peaux tendues avec des clous de cuivre, » ils font entendre en même tems, & de pluſieurs côtés, » un ſon profond & grave, ſemblable au mugiſſement des » animaux mêlé au bruit du tonnerre. »

Quant à la milice des *Perſes* ſous les Saſſanides, on ne connoît de monumens qui puiſſent y avoir rapport, que des revers de monnaies ou médailles frappées par les Rois de cette dynaſtie. Sur ces revers eſt le feu ſacré, dont ils rétablirent le culte proſcrit ſous les Arſacides, & ſon autel eſt gardé par deux figures, dont une eſt ici deſſinée ſous le *n°.* 4, *Pl. CCXCIII.* Il ſemble que les Saſſanides aient affecté de reprendre le coſtume des anciens *Perſes*, car ce gardien porte le bonnet à créneaux, une tunique, les longues chauſſes, le manteau, un poignard, & il tient une lance. Cette lance eſt ici armée d'un crochet par le haut ; mais à d'autres figures elle en a deux placés du même côté, & ces figures portent des épées droites au lieu du poignard.

GAULOIS. Si l'on prenoit à la lettre les mots γυμνοι, *nudi*, nus, dont les écrivains grecs & romains ſe ſervent ſouvent lorſqu'ils parlent des *Gaulois* allant au combat, on croiroit que ce peuple courageux ne portoit alors aucun vêtement ; mais il faut rendre ici le mot *nus* par cette expreſſion, ſans caſque & ſans cuiraſſe. En effet, nous voyons les *Gaulois* vêtus, ſur le petit nombre de monumens qui nous ſont parvenus, tels que la médaille du *n°.* 3, *Pl. LXXV*, & les bas-reliefs trouvés en 1710 à Paris, en creuſant ſous le chœur de la cathédrale (*Montfaucon, tom. IV, Pl. XVIII*). Sur les deux faces d'un de ces cippes ſont ſculptées les figures deſſinées ici ſous les *n°s.* 5, *Pl. CCXCIII*, & 1, *Pl. CCXCIV*. L'époque de ces bas-reliefs eſt fixée par une inſcription qui y eſt gravée, & qui nous apprend qu'ils furent travaillés ſous le règne de Tibère par les négocians de Paris, *Nauta Pariſiaci*. Trois hommes ayant de la barbe, & trois jeunes gens ſans barbe, ont un bonnet peu élevé. Les premiers portent une lance & un bouclier héxagone ; les ſeconds, une lance & un bouclier ovale. Tous ſont vêtus de tuniques & d'une eſpèce de manteau ; mais ces figures, preſſées les unes contre les autres, ne ſont vues que juſqu'à la ceinture. D'ailleurs, le travail eſt ſi groſſier, que l'on ne peut parler de la forme préciſe de leur habillement. Au reſte, on voit dans les bas-reliefs de la colonne trajane, parmi les auxiliaires des Romains, & combattant avec eux, des figures qui n'ont pour tout vêtement que de longues chauſſes (des pantalons) liées avec la chauſſure, & s'élevant un peu au deſſus du nombril, où une ceinture aſſez étroite les ſerre autour des reins. Quelquefois ces auxiliaires portent une eſpèce de bonnet ſemblable à celui des figures gauloiſes citées plus haut. Ils tiennent ordinairement une maſſue & un bouclier. Une épée droite, longue de près d'un tiers de leur hauteur, eſt ſuſpendue à un baudrier étroit, qui de l'épaule gauche deſcend ſur la hanche droite. Il y a grande apparence que ces auxiliaires ſont des *Gaulois*. On en voit un ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCXCIV* ; il eſt pris de la *Pl. LXXXII*, & la maſſue, qui eſt caſſée, a été rétablie dans mon deſſin d'après les figures de la *Planche XXVII*. Dans les mêmes bas-reliefs (*Pl. LXXV*) on trouve un homme vêtu & coiffé de la même manière ; mais il porte de plus un manteau militaire ou *ſagum* bordé de franges, & agraffé ſur l'épaule droite. Seroit-ce le coſtume des chefs *gaulois?* Il eſt ici deſſiné ſous le *n°.* 3, *Pl. CCXCIV*.

Pour décrire avec exactitude le coſtume militaire des *Gaulois*, il faut donc diſtinguer avec ſoin les tems & les lieux. Quant au tems, il n'y a que deux époques bien remarquables : l'arrivée de Céſar dans les Gaules, & les quatre premiers ſiècles de l'ère vulgaire, juſqu'à la conquête des Francs au commencement du cinquième ; car on n'a ſur les *Gaulois* que des notions vagues pour les tems antérieurs à Céſar. La Gaule ciſalpine & la Gaule tranſalpine, ſéparées par les Alpes : la Tranſalpine ou Gaule proprement dite, ſous-diviſée en Province romaine, qui étoit terminée par les Alpes, les ſources du Rhône, les Cevennes & la Méditerranée ; en Aquitaine, terminée par la Garonne, les Cevennes, les Pyrénées & l'Océan ; en Celtique, terminée par la Marne, la Seine, la Saône, la Garonne & l'Océan ; en Belgique, terminée par l'Océan Armorique, le détroit, le Rhin & la Marne (c'eſt-à-dire, à peu près tout le nord de la Gaule, depuis l'embouchure de la Loire juſqu'au Rhin) : telle eſt la diviſion générale de la Gaule, donnée par Céſar.

Les Ciſalpins adoptèrent de bonne heure les mœurs & les uſages des Romains leurs voiſins ; ils en portèrent même la toge, d'où vint le nom de *Gallia togata*. La Province romaine les imita bientôt, quoiqu'elle gardat aſſez long-tems les longues chauſſes (vêtement de tous les *Gaulois*), qui la firent appeler *Gallia braccata*. Le reſte de la Gaule fut diſtingué par les longues chevelures de ſes habitans, *Gallia comata*. Les Aquitains reſſembloient aux Eſpagnols, dont ils avoient le teint, l'air & les manières, & dont probablement ils parloient la langue ; ils étoient riches, polis, & plus ruſés que les autres *Gaulois*. Les Celtes, que Céſar appelle ſimplement *Galli* (peut-être parce qu'ils étoient les plus anciens habitans de la Gaule), parloient la langue celtique, & étoient moins civiliſés que les habitans de la Province romaine, qui avoient fait partie de la Celtique, mais plus que les Belges. Les Belges, iſſus probablement des Germains, différoient des Celtes dont ils ne parloient pas la langue, par des mœurs preſque barbares & par une bravoure féroce qui retarda long-tems le joug que Céſar vouloit impoſer aux *Gaulois*. Après ces obſervations préliminaires, je vais extraire les textes des anciens écrivains, relatifs au coſtume militaire des *Gaulois*, que l'on claſſera facilement à l'aide des mêmes obſervations.

Gaulois armés. Euſtathe (*Iliad. V*) dit que la trompette gauloiſe n'eſt pas longue, qu'elle eſt compoſée d'un tube de plomb & d'une embouchure qui a la forme de quelque bête, & enfin qu'elle rend des ſons très-aigus. On en voit ici une pareille dans l'article des *trompettes des Barbares*. Polybe raconte (*II*, 29) que dans l'armée de Gaulois qui ſuivit Annibal, il y avoit une multitude innombrable de joueurs de trompettes & de flûtes, ἀναρίθμητον τὸ τῶν βυκανιστῶν καὶ σαλπιστῶν πλῆθος.

On ne peut douter que les *Gaulois* n'euſſent une armure particulière. Polybe (*ibid.*) le dit expreſſément. Strabon (*VII, pag.* 315. 1620) dit auſſi des Iapydes

d'Illyrie..... « Ils avoient l'armure des Gaulois. » Tite-Live (*XXI*, 42) parle d'armes gauloises, *armis gallicis*. Strabon décrit en détail la milice gauloise (*IV*, *pag.* 196.) « Les *Gaulois* sont naturellement belliqueux : leur » cavalerie est plus redoutable que leur infanterie. La » meilleure partie de la cavalerie romaine est composée » de *Gaulois* (Strabon écrivoit sous Tibère). Ceux qui » habitent les provinces septentrionales & les bords de » l'Océan sont les plus belliqueux..... Leurs armes sont » proportionnées à leur haute taille : une épée longue, » suspendue du côté droit ; un bouclier long, une lance » proportionnée, & la *mataris*, espèce de javelot. Quel- » ques *Gaulois* se servent d'arcs & de frondes ; d'autres » ont aussi un bâton semblable au javelot, qu'ils lancent » avec la main, sans courroie, plus loin qu'une flèche, » & avec lequel ils chassent aux oiseaux. »

On voit ici deux armes de jet propres aux *Gaulois*, le *gæsum* & la *mataris*. Claudien (*Prim. Cons. Stilich. lib.* 2, *vers.* 240), voulant personnifier la Gaule, lui donne la chevelure blonde, le collier & deux *gæsum*..... *binaque gæsa tenens*. Nonius (*XVIII*, 19) dit : *Gæsum*, *telum galliarum*. Cependant, à en croire Athénée (*lib.* 6), les *Gaulois* auroient reçu des Espagnols le *gæsum*. Strabon le décrit ainsi..... « Un bâton semblable au javelot qu'on » lançoit avec la main, sans courroie, plus loin qu'une » flèche. » Le *gæsum* est appelé κοντος (bâton ferré) par Suidas, qui dit aussi qu'on le lançoit fort loin. Aussi devint-il l'arme des troupes légères : *Leves* (*Tit. Liv. VIII*, 8) *autem qui hastam tantum*, *gæsaque gererent*, *vocabantur*. Varron (*apud Nonium*) ajoute qu'elles portoient l'épée, mais non le bouclier..... *Qui gladiis cincti sine scuto cum binis gæsis essent*. Enfin, les deux *gæsum* devinrent l'arme ordinaire des chasseurs.

La *mataris* ou *materis* étoit tellement propre aux *Gaulois*, que l'auteur des livres de rhétorique *ad Herennium* (*lib.* 4, *cap.* 32) dit, pour exprimer la résistance que ces peuples opposèrent aux Romains..... « Ce n'est pas sans » peine que la *materis* des Transalpins a été repoussée » loin de l'Italie. » On voit dans Strabon, cité plus haut, que la *mataris* étoit une sorte de javelot : on ne peut donc la confondre avec la lance. Ce n'étoit pas un javelot ordinaire proprement dit, mais c'étoit un javelot armé d'une pointe de fer pesante & obtuse. La *mataris* meurtrissoit plutôt qu'elle ne perçoit.

Pausanias (*Phocic.* 19, *pag.* 843, *Khunii*) avoit vu à Delphes des boucliers gaulois..... « ils avoient à peu près » la forme des *gerra* des Perses. » Ailleurs (*ibid.* 20, *pag.* 847) il dit que ces boucliers longs, θυρεοὺς, ne pouvoient couvrir les corps des *Gaulois*, sans doute parce qu'ils étoient étroits ; aussi les désigne-t-il (*Acad.* 50, *pag.* 700, par ces mots : *Très-longs boucliers*, ἐπιμηκέστερα ὅπλα.

J'ai décrit très-exactement l'épée gauloise (*part. II*, *chap.* 2, *sect.* 1), & j'ai publié le dessin d'une de ces épées. J'ajouterai ici, d'après Aulu-Gelle (*IX*, 13), que le *Gaulois* qui combattit contre *Manlius Torquatus* en portoit deux, *gladios duos*.

Les *Gaulois* portoient pour la plupart, étant armés (*Hirtius*, *Bell. gallic. cap.* 15), des colliers & des bracelets d'or ou dorés, qu'ils appeloient μανιάκοι. Ces bracelets se plaçoient vers le poignet. Le collier fut même l'attribut distinctif des *Gaulois*. Claudien, cité plus haut, le donne à la Gaule personnifiée. Le *Gaulois* que vainquit *Manlius*, ceux qui assiégèrent le Capitole (*Æneid. VIII*, *vers.* 660), ceux qui ravagèrent l'Asie sous la conduite de Brennus (*Stobæi*, *Serm.* 9), portoient des colliers. Enfin, lorsque P. Cornelius triompha des *Gaulois* cisalpins, des Boyens, on admira, entr'autres dépouilles de l'ennemi, quatorze cent soixante-dix colliers d'or (*Liv. lib.* 36, *n°.* 40).

Les vêtemens de diverses couleurs caractérisent aussi les *Gaulois* chez les anciens auteurs. C'est là ce qui faisoit distinguer le *sagum gallicum*, dont la forme ne différoit probablement pas de celle du *sagum* romain. Virgile dit des *Gaulois* qui assiégèrent le Capitole (*Æneid. VIII*, *vers.* 660)..... *aurea vestis : virgatis lucent sagulis*. Servius, expliquant ces vers, dit : *Quæ habebant in virgarum morem deductas vias*, des *sagum* ornés de bandes de diverses couleurs. Properce (*lib.* 4, *Eleg.* 11), qui écrivoit sous Auguste, dit de *Virdomarus*, que ses longues chausses étoient rayées de même..... *virgatis braccis*. Le *Gaulois* que Manlius vainquit, portoit, dit Tite-Live (*VII*, 10), un vêtement de couleur changeante, des armes colorées & ciselées en or..... *Versicolori veste pictisque & auro calatis refulgens armis*. D'après un passage d'Appien (*Bell. Hisp. tom. I*, *pag.* 469, *Tollii*), on pourroit croire que le *sagum* étoit caractérisé par l'ampleur & l'épaisseur..... « Les *Lusones*, peuples d'His- » panie, portent, au lieu de chlamyde, des manteaux » amples, épais, liés avec des agraffes, qu'ils appellent » *sagum*..... χρῶνται δὲ διπλοῖς ἱματίοις παχέσιν, ἀντὶ χλα- » μυδων ἀνὰ περιπορφυρώμενοι, καὶ τοῦτο σαγον ἡγοῦνται. »

Quelques *Gaulois*, en petit nombre, avoient une armure entière de fer, *ferratos*, comme dit Tacite (*Annal. III*, 46). Mais en général ils combattoient nus, c'est-à-dire, couverts seulement d'un *sagum* sans tunique, de longues chausses & d'un bouclier : tel étoit le *Gaulois* qui combattit contre Manlius..... *Nudus*, *præter scutum & gladios duos*, *torque atque armillis decoratus* (*Aul. Gell. IX*, 13). C'étoit une preuve de leur mépris pour la douleur & la mort, que d'aller au combat avec le torse & les bras nus ; car Tite-Live (*XXXVIII*, *n°.* 21) dit expressément qu'ils ne se dépouilloient point ainsi hors des combats..... *Ut quæ nunquàm nisi in pugnâ nudentur*. Dans le combat où Crassus fut vaincu par les Parthes, les *Gaulois*, « sur les- » quels, dit Appien (*Bell. Parth. tom. I*, *pag.* 241), re- » posoit sa confiance, & avec qui il avoit obtenu des » succès étonnans, quoique nus & légèrement armés » (ἐυεπαλῶν καὶ γυμνὰ σώματα τῶν Γαλατῶν), faisissoient les » longues lances des cataphractes, & abattoient de » leurs chevaux ces Parthes que leur pesante armure em- » pêchoit de se relever. Plusieurs *Gaulois* mêmes des- » cendoient de leurs chevaux pour se glisser sous ceux » des cataphractes, & pour leur percer le ventre. »

Le sens du mot *nus* est encore mieux fixé dans l'endroit où Polybe décrit le combat des Romains conduits par les consuls Émilius & Caius, contre les *Gaulois* cisalpins. « Les Boyens, dit-il, & les Insubres, vêtus de » longues chausses & de *sagum* légers, voltigeoient au- » tour de l'armée romaine. Les Gésates (*Gaulois* soldés), » ambitieux de gloire, jetèrent même ces vêtemens, de » crainte d'être arrêtés par les ronces, les buissons, & se » placèrent avec leurs armes seules au premier rang. »

La cavalerie gauloise étoit redoutable ; elle étoit accompagnée d'un grand nombre de chars, *carpenta* (*Liv. lib. XXXVI*, *n°.* 40), ornés d'or & d'argent ciselés. On vit souvent les femmes des *Gaulois* armées & marcher à l'ennemi. Enfin, Strabon (*IV*, *pag.* 200. 1620) dit qu'ils conduisoient aussi dans les combats des chiens, qui devinrent très-communs dans les îles britanniques, où on les avoit transportés des Gaules.

Les *Gaulois* à la guerre couchoient sur la terre nue

(*idem*, *III*, *pag.* 164) ou sur des nattes de jonc (*Polyb. XI*, *cap.* 2).

Les députés romains, envoyés aux *Gaulois* pour les engager à refuser le passage à Annibal, furent très-étonnés de les voir arriver au conseil avec leurs armes; ce qui étoit, dit Tite-Live (*XXI*, 20) l'usage de la nation.

Pour demander quartier ou la paix, les femmes & les enfans étendoient les mains vers le vainqueur (*Cæs. Bell. gall. II*, *cap.* 13).

Dans les camps les *Gaulois* demeuroient assis, & ne se promenoient pas (*Hist. Bell. gall. VIII*, *cap.* 15).

Diodore de Sicile (*V*, *cap.* 30) a peint les *Gaulois* de son tems, c'est-à-dire, à l'époque où César les soumit aux Romains. « Ils portent, dit-il, de longs boucliers qui » ont de longueur toute la hauteur d'un homme, & qui » sont chargés de leurs symboles particuliers. Quelques-» uns y attachent pour ornement & pour leur défense » des figures d'animaux de bronze. Leurs casques de » bronze sont aussi chargés de diverses pièces qu'ils » portent avec complaisance, des cornes, des têtes » d'oiseaux ou de quadrupèdes. Ils se servent des trom-» pettes des Barbares, qui rendent des sons horribles & » effrayans. Ils portent des cuirasses de mailles de fer. » Quelques-uns ne veulent d'autres armes défensives » que celles de la nature, & combattent nus. Leurs épées » sont extraordinairement longues, suspendues avec des » chaînes de fer ou de bronze; elles descendent obli-» quement sur la cuisse droite. Quelques-uns ceignent » leurs tuniques avec des ceinturons dorés ou argentés. » Leurs lances ont une pointe de fer avec des parties » ajoutées, d'une coudée de long (0 mètre 4167) & » d'un double palme (0 mètre 0072) de large. Leurs » épées sont aussi longues que les javelots appelés *saunia*: » le fer de ceux-ci, plus pointu que les épées, est en » partie droit & en partie flamboyant. »

GERMAINS. La Germanie fut connue des Romains plus tard que la Gaule; aussi n'en trouve-t-on point de description exacte avant Ptolémée. Pline fait, à la vérité, l'énumération des peuples qui l'habitoient; mais il ne nous apprend point quelle partie de la Germanie chacun d'eux habitoit. L'Océan germanique la bornoit au nord, la Vistule à l'orient, le Danube au midi, & le Rhin à l'occident. Les Cimbres, les Teutons, les Chérusques, les Cattes, les Quades, les *Camavi*, les Marcomans, les Suèves..... sont ceux des peuples de la Germanie, dont il est fait mention le plus souvent par les historiens romains.

Si l'on vouloit décrire le costume militaire des *Germains* d'après les médailles impériales qui attestent leurs défaites, on ne pourroit énoncer rien de précis. Les seuls traits qui m'ont paru constans sont la barbe & la chevelure touffues; celle-ci plus longue que chez les Romains, mais cependant plus courte que la longueur ordinaire des cheveux; la tête nue; le bouclier hexagonal, à quatre grands pans latéraux, inclinés, & deux petits parallèles, tel que celui de la *Pl. LXII*, *n°.* 6; des javelots ou des lances courtes, excédant la longueur du bouclier de deux fois la longueur du fer dont elles sont armées; des trompettes droites; des trompettes légérement courbées, & terminées par des têtes d'animaux dont les bouches béantes servent de pavillon; des étendards pareils à ceux des cavaliers romains, & des enseignes sous la forme de dragons. On trouve rarement, sur les médailles, des boucliers ronds appartenans aux *Germains*; aussi le bouclier hexagonal paroît-il être l'arme caractéristique de ces peuples. On en peut dire autant de l'épée courbée ou du cimetère, quoique l'on y trouve quelquefois une épée droite. Le bouclier hexagonal peut donc faire reconnoître pour un *Germain* la figure du *n°.* 4, *Pl. CCXCIV*, tirée des bas-reliefs de la colonne prétendue antonine (*tab.* 17). Ce Barbare est presque nu; il n'a que les longues chaussses & la chaussure fermée. Il tient une épée de même forme & de même longueur que celle des Romains, contre lesquels il se défend, & il porte le bouclier germain à six pans. Tous ceux qui ont écrit sur les bas-reliefs que je viens de citer, s'accordent à reconnoître aussi pour des *Germains* auxiliaires de Marc-Aurèle les archers qui combattent à la tête de l'armée romaine, & qui portent des bonnets recourbés en avant, des *sagum*, des tuniques à longues manches, des chaussses longues & des chaussures fermées. On en voit un ici sous le *n°.* 5, *Pl. CCXCIV*. Il est tiré de la *Pl. XIV* des mêmes bas-reliefs.

D'après ces monumens je vais expliquer les passages des historiens, relatifs au costume militaire des *Germains*. Tacite dit (*Mor. Germ. cap.* 6) des *Germains* en général..... « Quelques-uns, en petit nombre, se servent » d'épées ou de longues lances. Ils portent des piques » qu'ils appellent *framea*, armées d'un fer étroit & » court, mais si aigu & si bien proportionné, qu'on peut » combattre avec cette arme de loin & de près, selon » les circonstances. Les cavaliers se contentent du bou-» clier long & de la *framea*. Les fantassins, nus ou cou-» verts d'un *sagum* léger, lancent chacun plusieurs traits » & à une très-grande distance. Ils ne prennent pas le soin » de se parer; seulement ils couvrent de couleurs choi-» sies leurs boucliers pour les faire reconnoître. Très-peu » ont des cuirasses: à peine un ou deux ont-ils des cas-» ques de métal ou de cuir. La forme & la vitesse de » leurs chevaux n'ont rien de remarquable. » Ailleurs (*cap.* 4) il fait remarquer qu'ils ont tous les mêmes traits, quoiqu'ils soient en grand nombre: des yeux bleus, le regard farouche, la chevelure blonde, de hautes statures & de la vigueur seulement pour l'attaque.

Tacite dit aussi (*Hist. II*, 22) que les *Germains* marchoient au combat sans ordre, avec des chants barbares, le corps nu (*nudis corporibus*), selon la coutume de leur pays, & agitant les boucliers sur leurs épaules. Germanicus, conduisant ses soldats au combat contre les *Germains*, leur fait observer (*Tacit. Annal. II*, 14) que ces Barbares n'ont ni cuirasse ni casque; que leurs longs boucliers ne sont que des tissus d'osier ou de légères planches colorées, sans lien de fer, ni même de nerfs; que l'avant-garde seule est armée de lances, & que les autres combattans ne portent que des traits fort courts ou seulement durcis au feu.

On lit dans Dion-Cassius (*XXXVIII*, 49) que l'épée des *Germains* étoit la même que celle des Gaulois.

CIMBRES. Ils habitoient la Chersonnèse Cimbrique & les contrées les plus septentrionales de la Germanie. Ils furent presqu'entiérement détruits par *Marius* sur les bords du Rhône. Plutarque en fait cette peinture (*Marius Briani*, *II*, *pag.* 514)..... « Ils paroissoient encore plus » grands qu'ils n'étoient, parce qu'ils portoient des » casques travaillés sous formes de museaux de bêtes » féroces, & surmontés de plumes; ils avoient des cui-» rasses de fer, des boucliers blancs, longs & étroits, » chacun un javelot garni de deux ailes. Lorsqu'ils en » venoient aux mains, ils se servoient de longues & » lourdes épees. » Des Prêtresses suivoient les femmes

des *Cimbres* à la guerre (*Strab.*, *VII*, *pag.* 294. 1620). C'étoient des femmes âgées, ayant les cheveux blancs, des tuniques de même couleur, des manteaux de lin liés avec des agraffes, des ceintures d'airain, & les pieds nus. Elles égorgeoient les prisonniers pour connoître l'avenir par l'inspection de leur sang & de leurs entrailles. Pendant le combat elles frappoient à coups redoublés sur les cuirs dont étoient couverts les chariots, & elles faisoient un bruit effrayant.

Les *Cattes*, voisins des Chérusques, ne permettoient pas à leurs jeunes gens (*Tacit. Mor. Germ.*, *cap.* 31) de couper leur barbe, ni de relever leurs cheveux sur le front, ni de briser l'anneau de fer qu'ils portoient, jusqu'à ce qu'ils eussent vaincu quelqu'ennemi. — Les *Ariens* portoient des boucliers noirs & se teignoient la peau. — Les *Rugii* & les *Lemovii* portoient des boucliers ronds & des épées courtes. — Les *Suiones* habitoient les bords de l'Océan, avoient des flottes nombreuses, des navires dépourvus de voiles, garnis de deux proues pour faciliter l'abordage, avec des rameurs placés indistinctement sur toutes les parties du bordage.

SARMATES. La Sarmatie européenne s'étendoit, comme la Pologne, depuis la Vistule jusqu'au Wolga & au Don. Entre ces fleuves, & par-delà le premier, étoit située la Sarmatie asiatique, confondue avec la Scythie, & pour laquelle l'article des *Scythes* pourra suffire.

Les *Sarmates* portoient des habits longs comme les Parthes, ainsi que le dit Tacite (*de Mor. Germ.*, *cap.* 17) : *Veste .... fluidâ, sicut Sarmatæ & Parthi.* Sous le règne d'Othon, les *Rhoxolani*, peuple *Sarmate*, firent une irruption dans la Mœsie, en traversant les fleuves gelés. Tacite nous apprend (*Histor.*, *lib.* 1, *cap.* 77) que..... « le » dégel étant survenu, ils ne purent faire usage de leurs » longues lances (*conti*) ni de leurs longues épées qu'ils » tiennent avec les deux mains, parce que les chevaux » s'abattoient sous le poids des cataphractes. Les princes » & les plus nobles d'entr'eux sont couverts de lames de » fer ou d'un cuir très-dur qui les rendent invulnéra- » bles. .... Le soldat romain attaquoit de près & perçoit » avec son épée légère le Sarmate ainsi abattu & sans » défense; car ce peuple ne fait point usage de bou- » clier. » Pausanias (*Attic.*, *lib.* 1, *cap.* 21) dit qu'à Athènes, dans le temple d'Esculape, situé dans la rue qui conduit du théâtre à la citadelle, « on avoit consa- » cré une cuirasse de Sarmate si bien travaillée, qu'on ne » pouvoit s'empêcher, en la voyant, de penser que les » Barbares n'avoient pas moins de dispositions que les » Grecs pour exercer les arts. Les *Sarmates* n'ont au- » cune mine de fer, & on ne leur apporte point ce » métal; car, de tous les Barbares qui habitent les » mêmes contrées, ils ont le moins de communication » avec les autres peuples. L'absence du fer leur a fait » imaginer d'armer leurs lances de pointes de saule, » (Pausanias parle sans doute de tems antérieurs à l'ère » vulgaire.) Leurs arcs & leurs flèches sont de cor- » nouiller, & le saule leur fournit aussi la pointe des » flèches. Lorsqu'ils sont à portée de l'ennemi ils lui » jettent un lacs, & ils le renversent en faisant courir » leurs chevaux en arrière. Voici le travail de leurs cui- » rasses..... Ils taillent & polissent la corne de leurs » chevaux sous la forme d'écailles de dragon, qu'ils » lient avec des nerfs de cheval ou de bœuf, & ils s'en » font des cuirasses qui égalent celles des Grecs en élé- » gance & en solidité, car elles résistent aux coups portés » de près ou de loin. On sait en effet que les cuirasses » de lin n'ont pas le même avantage pour les combats, » parce qu'elles peuvent être percées par un fer lancé » avec force; mais comme elles résistent aux dents des » lions & des tigres, les chasseurs s'en servent utile- » ment. »

Si Tacite a comparé les *Sarmates* aux Parthes à cause de la longueur de leur habillement, le géographe *Mela* (*lib.* 3, *cap.* 3) les compare aussi pour l'espèce & la forme des armes : *Gens habitu, armisque Parthicæ proxima.* Les uns & les autres avoient des *cataphractes*, se servoient de cuirasses à écailles, d'arcs de cornouiller, de lacs pour enlacer l'ennemi; enfin, de très-longues lances. C'est même par leur habileté à manier cette longue lance que Claudien les caractérise (*in Prim. Cons. Stilich.*, *lib.* 1, 109) :

Non arcu pepulêre Getæ, non Sarmata conto.

Les *Sarmates* avoient un rapport particulier avec les Égyptiens (*Sext. Emp. lib.* 3, *c.* 24) : les uns & les autres imprimoient des marques sur le corps de leurs enfans.

D'après ce qu'on vient de lire sur les *Sarmates*, on peut les reconnoître parmi les auxiliaires de Trajan dans les bas-reliefs de sa colonne (*tab.* 75, 83 & 88), dessinés ici sous les *n*^os^. 1, 2, 3 & 4, *Pl. CCXCV*. On trouvera les *Sarmates* cataphractes dans l'article de la *cavalerie romaine*.

DACES ou GÈTES. Les *Daces* habitoient les contrées que l'on appelle aujourd'hui la Transilvanie, le bannat de Temeswar & la partie orientale de la Hongrie. Peyssonnel donne à la Dacie pour limites le Pruth, le Danube, le Tibiscus & les monts Carpates. On ne parlera ici que de cette Dacie, parce que la colonne trajane ne représente que les *Daces* placés au nord du Danube. Étienne de Byzance & Dion-Cassius disent que les *Gètes* des Grecs étoient les *Daces* des Romains; aussi parloient-ils la même langue. Ils ont été désignés sous le nom de Scythes par Hérodote. Sur les médailles impériales, on voit la *Dacie* tenant une épée recourbée ou un cimetère, quelquefois des étendards de légion. Mais, sur celle de Trajan-Dèce & de quelques autres Empereurs, elle tient une pique sur laquelle est fichée une tête d'âne. J'ai donné, dans les *Figures mythologiques*, les conjectures que l'on a formées sur cet emblême singulier. J'ajouterai ici que Rubens a cru y voir une trompette semblable à celle que j'ai décrite dans l'article des *Gaulois*. Quant à la forme du bonnet & des vêtemens que porte la *Dacie* sur les médailles, la figure est trop petite pour en tirer quelqu'induction, surtout ayant sous nos yeux les bas-reliefs de la colonne trajane.

C'est de là (*tab.* 108) qu'est tirée la figure du *n*^o^. 1, *Pl. CCXCVI*. Elle représente un *Dace* abattu, tenant un cimetère. Son bouclier, qui est près de lui, ressemble à ceux des Romains. On voit distinctement que les *Daces* portoient un bonnet légérement recourbé en avant; de longues chausses liées avec une chaussure fermée; une tunique à manches courtes, fendue sur les côtés, liée avec une ceinture étroite, & un *sagum* garni le plus souvent de franges, agraffé sur l'épaule droite. Quelquefois les *Daces*, dans ces bas-reliefs, tiennent des massues (*tab.* 21 & 28) & des épées droites, courtes, très-pointues. Quelques-uns portent des manches longues & un manteau formé de deux pièces carrées qui se lient seulement sur les deux épaules avec des boutons ou des agraffes, comme le vêtement extérieur de quelques figures de Romains. On le voit distinctement à deux

figures de la colonne prétendue antonine (*tab.* 58). Sous le *n°.* 2, *Pl. CCXCVI*, est dessiné un archer *Dace* ainsi vêtu. La première figure des Marcomans qui suivra, sert à expliquer le texte de Dion-Cassius (*lib.* 68, *cap.* 9), qui dit que Décébale, Roi des Daces, envoya, peu de tems avant sa défaite, une nouvelle ambassade à Trajan; mais que celle-ci étoit composée des premiers entre ceux qui portoient des bonnets, πιλοφόρων, tandis qu'auparavant il n'avoit envoyé que des ambassadeurs pris entre ceux qui ont la tête découverte (κομήτων). Lucien, parlant des Scythes (*in Scytha*), distingue des porte-bonnets, « la » multitude & ceux qui composent le peuple. »

MARCOMANS & QUADES. Ces peuples, qui habitoient le pays connu aujourd'hui sous le nom de Bohême, furent vaincus & soumis par Marc-Aurèle. Cette guerre est représentée dans les bas-reliefs de la colonne prétendue antonine, où l'on voit Jupiter-*Pluvius* versant des torrens d'eau sur les Romains pour les désaltérer, & lançant des foudres sur leurs ennemis; événement que les Historiens placent dans la guerre de Marc-Aurèle contre les *Quades* & les *Marcomans*. C'est aussi de cette colonne que sont tirées les figures suivantes. Celle du *n°.* 3, *Pl. CCXCVI* (*tab.* 33), représente un des plus distingués (porte-bonnets) des *Marcomans* (peuple qui avoit beaucoup de rapport avec les Daces), qui demande la paix à Marc-Aurèle. On remarquera la forme du bonnet, qui est celle d'un cône tronqué, & l'attitude d'un suppliant désarmé, c'est-à-dire, les mains couvertes avec le *sagum*. Le *n°.* 4, *Pl. CCXCVI* (*Col. ant., tab.* 40), présente un Marcoman armé. Sur la même planche, on voit le cheval de ma *Pl. LXXXI*, *n°.* 2, qui est celui d'un de ces Barbares. Il n'a qu'un frein & un coussin très-légers; mais il n'a ni la housse ni l'ornement du poitrail (*phalera*) de la cavalerie romaine.

SCYTHES. On peut dire en général que la Scythie commençoit vers l'occident au Wolga, & au Don ou Tanais, & qu'elle s'étendoit au nord de l'Asie, au dessus des Palus-Méotides & de la mer Caspienne; de sorte que les *Tatars* (mal nommés *Tartares*) occupent aujourd'hui les contrées habitées jadis par les *Scythes*. La ressemblance entre ces peuples sera frappante, si l'on considère leur manière de vivre. Je parlerai des *Scythes* dans cet article, parce que la colonne appelée théodosienne les représente dans ses bas-reliefs; mais je ne parlerai des *Scythes* qu'à l'époque où cette colonne fut élevée, c'est-à-dire, sous le Bas-Empire. (M. Heyne (*Comment. Gotting.* 1791, *pag.* 47) croit reconnoître dans les bas-reliefs, des *Goths*, non des *Scythes*, & le triomphe de Théodose, en 380, sur les premiers.) On voit ici, au *n°.* 5, *Pl. CCXCVI*, un chef des *Scythes* (tiré de la *Pl. IV*, *n°.* 10). Ils sont couverts de manteaux faits avec des fourrures, comme les dépeint Claudien (*de Bello Getico*, *vers.* 481).

Crinigeri..... patres, pellita Getarum
Curia.....

Les Grecs donnoient souvent aux *Scythes* en général le nom particulier de Gètes. Ce chef a la tête nue, selon l'usage des *Scythes*. Sous le manteau il porte une tunique, le *campestre*, une cuirasse & une épée semblables à celles des Romains. Seulement le baudrier est une chaîne, & le pied est chaussé d'une espèce de chausson qui semble caractériser les *Scythes* dans les bas-reliefs de cette colonne. Harpocration & Suidas, d'après Alcée, parlent de cette chaussure scythique, mais ils ne la décrivent point.

Le *n°.* 1, *Pl. CCXCVII*, présente un Scythe qui conduit un cheval chargé d'armes (tiré de la *Pl. I*, *n°.* 3). On remarquera sa double tunique, ses longues chausses, sa chaussure, son bonnet orné de plumes & son épée. On voit, sous le *n°.* 2, *Pl. CCXCVII*, un bonnet d'une autre forme (*ibid.*, *Pl. II*). Sous le *n°.* 3, *Pl. CCXCVII*, paroît un Scythe captif assis au bas d'un trophée (*ibid.*, *Pl. XV*, *n°.* 42). On apperçoit son manteau, sa tunique déchirée, ses longues chausses & la chaussure scythique. Le trophée du *n°.* 4, *Pl. CCXCVII*, est formé d'armes des *Scythes*, d'un bonnet ou casque, de boucliers ovales, d'un bouclier rond chargé de peintures grossières, & de lances. Les *Scythes* ne quittoient jamais leur cimetère. Dans les combats, ils lançoient des cordeaux pour lier leurs ennemis, comme les Sarmates; ils se servoient de la *sagaris* scythique (*Jul. Poll.*, *lib.* 1, *segm.* 138), qui étoit une hache à un seul tranchant, selon Hesychius. J'ai donné ailleurs (*n°.* 5, *Pl. LXXVI*) l'arc des *Scythes*, très-courbé sur les côtés, & foiblement dans le milieu. Ils portoient des dragons pour enseignes.

Je vais faire quelques observations générales sur les *Scythes* considérés dans tous les tems. Lucien (*Anach.*, *n°.* 3) nous trace, par opposition, leur armure. « Ana- » charsis, dit-il, ne put reconnoître un de ses compa- » triotes, parce qu'il étoit habillé comme les Grecs, » qu'il étoit rasé, qu'il ne portoit ni ceinture ni épée. » Les *Scythes*, en effet, ne quittoient jamais cette arme (*ibid.*, *de Gymnas.*, *n°.* 34), qu'ils appeloient *acinaces*, & qu'ils plaçoient dans la ceinture. Anacharsis l'appelle un petit poignard, τὸ μικρὸν ξιφίδιον, & Appien (*Bell. Mithrid.*, *n°.* 225) ἐγχειρίδιον; ce qui en donne la mesure. Les parens des Rois *Scythes* couvroient seuls leur tête; le reste de la nation portoit à découvert de longues chevelures (*ibid.*, *Scyth.*, *n°.* 1). Tous ne coupoient point leur barbe. Les *Roxolani* portoient (*Strab.*, *VII*, *pag.* 306. 1620) des casques & des cuirasses faits de cuir de bœuf, des boucliers d'osier tissu, des lances, une épée & un arc. Leurs tentes étoient de feutre (telles les ont encore les Tatares), & placées sur des chariots. Les Gètes, du tems de Claudien (*Pr. Cons. Stilich.*, *I*, *vers.* 109), étoient des archers redoutables. Le conseil de la nation étoit composé de vieux guerriers couverts de blessures, portant pour manteaux des peaux de bêtes sauvages ou de petits quadrupèdes, & s'appuyant sur de longs épieux. Plusieurs *Scythes* doubloient leurs manteaux avec la peau de leurs ennemis morts (*Herod.*, *IV*, *pag.* 310); & prenoient celle des mains garnies des ongles pour faire le couvercle de leurs carquois. Ils portoient ordinairement des vases suspendus à leur ceinture.

GOTHS. (*Voyez* SCYTHES.)

NUMIDES & MAURITANIENS. Sous le premier nom on comprit d'abord les *Mauritaniens*, aujourd'hui les habitans de Fez & de Maroc, & les *Numides* proprement dits (aujourd'hui les habitans du royaume d'Alger). Ce fut le contraire sous le Bas-Empire, & le second devint le nom général de presque tous les Africains (les Egyptiens exceptés). On trouve sur les monumens les *Mauritaniens* & les *Numides*. Des médailles d'Hadrien, qui ont pour légende *Mauritania*, ont pour type un *Maure* ou *Mauritanien* tenant d'une main la bride d'un cheval qui n'a point d'autre harnois, & de l'autre une baguette ou deux javelots; il a la tête nue, une tunique à manches très-courtes, & des chaussures qui s'élèvent jusqu'au gras de la jambe. Strabon (*lib.* 17, *pag.* 828. 1620)

1620) dit que les Maures ont la barbe, les cheveux frisés à boucles, & des ornemens d'or attachés à la chevelure; qu'ils combattent le plus souvent avec la lance & avec une forte épée, montés sur des chevaux nus, qui ont des brides de cordes : ceux qui combattent à pied se servent, au lieu de bouclier, de peaux d'éléphans, & ils se revêtissent de peaux de lions, de tigres & d'ours, sur lesquelles ils s'étendent pour dormir. Les fantassins (*Procop. Bell. Vandal. lib.* 2, *cap* 11) se plaçoient entre les jambes des chameaux, armés de boucliers, d'épées, & de javelots qu'ils lançoient très-adroitement. Tite-Live avoit peint les *Numides* auxiliaires des Romains contre les Liguriens (*lib.* 35, *n°.* 11). « Rien de plus mépriſable au » premier coup-d'œil. Des hommes & des chevaux petits & maigres; le cavalier sans ceinture & sans autre » arme ou armure que des javelots; des chevaux sans » frein & sans grâce dans la course, où ils portent le cou » étendu & la tête en avant..... On les pousse avec les » éperons au milieu des ennemis. »

Massiniſſa, âgé de quatre-vingt-huit ans, montoit encore sans aide un cheval nu, comme les *Numides* ses sujets (*Appian. Bell. Punic. Tollii, tom. I, pag.* 107, 63).

Claudien (*Bell. Gildon. verſ.* 432) dit aux Romains en parlant des *Maures* : « Ceux que vous allez combattre » ne se couvrent pas avec des boucliers, ne portent pas » des casques brillans. Votre ennemi se repose, pour sa » défense, sur les traits; il est désarmé quand il les a » lancés. De la droite il agite son javelot; de la gauche » il se couvre avec son manteau. Ce cavalier n'a pas » d'autre vêtement : son cheval n'a point de frein : une » baguette le conduit. » Il dit ailleurs (*In prim. Conſ. Stilich. lib.* 1, 258) : « Les Maures chargent leurs épaules » de dépouilles de lions & de bêtes inconnues qui peuplent les sables immenses de l'Éthiopie : des têtes de » serpens aux gueules béantes leur servent de casque, » & la peau écailleuse des vipères recouvre leurs carquois. » On voit sur la colonne trajane (*tab.* 43, 44) des cavaliers auxiliaires des Romains, que M. Lens (*Le coſtume, Pl. XXX*) a cru avec raison être des *Numides* ou des Maures. Ces cavaliers ont la tête nue & les cheveux bouclés d'une manière particulière, qui rappelle la chevelure de Juba, Roi de Mauritanie, dont la médaille est dessinée ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCXCVIII;* ils n'ont d'autres vêtemens qu'une tunique sans manches, liée avec une ceinture, & un manteau assez court, lié sur l'épaule droite avec une agraffe. On distingue nettement les encolures d'onze des chevaux qu'ils montent : deux seuls ont des brides très-légères (peut-être ceux des chefs). Les autres sont entièrement nus, si l'on excepte une espèce de cordon double, qui tient lieu de poitrail. Les cavaliers tiennent de la gauche un bouclier ovale, & ils tenoient probablement un javelot de la droite. Un d'eux est dessiné ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCXCVIII.* Les *Numides* formoient un corps de cavalerie légère dans l'armée romaine, même avant le tems de Jules-César, & l'on trouve sous Trajan un commandant des Maures, *Præfectus Maurorum.*

ÉTHIOPIENS. Montfaucon (*tom. IV, Pl. XV, n°.* 3) a donné la figure qui est ici dessinée sous le *n°.* 3, *Pl. CCXCVIII;* il l'avoit tirée des voyages manuscrits du moine Cosmas, qui dans le sixième siècle parcourut l'Abissinie. C'est un habitant de la côte occidentale de la Mer-Rouge : il est noir & presque nu; il n'a de vêtemens qu'une espèce de petit jupon qui le couvre depuis le nombril jusqu'au milieu des cuisses, un collier peu distinct, & un bonnet à bords étroits & retroussés; il porte une courte pique ou un javelot armé d'un large fer, & orné d'une légère & courte draperie.

SARDES. Strabon (*lib.* 5, *pag.* 225, *edit.* 1620) dit que les *Sardes* portoient la *petta*, bouclier léger échancré, une épée courte, & qu'ils se servoient pour cuirasses de peaux d'une espèce de béliers, dont la laine avoit l'apparence des poils de chèvre. On ne trouve aucun de ces traits dans les petites figures de bronze que je vais décrire, & qui, ayant été trouvées en Sardaigne, paroissent représenter des *Sardes* armés. D'après cela, il est probable que ces figures sont antérieures à l'ère vulgaire. Barthélemy fit voir en 1758, à l'Académie des belles-lettres, le dessin de ces figures, dont la forme & le travail sont des plus barbares.

Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. III, Pl. XXVII*) publia le dessin d'une de ces figures, vue sous deux aspects. On le trouve ici aux *n°s.* 4 & 5, *Pl. CCXCVIII.* Cette figure a de hauteur 0 mètre 147 (cinq pouces cinq lignes); elle a le bras passé dans un arc qui est appuyé sur son épaule, & soutenu par une de ses mains. On ne peut rien dire de précis sur les objets qu'elle porte suspendus sur le ventre & sur le dos; mais on assure que les habitans les plus pauvres de la Sardaigne ont encore aujourd'hui les jambes entourées de cordes, comme celles de cette figure.

Winckelmann (*Hiſt. de l'Art, liv.* 3, *chap.* 3, *pag.* 510, *Pl. XXII, tom. I, édit. de Janſſen*) a décrit quatre figures de bronze d'un travail aussi grossier, qui étoient dans le cabinet du collége de Saint-Ignace à Rome, & que l'on avoit aussi trouvées en Sardaigne; elles sont de différentes grandeurs, & ont de hauteur depuis 0 mètre 217 (huit pouces), jusqu'à 0 mètre 541 (trente-deux pouces). On en voit une ici dessinée sous deux aspects aux *n°s.* 1 & 2, *Pl. CCXCIX.* Elle tient de la main gauche un petit bouclier rond & trois flèches; de la droite, les débris d'un arc. Sa tête est couverte de la dépouille d'un animal, garnie de ses cornes, sur lesquelles est placée une espèce de panier; & derrière son dos est passé, dans deux anneaux, le bout d'un timon, qui, s'élevant au dessus de la tête, porte à son extrémité une traverse & deux petites roues. On remarquera ses jambarts qui couvrent le gras de la jambe, & laissent l'os à découvert.

N°. II. *Barbares armés, que l'on ne trouve point ſur les monumens.*

Je suivrai ici, comme je l'ai déjà fait pour les peuples grecs, l'ordre alphabétique, ordre le plus commode pour les recherches. Je ferai connoître l'armure de divers peuples, que les artistes ne peindront jamais; mais ils pourront employer, dans leurs compositions, ces diverses armures pour jeter de la variété.

ADYMARCHIDÆ, peuple de Libye, le plus voisin de l'Égypte. Silius (*Bell. italic. III*, 278) dit que ceux qui suivirent Annibal portoient l'espèce de bouclier appelé *cetra*, peint de diverses couleurs; une épée courbée, & un jambart sur la jambe gauche.

AFRICAINS EN GÉNÉRAL. (*Voyez* LIBYENS.)

ALARODII. Ce peuple, voisin des Colches, portoit les mêmes armes qu'eux dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 543).

ALBANI, habitant les bords occidentaux de la Caſpienne. Strabon (*XI, pag.* 502. 1620) leur donne pour armes, des javelots & des flèches; pour armure, des cuiraſſes, de longs boucliers, des caſques faits avec des dépouilles d'animaux.

ALLOBROGES. Rien ne fut plus remarqué dans le triomphe de *Domitius Ænobarbus*, que le Roi des *Allobroges*, avec ſon armure peinte de diverſes couleurs, & le char argenté ſur lequel il avoit combattu (*Florus, III*, 2).

ANTÆ. (*Voyez* SCLAVENI.)

ARABES. Les *Arabes* furent peu connus des Grecs & des Romains avant l'expédition de Gallus ſous Auguſte. Ils coupoient leurs cheveux ſur le devant de la tête (*Plutarch. Theſ. I, pag.* 5, *Briani*). Dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 540) les *Arabes* portoient des manteaux ou des ceintures de laine (ζειρὰς), & du côté droit de longs arcs recourbés. Ils montoient des dromadaires dans l'armée d'Antiochus, qui combattoit les Romains (*Liv. XXXVII*, 40); ils portoient des arcs, des épées étroites, longues de quatre coudées, pour atteindre l'ennemi d'une ſi grande élévation. Ces longs arcs dont parle Hérodote cité plus haut, lançoient des flèches qui avoient de longueur la hauteur d'un homme (*Suidas*); mais pour les courber, les mains ne ſuffiſoient pas: les *Arabes* y employoient les pieds. Du tems de l'expédition de Gallus, les habitans de l'Arabie heureuſe, peu aguerris, manioient les armes ſans adreſſe; ils ſe ſervoient en général d'arcs, de lances, d'épées, de frondes; mais pluſieurs d'entr'eux, de haches à deux tranchans.

ARII, habitant au ſud-eſt de la Caſpienne, portoient, dans l'armée de Xercès, l'arc des Mèdes & les autres armes des Bactriens (*Herodot. VII, pag.* 540). Cet arc eſt probablement celui du *n°.* 1, *Pl. LXXVII.*

ARMÉNIENS, dans l'armée de Xercès, étoient armés comme les Paphlagoniens (*Herodot. VII, pag.* 542). On voit au *n°.* 4, *Pl. LXXVIII*, le carquois arménien, pris d'une médaille d'argent d'Auguſte.

ASSYRIENS. Dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 539), ils avoient des caſques d'airain & de feutre ſous une forme barbare, difficile à expliquer, dit Hérodote. Leurs boucliers & leurs lances étoient égyptiens. Les *Aſſyriens* avoient encore des maſſues garnies de clous de fer & des cuiraſſes de lin. Ils étoient appelés *Syriens* par les Grecs, & *Aſſyriens* par les Barbares. Les Chaldéens marchoient au milieu d'eux.

BACTRIENS, habitans de la province d'Aſie, la plus reculée que les Grecs connuſſent au nord-eſt de la Perſe. Dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 539), ils portoient des bonnets qui reſſembloient à la tiare des Mèdes, des arcs de jonc & de courtes lances.

BALÉARES (Habitans des îles). Strabon (*lib. III, pag.* 167) dit qu'ils étoient d'excellens frondeurs, déjà même à l'époque où les Phéniciens ſe rendirent maîtres de leurs îles. Ils marchoient au combat ſans ceinture, ayant une peau de chèvre entortillée autour d'une main, ou portant un dard, dont le bout étoit ordinairement durci au feu, & rarement armé d'une petite pointe de fer. Ils rouloient autour de leur tête trois frondes faites de jonc.

BARCANIENS. Ils habitoient les bords orientaux de la mer Caſpienne. Dans l'armée de Darius (*Quint. Curt. III, cap.* 2) ils étoient armés de haches à deux tranchans, & de boucliers longs & légers, ſemblables aux *gerra*.

BATAVES. Leur cavalerie étoit eſtimée des Romains (*Plutarch. Othon. Briani, V, pag.* 410). Leurs vaiſſeaux, du tems de Vitellius (*Tacit. Hiſt. V, cap.* 23), avoient deux rangs de rames & des voiles de diverſes couleurs. Ils tenoient conſeil avant le combat, &, lorſqu'ils étoient décidés à livrer bataille, ils danſoient & faiſoient retentir leurs armes (*ibid. cap.* 18). Après avoir épuiſé les diverſes ſortes de traits, les pierres, les glands de plomb, &c., ils enfonçoient & perçoient les bataillons avec leurs longues lances.

BRITANNI. Les habitans de l'Angleterre proprement dite ont été, entre les *Britanni*, ceux que les Romains ont connus depuis Céſar. Ils ne portoient ni caſques ni cuiraſſes (*Tacit. Ann. XII*, 35). Dion-Caſſius (*lib. 76, c. 21*) leur donne pour armes le bouclier rond, ἀσπὶς, une lance courte, au haut de laquelle étoit attachée une pomme de cuivre ou un grelot pour effrayer l'ennemi par le ſon que le mouvement lui faiſoit rendre, & des poignards. Du tems de Domitien (*Tacit. Agricol. cap.* 36), ils portoient de très-longues épées (*enormes gladios*) ſans pointe, qui ne pouvoient ſervir que de taille. Ils avoient encore de petits boucliers, *breves cetras*. Ils combattoient ſur des chars tirés par des chevaux petits & très-vîtes (*Dio, ibidem*). Silius Italicus (*XVII*, 417) dit: « C'eſt ainſi » que l'habitant de Thulé, la peau couverte de figures » peintes en bleu, cerne les bataillons avec ſon char » armé de faulx. »

Les Druides & les femmes parcouroient les bataillons des *Britanni*: celles-ci étoient échevelées, portoient des habits noirs, ſecouoient des flambeaux comme les Furies (*Tacit. Annal. XIV*, 30). On vit entr'autres la célèbre *Brenduica* conduire les *Britanni* contre les troupes de Néron (*Dio Caſſ. LXII, cap.* 1). Elle étoit fort grande, avoit un air farouche, une voix forte & effrayante. Sa chevelure blonde deſcendoit juſqu'aux cuiſſes; elle portoit un grand collier d'or, une tunique de diverſes couleurs, relevée ſur le ſein; un manteau épais lié avec une agraffe, & une lance.

BITHYNIENS. (*Voyez* THRACES.)

CANTABRES, habitant le nord de l'Hiſpanie. Auguſte ne les dompta qu'après pluſieurs années de guerre. Ils portoient, entr'autres armes, une hache (*Silius Ital. XVI*, 46).

CAPPADOCIENS, dans l'armée de Xercès, étoient armés comme les Paphlagoniens (*Herodot. VII, pag.* 542).

CARTHAGINOIS. Le caractère diſtinctif de leur coſtume étoit la longueur des tuniques, qui n'étoient jamais liées par une ceinture (*Plaut. Pœnol. V*, 5, 19). Cette obſervation ſert à expliquer un paſſage des *Stratagêmes de Frontin* (*I*, 5, 27). Il dit que Hannon, entouré par ſes

ennemis, excepté dans un seul endroit qui paroissoit inaccessible & qu'ils ne gardoient pas, mit le feu aux broussailles dont ce lieu étoit rempli, & fit passer au travers des flammes ses soldats, qui couvroient leur bouche avec le bouclier, & leurs jambes avec les tuniques. *Silius Italicus* (*III*, 231) leur donne pour armes la *parma* ou le bouclier rond des vélites & de la cavalerie (Suidas dit qu'il étoit de cuir, *voce* Πάρμαι), grossiérement travaillé, une épée courte. Ils ne portoient ni chaussure ni ceinture. Leur tunique étoit rouge comme celle des Lacédémoniens, & pour la même raison. Plutarque (*Tim. Briani*, *II*, *pag.* 133 & 134) dit que, dans le combat contre Timoléon, les boucliers des *Carthaginois* étoient blancs, leur marche lente & bien ordonnée..... Qu'ils portoient des cuirasses de fer, des casques d'airain, de grands boucliers ronds..... mais que la pluie étant survenue, & ayant rempli les replis de leurs vastes tuniques, ils devinrent incapables de se mouvoir & de se relever de leurs chutes, occasionnées par la boue & par le choc de l'armée grecque.

CASPIENS, dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII*, *pag.* 540), étoient revêtus de *sisurna*, manteau de peaux de chèvre, garnies de poils; ils portoient des arcs de roseaux, & l'*acinace*, épée courbée.

CELTIBÈRES. (*Voyez* HISPANI.)

CHALDÉENS, du tems de Cyrus, habitoient la partie du Caucase où le Tigre, l'Euphrate, l'Araxe, &c. prennent leur source : ils portoient des *gerra*, bouclier d'osier tissu, & deux javelots; ils étoient pauvres & belliqueux : c'est pourquoi ils étoient mercenaires dans les armées de l'Asie (*Xenoph. Cyroped. III*, *cap.* 2, *n°.* 3).

CHALYBES, habitans des bords du Pont-Euxin, entre les Tibaréniens & les Mosynœciens : ils avoient des cuirasses de lin qui descendoient au dessous du bas-ventre, & dont les côtés ou ailes étoient tissus de cordes ferrées; ils portoient des jambarts, des casques, des poignards semblables à la courte épée des Lacédémoniens; des lances de quinze coudées, garnies d'un seul fer (*Xenoph. Cyroped. Exped. IV*, *cap.* 7, *n°.* 10).

CHORASMII, placés à l'est & au nord de la Parthie, étoient armés à la suite de Xercès, comme les Bactriens leurs voisins (*Herodot. VII*, *pag.* 540).

CILICIENS. Les *Ciliciens*, qui faisoient partie de la flotte de Xercès (*Herodot. VII*, *pag.* 547), portoient des casques particuliers, de petits boucliers faits de cuir de bœuf, des tuniques de laine, deux javelots & deux épées semblables à celles des Égyptiens.

CISSII, peuple de la Susiane, marchant à la suite de Xercès, étoient armés comme les Perses; mais ils ne portoient qu'une bandelette sur la tête, au lieu des bonnets de laine foulée des Perses (*Herodot. VII*, *pag.* 539).

COLCHES. Dans l'armée de Xercès ils portoient des casques de bois, de petits boucliers ronds de cuir de bœuf, de courtes lances & des épées.

DADICÆ. Dans l'armée de Xercès ils étoient armés comme les Bactriens leurs voisins (*Herodot. VII*, *pag.* 540).

DILIMNITÆ, les plus valeureux des peuples qui habitoient la Perse en-deçà du Tigre, au tems de Justinien, selon Agathias (*Hist. Justiniani*, *III*, *p.* 92. 1660). Ils n'étoient pas d'excellens archers, comme la plupart des Perses; ils portoient des javelots, des sarisses, des épées suspendues à l'épaule, un poignard attaché au bras gauche, des boucliers ronds, & des *peltes* ou boucliers échancrés.

DRILÆ, peuple de la Cappadoce, habitant les bords du Pont-Euxin; ils portoient, du tems de Xénophon (*Cyri Exped. V*, *cap.* 2, *n°.* 16), des boucliers d'osier tissu, des lances, des jambarts & le casque paphlagonien.

ESPAGNOLS. (*Voyez* HISPANI.)

ÉTHIOPIENS. Les Anciens appeloient *Éthiopiens* du Midi ou d'Afrique ceux qui habitoient le sud de l'Égypte, de la Lybie, les côtes orientales de la Mer-Rouge; & *Éthiopiens* de l'Asie, ceux dont parlent Suidas & Strabon, que l'on croit avoir habité la Perse, dans les environs de Suse.

Les premiers, ceux qui étoient voisins de l'Égypte, avoient les cheveux courts & crépus, le nez écrasé, la peau noire : c'étoient des Nègres. Ils marchoient dans l'armée de Xercès avec les Arabes, sous le commandement d'Arsanès, fils de Darius. « Ces *Éthiopiens* (*Herodot. VII*, *pag.* 541), couverts de peaux de lions & » de tigres, portoient des arcs longs de plus de quatre » coudées, faits de bois de palmier; des flèches de » roseaux très-courtes, armées, au lieu de fer, d'une » pierre aiguë; des massues garnies de clous de fer. Lors- » qu'ils se disposent à combattre, ils se frottent la moitié » du corps avec du plâtre, & l'autre avec du *minium*. » Strabon (*XVII*, 820, 822) dit de ceux qui habitoient au dessus d'Éléphantine, qu'ils étoient mal armés; qu'ils portoient de petits boucliers de cuir de bœuf, des haches, quelques-uns des épieux, d'autres des épées. Agatarchide (*Photi. pag.* 1333) ajoute aux descriptions précédentes, que les pierres tranchantes étoient liées aux flèches avec des nerfs, & qu'elles étoient empoisonnées. L'usage des *Éthiopiens*, dont il est fait mention le plus souvent, étoit de se ceindre la tête avec les flèches, comme d'une couronne rayonnante, au lieu de les placer dans un carquois (*Lucian. Saltat. n°.* 18, & *Claudian. Idyll. IV*, *vers.* 23).

Les seconds, les *Éthiopiens* d'Asie (ceux dont parle Homère, & que Memnon commandoit au siége de Troye), étoient probablement une colonie des premiers, car ils étoient noirs..... « Les *Éthiopiens* du Levant » combattoient avec les Indiens (*Herodot. ibidem*); ils » ne diffèrent point des autres par la forme, mais seule- » ment par la langue & par la longue chevelure..... Ils » étoient armés comme les Indiens, & ils portoient pour » casques la peau & la crinière du cheval, avec les oreilles » dressées. Leurs boucliers étoient faits de peaux de » grue. »

FRANCS. En 431 les *Francs*, peuple germanique que commandoit Clodion, furent défaits par Aétius, gouverneur des Gaules dans le pays appelé depuis *l'Artois*; ils portoient des habillemens étroits, un ceinturon, une

hache & des javelots qu'ils lançoient avec beaucoup de juſteſſe, & des boucliers qu'ils faiſoient tourner avec dextérité (*Sidon. Apollin. Majorian. Panegyr.*). Sidoine dit auſſi (*Epiſt.* 20, *lib.* 4) que les *Francs* tenoient de la main droite des lances garnies de crochets (ce ſont les *angons*, que je décrirai plus bas) & des haches deſtinées à être lancées; de la gauche, des boucliers ronds (*clypeis*), peints en blanc vers les bords, & en roux dans le milieu.

Les *Francs* qui firent une irruption en Italie dans l'année 535, ſous Théodebert Ier., Roi d'Auſtraſie, étoient preſque tous fantaſſins. Quelques cavaliers, en petit nombre, marchoient auprès du Roi, & avoient ſeuls des lances. Les fantaſſins ne ſe ſervoient ni de lances ni d'arcs; ils avoient une épée, un bouclier rond (ἀσπίδα) & une hache. Le fer de la hache étoit épais, à deux tranchans, garni d'un manche de bois peu long. A un ſignal ils lançoient tous la hache, briſoient ainſi les boucliers de l'ennemi, & en faiſoient enſuite un grand carnage (*Procop. Bell. goth. II, cap.* 25).

Agathias décrit ainſi les armes des *Francs* dans ſon *Hiſtoire de Juſtinien* (*lib.* 2, *pag.* 40, *Hiſt. Byzant.*). « Les » uns aiguiſoient leurs haches, pluſieurs les javelots de » leur pays, appelés *angons*. Quelques-uns réparoient » leurs boucliers ronds. Leur armure eſt ſimple, groſ» ſière, & elle peut être facilement réparée par ceux » qui en font uſage. Les *Francs* ne portent en effet ni » cuiraſſe ni jambarts; le plus grand nombre a la tête » découverte; très-peu ont des caſques. Ils ont la poi» trine & le dos nus juſqu'aux reins; ils portent de lon» gues chauſſes de lin ou de cuir, qui les couvrent de » la ceinture aux pieds. Leur cavalerie eſt très-peu nom» breuſe, parce qu'ils ſont exercés à combattre à pied, » cette manière étant celle de la nation; ils portent le » bouclier ſur la cuiſſe, & le bouclier ſuſpendu au côté » gauche; ils ne ſe ſervent ni d'arcs, ni de frondes, ni » d'aucun trait qui ſe lance de loin, mais de haches à » deux tranchans & d'angons. Les angons ſont des armes » de haſt, ni grandes ni petites, telles qu'on peut les » lancer s'il eſt néceſſaire, ou en faire uſage dans les » combats corps à corps. Les angons ſont couverts de » fer preſqu'en entier, de manière que le bois eſt à peine » viſible, & qu'il reſte peu de place pour le talon. Des » deux côtés du fer, à ſon extrémité, ſortent du fer » même des pointes recourbées vers le bas, comme des » hameçons. Le *Franc* commence l'attaque en lançant » ſon angon. S'il atteint le corps de l'ennemi, le fer pé» nètre très-avant, & le bleſſé ne le tire pas facilement, » les pointes adhérant à la chair, & cauſant des douleurs » aiguës; de ſorte que la mort ſuit toujours, lors même » que la bleſſure n'eſt pas mortelle de ſa nature. Mais ſi » l'angon perce le bouclier, il y reſte ſuſpendu, il ſe » meut avec cette arme, appuyé & traînant ſur la terre » par ſon extrémité inférieure. L'ennemi ne peut ni l'ar» racher à cauſe de ſes pointes, ni le couper avec l'épée, » parce que le bois eſt recouvert de fer. Alors le *Franc* » ſe hâte de mettre le pied, & de peſer ſur le talon de » l'angon: ainſi il abat le bouclier, le briſe, & décou» vre la tête & la poitrine de l'ennemi. Voyant celui-ci » ſans défenſe, il l'attaque vigoureuſement, le frappe » au viſage avec la hache ou il lui perce la gorge avec » un autre angon. »

GALATES, Gaulois établis dans l'Aſie mineure; ils conſervèrent long-tems les armes de leur ancienne patrie. Mais nous voyons dans Claudien (*in Eutrop. II, verſ.* 247), que, du tems des fils de Théodoſe, les *Galates* avoient quitté l'armure & le coſtume gaulois pour prendre ceux des Grecs.

GANDARI, peuple de Perſe; ils portoient, dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 540), les mêmes armes que les Bactriens.

GÉLONS, peuple de la Sarmatie, près du Boryſthène. Claudien (*Prim. Conſ. Stilich. I*, 109) & Sidoine Apollinaire (*Carm. VII, verſ.* 237 & 44) parlent de leur épée recourbée (*falx*).

GOTHS. Procope (*Bell. perſic. II, cap.* 18, & *Bell. goth. I, cap.* 27) dit que les *Goths* ne ſavoient point ſe ſervir de l'arc à cheval, comme les Huns, les Perſes, &c. Leur cavalerie portoit des épées & de longues lances. Les fantaſſins ſeuls portoient des arcs.

HELLESPONT. Dans l'armée navale de Xercès, les habitans de l'*Helleſpont* portoient la même armure que les Grecs (*Herodot. VII, pag.* 548).

HÉRULES, Barbares fameux dans les cinquième & ſixième ſiècles de l'ère vulgaire; ils ne portoient ni caſque, ni cuiraſſe, ni aucune autre arme défenſive, excepté le bouclier & un manteau épais. Leurs eſclaves n'avoient même de bouclier qu'après qu'ils s'étoient diſtingués dans les combats (*Procop. Bell. perſ. II, cap.* 25).

HISPANI, que les Grecs appeloient Ἴβηρες, *Iberi*, & les Romains *Celtiberi*. Ceux qui ſuivirent Annibal en Italie (*Liv. lib.* 22, *cap.* 46) portoient de longs boucliers (*ſcuta*), ſemblables à ceux des Gaulois; des épées courtes, pointues, & différentes des épées gauloiſes, qui étoient fort longues, ſans pointe. Les Gaulois étoient nus de la ceinture en haut. Les Hiſpaniens portoient des tuniques de lin d'une blancheur éclatante, & bordées de pourpre (*Polyb. III, cap.* 114). Suidas (*voce* Μάχαιρα) dit que l'épée des Celtibériens étoit travaillée avec beaucoup de ſoin & d'intelligence. La pointe étoit ſolide, & le taillant tel, qu'on pouvoit frapper en tenant l'épée des deux mains. Dans les guerres d'Annibal, les Romains abandonnèrent l'épée dont leurs ancêtres s'étoient toujours ſervis, pour adopter celle des Celtibériens.

Le *ſagum* des *Hiſpani* avoit une couleur particulière (c'étoit la noire); car Tite-Live (*XXVII, cap.* 19) dit: *Cum hiſpano ſagulo.* Leur javelot étoit tout entier de fer, & garni de pluſieurs pointes (*Appian. Bell. civil. V, pag.* 1141, *tom. II, Tollii*). Les *Hiſpani* portoient de longues chevelures, qu'ils hériſſoient pour effrayer leurs ennemis (*ibidem, Bell. Hiſp. n°.* 292). Strabon (*III, pag.* 161) dit que les Hiſpaniens étoient tous armés à la légère; qu'ils ſe ſervoient du javelot, de la fronde & de l'épée; ils étoient preſque tous fantaſſins. Leurs cavaliers, qui étoient en petit nombre, avoient des chevaux exercés à gravir ſur les montagnes, & à s'agenouiller quand il étoit néceſſaire; ils étoient ſouvent deux montés ſur le même cheval. Dans la mêlée, un des deux deſcendoit & combattoit à pied (*ibid. pag* 165).

Ils couchoient ſur la terre comme les Gaulois (*ibid. pag.* 164), & ils reſtoient aſſis dans les camps lorſqu'ils ne manioient point les armes; auſſi les *Veltones* (un des peuples de l'Hiſpanie), voyant les centurions ſe promener dans un camp, crurent qu'ils étoient devenus fous.

« La cavalerie des Celtibères, dit Diodore (*V, cap.* » 33), eſt excellente, de même que leur infanterie..... » Ils ſont tous *dimachères*, c'eſt-à-dire, également exer- » cés à combattre à pied & à cheval. Dès qu'ils ont porté » de leur cheval un coup dangereux, ils mettent pied à » terre, & combattent avec l'infanterie..... Tous les » Celtibères, les chefs exceptés, portent un *ſagum* noir, » de laine ſi groſſière, qu'elle reſſemble au poil de chè- » vre. Quelques-uns ſont armés du bouclier gaulois, » quelques autres d'une claie d'oſier ronde & de jam- » barts de crin. Tous ont des caſques de fer garnis de » panaches rouges, une épée à deux tranchans, & un » poignard d'un pied de longueur, dont ils ſe ſervent » dans la mêlée. »

Dans la bataille d'Annibal contre le conſul Varron, le Carthaginois fit armer cinq cents Celtibériens de poignards, outre leurs longues épées (ἐπὶ τοῖς μακροῖς ξίφεσιν), & les leur fit cacher ſous leur tunique pour s'en ſervir à un ſignal convenu (*Appian. Bell. Annibal. pag.* 563, *tom. I, Tollii*).

HUNS. Ces Tatares ravagèrent l'Aſie & l'Europe, depuis les frontières de la Chine juſqu'aux bords de la Loire. Conduits par Attila, ils furent défaits dans les plaines de Champagne en 452 par Aétius, général romain, joint aux Francs & aux Goths; ils avoient la plus grande reſſemblance avec les Tatares-Nomades d'aujourd'hui. Comme eux ils paſſoient leur vie à cheval; ils combattoient ſans aucun ordre, & en jetant de grands cris. Leurs armes étoient un arc, des flèches & un ſabre.

HYRCANIENS de l'armée de Xercès étoient armés comme les Perſes (*Herodot. VII, pag.* 539).

IBERI, placés entre le Pont-Euxin & la mer Caſpienne. Strabon dit des *Albani* leurs voiſins (*XI, pag.* 502. 1620), qu'ils portoient des caſques faits avec des dépouilles d'animaux, comme les *Iberi*.

Iberi occidentaux. (*Voyez Hispani.*)

ILLYRIENS, JAPODES *ou* JAPYDES. Strabon (*VII, pag.* 315. 1620) dit des *Japodes*, un des peuples d'Illyrie, qui habitoit les bords de la mer Adriatique, entre les Iſtriens & les Liburniens..... Qu'ils étoient armés comme les Gaulois (les Celtes des Grecs), & qu'ils avoient des figures empreintes ſur la peau, comme les autres *Illyriens* & les Thraces.

INDIENS de l'armée de Xercès portoient des vêtemens faits avec des parties de grands végétaux, des arcs, & des flèches de roſeaux armées d'un fer (*Herod. VII, pag.* 540). Dans le ſiècle de Claudien (IVe.) ils ornoient leurs tentes de pierres précieuſes, *gemmata tentoria* (*Prim. Conſ. Stilich. verſ.* 156).

JUIFS. Je donnerai par forme de ſupplément un article particulier ſur les Égyptiens & ſur les *Juifs*.

LASONII habitoient des deux côtés du fleuve Halys, près de ſon embouchure; ils étoient armés comme les Ciliciens à la ſuite de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 543).

LATINS, habitans du *Latium*. Tite-Live (*VIII, cap.* 8) dit, à l'époque de la guerre des *Latins* contre les Romains, dans le quatrième ſiècle avant l'ère vulgaire..... que cette guerre reſſembloit à une guerre civile, parce qu'il n'y avoit d'autre différence entre les deux peuples, que celle d'affection.

LIBYENS, nom générique des Africains dans les écrits des Grecs, c'eſt-à-dire, des peuples qui habitoient l'Afrique ſeptentrionale, ſeule connue des Anciens.

Les *Libyens* qui marchoient à la ſuite de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 541) avoient une armure de cuir, & ils ſe ſervoient de javelots durcis au feu.

Diodore (*III, cap.* 49) dit que les *Libyens* portoient trois lances ou javelots, & des pierres dans leur habillement fait de cuir, mais qu'ils n'avoient ni épée ni caſque.

Les *Libyens*, que Strabon (*XVII, pag.* 828) dit reſſembler preſqu'en tout aux Maures & aux Maſſæſyliens, avoient des chevaux petits, mais très-vîtes, ſi dociles, qu'on les conduiſoit avec une baguette & avec une bride attachée à un collier de bois ou de crin. Quelques-uns de ces chevaux ſuivoient leurs maîtres comme des chiens, & ſans aucun lien. Les *Libyens* portoient un petit bouclier échancré (la pelte), de cuir de bœuf; une lance large & courte, une tunique garnie de bandes diverſement colorées, ſans ceinture; une peau liée avec une agraffe, & un bouclier..... Ils ſe ſervoient auſſi de chars armés de faulx.

LIGURIENS. Strabon (*IV, pag.* 202. 1620) dit que les *Liguriens* combattent ordinairement à cheval, mais qu'ils ne ſont ni de bonnes troupes peſamment armées, ni de bons archers; que quelques auteurs les croient d'origine grecque, parce qu'ils portent des boucliers d'airain.

Un ſiècle auparavant, Diodore (*V, cap.* 39) diſoit que l'armure des *Liguriens* étoit moins avantageuſe que celle des Romains. Ils portoient le bouclier long & étroit des Gaulois; ils lioient leur tunique avec un ceinturon; ils portoient auſſi des dépouilles d'animaux & une courte épée. Quelques-uns avoient quitté l'ancienne armure pour prendre celle des Romains, depuis qu'ils avoient eu de fréquentes relations avec eux.

LUSITANIENS, peuple de l'Hiſpanie, qui habitoit les bords de l'Océan, depuis le Durius juſqu'au Tagus. Diodore (*V*, 34) dit qu'ils étoient les plus vaillans de l'Hiſpanie; qu'ils portoient de petits boucliers échancrés (des peltes), fortifiés par des nerfs; qu'ils ſe ſervoient de *ſaunium* (eſpèce de javelot), fait en entier de fer & garni de pointes recourbées; qu'enfin ils portoient des caſques & des épées ſemblables à ceux des Celtibériens. Strabon (*III, pag.* 154) donne pour armes aux *Luſitaniens* un bouclier rond de deux pieds grecs de diamètre, concave au dehors, ſuſpendu avec des courroies, dépourvu d'anſes; un poignard ou une épée courte (κοπὶς), des cuiraſſes de lin pour le plus grand nombre, des cuiraſſes de mailles ou d'écailles pour le reſte; des caſques garnis de trois panaches, des caſques tiſſus avec des nerfs pour quelques-uns. Les fantaſſins portoient des jambarts: chacun avoit pluſieurs javelots. Quelques-uns ſe ſervoient de lances à pointe ſupérieure d'airain; ils portoient, comme les femmes, de longues chevelures, qu'ils lioient avec un bandeau quand ils marchoient au

combat ; des habillemens noirs & des *ſagum*, avec leſquels ils couchoient ſur la terre.

LUSONES, peuple de l'Hiſpanie, qui habitoit les bords de l'*Ebrus*, près de Numance. Appien dit d'eux (*Bell. Hiſpan. tom. I, pag.* 469) qu'ils portoient, au lieu de chlamydes, des manteaux liés avec des agraffes, & qu'ils appeloient *ſagum*.

LYCIENS de l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 547) portoient des cuiraſſes, des jambarts, des arcs de cornouiller, des flèches de roſeaux dépourvues d'ailes, des javelots, des peaux de chèvre jetées ſur les épaules, des bonnets garnis de plumes, des poignards & des faulx.

LYDIENS étoient armés comme les Grecs.

MACÆ, Africains qui habitoient les bords de la Méditerranée, près de la grande Syrte. Dans l'armée de Xercès ils avoient la tête raſée, excepté ſur le ſommet ; ils portoient pour défenſe des peaux d'autruches (*Herodot. VII, pag.* 358). Dans l'armée d'Annibal ils portoient de longues barbes, des peaux de chèvre garnies de poils, & une *cateja*, javelot court & peſant.

MACRONES, peuple du Pont, ſur les bords du fleuve *Abſarus*. Dans l'armée de Xercès ils portoient les mêmes armes que les *Moſchi*.

MARES, peuple voiſin des Colches ; car les *Mares* qui ſuivoient Xercès avoient le même commandant. Ils portoient des caſques tiſſus qui leur étoient propres, de petits boucliers ronds de cuir & des javelots (*Herodot. VII, pag.* 543).

MARIANDYNI, peuple d'Aſie, placé entre la Bithynie & la Paphlagonie. Dans l'armée de Xercès ils étoient armés comme les Paphlagoniens.

MASSAGÈTES, peuple de l'Aſie, à l'eſt de la mer Caſpienne. Hérodote (*I, pag.* 101, *Weſſeling.*) dit qu'ils étoient vêtus & qu'ils vivoient comme les autres Scythes : ils combattoient à pied & à cheval ; ils portoient des arcs, des lances & des *ſagaris* (haches à deux tranchans), arme propre à leur pays ; ils faiſoient un grand uſage de l'or & du cuivre. Le cuivre étoit employé pour les lances, les pointes des flèches, les *ſagaris* ; l'or étoit réſervé pour orner les caſques, les baudriers, les larges ceintures qu'ils plaçoient ſous leurs aiſſelles, les mors, les brides, les boſſettes. Le plaſtron placé ſur le poitrail des chevaux eſt de cuivre. Le fer & l'argent ne ſont point en uſage parmi eux ; mais l'or & le cuivre ſont communs. Strabon ajoute à la deſcription précédente d'Hérodote, des épées & des bandeaux dorés pour lier la chevelure (*XI, pag.* 512).

MATIENI, peuple d'Aſie, voiſin des Paphlagoniens, étoit armé comme eux ſous les drapeaux de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 542).

MILYÆ, peuple de Lycie. Les *Milyæ* qui ſuivirent Xercès portoient des lances courtes, des habillemens liés avec des agraffes, des caſques de cuir. Quelques-uns avoient des arcs lyciens (*Herodot. VII, pag.* 543).

MOSCHI, peuple qui habitoit au nord de l'Euphrate, entre ce fleuve, la Colchide & les côtes ſud-eſt du Pont-Euxin. Ceux qui ſuivirent Xercès portoient des caſques de bois, des boucliers ronds, de courtes lances armées de longs fers (*Herodot. VII, pag.* 543).

MOSINŒCI, peuple d'Aſie ſur le Pont-Euxin, voiſin des Chalybes. Dans l'armée de Xercès ils portoient les mêmes armes que les *Moſchi*. Xénophon dépeint les *Moſinœci* tels qu'il les avoit vus dans la retraite des dix mille (*V, cap.* 4, *n°.* 6). Ils portoient tous des boucliers d'oſier, recouverts de cuir de bœuf épais, & taillés ſous la forme d'une feuille de lierre ; de la main droite, une lance longue de ſix coudées, garnie par le bas, au deſſus du talon, d'une boule de bois ; des tuniques qui deſcendoient juſqu'aux genoux, d'un tiſſu épais comme celui des liſières ; des caſques de cuir, pareils à ceux des Paphlagoniens, ſurmontés d'un bourrelet qui les faiſoit reſſembler à des tiares ; des *ſagaris* de fer (haches à deux tranchans) (*ibidem, n°.* 18). Ils peignoient diverſes figures ſur leur dos, & des fleurs ſur les parties antérieures de leurs corps.

NUBIENS, peuple d'Éthiopie, au-delà de l'île de Méroé. Silius Italicus (*III, verſ.* 268) dépeint ceux qui ſuivoient Annibal : ils ſe faiſoient remarquer par leur couleur brûlée ; ils ne portoient ni caſque, ni cuiraſſe de fer, ni arc ; ils s'entouroient la tête & le tronc de toiles de lin ; ils lançoient des javelots armés de fer, & imprégnés de ſucs vénéneux.

PACTYES, peuple de la Perſide. Dans l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 540) ils portoient des *ſiſyrna* (peaux de chèvre garnies de leurs poils), des arcs qui leur étoient propres, & des poignards..... Les Utiens, les Myciens & les Paricaniens (autres peuples de la Perſide) étoient armés de même.

PAMPHYLIENS, dans la flotte de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 547), étoient armés comme les Grecs.

PAPHLAGONIENS. Dans l'armée de Xercès (*Herod. VII, pag.* 542), les *Paphlagoniens* portoient des caſques faits de pluſieurs pièces couſues les unes ſur les autres, de petits boucliers ronds, de courtes lances, des javelots & des poignards ; ils avoient des chauſſures particulières à leur nation, & qui s'élevoient à la moitié de la jambe. Xénophon (*Exped. Cyr. V, cap.* 4, *n°.* 6), parlant du caſque des Moſynœciens, dit qu'il étoit de cuir, comme celui des *Paphlagoniens*, mais qu'il avoit de plus un bourrelet, &c. Lucien (*Alexander, n°.* 39) dit que les *Paphlagoniens* portoient la chauſſure appelée *carbatinæ*, & Xénophon (*Exped. Cyr. lib.* 4, *cap.* 5, *n°.* 11) raconte que les Grecs, ayant uſé leurs chauſſures, portèrent des *carbatinæ* faites avec des peaux de bœufs récemment écorchés.

Dans l'armée de Xercès, les *Ligyes*, les *Matieni*, les *Mariandyni*, les *Syri-Cappadoces*, les Phrygiens & les Arméniens étoient armés comme les *Paphlagoniens*.

PARICANII, peuple de la Perſide, étoient armés comme les *Pactyes* dans l'armée de Xercès (*Herod. VII, pag.* 540).

PARTHI, peuple de l'Aſie, au ſud-eſt de la mer Caſpienne. Dans l'armée de Xercès, les *Parthi* avoient les

mêmes armes que les *Choraſmii*, les Sogdiens, les *Gandari*, les *Dadicæ* & les Bactriens (*Herodot. VII*).

PHÉNICIENS. Dans l'armée navale de Xercès, les *Phéniciens* portoient des caſques d'une forme qui différoit peu de celle des caſques grecs, des cuiraſſes de lin, des boucliers ronds, dépourvus d'*umbo* (renflement placé dans le milieu), & des javelots (*Herodot. VII, pag.* 546).

PHRYGIENS de l'armée de Xercès (*Herodot. VII, pag.* 542) étoient armés comme les Paphlagoniens.

PONT. Plutarque raconte que Pompée (*Pomp. Briani, III, pag.* 467) admira la grandeur & l'éclat des habits & des armes de Mithridate qu'il avoit vaincu, quoique le baudrier eût été dérobé & vendu quatre cents talens, & que le bonnet ou la *cidaris*, d'un travail merveilleux, eût auſſi été donné, à ſon inſu, au fils de Sylla. Le même hiſtorien dit ailleurs (*Lucull. tom. III, pag.* 191, *Briani*) que ce Roi de Pont avoit un bouclier orné de pierres précieuſes.

RHÆTI & VINDELICI, habitans du pays des Griſons & d'une partie du Tirol. Ils furent ſoumis aux Romains, ſous le règne d'Auguſte, par Druſus. Horace (*Carm. IV, od.* 4, *verſ.* 17) leur donne pour arme la hache à deux tranchans des Amazones.

SACÆ. Les *Saces* n'étoient pas tous les Scythes, comme Hérodote (*VII, pag.* 539) dit que les Perſes les appeloient; mais ils étoient ſeulement les Scythes-Amyrgiens. Dans l'armée de Xercès, ils portoient des *cyrbaſia* (bonnets) épaiſſes, élevées en pointe droite; de longues chauſſes; des arcs propres à leur nation (l'arc ſcythe); des poignards & des *ſagaris* (haches à deux tranchans). Leurs tentes étoient peintes (*Claudian, prim. Conſ. Stilich., verſ.* 156).

SAGARTII, peuple paſteur de la Perſide, qui, par les mœurs & par l'armure, reſſembloit à la fois aux Perſes & aux Pactyens. Ceux qui ſuivirent Xercès (*Her., VII, pag.* 544) étoient tous cavaliers. Ils ne portoient aucune armure, ni de bronze ni de fer. Ils n'avoient qu'un poignard & un lacs fait de pluſieurs lanières de cuir, terminé par un nœud coulant. Lorſqu'ils pourſuivoient un ennemi, ils lançoient ce lacs, avec lequel ils enlaçoient le cheval ou le cavalier, & ils les tuoient enſuite facilement.

SAMNITES. Leur bouclier (*Titi-Livi, lib.* 9, *cap.* 40) étoit plus étroit par le bas que par le haut, pour le rendre d'un uſage plus facile. Des éponges leur ſervoient de cuiraſſe. Ils portoient un jambart pour défendre la jambe gauche; des caſques avec de hauts cimiers pour les faire paroître plus grands.

SCLAVENI & ANTÆ, peuples que Procope & Jornandès placent près de l'embouchure du Danube. Procope (*Bell. goth., lib.* 3, *cap.* 15) dit qu'ils ſont fantaſſins; qu'ils portent de petits boucliers ronds, des javelots, mais qu'ils n'endoſſent jamais de cuiraſſe. Quelques-uns marchent au combat ſans tunique, ſans manteau, portant ſeulement de longues chauſſes qui les couvrent juſqu'aux reins.

SOGDI, dans l'armée de Xercès, portoient les mêmes armes que les Bactriens (*Herodot., VII, pag.* 540).

SYCAMBRES, peuple de la Germanie, voiſin des *Salii*. Claudien parle de leurs épées courbées, *flexos gladios* (*Prim. Conſ. Stilich., lib.* 1, *verſ.* 221).

THRACES. Hérodote (*VII, pag.* 542) dit qu'il y avoit dans l'armée de Xercès des *Thraces* d'Europe, des *Thraces* d'Aſie; que ceux-ci étoient une colonie des premiers, & qu'on les appeloit Bithyniens. Il ajoute que ces derniers portoient de petits boucliers ronds faits de cuir de bœuf cru; que chacun d'eux avoit deux javelots ſemblables à ceux dont on ſe ſert à la chaſſe des loups; qu'ils portoient des caſques d'airain garnis de cimiers, d'oreilles & de cornes de bœuf faites avec de l'airain, & qu'enfin leurs jambes étoient entourées de bandelettes de pourpre.

Les *Thraces* d'Europe, qui faiſoient partie de l'armée de Xercès, avoient (*ibidem*) des bonnets de peau de renard, pluſieurs tuniques, des manteaux de diverſes couleurs, des bottes de peaux de faons; ils portoient des javelots, des boucliers échancrés (*peltas*) & de petits poignards. Homère (*Iliad. IV, v.* 533) les repréſente avec les cheveux raſſemblés & élevés ſur le ſommet de la tête, tenant de longues lances. Hérodote dit auſſi (*V, pag.* 374) que les *Thraces* mépriſoient ceux d'entr'eux qui n'avoient pas des figures empreintes ſur leur peau.

Xénophon, qui ſéjourna chez Seuthès, Roi des *Thraces*, dans la retraite des dix mille, nous fournit quelques renſeignemens ſur ces Barbares (*VI, n°.* 2; *VII, n^os.* 2 & 3). Leurs bonnets de peau couvroient la tête, les oreilles & le cou; leurs tuniques & leurs manteaux deſcendoient juſqu'aux pieds, même quand ils étoient à cheval. Leurs cavaliers portoient des cuiraſſes.

Xénophon (*Memorabil., III, cap.* 9) dit ailleurs que les *Thraces*, armés de boucliers ronds & de lances, n'oſoient ſe meſurer avec les Lacédémoniens, de même que ceux-ci redoutoient les *Thraces* armés de peltes & de javelots, c'eſt-à-dire, armés à la légère. Tite-Live dit (*XXXI, n°.* 39) que les *Thraces* qui combattoient pour Philippe contre les Romains, portoient des *romphæa* (épées) d'une grandeur démeſurée, qui s'accrochoient aux branches des arbres. C'eſt de cette grande épée que veut parler Xénophon quand il dit que quelques *Thraces* de l'armée de Cyrus portoient la *machæra*; & Dion Chryſoſtôme (*Orat.* 64, *de Fort., pag.* 598) la déſigne ſous le même nom. Plutarque décrit ainſi les *Thraces* qui combattirent pour Perſée contre les Romains (*Æmil., tom. II, pag.* 168. *Briani*): « Les *Thraces* marchoient les » premiers; ils avoient un aſpect terrible, d'une haute » ſtature, armés de longs boucliers d'une blancheur » éblouiſſante, les jambes enveloppées dans des bottines, » portant des tuniques noires, agitant, du côté droit, » leurs longues épées chargées de fer. »

Plutarque (*ibidem, pag.* 185), décrivant le triomphe de Paul-Émile & les dépouilles de Perſée, parle de boucliers des *Thraces*, tiſſus d'oſier. On a vu plus haut que le bouclier des *Thraces* étoit rond, comme la *parma* des Romains: de là vint que l'on donnoit à Rome le nom de *Thrax* ou *Threx* au gladiateur qui combattoit ordinairement contre le myrmillon, parce qu'il portoit la *parma threcidica* (*Plin. XXXIII, cap.* 4, *ſect.* 45).

TIBARENI, peuple d'Aſie, voiſin des *Chalybes*. Ils

étoient armés comme les *Moſchi* à la ſuite de Xercès (*Herod. VII, pag.* 543).

VANDALES, peuple de la Germanie, qui habitoit le long de la mer Baltique, entre la Viſtule & l'Elbe. Les *Vandales* ravagèrent l'Empire romain dans le cinquième ſiècle & les ſuivans. Ils ne ſavoient, dit Procope (*Bell. Vandal., I, cap.* 9), lancer les javelots ni les flèches, ni combattre à pied. Ils étoient tous cavaliers, armés de lances, d'épées. Ils attaquoient avec rapidité, mais ils ne ſoutenoient point un choc.

VASCONES, peuple d'Hiſpanie, qui habitoit le pays appelé aujourd'hui la Navarre eſpagnole. *Silius Italicus* (*V, verſ.* 197) dit qu'ils ne portoient d'autre arme défenſive qu'un caſque.

UTII, peuples de la Perſide, étoient armés comme les *Pactyes* à la ſuite de Xercès (*Herodot., VII, pag.* 540).

SECTION II.

Figures civiles des Barbares.

Obſervations générales ſur les figures des Barbares en coſtume civil.

J'ai dit, au commencement de la première ſection de ce chapitre, que les Barbares ſont en général repréſentés ſur les monumens grecs & romains, vêtus de chauſſes longues, ſur leſquelles, vers la cheville du pied, ſont ordinairement liées des chauſſures groſſières. Leurs tuniques, de différentes longueurs, deſcendent quelquefois juſqu'aux pieds, & elles ſont le plus ſouvent garnies de manches qui deſcendent juſqu'au poignet. Leurs manteaux ſont en général bordés de franges lorſque ceux qui les portent, ſont des perſonnages diſtingués.

Les femmes Barbares ne ſe font diſtinguer le plus ſouvent des Grecques & des Romaines, que par la manière dont elles ſont coiffées, & par l'épaiſſeur des draperies qui les couvrent.

Les caractères les mieux prononcés du coſtume des Barbares étoient d'abord les cheveux longs, ou du moins plus longs que les portoient les Grecs & les Romains, enſuite les draperies de diverſes couleurs. Olympiodore, cité par Photius (*pag.* 188), dit que..... « Sous » le règne de l'empereur Conſtance on déterra trois ſta» tues d'argent avec le coſtume des Barbares..... Elles » portoient l'habillement barbare de diverſes couleurs, » & de longs cheveux. » Dion Chryſoſtôme (*Orat.* 2, *pag.* 28. 1704) dit « qu'Homère ne donne pas à Aga» memnon un habillement de femme ou de diverſes » couleurs, mais qu'il donne à ſon habillement un ſimple » ornement de pourpre. » C'étoit chez les Grecs une marque de molleſſe & une honte de porter des habits de diverſes couleurs. Il en fut de même chez les Romains juſqu'au Bas-Empire. Sextus Empiricus dit (*lib.* 1, *cap.* 14, *pag.* 38) : ..... « Les Perſes ſe croient parés avec » des étoffes de diverſes couleurs & des habits qui deſ» cendent juſqu'aux talons ; chez nous ce ſeroit un déſ» honneur. » Auſſi Hérodote fait-il obſerver (*IX, pag.* 728) qu'après la bataille de Platée, & dans le pillage du camp des Perſes..... « Les Grecs ne firent aucun » cas des habits de diverſes couleurs. » On voit, dans les peintures du Térence du Vatican, les étrangers (Barbares) vêtus d'étoffes rayées & même croiſées ; ce qui ſert d'explication aux paſſages cités.

Rois Barbares, conſidérés généralement. Les Romains voulant récompenſer Maſſiniſſa de ſon dévoûment à leurs intérêts, lui firent préſent (*Appiani, Bell. punic., tom. I.* 1670) « d'une couronne d'or, d'un anneau d'or, d'un » ſiége d'ivoire, d'étoffes de pourpre, d'un habillement » romain, d'un cheval richement enharnaché, & d'une » armure complète. »

Je place ici quelques figures de Barbares dont il eſt difficile d'aſſigner le pays. Celle du *n°.* 1, *Pl. CCC*, eſt tirée d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 145) ; celle du *n°.* 2, *Pl. CCC*, ſe trouve dans les peintures d'*Herculanum* (*III, pag.* 271), & celle du *n°.* 3, *Pl. CCC*, eſt priſe de la colonne trajane (*tab.* 28).

§. Ier. *Barbares dont on a des monumens.*

Amazones. L'article de ces guerrières ſe trouve à la ſuite de celui des *Troyens*, au commencement du deuxième livre de la troiſième partie : on en verra la raiſon dans cet article.

Africains en général. Leur article ſe trouvera dans le § ſuivant.

Arabes. Pline dit (*VI, cap.* 28, *ſect.* 32) que les *Arabes* lioient leurs cheveux avec une bandelette, *mitrati*, ou qu'ils ne les coupoient jamais ; qu'ils ne conſervoient de la barbe que la mouſtache. Il ajoute que quelques-uns coupoient leur barbe en entier. Nous voyons, dans Dion Chryſoſtôme (*Orat.* 35, *pag.* 430), que les *Arabes* portoient, comme les Perſes, la ſtole, c'eſt-à-dire, la tunique longue. Claudien (*Prim. Conſul. Stilich., lib.* 1, *pag.* 155) déſigne l'Arabe par la *mitra* qui le voiloit..... *Mitra velatus Arabs*, d'où je crois pouvoir conclure que la *mitra* des *Arabes* étoit une pièce d'étoffe avec laquelle ils défendoient leur tête des ardeurs du ſoleil ; ce qu'ils appellent aujourd'hui un *ſchall.* Celſe (*lib.* 8, *cap.* 10), parlant du traitement qu'il faut pratiquer pour un bras caſſé, dit qu'il faut l'envelopper dans une pièce d'étoffe avec laquelle on le ſuſpendra au col, *involutum mitella.* Or, on ſait que *mitella* eſt un diminutif de *mitra.* Je donne pour preuve une pierre gravée de la galerie de Florence (*II, tab.* 84, *n°.* 2), ſur laquelle un *Arabe* que porte un dromadaire, a la tête couverte d'un voile rejeté en arrière. Elle eſt deſſinée ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CCC.*

Arméniens. Strabon (*XI, pag.* 530. 1620) dit que « les » *Arméniens* portoient l'habillement des Theſſaliens, » c'eſt-à-dire, de longues tuniques. » On ne voit point ce long habillement ſur les médailles ni ſur le marbre de Trajan (encaſtré dans l'arc de Conſtantin), où paroît Parthamaſiris, fils de *Pacorus*, Roi des *Arméniens*, peut-être parce que ces figures ſont en coſtume de guerre. Elles ſont en général vêtues de tuniques courtes liées avec une ceinture, & d'une chlamyde épaiſſe. Elles portent de longues chauſſes liées avec les chauſſures, qui ſont fermées. Leurs cheveux ſont longs, comparés à ceux des Romains ; auſſi c'eſt par cette longue chevelure que Claudien fait diſtinguer l'Arménien (*Prim. Conſ. Stilich., I, pag.* 155), *crine decoro Armenius.* Sur les médailles, l'Arménie & les *Arméniens* portent un bonnet recourbé, comme celui des Phrygiens.

Au reſte, ce coſtume eſt celui que les Grecs & les Romains donnoient aux Barbares en général. Peut-être n'en faut-il rien conclure pour les *Arméniens* en particulier. Strabon, cité plus haut, dit en effet qu'ils portoient de

de longues tuniques ; ainſi, pour connoître leur coſtume, il faut recourir à l'article des *Aſiatiques*, conſidérés en général.

Il n'en eſt pas de même des Rois d'Arménie : les Romains, qui les avoient vaincus, ſe plurent à graver ſur leurs médailles la coiffure de ces Rois. C'étoit une eſpèce de tiare très-ornée, garnie de fanons, d'un diadême, & ſurmontée d'une couronne de rayons. On la voit ici au §. 9 du chap. 3 du IIe. livre de la IIe. partie. Tigrane, pourſuivi par les Romains, ſe dérobe en fuyant, & en jetant *ſa tiare & ſon diadême* (*Dio Caſſ*, *tom. I*, *pag.* 76), que l'on rapporta à *Lucullus*. Ce Roi avoit dans ſa proſpérité étalé le faſte le plus inſolent ; il ſe faiſoit ſervir (*Plutarc.*, *in Lucullo*, *Briani*, *III*, *pag.* 165) par quatre Rois ſes priſonniers, qui couroient devant ſon cheval, vêtus de tuniques courtes, & qui, en témoignage de leur ſervitude, ſe tenoient debout autour de ſon trône, les mains jointes. Abattu & défait, il chercha à fléchir Pompée. Il ſe préſenta devant lui avec la tiare & le diadême (*Dio Caſſ.*, *lib.* 36, *cap.* 35), & dépouillé des autres marques de ſa royauté..... « de la tunique de » pourpre, traverſée verticalement par une bande » blanche, & de la *candys*, faite de pourpre toute en- » tière. » La *candys* étoit l'habillement extérieur, & répondoit au manteau.

Dans le ſiècle de Juſtinien (*Procop.*, *Ædific.*, *III*, *cap.* 1), les Empereurs grecs donnoient en préſent aux petits princes héréditaires, appelés Satrapes d'*Arménie*, les marques de leur dignité..... « Une chlamyde tiſſue » avec le poil des pinnes-marines, ornée d'or & de » pourpre. L'agraffe de ce manteau étoit d'or garni d'une » pierre précieuſe, & il en pendoit trois hyacinthes por- » tées par des chaînes d'or. La tunique de ſoie étoit » ornée de broderies en or. La chauſſure, qui s'élevoit » juſqu'au genou, étoit rouge, telle que l'Empereur » romain & le Roi de Perſe en portoient ſeuls. »

Aſiatiques en général. La figure du dieu *Mithra*, dont le culte étoit originaire de Perſe ou plutôt de Phrygie, doit nous fournir un modèle du coſtume aſiatique. Je donne ici, *n°.* 5, *Pl. CCC*, une figure de *Mithra*, tirée d'un bas-relief de la villa Albani (*Hiſt. de l'Art*, *édit. de Janſſen*, *tom. I*, *Pl. XIX*). Le Dieu eſt coiffé du bonnet phrygien ; il porte des cheveux longs. Sa tunique à longues manches paroît courte, parce qu'elle eſt relevée par une ſeconde ceinture que l'on ne voit pas. La ceinture viſible eſt très-large & richement ornée ; ſon manteau, terminé par des franges ou par des découpures, reſſemble à la chlamyde ; ſes chauſſes deſcendent juſqu'aux pieds ; enfin, ſes chauſſures ſont fermées. Je ne puis m'empêcher de faire obſerver que ce coſtume eſt plutôt celui des Phrygiens en particulier, que celui des *Aſiatiques* en général, ou plutôt que c'eſt celui ſous lequel les Romains peignoient généralement les Barbares.

Une figure du bas-relief Palmyrénien du Capitole (*Muſ. Capitol. IV*, *tab.* 18), deſſinée ici au *n°.* 1, *Pl. CCCI*, préſente un coſtume très-reſſemblant à celui des Orientaux modernes : des chauſſures fermées ; de longues chauſſes qui recouvrent la chauſſure ſans être liées par le bas, & un doliman dont les manches ſe terminent aux coudes, ſous lequel eſt une tunique que la ceinture tient relevée ſur les genoux. A la vérité, les cheveux courts ſont liés avec une bandelette (*mitra*) ; mais il paroît très-probable que l'uſage de raſer les cheveux, & celui des turbans élevés & évaſés par le haut, n'ont été introduits en Aſie qu'avec l'iſlamiſme. En quittant les tiares, les Aſiatiques ont coupé leurs cheveux & abandonné les bandelettes.

Que l'on reconnoiſſe dans la figure du muſéum Napoléon, jadis du Capitole, deſſiné ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCCI*, Sardanapale le jeune, Roi d'Aſſyrie (dont le nom eſt gravé ſur le manteau, ou (ſelon moi) Elagabale vêtu en Prêtre ſyrien, ou enfin (avec M. Viſconti), Bacchus-Indien, il eſt certain qu'elle préſente le coſtume des Aſiatiques. Une large tunique touchant la terre ; un vaſte manteau enveloppant toute la figure ; une longue barbe & une longue chevelure relevée avec une bandelette ; le coton dont la tunique eſt faite, ſi l'on en juge par la forme des plis, &c.

Sous le *n°.* 3, *Pl. CCCI*, on voit ici une figure qui paroît aſiatique, peut-être même indienne, car tous ſes habillemens paroiſſent tiſſus de coton (*byſſus*). On en a fait la ſtatue d'un Prêtre en la reſtaurant & en plaçant une patère dans ſa main droite. Elle eſt conſervée dans la villa Albani, & Winckelmann l'a décrite dans l'*Hiſtoire de l'Art* (*liv.* 3, *chap.* 2, §. 2, *& tom. I*, *Pl. XXI*, *édit. de Janſſen*), où il la donne pour étruſque. Cette figure eſt vêtue d'une très-longue tunique à manches rayées, qui n'atteignent que les coudes, & d'un manteau dont les bords ſont pliſſés à plis parallèles, tel que celui des Pallas du premier ſtyle. La chevelure, la barbe, ſont très-longues, bouclées & friſées comme celles des Rois parthes.

On examinera les figures des Prêtres & des Prêtreſſes de Cybèle, pour connoître le coſtume général des Aſiatiques.

Enfin, je donne ſous le *n°.* 4, *Pl. CCCI*, un Aſiatique (ou un Africain) monté ſur un éléphant.

Athénée (*III*, *cap.* 13) dit que les Aſiatiques portoient ordinairement des colliers, & aux bras & aux jambes des anneaux de perles.

Au reſte, il eſt très-difficile d'écrire quelque choſe de précis ſur le coſtume des Aſiatiques en général. La température des provinces de ce vaſte Continent, même du petit nombre que les Anciens ont connu, eſt ſi diverſe, qu'elle a néceſſité une diverſité de coſtumes très-prononcée. La chaleur exceſſive des contrées ſituées entre le 25e. & le 35e. degré de latitude, de celles qui bordent la Méditerranée, depuis le 35e. juſqu'au 40e., fit adopter le coton, les tiſſus d'écorce d'arbre, l'uſage de n'habiller qu'une partie du corps, & ſurtout de laiſſer les pieds entiérement nus ou découverts. Le froid habituel des contrées ſituées au-delà du 35e. degré & des régions élevées ou montueuſes des contrées plus méridionales, telle que la Perſe proprement dite, força les habitans à ſe vêtir entiérement, à porter des tiſſus de laine, &c.

Aſſyriens. Strabon (*XVI*, *pag.* 746. 1620) dit de cette nation : « Leurs habits ſont une tunique de lin (ou plu- » tôt de coton) qui deſcend juſqu'aux talons, une tuni- » que extérieure de laine & un manteau blanc. Leur » chauſſure reſſemble à celle que les Grecs appellent » ἐμβὰς (ſimple ſemelle liée avec des courroies). Ils » portent des anneaux gravés, des bâtons ornés d'une » grenade, d'une roſe, d'un lys ou de quelqu'autre » choſe ſemblable. Ils s'oignent avec l'huile de ſé- » ſame. »

Tous les *Aſſyriens* (*Lucian. Syr. Dea*, *n°.* 59, *tom. III*, *pag.* 149) portoient à la tête ou aux poignets des ſtigmates en l'honneur de la déeſſe Syrienne.

La pourpre, les étoffes brodées & les toiles peintes étoient très-communes dans l'Aſſyrie, d'où leur vint le

nom général, *habillement des Assyriens* (*ibid. pag.* 472). Philostrate, parlant du sophiste Isée (*Vit. Soph. I, c.* 20), qui étoit Assyrien, dit « que, dans sa jeunesse, il s'étoit » abandonné aux voluptés..... qu'il portoit des habille- « mens légers. . . mais que, parvenu à l'âge viril, il chan- » gea entiérement..... qu'il rejeta les vêtemens légers » & les manteaux teints de diverses couleurs. » (*Voyez l'article des* SYRIENS.)

Sémiramis, ayant obtenu de son époux de lui abandonner pendant cinq jours le gouvernement du royaume, « prit le sceptre & l'habillement royal » (*Diodor. II*, 20 & 27).

On trouvera le costume des Assyriennes dans le récit suivant d'Athénée (*XII*, 7). Le mède Arbacès, ayant obtenu d'entrer dans l'intérieur du palais de Sardanapale le jeune, Roi d'Assyrie, le vit..... « le visage fardé de » blanc, & habillé en femme; tissant de la pourpre avec » ses concubines; assis, comme elles, les pieds élevés, » les sourcils teints, vêtu de leur longue tunique, le » menton rasé, la peau blanchie & adoucie par le frot- » tement de la pierre ponce; enfin, avec les paupières » peintes. »

Si la statue du musée Napoléon, qui porte gravé sur son manteau le mot *Sardanapale*, représente Sardanapale le jeune, comme l'a cru Winckelmann, on l'examinera pour connoître le costume des Assyriens.

Les Romains désignoient sous les Empereurs, par le nom d'*Assyrie*, tous les pays compris entre la Méditerranée & l'Euphrate.

Les Babyloniens ayant fait long-tems partie du royaume d'Assyrie, on trouvera dans l'article suivant des traits communs aux deux peuples.

Babyloniens. L'article des *Assyriens* est commun aux *Babyloniens* sous plusieurs rapports. Hérodote fait des *Babyloniens* (*I, p.* 93, *Wesseling.*) un portrait qui ressemble beaucoup à celui que traça des Assyriens, trois siècles après, le géographe Strabon, témoignage précis de la constance des Asiatiques dans leurs usages. Hérodote dit: « Ils portent une tunique de lin (de coton) qui » touche les talons, sur laquelle ils placent une tunique » de laine & un manteau blanc très-léger. La chaussure » qui leur est propre ressemble à l'ἐμβὰς des Béotiens (se- » melle liée avec des courroies). Leur chevelure, fort » longue, est liée avec des bandelettes. Ils se frottent tout » le corps avec des huiles odoriférantes. Ils portent tous » un anneau gravé & un bâton surmonté d'un fruit, d'une » rose, d'un lys, d'un aigle ou de quelqu'autre objet. »

Plutarque (*Apoph. Xercis, Briani, VI*) dit que Xercès, voulant punir les *Babyloniens* de leur révolte, leur défendit de manier les armes; les contraignit à jouer des instrumens à corde, des flûtes; à exercer la profession de cabaretier, à prostituer des femmes & à porter des tuniques amples & longues.

Les tapis de Babylonie étoient très-recherchés, ainsi que la laine teinte en pourpre dans cette contrée, & tissue en étoffe. Aussi Josephe (*Antiq. judaic. XVIII*, 12) fait-il observer que chez les *Babyloniens* ce n'étoit point une chose honteuse pour les hommes, que de travailler la laine: d'où l'on peut conclure que c'étoit un déshonneur dans les autres pays. Ces tapis étoient de diverses couleurs, comme Plutarque le dit (*in Catone, Briani, II*, 333): ἐπίλημμα τῶν ποικίλων βαβυλώνιον. Ces couleurs étoient souvent formées par des broderies faites à l'aiguille, *acu picta.*

Je renvoie le lecteur aux figures citées dans l'article des ASIATIQUES considérés en général.

Daces. La Dacie comprenoit les pays connus aujourd'hui sous les noms de *Valachie* & de *Moldavie*; elle est représentée, sur les médailles, en habit de femme, tenant une pique surmontée d'une tête d'âne (animal estimé dans l'Orient) pour marque de sa valeur.

Les plus distingués entre les *Daces* portoient des bonnets, *pileati* (*Dio Cassius, LXVIII, cap.* 9); les autres avoient leur chevelure découverte, *comati.* Peut-être le surnom *pileati* venoit-il plutôt de la forme particulière du bonnet, que de l'usage exclusif; car tous les habitans des pays situés au nord de l'Italie & de la Macédoine sont quelquefois appelés *pileati* par des auteurs latins. Quoi qu'il en soit, on voit ici sous le *n°.* 5, *Pl. CCCI*, une figure de la colonne prétendue antonine (*tab.* 33), que Bellori croit être un Dace *pileatus.* En effet, il est vêtu comme la figure du *n°.* 6, *Pl. CCCI*, tirée de la colonne trajane (*tab.* 113), qui représente certainement un Dace, & probablement un Dace *comatus.* Tous deux portent d'assez longs cheveux, des chaussures fermées, auxquelles se lient les longues chausses; une tunique de moyenne longueur, garnie de longues manches & fendue des deux côtés, depuis le bas jusqu'aux hanches; une ceinture; un très-petit manteau agraffé sur une épaule.

Les femmes *daces* ont souvent la tête couverte d'une coiffure de toile, qui ressemble à celles que portent les vieilles femmes sur les monumens grecs. On en voit une ainsi coiffée dans les observations générales qui commencent cette section. Je donne ici sous le *n°.* 7, *Pl. CCCI*, le dessin d'une femme *dace*, tirée de la colonne trajane (*tab.* 113), & sous le *n°.* 1, *Pl. CCCII*, celui d'un enfant au berceau que porte une femme *dace* (*ibid. tab.* 57).

Gaulois. On ne peut douter que, du tems de César, les *Gaulois* n'eussent un costume & une langue qui les faisoient reconnoître. Appien (*Bell. civil. III, pag.* 950, *tom. II, Tollii*) dit que Decimus, un des assassins de César, se voyant abandonné de ses soldats dans les Gaules, « quitta ses habits, prit les habillemens des *Gaulois* » dont il savoit la langue, & se sauva avec eux, comme » s'il fût né au milieu de ces peuples. »

Strabon (*IV, pag.* 195. 1620) dit des *Gaulois*, avant la conquête des Romains..... « Pour connoître les *Gau-* » *lois* des anciens tems, il faut examiner les Germains; » car ces peuples, qui ne sont séparés que par le Rhin, » avoient une ressemblance presqu'entière, soit pour le » corps, soit pour les coutumes & pour les usages..... » Ils portent des *sagum*, laissent croître leur chevelure, » se servent de longues chausses; au lieu de tuniques, » ils portent des vêtemens fendus, garnis de manches » qui descendent peu au dessous de la ceinture. La laine » de leurs moutons est dure, mais épaisse: ils en font des » *sagum* épais qu'ils appellent *lana.* Eux & les Romains » eux-mêmes portent, dans les contrées les plus septen- » trionales, des manteaux de laine assez élégans, qui » ressemblent aux peaux garnies de laine, dont se servent » les bergers..... Ils ont des colliers d'or, des bracelets » aux bras & aux poignets, & ceux qui sont constitués » en dignité ont des habits teints & tissus en or. »

On voit ces vêtemens fendus, qui tenoient lieu de tunique fermée aux figures des Daces.

Ce que les Romains regardoient comme l'habit propre des *Gaulois*, étoit les longues chausses & les longues manches. C'est par-là que Plutarque (*Othon. Briani, V, pag.* 404) caractérise le costume *gaulois*, que Cecina, un des partisans de Vitellius, affectoit de porter, de

même qu'il affectoit de parler leur langue. La briéveté de leur manteau étoit un sujet de raillerie chez les Romains : témoin ce vers de Martial (*I, epigr.* 93) :

Dimidiasque nates gallica palla tegit.

La chaussure fermée étoit encore propre aux *Gaulois*, de même qu'aux autres peuples du Nord. Eunapius raconte dans la vie du philosophe Proæresius, qu'il suivit le César Constant dans les Gaules. « Les *Gaulois* croyoient » que ce Grec avoit un corps de fer, lui voyant porter » un vieux manteau, & le voyant marcher nus pieds » pendant les plus rudes hivers des contrées situées sur » les bords du Rhin. »

Mais le *sagum* rayé (*sagula virgata*, *Æneid. VIII*, 660) étoit le caractère particulier du costume des *Gaulois*, parce que celui des soldats romains & la chlamyde des Grecs étoient d'une seule couleur; il avoit la même forme, & se lioit aussi avec une agraffe. Cette agraffe ne tenoit point à la tunique; de sorte qu'elle se trouvoit placée, tantôt sur l'épaule droite, tantôt sur la poitrine, &c. Il paroît qu'à la guerre, les *Gaulois* s'enveloppoient dans le *sagum*; car César dit (*Bell. gall.* 75) qu'en certaine occasion ils parurent avec les épaules découvertes; ce qui étoit leur usage en tems de paix.

Les *Gaulois* cisalpins, placés entre le Rubicon & les Alpes, habitoient la Gaule *togata*, ainsi appelée parce qu'ils portoient l'habit romain & les cheveux courts (*Dio Cass.* 46, 55) : de là vint que toute la Gaule transalpine, dont les habitans laissoient croître leurs cheveux, fut appelée *comata* par opposition. Il est vraisemblable que, dans la partie méridionale des Gaules, celle qui gît au dessous du quarante-huitième degré de latitude, & qui fut appelée *Province romaine*, ceux des *Gaulois* qui étoient citoyens romains en portoient le costume.

La *lacerna cucullata*, espèce de *sagum* plus épais, plus velu que le *sagum* ordinaire, & garni de capuchon; l'espèce de camail garni d'un capuchon, & coupé en rond au dessous des épaules; enfin, la *penula*, manteau fermé, n'ayant d'ouverture que pour laisser passer la tête, & garni souvent de capuchon, étoient d'un usage fréquent chez les *Gaulois* qui habitoient un pays froid. Une partie de ces vêtemens, que l'on portoit à Rome, étoient même tissus dans les Gaules, chez les *Santones*, les *Lingones*, &c.

Les *Bardes* (*Diod. V*, 31), une des divisions des Druides, « se servoient d'instrumens semblables aux » lyres pour chanter les hauts faits de leurs guerriers. » On croit que les Druides, les Prêtres des Gaulois, étoient vêtus d'habits blancs; mais on ne sait si ces habits différoient, par la forme, de ceux des autres Gaulois.

César (*Bell. gall. III*, 13) dit que les Gaulois avoient des navires d'une forme particulière, qu'il appelle *pontones*; mais il ne les décrit pas. Dion-Cassius nous apprend que les voiles des navires dont se servoient les *Veneti* (habitans de Vannes en Bretagne) étoient faites de peaux.

Je donne sous les n°s. 2 & 3, *Pl. CCCII*, les dessins de deux bas-reliefs gaulois très-authentiques. On les voyoit à Langres, & ils sont dessinés dans les Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. IV*). Sur le premier, un homme vêtu d'une tunique courte, à longues manches, ayant les cheveux longs, coiffé d'un bonnet plat & rond, conduit deux chevaux; sur le second, un homme vêtu d'une tunique médiocrement longue, fendue sur le côté, avec les traces d'un capuchon rabattu, la tête nue, conduit un chariot à quatre roues évidées, & chargé d'un long tonneau semblable aux nôtres. On sait que Pline (*XIV*, 27) attribue l'invention des tonneaux (de douves reliées) aux Gaulois qui habitoient les Alpes.

Montfaucon a publié dans son *Antiquité expliquée* & dans le Supplément, plusieurs figures de Gaulois, tirées de bas-reliefs que l'on avoit trouvés à Langres, à Autun (l'ancienne Bibracte), à Narbonne, à Metz & à Paris. Celles qui sont les plus authentiques furent déterrées en 1711 dans la cathédrale de Paris; mais elles ne peuvent être ici d'aucun usage, parce qu'elles sont trop mutilées. Celles qui ont été trouvées en différens endroits de la Bourgogne, & dont M. Charlet donna les dessins à Montfaucon, paroissent être dessinées exactement; mais le travail est si grossier, qu'on ne peut les considérer qu'en masse, sans juger les détails. On en voit une ici sous le n°. 4, *Pl. CCCII*. Le jeune homme qu'elle représente, est vêtu d'une tunique de moyenne longueur, garnie de longues manches, & sur cette tunique d'un habillement moins long que la tunique, entièrement fermé, excepté une ouverture ronde avec une fente pour laisser passer la tête. Cet habillement n'a point de manches ni d'ouverture pour les bras; c'est une véritable *penula* ou *casula* (*Antiq. expliq. III*, *Pl. XLVII*). Ces figures portent quelquefois sur la tunique un *pallium* semblable à celui des Grecs; elles représentent peut-être alors des personnages distingués. On voit ici sous les n°s. 5, *Pl. CCCII*, & 1, *Pl. CCCIII*, une femme & un homme ainsi vêtus (*ibid. Pl. XLVIII*).

Les figures de Gaulois & de Gauloises sculptées sur des tombeaux trouvés à Metz, dessinées dans la préface de l'histoire de cette ville par Meurisse, & dans Montfaucon, sont presque toutes vêtues de tuniques de moyenne longueur, & de *penula* qui n'ont point d'ouverture pour les bras. Sous les n°s. 2 & 3, *Pl. CCCIII*, se trouvent ici une figure d'homme & une de femme, tirées de ces bas-reliefs (*Antiquit. expliq. Supplém. V*, *Pl. XXXVIII*, 3-7).

Les monumens gaulois de Narbonne sont précieux. Sur l'un (*Antiq. expliq. III*, *Pl. CLXXVII*) sont gravés deux chasseurs qui attaquent un sanglier : ils ont une assez longue chevelure, & la tête nue; ils portent des espèces de bottines qui ne s'élèvent que jusqu'au gras de la jambe; ils sont vêtus d'une tunique courte, liée avec une ceinture, dont les manches sont relevées jusqu'aux épaules, & qui est garnie d'un long & large capuchon; ils tiennent de la main droite un javelot, & ils présentent au sanglier la gauche enveloppée dans une draperie. On en voit un ici sous le n°. 4, *Pl. CCCIII*. Dans le tome III du Supplément (*Pl. XXV*) se trouve un long bas-relief trouvé à Narbonne, composé de vingt-trois figures d'hommes, d'une de femme, & d'un enfant. Les figures ont le mouvement & les attitudes des figures peintes dans le Térence du Vatican. Le travail ou le dessin envoyé à Montfaucon est si mauvais, qu'on ne peut, en le considérant, tirer que des inductions générales. La forme & le travail du siége sur lequel est assise la principale figure, l'osier tressé, rappellent les petites figures de femmes assises, d'argile, que l'on a trouvées dans plusieurs sépultures gauloises; ainsi l'on ne peut attribuer qu'à des Gaulois ce bas-relief. La femme est vêtue d'une longue tunique à manches larges, terminées peu au dessous du coude, liée avec une ceinture, & d'une draperie semblable à la *palla* des Romaines, jetée sur la tête en forme de voile. Trois des figures d'hommes portent un bonnet plat avec un bord circulaire relevé :

les autres ont la tête nue. Leur chevelure, moins courte que celle des Romains, descend peu au dessous des oreilles. Ils ont une barbe courte & frisée. Tous ont les pieds nus. Quelques-uns portent la *penula* sur une tunique de moyenne longueur ; les autres, une espèce de *pallium*.

Germains. Les Romains désignoient sous ce nom général tous les peuples qui habitoient au nord du Danube. C'est aussi leur costume général que je vais décrire. Si quelques-uns de ces peuples en avoient un particulier, on le trouvera décrit à leur article.

César (*Bell. gall. VI*, *cap.* 21) dit des *Germains*, « qu'ils se couvrent de peaux entières ou de petits manteaux (*rhenones*) faits avec des portions de ces peaux, » & que presque tout leur corps est nu. » Les *rhenones* sont ainsi décrits par Isidore (*XIX*, *cap.* 23) : « Ce sont » des manteaux qui couvrent seulement les épaules & la » poitrine jusqu'au nombril ; ils sont hérissés de longs » poils tortillés pour les empêcher d'être pénétrés par » les pluies. » On sait que les longues chausses n'empêchoient pas les Romains d'appeler les *Germains*, *nudi*, *intecti* lorsqu'ils ne portoient pas de tunique. Tacite trace de ces peuples un portrait plus détaillé (*de Morib. Germ. cap.* 17)..... « Tous portent un *sagum* lié avec une » agraffe, &, à son défaut, avec une épine. Du reste, » ils sont nus, & ils passent les jours entiers auprès du » feu. Les plus riches sont distingués par un habillement » qui n'est pas flottant, comme celui des Sarmates & » des Parthes, mais qui est serré, & qui exprime la forme » de chaque membre ; ils portent aussi des peaux de bêtes » féroces. Ceux qui sont les plus voisins du Rhin portent les plus grossières ; ceux qui en sont éloignés en » portent de plus recherchées, parce que l'absence des » communications les rend moins cultivés. Ils choisissent » certains animaux, & ils chamarrent leurs dépouilles » avec les taches & les peaux entières d'autres animaux » qui habitent l'Océan extérieur & la mer inconnue. Les » habillemens des femmes ont la même forme que ceux » des hommes. Seulement les femmes ont le plus souvent la tête couverte avec des toiles de lin ornées de » pourpre, & elles ne prolongent point leur habillement » extérieur pour couvrir l'avant-bras, qu'elles ont toujours nu, ainsi que le bras & la partie du sein qui en » est près..... » (*Ibid. cap.* 22.) « Ils se lavent avant de » manger ; ils ont chacun une table & un siége particuliers ; ils sont armés dans les repas, comme en traitant » des affaires. »

Tacite dit des Suèves, un des peuples de la Germanie (*ibid. cap.* 38) : « L'usage particulier de ce peuple » est de retrousser leurs cheveux & de les lier en un seul » nœud. C'est par-là que les Suèves se font distinguer » des autres *Germains*, & que chez eux les hommes » libres sont distingués des esclaves. Les autres peuples, » soit qu'ils soient alliés des Suèves par la naissance, » soit (ce qui arrive souvent) pour les imiter, en usent » quelquefois ainsi, mais seulement pendant leur jeunesse. Les Suèves au contraire, jusqu'à la vieillesse, » relèvent grossièrement leurs cheveux en arrière, & » souvent ils les lient sur le sommet de la tête : les chefs » ont leur chevelure mieux agencée. »

Un passage de Suétone nous apprend que les Germains, quoique ressemblant aux Gaulois par les mœurs & les usages, avoient une langue différente de celle des Gaulois. « Caligula, dit-il (*cap* 47), voulant triompher » des Germains, régla les cérémonies de cette pompe : » outre les Barbares captifs & transfuges, il choisit entre » les Gaulois le plus grand, &, comme il disoit lui-même » en grec, le plus remarquable pour un triomphe ; il » choisit aussi quelques-uns des chefs, & les destina pour » la même fête ; il les força non-seulement à teindre en » blond leur chevelure & à la replier, mais encore à apprendre la langue des Germains, & à porter des noms » barbares. » Cet Empereur insensé (*Herodian. IV*, *cap.* 12), « voulant plaire à ces mêmes Germains, quitta » souvent le *paludamentum* des Romains pour revêtir le » *sagum* brodé en argent, à leur manière ; il prenoit une » perruque blonde, agencée selon l'usage de ces peuples. »

D'après les traits que renferment ces divers textes, on croit reconnoître un Germain dans la figure du *n°.* 5, *Pl. CCCIII*, tirée de la colonne prétendue antonine (*tab.* 11, *n°.* 4), & qui représente un frondeur ; une Germaine de la *Planche XV* de la même colonne, ici *n°.* 6, *Pl. CCCIII* ; un chef des Germains couvert d'un manteau à deux parties, assemblées avec deux agraffes, tiré de la même colonne, *Pl. LII*, *n°.* 2, paroît ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCCIV*.

Libyens. Ce nom désignoit le plus souvent, chez les Grecs, tous les Africains des bords de la Méditerranée, les Égyptiens exceptés. Diodore de Sicile (*III*, *cap.* 49) dit qu'ils se couvroient avec des peaux de chèvre, & qu'ils faisoient avec les mêmes peaux leur armure défensive. Du tems de Strabon (*XVII*, *pag.* 828), leurs cavaliers, qui montoient des chevaux sans frein, avoient de petits boucliers ronds de cuir, portoient des tuniques ornées de bandes diversement colorées, sans ceinture, & des peaux liées avec des agraffes, qui servoient de cuirasse.

Eustathe (*vers.* 138, *V Iliad.*)..... « Hérodote (*lib.* 4, » *pag.* 189) dit que l'habillement & les égides des statues » de Minerve avoient été faits par les Grecs d'après ceux » des Libyennes, en faisant observer cependant que l'habillement des Libyennes étoit de cuir, & que des » courroies pendoient de leurs peaux de chèvre, non des » serpens. En effet, les Libyennes se revêtissent de peaux » de chèvre teintes en rouge, courtes & liées autour du » corps avec des courroies. » Long-tems après Hérodote, Dion-Chrysostôme (*Orat. V*, *pag.* 86) disoit encore que les Libyennes portoient un vêtement de cuir. Une sardoine gravée du Palais-Royal (*I*, *Pl. XIII*), qui représente une Minerve, est dessinée ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCCIV*. On croit reconnoître dans son costume celui des Libyennes, d'autant plus qu'elle ne porte point l'égide proprement dite. Sa tunique flottante descend jusqu'aux chevilles des pieds. Sur cette tunique est placé un habillement très-court, terminé en longues échancrures pointues, croisé sur la poitrine, & lié avec une ceinture dont les bouts fort larges sont terminés par de semblables échancrures. Sur une médaille de Syracuse (*ibid. pag.* 60), dessinée ici sous le *n°.* 3, *Pl. CCCIV*, on voit les deux bouts de cette ceinture passés sur les bras, & flottans. Eckel les prend pour les *ailes thessaliennes*. (*Voyez l'article des Thessaliens.*)

Lydiens. La Lydie, sous le règne de Crésus & de ses prédécesseurs, comprenoit presque toute l'Asie mineure, jusqu'au fleuve *Halys*. Devenue une province de l'Empire des Perses, elle eut pour bornes l'Ionie du côté de la mer, la Mysie, la Phrygie & la Carie du côté de la terre. Quel qu'ait été le sort des *Lydiens*, ils se sont fait toujours remarquer par ce luxe qui caractérisoit les Perses. Voici le costume de Pélops (qui étoit Lydien) dans un portrait que décrit Philostrate (*Icon. I*, *cap.* 30) : « Il

» porte une tiare avec des pendans dorés ; la chevelure » de ce jeune homme eſt longue, ramenée ſur le front, » mais flottante avec art des deux côtés. On ne voit nus » ni ſa poitrine ni ſon dos ; car les *Lydiens* & les Barbares » qui habitent les contrées élevées, ſe couvrent d'habil- » lemens qui ſont l'objet de toutes leurs recherches, au » lieu de faire paroître la beauté du corps, cet ornement « naturel. Seulement le peintre a rabattu la longue tuni- » que de Pélops du côté gauche, afin que l'on vît l'éclat » de l'épaule que Jupiter lui avoit donnée. » Ailleurs (*cap.* 9) Philoſtrate parle « de la tiare droite & de la ſtole » lydienne du même héros. » Déjà (*ibid.* 30) il avoit dit : « La tunique longue & d'une étoffe légère, telle qu'on » la porte en Lydie, & le léger duvet qui couvre ſes » joues..... font reconnoître Pélops lydien. »

Créſus, dit Hérodote (*lib.* 1, *pag.* 73), répondit à Cyrus, qui lui demandoit par quel moyen il rendroit les *Lydiens* ſoumis & tranquilles : « Il faut les efféminer, & » pour cela leur faire porter des tuniques ſous leurs man- » teaux, & leur faire prendre des chauſſures élevées. » Ces longues tuniques devinrent l'attribut qui caractériſa les *Lydiens*. *Tunicas fluentes* (*Eleg. in obit. Mæcenatis, verſ.* 77)..... *Lydus veſtifluus* (*Petron. cap.* 133). Avienus (*de ſitu Orbis*, 1008) nous apprend que, dans les pompes de Bacchus, les *Lydiens* portoient des manteaux de ſoie (*ſerica pallia*). Enfin, ils avoient les oreilles percées, & ils y attachoient de riches anneaux (*Xenoph. Cyr. Exped. III, cap.* 1, *n°.* 21). Philoſtrate (*Icon. I, cap.* 17) dit que, du tems de Pélops, les *Lydiens* aimoient paſſionnément les chevaux, qu'ils avoient déjà des biges, des quadriges même, & qu'enſuite ils inventèrent les chars à quatre timons & à huit chevaux.

On trouve le coſtume des *Lydiennes* dans un paſſage curieux d'Ariſtenètes (*I, epiſt.* 15). Un Roi de Milet, faiſant la guerre à la ville de *Myus*, devint amoureux & ſe fit écouter d'une belle fille de cette ville, qui n'exigea d'autre récompenſe que la paix pour ſa patrie..... « Rien n'a pu » vous détourner de votre ſage demande, ni les préſens » qui vous étoient offerts dans ce deſſein, ni les chaînes » d'or, ni les boucles d'oreille, ni les ornemens que » l'on admire le plus dans les villes, tels que les colliers, » la tunique lydienne qui flotte ſur les pieds, les étoffes » de pourpre, ni les femmes eſclaves nées en Carie, ni » les *Lydiennes* célèbres par leur habileté à tiſſer les » étoffes précieuſes, objets qui ſont deſirés par toutes » les femmes. »

Les figures deſſinées dans l'article général des *Aſiatiques* ont quelque rapport avec celui-ci.

Orientaux. (Voyez *Aſiatiques*.)

Parthes. (Voyez *Perſes*.)

Perſes. Il faut reconnoître chez les *Perſes* pluſieurs époques très-diſtinctes : le règne des *Achéménides*, depuis Cyrus juſqu'à Alexandre ; celui d'Alexandre & de ſes ſucceſſeurs peu nombreux ; celui des *Arſacides* ou des Parthes, depuis les ſucceſſeurs d'Alexandre juſqu'à Ardévan ; enfin, celui des *Saſſanides*, depuis *Ardeſchir*, qui détrôna Ardévan, ſous le règne de Macrin, ſucceſſeur de Caracalla, juſqu'à la conquête des Califes, an 637 de l'ère vulgaire. Le coſtume des *Perſes* ne changea pas, à la vérité, à chaque avénement d'une nouvelle dynaſtie, comme celui des dynaſtes ; il éprouva cependant quelques changemens à différentes époques. On en trouvera les détails dans deux Mémoires que j'ai lus à l'Inſtitut, qui ſont inſérés dans ſes Recueils (*Littérature & Beaux-Arts, tome IV*), & dont je ne donnerai ici qu'un extrait.

On doit remarquer en général que les parties diſtinctives du coſtume des *Perſes* ont toujours été, depuis Cyrus, la tiare, l'habit long & les chauſſes longues & amples. Souvent l'habillement long, fait d'étoffes à fleurs ou de diverſes couleurs, caractériſe ſeul les *Perſes* chez les anciens écrivains. Des textes précis de Strabon & de Pollux donnent pour habillement aux *Perſes*, la tiare, un manteau ou une tunique longue & flottante ; ſous ce manteau, deux tuniques plus courtes ; de longues chauſſes, une double chauſſure ; enfin, divers ornemens, tels que colliers & bracelets. La tiare des *Perſes* reſſembloit au turban ſimple des Turcs, à quelques différences près. Elle étoit ordinairement élevée, preſqu'auſſi large par le haut que par le bas. La *cidaris* & la mitre, au contraire, ſe terminoient en hémiſphère ou en pointe. La tiare étoit auſſi tantôt pleine, tantôt évidée, tantôt crénelée, &c. Le Roi ſeul portoit la tiare droite ; tous les *Perſes* la portoient repliée ſur le front : on ne ſait rien ſur ſa couleur. Leur chevelure & leur barbe étoient longues & friſées avec ſoin.

Pollux dit de la *candys*, le manteau des Perſes, que c'étoit une tunique garnie de manches & attachée aux épaules. Elle reſſembloit donc à cette eſpèce de robe que les Orientaux portent encore aujourd'hui ; qu'ils fixent vers le cou, & qu'ils laiſſent ſouvent flotter, ſans faire uſage des manches. La *candys* étoit ordinairement de ſoie, teinte avec la pourpre végétale (écarlate) pour les ſujets ; mais l'hiver, toujours faite d'une étoffe à fleurs. Les agraffes qui la lioient aux épaules la firent appeler, par les Grecs, φιβλαθωτον (*Suidas*). Comme elle étoit fort ample, & comme elle deſcendoit juſqu'aux talons, les *Perſes* la quittoient lorſqu'ils étoient obligés de faire un travail pénible. Des deux tuniques que les *Perſes* portoient ſous la *candys*, celle de deſſus étoit d'une étoffe à fleurs, & celle de deſſous, qui tenoit lieu de notre chemiſe, étoit blanche, probablement de coton, dont les Aſiatiques faiſoient un grand uſage (*Herodot., VII, pag.* 181). Elles deſcendoient juſqu'aux genoux ; elles avoient des manches ſi longues, que l'on pouvoit s'en couvrir les mains. Quelquefois ces manches étoient garnies de fourrures, & cependant les *Perſes* portoient auſſi des gants. Au lieu de manteau, ils portoient quelquefois une longue tunique de coton, appelée *calaſiris*, & ſouvent teinte de différentes couleurs, telles que les *indiennes* ; quelquefois l'*actée*, faite avec une étoffe ſerrée, ornée de grains d'or liés avec des fils de pourpre ; quelquefois la *ſarapis*, habillement commun aux deux ſexes ; quelquefois la *mandya*, vêtement reſſemblant à la *penula* ; quelquefois enfin, en été, la *caunaces*, manteau garni d'un côté de longs poils ou fils, telle que la porte ordinairemont Iſis. On obſervera que les deſſins de ces toiles peintes & des broderies repréſentoient des animaux & des végétaux.

Les chauſſes longues des *Perſes* deſcendoient juſqu'au coudepied. Elles étoient faites de peaux au tems de Cyrus. Depuis elles furent faites de coton & d'étoffes rayées de diverſes couleurs ; elles étoient fort amples. Strabon dit expreſſément que la chauſſure des *Perſes* étoit « profonde » & double. » On la retrouve dans la bottine des Turcs & dans la babouche qu'ils chauſſent par-deſſus. Celle de Darius étoit jaune (*Æſch. Perſæ, pag.* 612). Pour terminer la deſcription du coſtume des hommes en Perſe, il faut parler de l'uſage du fard, des colliers, des boucles d'oreille & des bracelets d'or ornés de perles ou de pierres précieuſes.

Les femmes des *Perſes* portoient la tiare, l'habit extérieur, les deux tuniques à manches longues, les chauſſes longues, comme les hommes ; mais elles en étoient

distinguées par la largeur & la richesse de leurs ceintures, qui étoient ornées d'or, de perles, de pierres précieuses & de franges, ainsi que leurs colliers & leurs bracelets. Elles se peignoient les joues & les yeux.

Sous les Rois parthes ou Arsacides, les *Perses* conservèrent leur costume. Les Parthes eux-mêmes, qui dans leur pays ne portoient que des habillemens courts & grossiers, adoptèrent le costume entier des Perses; chevelure & barbe longues & frisées, tiare, chausses longues, &c., pourpre, soie, broderie en or, bottines rouges ornées de perles. Sur les monumens romains, les Parthes ne portent, de tout le costume qui les distinguoit des *Barbares* considérés en général, que la tiare recourbée sur le devant. Enfin Ammien-Marcellin (*XXIII*, *cap.* 6) nous apprend que l'habillement des Parthes étoit fendu sur les côtés, tel que les Persans le portent encore. Rien ne prouve que les *Perses* aient changé de costume sous les Rois sassanides; c'est pourquoi je n'ai rien à ajouter à ce que je viens de dire.

Le costume des Rois de Perse varia à l'époque de chaque dynastie. Cyrus, faisant son entrée triomphale à Babylone, portoit la tiare droite (*Xenoph.*, *Cyri. Instit. VIII*, *cap.* 3), entourée du diadême; une tunique pourpre avec une bande blanche, une *candys* de pourpre sans aucun mélange, & des chausses rouges. Darius, conduisant son armée contre Alexandre, portoit la tiare ornée d'un diadême pourpre & d'un bandeau blanc; ses tuniques aussi étoient ornées de blanc; sur son manteau étoit brodé en or un combat d'oiseaux de proie; à une ceinture dorée, semblable à celle des femmes, étoit suspendu le poignard, qui étoit renfermé dans un fourreau fait d'une seule pierre précieuse. Alexandre, ayant vaincu Darius, n'osa pas adopter le costume entier des Rois de Perse, de crainte d'offenser les Macédoniens. Il prit le diadême & la tunique rouges, la ceinture & le reste de l'habillement, la *candys* & les chausses exceptées. Il conserva la chaussure des Grecs, la *crépis*; la chlamyde & la *causia* macédonienne, sur laquelle il ceignit le diadême persique. La stole ou longue tunique persique descendoit jusqu'aux pieds, disposée en plis dans sa partie inférieure. La tiare du Roi étoit droite, ornée de perles, de pierres précieuses, d'aigrettes de plumes, & parfumée. Les Rois de Perse s'asseyoient en public sur un siége d'or massif: on portoit un vaste parasol sur leur tête, & devant eux un chasse-mouche.

Les Sassanides, qui succédèrent aux Arsacides ou Parthes, adoptèrent un costume différent de celui de leurs prédécesseurs. Ils reprirent la tiare des Achéménides; mais ils la portèrent crénelée, surmontée d'un globe ou d'une sphère placée sur un croissant, ornée de deux cornes (symboles de la force & de la puissance dans l'Orient) & de deux diadêmes. Je donne ici le dessin d'un Roi sassanide, qui est gravé sur une plaque de cristal venue du trésor de Saint-Denis, & conservée dans la collection des Antiques impériales, *n°.* 4, *Pl. CCCIV*. Il est gravé dans le Recueil de l'Institut, cité plus haut.

On remarquera sa coiffure, les manches flottantes de son habit extérieur, sa tunique d'une étoffe à fleurs, ses longues & larges chausses d'une étoffe rayée, & les longues & amples courroies qui lient sa chaussure.

L'habillement des femmes de Perse ressemblant beaucoup à celui des hommes, on peut croire que les Reines de cette contrée étoient vêtues comme leurs maris, à la tiare près. Il est probable aussi qu'elles portoient le diadême.

Sous les *n^os.* 5 & 6, *Pl. CCCIV*, on voit ici le dernier des Rois arsacides, à qui le premier des Sassanides arrache la couronne. Ces figures sont sculptées sur un rocher à un myriamètre (deux petites lieues) de *Tché-el-Minar*, l'ancienne Persépolis. Leurs coiffures les font reconnoître, comme on le verra en examinant celle des Rois de Perse, qui sont dessinées ici dans les *costumes*, à la section des *coiffures*. Sur les bas-reliefs romains, tels que ceux de Trajan, qui sont encastrés dans l'arc de Constantin; ceux qui l'étoient dans l'arc dit de Portugal, sur les bas-reliefs de l'arc de Sévère, &c., les Parthes, c'est-à-dire les Arsacides, sont représentés avec le costume adopté par les Romains pour peindre les Barbares considérés en général: les longues chausses, la chaussure fermée & réunie aux chausses, la tunique de moyenne longueur garnie de longues manches, la chlamyde grossière garnie de poils ou de franges, la chevelure médiocrement longue & la barbe frisées; quelquefois enfin un bonnet sans fanons, sans joues, mais avec la pointe recourbée sur le devant. Je n'en donne point ici de modèle, parce qu'il n'apprendroit rien de particulier sur les Parthes.

La figure du *n°.* 7, *Pl. CCCIV*, tirée des bas-reliefs de Persépolis, représente un *Perse* sous les Rois achéménides, à l'un desquels on les attribue. Il porte la tiare courbée en arrière. Le reste de l'habillement est si maltraité que je n'en dirai rien. La figure du *n°.* 8, *Pl. CCCIV*, tirée des mêmes bas-reliefs, est remarquable par la *stole* persique, qui présente les plis formés depuis la ceinture jusqu'en bas, & les manches très-amples plissées de même. Sa tiare est totalement renversée en arrière.

Phéniciens & Syriens. On ne peut séparer ces deux articles. Dans le Térence manuscrit du Vatican, on voit un marchand *phénicien* qui porte une tunique rayée. Dans les Héroïques de Philostrate (*in prœmio*), un vigneron demande à un Phénicien s'il est Ionien, parce qu'il le voit vêtu d'une longue tunique garnie de longues manches. La figure dessinée ici sous le *n°.* 9, *Pl. CCCIV*, & tirée des bas-reliefs de Trajan, encastrés dans l'arc de Constantin, présente le costume *phénicien & syrien*. Elle est vêtue d'une tunique qui se termine à la cheville du pied, dont les manches descendent jusqu'aux poignets; d'une ceinture, & d'un manteau court & léger, agraffé autour du col.

Chez les Anciens, les Prêtres, dans les cérémonies religieuses, portoient (à quelques exceptions près) des habits plus précieux que les autres habitans, mais d'une même forme. On peut donc se peindre le costume des *Phéniciens*, d'après celui que portoit Élagabale lorsqu'il s'habilloit en Prêtre *syrien*. « Il portoit, dit Hérodien » (*lib.* 5, *cap.* 5), des tuniques brodées en or, ornées » de pourpre, garnies de longues manches, descendant » jusqu'aux talons; les jambes & les cuisses, depuis les » ongles jusqu'à la ceinture, enveloppées dans un habillement orné d'or & de pourpre, ceint d'une couronne de pierres précieuses..... On le comparoît à » Bacchus. » Dans le chapitre XI du même livre, l'historien ajoute des détails intéressans pour cet article..... « Élagabale, exerçant dans l'intérieur du palais le sacerdoce de la divinité de sa patrie..... dansoit avec beaucoup de recherches, vêtu d'habits extrêmement précieux, de toiles (probablement de coton) brochées » d'or & de pourpre; paré de colliers, de bracelets; » portant une coiffure d'or & de pierres précieuses, faite » en forme de tiare. Enfin, son costume tenoit de l'habillement sacré des Phéniciens & du costume recherché » des Perses. » Ailleurs (*lib.* 5, *cap.* 13), parlant des

mêmes cérémonies, Hérodien dit : ..... « Les entrailles » des victimes & les parfums placés sur des vases d'or » n'étoient pas portés sur la tête, comme à l'ordinaire, » par des serviteurs ni par des hommes de basse extrac- » tion, mais par des généraux d'armées, & par les pre- » miers dignitaires de l'Empire, vêtus, comme les » Phéniciens, de tuniques descendant jusqu'aux talons, » garnies de longues manches, & d'une bande de pourpre » dans le milieu ; ceints très-haut ; portant des chaussures » de lin, comme les prophètes de la Phénicie. »

On prendra une idée juste de ces bandes de pourpre dont les Anciens chamarroient leurs habits en voyant ici, sous le *n°.* 1, *Pl. CCCV*, la figure de Rome peinte, conservée dans le palais Barberini. Aux manches près, qu'elle ne porte point, son costume est oriental.

Phrygiens. Cet article est commun aux Troyens, & pour le rendre complet on lira les deux articles. La figure des peintures d'Herculanum (*tom. III, p.* 35), dessinée dans la section du *costume civil des Troyens*, représente un *Phrygien*. Sa longue tunique rouge, rayée de bleu, est relevée par deux ceintures, & a des manches qui touchent les poignets : ses longues chausses de couleur d'or touchent la chaussure qui est ouverte & liée avec deux paires de courroies ; sa chlamyde bleue, assez ample, est liée sur l'épaule droite ; enfin, sa chevelure frisée & bouclée est recouverte en partie avec un bonnet à pointe très-obtuse, légérement recourbée sur le devant. Voilà cette tunique à manches que Numanus (*Æneid. IX, vers.* 614) reprochoit aux Troyens, dont le pays faisoit partie de la Phrygie. Voilà cette *mitra* (mot qui désignoit tantôt la bandelette des cheveux, tantôt la coiffure, tantôt enfin la ceinture) différente, par les fanons, du bonnet phrygien, de ce bonnet qui devint, sous le ciseau des artistes anciens, l'attribut particulier des Barbares. Cette *mitra* est prolongée par-derrière & sur les côtés, sous la forme d'une appendice qui est fendue & qui descend jusqu'aux mamelons.

On attribuoit aux *Phrygiens* l'invention du fer à friser que l'on faisoit chauffer pour former les boucles de cheveux, *comas* (*Æneid. XII, vers.* 100).

Vibratas calido ferro, myrrhâque madentes.

On avoit donné aux brodeurs à l'aiguille le nom de *phrygiones*, qui apprenoit que le luxe des broderies étoit commun chez les *Phrygiens*.

Sardes. Ce peuple étoit encore barbare lorsqu'il fut soumis aux Romains, sous le consulat de Sempronius Gracchus : on ne sera donc point étonné de la grossiéreté du travail de cette petite figure de bronze trouvée en Sardaigne, *n^os.* 2 & 3, *Pl. CCCV*. Caylus l'a publiée avec une seconde de même nature, dans ses Recueils d'antiquités (*III, Pl. XXVII*). J'en ai donné deux semblables dans la section des *Barbares armés*. Ce sont là tous les monumens sardes qui nous sont parvenus. La statue que l'on voit ici, porte des lapins dans une espèce de havresac.

Les *Sardes* portoient des vêtemens particuliers, appelés *mastruca*, faits de peaux de bêtes, garnies de poils. Les Romains, en les soumettant à leur domination, exigèrent d'eux, pour contribution, ces fourrures grossières.

Scythes. J'ai dit dans la section des *Barbares armés*, à l'article de ces peuples, qu'ils habitoient les contrées septentrionales de l'Asie, celles où l'on voit errer aujourd'hui les peuples nomades, compris sous le nom de *Tatars*, qui conservent les mœurs, les coutumes, l'habitude d'être toujours à cheval, l'habit assez long, l'usage des fourrures, &c. des *Scythes*. Les Romains ne cherchèrent jamais à soumettre les *Scythes* ; c'est pourquoi les historiens latins ne nous ont rien laissé de précis sur leur costume. On lit seulement dans Justin (*II, c.* 2), « qu'ils ne faisoient point usage de laine (tissue) ni » d'habits (tissus), & que, malgré les froids continuels » qu'ils éprouvoient, ils se couvroient seulement de » peaux de bêtes sauvages ou d'une espèce de rat. » J'ai inséré dans ce texte les explications nécessaires pour son intelligence.

La tunique longue, appelée la *stole scythique* (*Herodot. IV, pag.* 317 ; *Athen. XIII*, 5, *&c.*), devint l'attribut distinctif des *Scythes*. Sa ressemblance avec celle des Parthes est énoncée dans l'article Σῶσις de Suidas. On y lit..... « Sésostris établit dans l'Assyrie cinq cents my- » riades de *Scythes*, qui furent appelés *Parthes*, syno- » nyme de *Scythes* en langue persique ; ils portent en- » core aujourd'hui la stole ; ils parlent la langue & ils » conservent les lois des *Scythes*. » Eschine le socratique (*Dialog. II, n°.* 25) dit que cette stole étoit de peaux garnies de poils. Les premiers des *Scythes* portoient des bonnets (πιλοφορικῶν, dit Lucien *in Toxari*) de feutre ; le reste de la nation avoit la tête nue : aussi portoient-ils de longs cheveux. Dion-Chrysostôme décrit ainsi le costume d'un chef des *Scythes*, qui habitoient les bords du Borysthène (*Boryst. Orat.* 36, *pag.* 439) : « Il donna son cheval à son écuyer ; il s'avança avec » modestie, tenant sa main cachée sous son manteau ; il » étoit ceint de la grande épée des cavaliers ; il portoit » de longues chausses, la stole scythique, & sur les épau- » les un manteau noir, petit & léger, tel qu'en portent » les Borysthénites. » On remarquera que ce *Scythe* étoit ceint d'une épée quoiqu'il fût en costume civil, parce que les peuples du Nord ne quittoient jamais cette arme. Les *Scythes* portoient une espèce de chaussure, Σκυθικαὶ, dont parlent Suidas, Hésychius, mais sans la décrire. C'étoit probablement des bottines de cuir cru, telles qu'on en voit aux Tatars.

Claudien (*in Eutrop. II, vers.* 180) dit que Bellone prit la forme de la femme de Targibilus, chef des *Scythes*..... « Elle se présenta à lui sous les traits de son » épouse ; elle avoit la démarche & l'air féroce d'une » Barbare ; elle portoit de longs habits de toile : une » agraffe lioit sur son sein le manteau qui flottoit sur les » épaules ; un léger bandeau retenoit ses blonds che- » veux relevés autour de la tête. »

Je donne ici plusieurs dessins de figures de *Scythes*, afin que l'on puisse, en les employant, jeter de la variété dans les compositions où l'on fait entrer des Barbares. Sur un bas-relief de la villa Borghèse, publié par Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 42), & qui représente le supplice de Marsyas, on voit trois *Scythes* occupés à exécuter les ordres d'Apollon. Ils sont vêtus comme les Barbares considérés en général. L'un, dessiné ici sous le *n°.* 4, *Pl. CCCV*, tient tendue la corde qui lie Marsyas ; il porte le bonnet phrygien, les longues chausses, la chaussure fermée, la tunique garnie de longues manches & la chlamyde. Le second, dessiné ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCCVI*, à cause de sa ressemblance avec le Rémouleur, a le manteau de moins que le premier, sans doute pour pouvoir agir avec plus de facilité. Le troisième ressemble entiérement au second. Hygin (*Fab.* 165), Martial (*X*, 62), &c. s'accordent à dire que le ministre de cette cruelle exécution fut un *Scythe*. C'est pourquoi on le voit encore ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCCVI* ; il est tiré des peintures d'Herculanum (*tom. II, pag.* 125). Malgré la

dégradation de cette fresque, on reconnoît le couteau.

La colonne appelée *théodosienne* représente les *Scythes* (ou les Goths, selon M. Heyne) que Théodose & ses fils eurent à combattre perpétuellement : c'étoient ceux qui habitoient les bords du Boryſthène & les contrées voiſines du Pont-Euxin. Je donne ici quelques-unes des figures de ces *Scythes*, n°. 3, *Pl. CCCVI.* Ce chef, tiré de la *Pl. XVI*, a la tête nue, la barbe & la chevelure aſſez longues, les pieds nus, une tunique deſcendant juſqu'aux chevilles des pieds, des chauſſes & des manches longues, comme on peut le conclure en voyant les autres *Scythes* moins couverts d'habillemens ; enfin un long & ample manteau de fourrures, bordé de languettes. Un autre chef, chauſſé & vêtu de deux tuniques courtes, tiré de la *Pl. IV*, paroît ici ſous le n°. 4, *Pl. CCCVI.* Enfin, ſous les n°s. 1 & 2, *Pl. CCCVII*, deux femmes ſcythes de divers âges.

Goths. (Voyez *Scythes.*)

Syriens. (Voyez *Aſſyriens, Babyloniens & Phéniciens.*)

Les Rois ſyro-macédoniens conſervèrent en grande partie le coſtume des Grecs. Séleucus I, près d'être ſurpris dans ſon camp par Démétrius, à la faveur de la nuit, fut inſtruit de ce danger par des transfuges. Il ſe leva, prit ſa chauſſure, les crépides, τὰς κρηπῖδας ὑποδούμενος (*Plutarch. in Demetrio, Briani, V, pag.* 59), fit ſonner les trompettes, &c. Pendant qu'Antiochus-Épiphane étoit en ôtage à Rome dans ſa jeuneſſe, il affectoit quelquefois de porter un coſtume qui tînt de celui des Romains & de celui des Rois de Syrie. « Souvent, dit » Athénée (*X, cap.* 10), il ſe promenoit ſeul, portant » une couronne de roſes & une toge brochée d'or. »

Troyens. (*Voyez* le commencement du deuxième livre de la troiſième partie.)

§. II. *Barbares que l'on ne trouve point ſur les monumens.*

Abares ou *Awares* étoient, ſelon de Guignes, des Tatares orientaux ou des Scythes, qui devinrent très-redoutables pour les ſucceſſeurs de Juſtinien. Ils parurent la première fois à Conſtantinople ſous le règne de cet Empereur. Leurs ambaſſadeurs avoient de longs cheveux, liés & treſſés par-derrière ; du reſte, ils étoient habillés comme les Huns. Corippus (*Præfat. verſ.* 4) parle de leur chevelure..... *Illa colubrimodis Avarûm gens dura capillis, horribilis viſu.*

Adyrmachides, peuple d'Afrique, placé près de la mer, au nord-oueſt de l'Égypte. Hérodote (*IV, p.* 356, *Weſſeling.*) dit qu'ils portoient le même habillement que les autres Africains, mais que leurs femmes portoient un anneau de bronze à chaque jambe, & qu'elles laiſſoient croître leurs cheveux.

Africains. On ne peut rien dire de précis ſur le coſtume des *Africains* conſidérés en général. Seulement ils étoient encore barbares lorſque les Romains les connurent, dans leurs rapports avec les Carthaginois, ſi l'on excepte ceux-ci & les peuples voiſins de l'Égypte. On donnoit le nom particulier *Africa* à la province dans laquelle étoient ſituées *Byſacium*, Carthage & Utique : le lac Triton la terminoit au midi. Je parlerai de chacun des peuples d'Afrique à leur article particulier. (Voyez *Tritonides.*)

Agathyrſes & Satarques, peuples de la Sarmatie européenne. Ils ſe peignoient le viſage, les membres (*Mela, II, cap.* 1), avec des différences, ſelon les dignités. Ces traits étoient ineffaçables. Les *Satarques*, voiſins des *Agathyrſes*, portoient des chauſſes longues dans leſquelles le torſe entroit. Ils étoient enveloppés dans leurs habits, & ne laiſſoient que leurs yeux découverts, à cauſe de la rigueur du froid.

Alains. Lucien (*Toxaris, n°.* 51), parlant du Scythe Macentès qui vouloit ſe faire paſſer pour *Alain*, dit : « Il » parloit la langue & il portoit le coſtume des *Alains*, » deux choſes qui ſont communes aux *Alains* & aux » Scythes ; ſeulement les premiers ne portent point leur » chevelure auſſi longue que les derniers. Auſſi Macen- » tès avoit-il coupé une partie de ſa chevelure pour reſ- » ſembler aux *Alains.* » Ammien Marcellin dit que les *Alains* ſont plus policés que les Huns ; que leurs uſages & leur manière de vivre ſont moins ſauvages ; que la plupart des *Alains* ſont grands & ont les cheveux tirant ſur le blond. C'étoit un peuple nomade, comme les Tatars errans.

Alpes. Tite-Live (*XXI, cap.* 32), parlant des habitans des *Alpes* (les *Alpes* cottiennes, Briançon, le mont Genèvre, &c.), qu'Hannibal eut à combattre, dit qu'ils ne coupoient jamais leurs cheveux, & qu'ils ne prenoient aucun ſoin de leurs habillemens.

Arachoſie, contrée de la Haute-Aſie, ſituée au nord de la Gédroſie. Ses habitans portoient des manteaux de coton, ſelon Denys-Périégète (*verſ.* 1096), car il faut traduire ainſi λινοχλαίνους, & non manteaux de lin. Il eſt très-douteux que les Aſiatiques aient connu le lin.

Bataves. Tacite (*Hiſt. II, cap.* 20), parlant de Cécina qui, ſous le règne d'Othon, parcouroit l'Italie, vêtu comme les *Bataves*..... « Il portoit un *ſagum* de diverſes » couleurs, des chauſſes longues, la coiffure des Bar- » bares. »

Bois. (Voyez *Inſubres.*)

Britanni, les Anglais modernes. Céſar (*Bell. gall. V, cap.* 14) dit qu'ils s'habilloient avec des peaux ; qu'ils ſe frottoient tous avec une couleur bleue, ce qui dans les combats leur donnoit un aſpect horrible ; qu'ils portoient de longues chevelures ; qu'ils ſe raſoient tout le corps, excepté la tête & la lèvre ſupérieure. Selon Strabon (*IV, pag.* 200. 1620), les *Britanni* avoient une plus haute ſtature, les cheveux moins blonds, & moins de vigueur que les Gaulois. Il en avoit vu à Rome, qui s'élevoient d'un demi-pied romain (0 mètre 148, ou 5 pouces 5,3 lignes) au deſſus des plus grands hommes, mais qui avoient les jambes arquées en dehors, & qui étoient mal proportionnés. Le plus grand nombre d'entr'eux habitoient les forêts..... Leurs chiens de chaſſe étoient très-renommés. Ils ne portoient point de chauſſure & ils vivoient nus ſous des tentes, ſelon Dion-Caſſius (*LXXVI, cap.* 12). Le mot γυμνοὶ ne ſignifie pas toujours entièrement nus ; il ſignifie quelquefois, n'ayant pour tout vêtement qu'un morceau de toile ou d'étoffe autour de la ceinture. — Tacite (*Agricol. Vit. cap.* 11) dit que les blondes chevelures des Calédoniens (les Écoſſais) & leur grande taille prouvoient qu'ils étoient Germains d'origine. On ſoupçonnoit que les Silures (voiſins des Irlandois) étoient venus de l'Ibérie (d'Eſpagne), parce qu'ils ſe peignoient le viſage, & parce qu'ils tortilloient leurs cheveux. Ceux qui étoient voiſins des Gaules reſſembloient beaucoup aux Gaulois.

Les habitans des îles Caſſitérides (les Sorlingues, où ſe vendoit l'étain) portoient des tuniques noires, qui deſcendoient juſqu'aux talons (*Strab. III, pag.* 175. 1620) ; étoient ceints ſur la poitrine, marchoient appuyés ſur des bâtons, & reſſembloient aux Furies des tragédies. — Lorſque Septime-Sévère alla combattre les *Britanni*, les côtes de leur île étoient ſouvent inondées par la mer, qui formoit des marais. Les habitans traverſoient

(*Herodian.*

(*Herodian. III*, 47) ces marais à la nage, ou enfoncés dans l'eau jusqu'à la ceinture. Ils ne portoient point d'habits, mais ils s'entouroient seulement la tête, le cou & la ceinture avec des ornemens de fer qu'ils prisoient autant que les autres Barbares prisoient l'or. D'ailleurs, ils se peignoient le corps, & ils dessinoient sur leur peau toutes sortes d'animaux ; c'est pourquoi ils ne portoient point d'habits de crainte de cacher ces peintures. Enfin, Claudien (*Prim. Cons. Stilich. II*, *vers.* 247) peint la Grande-Bretagne coiffée avec la peau d'un poisson pêché sur les côtes de la Calédonie, les joues chargées de traits bizarres tracés avec le fer, & traînant un long manteau vert-de-mer.

En 1802, un habitant de Poulton en Angleterre, coupant des tourbes à une certaine profondeur, trouva un soulier bien conservé. Il est composé d'un seul morceau de cuir qui forme l'empeigne, la semelle & les quartiers. On suppose qu'il a servi aux anciens Bretons. Il est placé, avec une sandale romaine, dans le muséum de Liverpool (*Publiciste*, 11 *ventôse an* 10).

Carthaginois. Originaires de la Phénicie ; ils conservèrent un costume qui rappeloit celui des Asiatiques leurs ancêtres. Les Romains (*Liv. lib.* 23, *cap.* 34) ayant fait prisonniers les ambassadeurs qu'Hannibal avoit secrétement envoyés à Philippe, les reconnurent pour *Carthaginois* à leur costume, à leurs manières & à leur langage : *Punicus cultus habitusque suspectos legatos fecit Annibalis, interrogatosque sermo prodidit.* Plaute introduit dans son *Pœnolus* (*act. V*) un *Carthaginois*, & il décrit exactement son costume. « Quel est cet oiseau, dit un personnage en le voyant entrer (*scen. II*, *vers.* 15), qui » marche couvert de plusieurs tuniques ? Revient-il du » bain ? On le croiroit, à le voir enveloppé dans un manteau. Ses traits sont ceux d'un *Carthaginois* : c'est » Gugga..... Voyez-vous ces hommes chargés de paquets, qui le suivent ? Je crois que leurs mains n'ont » point de doigts, car ils portent leurs anneaux aux » oreilles..... Eh ! l'homme, qui n'avez point de ceinture » (*scen. V*, *vers.* 19) ! Quel est cet homme qui porte de » longues tuniques, comme le valet d'un cabaretier ?..... » Cette espèce d'hommes tient beaucoup de la femme, » avec ses tuniques qui traînent à terre. » Les *Carthaginois* portoient donc plusieurs tuniques très-longues, des boucles d'oreille & un manteau ; mais ils ne portoient point de ceinture. Virgile les fait distinguer par-là : *discincti Afri*. Devenus sujets des Romains, les *Carthaginois* portèrent la toge, qu'ils quittèrent dans le siècle de Tertullien (le troisième de l'ère vulgaire) pour prendre le *pallium*, le manteau grec.

Dans les peintures du Virgile du Vatican, Didon & ses femmes sont vêtues comme les Grecques & les Romaines.

Caspienne (Habitans des bords occidentaux de la mer). Ils portoient, selon Hérodote (*lib.* 1, *pag.* 96. *Wessel.*), pour vêtemens des peaux de phoques. Ceux qui vivoient sur les montagnes cueilloient des feuilles de certains arbres, les broyoient, en mêloient le suc avec de l'eau, & s'en servoient pour peindre des animaux sur leurs habits de laine (*ἐμπᾶ*). On lavoit ces peintures, & elles duroient autant que si elles eussent été tissues avec l'étoffe.

Caucase (Habitans de la chaîne des montagnes du). « L'hiver, dit Strabon (*XI*, *pag.* 506. 1620), ils » mettent à leurs pieds, pour gravir sur les montagnes, » des chaussures pointues de cuir de bœuf cru, larges » comme des tambours (les Anciens ne se servoient que » de petits tambours, tels que ceux des Basques), à » cause des neiges & des glaces. Pour descendre des » montagnes, ils se placent, avec leurs fardeaux, sur » des cuirs, & ils glissent ainsi..... Dans l'Arménie, ils » attachent sous leurs pieds de petits cylindres de bois » terminés en pointe. »

Celtibères. Diodore (*V*, *cap.* 33) dit que les *Celtibères* s'enveloppoient les jambes avec des bottines tissues de poil. Ils habitoient le milieu de l'Hispanie. Strabon dit (*III*, *pag.* 167) que de son tems (sous Auguste) ils avoient adopté les usages des Romains, & que même ils portoient la toge.

Corse. Sénèque (*de Consolat. ad Helvium*, *cap.* 8) dit que les Espagnols s'étoient établis en Corse ; ce que l'on pouvoit conclure de la ressemblance du culte, de la ressemblance de leurs coiffures, de leur chaussure avec celles des Cantabres ; enfin de plusieurs mots de leur idiôme. Strabon dit que les montagnards espagnols laissoient croître leur chevelure comme les femmes (des Romains, des Grecs), & qu'ils se couvroient le haut de la tête avec une coiffure particulière.

Cyrénaïque (Les Africains voisins de la) étoient vêtus de peaux d'animaux sauvages & domestiques (*Mela*, *I*, *cap.* 8), & les principaux d'entr'eux portoient le *sagum*.

Espagnols. (Voyez *Hispani*.)

Éthiopiens d'Asie & d'Afrique. Les Grecs appeloient généralement *Éthiopiens* les Nègres, peut-être parce que les premiers Nègres leur avoient été amenés des contrées situées au-delà de la Haute-Égypte. Ils en avoient parmi leurs esclaves, & ils les payoient fort cher ; aussi se faisoient-ils toujours suivre par eux ; ce qui étoit une preuve de richesse & de luxe (*Theophr. Ethici caract.*, 22 ; *Terent. Eunuch. I*, *scen.* 1). Les *Éthiopiens* situés au midi de l'Égypte avoient long-tems occupé Thèbes ; aussi les figures sculptées que l'on trouvoit dans ses ruines avoient-elles les traits des Nègres. Ils portoient des vêtemens de coton, que l'auteur de la vie d'*Apollonius* compare (*II*, *cap.* 41, & *VI*, *cap.* 6) aux vêtemens, & en particulier au manteau que les Athéniens de race ancienne portoient dans l'été, & qu'il appelle des habits de lin.

Les *Éthiopiens* des bords occidentaux de la Mer-Rouge, ou les *Troglodytes* (les Abissins occidentaux d'aujourd'hui), étoient nus (*Strab. XVI*, *pag.* 765. 1620), portoient des manteaux de peaux : leurs femmes étoient tatouées, portoient des colliers de coquillages.

Les Éthiopiennes perçoient leurs lèvres & y passoient un anneau de cuivre. En général, les *Éthiopiens* (*ibid. XVII*, *pag.* 822) portoient des habits de peaux, & non de laine, parce que leurs brebis avoient des poils comme les chèvres. Quelques-uns n'avoient pour tout vêtement qu'une étroite ceinture de peaux ou tissue de poils.

Francs. Venus des pays situés au-delà du Rhin, les *Francs* s'établirent sur les bords de la Somme dans le commencement du cinquième siècle, & avant la fin du sixième ils furent maîtres de la plus grande partie des Gaules. Voici la description que Sidoine Apollinaire, mort en 480, fait du costume qui distinguoit un jeune prince de la famille des Rois francs (*Epist.* 20, *lib.* 4)..... « Je crois que vous auriez eu un grand plaisir à voir » le jeune Sigismer, paré à la manière de ses compa- » triotes, diriger sa marche vers le prétoire de son futur » beau-père. Il étoit précédé par un cheval orné de » chaînes d'or, & plusieurs autres, ornés de pierres » précieuses, le précédoient & le suivoient. Il marchoit » seul à pied entre ses écuyers & ses valets. Il se faisoit » remarquer par la blancheur de sa peau, les vives cou-

» leurs de ſon teint, ſa chevelure blonde; par la pourpre » & l'or qui brilloient ſur ſes habits de ſoie blanche. » L'aſpect des chefs & des guerriers qui l'accompa- » gnoient, étoit formidable, même en tems de paix. » Leurs pieds ſeuls étoient renfermés dans une chauſſure » garnie de poils; les jambes, les genoux & les cuiſſes » étoient nus. Un habillement étroit, de couleur chan- » geante, les couvroit depuis le cou juſqu'au milieu de » la jambe; les manches ne deſcendoient que juſqu'au » commencement des bras, & ils portoient ſur cet ha- » hillement des *ſagum* verts bordés de pourpre. Leurs » épées, ſuſpendues aux épaules avec des baudriers, » paſſoient ſur les ceintures de fourrures, chargées » d'ornemens ronds qui entouroient leurs reins; de » ſorte que ces larges ceintures leur ſervoient à la fois » de parure & de défenſe. Ils tenoient de la main droite » des lances armées de crocs, les haches qu'ils lançoient » à l'ennemi, & de la gauche des boucliers blancs, » peints en jaune dans le milieu. »

Agathias, qui écrivoit ſous Juſtinien, vers le milieu du ſixième ſiècle, & qui a ſi bien décrit l'armure des *Francs*, décrit auſſi la manière particulière (*Hiſt. Juſtiniani, I, pag.* 14. *Paris*, 1660) dont ils coupoient leurs cheveux. « Il eſt défendu par une loi aux Rois des *Francs* » de couper leurs cheveux. Auſſi dès l'enfance laiſſent- » ils croître leur chevelure, qui flotte avec une certaine » grâce ſur leurs épaules. Quelques-uns partagent leurs » cheveux ſur le front & les laiſſent pendre des deux » côtés; mais ils ne les portent pas comme les Turcs » (d'alors, avant Moham-Med) & les Barbares, hériſ- » ſés, noués négligemment; ils les peignent avec ſoin, » les frottent avec des ſavons, & ils en tirent vanité, » parce que cette longue chevelure eſt le caractère diſ- » tinctif de la race royale. Les autres *Francs* coupent » leurs cheveux en rond, & il ne leur eſt permis de les » porter que médiocrement longs. »

Gètes. Ovide (*Triſt. III, eleg.* 10, *verſ.* 19) les repréſente tellement couverts de longues chauſſes & de fourrures, que leur viſage ſeul étoit viſible.

Gindanes, peuple de l'Afrique ſeptentrionale, voiſin du lac Tritonide. Les femmes portoient des lanières de peaux autour des chevilles du pied, en nombre pareil à celui des hommes auxquels elles avoient accordé leurs faveurs, & elles en tiroient gloire (*Herod. IV, pag.* 359. *Weſſeling*). Les *Maclyes* leurs voiſins rejetoient leurs cheveux en arrière, tandis que les *Auſenſes*, habitans de la même région, les rejetoient en avant.

Goths. Venus de la Scandinavie, ils remplacèrent les Gètes dans la Sarmatie & dans la Dacie, ſur les bords ſeptentrionaux du Danube. Jornandès, qui écrivoit dans le ſixième ſiècle, dit que du tems de Sylla ils avoient été civiliſés par *Diceneus*, qui avoit partagé la nation en deux claſſes; celle des Prêtres & des principaux chefs, appelés *pileati*, à cauſe des bonnets qu'eux ſeuls portoient, & le reſte des *Goths* appelés *capillati*, à cauſe de leur longue chevelure qu'ils ne couvroient jamais.

Hiſpani. Strabon (*III, pag.* 164, *edit.* 1620) décrit fort au long les coiffures bizarres des femmes d'*Hiſpanie*. Dans quelques contrées, elles portoient des colliers de fer, qui ſupportoient de longs arcs. Ces arcs s'élevoient ſur la tête, ſe prolongeoient devant le front & ſoutenoient un voile étendu comme un paraſol. Dans quelques autres contrées, une eſpèce de tambour, large & élevé, couvroit le derrière de la tête juſqu'aux oreilles; dans d'autres, les femmes s'arrachoient les cheveux par-devant, pour agrandir leur front & pour le rendre luiſant. Quelques femmes enfin plaçoient ſur le haut de leur tête une petite colonne d'un pied de hauteur, autour de laquelle elles relevoient, entortilloient leurs cheveux, & qu'elles recouvroient d'un voile noir.

Claudien (*Prim. Conſ. Stilich. II, verſ.* 228) repréſente l'Eſpagne perſonnifiée, couronnée de laurier, couverte d'un habillement roux, ſur laquelle étoit tiſſu le Tage.

On payoit (*Strab. III, pag.* 144, *edit.* 1620) juſqu'à un talent (5,333 francs 4 centimes, ſi c'eſt le talent attique) un bélier de Turditanie & d'Hiſpanie, pour féconder les brebis d'Italie. (Voyez *Celtibères*, *Iberi*, *Luſitani.*)

Huns, Tatares originaires des provinces ſeptentrionales de l'Aſie vers la Chine, ravagèrent l'Aſie & l'Europe ſous les ſucceſſeurs de Théodoſe. Jornandès (*de rebus Geticis*) & Ammien Marcellin (*lib.* 31, *initio*) ont décrit la figure extraordinaire & le coſtume ſauvage de ces Barbares. Leur viſage noir étoit rond & aplati, percé de deux petits trous plutôt que de deux yeux, & ſans barbe. Dès l'enfance on leur faiſoit des inciſions ſur le viſage, pour les accoutumer à la douleur. Ils avoient le corps ramaſſé, l'eſtomac large, le cou court, la tête groſſe, les cheveux raſés. Ils n'étoient habillés que de peaux ou de toiles qu'ils laiſſoient uſer ſur leurs corps. Leur étendard étoit de peau.

Iberi d'Eſpagne. Athénée (*XII*, 5) dit qu'ils portoient des tuniques qui deſcendoient juſqu'aux pieds, & des manteaux de diverſes couleurs, ſemblables à ceux des acteurs tragiques. Il ajoute que ce coſtume embarraſſant ne les empêchoit pas d'être redoutables dans les combats.

Indiens de l'Aſie. Les *Indiens* de l'armée de Xercès portoient (*Herodot. VII, pag.* 540, *Weſſel.*) des vêtemens faits avec l'écorce des arbres (ξύλων). L'hiſtorien veut peut-être ici parler du coton qu'il ne connoiſſoit pas. Il dit des *Indiens* qui habitoient les côtes orientales du Golfe perſique (*III, pag.* 247, *Weſſel.*) : « Ils font une » barque d'un ſeul morceau de roſeau. Ils portent les » vêtemens uſités chez les autres *Indiens*, faits avec l'é- » corce d'un roſeau qu'ils coupent dans les fleuves, qu'ils » écraſent & qu'ils treſſent enſuite comme des nattes pour » s'en faire des eſpèces de cuiraſſe. »

Strabon (*XV, pag.* 719, *edit.* 1620) dit des *Indiens* en général : « Ils portent un habillement blanc, des *ſin-* » *dones* blancs (ſchals), des *carbaſus* (toiles de coton); » d'autres diſent que leurs habits ſont teints de couleurs » brillantes. Ils portent la barbe & les cheveux longs; » ils lient leur chevelure avec des bandelettes. » Quinte-Curce, contemporain de Strabon, fait du coſtume (*VIII*, 9) des *Indiens* une deſcription qui rend plus intelligible celle de Strabon. La voici : « Ils s'enveloppent juſqu'aux » pieds dans une toile de coton (*carbaſo*); ils lient à » leurs pieds des chauſſures découvertes; ils entourent » leur tête avec des pièces de toile (*linteis*, les ſchals). » Les riches & les nobles portent des pierres précieuſes » ſuſpendues à leurs oreilles; leurs bras & leurs avant- » bras ſont ornés de bracelets d'or. Ils relèvent leurs » cheveux ſans les couper. Ils portent toujours de la » barbe au menton & raſent le reſte du viſage. » Strabon dit encore des *Indiens* conſidérés en général (*XVI, pag.* » 709, *edit.* 1620) : « Ils portent des ornemens d'or, en- » richis de pierres précieuſes; des pièces de toiles teintes » des plus vives couleurs. On porte ſur leur tête des » paraſols, parce qu'ils prennent beaucoup de ſoin de » leur figure. » Le même écrivain, parlant des ambaſſa- deurs envoyés à Auguſte par Porus, Roi des *Indiens*, dit que les préſens étoient portés par huit eſclaves nus,

excepté de larges ceintures (περιζώματα, des pagnes) parfumées. Enfin, Philoſtrate (*Apollon. Vit. II*, *c.* 20) dit : « Ceux qui habitent au-delà de l'Indus portent un » habillement fait avec une eſpèce de lin que l'on dit ne » croître que chez eux ; des chauſſures d'écorce de *pa-* » *pyrus*, & un bonnet lorſqu'il pleut. Les plus diſtin- » gués d'entr'eux ſont vêtus de byſſus. On dit que le » *byſſus* vient d'un arbre qui reſſemble au peuplier blanc » dans ſa partie inférieure, & dont les feuilles reſſem- » blent à celles du ſaule. » A cette deſcription on ne peut méconnoître le cotonier, *bombax* de la *Monadelphie polyandrie* de *Linnæus*.

« Lorſque le Roi des *Indiens* paroît en public, dit » Quinte-Curce (*VIII*, 9), il eſt précédé par des offi- » ciers portant des caſſolettes d'argent, dans leſquelles » on brûle des parfums pour embaumer les lieux où il doit » paſſer. Il eſt couché dans une litière dorée (un pa- » lanquin), ornée de perles & de rideaux enrichis d'or & » de pourpre. Les gardes-du-corps armés ſuivent cette » litière : on porte, au milieu de leur troupe, des ar- » buſtes ; ſur ces arbuſtes ſont perchés des oiſeaux inſ- » truits à égayer, par leurs chants, les occupations ſé- » rieuſes. Le toit du palais royal eſt ſoutenu par des » colonnes dorées qu'entoure une vigne ciſelée ſur l'or, » chargée des oiſeaux les plus recherchés, ciſelés en » argent (*ibid. IX*, *cap.* 1). On vit paroître le Roi in- » dien, accompagné de deux fils adultes. Il ſe diſtinguoit » de ſes ſujets par ſa beauté. Son habillement, qui cou- » vroit même les cuiſſes, étoit orné d'or & de pourpre ; » ſa chauſſure découverte étoit dorée & enrichie de » pierres précieuſes ; ſes avant-bras & ſes bras étoient « ornés de perles ; des pierres précieuſes, recomman- » dables par leur volume & leur blancheur, étoient ſuſ- » pendues à ſes oreilles ; des bérils étoient enchâſſés » dans ſon ſceptre d'or. »

Les *Brachmanes* de l'Inde, renommés chez les philoſophes grecs à cauſe de leur ſageſſe..... (*Apoll. Vit. I I*, *cap.* 15), portoient les cheveux longs comme autrefois les Lacédémoniens, les habitans de *Thurium*, de Tarente, de Mélos, & ceux des Grecs qui affectionnoient les établiſſemens des Lacédémoniens ; ils les lioient avec une bandelette blanche. Ils étoient nus, excepté une légère pièce d'étoffe ſemblable à l'exomide, faite avec une laine que la terre produit d'elle-même, qui eſt plus blanche que la laine de Pamphylie, & plus douce au toucher que celle de Tarente (le coton).

Enfin, Pauſanias (*Lacon. cap.* 11) dit que les Grecs, qui alloient par mer commercer dans l'Inde, ne recevoient, en échange des marchandiſes apportées de Grèce, que des marchandiſes de ce pays, parce que les Indiens n'avoient point de monnaie, quoique l'on trouvât chez eux de l'or & du cuivre en abondance.

Inſubres. Polybe (*II*, *cap.* 28, *pag.* 116, *Caſaub.*) dit que les Boiens & les *Inſubres* (habitans du pays appelé aujourd'hui *Lombardie*) portoient des chauſſes longues & des *ſagum* très-légers.

Latins. Tite-Live dit des *Latins* (*VIII*, *cap.* 8), à l'époque où Manlius fit décapiter ſon fils..... « Dans ce » combat on croyoit voir une guerre civile, tant la reſ- » ſemblance entre les Romains & les *Latins* étoit grande. » Ils ne différoient que par leurs affections. »

Luſitani. Entre ces anciens habitans du Portugal, ceux qui vivoient dans les montagnes (*Strab. III*, *pag.* 154, *edit.* 1620) marchoient au combat avec une longue chevelure que lioit une bandelette placée ſur le front..... Tous étoient vêtus de noir, portoient le plus ſouvent des *ſagum* dans leſquels ils s'enveloppoient, & couchoient ſur des feuilles. Ils ſe ſervoient de vaſes d'argile comme les Gaulois. Les femmes étoient ordinairement vêtues d'étoffes à fleurs.

Marſeillois. Athénée (*XII*, 5) dit qu'ils étoient efféminés, & que leur coſtume étoit le même que celui des *Iberi* d'Eſpagne : des tuniques traînantes & des manteaux fort amples, tels que ceux des acteurs tragiques. *Silius Italicus* (*XV*, *verſ.* 168) dit que l'on retrouvoit à Marſeille le culte & le coſtume des Phocéens d'Ionie ſes fondateurs. On trouve dans Suidas (*Ex Μασσαλ & Es Μασσαλ*), que les *Marſeillois* étoient vêtus d habillemens traînans, de diverſes couleurs ; qu'ils parfumoient & arrangeoient leur chevelure avec un ſoin recherché.

Le moine Caſſien, qui établit des monaſtères à Marſeille dans le cinquième ſiècle, dit (*de habitu Monachi*, *lib.* 1) que la rigueur des hivers ne permettoit pas dans cette ville de porter des chauſſures découvertes (*caligæ*), ni le *colobium* (tunique ſans manches), ni de ſe vêtir d'une ſeule tunique.

Maſſagètes, peuple nomade qui habitoit une plaine ſpacieuſe à l'eſt de la mer Caſpienne. Hérodote (*I*, *pag.* 101, *Weſſeling*) dit que les *Maſſagètes* s'habilloient & vivoient comme les autres Scythes ; ils n'employoient de tous les métaux, que l'or & le cuivre : leurs épées, leurs cuiraſſes & leurs haches étoient de cuivre. Leurs ceintures & les bandelettes de leur chevelure étoient dorées, ainſi que le frein & le poitrail de leurs chevaux. Ceux qui habitoient les îles (de la mer Caſpienne) avoient des habillemens d'écorce d'arbre. Les habitans des plages marécageuſes ſe nourriſſoient de poiſſons, s'habilloient avec les peaux des phoques qui s'y rendoient de la mer. Les habitans des montagnes portoient des habillemens teints avec des couleurs ineffaçables (*Strab. XI*, *pag* 512. 1620).

Maures ou *Maurétaniens*, qui habitoient la partie ſeptentrionale de l'Afrique, depuis la Numidie à l'eſt, juſqu'à l'Océan ; ils portoient des tuniques ſans ceinture, & des peaux de lions, de tigres, &c. ; car Strabon l'aſſure de tous les Africains. Ces tuniques étoient faites avec des toiles peintes en Égypte : *Picti tunica Nilotide Mauri* (*Martial. X*, 6). Ils portoient de longues chevelures, & c'eſt par-là, autant que par ſa richeſſe en argent monnayé, que Cicéron caractériſe le fils de Juba, Roi de Mauritanie (*de Lege agrar. n°. 22*, *pag.* 443, *edit. Grævii*, 1699). La plupart des *Maures* avoient une oreille percée, & une boucle paſſée dans cette oreille, comme le fait obſerver Dion-Caſſius (*lib.* 78, *cap.* 11) en parlant de Macrin.

A l'époque de la guerre des Vandales (*Procop. Bell. Vandal. II*, *cap.* 6), les *Maures* portoient en toute ſaiſon un manteau fort épais & une tunique hériſſée de poils. Voici le coſtume de leurs Rois à la même époque (*ibid. I*, 25) : « Un ſceptre d'argent doré, un bonnet » d'argent, ne couvrant pas toute la tête, mais s'éle- » vant en forme de couronne avec pluſieurs bandelettes » argentées ; un manteau blanc lié ſur l'épaule droite » avec une agraffe d'or, & de la forme de la chlamyde » theſſalienne ; une tunique blanche chargée d'orne- » mens de diverſes couleurs ; enfin, une chauſſure élevée » & dorée. » Les Empereurs romains leur envoyoient ces marques de la royauté.

Maxyes, Libyens voiſins du lac Tritonide : ils coupoient leurs cheveux du côté gauche, & les laiſſoient croître du côté droit ; ils ſe peignoient le corps avec des terres ocreuſes (*Herodot. IV*, *pag.* 365, *Weſſeling*).

Naſamones, peuple de la Libye, portoient une coiffure de plumes (*Dio Chryſoſt. LXX, pag.* 628).

Numides. (Voyez *Maures.*) Leur coſtume étoit le même.

Pannoniens. Dion-Caſſius (*lib.* 49, *cap.* 36) dit que leur nom (latin ſans doute) venoit des morceaux d'étoffe (*panni*) avec leſquels ils faiſoient leurs tuniques garnies de manches. Végèce (*I*, 20) dit que l'uſage d'obliger les ſoldats de porter le bonnet de peaux, appelé *pileus pannonicus*, ſubſiſtoit encore de ſon tems; qu'on le leur faiſoit toujours porter, de crainte que, s'ils prenoient l'habitude d'avoir la tête nue, le caſque ne leur parût trop lourd.

Peintures ſur la peau. (Voyez *Britanni*, *Moſynœci*, *Thraces*, *Maxyes*, *Pictes*, *&c.*)

Pictes, habitans du nord de l'Angleterre. Lorſque les Romains les connurent, ils avoient le corps nu & peint: d'où vint leur nom. Claudien (*Bell. getic. verſ.* 416) dit que ces peintures ou ces ſtigmates étoient faits avec le fer.

Saranges habitoient le nord-eſt de la Perſe. Dans l'armée de Xercès ils portoient des habits teints de diverſes couleurs (*Herod. VII, pag.* 540, *Weſſeling*), des chauſſures découvertes qui s'élevoient juſqu'aux genoux, des arcs & des lances ſemblables à ceux des Perſes.

Sarmates, anciens habitans de la Pologne, portoient des habits larges & flottans (*Tacit. de Morib. Germ. cap.* 17.)

Satarques. (Voyez *Agathyrſes.*)

Suevi. Du tems de Céſar ils habitoient la partie ſeptentrionale de la Germanie au-delà de l'Elbe; & quoique ces contrées fuſſent très-froides, ils ne portoient d'autre habillement qu'une peau étroite, qui laiſſoit découverte la plus grande partie de leur corps.

Thraces habitoient les pays ſitués entre la Propontide, le Boſphore, le Pont-Euxin & le Danube. On voit dans Xénophon (*Cyri Exped. VII, cap.* 4), que les *Thraces* étoient vêtus à peu près comme le ſont aujourd'hui les Tatares-Ruſſes. Ils s'enveloppoient la tête & les oreilles dans des bonnets de peaux de renard; ils portoient des tuniques qui couvroient les cuiſſes, & des ſurtouts (*σαγα*) qui deſcendoient juſqu'aux pieds des chevaux, mais qui ne reſſembloient point aux chlamydes. Homère (*Iliad. IV*, 533) les peint avec les cheveux longs & hériſſés ſur le ſommet de la tête; auſſi un homme, dans le deuil & le chagrin, dit-il qu'il a la barbe & les cheveux hériſſés comme les *Thraces* (*Theocrit. Idyll.* 14).

La tunique des *Thraces* étoit faite de toile de chanvre (*Herodot. IV, pag.* 314, *Weſſeling*), toile que les Grecs n'employèrent que depuis l'ère vulgaire. Ces toiles étoient peintes avec des raies ou d'autres figures: de là vinrent les épithètes *virgati Daha.* Celles de *picti Agathyrſi*, *picti Geloni*, pouvoient avoir la même origine: peut-être auſſi ſe rapportoient-elles aux marques que les *Thraces* imprimoient ſur leurs viſages. Hérodote (*V, pag.* 374) dit en effet que c'étoit chez eux une marque de nobleſſe d'être ſtigmatiſé.

Quoique les écrivains grecs cités plus haut ne faſſent pas mention des longues chauſſes des *Thraces*, on peut conclure qu'ils en portoient, d'un paſſage de Philoſtrate (*Apollon. Vita, I, cap.* 25); il y parle des longues chauſſes & du bonnet d'Orphée que l'on diſoit être *Thrace*, & à qui les ſculpteurs en donnoient le coſtume.

Tritonides. Le lac Triton étoit dans la Libye, près des Syrtes. Hérodote (*lib.* 4, *pag.* 364, *Weſſeling*) dit que les Grecs avoient donné à Pallas l'égide, d'après le coſtume des Africaines (des environs du lac Triton). « Elles » portent, dit-il, un habillement de peaux, attaché avec » des courroies qui ne ſont pas des ſerpens (comme à » l'égide), & de la même forme que l'habillement de » Pallas. Les Africaines jettent en effet ſur leurs autres » habits, de petites peaux de chèvre dépouillées de » poils, garnies de courroies en guiſe de franges. »

SECTION III.

Barbares religieux.

Cet ouvrage n'a pas pour objet de faire connoître les cérémonies religieuſes des peuples appelés *Barbares* par les Grecs & les Romains, mais les monumens relatifs à ces cérémonies. Ces monumens ſont en petit nombre, parce que la plupart des *Barbares* ne cultivèrent point les beaux-arts, & parce que le tems & le zèle des premiers Chrétiens ont détruit les monumens des peuples qui les avoient cultivés.

Gaulois. Les cauſes de deſtruction que j'ai expoſées ci-deſſus, ſemblent avoir agi fortement ſur les monumens du culte des *Gaulois*. Je ne veux pas parler de ces pierres énormes que l'on trouve encore dans le nord-oueſt de la France, & que leur maſſe a ſeule fait ſubſiſter juſqu'à ce ſiècle, parce qu'elles ne préſentent ni bas-reliefs ni inſcriptions. Ce ſont les bas-reliefs & les figures de ronde-boſſe, dont la perte me met hors d'état de faire connoître le coſtume religieux des Gaulois & des Celtes. Je donne ſeulement ici, ſous le *n°. unique*, *Pl. CCCVIII*, deux figures publiées par Montfaucon (*Antiq. expliq. II, Pl CXCIII*), d'après un bas-relief d'Autun, qui avoit été recueilli par Auberi pour le Recueil des antiquités de cette ville, laiſſé imparfait par ſa mort. Le ſavant antiquaire y reconnoît deux Druides vêtus de longues tuniques & d'amples manteaux liés ſur une épaule avec une agraffe. L'un, qui eſt couronné de feuilles de chêne, tient une eſpèce de ſceptre; l'autre tient un croiſſant que Montfaucon croit être un emblême de la lune à ſon ſixième jour, jour où l'on coupoit le gui de chêne en grande cérémonie, mais que je prends pour l'inſtrument tranchant avec lequel on le coupoit. Pline (*XVI*, 44) dit que cette faucille étoit d'or, & que le Druide qui en faiſoit uſage étoit vêtu de blanc. Il y a de fortes raiſons de croire que le blanc étoit la couleur ordinaire de l'habillement des Druides.

Perſes. Les *Mages* étoient, chez les *Perſes*, les miniſtres du culte, les gardiens du feu ſacré, que les Guèbres répandus dans l'Inde adorent encore. Quinte-Curce (*III*, 3) raconte qu'au combat d'*Iſſus*, Darius faiſoit porter devant lui, ſur des autels d'argent, le feu ſacré. Les *Mages* les entouroient, & chantoient des hymnes religieux. Après eux marchoient trois cent ſoixante jeunes gens, en nombre pareil à celui des jours de l'année perſique (les *Epagomènes* exceptés), & revêtus de manteaux d'écarlate. Paroiſſoit enſuite le char conſacré au Soleil. Il étoit tiré par des chevaux blancs, d'une grande taille, conduits par des hommes vêtus de blanc, qui portoient des baguettes dorées.

J'ai raſſemblé, dans mon premier Mémoire ſur les Perſes (*Inſtitut. Litterat. IV, pag.* 96), tout ce que les anciens écrivains nous ont laiſſé ſur les Mages. Leurs habits étoient blancs; ils portoient des tiares ornées de

fanons qui pouvoient couvrir les joues & la bouche ; ils tenoient ordinairement un roſeau au lieu de ſceptre, & un faiſceau de bruyères ou d'autres plantes odorantes pendant les cérémonies religieuſes ; mais jamais ils ne portoient de l'or ni des ornemens faits avec ce métal. Comment, après cela, reconnoître pour un Mage une figure qui eſt debout devant une eſpèce d'autel, ſur une pierre gravée publiée d'abord par Lachauſſe, enſuite par Montfaucon (*Antiq. expliq. II, Pl. CLXXX*), car elle a la tête nue. Mais ce doit être un Perſe, parce qu'il eſt vêtu d'habits longs & rayés, tels que ceux des hommes de cette nation.

La tiare, le roſeau ſurmonté d'un corps ſphérique ou d'un cercle, feroient plutôt reconnoître un Mage dans la figure du n°. 3, *Pl. CCCVII*. Elle eſt tirée d'une pierre gravée publiée par Montfaucon (*Antiquit. expliq. II, Pl. CLXXV*). Cette figure eſt aſſiſe ſur un ſiége orné d'un quadrupède ailé à tête humaine, tel que l'on en voit dans les bas-reliefs de Perſépolis. Le cercle auquel ſont fixées deux ailes éployées que l'on trouve auſſi dans ces bas-reliefs, eſt placé au deſſus de la figure. Enfin, on voit devant la figure un objet de forme bizarre.

Prêtres chez les Barbares. Les Grands-Prêtres de Comane dans le Pont & de Comane dans la Cappadoce étoient chacun ſouverains de la ville & du territoire ; ils portoient en cette qualité le bandeau royal dans les cérémonies religieuſes.

Saumaiſe (*de Caſarie, pag. 660*) fait obſerver, d'après Hérodote (*Euterpe*), que les Prêtres de toutes les nations, ceux d'Égypte exceptés, ne ſe raſoient point la tête, & qu'ils laiſſoient croître leur chevelure. Artémidore dit la même choſe. Saumaiſe ajoute que les Prêtres portoient des tiares ou des bonnets, quoique les peuples qui avoient de longues chevelures, euſſent ordinairement la tête nue, & que tous les peuples connus couvroient leurs têtes pendant les cérémonies religieuſes.

Phrygiens. Virgile (*Æneid. III*, 545) nous apprend que les *Phrygiens* ſe couvroient la tête en invoquant les Dieux. Ce furent des *Phrygiens* qui portèrent chez les Grecs & chez les Romains le culte de Cybèle, & qui en devinrent les miniſtres. On le verra à l'article de l'*Archigalle* dans les figures religieuſes des Grecs.

Scythes. On trouve ſur pluſieurs bas-reliefs (*Winckelm. Mon. ant. nn. 49 & 49 bis*), & dans les peintures d'Herculanum, Thoas, Roi de la Tauride, conduiſant Oreſte & Pylade pour être immolés par Iphigénie. Ce Roi eſt vêtu comme les Barbares, & ne porte aucun attribut religieux. La prêtreſſe ne porte de même aucun attribut religieux ; elle a la tête & le corps enveloppés dans ſon manteau, & elle tient un poignard.

Syriens. Lucien (*de Syriâ Deâ, III, pag. 483*), parlant des Prêtres de la déeſſe Syrienne, qui étoit adorée à Hiérapolis, dit.... « Ils ſont tous vêtus de blanc, & ils » portent tous un bonnet. Le Grand-Prêtre, choiſi cha» que année, porte ſeul un vêtement de pourpre & une » tiare d'or. » Il y avoit auſſi des Prêtreſſes de la déeſſe Syrienne. Eunapius, cité par Suidas, dit d'une Prêtreſſe de cette divinité, qu'elle étoit vêtue de blanc, & qu'elle portoit une couronne de fleurs.

Apulée (*Metam. VIII, pag. 260, 255, 261, in uſum Delph.*) nous a tranſmis des détails très-curieux ſur les Prêtres de la déeſſe Syrienne, qui parcouroient les diverſes contrées en montrant une image de leur divinité, & en demandant l'aumône en ſon nom. Ces détails leur ſont communs avec les Galles ou Prêtres de Cybèle. « Ils ſe revêtirent d'habits longs, ornés de diverſes cou» leurs ; ils ſe peignirent le viſage & le tour des yeux, » chacun d'une manière particulière & bizarre ; ils pri» rent des ceintures, des tuniques jaunes, des habille» mens de lin & de coton. » Quelques-uns, vêtus de tuniques blanches, ornées, dans tous les ſens, de bandes de pourpre en forme de fer de lance, & liées avec une ceinture, ayant des chauſſures jaunes, portoient la ſtatue de la Déeſſe revêtue d'un manteau de ſoie..... Ils ſecouoient leurs têtes avec violence, & faiſoient flotter, en tournant, leur chevelure pendante .... L'un d'eux ſe donnoit de violens coups avec un fouet de bandelettes de laine, garni d'oſſemens de mouton, ceux du talon, &c.

FIN.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

N. B. Des circonstances imprévues ayant forcé à imprimer la troisième partie de ce Recueil avant la seconde, on n'a pu calculer avec précision la place que celle-ci devoit occuper. On en trouve ici la suite sous le titre courant : SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

SECTION III.

Manteau.

§. Ier. *Du manteau en général, & de ses noms.*

Je comprends dans cette section, sous le nom de *manteau*, le vêtement commun aux deux sexes, que l'on plaçoit sur la tunique, quelle que fût sa forme, & que l'on portoit quelquefois même sans tunique. Le manteau étoit appelé dans l'acception générale, chez les Grecs, τὸ ἱμάτιον, ὁ πέπλος, τὸ περιβλημα, & chez les Latins *pallium*, *peplum* ou *peplus*.

Le manteau avoit ordinairement la forme d'un carré ou d'un carré long, dont la hauteur étoit égale à celle de l'homme, la tête exceptée, & dont la largeur étoit variable. C'étoit une pièce d'étoffe coupée sous cette forme, qui n'avoit aucune couture, aucun froncis ni aucun pli assujetti par des coutures. On en voit la preuve dans les écrits d'Homère & des plus anciens auteurs grecs, qui disent que l'on étendoit les manteaux sur les lits pour servir de couvertures, & qui donnent souvent les noms du manteau aux couvertures ordinaires des lits, ainsi qu'aux tapis. Le mot πέπλος est employé aussi souvent pour désigner une pièce d'étoffe ou de toile, que pour désigner le manteau de l'un & de l'autre sexe. Ces pièces d'étoffe ou de toile ne devoient avoir aucune couture, aucun pli constant, puisqu'elles servoient aux divers usages auxquels on les voit employées. Je crois donc pouvoir en conclure que le manteau des Anciens ne ressembloit point à celui des Modernes, qui a le haut beaucoup plus étroit que le bas, qui est terminé par un collet, & qui a des froncis. On voit encore, dans plusieurs contrées, les gens de la campagne s'envelopper dans une pièce de drap coupée en carré long, & qu'ils assujettissent par une agraffe ou par deux liens.

Les Anciens mettoient beaucoup de prix à placer ou plutôt à jeter (ἐπιβάλλεσθαι) avec grâce leur manteau. Pour obtenir cet effet pittoresque & ces beaux plis qui font le charme des draperies antiques, ils attachoient souvent aux angles du manteau quatre glands ou quatre houpes composées d'une matière pesante. Ces glands donnoient un poids aux draperies, qui par elles-mêmes, & en raison de leur plus grande finesse, n'ayant aucun soutien, n'auroient pu être jetées à volonté. Winckelmann le premier a fait remarquer ces glands sur les draperies de plusieurs figures antiques; mais il n'a point indiqué la cause pour laquelle on les avoit placés. Aujourd'hui que nos acteurs tragiques copient avec une fidélité scrupuleuse les costumes antiques, j'ai reconnu l'utilité des glands pour le jet du manteau. L'auteur qui a composé, vers le quatrième siècle, sous le nom d'*Abdias de Babylone*, l'*Histoire du martyre des Apôtres*, dit (*lib.* 8) que saint Barthélemi portoit une tunique à manches courtes (*colobium*), blanche, ornée de bandes de pourpre, & un manteau blanc, orné à chaque angle d'une pierre précieuse.

C'est aussi l'examen de nos acteurs vêtus de chlamydes, de *pallium* ou de toges, qui m'a confirmé dans l'opinion que j'avois embrassée en étudiant les marbres & les peintures antiques, savoir, que ces manteaux divers (la toge exceptée) n'étoient ordinairement ni arrondis par le bas ni échancrés par le haut, mais qu'ils étoient le plus souvent terminés par quatre lignes droites. A la vérité, ces draperies, lorsqu'on les examine sur les figures, se trouvant fixées ou appuyées sur deux ou trois points seulement, & n'étant point tendues, présentent des formes ondoyantes ou circulaires; mais elles n'ont point été coupées sous ces formes. En un mot, si l'on suspend une pièce de drap rectangulaire par deux points plus rapprochés que ne le sont les deux angles de cette pièce lorsqu'elle est tendue, on verra que les deux côtés, qui ne sont pas perpendiculaires, s'arrondissent sensiblement. Cependant, comme la bizarrerie & le caprice exercent un empire absolu sur les formes des vêtemens, on ne sauroit nier que la ligne inférieure du manteau n'ait été quelquefois courbe & circulaire, de même que l'on vit les Thessaliens échancrer leur manteau par le bas & des deux côtés : d'où vint aux parties antérieures le nom d'*ailes* (*Pl. CCCIV, n°. 3*).

§. II. *Manteau des Grecs.*

Les manteaux des Grecs peuvent être classés sous deux divisions, le manteau militaire, le manteau civil ou ordinaire.

Le *manteau militaire*, appelé *chlamyde*, a été décrit dans le livre de la Guerre (*chap.* 1, *sect.* 3), & j'en ai donné le modèle & la coupe sous les *n^os^*. 1 & 2 de la *Pl. IV*. On l'appeloit aussi *lana*. Il n'y auroit pas à en parler dans ce livre du costume civil si les militaires n'eussent porté, en tems de paix, la chlamyde immédiatement sur la tunique & sans cuirasse, si d'ailleurs elle n'eût pas été le vêtement ordinaire des efféminés, des jeunes Athéniens, des voyageurs & des chasseurs. Les deux premières assertions sont prouvées par les peintures du Térence du Vatican, où l'on voit les militaires vêtus d'une tunique courte, de la chlamyde ou du manteau à agraffe; les jeunes hommes vêtus d'une tunique longue &, le plus souvent, d'une longue chlamyde. Dans l'*Epidicus* de Plaute (*act. III, sc.* 3, *vers.* 54), Périphanès dit d'un soldat qui arrive :

> *Sed his quis est? quem hùc advenientem conspicor :*
> *Suam qui undantem chlamydem quassando facit.*

Quant aux voyageurs, Plaute fournit plusieurs témoignages (*Pseudolus*, *act. II*, *sc.* 4, *vers.* 44. *Persa*, *act. I*, *sc.* 3, *vers.* 74. *Mercator*, *act. V*, *sc.* 2). Pour les chasseurs, voyez Plutarque (*Pelopidas*, *Briani II*, *pag.* 205. *Demetrius*, *Briani V*, *pag.* 15). Enfin la chlamyde, sous les successeurs de Constantin, remplaça la toge, même chez les premiers personnages de l'Empire. Les figures grecques & romaines, dessinées dans le chapitre II du livre II de la troisième partie de ce Recueil, prouvent ces divers usages.

La *chlamyde*, dont j'ai donné la coupe dans l'endroit cité plus haut, est une des plus amples; elle est ordinairement plus étroite. En voici, sous le *n°*. 1, *Pl. CXVI*, un modèle : c'est une figure de bronze d'Herculanum,

que les éditeurs croient représenter un des successeurs d'Alexandre, à cause des deux petites cornes de taureau qui sont attachées à son diadême. Appien (*Bell. civil. V, pag.* 1080, *tom. II Tollii*), parlant du costume des Grecs efféminés qu'Antoine avoit adopté en Égypte, dit qu'il substitua au manteau romain le manteau grec carré (τετράγωνον).

Si l'on mesure la chlamyde du prétendu Phocion, statue grecque du *Museum Pio-Clementinum*, placée aujourd'hui dans le Muséum français, on trouvera qu'elle a de hauteur un peu plus de la moitié, mais moins que les deux tiers de celle de la figure, & que sa largeur est de même dimension, c'est-à-dire qu'elle est carrée. Cette chlamyde est très-étroite & d'un tissu fort grossier. On peut donc dire que les chlamydes des guerriers moins austères avoient la même hauteur, avec l'ampleur d'une fois & demie cette mesure. Probablement la *lana* ou la chlamyde plus ample avoit de hauteur les trois quarts de celle d'un homme, & le *pallium* la hauteur entière. J'ai mesuré les chlamydes de plusieurs figures de voyageurs des *Monumenti antichi* de Winckelmann; elles ont toutes à peu près les mêmes mesures que celle du prétendu Phocion.

Χλαμύδιον. Dans les deux passages relatifs aux chasseurs, que je viens de citer, Plutarque désigne leur chlamyde par le mot χλαμύδιον. Ce diminutif nous fait connoître que ce vêtement étoit plus court ou moins ample que la chlamyde ordinaire.

Un passage d'Artémidore (*Oneirocritica, lib.* 2, *cap.* 3) nous apprend que la chlamyde, la *mandya*, l'éphestride & le *birrus* étoient le même vêtement, c'est-à-dire que la forme étoit la même. Il n'y avoit probablement de différence que dans les proportions, dans la couleur & dans les ornemens.

On appela même *chlamyde* l'ample manteau des joueurs de lyre & de flûte, quoiqu'il traînât sur le théâtre, sans doute parce qu'il étoit fixé sur les épaules par de gros boutons, comme la chlamyde.

Pour les ailes de la chlamyde, voyez les Thessaliens dans les *Figures historiques*, & *Pl. CCCIV*, n°. 3.

Le *manteau civil* des Grecs, proprement dit, étoit long ou court.

Le *manteau court* étoit attaché avec une agraffe; il étoit appelé *chlamyde*, χλαῖνα, χλανὶς, χλανίδιον chez les Grecs, & *chlæna*, *læna*, *lena* par les écrivains latins. Le plus ancien écrivain grec, Homère (*Iliad.* 10, *vers.* 131), dit que Nestor, réveillé par Agamemnon, « se couvrit » d'une tunique, lia à ses pieds une riche chaussure, » attacha autour de lui, *avec une agraffe*, une *læna* » (χλαῖναν) rouge, double, ample, couverte d'un épais » duvet, &c. » Voilà donc deux points que l'on ne peut contester. La *læna* s'attachoit avec une agraffe; elle étoit assez ample pour être mise en double, & tissue d'une laine qui formoit un duvet épais; aussi Aristophane (*Aves*) dit-il que c'étoit un vêtement d'hiver. De même Suidas définit la *læna* un manteau d'hiver épais, & il dérive son nom du grec χλιαίνω, j'échauffe. Il y avoit deux sortes de *læna*: les unes simples (ἁπλοΐδαι, *Odyss.* 24, *vers.* 275) ou qui n'avoient de largeur que pour envelopper le corps; les autres, comme celle dont se couvre Nestor à cause de son grand âge & de la fraîcheur de la nuit, étoient doubles, c'est-à-dire, assez amples pour être pliées en deux avant que d'être placées sur le corps. J'ai prouvé ailleurs cette acception du mot *double*.

Toutes les *læna* n'étoient pas velues ou pelucheés; car quelquefois Homère (*Odyss. lib.* 4, *vers.* 50) énonce spécialement cette qualité. La différence de l'épaisseur du tissu caractérisoit probablement, & la χλανὶς, vêtement appelé par Suidas *manteau militaire*, & le χλανίδιον ou χλανισκιον, vêtement plus précieux, qui prenoit peut-être son nom de la diversité de ses couleurs. Le scholiaste d'Aristophane (*Lysistrata, vers.* 1191) désigne le dernier par ces mots....., manteau léger. Pollux (*VII, segm.* 48) donne la même désignation.

On peut dire, en général, que l'on se couvroit de la *læna* ou d'une chlamyde plus épaisse lorsqu'il faisoit mauvais tems; elle servoit aussi de couverture de lit, comme on le voit souvent dans Homère, & comme Pollux le dit expressément (*lib.* 7, *cap.* 13): c'est même par la propriété de servir à ceux qui dormoient, & par l'épaisseur exigée pour être employé de jour & de nuit, qu'Ammonius (*de Different. vocum*) caractérise la *læna*, & qu'il la distingue de la χλανὶς, qui ne pouvoit servir que de vêtement. Au reste, l'usage que l'on faisoit de la *læna* pour se couvrir dans le lit, ou plutôt (comme le dit Ammonius) pour s'envelopper dans le lit, prouve que c'étoit une pièce de drap coupée en carré long, sans couture & sans froncis. J'ai dit plus haut que la *læna* avoit de hauteur les trois quarts de celle d'un homme, dimension exigée pour servir à préserver le corps de la pluie & du froid. Quant à son ampleur, la plus simple n'avoit probablement qu'une fois & demie la hauteur; ce qui suffisoit pour envelopper celui qui la portoit: la *læna* double auroit eu deux fois la hauteur. Celle-ci alors n'auroit différé du *pallium* que par l'agraffe & par une moindre hauteur.

La forme de la *læna* ne différant point de celle de la chlamyde, & l'ampleur, la longueur & le tissu de la *læna* pouvant seuls la faire distinguer de la chlamyde, il faudroit peut-être renoncer à la reconnoître sur les marbres. Je crois cependant que l'on peut, sans trop hasarder, donner pour modèle de la *læna*, celle de Pâris, tirée d'un précieux bas-relief conservé chez le duc Caraffa-Noja à Naples, & publié par Winckelmann (*Mon. ant.* n°. 115). On la voit ici sous le n°. 2, *Pl. CXVI*. D'abord, le mot *Alexandre*, qui est écrit en grec au dessus de la figure, désigne évidemment le ravisseur d'Hélène, puisque c'étoit un de ses noms; ensuite le bas-relief représente Pâris conduit par l'Amour à Hélène, que Vénus tient embrassée. Le fils de Priam n'est point vêtu en berger; il est représenté à l'héroïque, c'est-à-dire nu, excepté la chaussure, l'épée & un manteau long & ample. Or Ammonius, déjà cité, nous apprend que « la *læna* étoit un vêtement héroïque. » Il est donc très-probable que Pâris porte ici ce manteau.

Les statues héroïques portent quelquefois la *læna* pliée & jetée sur une seule épaule, ordinairement sur la gauche. On la jetoit ainsi pour éprouver moins de gêne en marchant: c'est aussi un caractère qui fait reconnoître les voyageurs, & Mercure est souvent représenté ainsi. On en voit au n°. 3, *Pl. CXVI*, un exemple tiré d'un vase grec publié par Winckelmann (*Monum. antic.* n°. 131.)

Le MANTEAU LONG des Grecs, le manteau grec proprement dit, celui qui fit distinguer les Grecs d'avec les Romains lorsque ces deux peuples se mêlèrent, étoit appelé τὸ ἱμάτιον par les premiers, & *pallium* par les derniers. On s'accorde généralement à dire qu'il n'étoit pas attaché ni assujetti par une ni par deux agraffes; mais les philologues diffèrent d'opinion sur sa forme, soit parce qu'ils n'ont pu étudier assez de monumens antiques, soit parce qu'ils n'ont pu perdre de vue les manteaux des

Modernes. *Ferrari* donne au manteau grec étendu la forme d'un demi-cercle, celle de la chape des prêtres catholiques. La description de Winckelmann laisse entrevoir qu'il croyoit le *pallium* étendu parfaitement circulaire, comme les manteaux de la cavalerie moderne. D'ailleurs, il exclut formellement les angles & la forme carrée. Enfin, un peintre (M. Chéry) qui a écrit sur les costumes des Anciens, a proposé un moyen terme : selon lui, le manteau grec avoit la forme générale d'un carré long, dont les deux petits côtés perpendiculaires & le long côté supérieur, horizontal, auroient été droits; le long côté inférieur seul auroit présenté une portion (le sixième environ) de cercle, & les glands auroient été attachés aux quatre extrémités des petits côtés. Pour moi, je crois que la forme ordinaire du *pallium* étoit un carré long, & je ne pense pas qu'aucun de ses côtés fût circulaire. Il est possible cependant de trouver quelque exception motivée sur une mode passagère ou sur un goût individuel. Toutes les opinions sur les costumes sont sujètes à des exceptions; je le redis ici pour la centième fois.

Quant à l'ampleur du manteau grec & à sa hauteur, qui le faisoient distinguer d'avec la chlamyde & d'avec la *lana*, on peut d'abord calculer la dernière d'après l'usage que l'on faisoit du manteau pour se préserver du soleil, de la pluie; pour éloigner les distractions lorsqu'on vouloit méditer, &c. en le ramenant sur la tête. Dans cette position, il descendoit encore jusqu'au dessous des genoux; il avoit donc la hauteur d'un homme. J'ai pu tirer cette conclusion de la vue simple de plusieurs figures grecques ou vêtues à la grecque.

Quintilien dit expressément (*Institut. XI, cap. 3, pag.* 834, *edit.* 1665) que les Grecs faisoient descendre le *pallium* jusqu'à la chaussure : *Togam veteres ad calceos usque demittebant, ut Græci pallium.* Mais pour connoître l'ampleur du *pallium*, j'ai appliqué un fil sur toutes les sinuosités de son bord extérieur, & sur les mêmes figures; je l'ai trouvé le plus souvent long d'environ deux fois la hauteur; quelquefois même il avoit de longueur deux hauteurs & demie : la toge des Romains en avoit ordinairement près de quatre.

Nous voyons dans Lucien (*Toxaris*, *n°.* 30, *tom. II*, *pag.* 539) Démétrius aller visiter en prison Antiphile son ami, « partager son manteau (τὸ τριβώνιον), s'envelopper » dans une moitié, & donner l'autre à Antiphile pour » qu'il s'en revêtît, après lui avoir ôté les haillons dont » il étoit couvert. » Ce texte prouve évidemment que le manteau pouvoit envelopper deux fois un homme, ou en envelopper deux pris séparément.

Je donne au *n°.* 4, *Pl. CXVI*, un modèle du manteau grec. Il est tiré d'un bas-relief de la villa Albani, publié par Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 157), qui représente Ulysse s'entretenant aux Champs-Élysées avec l'aveugle Tirésias. C'est la figure de ce célèbre devin que l'on voit ici; elle porte un *pallium* dont on suit à l'œil tous les développemens. On trouvera sous le *n°.* 1, *Pl. CXVII*, un *pallium* d'une forme très-ancienne : c'est le vêtement de Jupiter sur un bas-relief de l'ancien style grec, dit improprement étrusque. Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 5) a publié le marbre qui servoit de margelle de puits, & qui est conservé au Capitole. On remarquera que les bords de ce manteau sont godronés, c'est-à-dire qu'ils sont plissés en rond, & que ces godrons étoient persistans, soit que le manteau fût de toile empesée, soit qu'à l'aide de la chaleur & de la presse on eût donné cette forme au drap.

Enfin le *n°.* 2, *Pl. CXVII*, présente un personnage grec dont le manteau est exprimé dans tous ses détails. Il est tiré d'un bas-relief de la villa Albani, publié par Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 194).

Lorsque le *pallium* est ample & que la toge est étroite, on peut encore les distinguer par la manière de jeter l'un & l'autre. Ordinairement le côté droit du *pallium* ne monte point, comme celui de la toge, de l'estomac à l'épaule gauche; il s'arrête sur le flanc gauche; ensuite on ne voit point au *pallium*, comme à la toge, tomber de l'épaule gauche une masse de plis sur le dos & jusqu'au gras de la jambe; mais cette masse tombe de l'épaule gauche par-devant, sur le flanc gauche, & quelquefois sur le bras du même côté, qu'elle couvre entiérement.

Ἱματίδιον (*palliolum*), employé dans les endroits où il est parlé des Grecs, étoit-il un petit ἱμάτιον & un petit *pallium*? La formation de ces mots annonce à la première lecture, qu'ils désignoient des manteaux plus courts; mais j'ai déjà fait observer que cette formation annonce aussi souvent une plus grande finesse ou une légéreté dans le drap ou dans l'étoffe dont est fait le vêtement, qu'une diminution dans les proportions; ce qui donne une seconde interprétation. Un passage de Plaute (*Canissa, act. II, scen.* 3, *vers.* 18 & 28) m'en a présenté une troisième : les deux mots désignoient aussi la partie du manteau dont par fois on se couvroit la tête, & non une autre sorte de manteau. Le vieillard Stalinon s'est parfumé pour plaire à une maîtresse; il est rencontré par Cléostrate son épouse. Celle-ci dit :

Undè hic, amabo, unguenta adolent. ST. *Oh! perii! manifestò miser*
Teneor. Cesso caput pallio *detergere.....*

& dix vers après, dans la même scène, par conséquent sans changement d'habits, Cléostrate dit :

..... Te sene omnium senum neminem esse ignaviorem.
Undè is? nihili? ubi lustratus? ubi bibisti?
Id est mecastor. Vide palliolum *ut rugat.*

On verra plus bas cependant que le mot *palliolum* désigne aussi, chez les Romains, une pièce de toile dont on se couvroit la tête.

Τριβώνιον, manteau des pauvres, des cyniques & des autres philosophes qui affectoient le mépris des richesses. Sa forme ne présentoit aucune différence : c'étoit un manteau vieux & usé. Suidas le définit un vieux manteau. Quant à l'usure, dans le *Plutus* d'Aristophane (*act. III, scen.* 2, *v.* 714), un pauvre, nommé *Carrion*, interrogé comment il avoit pu voir ce qui se passoit dans le temple d'Esculape, puisqu'il avoit la tête couverte, répond qu'il l'avoit vu par les trous de son τριβώνιον. C'est aussi à ces trous que Diogène faisoit allusion lorsqu'il disoit à Antisthène (*Diog. Laert. II*, 36) : « Je découvre votre » orgueil au travers de votre τριβώνιον », parce que celui-ci en montroit avec affectation les parties déchirées. Je parlerai de ce manteau & de la manière de le porter, à l'article des PHILOSOPHES GRECS.

DOUBLE (*Lana* ou manteau). En grec & en latin les mots qui répondent au mot français *double*, ont, comme celui-ci, quatre acceptions qu'il faut bien distinguer pour l'intelligence de cet article. La première est opposée à simple : *double* ou deux fois plus long ou plus large. Dans la seconde, *double* signifie simplement fait avec une dose

double ; ainſi on dit en françàis, encre double, bière double, &c. La troiſième acception eſt repréſentée par cette expreſſion, mettre une choſe en *double*, c'eſt-à-dire, la replier ſur elle-même. C'étoit ainſi que l'on plioit en deux la *lana* avant de la placer ſur ſon corps : de là vient qu'elle fut quelquefois déſignée par le mot διπλαξ ſeul. On voit pluſieurs figures de Pallas, dont le manteau eſt *double* ou mis en *double* ſous l'égide. J'en ai fait deſſiner une ici ſous le *n°.* 3, *Pl. CXVII.* Elle étoit à la villa Albani, & Winckelmann l'a publiée (*Mon. ant. n°.* 17).

La quatrième acception ſemble être relative à l'épaiſſeur de l'étoffe ſeulement, & en déſigner la groſſièreté. Pollux (*lib.* 4, *ſegm* 119) dit du vêtement d'un cuiſinier : « Il eſt double, & il n'a pas été travaillé par le foulon. » Cornélius Népos repréſente Datame (*cap.* 3) amenant au Roi de Perſe le rebelle *Thyus*, qu'il conduiſoit en laiſſe comme une bête féroce. Lui-même avoit pour habillement « un manteau de payſan double, une tunique » à longs poils, & il portoit un caſque de chaſſeur. »

On pourroit trouver une cinquième acception ſi l'on étoit certain que Pollux, dans l'endroit où il parle des habillemens des femmes (*VII*, *cap.* 13, *ſegm.* 49), eût déſigné par le mot διπλοΐδιον ces deux pièces d'étoffes carrées dont les Grecques & les Romaines ſe recouvroient la poitrine & le dos.

Quelquefois enfin le verbe διπλοῦν ſignifioit s'envelopper entiérement de ſon manteau, comme le faiſoient, pour ſe garantir du froid, les philoſophes cyniques, qui ne portoient point de tunique : « Nous prenons des vê- » temens plus épais pour nous préſerver du froid, eſt-il » dit dans Stobée (*Sermone* 95) ; mais le philoſophe » (διπλωσας) s'enveloppe dans ſon manteau, & il mar- » che comme s'il avoit deux vêtemens. » Auſſi Heſychius définit-il le mot Δίϐολον (jeté deux fois) par ces mots, *manteau double*, *lana double*.

L'auteur du *Grand Etimologique* dit de la *lana* que prend Neſtor lorſqu'il eſt réveillé par Agamemnon, que par les mots διπλῆν ἐκταδίην dont Homère ſe ſert pour la décrire, il faut entendre « une *lana* aſſez grande pour que l'on » puiſſe s'en revêtir comme ſi l'on en portoit deux. » Voilà la première acception du mot *double*, mis en double. Auſſi Pollux (*lib.* 7, *cap.* 13) fait-il obſerver que ces *lana* étoient appelées par les Athéniens, διπληγίδες & δίϐολοι, doubles, par oppoſition à celles qu'ils appeloient ἁπληγίδες, ſimples. On trouve la ſeconde acception du mot *double*, c'eſt-à-dire, ſimplement plus grand ou plus étendu, dans le vers 87 du troiſième livre des *Géorgiques*, où Virgile, parlant des marques qui caractériſent le courſier généreux, dit :

At duplex agitur per lumbos ſpina.....

Le poète ne demande certainement pas qu'il ait deux colonnes vertébrales, mais il veut qu'il ait un dos large : telle eſt encore l'expreſſion de nos maquignons, un double bidet. Il dit ailleurs, dans le même ſens (*Ecl. verſ.* 67) :

Et ſol creſcentes decedens duplicat umbras.

Auſſi Servius explique-t-il *duplicat* par le mot générique *auget*. De même en grec, Théophraſte (*Hiſtor. Plantar. lib.* 4, *cap.* 10) dit que la fleur de la fève d'Égypte eſt double (διπλασιον) de celle du pavot ; ce qui ſignifie qu'elle eſt plus large, & non rigoureuſement deux fois plus large.

Telles ſont les diverſes acceptions des mots qui répondent en grec & en latin au mot françaiſ *double* : le choix ſera déterminé par le ſens des paſſages où ils ſont employés, mais on ne les traduira jamais par le mot *doublé*, c'eſt-à-dire, garni d'une doublure, comme l'ont fait quelques antiquaires.

Épomide, ἐπωμις, nom générique du manteau, de quelque eſpèce qu'il pût être. Procope (*Bell. Perſ.*, *lib.* 2, *cap.* 21) dit des ſoldats de Béliſaire, qui étoient à la chaſſe..... : « Ils n'avoient ni *chlana* ni aucune autre » ſorte de manteau, οὐτε ἄλλην ἐπωμίδα τινά, mais ils por- » toient des tuniques de lin, de longues chauſſes & des » ceinturons. »

Exomide. J'en ai parlé dans l'article de la Tunique, & je n'en ferois ici aucune mention ſi Euſtathe (*in* Σ *Iliad. pagin.* 1166) n'eût dit que c'étoit une tunique & un manteau. Je ne puis expliquer ce texte à moins que l'on ne déſigne, par le nom d'*exomide*, le manteau des cyniques, parce qu'il laiſſoit les épaules découvertes comme la tunique du même nom : ſaint Chryſoſtôme l'emploie dans ce ſens (*Homil.* 2, *in Epiſt. ad Rom.*)

Ξυστις, *xyſtis*. On trouve dans Suidas quatre articles ſur ce vêtement. Je n'en dois extraire ici que ceux qui ſont relatifs à la *xyſtis*, conſidérée comme un manteau : c'étoit le manteau traînant des acteurs tragiques & des Rois particuliérement, le même que le *ſyrma*. Il s'attachoit aux épaules avec des agraffes très-riches. Suidas dit encore que, dans la pompe qui précédoit les jeux du cirque, les conducteurs des chars portoient un ſemblable manteau, de couleur jaune, de même que les gladiateurs, dans cette pompe, portoient la toge (*Tertull. de Pallio, in fine*). On voit auſſi, dans les *Nuées d'Ariſtophane* (*verſ.* 70), que les chevaliers ſe promenoient dans Athènes avec un ſemblable manteau de pourpre, & conduiſant des chars. On étendoit ce manteau pour ſervir de couverture à des lits & à des ſiéges, car Pollux le claſſe avec les tapiſſeries & les tapis (*lib.* 10, *cap.* 8). Enfin Suidas dit que le tiſſu de ce manteau étoit léger ; il ajoute cependant que le manteau étoit peſant, probablement à cauſe de ſon ampleur & de ſa longueur, & relativement au *pallium*.

Les Grecs ont-ils porté des *manteaux garnis de capuchon* comme les Romains, les Gaulois, &c.? On en pourroit douter ſi l'on vouloit prouver, à la rigueur, qu'un peuple ancien n'avoit pas certain vêtement, parce qu'on n'en trouve pas le nom dans la langue de ce peuple. A la vérité, avant les auteurs chrétiens qui ont écrit en grec, il n'eſt fait aucune mention de capuchon ni de manteau garni de capuchon ; mais ne ſéparant point, dans cet ouvrage, les Étruſques des Grecs à cauſe de la reſſemblance qui ſe trouve entre les monumens des premiers & les plus anciens monumens des ſeconds, je vais faire connoître deux ſortes de très-petits manteaux garnis de capuchon, que *Paſſeri* (*Pictura Etruſc. tom. I*, *pag.* 63) a tirés des vaſes grecs, appelés communément *étruſques*. Ils ſont portés par des enfans des deux ſexes. On les voit ici ſous les *nos.* 4 & 5, *Pl. CXVII.* On pourra examiner auſſi le petit Théleſphore dans les figures mythologiques de ce Recueil & dans les autres Recueils d'antiquités.

§. III. *Manteaux des Romains.*

Tarquin-l'Ancien introduiſit à Rome l'uſage de la toge. Avant lui les Romains ſe ſervoient du *pallium* des Grecs. On peut le croire en voyant les Étruſques vêtus comme les Grecs, & les premiers Romains empruntant la religion, les coutumes & les uſages des peuples d'Étrurie. C'eſt pourquoi je place ici, ſous le *n°.* 1, *Pl. CXVIII*, une ſtatue de bronze de la galerie de Florence (*Statua*,

tab. 81) haute de 1 mètre 8369 (5 pieds 7 pouces 10,5 lignes). Les caractères étrusques, gravés sur le bord inférieur du manteau, ne laissent aucun doute sur l'origine de cette statue, & la ligne tracée parallélement au bord indique la bande de pourpre qui y étoit brochée ou appliquée. On la voit de profil sous le *n°.* 2, *Pl. CXVIII*, afin que l'œil puisse suivre les contours du manteau, qui a de largeur plus de deux fois la hauteur de la figure, & de hauteur un peu moins d'une hauteur de la figure. Ce sont les proportions du *pallium* des Grecs, & c'étoit ce *pallium* dont se servoient les Romains hors de la capitale, lorsqu'ils ne portoient pas la *lacerna*.

La masse de plis qui tombe de l'épaule gauche sur le dos de cette figure, & qui descend jusqu'au milieu des cuisses, semble annoncer que les Etrusques donnoient au *pallium* le jet qui depuis distingua la toge de ce manteau. La manière de la porter la faisoit en effet distinguer du *pallium*, peut-être autant que son ampleur. On pourroit, d'après cette observation, reconnoître ici la *toga* ou *togula arcta*, toge étroite & courte dont faisoient usage à Rome les pauvres citoyens.

Ovide (*II Fast.* 504) représente Romulus revêtu de la *trabea*, & Virgile (*Æneid. VII*, *v.* 612) donne aussi à ce manteau l'épithète *quirinalis*. On peut en conclure que les premiers Rois de Rome, & peut-être à la même époque les principaux habitans de cette ville, portèrent la *trabea*, dont je parlerai après l'article de la Toge.

La Toge, *toga* (& τήβεννος en grec), fut quelquefois à Rome le nom générique de l'habit extérieur des hommes & des femmes, mais ordinairement le nom particulier de cet ample mauteau qui distinguoit les Romains des autres peuples, comme le *pallium* distinguoit les Grecs. Varron, cité par Nonnius (14, 25), dit : « Dans les premiers siècles de Rome la toge étoit un » vêtement de jour, de nuit, d'homme & de femme. » Quant à la généralité des noms τήβεννος & *toga*, on voit le premier (*Artemidori*, *lib.* 2, *cap.* 3) employé par les Arcadiens, pour désigner leur manteau; & le second, employé par Suétone (*Domitiano*, *cap.* 4), avec l'épithète *græcanica*, pour désigner le *pallium* ou manteau grec.

On a beaucoup écrit sur la forme de la toge. Le plus grand nombre des antiquaires croient, avec raison, que la différence qui la distinguoit du *pallium* des Grecs étoit la forme circulaire, & ils appellent toujours le *pallium* un manteau carré. Ils s'appuient sur un texte de Denys d'Halicarnasse (*Antiq. rom. lib.* 3, *cap.* 61). Le voici : « Entr'autres présens qu'offrirent à Tarquin les Etrus- » ques, étoit un manteau de pourpre de plusieurs » couleurs, semblable à ceux que portoient les Rois de » Lydie & de Perse, excepté que sa forme n'étoit pas » rectangulaire comme celle de leurs manteaux, mais » qu'elle étoit demi-circulaire. Les Romains appellent ce » manteau *la toge*, & les Grecs τήβεννος. » On lit encore dans un ancien scholiaste de Perse (*Satyra* 5, *vers.* 14) & dans Isidore (*Origin. lib.* 19, *cap.* 24) : *Toga est purum pallium formâ rotundâ, & fusiore atque inundante sinu..... mensura togæ justæ senas ulnas habet.* Winckelmann a dit que ce manteau avoit une forme rectangulaire (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4, *chap.* 5) & non une forme circulaire, & il croit qu'Athénée l'énonce expressément (*lib.* 5, *cap.* 14), en parlant des Romains que Mithridate fit égorger dans toute l'Asie le même jour..... « Les Grecs qui avoient » obtenu le droit de citoyens romains, reprenant les » manteaux quadrangulaires, faisoient connoître par ce » changement leur ancienne patrie. » Dalechamp, premier traducteur latin d'Athénée, avoit mal rendu μεταμφιεσάμενοι (reprenant) par quittant : d'où est venu l'erreur de Winckelmann.

Le *n°.* 3, *Pl. CXVIII*, est une figure de bronze de la galerie de Florence. Je l'ai choisie de préférence, parce qu'elle présente, avec une grande exactitude, tous les plis de la toge. En l'examinant dans l'ordre des chiffres que j'y ai joints, on suivra le développement de cet ample manteau sur le devant de la figure. Le *n°.* 4, *Pl. CXVIII*, présente une statue consulaire de la villa Médecis, vue par-derrière, & les plis de la toge, que l'on ne peut appercevoir dans le numéro précédent. Je vais développer la toge d'après ces deux figures. Le *n°.* 1 indique une extrémité du diamètre ou de la largeur, celle qui se plaçoit devant les jambes, & de laquelle pendoit un gland ou une houpe, ou même quelquefois une boucle faite avec un cordon, comme on le voit à des statues du Muséum français. Le *n°.* 2 indique la partie appelée *umbo*, parce qu'elle occupoit le milieu de la figure, comme l'*umbo* dans le bouclier. On ne le voit point aux toges étroites. Le *n°.* 3 passe sur l'épaule gauche, près du cou, pour reparoître au *n°.* 4, sur l'épaule droite, après avoir tourné derrière le cou. Le *n°.* 4, descendu derrière le bras droit, devient le *n°.* 5 : celui-ci forme, au *n°.* 6, une large courbure appelée *sinus* en général, & par le scholiaste de Perse *fusior & inundans sinus*. La toge remonte de 6 en 7 pour couvrir le côté gauche; puis en 8, sur l'épaule de ce côté, par une suite oblique de plis que l'analogie fit appeler *balteus*, baudrier. La figure du *n°.* 4, *Pl. CXVIII*, présente la toge, qui, après avoir passé sur l'épaule gauche, reparoît au *n°.* 9, & tombe, par une ligne droite, au *n°.* 10, vers le talon gauche, où elle finit.

Douze auteurs au moins ont écrit sur la toge, & aucun ne dit avoir fait couper une draperie sous la forme de ce manteau. Quant à moi, j'ai examiné avec attention la toge de notre premier acteur tragique, M. Talma. Je l'ai vue placée sur lui dans plusieurs tragédies; je lui ai donné tous les *jets* que présentent les statues romaines, & je l'ai ramenée sur la tête, comme la portoient les sacrificateurs; elle m'a paru avoir la forme & les dimensions des toges les plus amples. On en trouvera le développement, avec les mesures cotées, dans la dernière planche de ce Recueil. Il est composé d'un demi-cercle; plus d'un segment de cercle, qui a pour corde le diamètre du demi-cercle, & pour hauteur environ le quart de ce diamètre. Les deux glands sont placés aux extrémités de ce même diamètre, qui a de longueur 4 mètres 873 (15 pieds), & qui forme la largeur de la toge, largeur triple de la hauteur d'un homme de petite taille. Sa hauteur, composée du rayon du demi-cercle & de la hauteur du segment, est de 3 mètres 520 (10 pieds 10 pouces 1 ligne, ou en nombres ronds, 10 pieds 10 pouces), double de la hauteur d'un homme de taille moyenne. Le scholiaste de Perse, cité plus haut, donne à la toge six *ulna* de hauteur. Telle est notre toge, si l'on en sépare le segment : telles sont les chapes des prêtres catholiques. En effet, Servius dit : *Ulna propriè est spatium quantùm utraque extenditur manus*. « L'*ulna* comprend l'es- » pace couvert par les deux mains étendues. » Cette longueur est environ de 0 mètre 406 (15 pouces) : ainsi les six *ulna* sont égales à 2 mètres 409 (7 pieds 5 pouces), ou à 0 mètre 027 (un pouce près), égales au rayon du demi-cercle de notre toge, qui est de 2 mètres 437 (7 pieds 6 pouces).

Le manteau des Espagnols, des Romains modernes,

qui eſt auſſi celui des officiers de notre cavalerie, étant étendu, forme un cercle entier, qui a pour rayon la hauteur, environ 1 mètre 386 (4 pieds 3 pouces) : ſa ſurface n'eſt donc que la moitié de celle d'une toge.

Les proportions de la toge étant fixées, je n'ai plus à parler ici que de ſes diverſes parties, & de la manière de la porter dans certaines occaſions. On trouvera dans la partie des figures romaines, la deſcription des divers ornemens que recevoit la toge, tels que la bande de pourpre qui étoit appliquée ſur les bords de la prétexte; les bandes de pourpre perpendiculaires de la *toga palmata*; les ornemens, figures & portraits brodés ſur la *toga picta*, &c.

LACINIA TOGÆ déſignoit chacune des deux extrémités de la toge, qui tomboient preſque perpendiculairement, l'une de l'eſtomac aux pieds, & l'autre par-derrière, de l'épaule gauche aux pieds. C'eſt ſur la première que marcha Caligula (*Suetonius* 35), lorſqu'enflammé de colère, il voulut ſortir d'un ſpectacle, *calcata lacinia togæ*, & qu'il tomba ſur les gradins. C'eſt la ſeconde que l'on ceignoit autour de ſoi, ſelon Servius (*Æneid. VII, v.* 612), au lieu de la jeter par-deſſus l'épaule gauche lorſqu'on ceignoit la toge à la manière des Gabiens.

Généralement le mot *lacinia* déſignoit le bord d'un vêtement : on s'en ſervoit ſouvent pour eſſuyer la ſueur (*Plaut. Mercatore*, 1, 2, 16) & les larmes (*idem, Aſinaria*, 3, 2, 41). Apulée emploie pluſieurs fois le mot *laciniæ* pour déſigner pluſieurs vêtemens. On appela auſſi *laciniæ* certains ornemens appliqués ſur les vêtemens, près des bords.

GABINUS CINCTUS. Les Gabiens, dit Servius (*Æneid. VII, verſ.* 612), étant occupés à offrir un ſacrifice, furent attaqués par leurs ennemis. Sur-le-champ ils relevèrent leurs toges autour de leur corps, & ils marchèrent au combat. Ayant remporté la victoire, ils conſervèrent depuis, à la guerre, cette manière de relever leurs toges comme un heureux augure. Les Romains les imitèrent. Lorſque des citoyens ſe dévouoient, lorſque le Conſul ouvroit les portes du temple de Janus, lorſque les chefs des colonies conduiſoient la charrue pour tracer l'enceinte des villes, &c. ils portoient la toge relevée à la gabienne. Cette manière de ſe ceindre conſiſtoit quelquefois en deux points : ſe couvrir la tête avec une partie de la toge, & en relever le reſte autour de ſoi comme une ceinture : *togæ parte caput velati, parte ſuccincti*, dit Caton, cité par Servius (*ibidem*). Les Gabiens, faiſant un acte religieux, avoient, ſelon l'uſage, la tête couverte avec la toge, & ils la conſervèrent ainſi dans le combat pour leur tenir lieu de caſque. Enſuite, pour que la toge n'embarraſſât, dans la mêlée, ni les jambes ni les cuiſſes, ils ramenèrent ſur l'eſtomac la partie de la toge qui deſcendoit par-derrière l'épaule gauche, la paſſèrent ſous le bras gauche, autour des reins, &, la ramenant ſur l'eſtomac, ils la lièrent avec le *ſinus*, & la partie qui tomboit auparavant de l'eſtomac aux pieds. *Gabinus cinctus eſt, toga ſic in humerum rejecta, ut una ejus lacinia à tergo revocata, hominem cingat* (*ibidem*). Par ce moyen la tête ſeule étoit couverte, les deux bras furent dégagés, & les jambes furent découvertes.

Les médailles des colonies préſentent ſouvent un Romain conduiſant une charrue pour tracer l'enceinte de la ville. On ſait qu'il doit être ceint à la gabienne, & l'on voit ſa tête couverte de la toge; mais autant que l'on peut raiſonner d'après des monumens auſſi petits, on n'apperçoit point les maſſes de plis que devoit faire la toge relevée autour de la ceinture.

Cette manière plus ſimple d'être ceint à la gabienne, c'eſt-à-dire, avoir ſeulement la tête couverte avec la toge, ſans l'avoir relevée autour des reins, ſeroit-elle devenue habituelle ? Alors elle pourroit s'appliquer à la *trabea*, qui par ſa petiteſſe, comparée à la toge, n'auroit pu être relevée comme celle-ci.

Le *n°. 6, Pl. CXVIII*, préſente un buſte de la villa Borghèſe. Voici l'explication qu'en a donnée M. Viſconti (*tom. I, pag.* 63, *tavol.* 20). « Tête & buſte antiques » d'un perſonnage inconnu, avec la toge enveloppée ſur » la poitrine, & repliée de cette manière, que pluſieurs » perſonnes ont priſe pour le laticlave. Cette manière de » relever (*raccoglier*) la toge commence à paroître ſur » les monumens, vers le tems des Antonins, époque de » cette belle ſculpture. » J'ajouterai à cette explication, que c'eſt probablement de cette maſſe de plis qu'a voulu parler Tertullien dans pluſieurs endroits de ſon Traité *de Pallio*. Cette maſſe paroît être fixe, & ſoutenue par quelque moyen caché. Tertullien dit (*cap.* 1) : *Pallii..... redundantiam, tabulata congregatione fulcitis.* « Vous ſou- » tenez l'ampleur de votre manteau avec une maſſe de » plis. » Apulée, qui écrivoit dans le ſecond ſiècle, dit auſſi (*lib. XI*) du manteau d'Iſis : *Umbonis vice dejectâ parte laciniæ, multiplici contabulatione dependulâ.* Tertullien (*ibidem, cap.* 5) parle du ſoin que l'on prenoit, chaque ſoir, de préparer les plis que devoit faire la toge, *rugas ab exordio formare;* des ſuites de plis que l'on établiſſoit, *deducere in talias;* des eſpèces de tenailles qui les aſſujetiſſoient, *totumque contracti umbonis figmentum, cuſtodibus forcipibus adſignare*, & d'une maſſe de plis, pareille à celle du devant de la toge, qui ſoutenoit par-derrière la chute de la partie, tombant de l'épaule gauche, *cum alio pari tabulato in terga devoto;* enfin, ajoute-t-il, un homme ainſi vêtu, ſembloit être chargé d'un double havreſac, *atque ita hominem ſarcina veſtiat.*

Toga palmata & *tunica palmata* étoient des vêtemens ornés d'eſpèce de bandes brodées ou de bordures brodées. Dans le gloſſaire de la baſſe latinité de Ducange (*voce* CASULA, *pag.* 402), on lit le mot *palmus*, employé dans ce ſens..... *Caſula..... Phrygio palmum habente..... prætendebat.*

Toga picta étoit ornée de peintures brodées, c'eſt-à-dire, de figures d'hommes ou d'animaux, de fleurs, de fruits, &c.

Toga prætexta. La toge-prétexte, ou ſimplement la prétexte, étoit une toge blanche, bordée de pourpre, brochée avec l'étoffe (*prætexta*) : *toga alba purpureo limbo*, dit Varron.

Toga vitrea. Varron (*Modio, apud Nonium :* TUNICA) dit : *Quorum vitreæ togæ oſtentant tunicæ clavos.* « Des toges » tranſparentes, au travers deſquelles on apperçoit les » bandes de pourpre de la tunique. » Ces toges étoient de lin, de coton, ou de l'étoffe de laine, appelée *voile.*

TRABEA. C'étoit, après la toge, le manteau affecté aux citoyens de Rome les plus diſtingués. J'ai dit (immédiatement avant l'article de la TOGE) que Romulus, les premiers Rois & les principaux citoyens portoient la *trabea;* depuis elle devint l'attribut diſtinctif des chevaliers. Les Augures, les Saliens, la portoient habituellement; les Conſuls, en certaines ſolennités; les chevaliers dans les pompes (*Dionyſ. Halic.* 6, 13).

Les antiquaires ont été partagés d'opinion ſur la forme de la *trabea*. Pour moi, liſant dans Tacite (3, *Annal.* 2) que les chevaliers portoient ce manteau aux funérailles de Germanicus, & dans Hérodien, qu'aux funérailles des

Empereurs les chevaliers faiſoient, à cheval, pluſieurs courſes autour du bûcher, j'ai cherché la *trabea* dans une pompe funèbre. Celle d'Antonin-Pie eſt ſculptée ſur la baſe de ſa véritable colonne, & on l'a gravée au commencement (*tab.* 3) de la colonne antonine prétendue. J'en ai tiré le chevalier porte-enſeigne, que l'on voit ici ſous le *n°.* 7, *Pl. CXVIII.* Sa *trabea* eſt très-apparente; elle ne diffère point, pour la forme, de la *chlamyde*, & elle eſt attachée de même ſur l'épaule droite avec une agraffe. C'eſt auſſi avec une agraffe, ſelon Denis d'Halicarnaſſe (*lib.* 2, *cap.* 70), qu'étoit attaché le manteau des Saliens, qu'il dit avoir été appelé *trabea*. Or, on verra dans le livre de la Religion, à l'article de ces prêtres, une pierre gravée de la galerie de Florence, ſur laquelle leurs aides portent les *ancilia*. Ils ſont revêtus d'un manteau court, de même forme que la chlamyde, agraffé ſur l'épaule droite, & ramené ſur la tête ſelon l'uſage religieux. Enfin *Codinus*, cité par Suidas (*voce* Ἀξια βαπτικως), dit expreſſément que l'on donnoit le nom de *trabea* à des chlamydes précieuſes. On ne peut donc plus avoir de doute ſur la forme de la *trabea*.

Quant à la couleur de la *trabea*, Suétone, cité par Servius, dans ſon commentaire ſur le vers 612 du VIIe. livre de l'Énéide, *Ipſe Quirinali trabea cinctuque Gabino*, dit que celle des dieux étoit de pourpre-marine; celle des Rois de pourpre-marine, ornée de bandes blanches; & celle des Augures de pourpre-marine, ornée de bandes de pourpre-terreſtre ou d'écarlate. Denis d'Halicarnaſſe, cité plus haut, dit que le manteau dont étoient revêtus les chevaliers dans les pompes, & que l'on appeloit *trabea*, étoit de pourpre-marine, πορφυρεως, orné de bandes d'écarlate, φοινικοπαρυφους. Ces bandes étoient appelées tantôt *clavi*, tantôt *trabes*. Servius (*Æneid. VIII, verſ.* 660, *de Gallis*) dit : *Sagula virgata, etiam trabeata dicta ſunt. Trabea* vint probablement de *trabes*, bandes ajoutées ou tiſſues : celles-ci étoient appelées *trabes*, poutres, lorſqu'elles étoient placées horizontalement ſur la perſonne habillée, comme le ſont les poutres dans les charpentes. Les *clavi* étoient des bandes perpendiculaires. Le pan du manteau des généraux étoit de couleur écarlate ou teint avec le *coccus*, & dépourvu de bandes; ce qui le diſtinguoit de la *trabea*.

Si l'on ne fait conſiſter le *cinctus gabinus* qu'à ſe couvrir la tête avec le manteau, on a pu appliquer cette expreſſion à la *trabea*, & les aides des Saliens, portant les *ancilia*, en ſeroient une preuve; mais ſi l'on entend auſſi, par cette expreſſion, ſe ceindre avec ſon manteau, il eſt difficile de l'appliquer à la *trabea*, qui, étant beaucoup plus courte que la toge, n'empêchoit point l'action des jambes, comme celle-ci, & n'exigeoit point d'être relevée dans les combats.

LACERNA. Artémidore, qui, ſous Antonin-le-Pieux, écrivoit un Traité de l'interprétation des ſonges, dit (*Oneirocritic. lib.* 2, *cap.* 3) expreſſément que « la chlamyde » étoit appelée, par quelques-uns, *mandua;* par d'au- » tres *epheſtris;* par d'autres enfin, *birrus.* » Or, le *birrus* étoit une *lacerna* de couleur rouſſe. On voit pluſieurs fois dans Iſidore le mot *birrus*, donné pour ſynonyme à *rufus*, comme iſſu du grec πυῤῥος. L'auteur des Actes de ſaint Cyprien dit que, près d'avoir la tête tranchée, il quitta ſa *lacerna* brune, *ſe lacerno birro expoliavit.* L'ancien ſcholiaſte de Perſe, expliquant ce vers de la Ire. ſatyre,

Scis comitem horridulum trita donare lacerna,

dit : *Scis birrum attritum comiti condonare;* ce qui prouve que la *lacerna* & le *birrus* étoient un vêtement de même forme. La *lacerna* étoit donc la chlamyde ou la *lena* des Romains, c'eſt-à-dire, un manteau ample & épais, qui s'attachoit avec une agraffe. Le ſcholiaſte de Perſe la définit un manteau garni de franges, dont les militaires ſeuls ſe ſervoient autrefois. Sur la colonne trajane (*tab.* 26 *& alibi*) on voit l'Empereur & les premiers officiers revêtus de *lacerna* frangées : les cavaliers en portent de ſemblables ſur la colonne antonine. Ce vêtement, joint à d'autres caractères particuliers, fait reconnoître les Barbares. Vers la fin de la République on porta la *lacerna*, & du tems de Martial, ſous le règne de Domitien, on en couvroit les toges dans les amphithéâtres lorſqu'il faiſoit froid (*lib.* 14, 137). La *penula* au contraire ne ſe plaçoit que ſur la tunique, parce qu'elle étoit fermée comme un ſac.

LACERNA CUCULLATA, *lacerna* garnie d'un capuchon. On ne trouve point cette expreſſion dans les auteurs latins; mais on lit dans Columelle (*lib.* 2, *cap.* 1) *ſaga cucullata.* J'ai fait voir ailleurs que la chlamyde, le *ſagum* & la *lacerna* ne différoient point par la forme; que leurs proportions & le degré de fineſſe étoient ſeuls différens. D'après cela on peut dire que la *lacerna* étoit quelquefois garnie d'un capuchon, ſoit à la guerre quand elle ſe faiſoit dans des pays froids, ſoit à la ville lorſqu'on vouloit n'être pas reconnu. On trouve ſur la colonne prétendue antonine (*tab.* 56) & ſur la colonne trajane (*tab.* 65) des ſoldats vus par-derrière, qui portent des *lacerna* garnies d'un capuchon, à la vérité plus petit que celui de la *penula* des Théleſphores, mais aſſez grand pour couvrir la tête. On voit dans Spon (*Miſcellan. erudit. Antiq. ſect.* 9) un homme couvert d'un manteau avec capuchon; mais rien n'indique s'il eſt ouvert comme la *lacerna*, ou fermé comme la *penula*. Au reſte, on agraffoit devant l'eſtomac la *lacerna* garnie de capuchon.

CUCULLIO MULIONICUS, ou *vulgaris viatorius* dont parlent Lampride (*in Elagabalo*) & Vopiſque (*in Vero*) : c'étoit probablement une *penula* très-groſſière.

CUCULLUS déſignoit auſſi un capuchon lié, non à un manteau entier, mais à une ſorte de camail fermé, qui, par-devant & par-derrière, ne deſcendoit pas au-delà des coudes. Spon (*ibidem*) a publié un bas-relief antique, ſur lequel on voit des enfans ainſi affublés & montés ſur des échelles, cueillir des olives : c'étoit un vêtement à l'uſage des payſans & des voyageurs.

OMOPHORIUM, ὠμοφορειον, la même choſe que le *lorum*. (*Voyez plus bas ce mot.*)

ENDROMIS. Le nom grec de ce vêtement, formé des deux mots ἐν δρομῳ, dans la courſe ou dans la paleſtre, annonce que c'etoit une variété de la *lacerna* que l'on portoit en voyage, & dont on ſe couvroit après les fatigues du gymnaſe. Martial (*IV*, 19) dit que les Lacédémoniens lui avoient donné ſon nom, qu'elle étoit fabriquée par les Gaulois-Séquanois, qu'elle étoit fort groſſière, & qu'elle garantiſſoit du froid & de la pluie.

EPHESTRIS. Heſychius dit que l'*epheſtris* étoit une ſorte de *lena* : c'étoit le nom grec du manteau militaire des chevaliers romains; auſſi Artémidore (*Oneirocritic. II, cap.* 3) la compare-t-il à la chlamyde.

MANDUA étoit une ſorte de chlamyde, ſelon Artémidore (*Oneirocritic. II, cap.* 3), & ſelon Pollux (*VII, cap.* 13) c'étoit « un vêtement qui avoit quelque reſſem- » blance avec la *penula*. » Il paroît, d'après cela, que le mot *mandua* avoit la ſignification vague d'habillement qui couvroit les autres, ſoit qu'il fût ouvert, ſoit qu'il fût fermé; c'eſt d'après le vague de ſa ſignification qu'elle

fut adoptée par les Grecs & par les Romains, car (*Hesychius*) c'étoit le nom de l'habit extérieur des militaires chez les Perses.

Birrhus. J'ai parlé de ce manteau dans l'article de la Lacerna.

Abolla, sorte de manteau que Varron & Nonius (14, 9) disent avoir été à l'usage des militaires; mais il paroît que son ampleur pouvoit le faire ressembler au *pallium* des Grecs en général, car on donna ce nom au *tribonium* des philosophes austères (*Martial IV*, 52), & un ancien commentateur de Juvénal rend *major abolla* par *majus pallium*. Les sénateurs portoient l'*abolla* hors de Rome (*Juvénal*, *IV*).

Caracalla. C'étoit un manteau grossier des Gaulois (*Aurel. Victor. epit. c.* 21, *n°.* 1), ressemblant, par la forme, à la *mandua* (*Xiphil. ex Dione*, *lib.* 78), ἐν μανδύης τρόπου, par conséquent à la *lacerna*, mais de diverses couleurs. Antonin, fils de Septime-Sévère, l'adopta, le fit adopter aux Romains dans les camps & même dans la capitale, en lui donnant une longueur telle qu'il touchât les talons, *talares caracallas*. De ce goût bizarre vint le surnom de *Caracalla*, sous lequel cet Empereur est plus connu. Dans le Bas-Empire les femmes portèrent aussi les *caracalla*, comme on le voit dans *Palladius* (*Lausiaca*, *cap.* 17). Un passage de la lettre de saint Jérôme à *Fabiola* nous apprend que de son tems la *caracalla* avoit un capuchon; il dit de l'*éphod* du grand-prêtre des Juifs, qu'il ressembloit aux *caracalla*, au capuchon près : *in modum caracallarum*, *sed absque cucullis*.

Penula, *penula*, φαινόλης, φελόνη. Ce vêtement romain ne me paroît pas avoir été bien décrit jusqu'à ce jour, peut-être parce qu'on ne l'a cherché que sur des figures de Romains. J'ai cru le reconnoître dans le manteau qui couvre toujours le petit Thélesphore. Il est fermé comme un sac; il descend au dessous des genoux sans ouverture pour les bras; il en a une pour laisser passer la tête : le plus souvent un capuchon y est attaché. On voit ici le beau Thélesphore de marbre blanc du cabinet impérial, qui avoit appartenu à M. Foucault (*Antiq. expliq. tom. I*, *Pl.* 191), *n°.* 1, *Pl. CXX*. Il a de hauteur près du cinquième de la hauteur d'un homme de petite taille. La forme du manteau est très-distincte. A la description que j'en ai faite plus haut, il faut ajouter qu'on remarque deux bandes saillantes, placées très-près l'une de l'autre, & perpendiculairement sur le devant de ce vêtement.

La *penula* étoit donc un vêtement fermé, peu ample, ayant souvent un capuchon. Cicéron, voulant prouver que le meurtre de *Clodius* n'étoit point un assassinat prémédité, dit (*Milon. cap.* 20) que Milon portoit la *penula*, & il ajoute : « Y a-t-il rien de moins préparé à un combat, qu'un homme enveloppé dans la *penula* comme » dans un filet? » *Quid minùs promptum ad pugnam*, *quàm penula irretitus?* L'auteur du dialogue *de Causis corruptæ eloquentiæ* (*cap.* 39, *n°.* 2) donne pour une des causes du déclin de l'éloquence au barreau l'abandon de la toge & l'emploi de la *penula*, « dans laquelle on est resserré » & comme renfermé, » *quâ adstricti & velut inclusi cùm judicibus fabulamur*. Ces expressions ne peuvent s'appliquer qu'à un vêtement fermé, & non à ceux qui auroient eu la forme ouverte de la chlamyde. On attachoit tellement au mot *penula* l'idée de couverture entière, d'enveloppe complète, que Varron (*Nonius VI*, 3) appelle de ce nom la partie du *calceus* (chaussure fermée), dans laquelle le pied étoit contenu.

On portoit la *penula* dans l'hiver pour se munir contre le froid (*Horat. lib.* 1, *epist.* 11, *vers.* 17); c'est pourquoi les convalescens en faisoient usage, & c'est pourquoi l'on en revêtit le dieu de la convalescence, Thélesphore. Aussi Acron, commentant le passage d'Horace, cité plus haut, dit-il que la *penula* étoit d'un tissu fort serré & épais, *spissa & crassa*. On la portoit encore pour se préserver de la pluie; & comme les voitures des Romains (les litières exceptées) n'étoient pas couvertes, elle devint l'habit de voyage; c'est pourquoi Milon en étoit affublé lorsqu'il rencontra *Clodius*. Néron, abandonné de tout le monde, mit une *penula* de couleur obscure sur sa tunique, &, ainsi vêtu, monta à cheval pour s'enfuir (*Suéton.* 47).

Un vêtement que les prêtres de l'Église grecque ont conservé, nous donne une juste idée de la *penula*; c'est la chasuble, l'antique *casula* du Bas-Empire. On voit ici, sous le *n°.* 2, *Pl. CXX*, celle de saint Vincent, tirée de la *Roma sotteranea* de *Bosio*; elle ressemble parfaitement au manteau de Thélesphore; & lorsque le prêtre qui la porte, veut élever les mains pour prier ou pour agir, ses assistans relèvent sur les bras les côtés de ce vêtement fermé. Dans l'Église romaine on l'a fendue entièrement sur les côtés pour la rendre moins incommode. La forme de la *casula* étoit directement opposée à celle du *sagum*, manteau ouvert ou espèce de chlamyde. *Presbyteri vel diaconi* (*Synodus Liptinensis*, *can.* 7) *non sagis laicorum more*, *sed casulis utantur ritu servorum Dei* (*monachorum*). Procope (*Bell. vandalic. lib.* 2, *cap.* 26) dit que de son tems, sous le règne de Justinien, la *casula* (κασοῦλα) étoit l'habit des esclaves & des hommes privés : on sait qu'alors les grands de l'Empire & ceux qui occupoient les premières charges portoient la chlamyde : cette *casula* étoit donc l'ancienne *penula*.

La *penula* étoit à l'usage des deux sexes (*Digest. lib.* 34, *tit. II*, *n°.* 23). Comme dans l'origine on ne mit ce vêtement que dans les mauvais tems, il fut fait de peau, *penula scortea* : les muletiers le portoient ainsi, *mulionica penula* (*Cicero*, *pro Sext.* 38). Mais lorsque l'usage en devint général, même dans Rome, c'est-à-dire, depuis Alexandre-Sévère ou dans le troisième siècle, alors on fit la *penula* avec de la laine, & on l'orna de franges ou de laine à brins plus longs que ceux de la *lacerna* : de là vient la définition qu'en donne l'ancien scholiaste de Perse, *Pallium cum fimbriis longis*, tandis qu'il appelle simplement la *lacerna pallium fimbriatum*.

La *penula* entièrement fermée, c'est-à-dire, sans ouvertures pour les bras, fut probablement trouvée trop incommode lorsque l'usage en fut devenu habituel. On fit alors deux ouvertures : les statues de femmes en présentent plusieurs modèles; mais on en trouve peu sur les monumens qui représentent des hommes. Lens a cité une figure tirée d'un bas-relief de la galerie de Florence (*Inscript. antiq. Etruriæ*, *II*, *tab.* 21), qui représente un magasin d'habits, & non, comme on l'a cru long-tems, la lecture du testament de César. On la voit ici au *n°.* 3, *Pl. CXX*. Lens (*Pl. XXXV*) y reconnoît la *penula*. On la reconnoît mieux sur une figure du *forum* des peintures d'*Herculanum* (*Pitt. III*, 221), quoique ces figures soient presque détruites. Elle est ici sous le *n°.* 4, *Pl. CXX*. Ferrari (*Analecta de re vestiariâ in Thesauro Antiq. rom. VI*, *pag.* 1058) a publié une figure antique de Mercure, qui porte la *penula* des voyageurs. On la voit ici sous les *n°s.* 5 & 6, *Pl. CXX*.

Pline (*lib.* 24, *cap.* 15, *sect.* 88) dit que les feuilles du *centunculus* (le *gnaphalium* des Modernes) ont la forme du capuchon des *penula* : *foliis ad similitudinem capitis penularum*.

La

La couleur ordinaire de la *panula* étoit le roux ou le châtain. Pline (*lib.* 8) dit qu'on la faisoit avec la laine de *Canusium*, ville d'Apulie; & ailleurs, que cette laine étoit rousse, *Canusium* (*velleris*) *rufi*. Nicéphore, patriarche de Constantinople, écrit au Pontife romain, qu'il lui envoie une tunique blanche & une *panula*, φαινόλιον, de couleur châtain & sans couture.

CASULA. Voyez l'article précédent.

SYNTHESIS. Ce mot grec, adopté par les Romains, eut chez eux deux significations : la primitive, composition, assemblage, se trouve dans la loi *Titia*, §. *Sempronia*, où la *synthesis* est un certain nombre de vêtemens pris ensemble; & dans le livre du Pasteur (*Antiq. expliq. liv.* 1, *ch.* 4) : la nouvelle, qui fut propre aux Romains, désigna un vêtement particulier, celui que l'on portoit dans les repas ordinaires, dans l'intérieur des maisons : & de là vient que l'on croit reconnoître la *synthesis* ou la *synthesina* dans l'expression *vestis cenatoria*. Elle étoit blanche (*Atti degli Arvali del sig. Marini, pag.* 278), quelquefois verte (*Martial X*, 29). Elle étoit de lin, selon l'opinion commune, ainsi que les serviettes & les autres étoffes dont on se servoit à table. On peut le conclure d'une épigramme de Martial, dans laquelle il dit qu'une seule *synthesis* ne garantissoit pas du froid : *frigus enim magnum synthesis una facit*. Probablement on en portoit plusieurs dans l'hiver.

Quant à sa forme, on est partagé d'opinion. Les uns croient que c'étoit une tunique; les autres un manteau. Les premiers s'appuient sur le texte de Xiphilin (*lib.* 63, *cap.* 14), qui dit que Néron donnoit audience aux sénateurs, vêtu d'une tunique à fleurs, χιτώνιόν τι ἐνδεδυκὼς ἀνθινον, & portant un morceau de toile autour du cou. Mais Suétone (*cap.* 51) dit aussi que Néron ne rougissoit pas de paroître en public, revêtu de la *synthesis*, avec un *sudarium* autour du cou, sans ceinture & sans *calceus*. Si ces deux écrivains parlent de la même circonstance, il faut croire que la *synthesis* étoit une tunique. On pourroit cependant faire cette réponse : on trouve dans une épigramme de Lucilius (*Anthologia*, *lib.* 3, *cap.* 52, *n°.* 2) le mot χιτωνάριον, employé pour désigner le vêtement particulier des philosophes austères, qui étoit leur manteau, τριβώνιον, & non une tunique : on sait qu'ils n'en portoient pas. Pourquoi le mot χιτώνιον, qui est de même nature, n'auroit-il pas été employé, par extension, dans Xiphilin, pour désigner un manteau ? C'étoit probablement une tunique & un manteau, & leur réunion étoit appelée *synthesis*.

LÆNA. Ce mot ne désigne pas, dans cet article, le manteau qui porte ce nom, mais l'ornement particulier que présente un buste antique de Septime-Sévère, conservé dans la villa Borghèse, & publié par M. Visconti (*Monum. Gabini, pag.* 94, *tav.* 37), avec les autres monumens déterrés à Gabies. On le voit ici sous le *n°.* 1, *Pl. CXXI*. Ce savant membre de l'Institut de France dit à ce sujet (*ibidem*) : « Rien n'est aussi digne de remarque, » dans ce buste précieux & des mieux conservés, que la » *læna*, repliée régulièrement, & descendant avec symmétrie, des deux épaules où elle est placée, sur la toge, » comme l'étole des prêtres modernes..... Je ferai observer que la *læna* a été mal-à-propos prise pour le laticlave des sénateurs, & que par la suite elle devint une » des parties les plus remarquables du costume des Consuls. » Le même antiquaire dit ailleurs, *lettre à M. Denon, Moniteur, 5 prairial an* 12 : « Dans le costume » civil, à Rome, les personnes en dignité & les prêtres » portoient dans les cérémonies une espèce d'étole qu'on » appeloit *læna*, ornement qui dégénéra dans le *lorum* » des siècles suivans. Aucune sculpture, avant l'âge de » Septime-Sévère, âge où se manifeste la décadence des » arts, ne nous a conservé cette pièce de l'ancien costume romain. Les Consuls représentés, d'un travail barbare, sur l'ivoire des dyptiques, y paroissent avec le » *lorum*, & avec toute la pompe & l'éclat de leur costume consulaire. » M. Visconti trouve une preuve de son opinion dans le passage de Cicéron (*De clar. Orator. c.* 14), où il est dit que le surnom de *lænas* fut donné à Marcus-Popilius, parce qu'offrant un sacrifice public en sa qualité de Flamine de Carmente, & apprenant que les Plébéiens s'étoient révoltés contre le Sénat, il accourut, revêtu de la *læna* qu'il portoit alors, *ut erat lænâ amictus*, & harangua le peuple avec tant d'éloquence, qu'il appaisa la sédition.

Ce texte est le seul où il soit dit que les Flamines portoient la *læna* dans leurs fonctions. Le mot *amictus* désigne ordinairement un vêtement extérieur, celui qui se plaçoit sur tous les autres, un manteau. Pris adjectivement, il conservoit sa corrélation. M. Visconti développera un jour son opinion sur cet objet, & nous fera connoître les preuves sur lesquelles il se fonde, pour ne pas voir un manteau dans la *læna* du flamine Marcus-Popilius, & pour y reconnoître un ornement analogue au *lorum*. Au reste, Appien (*Bell. civil I, pag.* 646, *tom. II Tollii*) dit d'Asélius, assassiné pendant qu'il offroit un sacrifice : « Préteur & sacrifiant, & portant l'habit sacré, orné d'or, » comme il est d'usage dans les sacrifices. »

LORUM. Je ne devrois pas décrire ici le *lorum* (λῶρος), qui n'étoit qu'un ornement placé dessus les vêtemens, s'il n'eût représenté la toge. Une des plus anciennes figures qui porte cet ornement, devenu d'un usage habituel sous Constantin & ses successeurs, est sculptée sur un sarcophage du palais Barberini (*Admiranda Antiquit. Roman. tab.* 78). Le buste du Romain qui porte le *lorum* est renfermé avec celui de sa femme, dans une espèce de bouclier votif (*clypeus*), auquel le zodiaque sert de bordure. A côté sont représentés les génies des quatre saisons. On voit ici ce buste sous le *n°.* 2, *Pl. CXXI*. Les bas-reliefs de l'arc de Constantin, qui sont du tems de cet Empereur, le représentent, ainsi que plusieurs autres figures, portant le *lorum*. J'en ai fait dessiner deux sous les *n°s.* 3 & 4, *Pl. CXXI*, afin que l'on voie toutes les parties de cet ornement. On trouvera l'origine du *lorum* dans la bande de pourpre qui bordoit la prétexte, toge qui étoit l'attribut des Magistrats & des Pontifes. L'effet de cette bande isolée est représenté ici sous le *n°.* 5, *Pl CXXI*, comme si la toge, à laquelle elle appartenoit, enveloppoit, de la manière ordinaire, un citoyen romain. On ne peut y méconnoître le *lorum*; & l'on voit qu'il devint un abrégé, un extrait de la toge, s'il est permis de s'exprimer ainsi. D'après ce dessin, il sera facile d'en suivre les contours sur les figures des Consuls, qui sont gravées sur les dyptiques, & qui paroissent dans la troisième partie, celle des figures historiques.

Le *lorum* étoit donc une bande d'étoffe, large comme la main, ornée quelquefois de pierres précieuses & de broderies, posée par-derrière sur le cou, revenant sur les épaules, se croisant quelquefois sur la poitrine & descendant jusqu'aux genoux. Le *pallium* des archevêques, quoique plus étroit, conserve la forme du *lorum*; aussi les Grecs l'appelèrent-ils ωμοφόριον, les Latins *superhumerale* (mot synonyme), & *subarmale*, parce qu'il passoit sous les bras (*Ducang. Numi. Constantinopol., cap.* 6).

Celui des Consuls, au contraire, fut très-large, très-long & très-richement orné.

Subarmale. (*Voyez* ci-dessus *lorum*).

§. IV. *Manteau des Barbares.*

On trouve dans la troisième partie, celle des *Figures historiques*, à l'article de chaque peuple barbare, ce que l'on sait de son costume particulier. Je ne retracerai dans ce paragraphe, que des détails communs au plus grand nombre des Barbares. Leurs manteaux différoient plus par la grossiéreté des tissus, lorsqu'ils n'étoient pas faits de peaux, que par la forme.

On a trop généralisé une observation de Winckelmann, qui dit que les franges (proprement dites & différentes des bordures solides) caractérisent les nations barbares. A la vérité, les manteaux des Rois captifs du Capitole, des Isis de travail grec de la même collection, des Barbares sculptés sur les colonnes trajane & antonine, &c. sont bordés de franges. Mais on voit quelquefois sur les mêmes colonnes l'Empereur, les principaux officiers & les soldats en porter de semblables. Quelques statues de femmes, telle qu'une Cérès du Muséum français, sont revêtues de manteaux garnis de franges. D'ailleurs, on vit, dans le siècle des Antonins, les habitans de Rome adopter les manteaux garnis de longs poils, soit d'un côté seulement, *vestes cirratæ, cirres*, soit des deux côtés, *bicirres*. Enfin, les *lacerna* furent aussi garnies de franges, comme on l'a dit plus haut.

C'est encore des Barbares que les Romains du même siècle prirent l'usage des manteaux garnis de capuchons, *bardocuculli*. On les fabriquoit dans les Gaules, chez les *Santones* & chez les *Lingones*. La figure de bronze inédite du n°. 1, *Pl. CXXII*, est, dans ce genre, un monument unique. Elle a de hauteur environ (8 pouces) 0 mèt. 217. On l'a trouvée, vers le milieu du dix-huitième siècle, dans la Somme, près d'Amiens, & j'en dois la connoissance à la complaisance de mon confrère Louis Petit-Radel. Sur une tunique qui se termine au haut des cuisses est placé un surtout étroit, beaucoup plus court, fendu par-devant, garni d'un capuchon pointu, & retenu par une large courroie ornée de franges aux deux bouts, liée sur la poitrine. C'est évidemment le *bardocucullus*. Si les semelles des sandales étoient de bois, ce seroient les *gallicæ*. Le corps de cette figure, qui se détache, sert d'étui à un priape porté par les cuisses & les jambes. Des figures gauloises des deux sexes, trouvées à Metz (*Montfaucon, tom. III, Pl. XLVIII*), portent la *penula*; comme on ne les voit que par-devant, on ne peut dire si c'est un *bardocucullus*.

§. V. *Manteau des femmes.*

Il est presqu'impossible d'assigner des différences qui caractérisent le manteau des Troyennes, celui des Grecques, celui des Romaines & celui des Barbares; c'est pourquoi je les réunis dans un seul article.

J'ai commencé l'article de la *tunique des femmes* par la description de la CASTULA, de cette espèce de jupe qu'on lioit au dessus des hanches, & qui descendoit jusqu'aux pieds. Les Égyptiennes & les Syriennes portoient quelquefois ce vêtement seul, & les hommes de ces contrées le portoient aussi. Isidore (*Origin. lib. 19, cap. 23*), qui nous l'apprend, l'appelle *lumbare* & *renale*. Lorsqu'il étoit court, c'étoit peut-être le *semicinctium*; c'étoit le *limus* lorsqu'il étoit bordé de pourpre. Avec cette espèce de jupe les femmes ne portoient pas ordinairement la *palla* ou le grand manteau. Elles se couvroient les épaules, le dos & la poitrine avec un vêtement léger, composé de deux pièces carrées, ou du moins rectangulaires. Ces pièces, liées sur les épaules par des agraffes ou des boutons, laissoient ordinairement découverts le bras & l'avant-bras; quelquefois elles retomboient sur le haut du bras; elles flottoient librement sur les côtés, où elles étoient réunies sous les bras; elles finissoient toutes les deux devant & derrière, à la hauteur des hanches. L'épigramme de Martial, citée plus bas, nous apprend que ce vêtement étoit de lin: on le voit ici sous les *n*os. 1 & 2, *Pl. CXXIII*, à une figure tirée des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. IV*). Enfin la pièce de derrière descendoit quelquefois beaucoup plus bas que celle de devant, & alors on pouvoit la ramener sur la tête: telle est une prétendue Vestale du palais *Justiniani* (*Perrier, n°. 72*), qui est ici dessinée sous le *n°. 3, Pl. CXXIII*.

Passeri (*Pictur. Etrusc. I, p. 63*) a donné plusieurs dessins de ce vêtement, tirés des vases grecs, dits étrusques. On verra ici ceux qui sont les mieux exprimés sous les *n*os. 4, 5 & 6 de la *Pl. CXXIII*.

Il m'a été plus facile de faire connoître la forme de cette espèce de manteau court, qu'il ne le sera de trouver son nom. Étoit-ce l'ἐπωμὶς, l'ἐπωμίδιον des Grecs, que Pollux (*lib. 7, cap. 13, segm. 49*) définit simplement un habillement de femme? Je croirois plutôt que c'étoit l'ἡμιφάϊον d'Aristénète (*lib. 1, epist. 4, 19*), que Suidas définit un demi-manteau, ἡμισυ ἱματίου. Les deux pièces dont il étoit composé, pourroient aussi l'avoir fait appeler διπλοΐδιον (*Pollux VII, cap. 13, segm. 49*). On le voit sur le bas-relief des Panathénées du *Parthénon* d'Athènes, qui est conservé dans le Muséum français. Étoit-ce l'ἀναβολάδιον? Il paroît du moins certain que c'étoit l'*amiculum*, l'*amictorium* des Romains, dont Martial dit (*lib. 14, epigr. 149*):

Mammosas metuo: teneræ me trade puellæ,
Ut possint niveo pectore lina frui.

Ce seroit aussi le *capitium*, parce qu'il couvroit la poitrine, selon ce texte de Varron (*de L. L. lib. 4, §. XXX*): *Capitium, ab eo quòd capit pectus, id est, ut Antiqui dicebant, indutu comprehendit.* Quant à l'excès de la longueur observée quelquefois sur la pièce de derrière de l'*amiculum*, on la voit traîner même sur la terre dans la *Cistellaria* de Plaute (*act. I, scen. 1*). Gymnasium dit à la courtisane Silenium, dont l'habillement est négligé:

..... GY. *Cura te, amabo. Sicine immunda, obsecro,*
Ibis? SIL. *Immundas fortunas æquum est squalorem sequi.*
GY. *Amiculum hoc sustolle saltem.* SIL. *Sine trahi, cùm egomet trahor.*

Elle fait allusion à son amour pour Alcesimarchus.

Πέπλος, *peplus*, *peplum*. Ce mot eut, chez les Grecs, deux significations distinctes; l'une générale, pièce de drap ou de toile carrée ou rectangulaire, tapis, couverture; l'autre particulière, vêtement de femme. Je ne parlerai ici que de la seconde. Suidas & Eustathe (*ad Ω Iliad. pag. 1347*) disent « que le *peplus* étoit un vête-« ment de femme, lié avec une agraffe.....; que c'étoit » un manteau..... une pièce d'étoffe sans couture. » Le second ajoute (*pag. 538*) que le *peplus* ressembloit, par son tissu, à une toile de lin. Il paroît que le *peplus* étoit le plus souvent fait avec de la toile. Ordinairement il pouvoit envelopper tout le corps, comme le *pallium* des hommes; il traînoit même par terre, ἑλκυσίπεπλοι. Peut-être les

Grecques, étant couchées, n'avoient pas d'autre vêtement. Pindare (*Nem.* 1, *vers.* 74) dit que peu de tems après la naissance d'Hercule, cet enfant étouffa deux serpens qui assailloient son berceau. Il ajoute qu'Alcmène, effrayée par les cris de ses femmes, s'élança de son lit sans *peplus*, ἄπεπλος, c'est-à-dire, nue, &c.

Polyen (*Strat. VIII, cap.* 33) raconte que les femmes d'Argos, ayant défendu leur ville contre les Lacédémoniens, les Argiens, pour en conserver la mémoire, célébroient tous les mois une fête, vêtus en femmes, & leurs femmes vêtues en hommes. L'écrivain oppose ici formellement πέπλοις γυναικείοις, le *peplus* des femmes, aux χλαμύσι ἀνδρείοις, manteaux des hommes.

Je donne deux dessins du *peplus*, qui font voir sa ressemblance avec la *lana*. Le premier, n°. 7, *Pl CXXIII*, représente Clytemnestre. Il est tiré d'un bas-relief de la galerie de Florence, qui étoit jadis à la villa Médicis, où il fut publié par Winckelmann (*Mon. ant.* n°. 147). Le second, n°. 1, *Pl. CXXIV*, est pris des peintures du Térence de la Bibliothèque impériale de France. Les Troyennes portoient le *peplus* & tout le costume des Grecques.

Pallium des Grecques. Il ne différoit point de celui des hommes, & ne s'agraffoit pas.

Toge. Dans l'article du manteau des hommes, j'ai fait voir que la toge n'avoit de commun avec le *pallium* des Grecs, que de n'être point fixée avec une agraffe. Varron, cité dans l'article de la Toge, dit que ce manteau avoit d'abord été commun aux deux sexes, & qu'ils le portoient la nuit & le jour.

Palla. La *palla* des Romaines paroît n'avoir pas différé du *pallium* des Grecs, qui étoit commun aux deux sexes. Sénèque le tragique (*Hercul. Œteuf. act. III, vers.* 716) désigne par le nom de *palla* le manteau du centaure Nessus : *Palla..... tabe Nessea illitâ.* Cependant, au tems d'Alexandre-Sévère, un homme n'auroit pas porté la *palla* sans s'exposer à être blâmé (*Ulpian. lib.* 23, *ff. de auro & argento*). Ce manteau se plaçoit ordinairement sur la tunique longue, appelée *stola*, &, comme celle-ci, descendoit jusqu'aux pieds. Horace dit d'une Romaine du premier rang (*Sermon. I, satyr.* 2, *v.* 99) :

Ad talos stola demissa, & circumdata palla.

Ovide dit aussi (*Amor. III*, 13) :

Et teget auratos palla superba pedes.

On en voit ici un dessin tiré des bronzes d'Herculanum (*tom. II, pag.* 317), n°. 1, *Pl. CXXV*. Un second dessin, n°. 2, *Pl. CXXIV*, tiré des mêmes bronzes (*pag.* 329), fait voir que la *palla* pouvoit couvrir la tête, & qu'elle différoit peu de la toge.

Il en est du mot *palla* comme des mots *peplus*, *pallium*, *palliolum*; il désigna quelquefois des pièces de toile ou d'étoffe, qui n'étoient pas exclusivement destinées à servir de vêtement, comme celle du centaure Nessus. Dans ce sens général il a pu être pris pour désigner la tunique des joueurs de lyre, des citharèdes de théâtre, tunique très-longue & très-ample. Cicéron, décrivant leur costume (*ad Herenn. IV*, 47), dit : *Pallâ inauratâ indutus, cum chlamide purpureâ, coloribus variis intextâ;* ce qui ne peut s'entendre que d'une tunique & d'une chlamyde, car on ne portoit pas deux manteaux en même tems. Les acteurs tragiques avoient une *palla* qui traînoit sur le théâtre; de sorte que le mot *palla* devint synonyme de tragédie.

Succincta palla, expression qui désigne la manière de se ceindre avec la *palla*. Lorsqu'une femme avoit besoin d'agir avec viteſſe & avec force, à l'aide d'une seconde ceinture elle relevoit sa tunique jusqu'aux genoux, & elle faisoit, autour de ses reins, plusieurs tours avec la *palla* pliée en guise de ceinture. Cette manière de se ceindre, chez les femmes, étoit analogue au *cinctus gabinus* des hommes. On la retrouve sur les statues de Diane chasseresse.

Stola, στολή fut quelquefois, chez les Grecs, synonyme de ἔνδυμα, & désigna toutes sortes de vêtement extérieur : il en fut de même chez les Romains, dont la langue primitive étoit le grec. *Stola* désigna, dans les premiers siècles, toutes sortes de vêtement extérieur ou de manteau. Nonius (14, 6) cite Ennius, qui, dans le Télèphe, disoit : *Cedo & caveo convestitus squalida saptus stola, & Regnum reliqui saptus mendici stola.*

Penula, *pænula*, φαινολή. Quand on ne liroit pas dans le Digeste (*lib.* 34, *tit.* 2, n°. 23), que les femmes se servoient de la *penula* comme les hommes, on l'apprendroit par l'inspection de la Flore du Capitole (*Mus. Capitol. tom. III, tab.* 45), qui est dessinée ici sous le n°. 2, *Pl. CXXV*, & de la statue de la villa Borghèse, appelée si ridiculement *la Zingarella* ou *la Bohémienne*, qui est dessinée ici d'après Perrier (*tab.* 67), sous le n°. 3, *Pl. CXXV*; elles portent, sur une tunique traînante, un habillement fermé, qui les couvre depuis le cou jusqu'au milieu des jambes, qui a trois ouvertures, une pour passer la tête, & deux sur les côtés pour passer les bras. La seconde figure, dont la tête & les mains modernes sont de bronze, a, de plus que la première, une bandelette ou ceinture qui descend de l'épaule droite sur la gauche. Cette ceinture étoit peut-être destinée à serrer contre le corps la *penula*, afin de faciliter les mouvemens; car la simplicité de ce vêtement paroît désigner une femme de la classe moyenne ou même une femme attachée au service des femmes de la première classe.

Ἔγκυκλον. Suidas dit : « Il paroît que c'est un manteau » de femme, & que la crocote est un vêtement intérieur. » J'ai dit, dans les observations diverses sur les tuniques, que la crocote en étoit une, & qu'elle étoit caractérisée par sa couleur de safran : ainsi l'ἔγκυκλος étoit le manteau qui se plaçoit sur la crocote. C'étoit peut-être une *penula*.

Cyclas. On sait de la *cyclas*, que c'étoit un manteau dans lequel les femmes s'enveloppoient tout entières; qu'il traînoit à terre (*Propert.* 4, 7, 36), & que le tissu en étoit délié & léger (*Juven. 6 sat.* 562).

Sous le règne de Constantin & de ses successeurs, les femmes portèrent la *palla*, sur laquelle celles de la première classe placèrent le *lorum*. On le voit dans les bas-reliefs de l'arc de Constantin, qui ont été sculptés de son tems (*Montfaucon, III, Pl. XIII*), & ici sous le n°. 3, *Pl. CXXIV*.

Les femmes barbares portoient en général des manteaux auxquels on ne peut assigner de forme particulière. On peut dire seulement qu'ils étoient le plus souvent ornés de franges.

Il n'en est pas de même des Égyptiennes, dont on verra le costume particulier dans la partie des *Figures historiques*.

§. VI. *Manteau des enfans.*

Les enfans des Grecs de la première & de la moyenne classe portoient le *pallium* sur la tunique, comme on le voit sur les bas-reliefs de leurs tombeaux. Les enfans des Étrusques, dont les mœurs avoient tant d'analogie avec les Grecs, portoient des espèces de frocs garnis de capu-

chon, qui ſont deſſinés à la fin de l'article du MANTEAU DES GRECS. J'ajoute ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CXXIV*, un de ces frocs porté par une petite fille ſur la tunique, & tiré du Recueil de Paſſeri (*Pict. Etruſc. I, pag.* 63).

A Rome, les enfans patriciens des deux ſexes portoient juſqu'à la puberté la prétexte, qui étoit une toge bordée de pourpre, & la bulle. Lorſqu'ils avoient atteint l'âge de la puberté, ils quittoient la bulle & la prétexte, prenoient la toge virile, qui étoit blanche, ſans aucun ornement, & que Plutarque appelle, à cauſe de cela (*in Antonio, Briani, V, pag.* 138), *toge parfaite & ſans pourpre.*

§. VII. *Manteau des Rois, des Empereurs, des Reines, &c.*

Les Rois grecs & Priam portoient, ſur une tunique très-longue, une *læna* ou chlamyde très-ample, rouge, comme on le voit dans Homère. Ces vêtemens, le diadême & un ſceptre de leur hauteur étoient les attributs des Rois ſur la ſcène tragique. (Le mot χλαμυς ne ſe trouve point dans Homère.)

Les Rois de Rome portèrent le même coſtume : ſeulement on ne peut aſſurer que leur tunique, qui étoit ornée de broderies, *picta*, fût très-longue. Suétone, cité par Servius (*Æneid. VII*, 612), dit que la *trabea* des Rois étoit de pourpre-marine, ornée de bandes blanches.

Quant aux Rois barbares, on voit ceux qui ſont au Capitole, & qui repréſentent des priſonniers, vêtus ſur la tunique longue, garnie de longues manches, d'une ample chlamyde, qui eſt agraffée ſur l'épaule droite, bordée d'une eſpèce de galon épais, & d'une frange trois fois plus longue que la largeur du galon.

Cyrus portoit, dans ſon entrée triomphale à Babylone (*Xenoph. lib.* 8, *cap.* 3), une *candys* ou un manteau de pourpre. Le manteau de Darius (*Q. Curt. lib.* 3, *cap.* 13, *n°.* 18) étoit brodé en or, & le fond étoit probablement de pourpre. Alexandre, vainqueur des Perſes, porta la chauſſure grecque, κρηπις, la ſtole perſique ou tunique très-longue, rouge, rayée de blanc, l'ample chlamyde & la *cauſia* macédoniennes : celle-ci étoit entourée d'un diadême rouge, mêlé de blanc. Les Rois parthes ou Arſacides, qui détrônèrent ſes ſucceſſeurs, & les Rois Saſſanides, qui ſuccédèrent aux Arſacides, portèrent des manteaux de pourpre. La matière en étoit auſſi précieuſe que la couleur, ſi, comme ceux des Satrapes de l'Arménie mineure à la même époque (*Procop. de Ædific. lib.* 3, *cap.* 1), ils étoient faits avec le duvet des pinnes-marines.

Les EMPEREURS adoptèrent différens coſtumes à diverſes époques. Je n'ai à parler ici que de leur manteau. Céſar & ſes ſucceſſeurs portèrent habituellement la prétexte (toge que portoient, dans les cérémonies, les Conſuls, les Sénateurs, les Pontifes, &c.) & la tunique, appelée *laticlave* (*Spart. in Getâ, cap.* 6); ils n'étoient diſtingués alors que par la couronne de laurier, qu'ils ne quittoient point; mais dans les jeux & dans les jours d'appareil, Céſar fut autoriſé par un ſénatus-conſulte (*Dion. Caſſ. lib.* 43, *cap.* 43) à porter le coſtume des triomphateurs, την στολην την ἐπινίκιον, c'eſt-à-dire, la *toga palmata*. En général, les Empereurs portoient à Rome la toge, & ailleurs la chlamyde ou le *paludamentum*. Les bons Empereurs conſervèrent cette ſimplicité. Septime-Sévère portoit une chlamyde groſſière, dit Spartien (*cap.* 19), avec une tunique ornée d'une étroite bande de pourpre. L'hiſtorien parle ſans doute des voyages & des expéditions militaires de cet Empereur. Alexandre-Sévère ne prodigua point, comme Elagabale ſon prédéceſſeur, les pierres précieuſes ſur ſa chauſſure & ſur ſes habits; il reprit les vêtemens de Septime-Sévère. Sa tunique blanche n'étoit point brochée d'or. Sa toge & ſa *penula* étoient ſimples (*Lamprid.* 4 & 40). Sa chlamyde étoit ſouvent d'écarlate, & non de pourpre marine. A Rome & dans les villes d'Italie, il porta toujours la toge ſimple; il ne porta la prétexte & la toge de triomphateur (*pictam*), qu'en rempliſſant les fonctions de Conſul, & même il ne ſe ſervoit de la dernière qu'en qualité de Souverain-Pontife lorſqu'il ſacrifioit, & non en qualité d'Empereur. — Gordien l'Ancien fut le premier des Romains, dit Capitolin (*cap.* 4), qui, ſimple particulier, eut à ſon uſage une tunique ornée de bandes brodées, & une toge ornée de figures brodées (*palmatam tunicam & togam pictam*), vêtemens qu'avant ce tems l'Empereur ne prenoit même qu'au Capitole ou au palais impérial. — Gallien porta dans Rome une chlamyde de pourpre, liée avec une agraffe d'or, ornée de pierres précieuſes. — Tacite reprit la toge (*Vopiſc. cap.* 10). — Dioclétien affecta le luxe des Rois barbares. Son manteau fut, comme ſa chauſſure & ſes autres vêtemens, couvert d'or & de pierres précieuſes, & fait de pourpre ou de ſoie. — Depuis lui les Empereurs ne portèrent plus que des chlamydes de pourpre marine, très-longues, liées avec de larges agraffes d'or, ornées de chaînes d'or & de pierres précieuſes; ils ne la quittoient même pas dans le deuil lorſqu'ils ſuivoient un convoi (*Liban. apud Fabric. Bibliot. græc. lib.* 5, *cap.* 9), & c'étoit alors la ſeule marque de dignité qu'ils conſervaſſent.

Auſſi les Empereurs de Conſtantinople ne permettoient-ils pas aux Rois des Lazi ni à ceux des autres peuples tributaires de porter la chlamyde pourpre : ceux-ci ne pouvoient porter qu'une chlamyde blanche, brodée en or (*Agath. Hiſt. Juſtiniani, lib.* 2, *pag.* 60 : 1660).

Les IMPÉRATRICES portèrent, ſous le Haut-Empire, des manteaux de pourpre marine, de ſoie. Pline (*lib.* 33, *cap.* 3, *ſect.* 19) fait remarquer comme une choſe extraordinaire, que, dans une naumachie préſidée par l'empereur Claude, Agrippine ſon épouſe s'aſſit à ſes côtés, vêtue d'un *paludamentum* tiſſu d'or, ſans mélange d'aucune autre matière. Sous le Bas-Empire, les Impératrices portèrent tantôt une chlamyde ornée de perles, & liée avec de riches & larges agraffes, tantôt une *mandua*, eſpèce de *penula* fendue des deux côtés depuis le bas juſqu'aux coudes, & ornée comme la chlamyde.

CHAPITRE II.

CHAUSSURE.

SECTION PREMIÈRE.

De la nudité des pieds, & de la chaussure en général.

On peut dire en général que tous les peuples civilisés, Grecs, Romains & Barbares, ont porté des chaussures; mais on ne peut nier que ces mêmes peuples, dans leur premier âge, n'aient marché avec les pieds nus : c'est pourquoi les héros, sur les marbres, sont souvent représentés sans chaussure. Ceux des philosophes grecs qui affectoient un costume contraire à celui de leurs concitoyens marchoient souvent les pieds nus; ce qui prouve que les Grecs étoient chaussés. Dion-Cassius (*lib.* 59, *cap.* 7) nous apprend que l'empereur Caligula permit, dans l'été, aux Romains, d'assister aux jeux, nus pieds, comme l'avoit permis Auguste; comme il étoit autrefois d'usage à Rome, non-seulement dans les jeux, mais même dans les jugemens publics. C'étoit nus pieds que l'on marchoit à Rome dans les *Nudipedalia*, fêtes religieuses extraordinaires que l'on célébroit par ordre du Magistrat dans quelque calamité publique. C'étoit encore nus pieds que les Dames romaines faisoient les grandes supplications à la déesse Vesta : on peut en conclure que les Romains étoient habituellement chaussés. Quant aux Barbares, ceux des pays très-chauds marchoient peut-être nus pieds; mais on voit ceux qui habitoient l'Égypte, l'Asie mineure, le nord de l'Europe & de l'Asie porter des chaussures.

Le mot grec ἀνυποδησία, usage de marcher nus pieds, ne doit pas toujours être pris dans un sens très-précis. On lit, dans la Vie d'Apollonius par Philostrate, qu'il adopta l'usage d'aller nus pieds (*lib.* 1, *cap.* 8), & ensuite (*lib.* 8, *cap.* 7, *n°.* 4) qu'il portoit une chaussure (τὸ ὑπόδημα) faite avec des substances végétales. Il faut donc entendre quelquefois le mot ἀνυποδησία de chaussures très-légères, telles que de simples semelles attachées avec un lien plus ou moins étroit; de sorte que les pieds, à ce lien près, étoient entiérement découverts ou nus en dessus. On trouve en effet, dans Pindare & dans Héliodore, le mot ἀσανδαλος, qui, par sa précision, autorise ma conjecture.

La première chaussure que le besoin fit inventer, fut un large morceau de peau non préparée (ensuite de cuir), sur le milieu duquel on plaçoit le pied, que l'on relevoit de tous côtés, & que l'on serroit avec un lien au dessus des chevilles du pied. On la retrouve chez les Barbares, dont les longues chausses descendent le plus souvent jusqu'au coudepied, & sont recouvertes par la chaussure & par son lien. En 1703 un habitant de Poulton en Angleterre, coupant des tourbes à une certaine profondeur, trouva une chaussure bien conservée, que l'on croit avoir appartenu aux anciens Bretons : elle est composée d'un seul morceau de cuir qui forme l'empeigne, la semelle & les quartiers. On la voit dans le Muséum de Liverpool.

On peut diviser en deux sortes toutes les chaussures antiques : les chaussures ouvertes ou celles qui laissoient à découvert quelques parties du pied, appelées *sandales* par les Modernes; les chaussures fermées ou celles dans lesquelles on ne voyoit découverte aucune partie du pied : on les appelle aujourd'hui *souliers*.

J'ai parlé, dans le costume militaire, des jambarts, espèces de bottines qui ne couvroient que le devant de la jambe; je n'en ferai point ici de description.

Dans les peintures d'Herculanum (*tom. IV, tav.* 43) une femme porte une chaussure garnie de talons : cette addition se voit encore à d'autres chaussures antiques.

Les statues présentent un petit nombre de chaussures antiques, parce que leurs pieds sont plus souvent modernes : il faut les étudier dans les bas-reliefs, les peintures & sur les médailles : on observe le plus souvent dans les peintures, que les personnages vêtus de pourpre portent des chaussures d'or ou garnies d'ornemens & de bandelettes dorées (*Salmasius, de Pallio, pag.* 325).

SECTION II.

Chaussures des Grecs.

Il est si rare de trouver, sur les monumens, des Grecs avec des chaussures fermées, que les Romains assignoient ordinairement, pour peindre le costume grec, le *pallium* & les *crepidæ*, ou la chaussure ouverte; de même que la toge & le *calceus* ou la chaussure fermée étoient les attributs distinctifs de leur propre costume.

A Athènes la classe de citoyens que nous appellerions aujourd'hui la *noblesse*, portoit à sa chaussure un croissant d'argent ou d'ivoire : ce fut peut-être à son imitation que les Patriciens de Rome adoptèrent cet ornement, lié de même à la chaussure.

Crepidæ, *crepides*, dans la langue des antiquaires : c'étoit la chaussure qui caractérisoit le costume grec. Lorsqu'elle étoit fort légère, les Romains l'appeloient *crepidulæ*. Aulu-Gelle (*lib.* 13, cap. 21) dit : « Les premiers » Romains désignèrent par le nom *soleæ*, & quelquefois » par le nom *crepidula*, dérivé du grec, presque toutes » les espèces de chaussures qui, étant liées par des cour- » roies étroites, laissent découvert presque tout le pied, » excepté la plante qu'elles supportent. »

J'en donne ici plusieurs modèles. Sous le *n°.* 1, *Pl. CXXVI* est dessinée la *crépide* de l'Apollon du Belvedére au Muséum français. — Sous le *n°.* 2, *Pl. CXXVI*, celle de l'Euripide de la villa Albani, au Muséum français. — Sous le *n°.* 3, *Pl. CXXVI*, celle d'un acteur, qui représente un orateur grec sur un bas-relief de la villa Panfili (*Monum. ant. Winck. n°.* 189). — Sous le *n°.* 4,

Pl. CXXVI, celle d'une petite ſtatue du célèbre Démoſthène (*Hiſt. de l'Art, édit. de Janſen, tom. II, Pl. X*) : la ſemelle de celle-ci a une certaine épaiſſeur ; auſſi voyons-nous dans les *Erotiques de Parthénius* (*cap.* 8, *de Erippo*) Xanthus dire qu'il avoit mille pièces d'or (χρυσᾶς) cachées dans les crépides de ſes eſclaves. — Sous le *n°.* 5, *Pl. CXXVI*, la chauſſure du Cincinnatus prétendu ou, ſelon Winckelmann, du Jaſon du Muſéum français. — Sous les *n^os.* 6, 7 & 8, *Pl. CXXVI*, diverſes crépides tirées du Muſéum de Kircher par Bonanni : les Romains les appelèrent *ſoleæ*.

La chauſſure des Grecs s'élevoit quelquefois juſqu'à la moitié de la jambe, comme les brodequins d'aujourd'hui ; c'étoit le cothurne des voyageurs, des chaſſeurs, des militaires, &c.

Ovide (*X. Métam.* 593), décrivant le coſtume d'Atalante qui s'exerce à la courſe, parle de ſes cothurnes, qui ne s'élevoient que juſqu'au milieu de la jambe, & qu'il appelle cependant *genualia*, parce que, plus élevés par-devant, ils atteignoient probablement les genoux. Les laçures étoient brodées.....

. . . . . *Quæque*
Poplitibus ſuberant picto genualia limbo.

Il ne faut pas les confondre avec le cothurne des acteurs tragiques dont je parlerai ailleurs : on diſtinguoit celui-ci par la hauteur extraordinaire des ſemelles. Je donne ici un grand nombre de cothurnes remarquables par leur variété, & j'indique les monumens d'où je les ai tirés. — *N°.* 1, *Pl. CXXVII*, peintures d'Herculanum, *V*, *p.* 135. — *N°.* 2, *Pl. CXXVII*, Herculanum, *Bronzi II*, *pag.* 221. — *N°.* 3, *Pl. CXXVII*, *ibidem*, *pag.* 265. — *N°.* 4, *Pl. CXXVII*, *ibidem*, *pag.* 43. — *N°.* 5, *Pl. CXXVII*, Herculanum, *Pitture I*, *pag.* 37. — *N^os.* 6 & 7, *Pl. CXXVII*, Athènes de Stuart : chauſſure des Vents ſur la tour de même nom.

N°. 8, *Pl. CXXVII*, Herculanum, *Bronzi II*, *pag.* 233. Ce cothurne eſt compoſé, en grande partie, de réſeaux ou de filets. Les Anciens, des deux ſexes, portoient des chauſſures de cordes, comme on en voit à des divinités ſur un autel de la villa Albani (*Monum. ant. de Winckelmann*, *n°.* 6) & ici, *n°.* 1, *Pl. CXXVIII*. Dans les fouilles d'Herculanum on a trouvé une eſpèce de ſandales dont les cordes ſont rangées en cercle : la partie qui couvre le talon eſt auſſi faite de cordes & ſe trouve attachée à la ſemelle. Les habitans des Pyrénées méridionales portent encore des chauſſures de cordes.

N°. 2, *Pl. CXXVIII*, cothurne ruſtique. *Herculanum*, *Bronzi II*, *pag.* 203. — *N°.* 3, *Pl. CXXVIII*, chauſſure étruſque d'une forme particulière, *ibidem*, *pag.* 9 & 11. — *N°.* 4, *Pl. CXXVIII*, chauſſure ruſtique d'un vieux faune, *ibidem*, *pag.* 167 : ce ſont peut-être les *Phæcaſia*.

Il paroît que les cuirs dont les perſonnes recherchées dans leur habillement faiſoient les chauſſures, recevoient un apprêt qui les rendoit luiſans. Euſtathe (*Iſmenia*, *lib.* 4) dit d'un jeune homme élégamment vêtu, « que le » préſur lequel il marchoit, ſe peignoit dans ſa chauſſure » comme dans un miroir. »

Ἐμβάδες, chauſſure groſſière des pauvres. Iſée (*Orat.* 4, *pag.* 428) les aſſocie avec le manteau vieux & uſé, le *tribonium*.

PHÆCASIA. Heſychius dit que les *phæcaſia* étoient une chauſſure de laboureur, une chauſſure ruſtique. (*Voyez ci-deſſus.*) C'étoit auſſi la chauſſure des philoſophes. Sénèque (*epiſt.* 113) déſigne un de ces hommes par les mots *phæcaſiatus & palliatus*, & ailleurs (*lib.* 7, *de Benefic.*) il apprécie les *phæcaſia* à quatre deniers, environ trois francs d'aujourd'hui. Appian (*Bell. civil. lib.* 5) dit qu'ils étoient blancs : il les donne pour chauſſure aux prêtres d'Athènes, d'Alexandrie, & on conjecture de là que c'étoit auſſi une chauſſure recherchée. Ainſi donc le même nom donné à des chauſſures ſi différentes n'annonce que l'identité de forme.

BAXEÆ, chauſſure particulière des philoſophes (*Apul. Met. lib.* 11). On voit ici ſous le *n°.* 5, *Pl. CXXVIII*, celle du prétendu Béliſaire de la villa Borghèſe (*Hiſt. de l'Art, édit. de Janſen, tom. II, Pl. XII*), qui repréſente un philoſophe, peut-être Chryſippe, ſelon l'opinion de M. Carlo Féa.

Apulée (*Met. lib.* 11) dit que l'on portoit des *baxea* faites avec les feuilles de palmier, *juvenem pedes palmeis baxeis indutum*. Les prêtres égyptiens portoient des *baxea* de *papyrus*, & non de cuir, parce qu'ils craignoient de ſe ſouiller en touchant les dépouilles d'un animal. Pythagore les imita (*Martian. Capella*, *lib.* 2, *pag.* 28 : 1599). Le prétendu Sardanapale du Muſéum français porte peut-être ces *baxea*. On en voit une ici ſous le *n°.* 6, *Pl. CXXVIII*.

SECTION III.

Chauſſures des Romains.

J'ai dit ailleurs que les Romains entouroient leurs cuiſſes & leurs jambes de bandelettes pour tenir lieu de caleçon & de chauſſes. Suidas les nomme περισκέλια, & dit qu'elles étoient teintes en jaune.

Il paroît que, dans celles de leurs chauſſures qui ne laiſſoient pas les doigts du pied découverts, ils portoient une eſpèce de chauſſons très-légers.

La chauſſure particulière des Romains, celle qu'ils portoient avec la toge (leur manteau particulier), étoit le *calceus*, que les Grecs, du tems de Plutarque, appelèrent καλίγιος (*in Æmilio. Briani II*, *pag.* 151). C'étoit ainſi que la *crepida* accompagnoit toujours le *pallium*..... *Calceus* paroît avoir été à Rome le nom générique des chauſſures ; car on appeloit *calcearium* la ſomme légère que l'on donnoit aux ſoldats pour entretenir la leur, qui étoit la *caliga*. Mais *calceus* déſignoit auſſi particuliérement la chauſſure fermée (le ſoulier des Romains), celle que l'on portoit avec la toge. J'en donne pour modèle, ſous le *n°.* 7, *Pl. CXXVIII*, celle de deux figures de bronze, revêtues de la toge, trouvées à Herculanum (*Bronzi II*, *pag.* 335), & dont les inſcriptions gravées ſur les baſes (qui appartiennent véritablement aux figures) ne préſentent point le titre de Sénateurs. C'eſt là ſans doute le *calceus* ordinaire.

Pour mieux établir cette diſtinction, je donne, ſous le *n°.* 8, *Pl. CXXVIII*, une chauſſure des Sénateurs & des Patriciens, qui eſt celle de la ſtatue de bronze de Néron-Druſus, frère de Tibère, trouvée à Herculanum (*ibidem*, *pag.* 313). On remarquera ſur cette chauſſure pluſieurs (*anſæ*) courroies ou liens, qui ne ſe voient point au *calceus* ſimple du numéro précédent ; mais on n'y verra pas le croiſſant, qui étoit la marque diſtinctive des Patriciens. Aucun monument ne l'a encore préſenté, quoique l'on ne forme aucun doute ſur l'uſage de cet ornement : j'en parle plus au long dans la partie des figures mythologiques. Le grand nombre de liens que l'on remarque à la ſeconde chauſſure, & que l'on ne voit point à la première, auroit-il encore formé une autre diſtinc-

tion ? Une marque distinctive plus certaine étoit la couleur rouge, qui faisoit appeler cette chaussure *mulleus*. On apprend de Festus, que les Rois d'Albe l'avoient portée, & que Romulus & ses successeurs l'avoient adoptée. Jules-César & ses successeurs portèrent habituellement la chaussure rouge. Les Magistrats-Curules, les Sénateurs & les Patriciens ne portoient le *mulleus* que dans les jours de cérémonie. Leur chaussure ordinaire étoit noire. Ces diverses chaussures étoient faites avec un cuir préparé avec de l'alun, *alumen* : d'où ce cuir fut nommé *aluta*. On ne peut douter que la chaussure fermée, s'élevant jusqu'à mi-jambe, & formée de bandelettes & de courroies, ne soit venue d'Etrurie. On voit en effet, dans la galerie de Florence (*Statuæ*, *tab.* 81), une statue de bronze, vêtue d'une toge étroite, sur les bords de laquelle sont gravés des caractères étrusques. Je donne sa chaussure sous le *n°.* 1, *Pl. CXXIX*.

Pero étoit la chaussure des gens de campagne & des Plébéiens. Elle étoit faite avec du cuir non apprêté. D'après Juvénal (*Satyr.* 14, *vers.* 185), qui l'appelle *altus*, on peut croire que le *pero* ressembloit, pour la forme, à nos brodequins.

Campagus, chaussure des officiers, comme la *caliga* étoit celle du soldat. Leur différence consistoit probablement en ce que la *caliga* étoit une simple semelle liée sur le pied avec des courroies, & que la semelle du *campagus* avoit un large rebord qui entouroit le pied, le talon, laissant le coudepied seul découvert. Plusieurs courroies, en se croisant sur le pied, formoient des espèces de mailles de filet, *campagos reticulatos*, & s'entortilloient autour de la jambe jusqu'au dessus des chevilles. Un pied antique de marbre, conservé jadis dans le cabinet des Antiques de Sainte-Geneviève, & dessiné ici sous le *n°.* 2, *Pl. CXXIX*, en présente le modèle. On en voit un de même espèce, sous le *n°.* 3, *Pl. CXXIX*. — Sous le *n°.* 4, *Pl. CXXIX*, est la chaussure d'une statue équestre de bronze, trouvée à Herculanum (*Bronzi II*, *pag.* 239), & prise sans fondement pour un Alexandre. En examinant son armure, on ne peut méconnoître un général romain. Ces deux chaussures laissent voir une espèce de chausson qui couvre tout le pied, & qui est recouvert par le *campagus*.

Quel nom donner aux chaussures fermées que portent des Romains, & qui sont dessinées sous les numéros suivans, si ce ne sont pas des cothurnes militaires ou des *perones* ornés ? — Sous le *n°.* 5, *Pl. CXXIX*, chaussure d'un général (*Herculan. Pitture III*, *pag.* 197). — Sous le *n°.* 6, *Pl. CXXIX*, celle d'un militaire romain (*Herculan. Bronzi II*, *pag.* 269). — Sous le *n°.* 7, *Pl. CXXIX*, une chaussure romaine très-élégante. — Sous le *n°.* 1, *Pl. CXXX*, est dessinée la chaussure d'une figure étrusque, trouvée à Herculanum (*Bronzi II*, *pag.* 11), qui auroit du rapport avec les précédentes si les doigts du pied n'étoient pas découverts. — La même différence m'a fait placer ici, sous le *n°.* 2, *Pl. CXXX*, une chaussure romaine, tirée des *Monumenti antichi* de Winkelmann (92).

Solea étoit, chez les Romains, un synonyme de *crepida*, de *crepiaula* ; aussi les anciens glossaires traduisent *solea* par βανδαλιον. En un mot, *solea*, selon Aulu-Gelle (*lib.* 13, *cap.* 21), désignoit toute chaussure qui laissoit le pied découvert. Il y avoit cependant, entre la *solea* & la *crepida*, quelque différence qui nous est inconnue ; car Horace (*I*, *sermo.* 3, 127) les nomme toutes les deux, comme deux chaussures distinctes. Les Romains quittoient en sortant de Rome, & dans Rome en entrant dans leurs maisons, le *calceus* avec la toge. Ils prenoient, dans le premier cas, le cothurne des voyageurs, qui étoit une espèce de *pero* ou brodequin de cuir cru ; dans le second cas, ils chaussoient la *solea*, plus légère que le *calceus* ; mais ils quittoient la *solea* quand ils montoient sur les lits de table. Les esclaves, appelés *sandaligeri* à cause de cet emploi, les déchaussoient, gardoient leur chaussure, & les rechaussoient après le repas.

Soccus, dans les anciens glossaires, est donné pour synonyme du mot κρηπις ; ce qui prouve que c'étoit une chaussure ouverte. En effet, les acteurs des comédies de Térence, qui doivent porter le *soccus* par opposition au cothurne des tragiques, sont chaussés avec une espèce de *crepida*, qui a la semelle très-mince, qui laisse le pied découvert, & dont les courroies se croisent sur le pied & autour de la jambe. Les sujets de ces comédies sont pris des Grecs. Nous n'établirons aucune différence entre la *crepida* & le *soccus*, parce que les anciens auteurs ne leur en assignent aucune.

Udones. Martial (14, 140) dit de cette chaussure, qu'elle étoit tissue de poil de bouc :

Non hos lana dedit, sed olentis barba mariti :

c'est tout ce que nous en savons.

Uncinati *calcei*, chaussure terminée par une pointe recourbée en dessus. Voyez les chaussures des Etrusques ; car on n'en trouve point de semblables sur des monumens romains.

SECTION IV.

Chaussures des Barbares.

Lorsque les artistes donnent des chaussures aux Barbares pris en général, ce sont toujours des chaussures fermées, qui se lient par-dessus les longues chausses (vêtement qui caractérisoit ces Barbares), & au dessus des chevilles du pied. On en verra plusieurs modèles dans cette section. Je place ici deux chaussures de Barbares, parce que je ne connois point les peuples auxquels elles appartiennent. Celle du *n°.* 3, *Pl. CXXX*, est tirée des Recueils d'antiquités (*II*, *Pl. LXXIII*) de Caylus ; elle rappelle la chaussure des Bretons, dont j'ai parlé ci-dessus. Sous les *n^os.* 4 & 5, *Pl. CXXX*, est un pied de terre cuite, débris d'une statue (*Monum. ant. Guattini.*, *ann.* 1785) que l'on voyoit dans le Muséum du feu cardinal Borgia. L'éditeur croit y retrouver la *mollis aluta* des Romains ; mais je ne puis être de son avis.

Etrusques. Sur les monumens trouvés en Etrurie on voit souvent des chaussures semblables aux cothurnes des voyageurs ; mais elles couvrent tout le pied. Les figures de femmes portent souvent des chaussures fermées, terminées par une pointe recourbée en dessus : ce sont peut-être les *calcei uncinati*, qui depuis furent en usage à Rome. Sous les *n^os.* 6 & 7, *Pl. CXXX*, on en voit deux espèces, tirées du *Museum etruscum* (*tom. I*, *tab.* 3 & 24). Ce même volume en présente plusieurs autres, *tab.* 5, 47, 99, 101, *&c.*

On ne trouve ici aucune des chaussures qui sont peintes sur les vases dits *etrusques*, parce que cette dénomination est vicieuse, & parce que ces vases sont grecs.

Germains, Daces, Sarmates. Ces Barbares portent sur les colonnes trajane & prétendue antonine, des chaussures qui ressemblent à celles qui sont dessinées plus bas dans l'article des Perses.

Gaulois. On voit à la villa Albani deux figures assises

de guerriers captifs, que Winckelmann (*Hiſt. de l'Art., édit de Janſen, tom. I, Pl. II & III, lib. 1, ch. 3, §. 6*) reconnoît à leurs mouſtaches & à leurs cheveux plats, pour des Gaulois & des Celtes. Leurs pieds tiennent en partie à la baſe qui les porte; de ſorte que leur chauſſure, ſi elle a été reſtaurée, a dû l'être d'après les débris des pieds: c'eſt pourquoi je la donne ici ſous le *n°. 8, Pl. CXXX.* Ce ſont peut-être les *Gallicæ* dont parle Cicéron (*II, Philippic., n°. 76*), qui avoient une ſemelle de bois. Sur les monumens trouvés à Metz, en Bourgogne, &c. & publiés par Montfaucon (*tom. III*), les Gaulois portent des chauſſures qui paroiſſent ne faire qu'un ſeul vêtement avec leurs longues chauſſes; ce que nous appellerions aujourd'hui *des pantalons garnis de pieds.*

PERSES. On voit ſur les monumens de Perſépolis deux ſortes de chauſſures: l'une reſſemble à notre ſoulier; l'autre reſſemble à des brodequins, dont le coudepied ſeroit ouvert par pluſieurs fentes (*n°. 1, Pl. CXXXI*). Sur ceux des Parthes & des Saſſanides, on trouve une chauſſure qui reſſemble à un ſoulier, mais dont les liens ſont très-grands, & paroiſſent ſe ſoutenir par leur propre fermeté. On voit à la villa Medicis des figures de Barbares captifs, qui reſſemblent aux Parthes de l'arc de Septime-Sévère. Je donne ici, ſous le *n°. 2, Pl. CXXXI*, la chauſſure de l'un d'eux (*Perrier, tab. 16*). Sous le *n°. 3, Pl. CXXXI*, on voit la chauſſure d'un Roi captif, de la villa Albani, qui a beaucoup de reſſemblance avec la précédente (*Hiſt. de l'Art, édit de Janſen, tom. I, Pl. XVIII.*) Tertullien (*de cultu Feminarum II, ſegm. 10*) dit que les brodequins des Parthes étoient ornés de perles, & (*lib. I, ſegm. 7*) qu'elles étoient attachées à la partie même de cette chauſſure qui entroit dans la boue.

ORIENTAUX en général. J'ai donné plus haut la chauſſure du prétendu Sardanapale. M. Viſconti le reconnoît pour un Bacchus indien: ſa chauſſure appartiendroit alors au même peuple.

Sous le *n°. 4, Pl. CXXXI*, on voit celle d'un Palmyrénien. Elle eſt tirée du monument unique de Palmyre, qui eſt conſervé au Capitole (*Muſ. Capitol. tom. IV, tab. 18*). — Sous le *n°. 5, Pl. CXXXI*, une chauſſure aſiatique, celle de Mithra, qui porte, ſur tous les monumens, le coſtume oriental. Elle eſt tirée d'un bas-relief que l'on voit dans le caſin de la villa Albani (*Hiſt. de l'Art, édit. de Janſ. tom. I, Pl. XIX*). — Sous le *n°. 6, Pl. CXXXI*, eſt la chauſſure d'Amycus, Roi des Bébryces, depuis les Bithyniens. On la voit ſur un coffret de bronze du Collége romain, où eſt gravée la victoire de Pollux ſur ce Roi (*Hiſt. de l'Art, édit. de Janſen, tom. II, Pl. I*).

SECTION V.

Chauſſures des femmes.

Les chauſſures des Grecques furent le plus ſouvent des chauſſures ouvertes; cependant quelques-unes ont des chauſſures fermées ou des ſouliers dans les Peintures d'Herculanum (*tom. I, tab. 7, 21, 23*). Vénus porte des ſouliers jaunes dans une peinture des Thermes de Titus (*Bartoli, Pitt. ant. tav. 6*). La crépide des Grecques diffère peu de celle des hommes; c'eſt pourquoi je n'en donnerai point ici de modèle: ſeulement on voit ſous le *n°. 7, Pl. CXXXI*, la crépide d'une danſeuſe des Peintures d'Herculanum (*tom. I, pag. 95*), à cauſe de ſon extrême légéreté, & ſous le *n°. 8, Pl. CXXXI*, celle d'une Vénus d'Herculanum (*Bronzi II, pag. 53*), à cauſe de ſa forme particulière.

On obſerve ſur les chauſſures des Pallas, des Melpomènes, de la prétendue Cléopâtre, &c. une forme de ſemelles extraordinaires. Elles ont ordinairement un doigt d'épaiſſeur, & ſont compoſées de pluſieurs couches. Une Pallas de la villa Albani, dans le caſin, porte des crépides dont les ſemelles, épaiſſes de deux doigts, ſont formées de cinq couches couſues enſemble. *Quadriſoleæ* (*ad Acta Archelai Diſput. Zaccagnii, pag. 23*) étoient celles qui avoient la ſemelle quadruple. Winckelmann (*Hiſt. de l'Art, liv. 4, chap. 5, §. 39*) conjecture que le liége faiſoit partie de ces ſemelles; il étoit garni en deſſus & en deſſous d'un cuir qui le déborde viſiblement. A la villa Ludoviſi on voit une Pallas plus grande que nature, ouvrage d'Antiochus d'Athènes, dont les crépides ont la même forme. Cette chauſſure, entourée de trois rangs de différens ornemens piqués, a trois doigts de hauteur. — Quant à la chauſſure très-élevée des Melpomènes, c'eſt le cothurne des acteurs tragiques, que ceux-ci portoient auſſi en jouant les rôles de femmes.

SICYONIA. On ſait de cette chauſſure, qu'elle étoit excluſivement à l'uſage des femmes, & qu'un homme eût été déshonoré s'il l'eût portée (*Cicero, de Oratore, lib. 1, cap. 54*).

PERSICÆ. Suidas nous apprend ſeulement que cette chauſſure appartenoit aux femmes. Ariſtophane en a parlé dans *les Nuées.*

BAUCIDES. Heſychius dit que c'étoit une chauſſure de femme très-ornée. Pollux ajoute qu'elle étoit jaune.

Dans le roman grec d'Iſmène & d'Iſménias, Euſtathe dit que la Prudence portoit une chauſſure noire, très-ornée; mais que cette couleur ne convenoit pas à une vierge. Elien (*Hiſt. Varr. VII, 12*) dit que le plus grand nombre des Romaines portoient la même chauſſure que leurs maris. Cette chauſſure eſt le plus ſouvent fermée; c'eſt le *calceus*; mais elles portoient auſſi la crépide, la *ſolea*, le *ſoccus* & le *ſocculus* décrits plus haut. Sous les Empereurs, elles ornèrent leur chauſſure de broderie d'or & d'argent. Pline (*lib. 9, cap. 35, ſect. 56*) leur reproche de les charger de perles. On ſait enfin qu'on y enchâſſoit auſſi des pierres gravées.

La chauſſure des femmes barbares ne diffère point de celle de leurs époux. On voit auſſi dans l'article du CAMPAGUS, une chauſſure qui reſſemble à celle du prétendu Silence de la villa Medicis, ſtatue que je crois être la figure d'une nation barbare, faiſant portion d'un trophée ou d'un arc de triomphe. Cette chauſſure eſt la même que celle des Rois captifs du Capitole; elle eſt formée d'une ſemelle très-épaiſſe, d'une étoffe qui couvre tout le pied, excepté le coudepied, ſur lequel elle eſt aſſemblée par des laçures, dont pluſieurs naiſſent de la ſemelle.

SECTION VI.

Chauſſures des enfans.

Je n'ai rien obſervé de particulier ſur cet objet. Je dirai en général que les enfans ne portent pas ſouvent de chauſſures, &, quand ils en portent, que c'eſt la même que celle de leurs parens.

SECTION VII.

Chaussure des Rois, des Empereurs, des Reines, &c.

Les Rois grecs portoient des chaussures dorées, avec le manteau de pourpre; du moins Saumaise (*de Pallio*, *pag.* 325) donne-t-il comme un usage constant de porter des chaussures dorées ou ornées de bandelettes dorées quand on étoit vêtu de pourpre. Or, la chlamyde des Rois grecs étoit le plus souvent faite avec cette matière précieuse.

Les Rois de Rome prirent des anciens Rois d'Albe, selon Festus, l'usage du *mulleus* ou de la chaussure rouge.

Jules-César & les Empereurs qui lui succédèrent, adoptèrent aussi (*Dio-Cass. lib.* 43, *cap.* 43) la chaussure élevée & rouge (ἡ ὑψηλὴ ἡ ἐρυθροχρὼς) des Rois d'Albe, de qui César prétendoit descendre par Iule, fils d'Énée. — Caligula (*Senec. de Benefic. lib.* 2, *cap.* 12) portoit une chaussure ouverte (*socculum*), très-légère, ornée de dorures & de perles. — Élagabale avoit chargé ses habits & ses chaussures de pierres précieuses; mais Alexandre-Sévère (*Lamprid.* 4 & 40) répudia ce luxe honteux; il porta des bandelettes autour de ses cuisses, & une chaussure blanche, quoique ses prédécesseurs l'eussent portée de couleur d'écarlate. — Gallien (*Trebel. Poll. cap.* 16) reprit la *caliga*, qu'il enrichit de pierres précieuses. — Tacite l'imita (*Vopisc. cap.* 10). — Dioclétien étala le même luxe, prit le costume des Rois les plus efféminés, & il fut imité par tous ses successeurs jusqu'à la destruction de l'Empire d'Orient. Corippus décrit dans son *Panégyrique de Justin II*, successeur de Justinien (*lib.* 2, *n°.* 18), la chaussure rouge de cuir persique, & les bandelettes de pourpre qui la lioient, couleur réservée exclusivement pour l'Empereur:

Purpureo suræ resonant fulgente cothurno,
Cruraque puniceis induxit regia vinclis,
Parthica campano dederant quæ tergora fuco,
Augustis solis hoc competit uni.....

J'ai recueilli dans deux Mémoires sur le costume des anciens Perses, imprimés dans les Recueils de l'Institut (an 11), quelques notions sur les chaussures de leurs Rois. Cyrus portoit dans son entrée triomphale à Babylone, de longues chausses de couleur rouge, ou, pour rendre plus exactement le texte de Xénophon (*Cyri Institut. lib.* 8, *cap.* 3, *n°.* 7), teintes avec l'*hysginum*, plante que l'on croyoit porter des fleurs de même couleur, & qui est confondue par quelques philologues avec l'hyacinthe à fleurs purpurines. Darius, dans *les Perses* d'Eschyle (*vers.* 612), porte une chaussure jaune. Sur un cristal gravé de la Collection des Antiques impériales de France, qui étoit jadis dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis, on voit un Roi de la dynastie des Sassanides, celle qui remplaça la dynastie des Arsacides ou Parthes. Il porte une chaussure dont les liens sont saillans & paroissent avoir de la consistance, & sont aussi longs, aussi larges que la chaussure elle-même. Une figure assise, tenant un arc, sert de type au revers de plusieurs médailles des Arsacides: sa chaussure est aussi liée avec des courroies très-apparentes.

CHAPITRE III.

COIFFURES ET BARBE.

Observations générales.

J'ai employé le mot *coiffure*, parce qu'il a plusieurs acceptions. Les mots *cheveux*, *chevelure*, &c. n'auroient pas annoncé tous les objets que je dois traiter dans les deux premières sections de ce chapitre. Je parlerai, dans la première, des cheveux & de leur arrangement, ou de la *coiffure* proprement dite (au singulier). Les divers habillemens de la tête, appelés aussi *coiffures* (au pluriel) en général, seront décrits dans la seconde section. La troisième sera consacrée aux détails qui concernent la barbe chez les Anciens.

Sur les deux premières sections je ferai observer généralement que les peuples qui coupoient leurs cheveux entièrement ou en grande partie, se couvroient la tête. Au contraire, ceux-là marchoient la tête nue, qui portoient de longs cheveux. Saumaise fait cette observation générale dans son savant Traité *de Tonsurâ veterum*, & il l'applique particuliérement aux Daces, qui étoient divisés en *pileati* & en *comati*.

SECTION PREMIÈRE.

Coiffure ou chevelure.

Avant de parler de la chevelure des peuples anciens, je ferai observer qu'ils portèrent quelquefois de fausses chevelures ou des perruques, τὸ περικόμιον, *galericulus* (*Sueton. in Othon. cap.* 12), *galerus* (*Juvénal*, *VI*, 120), soit pour remplacer les cheveux, soit pour montrer cette chevelure blonde, si recherchée chez les peuples dont les cheveux étoient noirs. Ces perruques étoient faites quelquefois avec des peaux de chevreaux. Les cheveux ajoutés ne l'étoient quelquefois que partiellement, sur les tempes, derrière la tête ou enfin sur la tête (*Petron. cap.* 70).

Les masques, qui sont dessinés dans le livre des Jeux, présenteront une grande variété de coiffure.

§. Ier. *Coiffure des Grecs.*

Les Grecs, pris en général, portoient les cheveux courts, bouclés, légérement rabattus sur le front, & coupés également dans toutes les parties de la tête, qui sont garnies de cheveux. Plutarque (*de Virtute mulier. Xenocrita*) raconte qu'un tyran de la Cyrénaïque contraignit les femmes à porter le costume des hommes, costume qu'il désigne particuliérement par ces mots..... Avoir les cheveux coupés en rond, περιξύλαις κείρεσθαι. Je n'en donne point ici d'exemples, parce qu'on en trou-

vera un grand nombre dans les têtes des dieux & dans les têtes des Grecs, qui ſont gravées dans l'*Iconographie* ou la première partie de ce Recueil. On conſultera particuliérement la tête de Janus, *Pl. I*, n°. 5; celles de Jupiter, *Pl. II*, n°s. 1, 2; celle de Neptune, *Pl. III*, n°. 1, &c. &c.

Cet uſage ſouffroit quelques exceptions. Les Abantes (nom général des habitans de l'Eubée) laiſſoient croître leurs cheveux par-derrière, & les coupoient ſur le front pour ne pas laiſſer aux ennemis le moyen de les ſaiſir par la chevelure (*Iliad. II*, 542). Les Myſiens du Péloponnèſe, les Curètes, les Étoliens, en uſoient de même. Les Doriens faiſoient le contraire. — Les Athéniens qui ſervoient dans la cavalerie laiſſoient croître leurs cheveux (*Ariſtoph. Nub.* 14, *equit.* 577). Tous les Lacédémoniens, militaires & autres citoyens, portoient les cheveux longs (*Ariſtot. Rhet. lib.* 1). En général, les militaires grecs les portoient aſſez longs & flottans, ἐπιουσιον κόμην, diſent les comiques grecs, & Plaute les appelle *caſariati* (*miles glorios*).

Les jeunes Grecs des deux ſexes ne coupoient leurs cheveux qu'à l'époque où ils devenoient adoleſcens: alors ils offroient à quelque Divinité leur première chevelure. Ils portoient, dans l'adoleſcence & dans les gymnaſes, les cheveux encore aſſez longs ſur la tête, avec le pétaſe; mais on ne laiſſoit point entrer dans les gymnaſes de longues chevelures, c'eſt-à-dire, des enfans. Sortis de l'adoleſcence, les Grecs coupoient leurs cheveux. Les dieux, auxquels on attribuoit une jeuneſſe éternelle, portent des cheveux aſſez longs: Apollon, *Pl. IV*, n°. 6; Mercure, *Pl. V*, n°. 3, 5; de même Hercule jeune, *Pl. VII*, n°. 2, & Méléagre, *Pl. XI*, n°. 1. J'en donne ici deux modèles, tirés des pierres gravées de la galerie de Florence (*I*, 27, 2, 3), *Pl. CXXXII*, n°s. 1 & 2.

Dans le deuil, ceux qui portoient ordinairement les cheveux longs, les coupoient pour témoigner leur affliction. Ceux au contraire qui les portoient courts, les laiſſoient croître (*S. Gregor. Moral. lib.* 2, *cap.* 17).

Les Grecs ſe ſervoient de fers chauffés pour friſer & pour boucler leurs cheveux. Les Romains employèrent le même artifice.

Artémidore (*lib.* 1, *cap.* 19) donne à entendre que la chevelure longue & belle, τρίχας ἔχειν μεγάλας καὶ καλάς, convenoit aux Prêtres, aux Rois, aux Magiſtrats, aux perſonnes attachées au théâtre & aux ſages, σοφοῖς; il déſigne ſans doute, par le mot *ſages*, les philoſophes en général: tel fut Socrate en particulier (*Ariſtoph. Aves*, 1282). Quant aux ſtoïciens & aux cyniques, ils ſe raſoient la tête entiérement: d'où leur vint le ſurnom ἐγχειρῶνακται, raſés juſqu'à la peau.

Les eſclaves, chez les Grecs, portoient des cheveux extrêmement courts & hériſſés; & les cheveux moins courts, mais peignés avec ſoin, caractériſoient les hommes libres: auſſi un perſonnage dit-il dans une comédie grecque (*Ariſtoph. Aves*, 912): « Comment ſe fait-il » qu'étant eſclave on vous voie des cheveux? » Δοῦλος ὢν, κόμην ἔχεις. On peut remarquer ici que θρίξ déſigne ordinairement, & dans le ſens propre, des cheveux courts, hériſſés; que κόμη déſigne des cheveux moins courts, & peignés avec ſoin.

Les Athéniens entre-mêloient dans leurs cheveux des cigales d'or.

Quoique la mode ait peu influé ſur le coſtume des Grecs & des Romains pris en général, cependant les coiffures varièrent quelquefois. On ſe ceignit avec une bandelette, même ſur des cheveux courts: tel on voit Sophocle, *Pl. XIII*, n°. 2; Homère, *Pl. XI*, n°. 6, &c. L'uſage de la bandelette ou du bandeau devint plus fréquent lorſqu'on porta des cheveux moins courts. On le voit à deux têtes de Platon, *Pl. XV*, n°s. 5, 6. Un bronze d'Herculanum (*II*, 291), deſſiné ici *Pl. CXXXII*, n°. 3, préſente les détails d'un bandeau agraffé derrière la tête.

Dans les jeux, dans les ſacrifices, les Grecs portoient des couronnes faites avec des végétaux qui étoient affectés à chacune de ces cérémonies en particulier. Ces couronnes différoient du σφόφιον ou *ſtropus*, couronne tortillée à l'uſage des Prêtres. On trouvera des modèles de quelques-unes de ces couronnes dans le livre de la Guerre (chapitre V), & des têtes couronnées dans la première Partie..... de laurier, Jupiter, *Pl. II*, 2; Xénophon, XV, 4..... de pampres, Bacchus, VII, 4..... de peuplier, Hercule, VII, 3..... de chêne, Jupiter, X, 5; Bacchus, VII, 5..... de lierre, Pan, VIII, 1.

Les Grecs d'Aſie portoient les cheveux aſſez longs & friſés. Les Ioniens pouſſoient ce luxe à l'excès (*Athen. Deipnoſ. lib.* 12, *cap.* 5). Lorſqu'ils nouoient leurs cheveux ſur la tête, comme les vierges & les enfans, on appeloit ce nœud κρωβύλος.

§. II. *Coiffure des Romains.*

« Juſqu'à l'an 454 de la fondation de Rome, dit Winckelmann (*Hiſt. de l'Art*, *liv.* 5, *chap.* 2, §. 8), c'eſt-» à-dire, juſqu'à la cent vingtième olympiade, les ſtatues » (des Romains) étoient repréſentées avec une longue » chevelure & de longues barbes, comme les portoient » alors les Romains (*Plutarch. in Camillo*); car ce ne » fut que cette année qu'il vint des barbiers de Sicile à » Rome (*Livius*, *lib.* 27, *cap.* 34). Tite-Live rapporte » (*lib.* 27, *cap.* 34) que le conſul M. Livius s'étant » éloigné de la ville pour quelque mécontentement, & » s'étant laiſſé croître la barbe, ne reparut à Rome, à » la ſollicitation du Sénat, qu'après s'être fait raſer. » Scipion l'Africain portoit de longs cheveux à ſa pre-» mière entrevue avec le roi Maſſiniſſa (*idem*, *lib.* 28, » *cap.* 35). » Cet uſage ancien étoit ſi connu, même dans des tems poſtérieurs, qu'Ovide (*Faſt. II*, 30), voulant indiquer les Romains de ces premiers tems, les appelle *intonſi*. D'autres auteurs en ont uſé de même, & Juvénal (*V*, 30) ſe ſert, comme de ſynonymes, de mots qui ſe rendroient en français par *chevelu* & *antique*.

Sur des médailles conſulaires on voit la tête de Numa avec une longue chevelure. On pourroit penſer que les Romains portèrent les cheveux courts au commencement de la République, ſi l'on en jugeoit d'après le buſte de l'ancien Brutus, que l'on croit être antique. Depuis Scipion l'Africain il faut appliquer aux Romains, relativement aux cheveux, tout ce qui a été dit des Grecs en général. La ſeule différence eſt pour les eſclaves, qui, chez les Romains, portoient les cheveux de la même longueur que les citoyens; mais ils ſe faiſoient raſer lorſqu'on les affranchiſſoit, & ils portoient alors le *pileus* ou le pétaſe. Les jeunes Romains offroient, comme les jeunes Grecs, leur première chevelure à quelque Divinité. Les poètes ont chanté cette offrande, qui étoit un jour de fête & de régal.

Ceux qui avoient fait naufrage & qui avoient perdu tous leurs biens, offroient aux dieux de la mer leur chevelure, comme la ſeule offrande dont ils puſſent encore diſpoſer. On les coupoit même dans le péril & la tempête; ce qui faiſoit prendre aux marins pour un mauvais

augure l'action de couper ses cheveux ou ses ongles dans un vaisseau (*Petron. cap.* 104) lorsque le tems étoit tranquille. De même ceux qui relevoient d'une maladie grave ou qui avoient échappé à un grand danger, laissoient croître leur chevelure pour l'offrir aux dieux (*Petron. cap.* 67). On agissoit de même lorsqu'on vouloit obtenir d'eux une bonne santé (*Censorin. cap.* 1).

Dans le deuil & dans l'affliction on laissoit croître les cheveux & la barbe. Caligula, ayant appris la mort de Drusille sa sœur chérie, accourut à Rome.....*barbâ capilloque promisso* (*Sueton. cap.* 4, n°. 6). Ceux qui étoient accusés de quelque grand crime, & ceux qui demandoient justice au peuple contre des oppresseurs puissans, faisoient de même; ensuite ils coupoient leurs cheveux & leur barbe le jour où ils étoient absous ou qu'ils obtenoient justice.

§. III. *Coiffure des Barbares.*

Les Grecs donnoient le nom de *Barbares* à tous les peuples. Leurs sculpteurs, & probablement leurs peintres, donnèrent aussi aux figures des Barbares, des traits, des cheveux, une barbe & un costume qui les distinguèrent constamment des figures grecques; ils furent imités en cela par les artistes romains. Les cheveux des Barbares sont un peu longs, très-droits, relevés sur le front, quelquefois coupés au dessous des oreilles, & tombant sur la nuque. Je donne ici pour modèle la tête du prétendu gladiateur mourant (n°s. 4 & 5, *Pl. CXXXII*) du Capitole, qui est aujourd'hui dans le Musée Napoléon. Je citerai le *Rotatore* ou le Scythe, bourreau de Marsyas, le prétendu *Patus* de la villa Ludovisi, &c. On consultera dans ce Recueil les têtes du Cyclope, *Pl. IV*, 5; celle du Faune, *Pl. VII*, 6; celle de Pan, *Pl. VIII*, 1.

Les Troyens portoient les cheveux assez longs, comme les Grecs d'Asie.

Saumaise (*loco citato*) dit qu'au siècle d'Auguste, les Grecs, les Romains, les Arabes (probablement ceux qui habitoient les bords de la Mer-Rouge), les Phéniciens, les Carthaginois, en un mot, les habitans de presque tout l'Univers connu & fréquenté, coupoient leurs cheveux en rond, excepté les Égyptiens, qui se rasoient les cheveux & même les sourcils. Il faut distinguer, des Égyptiens proprement dits, ceux qui avoient adopté les usages des Macédoniens, & qui portoient les cheveux bouclés, comme les Grecs d'Asie. Une pierre gravée du Muséum de Florence, dessinée ici sous le n°. 6, *Pl. CXXXII*, en présente un modèle (*I*, 26, 2.)

Les Perses portèrent toujours de longues chevelures, & les Parthes cherchoient à effrayer leurs ennemis en les rabattant sur le visage. Les Scythes, les Goths & les peuples du Nord, Germains, Gaulois, Bataves, Bretons, &c. laissoient croître tous leurs cheveux.

Les Sicambres & les Germains formoient un seul nœud de leur longue chevelure. Ce nœud servit à les caractériser (*Tacit. Germ.*, c. 38), & Martial l'appelle *nodus Rheni*.

Les Gaulois (*Diodor. Sicul.*, *lib.* 5, 212) lavoient souvent leurs longs cheveux avec de l'eau de chaux, & avec le savon qu'ils avoient inventé.

Les Numides formoient leur chevelure en boucles. La tête de Juba, *Pl. XXXVI*, n°. 2, en présente un modèle. On en verra encore dans la section Ire. du chap. IV du livre II de ce Recueil.

Les Maxyes, peuple de l'Afrique septentrionale, qui habitoit les bords du lac Triton, laissoient croître leurs cheveux à droite, & les coupoient au côté gauche de la tête.

§. IV. *Coiffure des Grecques.*

Avant de commencer cet article, je dois faire connoître les diverses acceptions des mots *μίτρα*, *μίτρη* & *mitra*. Le mot latin désigne presque toujours un habillement de tête ou un ornement de la chevelure; le bonnet phrygien, le diadême ou la bandelette qui nouoit les cheveux; enfin un voile, tel que le schall des Arabes, comme on le verra à leur article. Les mots grecs ont aussi ces acceptions relatives à la tête; mais ils en ont une autre plus ordinaire, celle de ceinture, de baudrier, même de lame de métal qui en tenoit lieu. Ici les mots grecs ne seront employés que dans le sens du mot latin.

Il faut distinguer deux sortes d'aiguilles de tête, employées par les femmes pour leur coiffure. L'une, *acus discriminalis*, servoit aux femmes à séparer leurs cheveux en deux parties, sur le devant de la tête. L'autre sorte d'aiguille, qui étoit proprement l'aiguille de tête, *acus crinalis* & *acus comatoria*, servoit à retenir derrière, ou sur la tête, les cheveux tressés ou natés. Les femmes des environs de Naples attachent encore leur chevelure avec des aiguilles d'argent, de la longueur de la main. Auprès d'Apt, en Provence, on déterra, dans le commencement du dernier siècle, une statue de femme, dont la chevelure est retenue par une semblable aiguille. On la voit ici sous les n°s. 7 & 8, *Pl. CXXXII*. (*Montfauc.*, *Sup. III*, *Pl. IV bis.*) La description de ces aiguilles se trouvera dans le chapitre des ornemens.

Les vierges grecques, c'est-à-dire, les jeunes filles qui n'avoient pas subi le joug de l'hymen, se faisoient reconnoître à leur coiffure. Leurs cheveux étoient relevés sur la tête; une petite portion descendoit & étoit nouée sur la nuque. C'est ainsi que les portent les Divinités toujours vierges, Pallas, Diane, *Pl. VI*, n°. 1; la Victoire, *Pl. VIII*, n°. 4; & même Vénus, sans doute avant son mariage, *Pl. VI*, n°. 5. Cette observation est importante: c'est pourquoi j'en multiplie les preuves: *Pl. CXXXIII*, n°. 1, tirée des pierres gravées du Palais-Royal (*I*, *Pl. XVIII*); *Pl. CXXXIII*, n°. 2 & 3, tirées des pierres gravées de la galerie de Florence (*I*, 26, 7: *II*, 12, 4); *Pl. CXXXIII*, n°. 4, tête d'une Pallas de bronze à Herculanum (*II*, *pag.* 43).

Tertullien (*de Virginibus velandis*) répète souvent que les vierges se distinguoient des femmes en relevant, en bouclant & en nouant leurs cheveux sur la tête: *ut cumulata in verticem ipsam capitis arcem ambitu crinium contegat;* qu'au moment où elles devenoient femmes, elles affectoient de prendre une autre coiffure, c'est-à-dire, de séparer en deux parties leurs cheveux depuis le front: *simulque se mulieres intellexerunt, vertunt capillum, & acu lasciviore comam sibi inferunt, crinibus à fronte divisis, apertam professa mulieritatem.* Cet amas de boucles sur la tête étoit appelé *corymbus* ou grouppe de baies du lierre, & *botrys* ou grappe de raisin. Les dessins du paragraphe suivant rendront ceci plus sensible.

Dans le roman grec d'Ismène & d'Isménias, celui-ci félicite (*lib.* 1) le peintre qui avoit représenté la Chasteté, de ce qu'il n'avoit point mis de roses dans sa couronne, « parce qu'il n'y a aucun rapport entre la chasteté » & la rose, qui a été teinte d'une manière honteuse. » C'étoit le sang de Vénus, qui de blanche l'avoit rendue rouge. Cette observation doit s'appliquer aux vierges.

Les Grecques en général paroiſſoient en public avec les cheveux arrangés de différentes manières. Les vieilles ſeules mettoient une coiffure ſur leurs cheveux. La chevelure des Grecques étoit ſouvent liée avec une ſimple bandelette : telles ſont celles que l'on voit deſſinées ici, *n*°*s*. 5 & 6, *Pl. CXXXIII*, tirées du Recueil d'antiquités de Caylus (*tom. I*); *n*°. 1, *Pl. CXXXIV*, tirée des bronzes d'Herculanum (*II*, *pag.* 273). Cette bandelette ſe croiſoit (*Muſ. For. G. I*, 26, 6) quelquefois en divers ſens, *n*°. 2, *Pl. CXXXIV*. Des fleurs, des pierres précieuſes, divers ornemens étoient joints à la bandelette, *n*°. 3, *Pl. CXXXIV*, tirée (*II*, *Pl. XVII*) des pierres gravées du Palais-Royal; *n*°. 4, *Pl. CXXXIV*, tirées des vaſes grecs d'Hamilton (2°. *collection* : 1800, *I*, *Pl.* 26).

Un tyran de Cumes en Italie, voulant éteindre le courage des jeunes Cuméens, les contraignit, dit Denys d'Halicarnaſſe (*lib.* 7, *cap.* 9), « à ſoigner leur chevelure, comme le faiſoient les vierges; à peindre leurs » cheveux; à les boucler & à les renfermer dans des filets. » Le filet dont parle l'hiſtorien eſt la *rete* des Italiens, le *réſil* des Eſpagnols, le κεκρυφάλος des Grecs, &c. Le mot grec veut dire proprement le ſac ou le fond du filet, qui étoit une partie de la coiffure, & qui renfermoit les cheveux de derrière comme dans une bourſe. Les vaſes grecs (dit *étruſques*) d'Hamilton (*IV*, 71 : *I*, *Pl. CXXVII* : *IV*, 24) m'ont fourni les *n*°*s*. 5, 6, 7, *Pl. CXXXIV*.

Plutarque (*Quæſt. Rom. tom. II*, *pag.* 267) dit que les Grecques coupoient leurs cheveux dans les tems de calamité, tandis que les hommes laiſſoient croître les leurs, & que le contraire avoit lieu chez les Romains. C'étoit l'uſage des veuves grecques, & quelquefois elles conſervoient long-tems cette marque d'affliction. On ne voyoit point de cheveux à une figure d'Ethra, mère de Théſée, ni à une femme âgée dans les peintures de Polygnote, conſervées à Delphes (*Pauſan.*, *lib.* 10). On lit dans un fragment de Jamblique, conſervé par Photius (*pag.* 244), qu'une jeune veuve avoit les cheveux coupés « à cauſe » des regrets que lui cauſoit la mort récente de ſon » mari. » Peut-être Ethra avoit-elle, dans les peintures de Polygnote, les cheveux coupés, pour marquer ſeulement qu'elle étoit eſclave d'Hélène.

Les cheveux teints, dont j'ai parlé plus haut, l'étoient probablement en blond; car en Grèce & en Italie on recherchoit cette couleur de cheveux, qui y étoit fort rare. Une Diane & une Vénus d'Herculanum ont les cheveux colorés en rouge. Ceux de la Vénus de Médicis & d'une tête d'Apollon conſervée au Capitole, étoient dorés. On jetoit ſur ſes cheveux de la poudre d'or.

Les Grecques portoient quelquefois des perruques ou de faux cheveux.

§. V. *Coiffure des Romaines.*

Il faut appliquer aux vierges & aux femmes romaines ce que j'ai dit des Grecques. Seulement Plutarque (*Quæſt. Rom.*, *tom. II*, *pag.* 267) dit que dans les tems de deuil ou de calamité, les Romaines laiſſoient flotter leurs cheveux ſans les peigner & ſans en prendre aucun ſoin.

Les têtes des Impératrices & des filles d'Empereurs, qui ſont gravées dans la première partie de ce Recueil, préſentent une grande variété de coiffures, que l'on peut employer en ſupprimant le diadême, marque de dignité. — Livie & Julie, filles d'Auguſte, *Pl. XXIII*, 5, 6. — Julie fille de Titus, *Pl. XXVI*, 4. — Plotine & Sabine, *Pl. XXVII*, 2, 5. — Fauſtines, mère & fille, *Pl. XXVIII*, 2, 4. — Hélène, mère de Conſtantin, *Pl. XXXII*, 1. — Irène, femme de Léon IV, *Pl. XXXIV*, 2.

J'ai dit : le diadême, marque de dignité, parce que les Grecques & les Romaines portoient quelquefois un ornement qui avoit une forme à peu près ſemblable.

Les *n*°*s*. 8 & 9, *Pl. CXXXIV*, tirés de Caylus (*I*, *Pl. LXXVIII*) préſentent des têtes de femmes, à cauſe de la diviſion des cheveux ſur le front.

Le *n*°. 1, *Pl. CXXXV*, eſt tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*II*, *XI*), & le *n*°. 2, *Pl. CXXXV*, des pierres gravées du Palais-Royal (*II*, *Pl. XVI*).

Le *n*°. 3, *Pl. CXXXV*, tiré des antiquités de Boiſſard (*tom. VI*, *pag.* 20), étoit ſculpté ſur un tombeau, dans le palais Maximi de Rome. Cette énorme chevelure bouclée eſt évidemment une perruque. Au commencement de la ſection première de ce chapitre, j'ai parlé des perruques ou des faux cheveux. J'ajouterai ici que l'on en portoit, ſoit pour remplacer les cheveux que l'on avoit perdus, ſoit pour étaler une chevelure d'une autre couleur que la ſienne, ſurtout une chevelure blonde, faite avec les cheveux des Germains captifs (*Ovid. Amor. I*, 14, 45); ſoit enfin pour ſe déguiſer & pour n'être pas reconnu, comme le faiſoient ſouvent Caligula (*Sueton.*, *cap.* 11, *n*°. 1) & Meſſaline (*Juvénal VI*, 120). On voit des chevelures poſtiches, même à des têtes de Romaines. La ſtatue de Lucille, femme de Lucius-Vérus, conſervée au Capitole, a une chevelure de marbre noir, qui eſt travaillée de manière qu'on peut l'enlever & la changer à volonté.

§. VI. *Coiffure des femmes barbares.*

On doit rapporter ici ce que j'ai dit (§. III), de la manière dont les artiſtes grecs & romains travailloient les cheveux des Barbares. Quant aux femmes barbares, je propoſe pour modèle, *n*°. 4, *Pl. CXXXV*, la tête d'une ſtatue placée autrefois à la villa Médicis, & conſervée aujourd'hui dans la galerie de Florence. On en voit une imitation (non pas une copie) faite par Legros, dans le jardin des Tuileries, où elle eſt connue ſous la fauſſe dénomination du *Silence*. C'eſt la figure d'une province conquiſe, qui faiſoit partie de quelque arc de triomphe. Lorſque j'émettois cette opinion dans l'Inſtitut (*Mémoires de Littérature & Beaux-Arts*, *tome V*, *page* 166), je ne connoiſſois pas le trophée du *n*°. 5, *Pl. CXXXV*, qui eſt tiré d'un bas-relief de la galerie Juſtiniani (*tom. II*, *Pl. LXXII*). Il préſente deux captifs au pied d'un trophée. Les dépouilles dont le trophée eſt orné, annoncent que le captif & ſa compagne ſont des Barbares, peut-être même les contrées & les nations ſoumiſes. La coiffure de la femme & ſon habillement ont une grande reſſemblance avec ceux du prétendu *Silence*; ils confirment mon opinion. On en trouvera d'autres dans la troiſième partie de ce Recueil, où ſe trouveront des figures de Barbares. Le *n*°. 1, *Pl. CXXXVI*, préſente la tête d'une Aſſyrienne (*Muſ. Flor. Gem. I*, 27, 2); *n*°. 2, *Pl. CXXXVI*, celle d'une Égyptienne-Grecque, toutes deux tirées des pierres gravées de la galerie (*ibid. I*, 26, 10) de Florence. La dernière eſt remarquable à cauſe de la branche de corail qui lui ſert d'ornement.

§. VII. *Coiffure des enfans.*

Les enfans des deux ſexes, chez les Grecs & les Romains, portoient les cheveux longs : les garçons les coupoient en partie à l'adoleſcence. De même que les vierges,

ils en nouoient une portion sur la tête en corymbe. Des médailles de Tarente présentent un petit *Taras* portant les cheveux ainsi noués; de sorte qu'il feroit douter de son sexe si le graveur ne l'avoit indiqué distinctement. Ces cheveux noués sur le front étoient appelés *corymbe* pour les vierges, κρόβυλος (*Hesychius*) pour les hommes, & σκορπιος (*Schol. in Thucyd. I, 6*) pour les enfans. J'en donne ici des exemples tirés des bronzes d'Herculanum (*II, pag.* 183, 187) *n°.* 3, *Pl. CXXXVI*, — *n°.* 4, *Pl. CXXXVI.*

Varron (*Vit. Pop. rom. lib.* 1, *apud Nonium* : APERTUM) dit que les enfans des Romains avoient la tête nue, les cheveux frisés & liés.

§. VIII. *Coiffure des Rois, des Empereurs, des Reines, &c.*

On cherchera dans la section II, au paragraphe analogue, le peu que l'on sait sur la chevelure des Rois.

SECTION II.

Coiffures ou habillemens de tête.

Observations générales.

Après avoir employé, dans la première section de ce chapitre, le mot *coiffure* (au singulier) pour désigner les cheveux ou la chevelure, j'emploîrai le mot *coiffures* (au pluriel) dans la seconde pour désigner l'habillement de la tête.

Dans le livre II de la seconde partie de ce Recueil, au *n°.* 1 des *Observations générales*, j'ai donné, sur le feutre des Anciens, des notions claires, ainsi que sur les bonnets ou chapeaux qu'ils fabriquoient avec cette espèce d'étoffe non tissue, mais foulée. J'ai ajouté que le mot grec πίλος, que ses dérivés, que le latin *pileus*, désignoient souvent des bonnets de feutre, quelquefois plusieurs tissus cousus l'un sur l'autre; qu'ainsi il ne falloit pas les restreindre au feutre seul. A la vérité, les mots πιλῶω, je serre, je foule; πίλησις, condensation; πίλημα, laine foulée; πιλητὸς son synonyme, &c., sont relatifs au feutre: de là vient que πίλος désigna non-seulement les coiffures faites de feutre, mais encore des chaussons de feutre, &c.

Je donnerai le nom de *bonnet* aux coiffures qui n'ont point de bords, & à celles dont les bords, appliqués contre le bonnet, ne sont point saillans. J'appellerai *chapeaux* les coiffures qui ont des bords saillans, quelle qu'en soit la forme.

§. Ier. *Coiffures des Grecs.*

Eustathe (*I, Odyss.*) dit que les Romains prirent des Grecs l'usage d'avoir la tête nue. J'ajouterai que cet usage des Grecs n'avoit lieu que dans les villes, & qu'il y souffroit même quelques exceptions. Philostrate (*Vit. Sophist. cap.* 5, *n°.* 3) dit d'Hérode Atticus : « Il arriva » à Athènes avec un chapeau arcadien qui ombrageoit sa » tête (comme en portent les Athéniens pendant l'été), » voulant montrer par-là qu'il revenoit d'un voyage. » Le scythe Anacharsis dit à Solon (*Lucian. de Gymnas. n°.* 16, *pag.* 895, *tom. II, in-4°.*) : « Je ne supporte pas » facilement le soleil brûlant qui frappe sur ma tête nue, » car j'ai cru devoir laisser à la maison mon bonnet pour » ne pas paroître seul étranger parmi vous. » Enfin, Solon (*Plutarch. Briani I, pag.* 180), feignant d'être devenu fou, « se rend sur le marché, la tête couverte d'un » bonnet. » On voit dans ces divers passages, qu'ordinairement les Grecs ne portoient point de coiffures dans les villes.

Lorsque l'ardeur du soleil ou les intempéries de l'air forçoient à se couvrir, lorsqu'on vouloit se recueillir & méditer, on ramenoit le manteau sur le haut de la tête : tels on voit, dans ce Recueil, Saturne, *Pl. I, n°.* 3, 4, & Tirésias, partie II, chapitre II, section III, §. 2. Je donne sous le *n°.* 5, *Pl. CXXXVI*, une tête ainsi voilée, ayant de plus la draperie légère qui servoit de manteau, jetée sur le bas du visage. Cette tête, tirée des pierres gravées du Palais-Royal (*tom. II, Pl. XII*), a été attribuée long-tems, mais sans fondement, au Roi d'Égypte, Ptolémée-Aulète.

Dans les jeux & les spectacles auxquels on assistoit en plein air, les Grecs portoient des coiffures. Les Éginètes étouffèrent sous le poids de leurs chapeaux l'ancien législateur d'Athènes, Dracon, au moment où, placé sur le théâtre, il lisoit à haute voix les lois qu'il leur destinoit.

Les artisans portoient aussi, dans les villes, des coiffures.

Hors des villes, à la campagne, les voyageurs, les chasseurs, les marins, &c. portoient des coiffures. Je vais en décrire les diverses sortes, ensuite je désignerai ceux qui les portoient ordinairement.

Les coiffures en usage dans la Grèce & les pays voisins avec lesquels elle eut des liaisons nombreuses & constantes, sont le bonnet, le pétase, la *causia* & le pétase arcadien. πίλος, terme générique, a été dit de toutes, même de la tiare & de la *cidaris* (*Suidas, voce* πίλος).

J'appelle *bonnet* une coiffure ronde, sans bords, ou dont les bords ne saillent point. C'étoit le bonnet des marins. A ce titre il est porté par Ulysse depuis son départ de Troye (dans ce Recueil, *Pl. XI, n^os^.* 2, 3); par les Cabires, qui avoient construit les premiers navires, ici *n°.* 6, *Pl. CXXXVI*, tiré des bronzes d'Herculanum (*II*, 89); par les Dioscures, qui présidoient à la navigation : c'étoit le bonnet des artisans; c'est pourquoi Vulcain le porte (ici *Pl. IV, n°.* 3), ainsi que Dédale, sur un bas-relief du palais Spada (*Monum. antic. Winck. n°.* 94), ici *n°.* 7, *Pl. CXXXVI*; & sur un bas-relief du palais de la villa Borghèse (*ibidem, n°.* 93), ici *n°.* 8, *Pl. CXXXVI*; un homme du peuple dans le dessin d'un marbre qui représente les funérailles de Méléagre (*ibidem, n°.* 88), & ici *n°.* 9, *Pl. CXXXVI.*

Sur quelques monumens & dans les peintures des anciens manuscrits, les médecins portent une espèce de bonnet ou une petite draperie qui couvre leur tête.

Hésiode (*Opera, vers.* 542) parle du bonnet (πίλος) des laboureurs. Je n'en puis citer aucun pour la Grèce; mais en voici un, *n°.* 10, *Pl. CXXXVI*, pris d'un monument étrusque (*Mus. etrusc. II, tav.* 200).

C'est au bonnet que l'on doit rapporter la coiffure du *n°.* 11, *Pl. CXXXVI*, tirée des peintures d'Herculanum (*Bronzi II, pag.* 21); la coiffure du *n°.* 12, *Pl. CXXXVI*, tirée des pierres gravées du Palais-Royal (*II, Pl. LIII*). On remarquera les liens de la première, & la légère saillie de la seconde, que porte un athlète conduisant son cheval à Olympie.

Les esclaves portoient le bonnet : on en voit un ici, *n°.* 1, *Pl. CXXXVII*, tiré des *Mon. ant.* de Winckelmann (188); mais les Ilotes avoient la tête nue. C'étoit pour se distinguer de ces esclaves, que les Lacédémoniens portoient le bonnet.

La *causia* des Macédoniens doit être placée parmi les

bonnets sans bords ou qui ont des bords très-peu saillans. Plusieurs auteurs ont voulu la faire connoître ; mais Eckhel est celui qui a le mieux réussi (*Doctrina Num. veter. II, pag.* 126, 127) : je le suivrai dans cet article. Eustathe (*Odyss.* A) seul a indiqué la forme de la *causia*. Il dit : « Selon Pausanias, c'étoit une coiffure plate, » πίλος ἦν πλατύς, que les Rois de Macédoine ornoient » d'un diadême blanc. » Plutarque (*in Antonio, Briani V, pag.* 120) raconte qu'Antoine revêtit son fils Ptolémée de la chlamyde, des crépides & de la *causia* ceinte du diadême, « parce que c'étoit le costume des succes- » seurs d'Alexandre. » Telle en effet avoit été la *causia* d'Alexandre (*Athenæus, lib.* 12, *p. m.* 537). Mais il n'en faut pas conclure que cette coiffure n'appartînt qu'aux Rois. Elle étoit commune à tous les Macédoniens, car Pollux (*lib.* 10, §. 162) l'appelle « *coiffure macédonienne*, » de même que la tiare étoit la coiffure persique. » Le brachmane Calanus (*Strab. lib.* 15, *pag.* 715, *edit.* 1620) rit en voyant un envoyé d'Alexandre portant la chlamyde, les crépides & la *causia*. Eumène (*Plutarch. Briani III, pag.* 348), à l'exemple des Rois de Macédoine, distribuoit à ses amis des *causia* de pourpre. Démétrius, voulant échapper à Pyrrhus qui avoit défait son armée, & qui l'avoit mise en fuite (*Plutarch. Pyrrho, Briani II,* 445), prend une petite chlamyde & une *causia commune*. Antipater de Thessalonique (*Brunck, Anal. tom. II, pag.* 3), appelle la *causia* « l'utile armure des anciens Ma- » cédoniens, qui les mettoit à l'abri de la neige, & leur » servoit de casque dans les combats. » On n'en sera pas étonné si l'on pense qu'elle étoit quelquefois faite avec du cuir, comme les casques des Paphlagoniens (Suidas, σκύτινος).

Quant à la forme de la *causia*, on doit la retrouver dans les bonnets que portoient les marins, & qui ont été décrits ci-dessus ; car Plaute la leur donne pour coiffure (*Mil. glorios. IV*, 2, 41) :

Facito ut venias hùc ornatu nauclerico,
Causiam habens ferrugineam.....

Tous ces rapprochemens ont fait reconnoître la *causia* sur la tête du génie de la Macédoine, qui sert de type à des médailles d'Hadrien de moyen bronze, avec la légende : *Adventui Aug. Macedoniæ* (*Gessner. Impp. rom. tab.* 90, n°. 42), & à une médaille d'argent d'Antoine, proconsul de Macédoine (*ibid. Famil. rom. tab.* 3, n°. 59), avec la légende : *C. Antonius, M. F. pro. cos.* On voit ici la dernière, dessinée sous le n°. 2, *Pl. CXXXVII*. Sur une médaille d'or non publiée de Démétrius I ou Poliocerte (qui appartenoit, en 1802, à M. Félix Beaujour, tribun), on voit, au revers, un homme à cheval, avec une coiffure singulière, que je place, avec la *causia*, sous le n°. 3, *Pl. CXXXVII*, quoiqu'elle n'ait pas la même forme, mais parce qu'elle se trouve sur la médaille d'un Roi de Macédoine. C'est aussi à la *causia* que semble se rapporter la coiffure du n°. 4, *Pl. CXXXVII*, tirée des Recueils d'antiquités de Caylus (*I. Pl.* 52). Une preuve évidente que la *causia* ressembloit au bonnet des marins (qui avoit la forme de la moitié d'un œuf), c'est que Dion-Chrysostôme (*Orat.* 71, *pag.* 628) compare certains bonnets « à ceux que portoient autrefois les Lacédémo- » niens & les Macédoniens. » Or, on sait que le bonnet des premiers ressembloit à celui des Dioscures qui étoient nés à Sparte.

Le chapeau est une coiffure à bords saillans : c'étoit le πέτασος des Grecs, le *petasus* des Romains. Il servoit à garantir du soleil ; aussi Sophocle (*Œdip. Colon.* 335) l'appelle-t-il ἡλιοσεγὴς κυνῆ, chapeau qui met à l'ombre. Les voyageurs, les chasseurs le lioient avec des courroies sous le menton, & le rejetoient sur les épaules, sans le détacher, lorsqu'ils vouloient se découvrir la tête. On voit ici, sous le n°. 5, *Pl. CXXXVII*, un pétase grec de forme ronde, tiré des *Monumenti antichi* (85) de Winckelmann. Il y en avoit aussi de forme polygone.

Les messagers, les hérauts portoient le pétase pour marquer qu'ils étoient sous la protection de Mercure, qui est coiffé le plus souvent avec ce chapeau. J'en donne ici, sous le n°. 6, *Pl. CXXXVII*, un exemple tiré des peintures d'Herculanum (*tom. III, pag.* 263). Dans les *Oiseaux d'Aristophane* (*vers.* 1203 & *schol.*), Iris arrive à travers les airs, coiffée du pétase arcadien (Ἀρκάδος κυνῆ), l'attribut des messagers. La forme générale du pétase de Mercure, dessiné sous le dernier numéro, & celle des liens qui leur donne quelque ressemblance avec les joues des casques, motivent l'expression κυνῆ dont se servoient les Péloponnésiens pour désigner leur pétase, celui des Arcadiens (*ibidem*).

Les pasteurs portoient le pétase. Sur un bas-relief du palais de la villa Borghèse (*Monum. ant. Winckelm.* n°. 85) le goût de Zethus, frère d'Amphion, pour la vie pastorale est indiqué par le pétase qui est rejeté sur ses épaules, ici sous le n°. 7, *Pl. CXXXVII*. Apollon, qui avoit été pasteur chez Admète, porte le pétase sur quelques médailles (*Beger. Obs. in num. p.* 2).

Les voyageurs portoient aussi le pétase, qui, dans une épigramme (*Kuster in Suid. v.* Ἡσύχα) grecque, est appelé l'attribut des voyageurs. Sur un vase grec de la bibliothèque du Vatican (*Monumenti Winck.* n°. 98) on voit Thésée & Pirithoüs qui châtient le brigand Sinnis : le premier a le chapeau rejeté sur les épaules ; le second le porte sur la tête, ici sous le n°. 8, *Pl. CXXXVII*.

Les adolescens, du tems du poète Philémon (*Pollux, lib.* 10, *segm.* 164) portoient le pétase & la chlamyde ; aussi Pollux appelle-t-il le pétase l'attribut des jeunes gens.

Trois chasseurs peints sur un vase de la bibliothèque du Vatican (*Dempst. Etr. tab.* 47) portent le pétase, ainsi que Méléagre, sur les médailles des Étoliens, où il l'a tantôt sur la tête, tantôt sur les épaules.

Il y avoit un pétase thessalien & un pétase arcadien ; mais il est presqu'impossible aujourd'hui d'assigner leur différence. M. Boettiger, dans sa *Dissertation sur les Furies* (*Magasin encyclop.* n°. 17, *an X*), dit que le pétase thessalien avoit des bords plats & saillans ; « qu'à ces bords » du pétase arcadien étoit fixée une bande tournée vers » la terre, qui formoit un second rebord circulaire & » perpendiculaire sous le premier. » La preuve qu'il donne de son opinion me paroît très-foible. Peut-être les deux pétases ne différoient-ils que par l'ampleur, par la concavité ou par l'aplatissement des bords. Peut-être les retrouveroit-on dans les pétases des numéros suivans ; mais je n'oserois l'assurer. N°. 9, *Pl. CXXXVII*, pétase tiré des vases d'Hamilton (*II*, 42). N°. 10, *Pl. CXXXVII*, pétase tiré des peintures d'Herculanum (*IV*, 101).

§. II. *Coiffures des Romains.*

On peut appliquer aux Romains presque tout ce que j'ai dit dans le paragraphe précédent des coiffures des Grecs. Comme ceux-ci, ils avoient ordinairement la tête nue (*Eustath. Odyss.* 1). Cependant, pour se défendre de l'ardeur du soleil ou des rigueurs de l'hiver, ils se cou-

vroient la tête avec la toge. J'en donne ici, au *n°.* 11, *Pl. CXXXVII*, un exemple tiré d'un bas-relief de la villa Médicis (*Lens, Pl. XXXVIII*).

Scipion-le-Jeune (*Plutarc. Apoph. Briani VI, pag.* 77), étant arrivé à Alexandrie d'Égypte, & étant descendu du vaisseau, s'avança, ayant la tête couverte de sa toge (sans doute pour se défendre de l'ardeur du soleil), les Alexandrins, accourus pour le voir, le prièrent de se découvrir, & poussèrent des cris de joie lorsqu'il satisfit leur desir.

Plutarque dit (*Quæst. rom.* 10) que les Romains, rencontrant des personnes auxquelles ils vouloient témoigner du respect, se découvroient la tête lorsqu'elle étoit par hasard couverte avec une partie de leur vêtement extérieur. C'est pourquoi il fait remarquer (*Pompeius, Briani III, pag.* 425) que Sylla, dans les momens où Pompée venoit le visiter, « se levoit, & rejetoit la toge de » dessus sa tête; ce qu'on ne le voyoit pas faire ordinai» rement, quoiqu'il y eût auprès de lui un grand nombre » de personnages recommandables. » Le même historien raconte comme un trait de vanité excessive de la part de Démétrius (*ibidem, pag.* 465), affranchi très-aimé de Pompée, que, dans des repas où Pompée attendoit & recevoit des convives, Démétrius « restoit orgueilleu» sement couché, ayant la tête enfoncée dans sa toge » jusqu'aux oreilles. » Sénèque (*Epist.* 114) fait aussi remarquer que Mécène paroissoit au tribunal, à la tribune aux harangues, enfin dans toute assemblée publique, avec son manteau ramené sur la tête, de manière que les oreilles seules étoient découvertes. Trimalcion (*Petron.*) couvroit de même sa tête rasée avec un manteau d'écarlate : *adrasum pallio coccinio includerat caput.*

Ce que j'ai dit jusqu'ici ne regarde pas les vieillards; car Varron (*de Vitâ pop. rom. I*) raconte que les jeunes gens avoient la tête nue & les cheveux frisés : *minores natu capite aperto erant, capillo pexo.* Les vieillards, les malades, les convalescens, les personnes d'une santé délicate & les efféminés portoient un bonnet ou un chapeau, *pileus, petasus, galerus*, & le *palliolum*. Ovide (*lib.* 1, *de Art. am.* 733) conseille à un amant de feindre d'être malade pour attendrir sa maîtresse, & pour cela il l'invite à porter le *palliolum* :

Ægrum tu facito ut simules, nec turpe putaris
Palliolum nitidis imposuisse comis.

Pline (*lib.* 26, *cap.* 8, *sect* 35) donne à entendre que le *palliolum* avoit ou prenoit une forme ronde & convexe, lorsqu'il dit d'une plante appelée *epithymum*, inconnue aujourd'hui, qu'elle avoit la forme d'un *palliolum : similitudine pallioli*. Rutilius Lupus (*de Fig. sent.* 11, *p. m.* 9) dit : *Qui cubando defatigatus, tunicatus sine pallio, soleatus pra lectulo, palliolo figus à capite defendens;* ce qui prouve évidemment que le *palliolum* n'étoit point un *pallium* ni une portion quelconque du *pallium*, mais que c'étoit un diminutif du *pallium*. Quintilien (*Institut.* 11, 3) dit aussi que la mauvaise santé pouvoit seule en motiver l'usage. Claude (*Sueton. cap.* 2) le portoit à ce titre, & contre l'usage, en présidant avec son frère aux jeux funèbres qu'ils faisoient célébrer en l'honneur de leur père; enfin Sénèque appelle des malades qui se couvroient la tête avec un *palliolum* & s'entouroient le cou avec un linge, *palliolati* & *focaliti*.

Saint Jérôme nous fait connoître que le *palliolum* étoit une espèce de schall, ou une pièce d'étoffe ou de tissu léger dont les femmes d'Arabie & de Mésopotamie se couvroient la tête & les épaules pour se défendre de l'ardeur du soleil, & il dit que c'étoit le même vêtement que le *theristrum*. Voyez l'explication de ce dernier dans le paragraphe des coiffures des Romaines.

Le *theristrum* étoit commun aux hommes & aux femmes (*Pollux, lib.* 7, *cap.* 13) comme le schall l'est encore dans l'Orient. Luitprand, évêque de Crémone, dit dans la relation de son ambassade auprès de Nicéphore Phocas, que cet Empereur avoit la tête couverte du *theristrum*. Le Curopalate l'avertit que personne ne pouvoit paroître devant l'Empereur avec le *pileus*, mais qu'on pouvoit porter le *theristrum*. Le morceau de toile carré, appelé *amict*, porté en certain tems sur la tête par les prêtres catholiques, rappelle le *theristrum*.

Auguste, dans son palais même, ne se promenoit pas à l'air sans porter un pétase (*Suetonius, cap.* 82) : *domi quoque non nisi petasatim sub dio spatiari solitum*. J'ai déjà dit que le pétase des Grecs avoit des bords saillans, que les voyageurs, les chasseurs en faisoient usage : c'étoit de même chez les Romains. Cicéron (*Epist. famil.* 15, 17) s'excuse de n'avoir point écrit de lettres en certaine occasion, parce que les porteurs ou couriers ne lui en avoient pas donné le tems. « Ils se présentent à moi, dit-il, en » habits de voyageur, avec leurs pétases, &c. » *Sed petasati veniunt : comites ad portam expectare dicunt.*

Pileus avoit chez les Romains deux acceptions, l'une générale, & alors il désignoit toutes sortes de coiffure; l'autre particulière : c'est de la seconde que je parlerai ici. Le Préteur mettoit le *pileus* sur la tête des esclaves qu'il affranchissoit : de là vint que ce bonnet fut le symbole de la Liberté. Cette déesse le tient ordinairement, comme on le verra dans le livre des figures mythologiques. J'en donne ici la forme sous le *n°.* 1, *Pl. CXXXVIII* (*Lens, Pl.* 40), d'après des médailles de Brutus, où il est gravé entre deux poignards, avec la date du jour de l'assassinat de César, les ides de mars. C'étoit un bonnet légèrement conique, comme celui des Dioscures, que les Romains appeloient *fratres pileati*. Il étoit fait quelquefois de laine foulée ou de feutre, quelquefois de morceaux de drap : *cassis pilea suta de lacernis* (*Stat.* 4, *Silv.* 9).

Souvent il étoit fait de peaux de brebis, garnies de leur laine, comme le dit Athénée (*lib.* 6, *cap.* 21) des *pileus* que l'on portoit dans les repas. On l'appeloit, du tems de Végèce (*lib.* 1, *cap.* 20), *pileus pannonicus*, & les soldats le portoient habituellement lorsqu'ils n'avoient pas le casque sur leur tête. Leurs casques avoient aussi une doublure ou une coiffe qui ressembloit au bonnet (*Ammian. Marcellin. lib.* 19, *cap.* 8).

Tous les Romains portoient le *pileus* pendant les saturnales, & ils quittoient la toge, comme s'ils eussent alors habité la campagne, où l'on portoit habituellement cette coiffure. Le bas peuple de Rome s'en servoit toute l'année.

La forme du *pileus* ou du *pileolus* (son analogue fait d'une matière plus fine), & l'exclusion des bords saillans, se reconnoissent évidemment dans le passage de Columelle (*de Arbor. cap.* 25), où il dit que, pour garantir du froid & de la gelée les jeunes branches, il faut les coiffer avec des morceaux de gros roseaux, garnis de nœuds par un bout, comme avec des bonnets, *quasi pileolos inducere.*

Galerus & *galericulus* avoient deux acceptions différentes : tantôt ils désignoient des perruques entières ou partielles; j'en ai parlé au commencement de la première section de ce chapitre : tantôt ils désignoient une coiffure, une espèce de chapeau. Je vais le décrire. Le

galerus différoit du *pileus ;* car Suétone dit de Néron (*cap.* 26) : *Poſt crepuſculum ſtatim arepto pileo vel galero, popinas obibat.* La différence conſiſtoit dans les bords ſaillans du *galerus ;* auſſi Stace le compare-t-il au pétaſe arcadien (*Thebaid. IV*, 303) : *Arcadii morem tenet ille galeri.* On en faiſoit de même uſage pour ſe garantir de l'ardeur du ſoleil (*ibidem, I*, 305), *& temperat aſtra galero.* Quant à la diſtinction entre le pétaſe & le *galerus*, elle eſt très-difficile à établir. On pourroit conjecturer que les bords du premier étoient plus larges que ceux du *galerus*, en voyant ce mot déſigner le bonnet des Pontifes, dont les bords étoient à peine ſenſibles. Apulée (*Apolog.*) dit : *Quod Imperatoribus paludamentum, quod Pontificibus galerus, quod lituus auguribus, &c.*

Dans les théâtres, les amphithéâtres & les cirques, les Romains ſe couvroient la tête avec le *pileus* ou avec le pétaſe lorſque l'*éditeur* des jeux ne faiſoit pas la dépenſe des voiles qui devoient les ombrager, ou lorſque la force du vent empêchoit l'uſage de ces voiles. Martial dit (*XIV*, 29) :

In Pompejano tectus ſpectabo theatro ;
Nam populo ventus vela negare ſolet.

Dans les peintures d'Herculanum, qui repréſentent des marchés, des artiſans, &c. on ne voit qu'une ſeule coiffure (*tom. III, pag.* 213), qui eſt deſſinée ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CXXXVIII.* Dans les mêmes peintures (*II*, 273) on trouve un pêcheur avec la coiffure du *n°.* 3, *Pl. CXXXVIII.* Sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 49, *n°.* 1), un pêcheur en porte une différente : ici, *n°.* 4, *Pl. CXXXVIII.* On peut dire en général que les hommes de peine & les eſclaves ſe couvroient dans les maiſons & dans les champs, mais qu'ils paroiſſoient toujours avec la tête nue devant les Magiſtrats & dans les cérémonies publiques.

Pline (*XXXI, cap. ult. ſect.* 47) dit que les éponges ſervoient à garantir les têtes du ſoleil. Pour obtenir cet effet, les plaçoit-on ſous les coiffures, ce qui paroît le plus vraiſemblable, ou l'éponge ſeule formoit-elle la coiffure ?

§. III. *Coiffures des Barbares.*

Phrygiens, Troyens. Les Phrygiens paroiſſent les premiers dans ce paragraphe, parce que, ſous le ciſeau des ſculpteurs grecs & romains, probablement auſſi dans les compoſitions de leurs peintres, le bonnet phrygien & les longues chauſſes devinrent les attributs caractériſtiques des Barbares. J'ai fait obſerver au commencement de la première ſection (§. IV), que le mot *mitra* déſigne preſque toujours une coiffure, & principalement le bonnet phrygien, mais que les mots grecs ſes analogues déſignent le plus ſouvent une bandelette, une ceinture.

On voit ſur les monumens deux ſortes de bonnet phrygien ; l'un ſimple ; l'autre garni de *joues*, de fanons, &c. Le premier eſt deſſiné au *n°.* 3 de la *Pl. X*, & ici au *n°.* 5, *Pl. CXXXVIII* (*Mon. ant. Winck.* 137). Le *n°.* 6, *Pl. CXXXVIII*, préſente ſa forme déployée, tirée des Recueils de vaſes (dits étruſques) d'Hamilton (*I, Pl. LXXVII*).

Le bonnet de Priam, *n°.* 4 de la *Pl. XXXIV*, qui eſt prolongé ſur les épaules, ſans diviſion, forme une nuance entre les deux ſortes. Le bonnet du beau Ganymède des pierres gravées du Palais-Royal (*tom. I, Pl. XI*) a ce prolongement relevé : ici, *n°.* 7, *Pl. CXXXVIII.*

La ſeconde ſorte de bonnet phrygien étoit très-ornée. C'eſt de celui-là que Virgile dit (*Æneid. IX*, 616) : *Et habent redimicula mitræ.* Les *joues*, qui ſervoient à le lier ſous le menton, étoient appelées *anademata mitræ* (*Lucret. IV*, 1123) & *redimicula.* Servius, expliquant ces vers de Virgile (*Æneid. IV*, 216),

Et nunc ille Paris cum ſemiviro comitatu,
Mæoniâ mentum mitrâ, crinemque madentem
Subnixus, rapto potitur.....

dit : *Mitra, hoc eſt incurvo pileo, de quo pendebat etiam buccarum tegimen.* Le poète ſemble avoir décrit Pâris d'après ſon portrait du *n°.* 2, *Pl. VI.* Les vaſes grecs d'Hamilton, publiés en 1800 (*I, Pl. XII*, & *II, Pl. V*), préſentent le bonnet phrygien du *n°.* 8, *Pl. CXXXVIII*, & celui du *n°.* 9, *Pl. CXXXVIII*, qui eſt orné de perles. Dion-Chryſoſtôme dit (*Orat.* 35, *pag.* 433) des Phrygiens de ſon tems : « Nous replions ſur la tête les *ſiſyra* » & les bonnets. » La *ſiſyra* étoit un manteau épais, fait de peaux garnies de leur laine. On les imitoit en couſant des flocons de laine ſur une étoffe ; ce que nous appellerions aujourd'hui *peluche*r. Peut-être, à l'imitation des *ſiſyra*, les efféminés portoient-ils des étoffes légères de coton, *peluchées*, & s'en couvroient-ils la tête ſous le bonnet, comme les Orientaux font encore aujourd'hui avec leurs ſchalls. Cette explication s'applique à la figure du *n°.* 10, *Pl. CXXXVIII*, gravée ſur le fond du vaſe de verre qui fut trouvé dans le ſarcophage prétendu d'Alexandre-Sévère, conſervé au Capitole (*Bartoli, Sepolcri anti. tav.* 85).

La *mitra* avoit été la coiffure des Méoniens, des Égyptiens, des Syriens, des Phrygiens & des Lydiens. Ces peuples ayant été appelés *Barbares* par les Grecs & par les Romains, il fut honteux pour ces derniers de porter la *mitra ;* auſſi voit-on, dans Lucien, Junon reprocher à Jupiter la molleſſe de ſon fils Bacchus, qui portoit cette coiffure de femme, θηλυμίτρης ; &, dans l'Énéide, les habitans de l'Italie faire le même reproche aux Troyens (*IX*, 616).

Les Romains ſembloient encore avoir choiſi la coiffure du *n°.* 11, *Pl. CXXXVIII* (tirée des bas-reliefs de l'arc de Conſtantin, relatifs à Trajan) (*Montfaucon, IV, Pl. LXIX*), pour caractériſer les Barbares d'Europe, les Daces, les autres Germains, &c. de même qu'ils donnoient le bonnet à pointe recourbée ſur le devant aux Barbares aſiatiques, tels que les Parthes ſur l'arc de Sévère, &c.

Avant de décrire les coiffures des Perſes, qui furent appelés *Mèdes* ou *Perſes* ſous la dynaſtie des Achéménides, enſuite *Parthes* ſous les Rois arſacides, & de nouveau *Perſes* ſous les Rois ſaſſanides, je dois fixer le ſens des mots *cidaris*, mitre & tiare, qui déſignent ces coiffures. La *cidaris* étoit la tiare des Rois de Perſe & d'Arménie. J'en parlerai ailleurs. La tiare, appelée auſſi *cyrbaſia*, reſſembloit au turban ſimple des Turcs ou au mortier des préſidens des Parlemens ; mais elle étoit ſurmontée d'une partie conique, obtuſe : c'étoit, à proprement parler, la tiare ſimple. Une ſeconde ſorte de tiare étoit ornée de *joues*, de pendans & de fanons, comme le bonnet phrygien. C'eſt pourquoi Juvénal (*VI*, 515) les compare l'une à l'autre : *Phrygia veſtitur bucca tiarâ ;* & Donatus dit : *Tiaram dixit pileum quo Phryges utuntur quum celebrant ſacra.*

La mitre, conſidérée comme bonnet phrygien, a pu être confondue avec la tiare : auſſi lit-on dans un Gloſſaire latin-français de la bibliothèque de Saint-Germain : *Tiara*, mitre, *vel pileum ſacerdotale.*

D'après

D'après ces observations, je me servirai toujours du mot générique *tiare*. Les Rois seuls la portoient droite : tous les autres Perses, depuis le premier Darius, la portoient repliée en avant. Cette distinction est postérieure à l'époque des bas-reliefs de Persépolis, monumens de Darius II ; car les principaux Perses y portent une tiare qui ne diffère point de celle du Roi quant à la forme : peut-être en différoit-elle par la couleur, que la sculpture ne peut indiquer. On la voit ici au *n°.* 12, *Pl. CXXXVIII.* Les figures les plus remarquables, après celle du Roi, conduisent par la main toutes les autres, qui viennent faire des offrandes ; elles portent la tiare du *n°.* 1, *Pl. CXXXIX*, qui présente des cannelures verticales.

Les Parthes portoient la tiare recourbée, telle qu'on la voit ici au *n°.* 2, *Pl. CXXXIX*, tirée d'une médaille d'or d'Auguste, sur laquelle un Parthe agenouillé rend les enseignes romaines enlevées à Crassus ; & au *n°.* 3, *Pl. CXXXIX*, tiré d'une médaille d'or de Trajan, où un Parthe captif est placé auprès d'un trophée, avec la légende : *Parthia capta.*

Sur une médaille d'Auguste, l'Arménie vaincue porte une sorte de bonnet phrygien à pointe très-longue.

Voici des coiffures de Barbares, que l'on ne sauroit caractériser. *N°.* 4, *Pl. CXXXIX*, tiré de la galerie Giustiniani ; *n°.* 5, *Pl. CXXXIX*, tiré des bronzes d'Herculanum (*I, pag.* 111), où il a été faussement appelé *Archytas de Tarente* ; *n°.* 6, *Pl. CXXXIX*, tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*I*, 26, 4) ; *n°.* 7, *Pl. CXXXIX*, tiré de la galerie Giustiniani ; *n°.* 8, *Pl. CXXXIX*, tiré d'un as de bronze (*Montfaucon, III, Pl. LXXXIX*).

Sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*tom. II, tab.* 84, *n°.* 2), on voit un Arabe monté sur un chameau ; il porte la coiffure du *n°.* 1, *Pl. CXL.*

On trouve dans ce Recueil (*Pl. XXXV, n°.* 6) la coiffure d'Hamilcar, Carthaginois.

Je renvoie à la fin de ce Recueil à parler des Égyptiens, afin de pouvoir consulter le travail que prépare la Commission des savans français qui ont fait partie de la fameuse expédition d'Égypte.

Je ne puis rien donner de certain sur la coiffure des Gaulois : dans les cinq planches de leurs monumens publiés par Montfaucon (*tome III*), tous ont la tête nue. Sur les bas-reliefs déterrés dans la cathédrale de Paris, des Gaulois portent des bonnets plats ; mais ils sont armés, & ce pouvoient être là des espèces de casques.

On peut dire en général que tous les Barbares qui habitoient les pays situés à l'occident du Pont-Euxin portoient des bonnets. Les écrivains & les monumens en sont garans pour les Gètes, les Daces, les Pannoniens. On voit, sur les médailles de la Dacie, son Génie portant un bonnet, & sur celles de Trajan, la Dacie captive, coiffée de même. Saint Paulin (*Carm. XXX*) appelle les Gètes & les Daces *pileatos*. Végèce (*lib.* 1, *cap.* 20) appelle des bonnets de peaux, *pileos pannonicos.*

§. IV. *Coiffures des Grecques.*

Les Grecques avoient la tête nue, & elles ne portoient pas ordinairement de coiffures sur leurs cheveux. Il faut excepter les femmes âgées ; cependant elles relevoient quelquefois leurs manteaux sur la tête pour la couvrir en partie, ou pour la couvrir entièrement & pour voiler leur visage ; elles agissoient ainsi par pudeur ou pour cacher leur affliction. Valérius Flaccus (*Argonaut., lib.* 1, *v.* 132) dit de Junon :

..... Illa sedet dejecta in lumina palla.

On en trouvera ici des exemples sous les *n°s.* 2, 3, *Pl. CXL* ; ils sont tirés des pierres gravées de la galerie de Florence (*I*, 26, 9 : 26, 12). J'ai fait observer ailleurs que le diadême faisoit quelquefois partie de la coiffure des femmes.

Les Grecques se servirent aussi de voile, c'est-à-dire, de pièces d'étoffes détachées des autres parties de l'habillement. Les Grecs l'appeloient θέριστρον & καλύπτρη. Clément d'Alexandrie (*Pædag., lib.* 2, *cap.* 10, *pag.* 238) parle de l'usage des femmes de son tems, qui portoient un voile de couleur de pourpre. C'est un voile de cette couleur que porte une femme dans les peintures d'Herculanum (*II, tav.* 33). On en voit ici une autre sous le *n°.* 4, *Pl. CXL* (*ibidem, IV*, 207). Le seul voile de cette sorte qui se trouvoit sur des monumens antiques à Rome, du tems de Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv.* 4, *ch.* 5, §. 36), étoit la pièce d'étoffe blanche dont Hésione a la tête couverte dans une mosaïque de la villa Albani (*Monum. antic.*, *n°.* 66), ici sous le *n°.* 5, *Pl. CXL.*

Ce voile étoit quelquefois de lin cru, ὠμολίνον, semblable au linge avec lequel les gens riches essuyoient leurs mains : d'où vint le nom de ce voile, *essuie-main*, χειρόμακτρον. Athénée (*lib.* 9, *cap.* 18) cite des passages d'écrivains grecs qui le prouvent.

Sur un vase dit *étrusque*, de la collection d'Hamilton, une femme est coiffée entièrement avec le voile, ici *n°.* 6, *Pl. CXL.* Dans un bas-relief étrusque (*Mon. ant. Winck., n°.* 6), une déesse porte sur sa coiffure un voile flottant : ici *n°.* 7, *Pl. CXL.*

Les Grecques entortilloient quelquefois leurs cheveux avec le voile. C'est ainsi que sont coiffées, dans ce Recueil, Psyché, *Pl. VII, n°.* 15 ; Sapho, *Pl. XII, n°.* 6. L'Hermaphrodite est coiffé de même, *Pl. IX, n°s.* 1, 2. J'en donne encore ici deux exemples, *n°.* 8, *Pl. CXL*, tirés des pierres gravées du Palais-Royal (*I, Pl. XXXIII* ; c'est Vénus sortant du bain ; & *n°.* 9, *Pl. CXL*, tiré des peintures d'Herculanum (*I*, 129). — Un sac diversement orné & coloré renfermoit quelquefois les cheveux, *n°s.* 10, 11, 12, *Pl. CXL*, & 1, *Pl. CXLI*, tirés des vases dits *étrusques*, le premier du Recueil de Passeri (*tom. I*), les autres de la collection d'Hamilton (*IV*, 92 : *III*, 31 : *I*, 101). J'ai tiré du Recueil des vases grecs de cet Anglais (1800, *deuxième collection*) la coiffure du *n°.* 2, *Pl. CXLI*, qui est extraordinaire. La même raison m'a fait recueillir la coiffure du *n°.* 3, *Pl. CXLI*, tirée des pierres gravées de la galerie de Florence (*I*, 27, 6) ; & celle du *n°.* 4, *Pl. CXLI*, tirée des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom. VI, Pl. XL*).

Les femmes âgées portoient une espèce de bonnet, que l'on auroit appelé μίτρα & *mitra* si la conjecture de Saumaise (*de Casarie, pag.* 683) étoit vraie. Il la fonde sur ce vers d'une épigramme grecque,

Ἄνδρεμα δ' αὖ μίτρης τὰν πολιοχρόταφον.

& sur ce vers d'Ovide (*Fast. IV*, 517) :

..... Simularat anum mitraque capillos
Presserat.....

Le premier exemple que j'en donne ici, *n°.* 5, *Pl. CXLI*,

eſt tiré du Muſéum du Capitole (*tom. III, tab. 62*). C'eſt la tête d'une ſtatue qui avoit toujours été connue ſous la dénomination de *Præfica*, pleureuſe gagée pour les funérailles. Mais Winckelmann (*Hiſt. de l'Art, liv. 4, ch. 5*, §. 37) croit que c'eſt Hécube levant la tête au moment où elle voit précipiter, du haut des murs de Troye, ſon petit-fils Aſtianax. On voit ici, ſous les *n*os. *6 & 7*, *Pl. CXLI*, deux coiffures ſemblables : la première eſt celle de Périclimène, belle-mère d'Alceſte, tirée d'un bas-relief de la villa Albani (*Monum. ant. Winck.*, *n*°. 86). La vieille gouvernante des filles de Niobé porte la ſeconde, ſur un bas-relief de la villa Borghèſe (*ibidem*, *n*°. 89).

A la rigueur, ce bonnet n'étoit pas un attribut excluſif de la vieilleſſe; car on le voit à une jeune Bacchante ſculptée ſur un baſſin de marbre que Winckelmann ſe propoſoit de publier dans le troiſième volume de ſes *Monumenti antichi*. On voit encore ce bonnet ſur un jeune & beau maſque tragique du palais Albani, ſur un pareil du palais Lancelloti, &c.

Lorſque les femmes voyageoient ou qu'elles devoient être long-tems expoſées au ſoleil, elles portoient le *pileus theſſalicus*, le pétaſe theſſalien, qui avoit très-peu de fond, qui reſſembloit au chapeau des femmes de Toſcane, du midi de la France, & qui étoit ordinairement blanc, comme nous le voyons ſur pluſieurs des vaſes dits *étruſques* (*Dempſteri, Etruria Reg., tab. 32*). Sophocle (*Œaip. Colon.*, 306) donne un ſemblable chapeau à Iſmène, la plus jeune des filles d'Œdipe, lorſqu'elle ſe ſauve d'Athènes pour rejoindre ſon malheureux père. Sur un vaſe qui appartenoit à Mengs, une Amazone à cheval, combattant contre deux guerriers, porte un ſemblable chapeau rejeté ſur les épaules.

Sur un monument étruſque (*Muſ. Etruſc. II, tab. 200*) une femme accompagnant ſon mari qui laboure, porte une coiffure extraordinaire. On la voit ici ſous le *n*°. 8, *Pl. CXLI.*

§. V. *Coiffures des Romaines.*

Tout ce que j'ai dit des coiffures des Grecques dans le paragraphe précédent, ſe rapporte auſſi aux Romaines. Celles-ci, comme les premières, ſe couvroient ſouvent la tête avec leur manteau. Je ne parlerai ici que des noms latins de quelques coiffures, & j'eſſayerai de les faire connoître.

J'ai expliqué fort au long dans le paragraphe des coiffures des Romains, la coiffure appelée *palliolum*. Je dois ajouter ici que les femmes portoient auſſi cette eſpèce de voile, mais que les courtiſanes en faiſoient un uſage ordinaire. Martial dit d'une de ces femmes (*lib. 9, 34*) :

Hanc volo quæ ſimplex, quæ palliolata vagatur,
Hanc volo, vel puero quæ dedit ante meo.

Le *theriſtrum* ou *theriſtrium* étoit une pièce d'étoffe de lin, de coton ou de ſoie, dont les femmes ſe couvroient la tête ou les épaules pour les défendre de l'ardeur du ſoleil pendant l'été, ἐν θέρει, comme le diſent Iſidore (*Origin. XIX*, 25) & ſaint Jérôme (*Iſaiæ, cap. 3, & Geneſ.*, 24). J'ajoute ici que les femmes de l'Arabie & de la Méſopotamie en faiſoient uſage, & que les Romains pouvoient les appeler *palliola*. Auſſi l'interprète latin de la Genèſe a-t-il traduit ainſi le même endroit : *Rebecca tollens citò pallium ſuum operuit ſe* (*Rob. Stephani Theſ., ling. lat. theriſtrum*). C'eſt peut-être dans le *theriſtrum* que ſont enveloppés le derrière de la tête & la moitié inférieure du viſage de trois têtes de la collection des pierres gravées du Palais-Royal (*tom. II, Pl. XI, XII, XIII*). Leur *theriſtrum* ou voile eſt de la plus grande fineſſe, & il eſt arrangé comme nous avons vu des Arabes en porter un ſemblable.

Les courtiſanes s'enveloppoient dans un *theriſtrum* ſans porter d'autre habillement, parce que ſa tranſparence flattoit la volupté. Les danſeuſes des peintures d'Herculanum ne ſont vêtues que de ce léger tiſſu.

Le *flammeum* ne ſervoit que dans la cérémonie du mariage : j'en parle *pag.* 147 & *Pl. CCXCI.* C'eſt là auſſi (*pag.* 144, *Pl. CCLXXXVII*, 7) que je parle du voile des veſtales, du *ſuffibulum*.

Le *ricinium*, *recinium* & la *rica* étoient un voile dont les hommes mêmes auroient fait uſage ſi c'eſt lui (& non une partie du manteau) qui couvroit la tête du Jupiter appelé, par Arnobe (*lib. 6*), *riciniatus*. Nonius (14, 15) dit que l'ancienne *rica* étoit ce qu'on appeloit de ſon tems *ſudarium ;* mais il n'en déſigne ni la forme ni la matière. Il parle enſuite du *ricinium*, qu'il ne décrit pas. Varron (*L. L. IV*, 29) dit que le nom *rica* venoit *à ritu*, parce que les femmes couvroient leur tête en ſacrifiant, & (*ibidem*, 30) celui de *recinium à rejiciendo*, parce qu'on en rejetoit la moitié par-derrière. Feſtus dit expreſſément que la *rica* étoit une pièce d'étoffe deſtinée à couvrir la tête, & que le mot *recinium* déſignoit, comme l'entendoient les interprètes des XII tables, tout vêtement carré à l'uſage des femmes, & orné d'une bande de pourpre. Auſſi Paul, diacre, dit-il la même choſe d'après lui, en ajoutant que les Flaminiques s'en ſervoient à la place du *palliolum*. Ce que l'on peut conclure de certain de ces textes divers, c'eſt que la *rica* & le *ricinium* étoient une pièce d'étoffe carrée, avec laquelle les femmes ſe couvroient la tête. Aulu-Gelle (*cap. 10*) confirme cette explication en diſant d'Euclide de Mégare, qui ſe déguiſoit en femme pour pouvoir entrer dans Athènes & y entendre Socrate, que ſur le ſoir il prenoit une longue tunique de femme, un manteau de diverſes couleurs, & qu'il s'enveloppoit la tête dans une *rica*..... : *& caput ricâ velatus.*

Horace (*I, Sermon. 8, verſ. 47*) parle du *caliendrum* de la ſorcière Sagana; il lui donne l'épithète *altum*. Mais on ne peut ſavoir préciſément ſi cette coiffure étoit faite avec de la toile, ou ſi c'étoit une perruque. Acron, commentateur d'Horace, dit que c'étoit la dernière. Alors l'épithète *altum* ſembleroit expliquée par une coiffure faite en cheveux, que porte un buſte de femme, gravé dans le Recueil de ſépulcres antiques de Bartoli (*Montfaucon, V, Pl. LXXXV*), & deſſiné ici ſous le *n*°. 9, *Pl. CXLI.* Caylus (*Rec. d'Antiq. I, Pl. LXXI*, 85) en a publié pluſieurs de la même eſpèce : on les voit ici ſous les *n*os. 10, 11, *Pl. CXLI ; & 1, Pl. CXLII.*

C'eſt du même Recueil (*1, Pl. LXIII*, 77) que ſont tirées les coiffures des *n*os. 2, 3, 4, *Pl. CXLII.* Le *n*°. 5, *Pl. CXLII*, eſt ſur une pierre gravée du *Muſeum florentinum* (*II*, 99, 5). Le *n*°. 6, *Pl. CXLII*, tiré d'un tombeau romain du Recueil de Boiſſard (*Montfaucon, V, Pl. LII*), préſente une coiffure de femme extraordinaire. Enfin on voit, ſous le *n*°. 1, *Pl. CXLIII*, le buſte d'une femme coiffée avec un voile rejeté en arrière. J'ai fait deſſiner le buſte entier, afin que l'on vît le voile entièrement détaché du manteau. Montfaucon (*V, Pl. LXXII*) l'a tiré de Boiſſard.

§. VI. *Coiffures de femmes barbares.*

Sur les divers monumens relatifs aux Troyens, que Winckelmann a publiés dans ſes *Monumenti antichi*, les

Troyennes ne portent point le bonnet phrygien ; elles ſont coiffées comme les Grecques ; elles ont, ou les cheveux liés avec une bandelette (*mitra*), ou couverts en partie avec le manteau.

Hécatée, cité par Athénée (*lib. 9, cap. 18*), dit que les femmes de l'Aſie portoient le voile appelé χειρόμακτρον, qui étoit de lin. J'en donne (*n°. 7, Pl. CXLII*) pour exemple une Syrienne, tirée des pierres gravées de la galerie de Florence. Béger a publié deux têtes (*Montfaucon, III, Pl. XLI*) qu'il attribue aux femmes célèbres par la fondation de Cyrène & de Palmyre. Cette dénomination eſt fort douteuſe ; mais ces deux coiffures aſiatiques ſont très-extraordinaires. L'une rappelle le bonnet des Janiſſaires. On les voit ici ſous les *n°s. 8, 9, Pl. CXLII.*

Caylus a publié dans ſes *Recueils d'Antiquités, I, Pl. L*, la tête qui eſt ici deſſinée ſous le *n°. 2, Pl. CXLIII.* Les traits du viſage font reconnoître une Africaine. On remarquera ſa coiffure & les larges plaques qui lui ſervent de boucles d'oreilles. Le *n°. 3, Pl. CXLIII*, préſente encore une Africaine qui eſt gravée ſur une pierre du cabinet de Brandebourg (*Montfauc. III, Pl. CLXXXI*).

Je n'ai rien de particulier à faire obſerver ſur les coiffures des autres femmes barbares. Les ſculpteurs anciens cherchoient à les faire reconnoître pour Barbares, plutôt à la manière dont ils travailloient leurs cheveux, qu'à leurs coiffures.

§. VII. *Coiffures des enfans.*

Sur les monumens les enfans ont toujours la tête nue. Nous liſons cependant dans Lampride (*cap. 5*) que Diaduménien étant enfant & ſe promenant dans la campagne, un aigle enleva ſon *pileus*, d'où l'on peut conclure qu'à Rome les enfans, hors de la ville, avoient la tête couverte.

§. VIII. *Coiffures des Rois, des Empereurs, des Reines, &c.*

On doit faire ici une obſervation générale ſur les Rois, d'après Arthémidore (*Oneirocrit. I*, 19) ; c'eſt qu'ils portoient les cheveux longs & arrangés avec ſoin : Τείχας.... μεγαλας κ' καλάς.

Une obſervattion générale non moins importante eſt la diſtinction entre le bandeau royal & l'ornement qui eſt appelé aujourd'hui *diadême*. Le premier n'eſt qu'une ſimple bandelette dont les Rois ſe ceignoient la tête ; l'autre eſt cet ornement terminé en pointe très-obtuſe, que l'on voit ſur le front de Junon en particulier, des Déeſſes, des Reines, des Impératrices, &c. Winckelmann ne connoiſſoit à Rome qu'une ſeule tête avec de la barbe, qui portât un diadême ſemblable : c'étoit celle d'un prétendu Maſſiniſſa, de la villa Albani. Il ſeroit impoſſible qu'on ne trouvât entr'un ſi grand nombre de têtes de Rois & d'Empereurs conſervées juſqu'à ce jour, qu'une ſeule tête avec cet ornement, s'il eût été l'attribut diſtinctif de la royauté. Ainſi toutes les fois qu'on lira, dans les auteurs anciens, διάδημα, ἀνάδημα, *diadema*, il faudra toujours entendre le bandeau royal. Cependant je ſerai forcé, dans ce paragraphe, d'employer quelquefois le mot *diadême* dans le ſens particulier qu'on lui donne aujourd'hui ; mais je le ferai toujours de manière à éviter toute équivoque.

Les têtes de Mithridate de la *Planche XXXVI, n°. 8*, & de Numa, *Pl. XXI, n°. 1*, préſentent le diadême avec tous ſes développemens : c'étoit une bandelette ordinairement blanche qui ceignoit la tête, étoit nouée par derrière, & retomboit le plus ſouvent ſur les clavicules en formant des ondes. Tacite (*Anal. VI*, 57) raconte que Vitellius, marchant contre les Parthes, ſe préparoit à paſſer l'Euphrate lorſque les habitans lui apprirent que « le fleuve, ſans être groſſi par les pluies, s'enfloit de » lui-même & s'élevoit à une hauteur prodigieuſe ; que » ſes vagues blanchiſſantes formoient des ondes ſinueu- » ſes comme celles d'un diadême.... » *Simul albentibus ſpumis, in modum diadematis, ſinuare orbes.....* Les bouts flottans du diadême étoient appelés *lemniſques*.

Des artiſtes anciens ont ſouvent repréſenté les poëtes, les philoſophes & les prêtres ceints d'une bandelette blanche qui ne paroît pas différer du bandeau royal. Peut-être cependant en différoit-elle par quelque acceſſoire que la ſculpture ne ſauroit exprimer. D'ailleurs, cette bandelette eſt le ſigne d'une ſorte d'apothéoſe.

Une coiffure qui diſtingua le plus ſouvent les Rois fut la couronne. Je vais faire auſſi quelques obſervations générales ſur cet ornement. J'ai parlé, dans le livre de la *Guerre*, des diverſes couronnes qui y avoient rapport ; je parlerai dans les livres *des Jeux* & *de la Religion*, des couronnes qui y étoient relatives. C'eſt la couronne royale & impériale que je vais indiquer ici. Tantôt ce fut la couronne de laurier portée d'abord par Céſar, adoptée enſuite par ſes ſucceſſeurs pour l'attribut impérial lorſqu'on la portoit habituellement : tantôt ce fut la couronne de rayons (radiée) que Pline, dans le *Panégyrique de Trajan* (*n°. 52*), dit avoir été le ſigne de l'apothéoſe & de la Divinité, que portent, ſur les monumens, Apollon très-ſouvent, & quelquefois les autres Divinités ; que portent, ſur les médailles, Auguſte diviniſé, Néron vivant (le premier des Empereurs) & ſes ſucceſſeurs, &c. On voit ici la couronne de laurier ſur la tête de Céſar, *Pl. XXII, n°. 6*, & la couronne de rayons ſur les têtes des deux Poſthumes, *Pl. XXXI, n°s. 1 & 2.*

Les Rois grecs ne portoient en général que le diadême, comme on le voit ſur les vaſes dits *étruſques*, & ſur les médailles des Rois de Macédoine, à commencer par Alexandre. Cet uſage fut ſuivi par les Rois de Sicile, de Syrie, d'Égypte, de Pont, &c. tous Grecs ou iſſus de Grecs. Je vais faire connoître les exceptions. Quelques Rois de Syrie, à commencer par Antiochus IV, ſurnommé *Dieu*, & un Roi d'Égypte, portent, ſur les médailles, la couronne de rayons.

Les Rois de Macédoine, depuis Alexandre, portoient, comme je l'ai déjà dit, le diadême blanc. Élien (*Natur. Anim. lib. 15, cap. 2*) dit des béliers marins : « Le front » du mâle eſt traverſé par une ligne blanche ; vous diriez » que c'eſt le diadême de Lyſimaque, d'Antigonus ou » de quelqu'autre Roi de Macédoine. » Alexandre le porta blanc, comme on le voit dans le récit d'Appien (*Bell. Syriac. pag. 209, tom. I, Tollii*). Ce Roi donna à Lyſimaque bleſſé au front à la chaſſe, pour bander la plaie, ſon diadême, qui fut teint de ſang. Mais ayant vaincu Darius, il adopta le diadême des Rois de Perſe, qui étoit rouge, avec une bande blanche (*Curtius VI, 6, 4*) ; il porta auſſi les cornes de bélier, comme fils de Jupiter-Ammon. Ses ſucceſſeurs en Macédoine ne prirent que le diadême blanc. Au diadême ils ajoutèrent des cornes de bélier ou de bouc, *Pl. XIX, n°. 3, & XXXV, n°. 3*, qu'ils attachèrent auſſi à leur caſque (*Plutarch. in Pyrrho ; Livius, lib. 27, cap. 33*) avec des crêtes énormes : ces cornes rappeloient leur deſcendance réelle ou prétendue de Caranus, que des chèvres avoient rendu maître d'Edeſſa en Macédoine, ou plutôt leur deſcendance de Neptune, comme Élien le dit (*Natur. Anim.*

lib. 15, *cap.* 2) des anciens Rois de l'Atlantide. Eckhel (*Doctrina Num. vet. II*, 127) reconnoît pour attribut distinctif des Rois de Macédoine armés, le casque garni d'une aigrette double, tombant à droite & à gauche, que l'on voit sur les médailles d'Antigone-Gonatas & de plusieurs autres (*Gessn. Reg. Maced. tab.* 5, n°. 37), & ici sous le n°. 4, *Pl. CXLIII.* Plutarque (*in Alexandro*, *cap.* 16) parle « de deux aigrettes remarquables par » leur blancheur & leur grandeur, qui étoient fixées des deux côtés du cimier, sur le casque d'Alexandre.

Les Rois de Syrie portent, sur les médailles, depuis Antiochus IV, la couronne de rayons. Séleucus I a une aile d'oiseau attachée à son diadême, sur l'oreille (*Gessneri I, Reges Syriæ, tab.* 7, n°. 11), ici n°. 5. *Pl. CXLIII.* Comme son fils Antiochus I & Prusias II, Roi de Bithynie, la portent aussi, Eckhel la reconnoît pour le symbole de Persée, dont ils prétendoient descendre. Le même Séleucus I porte une corne de taureau attachée à son diadême & à son casque (*ibid*, nos. 21 & 22), ici nos. 6 & 7, *Pl. CXLIII*, pour désigner sa force & sa puissance, selon l'usage des Orientaux. Antiochus VI, & Ptolémée XII ont une couronne de lierre, plante consacrée à Bacchus, de qui ils se disoient issus.

Les Rois d'Égypte, successeurs d'Alexandre, portent, sur les médailles, le diadême : un des Ptolémées seul porte la couronne de rayons. Cependant la longueur des cheveux bouclés & frisés semble être, pour ces Rois, un caractère distinctif. Je donne ici sous le n°. 8, *Pl. CLXIII*, la tête de Ptolémée-Apion, Roi de Cyrène, dont le buste en bronze a été trouvé à Herculanum (*tom. I*, 205), & sous le n°. 1, *Pl. CXLIV*, celui d'un Roi d'Égypte inconnu, tiré d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*I*, 26, 11).

Les Reines d'Égypte & de Syrie, sur les médailles, portent, avec un voile, l'ornement terminé en pointe obtuse, appelé aujourd'hui *diadême*, & quelquefois le véritable diadême.

Les Rois de Sicile ne portent le diadême, sur les médailles, que depuis Gélon.

Josèphe (*Antiq. judaic. lib.* 17, *cap.* 10), décrivant la pompe funèbre d'Hérode, Roi de Judée, dit que son corps étoit enveloppé dans un manteau de pourpre; que sa tête étoit ceinte du diadême, sur lequel étoit placée une couronne, & qu'il tenoit un sceptre.

En général, on peut assurer que toutes les Reines, épouses des Rois grecs, portoient le bandeau royal. On le sait positivement de Monime, femme de Mithridate, & par le témoignage de Plutarque (*in Lucullo*), & par celui de Suidas, qui dit que ce diadême étoit un tissu fort léger, travaillé à Tarente. On trouve dans le Recueil (*I*, *Pl. XV*) des vases grecs d'Hamilton, publiés en 1800, une Reine coiffée avec la couronne de rayons. On la voit ici au n°. 2, *Pl. CXLIV.*

Les Rois de Rome portèrent le diadême comme les Rois grecs. On voit ici, *Pl. XXI*, n°. 1, celui de Numa.

Les Empereurs adoptèrent pour attribut distinctif l'usage habituel de la couronne de laurier, à l'exemple de Jules-César. Dion-Cassius (*lib.* 43, *cap.* 43) dit que « par un sénatus-consulte César fut autorisé à porter, » dans tous les jeux, l'habit triomphal, & en tous lieux » la couronne de laurier. » Il ajoute (*lib.* 44, *cap.* 6) : « Dans les théâtres il avoit un siége doré, & il portoit » une couronne d'or, ornée de pierres précieuses, pa- » reille à celle des dieux. » On ne peut pas douter que ce ne fût la couronne de rayons; car Florus (*lib.* 4, *cap.* 2) le dit expressément : *In theatro distincta radiis corona.*

On doit observer que la couronne de laurier portée par César, *Pl. XXII*, n°. 6, n'a point de lemnisques ou de bouts de rubans pendant derrière la tête, comme on en voit sur les médailles à Auguste & à ses successeurs (ici à Néron, *Pl. XXV*, n°. 3). Ces lemnisques étoient les extrémités du diadême, qu'ils entortilloient avec la couronne de laurier. Cette couronne ainsi ornée fut l'attribut exclusif des Empereurs. Les Césars ou fils d'Auguste, les Consuls, &c. ne portèrent plus que des couronnes de laurier simples.

Les médailles frappées en l'honneur d'Auguste après sa mort, le représentent avec la couronne de rayons, signe de l'apothéose.

Caligula essaya de porter le diadême, cet ornement royal si odieux aux Romains; mais il se borna à l'essai (*Sueton. XXII*, *Victor*, *cap.* 3).

Néron porta la couronne de rayons, qu'on ne donnoit aux Augustes qu'après leur apothéose. Depuis Néron l'usage de cette couronne devint ordinaire. Depuis Diaduménien elle semble avoir été le partage des Césars, qui ne pouvoient porter la couronne de laurier des Empereurs.

Sur les bas-reliefs de Trajan, qui sont encastrés dans l'arc de Constantin, on voit un nimbe autour de la tête de Trajan : ici au n°. 3, *Pl. CXLIV*. Cette auréole est tantôt un simple cercle d'or qui entoure la tête d'Apollon dans une peinture des thermes de Titus (*Framm. di vetro*, *pag.* 61), tantôt elle est formée par des rayons qui partent comme d'un centre, de chacune des têtes de deux jeunes hommes, dans les peintures d'Herculanum (*tom. II*, *tab.* 10). La plus ancienne médaille sur laquelle un Empereur soit représenté avec le nimbe, est une médaille de grand bronze (du cabinet de Vienne) d'Antonin-le-Pieux, Cos IIII. La seconde est une médaille d'or de Constantin, avec la légende GAVDIVM ROMANORVM. L'usage de représenter l'Empereur & les Impératrices avec le nimbe devint habituel dans le Bas-Empire & dans le moyen-âge. Ce que j'ai dit du nimbe paroît, au premier coup-d'œil, ne pas être nécessaire aux artistes, parce qu'on ne représenteroit pas l'Empereur vivant avec cet ornement; mais il leur seroit utile si, dans une composition, ils avoient à placer le portrait d'un Empereur du Bas-Empire.

Hadrien laissa croître sa barbe parce qu'il étoit philosophe; affecta de marcher toujours la tête nue, même dans le climat souvent nébuleux des Gaules & dans le climat brûlant de l'Égypte (*Dio Cass.*, *lib.* 69, *cap.* 9.)

L'insensé Élagabale voulut ceindre un diadême orné de pierres précieuses pour imiter la coiffure des femmes; mais il n'osa s'en parer que dans l'intérieur du palais (*Lamprid. cap.* 23).

Gallien parut en public avec les cheveux couverts de poudre d'or & avec la couronne de rayons (*Pollio*, *cap.* 16).

Enfin Aurélien exécuta ce que les plus insensés de ses prédécesseurs n'avoient fait qu'essayer. Le premier des Romains, il porta habituellement le diadême : le premier aussi, il porta des habits tissus d'or & ornés de pierres précieuses (*Victor. Epitom. cap.* 35); mais on ne les voit point sur des médailles.

Dioclétien l'imita, quoique ses médailles n'en témoignent rien.

C'est à Constantin qu'il faut rapporter l'usage habituel du diadême, qu'il orna de perles & de pierres précieu-

ſes, comme il en avoit chargé ſes habits (*Victor. Epitom. cap.* 41). Ses ſucceſſeurs l'imitèrent, & ne portèrent plus la couronne de laurier ni celle de rayons. Je donne ici deux des divers diadêmes que Conſtantin porte ſur les médailles, *n°s.* 4, 5, *Pl. CXLIV.* On en verra pluſieurs autres dans les *Pl. XXXII & XXXIII*, où il s'en trouve qui ceignent des caſques.

Dans les bas-reliefs de l'arc Conſtantin, qui appartiennent à cet Empereur, on voit ſon triomphe. Il eſt aſſis ſur un char à quatre roues (*Montfaucon, Suppl. tom. IV, n°.* 2) tenant le globe impérial, & il porte un bonnet médiocrement élevé & coupé carrément. On le voit ici ſous le *n°.* 6, *Pl. CXLIV :* il reſſemble au mortier des préſidens des Parlemens : c'eſt le καμελαύκιον & le *camelaucum*, que les écrivains du Bas-Empire comparent à la *cidaris*. Conſtantin Porphyrogénète (*De Adm. Imper. cap.* 13) dit qu'un ange l'avoit apporté à Conſtantin, & que les Empereurs ne le portoient que les jours de grandes fêtes. On y ajouta une croix, & ce fut le bonnet impérial que porta Phocas, *Pl. XXXIII, n°.* 6. Ptolémée Silvius attribue l'invention du *camelaucium* à Conſtantin (*Cangius ad Joinvillam, Diſſertat.* 24).

On voit ici, ſous le *n°.* 7, *Pl. CXLIV*, le diadême de Conſtantin II, tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*Gem. II, tab.* 18).

Dans le Muſéum Napoléon on conſerve une ſtatue de Julien, vêtue du *pallium*, avec un diadême de lauriers orné de pierreries. Libanius (*tom. II, pag.* 305), dans ſon diſcours ſur la mort de Julien, parle de l'or qui ceignoit ſon front.

Claudien, décrivant le tréſor & les ornemens impériaux de Théodoſe, que ſes fils ſe partagèrent après ſa mort, dit (*in pr. Conſ. Stilich., lib.* 2, *verſ.* 92) :

Et vario lapidum diſtinctas igne coronas.

Sous le règne de Juſtinien, Hypatius ayant été entraîné au *forum* de Conſtantin par les ſéditieux qui vouloient le déclarer Empereur, « le peuple n'ayant, dit Procope » (*De Bello Perſico, I, cap.* 24), ni diadême ni aucun » autre ornement impérial, on lui ceignit un collier d'or, » & on le déclara Roi des Romains. » Agathias (*Hiſt. Juſtiniani, lib.* 2, *pag.* 60), parlant des ornemens royaux que les Empereurs envoyoient, dans le même ſiècle, en préſent aux Rois des Lazi (peuple qui habitoit les bords du Pont-Euxin), parle d'un diadême d'or orné de pierres précieuſes.

On lit dans le panégyrique de Juſtin I, ſucceſſeur de Juſtinien, par Corripus, qu'à ſon ſacre le Patriarche lui commanda de ceindre le diadême, & que l'Empereur plaça ſur ſa tête la couronne (*coronam*) ou plutôt le bonnet impérial.

Le buſte de Phocas, le dernier Prince du Bas-Empire, gravé ici *Pl. XXXIII, n°.* 6, d'après ſes médailles, préſente le bonnet impérial ſurmonté d'une croix. On apperçoit les extrémités du diadême qui eſt deſſous ce bonnet; ils ſont plus apparens aux deux têtes qui précèdent celle de Phocas, & aux deux qui la ſuivent.

La coiffure des Impératrices varie beaucoup ſur les médailles & les pierres gravées. On peut cependant rapporter ces variétés à quatre types principaux : la couronne de laurier, le diadême ou bandelette, le diadême terminé en pointe, & les coiffures de cheveux, ſoit naturels, ſoit ajoutés. La couronne de laurier ne fut point un attribut des Impératrices : les Empereurs ſe l'étoient réſervée. On ne connoît que trois têtes d'Impératrices couronnées de laurier : la première eſt celle de Livie, épouſe d'Auguſte, ſur une pierre gravée du Palais-Royal (*tom. II, Pl. XXV*), ici *Pl. XXXIII, n°.* 5; la ſeconde eſt celle de la même Livie, aſſiſe à la droite de ſon fils Tibère ſur l'agate de la Sainte-Chapelle, aujourd'hui du cabinet impérial des médailles; la troiſième, celle de l'impératrice Sabine, ſur une médaille de moyen bronze de la collection de Pellerin.

Le diadême ou bandeau royal ne ſe voit ordinairement ſur la tête des Impératrices, que depuis le Bas-Empire. Il eſt orné de perles ſur le front d'Hélène, mère de Conſtantin, ici *Pl. XXXII, n°.* 1. Il l'eſt de même ſur le front d'Irène, épouſe de Léon IV; mais il eſt placé ſous une eſpèce de couronne ou de bonnet impérial, ici *Pl. XXXIV, n°.* 2.

Le diadême terminé en pointe eſt très-ſouvent placé ſur la tête des Impératrices, parce que ſouvent elles ſont repréſentées ſous la figure de Cybèle, de Junon, de la Pudeur, de la Fécondité, &c.; quelquefois auſſi elles le portent ſans alluſion. Dans le premier cas, elles portent auſſi un voile, comme on voit ici Cybèle, *Pl. I, n°.* 1; & Junon, *Pl. II, n°.* 3. Il faut obſerver que ce diadême n'eſt pas placé ſur le front même, mais ſur le haut de la tête, de manière que l'on apperçoit toujours les cheveux du front. J'en donne pour exemple la tête de Mamée, mère d'Alexandre-Sévère, priſe d'une pierre gravée du Palais-Royal (*tom. II, Pl. LI*), ici *n°.* 8, *Pl. CXLIV;* celle de Sabine, épouſe d'Hadrien, ici *Pl. XXVII, n°.* 5; celle de Julie, fille de Titus, priſe de la belle aigue-marine de l'abbaye de Saint-Denis, aujourd'hui du cabinet impérial des médailles (*Montfaucon, III, Pl. XXIV*), ici *n°.* 9, *Pl. CXLIV.*

Les coiffures des Impératrices, faites avec les cheveux naturels ou avec des cheveux ajoutés, préſentent trop de diverſité pour que j'aie pu me borner à quelques exemples. Je renvoie à celles que l'on trouve dans ce Recueil parmi les têtes romaines. Celle de Plotine, épouſe de Trajan, eſt des plus remarquables, parce qu'elle fait voir que l'on arrangeoit leurs cheveux mêmes ſous la forme d'un diadême.

Quoique l'on voie ſur les médailles chaque Impératrice repréſentée quelquefois avec différentes coiffures, cependant chacune d'elles en porte conſtamment une, qu'elle ſemble avoir adoptée de préférence. J'invite les artiſtes qui auront à peindre quelqu'Impératrice, à étudier ſa coiffure ſur les médailles.

§. IX. *Coiffures des Rois barbares.*

La plupart des Rois barbares portent, ſur les monumens, le diadême ou bandeau royal, comme les Rois grecs ou iſſus des Grecs.

Pergamus, *Pl. XXXIV, n°.* 5, & Priam, *Pl. XXXIV, n°.* 4, Rois de Troye, portent le diadême, le premier ſur les cheveux, & le ſecond ſur le bonnet phrygien.

Les Rois d'Afrique portèrent diverſes coiffures. Magas, Roi de la Cyrénaïque, porte, liées à ſon diadême, des cornes de bélier, *Pl. XXXV, n°.* 3, ſymbole de la force. Juba, Roi de Mauritanie, l'ami de Pompée, a ſa chevelure bouclée avec ſoin & ornée de fleurs. J'ai parlé des Rois d'Égypte, ſucceſſeurs d'Alexandre. Quant aux Rois de cette contrée, antérieurs à l'invaſion de Cambyſe, j'en parlerai dans l'article général de l'Égypte, qui formera un ſupplément.

Les coiffures des Rois d'Aſie ont été très-variées. Les Perſes qui habitoient la partie la plus orientale de l'Aſie connue, ont eu quatre dynaſties de Rois. Cyrus fon-

la première, celle des Achéménides, qui fut détruite par Alexandre. Xénophon (*Cyri Inſtitut, lib. VIII, cap. 3, n°. 7*) dit que Cyrus portoit la tiare droite, entourée d'un diadême; & Quinte-Curce dit que Darius, conduiſant ſon armée contre Alexandre, portoit la coiffure royale entourée d'un diadême pourpre, avec une bande blanche. Le palais de Perſépolis a été bâti par les Rois perſes de la première dynaſtie, par Cyrus (*Ælian. Animal., lib. I, cap. 59*), ou plutôt par le dernier Darius, ſelon les traditions de l'Inde. On voit dans ſes bas-reliefs le Roi coiffé avec un bonnet rond, coupé carrément, ſemblable à un turban peu élevé. Probablement le diadême étoit peint à l'entour; ce que la ſculpture n'a pu exprimer. Cette coiffure eſt ici deſſinée ſous les *n*os. 10, 11, *Pl. CXLIV*; mais on n'y voit point les perles, les pierres précieuſes ni les plumes de paon dont elle étoit ornée (*Schol. Ariſtoph., Acharn., act. I, ſc. 2*).

La dynaſtie d'Alexandre & de ſes ſucceſſeurs fut de courte durée. On n'en a point de monumens.

Les monumens de la dynaſtie des Arſacides ou des Parthes ſont abondans. Leur tiare eſt ſurmontée d'une partie convexe; elle eſt chargée de divers monumens, diadême, perles, fanons, &c. On en voit ici pluſieurs ſous les *n*os. 12, 13, 14, *Pl. CXLIV*; & 1, 2, *Pl. CXLV & CXLVI*. La *Planche XXXV, n°. 5*, préſente le buſte d'un Roi parthe, avec une chevelure exceſſivement bouclée & friſée.

Les Saſſanides, qui ſuccédèrent aux Arſacides, prirent les titres faſtueux de frères du ſoleil & de la lune, de Rois des Rois. Ils placèrent ſur la tiare de leurs prédéceſſeurs des attributs analogues à ces titres, tels que le globe, ſymbole de l'Univers, & deux diadêmes. On les voit ici ſous les *n*os. 3, 4, *Pl. CXLV*.

Cet article des Rois de Perſe eſt extrait de mes Mémoires, inſérés dans ceux de l'Inſtitut. (*Littér. & Beaux-Arts, tom. IV, pag. 1 & 142.*)

La chevelure des Rois de Perſe eſt toujours très-volumineuſe & très-friſée, ainſi que leur barbe, & ils ne portent quelquefois que le diadême. C'eſt là ce qui peut leur faire attribuer la belle tête inconnue du *n°*. 5, *Pl. CXLV* (*Montfaucon, tom. III, Pl. XLIII, n°. 1*).

Les Rois d'Arménie portent ſur leurs medailles une tiare très-ornée, garnie de fanons, d'un diadême, & ſurmontée d'une couronne de rayons, ici *n°*. 6, *Pl. CXLV*.

Le prétendu Sardanapale du Muſéum Pio-Clémentin (aujourd'hui du Muſéum Napoléon), deſſiné ici ſous le *n°*. 7, *Pl. CXLV*, ſeroit à ſa place dans ce Recueil, s'il repréſentoit véritablement le Roi d'Aſſyrie, comme l'a cru Winckelmann (*Mon. antic. pag. 219, tav. 163*). Il y eſt encore placé avec raiſon, quoique M. Viſconti, éditeur du Muſéum Pio-Clémentin (*Statue, tom. II, pag. 81, tav. 41*), l'ait pris pour un Bacchus indien, ſemblable à la figure principale des bas-reliefs qui étoient connus ſous la déſignation de *Repas de Trimalcion*, malgré la préſence des Silènes & des Faunes, cortége ordinaire de Bacchus. Vainqueur de l'Inde, Bacchus, ſur ces bas-reliefs & ſur divers autres monumens, eſt repréſenté avec le coſtume adopté par les ſculpteurs pour peindre les Rois de l'Inde. Quelqu'opinion que l'on embraſſe, ce buſte doit donc faire partie de ce Recueil.

L'arrangement affecté des cheveux de la tête du *n°*. 8, *Pl. CXLV*, tirée des Recueils d'antiquités de Caylus, l'a fait attribuer à un Roi d'Aſie inconnu.

La couronne de rayons & les bouts du diadême, pendant des deux côtés, font reconnoître un Roi barbare dans la tête du *n°*. 9, *Pl. CXLV*, qui eſt gravée ſur un as romain du cabinet de Sainte-Geneviève (*Montfaucon, tom. III, Pl. LXXXIX, n°. 3*).

Les Reines barbares paroiſſent rarement ſur les monumens. Caylus a publié dans ſes Recueils d'antiquités la tête du *n°*. 10, *Pl. CXLV*, celle d'une Reine d'Arménie. Le diadême qui entoure la tiare empêche qu'on ne prenne cette figure pour l'Arménie perſonnifiée. Au reſte, ſi l'on pouvoit conclure du particulier au général, on diroit que les Reines barbares portoient la même coiffure que leurs maris.

SECTION III.

De la Barbe.

§. Ier. *Obſervations générales.*

On peut réduire à trois manières de porter la barbe celles que l'on voit ſur les monumens. Tantôt elle a toute la longueur dont elle eſt ſuſceptible, & alors elle eſt droite ou bouclée : telles ſont les barbes des Rois perſes dans le dernier paragraphe de la ſection précédente; telle on la voit ici à l'Océan, *Pl. II, n°*. 5, & à Neptune, *Pl. III, n°*. 1. Je déſignerai cette barbe par les mots *barbe longue*.

Tantôt elle a une longueur moyenne, qu'on empêche d'excéder, en la coupant dans une proportion conſtante : telle eſt la barbe ordinaire des Grecs & des Romains dans les ſiècles où ils ne ſe raſoient pas; & telle eſt celle que les philoſophes affectèrent de porter chez les Grecs & les Romains dans les ſiècles mêmes où ces deux peuples ſe raſoient. Je déſignerai cette barbe par ce mot ſeul : *barbe*.

Tantôt on n'apperçoit de la barbe qu'au bas des joues & ſous le menton : c'eſt ainſi que la portent Caracalla & Élagabale, *Pl. XXIX, n*os. 3 & 5. Je la déſignerai par les mots *barbe naiſſante*.

On ne ſera pas étonné de voir employer le mot *mouſtache* pour déſigner la barbe qui croît ſur la lèvre ſupérieure, ſi l'on ſe rappelle qu'il eſt la traduction littérale du mot grec μυσταξ, dont Théocrite & Plutarque (*in Vitâ Agidis*) ſe ſont ſervis dans le même ſens. Suidas (ὑπήνη) dit que ce mot déſignoit les poils de la lèvre ſupérieure, & πώγων ceux de l'inférieure.

Enfin je déſignerai par les mots *barbe hériſſée* celle dont on ne prend aucun ſoin, dont la longueur eſt telle que la produit la Nature, telle que la portent ſur les monumens les Barbares conſidérés en général : telle eſt enfin celle des Divinités champêtres.

§. II. *De la barbe chez les Grecs.*

Athénée (*Deipn. lib. 13, cap. 2*) rapporte le témoignage du philoſophe Chryſippe, qui diſoit que les Grecs avoient adopté l'uſage de ſe raſer vers le tems d'Alexandre.

Les Grecs des tems héroïques ſont repréſentés ſur les marbres avec une barbe courte & friſée. Les Grecs la portèrent de même juſqu'au quatrième ſiècle avant l'ère vulgaire, témoins Démoſthène, Périclès, Socrate, &c. gravés dans ce Recueil : on y voit que le poète Ménandre n'a point de barbe; auſſi mourut-il l'an 293, trente-ſept ans après la bataille d'Arbelle.

J'ai cité la bataille d'Arbelle, parce que Plutarque (*in Theſeo*) dit qu'avant de la livrer Alexandre fit couper la barbe à ſes ſoldats, pour ôter aux ennemis la facilité de

les saisir par-là. Synesius (*Encom. calvitatis, pag.* 79) cite en témoignage de ce fait Ptolémée, fils de Lagus, qui ajoute la chevelure à la barbe. Les successeurs d'Alexandre ne portèrent point de barbe, mais ses prédécesseurs ne suivirent pas sur cela un usage constant, comme leurs médailles en font foi.

Antiphane, poète comique du siècle d'Alexandre, parle (*Athenæi, lib.* 4, *cap.* 3) de la moustache des Lacédémoniens. Mais, dans les tems postérieurs, les Éphores renouveloient chaque année la défense de porter la barbe (*Plutarc. de sera numin. vind. II, pag.* 550), qui étoit leur caractère distinctif : ils ne permettoient que la moustache. Lysandre, dit Plutarque, avoit une barbe fort longue & fort épaisse (en 450) : c'est ainsi que la portoit Lycurgue (en 880). Les Éphores ne furent créés, selon Plutarque, que cent trente ans après ce législateur.

Depuis le siècle d'Alexandre (quatrième) les Grecs se rasèrent jusqu'au règne de Justinien, époque où l'on commença à porter de longues barbes (sixième siècle).

Les philosophes affectèrent de porter la barbe. Selon Diogène-Laerce (*lib.* 6), Antisthène, qui florissoit vers l'an 324 avant l'ère vulgaire, fut le premier des philosophes qui la laissa croître. Le scholiaste d'Aristophane (*Nub.* 120) dit sans restriction, que les anciens philosophes se rasoient.

Les Rois de Sicile ne portent point de barbe sur les médailles. Dans la vie de Denys-le-Tyran il est fait mention de barbier qui rasoit; ce qui prouveroit que les Siciliens ne portoient point de barbe, même avant Alexandre.

Les Etrusques suivirent l'exemple des Grecs, auquels ils appartenoient à tant de titres.

§. III. *De la barbe chez les Romains.*

Les Romains portèrent long-tems la barbe & les cheveux longs. Cicéron (*pro Cœlio, c.* 14) l'atteste : *Barba horrida, quam in statuis antiquis & imaginibus videmus.* Tite-Live (5, 51), parlant des Sénateurs qui restèrent seuls dans Rome à l'arrivée des Gaulois, dit : *Barbam, ut tum omnibus promissa erat.*

L'an 300 avant l'ère vulgaire, sous le consulat de Q. Apuleius Pansa & de M. Valerius Corvus, arrivèrent à Rome des barbiers siciliens : *accepere tonsores siculos*, dit Pline (*lib.* 7, *cap.* 59); dès-lors les Romains se firent raser de tems à autre. Pline (*ibidem*) rapporte que le second Scipion-l'Africain fut le premier qui se fit raser tous les jours, *primus omnium radi quotidie instituit Africanus sequens.* Aulu-Gelle (*lib.* 3, *cap.* 4) ajoute que ce fut à quarante ans, & qu'il voyoit par les portraits des contemporains du second Africain, que c'étoit l'usage ordinaire des citoyens les plus distingués, *nobiles viros.* Ce Scipion mourut l'an 130 avant l'ère vulgaire, âgé d'environ cinquante-six ans. Il faut donc rapporter cet usage à l'an 146. Depuis cette époque on voit sur les médailles les Romains rasés, Marcellus qui fut cinq fois Consul, Cœlius Caldus, Sylla, Pompée, César, &c. Les Romains ne cessèrent point de se raser, quoique sous le Bas-Empire les Grecs eussent repris l'usage de porter la barbe.

C'étoit pour les familles romaines un jour de fête que celui où l'on rasoit un jeune homme pour la première fois. L'époque a varié souvent. Macrobe (*Somn. Scip.* 1, 6) dit que la barbe couvre les joues des jeunes gens après le troisième septénaire écoulé, c'est-à-dire, à vingt-deux ans : avant ce tems les jeunes Romains ne se servoient que de ciseaux pour tailler leur barbe.

Dans l'affliction ou sous le poids d'une accusation très-grave, on laissoit croître sa barbe & ses cheveux : c'est pourquoi, dit Eckhel (*Doctrin. Num. vet. vol.* 6, *pag.* 37), Antoine, Sextus-Pompée, M. Brutus, Octavien, Lépide, Domitius Ænobarbus & Labienus portent la barbe sur les médailles, pour marquer le deuil public de la mort de César, de celle de Pompée ou de la fin de la République; c'est aussi pourquoi, depuis l'an 713 de Rome seulement, Antoine, sur les médailles, ne porte plus de barbe : la mort de César sembloit vengée par celle de Brutus & de Cassius. C'est ainsi que nous voyons dans Suétone (*in Cæsare, cap.* 67) César laisser croître sa barbe & ses cheveux, jusqu'à ce qu'il eût vengé la défaite de Titurius.

Quoique Dion (*lib.* 48, §. 34) dise, sous l'année 715, que César-Octavien se fit raser pour la première fois, & que « depuis ce tems il eut toujours les joues rasées, » comme c'étoit l'usage général », cependant on le voit avec de la barbe sur les médailles de 717 & 718. Eckhel (*ibidem, pag.* 77) en donne pour raison la guerre contre le fils de Pompée, dont la défaite est de l'année 718 : on ne pourroit donner pour cause la mort de César, arrivée en 710, c'est-à-dire, cinq ans avant l'année où Auguste, âgé de vingt-cinq ans, se fit raser pour la première fois.

En général, on peut assurer que les Empereurs romains ne portèrent point de barbe jusqu'à Hadrien.

Suétone (*cap.* 10) raconte que Caligula s'étoit fait raser pour la première fois à l'âge de vingt ans. Cinq ans après il monta sur le trône, & il laissa croître une partie de sa barbe, une barbe naissante.

Néron porte la barbe naissante sur les premières médailles de son règne, qu'il commença âgé de dix-sept ans; il se fit raser solennellement à vingt-deux.

« Hadrien (*Dion. lib.* 68, *cap.* 15), le premier des » Empereurs, laissa croître sa barbe. » Spartien en donne pour cause l'envie de cacher des cicatrices; mais il est plus vraisemblable que ce fut pour paroître philosophe. Ses successeurs l'imitèrent jusqu'à Constantin. On pourroit conclure des récits que Dion (*lib.* 68, *cap.* 15, *not.* 108) & Hérodien font de la fuite de Macrin devant Élagabale son vainqueur, que les Romains n'avoient pas imité leurs Empereurs depuis Hadrien, & que ceux-ci portoient seuls la barbe. « Macrin, dit le premier, se rasa » la tête & tout le menton, changea sa pourpre contre » un vêtement rousseâtre, afin de ressembler à un simple » particulier. Macrin, dit le second, quitta son manteau, » tous les ornemens de l'Empereur..... & se rasa le men- » ton pour n'être pas reconnu : ὡς μὴ γνωρίζεσθαι. »

Élagabale porte sur les médailles une barbe naissante.

Constantin adopta le luxe des Rois de l'Orient. On le vit orner ses vêtemens de perles & de pierres précieuses : son diadême en fut tissu. Pour différer entièrement de ses prédécesseurs, il quitta la barbe, qu'ils avoient reprise depuis Hadrien.

Julien II, étant simple particulier, portoit la barbe, de même que les philosophes dont il professoit les opinions. Nommé César, il fut forcé de la couper, comme il nous l'apprend (*ad S. P. Q. Athen. pag.* 274), & comme le prouvent ses médailles; il en usa de même dans les commencemens de son règne, tant qu'il ne perdit pas l'espoir de conserver la paix avec Constance; mais depuis il s'affranchit de cette gêne, & reprit la barbe.

Jovien quitta la barbe, qu'avoit reprise son prédécesseur Julien. Ses successeurs l'imitèrent.

Phocas (le premier depuis Jovien) & ses successeurs

portèrent la barbe. Ces Empereurs, étant pour la plupart nés de familles grecques, se conformèrent à l'usage des Grecs, qui, depuis Justinien, portoient de longues barbes, & qui les conservèrent jusqu'à la prise de Constantinople, quoique les Romains n'eussent point cessé de se faire raser.

§. IV. *De la barbe chez les Barbares.*

Les sculpteurs grecs & romains ont ordinairement représenté les Barbares avec de la barbe, sinon entière, du moins avec des moustaches. On les voit au prétendu Gladiateur mourant, au prétendu Pétus, au prétendu Remouleur, &c. La barbe hérissée ou les moustaches étoient même un caractère distinctif des Barbares.

Pour connoître les monumens qui peuvent servir à faire connoître les usages divers des Barbares relativement à la barbe, on consultera, 1°. les Planches qui correspondent à ce chapitre troisième du livre des *Costumes civils*; 2°. celles qui représentent les Barbares dans la partie des *Figures historiques*.

On peut dire en général que les Orientaux portoient la barbe.

Les Assyriens portoient la barbe; car les historiens font observer comme un signe de mollesse, que Sardanapale II se faisoit raser tous les jours.

Les Rois de Perse, selon saint Chrysostôme, entortilloient de fils d'or leur longue barbe.

D'après les médailles de Juba, on peut dire que les Africains portoient la barbe.

Le portrait de Magas, Roi de la Cyrénaïque, *Pl. XXXV, n°. 3*, prouve que les Cyrénéens se rasoient comme les Égyptiens, avec lesquels ils avoient tant d'usages communs.

Les Étrusques paroissent avoir suivi, relativement à la barbe, les usages des Grecs.

Les Gaulois se faisoient remarquer par leur chevelure blonde & par une barbe courte. La liberté de se couper la barbe pour la première fois étoit, chez les Gaulois, une récompense accordée au courage : il falloit, pour l'obtenir, avoir tué un ennemi. Ceux d'entr'eux qu'on appeloit *les braves*, faisoient souvent vœu de laisser croître toute leur barbe tant qu'ils n'auroient pas défait tel ou tel ennemi. Cet usage subsistoit encore en France au septième siècle. Dans la Province romaine, les Gaulois se rasoient comme les Romains; mais dans le reste des Gaules, & surtout dans la Belgique, ils gardèrent les usages de la Germanie, dont ils étoient originaires.

Les Francs, qui les conquirent, juroient par leur barbe, & tenoient à déshonneur de se la voir couper.

Les habitans de la Germanie & les peuples qui en étoient sortis, portoient la barbe, mais coupée de différentes manières. Les uns ne conservoient que de longues & larges moustaches; les autres se rasoient les joues, mais non le menton. Plusieurs portoient une barbe courte, qu'ils coupoient de tems à autre.

CHAPITRE IV.

ORNEMENS DIVERS.

Observations générales.

Sous le nom d'*ornemens* je désigne ici seulement les ornemens qui faisoient partie du *costume*, tels que les boucles d'oreille, les bracelets, &c. que l'on plaçoit immédiatement sur la peau; & la ceinture, les mouchoirs, &c. que l'on ne plaçoit pas de même.

Les ornemens *impériaux* ici décrits sont ceux qui formoient les attributs exclusifs de la souveraineté.

J'ai parlé, dans le commencement de ce livre, des bordures, des bords, des franges, des pièces d'application, des broderies, des plis, de la doublure des vêtemens.

J'ajouterai à ce que j'ai dit des *broderies*, qu'on y joignoit les couleurs couchées à plat pour former des espèces de tableaux, & que l'on brodoit, sur les vêtemens, des lettres, des noms, des inscriptions, & même des vers. Philippe Rubens, frère du peintre célèbre, en présente des exemples curieux (*Electorum lib. 2, cap. 1*), qui se rapportent au Bas-Empire. Spartien (*in Carino*) parle d'un manteau de pourpre, sur lequel on lisoit les noms de *Messalla* & de son épouse. Ausone dit d'une femme appelée *Sabine*, qu'elle faisoit des vers & qu'elle les tissoit sur ses vêtemens. Gratien annonce à Ausone qu'il lui envoie une tunique, sur laquelle est tissu le portrait de son père Constance. Asterius, évêque d'Amasée dans le quatrième siècle, dit, dans une de ses Homélies, « que l'on avoit inventé une manière de tisser telle, que, » par les combinaisons variées de la trame & de la » chaîne, on produisoit des tableaux..... Par ce moyen » (appelé aujourd'hui *l'art de brocher*) on peignoit, sur » les tuniques & les manteaux, des hommes, des femmes & des enfans, toutes les espèces d'animaux & de » fleurs, des lions, des panthères, des ours, des taureaux, des chiens, des forêts, des rochers, des chasseurs, &c..... Les passans s'arrêtoient pour les examiner, comme ils auroient fait pour des murailles » peintes..... Les plus religieux tiroient de l'Évangile les » sujets de ces tableaux : le Christ avec les disciples; ses » principaux miracles; les Noces de Cana avec les cruches; le Paralytique portant son lit sur ses épaules; » l'Aveugle guéri avec de la boue; l'Hémorroïsse touchant le bord de la tunique; la Pécheresse aux pieds » de Jésus; Lazare sortant du sépulcre, &c. »

On avoit vu quelquefois le même luxe chez les Grecs. Zeuxis se montroit aux jeux olympiques, revêtu d'un manteau de pourpre, sur lequel son nom étoit écrit en lettres d'or. Sur le manteau de Démétrius-Poliocerte brilloient les planètes & les constellations.

Enfin, sur les toiles de coton de l'Inde & de l'Égypte, on voyoit peints des fleurs bizarres, des animaux fantastiques, &c.

Trebellius

Trebellius Pollion (*in Quieto*), après avoir dit que, dans la famille des Macriens, les hommes & les femmes avoient le portrait d'Alexandre-le-Grand tissu sur leurs tuniques & sur leurs manteaux, parle d'un autre genre de luxe, celui des *pierres gravées;* il ajoute qu'ils plaçoient la tête du conquérant de la Perse, les hommes sur leurs anneaux & sur leur vaisselle, les femmes dans leurs réseaux, leurs bracelets, leurs anneaux, & sur toutes sortes d'ornemens. Les chaussures mêmes étoient ornées de pierres gravées. Après cela on ne doit pas être étonné de l'immense quantité qui nous en est parvenue.

Je ne parle point du *diamant*. Les Anciens ne savoient ni le tailler ni le polir, quoiqu'ils l'employassent, réduit en poudre, au travail des autres gemmes & des pierres précieuses. Le diamant qui a roulé dans les rivières, y reçoit quelquefois le poliment par le frottement contre d'autres diamans : c'est alors un *brut ingénu* ou une *pointe naïve*. Les Anciens en ont eu de cette sorte; mais ils étoient si rares, qu'on les regardoit comme destinés uniquement aux Rois, & même aux plus puissans (*Plin. XXXVII*, 4). Louis de Berquen inventa en 1476, à Paris, l'art de tailler & de polir le diamant. Cent ans après, Clément de Birague, Milanais, grava le premier sur cette pierre si dure.

Les *perles* devinrent un objet de luxe très-recherché sous les Empereurs. Charès de Mitylène, un des historiens d'Alexandre, cité par Athénée (*lib.* 3, *cap.* 13), dit que « dans la mer des Indes on pêchoit une espèce » d'huître, de laquelle on tiroit des os blancs, appelés » *perles;* qu'on en faisoit des colliers, des bracelets pour » les mains & les pieds; que les Perses, les Mèdes & » les autres Asiatiques recherchoient ces colliers avec » empressement, & les préféroient à ceux que l'on faisoit avec l'or. » Sous le Bas-Empire, les Empereurs, les Consuls & les gens riches ornèrent de perles tous leurs vêtemens, depuis la tête jusqu'aux pieds.

§. Ier. *Des hommes.*

Les Perses portoient des *boucles d'oreille*. Diodore (*lib.* 5, *cap.* 45) dit de certains insulaires, « qu'ils or- » noient leurs oreilles avec des anneaux, comme les » Perses. » On déposa dans le tombeau de Cyrus (*Arriani, VI*) ses vêtemens & ses ornemens royaux, ses colliers, ses boucles d'oreille, τὰ ἐνώτια. On les voit aux têtes des Perses & des Parthes, qui sont dessinées dans le paragraphe des coiffures des Barbares.

Xénophon (*de Cyri Exped. lib.* 3, *cap.* 1, *n°.* 21) raconte qu'on reconnut pour étranger un certain Apollonide, qui se disoit Béotien. « Il n'est, disoit Agasias, ni Béotien ni » Grec; car il a, comme les Lydiens, les oreilles per- » cées. »

Sextus Empiricus (*lib.* 3, *cap.* 24) dit qu'il est honteux pour un Grec de porter des boucles d'oreille, mais qu'elles sont un signe de noblesse chez certains Barbares, tels que les Syriens.

Enfin, Pline dit (*XI*, 37) de tout l'Orient, que les deux sexes y portoient des boucles d'oreille.

Il en étoit de même des Africains : aussi Cicéron répondit-il méchamment à un certain Octavius, qui disoit ne pas l'entendre réciter un de ses plaidoyers : « Je m'en » étonne, car vous avez toujours eu les oreilles bien » percées (*Macrob. Saturn. VII, cap.* 3). » Il lui reprochoit indirectement sa naissance. Octavius la disoit très-illustre, quoiqu'il fût originaire de la Lybie. Les Africains portoient encore des boucles d'oreille du tems de saint Augustin, qui leur reprochoit ce luxe : *inaures virorum*.

On a vu que, chez les Grecs & chez les Romains, les hommes sages auroient rougi de porter des boucles d'oreille : cependant Achille, peint sur un vase grec du Vatican, porte cet ornement; & chez les Grecs, les enfans de condition libre le portoient comme un signe d'*ingénuité*.

Les Anciens, excepté ceux qui habitoient les contrées froides du septentrion, avoient toujours le *cou* nu, comme l'ont encore aujourd'hui les Levantins & les Africains. Plutarque (*apud Photium, pag.* 1193) raconte que Démosthène ayant reçu, pendant une nuit, des présens d'Harpalus, & ne voulant pas soutenir une opinion contraire à celle qu'il avoit établie la veille, parut dans l'assemblée du peuple le cou enveloppé dans des bandelettes de laine, & qu'ayant été invité à parler, il refusa, prétextant une extinction de voix.

Il en étoit de même à Rome : aussi Quintilien (*XI*, *cap.* 3) dit-il que la mauvaise santé peut seule faire excuser en public l'usage des habillemens qui entouroient le cou, des *focalia*. Dion (*lib.* 63, *cap.* 13) rapporte de Néron, comme un excès de mollesse, qu'il recevoit les Sénateurs vêtu d'une tunique légère, ornée de fleurs peintes, & ayant autour du cou un linge, σινδόνιον.

Les Grecs & les Romains ne portoient point de *colliers* dans le costume civil : c'étoit un des ornemens de leurs femmes. Dans le costume militaire ils portoient les colliers, qui étoient une des récompenses de la bravoure. Les Gaulois portoient des colliers d'or. Les Bretons (*Herodian. III*, 14) se paroient avec des colliers de fer, avec des colliers d'ivoire selon Strabon (*IV, pag.* 138), ou plutôt, comme le dit Solin (*cap.* 22), des colliers faits, ainsi que leurs gardes d'épée, avec des dents de cétacées, qu'ils savoient rendre aussi blanches que l'ivoire. Ammien-Marcellin (*lib.* 24) dit qu'après la défaite de Crésus & la conquête de l'Inde, les Perses se parèrent avec des bracelets, des colliers d'or, des pierres précieuses & des perles.

Je parle ici des colliers du prétendu Gladiateur mourant & du prétendu Gladiateur Baton de la villa Pamfili, parce qu'on ne sait précisément à quels peuples ils appartiennent. On voit le collier du second sous le *n°.* 1, *Pl. CXLVII*. Le collier du premier est dessiné dans le §. 3 du chapitre III de ce livre. On l'a pris long-tems pour une corde, avec laquelle le prétendu Gladiateur auroit été étranglé; mais aujourd'hui que cette statue fait partie de la collection du Musée Napoléon, j'ai observé qu'il y avoit une interruption absolue entre les deux prétendus nœuds. C'est donc un collier fait en corde, qui devoit avoir du ressort, & dont les bouts se rapprochoient sans se recouvrir. Je puis citer trois colliers & un bracelet travaillés sous cette forme. Au moment où j'écrivois cet article, j'ai reçu d'Athènes une lettre de M. Fauvel, correspondant de l'Institut, qui m'annonce que, dans les ruines d'un temple de Cérès, situé dans le port de Phalère, il a trouvé, avec beaucoup d'autres antiques, *un collier en bronze, semblable à celui du Gladiateur mourant*. Je donne encore celui du *n°.* 2, *Pl. CXLVII*, qui est tiré des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n°.* 8).

On distinguoit chez les Anciens deux sortes de *bracelets;* les uns que l'on plaçoit au milieu de l'avant-bras ou du bras, les autres que l'on plaçoit près du poignet. On les voit toutes deux sur un bras tiré des peintures d'Herculanum, & dessiné ici sous le *n°.* 3, *Pl. CXLVII*.

Caylus croyoit poſſéder un des bracelets, *armillæ*, qui étoient chez les Romains une des récompenſes militaires. Ce bracelet eſt formé d'un beau fil de laiton, & il lui avoit été envoyé d'Herculanum. Comme l'uſage de ce bracelet n'eſt pas auſſi certain que ce ſavant l'a penſé, je le donne ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CXLVII.* Nous avons vu plus haut que les Perſes portoient des bracelets. Diodore dit auſſi (*lib.* 5) que les Gaulois fabriquoient avec l'or de leurs rivières, des bracelets ou plutôt des cercles, qu'ils portoient aux deux bras & aux poignets.

Tous les peuples de l'antiquité portèrent des *anneaux* ou des *bagues*. Il n'en faut excepter qu'un petit nombre, comme nous l'apprend Pline, en diſant qu'à Rome les anneaux étoient ſi communs, qu'on en donnoit à toutes les Divinités, même à celles des peuples qui n'en avoient jamais porté eux-mêmes. D'après cela je ne parlerai, dans cet article, que de la matière, de la forme des anneaux, & des états de la ſociété, qui avoient certains anneaux pour attribut excluſif. On trouve des anneaux antiques d'or, d'argent, de bronze, d'or recouvert de fer, de fer (la rouille a détruit preſque tous ceux de ce métal), d'agate de diverſes couleurs, d'ambre. Les uns n'ont point de gravure. La gravure des autres eſt tracée tantôt ſur l'anneau, tantôt ſur une matière différente, incruſtée ou ſertie dans l'anneau. Cette dernière ſorte a formé en grande partie les collections de pierres gravées. Sous ce nom générique on comprend les rubis, les grenats, les hyacinthes, les ſaphirs, les ſmaragdes, les topazes, les bérils, les aigues-marines, les améthyſtes, le criſtal, les jades, les agates de toutes ſortes, les turquoiſes, le lapis-lazuli, les jaſpes, les hématites, l'ambre, l'ivoire, le verre, &c. Avec le verre diverſement coloré, les Anciens contrefaiſoient les pierres précieuſes, & ils les gravoient de même. — On les appelle aujourd'hui des *pâtes*, & on les recherche avec autant de ſoin que les véritables pierres gravées, parce que l'intérêt des ſujets & la beauté du travail ſont les mêmes.

La forme des anneaux a ſinguliérement varié. Les uns étoient ronds, ſans chaton, comme les joncs d'aujourd'hui, ou faiſoient pluſieurs tours, comme un ſerpent dont ils avoient la forme : ici *n°.* 5, *Pl. CXLVII* (*Montfaucon, III, Pl. CXXXV*). D'autres avoient la forme extérieure & l'intérieure polygones (*ibidem*), *n°.* 6, *Pl. CXLVII.* On voit dans les pierres gravées de la galerie de Florence (*II, tab.* 11), ici *n°.* 7, *Pl. CXLVII*, un anneau d'or, polygone, dans lequel ſont enchâſſés trois grenats gravés. Il eſt parlé dans Trebellius Pollion (*Claud.*, *n°.* 14), d'anneaux à deux pierres, du poids d'une once romaine (26 gram. 77) : *annulum bigemmeum uncialem.* Le poids d'un anneau, plus peſant qu'une pièce de cinq francs, fait reſſouvenir que les Romains avoient des anneaux d'été & des anneaux d'hiver : *ſemeſtres annuli.* C'étoient de ſemblables anneaux dont Juvénal dit (*VII*, 89) : *Ventilat æſtivum digitis ſudantibus aurum.* Dans le cabinet de Sainte-Geneviève on voyoit une bague de bronze, dont le chaton, pris ſur le même morceau, portoit gravé en creux le portrait de l'impératrice Lucille : ici *n°.* 8, *Pl. CXLVII* (*Montfaucon, III, Pl. CXXXV*). On conſerve pluſieurs anneaux antiques, dont le chaton eſt formé par une médaille d'or, d'argent, même de bronze, ſertie à jour.

Je donne ici deux anneaux fort extraordinaires : l'un, qui eſt formé par la réunion de deux têtes d'animaux fantaſtiques, a été publié par Caylus (*Rec. d'Ant.*), ici *n°.* 9, *Pl. CXLVII*); le ſecond, tiré du cabinet de Kircher (*Montfaucon, III, Pl. CXXXV*), eſt formé entiérement par une agate travaillée en relief, ici *n°.* 1, *Pl. CXLVIII.*

Les Romains ne ſe ſervirent long-tems que d'anneaux de fer; mais les Chevaliers portoient, comme un attribut diſtinctif de leur Ordre, des anneaux d'or dès l'an 432 de Rome, à la défaite de *Caudium.* Depuis il devint un ornement des Sénateurs. On l'accorda quelquefois à des citoyens qui n'étoient ni Sénateurs ni Chevaliers : Sylla l'accorda au comédien *Roſcius*; Céſar à *Laberius.* Avant Auguſte on ne l'avoit donné qu'à des hommes libres : ce Prince l'accorda le premier à des affranchis. Le Sénat le donna aux affranchis de Claude, de Galba, de Vitellius, de Domitien, & même à des affranchis de particuliers. Enfin la novelle 68 de Juſtinien en permit l'uſage à tous les affranchis. Sévère l'avoit accordé à tous les ſoldats. On quittoit l'anneau d'or dans le deuil & l'affliction.

Pline (*XXXIII*, 1) dit que les maris donnoient à leurs femmes, en les épouſant, un anneau de fer.

Il n'eſt point fait mention d'anneaux dans les poèmes d'Homère. Depuis les Grecs portèrent l'anneau au quatrième doigt de la main gauche (*Gelii*, *X*, 10). Les Romains les imitèrent d'abord : les ſtatues de Numa & de Tullius en étoient la preuve (*Plin.*, *ibidem*); enſuite ils en mirent au ſecond doigt, puis à l'index, au petit doigt, à tous enfin, celui du milieu excepté. On en porta même à toutes les phalanges. Les ſtatues d'Empereurs trouvées à Herculanum ont, au doigt annulaire de la main droite, un anneau ſur lequel eſt gravé le *lituus*, pour déſigner le ſouverain Pontificat.

Les Gaulois & les Britanni portoient l'anneau au doigt du milieu (*Plin.*, *ibidem*).

On ſe ſervoit de l'anneau pour cacheter les lettres, & pour ſceller les portes ou les caſſettes.

Jules-Céſar avoit une Vénus ſur ſon anneau : la famille des Marciens, Alexandre : Scipion-le-Jeune, Scipion l'Africain : celui-ci, Syphax : Sylla, Jugurtha : les diſciples d'Épicure, leur maître : Auguſte, Alexandre : pluſieurs ſucceſſeurs d'Auguſte, cet Empereur : Commode, une Amazonne : les Athéniens & les Lacédémoniens, Solon & Lycurgue : les habitans de différentes villes, leurs fondateurs, &c. Auguſte avoit auſſi un ſphynx ſur ſon anneau : Mécène, une grenouille : Pompée, un chien ſur une proue : les ſoldats égyptiens, un ſcarabée : Darius I, un cheval : Pline-le-Jeune, un quadrige : Polycrate, une lyre : Séleucus, une ancre : les premiers Chrétiens, le monogramme de Chriſt, un P avec un X entrelacés.

Les gants ont été employés par les Anciens. Homère (*Odiſſ.* Ω, 229) parle de gants employés pour défendre les mains contre les épines. Euſtathe, expliquant ce vers d'Homère, dit que les archers ſe ſervoient de gants qui n'étoient pas refendus en doigts. Muſonius (*apud Stob.*, *I*) parle d'hommes efféminés, qui couvroient leurs mains avec du drap & du linge, c'eſt-à-dire, avec des gants de laine & de fil. Columelle (*I*, 8) dit que la famille du cultivateur doit être garantie du froid par des gants de peau, *pellibus manicatis*, &c. Pline-l'Ancien (*Epiſt. III*, 5) faiſoit prendre des gants à ſon ſecrétaire, afin qu'il pût écrire malgré le froid : *cujus manus hyeme manicis muniebantur*, &c. Dans le livre des Jeux, je décrirai les gantelets des athlètes qui combattoient avec le ceſte.

Chez les Grecs, chez les Romains & chez tous les Barbares, les deux ſexes portoient des ceintures. Il faut excepter les Carthaginois. Les hommes armés portoient le *cingulum*, ceinture militaire; & lorſqu'ils étoient ſans

armes, la ceinture, ζώνη, ſelon Ammonius, qui appelle ζώνιον la ceinture des femmes. On place la ceinture immédiatement ſous le ſein; ou plus bas, ſur les hanches & le nombril. Les hommes portoient ordinairement la ceinture un peu au deſſous du ſein & au deſſus du nombril, c'eſt-à-dire, dans une place qui tenoit le milieu entre les deux autres. Mais les hommes négligens ou débauchés la portoient lâche; ce qui la faiſoit tomber ſur les hanches. Vouloit-on au contraire agir avec force ou courir avec viteſſe, on élevoit la ceinture le plus haut que l'on pouvoit, immédiatement ſous le ſein. Voilà l'explication de cette expreſſion d'Horace (*II, ſerm. VIII*, 10) : *Altè cinctus*. On faiſoit plus, on relevoit le bas de la tunique avec une ſeconde ceinture : c'eſt ainſi que les voyageurs & les héraults paroiſſent ſur les marbres.

Les Romains des premiers tems ne paroiſſoient pas en public ſans ceinture : de là vient l'épithète *cinctuti*, que donne Horace aux *Cethegus* & aux autres héros de ce tems. Ce fut long-tems à Rome une marque de molleſſe, que de paroître en public ſans ceinture, *diſcinctus* : ce mot devint même ſynonyme de celui de débauché, *nepos*. Dion (*lib.* 43, *cap.* 43) raconte de Céſar, que dans ſa jeuneſſe il ſe livroit à tous les plaiſirs; qu'il portoit une tunique très-large, & que Sylla ſuppoſa, à cette habitude de porter la ceinture lâche, un motif ſecret, celui de paroître incapable de réflexion & d'énergie. Mais dans le deuil on ne portoit point de ceinture : c'eſt ainſi que les Chevaliers accompagnèrent le corps d'Auguſte au bûcher, ſans *trabea* & ſans toge, en ſimple tunique & ſans ceinture : *tunicati & diſcincti*, dit Suétone (*cap.* 101).

La ceinture des Rois de Perſe étoit célèbre chez les Grecs, à cauſe de l'or & des pierres précieuſes dont elle étoit ornée. Quinte-Curce (*III*, 3, *n°.* 18) dit que Darius, conduiſant ſon armée contre Alexandre, portoit une ceinture dorée, ſemblable à celle des femmes : *zonâ aureâ muliebriter cinctus*. Alexandre la ceignit, parce qu'elle étoit un des attributs diſtinctifs des Rois de Perſe (*Plutarc. in Alexandro; Bryani, IV*, 70). Les Rois parthes la portèrent auſſi, & Claudien (*De raptu Proſerp., II*, 94) en a vanté la richeſſe :

Parthiça quæ tantis variantur cingula gemmis,
Regales junctura ſinus.....

C'eſt ici le lieu de dire pourquoi on ne voit point de poches dans les habillemens des figures antiques. La raiſon en eſt que les Anciens mettoient dans leur ceinture, leur bourſe, leurs clefs, &c. comme le font encore aujourd'hui les Orientaux. Ariſtote, ou plutôt l'auteur du Traité *De mirabilibus auſcultationibus*, raconte qu'un marchand de vin de Tarente fut atteint d'une folie qui ne le tourmentoit que la nuit. Elle ne l'empêchoit pas de faire ſon commerce pendant le jour; & il ne perdit jamais la clef de ſa maiſon, qu'il mettoit dans ſa ceinture, quoique pluſieurs perſonnes euſſent fait des efforts réitérés pour la lui enlever : τὸ κλειδίον τῆς οἰκήματος πρὸς τῇ ζωνίῳ διεφύλαττε. C. Gracchus (*Gell. XXV, cap.* 12) diſoit que, bien loin de s'enrichir dans le gouvernement d'une province, il s'étoit appauvri : *zonas, quas plenas argenti extuli, eas ex provinciâ inanes retuli*. Le mot *zona* devint ſynonyme de bourſe. Dans un naufrage que fit Simonide, Phèdre (*IV*, 21) dit que ſes compagnons d'infortune recueilloient leurs effets les plus précieux : *Hi zonas, illi res pretioſas colligunt, ſubſidium vitæ*. Auſſi trouve-t-on dans Plaute (*Trinum., IV*, 2, 20), *ſector zonarius*, qui ſeroit exactement traduit par les mots *coupeur de bourſe*. Porphyrion, expliquant ce vers d'Horace (*II, Epiſt.* 2. 40), *ibit eo, quovis, qui zonam perdidit, &c.*, dit que *perdidit zonam* étoit une manière de parler des ſoldats, pour déſigner ceux qui n'avoient point d'argent, *qui nihil habent nummorum*, parce que les ſoldats portent dans la ceinture tout ce qu'ils poſſèdent : *quod quicquid habent milites, in zonâ ſecum portant*. Enfin nous liſons dans la *Vie de Pythagore*, par Jamblique (*cap.* 27), que, dans un temple d'Eſculape, un étranger, ayant laiſſé tomber ſa ceinture remplie de pièces d'or, ζώνην χρυσίου ἔχουσαν, s'indignoit de ce qu'on ne vouloit pas la lui laiſſer reprendre, en vertu d'une loi qui défendoit de ramaſſer ce qui avoit touché la terre; mais qu'un diſciple du philoſophe lui conſeilla de reprendre l'or qui ne l'avoit pas touchée, & d'abandonner la ceinture.

C'étoit auſſi entre la tunique & la peau, ou entre les tuniques lorſqu'on en portoit pluſieurs, que l'on plaçoit les objets que l'on deſiroit conſerver ſoigneuſement. C'eſt ainſi que Vitellius, voulant flatter Meſſaline, épouſe de Claude (*Sueton. Vitel., cap.* 2), lui demanda la permiſſion de la déchauſſer, & qu'il s'empara de la chauſſure de ſon pied droit. Il la portoit ordinairement entre ſa toge & ſes tuniques, *inter togam tunicaſque geſtavit aſſiduè*, & il la baiſoit ſouvent.

J'ai parlé dans la ſection I du chapitre I de ce livre, des *periſcelides* ou *bandelettes* que les Romains entortilloient autour de leurs cuiſſes, pour tenir lieu de caleçon. Le mot *periſcelides* déſigne plus particuliérement ces anneaux que les Barbares placoient comme des bracelets autour des cuiſſes, ou autour des jambes vers les chevilles. Nous avons vu plus haut que les Perſes portoient ainſi des rangs de perles. Caylus (*Rec. d'Antiq., I*, 276) parle de ſquelettes déterrés en 1751 près de Nangis, dont pluſieurs avoient des cercles de bronze autour du cou, des cuiſſes & des bras.

On ne voit dans les monumens antiques aucun *mouchoir*, & les écrivains grecs & latins n'en parlent point avant le Bas-Empire. On a cru long-tems que le plus ancien texte où il ſoit fait une mention expreſſe de *mouchoir*, étoit le ſuivant, tiré des gloſes ſur les Baſiliques : *Odonaria & odonia ſunt panni longi qui & oraria vocantur quibuſdam. Hæc fere qui in palatium ibant Sed ſtores gerebant, illis utebantur ad emungendum & expuendum*. Voilà diſtinctement exprimés deux des uſages que nous faiſons du mouchoir. Il en exiſte un troiſième, celui d'eſſuyer la ſueur. J'en parlerai plus bas.

Les Perſes prenoient, dès l'enfance, l'habitude d'avaler la ſalive & la mucoſité qui s'écoule du nez. « Cyrus, » dit Xénophon (*Inſtitut., lib.* 8, *cap.* 1, *ſegm.* 14), ac» coutuma les Perſes à ſe conduire de manière qu'on ne » les vît jamais cracher ni ſe moucher. » Quoique je ne connoiſſe pas de texte qui énonce clairement la même choſe, relativement aux Grecs & aux Romains, cependant je crois pouvoir l'aſſurer, d'après les inductions ſuivantes. Dans le *Miles glorioſus* (*III*, 1, 192) de Plaute, qui a peint les mœurs grecques, un homme d'un goût épuré demande pour maîtreſſe, *puellam ſiccam*. Chez les Grecs, conſtitution ſèche & ſanté parfaite étoient ſynonymes. Héraclite diſoit : *Anima ſicca eſt optima*. Dans Juvénal (*Sat. VI, verſ.* 146), un mari demande le divorce parce que ſa femme ſe mouchoit ſouvent : *Jam gravis es nobis, & ſæpè emungeris, exi ocyus*. Enfin Suétone (*cap.* 24) & Tacite (*Annal., XVI*, 4) racontent de Néron, qu'étant monté ſur le théâtre pour diſputer les prix du chant & de la lyre, il ſe ſoumettoit aux lois les plus rigoureuſes des concours. « Jamais il n'oſa cracher, & il n'eſſuya

» jamais la sueur de son front qu'avec son bras. »..... « Il n'essuya jamais la sueur qu'avec son habillement : on » ne vit aucune excrétion sortir de sa bouche ni de ses » narines. » Il ne faut cependant pas donner à cette observation une trop grande généralité. Peut-être même faudroit-il la borner à ceux qui parloient ou qui paroissoient en public ; car on voit au troisième siècle Arnobe (*lib.* 2, *pag.* 59) compter au nombre des habillemens le *muccinium*, destiné à recevoir la mucosité des narines. Quintilien (*Institut.*, *lib.* 11, *cap.* 3, *edit.* 1665) aussi semble ne blâmer, dans l'orateur, que l'usage trop fréquent de se moucher (*pag.* 832), *cùm emunctio etiam frequentior non sine caussâ reprehendatur*, & de cracher (*p.* 827), *expuere crebrò*.

On trouve dans le lexique de Mœris, qu'*Hermippus*, un des auteurs de l'ancienne comédie, s'étoit servi du mot σωδάριον pour désigner un mouchoir. Un poète de la moyenne comédie (*Polluc.*, *lib.* 7, *c.* 16) l'appeloit καψιδράριον ; Aristophane (*ibidem*) l'appeloit ἡμιθύριον ; enfin Catulle (*XII*) parle de *sudarium* fait avec le lin de Sætabis en Espagne.

Si les Anciens ne se servoient point ordinairement en public de *mouchoir* pour recevoir la salive & la mucosité du nez, ils se servoient du moins d'un linge pour essuyer la sueur. Ils séchoient aussi leurs larmes avec ce même linge. Lorsqu'on ne l'avoit point, on se servoit du bord de ses habits pour le remplacer. Nous avons vu plus haut Néron en agir ainsi pour la sueur, de même dans Plaute (*Mercat.*, *I*, 2, 16, & *Asin.*, *III*, 2, 41). Prodromus (*lib.* 3, *exeunte*) dit aussi de Rhodanthé, « qu'elle » se servit de sa tunique, comme d'un linge, pour essuyer » le visage & les larmes de son cher Dosiclès. » Ὡς χειρομάκτρῳ τῷ χιτῶνι χρωμένη. Agathocle, frère d'une Reine d'Égypte (*Polyb.*, *lib.* 15, *pag.* 712, *edit.* 1609), haranguant les Macédoniens, essuyoit ses pleurs avec sa chlamyde, ἀποματτων τῇ χλαμύδι. Les Grecs appeloient ce linge φώτον & φωτώνιον. Suidas & le grand étymologiste disent que ce nom grec désignoit l'*orarium* des Romains, le linge avec lequel on s'essuyoit le visage. L'*orarium* & le *sudarium* étoient le même linge, & servoient au même usage, à essuyer la sueur. Le second mot le désigne assez. Quant au premier, on lit dans Photius (*pag.* 1064), ὁράριον, τὸ προσωπον ἐκμαγεῖον. Néron prenoit le plus grand soin pour conserver sa voix. « Quoi qu'il fît de sérieux » ou de folâtre, il avoit toujours auprès de lui son » maître de chant, qui lui recommandoit de ménager sa » respiration & de placer un linge (*sudarium*) devant sa » bouche (*Sueton*, *cap.* 15). » Lorsque ce monstre couronné, se voyant abandonné de tout le monde, prit la fuite, il monta à cheval (*ibidem*, *c.* 48), s'enveloppa la tête, & se couvrit le visage avec un *sudarium*. Quintilien (*Instit.*, *XI*, *cap.* 3, *pag.* 845, *edit.* 1665) s'étonne de ce que Pline, parlant en public, se faisoit essuyer le front avec un *sudarium*, de crainte que la sueur ne dérangeât ses cheveux.

Dans les jeux publics les Romains faisoient usage de l'*orarium* pour applaudir. Je rappellerai cet usage dans le livre des Jeux.

Après avoir parlé du linge appelé *sudarium* & *orarium*, je ferai mention des serviettes ou essuie-mains, qui n'en différoient pas par la matière, le lin, si véritablement ils en différoient par la forme. On peut même douter de cette différence en lisant, dans le passage de Prodromus cité plus haut, que Rhodanthé se servit de sa tunique au lieu de linge, & littéralement au lieu d'essuie-mains (ὡς χειρομάκτρῳ) pour sécher les pleurs & le visage de Dosiclès. On lit dans Plaute (*Mostel. I*, 3, 110), qui a peint les mœurs grecques : *Linteum cape, atque exterge tibi manus.* Les serviettes étoient faites ordinairement avec le lin cru, χειρόμακτρον ὠμόλινον, dit Athénée ; ce que les Latins appelèrent *crudarium*. Le lin avoit-il été blanchi par le travail & la macération dans l'eau, on l'appeloit λευκόλινον.

Chez les Anciens, celui qui donnoit un repas ne fournissoit pas les serviettes : chaque convive apportoit la sienne ; c'est pourquoi les serviettes devinrent un objet de luxe, selon la richesse ou le goût des convives. Un parasite, qui avoit volé une serviette pendant que les convives étoient endormis, fait remarquer, dans Alciphron (*III*, 46), le travail de ce linge : « Voyez, dit-» il, combien il est précieux ! c'est une toile d'Égypte, » tissue en partie avec de la pourpre d'Hermione ; elle » est extraordinairement fine & d'un très-grand prix. » Un passage de Lampride nous fera entendre ce texte. Il dit d'Alexandre-Sévère (*cap.* 37) : « Ses repas n'étoient » ni somptueux ni peu abondans ; mais ils étoient d'une » propreté extrême, de manière cependant qu'il ne don-» noit aux convives que des serviettes de linge sans or-» nemens ; quelquefois, à la vérité, les serviettes avoient » des bandes d'écarlate, mais jamais elles ne furent » ornées de galons d'or, comme Élagabale, & même » Hadrien, dit-on, en avoit distribué. » C'est de la dernière sorte de serviettes que le prodigue Gallien se servit toujours (*Pollio*, *cap.* 16).

Caligula (*Sueton. cap.* 26) souffrit, dans ses repas, que les Sénateurs se tinssent debout à la tête de son lit ou à ses pieds, ceints d'un linge, *succinctos linteo.*

Les Anciens étendoient-ils, comme nous, des nappes sur les tables ? On en peut douter, d'abord parce qu'ils se servoient de tables faites avec les bois les plus précieux, apportés du mont Atlas, & que les nappes en auroient dérobé la vue ; ensuite parce qu'on sait que pendant le repas ils lavoient leurs tables avec des éponges. Au reste, les mots *mantile* & *mappa* que l'on a cru quelquefois avoir désigné des nappes, désignent le plus souvent des serviettes ou essuie-mains. Varron (*de L. L. V. cap.* 8) dit : *Mantelium, quasi manuterium, ubi manus terguntur.* Martial (*XII*, 29) dit aussi du parasite voleur, Hermogène :

Attulerat mappam nemo, dùm furta timentur ;
Mantile è mensâ sustulit Hermogenes.

Les Agraffes ou Fibules servoient aux Anciens à réunir les extrémités des chlamydes ou *lana*, des *paludamentum*, des *fagum*, des *palla* ; à lier les ceintures, les baudriers ; à tenir assemblé le haut des habillemens de femmes. Isidore (*XXXIX*, 31) dit des fibules..... *Quod pectus feminarum ornat, vel pallium virorum in humeris, cingulum in lumbis firmat.* Je ne parlerai ici que des agraffes, qui faisoient partie de l'habillement des hommes.

La fibule est un bouton, ou une boucle, ou une agraffe. Dans les collections d'antiques, on en trouve des milliers qui sont presque toutes travaillées sur un dessin différent. Elles n'excèdent pas ordinairement la longueur de l'index. Mais sous le Bas-Empire, on leur donna des dimensions extraordinaires. L'agraffe du manteau de Chilperic, trouvée dans son tombeau à Tournai, est d'or, & aussi grande que la main. On en voit d'aussi volumineuses dans les portraits de Justinien, de son épouse, &c.

La chlamyde d'un Mercure que l'on voyoit à Rome

chez M. Jenkins, est attachée avec une fibule, sur laquelle paroît une tête de bélier. Cet usage de porter des fibules ornées de pierres gravées nous indique l'emploi des pierres, dont la grandeur surpasse celle des plus grands chatons d'anneau.

« Ulysse, dit Homère (*Odyss. XIX, vers.* 225), porte un manteau de pourpre, d'un tissu très-fin, & très-ample. L'agraffe qui le lioit, étoit d'or & avoit deux branches; elle étoit gravée sur le devant: on y voyoit un chien haletant, qui tenoit un faon avec ses pieds. Le travail frappoit tout le monde d'admiration, parce que ces animaux, quoiqu'ils fussent d'or, sembloient cependant, l'un vouloir étouffer le faon, & l'autre agiter ses pieds pour échapper à son ennemi. »

On trouvera des agraffes & des boucles de diverse forme & de diverse grandeur, dessinées ici sous les *n*^os^. 2, 3, 4, 5, 6 & 7, *Pl. CXLVIII*, & 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 & 9, *Pl. CXLIX*. Elles sont tirées de Montfaucon (*tom. III, Pl. XXVII, XXVIII, XXIX & XXX*).

§. II. *Des femmes.*

Aiguilles de tête. J'ai parlé ailleurs de leur usage pour la coiffure des femmes. Je dirai ici qu'il y en avoit d'or, d'argent, de bronze, d'ivoire & même de roseau. Caylus (*Rec. d'Ant. III, pag.* 311) a publié deux aiguilles d'ivoire, trouvées à Rome. On sait que l'ivoire étoit plus rare chez les Romains, qu'il ne l'a été depuis les voyages d'Afrique. « Cette rareté qui en faisoit le prix est annoncée par le travail d'une de ces aiguilles. Elle est ornée d'une tête de femme travaillée de bon goût, & dont la coiffure est bien agencée. » Dans le nombre prodigieux des aiguilles trouvées à Herculanum, on en remarque quatre singuliérement grandes & bien travaillées. La plus grande, qui excède la longueur de la main, porte à son extrémité un chapiteau corinthien, sur lequel on voit Vénus tenant ses cheveux des deux mains: l'Amour lui présente un miroir rond. Elle est ici sous le *n*°. 10, *Pl. CXLIX*. Sur le chapiteau corinthien de la seconde, l'Amour & Psyché se tiennent embrassés: ici sous le *n*°. 11, *Pl. CXLIX*. Deux bustes terminent la troisième. Sur la quatrième paroit Vénus élevant la jambe droite pliée, prenant le pied de cette jambe avec sa main gauche; elle s'appuie sur un cippe qui porte le dieu Priape (*Voyag. de Saint Non. II*).

Enfin, dans les fouilles faites par M. Grignon en Champagne, près de Joinville, dans les ruines d'une ville romaine, on a trouvé un grand nombre d'aiguilles d'ivoire, sans autre ornement qu'un bouton de même matière à l'extrémité.

Les *boucles d'oreille* furent toujours & partout la parure des femmes. Isidore (*XIX*, 31) dit que les Grecques en portoient aux deux oreilles: *Harum usus in Græciâ, puellæ utrâque aure.* On voit, dans les Recueils de Caylus, une figure égyptienne, qui porte des boucles d'oreille aussi larges que ses joues.

Les statues de femmes grecques ont quelquefois les oreilles percées. On sait que la Vénus de Praxitèle portoit des boucles d'oreille. Les filles de Niobé, la Vénus de Médicis, Leucothoé & une tête de basalte vert de la villa Albani ont les oreilles percées. Il en est de même des figures de Romaines: les oreilles du buste d'Antonia, épouse de Drusus, & d'une femme âgée du Muséum capitolin, celles du buste de Matidie conservé dans la villa Ludovisi, sont aussi percées. Des boucles d'oreille rondes, prises sur le marbre, se voient à une des Cariatides de la villa Negroni, à une Pallas du cardinal Pasfionei. Deux bustes de terre cuite de la collection du comte Fède en portent de semblables.

Caylus (*tom. I, Pl. LXXVII & LXXVIII*) a publié deux têtes qui ne portent qu'une seule boucle attachée à l'oreille gauche.

Le même auteur a décrit des boucles d'oreille trouvées à Herculanum. L'une est une pendeloque formée par un grenat taillé en poire & monté en or. Une autre est formée par un gland d'or massif, de plus d'un pouce de hauteur. Les Napolitaines des environs de Portici en ont de semblables. Deux boucles d'oreille trouvées avec un collier & une aiguille de tête dans un tombeau, hors de la porte Saint-Laurent à Rome, étoient ornees chacune d'un grenat & d'un saphir (*Guattani*, 1784). On sait positivement que les femmes vouloient quelquefois être enterrées avec leurs bijoux. Scævola (*leg.* 40, §. *de auro & arg. legat.*) nous a transmis la disposition testamentaire d'une femme, qui ordonne qu'on l'enterre avec les ornemens qu'elle portera le jour de ses funérailles, ses deux rangs de perles & ses bracelets de smaragdes. » Pignorius (*de Servis, p.* 410) décrit une boucle d'oreille de bronze, garnie de verres colorés ou de pierres fausses. Il croit, à cause de sa matière vile, qu'elle a servi à des femmes esclaves. On peut étendre sa conjecture, & attribuer à la dernière classe du peuple les boucles d'oreille de bronze, telle que celle du cabinet de Sainte-Geneviève, ici sous le *n*°. 12, *Pl. CXLIX*; celles du cabinet de Kircher, ici sous les *n*^os^. 1 & 2, *Pl. CL*. On voit dans le même cabinet les pendeloques des *n*^os^. 3 & 4, *Pl. CL*. Celles des *n*^os^. 5 & 6, *Pl. CL*, sont tirées de Montfaucon (*III, Pl. XXXII*), qui a donné aussi les précédentes. Une vermeille taillée en cabochon fait l'ornement du *n*°. 7, *Pl. CL*, publié par Caylus (*II, XLVII*). Les *n*^os^. 8 & 9, *Pl. CL*, appartiennent aux belles têtes de femme qui font l'ornement des médailles de Syracuse.

Les *colliers* furent en usage chez les Egyptiens, non-seulement parmi les femmes, mais encore chez les hommes. Leurs Divinités mêmes en sont ornées. Ces colliers sont faits avec des fruits, des siliques de plantes légumineuses, des plumes, & surtout celles de vautour & de la poule de Numidie. Les Etrusques & les autres Barbares se paroient aussi de colliers d'or, de perles & de pierres précieuses. On en voit de très-riches aux figures des Rois parthes & des Rois sassanides.

Quant aux Grecques & aux Romaines, on pourroit croire qu'elles ne portoient point de colliers en public, quoiqu'elles aimassent à s'en parer dans les festins & dans les danses qui se faisoient dans l'intérieur des maisons. On ne voit de colliers, dans le vaste Recueil des *Monumenti antichi* de Winckelmann, qu'à des femmes assises sur des lits de table ou qui célèbrent des orgies. Guattani, cité plus haut, a fait dessiner un collier d'or, composé de camées, de péridots & d'hyacinthes. Montfaucon (*III, Pl. XXXII*) a donné pour un collier l'ornement du *n*°. 10, *Pl. CL*, tiré des dessins de Peiresc. Peut-être étoit-ce un ornement de tête, une espèce de diadême. Aristénète (*lib.* 1, *epist.* 1) décrit ainsi le collier de son amie Lais..... Il étoit composé de pierres précieuses, & leur arrangement formoit le nom de cette belle. » Caylus a publié deux colliers antiques (*Rec. d'Ant. tom. III, Pl. LXXXV, & tom. VII, Pl. LXX*), l'un, composé de verres teints en bleu, attachés à un entrelacs d'or, est de longueur à entourer le cou; l'autre, formé par des primes d'émeraude & des perles brutes enchaînées par un fil d'or renoué, & de la longueur

de 0 mèt. 487 (1 pied & demi); de sorte qu'il devoit pendre sur la poitrine. On en voit ici des portions sous le *n°.* 11, *Pl. CL*, ainsi que celui de la déesse Rome, peinture antique du palais Barberini, *n°.* 12, *Pl. CL.*

Les colliers étoient le plus souvent de petites chaînes, des cordes d'or ou d'argent, des fils de perles, &c. Je n'en donne point de modèle parce qu'ils sont faciles à composer.

J'ai parlé des *bracelets* que les hommes portoient au bras & à l'avant-bras. Il me reste peu de choses à dire sur les bracelets des femmes, qu'elles placèrent aussi tantôt au bras, tantôt à l'avant-bras, & quelquefois à tous les deux en même tems. La forme la plus ordinaire de ces bracelets étoit celle d'un serpent. J'en donne ici sous le *n°.* 13, *Pl. CL*, un modèle. Ce bracelet d'or pur a été dessiné de la grandeur de l'original, par M. Fauvel, correspondant de l'Institut de France (en Égypte, l'an 1790). Sous la tête du petit serpent sont gravées les lettres K Y. On voit à Portici des bracelets de bronze & des bracelets d'or, qui tous ont la forme d'un serpent. Il y en a un d'or entr'autres, qui est du plus beau travail. « Le » ciselet, dit Caylus, ne peut aller plus loin. Le corps » du bracelet est formé par un serpent qui se replie deux » fois sur lui-même. Philostrate (*Epist.* 40) parle de bracelets placés vers le poignet, & de la même forme : *οἱ ἐπικάρπιοι ὄφεις.* Lucien (*Amores*, *n°.* 41) dit « des dra» gons autour des poignets & des bras; plût à Dieu » qu'au lieu d'or ce fussent de véritables dragons! Beyer & Lachausse ont publié des bracelets à tête de dragons (*Montfaucon*, *III*, 31). Ils sont dessinés ici sous les *n^os.* 1 & 2, *Pl. CLI & CLII.* Les bracelets faits en serpens entortillés autour des bras de deux figures de femmes endormies, l'une conservée jadis à la villa Médicis, aujourd'hui dans la galerie de Florence; l'autre placée autrefois au Vatican, aujourd'hui dans le Muséum Napoléon, leur ont fait donner mal-à-propos le nom de *Cléopâtre.* M. Visconti reconnoît, dans ces figures, Ariadne abandonnée.

Les bracelets ont eu aussi d'autres formes. Caylus (*II*, *Pl. LXXXVIII*) en a publié un très-précieux. Il porte à ses extrémités les bustes de Sérapis & d'Isis. On le voit ici sous les *n^os.* 3 & 4, *Pl. CLI.* Les plus simples sont tirés du cabinet de Kircher, & dessinés ici sous les *n^os.* 5, 6 & 7, *Pl. CLI.*

On croiroit, d'après Festus, que les bracelets du bras s'appeloient *spinther*, & ceux du poignet *armilla*; mais on ne voit pas que les auteurs latins se soient assujettis à cette distinction.

Quelquefois les bracelets étoient formés par des fils de métal tressés. Dans le cabinet de Sainte-Geneviève, on en voyoit un semblable de fils d'argent.

Quant aux *anneaux* & aux *gants*, je n'ai rien à ajouter ici à ce que j'en ai dit dans le paragraphe précédent.

Les femmes, chez les Anciens, portoient ordinairement une *ceinture* sur la tunique extérieure; quelquefois elles en portoient deux. Winckelmann (*Hist. de l'Art*, *liv.* 4, *ch.* 5) a décrit cette double ceinture, & a parlé de son usage particulier.

Il ne faut pas confondre les ceintures avec la bandelette que les femmes plaçoient sur la peau pour soutenir leur sein. J'ai parlé de celle-ci dans le §. III de la section Ire. du chapitre Ier. de ce livre, & l'on y voit une figure de femme qui ceint cette bandelette. Les Grecs l'appeloient *ταινίδιον.* Apulée la fait connoître (*Met. X*): « Cette femme se dépouilla sur-le-champ de tous ses » habits, même de la bandelette qui soutenoit son beau » sein. » *Ipsâ cuncto prorsùs spoliatâ tegmine, taniâ quoque, quâ decoras devinxerat papillas.* C'étoit entre le sein & la bandelette, que les femmes cachoient ce qu'elles avoient de plus précieux. Ovide dit (*Artis amat. III*, 621) des tablettes envoyées par un amant à sa maîtresse :

Consciа cùm possit scriptas portare tabellas,
Quas tegat in tepido fascia lata sinu?

Dans les *Éthiopiques* d'Héliodore (*lib.* 8, *cap.* 22, & *lib.* 10, *cap.* 28), on voit que Chariclée portoit les bijoux qui devoient un jour la faire reconnoître, « dessous » ses habits, entre son estomac & sa ceinture, » *τῆς ἐσθῆτος ἐντὸς καὶ ὑπὸ γαστρὰ ζωσαμένη.* Enfin, dans Aristénète (*lib.* 1, *epist.* 25), une femme « baise un fruit qu'avoit » mordu son amant, & le cache entre ses deux seins, » sous la bandelette qui les ceignoit), *μεταξὺ τῶν μαστῶν ὑπὸ τῷ περιδέσμῳ, ὃν περιεζωσμένη, παρέδυσε.* Les Romains l'appeloient *strophium*, selon Nonius Marcellus (*cap.* 14, 8), qui dit : « Ce mot désigne une bandelette qui ser» roit le sein des vierges. Une esclave s'écrie, dans le » *Philopater* de Turpilius : Malheureuse que je suis! que » faire? J'ai perdu en chemin la lettre que j'avois placée » entre ma petite tunique & mon *strophium*, *inter tunicu*» *lam & strophium.* »

J'ai parlé en détail de cette bandelette ou de la ceinture intérieure, parce qu'elle est peu connue des Modernes. Je reviens aux ceintures extérieures. Les femmes plaçoient leur ceinture immédiatement sous le sein, comme le font encore aujourd'hui plusieurs Grecques (*Pocok's*, &c. *tom. II*, *Pl. I*, *pag.* 266). C'est l'*altè cinctus* d'Horace & le *βαθύζωνος γυναικὸς* d'Homère & des autres poètes grecs. Les Amazones seules portent ordinairement la ceinture, non immédiatement sous le sein, comme les femmes, mais plus bas & sur les reins, comme les hommes; ce qui désigne leur humeur belliqueuse. A la plus jeune des filles de Niobé (*Lens*, *Pl. IV*), ici *n°.* 8, *Pl. CLI*, on voit les deux bouts de la ceinture passer sur les épaules & sur le dos, pour la soutenir à la même hauteur. Les Caryatides de la villa Albani présentent le même agencement. Sur les dessins du Térence du Vatican, la ceinture est supportée par deux rubans qui devoient être liés sur les épaules; car il y a des figures qui présentent ces rubans devant & derrière.

La ceinture d'une petite Pallas de bronze de la villa Albani, & des figures de femmes du plus beau vase de la collection d'Hamilton, après avoir formé un nœud, se divise en deux bouts pendans. De l'extrémité de chacun de ces bouts se détachent trois petits cordons terminés par un nœud ou par un gland. On voit ici la ceinture de la Pallas, tirée de Lachausse (*Mus. rom. sect.* 2, *tav.* 9) *n°.* 9, *Pl. CLI.*

On trouve des figures de femmes dont la ceinture est d'une largeur remarquable, de plus de quatre doigts : telles sont la Muse colossale qui étoit à Rome à la chancellerie, qui est aujourd'hui dans le Muséum Napoléon; l'Aurore de l'arc de Constantin; une Bacchante de la villa Madama. La Muse tragique, Melpomène, porte ordinairement cette large ceinture. On la voit ainsi dans les bas-reliefs qui représentent le chœur des Muses.

Quelques figures de femmes, vêtues d'une tunique détachée sur une épaule, & tombant négligemment sur le bras, n'ont point de ceinture. La prétendue Flore-Farnèse porte sa ceinture très-basse, au dessous du nombril. Les peintures (*Ercolan. I*, *tav.* 31), les marbres & les pierres gravées présentent des danseuses & des Bacchantes qui n'ont point de ceinture ou qui la portent

dans la main pour désigner la Mollesse & la Volupté. Bacchus, par la même raison, est quelquefois représenté sans ceinture. Les Anciens représentoient constamment sans ceinture les femmes affligées ou dans le deuil. C'est ainsi que Sénèque introduit (*Troad. vers.* 83) les Troyennes pleurant la mort d'Hector, *veste remissâ*. Sur un bas-relief de la villa Borghèse (*Monum. antic.* 135) on voit Andromaque & les autres Troyennes recevant le corps d'Hector aux portes de Troye; elles n'ont point de ceinture, & sont vêtues de longues tuniques traînantes, ἀνασχίζουσαι, comme le dit Nonnus (*Dionysiac. V*, 406) de la malheureuse Autonoë.

Diane chasseresse est souvent représentée avec une seconde ceinture, qui sert à tenir relevé le bas de la tunique, parce qu'il auroit gêné dans la course. Le même dessin a pu faire donner une double ceinture à d'autres figures, même à des figures d'hommes. Claudien (*Sec. Cons. Stilich. vers.* 242) parle de la double ceinture des Nymphes de Diane : *Duo cingula vestem crure tenus pendere vetant.* Les ornemens & la hauteur de la ceinture servoient à faire distinguer les femmes de Perse de leurs maris, qui portoient des habillemens aussi longs & aussi amples que les leurs. Le scholiaste d'Eschyle, expliquant le vers (*in Persis, vers.* 131) où le poète appelle la femme de Darius « la très-puissante Reine des femmes de Perse, » qui portent des ceintures hautes, » dit que leurs ceintures étoient ornées de franges.

On ne voit aucune apparence de *poches* dans les habits des figures de femmes. Nous avons dit plus haut qu'elles cachoient ce qu'elles avoient de plus précieux entre la bandelette du sein & le sein. Pour les autres objets, elles les plaçoient comme les hommes, entre la ceinture extérieure & la tunique. C'est ainsi qu'en usent encore les femmes dans l'Orient.

Les femmes mettoient à leurs jambes des anneaux d'or, appelés, selon les gloses, *periscelides..... Ornamenta sunt, vel circuli aurei sunt crurum muliebrium.* C'étoit aussi le nom des bandelettes qui se croisoient sur le coude-pied & le long de la jambe pour fixer la chaussure. Ces bandelettes font cinq fois le tour des jambes de deux Victoires peintes sur un vase de terre cuite qui appartenoit à Mengs. On en voit des modèles dans mes planches des chaussures.

Pline (*lib. 9, cap. 35, sect. 56*) dit : « Les femmes » ornent de perles leurs pieds. Non-seulement elles en » mettent sur les liens de leurs chaussures, mais elles en » couvrent même ces chaussures. Ce n'est pas assez de » porter des perles si elles ne les foulent aux pieds, si » elles ne marchent sur ces riches parures. »

Je n'ajouterai ici à ce que j'ai dit de l'usage des *mouchoirs* dans le paragraphe précédent, que le passage suivant d'Afranius (*in Divortio, apud Nonium de Proprietat. serm.* 30). Une femme faisant l'énumération de ses bonnes qualités, dit qu'elle a un tempérament sec : *Vigilans, ac solers, sicca, sana, sobria : viro sa non sum..... Ætas integra est, forma satis.*

Les *agraffes*, les *boutons*, avec lesquels les femmes lioient leur manteau, leur *palla*, furent un objet de luxe, comme ils l'étoient pour les hommes.

§. III. *Des enfans.*

J'aurai peu de choses à dire sur les ornemens dont on paroit les enfans. Ils étoient souvent nus; & lorsqu'ils étoient vêtus, leurs habillemens ne différoient de ceux des pères & des mères que par la petitesse des proportions.

Apulée dit de Platon (*in Dogm. Plat. pag.* 570 *in usum*) : « A sa mort il laissa pour tout patrimoine un » petit jardin situé près de l'Académie, deux esclaves, » une coupe avec laquelle il faisoit des libations en » l'honneur des dieux, & autant d'or qu'un enfant de » condition libre en porte à l'oreille pour annoncer son » état. » De là vint que ces boucles d'oreille furent appelées ἐλευθέρια. Isidore (*Origin. XIX*, 31) dit qu'en Grèce les jeunes filles en portoient aux deux oreilles, mais que les jeunes garçons n'en portoient qu'à l'oreille droite.

A Rome, les enfans des Patriciens de l'un & de l'autre sexe portoient la prétexte; les garçons depuis l'âge de douze ans jusqu'à dix-sept, & les filles jusqu'à leur mariage. La prétexte étoit une toge blanche, bordée d'une bande de pourpre tissue avec l'étoffe. Les garçons, en la quittant, prenoient la toge ordinaire, *togam puram*, c'est-à-dire, blanche, sans aucun ornement. Tarquin-l'Ancien ordonna (*Macrob. Sat.* 1, *cap.* 6) que les jeunes Patriciens portassent la prétexte & la bulle d'or. Spon a publié un monument sépulcral, sur lequel on voit le buste d'un enfant mort à l'âge de quatre ans & deux mois, qui porte une bulle ronde, suspendue à son cou. Ce buste est ici gravé sous le *n°.* 10, *Pl. CLI.*

En 1786, lorsqu'on détruisit la tour du palais d'Aix en Provence, on trouva une bulle d'or, faite en forme de lentille, de 0 mètre 0609 (2 pouces 3 lignes) de diamètre, & de 0 mètre 018 (8 lignes) d'épaisseur au centre; elle étoit fixée à une agraffe d'or par trois crochets de même métal qui la traversoient. L'agraffe étoit plate, & large de 0 mètre 0541 (2 pouces). La bulle s'ouvroit à charnière : elle étoit pleine d'une substance humide que l'on n'a pas examinée; elle n'étoit composée que d'une feuille d'or très-mince, unie, sans aucune gravure, sans aucun relief; elle peut appartenir aux deux premiers siècles de l'ère vulgaire. On la conserve dans la collection impériale d'antiques, & on la voit ici de face & de profil sous les *n^os.* 11 & 12, *Pl. CLI.* Je donne aussi sous le *n°.* 13, *Pl. CLI*, la bulle qui est conservée dans le palais Chiggi (*Montfaucon, III, Pl. XXXVII*). Lorsque les enfans prenoient la toge, ils suspendoient leur bulle au cou des dieux lares (*Petron. cap.* 38). Probablement ils la consacroient quelquefois à d'autres Divinités; car Peyresc disoit avoir vu une bulle d'or suspendue par une chaîne du même métal au cou d'une Vénus de marbre, trouvée auprès de Nîmes.

Macrobe (*ibidem*) dit que les triomphateurs portoient la bulle, sans doute comme un talisman contre l'envie; mais on ne la voit ni à Titus ni à Marc-Aurèle, ni aux autres personnages dont les marbres & les médailles présentent les triomphes. Peut-être la portoient-ils sous leurs habits.

Quant aux bulles de bronze que l'on conserve dans les collections d'antiques, il est douteux qu'elles aient été de véritables bulles, c'est-à-dire, les marques caractéristiques d'un Ordre ou d'un état civil; elles servoient probablement à renfermer quelques objets que l'on croyoit préserver des enchantemens, car le plus grand nombre sont creuses. C'étoient des amulettes qui, pendues au cou des enfans, détruisoient, disoit-on, les effets de l'envie : aussi en voit-on sur lesquelles est gravé un Priape, & l'on sait que la figure de l'organe mâle de la génération passoit pour un puissant préservatif de ce genre.

Les Romains opulens avoient des enfans nés en pays étranger, avec lesquels ils jouoient dans l'intérieur de

leurs maisons. Ceux qui étoient nés à Alexandrie d'Égypte étoient les plus recherchés, à cause du sel & de la vivacité de leurs reparties. Hérodien (*lib.* 1, *cap.* 53), racontant la cause de l'assassinat de Commode, & parlant de la liste de ses victimes futures, dit qu'elle lui fut enlevée pendant son sommeil par un très-petit enfant, « du » nombre de ceux que les Romains opulens se plaisent » à avoir auprès d'eux, & qui, dépourvus de tout habil- » lement, sont ornés de pierres précieuses & de bijoux » d'or. »

§. IV. *Des Rois, des Reines, des Empereurs, &c.*

Le *sceptre*, le plus ancien ornement des Rois après le diadême, étoit leur attribut distinctif lorsqu'ils remplissoient les fonctions de la royauté, surtout lorsqu'ils rendoient la justice, & celui sur lequel ils prêtoient serment. Sur les théâtres, les sceptres des Rois étoient aussi hauts que les acteurs. Dans l'origine, le sceptre n'avoit été qu'un long bâton que portoient, pour se soutenir, les Rois & les généraux : c'étoit le bois d'une lance ou une lance sans fer, appelée en latin *hasta pura*, & en termes d'antiquaire, *haste pure*. On la voit ordinairement dans la main des Divinités. Justin dit expressément que le sceptre des premiers Rois étoit une lance.

Le sceptre fut bientôt orné de métaux précieux. Homère dit que les Rois grecs, au siége de Troye, portoient des sceptres d'or. Celui d'Agamemnon, ouvrage de Vulcain, dont Homère fait la généalogie (s'il est permis de s'exprimer ainsi), fut conservé à Chéronée long-tems après la mort du Roi des Rois; mais on n'en voyoit que le bois, parce que les Phocéens avoient enlevé les lames d'or dont il étoit revêtu (*Pausan. Bœot.*). Je donne sous les *n*^os^. 1 & 2, *Pl. CLIII*, deux sceptres tirés, l'un du Recueil des vases d'Hamilton (*I*, *Pl. CXXX*), l'autre des *Monumenti antichi* de Winckelman (*pag. I*).

Tarquin-l'Ancien (*Dionys. Halic. lib.* 3, *pag.* 195) prit des Etrusques l'usage du sceptre surmonté d'un aigle. Les triomphateurs le portèrent après les Rois, comme on le voit sur les médailles des familles *Acilia*, *Æmilia*, *Curiatia*, &c. Les Consuls le portèrent aussi, de même que les Empereurs. Ceux de Constantinople ajoutèrent un petit globe sous les pieds de l'aigle. Enfin, Phocas substitua une croix à l'aigle, & cet exemple fut suivi par ses successeurs. On voit ici deux sceptres d'Empereurs, surmontés de l'aigle : l'un, sous le *n*°. 3, *Pl. CLIII*, est sur un médaillon de bronze de Numérien (*Band. I, p.* 513); l'autre, sous le *n*°. 4, *Pl. CLIII*, est sur un camée de la galerie de Florence, qui représente Constantin (*I*, 17, 2).

Le *globe* fut aussi une marque de la puissance des Empereurs romains; il représentoit la Terre, dont ils se disoient les maîtres. On voit sur les médailles Jupiter qui remet le globe à Alexandre-Sévère, Hercule à Domitien, Rome à Probus, &c. Trajan & Hadrien tiennent ensemble le globe, Dioclétien & Maximin, &c. Les Empereurs placèrent ensuite une Victoire sur ce globe. On la voit ici sous le *n*°. 5, *P. CLIII*; elle est sur un médaillon de bronze de Numérien (*Banduri, I, pag.* 513), qui la tient de la main gauche, pendant qu'il porte de la droite le sceptre surmonté de l'aigle.

La *ceinture* des Rois de Perse étoit une des plus brillantes parties de leur costume. Quinte-Curce (*lib.* 3, *cap.* 3) décrit celle de Darius; elle étoit d'or, & semblable à celle des femmes. Son vainqueur Alexandre la ceignit comme un attribut des Rois de Perse : aussi Plutarque (*in Alexandro, Briani, IV*, 70) dit-il de ceux qui l'abordoient après l'adoption du costume oriental, & qui l'abordoient en se courbant jusqu'à terre (comme il étoit d'usage à la cour de Darius), qu'ils adoroient la ceinture persique. Claudien (*de Raptu Proserp. II*, 94) compare l'émail des prairies que foule Proserpine, « aux » couleurs variées des pierres qui enrichissent la ceinture » du Roi des Parthes. » Carin & Gallien portèrent des ceintures ou baudriers ornés de pierres précieuses (*Vopisc. pag.* 807; *Treb. Poll. cap.* 16). Dans la description du mobilier de l'empereur Théodose, Claudien (*in pr. Cons. Stilich. lib.* 2, *vers.* 88) parle de baudriers couverts de perles, *cingula baccis aspera*.

Les pierres précieuses brilloient avec encore plus d'éclat sur l'*agraffe* qui réunissoit les deux côtés du manteau. Ces agraffes, longues de près de deux décimètres (environ 6 ou 7 pouces), sont très-apparentes sur les monumens qui présentent des Empereurs grecs. Procope (*de Ædificiis, III, cap.* 1) les a décrites dans la peinture qu'il a faite des Satrapes de l'Arménie mineure, petits Princes héréditaires sous la protection des Empereurs de Constantinople..... « Une agraffe d'or, dans le milieu » de laquelle brille une pierre précieuse, & d'où pen- » dent par des chaînes d'or trois hyacinthes. » L'empereur Carin (*Vopiscus, pag.* 807) ne s'étoit jamais servi d'autres agraffes que de celles qui étoient ornées de pierres précieuses. Gallien lioit sa chlamyde de pourpre avec de semblables agraffes (*Treb. Poll. cap.* 16). Le poète Corippus (*lib.* 2, *n*°. 18) dit de Justin-le-Jeune, successeur de Justinien : « Sa chlamyde étoit attachée avec une » agraffe d'or, de laquelle pendoient des pierres pré- » cieuses, liées avec des chaînes du même métal. »

Les *perles* firent avec les pierres précieuses l'ornement des habits impériaux. L'empereur Léon (*Cod. lib.* 11, *tit.* 11) défendit à tous ses sujets de mettre des perles, des smaragdes & des hyacinthes sur les freins, les selles des chevaux, & sur les baudriers.

Les trônes des premiers Rois furent des siéges de pierre, comme Apollonius (*Argon.*, *I*, 667) le dit de Thoas, Roi de Lemnos, père d'Hypermnestre. On en voit un de cette espèce, que Chisull (*Antiq. Asiat.*) a dessiné sur la côte d'Ionie, ici sous le *n*°. 6, *Pl. CLIII*. Il y a deux trônes très-riches dans les peintures d'Herculanum (*Pitture, I, pag.* 155). La colombe posée sur l'un, le casque & le bouclier placés sur l'autre, annoncent qu'ils sont consacrés à Vénus & à Mars. Le *n*°. 7, *Pl. CLIII*, en présente un. Le *n*°. 8, *Pl. CLIII*, tiré des *Monum. antichi* de Winckelmann (*n*°. 187), fait voir un trône qui a quelque ressemblance avec le précédent. Les deux trônes des *n*^os^. 9, *Pl. CLIII*, & 1, *Pl. CLIV*, sont tirés du même Recueil (*n*^os^. 102, 92). En Grece, les trônes avoient ordinairement des sphinx pour supports des accoudoirs & un marche-pied. Les sculpteurs anciens placent toujours ce petit meuble sous les pieds des personnages qu'ils veulent désigner pour des personnages importans. Je donne ici, sous le *n*°. 2, *Pl. CLIV*, un trône de Jupiter de cette forme (*Admiranda Rom. n*°. 28).

Tarquin-l'Ancien adopta l'usage des chaises curules, avec les autres ornemens des Rois d'Etrurie. Après l'expulsion des Rois, les Consuls, les Préteurs, les Édiles, le Dictateur, le Souverain-Pontife, le Flamine de Jupiter, les Vestales, les Empereurs jusqu'au Bas-Empire, s'en servirent comme d'un attribut de leurs dignités. Ces siéges prirent le surnom *curules*, parce qu'on les plaçoit

sur

ſur des chars dans les pompes. A Rome, les chaiſes curules étoient ordinairement d'ivoire, ou du moins revêtues d'ivoire; car Denys d'Halycarnaſſe les déſigne toujours par ces mots : *ſiége d'ivoire ;* ἐλεφάντινον δίφρον. Probablement les Magiſtrats des autres villes ne pouvoient avoir que des chaiſes curules de bronze; car les deux trouvées à Herculanum ſont de cette matière. Elles ont 0 mètre 3248 (un pied) de hauteur, & 0 mètre 5414 (un pied huit pouces) de largeur. Les pieds de ces tabourets ſont courbés deux fois en S, ſe croiſent au milieu, & ſont terminés par une tête d'animal fantaſtique, dont le bec alongé porte ſur le pavé. C'eſt auſſi de cette manière que Plutarque (*in Mario*) les décrit : ἀπὸ τῶν δίφρων ἀσκυλοπόδων. J'en donne, ſous le *n°. 3, Pl. CLIV*, un modèle tiré des bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin.

Lorſque les Généraux & les Empereurs haranguoient les armées, ils étoient placés ſur un maſſif élevé de la moitié de la hauteur d'un homme, appelé *ſuggeſtum* & *Juggeſtus*. On y mettoit la chaiſe curule lorſqu'ils y devoient paroître aſſis. J'en ai parlé dans le chapitre VI du livre de la Guerre. Sous le Bas-Empire le luxe aſiatique ſuccéda à la ſimplicité antique : les Empereurs ſe firent conſtruire des trônes, grands & riches. On les voit dans les peintures des anciens manuſcrits. Le poète Corippus a chanté le trône de Juſtin II, ſucceſſeur de Juſtinien; il dit (*lib. 3, n°. 6*) : « Le ſiége impérial fait l'ornement du palais. » Quatre colonnes précieuſes ſoutiennent une coupole » d'or maſſif, qui repréſente la voûte céleſte. Cette riche » coupole ombrage le chef de notre immortel Empereur, » & ſon ſiége, orné de pierres précieuſes, d'or & de » pourpre. Quatre pieds courbés en arcs flexibles en » forment les ſoutiens; ils portent de chaque côté une » victoire de bronze, aux ailes étendues, qui tient une » couronne de laurier. »

La richeſſe du trône des Empereurs de Conſtantinople rappelle le trône des Rois de Perſe. Athénée (*XII, cap. 2*) le décrit ainſi : « Le ſiége ſur lequel ſe plaçoit le » Roi de Perſe lorſqu'il rendoit la juſtice, étoit d'or, » & ſoutenu par quatre petites colonnes du même métal, » ornées de pierres précieuſes. On jetoit ſur ces colonnes » des étoffes de pourpre chargées de broderies. » Devant ce ſiége brillant on plaçoit un marche-pied. On le voit dans les bas-reliefs de Perſépolis, & ici au *n°. 4, Pl. CLIV*. Alexandre ſe plaça toujours ſur ce ſiége d'or lorſqu'il rendit la juſtice, & ſes amis s'aſſéyoient alors à ſes côtés, ſur des lits à pieds d'argent (*Arriani, VII, cap. 2*).

Ce fut auſſi des Rois de Perſe que les Empereurs de Conſtantinople empruntèrent l'uſage du paraſol, de l'éventail & du chaſſe-mouche. Le paraſol de Xercès étoit d'or. Ariſtide (*Plutarc. Themiſt. Bryani, I*, 264) diſoit de lui, que ſi on le renfermoit en Europe en coupant le pont qu'il avoit jeté ſur l'Helleſpont, on le réduiroit au déſeſpoir. « Il ne ſe contentera plus de regarder les batail- » les tranquillement aſſis ſous un paraſol d'or. » On porte celui du *n°. 5, Pl. CLIV*, ſur la tête du Roi, dans les bas-reliefs de Perſépolis. En voici ſous les *n°s. 6, Pl. CLV*, & 1, *Pl. CLV*, deux autres tirés, l'un des peintures d'Herculanum (*IV*, 107), l'autre des vaſes grecs publiés en 1800 (*I, Pl. II*).

Dans les bas-reliefs de Perſépolis on voit le chaſſe-mouche du *n°. 2, Pl. CLV*. Athénée (*XI, pag.* 486) parle de Perſes qui tenoient ce meuble : ἔχοντες μυιοσόβας. Lorſque Bruyn voyageoit en Perſe au commencement du dernier ſiècle, les Grands du pays avoient des chaſſe-mouches d'un très-grand prix. Ils étoient faits avec les queues d'une eſpèce de mammifère amphibie, appelé, dans l'Aſie, *cheval marin*. Ces queues étoient montées ſur des manches ornés de pierres précieuſes. Élien (*de Nat. Animal., lib. 15, cap. 14*) dit que le Roi des Indes recevoit de ſes peuples, entr'autres préſens, des bœufs ſauvages noirs, avec la queue très-blanche, & que l'on faiſoit des chaſſe-mouches avec ces queues.

Un jeune homme porte, dans les peintures d'Herculanum (*III, tav. 24*), l'éventail du *n°. 3, Pl. CLV*; il eſt fait de plumes de paon. C'eſt auſſi de plumes que paroît être fait celui du *n°. 4, Pl. CLV*, tiré du Recueil des vaſes d'Hamilton (*I, Pl. LXXI*).

On ignore le nom du peuple duquel les Empereurs romains empruntèrent l'uſage de faire porter en public du feu devant eux, à moins qu'ils ne l'aient pris des Rois des Indes, qui, ſelon Quinte-Curce (*VIII, cap. 9*), étoient précédés dans leurs marches par des hommes portant des braſiers d'argent, remplis de bois aromatiques pour parfumer l'air qu'ils devoient reſpirer. Il eſt parlé, pour la première fois, de cet uſage, ſous Antonin. Dion Caſſius (*lib. 71, cap. 35, nota 155*) dit de Marc-Aurèle, « qu'étant Céſar, toutes les fois qu'il ſortoit ſans ſon » père, il revêtoit un manteau de couleur obſcure, & il » ne faiſoit pas toujours porter le feu devant lui : τῷ φωτὶ » τῷ προηγουμένῳ. » Pertinax, voulant abdiquer l'empire, « ſe rendit au Sénat, dit Hérodien (*lib. 2, cap. 9*), & » ne fit point porter le feu devant lui, ὅτε τὸ πῦρ ἑαυτοῦ » ἐκέλευε προπομπεύεσθαι, ni aucun autre attribut de la dignité » impériale, ὅτε τι ἄλλο τῶν βασιλικῶν συμβόλων. »

Les Impératrices jouiſſoient de la même prérogative. Marcia, concubine de Commode, avoit obtenu, dit Hérodien (*lib. 1, cap. 50*), « tous les honneurs qu'on rendoit » aux Impératrices, le feu excepté : πλὴν τοῦ πυρός. » Après la mort de leurs maris, elles conſervoient les mêmes honneurs. Hérodien (*I*, 20) fait obſerver que la ſœur de Commode, Lucille, veuve de l'empereur Lucius-Vérus, avoit conſervé, du conſentement de ſon frère, les prérogatives des Impératrices, même après qu'elle ſe fut remariée avec Pompeianus. « Elle s'aſſéyoit dans les théâ- » tres, ſur une chaiſe curule, τῷ βασιλείῳ θρόνῳ, & l'on » portoit le feu devant elle. »

Ce feu étoit probablement un foyer contenant de la braiſe, ſur laquelle on brûloit des parfums, & il étoit placé ſur un trépied que portoient deux perſonnes, comme dans les pompes des ſacrifices, ou un réchaud ſemblable à celui du *n°. 5, Pl. CLV*, qui eſt placé aux pieds d'une Divinité dans une peinture antique (*Monum. antic. Winck. n°. 177*). Eſchenbach (*de igne Aug. pag. 159*), Reimar (*in Dione, tom. II, pag. 1199*) & d'autres philologues penſent que, par feu, on doit entendre ici des torches ou des lampes, comme on en portoit devant les Empereurs grecs (*Codinus*).

On adoroit les Rois d'Orient, on ſe courboit juſqu'à terre en les abordant, on baiſoit même leurs pieds : quelques Empereurs romains ſe firent rendre les mêmes honneurs. Sénèque (*de Benefic. II*, 12) dit de Caligula : « Il accorda la vie à Pompeius Pennus, ſi toutefois c'eſt » l'accorder que de ne pas l'ôter : lui ayant pardonné, » il lui préſenta ſon pied gauche à baiſer lorſqu'il le re- » mercioit de ſa grace. Ceux qui veulent excuſer l'Empe- » reur & prouver qu'il n'agit pas alors par un excès d'or- » gueil, diſent qu'il avoit voulu lui montrer ſa chauſſure » dorée, ornée de perles. » Cet exemple ne fut pas ſuivi par ſes ſucceſſeurs immédiats. Mais Dioclétien (*Eutrop. IX*, 26), « le premier, adopta toutes les formes de

» la royauté ; il voulut être adoré, tandis qu'on saluoit » ses prédéceſſeurs. » Enfin Procope (*Hiſt. arcanæ, cap.* 30), parlant des innovations faites par Juſtinien & Théodora, dit : « Lorſqu'autrefois les Sénateurs abordoient l'Empereur, celui qui étoit Patricien s'inclinoit » vers la mammelle droite du Prince, qui le baiſoit à la » tête quand il ſe retiroit ; les autres ſe retiroient en fléchiſſant le genou droit. Mais en abordant Juſtinien & » ſon épouſe, les Patriciens & les autres ſe proſternoient » la face contre terre, baiſoient les deux pieds de l'Empereur & de l'Impératrice, qui les leur tendoient ; ils ſe » retiroient enſuite. Théodora ne refuſa point ces honneurs, & elle les reçut même de la part des Ambaſſadeurs perſes (ce que l'on n'a jamais vu depuis), comme » ſi la puiſſance romaine eût réſidé en elle. Autrefois » ceux qui parloient à l'Empereur l'appeloient de ce » nom, & ils appeloient ſon épouſe, Impératrice. Ils » déſignoient les Grands de l'Empire par le nom de leurs » dignités reſpectives. Mais celui qui, parlant à Juſtinien » ou à Théodora, n'appeloit pas l'Empereur, l'Impératrice, ſeigneur & maîtreſſe (δεσποινα, δεσποτην), & les » Grands, eſclaves (δουλος), étoit regardé comme un » groſſier, un inſolent, ou comme coupable d'une » faute grave. On le chaſſoit ignominieuſement, comme » un homme indigne de paroître à la cour. » Corippus dit auſſi du ſucceſſeur de Juſtinien (*lib.* 1, *cap.* 15) :

. . . . . *Et poplite flexo*
Plurima divinis ſupplex dabat oſcula plantis.

Un attribut particulier de la dignité impériale ſous les premiers Auguſtes fut « une Fortune d'or, qui étoit tou» jours placée dans la chambre à coucher (*in cubiculo*) » des Empereurs. » Capitolin la décrit ainſi (*in Antonino Pio, pag.* 282) en racontant qu'Antonin, près de mourir, la fit porter chez Marc-Aurèle, qu'il déſignoit par-là pour ſon ſucceſſeur.

La matière & les ornemens du char impérial en faiſoient un attribut de la dignité impériale. Juſqu'à Caracalla & Elagabale (*Lamprid. Heliog. cap.* 29) il avoit été de bronze, orné d'argent & d'ivoire ; mais ces deux Empereurs le chargèrent d'or & de pierres précieuſes (*Herodian. V*, 22).

Les licteurs & les faiſceaux étoient à Rome l'attribut de certaines dignités. Romulus, diſoit-on, ſe faiſoit précéder par douze licteurs ; mais Tarquin-l'Ancien adopta certainement cet attribut des Rois d'Etrurie. Les Conſuls en avoient chacun douze, le Dictateur vingt-quatre, les Proconſuls, les Généraux, les Maîtres de la cavalerie, les Préteurs, les Pro-Préteurs, ſix ; le Préteur de la ville, deux ; chaque Veſtale paroiſſant en public, un ; le *Curator viarum*, dans ſes fonctions, deux ; les Sénateurs députés vers l'Empereur, deux ; les Sénateurs voyageant ſans fonctions, mais avec le titre honorifique de *Legati*, avoient auſſi des licteurs (*Cicer. Epiſt.* 12, 21).

Les Empereurs, ayant pris le titre de Dictateurs perpétuels, ſe firent précéder par vingt-quatre licteurs portant des faiſceaux ornés de lauriers, comme les anciens Magiſtrats avoient fait orner les leurs après des victoires : c'étoit ainſi qu'ils faiſoient toujours orner les portes de leur palais avec des branches de laurier. Les licteurs impériaux étoient jeunes & fort grands, comme on le verra dans Hérodien cité plus bas.

Les faiſceaux ornés de laurier étoient un attribut de la dignité impériale, auſſi caractériſtique que le feu ; car on voit les ſoldats de Gordien (*Herodian. VII*, 13), qui le proclamèrent Empereur, faire « porter devant lui le feu » & marcher de très-grands jeunes hommes portant des » baguettes ornées de laurier, attribut qui fait diſtinguer » l'Empereur des particuliers. » Les branches de laurier des faiſceaux des Empereurs n'y étoient point attachées ſous forme de couronne, mais elles étoient fichées au haut des baguettes : c'eſt ainſi qu'on les voit ſur l'arc de Titus, & ici ſous le *n°. 6, Pl. CLV.* (*Admir. Rom. tab.* 8).

Les faiſceaux ordinaires étoient compoſés de branches d'orme, au milieu deſquelles étoit placée une hache, le tout lié avec des courroies. On ne ſait d'où vient l'uſage des Modernes, de mettre la hache au haut des faiſceaux : ſur les monumens elle eſt toujours au milieu de la hauteur. On le voit dans ceux qui ſont ici deſſinés ſous les *n°s. 7, 8, 9, Pl. CLV*, tirés, l'un des pierres gravées de la galerie de Florence (*II*, 19, 1), l'autre du Recueil de lampes fait par Paſſeri (*tom. III*), & le troiſième des bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin.

Les officiers de la cour des Empereurs ſe faiſoient reconnoître par les marques de leurs dignités : elles furent très-ſimples & en très-petit nombre dans les commencemens ; mais à Conſtantinople, & les dignités & les marques de ces dignités ſe multiplièrent à l'infini. Quant aux ſimples officiers qui ne faiſoient que le ſervice intérieur ou qui formoient au dehors le cortége du Prince, ils ne ſe firent remarquer d'abord que par l'extrême blancheur de leurs vêtemens & de la toge en particulier. Suétone dit (*Domit.* 12) que Domitien, voyant le gendre de ſon frère avoir une ſuite revêtue d'habits auſſi blancs que ceux de la ſienne, *albatos & ipſum miniſtros habere*, s'écria : *L'empire de pluſieurs eſt dangereux* (c'eſt un vers d'Homère). Dès le commencement du Bas-Empire la toge ceſſa d'être habituellement en uſage ; alors le luxe des officiers du palais ſe fit remarquer ſur leur tunique. Ils la chargèrent de bandes de pourpre, de bandes d'étoffes brochées en or & en argent (*Paragaudæ*) : il fut même un tems où les Empereurs défendirent aux autres citoyens l'uſage de ces riches ornemens.

LIVRE III.

RELIGION.

DANS ce livre je ne parlerai point des miniſtres de la religion, ni de leurs coſtumes ni des perſonnes qui aſſiſtoient aux cérémonies religieuſes, parce qu'ils ſont décrits dans les ſections des figures religieuſes de chaque peuple (Troiſième partie, livre II, *Figures hiſtoriques*); je ne décrirai que les objets matériels relatifs aux cultes, autels, inſtrumens des ſacrifices, &c. Les temples appartiennent poſitivement à l'architecture, & pour cette raiſon je n'en ferai point mention.

§. Ier. *Autels.*

Dans les ſiècles qui précédèrent la civiliſation on offrit les ſacrifices, les prémices des récoltes ſur des tertres revêtus de gazon, & dans des foſſes lorſqu'on voulut honorer les Divinités infernales. Quand on rendit un culte aux héros, on choiſit des terrains peu élevés, auxquels on ne donna que le nom modeſte de foyers, ἑσχάρας; mais quand la ſculpture & l'architecture furent connues, on fit des autels de pierre, de bois, de métal, &c. La forme ne fut point déterminée : on voit des autels ronds, carrés, de forme oblongue, pyramidaux, &c. Leur hauteur fut auſſi variable : ordinairement ils n'étoient que de 0 mètre 650 à 0 mètre 975 (de deux à trois pieds). Mais à Élide celui de Jupiter-Olympien avoit de hauteur vingt-deux pieds grecs (6,75 mètres), environ vingt-un pieds.

On ne ſauroit établir de différence entre les autels des Grecs & ceux des Romains. Je renvoie à l'article ſupplémentaire des ÉGYPTIENS la forme particulière de leurs autels. En conſidérant l'eſpèce des ſacrifices on pourroit diſtinguer deux ſortes d'autels : les premiers, ſur leſquels on ne brûloit point de victimes, tel qu'un de ceux de Délos, autel que Pythagore (*Laert. Vit. Pythag.*) ſalua avec reſpect, conformément à ſes principes, parce qu'on n'y offroit que des fruits, des grains de plantes céréales & des gâteaux : on en voit un ici ſous le *n°.* 1, *Pl. CLVI* (*Paſſerii Lucernæ, tom. II, pag.* 11). Les *n^os^.* 2, 3, *Pl. CLVI*, préſentent la ſeconde ſorte d'autels, ceux ſur leſquels on brûloit des victimes : le premier eſt tiré des *Lucernæ Paſſerii* (*tom. II*), & le ſecond des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n°.* 38). Dans les bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin, on voit l'autel allumé du *n°.* 4, *Pl. CLVI*, placé contre la baſe d'une ſtatue de Sylvain : il peut ſervir de modèle pour les monumens de cette nature.

Lorſqu'on vouloit honorer quelque Divinité on entouroit ſon autel des rameaux de l'arbuſte qui lui étoit conſacré; on en formoit des guirlandes que l'on attachoit à l'autel, comme on le voit à pluſieurs autels des numéros précédens; on entrelaçoit les guirlandes de bandelettes de laine (*laneus orbis : Propert. IV*, 6, 6) teintes en diverſes couleurs. Quelquefois l'autel étoit entouré de bandelettes ſeules : tel celui du *n°.* 5, *Pl. CLVI*, qui eſt placé ſur une baſe très-élégante (*Vaſes étruſques d'Hamilton, tom. I, Pl. LV*). Montfaucon & d'autres antiquaires ont pris pour des bandelettes & le trou qui eſt pratiqué ſur le côté des autels de quelques vaſes étruſques, pour l'écoulement des libations & le fluide qui ſort de cette ouverture. Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 181), pour corriger cette erreur, a fait deſſiner un des vaſes du Vatican, avec l'autel que l'on voit ici ſous le *n°.* 6, *Pl. CLVI*. La table de l'autel étoit ordinairement creuſe, avec des bords élevés aux quatre angles, que dans le langage figuré on appeloit cornes de l'autel; elles ſont très-apparentes au *n°.* 1, *Pl. CLVII & CLVIII*, qui préſente un autel de Pompeia, couvert encore de cendres à l'époque des fouilles (*Lens, Pl. XVI*), *n°.* 36. Il eſt de briques, recouvert de ſtuc, comme les murs & les colonnes du temple auquel il appartenoit, fort grand & très-bien diſpoſé pour la combuſtion des victimes.

N°. 2, *Pl. CLVII*, autel rond conſervé dans la villa Médicis (*Lens, Pl. XVI*). *N°.* 3, *Pl. CLVII*, autel rond, très-élégant, conſacré à Bacchus (*Rec. d'Antiq. Caylus, III, Pl. CXVII*), dont il préſente les végétaux chéris. *N°.* 4, *Pl. CLVII*, autel rond, orné de guirlandes & de bucranes (têtes de bœufs décharnées), tiré du *Voyage de la Grèce de M. Choiſeuil-Gouffier* (*tom. I, pag.* 37). Le *n°.* 5, *Pl. CLVII*, tiré des *Monumenti antichi* de Winckelmann, *pag.* 14, préſente un autel carré, orné de guirlandes & de têtes de bélier. C'eſt dans le même Recueil (*n°.* 15) que l'on voit l'autel triangulaire du *n°.* 6, *Pl. CLVII*. Montfaucon (*Pl. L, tom. II*) a publié l'autel triangulaire du *n°.* 7, *Pl. CLVII*, ſur les faces duquel ſont ſculptés trois petits génies portant les armes de Mars, à qui l'autel étoit conſacré. Sous le *n°.* 8, *Pl. CLVII*, on trouve le bel autel (*Theſ. Inſcript. Muratori*) qui eſt ſculpté dans le bas-relief de l'Expiation d'Hercule du palais Farnèſe. Enfin les bas-reliefs de Perſépolis préſentent l'autel des Perſes, qui eſt deſſiné ici ſous le *n°.* 9, *Pl. CLVII* : c'eſt le ſeul autel de Barbares, que j'aie trouvé (*Lens, Pl. XXIX*).

On remarquera qu'il n'y a ici aucun trépied, quoiqu'il ſoit certain qu'ils ont ſervi quelquefois d'autels; mais ne trouvant point de caractère pour diſtinguer les trépieds-autels des trépieds-tables, ou des trépieds qui étoient les foyers ordinaires, je les ai tous placés dans le livre des MEUBLES.

Je ferai obſerver encore que l'on a ſouvent pris pour autel triangulaire des baſes de candelabres ſéparées du fût, & pour autel, ſoit des baſes de ſtatue, ſoit des monumens ſépulcraux, ſur leſquels le mot *ara* donnoit lieu à quelques équivoques.

Le peuple n'entroit point dans les temples : c'eſt pourquoi les autels étoient ordinairement placés devant les temples, ſous les portiques & devant les ſtatues des Divinités qui en occupoient le centre. Au moment du ſacrifice on ouvroit les portes, afin que le peuple pût voir l'autel & la victime. Les prêtres ſeuls, & quelques perſonnes privilégiées, entroient dans la *cella*, c'eſt-à-dire, dans l'intérieur des temples.

Il y avoit dans les temples de la Grèce pluſieurs autels faits avec les cornes des victimes entrelacées; mais les monumens n'en préſentent aucun. On peut s'en

former une idée d'après les petits murs qui entourent les jardins potagers (les marais) des environs de Paris, & dont plusieurs ne sont qu'un assemblage d'os des cornes de bœufs, liés avec de la terre délayée.

§. II. *Instrumens de sacrifice.*

Je dois faire observer, en commençant cet article, qu'à l'époque du renouvellement des lettres, les antiquaires croyoient reconnoître des instrumens de sacrifice dans tous les meubles & dans tous les vases que l'on déterroit journellement. La vénération qu'ils avoient pour l'antiquité les portoit à ennoblir, selon leur opinion, tous les antiques débris. Pour moi, je renverrai au livre des MEUBLES & INSTRUMENS tous les objets dont la forme ne sera pas affectée aux cérémonies religieuses, ou que leur place dans les bas-reliefs & les peintures antiques ne montrera pas qu'ils en font partie. La première figure de ce paragraphe présente le plus grand nombre des instrumens des sacrifices. C'est un bas-relief de la villa Borghese, qui est placé sous le portique (*Scultura della villa, &c. tom. I, tav.* 15, *pag.* 9), & qui est dessiné ici sous le *n°.* 10, *Pl. CLVII.* On y trouve d'abord deux objets qui ont été décrits dans les *Figures religieuses des Romains*, le *lituus* K & le bonnet des Pontifes romains A. J'en prends occasion de rapporter deux bonnets de même nature, publiés (*II, pag.* 271) par Caylus, *n°s.* 1 & 2, *Pl. CLIX.* Le foudre qui est tracé sur le second doit le faire attribuer à un Flamine diale (de Jupiter).

L'ACERRA, boîte à encens, renfermoit les parfums que l'on jetoit dans le foyer des autels; elle est placée ordinairement dans les mains des Camilles ou dans celles des sacrificateurs eux-mêmes. On en voit une sous la lettre B du *n°.* 10, *Pl. CLVII*, & une seconde sous le *n°.* 3, *Pl. CLIX.* Elle est tirée d'un bas-relief du Capitole: une branche de chêne est sculptée derrière son couvercle (*Mus. capit.* 4, *tab.* 34).

L'ASPERSOIR, *aspergillum*, servoit à distribuer l'eau lustrale sur les personnes qui assistoient aux sacrifices. On employoit quelquefois à cet usage des branches de laurier ou d'autres arbres, telle qu'on la voit au numéro précédent. Ordinairement l'aspersoir étoit de métal, garni de crins de cheval, & il avoit la forme du pied de ce quadrupède. Il paroît ainsi sous la lettre F du *n°.* 10, *Pl. CLVII*, & sous le *n°.* 4, *Pl. CLIX.* Celui-ci est tiré des Recueils de Caylus (*I, pag.* 21).

PRÆFERICULUM. La description que donne Festus du *præfericulum*, qu'il définit « un vase de bronze sans » anse, employé dans les sacrifices..... » *præfericulum, vas æneum sine a sâ appellatur..... quo ad sacrificia utebantur.....*, convient parfaitement au vase du *n°.* 5, *Pl. CLIX*, qui est tiré du Muséum capitolin (*tom. IV, tab.* 34). Quoique les antiquaires donnent le nom *præfericulum* à un vase garni d'anses, tel que ceux de l'alinéa suivant, le texte de Festus est trop formel pour que je puisse être de leur avis.

CAPEDO & son diminutif *capeduncula*, vase employé dans les sacrifices pour puiser de l'eau: on en voit un sous la lettre D du *n°.* 10, *Pl. CLVII.*

SIMPULUM, « petit vase, dit Festus, semblable au » *cyathus*, avec lequel on faisoit les libations de vin » dans les sacrifices. » C'étoit une sorte de godet garni d'un long manche perpendiculaire à sa concavité. On en voit un sous la lettre C du *n°.* 10, *Pl. CLVII*, & sous le *n°.* 6, *Pl. CLIX.* Celui-ci est tiré d'un bas-relief du Capitole (*Mus. capit. tom. IV, tab.* 34).

SITULA, seau garni d'une anse mobile, qui servoit dans les sacrifices On porte celui du *n°.* 7, *Pl. CLIX*, dans un bas-relief du palais Mattei, qui représente des prêtres (*Admir. Rom. Antiq.* 16) égyptiens. Dans le livre des VASES, on verra plusieurs seaux.

PATÈRE, vase rond, légèrement creusé, pour recevoir le sang des victimes: telle est celle du *n°.* 10. *Pl. CLVII*, lettre E. On en a trouvé à Herculanum plusieurs, & le plus grand nombre est de métal blanc, travaillées au tour avec soin en dedans & en dehors. Les patères que tiennent ordinairement les figures des Divinités & des sacrificateurs sont dépourvues de manches; cependant on avoit toujours regardé comme des instrumens de sacrifices les patères qui ont des manches. Mais on a déterré à Herculanum plusieurs strigiles (racloirs) liés ensemble & avec une patère garnie de manches, par le moyen d'un anneau de métal plat, semblable à ceux qui lient nos clefs. Cette patère servoit donc, dans les bains, à verser l'eau sur les baigneurs. On en trouvera de semblables dans le livre des VASES.

MASSUES pour assommer les victimes. Cet instrument paroît dans les bas-reliefs, tantôt sous la forme de massue applatie, comme celle du *n°.* 10, *Pl. CLVII*, lettre G; tantôt, & le plus souvent, sous celle d'une hache à un seul tranchant, dont le dos est épaissi comme un marteau, telle que celle de la lettre L du même numéro. On trouvera celles-ci dans le livre de la GUERRE, & dans celui des MEUBLES, OUTILS, &c.

COUTEAUX des victimaires. Les victimaires qui écorchoient les victimes après les avoir assommées, portoient à leur ceinture un étui renfermant un ou plusieurs couteaux à lame très-large, semblables aux couperets de nos bouchers & de nos cuisiniers. Les manches des couteaux sacrés sont très-ornés. Celui du *n°.* 10, *Pl. CLVII*, lettre H, est terminé en tête d'aigle. La lettre I du même bas-relief présente un étui de victimaire, garni d'une anse mobile & de deux couteaux dont on aperçoit les manches ronds. Sur le marbre célèbre du taurobole trouvé à Lyon, on voit un couteau fait comme un poignard droit, garni d'un crochet sur un des côtés & vers la pointe (*Montfaucon, tom. II, Pl. LXXIV*). Il ressemble à la *harpé* de Persée, & Saturne le porte quelquefois: ici *n°.* 8, *Pl. CLIX.*

CANDELABRES. Les candelabres employés dans les cérémonies religieuses ne différoient pas de ceux qui servoient à éclairer les appartemens; c'est pourquoi on les trouvera dans le livre des MEUBLES, &c.

TORCHES ou FLAMBEAUX. On en faisoit un usage habituel dans les cérémonies religieuses, même en plein jour. Ces torches étoient fort grandes, & l'on en trouve sur les monumens, qui ont une hauteur presque double de celle des spectateurs. Elles sont ordinairement coniques, & elles paroissent formées de plusieurs pièces réunies sur la longueur, comme les douves d'un tonneau; quelquefois elles sont reliées par des cercles de distance en distance. On voit ici sous le *n°.* 9, *Pl. CLIX*, une torche prise des bas-reliefs de l'ancien arc dit *de Portugal*, conservés au Capitole (*Mus. capit.* 4, *tav.* 12). Elle est tenue par le Génie qui porte Faustine dans sa consécration, & elle a de longueur les trois quarts de la hauteur de ce Génie. La torche du *n°.* 10, *Pl. CLIX*, est tirée des *Monum. antic.* de Winckelmann (*n°.* 38). Elle est aussi haute que la Pallas étrusque qui la tient. La belle torche du *n°.* 1. *Pl. CLX*, est tirée du même Recueil (*n°.* 152).

CORBEILLES de fruits. Ces corbeilles, qui différoient

de la ciſte & du van myſtiques (corbeilles ſacrées des Bacchanales), étoient portées, dans les pompes religieuſes, par des vierges qui reçurent le nom de *Canéphores* chez les Grecs. Le *n°. 2*, *Pl. CLX*, préſente une de ces corbeilles, qui eſt tirée des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n°. 26*).

Bandelettes ſacrées. De toutes les formes ſous leſquelles paroiſſent les bandelettes qui ornoient les murs des édifices, les branches des arbres ſacrés, les portes des temples, le front des victimes, &c. les plus communes ſont les lanières plates, & celles qui reſſemblent à des globules enfilés. On voit ces deux ſortes de bandelettes au bucrane du *n°. 3*, *Pl. CLX*, tiré d'un bas-relief du Muſéum capitolin (*tom. IV*, *tav. 34 bis*). Apulée (*Metam. VI*, *pag. 176 in uſum*) dit de Pſyché errante : « Elle voit les dons précieux & les bandelettes » ornées de lettres d'or, attachés aux branches des ar» bres & aux portes, qui atteſtoient les bienfaits de » Junon & la reconnoiſſance des habitans. »

Poulets ſacrés. Les Romains tiroient des augures de la manière de manger des poulets que l'on élevoit pour cet uſage religieux. De Lachauſſe a donné le deſſin d'une cage ſacrée, tirée d'un ancien marbre. On la voit ici ſous le *n°* 4, *Pl. CLX* (*Montfaucon*, *tom. II*, *Pl. LXIII*). Chaque légion avoit un *pullarius*, gardien des poulets ſacrés, comme on le voit dans le Recueil d'inſcriptions de Muratori.

Fouet des Galles. Les Galles, prêtres de Cybèle, ſe frappoient, pendant les ſacrifices, avec des fouets de bandelettes de laine, garnies d'oſſelets de mouton. Le fouet du *n°*. 1, *Pl. CLXI* & *CLXII*, eſt tiré d'un bas-relief du Muſéum du Capitole (*IV*, *tav.* 16).

§. III. *Victimes.*

Je ne parlerai pas des victimes humaines, parce qu'on n'en voit qu'un petit nombre ſur les monumens antiques, & parce qu'elles ne portent aucun ornement relatif aux ſacrifices, pas même les bandelettes qui ceignoient leur tête, ſelon les poètes.

Les animaux qui ſervoient de victimes ne devoient pas paroître traînés à l'autel : c'eſt pourquoi la corde avec laquelle on les conduiſoit, étoit fort lâche. — Le ſexe des victimes étoit le même que celui des Divinités auxquelles on les immoloit. — Il falloit qu'elles fuſſent jeunes, belles & ſaines. — On les choiſiſſoit noires pour les Divinités infernales. — Différentes eſpèces d'animaux étoient affectées aux diverſes Divinités : le bouc à Bacchus, le taureau à Jupiter, &c. — On doroit les cornes des bœufs & des taureaux. Quant au bouc & au bélier, on les couronnoit ſeulement avec les feuilles de l'arbre ou de la plante conſacrée à la Divinité que l'on vouloit ſe rendre favorable. — Les victimes étant arrivées à l'autel, on verſoit ſur leur tête, avant de les égorger, quelques poignées d'orge rôti, mêlé avec du ſel. Si le ſacrifice étoit offert aux Divinités céleſtes, on tenoit leurs têtes élevées vers le ciel, enſuite on arroſoit leurs têtes avec de l'eau luſtrale, & on leur frottoit le front avec du vin; enfin, on aſſommoit ou on égorgeoit les victimes; on examinoit les différens viſcères, puis on les couvroit avec un gâteau fait avec de la farine & du ſel, & on les jetoit dans le braſier. — Pendant la combuſtion des victimes, les prêtres faiſoient ſur le foyer des libations de vin, y jetoient de l'encens, &c.

N°. 2, *Pl. CLXI*, taureau près d'être immolé. Son front & ſa bouche ſont liés, ſelon l'uſage, avec la corde qui ſert à le conduire. Des bandelettes rondes pendent de ſes cornes, & ſur ſa tête, en arrière des cornes, eſt fixé un ornement demi-circulaire, que l'on voit rarement ſur les marbres. Ce taureau eſt dans un bas-relief de la villa Médicis (*Admir. Rom. Antiq.*, *II*).

N°. 3, *Pl. CLXI*. Sur la colonne trajane on voit un taureau que l'on conduit au ſacrifice (*Montfaucon*, *II*, *tab.* 72). Des guirlandes de feuillage pendent de l'extrémité de ſes cornes, & il a ſur le dos une large bande d'étoffe, ornée de broderies, & terminée par de longues franges.

N°. 4, *Pl. CLXI*, tête de taureau, entourée de bandelettes plates, richement brodées, & croiſées au milieu du front, où eſt placé un ornement rond, chargé d'une roſace. Sur les cornes ſont écrits ces mots : ΑΡΘΕΜ ΙΕΡΟC, conſacré à Diane. Cette tête, faite de terre cuite, a ſervi de lampe (*Paſſerii*, *Luc. Fict.*, *I*, *tab. 99*).

Dans les ſacrifices ſolennels offerts à Mars, appelés *ſuovetaurilia*, on immoloit un taureau, un cochon & un bélier. On en voit pluſieurs ſur la colonne trajane & ſur les bas-reliefs de Trajan, qui ſont encaſtrés dans l'arc de Conſtantin. Le taureau eſt orné comme celui de l'avant-dernier numéro; le cochon a le corps entouré, tantôt d'une guirlande, tantôt d'une bande d'étoffe terminée par des franges. Le bélier n'a aucun ornement; mais ſur le tauro-bole de Lyon, la tête du bélier eſt parée de bandelettes compoſées de globules.

§. IV. Thensæ *ou Chars ſacrés.*

Dans les pompes du cirque on portoit les ſtatues des dieux ſur des chars très-ornés, appelés *thenſæ* : *omnes dii*, dit Cicéron (*Verr.* 159), *qui veſticulis thenſarum ſolemnes cœtus ludorum initis.* Ces chars étoient ordinairement fabriqués avec le bois de l'arbre conſacré à la Divinité qu'ils devoient porter. Ils étoient tirés par des hommes ou par des chevaux. La flatterie plaça auſſi, dans les pompes, les ſtatues des Empereurs ſur des *thenſæ* que traînoient les Sénateurs ou d'autres perſonnes diſtinguées, richement habillées, & couronnées de branches d'arbre. Lorſque les funérailles des Empereurs & des Impératrices furent une apothéoſe, leurs corps furent conduits au bûcher, portés ſur des *thenſæ* traînées par des éléphans, ſymboles de l'éternité; c'eſt pourquoi on voit ſouvent ces animaux ſur les médailles impériales.

N°. 5, *Pl. CLXI*, *thenſa* qui porte les images ſacrées de Diane & d'Apollon, auxquels étoient conſacrées les palmes dont le haut de la *thenſa* eſt orné (*Paſſerii*, *Lucer. Fict.*, *III*).

N°. 6, *Pl. CLXI*, *thenſa* qui annonce la conſécration d'Agrippine-l'Ancienne, ſur ſes médailles de bronze (*Geſner*, *II*, *tab.* 39, *n°.* 6).

§. V. Lectisternium.

Cérémonie religieuſe que l'on pratiquoit à Rome & dans l'Empire, dans des tems de calamités publiques, & dont l'objet étoit d'appaiſer les dieux. Le *lectiſternium* étoit un feſtin que l'on donnoit au nom & aux dépens du Fiſc, pendant un ou pluſieurs jours, aux principales Divinités d'un temple. On croyoit qu'elles y participoient, parce que leurs ſtatues y étoient préſentes, aſſiſes ou demi-couchées ſur des lits comme les autres convives. Quelques paſſages de Pauſanias prouvent que les Grecs plaçoient auſſi quelquefois les images des Divinités ſur des lits & ſur des couſſins.

N°. 7, *Pl. CLXI*, Jupiter assis sur un lit, type d'une médaille d'argent de la famille Cœlia (*Gessneri, II, tab.* 10, n°. 50), & de Caldus, qui en sa qualité d'Épulon avoit fait dresser un *lectisternium* à Jupiter.

N°. 8, *Pl. CLXI.* Sur une médaille de bronze frappée à Sinope en l'honneur de Caracalla, on voit Jupiter-Sérapis, avec l'aigle & le boisseau sur la tête, assis sur un lit (*Gessneri, II, tab.* 148, n°. 20).

N°. 9, *Pl. CLXI.* Les fils de Faustine-Jeune, placés sur un lit sacré comme des Divinités : médaille d'argent de cette Impératrice (*Gessneri, II, tab.* 113, n°. 63).

N°. 10, *Pl. CLXI, lectisternium* en l'honneur de Mars, dont le casque est placé sur le coussin, comme auroit pu l'être la statue du dieu (*Pitture d'Herculanum, tom. I, pag.* 164).

§. VI. *Ex Voto.*

On désigne ici par ces mots latins, devenus français, la représentation de quelques membres que l'on croyoit avoir été guéris de leurs maladies par quelque Divinité. Cet usage religieux subsiste encore chez les Catholiques. Il ne faut pas prendre pour des *ex voto* toutes les représentations de membres isolés, que l'on trouve dans les ruines antiques. Il est plus sage de restreindre cette dénomination à celle que l'on déterre sous les débris des temples, parce qu'on en portoit quelquefois en guise d'amulettes & de talismans. D'après cela, la bélière (espèce d'anneau) qui servoit à les suspendre dans les deux cas, ne sauroit former un caractère distinctif. Montfaucon (*II, Pl. C*) a donné une planche entière de VŒUX, qui présente un œil, deux doigts, deux jambes, sept pieds, un bras & une jambe accolés. Il n'y a peut-être dans ce nombre que deux véritables *ex voto;* un doigt publié par Fabretti, sur lequel est gravé un nom, & un pied surmonté du serpent d'Esculape, publié par Bonanni (*Musæum Kircherianum*).

On seroit heureux si l'on pouvoit souvent avoir des renseignemens aussi positifs que ceux-ci. « J'ai trouvé, » dans des fouilles faites au Pnyx dans Athènes, écrivoit » en 1806, à l'auteur de cet ouvrage, M. Fauvel, Vice-» Consul à Athènes & correspondant de l'Institut, près » d'une niche, une statue d'Hygie, un grand nombre » d'*ex voto* en marbre; le dos d'un homme sans bras, sans » tête, sans jambes; le corps d'une femme vu par-de-» vant, dépourvu de membres; des oreilles, des yeux, » des pieds, des mains, &c. »

Je ne donne aucune figure d'*ex voto*, parce qu'elle ne présenteroit aucune forme particulière.

§. VII. *Attributs des Divinités.*

Pour rendre complet ce livre de la RELIGION, j'ai cru devoir décrire les attributs des Divinités, qui indiquoient sur les murs des temples, sur les autels, sur les instrumens des sacrifices, la Divinité à laquelle ils étoient consacrés; mais je ne parlerai que de ceux qui n'étoient pas des meubles, des armes ou des instrumens *usuels*.

Le FOUDRE de Jupiter est figuré de deux manières : l'un est une espèce de tison flamboyant par les deux bouts, qui même, sur quelques monumens, ne présente qu'une flamme; l'autre, qui est le plus ordinaire, est un corps oblong, pointu par chaque extrémité, où il est armé de deux flèches. On voit, sous le n°. 1, *Pl. CLXIII*, le foudre d'un Jupiter étrusque (*Monum. ant. de Winckelmann*, n°. 5). — Sous le n°. 2, *Pl. CLXIII*, un foudre de même sorte (*Herculanum, Pitt. IV*, 5). — Sous le n°. 3, *Pl. CLXIII*, un foudre armé de flèches (*Mus. Florent. Gemm., II, tab.* 19). — Le plus curieux de tous est celui du n°. 4, *Pl. CLXIII;* il rappelle les pierres de foudre qui tombent quelquefois avec le tonnerre. Ce sont deux bélemnites (animaux marins, fossiles & pétrifiés, que l'on croit être des mollusques) réunies par leurs bases pour présenter les deux pointes, liées à une double fourche terminée en fer de flèche (*Passerii, Lucern. Fictil., I, tab.* 27).

Le TRIDENT de Neptune est un sceptre à trois pointes ou une fourche à trois dents. Ce furent, dit-on, les Cyclopes qui lui en firent présent dans la guerre contre les Titans. Il sert ordinairement de type aux médailles de plusieurs villes maritimes, où l'on pourra le chercher lorsqu'on aura besoin de varier ses formes. Je n'en donne ici que deux : l'un, sous le n°. 5, *Pl. CLXIII*, est simple (*Herculanum, Pitt. II*, 203); l'autre, sous le n°. 6, *Pl. CLXIII*, est orné (*Monum. antic. de Winckelmann*, n°. 5).

Le CADUCÉE de Mercure & des hérauts qui étoient sous sa protection, est composé d'une baguette, autour de laquelle sont entortillés deux serpens, & à laquelle sont attachées souvent deux ailes. Un des plus simples à la fois & des plus élégans est celui du n°. 7, *Pl. CLXIII*, tiré des peintures d'Herculanum (*V, pag.* 89) : on n'y voit que les serpens. Ceux des n°s. 8 & 9, *Pl. CLXIII*, ont les deux ailes. (Pierres gravées d'Orléans, *I, Pl. XXIII & XXII*). J'y joins le caducée d'un Mercure des vases grecs dits *étrusques*, n°. 10, *Pl. CLXIII.*

Les attributs de Bacchus étoient les plus variés. Le principal étoit la CISTE MYSTIQUE ou corbeille sacrée que l'on portoit en grande pompe dans les bacchanales, dans les mystères de Cybèle, de Cérès, toujours liés à ceux de Bacchus, & dans plusieurs autres cérémonies religieuses. La ciste des mystères d'Éleusis renfermoit du sésame, des gâteaux faits en pyramides, des gâteaux ronds, des grains de sel, des pavots, des pastilles, des grenades, du lierre, des férules, de la moële d'arbre; enfin la figure du serpent consacré à Bacchus. Sous le n°. 11, *Pl. CLXIII*, on voit ici une ciste tissue de jonc, entr'ouverte, & le serpent qui paroît en sortir (*Passerii, Lucern. Fictil., I, tab.* 20). On croit reconnoître aussi pour des cistes mystiques des coffrets cylindriques de bronze, qui ont pour ornement des figures ou des attributs de Bacchus. Mais il est douteux que, dans ces fêtes où l'on se plaisoit à reproduire le premier âge & les premiers instrumens de l'agriculture, on se servît de corbeilles de métal.

Le VAN de Bacchus. Sous le n°. 12, *Pl. CLXIII*, on voit le *van* mystique que l'on portoit dans ses fêtes, & dans lequel on le représentoit enfant (*Mon. ant. Winckelmann*, 53) : cet instrument rond & tissu de jonc comme la ciste mystique, en différoit par l'aplatissement & par l'absence du couvercle.

Le THYRSE fut dans son origine une lance ou un javelot, dont le fer étoit entouré de pampres de vigne ou de feuilles de lierre qui le cachoient : tels sont les thyrses des n°s. 13 & 14, *Pl. CLXIII*, tirés des peintures d'Herculanum (*II*, 85, 119), & dont le fer est apparent. Il est caché sous les feuilles de lierre dans le thyrse du n°. 15, *Pl. CLXIII*, tiré des vases grecs d'Hamilton (1800, *III, Pl. IX*). Très-souvent les thyrses sont terminés par des pommes de pin, & ordinairement ils sont ornés de bandelettes : tel est celui du n°. 1, *Pl. CLXIV*, tiré des bronzes (*II*, 147) d'Herculanum, & celui du n°. 2, *Pl. CLXIV* (*Mon. ant.* n°. 53); enfin l'on donna

aux thyrſes des formes entiérement arbitraires, comme on le voit au *n°.* 3, *Pl. CLXIV*, tiré des mêmes peintures (*IV*, 49).

Les attributs de CÉRÈS ſe voient ſous le *n°.* 4, *Pl. CLXIV* : ce ſont des épis & des pavots (*Monum. ant. Winckelm.*). Les premiers ont par eux-mêmes une ſignification, & le pavot étoit le ſymbole de la fécondité; auſſi l'Eſpérance porte-t-elle ſouvent ces deux attributs réunis.

La CORNE D'ABONDANCE eſt un des attributs les plus communs de la Fortune : on le voit cependant dans les mains de Bacchus, d'Hercule, de Cérès, de Mercure, de Jupiter, &c., enfin dans celles du plus grand nombre des Divinités : on en a même quelquefois repréſenté deux, pour déſigner une plus grande abondance. Les cornes d'abondance ſont le plus ſouvent remplies de fruits de toute eſpèce; mais on en trouve quelques-unes qui ſont vides, & qui ne repréſentent que de ſimples cornes de bœufs plus ou moins ornées. Du premier genre eſt celle du *n°.* 5, *Pl. CLXIV*, & du ſecond celles des *n^os.* 6 & 7, *Pl. CLXIV*, tirées toutes trois d'Herculanum (*Br. II*, 99; *Pitt. IV*, 89; *II*, 189).

Le *nimbe* ou *limbe* (aujourd'hui auréole) eſt un cercle que l'on voit ſur les monumens autour de la tête de quelques Empereurs & des Divinités : on le met aujourd'hui dans les tableaux autour de la tête des Saints. Le ſoleil porte un ſemblable nimbe ſur un vaſe dit étruſque, du Vatican, publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 22). Le plus ſouvent le nimbe eſt une large couronne de rayons : tel eſt celui du buſte de Claude, dans ſon apothéoſe en marbre qui eſt à Madrid (*Montfaucon, tom. V, Pl. CXXIX.*) On voit ici, ſous le *n°.* 8, *Pl. CLXIV*, le buſte d'un dieu avec le nimbe, tiré des peintures d'Herculanum (*II*, 55).

§. VIII. *Muſique des ſacrifices.*

Sur les monumens les inſtrumens de muſique employés dans les ſacrifices ſont des inſtrumens à vent, flûte ſimple, flûte double, trompette droite, trompette courbée, &c. C'eſt tout ce que j'ai à en dire ici : leur deſcription ſe trouvera dans le livre de la MUSIQUE.

LIVRE IV.

MEUBLES, OUTILS, INSTRUMENS.

Les Anciens mépriſoient ceux qui exerçoient les arts mécaniques : c'étoient des étrangers, des eſclaves, & non des citoyens. Philoſtrate (*Vit. Sophiſt.* 17, *n°.* 4) dit expreſſément que l'on n'eût point conſacré à Olympie une ſtatue à Iſocrate, s'il eût fabriqué des flûtes, comme les comiques le lui reprochoient. Denys d'Halicarnaſſe (*IX, cap.* 25), parlant d'un dénombrement des citoyens romains fait l'an 475 avant l'ère vulgaire, dit qu'il ne leur étoit pas permis d'être cabaretiers ni d'exercer aucun art mécanique.

SECTION PREMIÈRE.

Meubles.

On cherchera dans le Dictionnaire d'Architecture la forme des appartemens & des chambres des Anciens. Je ne parlerai ici que de leur ameublement. D'après leurs écrivains & les découvertes faites à Herculanum, à Pompeii & à Stabies, on peut aſſurer qu'il étoit peu nombreux : des lits, des ſieges, des marche-pieds, des tables ou trépieds, des braſiers ou trépieds, des candelabres qui portoient les lampes, des armoires, des tapis de pied, des tapiſſeries ou rideaux de porte, des tapiſſeries attachées aux murs, des moſaïques, &c. Sur les monumens, une draperie fixée perpendiculairement & à ſes deux bouts annonce que la ſcène eſt dans un appartement ; étendue horizontalement, elle rappelle l'idée de tente.

Tapis. Pline (*VIII, cap.* 48) dit que les plus anciens tapis, ceux du tems même d'Homère, étoient de laine & velus. Les tapis de Perſe furent célèbres ; ils repréſentoient des griffons (*Athen. XI, cap.* 7) & d'autres animaux. Les tapis de Babylonie devinrent auſſi célèbres ; ils étoient brodés à l'aiguille (*inſui*), & ils repréſentoient ordinairement des chaſſes & des combats (*Ammian. Marcellin. lib.* 24, *pag.* 278). Le fond fut par la ſuite tiſſu avec des liſſes de différentes couleurs, πολυμίτα. Les tapis d'Alexandrie d'Égypte furent plus recherchés à Rome que les précédens (*Martial. XIV*, 150). Pline (*VIII, cap.* 48, 74) dit que les Alexandrins tiſſerent les premiers avec des liſſes de différentes couleurs : leurs tapis n'étoient pas travaillés à l'aiguille ; ils repréſentoient des animaux (*Alexandrina belluata, Plaut. Pſeud.* 1, 2, 12). Pline dit encore que Néron en avoit payé un quatre millions de ſeſterces (environ 800,000 francs). Plaute (*ibid.*) parle de tapis de Campanie, teints de diverſes couleurs. Les Gaulois, ſelon Pline (*ibid.*), fabriquoient avec la laine des tapis velus, teints ou tiſſus en compartimens de diverſes couleurs : *ſcatulis dividere.*

Les Moſaïques couvroient les pavés des plus riches appartemens ; cependant elles ſemblent avoir été employées particuliérement pour les ſalles de bains : du moins c'eſt là qu'on les découvre le plus ſouvent. Il y en avoit de deux ſortes, les unes compoſées de petits cubes de marbre ou de verre coloré : c'étoient les *teſſellata pavimenta*, notre moſaïque proprement dite. Les tableaux compoſés de petits cubes étoient ſouvent entourés de compartimens de marbre de diverſes couleurs & de diverſes formes, *ſectilia pavimenta* ; c'eſt le *comeſſo* d'aujourd'hui, dont il y a des fabriques à Florence. Suétone dit que Céſar (*cap.* 46), dans ſes expéditions, faiſoit porter avec lui ces deux ſortes de moſaïques, probablement pour orner ſa tente.

Grilles. Il eſt fait rarement mention de grilles dans les auteurs anciens ; cependant ils en employoient dans leurs édifices. A l'entrée de l'antre de Trophonius (*Pauſan. Bœotic.* 39, *pag.* 791, *Kuhnii*) il y avoit une grille compoſée de broches d'airain. Dans le palais des Rois macédoniens à Alexandrie on voyoit des portes à claire-voie, à travers leſquelles les partiſans d'Agathocle étendirent leurs mains ſuppliantes (*Polyb.* 15, 28).

Portes. De même que les portes de l'article précédent, celles du Panthéon ſont ſurmontées d'une grille qui tient lieu d'impoſte, & qui donnoit du jour dans l'intérieur. Chez les Grecs & les Romains les portes s'ouvroient en dehors : c'eſt pourquoi ceux qui vouloient ſortir donnoient un coup à la porte pour avertir les paſſans d'éviter d'être heurtés par la porte que l'on alloit ouvrir. On en voit pluſieurs de cette ſorte ſur les monumens, entr'autres celles du *n°.* 1, *Pl. CCCIX*, qui eſt tirée du Recueil des lampes de Paſſeri (*III*). On trouve cependant ſur un bas-relief de la villa Negroni une porte qui s'ouvre en dedans (*Boiſſard, part.* 3, *tav.* 126). Au reſte, ces portes, au lieu d'être portées par des gonds, étoient fixées par des pivots dans des crapaudines, & elles pouvoient quelquefois s'ouvrir à volonté de l'une & de l'autre manière. Les portes de bronze du Panthéon de Rome ſont ornées de têtes de clous de bronze doré très-élégantes. On en voit ici, ſous les *n°s.* 2, 3, 4, *Pl. CCCIX*, trois tirés des Recueils de Caylus (*tom. III, Pl. LXXX*). — Un ſimple anneau ſert de marteau à la porte du *n°.* 1 ; mais on en a trouvé de plus élégans à Herculanum. Tel eſt celui du *n°.* 5, *Pl. CCCIX*, tiré de la même collection : une tête de lion tient l'anneau dans ſa bouche. Il eſt deſſiné de la grandeur de l'original (*Bronzi, I*, 27).

Clefs & serrures. Dans les Theſmophories d'Ariſtophane (*verſ.* 428), une femme ſe plaint de ne pouvoir plus rien prendre dans le garde-manger, parce que les hommes ſe ſervoient, pour le fermer, de clefs laconiennes à trois dents, & parce qu'ils y appliquoient encore un cachet. Un interlocuteur dit, dans Théodore Prodromus (*lib.* 1, *pag.* 17) : « J'ouvris les portes en ramenant le » pêne de bois. » On aura l'intelligence de ces paſſages ſi l'on examine la ſerrure de bois & la clef de même matière, deſſinée ſous les *n°s.* 6, 7, 8, 9, 10, *Pl. CCCIX.* Elles ſont employées pour fermer les barrières de clôture dans les campagnes du département de la Manche, dans les marais Pontins, en Grèce, en Égypte, &c. &c. La pièce du *n°.* 8, qui recouvre la ſerrure, a été enlevée dans les *n°s.* 6 & 7, afin que l'on pût en voir le mécaniſme.

Les

es *n*os. 9 & 10 présentent la clef & le bout de la barre qui entre dans la serrure. La serrure est fermée dans le *n*°. 6, & les cinq clavettes, 1, 2, 3, 4, 5, sont descendues, & engagées dans les entailles de la barrière. La serrure est ouverte dans le *n*°. 7, & les cinq clavettes, soulevées par les cinq dents de la clef, sont dégagées des entailles de la barrière. Ces figures feront aussi comprendre l'usage des clefs antiques des *n*os. 1, 2, 3, *Pl. CCCX* (*Montf.*, *III*, 55), & du cadenas ou serrure mobile du *n*°. 4, *Pl. CCCX*, tirée d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*Gemm.*, *II*, *tab.* 21).

PORTIER. L'esclave chargé, à Rome, de garder la porte étoit enchaîné à sa loge : *ostiarius*, *veteri more*, *in catenâ* (*Sueton. de claris Rhetor.*, *cap.* 3), & Ovide (*Amor.*, *I*, 6, 1). On y enchaînoit aussi un chien, avec ces mots écrits sur sa niche : *Cave canem.*

LITS pour le sommeil, *lecti cubiculares*. Les lits des Anciens, représentés sur les marbres, ont ordinairement un dossier dans toute la longueur, & qui retourne sur les deux petits côtés. On en voit un de cette sorte sous le *n*°. 5, *Pl. CCCX* (*Admir. Roman. Antiq.*, *tab* 72). Le matelas, l'oreiller & le marche-pied se font remarquer. Il n'a ni ciel ni rideaux. Dans les pays où l'on étoit tourmenté par les mouches & par les cousins (κωνωπες & *culices*), on entouroit les lits d'une étoffe transparente, appelée *conopeum*. Ceux qui habitoient les bords du Nil étoient obligés de s'en servir (*Horat. Epod.*, *IX*, *v.* 16). Les Gaulois (*Plin.*, *VIII*, *cap.* 48, *sect.* 73) avoient les premiers employé, pour remplir les matelas, la bourre de laine que produisoit la tonte des draps. On les rempliſſoit aussi de tiges de graminées, & de plumes que l'on tiroit d'Égypte à grands frais. Je donne ici deux autres dessins de lits, *n*os. 6, 7, *Pl. CCCX*, tirés, l'un des Recueils de Caylus (*tom.* 2, *Pl. LXXIV*), l'autre des *Mon. ant.* de Winckelmann (*n*°. 28).

SIÉGES. Dans les lieux publics des villes grecques & romaines, surtout près des portes, comme à Pompeii, on voyoit des hémicycles : c'étoient des siéges de marbre avec marche-pied, destinés à recevoir plusieurs personnes ou même une seule. Quelques-uns étoient ornés de bas-reliefs. L'hémicycle du *n*°. 8, *Pl. CCCX*, sert de siége à plusieurs philosophes dans un bas-relief (*Monum. ant. Winck.*, *n*°. 185). Celui du *n*°. 1, *Pl. CCCXI*, destiné à une seule personne, & garni d'un dossier, est un marbre grec publié par Stuart (*Athén.*). Les *n*os. 2, 3, *Pl. CCCXI*, avoient la même (*Monum. ant.*, 104, 92) destination, mais ils étoient dépourvus de dossier. Enfin, le beau siége carré, de pierre, très-massif, du *n*°. 4, *Pl. CCCXI*, est tiré d'un bas-relief égyptien (*Mon. ant.*, *n*°. 56).

Siéges avec dossier, *n*os. 1, 2, 3, *Pl. CCCXII*, tirés des vases grecs, improprement dits *étrusques* (*II*, *Pl. XXV*; *III*, 108; *II*, 71); *n*os. 4, 5, *Pl. CCCXII*, tirés des peintures (*IV*, 211) d'Herculanum; *n*os. 1, 2, *Pl. CCCXIII*, tirés des pierres gravées du Palais-Royal (*I*, 15; *II*, 34).

Siéges sans dossier, *n*°. 3, *Pl. CCCXIII* (*Mus. capitol.*, *IV*, 12); *n*°. 4, *Pl. CCCXIII* (*Herculan.*, *Voy. de Saint-Non*, *II*, *pag.* 45); *n*°. 5, *Pl. CCCXIII*, tiré des *Lucernæ* de Passeri (*tom.* 3).

MARCHE-PIED. On observe généralement, sur les monumens, que les dieux, les héros, en un mot, les personnages distingués des deux sexes, lorsqu'ils sont assis, ont un marche-pied sur lequel leurs pieds sont posés. Ce meuble semble être un attribut constant de dignité.

CHAUFFERETTES. Suidas dit que les marche-pieds des femmes étoient percés de plusieurs trous, à travers lesquels la chaleur des chaufferettes échauffoit leurs pieds.

TABLES, TRÉPIEDS, BRASIERS pour échauffer. Nous donnons le nom de *trépieds* à des tables qui n'ont que trois pieds. Il auroit été mieux de le réserver pour les véritables trépieds, qui servoient de brasiers pour échauffer les appartemens dépourvus de cheminées, ou de foyers pour les sacrifices, les libations & les parfums. On a trouvé des charbons & des cendres dans quelques-uns des trépieds, à Herculanum; ainsi l'on ne peut en méconnoître l'usage; mais on n'a aucun moyen de distinguer les trépieds sacrés des simples brasiers : c'est pourquoi je ne les ai pas placés dans le livre de la RELIGION. La grandeur des trépieds varie depuis 0 mètre 975 (trois pieds), jusqu'à 0 mètre 325 (un pied).

Tables à un pied, *n*os. 6, 7, *Pl. CCCXIII*, tirées d'Herculanum (*Pitt.*, *IV*, 85, & *Voy. de Saint-Non*, *II*, 49); à trois pieds, *n*°. 8, *Pl. CCCXIII*, & *n*°. 1, *Pl. CCCXIV*, tirées d'Herculanum (*Pitt.*, *I*, 79, & *Voy. de Saint-Non*, *II*, 45); *n*°. 2, *Pl. CCCXIV*, tirée des *Monum. ant.* de Winckelmann (*n*°. 7); à quatre pieds, *n*°. 3, *Pl. CCCXIV*, tirée du même ouvrage (*n*°. 19).

Trépieds. Je place en première ligne les trépieds des *n*os. 4, 5, *Pl. CCCXIV*, parce qu'on voit la flamme du brasier. Le premier, tiré des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n*°. 186), est chargé de parfums allumés; le second, tiré d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*I*, 65, 5), a son brasier garni d'un couvercle percé de trous, à travers desquels s'échappe la fumée des parfums. Le trépied du *n*°. 6, *Pl. CCCXIV*, tiré des vases grecs, dits *étrusques* (*II*, 37), est d'une simplicité remarquable. Celui du *n*°. 7, *Pl. CCCXIV*, est tiré du bas-relief de l'expiation d'Hercule, conservé au palais Farnèse (*Muratori Inscript.*, *I*, *pag.* LX). Les sphinx dont il est orné, feroient croire qu'il étoit consacré à Apollon. On peut dire la même chose du *n*°. 1, *Pl. CCCXV*. Les jeunes filles qui sont gravées sur sa base, rappellent les théories de Délos. Il est tiré des *Mon. ant.* de Winckelmann (*n*°. 44). Celui du *n*°. 2, *Pl. CCCXV*, est grec (*Athen. of Stuart.*). Les *n*os. 3 & 4, *Pl. CCCXV*, tirés des Recueils de Spon (*Antiq. expliq.*, *tom. II*, *Pl. LIII*), sont remarquables, le premier par son élégante simplicité, le second parce qu'il montre les crochets intérieurs sur lesquels posoit le brasier, & la manière dont il se replioit sur lui-même quand il ne servoit pas.

Les fouilles d'Herculanum, de Stabie & de Pompeii ont fait trouver un grand nombre de trépieds, dont je ne donne ici que les plus élégans, sous les *n*os. 5, 6, 7, 8, *Pl. CCCXV* (*Voy. de Saint-Non*, *II*, 45, 48). Le premier se replie, comme le précédent, mais il montre le jeu des tringles dans de grandes anses fixées au bas des pieds. Le second & le troisième sont richement ornés. Le quatrième enfin est célèbre par les récits de tous les voyageurs, & par l'obscénité des satyres qui le composent.

Les trépieds des *n*°. 9, *Pl. CCCXV*, & *n*°. 1, *Pl. CCCXVI*, sont de marbre, & ont de hauteur presque celle d'un homme. Le premier se voit aujourd'hui dans le Musée Napoléon; il étoit au Capitole (*Mus. capitol.*, *IV*, *pag.* 412). Le second est tiré des Recueils d'antiquités de Caylus (*tom.* 2, *Pl. LIV*).

Je place à la suite des trépieds, sous le *n*°. 2, *Pl. CCCXVI*, un beau meuble tiré d'Herculanum (*Voy. de Saint-Non*, *II*, 45). La femelle d'un satyre forme, avec des femmes, une danse très-agréable qui orne son soubassement.

L'ARMOIRE ou *buffet* du *n°. 3, Pl. CCCXVI*, est tiré des peintures d'Herculanum (*tom. I, pag.* 187). Chacune des portes est brisée & se replie sur elle-même. On remarquera l'espèce de marche-pied sur lequel l'armoire paroît être placée.

REPAS. LITS de table. L'usage de manger à demi couché vint de l'Asie, passa en Grèce plus de six cents ans avant l'ère vulgaire, & à Rome vers le tems de la seconde guerre Punique (deuxième siècle avant l'ère vulgaire). Il ne fut point général : les pauvres & les gens peu riches, à Rome, les femmes modestes jusqu'au tems des Empereurs, & les jeunes-gens qui n'avoient point encore la toge virile, mangeoient assis. Les lits de table n'avoient point de dossier; ils étoient composés d'un matelas & d'un ou de plusieurs oreillers, sur lesquels on étendoit des housses d'étoffes précieuses, de pourpre, ornées de riches broderies. Les pieds des lits étoient incrustés avec l'écaille de tortue, l'ivoire, la nacre, les métaux riches, &c. Trois lits étoient placés ordinairement auprès d'une table carrée, dont le quatrième côté vide donnoit la facilité pour le service (de là vint à la salle-à-manger le nom *triclinium*); trois personnes étoient couchées sur chaque lit. Les places d'honneur étoient le lit du milieu, ensuite le lit de la gauche, & sur chaque lit la première place à gauche : le maître se plaçoit sur le lit de la droite. On s'étendoit à demi sur les lits, on s'y appuyoit sur le coude gauche, & l'on mangeoit de la main droite.

Les tables des repas eurent différentes formes, quelquefois la forme demi-circulaire, celle du *sigma* rond, dont elles prirent le nom.

On trouve, sur plusieurs sarcophages antiques, des lits garnis de dossier, sur lesquels un homme & une femme sont à demi couchés. Quelques mets sont placés sur une petite table devant eux. C'est probablement un léger repas que l'on prenoit dans la chambre à coucher & sur le lit de repos, loin de la salle où l'on mangeoit avec appareil.

Les vases grecs, dits *étrusques*, & les sarcophages étrusques présentent plusieurs lits de table. Ceux du numéro unique, *Pl. CCCXVII*, & du *n°.* 1, *Pl. CCCXVIII*, sont tirés des vases grecs d'Hamilton (*II*, 113; *IV*, 90). Le second, le plus simple, est garni d'un matelas & de deux coussins vus de face, couverts d'une étoffe à carreaux. Le premier fait voir une housse pendante & une petite table chargée de mets & de vases.

FOURCHETTES & CUILLERS. Les Anciens se servoient de cuillers pour manger; mais se servoient-ils aussi de fourchettes ? On peut le nier pour les Grecs, d'après le texte suivant d'Athénée, qui dit (*I, cap.* 6) : « Pithyllus, surnommé le Friand, ne se contentoit pas de développer sa langue dans une espèce de bourse pour » mieux savourer les mets, & de la nétoyer en la frottant avec un poisson, mais encore il enveloppoit ses » doigts dans des espèces de gants, afin de pouvoir » manger plus chaud. » Pithyllus n'auroit pas eu besoin de cette dernière précaution s'il se fût servi de fourchette. (*Voyez plus bas* INSTRUMENS DE CUISINE.)

LUMIÈRES. Apulée (*Metam. IV, pag.* 122 *in usum*) fait connoître les diverses espèces de lumières dont se servoient les Anciens..... *Taxis, lucernis, cereis, sebaceis & ceteris nocturni luminis instrumentis clarescunt lucerna*, « torches de bois résineux, lampes, bougies, chandelles » de suif, &c. »

CHANDELLES DE SUIF. Columelle (*II*, 22) parle de chandelles de suif..... *candelas sebare*. Etoient-elles moulées ? Winckelmann (*Herculan.*) l'a nié, on ne sait sur quel fondement.

BOUGIES, CIERGES, CHANDELLES DE CIRE : il en est souvent fait mention dans les auteurs grecs & latins. Servius (*Æneid. V*, 731) nous apprend que de son tems une corde, *funis*, leur servoit de mèche, d'où étoit venu le mot *funalia*, mais que l'on s'étoit servi autrefois, pour cet objet, d'écorce de *papyrus*. On s'en servoit encore du tems de Martial, & même dans le quatrième siècle (*Vitæ sanct. Bollandi*, 13 *januarii*, *pag.* 795). Le *n°.* 2, *Pl. CCCXVIII*, tiré des vases grecs d'Hamilton (1800, *II*, 25), présente une bougie & le chandelier qui la portoit.

TORCHES, *tædæ*, *faces*, *funalia*. On se servoit de torches dans les cérémonies religieuses, dans les mariages, dans les funérailles, pour s'éclairer en voyage, &c. J'en ai fait dessiner plusieurs dans le livre de la RELIGION. Sur les monumens on en voit qui ont presque le double de la hauteur d'un homme. Elles sont ordinairement coniques, & formées en apparence de plusieurs pièces reliées à certaines distances, comme les douves d'un tonneau. Les torches n'étoient quelquefois que de simples branches d'arbres résineux; quelquefois c'étoient des cordes enduites de résines ou de cire, *funalia*.

BRASIERS pour éclairer. L'usage habituel des Anciens fut d'employer les lampes pour s'éclairer, parce que les différentes huiles étoient communes dans les contrées qu'ils habitoient. On pourroit croire cependant qu'on ne les connoissoit pas encore au tems du siège de Troye. Les poursuivans de Pénélope (*Odyss. XVIII*, 306)..... « placèrent dans la salle trois brasiers pour éclairer, & » les remplirent de bois sec, refendu; ils allumèrent » d'espace en espace des torches, & les femmes du » palais d'Ulysse éclairoient tour à tour. » Ces brasiers pour éclairer sont représentés ici sous les *n°s.* 3, 4 & 5, *Pl. CCCXVIII*. Le premier, tiré des *Monum. ant.* de Winckelmann (*n°.* 182), fait voir les morceaux de bois arrangés en cône pour brûler avec beaucoup de flamme; le second, tiré des *Lucernæ fictiles* de Passeri (*tom. II*), est allumé; le troisième, tiré du même endroit, n'est point encore garni de son foyer.

LAMPES. Les lampes ressembloient plus ou moins à celles du *n°.* 6, *Pl. CCCXVIII* (*Montf. V, Pl. CXLII*) : une ouverture dans le milieu pour les remplir d'huile, un bec percé d'un trou pour contenir la mèche, une anse ou une bélière pour porter la lampe, & une chaîne pour la suspendre lorsqu'elle étoit de métal. Celles de terre cuite sont les plus communes, & celles qui présentent le plus de variété dans les ornemens. Passeri en a publié un précieux Recueil (en deux volumes *in-fol.*), qui présente une grande quantité d'objets intéressans pour la mythologie & pour les costumes. Les lampes de la collection d'Herculanum sont aussi très-précieuses.

Il y avoit des lampes à plusieurs mèches. On en voit une sous le *n°.* 7, *Pl. CCCXVIII* (*Montfaucon, V, Pl. CXLIII*). Elle est de terre cuite, & porte sept becs.

Pour se servir de ces lampes sur les tables, il falloit les élever plus ou moins au dessus des tables. Le *n°.* 1, *Pl. CCCXIX*, présente une lampe posée sur un petit trépied (*Passerii Lucern. II*). Le trépied qui porte la lampe du *n°.* 2, *Pl. CCCXIX*, est plus élégant (*Ercolano, VIII, pag.* 277). On ne se lasse point d'admirer l'élégance des supports de lampes, dessinés sous les *n°s.* 3, *Pl. CCCXIX*, & *n°.* 1, *Pl. CCCXX*, & tirés de la même Collection (*ibid. pag.* 257). Ce sont deux

troncs d'arbres, dont les branches supportent plusieurs lampes. Celles du premier ont la forme d'escargots.

Pour éclairer les appartemens avec les lampes, on les plaçoit sur des guéridons ou candelabres de diverses hauteurs. On en voit ici sous les *n*os. 2 & 3, *Pl. CCCXX*, deux exemples tirés, le premier du Recueil de Passeri (*I, tab.* 1), l'autre d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*Gemm. I, tab.* 55). On remarquera que ces lampes & leurs mêches sont fort grosses, & ressemblent à nos pots-à-feu.

Candelabres. Quoique leur nom latin, *candelabrum*, dérive, selon Varron, du mot *candela*, cependant, de plus de cent candelabres conservés dans la Collection d'Herculanum, aucun ne paroît avoir servi à porter des bougies ou des chandelles, & ne présente de trou pour les recevoir. Ils n'étoient point garnis de bobèches comme les nôtres; mais ils étoient terminés par un plateau destiné à porter des foyers, des lampes, & peut-être des chandeliers très-bas, garnis de bougies ou de chandelles. Les candelabres étoient travaillés avec autant de soin que les lampes. Ils servoient à décorer les temples, ainsi que les maisons des particuliers; mais aucun caractère ne distingue les uns des autres; c'est pourquoi, dans le livre de la Religion, j'ai renvoyé à celui-ci. On en voit de marbre dans les Musées Napoléon, Pio-Clémentin, au palais Barberini, &c. &c., qui ont jusqu'à 1 mètre 949 (6 pieds) de haut. Le *n*o. 4, *Pl. CCCXX*, présente un de ceux du palais Barberini (*Monum. ant. n*o. 30). Le *n*o. 5, *Pl. CCCXX*, est tiré du même Recueil (*pag. viij*).

Vitruve reproche aux architectes de son tems, l'emploi de colonnes trop grêles, hors de proportion, & semblables à la tige d'un candelabre. Les candelabres des *n*os. 1 & 2, *Pl. CCCXXI*, tirés de la Collection d'Herculanum, du *Voyage de Saint-Non, II*, 45, donnent l'intelligence de ce passage. Le plus grand des candelabres de bronze de la même Collection a 1 mèt. 462 (près de 4 pieds & demi) de hauteur, & son pied n'a de largeur que 0 mètre 217 (huit pouces).

Lanternes. Les Anciens se servoient, pour faire des lanternes, de vessie, de corne (*Plaut. Amphytr. I*, 1, 185; Mart. *XIV*, 61 & 62; Plin. *VIII*, *c.* 15) & surtout de cornes d'urus ou bœuf sauvage. Sur un tombeau publié par Maffei on lit le mot *lanternarius* (*Ercolano, VIII, p.* 265). On le voit ici au *n*o. 3, *Pl. CCCXXI*, sur des pierres gravées de Stosch & de la galerie de Florence. L'Amour s'enveloppe dans une draperie, marche doucement, & porte une lanterne semblable à celle du *n*o. 4, *Pl. CCCXXI* (*Monum. ant. n*o. 33). La lanterne du n°. 5, *Pl. CCCXXI*, est suspendue aux ornemens d'un navire de la colonne trajane (*tab.* 59).

Casaubon a décrit, d'après Julius Africanus, la lanterne sourde dont on se servoit à la guerre. Les quatre côtés étoient fermés avec des peaux, dont trois étoient noires & une blanche. On voit, dans la Collection d'Herculanum (*VIII, pag.* 259), une lanterne sourde, semblable aux nôtres, dont on comprendra le mécanisme par l'inspection des *n*os. 6 & 7, *Pl. CCCXXI*.

Toilette. Sous ce nom je comprendrai divers objets de luxe à l'usage des femmes.

Miroirs. Le principal meuble des toilettes fut toujours le miroir. Ceux des Anciens qui nous sont parvenus, sont de métal, & formés d'un alliage de cuivre, de plomb & d'antimoine, énoncés ici selon la proportion qu'ils occupent dans l'alliage où le cuivre domine. Souvent ils étoient étamés. La pierre obsidienne ou le verre noir des volcans, & par imitation le verre enduit de bitume, servirent aussi de miroirs; mais on ne trouve aucune mention de verre étamé avant Isidore (*Orig. XVI, c.* 22), qui vivoit dans le sixième siècle.

Quoique l'on ait trouvé des miroirs antiques ronds & dépourvus de manche (Caylus, *Rech. d'Ant. III, p.* 331), cependant ceux que l'on voit sur les monumens sont ovales & garnis de manches aussi longs que le miroir. Dans le livre des Costumes, au chapitre des *Coiffures de femmes*, j'ai fait dessiner, d'après un vase grec (*Hamilton*, 1800), une femme qui tient de la main droite un miroir de cette sorte, dans lequel elle se regarde. C'est de la même Collection (*I*, 35) qu'est tiré le miroir ovale du *n*o. 1, *Pl. CCCXXII*. Le miroir rond, garni d'un manche, du *n*o. 2, *Pl. CCCXXII*, est dans la Collection d'Herculanum (*Pitt. III*, 133).

Fer à friser. Varron (*Ling. lat. IV*, 29) distingue formellement le *calamistrum*, cet instrument de toilette, de l'aiguille qui servoit à séparer les cheveux en boucles, du *discerniculum*. N'en peut-on pas conclure que le fer à friser étoit aussi une aiguille de métal, sur laquelle on rouloit en boucles les cheveux, après l'avoir fait chauffer?

Aiguilles de cheveux. J'en ai parlé ailleurs.

Peignes. Ils étoient faits comme les nôtres. On conserve une pierre gravée, sur laquelle paroît Hercule chez Omphale; il est assis. L'Amour, placé devant lui, porte sa massue avec la dépouille du lion, & une femme tient un peigne au dessus de sa tête. Dans la Collection d'Herculanum on voit des peignes d'ivoire, de bois & de métal.

Coffres, boîtes, cassettes. J'ai réuni sous les *n*os. 3, 4, 5 & 6, *Pl. CCCXXII*, des boîtes ou cassettes de différentes formes. Les deux premières sont tirées des peintures d'Herculanum (*II*, 43; *IV*, 171); la troisième des Recueils de Caylus (*tom. I, Pl. XCII*), & la quatrième d'un sarcophage publié par Boissard (*Montfaucon, V, Pl. XXXVII*).

Parasol. Les femmes grecques faisoient porter sur leurs têtes, en public, des parasols qui s'ouvroient & se replioient (*Aristoph. Equit. V, sc.* 2) comme les nôtres. A Rome ils étoient aussi faits, comme les nôtres, de toiles tendues sur des bâtons légers (*Ovid. Art. am.* 2, 209). Dans les bas-reliefs de Persépolis on porte un parasol sur la tête du principal personnage. Dans ceux d'un sarcophage de la villa Albani (*Winck. Monum. ant. n*o. 111), qui représente les noces de Thétis & de Pélée, paroît un petit Amour monté sur un dauphin, & portant un parasol très-convexe. Ceux des *n*os. 7, 8, *Pl. CCCXXII*, sont tirés des vases grecs d'Hamilton (*II*, 51; *I*, 45).

Éventails. Dans les pays chauds, ce meuble léger sert autant à écarter les insectes incommodes, qu'à procurer de la fraîcheur: cependant l'usage habituel de ce meuble annonçoit la mollesse, & sur les monumens on ne le voit ordinairement que dans la main des femmes. C'est par la même raison que le graveur d'une belle pierre du cabinet d'Orléans (*I, pag.* 112) l'a mis dans la main de l'Hermaphrodite. La forme de cet éventail est celle de la feuille de lierre, la même que celle du *n*o. 9, *Pl. CCCXXII*, tiré des peintures d'Herculanum (*IV*, 15); que celle du *n*o. 1, *Pl. CCCXXIII*, tenu par une femme qui est à demi couchée sur un tombeau étrusque (*Mus. etrusc. I, tab.* 140). Les Chinois donnent aussi à leurs éventails la forme d'une feuille. On croit la reconnoître à l'éventail du *n*o. 2, *Pl. CCCXXIII*, tiré des vases grecs d'Hamilton (*III*, 47).

Les Anciens faiſoient auſſi des éventails avec des plûmes, & particuliérement avec celles du paon. Dans le calendrier publié par Lambecius, le mois d'août eſt repréſenté ſous la forme d'un jeune homme qui boit, & qui tient un éventail fait avec les plumes de cet oiſeau. On voit des éventails de cette ſorte ſous les *n*os. 3 & 4, *Pl. CCCXXIII*, tirés, le premier de la ſeconde collection des vaſes grecs d'Hamilton (1800, *I*, *Pl. XVIII*), & le ſecond de la première (*IV*, 24). Ces derniers ſont ſi larges, qu'ils ont pu garantir du ſoleil.

FONTAINES. Cet article appartient au *Dictionnaire d'architecture* : c'eſt pourquoi je me bornerai à donner ici, 1°. ſous les *n*os. 5, 6 & 7, *Pl. CCCXXIII*, les deſſins de trois petites fontaines qui ſont partie de bas-reliefs antiques. La première eſt gravée ſur une pierre de la galerie de Florence (*Gemm. I*, 89, 6); la ſeconde ſur un ſarcophage deſſiné par Boiſſard (*Antiquit. expliq. V*, *Pl LXVI*); la troiſième eſt tirée de la Collection d'Herculanum (*VII*, *pag.* 30).

2°. Robinets. Le *n*°. 1, *Pl. CCCXXIV*, en préſente un très-élégant, dont la clef eſt formée par un Génie debout ſur un dauphin; il eſt tiré de l'*Antiquité expliquée* (*tom. III*, *Pl. LXV*). Sous le *n*°. 2, *P. CCCXXIV*, eſt deſſinée une clef de robinet, ſur laquelle eſt gravé le mot ADELFI, peut-être le nom du propriétaire; elle étoit conſervée dans le cabinet de Sainte-Geneviève (*ibidem*).

3°. Autages pour laiſſer couler l'eau. Les *n*os. 3, 4 & 5, *Pl. CCCXXIV*, en préſentent deux, dont l'un eſt deſſiné ſous deux faces, une tête d'oiſeau & une tête de tigre; ils ſont tirés de la Collection d'Herculanum (*Bronzi*, *I*, *pag.* 119, 199).

Eaux jailliſſantes. On ne ſauroit douter que les Anciens aient connu les jets d'eau. Manilius (*IV*, 259) dit que le Verſeau préſide aux travaux hydrauliques, & notamment aux eaux jailliſſantes. Vitruve en parle auſſi (*VIII*, *cap.* 3), &c.

CADRANS. Les gens riches avoient des ſerviteurs qui leur annonçoient les heures d'après l'inſpection, ſoit des clepſydres (fabliers à eau), ſoit des cadrans (*Joſèphe*, *Antiq. XI*, 6; *Alciphro*, *III*, *epiſt.* 43; *Heſychius*, περιηγία). Il ne nous eſt parvenu ni clepſydre ni ſablier antiques; mais il n'en eſt pas de même des cadrans. Dans Alciphron (*III*, 4), un paraſite affamé, trouvant que l'heure du dîner avance trop lentement, dit : « Je devrois renverſer la colonne qui ſupporte ce maudit cadran, ou » du moins plier le ſtyle de manière qu'il indiquât plus » tôt les heures. » C'eſt un cadran de cette ſorte que l'on voit ici ſous le *n*°. 6, *Pl. CCCXXIV*, & qui eſt tiré d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Mon. ant. n*°. 151). Il s'en trouve un autre dans le même Recueil, qui eſt placé ſur une colonne ronde, & qui eſt coupé un peu au deſſus du pied du ſtyle; de ſorte qu'il a la forme d'une demi-ellipſe.

On voit ici ſous le *n*°. 7, *Pl. CCCXXIV*, un cadran trouvé dans les ruines d'une villa à Tivoli. Zuzzeri a écrit (*Venezia*, 1746, *in*-4°.) une Diſſertation ſur ce cadran, qui a la forme de celui que Vitruve appelle *hemicyclium*; il a été calculé pour la latitude de Tivoli. La ſurface du bloc de pierre eſt horizontale. Les onze lignes ſont les lignes horaires. La plus grande des deux tranſverſales eſt l'équateur; la plus petite eſt le tropique d'hiver. La ſection du plan horizontal & du plan oblique, qui termine le cadran, eſt le tropique d'été. Le ſtyle s'élevoit d'abord perpendiculairement au deſſus du plan horizontal, à la petite cavité, parce que la concavité eſt un peu plus petite que le demi-cercle; il ſe plioit enſuite à angle droit, & ſe prolongeoit au deſſus de la concavité. On n'y a trouvé les traces d'aucune lettre ni d'aucun nombre. Le triple cadran du *n*°. 8, *Pl. CCCXXIV*, étoit tracé au deſſus d'un calendrier romain, ſur une pierre; il a été deſſiné peu exactement par Boiſſard & par Gruter; mais Simeoni (*Illuſtraz. degli Epitaffi e med. ant. pag.* 46, 80) en a donné un deſſin exact, qui eſt copié ici. C'eſt un cadran méridional, placé entre deux autres, l'un oriental, & l'autre occidental. Enfin, le *n*°. 9, *Pl. CCCXXIV*, eſt tiré d'un manuſcrit très-ancien, dont Lambecius a publié les peintures (*Append. ad lib.* 4, *comm. pag.* 82); il a la forme d'une hache à deux tranchans, d'une bipenne. Vitruve dit que Patrocle (le géographe) fut l'inventeur de cette ſorte de cadran.

Les Anciens avoient auſſi des cadrans portatifs. De ce nombre eſt celui du *n*°. 10, *Pl. CCCXXIV*, qui a été trouvé dans les fouilles d'Herculanum (*tom. III*, *pag.* 1); il eſt de bronze, a la forme d'un jambon, & la queue, qui ſubſiſte encore, ſervoit de ſtyle.

ANÉMOMÈTRE *ou* ANÉMOSCOPE, inſtrument qui indique les vents. En 1759 on découvrit ſur la Voie appienne l'anémomètre du *n*°. 1, *Pl CCCXXV*, placé au Capitole, & tiré du *Muſeum capitol.* (*IV*, *pag* 175). Paciaudi l'a expliqué (*Monum. Peloron. pag.* 115, *vol.* 1). Il n'y a d'antique que le marbre, ſur la face duquel ſont tracées les lignes de l'anémomètre. Sur ſa tranche paroiſſent encore gravés les noms de quelques rumbs de vents. Les voici avec ceux qui ſont effacés : *Aparcias* ou *Aparctias* (nord); *Boreas* (nord-eſt); *Cæcias*, *Apheliotes* (eſt); *Eurus*, *Phœnix* (ſud-eſt); *Notus* (ſud); *Libonotus* (ſud-oueſt); *Libs*, *Zephirus* (oueſt); *Argeſtes* ou *Argeſtes*, *Traſcuas* ou *Thraſcias* (nord-oueſt); *Aparcias*, &c.

LITIÈRE & CHAISE A PORTEUR. Les Romains faiſoient un grand uſage de litières, mais nous n'en trouvons ſur aucun monument; de ſorte qu'on ne peut en parler que d'après les écrivains.

La *litière* proprement dite, celle que portoient les bêtes de ſomme, étoit appelée particuliérement *baſterna*. Celles des femmes étoient dorées, & fermées avec des rideaux, des verres ou des lames de pierre ſpéculaire (*Juven. IV*, 20).

L'autre eſpèce de litière, *lectica*, reſſembloit au palanquin des Aſiatiques; elle étoit portée, à l'aide de brancards, ſur les épaules de deux, de quatre, de ſix ou de huit eſclaves. Elles étoient ouvertes ou fermées, comme les *baſternæ*. Pline appelle les litières fermées, des *chambres portatives*, *cubicula vectoria*: auſſi liſons-nous dans Juvénal (*III*, 241), qu'on pouvoit lire, écrire, dormir même dans ces litières. On s'en ſervoit auſſi pour voyager hors de Rome, comme nous l'apprennent les circonſtances de la mort de Cicéron.

CHARS & CHARIOTS ORDINAIRES (non militaires). Philoſtrate (*Icon.* 1, *cap.* 17) dit que, dans les tems héroïques, on ne combattoit que ſur des biges ou chars à deux chevaux, mais que, dans les courſes de chars, on employoit ſouvent des quadriges ou chars à quatre chevaux; auſſi repréſente-t-il Œnomaüs monté ſur un quadrige, & il dit auſſi que, contre l'uſage ordinaire, Hector, emporté par ſon bouillant courage, étoit monté de même. On trouvera pluſieurs biges dans le livre de la GUERRE. J'en donne ici encore pluſieurs, à cauſe du beſoin fréquent qu'en ont les artiſtes, *n*os. 2, 3, 4, 5 & 6, *Pl. CCCXXV*. Les deux premiers chars ſont grecs, & tirés, l'un du Voyage de M. de Choiſeuil (*I*, *Pl. LXXXII*), l'autre des Recueils de Caylus (*tom. III*, *Pl. LVI*): celui-ci ſert à expliquer les chars *ailés* des poètes. Les trois

ſuivans ſont tirés des bas-reliefs de Trajan, encaſtrés dans l'arc de Conſtantin. Le *n°.* 7, *Pl. CLIV*, repréſente la *birota* des voyageurs, dont il eſt parlé ſouvent dans le Code; elle eſt gravée ſur une pierre publiée par Maffei (*Antiq. expliq. IV, Pl. CXXII*). Le beau char du *n°.* 8, *Pl. CCCXXV*, eſt tiré de la colonne dite *théodoſienne*, où, chargé de priſonniers, il fait partie d'une pompe triomphale.

On voit au *n°.* 1, *Pl. CCCXXVI*, un char de payſan, chargé de bêtes que l'on conduit à la ſuite d'une armée. Il reſſemble à des charettes dont on ſe ſert encore aujourd'hui dans quelques provinces du royaume de Naples. Il a des roues pleines, appelées *tympana* à cauſe de leur reſſemblance avec un tambour. Ces roues différoient des *rotæ*, en ce que celles-ci ſont garnies de rayons. Virgile en parle & les unit aux lourds chariots, *tympana plauſtris*. Ce numéro préſente auſſi les agraffes, περονάι, *fibulæ* (*Parthen. Erotic. cap.* 6), qui fixoient les roues ſur l'eſſieu (*Antiq. expliq. III, Pl. CLXXIX*). Sur aucun monument l'on ne voit les bœufs attelés par les cornes.

Les chars des voyageurs, chez les Romains, étoient ordinairement découvers; car Pline-le-Jeune, parlant d'un mal d'yeux dont il étoit affligé, dit (*VIII, epiſt.* 21) qu'il a voyagé dans une voiture couverte, *tecto vehiculo undiquè incluſus*, comme s'il eût été dans une chambre. Vopiſcus, parlant des prodiges qui préſagèrent l'Empire à Aurélien (*cap.* 5), dit qu'à ſon entrée dans Antioche la draperie pourpre avec laquelle ſa voiture étoit couverte tomba & s'appliqua ſur ſes épaules.

Vopiſque dit au même endroit, qu'il étoit meſſéant pour les hommes de ſe ſervir de char dans les villes.

Arcuati étoit l'épithète qui déſignoit les chars couverts, parce que la couverture étoit arrondie: on en voit un ſous le *n°* 2, *Pl. CCCXXVI*, qui eſt tiré d'un tombeau étruſque (*Muſ. etruſ. tom. I, tab.* 169). Le char très-orné du *n°.* 3, *Pl. CLV*, eſt pris des médailles d'Agrippine mère (*Geſſneri, II, tab.* 39, *n°.* 6). Il ſervoit à porter dans la pompe du cirque les ſtatues des dieux, & dans les apothéoſes celles des Empereurs & des Impératrices.

Le *n°.* 4, *Pl. CCCXXVI*, préſente un chariot (char à quatre roues) groſſier, ſur lequel ſont aſſiſes des femmes captives: il eſt tiré de la colonne appelée *Antonine* (*Montfaucun, IV, Pl. CXVIII*). Ce ſont auſſi des captifs que porte le chariot du *n°.* 5, *Pl. CCCXXVI*, tiré de la colonne dite *Théodoſienne*.

Les *n°s.* 6 & 7, *Pl. CCCXXVI*, préſentent des bouts ou têtes de timon de bronze tirées des Recueils de Caylus (*tom. V, Pl. LXI*): l'une eſt terminée par une tête de Méduſe, l'autre par une figure d'enfant qui tient un oiſeau.

ANIMAUX. Dans le livre de la GUERRE on a vu les harnois des chevaux, & dans l'article précédent ceux des bœufs, qui, ſur les monumens, tirent toujours par le cou & les épaules. A la vérité, Columelle dit que dans quelques contrées on attelloit les bœufs par les cornes, mais que cet uſage méritoit l'improbation. Dans les peintures d'Herculanum (*II. p g.* 79) paroît l'âne du *n°.* 8, *Pl. CCCXXVI*: c'eſt la monture de Silène, & ſon bât reſſemble entiérement à ceux de nos ânes & de nos mulets. Un petit bronze de la même collection (*Bronzi, I, pag.* 120), deſſiné de la grandeur de l'original ſous le *n°.* 1, *Pl CCCXXVII*, repréſente un chameau avec ſes harnois.

SECTION II.

Arts & métiers.

Dans les premiers ſiècles les outils & les armes étoient de bronze & non de fer. Agatharchide (*Photius, pag.* 1341), parlant des mines d'or qui avoient été creuſées par les Ethiopiens entre le Nil & la Mer-Rouge, dit: « On y trouve encore de nos jours des marteaux de » bronze, parce qu'on ne connoiſſoit point encore l'uſage du fer. »

PEINTURE. Dans les peintures d'Herculanum (*Pitt. V, pag.* 5) on voit une femme qui tient une palette & qui trempe ſon pinceau dans une boîte à couleurs. Elle eſt deſſinée ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CCCXXVII.*

SCULPTURE. (*Voyez plus bas* ARCHITECTURE.)

MEDECINE & CHIRURGIE. Ces deux profeſſions étoient exercées par les mêmes perſonnes chez les Anciens. On voit ici, ſous le *n°.* 3, *Pl. CCCXXVII*, une boîte remplie d'inſtrumens de chirurgie, pincettes, grattoirs, &c. qui eſt gravée ſur le ſarcophage de P. Ælius Pius Curtianus, médecin (*Muſ. capitol., IV, pag.* 24).

ARCHITECTURE. Le *n°.* 4, *Pl. CCCXXVII* (*Hiſt. de l'Art, édit. de Janſen, II, Pl. XIII*), préſente un des plus précieux bas-reliefs qui nous ſoient parvenus. On y voit deux hommes placés dans une grande roue creuſe, qu'ils font mouvoir pour élever une colonne à l'aide de cordes & d'une poulie. Minerve, debout, étend la main vers la colonne, comme ſi elle vouloit favoriſer le travail. Auprès de la colonne un ouvrier aſſis, tenant un marteau & un ciſeau, ſculpte un chapiteau. Ce marbre a été trouvé dans les ruines de l'amphithéâtre de Capoue (*Mazochi, page* 158. *Neap.* 1727). Le *n°.* 1, *Planche CCCXXVIII*, étoit ſculpté ſur la baſe de l'obéliſque de Conſtantinople (*Antiq. expl. tom. III, Pl. CLXXXVII*). On voit cet obéliſque porté ſur une énorme roue pleine, & tiré avec des treuils. Des enfans aſſis à terre tiennent tendues les cordes qui ſe dégagent des rouleaux. Deux ſtatues élevées ſur des piédeſtaux & le bâtiment orné de portiques devoient indiquer les rues par leſquelles l'obéliſque avoit été traîné. On croit reconnoître pour des outils de ſculpteurs ceux du numéro ſuivant.

Outils de maçons. Le *n°.* 2, *Pl. CCCXXVIII*, ſculpté ſur le tombeau de Coſſutius conſervé au Capitole (*Muſ. capitol. IV, pag.* 28), en préſente le plus grand nombre: des compas droit & courbe, le niveau, le pied, l'équerre, le marteau & une eſpèce de racloir. On voit ſous les *n°s.* 3 & 4, *Pl. CCCXXVIII*, deux à-plomb tirés des Recueils de Caylus (*tom. III, Pl. LXXIX*). Sur un ſarcophage publié par Muratori (*Theſ. Inſcript.*) on voit l'équerre, le marteau & trois eſpèces de truelles garnies de manches: l'une reſſemble à une feuille de lierre, la ſeconde eſt triangulaire, & la troiſième rhomboïdale.

Outils de charpentier, de menuiſier, de bûcheron, &c. Sur la colonne trajane (*tab.* 53) on coupe des arbres avec la hache du *n°.* 1, *Pl. CCCXXIX*. Sur la colonne dite *Antonine* on façonne le bois avec le marteau tranchant du *n°.* 2, *Pl CCCXXIX*. Sur un ſarcophage publié par Muratori (*Theſ. Inſcript. I*, 187) ſont ſculptées les deux ſcies du *n°.* 3, *Pl. CCCXXIX*. Sur un ſarcophage publié par Gruter on voit les outils du *n°.* 4, *Pl. CCCXXIX*, un compas, un petit rabot, une petite erminette ou hache courbée, un foret & ſon archet; enfin un morceau de bois plat entaillé pour recevoir les angles droits. Dans les peintures d'Herculanum (*I, pag.* 181), un petit

Génie scie du bois sur l'établi du *n°. 5, Pl. CCCXXIX*, auquel la planche est fixée par un sergent.

Outils du forgeron, du balancier, du monnayeur. Sur un bas-relief antique (*Admirand. roman. Antiq. tab. 66*) les Cyclopes forgent le fer sur l'enclume du *n°. 1, Planche CCCXXX.*

Les Anciens monnayoient au marteau lorsqu'ils ne mouloient pas simplement leurs monnaies : le balancier leur fut inconnu. Ils mouloient les flaons sous la forme approchée de la pièce avec ses principaux reliefs ; ils les faisoient rougir au feu, & dans cet état ils les frappoient avec des coins de bronze alliés d'un sixième d'étain. Sur les médailles des Triumvirs-monétaires on voit l'enclume, le marteau, les tenailles & le coin. Les coins antiques qui nous sont parvenus, ont la forme de nos pains de sucre, celle d'un cône arrondi au sommet. Ils ont de hauteur 0 mètre 054 (deux pouces). On voyoit dans le cabinet de Sainte-Geneviève un morceau de bronze carré, sur lequel étoient gravés la tête d'Honorius & ces mots : *Exagium solidi.* C'étoit un poids-étalon du sol d'or.

Les Anciens avoient plusieurs sortes de balances : 1°. la balance ordinaire, à deux bassins & à plusieurs poids, *n°. 2, Pl. CCCXXX*, sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*II*, 91, 2.) ; 2°. le peson (appelé aussi romaine) qui sert à peser avec un seul poids mobile le long d'un levier gradué. Dans les Recueils de Caylus (*t. IV, Planche XCIV*) on trouve le beau peson du *n°. 3, Pl. CCCXXX*, qui porte un plateau, plusieurs crochets & le poids mobile travaillé sous la forme d'une coquille ; 3°. enfin un peson-balance garni de deux bassins & d'un poids mobile. Le poids mobile du *n°. 4, Pl. CCCXXX*, est travaillé sous la forme d'une tête coiffée avec le pétase, parce que Mercure avoit les poids & les mesures sous sa surveillance. Ce numéro est gravé sur une pierre de la galerie de Florence (*II, tab. 91, n°. 1*).

Les Poids des Romains avoient la forme d'une sphère tronquée parallélement en dessus & en dessous. Le plus grand nombre de ceux qui subsistent encore sont de basalte. Le nombre des onces ou des livres est ordinairement gravé en dessus ou incrusté en argent. Tout autour on lit des inscriptions qui indiquent le temple où ils étoient conservés lorsqu'ils étoient étalons, ou le nom du Prince sous le règne duquel, ou celui du Préfet devant qui ils ont été étalonnés. Sur celui du *n°. 5, Pl. CCCXXX* (*Antiq. expliq., III, Pl. XCIII*) on lit : TEMPL. OPIS. AUG., le Temple d'Ops Augusta. On lit sur le *n°. 6, Pl. CCCXXX*, D. N. HONORI. AUG. *Domini nostri Honorii Augusti.*

Le Pied des Romains ressembloit au nôtre, pour la forme. On en a trouvé qui sont droits & sans charnière, tels qu'ils sont gravés sur les sarcophages de Cossutius, de Statilius, d'Ébutius, &c. conservés au Capitole & dessinés dans le *Museum capitolinum* (*tom. IV*) ; d'autres qui ont une charnière dans le milieu, & qui se plient comme des compas. Les uns sont divisés en douze parties, appelées *uncia* ; les autres le sont en seize parties, appelées *doigts.*

Les principales Mesures de capacité étoient le *conge* pour les liquides, & le *modius* pour les grains. L'on conserve à Naples un conge antique de bronze, qui étoit jadis au palais Farnèse. On voit ici au *n°. 1, Pl. CCCXXXI*, la copie très-exacte qui en avoit été faite pour Peiresc (cabinet de Sainte-Geneviève), & qui est placée aujourd'hui dans le cabinet des Antiques impérial, avec le conge antique de bronze du *n°. 2, Pl. CCCXXXI*, qui avoit appartenu au même savant (*Antiq. expliq., III, Pl. LXXXVII*). On lit sur la panse du conge du palais Farnèse, ces mots : IMP. CAESARE VESP. VI COS. CAES. AVG. F. IIII MENSVRAE EXACTAE IN CAPITOLIO P-X. Ils nous apprennent que c'étoit un étalon déposé au Capitole par Vespasien, & qu'il contenoit 10 livres romaines d'eau.

Le Modius, mesure des grains, analogue à notre boisseau (mais qui avoit d'autres proportions), est ordinairement conique sur les monumens romains. On voit cependant un *modius* cylindrique, comme le sont nos mesures, sur un monument sépulcral des premiers siècles de l'ère vulgaire, dessiné dans la Dissertation de *Lupi* sur l'épitaphe de sainte Sévère. Il ne faut pas prendre pour *modius* le *calathus* ou la corbeille, qui a constamment la forme d'un cône renversé.

Tisserand chez les Anciens. Ses outils ne différoient pas des nôtres. On trouve dans les peintures du manuscrit de Virgile, dit du Vatican (*pag. 129*), le métier du *n°. 3, Pl. CCCXXXI* ; il est droit, comme nos métiers de haute-lisse.

Cuisine (Instrumens de). Sur des sarcophages publiés par Muratori (*Thes. Inscript.*), on voit les instrumens de cuisine des *n°s. 4 & 5, Pl. CCCXXXI* : un trépied, un gril, une lèchefrite, un couperet (grand couteau de boucherie & de cuisine). On voit un semblable couperet, tiré des fouilles d'Herculanum (*Pitt., V, 239*), sous le *n°. 6, Pl. CCCXXXI.* Le *n°. 7, Pl. CCCXXXI*, présente un pain tiré des peintures d'Herculanum (*II, pag. 141*). On a trouvé dans cette ville deux pains entiers & de même volume, de 0 mètre 335 (un pied cinq lignes) de diamètre, & de 0 mètre 095 (trois pouces & demi) d'épaisseur. Tous les deux ont huit entailles sur le dessus, c'est-à-dire que l'on a formé une croix, & que chacune des premières divisions a été sousdivisée en deux.

Repas. On ne peut douter que les Anciens ne se servissent de cuiller en prenant leurs repas. Martial (*XIV, 121*) dit expressément qu'on en faisoit usage pour manger les œufs & les coquillages. Le *n°. 8, Pl. CCCXXXI*, en présente une de bronze (*Antiq. expliq., II, Pl. LV*). Les Anciens se servoient-ils de fourchettes comme nous ? Baruffaldi (*de Armis Convivalibus, Thes. Ant. Salengre, III*) a répondu négativement à cette question en 1725. Il rappelle qu'un écuyer-tranchant coupoit sur la table les mets en plusieurs & en très-petits morceaux ; qu'Ovide (*de Arte amandi, III*, 755) recommande à un amant qui mangera près de sa maîtresse, de ne prendre les mets que du bout des doigts, *carpe cibum digitis*, & de ne pas salir ses lèvres avec une main souillée, *ora nec immunda tota perunge manu.* Une preuve plus décisive est l'usage qu'avoient les Anciens de se laver les mains après les repas, usage qui subsiste encore chez ceux des peuples modernes qui mangent sans fourchette. Cependant le *n°. 9, Pl. CCCXXXI*, en présente une de bronze, que Caylus a publiée comme antique (*Rec. d'Antiq., III, Pl. LXXXIV*). Quel en a été l'usage ?

Verre. Les Grecs & les Romains l'employèrent longtems pour faire des vases avant d'en garnir leurs fenêtres. Ils se servirent d'abord de pierres demi-transparentes, de l'alabastrite ou sulfate de chaux (albâtre-gypseux) ; mais sous les premiers Empereurs (*Philon. Legat. ad Caium, circa finem*) on substitua aux pierres spéculaires le verre blanc. Dans le même tems on employa le verre en tables simples, ou colorées également, ou colorées, soit par compartimens, soit en rinceaux & en figures d'animaux,

pour former les pavés & les incrustations des murailles dans les appartemens. Le verre travaillé en bas-relief servit aussi de décoration : on en a trouvé des restes dans des fouilles faites à Rome & dans ses environs. On en fit quelquefois des miroirs. (*Voyez plus haut cet article*).

AGRICULTURE. Je donnerai quelqu'étendue à cet article parce qu'on lui en a donné trop peu jusqu'à ce jour, & parce que j'ai écrit un premier Mémoire sur les charrues seules, & un second sur les autres instrumens d'agriculture des Anciens, qui ont été lus dans l'Académie des Belles-Lettres, & dans la classe de littérature ancienne de l'Institut.

Labour, charrue. Cet instrument fut toujours le premier de tous. Sa forme a dû varier, selon la nature des terres que l'on avoit à labourer. On se servit d'abord pour ouvrir la terre, comme le font encore quelques peuples sauvages, d'une branche d'arbre bifurquée, & coupée en forme de croc; elle servoit comme le pic des Modernes. Sur quelques tombeaux étrusques (*Mus. etrusc*, *II*, *tab.* 157) on voit le héros athénien, Echetlus (l'homme à la charrue), qui combattit à Marathon avec le croc ou la charrue simple du *n°.* 1, *Pl. CCCXXXII*. On se servit encore pour remuer les terres avant de les ensemencer, comme on le fait aujourd'hui avec avantage dans les pays où les bras sont abondans, de la bêche. Sur le tombeau d'un chrétien des premiers siècles (*Fabretti. Inscript.*, *pag.* 574) on voit la bêche du *n°.* 2, *Pl. CCCXXXII*. Son manche est garni d'un double croisillon, fixé à une petite distance de la bêche proprement dite, pour supporter le pied. Elle est encore en usage en Italie & dans quelques-uns de nos départemens méridionaux, où on l'appelle *hoche-pied*.

On trouve sur les monumens plusieurs charrues : je ne donnerai ici que les mieux caractérisées, & je les rangerai selon leur degré de simplicité. *N^os.* 3, 4, *Pl. CCCXXXII*, charrues faites d'un seul morceau de bois bifurqué une fois, ou bifurqué deux fois. La première, tirée d'une peinture antique, se voit dans le Traité *de Roman. Græcorumque ponderibus* de Lucas Pætus; la seconde, sur une pierre gravée de la galerie de Florence (*Gemm.*, *II*, *tab.* 42, *n°* 3). *N^os.* 5, 6, *Pl. CCCXXXII*; 1, 2, *Pl. CCCXXXIII*, charrues faites de plusieurs morceaux. La première est tirée des *Miscellan. erudit. Antiq.* de Spon (*in-fol.*, *pag.* 308); la seconde, des médailles romaines de colonies; la troisième, du *Musæum etruscum* de Gori (*I*, *tab* 200); la quatrième, des peintures d'un manuscrit d'Hésiode, du moyen-âge, publiée par Leclerc dans une édition de ce poète (1751, *in-8°.*). *N°.* 3, *Pl. CCCXXXIII*, charrue composée d'après les Géorgiques de Virgile (*I*, 160, *&c.*). *N°.* 4, *Pl. CCCXXXIII*, charrue garnie de roues, & d'un coûtre placé avant le soc (*Caylus*, *Rec.*, *V*, *Pl. LXXXII*).

Pour terminer l'article des charrues je ferai voir, 1°. sous le *n°.* 5, *Pl. CCCXXXIII*, le développement du joug des bœufs, qui, sur les monumens, tirent toujours par le cou & non par les cornes; il est dans les peintures du Térence du Vatican (*Heautontim. act. I*, *sc.* 1); 2°. sous le *n°.* 1, *Pl. CCCXXXIV*, la manière dont on relevoit la charrue sur le cou des bœufs, pour que le soc ne touchât point la terre quand on ne labouroit pas (*Médaille de la famille Cassia; Morelli*, *tab.* 1, *n°.* 4); 3°. sous le *n°.* 2, *Pl. CCCXXXIV*, la manière dont on entravoit les bœufs, & probablement aussi les chevaux, avec un lien passé autour de chaque jambe, & qui s'assembloit dans le milieu par un nœud commun (*Médaille de Phæstus en Crète; Pellerin*, *Peuples*, *III*, *Pl. CI*, *n^os.* 62, 63); 4°. enfin, sous le *n°.* 3, *Pl. CCCXXXIV*, la manière dont on conduisoit les bœufs attelés, en les guidant avec une courroie liée à leur cou en guise de bride, & en les piquant avec un long aiguillon, tiré d'une peinture antique (*de Roman. Græcorumque ponderibus* de *Pætus*.)

J'ai dit que pour labourer on se servoit de la bêche; je dois ajouter que l'on se servoit quelquefois d'une bêche pointue, appelée encore *vanga* dans les environs de Rome. On employoit aussi la fourche à trois & même à quatre dents (*Cato. R. R. cap.* 10 & 11), mais surtout la houe fourchue, appelée aussi *hoyau*, *crochets*, & le *pic*. On voit ici, sous le *n°.* 4, *Pl. CCCXXXIV*, le pic : c'est une des mille *ascia* gravées sur les sarcophages. Quelquefois le pic, au lieu d'être terminé en pointe, est aplati : on l'appelle alors *pioche à prés*, nom qui désigne son usage. On trouve dans les peintures du Térence du Vatican (*Heautont. m. act. I*, *sc.* 1) le hoyau ou les crochets du *n°.* 5, *Pl. CCCXXXIV*. Le hoyau du *n°.* 6, *Pl. CCCXXXIV*, solide dans la moitié du fer qui tient à la douille, est tiré d'une pierre gravée des *Monum. antichi* de Winckelmann (*n°.* 34).

Herſage. Sur une médaille de grand bronze d'Auguste, au revers de César (*Gesneri*, *Impp. roman. tab.* 5, *n°.* 7), on voit la herse triangulaire du *n°.* 7, *Pl CCCXXXIV*.

Moisson. Les Anciens avoient plusieurs instrumens différens pour moissonner : tantôt ils coupoient les épis avec une faucille simple, telle que celle du *n°.* 8, *Pl. CCCXXXIV* (*Col. traj. tab.* 83); tantôt avec une faucille dentée, telle que celle du *n°.* 9, *Planche CLXIII* (*Passerii*, *Lucernæ fictil. I*, *tab.* 9); tantôt ils fauchoient les blés comme les prés. L'on voit sur les médailles consulaires (*Gessner. II*, *tab.* 32, *n°.* 75) la faulx du *n°.* 10, *Pl. CCCXXXIV*, & sur une pierre gravée (dont l'antiquité est contestée), publiée par Mariette, la faulx du *n°.* 11, *Pl. CCCXXXIV*; enfin ils détachoient les épis avec une espèce de fourche à cinq dents : tels sont les instrumens des moissonneurs que nous présentent les monumens, excepté le dernier.

Battage. Les monumens ne nous présentent ni le fléau ni le chariot armé en dessous de pointes aiguës & tranchantes, ni les bœufs, ni les chevaux employés aujourd'hui dans diverses contrées pour faire sortir les grains de blé de leurs bâles; cependant les textes des auteurs grecs & latins nous apprennent qu'on s'en servoit dans leurs pays.

Vannage. Le van des Anciens se trouve représenté dans plusieurs bas-reliefs relatifs à Bacchus ou à ses mystères. Il ressemble entièrement aux nôtres & n'a point d'anses : on en voit un différent sous le *n°.* 12, *Pl. CCCXXXIV*, tiré des peintures d'Herculanum (*V*, 95); il se fait remarquer par ses anses. La corbeille élégante du *n°.* 13, *Pl. CCCXXXIV*, est tirée de vases grecs dits *étrusques* d'Hamilton (*II*, 25); c'est le *calathus* que Sérapis porte sur la tête. Sa forme, de cône renversé, empêche de le confondre (comme on l'a fait cependant quelquefois) avec le *modius*, mesure à blé des Anciens. On voit un *modius* tiré des pierres gravées du *Musæum florentinum* (*II*, *tab.* 21), sous le *n°.* 14, *Pl. CCCXXXIV*.

Le *n°.* 15, *Pl. CCCXXXIV*, présente une espèce de sacoche ouverte, remplie de légumes & de fruits qu'elle servoit à recueillir. Elle est tirée des peintures d'Herculanum (*II*, 203).

La vigne. Des objets relatifs à la vigne, ceux qui appartiennent au pressurage des raisins sont les seuls que l'on trouve sur les monumens. On voit ici, sous le *n°.* 16, *Pl. CLXIII*, le plus simple des pressoirs que les Anciens

aient employés (après le foulement avec les pieds, tel que le préſentent quelques bas-reliefs relatifs à Bacchus & à ſon cortége); c'eſt celui qui eſt formé par une preſſe ſans vis, & dans laquelle on enfonce des coins avec un marteau. Il eſt tiré des peintures d'Herculanum (*tom. I, tavola 35, pag.* 187). Sur des médailles de Boſtra en Arabie (*Pellerin, Peuples, III, pag.* 155), conſacrées à Bacchus, eſt gravé le preſſoir à étiquet (à vis perpendiculaire) du *n°.* 17, *Pl. CCCXXXIV.* Enfin je rappellerai ici que les Gaulois, habitans des Alpes, avoient inventé les tonneaux de bois (*Plin.* 14, 21), moins fragiles que les grands dolium de terre cuite. On voit des tonneaux ſur la colonne trajane; ils ne diffèrent en rien des nôtres. Strabon dit (5, *pag.* 218 : 1620) que les Gaulois ciſalpins fabriquoient des tonneaux de bois plus grands que des maiſons : les Modernes les appellent des *foudres.*

Moulin à huile. En fouillant dans les ruines de *Stabia* en 1779, on trouva le moulin à huile des *n°s.* 18, 19, *Pl. CCCXXXIV*, & les vaſes de terre cuite à demi enfoncés dans le pavé, deſtinés à contenir la liqueur. M. le marquis Grimaldi en fit conſtruire à Caſerte un ſemblable, qui ſe trouva plus avantageux que ceux du pays. Il l'a décrit dans un Mémoire (*Memoria ſulla economia olearia antica, e moderna, &c. Nap.*, 1783, *in*-4°.) Il conſiſte dans une cuvette, avec une colonne ou un arbre dans le milieu, & deux meules taillées en portion de ſphère, avec un trou carré pour recevoir l'eſſieu : la cuvette & les meules ſont faites de pierre volcanique très-dure & percée d'une infinité de trous.

Dans le Muſée d'Arles on voit un ſarcophage de marbre, ſur lequel eſt gravé le *n°.* 20, *Pl. CCCXXXIV*, qui repréſente la cueillette des olives & un moulin à huile. La meule eſt placée de champ, & ſoutenue par un axe perpendiculaire, autour duquel elle tourne à l'aide d'un levier horizontal (*Voyage de M. Millin, III, Pl. LXI, n°.* 3).

Moulins à blé. Les Grecs, dès le tems d'Homère, ſe ſervoient, pour moudre le blé, de moulins à bras, c'eſt-à-dire, de petites meules ordinairement de baſalte, qui tournoient horizontalement l'une ſur l'autre, à l'aide d'un levier horizontal. Les Romains, juſqu'aux derniers tems de la République, pilèrent le blé après l'avoir fait rôtir : le pilon dont ils ſe ſervoient pour cet uſage étoit un peu pointu (*Polyb. I, cap.* 22, *pag.* 22 : 1609), & à l'aide de l'anneau qui le terminoit, il étoit ſuſpendu à l'extrémité d'un levier flexible ſupporté par un axe. A cette époque (*Procop. de Bello gothico, lib.* 1) ils établirent ſur le penchant du Janicule des moulins qui étoient mus par l'eau des aqueducs. Quant aux moulins à vent, ils paroiſſent n'avoir été inventés que dans le neuvième ſiècle de l'ère vulgaire.

LIVRE V.

VASES.

Observations générales.

Nous sommes étonnés de la grande quantité de *vases* & de débris de vases, de toutes sortes de matières & de toutes sortes de formes, que l'on découvre en fouillant dans les endroits qui ont été habités par les Anciens. Notre étonnement cessera si nous considérons que les objets dont se composoit leur mobilier étoient peu variés, & que les vases en formoient la partie la plus nombreuse & la plus riche : c'est pourquoi j'en ai fait un livre particulier. Des siéges, des tables ou trépieds, des tapis étoient, avec les vases, les seuls ornemens des appartemens, même les plus somptueux : tel étoit encore, dans le moyen-âge, le mobilier de nos ancêtres, celui de toute l'Europe ; tel il fut encore dans la Belgique, dans la Hollande & dans l'Allemagne jusqu'au milieu du dernier siècle, époque où les vases cessèrent d'être l'ornement de luxe & l'annonce fastueuse de la richesse. On voyoit encore avant 1790, à Paris, dans le garde-meuble du Roi près des Tuileries, une des plus riches collections de vases modernes & du moyen-âge : il y en avoit plus de huit cents de cristal de roche ou de pierres précieuses, tous montés en or ou en vermeil, la plupart émaillés avec goût. La plus grande partie de ces vases avoit été rassemblée par le grand-père de Louis XV. Quelques-uns sont décrits dans l'ouvrage de Piganiol de la Force sur Paris.

Cicéron (*VI*) dit qu'un fils d'Antiochus, Roi de Syrie, ayant abordé en Sicile, où Verrès étoit Préteur, celui-ci vint à bout de lui dérober plusieurs vases d'or enrichis de pierres précieuses, dont les Rois, principalement ceux de Syrie, étoient dans l'usage de se servir, entre lesquels on en distinguoit un qui étoit d'une seule pierre, & qui avoit une anse d'or. On lit dans un fragment d'Athénée, qu'on avoit trouvé dans les dépouilles de Darius pour 73 talens babyloniens & 12 mines de vases enrichis de pierreries (environ un million de fr.). Dans le triomphe de Pompée on porta des vases d'or en assez grand nombre pour garnir neuf buffets, sans parler des vases murrhins. On voit ici sous le *n°.* 1, *Pl. CLXV*, un buffet garni de vases placés sur les tablettes intérieures, & d'instrumens de sacrifice sur la plus élevée ; ce qui feroit croire qu'il appartenoit à un temple. Il est gravé sur une lampe de terre cuite du Recueil de Passeri (*tom. III*).

De tous les vases que l'on trouve dans les lieux qu'ont habités les Anciens, le plus grand nombre a probablement servi dans les repas ou pour renfermer les cendres des morts ; mais une grande partie a servi d'ornement. Je désigne par ce mot les grands vases employés pour ornemens dans les temples, dans les maisons, par les architectes ; ceux que l'on donnoit pour prix aux athlètes vainqueurs, qui sont gravés avec les noms des jeux sur plusieurs médailles ; entre les vases de terre cuite, enfin, ceux qui, n'ayant jamais eu de fond, n'ont servi, comme l'ont dit Caylus (*Rec. d'Antiq. I*, 105) & Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv. 3, chap. 3, n°. 35*), qu'à orner & à décorer les lieux où ils étoient placés. J'ai fondé sur ces considérations la division des trois sections qui partagent ce livre, sans la présenter comme exclusive, mais en l'employant seulement comme une méthode de classification.

Je terminerai ces observations générales par le dessin d'un tombeau antique, découvert par M. Hamilton (*Vases étrus. tom. II, pag. 57*) dans les monts Tiphatins, à dix lieues & demie au dessus de l'ancienne Capoue, près de Trebbia. On le voit ici sous le *n°.* 2, *Pl. CLXV*. Le squelette du mort étoit étendu dans le milieu du tombeau. La tête étoit opposée à l'entrée du sépulcre, & placée contre la muraille, à laquelle étoient attachées six baguettes de fer courtes & plates, mobiles autour d'un clou comme les branches d'un éventail : il y avoit près de la tête, & à la gauche du mort, deux candelabres de fer criblés de rouille, deux épées de fer, un couloir (*colum vinarium*) de bronze percé de plusieurs trous pour passer le vin, & garni d'un manche (on en voit un ici dans le livre des Meubles & Instrumens) : vers les pieds, une jate ronde de bronze (cratère), dans laquelle étoit un *simpulum*, petite coupe ronde, fixée à un très-long manche recourbé en crochet par le haut, destinée à puiser le vin dans les *dolium* ou dans les cratères pour le verser dans la coupe de chaque convive ; enfin, deux œufs & une rape. Plusieurs vases de terre cuite étoient suspendus contre les murailles avec des clous de bronze, ou placés à terre à la droite & vers les pieds du mort. « Ces vases, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art, liv. 3, chap. 3, n°. 31*), ne peuvent pas être regardés » comme des vases cinéraires, parce qu'alors ce n'étoit » pas l'usage en cet endroit (ainsi que l'annonce le squelette) de brûler les morts, parce qu'on n'y a trouvé » qu'un seul corps, & enfin parce que tous ces vases » étoient découverts, tandis qu'en général les vases cinéraires ont leur couvercle. »

SECTION PREMIÈRE.

Vases employés habituellement.

Vases employés à table ou qui y avoient rapport. Les premiers dont je doive parler sont ceux dans lesquels on conservoit le vin. On s'accorde à dire que les Anciens, & les Romains en particulier, ne laissoient point, comme nous le faisons, fermenter entièrement le vin dans des cuves, après l'avoir extrait des raisins à l'aide du pressoir, ni déposer dans ces cuves la lie la plus grossière. Après un commencement de fermentation, ils le vidoient dans les *dolium* ou amphores ; ils l'y laissoient fermenter, & rejeter une partie de la lie la plus grossière par l'ou-

verture de ces vaſes, qu'ils ne fermoient qu'après cette fermentation & cette dépuration. Pour certains vins ils plaçoient enſuite les *dolium* ſur des grillages, & ils faiſoient du feu ſous ces vaſes pour cuire le vin. On enduiſoit quelquefois de poix ou de plâtre ces *dolium* ou amphores de terre cuite, & on les bouchoit toujours avec du liége couvert d'un maſtic fait avec des matières graſſes. A Herculanum on en a trouvé dans le fond d'une cave; elles étoient enfouies dans le ſol. La bouche étoit fixée dans une tablette de marbre, & fermée avec des couvercles de la même pierre. Il y a dans la villa Albani un vaſe de terre cuite de cette eſpèce, ſi grand qu'il contenoit dix-huit amphores (comme l'annoncent les lettres numérales gravées ſur ſa panſe) ou quatre cent ſoixante-trois litres (quatre cent quatre-vingt-dix-ſept pintes). En 1750 on voyoit encore (*Caylus, Rec. IV, Pl. LVIII*) une amphore trouvée à Pouzzoles, qui avoit de hauteur 1 mètre 786 (5 pieds 6 pouces), de diamètre 1 mètre 624 (5 pieds), & qui contenoit 16,09 hectolitres (6 muids ou 1728 pintes). Pluſieurs des amphores trouvées à Herculanum & à Pompeii ont des inſcriptions écrites avec de la couleur, & qui préſentent le nom du préteur Nonius, comme on en a déterré à Rome qui étoient inſcrites du nom du Conſul pour fixer l'année de la vendange.

On voit dans Montfaucon (*Ant. expl. III, Pl. LXIX*) trois amphores ou *dolium* qui ſont deſſinées ici ſous les *n*os. 1, 2, 3, *Pl. CLXVII*. Sur une des anſes du premier ſont gravées les ſigles P. S. A. X., dont les deux dernières déſignent la capacité du vaſe, dix amphores ou deux cent cinquante-ſept litres (environ deux cent ſoixante-ſeize pintes). Quant aux deux premières, ſont-elles les lettres initiales des noms du propriétaire ?..... Plaute (*Rudens*, 2, 5, 21) dit d'une urne de même eſpèce : *Nam hæc litterata eſt, abs ſe cantat cuja ſiet.* Un bas-relief de la villa Albani, publié par Winckelmann (*Mon. ant. n*°. 174), & repréſentant, avec Alexandre, Diogène dans ſon tonneau, nous fait voir un vaſe à bouche très-large, dans lequel un homme eſt aſſis; il eſt deſſiné ici ſous le *n*°. 1, *Pl. CLXVIII*. Ce vaſe eſt rompu, & les morceaux ſont réunis par des liens de plomb taillés en *queue d'aronde*. En 1762 on déterra à Sezze, canton près duquel ſe recueilloit le fameux vin de Cécube, une grande amphore de terre cuite. Le plomb qui ſervoit à en raccommoder les fractures peſoit au moins quinze livres romaines (dix livres cinq onces un gros quarante-cinq grains du poids de marc).

On peut penſer que la forme pointue du fond des amphores de voit les rendre difficiles à tranſporter. On en ſera convaincu en voyant ſous le *n*°. 2, *Pl. CLXVIII*, une bête de ſomme avec un bât chargé de deux amphores. Ce morceau de terre cuite, deſſiné de la grandeur de l'original, eſt tiré du Recueil de jouets d'enfans, antiques, du Prince de Biſcari (*Traſtulli dè Bambini*). Cette difficulté de tranſport étoit plus grande dans les pays montueux : auſſi des habitans des Alpes ſubſtituèrent (*Plin. XIV, cap.* 27) aux vaiſſeaux de terre cuite, des futailles ou tonneaux de planches réunies avec des cerceaux, ſemblables aux nôtres, & qu'ils avoient inventés. On en voit dans les bas-reliefs des colonnes trajane & prétendue antonine. Strabon (*V, p.* 218, *edit.* 1620) dit que les Gaulois ciſalpins faiſoient des tonnes de bois plus grandes que leurs maiſons; ce qui rappelle les foudres ou *legrefaſs* d'Allemagne, entr'autres celui d'Heidelberg, qui contenoit deux cent quatre muids ou cinquante-quatre mille ſept cent quinze litres (cinquante-huit mille ſept cent cinquante deux pintes).

Cratères. Le cratère étoit un grand vaſe placé dans la ſalle des feſtins & dans le vide laiſſé par les tables. On y mêloit le vin avec l'eau, & l'on puiſoit enſuite avec le *ſimpulum* (eſpèce de petite coupe fixée à un très-long manche, recourbé par l'extrémité en crochet, que l'on voit dans le livre de la RELIGION) pour remplir les coupes des convives. Quand les cratères n'étoient point fixés aux trépieds (*engytheca* ou *angotheca*) qui leur ſervoient de ſupports, ils ne différoient des coupes que par leur grandeur; elle étoit telle, qu'Hérodote parle de cratères qui contenoient, l'un trois cents amphores (*lib.* 1, *n*°. 70), & l'autre ſix cents (*IV*, 81). Le lecteur devra donc ſe rappeler toujours, en voyant nos deſſins des cratères, que ces vaſes avoient ordinairement un volume au moins décuple de celui des coupes, auxquelles ils reſſembloient ſouvent, tant par les anſes que par les formes générales.

Cratères avec ſupport, *n*os. 3 & 4, *Pl. CLXVIII*, & *n*os. 1 & 2, *Pl. CLXIX*, tirés des antiquités d'Herculanum, & *n*°. 3, *Pl. CLXIX*, tiré des Recueils de Caylus (*I, Pl. XCII*).

Cratères ſans ſupport & ſans anſes, *n*os. 1, 2 & 3, *Pl. CLXX* (*Voyage de Saint-Non, tom. II, pag.* 47).

Cratères ſans ſupport, *n*os. 4 & 5, *Pl. CLXX*, grecs, de terre cuite, dits *étruſques*, tirés du Recueil d'Hamilton (*II*, 21), & de Caylus (*I, Pl. XLI*) *n*°. 6, *Pl. CLXX*, & *n*°. 1, *Pl. CLXXII*, tirés d'Herculanum (*Pitt. I, pag.* 101, & *Suppl. pag.* 216), *n*° 1, *Pl. CLXXI*, tiré des pierres gravées du Palais-Royal (*II, Pl. LXVII*).

Vaſes de moyenne grandeur, deſtinés à renfermer ou à verſer les liquides. — Vaſes *ſans anſes*..... de verre, *n*os. 2 & 3, *Pl. CLXXI* (*Montf. III, Pl. LXXIX*)..... de terre cuite, grec, dit *étruſque*, *n*°. 4, *Pl. CLXXI* (*Paſſ. tom. I*). — Vaſes *avec une anſe*..... *ſimpulum*, petite coupe à long manche perpendiculaire, le plus ſouvent terminé en crochet, *n*°. 5, *Pl. CLXXI*, & *n*os. 2 & 3, *Pl. CLXXII* (*Montfaucon, II, Pl. LXIV*), qui ſervoit à puiſer le vin dans les cratères, pour le verſer dans les coupes..... fiole de verre, *n*°. 4, *Pl. CLXXII* (*ibidem, III, Pl. LXXIX*)..... de verre, avec une coupe de même matière (*Hercul. Pitt. II, p.* 303), *n*°. 5, *Pl. CLXXII*..... de marbre ou de métal, *n*os. 1, 2, 3, 4 & 5, *Pl. CLXXIII* (*Herculan. Pitt. II*, 303; *Suppl. pag.* 140, 144; *Pitt. II*, 161; *III*, 303). — Vaſe ayant la forme d'un Silène aſſis, *n*°. 1, *Pl. CLXXIV* (*Voy. de Saint-Non, pag.* 44)..... de terre cuite, grecs, dits *étruſques*, *n*os. 2, 3, 4, 5 & 6, *Pl. CLXXIV*, & *n*°. 1, *Pl. CLXXV* (*Caylus, I, Pl. XLIV*, 43, 100, 31, 43, 42), *n*os. 2 & 3, *Pl. CLXXV*, *n*os. 1 & 2, *Pl. CLXXVI* (*Hamilton, IV*, 23; *II*, 117; *I*, 113; *IV*, 91)..... de métal, *n*°. 3, *Pl. CLXXVI*, ſur un ſarcophage de Boiſſard (*Montfaucon, V, Pl. LIX*). — Vaſes *avec deux anſes*..... de verre, *n*°. 4, *Pl. CLXXVI* (*Montfaucon, III, Pl. LXXIX*), *n*°. 5, *Pl. CLXXVI* (*Caylus, II, Pl. LXXXVII*)..... de métal, *n*°. 6, *Pl. CLXXVI* (*Herculan. Pitt. IV, pag.* 315)..... de terre cuite, grecs, dits *étruſques*, *n*os. 1 & 2, *Pl. CLXXVII* (*Caylus, II, Pl. XXV; I*, 41), *n*os. 3, 4 & 5, *Pl. CLXXVII* (*Hamilton, III, Pl. CXXIV, CXVI*)..... avec un couvercle, *n*os. 6 & 7, *Pl. CLXXVII* (*Caylus, I, Pl. XLIV*, 34).

On voit ici ſous les *n*os. 1 & 2, *Pl. CLXXIX*, un Ηέμος, *colum vinarium*, un couloir de bronze, deſſiné de face & de profil. J'ai déjà dit que la fermentation & la dépuration des vins ſe faiſoient dans les amphores ou

dolium de terre cuite. Pour séparer les lies du vin lorsqu'on l'en tiroit, on passoit le liquide au travers d'un couloir de métal. On en conserve deux dans la Collection d'Herculanum; ils sont faits d'un métal blanc, & travaillés avec élégance. Chacun est composé de deux plats ronds & concaves, du diamètre de 0 mètre 108 (4 pouces), garnis de manches aplatis. Les deux plats & leurs manches s'adaptent si bien l un à l'autre, qu'étant réunis ils paroissent ne faire qu'un seul vaisseau. Des trous en grand nombre sont percés symmétriquement dans le plat supérieur qui retenoit la lie, & laissoit couler le liquide épuré dans le plat inférieur. Le couloir qui est dessiné ici d'après Montfaucon (*III, Pl. LXII*), fut trouvé à Rome vers la fin du dix-septième siècle. Il est de bronze, & orné, sur le manche, de reliefs d'argent, relatifs au culte de Bacchus.

Seaux, vases à anses mobiles, *n°. 1, Pl. CLXXX* (*Caylus, VI, Pl. XIV*; seau de métal orné d'hiéroglyphes, qui a servi peut-être à porter l'eau du Nil dans les fêtes d'Isis, *n°s. 2 & 3, Pl. CLXXX*; seaux à deux anses, placés sur de petits *abacus* ou trépieds, qui les faisoient tenir debout malgré la convexité de leur fond (*Hamil., II*, 49; *Herculan. Voyage de Saint-Non, t. II, pag.* 48).

Vases des repas & coupes de toute forme, *n°. 1, Pl. CLXXXI*; grecs (*Hamilton, II*, 75), *n°s. 2, 3, 4 & 5, Pl. CLXXXI, & I, Pl. CLXXXII*; grecs, dits *étrusques*, de terre cuite (*Cayl. I, Pl. XLI; II, XXXIV, t. I, Pl. XXXIII, XXX; II, XXII*); *n°. 2, Pl. CLXXXII* (*Hamilton, II, LXXXVII*), ornés de têtes, *n°. 3, Pl. CLXXXII*; d'une tête de Faune de terre cuite, grec (*Caylus, II, Pl. XXVII*), *n°. 4, Pl. CLXXXII*; une coupe grecque de terre cuite, avec les têtes d'Hercule & d'Iole (*Caylus, II, Pl. XXVII*); travaillés en entier sous forme d'animaux, *n°. 5, Pl. CLXXXII*; de cochon, *n°. 1, Pl. CLXXXIII*; sous forme d'oiseau, tous deux grecs, de terre cuite (*Hamilton, III*, 106; *IV*, 34).

Les hommes se servirent d'abord, pour boire, de cornes d'animaux, ensuite ils firent des vases qui eurent la forme de cornes, mais qui représentèrent tantôt des têtes, tantôt des demi-corps d'animaux. On les appela *rhytium* : le plus grand nombre n'est pas percé à la pointe, c'est-à-dire, à la bouche des têtes. Deux peintures d'Herculanum (*Pitt. III, pag.* 165; *I, p.* 79), dessinées ici sous les *n°s. 2 & 3, Pl. CLXXXIII*, nous apprennent comment on buvoit avec les cornes. Dion-Cassius (*lib.* 72, *cap.* 18) dit que l'empereur Commode, lorsqu'il combattoit avec les gladiateurs, buvoit, pour se désaltérer, du vin doux dans une coupe travaillée en forme de masse. Il sembleroit, d'après ce texte, que chacun donnoit à ses coupes des formes analogues aux instrumens de sa profession. Celles des débauchés représentoient les parties du corps humain les plus secrètes (*Juvénal, Satyr. II*), & les attitudes les plus obscènes. — *Rhytium*, *n°. 4, Pl. CLXXXIII*, sous forme d'animal chimérique (*Herculan. Bronzi, II*, 2, 3)..... de terre cuite, grecs, *n°. 5, Pl. CLXXXIII*; sous forme de cheval ailé (*Hamilt.*, 1800, *I*, 46); *n°. 6, Pl. CLXXXIII*, tête de cochon (*Hamilt. I*, 110); *n°. 1, Pl. CLXXXIV*, tête de chien (*Caylus, I, Pl. XXXV*). — Athénée (*lib.* 11, *cap.* 14) parle de coupes appelées τραγελαφος, bouc-cerf : c'étoit un animal qui habitoit les bords du Phase, selon Pline, notre cerf des Ardennes, à longs poils sur le front & sur les épaules. L'éditeur du second Recueil des vases grecs, de terre cuite, d'Halmiton (1800, *II*, 7) croit que ce nom composé désigne l'espèce de vases semblables à celui qui est dessiné ici sous trois faces, *n°s. 2, 3 & 4, Pl. CLXXXIV*, & qui est formé d'une demi-tête de bélier & d'une demi-tête de sanglier, coupées en long. Cette opinion est douteuse. — Le *n°. 1, Pl. CLXXXV*, présente un vase à boire de métal, très-orné (*Caylus, II, Pl. XLI*).

Plats, *n°s. 2, Pl. CLXXXV* (*Athen. Stuart*); *n°. 3, Pl. CLXXXV*, avec des lettres étrusques autour de la tête de Méduse (*Mus. etrusc. Gorii, I, pag.* 30). Pétrone (*cap.* 31) parle de deux plats d'argent, sur lesquels étoient gravés le nom de Trimalcion & le poids de chaque plat.

Casserolles, *n°. 4, Pl. CLXXXV*, avec un manche terminé en tête de bélier (*Caylus, VII*, 35); *n°. 5, Pl. CLXXXV*, manche semblable, détaché (*Caylus, I, Pl. XCII*).

Patères ou soucoupes avec manche ou sans manche. Elles servoient, dans les sacrifices ou dans les festins, à faire des libations; *n°. 6, Pl. CLXXXV*, admirable patère étrusque (*Monum. ant. Winckelm. n°.* 156) de bronze, conservée dans la villa Albani. Le manche représente Ulysse attaché sous le ventre du bélier; la coupe, un monstre moitié femme & moitié poisson, &c.; *n°. 7, Pl. CLXXXV*, manche de patère, de bronze, qui représente un serpent (*Mus. etrusc. Gorii, I, tab.* 89).

Bouilloire, semblable à nos théières, *n°. 8, Planche CLXXXV*, tirée d'une peinture antique (*Monum. ant. Winck. n°.* 185). On voit au cabinet d'Herculanum (*Voy. de Saint-Non, tom. II, pag.* 47) un vaisseau de bronze, destiné à faire bouillir l'eau, dessiné ici sous le *n°. 9, Pl. CLXXXV*. L'eau placée dans cette espèce de cuvette étoit échauffée par le cylindre garni d'un couvercle, dans lequel on jetoit des charbons allumés, & d'où la cendre s'échappoit par des trous pratiqués dans le fond de la cuvette. Celle-ci étoit garnie d'un robinet.

SECTION II.

Urnes cinéraires.

Pendant le tems où les Grecs & les Romains brûloient les morts, on recueilloit les cendres dans des urnes ou vases de diverses formes & de diverse matière, que l'on déposoit dans les tombeaux ou dans les hypogées (tombeaux souterrains). Je vais décrire en général ces urnes cinéraires, parce qu'elles sont des vases; mais je ne parlerai point de celles de marbre qui sont carrées, & qui représentent en petit les sarcophages, parce qu'elles ne sont point des vases.

Le caractère général des urnes cinéraires est d'avoir un couvercle.

Le plus grand nombre de ces urnes étoient des *ollæ* ou vases de terre cuite. Lorsqu'on plaçoit dans un tombeau commun, tel que celui d'Auguste, les urnes de plusieurs personnes & celles de leurs affranchis, on pratiquoit, pour les recevoir, des niches semblables à celles où les pigeons font leurs nids dans les colombiers : de là ces tombeaux ont été appelés *colombaria*. En 1699 on en déterra un à Rome, dans la vigne Corsini; Bartoli en publia les dessins : on y voyoit des urnes de terre cuite, dessinées ici sous les *n°s. 1 & 2, Pl. CLXXXVII* (*Montfaucon, tom. V, Pl. XI*). Les unes étoient couvertes avec une tuile plate & carrée, percée de plusieurs trous pour que les libations pussent atteindre les cendres. Sur cette tuile étoient gravés les noms du mort ou les outils

de son métier. Les autres avoient un couvercle, & étoient placées sur de petits socles travaillés sous la forme de panier.

Les Grecs élevoient quelquefois, pour tenir lieu de tombeaux, des colonnes ou seulement des cippes (fûts de colonne avec base, mais sans chapiteaux), sur lesquels ils plaçoient les urnes cinéraires. On en voit ici un dessin, *n°. 3, Pl. CLXXXVII*, tiré des pierres gravées de la galerie de Florence (*tom. II, tab. 43, n°. 1*).

Les urnes de terre cuite varioient beaucoup pour la forme : on en voit ici, sous les *n°s. 4, 5, 6, 7, Pl. CLXXXVII*, quatre tirées des Recueils de Fabretti. L'inscription de la première, OSSVARIVM, désigne sa destination ; celle de la quatrième, AN XI, apprend qu'elle étoit une urne cinéraire, quoiqu'elle n'ait point de couvercle ; mais on le peut suppléer d'après la troisième. *N°s. 8, 9, 10, Pl. CLXXXVII*, urnes tirées des Recueils de Caylus (*tom. I, Pl. LXXXIX ; II, XCV, 30*) ; les deux premières sont de marbre ; la troisième est grecque & de terre cuite. Si la figure placée debout sur le couvercle est antique, elle pourroit annoncer que la personne dont l'urne renferme les cendres, étoit morte fort jeune. L'on trouve, sur quelques sarcophages, des mains étendues, élevées, & l'inscription qui est gravée sur un de ceux-là dit que la jeune défunte lève ses mains contre les dieux, pour se plaindre d'avoir été enlevée si jeune, ou plutôt d'avoir été assassinée. (*Voyez mon Dictionn. d'Antiquit., article* MAINS ÉLEVÉES). Les urnes des *n°s. 11, 12, Pl. CLXXXVII*, 1, 2, *Pl. CLXXXIX*, 1, 2, *Pl. CXC*, 3, *Pl. CLXXXIX*, 3 *bis*, *Pl. CXC*, sont tirées des *Sepolcri antichi* de Bartoli (*Montfaucon, V, Pl. XXII & XXI*). Celles des *n°s. 4, Pl. CXC* ; 1, *Pl. CXCI*, sont grecques (*Athen. de Stuart*).

M. Fauvel, correspondant de l'Institut de France, Vice-Consul à Athènes, m'écrit de cette ville..... « Je crois vous avoir dit que l'on mettoit dans les tombeaux, non-seulement des vases, mais des simulacres de vases en pierre tendre, non creusés, d'une forme que je regarde comme spécialement consacrée aux tombeaux (à panse égale, très-alongée ; à goulot évasé, à anses saillantes ou plaquées, paires ou impaires). Les peintures de ces sortes de vases représentent presque toujours des sujets funèbres..... un tombeau sur lequel on dépose des tresses de cheveux, on fait des libations ; des figures accablées de douleur, enveloppant un cippe de bandelettes ; des courses de chars, des jeux funèbres. Ces vases ont quelquefois de hauteur 0 mètre 550 (deux pieds). On posoit aussi sur le tombeau, au lieu de cippe, un vase de marbre (ou plutôt une représentation de vase), haut de 1 mètre (3 pieds 1 pouce environ) & plus, de la même forme, orné des mêmes figures, soit peintes, soit en bas-relief. J'ai vu beaucoup de ces vases..... »

SECTION III.

Vases d'ornement.

Je comprends sous le titre de *vases d'ornement*, ceux qui ont appartenu à l'architecture, pour embellir les édifices ou les jardins, & les vases auxquels on ne peut assigner d'usage particulier. Mais je répète ce que j'ai dit au commencement de ce livre, que la classification adoptée n'est point exclusive ; que souvent même elle n'a pour fondement que des probabilités. C'est tout ce que j'ai pu faire dans une matière aussi obscure.

N°s. 2, 3, 4, Pl. CXCI, 1, *Pl. CXCII*, vases grecs, dits improprement *étrusques*, de terre cuite. Les deux premiers sont tirés des Recueils de Caylus (*tom. I, Pl. XXXVI*, 43) ; les deux autres des *Pictur. etrusc.* de Passeri (*tom. I*). *N°s. 2, 3, Pl. CXCII* (*Caylus, tom. I, Pl. XLIV, XCVIII*), *n°s. 4, 5, Pl. CXCII*, tirés d'Herculanum (*Pitt., IV, pag.* 315). *N°. 6, Pl. CXCII*, tiré de la galerie justinienne. *N°. 1, Pl. CXCIII*, sur un sarcophage étrusque (*Mus. etrusc., II, tab.* 156). *N°. 2, Pl. CXCIII* (*Passerii Lucernæ, I, tab.* 38). *N°. 3, Pl. CXCIII* (*Monum. ant. Winckel., pag.* 105). *N°. 4, Pl. CXCIII* (*Mus. Flor. Gemm. II*). *N°s. 5, 6, Pl. CXCIII* (*Athen. Stuart.*)

Le vase du *n°. 1, Pl. CXCIV*, est le plus précieux de tous ceux qui nous sont parvenus. Il est dessiné ici de la moitié de la grandeur de l'original, qui appartient au prince de Biscari, en Sicile, qui a été décrit par lui dans la Dissertation intitulée *De Vasi Murrini Ragionamento*. Trois morceaux d'opale forment, l'un la coupe, le second le balustre du pied, & le dernier l'empâtement du pied. Si ce vase est antique, comme l'assure le prince de Biscari ; si l'on a pu trouver souvent plusieurs morceaux d'opale, aussi gros, aussi beaux (ce qui paroît douteux dans l'état actuel des connoissances minéralogiques), la question sur la matière des vases Murhins seroit décidée. Ils auroient été d'opale, non de porcelaine, ni de sardonyx, ni de pierre-de-lard comme plusieurs l'ont pensé, ni de cacholong (espèce de calcédoine, opaque & d'un blanc-jaunâtre), comme je l'ai écrit.

Le travail fait le prix du vase, dessiné ici de la grandeur de l'original, sous le *n°. 2, Pl. CXCIV*. Il est de verre, d'un seul morceau : toutes les parties, & celles de fond & celles de reliefs, sont de verre (*Hist. de l'Art, liv. I, chap. I, pag. 45, édition de Paris, par Jansen*). Il fut découvert en 1725, & il est conservé dans le cabinet du marquis Trivulsi, à Milan. Le filet de la panse & ceux qui forment l'acclamation ordinaire des festins, BIBE VIVAS MVLTIS ANNIS, sont éloignés du corps du vase de sept millimètres (trois lignes) ; ils y sont liés par des fils ou filets de verre très-fins. Ils n'ont point été soudés à la coupe ; mais tout l'ouvrage a été travaillé au tour, sur une masse de verre froid, comme on grave les camées, & l'on apperçoit les traces du touret sur les fils, qui sont plus ou moins anguleux, selon que l'instrument a pu y pénétrer. Les caractères de l'inscription sont verts ; le filet est bleu : ces deux couleurs sont assez vives. La coupe est de couleur opaline ou changeante, sans que l'on puisse dire si elle a été faite de cette couleur, ou si elle l'a contractée par son séjour dans la terre, ainsi qu'il arrive aux verres qui demeurent long-tems enfouis, ou exposés aux vapeurs des fumiers, des égouts, &c. On connoît un second vase antique de verre, dont le travail est le même.

Le vase du *n°. 1, Pl. CXCV*, est d'argent ; il est double (peut-être l'*αμφιθετος* d'Homère), c'est-à-dire que la coupe proprement dite se détache des anses & des reliefs qui représentent le jugement d'Oreste, & Minerve jetant un bulletin dans l'urne. Il a de hauteur 189 millimètres (7 pouces). Winckelmann l'a publié dans ses *Monum. antichi, n°. 151.*

Le vase du *n°. 2, Pl. CXCV*, est de terre cuite, à fond noir & peintures rouges. C'est un de ceux que l'on appeloit *étrusques*, parce que les premiers avoient été trouvés dans l'Etrurie ; mais on en a trouvé un plus grand nombre dans les tombeaux de la Campanie & des autres contrées de la Grande-Grèce. Aujourd'hui M. Fauvel,

correſpondant de l'Inſtitut de France, Vice-Conſul à Athènes, m'écrit qu'il a découvert un grand nombre de vaſes dits *étruſques*, dans les tombeaux de l'Attique & des environs On ne peut donc s'empêcher de les appeler *vaſes grecs*, de terre cuite, peints. Celui de ce numéro étoit dans la bibliothèque du Vatican; il a été publié par Winckelmann (*Monum. ant.* 131). On y voit Thétys qui apporte à ſon fils Achille des armes fabriquées par Vulcain. Suétone a parlé de ces vaſes (*Cæſar*, 81).

Le *n°.* 3, *Pl. CXCV*, préſente, de la grandeur de l'original, le vaſe appelé *Barberin*, parce qu'il eſt conſervé dans le palais Barberini (*Montfaucon, Pl. XIX, tom. V*). Il a été trouvé dans le ſarcophage d'Alexandre-Sévère, dépoſé au Capitole (*Muſ. capitol., IV*). Sa matière le rend auſſi précieux que les bas-reliefs dont il eſt orné : c'eſt une pâte ou un verre preſqu'opaque, de couleur d'améthyſte.

Le vaſe de Brunſwick, ainſi appelé parce qu'il appartenoit aux Ducs de ce nom, eſt deſſiné ici de la grandeur de l'original, ſous le *n°.* 4, *Pl. CXCV* (*Montfaucon, tom. II, Pl. LXXVIII*). Il eſt fait d'un ſeul morceau d'onyx. Les bas-reliefs ſont relatifs aux myſtères de Bacchus, de Cérès & de Proſerpine. Ce vaſe fut pris à Mantoue, en 1629, dans le pillage du palais des Ducs & de cette ville.

Ce ſont encore des bas-reliefs relatifs aux Bacchanales, que l'on voit ſur le vaſe du cabinet impérial, appelé *vaſe de Saint-Denys*, parce qu'il avoit été donné à l'abbaye de ce nom par le Roi de France, Charles III. Il eſt deſſiné ici ſous le *n°.* 1, *Pl. CXCVII*, d'une proportion un peu plus foible que l'original. Il eſt d'agate : la coupe & les anſes ſont faites d'un même morceau; la coupe tient 0 litre 93 (une pinte.) Il a été publié par Montfaucon (*Antiq. expliq., I, Pl. CLXVII*).

Le vaſe Médicis, qui étoit à la villa de ce nom, & que l'on conſerve aujourd'hui dans la galerie de Florence, eſt très-grand & de marbre. Le ſacrifice d'Iphigénie eſt ſculpté ſur la panſe. On le voit ici ſous le *n°.* 2, *Pl. CXCVII* (*Montfaucon, II*, 134). Ses dimenſions ſont à peu près les mêmes que celle du ſuivant.

La *Pl. CXCIX* préſente un vaſe de marbre, haut de 1 mètre 624 (5 pieds), large de 1 mètre 137 (3 pieds & demi), qui étoit à Rome en 1775 chez M. Jenkins. Ses bas-reliefs repréſentent l'Amour qui conduit Pâris à Hélène, aſſiſtée de Junon.

Le vaſe giganteſque (il a 2 mètres 274, ou 7 pieds de diamètre) de marbre blanc, de la *Pl. CC & CC bis*, eſt conſervé à la villa Albani. Winckelmann l'a publié (*Monum. ant.*, 64), & il a expliqué les bas-reliefs, qui repréſentent les travaux d'Hercule.

Le *n°.* 5, *Pl. CXCV*, tiré d'Herculanum, préſente un baſſin de marbre avec ſon piédeſtal (*Voyage de Saint-Non, pag.* 44, *tom. II*).

LIVRE VI.

JEUX ET MASQUES.

Ce livre eſt diviſé en deux ſections, jeux particuliers & jeux publics. Je dois rappeler ici que ce Recueil étant ſpécialement deſtiné pour les artiſtes & à ſervir pour leurs compoſitions, je parlerai principalement des jeux dont les monumens nous ont conſervé quelques traces.

SECTION PREMIÈRE.

Jeux particuliers.

§. Ier. *Jeux des enfans.*

Les jouets des enfans, *crepundia*, étoient appelés en grec, outre leur nom ordinaire, γνωρισμαῖα, parce qu'on les plaçoit dans les plis des langes des enfans que l'on expoſoit, afin de les faire reconnoître par la ſuite. Les romans grecs & les comédies latines imitées des grecques, ont ſouvent pour dénoûment les reconnoiſſances opérées par les *crepundia*. On en verra le détail dans Héliodore (*Æthiopic. IV*) & dans Longus (*lib.* 1). Plaute, dans le *Rudens* (*IV*, 4, 109), décrit les jouets avec leſquels une fille avoit été expoſée dans ſon enfance : c'étoit une petite épée d'or, *enſiculus*, ſur laquelle étoit gravé le nom du père ; une petite hache d'or, *ſecuricula*, ſur laquelle on liſoit celui de la mère ; une petite pièce de monnaie d'argent, *ſicilicula* ; deux mains jointes, une petite truie avec ſes petits, *ſucula*, & une bulle d'or, *bulla aurea*, que ſon père lui avoit donnée le jour de ſa naiſſance.

Le ſcholiaſte de Valère-Maxime dit que l'on ſuſpendoit au cou des enfans, des bulles, de petits coraux, des clochettes, parce qu'ils aiment le bruit que font ces jouets quand on les agite.

Le prince de Biſcari a recueilli & publié dans une Diſſertation ſur ces petits objets (*Traſtulli de Bambini*, *in*-4°.), pluſieurs jouets qui ſont parvenus juſqu'à nous. On y trouve deux de ceux dont a parlé Plaute, cité plus haut, un très-petit onyx gravé en relief, repréſentant deux mains jointes, deſſiné ici ſous le *n°*. 1, *Pl. CCCXXXV*, & une très-petite truie de terre cuite, deſſinée ici ſous le *n°*. 2, *Pl. CCCXXXV*. Quant à la bulle d'or, elle eſt deſſinée dans les coſtumes des enfans romains. On voit encore, dans la Diſſertation du Prince de Biſcari, la clochette de bronze du *n°*. 3, *Pl. CCCXXXV* ; le petit vaſe de terre cuite du *n°*. 4, *Pl. CCCXXXV* ; enfin la tire-lire de terre cuite du *n°*. 5, *Pl. CCCXXXV*. Boldetti (*Oſſervazi. ſoprà i Cimit. de' SS. MM. tom. II*, *tav.* 1, *n^os^*. 5, 6) dit qu'il a trouvé dans les anciens cimetières de Rome deux tire-lires ſemblables, qu'il croit avoir ſervi aux enfans pour conſerver les petites pièces de monnaie que leur donnoient leurs parens & leurs amis. J'ai fait tracer, avec les deſſins, des lignes qui indiquent la grandeur des jouets.

Le Prince de Biſcari a publié auſſi la petite marionète de terre cuite du *n°*. 6, *Pl. CCCXXXV*. Boldetti (*ibid.*, *lib.* 2, *cap.* 14, *fol.* 496) dit que l'on a trouvé dans les anciens cimetières de Rome, ſuſpendus aux tombeaux des enfans, avec divers jouets, des marionètes (*burratini*) d'ivoire de la grandeur de la main, compoſées d'un torſe, de cuiſſes, de jambes & de bras détachés & retenus par un fil de cuivre, afin que les enfans, dans l'Élyſée, puſſent s'amuſer en les faiſant remuer.

On doit joindre aux jouets des enfans une très-petite main de corail, qui tient un Priape, conſervée jadis dans le cabinet de Sainte-Geneviève, & probablement le grand nombre de très-petits Priapes de bronze que l'on découvre journellement. Le ſcholiaſte de Valère-Maxime, cité plus haut, parle des jouets de corail, *corallia*. On ſait d'ailleurs que l'on ſuſpendoit au cou des enfans des repréſentations du membre viril comme une amulette pour les préſerver de la maligne influence des regards des envieux (*Plin.* 28, 4) : cet uſage ſubſiſte encore dans l'Italie méridionale & en Eſpagne.

Je terminerai cet article des JEUX DES ENFANS, dont nous trouvons les traces ſur les monumens antiques, par le deſſin (*n°*. 7, *Pl. CCCXXXV*) du ſarcophage d'Artémidore, conſervé dans la cour du palais Rondinini à Rome & publié par Guattiani (*Monum. ant. ann.* 1786) : il préſente des enfans dans l'Élyſée, qui jouent avec des anneaux ou des roulettes qu'ils font deſcendre ſur un plan incliné, & avec de petites roues ou des roulettes maintenues avec des bâtons.

Au reſte, les enfans, dans leurs jeux, imitoient tous ceux des hommes que leur foibleſſe leur permettoit : on les verra dans l'article ſuivant.

§. II. *Jeux des hommes.*

Oſſelets, ἀστράγαλοι, *tali*. Ce petit os eſt l'aſtragale, le premier des os du pied (du tarſe) des chevreaux ou des moutons. Les enfans s'amuſèrent à jouer avec les oſſelets ; les hommes jouèrent enſuite avec ces petits os : c'eſt pourquoi on en fit de bronze, & l'on en a trouvé un grand nombre dans les fouilles d'Herculanum. On voit ici, ſous le *n°*. 8, *Pl. CCCXXXV*, un oſſelet de bronze publié par Caylus (*Rec. d'Ant. III*, *Pl. LXXXIV*). Ce jeu eſt auſſi ancien que la guerre de Troye. On le jouoit avec quatre oſſelets & de deux manières : tantôt on en jetoit en l'air quelques-uns, & l'on ſe hâtoit d'en ramaſſer d'autres qui étoient poſés à terre, pour les jeter de même avant que les premiers fuſſent tombés ; la ſeconde manière conſiſtoit à les faire rouler avec la main, comme on le fait aujourd'hui avec les dés. Deux jeunes filles, peintes ſur un marbre d'Herculanum par Alexandre d'Athènes, jouent de la première manière, & une jeune fille à demi couchée ſur une plinthe, aujourd'hui dans le Muſéum Napoléon, joue de la ſeconde.

Dés, *teſſera*, κύβοι chez les Grecs, parce qu'ils étoient à ſix faces comme les nôtres. On en faiſoit remonter l'origine juſqu'à Palamède. Les dés étoient marqués ſur les ſix faces. On jetoit ordinairement trois dés à la fois ; quelquefois on les jetoit avec un cornet fait comme une

petite tour, d'où lui vient le nom de πυργος. On a trouvé à Herculanum un grand nombre de dés d'ivoire, de terre cuite, &c., & des cornets en ivoire.

Latrunculi & *calculi*, non les échecs (ζαθρικιον) que les Anciens n'ont pas connus, & que les Grecs reçurent vers le sixième siècle (pendant le règne du grand Chosroës) des Perſans, qui les tenoient des Indiens : c'étoit une eſpèce de jeu de dames. Pour y jouer on ſe ſervoit d'un échiquier & de pièces (*calculi*) blanches & noires, ou blanches & rouges, de terre cuite, de verre coloré ou de criſtal. Elles étoient toutes rondes ; car on voit dans Pétrone employer à leur place des denarius d'or & d'argent, & l'on ne trouvoit entre ces pièces aucune différence, comme dans les dames. Il y avoit trente calculi, quinze de chaque couleur. Une ſeule pièce de l'adverſaire pouvoit fermer le paſſage (*ligare*) à deux pièces de l'autre joueur, mais il en falloit deux de même couleur pour en prendre (*capere*) une ſeule de couleur différente. Avancer une pièce pour commencer le jeu étoit exprimé par les mots *dare*, *ſubire*, & la retirer ou faire une marche rétrograde par celui de *revocare*.

Cerceau, τροχος, *trochus*. Les Grecs & les Romains s'amuſoient (comme le font encore nos enfans) à jouer avec un cerceau. Oribaſe (*lib. collect. VI ad Julian.*) a décrit ce jeu. Le joueur prenoit un grand cercle, autour duquel rouloient pluſieurs anneaux, & dont la hauteur alloit juſqu'à l'eſtomac ; il l'agitoit avec une baguette de fer garnie d'un manche de bois, mais il ne le faiſoit pas rouler ſur la terre ; ce que les anneaux n'auroient pas permis. Il l'élevoit en l'air, & le faiſoit tourner au deſſus de ſa tête en le dirigeant avec ſa baguette. Winckelmann (*Mon. ant.* n°s. 194 & 195) a publié le cerceau du n°. 9, *Pl. CCCXXXV*, qui eſt garni d'anneaux, auquel eſt ſuſpendue la baguette, & le joueur du n°. 10, *Pl. CCCXXXV*, qui va lancer ſon cerceau.

Les Romains ſe ſervoient encore du cerceau pour faire de l'exercice, en le tenant à deux mains & en s'efforçant de l'arracher à une autre perſonne qui le tenoit de même. Paciaudi a décrit ce jeu dans ſon *Hiſtoire de Ripa-Tranſone*.

Diſque ou palet. Y avoit-il un diſque aſſez léger pour être porté en équilibre ſur un ſeul doigt, comme (1800, *Hamilton*, *I*, *Pl. LVI*) l'a penſé Tchisben à l'occaſion de la femme du n°. 1, *Pl. CCCXXXVI*? ou plutôt n'eſt-ce pas un tambour de baſque qu'elle porte ainſi ?

Sphériſtique ou jeux de paume. Les Grecs ſe ſervoient de balles de trois groſſeurs différentes, & lorſqu'ils jouoient avec la main nue, ils ſe plaçoient plus près ou plus loin les uns des autres, ſelon que la balle étoit petite ou groſſe. Ils ſe diviſoient, pour y jouer, en deux troupes ſéparées par une ligne tracée ſur le terrain, & contenue entre deux autres lignes, comme on le pratique encore aujourd'hui. Le ballon étoit, comme le nôtre, enflé avec de l'air comprimé, & l'on ſe ſervoit probablement de braſſards pour le lancer.

A l'imitation des Grecs, les Romains eurent auſſi, 1°. le ballon, *follis* ; mais ils en eurent deux eſpèces, le gros que l'on pouſſoit avec un braſſard, & le petit, *follis pugillaris* ou *pugillatorius*, que l'on pouſſoit avec le poing nu ; 2°. *pila trigonalis* ou *trigon*, ainſi nommée quoiqu'elle fût ronde, parce que les joueurs qui s'en ſervoient, étoient diſpoſés en triangle ; 3°. *pila paganica*, la paume villageoiſe, dont on ſe ſervoit auſſi à la ville, étoit plus groſſe que les précédentes, & remplies de plumes foulées très-fortement ; ce qui la rendoit très-dure : auſſi ce jeu étoit-il très-fatigant. Enfin on apprend, par l'épitaphe d'Urſus Togatus, conſervée au Capitole, que les Romains jouèrent avec une balle de verre, *pila vitrea*. Étoit-elle ſolide ou étoit-elle creuſe ? On ne ſait rien ſur cette queſtion.

Chaſſe. J'ai décrit ailleurs le coſtume & les armes des chaſſeurs, qui ne faiſoient de la chaſſe qu'un jeu d'exercice. Quant à leurs ruſes, aux combats qu'ils livroient aux animaux féroces ou ſauvages, on les cherchera dans les Traités écrits ſur cet objet particulier.

Pêche. Je dirai ſur la pêche, conſidérée ici non comme métier, mais comme jeu d'exercice, ce que je viens de dire ſur la chaſſe.

Un des grands amuſemens des Romains opulens étoit de faire jouer auprès d'eux des nains, & d'écouter les facéties qu'ils débitoient. Les nains d'Alexandrie avoient le plus de réputation, à cauſe de leur eſprit. C'étoit un objet de commerce pour les Egyptiens. Auſſi Longin (*De Sublim. Oxon.* 1778, *pag.* 159, *ſect.* 39) nous apprend-il que, dans leur enfance, on les renfermoit dans des coffres pour les empêcher de croître.

SECTION II.

Jeux publics.

Je déſigne ſous ce nom les jeux auxquels aſſiſtoit un grand nombre de ſpectateurs, ſoit que ces jeux appartinſſent à la religion, ſoit qu'ils n'en fiſſent pas partie : tels ſont les jeux du cirque, du théâtre, de l'amphithéâtre, &c.

Je ne ſéparerai pas les Grecs des Romains, parce que ces jeux furent communs aux uns & aux autres ; mais je ferai mention des différences qui exiſtèrent dans les mêmes jeux chez les deux peuples, avant qu'ils fuſſent réunis ſous le même Empire.

Je dois traiter ici des objets communs à tous les jeux.

Gymnaſiarque & préſident des jeux. Chez les Grecs, celui qui étoit chargé de faire obſerver les règles des jeux & celui qui les donnoit, étoient appelés *gymnaſiarques*. Antoine, voulant célébrer les victoires de ſon lieutenant Ventidius ſur les Parthes (*Plutarc. in Anton.*, *pag.* 98, *t. V*, *Briani*), donna aux Athéniens des jeux auxquels il préſida..... « Il quitta les marques de ſa dignité ; il parut » avec le manteau grec (*pallium*), une chauſſure blanche, » la baguette des gymnaſiarques, & il ſépara lui-même » les athlètes. » Ce manteau étoit de pourpre (*Luciani*, *de Gymnaſ.*, n°. 3, *tom. II*, *pag.* 885). A Rome, celui qui donnoit les jeux, y paroiſſoit revêtu de la toge bordée de pourpre, appelée *prétexte* (*Cicer. in Piſon.*, *cap.* 4, *pag.* 611, *tom. V*, *Daviſii*).

Dans les cirques (qui remplacèrent les ſtades à Rome), dans les amphithéâtres & dans les théâtres, les gradins inférieurs étoient occupés par les Conſuls, les Empereurs, les Sénateurs, les Tribuns & les Chevaliers. Les citoyens qui pouvoient ſe procurer une toge blanche (*nivei*), occupoient avec leurs épouſes les autres gradins, depuis les gradins inférieurs juſqu'au portique. Sous ce portique ſe plaçoient les épouſes des dignitaires, ſur des ſièges particuliers. Derrière elles, & toujours ſous le portique, étoient deux ou trois gradins, ſur leſquels ſe plaçoient les étrangers, les gens de la campagne qui portoient un manteau (*lacerna*) au lieu de toge, & les pauvres citoyens qui étoient ſans toge. Calphurnius, poète du troiſième ſiècle de l'ère vulgaire, fait dire au berger Corydon, qui avoit aſſiſté aux jeux du cirque (*Eclog. VII*, *verſ.* 26, 79) :

Venimus ad ſedes, ubi pullâ ſordida veſte
Inter femineas ſpectabat turba cathedras.
Nam quæcumque patent ſub aperto libera cœlo,
Aut eques, aut nivei loca denſavere tribuni.
. . . . . .
O! utinam nobis non ruſtica veſtis ineſſet,
Vidiſſem propius mea numina: ſed mihi ſordes
Pullaque paupertas, & adunco fibula morſu
Obfuerunt.....

Lorſque les Sénateurs étoient en deuil de quelqu'Empereur, ils ne paroiſſoient dans les jeux que ſous le coſtume des Chevaliers & avec la *lacerna* (*Dio. Caſſ., lib.* 72, *cap.* 21).

L'an 294 avant l'ère vulgaire les Romains aſſiſtèrent pour la première fois aux jeux, portant des couronnes à cauſe de leurs ſuccès militaires, & l'on y diſtribua, comme chez les Grecs, des palmes aux vainqueurs (*Tit. Liv. lib.* 10, *cap.* 47).

Caligula permit aux Romains de porter dans les jeux des bonnets theſſaliens (à bords larges & plats), pour les défendre du ſoleil (*Dion. Caſſ., lib.* 59, *cap.* 7), & d'y aſſiſter, comme autrefois, avec les pieds nus.

Les Romains, dans les jeux, applaudiſſoient en agitant en l'air une portion de la toge (*Dion. Caſſ.*, 61, *c.* 21; *Philoſtrat. Icon.*, 2, 6, *p.* 818; *idem*, *Sophiſt.*, 2, 32, *p.* 626) ou le morceau de toile blanche (*orarium* & *ſudarium*) qui ſervoit à eſſuyer la ſueur. Aurélien (*Vopiſc.*, *cap.* 48) leur en fit diſtribuer pour la première fois.

§. Ier. *Jeux du ſtade ou du cirque; athlètes.*

Les Romains appelèrent *cirque* le ſtade ou l'hippodrome des Grecs. On doit chercher dans le *Dictionnaire d'Architecture* & dans celui d'Antiquités les deſcriptions détaillées de ces enceintes célèbres : on ne trouvera ici que des apperçus.

Le ſtade d'Olympie, le plus célèbre de la Grèce, avoit de longueur 600 pieds grecs (184 mètres 08, ou 567 pieds 8 pouces), étoit entouré de murs, & diviſé en deux parties : la barrière où ſe plaçoient les chars, les chevaux avant la courſe, & la lice où ſe faiſoient les courſes. A l'extrémité de la lice étoit plantée la borne après laquelle on parcouroit l'autre côté de la lice. Les ſpectateurs & les juges étoient aſſis des deux côtés de la lice; mais les derniers occupoient des places diſtinguées. Les jeux olympiques étoient célébrés vers le ſolſtice d'été & duroient cinq jours. Les femmes n'y pouvoient aſſiſter à cauſe de la nudité abſolue des athlètes, qui ne datoit que du ſiècle de Thucydide (*lib.* 1, *cap.* 6). Les jeux étoient, la courſe à pied ſimple; la courſe à pied du ſtade doublé; la courſe de piétons armés; le pentathle, c'eſt-à-dire, la réunion du ſaut, de la courſe déjà citée, du diſque ou palet, du javelot & de la lute; le combat du ceſte; la courſe des chars à deux chevaux; la courſe avec des chevaux de ſelle; la même courſe avec deux chevaux pour chaque cavalier; enfin les mêmes jeux exécutés par des enfans. Les vainqueurs recevoient des couronnes d'âche (ou perſil), d'olivier, de laurier, & des palmes. Les jeux olympiques commençoient par un ſacrifice offert à Jupiter; enſuite, à différens jours, le pentathle; enfin les courſes à pied & la courſe à cheval. Sylla (*Appiani. Bell. civil.*) détruiſit preſqu'entiérement les jeux olympiques vers la fin de la cent ſoixante & quinzième olympiade, ſoixante & dix-ſept ans avant l'ère vulgaire. Il tranſporta à Rome les athlètes & tout ce qui ſervoit aux jeux; de ſorte qu'il n'y eut plus à Olympie d'autre exercice que la courſe dans le ſtade.

Ce fut dans le grand cirque que Sylla fit combattre les athlètes grecs. Je vais décrire briévement ce lieu célebre, dont on voit encore des ruines dans la troiſième région, entre les monts Palatin & Aventin, qui ſervit de modèle, tant pour la forme générale que pour les proportions, aux cirques des villes romaines ou ſoumiſes aux Romains. Il avoit au moins le triple de la grandeur du ſtade d'Olympie; il pouvoit contenir, ſelon Pline, deux cent ſoixante mille perſonnes. Le grand cirque étoit plus long que large, arrondi à une de ſes extrémités. Les deux côtes les plus longs étoient fermés par des gradins qui ſervoient de ſiéges aux ſpectateurs, & ſous leſquels étoient conſtruits des portiques pour les recevoir lorſque la pluie ſurvenoit. Le ſiége de l'Empereur ou le *podium* étoit placé du côté gauche, vis-à-vis la première borne, *meta*. Dans l'eſpace qui ſéparoit les deux côtés (non au milieu, comme on l'avoit cru avant le milieu du dernier ſiècle), mais plus près du côté gauche que du côté droit, ainſi qu'on l'obſerva alors dans le cirque de Caracalla, s'élevoit la ſpina. Dans ce cirque, l'eſpace entre la ſpina & le côté gauche étoit moindre de 11 mètres 564 (36 pieds 7 pouces 2 lignes 4), que celui du côté droit. Il eſt probable qu'on le pratiquoit ainſi pour que les chars puſſent tous commencer la courſe avec un avantage égal. Le côté droit du cirque étoit plus long que le côté gauche, parce que, dans ce même eſprit d'équité, les *carceres* ou barrieres le long deſquelles les chars étoient ranges à l'inſtant du départ, formoient une portion de cercle, dont le centre ſe trouvoit dans le point du milieu, entre la première *meta* & le côté droit du cirque. Par ce moyen tous les chars, dans quelque point des *carceres* qu'ils fuſſent placés, avoient un eſpace égal à parcourir. Cet eſpace étoit plus large le long du côté droit, afin qu'au commencement de la courſe ils puſſent ſe devancer l'un l'autre plus facilement; mais lorſqu'ils avoient paſſé la dernière *meta* pour revenir aux *carceres*, pluſieurs chars ſe trouvoient ſi retardés, qu'un moindre eſpace ſuffiſoit pour leur paſſage.

La *ſpina* étoit un maſſif de maçonnerie, aſſez élevé au deſſus du terrain appelé *arène*, afin que les chars ne heurtaſſent point les objets qui étoient placés ſur ce maſſif. Aux deux extrémités de la ſpina, mais à la diſtance de 4 mètres 873 (15 pieds), dans le cirque de Caracalla, s'élevoient les *meta* qui occupoient un eſpace plus large que la ſpina. Dans le grand cirque les *meta* étoient au nombre de trois à chaque extrémité : deux petits temples étoient élevés entr'elles & la ſpina. Sur la ſpina de ce cirque on voyoit l'autel des Lares & celui des dieux-puiſſans, deux colonnes ſurmontées d'un fronton, deux ſemblables avec l'autel de Tuteline, une colonne portant la victoire; quatre colonnes de front, dont l'architrave portoit des dauphins conſacrés à Neptune; la ſtatue de Cybèle, aſſiſe ſur un lion; enfin, au milieu de la ſpina, un grand obéliſque : au-delà de cet obéliſque s'élevoient des colonnes avec leur architrave, portant des pierres ſphéroïdales, dorées, appelées *ova curriculorum*, les œufs des courſes, parce qu'on les plaçoit ſelon le nombre des courſes achevées, &c. Les œufs étoient déjà en uſage en 578 de Rome (*Tit. Liv.*, *lib.* 41, *cap.* 32). Les dauphins ne le furent qu'en 721 (*Dion. Caſſ.*, *lib.* 49, *cap.* 43). Dans un cirque repréſenté ſur la moſaïque découverte à Lyon en 1806, la ſpina eſt creuſe, couverte d'eau que verſent les dauphins. Au grand cirque & aux autres, un large ruiſſeau couloit le long des gradins, pour en éloigner les chars,

chars, les bêtes féroces, &c.: on l'appeloit *euripe*. Il y avoit auſſi devant le gradin le plus bas une baluſtrade à hauteur d'appui (*Ammian. Marcell.*, *lib.* 21, *cap.* 6). Lorſqu'on donnoit les jeux du cirque, on couvroit l'arène de ſable blanc: de là vint ſon nom. Des Empereurs inſenſés y firent répandre du cinnabre, du ſuccin & du ſulfate de fer bleu (vitriol bleu), par alluſion aux couleurs des quatre factions du cirque.

Lorſque le préſident des jeux avoit donné le ſignal en déployant une pièce d'étoffe ou de linge, *mappa*, les jeux commençoient par la Pompe, c'eſt-à-dire, par une cavalcade en l'honneur du ſoleil, ſuivie des prêtres qui devoient offrir les ſacrifices, des chars, des chevaux qui devoient courir, des athlètes, des adoleſcens armés d'épées, de boucliers & de caſques (*Dionyſ. Halic.* 2, 71); des gladiateurs revêtus d'habillemens riches ou de toges (*Tertullian. de Pallio, cap. ult.: verùm & Accendones & omnis gladiatorum ignominia togata producitur*), & d'hommes vêtus de tuniques garnies de poils, de manteaux peints de toutes ſortes de fleurs, qui repréſentoient des Silènes (*Dionyſ. Halic.*, *lib.* 7, *cap.* 72); enſuite on exécutoit les divers jeux.

Les athlètes ſeuls parurent en Grèce dans les jeux, juſqu'à ce qu'elle fût ſoumiſe aux Romains. On n'y admit pas les gladiateurs (Perſée les avoit fait connoître aux Macédoniens: *Livius*, 41, 20); mais lorſque Jules-Céſar, dans le dernier demi-ſiècle avant l'ère vulgaire, eut relevé les murailles de Corinthe & y eut conduit une colonie, les colons romains introduiſirent dans cette ville, avec leurs mœurs & leurs coutumes, les combats ſanglans & meurtriers des gladiateurs. Le plus grand nombre des villes grecques adoptèrent cet horrible amuſement que les Romains avoient reçu des Étruſques dans le troiſième ſiècle avant l'ère vulgaire, un ſiècle avant qu'ils euſſent introduit les athlètes grecs dans leurs jeux. On obſervera encore qu'il y avoit une grande différence entre les athlètes & les gladiateurs. Les athlètes étoient tous de condition libre, & ils n'auroient jamais ſouffert un eſclave dans leurs rangs. On doit d'après cela leur donner les beaux traits qui caractériſoient les Grecs; leur donner des attitudes nobles, qui feront reconnoître les diſciples & les émules de Mercure & d'Hercule (comme les appelle Denys d'Halicarnaſſe); la dignité attachée au caractère d'hommes qui combattoient volontairement pour acquérir de la gloire, ſans que la mort pût être une ſuite néceſſaire de leurs exercices. On forçoit au contraire les gladiateurs à ſe battre juſqu'à la mort dans les jeux publics, & on leur accordoit rarement la vie. Auſſi étoient-ils ou des criminels, ou des hommes avilis par toutes ſortes de crimes & de débauches, ou enfin des Barbares, comme l'annoncent leurs noms; en un mot, c'étoient des hommes mépriſés, vils, & le plus ſouvent des eſclaves ou des captifs. Il faut donc généralement leur donner les traits avec leſquels les Anciens peignoient les Barbares, & que j'ai décrits ailleurs.

Je donnerai ici les figures des athlètes & des gladiateurs, qui préſenteront quelques particularités relatives aux coſtumes. C'eſt auſſi dans le livre des COSTUMES, que l'on verra la *mappa* dans les mains des Conſuls du Bas-Empire. La figure du n°. 2, *Pl. CCCXXXVI*, tirée des lampes de terre cuite de Paſſeri (*tom. III*), a les deux avant-bras armés du ceſte pour combattre au pugilat. On la prendroit pour un athlète grec ſi elle n'avoit un léger vêtement qui la couvre du nombril juſqu'au milieu des cuiſſes; car les athlètes, en Grèce, combattoient nus: c'eſt donc un athlète romain. Sous les n°s. 3 & 4, *Pl. CCCXXXVI*, on voit par-dedans & par-dehors un avant-bras & un poignet armés du ceſte: c'eſt un bronze (*Bronzi*, *II*, 79) trouvé à Herculanum. On diſtingue le dedans de la main dans la partie ouverte du gantelet. Nous ſavons que les athlètes *ceſtiphores*, qui ſe battoient avec le ceſte, portoient une eſpèce de calotte appelée *amphotides*, pour garantir le crâne & les oreilles; mais on n'en trouve point ſur les monumens.

Les belles collections de ſtatues antiques de Paris & de Rome préſentent pluſieurs *Diſcoboles*: on doit les conſulter pour connoître la manière de lancer le diſque. Cet inſtrument étoit de bronze, σόλος, dans Homère, & de pierre, δίσκος, chez le même poète. On voit ici ſous le n°. 5, *Pl. CCCXXXVI*, un diſque tiré d'un marbre de la villa Albani (*Winckelm. Monum. ant.*, n°. 194). Son diamètre eſt du tiers de la hauteur des figures du bas-relief, c'eſt-à-dire, d'environ 0 mètre 596 (22 pouces). Il eſt orné de cannelures gravées au tour. On a trouvé à Herculanum un diſque de bronze, dont le diamètre eſt de 0 mèt. 217 (8 pouces), & l'épaiſſeur de 0 mètre 054 (2 pouces). Il eſt percé dans le centre, & cette ouverture oblongue de 0 mètre 054 (2 pouces) de longueur ſe rétrécit d'un côté; elle ſervoit à placer le pouce avec plus de fermeté quand on lançoit le diſque.

Pour peindre des *luteurs* on conſultera le beau groupe de la galerie de Florence, & quelques bas-reliefs où ils ſont repréſentés.

Je n'ai rien à dire ſur le *ſault* (c'eſt ici qu'il faut rapporter la figure 5, *Pl. CCCXLVI*, qui tient les altères, poids de plomb, pour ſe donner de l'élan en ſautant) ni ſur l'exercice du *javelot*. J'ai fait deſſiner ſous le n°. 6, *Pl. CCCXXXVI*, une eſpèce de lute tirée d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*Gemm. II*, *tab.* 83, n°. 5), monument unique de cet exercice, exprimé chez les Latins par ces mots: *Sparteam reſtem ducere*. Il conſiſtoit à tordre violemment une corde de ſparte fixée ſur deux bâtons, & à forcer ſon adverſaire à abandonner la partie: il en eſt fait mention dans Plaute (*Pœn. Prol.* 110), dans Horace (*I*, *epiſt.* 10), dans Tertullien (*de Pudicit. cap.* 2, *lib. adverſ. Jud.*), &c.

Les *courſes* des piétons armés ou déſarmés, les *courſes* des cavaliers montés ſur un cheval ou conduiſant deux chevaux pour ſauter de l'un ſur l'autre alternativement, ne peuvent nous occuper ici.

Les *courſes* de chars excitoient le plus vif intérêt chez les Romains. On vit non-ſeulement les ſpectateurs ſe battre ſur les gradins, mais encore exciter des ſéditions pour ſoutenir quelqu'une des factions du cirque. Sous Juſtinien, quarante mille hommes furent tués à Conſtantinople dans une de ces ridicules & déplorables émeutes. On donnoit ce nom, *factiones*, aux différentes troupes ou quadrilles de combattans qui couroient ſur des chars dans les jeux du cirque. Il y en avoit quatre principales, qui tiroient leur nom de l'étoffe ou des ornemens de la tunique: la bleue, la rouge, la verte & la blanche. Domitien y ajouta la faction dorée & la faction pourpre; mais elles ne ſubſiſtèrent pas plus d'un ſiècle. Le malheur arrivé ſous Juſtinien fit ſupprimer le nom de *faction* dans les jeux du cirque.

La deſcription de la moſaïque trouvée à Lyon en 1806 (*par M. Artaud*, *in-fol.*) préſente une idée préciſe des courſes de chars, parce que les objets ſont coloriés, & que les figures ont 0 mètre 217 (8 pouces) de hauteur. Les cochers ſont des quatre factions, verte, rouge, bleue & blanche, & leurs tuniques ſont teintes de ces diverſes couleurs. Ces tuniques n'ont preſque point de

manches, & ſe terminent peu au deſſus du genou; elles ſont ornées par-devant & par-derrière de deux bandes perpendiculaires, de couleurs différentes de celle de la tunique. Sous cette tunique extérieure on en voit une blanche à manches longues. Une ceinture brune ſerre les deux tuniques. Ces cochers portent des hauts-de-chauſſes, *bracæ*, blancs & étroits, qui embraſſent les cuiſſes, les jambes & les pieds, ſans apparence d'autre chauſſure. Ils ont des eſpèces de larges calottes relevées par-derrière, & faites avec des étoffes de diverſes couleurs. On voit le même bonnet & le même coſtume à un cocher du cirque, repréſenté ſur un marbre publié par Fabretti & par Montfaucon (*III, Pl. CLXII*), deſſiné ici ſous le *n°.* 7, *Pl. CCCXXXVI*: on y apperçoit de plus les rênes des chevaux nouées derrière ſes reins pour l'affermir dans ſa courſe. Fabretti avoit auſſi publié avec peu de ſoin un de ces cochers, monté ſur un quadrige & exécuté preſque de grandeur naturelle, qui ſe trouve aujourd'hui à la villa Albani. Winckelmann a réparé cette négligence (*Mon. ant. n°.* 203), & je l'ai fait deſſiner ici ſous le *n°.* 8, *Pl. CCCXXXVI*, afin que l'on remarque la courroie dont il eſt ſerré à pluſieurs tours. La villa Negroni renferme encore un vainqueur du cirque; mais on a de la peine à le reconnoître, parce que le ſculpteur qui l'a reſtauré, voyant à ſa ceinture un poignard recourbé, a pris cette arme pour une ſerpette, & a fait de la figure un jardinier en plaçant une houe dans ſa main. Ce poignard recourbé ſervoit à couper les rênes dans leſquelles le cocher étoit embarraſſé lorſque le char ſe briſoit. Dans la moſaïque de Lyon on voit un homme debout dans l'arène, auprès des chars, qui ſemble menacer les chevaux avec un fouet qu'il tient de la main droite. De la gauche il tient un objet qui reſſemble à de longs ciſeaux. Auroient-ils été deſtinés à couper les rênes?

Sidoine Apollinaire a décrit (*Carm. XXIII, n°.* 31) le coſtume des cochers du cirque, & il parle de leurs cheveux treſſés & tortillés..... *Jubaſque tortas cogunt flexilibus latere nodis.* On les voit ſur le front du cocher de la villa Albani, deſſiné ici. Stace a parlé de la bandelette qui entortilloit les cheveux des cochers, *infula*, & des plumes dont ils chargeoient leurs bonnets..... *Concolor eſt albis & caſſis, & infula criſtis.*

Je parlerai des gladiateurs dans l'article ſuivant.

§. II. *Jeux de l'Amphithéâtre. Gladiateurs.*

Maffei a prouvé juſqu'à l'évidence, dans ſon Traité *d'egli Amphitheatri*, que les villes grecques ne bâtirent jamais d'amphithéâtres, parce que, comme je l'ai dit plus haut, & comme je dois le répéter ici, les Grecs n'adoptèrent les combats des gladiateurs qu'après être devenus ſujets des Romains, & parce qu'ils ne les firent célébrer que hors de l'enceinte de leurs cités.

Ce fut vers la décadence de la République, que les Romains élevèrent des amphithéâtres pour les combats des gladiateurs, qu'ils avoient pris des Etruſques. Les premiers amphithéâtres n'étoient élevés que pour le tems des jeux, & on ne les conſtruiſoit qu'en bois. Mais l'an 725 de la fondation de Rome (29 avant l'ère vulgaire), Statilius Taurus en bâtit un en pierres dans Rome. Cet amphithéâtre, dont on ignore l'emplacement, & celui de Veſpaſien, appelé aujourd'hui *le Coliſée*, furent les ſeuls renfermés dans la ville. Il y en eut deux hors de Rome, & l'on en bâtit dans preſque toutes les villes romaines ou ſoumiſes aux Romains. On en voit de beaux reſtes à Arles, à Fréjus; un entier à Vérone, & un preſqu'entier à Nîmes.

L'amphithéâtre étoit ainſi nommé parce qu'il reſſembloit à deux théâtres ou à deux demi-cercles réunis. Il étoit cependant ovale: le grand diamètre étoit au petit comme 1.5 à 1. Le milieu ou l'arène étoit entourée de gradins élevés les uns au deſſus des autres, ſur des portiques en dedans & en dehors. Immédiatement ſur l'arène & ſous les gradins étoient des loges voûtées, *cavea*, où l'on renfermoit les bêtes deſtinées à combattre. Au deſſus des *cavea* étoit le *podium* ou la tribune deſtinée aux autorités publiques, Empereurs, Sénateurs, Magiſtrats; à l'Éditeur des jeux & aux Veſtales. Il étoit orné de colonnes & de baluſtrades; mais quoiqu'il fût élevé de 3 mètres 898 à 4 mètres 873 (12 à 15 pieds), cette hauteur n'auroit pas ſuffi pour garantir de la fureur des éléphans, des lions, des tigres; auſſi le devant étoit-il garni de filets, de treillis, de gros cylindres de bois mobiles, qui, tournant ſur des axes, rendoient inutiles les efforts des bêtes féroces. Dans le même deſſein on creuſoit autour de l'arène un large foſſé, appelé *euripe*, que l'on rempliſſoit d'eau.

Les gradins ſur leſquels on s'aſſéyoit, ſur leſquels poſoient leurs pieds derrière les ſpectateurs aſſis, ceux qui étoient placés ſur le gradin ſupérieur, ont, dans l'amphithéâtre de Veſpaſien, 0 mètre 379 (1 pied 2 pouces) de hauteur, & 0 mètre 812 (2 pieds 6 pouces) de largeur. Les gradins n'étoient pas continus; ils étoient ſéparés, de diſtance en diſtance, par des eſcaliers qui les coupoient du haut en bas, & dont les marches étoient de moitié moins larges & moins hautes que les autres. Ces eſcaliers répondoient dans le haut aux portes appelées *vomitoria*, par leſquelles le peuple ſe répandoit ſur les gradins, en deſcendant par les eſcaliers qui partageoient la maſſe des gradins en portions appelées *cunei*, coins, à cauſe de leur forme angulaire. Les gradins étoient auſſi partagés horizontalement par un gradin plus large & plus haut, ou un pallier appelé ceinture, *balteus*, *præcinctio*, *via*. Ce pallier étoit placé au deſſus des quatorze gradins inférieurs, deſtinés aux Chevaliers, & il ſervoit de chemin, *via*, aux ſpectateurs. Enfin, au deſſus des gradins étoit un portique ouvert du côté de l'arène, ſous lequel ſe plaçoient, ſur des ſiéges, les femmes & quelques perſonnages diſtingués.

Pour garantir les ſpectateurs de l'ardeur du ſoleil, on tendoit des toiles ſur l'amphithéâtre. On les appeloit *vela*, voiles, parce qu'elles étoient ſoutenues par de grands mâts. On voit encore à l'amphithéâtre de Nîmes, dans le haut, des corbeaux ou pierres ſaillantes qui ſupportoient le pied de ces mâts. Ces voiles furent quelquefois teintes en bleu de ciel ou en pourpre; elles ne garantiſſoient pas de la pluie. Pour l'éviter on ſe retiroit ſous les portiques à pluſieurs étages, qui ſupportoient les gradins.

On ſabloit l'arène, afin que le ſang des bêtes & des gladiateurs s'imbibât promptement, & l'on faiſiſſoit l'intervalle des différens jeux pour remuer le ſable. Ordinairement on employoit du ſable commun; quelquefois on employoit du marbre broyé pour donner une blancheur éclatante; quelquefois auſſi les Empereurs qui prenoient parti pour une faction faiſoient ſabler avec des matières de la couleur de cette faction. Néron fit couvrir l'arène de ſulfate de fer vert (de vitriol), auquel Caligula mêla du cinnabre pour rendre le vert plus foncé. C'étoit ſur l'arène que combattoient les gladiateurs & les bêtes. Les gladiateurs combattoient entr'eux ou contre les bêtes:

celles-ci combattoient auſſi les unes contre les autres. On expoſoit à leur fureur, & ſans défenſe, les criminels condamnés à mort. Quelquefois on inondoit ſubitement l'arène avec l'eau des réſervoirs qui étoient pratiqués dans les maſſifs des amphithéâtres, pour donner le ſpectacle d'un combat naval, d'une *naumachie*, & l'on introduiſoit des navires armés. Après le combat on vidoit l'arène avec autant de célérité. Dans les naumachies, des monſtres marins, tels que des phoques, des veaux marins, ſortoient du ſein des flots, & combattoient contre des ours. On vit paroître une fois dans l'arène un grand navire qui s'entr'ouvrit au milieu de l'amphithéâtre, & qui vomit plus de quatre cents bêtes féroces, ours, lionnes, panthères, lions, autruches, ânes ſauvages & biſons. Gordien le premier fit paroître ces animaux dans l'amphithéâtre pour donner le ſpectacle d'une chaſſe. On plantoit alors une forêt dans l'arène; on y ajoutoit des cavernes & des arbres factices qui ſortoient à volonté du ſein de la terre, & qui y rentroient de même avec les animaux.

Les amphithéâtres étoient conſacrés à Diane, déeſſe des forêts; à Mars, dieu des combats; à Saturne, divinité tutélaire des gladiateurs; à Pluton, le Jupiter infernal, & l'on y élevoit leurs autels.

Gladiateurs. J'ai déjà dit que, bien différens des athlètes, les gladiateurs furent des hommes vils, mépriſés; des captifs, des Barbares, des eſclaves qui ſe vendoient à des maîtres (*laniſta*) pour combattre à outrance aux funérailles des riches, pendant leurs repas & dans les jeux publics: cependant on vit, ſous les Empereurs, des Chevaliers, des Sénateurs deſcendre dans l'arène, & y combattre les uns contre les autres ou contre des bêtes féroces. Sous le règne de Domitien, les femmes & des dames mêmes y combattirent: *Nec modò virorum pugnas, ſed & feminarum* (*Sueton. Domit. cap.* 4). Ce fut, ſelon Valère-Maxime (2, 4), l'an de Rome 490 (263 avant l'ère vulgaire), que l'on vit à des funérailles ces horribles combats, dont l'uſage venoit de l'Étrurie.

Les gladiateurs promettoient à leurs maîtres, avec ſerment, de ſe laiſſer tourmenter par le feu, lier, frapper, bleſſer avec le fer, même juſqu'à la mort (*Petron. c.* 77). Quelque tems avant le jour du ſpectacle, celui qui donnoit les jeux (*Editor muneris*) en avertiſſoit le peuple par des affiches ou par des tableaux expoſés dans la place publique (*Horat. Sat. II*, 7, 95). Ces affiches indiquoient le tems que dureroit le ſpectacle, le nombre des couples de gladiateurs, les eſpèces de gladiateurs, les noms & les marques diſtinctives des gladiateurs qui devoient combattre. Ces combats étoient repréſentés dans les tableaux. Le jour du ſpectacle on apportoit ſur l'arène deux ſortes d'armes; les unes de bois, armes courtoiſes (*luſoria*), & de véritables armes, (*decretoria*) décernées, ainſi appelées parce qu'elles étoient données en vertu d'un décret du Préteur ou de l'Éditeur des jeux. Les gladiateurs commençoient par ſe ſervir des premières armes; enſuite ils prenoient les ſecondes, avec leſquelles ils combattoient nus ou revêtus d'une ſeule tunique. Au premier ſang qui couloit, on crioit: il eſt bleſſé; & ſi le gladiateur mettoit bas les armes, il faiſoit l'aveu de ſa défaite. Sa vie dépendoit alors de la volonté des ſpectateurs ou de l'Éditeur des jeux, ou de l'arrivée imprévue de l'Empereur. C'étoit ordinairement le peuple qui décidoit de la vie ou de la mort du gladiateur bleſſé. Lorſqu'il avoit combattu avec adreſſe & courage, ſa grace lui étoit preſque toujours accordée: alors les ſpectateurs élevoient la main en tenant le pouce plié ſous les autres doigts. Si au contraire il s'étoit battu lâchement, ſon arrêt de mort étoit rarement douteux. Les ſpectateurs avançoient la main, levoient le pouce & le dirigeoient contre le malheureux: celui-ci, voyant ce ſigne redoutable, préſentoit la gorge pour recevoir le coup mortel, & s'efforçoit de prendre, en mourant, une attitude décente. A peine étoit-il expiré, que ſon corps étoit traîné hors de l'arène.

Cet horrible ſpectacle ne ceſſa que vers l'an 500 de l'ère vulgaire, époque où Théodoric, Roi des Goths, détruiſit l'Empire d'Occident.

Les gladiateurs étoient ſéparés en diverſes claſſes, que l'on diſtinguoit par la différence des armes: 1°. les Mirmillons, *Mirmillones*, combattoient contre les Rétiaires, qui cherchoient à les envelopper dans un grand filet; ils avoient pour armes une fourche à trois dents, *fuſcina*, un poignard & un bouclier. On voit ici ſous le *n°.* 9, *Pl. CCCXXXVI*, un Mirmillon tiré d'une lampe trouvée à Herculanum (*tom. VIII, pag.* 77, *Candelabri*). Sur une peinture antique, dont Winckelmann a publié le deſſin (*Mon. ant. n°.* 197), le Mirmillon qui combat contre le Rétiaire n'a point de poignard; mais celui qui eſt abattu aux pieds du Rétiaire tient un poignard, & a abandonné ſa fourche. 2°. Les Rétiaires, *Retiarii*, combattoient toujours contre les Mirmillons, & ils cherchoient à les envelopper dans un filet: d'où leur étoit venu leur nom. Les deux que l'on voit dans le deſſin de la villa Albani que je viens de citer, ſont enveloppés dans le filet; ils portent un caſque ou bonnet à bord étroit, qui laiſſoit le viſage découvert (*Suet. Claud* 34), un bouclier carré long & courbé en tuile, & un poignard. L'un d'eux eſt deſſiné ici ſous le *n°.* 10, *Pl. CCCXXXVI.* 3°. Les Hoplomaques, *Hoplomachi*, étoient armés de toute pièce, comme l'annonce leur nom. Je crois devoir leur attribuer la figure du *n°.* 11, *Pl. CCCXXXVI*, tirée du Recueil des lampes de terre cuite de Paſſeri (*tom. III*), qui l'a priſe pour un Mirmillon. Cet Hoplomaque porte une cuiraſſe, un bouclier carré long & bombé, un caſque fermé entiérement par une viſière percée de trous, une bottine défenſive à la jambe gauche (*Apul. Metam. XI*, *Pomp. Iſiac.*), une chauſſure ſur laquelle s'arrêtent les longues chauſſes, & il tient une épée. Le même volume de ce Recueil préſente un autre Hoplomaque, dont l'armure ne diffère de celle-là que par l'épée courbée, par l'abſence de la bottine & par l'eſpèce de braſſard qui couvre le bras & l'avant-bras droits. Sur un deſſin publié par Winckelmann (*Monum. ant. n°.* 198), à la ſuite de celui que j'ai cité, on voit combattre avec des épées deux gladiateurs vêtus de ſimple tunique, ſans cuiraſſe, portant des boucliers ronds & des caſques garnis de viſières ſemblables à celles de nos maſques modernes. Deux ailes ſont attachées au caſque de l'un d'eux. Sont-ce des Hoplomaques? Je n'oſe l'aſſurer. Le *Laniſta*, qui étoit ordinairement un gladiateur émérite, reconnu pour tel par le bâton appelé *rudis*, qu'on lui donnoit en lui accordant ſa retraite, formoit les gladiateurs, les nourriſſoit, les louoit pour les jeux & les encourageoit dans les combats. Dans les deux deſſins publiés par Winckelmann, que j'ai cités (*Monum. ant. n°s.* 197 & 198), on voit le *Laniſta* qui exhorte & excite les combattans; il a la tête nue, n'eſt vêtu que d'une tunique garnie de manches très-amples, liée avec une ceinture, ornée par-devant & par-derrière de deux bandes d'une couleur différente de celle du fond (*clavi*), qui deſcendent des épaules au bas de la tunique, & il tient une baguette, *n°.* 12, *Pl. CCCXXXVI*: tels ſont les gladiateurs que

l'on trouve sur les monumens. Je ferai seulement mention des autres espèces.

Les *Andabates* combattoient montés sur des chars, & les yeux couverts avec des bandeaux, ou dans l'obscurité, lorsque le commencement de la nuit nécessitoit la fin des jeux du cirque. Les cochers qui conduisoient leurs chars n'avoient pas les yeux couverts.

Les *Secutores* étoient les mêmes que les Mirmillons, si, comme le dit Isidore (18, 55), ils étoient ainsi nommés parce qu'ils poursuivoient les Rétiaires; mais il ajoute qu'ils portoient pour armes une épée & une espèce de massue plombée.

Les *Thraces* étoient ainsi nommés, parce que leur épée étoit courbée comme le cimetère des Thraces.

Les *Provocatores* (*Cic. pro Sexto*, 134) combattoient contre les Samnites.

Les *Samnites*, appelés, sous les Empereurs, *Hoplomaques*, portoient l'armure des Samnites, dont on leur donna d'abord le nom. On les faisoit combattre pendant les festins pour amuser les convives : souvent aussi on les faisoit combattre aux flambeaux, armés de simples fleurets.

Les *Dimachari* se battoient avec un poignard dans chaque main (*Artemid.* II, 33).

Les *Essedarii* combattoient toujours sur des chars.

Les *Bestiarii* combattoient ordinairement contre les bêtes féroces dans la matinée : c'étoient quelquefois des braves qui vouloient faire preuve d'adresse & de courage, comme les *toreados* ou *toreros* des Espagnols modernes.

Les *Catervarii* combattoient en troupes, plusieurs contre plusieurs.

Les *Meridiani* succédoient, vers le milieu du jour, aux *Bestiarii*; ils combattoient les uns contre les autres, armés d'une épée.

Les Fiscaux ou les Césariens, ou les Postulés, *Fiscales*, *Cæsariani*, *Postulatitii*, étoient entretenus aux dépens du fisc, & destinés pour les jeux auxquels les Empereurs assistoient. Comme ils étoient les plus braves & les plus adroits, le peuple les demandoit souvent.

§. III. *Jeux du Théâtre & de l'Odéon.*

Théâtre. Ce mot avoit, chez les Grecs & les Romains, une acception plus étendue que dans notre langue; il désignoit toute l'enceinte des lieux occupés par les acteurs & par les spectateurs. On ne voyoit point, dans les villes grecques, d'amphithéâtre; mais chacune avoit son théâtre, & les ruines d'un grand nombre excitent encore l'admiration des voyageurs; ils étoient ordinairement bâtis sur des collines, & près de la mer (*Maxim. Tyr.* 38). Les habitans de ces villes se réunissoient dans les théâtres pour voir représenter des pièces, exécuter des danses; pour entendre les musiciens; mais ce qui les rendoit plus chers aux Grecs, ils s'y rassembloient pour délibérer sur les affaires publiques, & ils y donnoient leurs suffrages en élevant la main.

Les premiers théâtres que l'on vit à Athènes étoient de bois, & se démontoient après les jeux, jusqu'à ce que l'on construisît en pierres le théâtre de Bacchus, qui servit de modèle à tous les autres; il étoit composé de plusieurs parties : 1°. de la scène destinée aux machines, que nous nommons aujourd'hui *le théâtre;* 2°. de l'avant-scène, l'orchestre actuel, sur laquelle représentoient les principaux acteurs, & les chœurs, espace plus bas de quelques degrés : au milieu on offroit des sacrifices à Bacchus; 3°. de l'orchestre, encore moins élevé, que nous appelons *parterre*, sur lequel s'exerçoient les mimes & les danseurs; 4°. enfin du théâtre, c'est-à-dire, du lieu qu'occupoient les spectateurs. Le plan des théâtres étoit très-vaste : celui de Pompée, à Rome, contenoit quarante mille spectateurs, & celui d'Herculanum, ville du troisième ordre, au moins trente-cinq mille. Ainsi les spectateurs étoient très-éloignés des acteurs. Quelques-uns en étoient éloignés de plus de 64,97 mètres (200 pieds) : c'est plus du double du théâtre de Saint-Charles à Naples, la plus grande des salles de spectacle modernes, qui a 23,4 mètres (12 toises) de l'avant-scène au fond de la salle. Cet éloignement exigeoit une certaine étendue dans la voix des acteurs : aussi des hommes, quelquefois même des eunuques, rempliſſoient toujours les rôles de femmes, & celles-ci ne jouoient jamais (*Claud. Eutrop. II*, 402). Cet éloignement empêchoit aussi de distinguer les traits des acteurs : de là vint l'usage habituel des masques. Le reste de l'enceinte du théâtre étoit demi-circulaire, & contenoit les gradins destinés aux spectateurs. Il ne paroît pas qu'il y eût, chez les Grecs, des places affectées à certains personnages.

La description du théâtre d'Herculanum nous fera connoître les détails de ces édifices, & les légers changemens que les Romains firent à ceux des Grecs en les adoptant. On sait qu'à Rome, comme à Athènes, les théâtres ne furent d'abord que temporaires, construits en bois; qu'en 599, Scipion Nasica, par respect pour les bonnes mœurs, comme dit Paterculus, fit détruire le premier théâtre permanent; mais qu'après lui on bâtit des théâtres en pierres & en marbre. Dans le théâtre d'Herculanum il y a dix-huit gradins taillés dans le tuf, au dessus desquels s'élève un portique sous lequel sont trois autre gradins. Sept escaliers coupent les dix-huit rangs, & servoient à faciliter aux spectateurs l'entrée & la sortie. La partie plane & centrale, que nous appelons *parterre*, & que Vitruve nomme *l'orchestre*, étoit pavée avec des carreaux très-épais de marbre jaune antique. Cet orchestre étoit occupé par les Sénateurs, les Tribuns, par l'Édile qui faisoit les frais du spectacle, & par les Vestales. Les gradins ne s'étendoient pas jusqu'au théâtre proprement dit; ils laissoient des deux côtés un intervalle appelé *podium*, où les Magistrats supérieurs plaçoient leurs chaises curules, & les Empereurs leur trône. Tous les acteurs, danseurs & musiciens jouoient sur le théâtre proprement dit.

La toile des théâtres ne se levoit pas pour commencer les pièces; elle s'abaissoit au contraire & rentroit dans le plancher (*Apul. Metam. X, pag.* 345 *in usum. Ovid. Metam. III*, 110). Il y avoit des personnages peints sur cette toile.

Les théâtres n'étoient couverts qu'avec des voiles : la scène seule étoit voûtée ou plafonnée. Lorsqu'il n'y avoit pas de voiles, les Grecs portoient des pétases, & les Romains des *pileus* pour se garantir des ardeurs du soleil.

Je ne fais point mention des vases d'airain ou de terre cuite, placés dans des vides réservés dans le massif des gradins, la bouche tournée contre la scène, dont Vitruve seul a parlé; d'abord parce qu'ils n'étoient pas visibles, ensuite parce que les Grecs seuls en firent usage, & que les Romains reconnurent sans doute qu'ils formoient des échos multipliés, nuisibles à la déclamation.

Acteurs. Sous ce nom je désigne tous les personnages de théâtre, les musiciens exceptés. Je traiterai de ceux-ci en particulier. Les acteurs portoient toujours des

caleçons (*Cic. Offic. I*, n°. 35); ils n'étoient pas méſeſtimés chez les Grecs (*Livius*, *lib.* 24, *cap.* 24).

« Les acteurs, dit l'auteur du *Voyage d'Anacharſis* » (*VI*, *pag.* 91, *in*-8°.), ont des habits & des attributs » aſſortis à leurs rôles. Les Rois ceignent leur front d'un » diadême; ils s'appuient ſur un ſceptre ſurmonté d'un » aigle, & ſont revêtus de longues robes (tuniques & » manteau), où brillent à la fois l'or, la pourpre & » toutes les eſpèces de couleurs. On en trouvera des » modèles dans les coſtumes des Rois grecs. Les héros » paroiſſent ſouvent couverts d'une peau de lion ou de » tigre, armés d'épées, de lances, de carquois, de maſ- » ſues. » Le n°. 13, *Pl. CCCXXXVI*, tiré du Recueil de Caylus (*VI*, *Pl. LII*), préſente un perſonnage héroïque, vêtu d'une tunique traînante, d'une peau de lion attachée en forme de manteau, & tenant une maſſue.

« Tous ceux qui ſont dans l'infortune paroiſſent avec un » vêtement noir, brun, d'un blanc-ſale, & quelquefois » tombant en lambeaux. L'âge & le ſexe, l'état & la » ſituation actuelle d'un perſonnage, s'annoncent preſ- » que toujours par la forme & par la couleur de ſon » habillement. »

Mais ils s'annoncent encore mieux par les maſques dont leur tête eſt toujours couverte, & que je décrirai plus bas.

Lorſqu'on repréſentoit ſur les théâtres quelque ſupplice, on répandoit une liqueur rouge comme le ſang humain (*Joſ. Antiq. jud. lib.* 19, *cap.* 1).

C'étoit auſſi pour ſoutenir l'illuſion exigée par la vaſte étendue des théâtres, que dans la tragédie on donnoit ſouvent aux acteurs une taille de quatre coudées (ſix pieds grecs), qui font 1 mètre 841 (5 pieds 8 pouces), conforme à celle d'Hercule ſelon la tradition, & à celle des premiers héros. Ils ſe tenoient ſur des cothurnes, chauſſure haute quelquefois de 0 mètre 108 ou 0 mètre 135 (4 ou 5 pouces). Des gantelets prolongeoient leurs bras. La poitrine, les flancs, toutes les parties du corps s'épaiſſiſſoient (*Lucian. Salt.* n°. 27; *Philoſtr. Apoll. V*, 9, *&c.*) à proportion. Les figures de Melpomène ſont ordinairement chauſſées avec les cothurnes; elles portent une tunique traînante, liée avec une ceinture très-large, & un vaſte manteau. Les cothurnes ſont très-apparens au perſonnage tragique du n°. 1, *Pl. CCCXXXVII*, tiré d'un bas-relief de la villa Pamphili, publié par Winckelmann (*Mon. ant.* 189).

Les acteurs comiques, repréſentant les actions ordinaires de la vie, portoient les habits de ceux qu'ils vouloient peindre : le maſque ſeul pouvoit les faire diſtinguer. Pour les repréſenter, on conſultera les coſtumes. Je n'en donne ici qu'un exemple : c'eſt la figure d'un eſclave, tirée des peintures d'Herculanum (*IV*, 159), n°. 2, *Pl. CCCXXXVII*. On peut dire en général que les acteurs tragiques portoient une maſſue, & les comiques le *pedum*, bâton des bergers.

Aux tragédies & aux comédies ſuccédoient des eſpèces de paſtorales, dans leſquelles figuroient les Divinités champêtres, les Satyres entr'autres avec les Faunes, & des bergers. Ces pièces étoient fort licencieuſes. On voit ici ſous le n°. 3, *Pl. CCCXXXVII*, un acteur qui repréſentoit un Satyre, & qui a ôté ſon maſque pour rafraîchir ſa tête; il eſt tiré des vaſes grecs d'Hamilton (1800, *I*, 39). C'eſt du premier Recueil (*I*, 43) des mêmes vaſes qu'eſt tiré l'acteur, repréſentant un Satyre, du n°. 4, *Pl. CCCXXXVII*.

Les Romains ſubſtituèrent à ces pièces les Atellanes, ainſi nommées d'une ville du pays des Oſques, ancien peuple du Latium, chez qui elles avoient commencé, & dont le jargon étoit parlé par les acteurs des Atellanes; ils eurent encore les *exodia*, entrées ſatyriques par leſquelles on terminoit & l'on coupoit même les tragédies; & les *mimi*, farces obſcènes, écrites dans le langage ordinaire des Romains. Le n°. 5, *Pl. CCCXXXVII*, préſente trois *mimes* ou bouffons de bronze, trouvés en Étrurie (*Muſ. etruſc. II*, *tab.* 186).

Je n'ai rien à dire des acteurs pantomimes, qui firent les délices des Romains, parce qu'ils ne portoient d'autre coſtume que celui des perſonnages qu'ils repréſentoient, avec le maſque de leur caractère.

Muſiciens Les muſiciens qui paroiſſoient ordinairement ſur le théâtre, ſeuls ou en troupe, ou avec les chanteurs, étoient les phallophores, les ithyphalles, les autocabdales, les joueurs de lyre & les joueurs de flûte. Les *autocabdales* (Suidas) portoient des couronnes de lierre. Les *ithyphalles* portoient des maſques d'ivrognes, des tuniques qui deſcendoient juſqu'aux pieds, & des manches de différentes couleurs. Les *phallophores* ſe couvroient le viſage avec l'écorce du *papyrus*, & ſe couronnoient de lierre & de violettes. Le n°. 6, *Pl. CCCXXXVII*, tiré des vaſes dits *étruſques* d'Hamilton (*III*, *Pl. XXXI*), préſente un joueur de lyre : il a les cheveux friſés, une couronne d'or ſous forme de laurier, enrichie de pierres précieuſes; une tunique traînante, ornée, vers le bas, avec un galon (*Rhetor. ad Heren. IV*, 32); un large manteau de pourpre, orné d'un galon en guiſe de bordure, & retenu ſur l'épaule droite par un bouton; il tient le *plectrum* de la main droite, & de la gauche il pince les cordes d'une grande lyre, enrichie d'or, d'ivoire & de bandelettes. On voit au n°. 7, *Pl. CCCXXXVII*, un joueur de flûte (*Cayl. Rec. d'Antiq. VI*, *Pl. LXXXVII*). Un joueur de lyre du bas-relief de la villa Pamphili, cité plus haut, porte le même coſtume que ce dernier muſicien, & de plus un maſque.

Ces deux eſpèces de muſiciens étaloient ſur les théâtres le même luxe d'habillement lorſqu'ils jouoient ſeuls (lorſqu'ils accompagnoient, ils n'avoient point de manteau). Leur manteau étoit orné de bordures en or : ſouvent il étoit de pourpre ou de pluſieurs couleurs; il étoit remarquable par ſon ampleur & par ſa longueur; il traînoit derrière eux (*Horat. de Arte poet.* 215). La tunique deſcendoit juſqu'aux talons, comme celle des femmes. Son nom grec, ορθοστάδιον, droite, venoit de ce que, tombant juſqu'à terre, elle paroiſſoit ſe tenir droite ſans ſoutien, & de ce que les plis, tous perpendiculaires, n'étoient ni briſés ni interrompus : auſſi une ceinture très-large, mais très-lâche, ſervoit-elle plutôt à les maintenir qu'à les aſſujettir. Enfin, cette tunique étoit garnie de manches qui deſcendoient juſqu'aux poignets. La chauſſure reſſembloit à celle des femmes depuis que Battulus d'Éphèſe l'eut adoptée. Leur coiffure étoit auſſi recherchée que leur habillement. Ils portoient, contre l'uſage ordinaire, les cheveux longs, friſés, une couronne de laurier ornée de pierres précieuſes, & faite de lames d'or.

Pendant qu'ils étoient ſur le théâtre, ils ne pouvoient ni cracher ni ſe moucher, ni ſécher la ſueur du viſage avec le *ſudarium* ou mouchoir; ils ne la ſéchoient qu'avec leur manteau. Les Romains virent le farouche Néron ſe ſoumettre à ces rigoureuſes lois lorſqu'il diſputa les prix de muſique.

Joueurs de flûte. Je viens de décrire leur coſtume, le même que celui des joueurs de lyre; ils différoient de ceux-ci par l'eſpèce d'inſtrument qui les caractériſoit, &

par l'usage du *phorbeion*. Ce nom, d'origine grecque, désigne un bandage de cuir (appelé *capistrum* par les Romains) dont les joueurs de flûte s'entouroient la tête; il étoit placé devant la bouche, vis-à-vis de laquelle étoit une fente où passoit l'ouverture de chaque flûte. La figure du n°. 8, *Pl. CCCXXXVII*, tirée de la Collection des vases dits *étrusques* (*I*, 124) d'Hamilton, fera connoître parfaitement ce bandage, qui aidoit le musicien à gouverner son haleine, & qui empêchoit ses lèvres & ses joues de souffrir de l'enflure.

Le *chœur chantant* étoit composé de sept personnages, portant des manteaux (*Hygin.* 273) dans les jeux pythiens, & depuis sur tous les théâtres; mais le joueur de flûte qui les accompagnoit (*choraules*), ne portoit point de manteau : on le voit dans les peintures d'Herculanum (*IV*, 163, 201).

Parodies & *caricatures*. On trouve des monumens qui prouvent que les Anciens se plaisoient quelquefois à parodier & à travestir les choses les plus sérieuses, & même les objets de leur culte. Sur un vase grec dit *étrusque*, publié par Winckelmann (*Mon. ant.*), on voit Alcmène écoutant par une fenêtre Jupiter, qui est travesti & qui porte une échelle pour entrer par la fenêtre chez son amante. La tête du dieu est passée entre les barreaux de l'échelle; il porte sur la tête, comme Sérapis, un *modius*, qui est d'une seule pièce, avec son masque blanc, duquel pend une longue barbe. De l'autre côté est Mercure avec un gros ventre, assez ressemblant au Sosie de Plaute. De la main gauche il tient un caducée, qu'il baisse pour n'être pas reconnu; de l'autre main il porte une lampe, qu'il élève vers la fenêtre pour éclairer Jupiter. Sa ceinture est armée d'un grand *phallus*. On a trouvé à Herculanum une parodie d'Énée portant Anchise sur ses épaules, & tenant le petit Ascagne par la main : ces trois figures sont des singes. Le comte de Caylus (*Rec. III*, *Pl. LXXVI*) a publié une caricature de bronze, qui représente un âne vêtu de la toge, comme un consulaire. Dans la Collection des vases dits *étrusques* d'Hamilton, on trouve (*III*, 88) la figure du n°. 9, *Pl. CCCXXXVII*, qui représente un vieux singe (peut-être la parodie d'Anchise), coiffé du bonnet phrygien, vêtu de longues chausses, d'une tunique à longues manches, assis sur une espèce de chaise, & tenant un sceptre. On y trouve aussi (*III*, 88) le n°. 1, *Pl. CCCXXXVIII*, qui représente le même animal sans bonnet, portant sur son épaule deux paniers dans lesquels sont renfermés deux petits singes, & tenant une massue, parodie d'un héros qui emporte ses enfans. Le n°. 2, *Pl. CCCXXXVIII*, tiré de la seconde Collection des vases d'Hamilton (1800, *II*, 57), présente la parodie d'un soldat fanfaron. Un nain porte un casque dont l'aigrette est aussi haute que lui, & un bouclier encore plus large.

Enfin on a cru reconnoître, dans les caractères de quelques acteurs des Romains, quelques-uns des personnages de la comédie italienne moderne, Arlequin entre autres. Ficoroni a publié dans ses *Maschere scenice* (*tav.* 9) la figure de bronze du n°. 3, *Pl. CCCXXXVIII*, qui présente la tête du Polichinelle, & une semblable qui est gravée sur une cornaline.

Odéon, *Odeum*. C'étoit une espèce de théâtre bâti par Périclès à Athènes, brûlé soixante-huit ans avant l'ère vulgaire, pendant que Sylla assiégeoit cette ville, rebâti trente ans après par Ariobarzane II, Roi de Cappadoce, embelli sous les Antonins par Hérode-Atticus, & dont on croit voir encore les vestiges. L'odéon de Périclès étoit orné de colonnes. Son toit, fait avec les mâts & les antennes des navires pris sur les Perses, avoit la forme d'un cône ou de la tente du Roi de Perse. Suidas dit qu'il avoit été construit pour les musiciens qui disputoient les prix; que l'Archonte y rendoit la justice, & que l'on y mesuroit la farine. Ses débris font voir que la partie demi-circulaire qui renfermoit les gradins étoit bâtie avec d'énormes quartiers de roche, & que le théâtre étoit taillé dans le roc vif.

Il y eut à Rome quatre *odeum*; ils servoient à instruire les chanteurs & les joueurs d'instrumens, ainsi que ceux qui devoient jouer quelque rôle dans les comédies & les tragédies, avant de les produire au théâtre devant le peuple.

§. IV. *Des Masques.*

Dans les théâtres des Anciens, où la distance de l'avant-scène au fond de la salle étoit plus grande de près du double que celle du théâtre de Saint-Charles à Naples (la plus vaste des salles modernes), on ne pouvoit distinguer (ne connoissant point les lunettes) les traits des acteurs ni les attributs des personnages. « Ils s'annoncent, » dit Barthelemy, par une espèce de casque dont leur » tête est entiérement couverte, & qui, substituant une » physionomie étrangère à celle de l'acteur, opère, pen- » dant la durée de la pièce, des illusions successives. Je » parle de ces masques qui se diversifient de plusieurs » manières, soit dans la tragédie, soit dans la comédie » & la satyre. » Les masques des Modernes ne couvrent que le visage : tels sont ceux que l'on trouve sur le visage de quelques momies, & qui probablement présentent les traits du mort; tel est encore celui du n°. 4, *Pl. CCCXXXVIII*, qui est gravé de la grandeur de l'original, fait d'une feuille de bronze, trouvé dans un tombeau étrusque, & publié dans la seconde Collection des vases antiques d'Hamilton en 1800 (*Pl. I, tom. II*). Hors ces exceptions peu nombreuses, on peut dire que les masques des Anciens enveloppoient toute la tête, étoient garnis de cheveux & de barbes (quand le personnage en devoit avoir) de différentes longueurs & de diverses couleurs. Le n°. 1, *Pl. CCCXXXIX*, tiré d'un bas-relief du palais Matthei (*Mon. Matth. III*, *tab.* 47, n°. 1), les fera mieux connoître que la meilleure description. Dans une bacchanale qui fait partie d'une vendange, un Génie enfant en effraie un autre en entrant la moitié supérieure de son corps dans un masque qu'il lui présente, & en passant au travers de la bouche du masque son bras droit, qui tient un serpent. Le n°. 2, *Pl. CCCXXXIX*, représentant un petit Génie de marbre du Capitole (*Ficoroni Masch. tab.* 73), qui s'affuble d'un masque de vieillard, dessiné de face à côté, fait connoître la forme entière des masques antiques. On la voit encore mieux au n°. 3, *Pl. CCCXXXIX*, qui représente un esclave de comédie (*ibid. tab.* 19) dessiné par-devant & par-derrière. Le bonnet est d'une seule pièce avec le masque, & le manteau, plié sous le plus petit volume, est jeté sur l'épaule pour ne pas embarrasser dans la marche précipitée; action désignée par cette phrase, *conjicere pallium in collum*, si commune dans les auteurs comiques.

C'est de masques semblables à celui du dernier numéro que Barthélemy a dit : « Il en est qui ouvrent une » bouche énorme, & revêtue intérieurement de lames » d'airain ou de tout autre corps sonore, afin que la voix » y prenne assez de force & d'éclat pour parcourir la » vaste enceinte des gradins où sont assis les spectateurs. » Ficoroni (*pag.* 42, *edit.* 1754), Dubos (*Réfl. crit. t. III*, *pag.* 199), &c., ont dit la même chose. J'ai combattu

ailleurs (*Mémoires de l'Inſtitut, troiſième claſſe, tome V, page* 123) cette opinion, qui n'a pour fondement que des textes peu expreſſifs & mal interprétés. Il ſembleroit d'abord que ces lames d'airain n'auroient été placées dans la bouche des maſques que pour la tragédie ſeulement; car c'eſt les acteurs tragiques ſeuls que l'on dépeint avec une voix retentiſſante, comparée aux mugiſſemens des taureaux, *boatus*. Cependant nous voyons dans les peintures des deux manuſcrits de Térence, que la bouche des maſques comiques avoit une ouverture auſſi grande que celle des maſques tragiques. D'ailleurs, j'ai prouvé que la voix de nos acteurs modernes, ſans aucune aide, ſe faiſoit entendre dans toute l'enceinte des théâtres antiques de Sagonte, de Taormino, &c. Bien plus, ſi dans le dernier on déchire ſur la ſcène un morceau de papier, ce léger bruit eſt entendu diſtinctement du haut des gradins les plus éloignés, comme l'a obſervé M. Dufourny, profeſſeur d'architecture, membre de l'Inſtitut. Les maſques d'aujourd'hui ont la bouche légérement fendue; auſſi la voix eſt-elle très-affoiblie & dénaturée, une partie du ſon ne ſortant pas par la fente & ſe diſperſant entre le maſque & les joues; mais le maſque d'arlequin eſt coupé en deux parties qui laiſſent la bouche entiérement dégagée, & on l'entend diſtinctement. De même, dans les maſques tragiques & comiques des Anciens, on apperçoit, lorſqu'ils ſont placés ſur la tête des perſonnages, la bouche des acteurs : ceux-ci étoient donc dans la même poſition que notre arlequin. L'évaſement des lèvres du maſque facilitoit cependant l'audition, en empêchant la diſperſion d'une partie du ſon entre le maſque & les joues; il produiſoit enfin le même effet que nous voulons obtenir en plaçant devant notre bouche la main arrondie en forme de cornet. Cet évaſement a donc été mal-à-propos comparé, quant à ſon effet, au porte-voix, dont il ne repréſente que le pavillon, car il lui manque le tube, qui eſt la principale partie de l'inſtrument.

Lucien dit (*de Saltatione, tom. I, pag.* 797, *edit.* 1687) des maſques portés par les pantomimes : « Ces maſques » ſont très-agréables, & diſpoſés pour la fable que l'on » joue; ils n'ont pas la bouche béante comme ceux des » autres acteurs, mais leurs lèvres ſont très-rapprochées, » parce que pluſieurs acteurs parlent pour les panto- » mimes. »

D'après les diſtinctions que je viens d'établir on pourra claſſer avec aſſez de vraiſemblance la quantité prodigieuſe de maſques que l'on voit ſur les marbres, les pierres gravées, les médailles, dans les peintures & les bronzes.

Maſques tragiques. Ils ſont ordinairement remarquables par les cheveux élevés en pyramide ſur le front, ὄγκος, & par la forme ſérieuſe ou triſte de tous les traits. Les peintures d'Herculanum (*IV*, 73, 187, 30) m'ont préſenté les *n*^os^. 4 & 5, *Pl. CCCXXXIX*; *n*°. 1, *Pl. CCCXL*. Celui de femme, du *n*°. 2, *Pl. CCCXL*, eſt tiré d'un bas-relief publié par Winckelmann (*Monum. antic.* 192). Ficoroni (*Maſch. tav.* 39) donne pour un maſque de fleuve ſervant de robinet à une fontaine, le maſque tragique du *n*°. 3, *Pl. CCCXL*.

Je donne ici, ſous le *n*°. 4, *Pl. CCCXL*, le deſſin d'un maſque coloſſal, d'un travail admirable & d'un grand intérêt pour la mythologie, que l'on a trouvé en 1809 près de Lyon, & qu'a expliqué M. Artaud, antiquaire de cette ville. Il repréſente un Cyclope, peut-être Polyphême, fils de Neptune; car il préſente les traits de Jupiter. Il diffère des deux têtes de Cyclopes, deſſinées *Pl. IV*, en ce que les yeux ordinaires ſont fermés, tandis que le troiſième, placé peu au deſſus des deux, & ſous une continuation de leurs ſourcils, eſt rond, peut-être pour rappeler la bleſſure que fit Ulyſſe avec un bâton rond & aiguiſé.

Maſques comiques. Des maſques de vieillards des *n*^os^. 5 & 6, *Pl. CCCXL*; *n*^os^. 1 & 2, *Pl. CCCXLI*, le premier eſt tiré des *Monumenti antichi* (192) de Winckelmann, & porte le *galerus*; les autres ſont pris ſur les pierres gravées du Palais-Royal (*I*, 61, 62, 64) : c'eſt à ce Recueil (1, 65) qu'appartient auſſi le maſque de vieille du *n*°. 3, *Pl. CCCXLI*. Le jeune Barbare, coiffé avec le *pileus*, & qui porte des boucles d'oreille, du *n*°. 4, *Pl. CCCXLI*, eſt pris des peintures d'Herculanum (*IV*, 19). Le Recueil (*n*°. 192) de Winckelmann, cité plus haut, a préſenté le maſque de jeune homme du *n*°. 5, *Pl. CCCXLI*. On pourra conſulter le Térence du Vatican, dans lequel, au commencement de chaque comédie, ſont gravés les maſques des perſonnages qui doivent y figurer.

Maſques ſatyriques, c'eſt-à-dire, employés dans les pièces de théâtre appelées *ſatyres*, parce que les principaux perſonnages étoient les Divinités champêtres : ces maſques étoient ſouvent de véritables portraits. Celui du *n*°. 6, *Pl. CCCXLI*, repréſente un ſatyre; il eſt tiré des pierres gravées de la galerie de (*II*, 9, 3) Florence. Celles du Palais-Royal ont préſenté les maſques (*I*, 53, 54, 56, 60) de Faunes & de Silène des *n*^os^. 7, 8, 9, 10, *Pl. CCCXLI*. Le maſque de Faune du *n*°. 1, *Planche CCCXLII*, eſt tiré des pierres (*II*, 9, 2) gravées de la galerie de Florence. *N*°. 2, *Pl. CCCXLII*, maſque de ſatyre, inédit, tiré du cabinet de M. Magnan à Aix (Bouches-du-Rhône), deſſiné de la grandeur de l'original. C'eſt auſſi une cornaline qui a préſenté le maſque bizarre du *n*°. 3, *Pl. CCCXLII*, reconnu par Ficoroni (*Maſch. ſc. tav.* 48) pour celui d'une Divinité marine. Le maſque du *n*°. 4, *Pl. CCCXLII*, tiré des pierres gravées du Palais-Royal (*I*, 57), eſt celui d'une Bacchante. Enfin on voit ſous le *n*°. 5, *Pl. CCCXLII*, un maſque de caricature peint ſur un vaſe de la première Collection d'Hamilton (*III*, *Pl. CVIII.*)

Maſques de pantomimes, qui n'ont pas la bouche béante. Les peintures d'Herculanum (*IV*, 181, 187) ont fourni les maſques des *n*^os^. 6, *Planche CCCXLII*, 1, 4, 5, *Pl. CCCXLIII*; les pierres gravées (1, *Pl. LII*) du Palais-Royal, le *n*°. 2, *Pl. CCCXLIII*, & les *Mon. ant.* (*n*°. 45) de Winckelmann; le *n*°. 3, *Pl. CCCXLIII*; ils appartiennent à la pantomime tragique; ils repréſentent un Roi barbare, une Divinité marine, deux Méduſes & deux Reines. La pantomime comique & la pantomime ſatyrique revendiquent les maſques des *n*^os^. 6, 7, 8 & 9, *Pl. CCCXLIII*. Les deux premiers, tirés des peintures d'Herculanum (*IV*, 33), repréſentent des femmes barbares; le troiſième, pris des pierres gravées du Palais-Royal, (1, *Pl. LVIII*), repréſente une Bacchante; le quatrième, pris de celles de la galerie de Florence (*I*, 88, 2), repréſente un vieillard.

Les deſſinateurs & les décorateurs ne trouveront pas extraordinaire que j'aie fait graver un ſi grand nombre de maſques : ce ſont les ornemens les plus agréables de l'architecture, des tapiſſeries & des décorations.

§. V. *Couronnes & teſſères d'entrée.*

Couronnes. Dans le livre de la GUERRE j'ai décrit les couronnes militaires : dans celui-ci je n'ai à parler que des couronnes deſtinées aux athlètes, & diſtribuées dans les jeux. La couronne de pin, *n*°. 10, *Pl. CCCXLIII*,

gravée sur un marbre d'Athènes (*Stuart*), étoit la récompense des vainqueurs aux jeux isthmiques. On y distribua aussi la couronne d'âche (persil) depuis qu'on y eut réuni les jeux néméens, auxquels celle-ci appartenoit. On la voit ici sous le *n°*. 1, *Pl. CCCXLIV*. Elle est tirée d'un marbre grec publié par Caylus (*Rec. d'Ant. VI, Pl. LVIII*). La seconde Collection des vases grecs d'Hamilton (1800, *II, Pl. XXV*) présente la tête du *n°*. 2, *Pl. CCCXLIV* : c'est un athlète couronné de feuilles de palmier. Enfin le *n°*. 3, *Pl. CCCXLIV*, présente une couronne de chêne (*Passerii Lucern. II*) que l'on distribuoit en différentes occasions chez les Grecs & chez les Romains.

Tessères d'entrée aux théâtres. On voit parmi les antiquités (*Pitt. IV, pag. iij*) d'Herculanum la tessère d'ivoire du *n°*. 4, *Pl. CCCXLIV*; elle porte d'un côté le dessin vague d'une décoration, & de l'autre le nom d'Eschyle écrit en grec, avec le nombre XII écrit en latin & en grec. Cette tessère annonce que l'on devoit jouer une tragédie d'Eschyle. C'est de la même Collection qu'est tirée la tessère d'ivoire du *n°*. 5, *Planche CCCXLIV*, qui représente aussi une espèce de décoration, qui porte le mot demi-cercle en grec, avec le nombre XI écrit en latin & en grec. Dans le cabinet du Collége romain on conserve plusieurs tessères d'os & d'ivoire, sur lesquelles on ne lit que des chiffres. Caylus (*Rec. d'Ant. III, pag.* 280) a publié une tessère prismatique, sur les faces de laquelle on lit le nom des Consuls de l'an 19 de l'ère vulgaire, le dixième jour avant les calendes d'octobre, & deux noms : il la prend pour une tessère de théâtre. Celui qui donnoit le spectacle à ses frais faisoit distribuer ces tessères.

LIVRE VII.

MUSIQUE.

§. Ier. *Observations générales.*

Je n'ai à parler ici que de l'exécution de la muſique des Anciens, indépendamment de ce qui étoit propre aux ſpectacles publics, & non de la compoſition : c'eſt pourquoi je ne traiterai point la queſtion ſur laquelle les ſavans ſont partagés, c'eſt-à-dire, ſi les Anciens, connoiſſant les accords, en ont uſé ſimultanément comme le font les Modernes, ou s'ils ne les ont fait entendre que ſucceſſivement. Quoique Burette ait compoſé pluſieurs Mémoires remplis d'érudition, en faveur de l'opinion qui ne reconnoît chez les Anciens que les accords ſucceſſifs, cependant on penſera difficilement comme Burette, lorſqu'on aura lu le Mémoire de Rochefort (*Académie des Belles-Lettres, tom. XLI*), en faveur de l'opinion contraire.

Les Grecs employoient, pour noter leur muſique comme pour calculer, les lettres de leur alphabet, qui étoient au nombre de vingt-quatre. Mais comme les diverſes modifications de leur muſique excédoient ce nombre, il fallut employer les mêmes lettres pour pluſieurs ſortes de notes; ce qui obligea, pour les reconnoître, de leur donner diverſes ſituations, droites, renverſées, retournées, & de les mutiler en diverſes manières; changemens & altérations qui repréſentèrent cent vingt notes. Les Latins imitèrent les Grecs; ils employèrent auſſi les lettres de leur alphabet pour noter la muſique, mais ils en retranchèrent beaucoup. Boëce, écrivain du cinquième ſiècle de l'ère vulgaire, les réduiſit à quinze ſeulement, & même le pape Grégoire I, en 599, n'employa plus que les ſept premières lettres. Enfin Guy d'Arezzo, dans le onzième ſiècle, ſubſtitua à ces lettres les ſyllabes dont nous nous ſervons aujourd'hui. Ce fut lui auſſi qui employa les lignes parallèles pour placer & diſtinguer les notes; car les Grecs & les Latins écrivoient les notes ou lettres muſicales ſur les ſyllabes du texte auxquelles elles répondoient, & dans l'interligne.

Pour régler les chœurs & les orcheſtres, on ſe ſervoit d'une machine ſur laquelle on plaçoit un pied, appelée *crupezium*, *ſcabillum*, *ſcabilla* & *ſcabella*. On la voit ici au *n°*. 1, *Pl. CCCXLV*, ſous le pied d'un Faune nu, qui tient des cymbales de chaque main. C'eſt une ſtatue de la galerie de Florence (*Statuæ, tab.* 58). Le *crupezium* étoit une énorme ſandale de bois, fendue dans l'épaiſſeur. Dans cette fente on fixoit à chaque morceau une crotale ou des caſtagnettes. Le maître de l'orcheſtre paſſoit un pied dans cette ſandale, &, levant ou baiſſant le pied, il frappoit les crotales l'une contre l'autre : ce bruit exprimoit & régloit la meſure. Une ſtatue de femme du Muſée du Capitole a de ſemblables crotales fixées ſous ſon pied gauche.

Je diviſerai ce livre en inſtrumens de percuſſion....., à vent....., à cordes....., & inſtrumens compoſés.

§. II. *Inſtrumens de percuſſion.*

Tambour, *tympanum*. Nous ne connoiſſons aucun monument qui prouve que les Anciens aient fait uſage du tambour proprement dit, c'eſt-à-dire, d'une caiſſe cylindrique, fermée par deux peaux, l'une ſupérieure, l'autre inférieure. Mais Iſidore (2, 22) l'a décrit ſous le nom de *ſymphonia.....*, *lignum cavum, ex utràque parte pelle extenſâ, quam virgulis hìnc & indè muſici feriunt. Fitque in eâ gravis & acuti ſuaviſſimus cantus.* Il ajoute qu'on frappoit des deux côtés avec de petites baguettes, & que le ſon étoit mêlé de grave & d'aigu.

Timbales, *tympanum*. Juſtin (*lib.* 41, *cap.* 2) dit : « Les Parthes ne donnent pas le ſignal du combat avec » une trompette, mais avec le *tympanum*. » Appien (*Bell. Parthic., tom. I, pag.* 237, *edit.* 1670) décrit ainſi cet inſtrument militaire des Parthes. « Ils frappent ſur des » inſtrumens de bois concaves, & couverts de peaux » tendues avec des clous de cuivre. » Quoique ces timbales fuſſent un inſtrument militaire, on a pu s'en ſervir dans les orcheſtres des ſpectacles : c'eſt pourquoi j'en parle ici. Je n'ai trouvé ſur aucun monument, des timbales telles que les nôtres. J'ai vu ſeulement dans Montfaucon (*III, Pl. LVII*), une peinture tirée d'un manuſcrit de la bibliothèque de Vienne, du quatrième ou du cinquième ſiècle, qui repréſente un repas de Pharaon, avec les habits & les meubles des Empereurs du ſiècle dans lequel le manuſcrit a été écrit. Devant le Roi & ſes trois convives eſt placée une table portant quatre demi-ſphères, grandes comme la tête de celui ou de celle (car le deſſin eſt très-groſſier) qui, tenant une baguette de chaque main, frappe ſur ces demi-ſphères : à ſes côtés eſt un joueur de flûte double. Montfaucon a pris le premier muſicien pour une cuiſinière qui verſe les mets dans quatre vaſes. Pour moi, je crois y voir quatre timbales très-petites, ou quatre vaſes d'airain, ſemblables aux timbres des pendules à ſonnerie ou à carillon.

C'eſt probablement de ces très-petites timbales que Pline a voulu parler, lorſqu'il a dit (9, 35) de certaines perles..... *Quibus una tantùm eſt facies, ut ab eâ rotunditas, averſis planities, ob id tympania nominantur.....* « Celles » qui n'ont qu'une face, de ſorte qu'elles ſont rondes » d'un côté & plates de l'autre, ſont appelées à cauſe de » cela, *timbales*. »

Tympanum proprement dit, & τυμπανον, celui dont parlent ordinairement les Anciens, eſt notre tambour de basque. C'eſt un cuir mince, étendu ſur un cercle de bois ou de métal, chargé le plus ſouvent d'ornemens peints : tel eſt celui que Cybèle porte pour attribut; tel eſt celui du *n°*. 2, *Pl. CCCXLV*, qui eſt pris d'un vaſe grec peint (*Hamilton*, 1760, *IV, Pl. XXVI*). On attachoit quelquefois des grelots au cercle du tambour, comme on le fait encore. On en voit ici ſous les *n^os*. 3, 4, *Pl. CCCXLV*, deux ornés de peintures élégantes; ils ſont tirés des peintures d'Herculanum (*IV*, 151).

On frappoit le *tympanum* ordinairement avec les doigts & les mains, comme font les joueurs du tambour de baſque; car c'eſt ainſi qu'on le voit ſur le plus grand nom-

bre des bas-reliefs. Le *n°. 5, Pl. CCCXLV*, préſente un Génie jouant du *tympanum* de cette manière; il eſt tiré des vaſes grecs d'Hamilton (1800, *tom. III, Pl. XXV*). Sur un bas-relief publié par Muratori (*Theſaur. Inſcript.*, *I*, 31) on voit Cybèle frappant ſon *tympanum* avec le fouet garni d'oſſelets de moutons, que portoient ſes prêtres, *n°. 6, Pl. CCCXLV*. Frappoit-on quelquefois ainſi le *tympanum* avec un fouet? C'eſt ce que je n'oſe aſſurer.

CYMBALES, *cymbalum*, κυμβαλον, coupes d'airain à bord large & aplati, ſemblables à nos cymbales militaires, & que l'on frappoit l'une contre l'autre. Tite-Live (39, 8) dit que l'on ne connut à Rome les cymbales qu'avec les myſtères ſacrés, introduits dans cette ville par les Étruſques. On voit ici, ſous le *n°. 7, Pl. CCCXLV*, une paire de cymbales & les bras de la danſeuſe qui en jouoit, tirés des peintures d'Herculanum (*I*, 115); elle les tient par leur anneau, avec le pouce & l'index ſeulement. Sur un bas-relief publié par Muratori (*Theſaur. Inſcript.*, *I*, 31), les cymbales ſont tenues par la main entière, qui empoigne une anſe plate, *n°. 8, Pl. CCCXLV*. Enfin l'on jouoit des cymbales en inſérant la main entière dans l'anſe: tel eſt le Faune deſſiné plus haut, qui a le pied ſur le *crupezium* ou *ſcabillum*; tel eſt le cymbaliſte du *n°. 1, Pl. CCCXLVI*, gravé ſur une lampe du Recueil de Paſſeri (*vol. III*).

CROTALES, *crotalum*, κροταλον, appelées aujourd'hui *caſtagnettes*: il y en avoit de pluſieurs ſortes. Les unes étoient petites comme les nôtres, & on en tenoit une de chaque main. On les voit ici dans les mains d'une danſeuſe tirée d'un monument unique, du beau vaſe de marbre de la villa Borghèſe (*Scult. della vil. Borgh.*, *I*, *tav.* 10), *n°. 2, Pl. CCCXLVI*. Ces crotales paroiſſent être compoſées chacune de deux morceaux de bois ou d'un ſeul fendu en deux. Dans les peintures d'Herculanum (*tom. I*, *tav.* 31) un petit Génie tient de chaque main deux morceaux de bois ou de métal, longs comme ſa main étendue: on les a pris pour des clous, mais je crois que ce ſont des crotales de moyenne longueur. Dans les mêmes peintures on voit (*tom. I*, *tav.* 30 & 31) deux petits Génies qui tiennent chacun d'une main les crotales longues, appelées par les Grecs σχισαι, bâtons fendus: tels ils ſont en effet, *n°s. 3, 4, Pl. CCCLXVI*. La première n'a de longueur que le tiers de la hauteur du petit Génie; la ſeconde eſt auſſi haute que lui. Dans le Recueil des lampes de Bellori on voit une lampe & une moſaïque (*Part. I*, *n°s. 34, 35*); ſur la lampe eſt gravé un bouffon exécutant une danſe groteſque, tenant dans chaque main deux bâtons fendus à leur extrémité, & preſque auſſi hauts que lui. La moſaïque en préſente quatre ſemblables.

Je place ici ſous le *n°. 5, Pl. CCCXLVI*, une figure nue, tirée des vaſes dits *étruſques* d'Hamilton (*I*, *Pl. CXXIV*): elle tient de chaque main un morceau de bois ou de métal, long comme deux fois la main étendue, terminé à chaque extrémité par deux protubérances; elle les frappe l'un contre l'autre. Étoient-ce des crotales? Je n'oſe l'aſſurer. Depuis (en 1811) j'ai vu dans les *Opuſcoli academ.* (*Firence*, 1806, *vol. I*, *in*-8°.), que Lanzi a reconnu ici les altères (petit poids de plomb) que les ſauteurs tenoient à la main pour ſe donner de l'élan.

CLOCHETTES. Je les décris avec les inſtrumens de percuſſion, & l'on en voit deux ſous le *n°. 6, Pl. CCCXLVI*; elles ſont tirées des peintures d'Herculanum (*I*, 95). A la villa Sachetti, près de Rome, on voit une Bacchante qui fait réſonner des clochettes: une pareille eſt dans les jardins Farnèſe, au-delà du Tibre. Sur un bas-relief du Capitole, qui repréſente le triomphe de Bacchus, eſt un Bacchant qui porte pluſieurs rangs de ſonnettes attachées à ſa tunique, par-devant & par-derrière. Les triomphes de Bacchus, les Bacchanales, les ſymboles du Dieu, le thyrſe, la corbeille myſtique, les clochettes, &c. ſont très-ſouvent ſculptés ſur les ſarcophages antiques, pour annoncer que les morts avoient été initiés aux myſtères de Bacchus. On trouve les clochettes ſur le tombeau d'un enfant que l'épitaphe apprend avoir été initié à ces myſtères. (*Fabretti Inſcript.*)

§. III. *Inſtrumens à vent.*

Dans le livre de la GUERRE j'ai parlé fort au long des cors & des trompettes. Je ne ferai mention ici que de l'uſage de ſouffler dans des cornes. On voit au *n°. 7, Pl. CCCXLVI*, un petit bronze trouvé à Alger, dans l'ancienne Numidie (Caylus, *Recueil d'Antiquités*, *V*, *Pl. XCVII*, *n°. 2*). Cet homme ſouffle dans une corne qui eſt trop peu diſtincte pour pouvoir reconnoître l'eſpèce d'animal qui l'a portée. Peut-être appartenoit-elle à un bœuf, ou étoit-ce une dent d'éléphant?

On a écrit des volumes entiers ſur les flûtes des Anciens, & cependant ce ſujet n'eſt pas encore exempt d'obſcurité. Je ferai uſage ici des recherches de M. de Caſtillon (*Suppl. de l'Encycl.*), qui ſont les mieux digérées.

Flûte à pluſieurs tuyaux ou ſyringe de Pan, ou flûte des bergers, le fifflet des Modernes. Cet inſtrument fut un des premiers inventés, & les roſeaux en fournirent la matière. La ſyringe avoit ordinairement ſept tuyaux correſpondans aux ſept tons: telle eſt celle du *n°. 8, Pl. CCCXLVI*, tirée des peintures d'Herculanum (*IV*, 103). Bartholin (*de Tibiis*, *III*, *c. 6*) dit qu'on voyoit, ſur un marbre du palais Farnèſe, une ſyringe à onze tuyaux, dont les cinq premiers étoient d'égale longueur. Cette égalité n'auroit été qu'apparente s'ils avoient ſervi pour les demi-tons; ce qui paroît vraiſemblable. Pollux aſſure que les Gaulois & les Inſulaires de l'Océan faiſoient un uſage fréquent de la ſyringe.

Flûte droite. Les Anciens ont-ils connu les flûtes à biſeau ou à bec, ou douces? La queſtion ſeroit décidée ſi l'on appercevoit diſtinctement l'extrémité de la flûte du *n°. 9, Pl. CCCXLVI*, tirée du Muſéum du Capitole (*IV*, *tab.* 57). Le petit Génie appuyé contre un cippe la tient de côté, comme notre flûte traverſière. Sa bouche n'eſt point placée à quelque diſtance de l'extrémité, comme il eſt d'uſage pour cette flûte; mais elle l'eſt à l'extrémité même, comme pour jouer d'une flûte à bec ou à biſeau. Dans une bacchanale du Muſéum *Bevilacqua* (*Maffei*, *Veron. illuſtrata*, *t. II*), un jeune Faune joue de même d'une flûte.

Flûte traverſière. Aucun texte, aucun monument ne prouve que les Anciens l'aient connue.

Flûte à anche. Les écrivains anciens parlent ſouvent de l'anche, qu'ils comparent à la glotte, & dont ils lui donnent même le nom. Quelques-unes des flûtes trouvées à Herculanum ont une anche. On croit l'appercevoir à la flûte du *n°. 1, Pl. CCCXLVII*, tirée des *Mon. ant.* de Winckelmann (*n°. 8*). M. de Caſtillon penſoit même que toutes les flûtes des Anciens étoient à anche, ſoit apparente, comme dans les nôtres; ſoit cachée dans l'intérieur de l'inſtrument, comme celle de la petite trompette des enfans. Il cherche à le prouver par différens textes; mais on peut douter de la ſeconde partie de ſon opinion. L'anche eſt auſſi très-apparente à une flûte courbe qui eſt jointe à la flûte droite du numéro pré-

cédent. Elles sont gravées toutes deux sur le marbre de l'archigalle du Capitole, publié d'abord par Winckelmann, & depuis dans le *Muſeum capitolinum* (*IV*, *tab.* 16). A la page 66 du même volume, on voit deux flûtes semblables, l'une droite, & l'autre courbe, toutes deux à anche ; elles sont gravées sur le monument de la Vestale qui traîne avec sa ceinture le vaisseau de Cybèle.

Flûte courbe. On voit ici sous le *n°.* 2, *Pl. CCCXLVII*, une de celles dont je viens de parler dans l'article précédent. Ce ne fut, dans l'origine, qu'une corne de veau ajoutée à la flûte droite pour en augmenter le son.

Flûte à bocal pareil à celui de nos cors & de nos cornets. On ne peut rien dire de positif sur cet instrument.

Flûte double. On ne désigne pas sous ce nom l'instrument appelé aujourd'hui *flûte d'accords :* celle-ci est composée d'un seul morceau de bois, dans lequel sont percées deux flûtes parallèles, mais distinctes, & garnies chacune d'une embouchure à biseau, que l'on n'embouche jamais simultanément. La flûte double des Romains étoit composée de deux flûtes droites, absolument distinctes, dont on plaçoit à volonté les deux embouchures à la fois ou successivement dans la bouche : telle est celle du *n°.* 3, *Pl. CCCXLVII*, tirée d'une pierre gravée de la galerie de Florence (*I*, 93, 6).

Dans les comédies romaines les joueurs de flûte jouoient toujours de deux flûtes à la fois. Celle qu'ils touchoient de la main droite étoit appelée droite, *dextra*, & par la même raison l'autre étoit appelée gauche, *siniſtra*. La droite rendoit un son grave, & avoit peu de trous ; la gauche en avoit plusieurs, & rendoit un son plus clair, plus aigu. Jouer *tibiis imparibus* ou *tibiis dextris & siniſtris*, c'étoit jouer à la fois des deux flûtes inégales ou de différens sons : *tibiis paribus dextris*, ou *tibiis paribus siniſtris*, jouer à la fois de deux flûtes droites, ou de deux flûtes gauches, égales ou de même son.

Ceux qui jouoient de la flûte sur le théâtre plaçoient sur leur bouche le *phorbeion*, espèce de bandage composé de plusieurs courroies qui se lioient derrière la tête, pour mieux gouverner l'haleine qui passoit par une fente ouverte devant la bouche. Leur habillement théâtral étoit très-riche. On le verra, ainsi que le *phorbeion*, dans le livre des JEUX.

On voit sur le plus grand nombre des flûtes antiques, de petites éminences solides, de différentes formes, terminées quelquefois par un bouton : telles sont celles des *n^os.* 4 & 5, *Pl. CCCXLVII*, tirées, l'une des *Monum. ant.* de Winckelmann (*n°.* 46), & garnie d'une anche ; l'autre d'un marbre conservé au Collége romain (*Ficor. Maſcherœ ſcenic. tab.* 77). Sur une autre flûte des *Mon. ant.* il y a six éminences séparées en deux triades. Bartholin (*I*, *cap.* 5) dit que, suivant l'avis de plusieurs philologues, ces espèces de chevilles tenoient lieu de clefs, & qu'elles servoient à boucher les trous latéraux. Castillon ajoute que les nomes ou airs de flûtes étant réglés, on bouchoit avec ces chevilles les trous qui ne servoient point dans le nome qu'on alloit exécuter. Pausanias dit en effet (*lib.* 9, *cap.* 12) que Pronome le Thébain fit le premier des flûtes sur lesquelles on pouvoit jouer plusieurs nomes.

Les flûtes des Anciens étoient composées, comme les nôtres, de plusieurs pièces, mais avec cette différence que ces pièces séparées, qui ne s'assembloient point à rainures ou à entailles, recouvroient un tuyau intérieur, qui étoit ordinairement de bois & creusé délicatement au tour. On voit à Portici deux pièces de flûte de métal, dans lesquelles le bois est encore engagé, mais il est pétrifié. Dans le cabinet de l'Académie de Cortone est une flûte d'ivoire, établie sur un tuyau d'argent. Lachausse dit, dans son *Muſeum romanum*, qu'on avoit déterré à Rome des morceaux d'une flûte d'ivoire, revêtus d'une plaque d'argent.

Les orateurs romains avoient près d'eux un joueur de flûte pour leur donner le ton, & pour les y rappeler quand ils s'en écartoient. Dion-Cassius (*tom. I*, *pag.* 39) le dit expressément de Caius Gracchus.

CORNEMUSE. On ne trouve pas de texte qui prouve que les Anciens aient connu la cornemuse, à moins qu'ils l'aient désignée, comme le pensent Kircher & Bartholoccius, sous le nom de *ſumphoneia* ou *συμφωνια*, reconnoissable dans la *zampogna* ou *ſampogna*, cornemuse des Italiens. Ficoroni (*Maſch. ſcenic. tab.* 83) a publié une pierre antique sur laquelle est gravé l'homme du *n°.* 6, *Pl. CCCXLVII*, qui tient une véritable cornemuse.

§. IV. *Inſtrumens à cordes.*

Lyre. Des instrumens à cordes connus des Anciens, la lyre est celui que l'on voit le plus souvent sur les monumens, & celui dont le nom paroît avoir désigné généralement tous les autres de même espèce.

Ce n'est point le nombre des cordes qui peut servir à classer les lyres, car il a varié de trois à vingt & plus : il faut considérer les parties constitutives.

La petite lyre, cithare, *chelys*, différoit du *barbitos* ou grande lyre, parce qu'elle n'avoit point de *magas* ou caisse résonnante, comme celles des violons, des basses, &c. La lyre la plus simple est celle que porte accrochée à un bâton le joueur de la flûte double du *n°.* 7, *Pl. CCCXLVII*, tiré des vases grecs de terre cuite d'Hamilton (*III*, *Pl. LXXVIII*). On en voit une à peu près semblable, *n°.* 1, *Pl. CCCXLVIII*, sur un vase de cette espèce (*Pictur. etruſc. II*). Sur les mêmes vases d'Hamilton (*II*, *Pl. LXVIII*) est peinte la lyre du *n°.* 2, *Pl. CCCXLVIII*. On remarque, sur le corps de l'instrument, les taches qui caractérisent l'écaille des tortues, & qui rappellent la première lyre construite, disoit-on, par Mercure. Le *n°.* 3. *Pl. CCCXLVIII*, est pris d'une pierre gravée de la Collection d'Orléans (*I*, *Pl. LI*). Dans les peintures d'Herculanum (*IV*, 21) on voit la figure à demi couchée du *n°.* 4, *Pl. CCCXLVIII*, qui pince des deux mains une lyre garnie d'un grand nombre de cordes.

La femme du *n°.* 5, *Pl. CCCXLVIII*, tirée des vases grecs d'Hamilton (*III*, 62), pince d'une main une lyre de forme triangulaire. Seroit-ce la *ſambuque* ou *ſambyce* dont parlent Athénée (*XIV*), Porphyre & Suidas?

Doit-on reconnoître le *trigone* ou *tricorde* dans l'instrument du *n°.* 6, *Pl. CCCXLVIII*, tiré des peintures d'Herculanum (*I*, *tav.* 32), ainsi que les deux *plectrum* qui y sont joints, & avec lesquels on le faisoit résonner. Juba, cité par Athénée, dit que c'étoit un instrument asiatique, emprunté des Orientaux par les Grecs. Juvénal lui donne la même origine..... *Syrus in Tiberim defluxit Orontes & cum tibicine chordas obliquas..... ſecum vexit.* Ces cordes obliques semblent désigner des cordes placées dans le sens opposé au sens ordinaire, qui étoit le vertical.

La grande *lyre* ou *barbitos* la plus usitée, la lyre proprement dite, est appelée grande, non à cause de son volume total, mais à cause de la petite caisse résonnante, *magas*, qui produisoit le même effet que le corps des violons, des basses, &c. : il est très-apparent dans les lyres

des numéros suivans. Cette addition rendoit la grande lyre plus pesante que la cythare ou petite lyre : c'est pourquoi on la suspendoit aux épaules avec une courroie ou un baudrier, comme le pratiquent encore les joueurs de vielle ; aussi Apulée l'appelle-t-il *apta balteo*, lyre à baudrier. On remarque cette courroie aux figures d'Apollon joueur de lyre, Musagète, Palatin, Actiaque, &c.

Quelquefois on pinçoit la grande lyre avec les doigts, comme la figure du *n°.* 7, *Pl. CCCXLVIII*, tirée des peintures d'Herculanum (*IV*, 41). Ordinairement on la pinçoit avec le plectrum, mot qu'il faut conserver en français, & ne pas rendre par celui d'archet (petit arc garni de crin) dont les Anciens ne paroissent pas avoir fait usage. Le plectrum étoit un morceau de bois ou d'ivoire que l'on empoignoit, qui étoit terminé d'un côté par une espèce de bouton ou de renflement, de l'autre par une espèce de feuille médiocrement pointue, & avec lequel on pinçoit les cordes. Il est très-apparent au *n°.* 1, *Pl. CCCXLIX*, tiré des peintures (*I*, 43) d'Herculanum, où l'on voit les chevilles qui fixoient les cordes à la traverse.

On voit à la lyre du *n°.* 2, *Pl. CCCXLIX*, tirée des vases grecs de terre cuite (*Hamilton*, 1760, *I*, 109), deux petits cercles traversés par deux diamètres & percés de quatre trous, qui paroissent destinés à donner issue à l'air, comme les ouies de nos instrumens à cordes, faites en S dans les violons, & en C dans les basses. Les ouies paroissent sous la forme d'yeux à la lyre du *n°.* 3, *Pl. CCCXLIX*, qui présente distinctement un chevalet. Cette lyre est tirée des vases grecs d'Hamilton (1800, *II*, *Pl. XXXV*). Le même Recueil a fourni la lyre du *n°.* 4, *Pl. CCCXLIX*, remarquable par les courroies qui pendent à son corps, & celle du *n°.* 5, *Pl. CCCXLIX*, que l'on croiroit avoir des touches (*III*, 7, & *I*, 24). Le premier Recueil des mêmes (*III*, 31) vases a fourni l'élégante lyre du *n°.* 6, *Pl. CCCXLIX*. Les lyres des *n^os^.* 1, 2, *Pl. CCCL*, sont tirées des peintures d'Herculanum (*IV*, 55), (*Voyage de Saint-Non*, *II*, 44). La lyre du *n°.* 3, *Pl. CCCL*, est tirée du sarcophage de Julia Tyrannia, conservé à Arles (*Voyages de Millin*, *II*, *Planche XXXVII*, *pag.* 292). Le plectrum paroît être attaché à la lyre sur sa surface postérieure : c'étoit probablement ainsi qu'on l'y attachoit quand on ne la pinçoit pas, car l'instrument n'a point de cordes.

Instrument à cordes & à long manche. Le même tombeau d'Arles présente l'instrument du *n°.* 4, *Pl. CCCL*, qui est de cette espèce. Il est composé d'un coffre semblable à celui de notre mandoline, & d'un manche long comme celui du sistre allemand, garni de trois chevilles pour tendre les cordes.

Quoique cet instrument ait quelqu'analogie avec le violon, on ne peut dire cependant que les Anciens aient connu ce dernier, dans le sens où l'on ne pourroit en jouer qu'avec un archet garni de crins.

Sur une médaille des Thessaliens (*Eckel*, *Sylloge*, *I*) Apollon Actiaque tient une lyre qui a les deux tiers de sa hauteur. — Ammien Marcellin dit (14, 5) que de son tems, le quatrième siècle de l'ère vulgaire, il y avoit des lyres aussi grosses que des chariots : *fabricantur lyræ ad speciem carpentorum ingentes* : c'est peut-être ces lyres énormes qu'Isidore (*II*, 21) appelle *indiennes*, & dont il dit que deux musiciens jouoient à la fois : *quæ dicuntur indicæ & feriuntur à duobus simul.*

Je ne décrirai pas le psalterium, instrument à cordes triangulaires, parce que les notions sur cet instrument sont trop confuses.

§. V. *Instrumens composés.*

Le plus célèbre de ces instrumens est l'*organum* ou l'orgue. Le mot *organum* est équivoque ; il exprime tantôt un concert de voix, tantôt un concert d'instrumens, quelquefois un instrument à cordes, quelquefois un instrument à vent. En parlant de l'orgue des Anciens, il faut dire ordinairement l'orgue hydraulique ; car il fut plus usité chez eux que l'orgue pneumatique, l'orgue à vent ou à soufflet & sans eau. Il est cependant fait mention de celui-ci dans Manilius (*v.* 329) & dans une épigramme de l'Anthologie, composée par l'Empereur Julien (*Brunckii Analecta*, *II*, 403, *n°.* 11).

Athénée (*lib.* 4, *cap.* 23) dit que Ctesibius avoit inventé l'orgue hydraulique sous le règne de Ptolémée-Évergète-Second, dans le deuxième siècle avant l'ère vulgaire. « Cet instrument, dit-il, ressemble à un autel » rond, & il est garni de petits tuyaux : un enfant agite » l'eau renfermée dans sa capacité, qui produit les sons » en chassant l'air par les tuyaux. » L'eau chassoit-elle l'air par sa chute comme dans les trompes des forges, ou faisoit-elle tourner une roue à laquelle des soufflets auroient été adaptés ? On ne peut répondre avec certitude à cette question. Quoi qu'il en soit, les orgues furent admises sur les théâtres sous le règne de Néron (*Lamprid. Elagab.*). Montaigne dit, dans son *Voyage d'Italie*, qu'il vit encore (en 1581) à Pratolino, maison de plaisance des ducs de Toscane, & à Tivoli chez le cardinal de Ferrare, des orgues hydrauliques & des jeux de toute espèce produits par des chutes d'eau.

Sur un bas-relief de la villa Pamphili, publié par Winckelmann (*Mon. ant. n°.* 189), dessiné ici sous le *n°.* 5, *Pl. CCCL*, on voit un orgue hydraulique & l'enfant qui agite l'eau. Le cercueil de Julia Tyrannia, conservé à Arles, présente l'orgue du *n°.* 6, *Pl. CCCL*. M. Millin le décrit ainsi (*Voyage*, *II*, *Pl. XXXVII*, *pag.* 292) : « Sur une base qui paroît héxagone, & placée elle-même » sur une plinthe carrée, est une rangée de tuyaux iné- » gaux rassemblés par une traverse. Ces tuyaux posent » sur une espèce de coffre qui a la forme d'un parallélipipède. Des deux côtés sont deux gros cylindres qui » paroissent communiquer de la base héxagone au coffre » de l'instrument. Je pense que nous voyons ici un orgue » de la forme la plus ancienne .... On distingue parfaitement » le coffre & la base (dans lesquels étoient renfermés » l'eau ou les soufflets), le *canon musicus* (dans lequel » étoient engagés les tuyaux), les tuyaux, les traverses. » On voit de plus deux gros tuyaux latéraux qu'on n'observe pas dans les orgues destinées jusqu'ici : c'étoient » peut-être des réservoirs d'air..... Comment s'y prenoit-» on pour jouer de cet instrument ? Selon Théodoret, on » se contentoit d'y promener les doigts pour boucher ou » tenir libres les ouvertures des tuyaux & en tirer ainsi » les différens sons. Mais Vitruve paroît faire mention » d'une espèce de clavier : il dit qu'outre les tables & » les traverses il y avoit des règles que Porphyre appelle » *plectra quadrata*, lesquelles, étant pressées par les doigts, » produisoient une variété de modes & de sons. Ces es- » pèces de touches ressembloient peut-être à ces petites » plaques mobiles qui servent à boucher les trous d'une » flûte ou d'une clarinette, & que nous nommons clef. »

LIVRE VIII.

NAVIGATION.

A la fin du livre de la GUERRE j'ai décrit les navires de guerre, le bec (*roſtrum*) dont leur proue étoit armée, les tours de bois que l'on élevoit ſur leur tillac, les machines de guerre que l'on y plaçoit, les boucliers que l'on attachoit ſur les bords pour mettre les archers à couvert, &c. Je ne parlerai ici que de la navigation en général, & des navires qui ne ſervoient pas ordinairement à la guerre.

Les navires des Anciens alloient à rames & à voiles ou à la fois ou ſéparément. Sur un jaſpe gravé de la Collection de Stoſch (*ſixième claſſe*, n°. 44) on voit un navire ſans rames, allant à toutes voiles. Ils faiſoient ordinairement, en vingt-quatre heures, 16, 67 myriamètres (trente lieues marines, de 20 au degré); car c'eſt par ces nombres qu'il faudroit évaluer les mille ſtades que l'on parcouroit dans l'eſpace d'une nuit & d'un jour, ὁ νυχθημερος δρομος, en prenant le ſtade nautique de Ptolémée, de 167, 617 mètres (86 toiſes) : c'eſt encore aujourd'hui la marche moyenne des vaiſſeaux, trente à trente-trois lieues. Quelquefois, à l'aide d'un bon vent & à force de rames, ces navires faiſoient plus de chemin. Apollonius (*Argonautic.*) dit qu'il y avoit du mont Athos à Myrina dans l'île de Lemnos une diſtance égale à l'eſpace que peut parcourir un bon navire, du lever du ſoleil juſqu'à midi : cette diſtance eſt de 58571 myriamètres (environ dix lieues marines).

On ſe ſervit d'abord, pour marcher ſur les eaux, de troncs d'arbres réunis lorſqu'ils étoient petits, & creuſés lorſqu'un ſeul pouvoit contenir un ou pluſieurs navigateurs. Je ne donne point de deſſins des radeaux; mais on en voit ici deux des barques; elles ſont tirées des peintures d'Herculanum (*VIII*, *pag.* 299). Le n°. 1, *Pl. CCCLI*, préſente un tronc creuſé, avec une proue aiguë, recourbée, & avec une pouppe coupée perpendiculairement; n°. 2, *Pl. CCCLI*, plus ſimple dans ſa forme totale, eſt plus travaillée quant à l'ornement : la proue préſente une tête d'oiſeau.

Le cuir fut employé pour faire des barques. Tantôt ſous la forme d'outres que l'on enfloit, & que l'on réuniſſoit pour former une ſorte de radeaux. Ceux qui les conduiſoient à la ſuite des armées, comme nos pontonniers, étoient les *utricularii*, nommés dans quelques inſcriptions. Tantôt on tendoit fortement des cuirs ſur des bâtis de bois léger, aſſemblés ſous la forme d'une barque. Πλοίων..... ἀπὸ δερμάτων, dit Zoſime (*lib.* 3, *pag.* 158 : 1679). Il ne faut pas confondre ces cuirs avec les peaux, dont on couvroit les navires, ſoit pour ſervir de tente, ſoit pour mettre les ſoldats & les rameurs à l'abri des traits. (*Cæſar Bell. civil*, *III*, 15).

On employa même en Égypte, pour faire des radeaux, les grands vaſes de terre cuite, qui ſervoient, comme nos tonneaux de bois, à conſerver le vin. En les liant fortement enſemble, ils pouvoient porter des hommes qui deſcendoient ainſi le Nil. On voit ſur pluſieurs pierres gravées, des Génies portés ſur de grands vaſes, qui font alluſion à cet uſage.

Le cordage des barques n'étoit lié & couſu qu'avec des joncs, & en Égypte avec du *papyrus;* mais celui des grands navires étoit aſſemblé avec des clous de fer. Végèce (*IV*, 34) dit avec raiſon, que ceux de bronze étoient préférables, parce que cet alliage eſt moins ſujet à ſe rouiller dans l'eau, que le fer.

Le doublage des navires a été employé par les Anciens. « Dans le tems que je faiſois travailler près du lac de » Riccia, dit Léon-Baptiſte Alberti dans ſon Traité » d'architecture (*liv.* 5, *ch.* 12), on découvrit le navire » qu'on appelle le *trajan*. Il avoit demeuré au fond de ce » lac pendant plus de treize cents ans. En le conſidérant » avec attention, je remarquai que ſes planches de pin » & de cyprès étoient encore dans leur entier. Ce vaiſ» ſeau avoit le dehors tout bâti d'ais doubles, enduits de » poix-réſine de Grèce, calfatés de morceaux de toile, » & couverts de grandes plaques de plomb, qui étoient » attachées avec des clous de cuivre. »

Les navires & les barques étoient peints avec de la cire diverſement colorée, afin que cette matière graſſe les préſervât de l'humidité. Pour remplir les fentes on employoit la cire en maſſe (*Lucian. Dial. Mort.*, *IV*, *tom. I*, *pag.* 342), mais on la mêloit alors avec de la poix. Dès les premiers tems de la navigation on peignit les navires en rouge (*Herodot.*, *III*, *pag.* 225, *Weſſel.*). Dans les peintures antiques coloriées de Bartoli (*Paris*, 1757) on voit à la *Pl. XXIV*, trois barques. Le corps des barques eſt violet; l'*apluſtre* eſt rouge; les ornemens ſont rouges, bordés de jaune, & verts.

Les navires *longs* ſervoient à la guerre, & pour porter des nouvelles, des ordres, &c. Les autres étoient compris ſous la dénomination de navires *ronds*, quoiqu'ils euſſent rarement une rondeur parfaite, forme peu commode pour la navigation. On en voit ici deux ſous les n°s. 3 & 4, *Pl. CCCLI*. Le premier, tiré de la colonne prétendue antonine, eſt chargé de boucliers; le ſecond ſe voit ſur une pierre gravée du *Muſeum florentinum* (*II*, *tab.* 50, 2). Le fond des navires étoit-il plat, comme celui de nos bateaux? ou les navires des Anciens avoient-ils une quille angulaire ?..... L'hiver on tiroit les navires ſur la terre : ces navires entroient dans les fleuves & les remontoient. On en peut conclure que ſi leur fond n'étoit pas abſolument plat, du moins n'avoit-il qu'une courbure légère.

Quoique les Anciens ſe ſerviſſent de voile, cependant tous leurs navires alloient à rame. Les birèmes, les trirèmes, &c. étoient-elles ainſi nommées, parce que deux, trois, &c. rameurs faiſoient mouvoir chaque rame, ou parce qu'il y avoit de chaque côté du navire, deux, trois, &c. rangs de rames placés l'un au deſſus de l'autre? Les antiquaires ont été long-tems partagés ſur cette queſtion; mais aujourd'hui tous ont embraſſé la ſeconde opinion, qui eſt fondée ſur des textes & ſur les marbres. Ariſtophane (*Ranæ*, *act. IV*, *ſc.* 2) dit que les rameurs pouvoient laiſſer tomber leurs ordures ſur ceux du dernier rang, appelés *thalamites*. Dans le combat naval entre

Octave & le fils de Pompée, Appien dit (*Bell. civil.*, *V*, *pag.* 1160, *tom. II*, *Tollii*) qu'Agrippa enfonça l'éperon de son navire dans le corps de celui de Papias; de sorte que l'eau submergea les *thalamites*, & que les autres n'échappèrent qu'en perçant le tillac, qui étoit au dessus d'eux. Le même historien (*Exped. Alexand.*, *III*, *pag.* 241) parle ailleurs de rames inférieures, τὰς κάτω κώπας. L'auteur des *Tactiques*, imprimées à la suite d'Elien, dit expressément..... : « L'*unirème* & la *birème* sont ainsi » appelées des rangs de rameurs qui sont placés en hau- » teur, les uns au dessus des autres..... κατὰ τὸ ὕψος ἐπ' » ἀλλήλοις.....» D'ailleurs, il est certain que la paye des *thranites*, rameurs du rang le plus élevé, étoit plus forte; ce qui annonce qu'ils fatiguoient davantage, parce que leurs rames étoient les plus longues. Les rameurs placés entre les *thranites* & les *thalamites* étoient appelés *zygites*.

La birème du bas-relief de Préneste, conservée aujourd'hui au Capitole (*Mus. capitol.*, *IV*, *pag.* 187), publiée aussi par Winckelmann, & dessinée ici au dernier *numéro* du livre de la GUERRE, présente évidemment deux rangs de rames, dont chacune des inférieures est placée au dessous & dans le milieu de l'espace occupé par deux supérieures. Dans les peintures d'Herculanum (*tom. I*, *p.* 239 & 243) on voit plusieurs navires de guerre, qui ont plusieurs rangs de rames bien exprimés.

Les rameurs portoient une seule tunique, fort courte. Lucien (*Dialog. Meretric.*, 14) la décrit ainsi : « Une » méchante tunique, si petite, qu'elle descend à peine » sur les cuisses. »

Si à la partie antérieure du navire de Préneste, dessinée dans le livre de la GUERRE (*numéro* dernier), on réunit la partie postérieure de celui du bas-relief conservé dans le palais Spada à Rome, dessinée ici sous le *n°. 5*, *Pl. CCCLI*, d'après Winckelmann (*Mon. ant.*, 116), & si l'on rapproche la trirème des Recueils d'Herculanum (*Bronzi*, *I*, 16), ici sous le *n°. 6*, *Pl. CCCLI*, on pourra facilement recomposer un navire antique, & en reconnoître les diverses parties. Je ne parlerai ni de l'éperon ni des tours.

La proue se présente sous une forme élevée, terminée en volute. Celle du bas-relief de Préneste porte dans la volute une tête d'homme, qui pouvoit avoir quelque rapport avec le nom du navire; on l'appelloit *acrostole*, sommet de la proue : c'étoit une partie que l'on ajoutoit à volonté à la proue, & que l'on portoit en trophée dans un triomphe naval. Sur un bas-relief du Capitole (*IV*, *tab.* 34) on voit deux *acrostoles* isolés, qui ont par le bas une échancrure pour se lier au tenon de la proue.

Aux côtés de la proue étoient placés la tablette (πῖναξ) sur laquelle on écrivoit le nom du navire, ou sur laquelle on peignoit un symbole qui le rappeloit, & deux yeux, ὀφθαλμοί. Sur la proue du *n°. 6*, *Pl. CCCLI*, on voit une tête de Méduse, qui feroit conjecturer que cette trirème en portoit le nom. Sur celle du dernier numéro du livre de la GUERRE, une tête vue de face, peinte sur une sorte de cassette, feroit connoître le nom de la birème si elle étoit plus distincte. Sur la proue de l'antépénultième est peint un buste portant un casque garni d'ailes : est-ce Persée? est-ce Bellérophon?

Aucun écrivain n'a fait connoître l'usage de cet *œil*, qui étoit placé de chaque côté de la proue. On le voit à l'antépénultième numéro du livre de la GUERRE; aux proues de la colonne rostrale de *Duillius* au Capitole; aux six proues de la frise de Saint-Laurent-hors-des-murs, aujourd'hui au Capitole; sur une proue de la colonne trajane; sur des proues des médailles de Pompée, de Démétrius, Roi de Syrie, &c.; enfin sur plusieurs navires des peintures d'Herculanum (*I*, 243 & 239), dont deux sont dessinées ici sous les *n°s. 7 & 8*, *Pl. CCCLI*. Ces deux navires semblent avoir leurs proues figurées en face humaine ou en tête de poisson; ce qui rapporteroit l'origine de cet *œil* à la forme de poisson qu'eurent les navires dans le commencement, & qui est exprimée sur une pierre gravée du *Museum florentinum* (*II*, *tab.* 50, 3), dessinée ici sous le *n°. 9*, *Pl. CCCLI*, où le navire entier a la forme d'un dauphin. Philostrate, décrivant un navire des Tyrrhéniens, dit (*Icon.*, *I*, 19) : « Afin d'effrayer ceux » qui veulent l'aborder, & de leur présenter la figure d'un » animal, il est peint en bleuâtre, & il semble les regarder » avec les yeux étincellans placés auprès de la proue. » Nous lisons dans le *Voyage de lord Marcatney* dans l'intérieur de la Chine (*Trad. Castera*, *in-8°.*, 4 *vol.*) : « Les Cochinchinois peignent toujours des yeux sur le » devant de leurs canots, comme s'ils vouloient par-là » donner à entendre qu'il faut de la vigilance pour les » conduire. » Je pense que cet œil cachoit une ouverture qui donnoit de la lumière dans l'intérieur, & qui servoit à voir hors du navire.

A la proue étoient fixées deux poutres saillantes, pour défendre le bâtiment du choc des autres navires & des rochers : on les appeloit *épotides*. Elles paroissent au *n°. 7*, *Pl. CCCLI*, & un corps de charpente carré, saillant sous la tête de Méduse au *n°. 6*, *Pl. CCCLI*, semble destiné à en tenir lieu.

Enfin, c'étoit à la proue qu'étoit placé le *parasemum*, animal tel qu'un cheval, un lion, un taureau, ou une chose inanimée, un arbre, une fleur, une montagne, &c. qui donnoient le nom au navire. On voit un crocodile au dernier numéro du livre de la GUERRE, un cheval marin avec deux dauphins à l'avant-dernier numéro, une tête de sanglier, & un cheval marin à l'antépénultième, &c.

L'*apluster*, le *chénisque* & la Tutèle se plaçoient quelquefois à la proue, mais ordinairement à la poupe. J'en parlerai bientôt.

La poupe des navires anciens avoit une forme ordinaire, celle du cou & de la tête d'une oie. Cet ornement, appelé *chénisque* à cause de cette forme, étoit une partie additionnelle comme l'acrostole; aussi sur le marbre du Capitole, déjà cité (*IV*, *tab.* 34), voit-on le *chénisque* du *n°.* 10, *Pl. CCCLI*, terminé par une échancrure qui s'adaptoit au tenon de la poupe. Le navire de l'avant-dernier numéro du livre de la GUERRE a sa poupe terminée par un cou & une tête d'oie bien exprimés. Apulée (*Metam.* 11) & Lucien (*Navig.*) placent le *chénisque* à la poupe, comme le porte ce navire; mais le grand Etymologiste le place à la proue. La dernière opinion est conforme au *n°.* 11, *Pl. CCCLI*, navire tiré des peintures d'Herculanum (*VII*, 117), qui porte le *chénisque* à la proue, au dessus de l'éperon & à l'opposite du gouvernail. Au *n°.* 1, *Pl. CCCLII*, tiré des pierres gravées du *Museum florentinum* (*II*, *tab.* 49, 5), qui présente un navire dont la proue, au dessus de l'éperon & à l'opposite du gouvernail, est travaillée en oiseau de rivière, la tête, le long cou & les deux ailes éployées. J'en conclus que l'*acrostole* & le *chénisque* étant des parties *additionnelles*, on les fixoit tous les deux à volonté, ou suivant le besoin, soit à la proue, soit à la poupe.

Il faut appliquer le même raisonnement à l'*apluster*, ornement de la poupe, qui remplaçoit souvent le *chénisque* : c'étoit aussi une partie *additionnelle*, comme il paroît à l'échancrure de l'extrémité inférieure des deux

apluſtres du *n°.* 2, *Pl. CCCLII*, tirés du marbre du Capitole, déjà cité (*IV*, *tab.* 34). Cet ornement étoit compoſé de planches diverſement découpées & coloriées, raſſemblées par une pièce ronde, ſemblable à un bouclier. Sur l'*apluſtre* ou contre l'*apluſtre* étoit plantée une longue pique ornée de flammes ou banderolles deſtinées à faire connoître le vent. On voit ces flammes au *n°.* 6, *Pl. CCCLI*. Quelquefois on les remplaçoit par une girouette mobile autour de la pique, & chez les Grecs par un Triton qui étoit auſſi mobile. On voit cette girouette ou planche mobile à l'*apluſtre* du *n°.* 5, *Pl. CCCLI*. Le mot *apluſtre* déſigna quelquefois, chez les Romains, tous les ornemens & les planches de la pouppe.

La *tutela* ou l'image de la Divinité ſous la protection de laquelle on mettoit le navire, étoit placée à la pouppe, en regard avec le *paraſemum* de la proue. Quelquefois la même Divinité rempliſſoit cette double fonction, & pour lors on plaçoit ſon image à la proue, ainſi qu'à la pouppe. Le navire du *n°.* 3, *Pl. CCCLII*, pris d'une pierre gravée du *Muſeum florentinum* (*I*, *tab.* 58, 1), porte à la pouppe, pour *tutela*, une tête coloſſale de Sérapis, ſurmontée du *calathus*. La *tutela* du *n°.* 6 eſt placée à la proue, auprès du *paraſemum* : c'eſt la tête de Méduſe.

Le *gouvernail* étoit placé à la pouppe, comme on le voit au plus grand nombre des navires deſſinés dans ce Recueil. Quelquefois on en mettoit deux, & même tous les deux à la pouppe (*Heliodor. V*, 15; *Ælian. Hiſt. IX*, 40; *Petron. c.* 62, 74). Un navire gravé ſur une pierre du *Muſeum florentinum* (*II*, *tab.* 49, 3), ici ſous le *n°.* 4, *Pl. CCCLII*, porte deux gouvernails. Le fameux navire de *Philopator* (*Athen. V*) en avoit quatre, & Suidas (Διηρόρα) dit que des quatre on en plaçoit deux à la proue, & deux à la pouppe.

Du tems de la guerre de Troye, les *mâts* n'étoient pas fixés dans les navires; mais on les plaçoit & on les ôtoit ſelon le beſoin, comme on le pratique aujourd'hui pour les felouques & pour d'autres petits bâtimens. Quoiqu'on ait aſſuré, d'après des paſſages mal entendus d'Ariſtote (*Quæſt. mechan. VI*, 2) & de Denys d'Alexandrie (*Euſeb. Præpar. Evang. XIII*, 24), que les navires des Anciens n'avoient qu'un ſeul mât, cependant on voit ſur un jaſpe rouge de la Collection de Stoch, un navire ſans rames, avec le grand mât & le mât d'artimon ou de pouppe garnis de leurs voiles enflées. Pluſieurs autres navires de cette même Collection portent un mât d'avant ou de beaupré très-incliné.

Les mâts des Anciens avoient une *hune* ou gabie, comme les nôtres. Dès le tems d'Hiéron, Roi de Syracuſe (*Athen. V*), on plaçoit dans les hunes (*corbes*) des ſoldats qui jetoient ſur les navires ennemis des flèches, des pierres, &c., & des hommes chargés d'examiner les mouvemens des navires ennemis, que l'on appeloit *corbitores*. Sur un jaſpe vert de la Collection de Stoch, on voit un vaiſſeau ſans rames, allant à la voile, & au deſſus de l'antenne du mât une hune où ſont liés les cordages & une échelle de corde. Ce navire eſt une *corbita*.

Le mât du *n°.* 3, *Pl. CCCLII*, eſt terminé par une girouette ou par une petite flamme. Dans les peintures d'Herculanum (*II*, *pag.* 289) on voit un mât portant une voile auſſi large que le navire eſt long. Le mât du navire *n°.* 11, *Pl. CCCLI*, eſt plus haut que le navire n'eſt long.

Les Anciens n'employèrent d'abord les *voiles* que dans les tems favorables; mais ils apprirent enſuite à s'en ſervir, comme nous le faiſons, même avec les vents contraires (*Plin. II*, 48). La matière des voiles étoit le lin, le *papyrus*, le genêt, le cuir & le poil; elles étoient de lin du tems d'Homère. Quelquefois les Anciens étendoient leurs habits pour ſervir de voiles à de petits navires. Ils leur donnoient trois formes différentes; la triangulaire, *n°.* 3, *Pl. CCCLII*, comme celle des voiles *latines* de la Méditerranée; la carrée ou carré-long, & la ronde, que les Portuguais ont trouvée encore en uſage dans les Indes. La couleur ordinaire des voiles étoit la blanche, à cauſe du bon augure; mais ils en mettoient de noires dans le deuil & l'affliction; quelquefois elles étoient bleues. On en fit de pourpre, avec des cordages mêlés de ſoie & d'or. Enfin, ils employèrent des voiles de deux couleurs & à petits carreaux, telle que celle du *n°.* 4, *Pl. CCCLII*. Pline dit expreſſément qu'on plaçoit les voiles les unes au deſſus des autres, au même mât.

C'eſt avec des toiles à carreaux qu'eſt faite l'eſpèce de *pavillon* du *n°.* 5, *Pl. CCCLII*. Ce navire eſt gravé ſur une pierre du *Muſeum florentinum* (*II*, *tab.* 19, 2).

Le corps des navires des Anciens étoit diviſé, à l'extérieur, par une ou pluſieurs ceintures horizontales. On lit dans les *Ethiopiques* d'Héliodore (*lib.* 1, *cap.* 1), que la charge extraordinaire d'un navire le faiſoit enfoncer juſqu'à la troiſième ceinture : ἐπὶ τρίτον ζωστῆρα τῆς νεώς. Ces trois ceintures ſont très-apparentes ſur le navire du *n°.* 6, *Pl. CCCLII*, tiré des peintures d'Herculanum. (*I*, 239).

Les premières *ancres* furent de pierre : on en fit enſuite de métal, avec un vide que l'on rempliſſoit de plomb. Diodore de Sicile (*V*, *cap.* 35) raconte que les Phéniciens ayant acheté de l'argent en Ibérie, en rempliront d'abord la capacité de leurs navires, puis ils remplacèrent le plomb de leurs ancres avec ce métal précieux. On ſe ſervit auſſi de ſacs pleins de ſable pour retenir les navires ſur des fonds ſableux ou vaſeux. Les premières ancres n'eurent qu'une dent, comme l'appeloient les Grecs. Anacharſis, ſelon Strabon, ajouta la ſeconde. Ils appelèrent ancre *ſacrée* la plus groſſe de toutes celles d'un navire, celle que l'on n'employoit qu'après la perte des autres & à la dernière extrémité. Ordinairement les ancres gravées ſur les médailles & les marbres n'ont ni anneau ni jas (traverſe de bois); elles ſont telles que celle du *n°.* 7, *Pl CCCLII*, priſe du marbre du Capitole, déjà cité (*Muſ. capit. IV*, *tab.* 34). Elle eſt remarquable par l'anneau qui eſt placé au deſſus des bras, & qui pouvoit préſenter une priſe pour repêcher l'ancre. On trouve cependant quelques ancres garnies de leur jas, telle que celle de la *Pl. LXV* de la colonne trajane, & celle du *n°.* 8, *Pl. CCCLII*, tirée d'une friſe antique qui exiſtoit à Rome du tems de *Giuliano da Sangallo*. Le jas & l'anneau de celle-ci ſont parfaitement exprimés.

Les Anciens ſe ſervoient, comme on le fait encore aujourd'hui, d'une *ſonde* de plomb attachée à une longue corde, pour connoître la profondeur de la mer & la nature de ſon fond. Les Romains l'appeloient, d'après les Grecs, *catapirater*. Le poète Lucilius l'a décrite, ainſi qu'Iſidore de Séville (19, 4).

Nous connoiſſons peu les navires des Barbares. Céſar (*Bell. gall. III*, 12) a décrit ceux des Gaulois, qui paroiſſent avoir été auſſi bien conſtruits que les navires romains..... « Leurs carènes ſont plus plates que celles de » nos navires; ce qui facilite leur entrée dans les ma» rais, & leur mouvement dans le reflux. Les proues » ſont très-élevées, & les pouppes diſpoſées pour ré» ſiſter à l'élévation des flots & aux tempêtes. Leurs » navires ſont entièrement faits de chêne, & peuvent

» ſupporter toutes ſortes de choc. Les bancs ſont fixés » avec des clous de fer, ſur des poutres d'un pied de » largeur & d'un pouce d'épaiſſeur. Les ancres ſont » attachées à des chaînes de fer, au lieu de cordages. » Les voiles ne ſont pas de lin, mais de cuir travaillé & » très-mince, ſoit que les Gaulois manquent de lin ou » qu'ils ne ſachent pas le préparer; ſoit que, ce qui eſt » plus vraiſemblable, les voiles de lin ne puiſſent pas » réſiſter aux tempêtes de l'Océan, à la violence des » vents qui l'agitent; ſoit enfin que le ſervice de ces » voiles ſoit trop difficile pour des navires auſſi peſans. »

Je ne puis donner le deſſin d'aucun navire gaulois; mais je tirerai des *Mémoires de l'Académie de Dijon* (*I, pag. lxxiv*), celui d'un petit navire de bronze, chargé de deux rameurs, déterré en 1763 près des ſources de la Seine, au hameau du Bleſſey, à une lieue au ſud de Chanceaux : c'eſt le ſeul monument de ce genre. Quoiqu'on ne puiſſe prouver qu'il ſoit plutôt gaulois que romain, je le place ici comme une appendice. Ce navire a 0 mètre 65 (2 pieds) de longueur, 0 mèt. 217 (8 pouces) de largeur. On en voit l'élévation au *n°*. 9. *Pl. CCCLII.* Le plan ſupérieur au *n°*. 10, *Pl. CCCLII*, & l'un des rameurs, eſt vu par le dos au *n°*. 11, *Pl. CCCLII.* Les lettres E, D de l'élévation déſignent la proue & le chéniſque, ſoudés en E & en B ſur le corps du navire; G, ouverture par laquelle on peut paſſer le doigt ſous la plaque H, qui ſert de tillac, & qu'on peut détacher; K, I, ſont les deux rameurs : celui qui eſt deſſiné ſous la lettre K a la tête raſée; ils ont tous deux des ſtigmates en forme de X, appliqués ſur chaque épaule : A, corps du navire : M, appendice de forme plate, diviſée en trois parties d'inégale longueur, repréſentant le gouvernail : L, L, L, trous percés dans le pont, qui recevoient les rameurs : N, trous percés dans les deux côtés du navire, au travers deſquels paſſoit probablement la barre qui le fixoit à un mur. Le *n°*. 10 a les mêmes lettres. Le *n°*. 11, *Pl. CCCLII*, préſente le rameur I, celui qui n'a pas la tête raſée : Q, Q, deux tenons qui fixoient ce rameur ſur le tillac au point J. Les deux rameurs n'avoient point de jambes. Les ſtigmates qu'ils portent ſur chaque épaule pourroient faire croire qu'ils ſont Gaulois ou Francs; car les lois romaines ne parlent, juſqu'à Conſtantin, que de ſtigmates imprimés ſur le front. On a penſé que ce navire de bronze étoit un *ex-voto* placé dans un petit temple élevé en l'honneur de la Seine, près de ſa ſource.

LIVRE IX.

ÉCRITURE.

§. Ier. *Observations générales sur l'Écriture.*

Martorelli a publié en 1756 un ouvrage devenu fort rare, intitulé *De regiâ thecâ calamariâ* (2 *vol. in*-4°.), dans lequel il a prouvé, contre l'opinion généralement reçue, 1°. que les Hébreux ont écrit avec de l'encre, sur des peaux ou sur l'écorce légère d'arbres divers; qu'ils ont gravé sur la pierre & sur les métaux, mais qu'il n'est jamais fait mention dans leurs livres, de tablettes écrites ni de tablettes enduites de cire. 2°. Que l'on ne trouve dans aucun écrivain grec antérieur à Auguste, aucun passage relatif à la cire, aux tablettes de bois & aux styles; ce qui prouve qu'ils écrivoient avec de l'encre, sur le *papyrus* ou sur le parchemin. Hérodote dit même expressément (*Polymn.* 50) : « Les Ioniens appellent *peaux* » les βυβλοὶ, c'est-à-dire, les *papyrus*, parce qu'autrefois » ils se servoient de peaux de chèvre & de mouton, à » cause de la cherté du *papyrus*. Aujourd'hui encore la » plupart des Barbares écrivent sur ces peaux. » 3°. Que, chez les Latins, on n'a point écrit sur l'écorce (*codex*); que l'on se servoit de tablettes enduites de cire & de style pour apprendre à écrire aux enfans; que l'on gravoit les sénatus-consultes, les décrets & les actes publics sur le bronze, la pierre, le bois, ou qu'on les écrivoit sur des murailles blanchies (*in albo*); que les tablettes proprement dites (*pugillaria*) ne servoient qu'aux particuliers, pour soulager la mémoire, pour des objets passagers & pour des lettres adressées à des personnes voisines; mais que pour les lettres envoyées en des lieux éloignés, pour les écrits ordinaires, histoires, poèmes, &c. les Romains employoient les roseaux (*calami*), l'encre, le *papyrus*, le parchemin; enfin que les testamens & les contrats, &c. s'écrivoient de même, quoiqu'on lise dans les Jurisconsultes les mots *tabellæ*, *tabulæ*, *prima cera*, *rumpere testamentum* & d'autres de même espèce, qu'ils ont employés par figures.

On convient assez généralement que les Grecs, dans les premiers tems, écrivirent, comme les Orientaux, de droite à gauche, toutes les lignes dans le même sens; qu'ils écrivirent ensuite de gauche à droite la première ligne, de droite à gauche la seconde, de gauche à droite la troisième, ainsi successivement. Ce dernier mode d'écriture, appelé *boustrophedon* parce qu'il rappelle le bœuf traçant les sillons, annonce les tems immédiatement postérieurs à la guerre de Troye, ou une imitation de ces tems.

§. II. *Des livres & des rouleaux.*

Par le mot Rouleau je désigne les *papyrus* & les parchemins très-longs & peu larges que l'on rouloit sur eux-mêmes, & que l'on a appelés généralement *codices*: tels sont les rouleaux d'Herculanum.

J'emploie ici le mot Livre pour désigner des livres tels que les nôtres, c'est-à-dire, un certain nombre de feuillets carrés ou carrés-longs, liés ensemble par un seul côté, couverts le plus souvent de feuillets plus épais, un peu plus larges, & même de planches légères, appelées *volumina* & *libri*.

Martorelli, déjà cité, a prouvé que les mots *volumen* & *volvere* ont le plus souvent été employés pour désigner des livres proprement dits, & l'action de les ouvrir, de les feuilleter. Il a fait voir que les Hébreux se sont servis de livres, ainsi que de rouleaux. Quant aux Grecs, il paroît qu'ils se servoient seulement de livres, βίβλος, βίβλιον, mots auxquels les copistes ont substitué si souvent ceux-ci : βύβλος, βυβλίον, *charta*, *papyrus*. Winckelmann a publié dans ses *Monumenti antichi* (n°. 170) une pâte antique, sur laquelle un philosophe assis tient le livre du n°. 1, *Pl. CCCLIII*: à ses pieds est une tête de mort, sur laquelle est posé un papillon, symbole de l'ame. Le n°. 2, *Pl. CCCLIII*, présente un homme assis, tenant un livre; il est tiré des *Larvæ scenicæ* de Ficoroni (*tab.* 75).

Les Latins se sont servis habituellement de livres, quoiqu'on lise le contraire dans la plupart des philologues, notamment dans les Commentateurs du droit romain. Martorelli a prouvé ce fait par un grand nombre de textes, de marbres, de peintures & de monumens conservés dans le cabinet d'Herculanum. On voit un livre carré-long dans les mains d'une Muse qui est dessinée ici sous le n°. 3, *Pl. CCCLIII*, & qui tient un roseau, *calamus*, pour écrire sur ce livre : c'est un bas-relief de terre cuite qui étoit incrusté dans les murs d'une chambre, sur le *Cœliolus* à Rome, où il fut trouvé en 1732 par Ficorini : cet auteur le publia dans son Traité *de Larvis scenicis* (*tab.* 54). On trouva quelques années après, sur le mont Cœlius, près de Sainte-Marie, le bas-relief du n°. 1, *Pl. CCCLIV*, publié d'abord par Boldetti, ensuite par Mamachi (*Antiq. chr. III, pag.* 333), qui représente un pédagogue instruisant deux enfans. Le pédagogue tient un rouleau, ainsi que l'enfant debout : il en a un autre à terre, près de lui, mais ses pieds sont posés sur un livre semblable aux nôtres, & dont le dos laisse voir six nervures. L'enfant assis écrit sur des tablettes avec un poinçon.

Martorelli a prouvé, non-seulement que les Romains ne se sont servis ordinairement que de livres, mais encore que les ornemens désignés par les mots *umbilicus*, *cornua*, *frontes*, *toga* ou *sindon*, *index* ou *titulus*, *lora*, *unci*, *color croceus*, &c. n'ont point rapport aux rouleaux, & qu'ils appartiennent aux livres. *Umbilicus*, analogue à l'*umbo* des boucliers, étoit un ornement rond, relevé en bosse, placé au milieu de la couverture des livres, orné de peintures, d'or ou d'argent. On voit distinctement les deux *umbilicus* du n°. 2, *Pl. CCCLIV*, qui représente un livre tiré des peintures d'Herculanum (*V, pag.* 375). *Cornua* étoient les quatre angles du livre, de même que les angles d'un autel étoient appelés *cornua altaris*. Par le mot *frontes* on désignoit le dos & la tranche. L'étoffe dans la-

quelle on enveloppoit un livre, & qui tenoit lieu d'un étui, étoit appelée par métaphore, *toga* & *sindon* (*Martial*, *X*, 93, & *XI*, 1). *Index* ou *titulus* annonçoit le nom de l'auteur, & il étoit écrit sur le dos. Les courroies, *lora*, & les crochets, *unci*, tenoient les livres fermés, comme on le voit aux livres les premiers imprimés. Les feuillets étoient peints à l'extérieur en jaune, *color croceus*, & on les enduisoit d'huile d'arbres résineux, tels que le cèdre, pour éloigner les insectes.

Les rouleaux, *codices* (& non *volumina*, selon l'opinion de Martorelli), sont bien connus aujourd'hui depuis la découverte de ceux d'Herculanum, & surtout depuis l'impression de l'un d'eux, Philodemus, sur la musique. Ces rouleaux ressemblent à ceux des n°s. 3, 4, 5, 6, *Pl. CCCLIV*, qui sont tirés des peintures d'Herculanum (*II*. 7; *V*, 375; *II*, 55), excepté la figure lisant, qui est peinte sur un vase grec d'Hamilton (*II*, *Pl. CIII*), improprement dit *étrusque*. Ils sont longs de plusieurs pieds, quelques-uns de trente, larges d'un ou de deux; ils sont composés d'écorces de *papyrus* (espèce de jonc qui croît dans les eaux en Égypte), collées les unes sur les autres, en croisant les fibres des diverses écorces. L'écriture n'est pas continue, mais elle est coupée en petites colonnes, placées deux à deux dans le sens de la longueur. Cette manière d'écrire, que l'on observe dans le *Philodemus d'Herculanum*, n'est pas exclusive; car sur deux des rouleaux ici dessinés, les lignes sont parallèles à la longueur. De l'un de ces rouleaux pend une étiquette carrée avec ces caractères PA XX AN, placés sur trois lignes; elle sert à faire reconnoître de semblables étiquettes qui sortent des rouleaux déposés dans une boîte, *scrinium*. On voit de ces boîtes aux pieds des statues de Consulaires & d'autres Magistrats, & l'on croit qu'elles renferment les requêtes qu'on leur avoit présentées.

§. III. *Papyrus*, *charta*, *diphtera*, *pergamenum*.

Après avoir parlé de la forme des livres & de celle des rouleaux, je vais faire connoître leur matière. Un passage d'Hérodote, très-remarquable, cité au commencement de ce livre, nous apprend que d'abord on se servit, pour écrire, de peaux de chèvre & de brebis, *diphtera*; que de son tems, le cinquième siècle avant l'ère vulgaire, les Barbares n'employoient encore que les peaux. Les historiens grecs l'assurent expressément des anciens Perses. La jalousie des Rois d'Égypte contre les Rois de Pergame, qui formèrent, dans le premier siècle avant notre ère, une bibliothèque aussi riche que celle d'Alexandrie, leur fit interdire la sortie du *papyrus*; les derniers renouvelèrent alors l'usage des peaux, mais préparées de la même manière que notre parchemin, & appelées, à cause d'eux, *pergamenum*.

On prouve par des passages d'Homère & d'Hésiode, contre l'opinion de Varron, que l'usage d'écrire sur des *charta*, c'est-à-dire, sur les écorces du jonc d'Égypte appelé *papyrus*, étoit général chez les peuples policés de Grèce & d'Asie, avant le siècle d'Alexandre-le-Grand. Les rouleaux d'Herculanum en sont faits. On cessa au treizième siècle de se servir du *papyrus*, parce qu'à cette époque commença l'usage du papier de chiffons.

C'est des livres dont veut parler Dion-Chrysostome lorsqu'il dit (*Orat.* 21, *pag.* 272) : « Les libraires, voyant que » l'on recherche les livres anciens (τὰ ἀρχαῖα τῶν βιβλίων), » comme mieux écrits, & écrits sur de meilleures ma- » tières, enfouissent dans des tas de blé les plus vils des » livres actuels, pour qu'ils contractent la couleur des » anciens, & ils les vendent pour tels. »

§. IV. *Encre*, *écritoire*, *roseaux*, *plumes*.

L'encre des Anciens différoit ordinairement de la nôtre, principalement par l'absence du sulfate de fer (vitriol). On sait que ce sulfate métallique, joint à la noix de galle & à la gomme, forme l'encre d'écriture, la seule dont il peut être ici question. Il paroît cependant que l'on en employoit une de même nature, du moins pour écrire sur des peaux; car dans le plus ancien Virgile du Vatican & dans le Térence de la même bibliothèque, les lettres sont enfoncées dans le parchemin, quelques-unes même l'ont percé, & elles sont devenues jaunes.

En examinant les rouleaux d'Herculanum on voit que leur encre, non-seulement ne contenoit pas de sulfate de fer, mais encore qu'elle étoit moins fluide que la nôtre. Les lettres sont encore plus noires que les feuillets de *papyrus*, quoique ceux-ci soient presque convertis en charbon : leur couleur & leur épaisseur en facilitent heureusement la lecture. Toutes ces lettres paroissent en relief sur le papier, par conséquent l'encre ressemble à celle de la Chine, & est une espèce de couleur épaisse. Pour composer cette encre on employoit la suie des résines (le noir de fumée), à laquelle on substituoit quelquefois le tartre (la lie de vin brûlée), l'ivoire brûlée, les charbons pilés. Quelles que fussent les matières qui entrassent dans sa composition, on la broyoit comme une couleur, on l'exposoit au soleil, mais probablement on ne la mettoit point sur le feu : telle fut l'encre du tems de Dioscoride, de Pline, & même encore au septième siècle, comme le prouvent les *Origines d'Isidore de Séville*. Depuis le cinquième ou le sixième siècle les Empereurs d'Orient ne signèrent qu'avec de l'encre rouge, faite d'abord avec la pourpre, ensuite avec le cinnabre.

La liqueur noire de la sèche, bien connue des Anciens, étoit-elle la base de leur encre, comme elle l'est aujourd'hui dans plusieurs contrées d'Italie? Winckelmann l'a nié, parce qu'aucun passage ne prouve que les Anciens aient fait usage de cette liqueur.

Avant les découvertes d'Herculanum on ne connoissoit pas la forme des écritoires des Anciens : on n'en avoit pas même cherché le nom ni chez les Hébreux qui en parlent, ni chez les Grecs qui lui donnèrent entr'autres noms celui de μελανοδοχεῖον, ni chez les Latins, qui l'appelèrent *theca calamaria*. Martorelli, cité si souvent dans ce livre, fit toutes ces recherches à l'occasion d'une écritoire dessinée ici de la grandeur de l'original, sous le n°. 1, *Pl. CCCLV*. Martorelli l'a décrite. Elle fut déterrée en 1745 près de Terlizzo, non loin de Bitonto, dans la terre de Bari. On la voit aujourd'hui dans le cabinet d'Herculanum. Elle est de bronze, ornée de figures & de rinceaux en argent. Le n°. 2, *Pl. CCCLV*, présente le dessus & le petit couvercle qui ferme l'encrier. Le n°. 3, *Pl. CCCLV*, présente le développement de cette pyramide octogone tronquée, avec les figures dont elle est ornée, Saturne, l'Aurore, la Lune, Mars, Mercure, Jupiter & Vénus, Divinités qui présidoient aux jours de la semaine, si l'on excepte l'Aurore, remplaçant ici le Soleil. Un passage précieux de Dion-Cassius (*tom. I*, *pag.* 124, *edit. Reimari*) nous apprend la cause de cet ordre, qui est différent de celui des orbes planétaires : il dit qu'en affectant chaque heure du jour & de la nuit à chacune des planètes, selon l'ordre assigné par les astronomes

égyptiens, la première à Saturne, la seconde à Jupiter, la troisième à Mars, la quatrième au Soleil, la cinquième à Vénus, la sixième à Mercure, la septième à la Lune, & la huitième à Saturne, en recommençant ainsi de suite pour les vingt-quatre heures, la première heure du second jour appartiendra au Soleil. Si l'on opère de même sur les heures du second jour, la première heure du troisième jour appartiendra à la Lune, &c. &c. Mais les Anciens, quoiqu'ils eussent mis les jours de la semaine sous la protection de ces Divinités, & qu'ils la commençassent par le jour de Saturne, ne donnèrent point les noms des Divinités à ces jours. Les Chrétiens en usèrent ainsi les premiers, comme on le voit dans le Code théodosien & ailleurs, en commençant aussi la semaine par le *Sabbatum*, jour de Saturne, comme on le prouve par saint Jérôme (*Epist. ad Hebidiam*), & par saint Chrysostôme (*tom. V, pag.* 525, *edit.* 1724).

Le *n°.* 4, *Pl. CCCLV*, est une écritoire antique, de la grandeur de l'original, trouvée vers le milieu du dix-huitième siècle (*Martorel. I, p.* 17) dans les aqueducs souterrains de Naples, & qui appartient aux Vassalli de la même ville; elle est de marbre, octogone comme la précédente, ornée aussi jadis de sept figures en médaillons, dont on voit encore les places sur sept faces; la huitième de même est lisse. Le *n°.* 5, *Pl. CCCLV*, est une écritoire tirée des peintures d'Herculanum (*V, pag.* 375); elle est de même octogone, mais prismatique: on voit sur cette écritoire un jonc (*calamus*) pour écrire, taillé comme nos plumes, qui est de couleur jaune. C'est des mêmes peintures (*II*, 55) qu'est tirée l'écritoire cylindrique, double, du *n°.* 6, *Pl. CCCLV*, contre laquelle est appuyé un jonc taillé comme nos plumes, & dont les nœuds sont visibles; enfin on voit dans la *Paléographie de Montfaucon* (*p.* 24) la figure de Denys d'Halicarnasse qui écrit, tirée d'un manuscrit en parchemin de cet historien, conservé dans le palais Chiggi, écrit dans le dixième siècle. Entre les instrumens qui servent à écrire est une écritoire entièrement semblable à celle des Vassalli. Martorelli assure qu'elle est trop bien dessinée pour être du siècle du manuscrit, & qu'elle a été copiée sur un manuscrit beaucoup plus ancien.

On trouve en effet deux écritoires du dixième siècle, très-différentes, sur des peintures de ce siècle, publiées par Gori dans son *Thesaurus diptycorum* (*pag.* 3): dans l'une, un homme assis a devant lui un pupitre & une table. Sur ses genoux il tient un livre; sur le pupitre est placé un rouleau chargé d'écriture. De la droite il trempe un roseau ou un pinceau dans une écritoire ronde placée sur la table: le *n°.* 1, *Pl. CCCLVI*, présente cette figure. La seconde figure tient aussi un livre, mais elle écrit sur un autre livre placé sur le pupitre. L'écritoire & l'instrument avec lequel elle écrit, sont les mêmes que ceux du numéro précédent.

Je parlerai ici des plumes, seulement pour dire que les Anciens ne les ont probablement point employées pour écrire; que le plus ancien texte qui en fasse mention est du cinquième siècle. C'est un passage de l'*Anonyme*, publié par Valois, qui nous apprend que Théodoric, Roi des Ostrogoths, dont il paroît avoir été contemporain, se servoit d'une plume pour signer les quatre premières lettres de son nom. Dans le septième siècle (celui d'Isidore de Séville) on se servoit encore du *calamus*, mais on employoit aussi la plume. Enfin on voit dans les écrits de Pierre-le-Vénérable, qu'au dixième siècle on ne se servoit plus en France que de la plume.

Le *calamus*, κάλαμος, *juncus*, *arundo*, étoit une espèce de jonc que l'on tailloit pour écrire, & que l'on fendoit comme nos plumes. On en voit deux jointes aux écritoires dessinées ici. La fente n'est pas visible; mais dans une épigramme de l'*Anthologie* on lit: Καλαμοι μεσοσχιδεις, roseaux fendus dans le milieu. Ces joncs venoient d'Égypte, *niloticus calamus* (*Apul. Metam. lib.* 1, *initio*). On trouve encore en abondance, près de Damiette, le roseau dont les Orientaux se servoient & se servent encore pour écrire. Les Romains & les Grecs tiroient d'Égypte les *calamus*; mais les Grecs du Bas-Empire les tirèrent de Perse. Aujourd'hui encore les Orientaux, Grecs, Turcs, Persans, &c., se servent de roseaux que l'on recueille sur les bords du golfe Persique, près d'Aurac, & que l'on enfouit pendant six mois dans le fumier pour les durcir, pour leur faire prendre un vernis noir & jaune très-recherché.

§. V. *Tablettes, cire & style.*

Par le mot *tablettes* je désigne des planchettes de bois ou d'autre matière, 1°. tantôt légérement creusées pour recevoir la cire, le plâtre, &c., sur lesquels on traçoit l'écriture avec un style; 2°. tantôt nues, & sur lesquelles on écrivoit avec un *calamus*: telles étoient les tablettes de tilleul sur lesquelles Commode avoit écrit les noms de ceux qu'il vouloit faire mourir, γραμματειον των εκ φιλυρας..... γραφει (*Herodian. I, cap.* 52). On a trouvé à Herculanum des débris de la seconde espèce, & l'on y distinguoit quelques traits d'écriture. Les *n°s.* 2, 3, 4, 5, *Pl. CCCLVI*, sont des tablettes de la première espèce, & elles sont tirées des peintures d'Herculanum (*V, pag.* 375; *II*, 7; *III*, 237; *II*, 55). La première est formée d'un seul feuillet: on y lit CCCCXXXX H : S & d'autres caractères presqu'effacés, c'est-à-dire, quatre cent quarante sesterces; elle est peinte suspendue par son cordon à un clou. La seconde est de même garnie d'une espèce de poignée; elle en a près d'elle une autre brisée dans le milieu & chargée de traits presqu'effacés. La troisième présente deux feuillets liés par le dos comme ceux d'un livre: c'est un dyptique. On y voit des traces d'écriture & des trous dans la cire: un style est auprès. La quatrième enfin est un *polyptyque* ou tablette à plusieurs feuillets, qui sont aussi liés par le dos; elle ressemble entièrement à la précédente.

On renfermoit les tablettes, comme les livres, dans un étui. Gori (*Thesaur. diptych. I*) a publié celui du *n°.* 6, *Pl. CCCLVI*, qu'il croit être du cinquième siècle. C'est du même Recueil que sont tirées les tablettes renfermées dans un étui du *n°.* 1, *Pl. CCCLVII*; les styles du *n°.* 2, *Pl. CCCLVII*, dont l'un est renfermé dans un étui qui est joint à celui des tablettes, & la main tenant un style du *n°.* 3, *Pl. CCCLVII*.

Le *n°.* 4, *Pl. CCCLVII*, tiré des peintures d'Herculanum (*III*, 237), présente un auteur qui médite & qui compose. D'une main il tient des tablettes *polyptyques* (de plusieurs feuillets), & de l'autre le style, dont il porte la pointe à sa bouche. Le *n°.* 5, *Pl. CCCLVII*, est un bas-relief antique très-curieux, publié par Martorelli (*I, pag.* 128), & qui l'avoit déjà été par *Franc. Ptolemæus Senensis* (*Vetustalia, pag.* 203. *Romæ*, 1670). Le dernier croyoit y voir un malade & un officier public qui écrivoit son testament sur des tablettes avec un style; mais Martorelli pense que c'est un médecin qui écrit son ordonnance sur des tablettes, & il prouve, par divers témoignages, que les médecins anciens en usoient ainsi, parce qu'ils n'exerçoient pas eux-mêmes la phar-

macie, ainſi qu'on le croit généralement. La ſtatue d'Hygie, le bœuf que conduit un victimaire, le malade qui ne regarde point celui qui écrit, & qui ſemble plutôt parler à ſon épouſe, telles ſont les preuves de l'opinion de Martorelli.

Ce ſavant Napolitain a cherché auſſi à prouver que l'on ſe ſervoit de tablettes ſeulement pour écrire (comme on le fait aujourd'hui) des choſes du moment, des reſſouvenirs, des notes, des lettres en forme de billets, envoyées ſeulement en des lieux voiſins, &c.; en un mot, que l'on n'a jamais écrit ſur des tablettes, des poèmes, de longs diſcours; que jamais on ne s'en eſt ſervi pour des actes judiciaires publics, ni pour des teſtamens, quoiqu'en parlant de ces derniers actes les Juriſconſultes emploient des locutions qui font alluſion à la cire & aux tablettes; cependant on pourroit croire que les teſtamens olographes étoient écrits quelquefois ſur des tablettes, & que ces locutions des Juriſconſultes y avoient rapport.

En examinant les divers ſtyles deſſinés dans ce livre, on voit qu'ils étoient pointus par un bout pour écrire, & aplatis ou arrondis par l'autre pour effacer l'écriture: de là vint l'expreſſion *ſtylum vertere*, retourner le ſtyle, pour effacer.

On trouve, dans quelques bibliothèques, des tablettes enduites de cire & chargées d'écriture; mais elles ne ſont pas d'un ſiècle plus reculé que le quatorzième, & elles ne contiennent que les détails de voyage de quelques Princes avec les états de dépenſe. Des bandes de parchemin, collées ſur le dos des feuillets & couſues enſemble, font de ces tablettes des eſpèces de livres.

La cire de ces tablettes eſt noire ou d'un vert ſi obſcur, que l'on peut à peine le diſtinguer du noir; elle eſt mêlée avec de la poix ou avec d'autres réſines qui lui donnent la fermeté néceſſaire pour retenir l'écriture. Du moins ne peut-on l'effacer aujourd'hui ſans approcher les tablettes du feu.

§. VI. *Inſcriptions, teſſères pour les étiquettes, &c.*

On doit obſerver ſoigneuſement que les Grecs & les Romains avoient, comme les Modernes, deux eſpèces d'écriture; une écriture carrée pour les inſcriptions, & une écriture *courante*, ronde, abrégée, liée, &c. pour l'uſage habituel. A Pompéia & à Herculanum on a trouvé des inſcriptions grecques & des inſcriptions latines, gravées ſur les marbres & les pierres, en lettres carrées; & ſur les murs, des vers grecs, des affiches de location latines, écrits en écriture courante.

On donne le nom général de *teſſères* aux tables d'inſcription ſculptées ſous une forme ſemblable à celle du *n°. 6, Pl. CCCLVII*, qui eſt une inſcription portative du triomphe de Titus, & qui eſt tirée des bas-reliefs de ſon arc. En Grèce on gravoit les inſcriptions honorables ſur des boucliers ſuſpendus dans les temples, & quelquefois ſur des marbres ſculptés ſous la forme de boucliers. Les Romains imitèrent les Grecs, & ils donnèrent à cette eſpèce d'inſcriptions le nom de *boucliers votifs*. Le *n°. 7, Pl. CCCLVII*, en préſente un tiré des bas-reliefs d'Athènes (*Stuart*).

Depuis C. Gracchus, c'eſt-à-dire, depuis le ſecond ſiècle avant l'ère vulgaire, les Romains placèrent ſur les grands chemins des colonnes milliaires qui portoient des inſcriptions, & faiſoient connoître la diſtance des lieux voiſins, exprimée en milles; elle étoit exprimée en milles & en lieues (*leuga*) depuis Lyon ſeulement, & en allant au nord, comme le dit Ammien-Marcellin, qui appelle cette ville *initium Galliarum*, le commencement des Gaules. Voici les proportions d'une colonne milliaire, déterrée en 1709 près de l'abbaye de Saint-Médard de Soiſſons. Sa forme totale eſt celle d'un cône tronqué, poſé ſur un cube: tout eſt d'une ſeule pierre. La hauteur totale eſt de 1 mètre 949 (6 pieds). La baſe cubique eſt haute de 0 mètre 378 (14 pouces); elle eſt large de 0 mètre 704 (2 pieds 2 pouces). Enfin, le cône tronqué, haut de 1 mètre 571 (4 pieds 10 pouces), a de circonférence par le bas 1 mètre 543 (4 pieds 9 pouces), & par le haut 1 mètre 434 (4 pieds 5 pouces).

Teſſères. Ce nom déſigne, chez les antiquaires, des inſcriptions de différente eſpèce. *Teſſères* pour les étiquettes, c'eſt-à-dire pour imprimer ſur des vaſes de terre cuite, avant la cuiſſon, les noms de la fabrique, de l'ouvrier ou du propriétaire; elles ſont ordinairement de bronze, gravées à rebours, & fixées à une boucle qui a quelquefois la forme d'un anneau ou bague. Montfaucon en a publié pluſieurs dans ſon *Antiquité expliquée*. J'en donne ici trois ſous les *n°s*. 8, 9 & 10, *Pl CCCLVII*, tirés du Recueil d'inſcriptions de Muratori (*IV*, 2101). *Teſſères* pour l'entrée des jeux, pour apparier les gladiateurs; elles ſe trouvent dans le livre des JEUX. *Teſſères de libéralité*: c'étoient de petites tablettes carrées, garnies d'un manche, ſur leſquelles on écrivoit l'eſpèce & la quantité des diſtributions que faiſoient au peuple les Empereurs romains. Sur leurs médailles, la déeſſe Libéralité en porte une ſemblable. *Teſſères militaires* étoient de petites planches ſur leſquelles on écrivoit le mot du guet, & que les chefs ſubalternes ſe tranſmettoient de l'un à l'autre. *Teſſères de propriété* ou *de redevance*: petites tables de bronze, ſur leſquelles on gravoit la donation d'un champ, d'un fonds de terre, &c. & les redevances dont on les chargeoit. Enfin *teſſères d'hoſpitalité*; elles ſervirent ſouvent pour le dénoûment des pièces de théâtre: c'étoient deux morceaux de bois taillés dans la même branche, qui ſe ſéparoient ou ſe réuniſſoient à volonté. Elles étoient chargées d'entailles de diverſes formes, qui s'étendoient ſur les deux morceaux, comme les *tailles* de nos boulangers. On en donnoit un à un hôte, comme un gage d'amitié & de l'hoſpitalité que l'on vouloit exercer envers lui & envers ſes deſcendans porteurs de la *teſſère*. Sous le *n°. 11, Pl. CCCLVII*, on voit une *teſſère* qui ſervoit à un apothicaire pour imprimer, ſur de petites tablettes d'un onguent appelé *collyre égyptien*, fait avec le baume, ce nom & la propriété qu'il avoit d'éclaircir la vue, *ad claritudinem*; d'adoucir les cuiſſons dans les yeux, *ad aſpritudinem*. Le deſſin préſente les deux faces gravées en creux de ce petit parallélipipède de ſtéatite, qui a été déterré près de Bourg, dans le département de l'Ain.

§. VII. *Calculs, Abaque pour compter.*

Les Anciens ſe ſervoient pour calculer, comme nous le faiſons encore au jeu de piquet, de jetons appelés *calculi*; ils étoient de pierre, d'os, d'ivoire, &c. Dans les fouilles faites par Grignon dans les ruines d'une ville gallo-romaine, ſituée entre Joinville & Saint-Dizier, on a trouvé deux ou trois cents morceaux d'ivoire & d'os ronds, ſemblables à nos jetons, excepté l'épaiſſeur, qui eſt plus forte, & la forme, qui eſt légèrement convexe: ce ſont vraiſemblablement des *calculi*. Sur un bas-relief du Capitole (*tom. IV, tab.* 20), on voit Trajan & Plotine aſſis. Auprès d'eux eſt un jeune homme tenant une

tablette, sur laquelle sont placés plusieurs rangs de jetons, un de sept, & un second inférieur de six, diminué d'un que l'index du jeune homme a poussé entre les deux rangs.

On donnoit le nom d'*abaque*, *abacus*, à la tablette sur laquelle on calculoit avec les jetons ou avec la craie, & que les géomètres couvroient de poussière pour tracer les figures de mathématiques.

Un abaque fort curieux est celui qui fut publié par Marc Velser (*Rer. Auguſt. Vindel. Comment. pag.* 221), d'après d'anciens monumens. Un semblable étoit dans le cabinet de Sainte-Geneviève (*tab.* 11, *n°.* 1). En voici (*n°.* 12, *Pl. CCCLVII*) la description. Dans une tablette de bronze sont percées des fentes ou rainures sur deux rangs, neuf grandes au rang supérieur, & huit de moitié plus petites au rang inférieur. Dans les fentes inférieures joue un bouton, rivé en dessous. Dans la première fente supérieure sont quatre boutons pareils, cinq dans la seconde, & quatre dans les sept autres. Entre la troisième fente supérieure & la seconde inférieure qui lui répond, est gravée la lettre numérale I : ce sont les unités, quatre dans le haut, & cinq dans le bas, exprimées par un seul bouton, le tout pouvant valoir neuf. Sous les autres sont gravées les lettres numérales X, C; un huit arabe couché pour mille; CCIↃↃ pour dix mille; CCCIↃↃↃ pour cent mille, & un carré divisé par ses diagonales pour un million ou dix cent mille. Entre la seconde fente supérieure & la première inférieure est gravé le signe ⊖, qui désigne les douze *uncia* ou les douzièmes de l'entier. Les cinq boutons supérieurs sont des *uncia*, & l'inférieur vaut six *uncia* : total, onze *uncia* ou onze douzièmes. Enfin, la première fente supérieure, qui n'a point de fente correspondante, renferme quatre boutons destinés à exprimer les fractions de l'*uncia* ou du douzième : aussi est-elle divisée en trois fentes séparées sur l'abaque de Velser, dont deux n'ont qu'un bouton; mais la troisième en a deux. Au premier bouton est joint le signe de la *semiuncia* ou demi-once ou vingt-quatrième : c'étoit ordinairement S. Au second bouton est joint le signe du sicilique ou quart d'once ou quarante-huitième : c'étoit un C retourné. Enfin, les deux derniers boutons, caractérisés par le signe Σ, étoient des tiers d'once, *duellæ*, ou des trente-sixièmes. Pignorius, dans son Traité *de Servis*, a publié deux abaques avec leur explication.

Les Grecs & les Romains se servoient de lettres pour calculer, comme nous employons les caractères arabes ou plutôt indiens, appelés *chiffres* (du mot τζιφρα, nom du zéro en grec du Bas-Empire). On le trouve pour la première fois dans le *Traité de l'Arithmétique indienne* de Planude, qui écrivoit dans le quatorzième siècle. De tous ces caractères, le zéro seul fut employé chez les Grecs. On le trouve dans Ptolémée, mais seulement dans l'usage des fractions sexagésimales, où son emploi se borne à tenir la place d'un ordre sexagésimal, degrés ou minutes ou secondes, &c. qui manque entièrement. D'ailleurs, les unités étoient exprimées par α β γ δ ε ϛ (épisème *bau*) ζ η θ; les dixaines par ι κ λ μ ν ξ ο π ϟ (épisème *xoppa*); les centaines par ρ ϛ τ υ φ χ ψ ω & le signe appelé *sampi* (épisème *sampi*). Pour les mille ils reprenoient les caractères des unités simples, avec cette seule différence que, pour les distinguer, ils y joignoient l'*iota* souscrit, ou qu'ils les marquoient d'un trait par-dessous. Enfin, pour les dixaines de mille ou myriades ils écrivoient la lettre M, chargée du nombre de la myriade. En général, leurs lettres numérales avoient à leur droite, vers le haut, un trait détaché pour les distinguer des lettres du texte.

On connoît trop bien les lettres numérales des Romains pour en parler ici.

SUITE DE LA TROISIÈME PARTIE

LIVRE PREMIER.

COSTUMES DES ÉGYPTIENS.

N. B. Au moment où j'écrivois, l'admirable travail de la Commission d'Égypte n'avoit point encore paru (mars 1810). Le premier volume seul a été livré au public dans le courant de cette année. La fin de ce *Recueil d'Antiquités* est trop desirée pour pouvoir attendre la publication des travaux de nos savans voyageurs, comme je l'avois promis. Le *Voyage d'Égypte* de mon illustre confrère M. Denon suppléera à ce défaut. Le meilleur éloge que l'on puisse faire de cet ouvrage est de dire : On a peine à concevoir qu'un seul homme ait pu faire autant de dessins en si peu de tems, et y joindre autant de réflexions savantes et judicieuses. Mes lecteurs me sauront gré d'avoir reproduit ici ses dessins : l'examen d'une partie de ceux de la Commission m'en a fait apprécier la fidélité.

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS générales.

On lit dans le chapitre II de la troisième partie de ce *Recueil d'Antiquités*, composé & publié avant cette suite, que « sur les plus anciens monumens de l'Égypte, ceux » que l'on trouve à Thèbes, à Éléphantis, &c. on voit » les têtes formées comme celles des Nègres. » J'avois été conduit à cette opinion par le plus grand nombre de ceux qui ont écrit sur l'Égypte avant le dix-neuvième siècle. Je vais réparer cette erreur. Un texte précis de Strabon nous apprenoit déjà que les Égyptiens ressembloient aux Hindoux (*lib.* 15, *pag.* 690 : 1620) : « Les » Indiens méridionaux ressemblent, dit-il, par la couleur » aux Éthiopiens, & aux autres Indiens par la chevelure » & la physionomie. Leurs cheveux ne sont pas crépus, » à cause de l'humidité de l'air ; mais les Indiens sep- » tentrionaux ressemblent aux Égyptiens. » Voilà d'une part une distinction bien établie entre les Éthiopiens & les Égyptiens, & de l'autre une ressemblance formellement reconnue entre les Hindoux (les Indiens septentrionaux de Strabon) & les Égyptiens.

La description que fait M. Denon (*pag.* 62) des *Barabras* (gens d'en haut, d'au-delà des cataractes) qui sont répandus dans toute l'Égypte, convient aux Éthiopiens de Strabon. « Ce sont, dit-il, les habitans de la Nubie & des frontières de l'Abyssinie ; ils n'ont ni graisse ni chair, mais seulement des muscles & des tendons..... Leur peau luisante est d'un noir transparent & ardent, semblable absolument à la patine des bronzes de l'autre siècle ; ils ne ressemblent point du tout aux Nègres de l'ouest de l'Afrique. Leurs yeux sont profonds & étincelans sous un sourcil surbaissé, leurs narines larges avec le nez pointu, la bouche évasée sans que les lèvres soient grosses, les cheveux & la barbe rares & par petits flocons. »

Quant aux Égyptiens anciens, M. Denon croit avec raison les reconnoître dans les Cophtes, qui habitent presque toute l'Égypte. « Ils sont, dit-il (*pag.* 59), l'ancienne souche égyptienne, espèce de Nubiens basanés, tels qu'on en voit les formes dans les anciennes sculptures : des fronts plats, surmontés de cheveux demi-laineux ; les yeux peu ouverts, & relevés aux angles ; des joues élevées, des nez plus courts qu'épatés, la bouche grande & plate, éloignée du nez & bordée de grosses lèvres ; une barbe rare & pauvre, peu de grâce dans le corps, les jambes arquées & sans mouvement dans le contour, & les doigts des pieds alongés & plats. » On voit ici sous les *n*^os^. 1 & 2, *Pl. CCCLVIII*, deux têtes de Cophtes dessinées par le voyageur (*Pl. CVIII*). Le même auteur dit encore, en parlant des corps qui n'étoient point emmaillottés, comme les momies, & qui étoient couchés sur le sol des tombeaux de Kournou, la *Necropolis* de Thèbes (*pag.* 252) : « Ils me laissèrent voir que la circoncision étoit connue & d'un usage général ; que l'épilation, chez les femmes, n'étoit point pratiquée comme à présent ; que leurs cheveux longs & lisses, que le caractère de tête de la plupart tenoit du beau style. Je rapporterai une tête de vieille femme, qui étoit aussi belle que celles des Sibylles de Michel-Ange, & leur ressembloit beaucoup. » Comme il s'agit ici de détruire une erreur très-accréditée, je ferai encore une autre citation de M. Denon (*pag.* 139). Il dit, en parlant des peintures & des sculptures de Thèbes : « N'empruntant rien des autres nations, les Égyptiens ont copié leur propre nature, qui étoit plus gracieuse que belle. Celle des femmes ressemble encore à la figure des jolies femmes d'aujourd'hui : de la rondeur, de la volupté, le nez petit, les yeux longs, peu ouverts & relevés à l'angle extérieur, comme tous les peuples dont cet organe est fatigué par l'ardeur du soleil ou la blancheur de la neige ; les pommettes des joues un peu grosses, les lèvres bordées, la bouche grande, mais riante & gracieuse ; en tout le caractère africain, dont le Nègre est la charge & peut-être le principe. »

J'en donne ici pour preuve les deux têtes des *n*^os^. 3, 4, *Pl. CCCLVIII*, dessinées par le même voyageur (*Pl. CXXIV*, *n*^o^. 42, & *CXXI*, *n*^o^. 2). La première est celle du héros de la pompe triomphale sculptée sur le mur intérieur d'une des galeries d'une cour du temple, ou du

palais de la partie ſud-oueſt de Thèbes, près du bourg de Médinet-à-Bou. « Cette tête, dit-il, eſt ſans doute portrait, puiſqu'elle eſt toujours la même dans ſes répétitions; elle n'a rien du caractère africain (des Nègres), mais elle a toute la nobleſſe & l'élégance des figures grecques. La ſeconde, deſſinée plus en grand, eſt auſſi la tête d'un héros; elle fait partie des bas-reliefs de Tentyre (*Dendera*).

Pour terminer ce que j'ai à dire ſur les Égyptiens, je rapporterai une obſervation de M. Denon (*pag.* 227), qui peut être relative à leur ſtature. « A Tentyre je fis la découverte du tracé au crayon rouge d'une figure dont les *repentirs* avoient été couverts par un ſtuc léger, moyen que les Égyptiens employoient ſans doute pour terminer davantage leurs bas-reliefs, & les peindre d'une manière indeſtructible. Je fis un deſſin du contour du bas-relief & des lignes tracées pour la diviſion des proportions de la figure..... On peut remarquer que, dans les principes égyptiens, la figure étoit diviſée en vingt-deux parties & demie; que la tête en a deux & deux tiers, c'eſt-à-dire, la huitième partie du tout, & que ces proportions ſont celles des Grecs pour le ſtyle héroïque.

CHAPITRE II.

RELIGION.

Lorsqu'on parle des Égyptiens qui vivoient dans les ſiècles antérieurs à Cambyſe, la religion & ſes miniſtres ſont les objets ſur leſquels l'hiſtoire & les monumens fourniſſent le plus de matière, & cependant on n'eſt point encore parvenu à déchirer le voile qui les couvre. Peut-être même n'y parviendra-t-on jamais, parce que cette religion, du moins quant à l'enſeignement public, n'eut pour fondement ni un dogme unique ni un ſyſtème complet. Un nome adoroit des animaux que l'on ſe permettoit de tuer dans un autre, & réciproquement. On peut rapporter à la théologie égyptienne ce que Diodore de Sicile a dit (*lib.* 4, *cap.* 44) de la Mythologie : « Il eſt arrivé que les anciennes fables n'ont plus contenu une hiſtoire unique & liée. » N'y ayant donc point de fil pour me conduire dans ce labyrinthe, je ſuivrai l'ordre alphabétique dans les deux ſections qui partageront ce chapitre : 1°. les Divinités & les êtres diviniſés; 2°. les perſonnes & les choſes relatives au culte.

§. Ier. *Les Divinités & les êtres diviniſés.*

Lucien (*De ſyriâ Deâ*, *n°. 3*, *pag.* 455, *tom.* 3, *in*-4°.) dit : « Et les Egyptiens auſſi n'admirent anciennement aucune ſculpture dans leurs temples. » De quel tems a-t-il voulu parler ? Tous les temples dont nos compatriotes ont vu & deſſiné les reſtes ſont ornés de beaucoup de ſculptures.

Quoique je n'aie à conſidérer les Divinités de l'Égypte que relativement à leurs ſtatues & à leurs emblêmes ou attributs, je crois cependant faire une choſe utile à mes lecteurs, que de rapporter ici la filiation de ces Divinités, qu'a extraite d'Hérodote, de Diodore, &c. M. Gatterer, profeſſeur à Gotting (*Comment. Gotting.* 1784, *p.* 3).

Ire. Claſſe. Huit Divinités préſident à chaque heure du jour : 1. *Mendes* ou le ciel étoilé, *Uranus* ou Pan des Grecs, & *Japiter optimus maximus* des Romains; 2. *Rempha*, Phaénon & Saturne; 3. *Pizeus*, *Pidſoeis*, Phaéton & Jupiter; 4. *Ertoſi*, *Moloch*, Pyroeis & Mars; 5. *Pire*, *Helios*, Soleil; 6. *Surot*, *Phoſphorus* (*Leto*), Vénus (Latone); 7. *Piermez*, *Anubis*, Stilbon (Hermès) & Mercure; 8. *Piioh*, *Selene* (*Io*) & Lune. — Ces huit Divinités ont produit les ſuivantes.

IIe. Claſſe. Douze Divinités qui préſidoient aux douze mois de l'année aſtronomique, & aux douze ſignes du zodiaque. 1. *Thouth*, Cancer, Thot, Hermès; 2. *Phaopi*, Lion, Vulcain; 3. *Athor*, la Vierge, *Aphrodite*, non Vénus; 4. *Choiak*, Balance, Bâton (ſoutien) du Soleil; 5. *Tybi*, Scorpion, Thyphon; 6. *Mechir*, Sagittaire, *Vamere*; 7. *Phamenoth*, Capricorne, Harpocrate; 8. *Pharmuthi*, Verſeau; 9. *Pachon*, *Chon*, Poiſſons, Hercule-Egyptien; 10. *Payni*, Bélier, Amon; 11. *Epiphi*, Taureau, Epaphius, Apis; 12. *Meſori*, Gémeaux : mois de trente-cinq jours, y compris les cinq épagomènes, déſignées d'abord ſous le nom de *Cabiri*, & enſuite par celui de *Dioſcuri primi & ſecundi*. — Ces douze Divinités ont produit les ſuivantes.

IIIe. Claſſe. Isis, Δημητηρ, Cérès, qui repréſentoit le mois périodique de la lune, ſon voyage dans les douze ſignes, non la lune planète, qui étoit *Piioh*, ni la lune éclairant pendant les nuits, qui étoit *Bubaſtis*. — Osiris, Διονυσος, Bacchus, qui repréſentoit le voyage du ſoleil dans les douze ſignes, ou l'année ſolaire, ſoit civile ou vague, de trois cent ſoixante-cinq jours; ſoit aſtronomique, de trois cent ſoixante-cinq & un quart, non le ſoleil-planète, qui étoit *Piré*, ni le ſoleil éclairant pendant le jour, qui étoit *Orus*. — Orus, Appollon, qui repréſentoit le ſoleil éclairant pendant le jour, c'eſt-à-dire, le jour naturel, l'arc diurne, non le ſoleil-planète, qui étoit *Piré*, ni le cours du ſoleil, qui étoit *Oſiris*. — Bubastis, Αρτεμις, Diane, qui repréſentoit la lune éclairant pendant la nuit, c'eſt-à-dire, la nuit naturelle, l'arc nocturne, non la lune-planète, qui étoit *Piioh*, ni le cours de la lune ou le mois périodique, qui étoit *Iſis*. — Neitha, Αθηνα, Minerve, qui repréſentoit la *Néoménie* (nouvelle-lune), la plus voiſine du jour où *Sirius* ſe lève peu avant le lever du ſoleil, c'eſt-à-dire, le commencement de la nouvelle année aſtronomique (non de l'année civile) : ce n'étoit pas la lune-planète ou *Piioh*, ni le cours de la lune ou *Iſis*, ni enfin la lune éclairant pendant la nuit ou *Bubaſtis*. — Sothis *ou* Sothes repréſentoit l'étoile *Sirius* de la canicule, qui étoit conſacrée à *Iſis*, c'eſt-à-dire, au cours de la lune. L'époque aſtronomique des cours de la lune (ou le commencement & la fin des périodes) étoit attachée au lever héliaque (concourant avec le lever du ſoleil) de *Sirius*. — Serapis-l'ancien des Égyptiens ou le Pluton des Grecs, non le nouveau *Sérapis* de Sinope & des Ptolémées; il repréſentoit le ſoleil abaiſſé au deſſous de l'horizon, éclairant les Antipodes, & non préciſément le ſoleil parcourant les ſignes d'hiver. — Tithrambo, Divinité dont l'exiſtence eſt très-douteuſe. S. Épiphane ſeul

seul (*Adv. Gent. lib.* 3) en fait mention, & la reconnoît pour Hécate. — CNUPHIS, CNEPH, CHNUPHIS n'étoit pas un dieu; c'étoit un personnage astrologique; c'étoit le bon Génie, *Agathodæmon*, qui occupoit en astrologie le onzième lieu depuis le signe de l'horoscope. — OSYMANDYAS n'étoit ni un Dieu ni un Roi d'Égypte. Il représentoit l'harmonie des étoiles ou leur liaison intime; en un mot, les constellations, leurs séries & leurs positions pendant tous les jours de chaque année vague de trois cent soixante-cinq jours.

Agathodémon. (Voyez *Serpent.*)

Amon ou *Ammon.* On ne sauroit douter que ce dieu n'appartînt à l'ancienne théologie des Égyptiens, car la figure du *n°.* 5, *Pl. CCCLVIII*, est sculptée (de trois quarts de nature) de haut-relief sur la porte principale de l'intérieur du portique du temple qui est situé à *Esneh*, l'antique *Latopolis*, au dessus de Thèbes. M. Denon (*p. xxxix*, *Pl. CXXIII*, *n°.* 1) pense que cette figure est celle du dieu auquel étoit dédié ce monument, « le Jupiter-Égyptien, celui que l'on adoroit à Ammon. » Le *n°.* 6, *Pl. CCCLVIII*, a été publié par le même auteur (*Pl. XCVI*, *n°.* 50). « Ce morceau de bronze, dit-il, est d'une grande perfection, soit par la fonte, soit par la manière dont il est réparé. Il peut donner à lui seul une idée de la perfection où les Égyptiens avoient porté cet art. » On peut donc penser que les têtes humaines qui ont des cornes de bélier, telles que celle de la planche X, sont l'ouvrage des Grecs, exécuté peut-être d'après les figures d'Ammon, qu'adoroient les Lybiens & les Carthaginois.

Animaux du Nil. (Voyez *Poissons*).

Anubis. On voit dans la *Planche CCXLI* (*n°.* 1) ce dieu égyptien sous la forme & avec les attributs que lui donnoient les Grecs : on le verra ici tel que le représentoient quelquefois les Romains. La figure du *n°.* 7, *Pl. CCCLVIII*, est prise d'une lampe de terre cuite publiée par Passeri (*tom. III*).

Apis. (*Voyez la page* 99).

Arbres. Des arbres ont-ils été adorés par les Égyptiens, comme l'ont été des arbrisseaux & des herbes?..... M. Denon, qui a dessiné tant d'hiéroglyphes, dit qu'il n'a vu qu'un seul arbre dans les tableaux hiéroglyphiques : c'est à Karnak (Thèbes orientale), dans un bas-relief de la partie intérieure du grand temple.

Avant-bras (Divinité sans) ou, pour parler plus exactement, sans bras. Le *n°.* 8, *Pl. CCCLVIII*, est tiré des bas-reliefs de *Tentyra*, « Divinité, dit M. Denon (*Planche CXXI*, *n°.* 4), que j'ai rencontrée souvent dans les tableaux hiéroglyphiques, représentée toujours grasse & sans avant-bras. Ses deux jambes sont réunies dans une gaîne : celle-ci a cela de particulier, qu'il lui sort de la nuque un *lotus* flétri. Seroit-ce encore un mauvais vent engraissé des désastres de la Terre? »

Balance des dieux. Le *n°.* 1, *Pl. CCCLIX*, est tiré des peintures d'un manuscrit égyptien de *papyrus*, trouvé à Thèbes. A ce dessin publié par M. Denon (*Planche CXLI*, *n°.* 8) ce savant a joint les réflexions suivantes : « Les deux figures qui sont sous le fléau de la balance, & qui paroissent en régler l'équilibre, semblent être des personnages vivans, car leurs bras & leurs jambes sont rouges (couleur des Egyptiens), de couleur animée. La petite figure qui met une Divinité dans un des bassins de la balance, & qui paroît établir l'équilibre de l'autre bassin, dans lequel on voit l'emblême de la Terre, n'est vêtue que d'une toile blanche (vêtement sans couleur que portoient tous les Égyptiens), & ses chairs sont rouges. Les deux extrémités du fléau de la balance sont terminées par deux fleurs de *lotus*, pour désigner peut-être l'équilibre des eaux, qui seul fait fleurir cette plante. La figure de chien ou de cynocéphale, placée au dessus du support, est verte; elle a un gros ventre, & elle épanche de l'eau sur l'image de la Terre, que lui présente un initié coiffé du masque d'Osiris. Ce cynocéphale est peut-être le vent de la pluie, celui qui presse les nuages contre les montagnes de la lune, & qui produit la trop grande ou la trop petite inondation : la figure d'Osiris paroît en chercher l'équilibre avec ses deux mains. »

Bon Génie. (Voyez *Serpent.*)

Canope. Quoique j'aie déjà fait dessiner un beau Canope à la *Planche CCXLII*, cependant je crois devoir publier encore celui-ci, parce qu'il prouveroit l'ancienneté du culte de Canope, si l'on doit lui donner ce nom, *n°.* 2, *Pl. CCCLIX.* M. Denon l'a tiré des peintures qui ornent les tombeaux creusés dans la colline qui borde Thèbes au sud-ouest. « Ce vase est, dit-il (*Pl. CXXXV*, *n°.* 35), d'une très-belle forme & peint de couleur d'argent. La richesse est distribuée avec une noble simplicité. La figure agenouillée qui l'embrasse & la tête de Jupiter (Amon) qui lui sert de couvercle, annoncent qu'il devoit contenir quelque liqueur sacrée, & son gouleau, qu'il servoit à des libations. »

Cercopithèque. (Voyez *Cynocéphale*).

Coiffures des Divinités, des animaux sacrés, des Prêtres, des Initiés, &c. J'ai fait dessiner dans cette *Planche CCCLIX* la précieuse collection de toutes les coiffures emblématiques & hiéroglyphiques que M. Denon a formée d'après les bas-reliefs & les peintures des monumens égyptiens (*Pl. CXV*, *n°s.* 1 & 30). « J'ai pu remarquer, dit-il, *page xxxv*, que la plupart de ces coiffures, non-seulement étoient posées sur la tête des Divinités, mais encore sur celles des Prêtres & des Héros triomphateurs, & qu'elles étoient différentes selon la fonction ou la circonstance de la fonction du culte de telle ou telle Divinité. J'en ai trouvé en bois doré, en pierre dure, en pâte & en porcelaine, ayant toutes un anneau qui les rendoit susceptibles d'être portées. J'en ai vu attachées au cou des momies, & qui pourroient faire croire que c'étoit des amulettes indiquant telle ou telle Divinité, ou une marque de dignité indiquant le grade d'initiation où étoit arrivé celui qui la portoit. » Des chiffres serviront à les spécifier.

Chat (le dieu), *Ælurus* d'après le nom grec. La figure de cette Divinité, que j'ai donnée dans la *Planche CCXL*, n'est pas assez caractérisée pour que la tête puisse être distinguée de celle du lion : c'est pourquoi j'ai fait dessiner ici sous le *n°.* 1, *Pl. CCCLX*, la figure véritable de ce dieu, qui a été publiée par Caylus dans ses Recueils d'Antiquités (*tom. II*, *Pl. VII*). Les hiéroglyphes gravés sur la plinthe qui le porte lui & deux petits chats doivent dissiper tous les doutes.

Cneph, *Cnuphis* & *Chnuphis.* On voit ici, sous le *n°.* 2, *Pl. CCCLX*, la figure du palais Barberini de Rome, citée à la *page* 98, & que Winckelmann (*Mon. ant.* 79) a publiée sous le nom de *Cneph.*

Cœur. (Voyez *Canope*, *pag.* 100).

Crocodile. Dans la *Pl. CCXLI* j'ai fait dessiner un crocodile d'après les naturalistes. Ici, sous le *n°.* 3, *Planche CCCLX*, on trouve une figure humaine, avec une tête de crocodile, qui est sculptée dans le petit temple placé à *Tentyra*, derrière le grand temple. M. Denon, qui l'a dessinée (*Pl. CXXVI*, *n°.* 3), dit aussi que l'on voit dans

la partie intérieure du portique du temple à Eſneh, l'antique *Latopolis*, un crocodile ſculpté ſur le couronnement du portique, ayant un autel devant lui & recevant une offrande. On trouve auſſi dans ce même temple pluſieurs grandes figures d'hommes avec des têtes de crocodile (*ibidem*, *pag.* 148).

Croix garnie d'une anſe. J'avois déjà dit en 1788, à l'article CLEF de mon *Dictionnaire d'Antiquités*, & d'après Caylus, que cette eſpèce de croix, ſurmontée d'un anneau que tiennent les Divinités égyptiennes, étoit une clef. J'avois ajouté qu'elle déſignoit la crue du Nil, parce qu'elle rappeloit l'ouverture des canaux dans leſquels on le recevoit. M. Denon confirme cette obſervation (*page xxxvij*). « La figure, dit-il, à laquelle ſa forme a fait donner le nom du *tau* grec, & que l'on a cru, je ne ſais pourquoi, être un *phallus*, à tous les rapprochemens que j'ai pu en faire, eſt la clef des digues & des canaux, l'emblême de l'inondation, & pour l'Égypte le ſigne du plus grand bienfait de la Divinité. »

Cynocéphale & *cercopithèque*. Dans la *Pl. CCXL*, *n°.* 3, on voit le ſinge proprement dit, celui qui n'a pas de queue, qui a le muſeau du chien, le *cynocéphale*, enfin notre magot. On a pu le confondre aiſément avec Anubis, qui avoit auſſi la tête de chien. Auſſi Lucien (*Toxar.* 28, *II*, *pag.* 537) parle-t-il de pluſieurs cynocéphales d'argent, volés dans un temple d'Anubis. Sur une lampe romaine de terre cuite (*Paſſerii*, *tome III*), on voit le cynocéphale du *n°.* 4, *Pl. CCCLX*.

Juvénal (*XIV*, 4) parle d'un *cercopithèque* d'or qu'il avoit vu dans un temple d'Égypte. Ce ſinge à queue eſt une des eſpèces de guenons, la mone ou le callitriche, qui ſont originaires de l'Arabie & des parties ſeptentrionales de l'Afrique. Il n'eſt pas étonnant, après cela, qu'on en ait trouvé la repréſentation dans les grottes qui ſont creuſées au ſud des Pyramides de Memphis, à environ cent cinquante toiſes du Sphinx. On la voit dans le *Voyage de M. Denon* (*Pl. XCVII*, F), & ici ſous le *n°.* 15, *Pl. CCCLX*.

Épervier. Je dis à l'article d'OSIRIS, *pag.* 98, que l'épervier étoit l'emblême d'Oſiris ou du Soleil; auſſi a-t-on vu cet oiſeau placé ſur un autel, dans les bas-reliefs des temples d'Égypte (*Denon*, *pag. xxxvj*).

Globe ailé. (*Voyez la page* 98.)

Harpocrate. (*Voyez la page* 99.)

Hippopotame. (*Voyez la page* 100.)

Horus. (*Voyez la page* 99.)

Huppe. La tête de cet oiſeau, remarquable par la huppe qui lui donne ſon nom, ſurmonte les bâtons ou les ſceptres que tiennent ordinairement les figures des bas-reliefs & les hiéroglyphes égyptiens. Cet oiſeau, dit Élien (*Animal. lib.* 2, *c.* 16; *& lib.* 16, *c.* 5), étoit le ſymbole de la joie & de la piété, c'eſt-à-dire, de l'amour filial. C'eſt encore un des oiſeaux les plus abondans de l'Égypte; il y devient familier & preſque domeſtique.

Ibis. En 1790 j'ai écrit dans mon *Dictionnaire d'Antiquités*, à l'article de l'IBIS, que cet oiſeau étoit une variété du courli, & qu'on l'avoit à tort confondu avec la cicogne. Pour confirmer mon opinion, je citerai le témoignage de mes confrères MM. Cuvier & Geoffroy-Saint-Hilaire, qui ont examiné depuis les momies d'ibis, & je fais deſſiner l'ibis du *n°.* 6, *Pl. CCCLX*, priſe dans les bas-reliefs du temple d'*Hermontis* par M. Denon (*Pl. CXXII*, *n°.* 6). Il dit à ce ſujet (*pag. xxxvj*): « Cet oiſeau a diſparu du ſol de l'Égypte. On dit que de tems à autre on en voit encore quelques individus dans le lac de Menzaleh, entre Damiette & Peluſe; cependant, malgré mes queſtions obſtinées aux chaſſeurs du pays & à tous ceux qui s'occupent d'hiſtoire naturelle, je n'ai trouvé perſonne qui m'ait aſſuré en avoir vu. » La figure que l'on voit ici au *n°.* 7, *Pl. CCCLX*, a été deſſinée par le même voyageur (*Pl. CXX*, *n°.* 8) dans les temples de l'île de *Philæ*. C'eſt une Iſis, excepté la tête & le cou, auxquels on a ſubſtitué la tête & le cou de l'ibis, chargés de la coiffure ordinaire de la Déeſſe.

Ichneumon ou rat de Pharaon, de la famille des mangouſtes. Cet animal tenant une place dans les fables égyptiennes, j'ai cru devoir en donner ici au *n°.* 1, *Pl. CCCLXI*, un deſſin d'après celui de M. Denon (*Pl. CVIII*, *n°.* 1), qui dit: « Il y en a de la groſſeur d'une loutre & du même poil. Il mange les poules & les œufs. Quant à ſon antipathie pour le crocodile, dont il mange, dit-on, les œufs, dont il dévore les inteſtins, &c., c'eſt un conte ridicule. Ces deux animaux n'ont entr'eux aucun rapport; ils n'habitent même pas les mêmes parages: on ne voit point de crocodiles dans la Baſſe-Égypte; on ne voit point d'ichneumon dans la haute. »

Iſis. J'ai donné à la *Pl. IX*, *n°.* 5, une tête d'Iſis, qui eſt évidemment grecque. J'ai dit, *page* 5, que cette Déeſſe eſt ordinairement coiffée avec la dépouille d'une pintade; c'eſt une erreur: cette dépouille appartient au vautour, qui a la tête & le cou nus. On le verra plus diſtinctement dans cette tête d'Iſis, *n°.* 2, *Pl. CCCLXI*, qui a été publiée par Caylus (*Recueil d'Ant. tom. I*, *Pl. XV*). Le *n°.* 3, *Pl. CCCLXI*, préſente la figure d'Iſis la mieux conſervée que l'on ait jamais vue. M. Denon l'a deſſinée (*Pl. CXX*, *n°.* 3) au ſud de la partie latérale du grand temple de *Tentyra*, où elle eſt très-bien ſculptée de grandeur naturelle. « Elle a, dit-il (*page xxxviij*), ſur la tête, un temple, le diſque de la lune, les cornes de la vache, le vautour dont les ailes lui ſervent de coiffure, les cuiſſes & les jambes couvertes des ailes de l'épervier, le corps & l'épaule gauche couverts d'écailles de poiſſon, aſſiſe ſur un tronc décoré de tiges de *lotus*, en tenant une fleur pour ſceptre, & de l'autre main une clef des canaux; enfin tout ce qui parle de l'eau, de l'inondation, de tout ce qui produit & fait germer, le raſſemblement de tous les attributs de cette Divinité bienfaiſante. »

Latos ou *latus*. Ce poiſſon du Nil a été retrouvé par mon confrère M. Geoffroy-Saint-Hilaire dans les mêmes parages où il étoit adoré; il l'a reconnu pour le plus grand du Nil, la *perca nilotica*, qui atteint deux à trois mètres de longueur, & qui eſt fort recherchée par les Égyptiens.

Lotus, herbe. Cette *nymphea* déſigne, ſur les monumens égyptiens, l'inondation en général, ou particuliérement l'entrée du Nil dans les canaux; car elle ne croît que dans l'eau ſtagnante, & elle ne ſe trouve jamais dans le courant du fleuve. L'ibis poſé ſur le *lotus* étoit auſſi un emblême du même phénomène, de même qu'Iſis aſſiſe ſur la fleur de cette plante. — Le *lotus* forme ſouvent le fût & le chapiteau des colonnes, ſurtout dans les temples d'Iſis, qui étoit l'emblême de la Terre: les Égyptiens y ont employé encore les joncs, ſurtout le *papyrus* à tige triangulaire, les palmiers, la vigne, &c.

Lumière (émiſſion de la). M. Denon a deſſiné (*Pl. CXVI*, *n°.* 7) une friſe du grand temple de *Tentyra*. Il dit à ce ſujet (*page xxxvj*): « Le globe qui eſt au centre doit être le ſoleil, d'où part le faiſceau de lumière qui vient tomber ſur la Terre. J'ai été ſi ſouvent dans le cas de m'aſſurer de cette opinion ſur ces deux

figures, que je crois la pouvoir donner comme irrévocable. Cette espèce de pluie de globules triangulaires décore l'embrasure de presque tous les larmiers ou fenêtres qui donnent de la lumière dans l'intérieur des temples..... Le même ornement décore (*Pl. CXVII*, *n°*. 1) la partie supérieure de la principale porte de la nef du temple d'*Apollinopolis magna* : c'est le Soleil qui répand sa lumière sur la Terre; opinion d'autant plus probable, que le temple étoit dédié à Apollon, & que le lieu où est placé cet ornement est un des plus remarquables. »

Memnon. « On trouve, dit M. Denon (*page xxviij*), devant le *Memnonium* (à Thèbes occidentale), la ruine de la plus grande statue de l'Égypte; elle avoit soixante-quinze pieds. On voit encore le torse & les cuisses : il y a sur le bras une inscription hiéroglyphique. Il est probable que c'étoit la statue de Memnon, puisqu'elle se trouve devant l'édifice qu'Hérodote & Strabon ont indiqué comme étant le *Memnonium*, puisqu'on a mis une grande volonté à le renverser; ce qui suppose un projet de découvrir un mystère célèbre, ou de détruire un objet de culte, & parce qu'elle est seule. » J'examinai (*pag.* 250.) près de *Médinet-a-Bou* (Thèbes occidentale), les deux colosses dits de Memnon, & le bloc de granit qui est entre ces deux statues. Je me persuadai davantage que ce bloc étoit la ruine de ce colosse d'Osimandue, dont l'inscription bravoit le tems & l'orgueil des hommes, que les deux figures qui sont restées debout sont celles de sa femme & de sa fille, & que, dans un tems bien postérieur, les voyageurs en ont choisi une pour en faire la statue de *Memnon*, &, selon la propagation ordinaire de l'enthousiasme, sans l'avoir entendue rendre des sons au lever de l'aurore. Sur celle des deux statues qu'on est convenu d'appeler *Memnon* sont inscrits les noms des savans & illustres personnages grecs & latins qui sont venus pour entendre les sons qu'elle rendoit, disoit-on, lorsqu'elle étoit frappée des premiers rayons de l'aurore : parmi ces noms on trouve celui de l'impératrice Sabine, femme d'Hadrien. — Ces deux statues ont cinquante-cinq pieds d'élévation (*page xiij*); elles sont d'un seul bloc, posé sur un sol élevé : on les apperçoit de cinq lieues. »

Mendès. (*Voyez la page* 100.)

Nil. (*Voyez la page* 99.)

Obscénités, parties sexuelles adorées. Les premiers Chrétiens & ceux qui professent aujourd'hui un rigorisme outré, ont blâmé & blâment l'usage des Anciens, qui ont représenté dans leurs monumens les parties sexuelles de l'homme. Les Égyptiens en ont souvent agi ainsi, surtout pour les figures d'Osiris. Je dois dire d'abord que le mot *obscénités* ne s'applique aux représentations des parties sexuelles qu'alors que ces représentations rappellent des attitudes lascives, & dans le dessein d'allumer l'imagination : sans cela il seroit défendu de publier des planches, des préparations anatomiques. On lit dans Diodore de Sicile (*lib.* 1, *c.* 88) : « Quelques-uns disent que la partie sexuelle de l'homme étant la cause de la génération de l'homme & de la durée de sa race pendant tous les siècles, a été pour cela l'objet d'un culte religieux. » Artémidore (*lib.* 1, *cap.* 47) dit aussi : « La partie sexuelle de l'homme est appelée par quelques-uns *le nécessaire*, parce qu'il est le symbole de la nécessité. » Hérodote (*lib.* 2, *pag.* 127, 128, 129) parle dans le même sens. On ne peut douter, d'après des textes aussi précis, que la représentation des parties sexuelles ne fût le plus souvent, chez les Anciens, une espèce de hiéroglyphe, un symbole, &c. de la création & de la fécondation.

Œil. (*Voyez Canope, page* 100.)

Œuf. (*Voyez page* 98.)

Oiseaux sacrés. (*Voyez Ibis, Épervier, Vautour*. Le *trochilus* est le petit pluvier d'Hasselquist.

Osiris. Dans l'article de ce dieu (*page* 98) j'ai cité une pierre gravée du Palais-Royal, sur laquelle il est représenté probablement de la manière dont les Grecs le figurèrent. On le voit ici au *n°*. 4, *Pl. CCCLXI*.

Poissons sacrés (*Animaux du Nil*). Mon confrère M. Geoffroy-Saint-Hylaire a écrit un Mémoire qui a pour titre : *Recherches sur les Animaux du Nil connus des Grecs, & sur les rapports de ces Animaux avec le système théogonique des anciens Égyptiens*. Il a été imprimé par extrait dans le *Bulletin philomatique* de l'an 10 (1802), & j'en donne ici la substance : 1°. L'oxyrinque ou bec aigu : il n'y a en Égypte que le *mormyrus kannumé* de Forskal, auquel ce caractère convienne : il a le museau pointu comme celui du fourmillier-tamanoir; il est appelé *quechoué*. Ce n'est point le brochet (*lucius L.*), car il n'y a dans le Nil ni brochet, ni esturgeon, ni orphée, ni gade. 2°. *Lepidotus*, écailleux par excellence : ce n'est point la dorade; c'est l'une des cinq espèces de carpes (*cyprinus*) que l'on trouve dans le Nil, le *cyprinus binni* à écailles grandes & chatoyantes. 3°. Le *latos* (*voyez plus haut son article*). 4°. *Alabes*, non saisissable : c'est le *macroptéronote charmuth* (*silurus anguillaris*), couvert de mucosité & de forme alongée. 5°. *Coracinus*, ressemblant au corbeau. La description qu'en donne Athénée fait reconnoître le *labrus niloticus*, dont le râlement se rapproche assez du cri de la corneille. 6°. *Porc*, qui grogne comme le cochon, & qui, dit Strabon, échappe à la voracité des crocodiles par les fortes épines dont il est pourvu près de la tête : c'est le *silurus clarias* d'Hasselquist, dont les premiers rayons font entendre, au moyen d'un frottement dans les cavités où s'articulent ces osselets, un bruit rauque assez fort. 7°. Le *phagre*, ainsi nommé à cause de sa voracité, reconnoissable à la couleur rouge de ses nageoires, & qui annonce la crue du Nil par son arrivée en Égypte : c'est le *salmo dentex*, à qui de grandes & fortes dents s'entre-croisant, & toujours visibles à l'extérieur, donnent un aspect formidable. Les poissons les plus petits sont, dans le commencement de l'inondation, entraînés par le courant. Le phagre, qui marche sans cesse à leur poursuite, devance de cette manière l'arrivée des grandes espèces. 8°. *Silurus* : Pline dit que c'est un poisson d'une grande taille, qu'on trouve dans le Nil & dans le Gange, & dont la chair, d'une excellente qualité, est débarrassée d'arêtes : c'est le silure schilde, *silurus mystus*. 9°. *Citharus*, poisson-lyre. D'après les descriptions de Galien, de Pline & d'Oppien, c'est le *salmo rhomboidalis*. La longueur, la finesse, la direction & le parallélisme de ses côtes rappellent les cordes de la harpe. 11°. *Mugil* : c'est le *mugil cephalus*, qui est répandu le long des côtes de toute la Méditerranée. 12°. *Dilychnus*, double-lampe. Le mot ὀστρακιον désignoit, chez les Grecs, & les carapaces des tortues, & les coquilles des mollusques. La seule tortue que l'on trouve dans le Nil est la *testudo triunguis*, dont les deux carapaces ont plus de rapport avec la forme des lampes antiques, que les deux coquilles de quelques mollusques habitans du même fleuve. 13°. *Physa*, soufflet, poisson qui se gonfle : c'est le *tetrodon lineatus*. 14°. *Bœuf*, que Strabon & Pline décrivent comme un poisson plat, cartilagineux, dont le museau se termine en pointe : c'est le *raia aquila*, la raie-mourine, qui porte

encore le nom de *bœuf* (*baquao* en arabe) aux environs de Roſette & de Damiette, où, dans la ſaiſon d'été, on la pêche ſouvent. 15°. Un grand coquillage qui rend la voix ſemblable à un hurlement. Il faut ſans doute reconnoître ici une coquille univalve de la famille des *ſtrombes* (fuſeau, ſcorpion, &c.), dont on ſe ſert encore en Égypte en guiſe de cor: on l'apporte des côtes de la Mer-Rouge, & elle ne ſe trouve pas dans le Nil. 16°. *Typhlinus*, preſque aveugle. Ce poiſſon, dont *Heſichius* fait mention, eſt le *ſilurus electricus*, qui a les yeux non-ſeulement remarquables par leur petiteſſe, mais encore recouverts d'un voile formé par un épiderme aſſez épais. 17°. L'*anguille*: celle du Nil eſt la *murena anguilla* de Linné. 18°. *Mœotis*: on ſait ſeulement que les habitans de l'île Éléphantine lui rendoient quelques honneurs. D'après cela M. Geoffroy ſoupçonne que c'eſt une eſpèce encore inédite & très-voiſine du *ſilurus ſchilon*, parce que ce poiſſon eſt fixé pour ainſi dire aux environs des cataractes, parce qu'il ſe plaît au deſſus des roches granitiques baignées par les eaux qui entourent l'île Éléphantine. Il nage ſur le dos: ſa forme eſt à peu près celle d'un bateau; ſa couleur générale, à l'exception du ventre qui eſt noir, eſt préciſément celle de l'argent. L'extrême longueur de l'épine de la nageoire dorſale lui a fait donner le nom ſpécifique d'*abouſary* (père du mât). Notre naturaliſte l'a vu deſſiné dans les peintures de pluſieurs grottes dépendantes des ſépultures de Thèbes, où il eſt repréſenté nageant ſur le dos. 19°. Hérodote, après avoir compté au nombre des animaux qui vivent dans le Nil, le crocodile & l'hippopotame, fait mention d'une troiſième eſpèce d'amphibie. On a cru long-tems que c'étoit une loutre, fondé ſur la repréſentation d'un animal aquatique repréſenté dans la moſaïque de Paleſtrine; mais on ne connoit point de loutre en Égypte, & le ſeul quadrupède qui en ait quelques habitudes, qui vive dans l'eau & qui ſe nourriſſe principalement de poiſſons, eſt un très-grand lézard du Nil, très-voiſin du *lacerta-monitor*, dont M. Daudin a formé l'eſpèce du *tupinambis* du Nil. Ce lézard reſſemble parfaitement à la prétendue loutre de la moſaïque de Paleſtrine.

Porcelaine ou *faïence* d'Égypte. M. Denon dit (*p.* 251): « En viſitant les tombeaux de Thèbes, je trouvai des corps emmaillotés & ſans caiſſe, poſés ſur le ſol, & il y en avoit autant que l'eſpace pouvoit en contenir dans un ordre régulier. Je vis là pourquoi on trouvoit ſi fréquemment de petites figures de terre verniſſée, tenant d'une main un fléau, & de l'autre un bâton crochu. L'enthouſiaſme religieux alloit juſqu'au point de faire poſer les momies ſur des lits formés de ces petites Divinités. J'en remplis mes poches en les ramaſſant à la poignée. »

Scarabée. A la page 100 j'ai fait connoître l'eſpèce de ſcarabée qui étoit adoré par les Égyptiens. Ici on le voit ſous le *n°. 5*, *Pl. CCCLXI*, d'après un deſſin de M. Denon (*Pl. XCVII*, *n°.* 12), qui dit: « Le ſcarabée eſt l'emblême de la ſageſſe, de la force, de l'induſtrie. Son image ſe trouve partout, ainſi que celle du ſerpent; il occupe la place la plus diſtinguée dans les temples, non-ſeulement comme ornement, comme attribut, mais comme objet de culte: celui-ci ſe portoit au cou. Il y en a de porcelaine de toute couleur, de pierre de touche, de cornaline, de jaſpe, de pierre ollaire. Sur le deſſous, qui eſt plat, ſont gravés des hiéroglyphes extrêmement variés; il eſt deſſiné de la grandeur de l'original.

Sérapis. On voit à la *Pl. CCXXXIX*, *n°.* 3, la figure de Sérapis; ſa tête à la *Pl. IX*, *n°. 6*, & les articles qui ſont relatifs à ce dieu, aux *pages* 5 & 98.

Serpent. Le ſerpent joue un grand rôle dans la mythologie égyptienne. M. Denon (*Pl. CIV*, *n°.* 1) a deſſiné d'après nature le ſerpent qui eſt gravé ici ſous le *n°. 6*, *Pl. CCCLXI*: c'eſt celui dont les Pſylles ſe ſervent encore aujourd'hui pour leurs jongleries. Lorſqu'il eſt irrité, il ſe dreſſe, comme on le voit dans le deſſin: ſa gorge ſe gonfle, ſe dilate, s'aplatit; mais il n'eſt ni méchant ni dangereux. Il eſt ſouvent gravé dans les hiéroglyphes. M. Blumenbach (*Specim. Hiſt. natur. Antiq.* 1808) dit à ſon ſujet: « Sur les monumens les plus anciens des Égyptiens, on remarque des ſerpens dont le cou eſt très-enflé. Pluſieurs auteurs les ont pris pour des *naias* des Indes, & ils en tirent une preuve de plus, que les Égyptiens ont emprunté leur culte des Indiens: cependant cela ne prouve rien pour leur opinion; car il y a parmi les ſerpens de l'Égypte une eſpèce appelée *hajen*, qui peut de même enfler ſon cou. » Sur une des plates-bandes du portique du grand temple de *Tentyra*, on voit deux fois la Divinité du *n°.* 7, *Pl. CCCLXI*, qui porte deux ſerpens au lieu de cou & de tête (*Denon*, *Pl. CXXXI*, *n°.* 1). Dans le même *Voyage* on trouve (*Pl. CXXVI*, *n°. 6*) une figure à tête de ſerpent; elle eſt ſculptée dans le portique du temple de *Latopolis*, à Eſſneh, où il y a tant d'autres figures de ſerpens.

Sphinx. Je parle des ſphinx à la *page* 101, & j'en publie pluſieurs dans les *Pl. CCXXXVI*, *CCXLII*, *CCXLIII*. Je dis à la *page* 101, que l'addition des ailes peut faire diſtinguer les ſphinx grecs des ſphinx égyptiens, qui en ſont dépourvus. Le plus célèbre de tous les derniers eſt le ſphinx coloſſal, qui ſubſiſte encore près des pyramides de Memphis. « Quoique ſes proportions ſoient coloſſales, dit M. Denon (*page* 78), les contours qui en ſont conſervés, ſont auſſi ſimples que purs. L'expreſſion de la tête eſt douce, gracieuſe & tranquille: le caractère en eſt africain; mais la bouche, dont les lèvres ſont épaiſſes, a une molleſſe dans le mouvement & une fineſſe d'exécution vraiment admirables: c'eſt de la chair & de la vie..... On n'a jamais été ſurpris que de la dimenſion de ce monument, tandis que la perfection de ce monument eſt plus étonnante encore (*Pl. XX bis*, *n°.* 1)..... A Karnak (Thèbes orientale), dans les avenues de ſphinx, qui ont quelquefois plus de trois kilomètres (une grande demi-lieue) de longueur, on en voit encore qui avoient des têtes de femme, de lion, de bélier & de taureau (*ibidem*, *pag.* 194). » Après celui de Memphis on peut placer, comme très-ancien, celui du *n°.* 8, *Pl. CCCLXI*, qui eſt gravé avec une fineſſe admirable à la pointe & ſur les quatre faces de l'obéliſque du Soleil, au Champ-de-Mars à Rome (*Winck. Mon. ant. n°.* 78); il eſt remarquable par ſes mains d'homme, dont les ongles ſont extrêmement alongés au-delà des doigts: c'eſt ainſi que les gens riches les portent en Chine. Ce ſphinx ſemble faire l'offrande d'un obéliſque qu'il tient dans ſes mains: nouvelle preuve de la liaiſon de ces monumens avec le culte religieux des Égyptiens.

Un des plus anciens ſphinx grecs, ſi l'on en juge par la ſévérité du ſtyle, eſt celui du *n°.* 1, *Pl. CCCLXII*; il eſt pris d'un vaſe grec peint (*Hamilton*, *I*, *Pl. CXX*). On trouve le même caractère à celui du *n°.* 2, *Pl. CCCLXII*; il eſt gravé ſur un poids antique de Chio, & il reſſemble à celui des médailles de cette île. Caylus l'a publié dans ſes Recueils d'Antiquités (*II*, *Pl. XLIX*). On trouve dans la même Collection (*III*, *Pl. LX*) le ſphinx du *n°.* 3, *Pl. CCCLXII*, dont la roideur & la ſévérité

rappellent le ſtyle égyptien, quoiqu'il porte des ailes. Enfin, on voit dans la Collection des bronzes d'Herculanum (*II*, 51) celui du *n°*. 4, *Pl. CCCLXII*, qui préſente le genre de coiffure le plus recherché. Les artiſtes qui compoſent des arabeſques ſeront ſatisfaits de trouver dans ce Recueil une grande variété de ſphinx.

Typhon. J'ai dit à la *page* 5, que le *Typhon* des Grecs étoit un autre ſymbole mythologique que celui des Égyptiens : c'eſt une vérité reconnue. J'y ai ajouté que le Typhon des Égyptiens étoit le ſymbole du vent d'orient, qui empêchoit la fertiliſation de leur pays en brûlant & en deſſéchant : telle eſt l'opinion générale des érudits. M. Denon, d'après l'étude du climat & des vents de l'Égypte, ſemble reconnoître deux ou pluſieurs Typhons (*pag.* 101) : « Typhon entrant myſtérieuſement dans le lit de ſa belle-ſœur Iſis eſt l'emblême de l'empiétement des ſables de Lybie ſur les terres fertiles de l'Égypte, dans le *Delta* & ſur les bords du Nil. » Ailleurs il dit, au ſujet d'un bas-relief (*pag. xxxvj*) du *Typhonium* de *Tentyra* (*Pl. CXVI*, *n°*. 3), que l'on voit ici au *n°*. 5, *Pl. CCCLXII* : « C'eſt le mauvais Génie ou le vent d'oueſt ; il a une tête de vieillard, le corps gras & de la forme de celui d'un enfant, une queue qui va en groſſiſſant, & qui eſt auſſi longue que les jambes ; il eſt toujours coiffé du même ornement. Celui qui lui fait pendant eſt une Divinité du même genre : la tête a tout à la fois le caractère du chien, du cochon & du crocodile ; il a les mamelles pendantes comme les femmes égyptiennes, un gros ventre & les pattes de lion. Cette Divinité, auſſi répétée que l'autre, & l'accompagnant le plus ſouvent, m'a paru être la Divinité du temple d'*Hermontis* (*Pl. CXX*, *n°*. 4) ici *n°*. 6, *Pl. CCCLXII*, où elle eſt pluſieurs fois reproduite. On trouve fréquemment des figures de ces deux Divinités en forme d'amulettes, en pâte de verre de couleur & en porcelaine..... Elles étoient très-révérées, ſoit pour le bien qu'on en attendoit, ſoit pour le mal qu'on en pouvoit craindre, ſoit également pour les deux cauſes ; car je les crois l'emblême des deux vents qui produiſent l'inondation, & peuvent la rendre ou inſuffiſante ou trop conſidérable. » Cette opinion paroît confirmée par quelques bas-reliefs du temple d'*Hermontis*, où l'on voit cette figure de Typhon coupant les tiges du *lotus*, plante qui étoit le ſymbole du débordement.

Caylus a publié (*Rec. d'Antiq. III*, *Pl. IV*, *n°s*. 1, 2) la figure d'un Bacchus indien, qui reſſemble beaucoup à celle du Typhon du *n°*. 7, *Pl. CCCLXII*, tirée des bas-reliefs du *Typhonium de Tentyra* (*Denon*, *Pl. CXVI*, *n°*. 6). C'eſt au même temple qu'appartient la tête du *n°*. 8, *Pl. CCCLXII* : c'eſt une de celles qui ſervent de chapiteaux aux colonnes d'un périſtyle.

Vaches ſacrées. Pluſieurs villes d'Égypte nourriſſoient des vaches, & leur rendoient un culte : telles furent *Momemphis*, *Buſiris*, *Aphroditopolis*, *Heliopolis*, *Memphis*, *Hermontis*, *&c.* « On voit, dit M. Denon (*pag. xlj*), des vaches dans les bas-reliefs du temple d'*Hermontis*. Ces figures de vaches ſont-elles des ſignes céleſtes, des conſtellations ? Eſt-ce Iſis qui leur confie ſon fils *Orus* pendant que le ſoleil eſt dans le ſigne du lion, ſur la peau duquel elles ſont aſſiſes ? Au deſſous on voit le même petit *Orus* alaité par deux vaches. Dans les figures de côté, Iſis ſemble défendre ſon fils de Typhon, en acte de couper les tiges de *lotus*. Dans les peintures d'un manuſcrit qui a été trouvé dans l'enveloppe d'une momie (*Denon*, *Pl. CXXXVI*) ici *n°*. 1, *Pl. CCCLXIII*, paroît Iſis ſous la figure d'une vache, dont les mamelles ſont très-apparentes ; elle eſt coiffée comme les figures humaines de cette Divinité, & elle a ſur le cou une eſpèce de joug que j'ai trouvé à la figure du dieu *Apis* dans le bas-relief hiſtorique de la pompe triomphale du temple ou palais de Thèbes, à Médinet-a-Bou. »

Vautours ſacrés. Les mêmes cauſes produiſent ſouvent les mêmes effets, quoique dans des climats différens. « Quand on veut tirer avantage de quelques bêtes ſauvages, dit Paw (*Recherc. ſur les Égypt. I*, 153), il vaut alors mieux leur accorder des priviléges, comme cela eſt établi à Londres & dans les colonies anglaiſes au ſujet des *vautours*. En parlant de ces oiſeaux, Linnæus fait mention de la célèbre loi égyptienne qui prononçoit, comme l'on ſait, peine de mort contre ceux qui en détruiſoient un..... Il n'eſt point facile de l'excuſer, hormis que les Égyptiens n'y aient été forcés par les dégâts des ſouris, dont les vautours ſavent purger les campagnes d'une manière admirable. » On voit ſouvent le vautour dans les peintures & les bas-reliefs égyptiens. Iſis eſt coiffée ordinairement avec ſa dépouille, & non avec celle de la pintade, comme je l'ai dit ailleurs par erreur. On ne lui a pas toujours conſervé ſa forme naturelle. « A *Tentyra* (*Denon*, *pag. xxxvj*, *Pl. CXVI*, *n°*. 1) ici *n°*. 2, *Pl. CCCLXIII*, un oiſeau à tête de vautour, ſans plumes, ſortant d'une eſpèce d'œuf qui lui ſert de corps, eſt ſouvent répété dans toutes ſortes d'attitudes dans les plafonds, les ailes étendues, tenant dans les pattes l'eſpèce de bâton avec la palme que l'on voit ici en avant. Il accompagne auſſi les Héros & les Rois dans les bas-reliefs repréſentant les victoires & les triomphes, & il ſemble alors un Génie protecteur. »

§. II. *Les perſonnes & les choſes ſacrées.*

Autels. Sur les monumens du culte égyptien, les autels ne préſentent pas une forme remarquable ; mais dans une peinture d'Herculanum (*II*, 315), relative à ce culte, on voit l'autel du *n°*. 3, *Pl. CCCLXIII*, ſur lequel le feu eſt allumé. Caylus en a publié deux dans ſon *Recueil d'Antiquités* (*tome I*), ici *n°s*. 4, 5, *Pl. CCCLXIII*. Le premier eſt de marbre noir. Il les croit des monumens du culte égyptien, parce qu'ils ont été apportés d'Égypte. Ce motif n'empêcheroit pas qu'ils n'euſſent ſervi aux Grecs établis en Égypte : je pencherois même pour cette opinion.

Arabeſques. Ils ſont relatifs à la religion des Égyptiens, parce qu'ils ſont partie des hiéroglyphes. Voici l'article du *Voyage d'Égypte*, *pag.* 139, dans lequel M. Denon en parle. « Un quatrième genre d'hiéroglyphes ſembloit être conſacré à l'ornement : nous l'avons appelé improprement, & je ne ſais pourquoi, *arabeſque*. Adopté par les Grecs au tems d'Auguſte, il fut admis chez les Romains ; & dans le quinzième ſiècle, lors de la renaiſſance des arts, il nous fut tranſmis par eux comme une décoration fantaſtique, dont le goût étoit tout le mérite. Chez les Égyptiens, employé avec le même goût, chaque objet avoit un ſens ou une moralité, décoroit en même tems les friſes, les corniches, les ſoubaſſemens de leur architecture (*Voyez les Pl. CXVI & CXVII du même Voyage*). J'ai retrouvé à *Tentyra* des repréſentations de périſtyles de temples en caryatides, exécutées en peintures aux bains de *Titus*, copiées par Raphaël, & que nous ſingeons tous les jours dans nos boudoirs, ſans imaginer que les Égyptiens nous en ont donné les premiers modèles. »

Bateau ou *barque*. « Les Égyptiens, dit M. Denon (*pag. xxxvj*, *Pl. CXVII*, *n°*. 7), ont toujours exprimé le

mouvement par un bateau ; ce qui eſt naturel à un peuple qui vit toute l'année, ou ſur le bord d'un fleuve, ou au milieu d'un débordement. Dans les bas-reliefs d'un temple de *Philé*, on voit la Terre figurée par un globe porté ſur une barque, & obombré par le vautour, ici au *n°. 6*, *Pl. CCCLXIII.* » Porphyre dit que les Égyptiens ne croyoient pas qu'il convînt aux dieux de marcher ſur la terre ; c'eſt pourquoi ils les repréſentoient ſur des barques.

Bâtons ou *ſceptres*. Le ſcholiaſte d'Ariſtophane, ſur la *Comédie des Oiſeaux* (1354), dit que le ſceptre des Rois d'Égypte étoit ſurmonté d'une cicogne, & terminé en bas par la figure d'un hippopotame. Cette coutume de porter des bâtons ornés de ſymboles divers étoit générale en Égypte, dans les pompes civiles & religieuſes. Les bas-reliefs & les peintures des édifices de cette contrée ne préſentent qu'un très-petit nombre de figures qui n'en portent point. On ne pourroit les reproduire tous ; mais en voici quelques-uns que M. Denon a deſſinés dans les temples de *Tentyra* (*Pl. CXIX*, *n°s*. 7, 8, 9, 10, 11 & 13), *n°s*. 7, *Pl. CCCLXIII*, & 1, 2, 3, 4, 5, *Pl. CCCLXIV*. Le ſerpent ſacré eſt placé ſur trois de ces bâtons : la huppe ſur le ſecond, une tête de bélier ſur le troiſième, le *lotus* épanoui ſur le quatrième, un petit temple-monolithe ſur le ſixième, & une plume d'autruche ſur le premier. Tous ces objets étoient conſacrés dans le culte égyptien.

Bœuf ſacrifié. Quoique les bœufs *Apis* & *Mnévis* fuſſent adorés en Égypte, un bas-relief du grand temple de *Tentyra*, deſſiné par M. Denon (*Pl. CXXVII*, *n°*. 2), nous apprend que l'on y ſacrifioit des bœufs. Dans ce tableau de la pièce ouverte de l'appartement qui eſt ſur le temple on voit un ſacrificateur préſenter à Oſiris la cuiſſe & le cœur d'un bœuf qu'il vient d'immoler.

Cheval ailé. Sur la troiſième plate-bande du plafond du portique dans le grand temple de *Tentyra* ſont ſculptés les deux chevaux ailés du *n°*. 6, *Pl. CCCLXIV*. M. Denon, qui les a deſſinés (*Pl. CXXII*, *n°*. 1), dit (*page xxxix*) : « C'eſt la ſeule fois que j'aie vu la figure d'un cheval dans des tableaux hiéroglyphiques : on peut voir ici, comme dans les tableaux de batailles, que les Egyptiens les ſavoient très-bien deſſiner ; c'eſt auſſi dans les plafonds de ce portique qu'eſt ſculpté (*Pl. CXXII*, *n°*. 9) l'oiſeau à tête de cheval du *n°*. 7, *Pl. CCCLXIV*. »

Cochon. Dans un bas-relief de la face intérieure de la principale porte du temple d'*Hermontis* (*Denon*, *Planche CXXVI*, *n°*. 4) on voit ſur les parties latérales d'un grand tableau, des cochons auxquels on paroît faire la chaſſe.

Giraffe. Sur la partie extérieure de la muraille qui fait le fond du temple d'*Hermontis*, eſt ſculptée la giraffe du *n°*. 8, *Pl. CCCLXIV* : « c'eſt, dit M. Denon (*p. xxxix*, *Pl. CXXII*, *n°*. 17), la ſeule que j'aie vue dans l'innombrable quantité d'hiéroglyphes ou de bas-reliefs que j'ai obſervés pendant mon ſéjour dans la Haute-Égypte. »

Hiéroglyphes. « Les hiéroglyphes, dit M. Denon, *page* 139, exécutés de trois manières, ſont auſſi de trois genres, & peuvent avoir auſſi trois époques. Par l'examen des édifices que j'ai été dans le cas d'obſerver, j'ai pu juger que ceux qui devoient être les plus anciens n'ont qu'un ſimple contour creuſé ſans relief, & très-profondément ; les ſeconds, ceux qui font le moins d'effet, ſont ſimplement en relief très-bas, & les troiſièmes, qui me paroiſſent du meilleur tems, qui ſont à *Tentyra*, d'une exécution plus parfaite qu'en aucun lieu de l'Égypte, ſont en relief au fond d'un contour creuſé. Le quatrième genre eſt celui des arabeſques (*Voyez ce mot*). Enfin, à travers les figures qui compoſent les tableaux, il y a de petits hiéroglyphes qui paroiſſent n'être que l'explication des tableaux, & qui, avec des formes ſimplifiées, ſembleroient une manière plus rapide de s'exprimer, une eſpèce d'écriture *curſive*, ſi l'on peut dire ainſi en parlant de ſculpture. »

On pourroit croire, d'après un paſſage de Strabon (*lib.* 17, *pag.* 806, *edit* 1620), que la connoiſſance des hiéroglyphes étoit déjà perdue avant le tems où il écrivoit, avant le règne de Tibère.

Initiés. (*Voyez Prêtres & Initiés.*)

Monolithes, faits d'une ſeule pierre. M. Denon dit (*pag.* 167) : « Les ſanctuaires les plus ſecrets contenoient encore de plus myſtérieux ſanctuaires, des temples *monolithes*, qui étoient des tabernacles qui contenoient ce qu'il y avoit de plus précieux, ce qu'il y avoit de plus ſacré, & peut-être même l'oiſeau ſacré qui repréſentoit le dieu du temple, l'épervier, par exemple, qui étoit l'emblême du ſoleil, auquel préciſément ce temple de l'île de *Philé* étoit conſacré. J'ai trouvé (*pag. xxij*) ſur un lange de momie la repréſentation d'un de ces petits temples, avec une porte grillée & fermée, & un autre avec la porte ouverte, un oiſeau dans le temple, *Pl. CXXV*, *n°*. 18 (ici au *n°*. 9, *Pl. CCCLXIV*), & un troiſième où le gardien des oiſeaux les ſurveille pendant qu'ils prennent l'air, *Pl. CXXV*, *n°*. 13 (Ici au *n°*. 10, *Pl. CCCLXIV*). »

Nilomètre. On voit ici au *n°*. 1, *Pl. CCCLXV*, un hiéroglyphe repréſenté de la grandeur de l'original. M. Denon, qui l'a deſſiné (*Pl. XCVI*, *n°*. 18), dit : « Un bâton fiché dans un ſupport, & garni de pluſieurs traverſes, eſt répété ſouvent dans les hiéroglyphes. On croit avec vraiſemblance que c'eſt le *nilomètre*, ſymbole de l'inondation. Celui-ci eſt en pâte bleue : il n'eſt pas terminé ; il reſſemble à l'empreinte d'une pâte de camée qui n'auroit pas été réparée. »

Nœud. « L'eſpèce de nœud (*Denon*, *pag. xxxvj*, *Pl. CXVII*, *n°*. 1) qui forme un anneau autour de la queue d'un grand ſerpent ailé ſe trouve preſque partout : il eſt joint à toutes les palmes que l'on porte dans toutes les cérémonies, au bâton que l'on met dans la main de toutes les Divinités ; il renferme nombre d'inſcriptions, de celles qui paroiſſent, par leur poſition, être les plus ſentencieuſes. »

Obéliſques. « J'apperçus, dit M. Denon (*pag.* 229), ſur les murs extérieurs des petits édifices qui ſont à côté du ſanctuaire du temple de Karnak (Thèbes orientale) un perſonnage faiſant l'offrande de deux obéliſques : on peut inférer de ces ſculptures, que les monumens du genre des obéliſques étoient votifs. »

Patère. On voit ici, ſous les *n°s*. 2, 3 & 4, *Planche CCCLXV*, le deſſus, le deſſous & la coupe d'une patère égyptienne. « Ce morceau, dit M. Denon (*pag.* 238, *xxxij*, *Pl. C*), eſt digne des plus beaux tems des arts chez toutes les Nations qui s'en ſont occupées. J'ai trouvé dans les tombeaux des Rois, à Thèbes, cette eſpèce de patère en terre cuite jaunâtre, très-fine : les ornemens ſont d'un goût exquis, & l'exécution parfaite. Les deux têtes ſont celles d'Iſis & d'Oſiris ; le dernier, ſous la figure d'un épervier, a le bec uſé : l'ornement qui eſt au deſſous eſt la plante & le bouton du *lotus*. »

Prêtres & Initiés. Avant l'expédition de nos compatriotes nous avions peu de monumens authentiques qui

représentaſſent des Prêtres égyptiens. Kircher avoit publié un bas-relief de la vigne *Médicis* à Rome, dans lequel paroiſſent ſix figures que Montfaucon (*Antiq. expliquée, II, Pl. CXVI*) croit être des perſonnages religieux. Le deſſin eſt ſi groſſier, que l'on diſtingue à peine leur ſexe, & tous les ſix portent de longs cheveux; ce qui m'empêche de les reproduire ici. Je ne dirai pas la même choſe du beau bas-relief du palais *Mattei*, publié par *Bartoli* (*Admir. rom. Antiq.* 16), & reproduit par Montfaucon (*II, Pl. CXVI*). Je l'ai fait graver de nouveau : l'on voit ici les quatre figures ſous les *n*os. 5, 6, 7 & 8, *Planche CCCLXV*. Caylus (*Recueil d'Antiq. III, Pl. VIII*) a reconnu pour un Prêtre égyptien la figure du *n*°. 1, *Pl. CCCLXVI*. Les *Monumenta Matteiorum* (*tom. III, tab.* 24) préſentent la femme du *n*°. 2, *Pl. CCCLXVI*. Elle eſt ſculptée ſur un marbre où l'on voit un Romain vêtu de la toge, tenant l'*acerra* de la main gauche, & jetant de la droite l'encens dans le feu d'un autel qui ne s'élève pas au deſſus de ſon genou. A la droite de l'autel eſt placée ſon épouſe, qui eſt ici deſſinée; enfin, dans la Collection d'Herculanum (*Pitture II*, 321 & 315) on trouve deux ſacrifices égyptiens, d'où ſont tirées les figures 3, 4, 5 & 6, *Pl. CCCLXVI*.

Hérodote aſſure que les Égyptiens n'avoient point de *Prêtreſſes* (*lib. II, pag.* 20 : *Weſſeling*), & cette obſervation eſt confirmée par l'examen récent des ſculptures & des peintures que préſentent les monumens de l'Égypte. On voit cependant trois femmes dans les bas-reliefs religieux du palais *Mattei*, que j'ai fait deſſiner ici; mais on doit remarquer que ces marbres ont été ſculptés à Rome dans les commencemens de l'ère vulgaire, & que les myſtères d'Iſis, auxquels ils ont rapport, reçurent en Italie & en Grèce de grandes modifications.

Tous les auteurs s'accordent à dire que les Prêtres égyptiens avoient la tête & le viſage raſés; quelques-uns ajoutent même qu'ils ſe raſoient tout le corps de trois en trois jours (*Herodot., lib. II, pag.* 121; *Diodor., III, cap.* 3; *Lucian., tom. III, pag.* 60, *&c.*). Les figures des numéros précédens le prouvent évidemment : les femmes ſeules y ont des cheveux. Hérodote dit encore que ces Prêtres portent un ſeul vêtement de lin, λινέην μοῦνην; des chauſſures d'écorce de végétaux, ὑποδήματα βύβλινα, & qu'ils n'en peuvent porter d'autres. Apulée (*Meta. II, pag.* 63, *in uſum*), dit auſſi : *Linteis amiculis*; mais Appien (*Bell. civil., IV, tom. II, p.* 991 : *Tollii*), parlant du coſtume d'un Prêtre d'Iſis que le proſcrit *Voluſius* emprunta pour ſe déguiſer, dit : Σπολὴν καὶ τὰς ὀθόνας ἐνέδυ τὰς ποδήρεις; ce qui pourroit faire croire que le coton étoit employé, comme le lin, pour les vêtemens de ces Prêtres (depuis Domitien ſe cacha parmi les Iſiaques, *Tacite, hiſt. III*, 74). Quant à la chauſſure, Apulée (*loco citato*) dit qu'elle étoit d'écorce de palmier, *palmeis baxeis*, & *Marcianus Capella* (*II, pag.* 28 : 1599), d'écorce de jonc entrelacée, *ex papyro textili*. On reconnoît cette chauſſure dans le bas-relief du palais *Mattei*, au principal perſonnage, celui qui porte le grand vaſe de l'eau du Nil; lui ſeul auſſi porte une ample draperie par-deſſus ſa tunique. Joſèphe (*Antiq. judaic., lib. II, c.* 5, *in fine*) & Achmet (*Oneirocr., cap.* 48, *pag.* 131) parlent d'un manteau de pourpre commun aux Rois & aux Prêtres.

Le ſecond perſonnage en dignité du même bas-relief n'a d'autre vêtement qu'une draperie qui le couvre ſeulement du nombril aux chevilles des pieds, & un bonnet ſans rebord, garni au deſſus de chaque oreille d'une plume droite. Il tient des deux mains un rouleau d'écriture : c'étoit l'interprète des choſes ſaintes. Le Prêtre qu'a publié Caylus porte le même vêtement : ſa coiffure ſeule eſt différente. On trouvera dans la ſection précédente les diverſes coiffures des Prêtres, des Initiés, &c., mais ſans explication, parce que les conjectures les plus vraiſemblables ſur ces objets ſont dénuées de fondemens écrits.

Des quatre figures d'Herculanum, les deux premières ont ſur la tunique un manteau découpé en pointes ſur les bords : l'une porte l'eau du Nil dans un vaſe qu'elle tient des deux mains, & a la tête raſée & découverte; l'autre tient un ſiſtre & le petit vaſe appelé *ſitulus*; elle a la tête couverte avec le manteau : les deux dernières figures tiennent chacune un ſiſtre, ont la tête raſée, & ne portent que la draperie, dans laquelle le bas du corps eſt enveloppé.

Dans le bas-relief du palais *Mattei* on voit deux femmes, reconnoiſſables à cauſe de leurs chevelures & de la gorge qui eſt indiquée. La première eſt coiffée, comme Iſis, avec une fleur de *lotus* placée ſur le front. Elle tient d'une main le *ſitulus*, eſpèce de vaſe garni d'une anſe, & un ſerpent eſt entortillé autour de l'autre bras. La ſeconde tient un ſiſtre, & le *ſimpulum*, petit vaſe à long manche, avec lequel on puiſoit dans un plus grand. La Prêtreſſe de l'autre marbre du palais *Mattei* porte une ample chevelure treſſée autour de la tête, ſurmontée d'un ornement qui rappelle la coiffure d'Iſis. Une large bande d'étoffe, jetée comme un baudrier autour de ſon torſe, eſt ornée de croiſſans & de roſettes. Elle tient le *ſitulus* d'une main; l'autre main eſt détruite.

Appien (*de Bell. civil., IV, pag.* 991, *tom. II : Tollii*) dit : « L'édile *Voluſius* étant proſcrit, emprunta » d'un Prêtre d'Iſis, ſon ami, ſa ſtole, ſes habillemens » de coton qui deſcendoient juſqu'aux pieds, ſe couvrit » avec la tête d'un chien, &, ainſi déguiſé en Initié, il ſe » réfugia auprès du fils de Pompée. » Ce paſſage nous rappelle que les Initiés & les Prêtres égyptiens ſe couvroient la tête & le viſage avec des maſques qui repréſentoient les animaux conſacrés aux Divinités auxquelles ils ſe dévouoient.

Porphyre (*de Abſtinent., lib. IV*) nous apprend que les Prêtres égyptiens tenoient toujours les mains cachées ſous leurs habits, mais de diverſes manières, & que ces manières diverſes étoient relatives à leurs miniſtères différens.

A ces monumens religieux & aux notions écrites que nous avions ſur les Prêtres égyptiens je joindrai quatre figures tirées du *Voyage de M. Denon*. La première, qui ſe trouve ici ſous le *n*°. 7, *Pl. CCCLXVI*, eſt deſſinée ſur un manuſcrit égyptien (*Denon, Pl. CXXXVI*) de *papyrus*, trouvé dans l'enveloppe d'une momie : elle porte le maſque de l'épervier ſacré; elle tient un bâton & la croix avec une anſe : c'eſt probablement un Prêtre ou un Initié. Pour rendre raiſon des couleurs des tableaux, on les a exprimées dans la gravure de cette figure & de la ſuivante par les tailles : la taille horizontale indique le rouge, la verticale le bleu; la taille inclinée le vert, & la taille croiſée le noir. La figure du *n*°. 1, *Pl. CCCLXVII* (*Denon, Pl. CXXXVI*), deſſinée ſur le même manuſcrit, préſente une offrande à une vache. « Ce Prêtre, dit M. Denon, porte une tunique blanche & croiſée, qui l'enveloppe depuis la moitié des reins juſqu'à la moitié des jambes, ſoutenue par des bretelles qui paſſent ſur ſon épaule droite, qui eſt nue, ainſi que ſes bras. Sur la tête il a un capuchon juſte que l'on pourroit croire de mailles, qui tourne autour de ſes

oreilles, & les lui laiſſe découvertes. » La forme de ſa chauſſure eſt très-remarquable, à cauſe des deux eſpèces d'arc qui vont du coudepied aux orteils : elle ſera décrite dans le chapitre des COSTUMES CIVILS.

Le Prêtre du *n°.* 2, *Pl. CCCLXVII*, porte un emblême ſacré. Il eſt ſculpté ſur la face intérieure d'un mur du temple principal de l'île de Philé (*Denon*, 121, 9). Son coſtume eſt très-ſimple : la chauſſure & la jupe ordinaires ; celle-ci eſt ſoutenue par deux bretelles.

Le *n°.* 3, *Pl. CCCLXVII*, eſt un Prêtre ſculpté ſur le mur de la pièce ouverte qui eſt placée ſur le comble du grand temple à Tentyra. Son bâton eſt terminé par une fleur de *lotus*. « L'ornement qui eſt ſur ſon juſtaucorps, dit M. Denon (*Pl. CXXI*, *n°.* 7), prouve que les parties de la figure qui paroiſſent nues étoient couvertes d'un tiſſu en mailles. La bordure de ſon vêtement reſſemble au ſigne qui d'ordinaire repréſente l'eau.

Sacrifices d'hommes. « J'ai trouvé, dit M. Denon (*Pl. CXXIV*, *n°.* 2), ce groupe (*n°.* 4, *Pl. CCCLXVII*) très-ſouvent répété dans les peintures qui décorent les tombeaux des Rois de Thèbes. La figure attachée à un poteau qui eſt terminé par une tête de loup ou de chakal, & qui a la tête coupée, eſt toujours noire, avec le caractère nègre : celui qui tient le coutelas eſt toujours rouge. Il y avoit donc des ſacrifices humains ? Le poteau ſacré indiqueroit que c'étoit une cérémonie religieuſe & non un ſupplice ; que c'étoit une victime & non un coupable ; que c'étoit un captif & non un criminel ; que le rouge étoit la couleur nationale, & le noir la couleur étrangère. »

Uſtenſiles ſacrés pour préſenter l'encens & les offrandes, *n°s.* 5 & 6, *Pl. CCCLXVII* (*Denon*, *Pl. CXIX*, 5 & 6) : « Devant les portiques des temples, des figures coloſſales tiennent ſouvent des inſtrumens de cette eſpèce : les têtes d'animaux qui terminent leurs manches, indiquent ſans doute au culte de quelle Divinité ils étoient employés. »

CHAPITRE III.

COSTUMES DES GUERRIERS.

Les anciens écrivains nous ont laiſſé peu de connoiſſances ſur les coſtumes des guerriers égyptiens. — Dans le ſeptième ſiècle avant l'ère vulgaire, ils ne portoient point d'armure de bronze. Le caſque des Rois ſeuls étoit de ce métal (*Hérod. II*, 178). Ils avoient, du tems de Cyrus l'Ancien (*Xenoph. Inſtit. Cyri. VI*, 2, 5, & *VII*, 1, 17), dans le ſixième ſiècle, des boucliers ſuſpendus aux épaules, & qui les couvroient juſqu'aux pieds ; de longues & fortes lances & des épées courbées, telles qu'ils les portoient encore au quatrième ſiècle, du tems de Xénophon. — Dans l'armée que Xercès conduiſit contre les Grecs (dans le cinquième ſiècle), les Égyptiens les mieux armés portoient des caſques faits de pièces aſſemblées par des coutures ; des boucliers courbés avec de fortes proéminences, de très-longues lances, de grandes haches, & le plus grand nombre n'avoit que des cuiraſſes & de grandes épées (*Hérod. VII*, 546). Leurs boucliers, qui les couvroient juſqu'aux pieds, étoient de bois (*Xenoph. Exp. Cyri. I*, 8, 6).

Dans ces textes il n'eſt point fait mention de cavalerie ni de chars de guerre : de là eſt venu que quelques érudits en ont nié l'exiſtence chez les anciens Egyptiens. Agatarchide, cité par Photius (*p.* 1333), parle de cinq cents cavaliers grecs qu'un Ptolémée fit marcher contre les Éthiopiens. Les cent premiers portoient, eux & leurs chevaux, une armure particulière, des ſtoles de feutre, qui ne laiſſoient que les yeux découverts. Le ſeul monument égyptien qui préſentât un cavalier, étoit la médaille d'argent du *n°.* 1, *Pl. CCCLXVIII*. Pellerin, qui l'a publiée (*Additions de* 1778, *tom. VIII*, *pag.* 15), croyoit qu'elle avoit été frappée en Égypte, d'où elle avoit été apportée, & avant le règne des Ptolémées. Selon lui, le cavalier étoit égyptien.

L'expédition d'Égypte de nos compatriotes a étendu nos connoiſſances ſur cet objet. Ils y ont vu, ſur les monumens les plus anciens, pluſieurs cavaliers & pluſieurs chars de guerre. Dans les petites chambres qui font partie des tombeaux des Rois à Thèbes, & dans les peintures dont elles ſont ornées, on trouve repréſentées toutes les armes des anciens Égyptiens. M. Denon (*Pl. CXXXV*, *n°s.* 7, 3, 1, 13, 4, 5, 6) y a deſſiné les armes ſuivantes : *n°.* 2, *Pl. CCCLXVIII*, cotte-de-maille ; *n°.* 3, *Pl. CCCLXVIII*, bouclier ; *n°s.* 4, 5, *Pl. CCCLXVIII*, deux carquois ; *n°s.* 6, 7, *Pl. CCCLXVIII*, deux épées légérement courbées ; *n°.* 8, *Pl. CCCLXVIII*, un inſtrument crochu. Le *n°.* 9, *Pl. CCCLXVIII*, préſente le torſe d'une ſtatue coloſſale en marbre blanc, placée en dedans d'une des portes du grand temple de Karnak (Thèbes orientale). « Il a, dit M. Denon (*page xxxvij*, *Pl. CXVIII*, *n°.* 2), cette particularité d'avoir une ceinture dans laquelle eſt paſſé un poignard à la manière orientale. »

Le triomphe d'un Roi d'Égypte eſt ſculpté ſur le mur intérieur d'une des galeries d'une cour du temple ou du palais de Médinet-a-Bou (Thèbes occidentale). On y voit les trois fantaſſins du *n°.* 10, *Pl. CCCLXVIII* (*Denon*, *Pl. CXXXIV*, *n°.* 1), qui portent des lances & des boucliers. Les ſculptures du temple de Philé (*Denon*, *Pl. CXX*, *n°.* 7) préſentent le guerrier du *n°.* 11, *Pl. CCCLXVIII*, menaçant un groupe de captifs qu'il tient enchaînés. « J'ai rencontré pluſieurs fois, dit M. Denon, cette figure ſculptée en proportion giganteſque à côté des portes des temples des dieux & des palais des Rois. Il eſt à préſumer que c'eſt l'emblême de la force ou du pouvoir attribué à la Divinité ou à la ſouveraineté ; & dans ce cas on pourroit croire que le gouvernement du pays, ſans attendre l'obéiſſance de la perſuaſion, la commandoit par la force & la terreur. » Le coſtume de ce guerrier eſt plus détaillé dans la figure du *n°.* 12, *Pl. CCCLXVIII*, tirée du temple de Cneph à Éléphantine : c'eſt un guerrier offrant des ſacrifices. « Sa figure eſt deſſinée ici, dit M. Denon (*Pl. CXXVIII*, *n°.* 2), pour faire connoître les détails du coſtume, du bandeau, du collier. J'ai vu un ſeul fragment de ce collier en nature ; il étoit en acier, damaſquiné en or ; des bracelets, une ceinture

ceinture avec une agraffe représentant une tête servant à relever le tonnelet; une queue qui étoit une marque de divinité. Quelquefois il a par-dessus cet habit une grande robe blanche de voile transparent, à travers laquelle on distingue les formes & même les couleurs des vêtemens qui sont dessous. Une espèce de frange qui partoit de la ceinture, étoit terminée par sept figures de serpens. Le brodequin étoit extrêmement simple. »

Un scarabée qui est gravé en dessous, présente le guerrier du *n°.* 13, *Pl. CCCLXVIII*, monté sur un char; il lance des flèches à des ennemis, dont deux sont abattus sous ses chevaux. Les plumes placées sur la tête de ces animaux ont de hauteur la longueur de leur corps (*Denon, Pl. XCVIII, n°.* 16). Ces détails sont plus sensibles au *n°.* 14, *Pl. CCCLXVIII*. Il est tiré des sculptures d'une des galeries d'une cour du temple ou du palais de la partie sud-ouest de Thèbes, près du bourg de Médinet-a-Bou; elles représentent le triomphe d'un Roi d'Égypte (*Denon, Pl. CXXXIV, n°s.* 45, 46). On remarquera dans ce dessin, les ornemens de la tête & du poitrail des chevaux, la manière dont les rênes sont attachées à la ceinture du guerrier pour laisser les deux mains libres d'agir dans le combat; & la manière dont les carquois, qui renferment des flèches & d'autres armes, sont fixés aux côtés du char. La petitesse de ces chars se fait remarquer dans les *n°s.* 15, 16, *Pl. CCCLXVIII*. Le second, tiré des mêmes bas-reliefs que le numéro précédent (*ibid. n°s.* 52, 53), présente le guerrier assis à rebours sur son char, & faisant vérifier devant lui le nombre des ennemis morts par celui des mains qu'on leur a coupées. Le premier, tiré des bas-reliefs sculptés sur les murs extérieurs du temple de Karnak, à Thèbes orientale (*Denon, Pl. CXXXIII, n°.* 1), nous fait voir une grande variété d'armes, placées dans le char autour du guerrier qui tient les rênes, parce qu'il n'est point dans l'attitude d'un combattant. Enfin le *n°.* 1, *Pl. CCCLXIX*, nous présente le même guerrier, pris aussi des mêmes bas-reliefs (*ibidem, n°.* 4), & vu à mi-corps; il porte un carquois sur son dos, & il tient un arc détendu avec une flèche. Les coiffures de ces quatre guerriers sont différentes; mais trois ont un serpent attaché sur le front. Leurs vêtemens paroissent en général suivre toutes les formes des membres & du torse.

CHAPITRE IV.

COSTUMES CIVILS.

Je commencerai ce chapitre par des observations générales.

La figure du *n°.* 2, *Pl. CCCLXIX*, tirée du *Voyage de M. Denon* (*Pl. CI, n°.* 9), représente un habitant du Darfour, un conducteur de caravane, qui amène les Nègres & les Négresses en Égypte. « Tout son costume (*ibid. p. xxxij*) consiste en une draperie de laine blanche, qu'il promène alternativement sur toutes les parties de son corps. Sa chevelure est frisée en tire-bouchon, à la manière des anciens Égyptiens. »

La figure du *n°.* 3, *Pl. CCCLXIX*, dont la coiffure, le large collier & la ceinture rappellent les anciennes figures égyptiennes. Elle est tirée du *Voyage de M. Denon* (*Pl. LXII, n°.* 1), & elle représente une jeune fille de cette tribu que l'on appelle en Égypte les *Barabras* (d'au-delà des cataractes) : ce sont les habitans de la Nubie & des frontières de l'Abyssinie. « Leur costume (*ibidem, pag.* 62) pour les hommes est la nudité absolue, à quoi ils ajoutent un morceau de drap ou de toile de coton, qu'ils promènent à volonté sur ce qu'ils veulent couvrir de leur personne. Leurs cheveux, assez longs quoique crépus, sont encore frisés & bouclés en long, à la manière des anciennes figures égyptiennes. Ils oignent leurs cheveux avec de l'huile de cédre, dont ils aiment l'odeur, & qui d'ailleurs prévient l'inconvénient de la vermine..... Les femmes & les enfans portent deux boucles à chaque oreille, l'une au dessus, l'autre au dessous; des colliers avec des franges formées avec de petites lanières de cuir, terminées par des grains de verre colorés. Une ceinture de même étoffe, terminée de même, & qui leur arrive jusqu'à la moitié des cuisses, suffit pour tranquilliser leur pudeur, jusqu'au moment où elles deviennent nubiles. »

Stigmates ou *tatouage*. *Sextus Empiricus* dit (*lib. 3, cap.* 24) : « C'est une honte, chez nous, de porter des marques empreintes sur la peau; mais plusieurs Égyptiens & Sarmates empreignent des marques sur celle de leurs enfans. »

Coiffures. Diodore de Sicile (*lib. 1, pag.* 16) dit que les Égyptiens avoient toujours eu & avoient encore, de son tems, la coutume de ne point couper leurs cheveux ni leur barbe, depuis le jour où ils sortoient de leur pays, jusqu'à celui où ils y rentroient. Hérodote dit aussi que, dans le deuil, ils laissoient croître leurs cheveux & leur barbe. Ils en usoient encore ainsi du tems de Cléopâtre (*Tit. Liv. XLIV*, 12, 19). On peut conclure de ces autorités, que tous les Égyptiens se rasoient la tête & le visage, comme Hérodote le dit expressément de leurs Prêtres. Tous les anciens monumens en présentent la preuve. Hérodote dit à la vérité qu'un voleur très-adroit parvint, pendant la nuit (*lib. 2, pag.* 161 : *Wessel.*), à couper le côté droit de la barbe à des gardes du trésor du Roi d'Égypte, Rhampsinit; mais il faut se rappeler que dans l'antiquité les gardes des Rois étoient en général des étrangers & des Barbares.

Quant aux Égyptiennes, elles laissoient croître leurs cheveux, & elles les frisoient en longues boucles, qui ont quelque ressemblance avec nos tire-bouchons. Souvent ils sont coupés carrément sur le cou dans les sculptures antiques. Le plus souvent ils sont couverts par une épaisse coiffure, qui paroît quelquefois être une perruque très-ample ou une coiffure composée de cheveux.

On lit dans Hérodote (*II, pag.* 134) que les Égyptiens habitans des villes, qui rendoient un culte particulier à quelque animal sacré, lui consacroient en quelque sorte leurs enfans en rasant leur tête à la moitié ou au tiers, & qu'ils donnoient aux gardiens de cet animal une quantité d'argent d'un poids égal à celui des che-

veux coupés : d'où l'on peut conclure que les Égyptiens laissoient croître la chevelure de leurs enfans. Lucien (*Navig.* n°. 3, *tom. III*, 249) dit expressément que les enfans nobles, chez les Égyptiens, portoient jusqu'à la puberté la chevelure longue.

L'épaisseur & l'ampleur des coiffures des figures égyptiennes sont très-remarquables : on en sera moins étonné si l'on se rappelle qu'il est encore d'usage d'en porter de très-épaisses dans les pays chauds, où l'ardeur du soleil causeroit, sans ces précautions, des maux de tête incurables. On consultera les planches relatives à la première section du chapitre II pour voir un grand nombre de coiffures portées par les Prêtres, par les Initiés, par les guerriers & par des personnages civils, dans les sculptures & les peintures des plus anciens monumens de l'Égypte. J'en vais donner ici quelques-unes dont les détails sont exprimés plus distinctement.

Le buste du n°. 4, *Pl. CCCLXIX*, est tiré des *Recueils d'Antiquités* de Caylus (*IV, Pl. I*), qui croit le reconnoître pour un Prêtre, peut-être à cause de la simplicité de son bonnet. Cette opinion est aussi facile à combattre qu'à soutenir. Au reste, on remarquera son collier & sa barbe postiche. Le même Recueil (*I, Pl. I*) a fourni le n°. 5, *Pl. CCCLXIX*; le n°. 6, *Pl. CCCLXIX* (*I, Pl. IV*); & le n°. 7, *Pl. CCCLXIX* (*II, Pl. IV*). Le fragment du n°. 8, *Pl. CCCLXIX*, est de brèche jaunâtre; il est placé dans le Muséum Pio-Clémentin. On le voit à la fin du chapitre II du livre II de l'*Histoire de l'Art* de Winckelmann, traduite en français par Jansen. La tête, dessinée exactement, présente les traits des figures égyptiennes les plus anciennes. La tête du n°. 9, *Pl. CCCLXIX*, est gravée sur un camée de la galerie de Florence (*I*, 27, 7). Gori croit y reconnoître une figure égyptienne : dans ce cas, elle ne pourroit appartenir qu'à un personnage de la famille des Lagides.

Chaussures. On a pu remarquer la chaussure que portent les Prêtres dans les planches du chapitre II, & quelques guerriers dans celles du chapitre III. « C'est une semelle (*Denon, page xxxviij*) avec un simple quartier, au bout duquel est attaché un arc qui passe sur le coudepied. Le devant de la semelle est fixé au bout par un second arc qui part du sommet de celui qui passe sur le coudepied, &, par un cintre élevé, vient aboutir entre le pouce & le premier doigt, à la naissance de l'un & de l'autre. »

Habillemens du torse. Hérodote dit (*II, p.* 120 : *Wesseling*) : « En Égypte les hommes portent deux vêtemens, & les femmes un seul. Leurs vêtemens sont de lin, toujours lavés avec un grand soin..... (*ibid. p.* 141). Ils ont des tuniques de lin, ornées de franges sur les jambes : on les appelle des *calasiris*. Ils jettent sur ces tuniques des draperies blanches de laine, qu'ils ne portent point dans les temples, & qu'il seroit messéant de les leur laisser en les ensevelissant. » L'habitant du Darfour, conducteur de caravane, porte un manteau semblable, qu'il jette de même. Par le mot κιθῶνας (ordinairement tunique), Hérodote désigne peut-être cette espèce de jupe, plus ou moins longue, que portent le plus souvent les Égyptiens sur les plus anciens monumens, & que l'on verra bientôt.

Dans les carrières de *Silsilis* (entre *Apollinopolis magna*, ou Edfu & *Ombi*) sont creusés plusieurs tombeaux. « On voit auprès de ces tombeaux des figures de » grandeur naturelle, sculptées dans la masse du rocher, » mais à peine ébauchées. J'en montre ici (*Denon*, » *Pl. LXXVI*, n°. 2) une de chaque sexe, parce qu'il » est vraisemblable qu'elles représentent les personnes » enterrées & leurs costumes. Ce sont probablement des » premiers Égyptiens. » N°. 10, *Pl. CCCLXIX*.

Le n°. 11, *Pl. CCCLXIX*, présente une figure qui est sculptée sur le mur de l'escalier intérieur qui monte au comble du temple de *Tentyra* (*Denon*, *Pl. CXXI*, n°. 6). « Elle est, dit M. Denon, en acte d'adoration. Elle peut donner une idée du costume civil : une calotte juste remplace les cheveux; les bras & le corps nus ou couverts d'une chemisette juste, par-dessus laquelle deux bretelles portent un vêtement croisé, rayé & brodé; une ceinture en métal ciselé ou en broderie en relief, dans laquelle passe un poignard dont le fourreau est décoré comme la ceinture, & un seul bracelet à l'avant-droit. » Souvent cette espèce de jupe, qui descend jusqu'à mi-jambe, est remplacée, dans les figures égyptiennes, par une jupe plus courte ou ceinture qui ne descend qu'aux trois quarts des cuisses, & qui paroît être croisée entre les cuisses. Seroit-ce le κοσσύμβη ou κοσσύμβος dont parle *Hesychius*, & qu'il dit être la ceinture des Égyptiens, περιζωμα Αιγυπτιων? On le voit ici au n°. 12, *Pl. CCCLXIX*. Cette figure est tirée des *Recueils d'Antiquités* de Caylus (*II, Pl. VIII.*)

Les tombeaux de *Silsilis* nous ont présenté une Égyptienne qui n'avoit pour habillement que l'ample coiffure ordinaire, & une ceinture assez étroite. On voit ici trois figures d'Égyptiennes : n°. 13, *Pl. CCCLXIX*, n°. 1, *Pl. CCCLXX*, & n°. 2, *Pl. CCCLXX*; elles pourront servir de modèles. La première, tirée des *Monum. ant.* de Winckelmann (n°. 182), paroît être une esclave ou une femme de la dernière classe. La seconde (*ibid.* n°. 75) est vêtue avec plus de recherche. La troisième enfin, qui est un petit bronze de la Collection d'Herculanum (*Bronzi, II, pag.* 99), représentant Isis avec les attributs de la Fortune, le gouvernail & la corne d'abondance. Je donne un second dessin de cette figure au n°. 3, *Pl. CCCLXX*, afin que l'on puisse suivre tous les détails de son costume. Une tunique longue, un petit manteau à bords découpés, dont les deux bouts supérieurs, passant sur les épaules, sont noués sur la poitrine avec les deux inférieurs, qui remontent sous les bras; sur tout cela une ample draperie qui, descendant des épaules, enveloppe la partie inférieure du corps. La chaussure laisse les doigts découverts. Un simple bandeau lie les cheveux.

Rois d'Égypte. Nous sommes très-peu instruits des détails de leur costume : on les trouvera en examinant les figures des guerriers qui sont dessinés dans la section précédente : ce sont des triomphateurs, probablement des Rois. On sait en général que ceux-ci étoient vêtus à peu près comme les Prêtres (*Synes. de Provid. lib.* 1, *pag.* 110); que leur manteau étoit de pourpre (*Josephe, Ant. judaic. II; Oneirocr. cap.* 48); qu'ils portoient un sceptre travaillé sous la forme d'une charrue (*Diod. III*, §. 3), c'est-à-dire, d'une charrue simple, telle qu'on la verra dans le livre des Meubles & des Instrumens. C'est un A, dont un jambage est prolongé en forme de long bâton. Les Rois d'Égypte portoient à la guerre un casque d'airain. La cuirasse du roi Amasis étoit faite avec un tissu de lin (*Herodot. II, cap.* 12), dont chaque brin étoit composé de trois cent soixante fils, nombre égal à celui des jours de l'année égyptienne, moins les cinq *épagomènes* ou jours ajoutés, probablement à cause de quelqu'idée religieuse.

Les Rois macédoniens & leurs successeurs prirent un costume plus rapproché de celui des Rois d'Europe &

de Perſe. *Florus* (*IV, cap.* 11) dit qu'Antoine porta le coſtume des Rois d'Égypte pour plaire à Cléopâtre, Reine de ce pays : un ſceptre d'or, un cimeterre ſuſpendu à ſon côté, un habillement de pourpre enrichi de pierres précieuſes d'une grandeur extraordinaire, & un diadême.

Étoffes & *tiſſus des Égyptiens.* J'ai déjà dit au commencement du livre des Costumes civils, qu'ils ſe ſervoient de vêtemens faits de coton, ou de lin ou de laine, & qu'ils les ornoient ſouvent de franges & de bordures découpées. Nous ne ſavions rien ſur le travail de ces tiſſus : ſeulement Claudien (*in Eutrop. lib.* 1, *verſ.* 350) avoit parlé des toiles peintes à Alexandrie, des figures & des ornemens bizarres (appelés aujourd'hui ſi improprement *arabeſques*) dont elles étoient couvertes. L'expédition d'Égypte nous a procuré de grandes lumières ſur cet objet curieux.

« Le corps d'une momie trouvée à Thèbes, dit M. Denon (*pag. xxx*), étoit couvert d'une tunique d'un tiſſu lâche, & compoſé d'un fil exceſſivement fin : le fil à faire la dentelle n'eſt pas plus délié. Plus mince qu'un cheveu, il eſt retors & compoſé de deux brins ; ce qui ſuppoſe, ou une adreſſe infinie dans la filature à la main, ou des machines très-perfectionnées..... Dans ce qui compoſoit les différentes enveloppes, il y avoit des toiles d'eſpèces abſolument différentes. Outre le tiſſu lâche & ſimple, il y avoit un coutil dont les bords étoient terminés par une bordure précieuſement faite ; une autre eſpèce de toile ouvrée, compoſée de deux brins très-retors pour la trame comme pour la couverte, rayée à bandes, de ſix pouces en ſix pouces, par de gros brins compoſés de faiſceaux de même fil, tel que cela ſe pratique encore dans l'Orient. On trouve toutes ces toiles déchirées ou raccommodées avec des repriſes aſſez maladroitement faites ; ce qui indiqueroit que tout le vieux linge étoit employé à enſevelir les morts, car on ne peut imaginer que la toile fût rare, à l'abus qu'on en faiſoit pour les embaumemens.

» Autour des reins de cette momie étoit placée la ceinture (*Pl. XCVIII*, n°. 29) du n°. 4, *Pl. CCCLXX*, compoſée de petits tubes d'émail, ſemblables à ceux qui ſe font encore à Veniſe à la manufacture de *Murano*. Le réſeau qui les enfiloit, étoit treſſé en loſange, & avoit un petit grain rond de même matière à chaque croiſement. Une bande de même tiſſu, & qui deſcendoit pardevant, étoit terminée par huit gros grains de même matière, formant huit glands avec leur frange..... Le n°. 5, *Pl. CCCLXX*, eſt un lange de momie (*Pl. CXXXIX*, n°. 18) en toile brodée, & d'une broderie du même ſtyle que celle adoptée tout récemment par nos brodeurs, c'eſt-à-dire, en emportant alternativement, tantôt partie de la couverte, & tantôt partie de la trame. Les bouts des fils coupés ſont crochetés, & tout ce qui eſt enlevé, eſt remplacé par un tiſſu paſſé à l'aiguille ; de ſorte que la broderie remplace le tiſſu emporté, & a le triple avantage de n'avoir point d'envers, d'être ſans épaiſſeur, & paroître par conſéquent un broché double. Dans ce morceau la broderie eſt en laine filée très-fine, teinte de couleurs tellement ſolides, que, malgré l'impreſſion de la couleur corroſive de l'embaumement & le laps d'au moins quarante ſiècles, les couleurs en ſont encore très-vives : il y a du vert, du jaune, du rouge & de l'orangé. Le fragment eſt aſſez grand pour y diſtinguer un fond uni, trois bandes ouvrées dans le même tiſſu, & la bordure brodée. On peut remarquer dans la forme des fleurs le même goût de deſſin qui exiſte encore dans les bordures des ſchalls de l'Inde. Le *n°. 6, Pl. CCCLXX*, eſt une bordure brochée en laine (*Pl. CXXXIX, n°.* 17), compoſée dans le meilleur goût. »

Couleurs des Égyptiens. « Les ſeules couleurs que j'aie vues employées, dit M. Denon (*pag. xlv*), dans les peintures les plus recherchées des Égyptiens, dans les tombeaux des Rois & ſur les hiéroglyphes ſculptés, ſont la couleur bleue reſſemblant à celle de l'azur, le rouge-brun, du jaune couleur de graine d'Avignon, & un vert triſte. »

Momies. On a cru long-tems que l'uſage d'embaumer les morts avoit ceſſé, chez les Égyptiens, après la conquête de Cambyſe ; mais Hérodote, qui voyagea en Égypte un ſiècle après la mort de ce Roi (*II, cap.* 86), Diodore de Sicile, qui fit ce voyage ſous Auguſte (*I*, §. 91), Lucien, qui écrivit un ſiècle après (*Necyom. n°.* 15), en parlent comme d'un uſage qui ſubſiſtoit de leur tems. On lit dans la Vie de ſaint Antoine abbé, qui mourut l'an 357, que de ſon tems on enveloppoit de toiles les corps des hommes pieux, & ceux des martyrs en particulier, pour les conſerver dans les maiſons des fidèles (*Vit. SS. I, pars* 2, *pag.* 689), comme le faiſoient les Païens. Xénophon-le-Jeune, qui écrivoit probablement dans le même ſiècle, dit dans les *Éphéſiaques* (*lib.* 5, *alinea* 3), qu'Ægialeus, pêcheur de Sicile, fit voir à Abrocome le cadavre de Thelxinoë ſon ancienne maîtreſſe, embaumé *à la manière des Égyptiens*. Enfin, ſaint Auguſtin, qui vivoit dans le commencement du cinquième ſiècle, écrivoit (*Serm.* 361, *Oper. V, pag.* 981) que l'on n'avoit jamais fait, en Égypte, plus de petites momies que de ſon tems ; & ailleurs (*Serm.* 120, *c.* 12), que « les Égyptiens ſeuls croient à la réſurrection, puiſ-» qu'ils prennent un grand ſoin des corps des morts, » qu'ils les deſſèchent, les rendent auſſi durs que l'ai-» rain, & qu'alors ils les appellent *gabbara*. »

CHAPITRE V.

MEUBLES, USTENSILES, VASES, INSTRUMENS, &c.

VASES. J'ai déjà dit ailleurs que les vaſes formoient la plus apparente & la plus riche partie de l'ameublement des Anciens : c'eſt pourquoi j'en ai fait deſſiner un grand nombre dans ce Recueil. On voit ici ſous le *n°.* 1, *Pl. CCCLXXI*, « la collection de tous les vaſes que j'ai trouvés ſculptés dans les tableaux hiéroglyphiques de toute l'Égypte, dit M. Denon (*Pl. CXV*, *n^os.* 1-39, *pag. xxxv*). Les *n^os.* 3, 6, 8, 10, 13 & 19 ne ſont pas moins élégans que les vaſes étruſques, ou pour mieux dire les vaſes grecs trouvés en Italie, & qui, comme on peut le voir, ne ſont autre choſe que des vaſes égyptiens ; & ainſi peu à peu, les arts des autres nations ne ſont que les dépouilles de ceux des Égyptiens. Le *n°.* 31 eſt la jarre, de même forme & montée en charpente, comme celle dont on ſe ſert actuellement en Égypte (*pag.* 239). Les manufactures de Balaſſe, ſitué entre Thèbes & Tentyre, fourniſſent ces jarres de terre (auxquelles cette ville a donné ſon nom), non-ſeulement à toute l'Égypte, mais encore à la Syrie & aux îles de l'Archipel ; elles laiſſent tranſſuder l'eau, & par-là elles la rafraîchiſſent & l'éclairciſſent. La nature en donne la matière toute préparée dans le déſert voiſin : c'eſt une marne graſſe, fine, ſavonneuſe & compacte, qui n'a beſoin que d'être humectée & maniée pour être ductile & tenace. Les vaſes que l'on en fait, tournés, ſéchés & cuits à moitié au ſoleil, ſont achevés en peu d'heures par l'action d'un ſeul feu de paille : auſſi peuvent-ils être vendus à ſi bon marché, qu'on s'en ſert ſouvent pour conſtruire les murailles des maiſons, & que l'habitant le plus pauvre peut s'en procurer en abondance : on en forme des radeaux, que tous les voyageurs en Égypte ont décrits ; ils ſe tranſportent ainſi le long des bords du Nil. On en débite une partie en Égypte : le reſte s'embarque à Roſette & à Damiette pour le faire paſſer en pays étranger. »

OR & ARGENT. L'or ne devoit pas être rare en Égypte ; car Agatarchide, dont Photius nous a conſervé des extraits dans ſa *Bibliothèque*, dit (*pag.* 1340, *edit.* 1653) que les Égyptiens avoient exploité des mines d'or très-riches, ſituées entre la Thébaïde & la Mer-Rouge ; ils les avoient exploitées dans le tems même où l'uſage du fer étoit inconnu ; auſſi y trouvoit-on encore quelquefois des marteaux de tailleur de pierres, qui étoient de cuivre. M. Fabroni, chimiſte célèbre de Florence, a réuſſi à purifier l'or par le procédé qu'employoient les Égyptiens, ſelon Agatarchide ; procédé ſur lequel on avoit élevé des doutes. Il paroît que les Égyptiens ſavoient employer l'or de toutes les manières dont nous l'employons aujourd'hui. « Autour du cou d'une momie trouvée à Thèbes étoient, dit M. Denon (*pag. xxx*, *Pl. XCVIII*, *n^os.* 23-28), ſix joyaux de bois doré, dont la préparation eſt la même que la dorure actuelle, c'eſt-à-dire, une impreſſion blanche, couverte d'or battu au livret ; particularité très-remarquable, relativement aux arts. »

L'argent ſemble avoir été plus rare chez les anciens Égyptiens ; car M. Denon dit (*ibid. n°.* 34) : « Sur l'eſtomac de la même momie étoit une petite plaque carrée d'argent laminé, percée aux quatre angles, & couſue ſur les vêtemens. C'eſt le ſeul morceau d'argent qu'on ait encore trouvé ; il atteſte à la fois un inſtrument de mécanique d'une combinaiſon très-avancée. »

PARURE des femmes. J'ai peu de choſes à dire ſur cet article. L'examen des planches donnera quelques lumières. — On peut aſſurer, d'après le pied d'une momie que M. Denon a trouvé dans les tombeaux des Rois à Thèbes, qui eſt celui d'une fille adulte, & dont les ongles ſont parfaitement conſervés, que les Égyptiennes des premiers tems teignoient leurs ongles en jaune-orangé avec le ſuc des feuilles de l'arbriſſeau appelé aujourd'hui *henné* ou *mindi* (*lauſonia* de Linné), ainſi que le pratiquent encore les femmes d'Égypte, qui ſe teignent non-ſeulement les ongles, mais le deſſous des pieds & le dedans des mains.

ÉVENTAIL. Celui du *n°.* 2, *Pl. CCCLXXI*, eſt tiré des deſſins de M. Denon (*Pl. LXXXIII*, *n°.* 1). Les femmes d'Égypte s'en ſervent habituellement. Il eſt abſolument ſemblable à ceux que l'on voit dans les peintures d'Herculanum. On en peut conclure que ſon uſage eſt de la plus haute antiquité.

CHASSE-MOUCHE. Le *n°.* 3, *Pl. CCCLXXI*, préſente une femme noble d'Égypte avec l'habillement qu'elle porte dans le harem ; elle tient un chaſſe-mouche (*Denon*, *Pl. CI*, *n°.* 8) qui reſſemble à ceux que l'on porte au deſſus de la tête des Rois de Perſe dans les bas-reliefs de Perſépolis, & que l'on voit ici dans le coſtume de ces Rois. Ce meuble eſt donc des plus anciens.

SIÉGES égyptiens. Le ſiége du *n°.* 4, *Pl. CCCLXXI*, eſt tiré des *Monumenti antichi* de Winckelmann (*n°.* 79) : ceux des *n^os.* 5, 6, 7 & 8, *Pl. CCCLXXI*, ſont peints dans une des chambres des tombeaux des Rois d'Égypte à Thèbes (*Denon*, *Pl. CXXXV*, *n^os.* 14, 16, 17, 18 & 25).

LES PORTES des temples égyptiens ſont formées ſouvent de deux chambranles qui ont toujours été dépourvus de cymaiſe, & qui ne ſont point réunis par le haut. Ces portes avoient deux battans.

SERRURE égyptienne, *n°.* 9, *Pl. CCCLXXI* ; elle eſt repréſentée ouverte, & le pêne tiré. M. Denon (*p.* 229, *Pl. CXXXIX*, *n°.* 15) dit : « Elle ferme la porte de la ville, celle de la maiſon, celle du plus petit meuble ; elle eſt placée ici avec les antiquités, parce qu'elle eſt la même que celle dont on ſe ſervoit il y a quatre mille ans. J'en ai trouvé une repréſentée avec une porte de temple à deux battans dans les bas-reliefs qui décorent les murs extérieurs des petits édifices qui ſont à côté du ſanctuaire du temple de Karnak (Thèbes orientale). » Je n'en donne point de détail, parce qu'elle eſt la même que la ſerrure deſſinée dans le livre des MEUBLES, &c. de la ſeconde partie de ce Recueil.

FRONTON. Les édifices n'ayant pas beſoin de toit en Égypte, parce qu'il n'y pleut jamais, il n'y a point de fronton dans l'architecture de ce pays ; mais on eſt aſſuré

aujourd'hui qu'ils connoiſſoient cette partie, qui fit l'ornement des édifices grecs & romains. Dans les bas-reliefs du portique du grand temple de *Tentyra* eſt ſculpté un petit temple avec un fronton. M. Denon (*Pl. CXXVII, n°. 15*) dit à ce ſujet : « La repréſentation de ce petit temple eſt tenue par un perſonnage qui en fait une offrande : c'étoit donc un temple votif, même un temple égyptien, à en juger par la porte..... C'eſt la ſeule figure de ce genre que j'aie vue. »

Sculptures égyptiennes. Strabon, qui avoit voyagé en Égypte ſous Auguſte, dit (*XVII, pag.* 806, *edit.* 1620) : « On voit ſur les murs des temples de ce pays, de grandes figures ſculptées, qui reſſemblent aux ouvrages des Étruſques, & plus encore aux anciens ouvrages des Grecs. »

Arabesques. (*Voyez* la ſection II du chapitre II des Égyptiens.) J'ajouterai ici l'obſervation ſuivante de M. Denon (*pag.* 244), qui eſt très-précieuſe pour l'hiſtoire de l'Art : « Si j'avois eu le tems de deſſiner tous » les Méandres qui décorent les plafonds des tombeaux » de Thèbes occidentale, j'aurois emporté tous ceux » qui font ornement dans l'architecture grecque, & tous » ceux qui rendent les décorations dites *arabeſques*, ſi » riches & ſi élégantes. »

Porteurs égyptiens. Dans les pompes triomphales qui ſont ſculptées ſur les murs des édifices antiques de Thèbes, on voit des groupes d'Égyptiens, au nombre de vingt & plus, qui portent des brancards ſur leſquels ſont placés les coloſſes des Divinités, les triomphateurs, &c. Enveloppés dans une vaſte draperie, on n'apperçoit que leurs têtes & leurs pieds. — « Dans des bas-» reliefs pris dans de petits monumens qui ſont près des » pyramides de Gizeh, repréſentant diverſes actions de » la vie privée, une ſuite d'occupations rurales, de tranſ-» port de leurs productions aux marchés des villes, de » pêche, de chaſſe, &c. on voit le porteur du *n°. 1*, » *Pl. CCCLXXII* (*Pl. CXXV, B*); il porte de petits » animaux dans deux cages ſuſpendues à un bâton, » comme les plateaux d'une balance. Le bâton eſt placé » ſur ſon épaule. (On peut remarquer que, lorſque les » figures ne ſont plus hiéroglyphiques ni emblémati-» ques, la ſculpture perd la roideur de ſes poſes; que » le mouvement indique parfaitement l'action, & ſou-» vent d'une manière très-gracieuſe.) »

D'après ce qui vient d'être dit, & d'après l'obſervation faite ſur tous les monumens des Égyptiens, on peut croire qu'ils ne tranſportoient preſque jamais les petits & les moyens fardeaux qu'à l'aide des hommes, ſans employer les chevaux. Il en eſt de même à la Chine, où vingt à trente hommes portent ſur un brancard diſpoſé à cet effet, des fardeaux que nous tranſportons ſur des charrettes ou à dos de mulet. C'eſt à ce grand nombre d'Égyptiens réunis pour porter un fardeau très-peſant, que fait alluſion Ariſtophane lorſqu'il fait dire à Bacchus dans *les Grenouilles* (*verſ.* 1453), qu'Eſchyle a mis dans un plateau de la balance deux chars & deux cadavres..... « fardeau que ne porteroient pas cent Égyptiens. »

ΔΙ. Δύ' ἅρματ' εἰσέθηκε κ' ἀνέρ' ὀλώ δύω,
Οὓς ἐγὼ, ἂν ἅρμαιν' ἓν ἐκάστου Αἰγυπτίους;

tandis que ſon rival Euripide n'a chargé l'autre plateau que d'une lance, poids fort léger en comparaiſon. Le poète comique, voulant évaluer pour ainſi dire & fixer le mérite de chacun des deux tragiques, Eſchyle & Euripide, les fait approcher d'une balance, & prononcer chacun un vers dont le poids doit charger les plateaux. Dans le vers d'Eſchyle il eſt fait mention de deux chars & de deux morts; mais Euripide n'a parlé, dans le ſien, que d'une lance. Au reſte, les Grecs qui employoient, comme nous, les chariots & les bêtes de ſomme, ont dû éprouver, à la vue des porteurs égyptiens, le même étonnement que les voyageurs européens éprouvent en voyant les groupes nombreux des porteurs chinois. Auſſi trouve-t-on dans les freſques d'Herculanum & de Pompéia, où ſont repréſentés beaucoup de payſages égyptiens, une répétition fréquente de porte-faix ſemblables à celui du *numéro* dont je donne ici l'explication.

Agriculture. M. Nectout, membre de la Commiſſion qui doit rédiger les Mémoires de l'expédition d'Égypte, m'a communiqué & permis d'employer dans ce Recueil les deſſins des peintures relatives à l'agriculture, qu'il a copiés à Thèbes, à *Eileithya*, à *Minieh*, &c.

Le premier, que l'on voit ici ſous le *n°. 2*, *Planche CCCLXXII*, repréſente un Égyptien remuant la terre avec un pic ſimple, tiré des peintures des ſouterrains de *Minieh*. Le pic du *n°. 3*, *Pl. CCCLXXII*, garni d'une traverſe, eſt tiré des peintures des ſouterrains d'*Eileithya*. C'eſt la première ébauche de la charrue ſimple, que tiennent pour attribut un grand nombre de figures égyptiennes, principalement celle d'Oſiris, Divinité que l'on reconnoiſſoit pour l'inventeur de la charrue, comme l'atteſte Tibulle (1, *Eleg.* 7).

Primus aratra manu ſolerti fecit Oſiris.

Les Prêtres & les Rois, ſelon Diodore (*III, cap.* 3), portoient un ſceptre « qui reſſembloit à une charrue..... τὸν τῦ σκήπτρε τύπον ἀροτροειδῆ καθεστάναι. » Le *n°. 4*, *Pl. CCCLXXII*, tiré des mêmes ſouterrains, repréſente la charrue compoſée, tenue par un laboureur, traînée par deux bœufs attelés par les cornes, que fouette un ſecond perſonnage. Un troiſième, placé à côté des bœufs, jette devant eux les ſemences pour qu'elles ſoient recouvertes par la terre labourée, comme le dit Pline (*XVIII, cap.* 18) : *Inarari certum eſt abjecta priùs ſemina in limo digreſſi amnis.* Dans les peintures des tombeaux des Rois à Thèbes on voit les deux ſemeurs des *n°s. 5*, *Pl. CCCLXXII*, & 1, *Pl. CCCLXXIII*. Le ſac ou panier dans lequel ils portent les ſemences, ſurtout celui du premier, eſt parfaitement ſemblable à l'attribut qui pend ſur le dos des figures d'Oſiris, & en peut donner l'explication. Le *n°. 2*, *Pl. CCCLXXIII*, préſente un Égyptien moiſſonnant avec une faucille (tiré d'*Eileithya*). La figure du *n°. 3*, *Pl. CCCLXXIII*, tirée des tombeaux des Rois à Thèbes (*Denon*, *Pl. CLXXXIV*, *n°. 40*), prouve que l'on moiſſonnoit auſſi avec la faulx.

Les Égyptiens faiſoient fouler les gerbes ſur l'aire par les bœufs. Le *n°. 4*, *Pl. CCCLXXIII*, tiré des ſouterrains de *Minieh*, préſente l'eſpèce de boiſſeau dans lequel ils portoient les grains, & le *n°. 5*, *Pl. CCCLXXIII*, tiré des tombeaux des Rois à Thèbes (*Denon*, *Pl. CXXXV*, *n°. 25*), un panier qui a pu ſervir au même uſage.

Les ſouterrains d'El-Cab (l'antique *Eileithya*) ont fourni le tableau du *n°. 6*, *Pl. CCCLXXIII*, où ſont repréſentés ſix Égyptiens qui foulent les raiſins avec les pieds, ſe ſoutenant à l'aide de cordes paſſées ſur une perche horizontale, & le perſonnage du *n°. 7*, *Pl. CCCLXXIII*, qui teille du lin.

CHAPITRE VI.

MUSIQUE, ÉCRITURE ET NAVIGATION.

Dans les deux freſques de la Collection d'Herculanum (*pag.* 315, 321), qui repréſentent des ſacrifices à Iſis, on voit la flûte ou la trompette droite du *n°* 1, *Pl. CCCLXXIV*, & la flûte ou la trompette courbe du *n°*. 2, *Pl. CCCLXXIV*.

Sistre. Cet inſtrument de métal, compoſé de baguettes mobiles dans les trous d'une eſpèce de fer à cheval, étoit employé par les Prêtres & par les Initiés aux myſtères égyptiens, principalement à ceux d'Iſis. Pour le faire réſonner on l'agitoit en cadence. Celui du *n°*. 3, *Pl. CCCLXXIV*, eſt orné de la tête de la Déeſſe, que l'on reconnoît aux oreilles de vache. Il eſt ſculpté dans le temple de *Tentyra* (*Denon, Pl. CXXIII, n°*. 6). Celui du *n°*. 4, *Pl. CCCLXXIV*, eſt tiré des Recueils de Fabretti (*Antiq. expl. II, Pl. CXVII*). Il eſt auſſi dédié à Iſis, comme on peut le conjecturer d'après les chates qui ſervent d'ornement, cet animal lui étant conſacré. Le ſiſtre du *n°*. 5, *Pl. CCCLXXIV*, préſente une forme différente de celle de tous les ſiſtres connus précédemment; il eſt tiré des freſques d'Herculanum, citées plus haut (*pag.* 315).

Instrumens a cordes. Avant le voyage de Bruce, fait dans le milieu du dix-huitième ſiècle, on ne connoiſſoit d'inſtrument à cordes égyptien, que celui du *n°*. 6, *Pl. CCCLXXIV*, tiré d'un marbre de la villa Médicis, deſſiné très-incorrectement dans un ouvrage de Kircher, & reproduit dans l'*Antiquité expliquée* (*II, Pl. CXVI*). Le voyageur anglais parla des inſtrumens à cordes de forme circulaire, qu'il avoit vus dans les tombeaux des Rois à Thèbes; mais on trouvoit Bruce peu véridique ſur d'autres objets, & l'on douta de ſa découverte.

M. Denon a confirmé le récit du voyageur anglais, & a deſſiné pluſieurs inſtrumens à cordes des anciens Égyptiens: on en verra ici les principaux. Le plus ſimple, celui qui n'a que quatre cordes, *n°*. 7, *Pl. CCCLXXIV*, eſt ſculpté dans la troiſième chambre du petit appartement qui eſt ſur le comble de la nef du temple de *Tentyra* (*Pl. CXXXV, n°*. 31). Celui du *n°*. 8, *Pl. CCCLXXIV*, eſt ſculpté ſur la friſe du portique du temple de *Tentyra* (*Pl. CXXXV, n°*. 30): il a un nombre de cordes, double de celles du précédent. Sa hauteur eſt moindre d'un tiers que celle de la femme qui en joue, & la tête qui lui ſert d'ornement annonce ſa conſécration à quelque Divinité. Les inſtrumens des *n*os. 9, *Pl. CCCLXXIV*, & 1, *Pl. CCCLXXV*, ont leurs dimenſions doubles de celles du numéro précédent, & le nombre des cordes eſt plus que quadruple. Le premier eſt tiré des peintures des tombeaux des Rois à Thèbes (*Pl. CXXXV, n°*. 26); le ſecond, des tombeaux creuſés dans la montagne à l'oueſt de Thèbes. C'eſt auſſi dans ces derniers tombeaux (*Pl. CXXXV, n°*. 27) qu'eſt peint l'inſtrument du *n°*. 2, *Pl. CCCLXXV*, qui reſſemble à un violon dont le manche auroit trois fois la longueur de la caiſſe. On pince les cordes de tous ces inſtrumens, & l'on ne voit point d'archet.

Écriture. Les Égyptiens employoient pour écrire, de toute antiquité, les roſeaux taillés & fendus (*Perſ. III Sat., verſ.* 13) comme nos plumes. Ce fut même pour eux l'objet important d'un commerce très-conſidérable, puiſqu'ils en fourniſſoient toute l'Europe méridionale juſqu'au huitième ſiècle de notre ère, où l'uſage des plumes d'oie & de cygne devint général en Occident. Les Orientaux emploient encore les roſeaux, mais ils les tirent des bords du golfe Perſique.

Un autre objet de commerce auſſi important pour les Égyptiens fut le *papyrus*, ſur lequel toute l'Europe écrivit dès le tems d'Hérodote, juſqu'au douzième ſiècle. Cette eſpèce de papier étoit fait avec les enveloppes ou tuniques intérieures d'une eſpèce de roſeau ou de jonc très-abondant dans les marais d'Égypte, que l'on colloit les unes ſur les autres en ſens contraire de leurs fibres: tels ſont entr'autres les célèbres manuſcrits d'Herculanum, ſur leſquels on a tracé les caractères avec des pinceaux, avec de l'encre épaiſſe & très-chargée de fer.

Les manuſcrits égyptiens que Caylus a fait graver dans ſes *Recueils d'Antiquités*, quelques-uns de ceux que M. Denon a fait graver dans ſon *Voyage*, & qui avoient été trouvés dans les enveloppes des momies, ſont des toiles de coton. Leur ſoupleſſe me feroit penſer que les rouleaux ou *volumina* que tiennent développés différentes figures égyptiennes, étoient de la même matière: tel eſt celui du *n°*. 3, *Pl. CCCLXXV* (*Caylus, I, Pl. VI*); tel eſt celui du *n°*. 4, *Pl. CCCLXXV*. M. Denon l'a deſſiné dans le bas-relief de la pompe triomphale d'un Roi d'Égypte (*Pl. CXXXIV, n°*. 10), qui eſt ſculptée ſur le mur intérieur d'une des galeries d'une cour du temple ou du palais de la partie ſud-oueſt de Thèbes, près le bourg de Médinet-a-Bou. Il y a deſſiné auſſi la figure du *n°*. 5, *Pl. CCCLXXV* (*ibid. n°*. 50), qui écrit. Le *n°*. 6, *Planche CCCLXXV*, tiré du même *Voyage* (*Pl. CXLI*, 15), préſente une figure tenant une plume ou un pinceau, & un rouleau écrit. Cette figure, tirée des peintures d'un manuſcrit de *papyrus* trouvé à Thèbes, a la tête entière & le cou cachés dans un maſque qui repréſente la tête, le corps & la queue d'une Ibis. « Elle prouve, dit M. Denon, que ces coiffures étranges étoient des ſignes extérieurs qui indiquoient la dignité attachée aux degrés d'initiation, & dont les Initiés étoient revêtus dans les cérémonies. »

Navigation. Les Égyptiens avoient en général la mer en horreur; auſſi n'ai-je à parler ici que de la navigation intérieure ſur le Nil. Les monumens égyptiens ne préſentent que des barques à peine indiquées. Dans les peintures d'Herculanum (*V, pag.* 298) on voit les deux nacelles des *n*os. 1 & 2, *Pl. CCCLXXVI*, montées par des pigmées: l'une eſt chargée de vaſes de terre cuite. Le *n°*. 3, *Pl. CCCLXXV*, tiré d'une moſaïque de la villa Albani (*Winck. Mon. ant. pag. xiij*), qui repréſente de l'eau, des crocodiles & cette eſpèce de gondole. Celle-ci rappelle les barques ornées de feuillages, deſtinées, ſur les bras & les canaux du Nil, aux orgies & aux parties de débauches, célèbres dans l'antiquité.

LIVRE II.

COSTUME DES ISRAÉLITES.

Les lois religieuses des Israélites leur défendoient de peindre ou de sculpter des hommes ni des animaux : c'est pourquoi, si l'on en excepte les médailles des Rois de Judée, nous n'avons aucun monument sorti de leurs mains, qui puisse nous faire connoître leurs costumes. On trouve seulement sur l'arc de Titus, qui fut élevé pour célébrer la prise de Jérusalem & le triomphe de cet Empereur, le chandelier à sept branches du *n°.* 1, *Pl. CCCLXXVII;* la table sacrée, avec les deux trompettes droites du *n°.* 2, *Pl. CCCLXXVII* (*arcus veteres Augg.*); sur les médailles du roi Hérode, les deux casques des *n^os^.* 3 & 4, *Pl. CCCLXXVII* (*Gessn. I, Reg. min. gentium, tab.* 2, *n^os^.* 5 & 7), & sur les médailles du roi Agrippa, le pavillon ou parasol du *n°.* 5, *Pl. CCCLXXVII* (*ibid. n°.* 20) : ce sont les seuls monumens qui représentent quelqu'objet relatif aux Israélites. Je ne fais point usage des médailles de Vespasien & de Titus, sur lesquelles on voit la Judée ou un Juif captif auprès d'un trophée, parce que les artistes romains avoient adopté un costume général pour tous les Barbares.

Au défaut des marbres & des peintures, il faut recourir aux livres sacrés des Israélites; mais je crois devoir auparavant faire sur cet objet une observation très-importante, à cause de l'usage où sont les Catholiques d'orner leurs temples de peintures tirées de l'ancien & du nouveau Testament. Les Israélites ont vécu jusqu'à Moïse comme des peuples nomades, comme les Arabes-Bédouins, qui errent encore aujourd'hui sur les frontières de l'Egypte & de la Judée. On peut donc leur donner à cette époque le costume des Arabes, avec la chevelure que conservoient, avant l'islamisme, tous les Asiatiques connus. Depuis Moïse jusqu'à la captivité de Babylone, les Israélites conservèrent probablement une partie des usages des Egyptiens, chez qui ils avoient habité, & ils adoptèrent une partie de ceux des Phéniciens & des Syriens, avec lesquels ils eurent des liaisons habituelles sous les successeurs du roi David. Pendant la captivité de Babylone ils purent adopter quelques usages des Assyriens. Depuis leur retour de Babylone jusqu'aux conquêtes des Romains, ils eurent fréquemment des guerres à soutenir contre les successeurs d'Alexandre établis en Syrie, & ils en devinrent sujets; ce qui fit établir en Judée, & l'usage habituel de la langue des Grecs, & quelques-uns de leurs usages civils & militaires. Soumis enfin aux Romains, vaincus par Vespasien & son fils, leurs mœurs reçurent encore de nouvelles modifications.

Le Poussin, peintre le plus instruit des siècles modernes, a donné avec raison à Éliezer, dans son entrevue avec Rebecca, le costume des Arabes-Bédouins. Depuis Moïse jusqu'à la conquête de la Judée par les Romains, c'est dans les monumens des Egyptiens & dans ceux des Asiatiques considérés en général, qu'il faut chercher des costumes pour les Israélites.

§. Ier. *Costume civil des Israélites.*

Calmet (*Comment. VI, pag.* 61) fait observer que le mot *bonnet* ni son équivalent ne se lisent point dans les livres des Hébreux, à moins que l'on ne parle des Prêtres; il en conclut, avec assez de vraisemblance, qu'ils n'avoient pas habituellement la tête couverte. Nous voyons, en effet, qu'ils ramenoient leur manteau sur la tête lorsqu'ils vouloient la couvrir dans quelque circonstance extraordinaire.

Leur chevelure n'avoit qu'une longueur moyenne; car on distinguoit les Nazaréens à leur chevelure, qu'ils ne coupoient jamais.

Ils portoient ordinairement la barbe de moyenne longueur.

On peut conjecturer que les Israélites ne faisoient point usage de caleçons; car il est ordonné expressément aux Prêtres qui desservoient le temple, d'en porter (*Exod.* 28, 42).

Les Israélites portoient-ils plusieurs tuniques, & surtout cette tunique intérieure que nous appelons *chemise?* Rien ne nous l'apprend. On voit seulement que les Docteurs de la loi (*Marc.* 12, 38) affectoient de porter des tuniques très-longues. Les autres en avoient d'assez courtes, qui cependant descendoient jusqu'au dessous des genoux; car on les relevoit pour travailler & pour marcher. La tunique donnée à Joseph par Jacob (*Genes.* 37, 3) étoit *polymite*, c'est-à-dire, d'une étoffe tissue avec plusieurs trames, ou nuancée de diverses couleurs. Quant aux deux bandes de pourpre brochées sur le devant de la tunique des personnages de l'ancien Testament & des Apôtres, sur les monumens des quatre premiers siècles du christianisme, ce sont des imitations arbitraires du laticlave, que portoient à cette époque les premiers citoyens de l'Empire romain. Les manches des tuniques étoient longues, comme celles de la plupart des peuples de l'Orient.

C'étoit à l'aide de la ceinture, que les Israélites raccourcissoient la tunique pour agir plus librement.

Il est souvent parlé du manteau dans les livres des Israélites. Moïse leur ordonna (*Deut.* 22, 12) de coudre des franges & des espèces de houpes de couleur hyacinthe ou bleu de ciel (*Hieron. in Ezech.* 16, 10) aux quatre angles de ce manteau : d'où l'on peut conclure qu'il étoit carré ou carré-long; ce qui le faisoit ressembler au *pallium* des Grecs.

Les Israélites marchoient-ils habituellement pieds nus? Cela n'est dit nulle part, & l'on peut conclure le contraire de ce qu'ils en agissoient ainsi dans le deuil. On est certain qu'ils portoient en voyage des chaussures. L'Évangile fait mention de la courroie qui servoit à les lier. L'usage où l'on étoit de laver les pieds aux voyageurs à leur arrivée, suppose que leur chaussure laissoit

les pieds découverts, & qu'elle étoit une espèce de sandale.

Les Prophètes s'habilloient d'une manière remarquable. Élie se couvroit de peaux. Isaïe & saint Jean portoient un cilice, c'est-à-dire, un tissu de poils de chameaux : tous les trois avoient une ceinture de cuir. Les Prophètes ne coupoient ordinairement ni leurs cheveux ni leur barbe.

Les Pharisiens (secte qui prit naissance dans le siècle des Machabées, le second avant l'ère vulgaire) expliquoient littéralement des passages du Deutéronome (6, 8) relatifs à l'observation des préceptes de la loi : c'est pourquoi ils portoient autour de leurs têtes comme des diadèmes, & autour de leurs poignets comme des bracelets, des bandes de parchemin, sur lesquelles étoient écrits quelques-uns de ces préceptes. Les Babyloniens, chez lesquels les Israélites furent long-tems captifs, lioient leurs cheveux avec une espèce de ruban. Les franges & les houpes des manteaux des Pharisiens avoient aussi une longueur & une grosseur affectées.

Le deuil, l'affliction & l'état de pénitence consistoient à se couper la barbe & les cheveux, à se vêtir d'une tunique rude & grossière, faite de poils de chameau, appelée *cilice*; à jeter des cendres sur sa tête, & à marcher nus pieds.

Les livres des Israélites parlent des tuniques, de la ceinture, du manteau & de la chaussure des femmes de cette nation; mais ils ne nous apprennent rien sur la forme de ces vêtemens. Le mot *sindones*, par lequel ils désignent quelquefois leurs tuniques, fait connoître qu'elles en portoient de coton ou de lin, sans doute sous la tunique extérieure, qui étoit souvent ornée de broderies & de bordures de différentes couleurs. Les reproches que faisoient aux femmes de leur pays, sur leur luxe excessif, les prophètes Isaïe (3, 18) & Ézéchiel (16, 10) semblent présenter de nombreux détails sur leur parure; mais l'incertitude sur la véritable interprétation de ces textes force à les entendre dans un sens très-vague. Du moins voit-on que les femmes des Israélites riches portoient alors des chaussures très-précieuses, de riches anneaux aux jambes, des bracelets, des anneaux, des colliers, des boucles d'oreille, une espèce de couronne, des pierres précieuses qui pendoient sur le front, des ceintures & des rubans de tête ornés d'or & d'argent, des aiguilles, des parfums de toutes sortes, &c. &c. Leurs chaussures laissoient le pied découvert (*Cantic.* 7, 1 : *Judith*, 10, 3). Au siècle d'Abraham elles ne portoient pas ordinairement de voile sur leur visage (*Genes.* 20, 16).

On ne pourroit assurer que les Rois d'Israël portassent des habillemens particuliers : seulement les Paralipomènes (*I*, 25, 27) parlent de leur tunique courte & de leur manteau de pourpre. Il est probable que leur diadème étoit blanc, comme celui de la plupart des Rois d'Orient.

§. II. *Costume militaire des Israélites.*

Josèphe (*Hist. jud. II*, 7) dit qu'après le passage de la Mer-Rouge (l'an 1491), les Israélites s'armèrent avec les dépouilles des Égyptiens, que les vagues avoient portées sur le bord de la mer. En faudroit-il conclure qu'ils n'avoient eu jusqu'alors d'autres armes que celles des Sauvages, les pierres & les bâtons? On lit dans le cantique de Débora (femme, juge du peuple hébreu en 1285 avant l'ère vulgaire), qu'il n'y avoit ni bouclier ni lance dans l'armée d'Israël, composée de quarante mille combattans; ce qui feroit résoudre la question pour l'affirmative. Cependant, en 1325, Aod avoit une épée. Deux siècles après (en 1043), Goliath, chef de l'armée des Philistins, portoit (*Reg. I*, 17, 5) un casque d'airain, une cuirasse à écailles, des jambières d'airain & un bouclier du même métal. Il y a grande apparence que les Israélites, ayant eu plusieurs guerres à soutenir contre les Philistins, habitans d'une contrée limitrophe, avoient adopté une armure semblable à la leur; aussi voit-on David, vainqueur de Goliath (*ibid. I*, 17, 38), porter un casque d'airain & une cuirasse. Joab, son général, portoit à la guerre un habillement étroit, qui serroit le corps, & il perça Absalon de trois dards ou javelots. Les Israélites armés se servoient d'un manteau de même espèce que la chlamyde. Alexandre (*Machab. I*, 10, 89), en effet, envoya à Jonathas une agraffe d'or, ornement nécessaire pour attacher cette sorte de manteau; aussi les Septante, traduisant le texte du livre des Juges (3, 16), où il est dit qu'Aod ceignit son épée sous son manteau, ont rendu ce mot par *mandua*, manteau à agraffe ou chlamyde. Sous les Machabées, les Israélites portoient les mêmes armes que les Syro-Macédoniens leurs ennemis. Enfin, dans la guerre des Romains commandés par Vespasien & par son fils Titus, les Israélites avoient les mêmes armes, les mêmes machines & la même tactique que l'armée de Vespasien.

Moïse fit fabriquer deux trompettes d'argent (*Num.* 10, 2) : on en voit la forme dans les bas-reliefs de l'arc de Titus, & au commencement de ce livre.

Il paroît que les Israélites avoient les mêmes instrumens de musique que les Égyptiens, chez lesquels ils avoient habité si long-tems; les instrumens à cordes, *nablia* ou *psalterion*; les instrumens à vent, flûtes, trompettes, &, selon Calmet, les orgues à eau ou hydraule; les instrumens de percussion, tambour, cymbales & sistre.

Josias, Roi de Juda, combattant en 610 contre Néchao, Roi d'Égypte, & ayant été blessé à mort, fut transporté du char où il se trouvoit, sur celui qui le suivoit, selon la coutume des Rois (*Paralip. II*, 35, 24). Il y avoit donc chez les Israélites, comme chez les Grecs & les Troyens, des chars de guerre proprement dits.

§. III. *Costumes religieux des Israélites.*

Les interprètes des livres de l'ancien Testament ne sont pas d'accord sur le sens des passages relatifs au costume des Prêtres. Je ne rapporterai ici que les points les moins contestés. Les Prêtres portoient les cheveux très-courts, & une tiare ou *cidaris* de lin très-blanc. On trouvera ce bonnet sur la tête des Rois parthes, d'Ulysse, des Dioscures, &c. C'étoit aussi de lin très-fin qu'étoient faits leurs caleçons, leur tunique & leur ceinture, qui étoient blancs. Le nom סאלי, par lequel est désignée cette tunique dans les Paralipomènes (*I*, 25, 27), fait croire qu'elle étoit longue & garnie de manches. La ceinture se plaçoit sur la poitrine. Après avoir fait deux fois le tour du corps, elle étoit nouée par-devant, & elle descendoit jusqu'aux pieds. Des fleurs de couleur pourpre & hyacinthe en faisoient l'ornement. Les Prêtres portoient sur la tunique un *ephod* simple (*Calmet, Exode*, 25, 7); car Samuel, quoiqu'enfant, en étoit revêtu, ainsi que les quatre-vingts Prêtres mis à mort par Doëg, & David même pendant la translation de l'arche.

Les

Les Lévites ne furent point distingués des autres Israélites jusqu'en l'an 62 de l'ère vulgaire, où il leur fut permis de porter la ceinture des Prêtres.

Le Grand-Prêtre, revêtu de la tunique, de la ceinture & de l'éphod, portoit seul sur ces habillemens la tunique hyacinthe, le rational, & la lame d'or sur la *cidaris*; il plaçoit sous l'éphod la tunique couleur d'hyacinthe (bleu mêlé de violet), qui étoit ornée dans le haut d'un tissu précieux, & par le bas de grenades de même couleur & de clochettes d'or entre-mêlées. L'éphod placé sur cette tunique étoit une espèce de tunique extrêmement courte & serrée. Celui du Grand-Prêtre étoit tissu d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, de lin très-fin retors, & fixé sur les épaules avec deux onyx enchâssés dans de l'or, sur lesquels étoient gravés les noms des douze tribus. On lisoit aussi ces douze noms sur un pareil nombre de pierres précieuses, qui étoient enchâssées trois par trois dans une plaque d'or, appelée *le Rational*. Le Grand-Prêtre l'attachoit sur sa poitrine & sur l'éphod avec des anneaux & des chaînes d'or. Enfin, à l'époque de l'établissement du sacerdoce, une lame d'or ornoit par-devant la *cidaris* du Grand-Prêtre, qui d'ailleurs ressembloit à celle des autres Prêtres. Sur cette lame on lisoit: *Le Seigneur est le seul saint*, & deux rubans de couleur hyacinthe la lioient à la *cidaris*.

D'après la description que donne de l'habillement du Grand-Prêtre l'historien Josèphe, qui étoit Prêtre lui-même, on peut conclure que ce costume avoit souffert quelque changement, au moins vers le commencement de l'ère vulgaire, tems où il écrivoit; car la tiare ou *cidaris* du Grand-Prêtre (*Hist. jud. III*, 8) étoit, selon lui, entourée de trois couronnes d'or, & ornée de petits calices ou grelots de même métal. Josèphe dit encore que le Grand-Prêtre ne portoit ces habillemens somptueux qu'une fois dans l'année, au jour de l'expiation solennelle; & les commentateurs, fondés sur le chapitre XVI du Lévitique, assurent qu'il en étoit revêtu toutes les fois qu'il entroit dans le temple. Au reste, & lui & les autres Prêtres n'y marchoient jamais avec des chaussures.

Les monumens ne présentent aucun dessin de ce temple ni des vases religieux, excepté le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition, & les deux trompettes sacrées avec lesquelles les Lévites annonçoient les fêtes: c'est pourquoi on n'en trouvera point d'autres dans ce Recueil.

Je terminerai le livre des ISRAÉLITES en disant qu'ils enterroient & ne brûloient pas les morts. On pourroit même croire que s'ils ne les embaumoient pas, comme les Égyptiens, que du moins ils les entouroient de bandelettes comme eux. C'est ce que prouvent le récit de la résurrection de Lazare & les plus anciens monumens du christianisme, verres antiques, peintures des catacombes, sur lesquels on voit Rachel, Jacob, Lazare, &c. morts & entourés de bandelettes, comme le sont les momies d'Égypte.

SUPPLÉMENT A TOUT L'OUVRAGE.

BRUTUS-L'ANCIEN. A la page 11 de ce Recueil j'ai cité comme douteux la tête & le buste du palais des Conservateurs au Capitole, attribués à Brutus-l'Ancien, & d'après cette opinion que partageoient en 1804 plusieurs antiquaires, je ne l'avois point fait graver; mais l'arrivée de ce buste à Paris & son exposition au Musée Napoléon en ont rendu l'examen plus facile, & M. Visconti a reconnu la tête pour antique. La forme de la toge, qui appartient au tems de Septime-Sévère, annonce seulement que la tête a été placée sur ce buste depuis cette époque. On les voit ici au *n°*. 1, *Pl. CCCLXXVIII*.

LES GRANDS DIEUX: *Dii majorum gentium*. M. Visconti a publié l'autel de marbre des *n°s*. 2, 3 & 4, *Pl. CCCLXXVIII*; il fait l'ornement de la villa Borghèse. Les restes des crampons de bronze, que l'on trouve encore dans la concavité du milieu, servoient à porter le *foculus* (gril), & prouvent que c'étoit un autel. Le premier numéro le présente en entier; le second le présente vu en dessus, & le troisième présente le développement de la partie extérieure. On voit sur l'autel les bustes accompagnés d'attributs de Jupiter, de Minerve, de Junon, de Cérès, de Neptune, de Pluton, de Mercure, de Bacchus, d'Apollon, de Diane, de Mars, de Vénus & de l'Amour. Autour de l'autel sont gravés les signes du zodiaque, correspondans aux divers mois, qui étoient placés sous la protection des grands dieux, appelés, à cause de cela, *tutelæ mensium*, avec les attributs de ces Divinités, le hibou, la colombe, le trépied d'Apollon, la tortue de Mercure, la corbeille des mystères de Cérès & de Proserpine, la borne sacrée, entourée d'un serpent, consacrée à Bacchus; la louve de Mars (*Ausonius*), le chien de Diane, le puits sacré (*Plutonium*) ou entrée des Enfers, le paon de Junon & les dauphins de Neptune.

— Le *n°*. 5, *Pl. CCCLXXVIII*, présente un hermès de femme de la villa Albani, cité par Winckelmann dans l'*Histoire de l'Art* (*liv*. 1, *chap*. 1, §. 10). Le sexe n'est indiqué que par un sillon qui se prolongeroit le long des cuisses si elles étoient exprimées. Cette figure, sans division de jambes, rappelle l'enfance de la sculpture, & paroît avoir été imitée des premiers tems de l'art. Elle appartient à son histoire.

— On voit sous le *n°*. 1, *Pl. CCCLXXIX*, une médaille de bronze très-bizarre; elle appartient à Nîmes (*Nemausus*), où on en a trouvé une grande quantité, sans que l'on en ait découvert hors de son territoire. La cuisse & la jambe de biche qui ont été fondus avec la médaille annoncent assez, comme l'a dit Caylus (*Recueil d'Ant. II, Pl. XCVIII, n°*. 2), que ces pièces n'avoient point cours comme monnaies, mais que c'étoit des espèces d'*ex-voto* consacrés à Diane, que l'on portoit comme des amulettes, ou que l'on jetoit dans la fontaine qui étoit jointe au temple célèbre de cette Déesse.

— Caylus a publié le petit bronze du *n°*. 2, *Planche CCCLXXIX*, trouvé près d'Alger (*Recueil d'Ant. V, Pl. XCVII*). Il est précieux pour un Recueil de costumes antiques, parce qu'il est fort rare de trouver sur les monumens les instrumens de musique des Barbares. On peut reconnoître ici la défense d'un jeune éléphant, qui sert de trompette à un Africain.

— On a pris souvent pour des *ex-voto* de guérison les pieds & les plantes des pieds gravés sur des pierres avec des inscriptions latines en l'honneur d'Isis, de Sérapis, de Céleste-Uranie; mais ces inscriptions sont toutes adressées à des Divinités étrangères aux Romains, Divinités qui d'ailleurs ne sont point Esculape, Hygie ni Télesphore. Il faut donc reconnoître des *ex-voto* d'actions de graces pour l'heureuse issue, ou des vœux formés pour le succès de voyages entrepris par des Romains vers les contrées où ces Divinités étrangères étoient adorées. Le pied de terre cuite du *n°*. 3, *Pl. CCCLXXIX*, publié par Passeri (*Lucernæ fictil. II*), en fournit un exemple : on lit sur ce pied les mots FAUSTOS REDIRE, pour *faustus*.

— Les *n°s*. 4 & 5, *Pl. CCCLXXIX*, sont des présens d'étrennes que se donnoient les Romains. Les riches donnoient en réalité les objets représentés sur ces petits monumens, comme nous l'apprennent les vers de Martial : probablement les citoyens pauvres en offroient seulement la représentation. Le premier est un cristal gravé qui appartenoit au baron de Stoch, & qui doit se trouver à Berlin, avec la Collection de cet amateur. Les objets représentés sont, 1°. une médaille de Commode, qui donne l'époque du monument, & qui devoit être de bronze, comme l'annoncent les sigles S. C : le revers de cette médaille a pour type une Victoire; 2°. un autre revers qui présente le péristyle d'un temple de Jupiter; 3°. une figue; 4°. une feuille de laurier; 5°. une coquille. L'inscription contient une acclamation en l'honneur de l'Empereur : FELICI IMPERATORI ANNUM NOVUM ET FELICEM.

Le second monument est d'un prix très-commun : c'est une lampe de terre cuite, publiée par Passeri (*Lucernæ fictil. I, tab.* 6). Rien ne peut éclairer sur son époque. Une Victoire tient une couronne de laurier, dans laquelle on lit cette acclamation : ANNO NOVO FAUSTUM FELIX TIBI SIT. Autour de cette figure sont représentés un as ancien, portant pour type la double tête de Janus; une tête de pavot, un vase, une pomme de pin & une masse de figues.

— Non-seulement les Anciens recueilloient avec un respect religieux les dernières paroles des mourans, mais encore ils recueilloient avec le même soin leur dernier soupir, en appliquant leur bouche sur celle des personnes chéries. C'est ainsi que s'exprime Anne, la sœur de l'infortunée Didon (*Æneid. IV*, 684) :

> ..... *Extremus si quis super halitus errat,*
> *Ore legam.....*

Cicéron dit des Siciliennes dont Verrès avoit fait mourir les fils (*Verr. V*, 45) : *Matres miseræ pernoctabant ad ostium carceris, ab extremo complexu liberorum exclusæ, quæ nihil aliud orabant, nisi ut filiorum extremum spiritum excipere sibi liceret.* On trouve cet usage pieux mis en action sur le vase grec de terre cuite du *n°*. 6, *Pl. CCCLXXIX*. Il appartient à M. Trivulsi de Milan, & il est dessiné dans l'édition qu'a donnée M. Jansens de l'*Histoire de l'Art* de Winckelmann (*IV, chap.* 2, *à la fin*). Une mère recueille le dernier soupir de sa fille, qui est étendue sur son lit de mort.

— Des mains étendues, gravées sur les tombeaux avec des épitaphes grecques & latines, avoient fait la torture des antiquaires, jusqu'à ce que *Paciaudi* découvrit à Rome, vers le milieu du dernier siècle, un marbre sur lequel on lit au dessous des deux mains : PROCOPE MANUS LEBO (*levo*) CONTRA DEUM QUI ME INNOCENTEM SUSTULIT QUÆ VIXIT ANN. XX. POS. PROCLUS. Il en conclut avec raison (*Græci anaglyphi interpretatio : Romæ*, 1752), que cet emblême extraordinaire exprimoit un reproche, une imprécation contre les Parques, auteurs d'une mort si prompte, soit naturelle, soit violente. On ne le trouve en effet que sur les tombeaux de personnes mortes à la fleur de leur âge : telle la jeune *Bréfalis* du *n°*. 7, *Pl. CCCLXXIX*, dont la pierre sépulcrale est conservée dans la Collection des Antiques impériales : tel *M. Aur. Theodotus*, qui n'avoit vécu que quatre ans, & dont l'inscription recueillie par Fabretti se trouve ici sous le *n°*. 1, *Pl. CCCLXXX*.

— Je terminerai ce Supplément comme se termine le drame de la vie, par les funérailles, ou du moins par un monument qui est relatif à ce triste devoir. Le *n°*. 2, *Pl. CCCLXXX*, est tiré d'un bas-relief du Capitole (*Mus. capitol. IV, tab.* 40), qui représente la mort & les funérailles de Méléagre. Une femme se prépare à faire des libations sur le bûcher; elle tient d'une main un vase rond, peu élevé, qui n'en excède pas la longueur; & de l'autre un vase étroit, long, à goulot resserré, qui ressemble aux prétendus *lacrymatoires*. Ces vases, que l'on trouve dans les urnes cinéraires, dans les sépultures, sont de verre & de terre cuite. Leur grandeur varie depuis cinq centimètres, jusqu'à trois décimètres. Vers la fin du quinzième siècle se forma l'opinion bizarre d'après laquelle on croyoit que ces vases avoient servi à recueillir les larmes des parens & des pleureuses gagées, & on leur donna un nom analogue. J'ai fait voir, dans un Mémoire lu à l'Institut, la frivolité de cette opinion, qui n'a eu jamais d'autre fondement apparent que l'explication littérale de quelques expressions métaphoriques des épitaphes, telles que celle-ci : *Cum lacrymis ponere*. On vient de la renouveler depuis peu, & l'on s'est servi, pour la prouver, d'un bas-relief conservé, avant la révolution, dans l'église des Charitains de Clermont en Auvergne, dans lequel on voyoit un des personnages qui assistent à des funérailles, tenir sous ses yeux un des prétendus *lacrymatoires*. Mais ce bas-relief, dont le dessin a été examiné par des antiquaires & des artistes (la pierre n'ayant pu être retrouvée), loin d'être antique, a été reconnu pour un monument du seizième siècle, & comme un résultat de l'opinion que j'ai combattue (ainsi que l'avoient déjà fait Schœffling & Paciaudi), loin d'en être une preuve irrécusable. Je persiste donc à penser avec ces deux savans, que les vases appelés *lacrymatoires* ont servi à contenir les huiles odorantes & les parfums que l'on répandoit sur les bûchers.

— *N°*. 3, *Pl. CCCLXXX*. Développement de la toge, annoncé dans l'article de ce manteau.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Page iij, 2e. *colonne*, *ligne* 32, *effacez* enfin.

Page viij, à supprimer, parce qu'elle est répétée dans la table générale.

Page 1, 1re. *colonne*, *avant-dernière ligne*, *lisez* : N°. 4, Pl. X.

Page 2, 1re. *colonne*, *ligne* 13, *lisez* : publiée.

Page 2, 2e. *colonne*, *ligne* 28 : On trouvera dans les Planches des masques (livre des JEUX) une belle tête de Cyclope, *page* 247, & *n°*. 4, *Pl. CCCXL*.

Page 4, 1re. & 2e. *colonnes* : Le savant Lanzi a prouvé (*Opusc. delli Acad. Firenze*, 1806, *in*-8°.) que, dans l'ancienne Mythologie grecque, 1°. PAN avoit seul les cuisses, les jambes & les pieds de bouc; 2°. que les SATYRES avoient les formes humaines, excepté les oreilles & la queue de cheval; 3°. que les SILÈNES n'étoient que de vieux *Satyres*; 4°. que FAUNE étoit une Divinité de la Mythologie romaine seule (Mythologie qui diffère en plusieurs points de la grecque), & qu'il ressembloit aux *Satyres*; 5°. que PAN avoit aussi les cornes, & sur le visage les formes du bouc; 6°. enfin que, dans la Mythologie grecque, depuis Zeuxis, ces formes reçurent quelques altérations : entr'autres, la queue des SATYRES devint une queue de bouc.

Page 5, 1re. *colonne*, *ligne* 25, d'une pintade, *lisez* : d'un vautour.

Page 6, CHAPITRE II, *observations*, *&c.* En lisant ce chapitre, on se rappellera qu'il a été imprimé en 1804; que l'*Iconographie grecque* de mon savant confrère M. Visconti n'a paru que six ans après, en 1810, & que son ouvrage a été composé dans le but unique de faire connoître tous les portraits antiques, tandis que cet objet n'est qu'une petite portion de ce Recueil. Je prie le lecteur de ne pas les comparer ensemble. Au reste, pour faciliter les recherches à mes lecteurs, je vais donner les noms des principaux personnages dont on ne voit point ici les portraits, qui se trouvent dans l'*Iconographie grecque*. HOMMES ILLUSTRES : Agathémère, de Sparte, médecin; Alcée, poète; Anacréon, poète; Andréas, de Carystos, médecin; Annibal; Antisthène, philosophe cynique; Apollonius, de Memphis, médecin; Apollonius, de Tiane, pythagoricien; Aratus, poète; Archiloque, poète; Aristomaque, pétipatéticien; Aristote, de Stagire, philosophe; Chrysippe, stoïcien; Cratévas, botaniste; Dioscoride, botaniste; Esope, fabuliste; Eucharis, actrice grecque à Rome; Euclide, de Mégare, philosophe; Galien, médecin; Héraclide, de Tarente, médecin; Héraclite, d'Ephèse, philosophe; Hipparque, de Nicée, astronome; Laïs, de Corinthe, courtisane; Léodamas, orateur athénien; Mantias, médecin; Nicandre, poète & physicien; Pamphile, médecin & botaniste; Périandre, de Corinthe, un des sept sages; Posidippe, poète comique; Pythagore, de Samos, philosophe; Rufus, d'Ephèse, médecin; Sextius Niger, philosophe & médecin; Sextus l'Empirique, philosophe & médecin; Solon, législateur d'Athènes; Stésichore, Himérien, poète lyrique; Thémistocle, Athénien; Théon, de Smyrne, philosophe; Théophane, de Mytilène, historien; Tyrtée, d'Athènes, poète lyrique; Xénocrate, d'Aphrodisée, médecin; Xénophon, de Cos, médecin; Zénon, d'Elée, philosophe : ROIS de Sicile depuis Théron; de Macédoine depuis Alexandre-le-Grand; d'Epire depuis Pyrrhus; de Sparte (Cléomène seul); de Thrace depuis Lysimaque; d'Illyrie; de Pont depuis Périsade II; de Bithynie depuis Nicomède I; de Pergame depuis Philétère : ROIS particuliers de l'Asie mineure; de Cappadoce depuis Ariarathe IV; d'Arménie depuis Arsamès; de Syrie ou Séleucides; de Cilicie; de Commagène; de quelques villes de la Syrie; de Judée; d'Osrhoëne; des Parthes ou Arsacides depuis Arsace II-Tiridate; de Perse ou Sassanides depuis Artaxerxe I ou Ardeschir-Babékan; de la Bactriane; de la Characène; de la Babylonie (Timarque seul); d'Egypte depuis Ptolémée I; Princes africains; supplément à ces suites de Rois.

Page 9, 2e. *colonne*, *ligne* 52, *ajoutez* : M. Visconti (*Mus. Pio-Clem. VI*, *pag.* 22) reconnoît Hercule vainqueur aux jeux d'Olympie.

Page 11, 2e. *colonne*, *ligne* 12, *ajoutez* : ou des symboles qui faisoient allusion à leurs noms (ce que nous appellerions *des armes parlantes*), telle une Muse pour *Pomponius Musa*, *&c.*

Page 11, 2e. *colonne*, *ligne* 24 : Ce buste ayant été apporté à Paris, a été examiné plus attentivement, & reconnu antique. On le trouvera ici dans le Supplément, *Pl. CCCLXXVIII*.

Page 11, 2e. *colonne*, *ligne* 50 : M. Visconti a publié cette peinture dans son *Iconographie grecque*, & il attribue à Scipion-l'Africain-l'Ancien la tête qui est ici gravée.

Page 12, 2e. *colonne*, *ligne* 13, *lisez* : les pierres gravées du cabinet impérial.

Page 13, 1re. *colonne*, *ligne* 36, *ajoutez* : (C'est ainsi que sont couronnés les Empereurs lorsqu'ils sont représentés dans le costume des *Frères-Arvales*.)

Page 13, 2e. *colonne*, *ligne* 24, *lisez* : les antiques du cabinet impérial.

Page 18, 1re. *colonne*, *ligne* 7, *ajoutez* : On la voit ici, *Pl. CCLXXVI*, *n°*. 3.

Page 19, 2e. *colonne*, *ligne* 19, *lisez* : du cabinet d'Antiques impérial.

Page 21, 1re. *colonne*, *ligne* 54, *lisez* : On le voit ici, &c.

Page 22, 1re. *colonne*, *ligne* 45, *lisez* : des Antiques du cabinet impérial.

Page 24, 1re. *colonne*, *ligne* 38, *ajoutez* : *Quintiliani Declam. IX*, *pro filio*.

Page 25, 1re. *colonne*, *ligne* 35, *lisez* : qui étoit un manteau semi-circulaire; & comme celle-ci, &c.

Page 25, 2e. *colonne*, *ligne* 13, *ajoutez* : Il est certain que cet *alongement* est l'ouvrage du restaurateur; car il n'y a d'antique, dans la figure, que deux bouts de doigts (*Iconogr. grecque*, *I*, *page* 101).

Page 26, 2e. *colonne*, *ligne* 53, *ajoutez* : Le graveur a mal-à-propos mis un A (*alpha*) au lieu d'un Λ (*lambda*).

Page 27, 1re. *colonne*, *ligne* 61, *ajoutez* : (II, *tab.* 25, *n°*. 3).

Page 28, 1re. *colonne*, *ligne* 44, *ajoutez* : (*Quintiliani Declam. III*, *pro milite*).

Page 28, 2e. *colonne*, *ligne* 15, *lisez* : deux aides des Prêtres saliens.

Page 36, 1re. *colonne*, *ligne* 57, *ajoutez* : Le mors des Mamelucs est de cette espèce.

Page 41, 1re. *colonne*, *ligne* 48, *ajoutez* : Je me suis trompé dans cet article. Il est fait mention de la trompette dans l'Iliade, *XVIII*, *vers.* 222, & dans le combat des dieux.

Page 42, 1re. *colonne*, *ligne* 51, *ajoutez* : Ils se sont servis aussi de dents d'éléphant. (*Voyez Pl. CCCXLVI*, n°. 7.) Peut-être est-ce une corne ?

Page 43, 1re. *colonne*, *ligne* 13, *ajoutez* : Plutarque (*in Crasso*, *pag.* 279, *tom. III : Bryani*) appelle ces instrumens ῥοπῆρα, massues ou heurtoirs.

Page 44, 1re. *colonne*, *ligne* 35, *lisez* : mais l'humanité & la crainte d'éterniser les haines nationales chez des peuples frères empêchoient les Grecs de les relever.

Page 48, 1re. *colonne*, *ligne* 1, *lisez* : avoit fait.

Page 50, 1re. *colonne*, *ligne* 63, *lisez* : un Goth (plutôt qu'un Scythe).

Page 51, 2e. *colonne*, *ligne* 10, *lisez* : la première de lin ou de coton.

Page 54, 1re. *colonne*, *ligne* 35, *lisez* : mesos.

Page 62, 1re. *colonne*, *ligne* 26, *lisez* : clavi *au lieu de* clausi.

Page 66, 1re. *colonne*, *ligne* 47, *ajoutez* : L'antiquité de cette pierre est douteuse.

Page 73, 2e. *colonne*, *ligne* 60, *ajoutez* : Ces têtes sont aujourd'hui dans le Musée Napoléon.

Page 78, 2e. *colonne*, *ligne* 55, *lisez* : La Muse de la musique & de la poésie lyrique, accompagnée de flûtes, &c.

Page 79, 1re. *colonne*, *ligne* 53, *lisez* : La Muse qui préside à la poésie lyrique, accompagnée de lyres, &c.

Page 79, 2e. *colonne*, *ligne* 8, *lisez* : Érato présidoit à la poésie lyrique en vers érotiques, &c.

Page 80, 1re. *colonne*, *ligne* 26, *lisez* : Calliope inspire les vers héroïques & la poésie épique.

Page 81, 2e. *colonne*, & *page suivante*, 1re. *colonne* : les articles des SILÈNES, des FAUNES, des SATYRES & de PAN doivent être réformés d'après l'*addition* de la *page* 4 (*page* 283).

Page 85, 2e. *colonne*, *ligne* 18, *ajoutez* : M. Visconti a reconnu que la main & le bouquet de la Flore dite du Capitole n'ont point été restaurés ; il ne doute point que la statue soit antique.

Page 87, 2e. *colonne*, *ligne* 39, *lisez* : une patère.

Page 91, 2e. *colonne*, *ligne* 30, *ajoutez* : FORÊTS. Les Anciens ont personnifié les forêts, mais on ne sait comment (*Athen. Deipn. XII*, *pag.* 534 : Forêt de Némée).

Page 93, 2e. *colonne*, *ligne* 25, *ajoutez* : On trouvera, *Pl. CXXXV*, n°. 4, la tête de cette figure, & n°. 5, un trophée qui prouve mon opinion.

Page 95, 2e. *colonne*, *ligne* 28, *ajoutez* : Je ne puis discuter l'authenticité des deux monumens que l'on dit être Égyptiens ; mais je puis assurer que nos compatriotes n'ont trouvé dans les peintures ni dans les sculptures égyptiennes, rien qui rappelât les Centaures.

Page 96, 2e. *colonne*, *ligne* 22, *ajoutez* : Nos compatriotes n'ont point vu de griffons sur les monumens de l'Égypte.

Page 97. *Figures mythologiques des Égyptiens*. Pour corriger cet article, il faut consulter, dans la *suite de la troisième partie*, le *livre* spécial des *Égyptiens*.

Page 98, 1re. *colonne*, *ligne* 1, *ajoutez* : Les peintures des tombeaux des Rois de Thèbes, relatives aux travaux de l'agriculture, m'ont fait reconnoître ce symbole dans l'espèce de sac où sont renfermés les grains des semeurs.

Page 99, 2e. *colonne*, *ligne* 38, *lisez* : qui-partagent-le-même-trône.....

Page 107, 2e. *colonne*, *ligne* 21, *lisez* : On le voit au buste du n°. 4, *Pl. CCXLIX*, & à la figure du n°. 1, *Pl. CCL*.

Page 107, 2e. *colonne*, *ligne* 24, *lisez* : du n°. 4.

Page 109, 1re. *colonne*, *ligne* 8, *lisez* : Cette pointe étoit d'acier (ἀδαμαντινος ne veut pas dire de diamant, dans les anciens écrivains grecs).

Page 112, 2e. *colonne*, *ligne* 22, *ajoutez* : La chlamyde du n°. 1, *Pl. CCLX*, présente les deux côtés alongés en pointes aiguës ; mais on n'apperçoit pas les deux échancrures qui caractérisoient aussi la chlamyde macédonienne.

Page 122, 1re. *colonne*, *ligne* 37, *ajoutez* : J'ai déjà dit que ce prolongement de la chlamyde, ainsi que toute la figure d'Alexandre, est l'ouvrage du restaurateur de ce bas-relief. D'ailleurs, *voyez la page* 112, 2e. *colonne*, *ligne* 22, & son *addition*, qui précède celle-ci.

Page 123, 2e. *colonne*, *ligne* 33, *voyez* ce qui est dit dans l'*addition* précédente, de cette chlamyde d'Alexandre.

Page 124, 1re. *colonne*, *ligne* 2, *ajoutez* : Cet article, où Eckel est combattu mal-à-propos, doit être corrigé, quant à la forme, d'après la chlamyde du n°. 1, *Planche CCLX*.

Page 132, 1re. *colonne*, *ligne* 3, *lisez* : Le *sagum* des Gaulois alongé.

Page 134, 1re. *colonne*, *ligne* 13, *ajoutez* : Le *byrrus* étoit une *lacerna* garnie de capuchon, selon Saumaise (*in Tertull. de Pallio*, 307).

Page 134, 1re. *colonne*, *ligne* 24, *ajoutez* : C'étoit alors le *byrrus*, selon Saumaise.

Page 146, 2e. *colonne*, *ligne* 1, *lisez* : *palla*.

Page 156, 1re. *colonne*, *ligne* 35, *lisez* : Ils portent l'épée sur la cuisse, & le bouclier suspendu au côté gauche.

Page 164, 1re. *colonne*, *ligne* 6, *ajoutez* : *Voyez* la figure unique de la *Pl. CXXII*, & son explication dans la section III du livre II de la seconde partie de ce Recueil.

Page 168, 2e. *colonne*, *ligne* 25, *lisez* : les Asiatiques au-delà du fleuve Halys.

Page 169, 2e. *colonne*, *ligne* 36, *corrigez cette phrase d'après l'article particulier des Égyptiens*.

Page 173, *effacez* FIN.

Page 177, 2e. *colonne*, *ligne* 36, *lisez* : la *Pl. LIV*.

Page 183, 2e. *colonne*, *ligne* 15, *ajoutez* : Malgré l'identité de forme énoncée plus haut par Artémidore, Saumaise (*in Tertull. de Pallio*, *page* 307) dit que le *byrrus* étoit une *lacerna* garnie de capuchon, *cucullata*.

Page 183, 2e. *colonne*, *ligne* 35, *ajoutez* : *Voyez l'article précédent*.

Page 183, 2e. *colonne*, *ligne* 55, *ajoutez* : Saumaise (*in Tertull. de Pallio*, *page* 307) dit que ce nom ne désignoit, chez les Grecs, qu'une chaussure, & chez les Romains, qu'un manteau grossier.

Page 190, 2e. *colonne*, *ligne* 23, *ajoutez* : Saumaise (*ibidem*, 326) prouve que les *baxeæ* étoient dorées, par ce texte de Tertullien (*de Idolatriâ*)..... *Soccus & baxa quotidiè deaurantur?*

Page 190, 2e. *colonne*, *ligne* 52, *ajoutez* : les Grecs appeloient le *calceus*, ὑπόδημα simplement (ἔχουσα Ῥωμαϊκὴν ἐσθῆτα καὶ ὑποδήματα, *togam & calceos*, *Artemidorus IV*, *cap.* 74) ou τὸ κοῖλον ὑπόδημα, *calciamentum cavum*, par opposition au σανδάλιον, *crepida* ou *solea*, chaussure découverte.

Page 191, 1re. *colonne*, *ligne* 22, *ajoutez* : Βαθὺ τὸ κοῖλον ὑπόδημα.

FIN.

TABLE GÉNÉRALE.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

PREMIÈRE PARTIE.

Iconographie.

CHAPITRE I. *Têtes mythologiques*..... Pages j & v
SECTION I. *Têtes mythologiques des Grecs & des Romains.* Pl. I à Pl. IX.....Ibid.
SECT. II. *Têtes mythologiques des Barbares.* Pl. IX & Pl. X..... 5
CHAP. II. *Observations sur les portraits antiques*.... 6
SECT. I. *Têtes historiques des Grecs.* Pl. XI à Pl. XX. 7
SECT. II. *Têtes historiques romaines.* Pl. XXI à Pl. XXXIV..... 11
SECT. III. *Têtes historiques des Barbares.* Pl. XXXIV à Pl. XXXVI..... 18

SECONDE PARTIE.

Costumes des peuples anciens, jusqu'au moyen-âge.

LIVRE I. *Guerre*..... 21
CHAP. I. *Armes défensives & habillemens*.....Ibid.
SECT. I. *Des casques en général*.....Ibid.
§. I. *Casques des Troyens.* Pl. XXXVII....Ibid.
§. II. *Casques des autres Barbares.* Pl. XXXVIII à n°. 1, Pl. XL..... 22
§. III. *Casques des Grecs & des Romains*....Ibid.
1. *Casques qui se sont conservés jusqu'à nos jours.* Pl. XL, n°s. 2, 3 & 4.....Ibid.
2. *Casques dépourvus de cimier, de visière & de joues.* Pl. XL, n°. 5; Pl. XLI, n°s. 1 & 2.....Ibid.
3. *Casques avec cimiers & panaches, mais dépourvus de visière mobile & de joues.* Pl. XLI. à Pl. XLIV, n°. 3.....Ibid.
4. *Casques à visière mobile, dépourvus de joues.* Pl. XLIV à Pl. XLVI, n°. 6.. 23
5. *Casques garnis de joues, mais dépourvus de visière mobile.* Pl. XLVII, n°s. 1 & 2.....Ibid.
6. *Casques garnis de joues & de visière mobile.* Pl. XLVII à Pl. XLVIII, n°. 4. .....Ibid.
7. *Casques singuliers ou relatifs à des traits d'érudition.* Pl. XLVIII à Pl. LI, n°. 6. .....Ibid.
SECT. II. *Cuirasses.* Pl. LII à Pl. LIV, n°. 5.... 24
SECT. III. *Chlamyde*, paludamentum & sagum. Pl. LV, n°s. 1, 2, 3 & 4..... 25
Tunique militaire, campestre, &c.....Ibid.
SECT. IV. *Jambarts ou bottines, & chaussures militaires.* N°. 1, Pl. LVI, à n°s. 5 & 6, Pl. LVIII.... 26
SECT. V. *Boucliers*.....Ibid.
Boucliers grecs. N°. 1, Pl. LIX, à n°. 5, Pl. LXII. .....Ibid.
Boucliers romains. N°. 6, Pl. LXII, à n°. 5, Pl. LXIV..... 27
Boucliers des Barbares. N°. 6, Pl. LXIV, à n°s. 4, 5 & 6, Pl. LXVI..... 28
CHAP. II. *Armes offensives*..... 29
SECT. I. *Épées, poignards, harpé, baudrier*.....Ibid.
Épées grecques. N°. 1, Pl. LXVII, à n°. 6, Pl. LXVIII.....Ibid.
Épées romaines. N°. 1, Pl. LXIX, à n°. 11, Pl. LXXIII.....Ibid.
Épées des Barbares. N°. 1, Pl. LXXI, à n°. 4, Pl. LXXII..... 30
Poignards. N°. 5, Pl. LXXII, à n°. 8, Pl. LXXIII. 31
SECT. II. *Lances, dards, javelots, épieux*.....Ibid.
Lances, épieux. N°. 1, Pl. LXXIV, à n°. 2, Pl. LXXVI.....Ibid.
Javelots, dards. N°s. 3 & 4, Pl. LXXVI.... 32
SECT. III. *Arcs, flèches, carquois, frondes.* N°. 5, Pl. LXXVI, à n°s. 5, 6 & 7, Pl. LXXVIII..Ibid.
SECT. IV. *Haches, marteaux, massues, &c.* N°. 1, Pl. LXXIX, à n°. 3, Pl. LXXX..... 34
CHAP. III..... 35
SECT. I. *Cavaliers & chevaux de guerre.* N°. 4, Pl. LXXX, à n°. 4, Pl. LXXXIV.....Ibid.
SECT. II. *Chars de guerre.* N°. 1, Pl. LXXXV, à n°. 1, Pl. LXXXIX..... 37
CHAP. IV..... 38
SECT. I. *Enseignes militaires.* N°. 2, Pl. LXXXIX, à n°. 4, Pl. XCVII.....Ibid.
SECT. II. *Instrumens de musique militaire.* N°. 1 à n°. 3, Pl. XCVIII à Pl. C..... 41
CHAP. V. *Récompenses militaires.* Pl. CI à Pl. CIII. 43
§. I. *Colliers, bracelets militaires* & phaleræ. .....Ibid.

§. II. *Couronnes militaires*..... 43
§. III. *Trophées*..... 44
§. IV. *Triomphes*.....Ibid.
CHAP. IV. *Tentes, camps, fortifications, machines & navires de guerre.* N°. 1 à 5, Pl. CIV à Pl. CXI... 46
LIVRE II. *Costumes civils. Observations générales.* 50
N°. I. *Matières employées par les Anciens, pour leurs vêtemens*, §. 1 à §. 3.....Ibid.
N°. II. *Travail des matières employées à faire des vêtemens*..... 53
N°. III. *Désignation des vêtemens*..... 55
N°. IV. *Emploi des habillemens sur les figures antiques*..... 56
CHAP. I. *Des habits proprement dits*..... 59
SECT. I. *Habits que l'on portoit sous la tunique.* §. 1 à §. 3. Pl. CXII.....Ibid.
SECT. II. *Tunique.* §. 1 à §. 6. Pl. CXII à Pl. CXV. 60
SECT. III. *Manteaux.* §. 1 à §. 7. Pl. CXVI à Pl. CXXV, & Pl. CCCLXXX..... 177
CHAP. II. *Chaussures.* Pl. CXXVI à Pl. CXXXI... 189
SECT. I. *De la nudité des pieds, & de la chaussure en général*.....Ibid.
SECT. II. *Chaussures des Grecs*.....Ibid.
SECT. III. *Chaussures des Romains*..... 190
SECT. IV. *Chaussures des Barbares*..... 191
SECT. V. *Chaussures des femmes*..... 192
SECT. VI. *Chaussures des enfans*.....Ibid.
SECT. VII. *Chaussure des Rois, des Empereurs, des Reines, &c*..... 193
CHAP. III. *Coiffures & barbe. Observations générales*..Ibid.
SECT. I. *Coiffure ou chevelure.* §. 1 à §. 8. Pl. CXXXII à Pl. CXXXVI.....Ibid.
SECT. II. *Coiffure ou habillement de tête.* §. 1 à §. 9. Pl. CXXXVI à Pl. CXLVI..... 197
SECT. III. *De la barbe.* §. 1 à §. 4..... 206
CHAP. IV. *Ornemens divers. Observations générales*.. 208
§. I. *Des hommes.* Pl. CXLVII à Pl. CXLIX. 209
§. II. *Des femmes.* Pl. CXLIX à Pl. CLI.. 213
§. III. *Des enfans.* Pl. CLI & CLII..... 215
§. IV. *Des Rois, des Reines, &c.* Pl. CLIII à Pl. CLV..... 216
LIVRE III. *Religion.* §. 1 à §. 8. Pl. CLVI à Pl CLXIV. 219
LIVRE IV. *Meubles, outils, instrumens, &c.* 224
SECT. I. *Meubles.* Pl. CCCIX à Pl. CCCXXVII. Ibid.
SECT. II. *Arts & métiers.* Pl. CCCXXVII à Pl. CCCXXXIV..... 229
LIVRE V. *Vases. Observations générales.* Pl. CLXV & CLXVI..... 233
SECT. I. *Vases employés habituellement.* Pl. CLXVII à Pl. CLXXXVI..... 233
SECT. II. *Urnes cinéraires.* Pl. CLXXXVII à Pl. CXCI..... 235
SECT. III. *Vases d'ornement.* Pl. CXCI à Pl. CC *bis*..... 236
LIVRE VI. *Jeux et masques*..... 238
SECT. I. *Jeux particuliers.* §. 1 & 2. Pl. CCCXXXV & CCCXXXVI.....Ibid.
SECT. II. *Jeux publics.* §. 1 à §. 5. Pl. CCCXXXVI à Pl. CCCXXXVIII, & Pl. CCCXLIII & CCCXLIV..... 239
LIVRE VII. *Musique.* §. 1 à §. V. Pl. CCCXLV à Pl. CCCL..... 249
LIVRE VIII. *Navigation.* Pl. CCCLI & CCCLII. 253
LIVRE IX. *Écriture, écritoire, tablettes, calculs, &c.* §. 1 à §. 7. Pl. CCCLIII à Pl. CCCLVII. 257

TROISIÈME PARTIE.

Iconologie. Figures antiques.

LIVRE I. *Figures mythologiques*..... 66
CHAP. I. *Figures mythologiques des Grecs & des Romains.* Pl. CCI à Pl. CCXXXVI.....Ibid.
CHAP. II. *Figures mythologiques des Barbares.* Pl. CCXXXVI à Pl. CCXLVII..... 97
SECT. I. *Figures mythologiques des Égyptiens*...Ibid.
SECT. II. *Figures mythologiques des autres Barbares.* 101
LIVRE II. *Figures historiques*..... 105
CHAP. I. *Troyens & Amazones.* Pl. CCXLVIII à Pl. CCL.....Ibid.
SECT. I. *Troyens armés*.....Ibid.
SECT. II. *Costume civil des Troyens*..... 106
SECT. III. *Costume religieux des Troyens*.....Ibid.
SECT. IV. *Costume des Amazones*..... 107
CHAP. II. *Figures historiques grecques & étrusques*... 108
SECT. I. *Figures militaires des Grecs & des Étrusques.* §. 1 à §. 4. Pl. CCL à Pl. CCLIII.....Ibid.
SECT. II. *Costume civil des Grecs & des Étrusques.* §. 1 à §. 3. Pl. CCLIII à Pl. CCLXIV..... 112
SECT. III. *Figures religieuses des Grecs & des Étrusques.* §. 1 à §. 2. Pl. CCLXV à Pl. CCLXVII. 125
CHAP. III. *Figures romaines*..... 127
SECT. I. *Romains armés.* N°. 1 à n°. 4. Pl. CCLXVIII à Pl. CCLXXVII.....Ibid.
SECT. II. *Romains en habit civil.* §. 1 & 2. Pl. CCLXXVII à Pl. CCLXXXVII..... 132

SECT. III. *Figures religieuſes des Romains.* §. 1 & 2. Pl. CCLXXXVII à Pl. CCXCI..... 142
CHAP. IV. *Barbares. Obſervations générales ſur les Barbares.* Pl. CCXCII..... 146
SECT. I. *Barbares armés.* N°s. 1 & 2. Pl. CCXCII à Pl. CCXCIX.....Ibid.
SECT. II. *Figures civiles des Barbares. Obſervations générales ſur les figures des Barbares en coſtume civil.* §. 1 & 2. Pl. CCC à Pl. CCCVII..... 160
SECT. III. *Barbares religieux.* Pl. CCCVII & CCCVIII. 172

SUITE DE LA TROISIÈME PARTIE.

LIVRE I. *Costumes des Égyptiens*..... 263
CHAP. I. *Obſervations générales.* Pl. CCCLVIII....Ibid.
CHAP. II. *Religion.* §. 1 & 2. Pl. CCCLVIII à Pl. CCCLXVII..... 264
CHAP. III. *Coſtumes des guerriers*..... 272
CHAP. IV. *Coſtumes civils.* Planche CCCLXIX à Pl. CCCLXX..... 273
CHAP. V. *Meubles, uſtenſiles, vaſes, inſtrumens*, &c. Pl. CCCLXXI à Pl. CCCLXXIII..... 276
CHAP. VI. *Muſique, écriture & navigation.* Pl. CCCLXXIV à Pl. CCCLXXVI..... 278
LIVRE II. *Coſtume des Iſraélites.* §. 1 à §. 3. Planche CCCLXXVII..... 279

SUPPLÉMENT.

Buſte de Brutus-l'ancien. Pl. CCCLXXVIII.... 281
Les grands dieux. Pl CCCLXXVIII.....Ibid.
Pieds gravés ſur des marbres. Pl. CCCLXXIX.....Ibid.
Étrennes des Romains. Pl. CCCLXXIX..... 282
Dern er ſoupir recueilli. Pl. CCCLXXIX.....Ibid.
Mains gravées ſur des tombeaux. Pl. CCCLXXIX & CCCLXXX.....Ibid.
Prétendus lacrymatoires. Pl. CCCLXXX.....Ibid.
Développement de la toge. Pl. CCCLXXX.....Ibid.
Corrections et additions..... 283

FIN DE LA TABLE.